







DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME SEPTIÈME.

Maregonitec

DICTIONNAIRE

NO-doans

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes et l'état des grandes Terres du Royaume, possédées à titre de Principautés, Duchés Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création héritages, alliances, donations, substitutions mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une Table oénéa Le de tous les noms
de familles, de terres, de fiels, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainfi que d'un Armorial
repréfentant les blasons de Maisons dont les généalogies sont comprises
dans cette édition.

TOME SEPTIÈME.



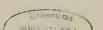


A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

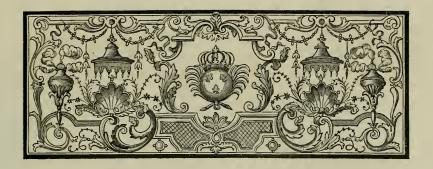
Rue de Seine, 12

M DCCC LXV



NOBIESSE

No. Roon CS 581 .L2 1863 v. 1



DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



OUJAT, famille d'extraction noble, & originaire du Berry, laquelle, au rapport de Catherinot, avoit porté les armes fous les Rois Charles VII & Louis XI, & vint s'établir au com-

mencement du XVIe siècle à Paris, où elle remplit, depuis, différentes places dans la magistrature.

*JEAN DOUJAT, Avocat au Parlement de Paris, où l'on prétend qu'il avoit exercé les fonctions d'Avocat-Général, mourut en 1527. Il avoit épousé Jacquette le Voyer, de laquelle il eut:

Louis Doujat, Subflitut du Procureur-Général du Roi au Grand-Confeil, pendant 5 ans, & pourvu de l'office d'Avocat du Roi en la même Cour, créé par édit donné à Lyon le 22 Mai 1522, pour lequel il prêta ferment entre

Tome VII.

les mains du Chancelier, le 5 Juin fuivant, & au Grand-Confeil le 16 du même mois, mourut le 4 Novembre 1523. Sa femme, Jacquette Bonin, fille de Pierre, Seigneur de Curpo & de Nouriou, Procureur-Général du Grand-Confeil, & de Jeanne Fumée, fut tutrice de fes enfans, qui furent:

1. JEAN, qui fuit;

 Et Guillaume, tige de la deuxième branche, rapportée plus loin.

Jean Doujat, IIº du nom, Avocat-Général & Maître des Requêtes de la Reine Catherine de Médicis, mort en 1581, avoit époulé Marie Doé, fille unique de Robert Doé, Confeiller ès-Confeils, & de Marie Brinon, dont:

1. JEAN, qui fuit;

 Denis, Avocat au Parlement & Avocat-Général de la Reine Marie de Médicis & de Gaston de France, mouruten 1633. Il avoit

A

DOU

4

époulé Madeleine de la Haye-Ventelet, fille d'Hilaire, Auditeur des Comptes, & de Marie Gilles, dont:

Nicolas, Confeiller au Parlement de Paris, mort en 1648;

DENIS, Maître des Comptes, mort le 5 Janvier 1667;

Françoise, femme d'Omer Talon, Avocat-Général au Parlement de Paris, morte le 17 Avril 1667;

Marie, première femme de Charles Hervé, Doyen du Parlement de Paris,

morte en Septembre 1697; MADELEINE, Religieuse à l'Assomption, morte en 1672;

Et Marie-Marthe, Religieuse Ursuline.

3. 4. & 5. Trois fils, Jésuites;

6. Marie, femme de Jacques Poncet, Lieutenant au Bailliage du Palais;

Louise, femme de Pierre Paumier, Secrétaire du Roi;

8. Et Jeanne, mariée à Jacques Defita, Sieur du Vivier, Prévôt de Melun, dont une fille.

JEAN DOUJAT, IIIe du nom, Conseiller en la Cour des Aides, mortle 15 Décembre 1610 avoit épousé Françoise Henez, fille de Jean, Secrétaire du Roi & du Parlement, dont:

Jean Doujat, IVº du nom, Conseiller au Parlement, le 4 Décembre 1617, mort le 3 Décembre 1663, avoit épousé Anne le Roux, morte le 23 Mai 1658, fille de Pierre, Seigneur de Baule, Secrétaire du Roi, & de Marie Ruaux, dont:

1. JEAN, qui fuit;

 François, Maître-d'Hôtel du Roi, marié à Madeleine Tiraqueau, morte en 1709, fille de Pierre Tiraqueau, Seigneur de Sainte-Hermant, & d'Edmée de Rubentel, Dame d'Arex & d'Anjou, dont il eut:

> Joachim - François, Seigneur d'Arcueil, Confeiller au Châtelet, mort le 2 Février 1753, à l'âge de 81 ans;

> Et Françoise - Catherine, semme de Jean-François le Boindre, Conseiller au Parlement.

 MARIE, morte en Février 1698, alliée à René de Maupeou, Président des Enquêtes;
 Et HÉLÈNE, Religieuse à la Congrégation

 Et Hélène, Religieule à la Congrégation de N.-D., morte en 1646.

Jean Dousat, V° du nom, Confeiller au Parlement le 30 Août 1647, mort Doyen le 18 Janvier 1710, âgé de 89 ans & 6 mois, avoit époufe Catherine Targer, fille de Nicolas, Secrétaire du Roi, & de Genevière Goulas, dont:

I. JEAN-CHARLES, qui fuit;

 Et Marie, née le 7 Août 1656, semme d'Antoine Subtil, Auditeur des Comptes, morte le 1^{er} Mai 1739.

Jean-Charles Doujat, Conseiller au Parlement de Metz, le 27 Septembre 1680, puis Conseiller au Grand-Conseil le 7 Août 1686, Maitre des Requêtes le 22 Mars 1701, Intendant de Poitiers en 1706, de Hainaut en 1709, de Bordeaux en 1708, de Maubeuge en 1709, de Moulins en 1721, mort le 9 Mai 1726, à l'âge de 73 ans, avoit épousé, en Juillet 1688, Elifabeth de Rollinde, morte sans postérité le 29 Mai 1719, fille de Marc-Antoine, Secrétaire des Commandemens de Mademoiselle de Montpensier, & d'Elifabeth du Bois.

SECONDE BRANCHE.

GUILLAUME DOUJAT, Confeiller au Parlement de Toulouse en 1553, second sils de Louis, & de Jacquette Bonin, auteur de quelques traités de droit, mourut en 1573. Il avoit épousé Catherine d'Eygua, morte en Juin 1573, fille de Bertrand, Avocat au Parlement de Toulouse, & de Catherine Tournoer, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Louis, Prieur de Garcinville;

 Et Bernard, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

Jean Doujat, Avocat au Parlement de Toulouse, Conseiller au Grand-Conseil, où il ne sur pas reçu à cause des troubles, Capitoulde Toulouse en 1581, mourut le 2 Septembre 1622. Il avoit épousé, 1° Madeleine de Durand, fille de Jean, Gentilhomme du Lauraguais, des Seigneurs de Montjard & de Monestrol, morte en 1587; & 2° Jeanne de Montaut, fille de Jean, des Vicomtes de Conserans, morte en 1619. Il laisse.

1. BERNARD, qui fuit;

2. Guillaume, Chanoine de Saint-Félix, mort en 1649;

3. MARIE, femme de Geraud de Brunonchon;

4. Et Madeleine, mariée à Guillaume de la Rouge, Sieur de Luzeau, près de Beaumont.

BERNARD DOUJAT, Avocat au Parlement, & deux fois Capitoul de Toulouse, mort le 17 Septembre 1631, avoit épousé Jeanne Déjean, morte le 16 Septembre 1631, sœur d'un Confeiller au Parlement de Toulouse, dont:

1. JEAN, qui y fut aussi Conseiller; il prêta

ferment en 1637, enfuite Avocat à celui de Paris en 1639, reçu à l'Académie Françoife le 20 Août 1650, Professeur en droit canon au Collège Royal en 1651, Docteur-Régent en droit en 1655, & historiographe latin du Roi. Il fut Instituteur des études du Dauphin, sous M. de Perigny, Précepteur de ce Prince, & eut une pension du Roi, du Clergé & du Chancelier, & mourut le 27 Novembre 1688, âgé de 79 ans ;

 JACQUES, Avocat au Parlement de Toulouse, marié, en 1676, à Georgette de Fargues, fille d'Arnaud, Avocat, & de Cathe-

rine du Loup;

3. JACQUES-FIRMIN, Chanoine de Meaux; 4. Marie, Religieuse de Sainte-Claire;

5. Autre Marie, femme de Claude Dalmas;

6. Et Jeanne, semme de *Pierre Delpy*, Capitoul de Toulouse.

TROISIÈME BRANCHE.

BERNARD DOUJAT, troisième fils de GUILLAU-ME, & de Catherine d'Eygua, Conseiller au Parlement de Toulouse, mort en 1598, avoit épousé Marie d'Auxonne, morte en 1620, fille de Jean Vital, Conseiller au même Parlement, & de Catherine Barthéleny. Il eut:

1. PAUL-ALEXANDRE, qui fuit;

2. JEAN, Chanoine Théologal de Lille;

3. Joseph, Prieur de Noé;

4. GABRIEL, Religieux Dominicain;

5. Louise, femme de Raymond de Masnau, Gentilhomme de Rouergue;

 Jeanne, mariée à Pierre de Viguerie, Confeiller au Parlement de Touloufe;

7. Et Marguerite, Abbesse de Saint-Cernin de Toulouse.

PAUL-ALEXANDRE, Avocat au Parlement de Toulouse, mort le 24 Août 1631, avoit épousé Anne de Platea, fille de Jean, Conseiller au Présidial de Toulouse, & d'Anne de Babut, dont:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Et Jean-Vital, Capitaine au Régiment de Bretagne, tué au fiège de Condé en 1655.

PIERRE DOUJAT, Avocat au Parlement, & Capitoul de Toulouse en 1660, mourut en 1671. Il avoit épousé Bourguine de Paynaguet, fille de Jean, Sieur de Peyrigne, & de Marie Potier de la Terrasse, sa seconde semme. De ce mariage sont issus:

- 1. JEAN-VITAL, Religieux de la Mercy;
- 2. François-Joseph, qui fuit;
- François, Capitaine au Régiment de Dauphiné;

4. Et Simon, Eccléfiastique.

François-Joseph Doubat, Sieur de Saint-Martin de Toheus, épousa Jacquette de Bufta, fille de Jean, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de Jeanne de Borrassol, dont:

1. & 2. JEAN & HENRI;

3. Gabriel-Bonaventure, Conseiller au Parlement de Toulouse;

4. & 5. MARIE & JACQUETTE.

Cette famille est anciennement alliée avec celles de Tudert, Fumée, Molé, Montholon, Briçonnet, & quantité d'autres distinguées dans la robe; & en dernier lieu avec celles de Talon, Bignon, Phélipeaux, Pontchartrain, Joly de Fleury, & avec la branche de l'ancien Chancelier de France, M. de Lamoignon.

Les armes: d'azur, au griffon d'or rampant, couronné d'une couronne de même.

DOULCET DE PONTECOULANT(LE), famille de Normandie:

JEAN LE DOULCET, Ecuyer, vivoit vers l'an 139... & en 1425, & eut pour femme Jeanne de Digny. Ils eurent pour descendant au VI° degré:

ROBERT LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, qualifé noble homme dans un accord qu'il passa le 19 Juin 1570. Il épousa, en 1571, Jeanne Hérault, fille de Nicole Hérault, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, du Corail & de Plomb, dont il eut:

Jacques le Doulcet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pontécoulant, de Rully & de Saint-Christophe, qui prit dans divers actes la qualité de Seigneur de Plomb, ou de Saint-Jean de Plomb, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de fa Chambre. Il avoit épousé, le 31 Août 1603, Charlotte d'Oilliamson, fille de Thomas d'Oilliamson, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain de Langot, de Lonlay, du Mesnil-Herman, des Loges, &c. De ce mariage sont issus entr'autres ensans:

- 1. Thomas, qui étoit, en 1638, Capitaine d'une Compagnie de 100 Mousquetaires à cheval;
- 2. JACQUES, qui fuit;
- ROLLAND, né en 1619, qui étoit, en 1649, premier Capitaine & Major au Régiment de Cavalerie d'Esclainvilliers, & en 1658 Capitaine commandant le Régiment du Commissaire-Général de la Cavalerie légère de France. Il épousa Anne Collardin;
- 4. Autre Jacques, Ecuyer, Seigneur du Demeine, baptifé le 15 Janvier 1625, Capi-

taine commandant la Noblesse de l'Election de Vire en 1674.

Jacques Le Doulcet, IIº du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pontécoulant & de la Trinité, naquit en 1612. Il étoit en 1642 Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Royale de Saligny, & époufa, par contrat du 19 Mai 1646, Françoife de la Rivière, fille de Charles, Ecuyer, Seigneur de Gouy, des Illes, &c., dont naquirent entr'autres enfans:

1. JACQUES, qui fuit;

 & Louis, Ecuyer, Seigneur de la Frefnaye, qui fervoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier.

Jacques Le Doulcet, IIIº du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, né en 1654, fervoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier. Il mourut le 13 Août 1716, laiffant, defon mariage, accordé le 28 Juin 1686, avec Jeanne-Françoife du Mefnil, fille de Tanneguy, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meslay, & d'Angélique de Madaillan:

JACQUES LE DOULCET, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, de Meslay, &c., né le 27 Novembre 1691, premier Capitaine dansle Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mourut à Parme, le 25 Septembre 1734, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Guastalla. Il avoit épousé, par contrat du 7 Janvier 1722, Marie-Charlotte-Thérèfe-Louise de Chenevière, fille de Guillaume-Gaspard, Seigneur de Hautbois, & d'Anne-Marie-Louise d'Orglande. De ce mariage sont issus

1. Léon-Armand, qui fuit;

JACQUES-RENÉ-LOUIS, Écuyer, né le 5 Octobre 1731;

3. Charles-Jacques-Jude-Antoine, Ecuyer, baptifé le 22 Décembre 1732;

4. Et Marie-Jacqueline-Aimée, née le 29 Décembre 1729.

Léon-Armand le Doulcet, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, baptifé le 14 Septembre 1726, fut reçu Page du Roi dans fa Grande-Ecurie, le 30 Mars 1740, fur les preuves de fa Noblesse, & obtint, au mois de Mai, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Condé.

Les armes: d'argent, à la croix fleurdelifée de fable. (Voy. l'Arm. gén. de France.) Il y a une autre famille de DOULCET, de la même province, Election de Valognes, qui porte: d'argent, à la croix de fable.

DOULLEY DE NEUVILLE, en Normandie: famille maintenue dans fa Noblesse le 23 Février 1667.

Antoine Doulléy, Seigneur de Neuville & de Sorganville, épousa, vers 1580, Anne de Clerc. Il est parlé, dans l'Histoire de la Maifon d'Harcourt, pag. 1681 & 1696, d'Aubry Doulley, qui vivoit en 1469; dans l'Histoire de Malte, par l'Abbé de Vertot, de François Doulley de Neuville, reçu Chevalier de Malte en 1585.

Les armes : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oignons de ly s de même.

* DOUMY, Terre, Seigneurie, & Pune des douze premières Baronnies de Béarn. Elle étoit possédée dans le XVI° siècle par Antoine de Béarn, ser du nom, père de Jacques de Béarn, marié le 16 Décembre 1598, à Catherine de Faleiche, Baronne de Viella. Leur sils Antoine de Béarn, Il° du nom, Baron de Doumy & de Viella, épousa, en 1625, Marie de Laur, dont il eut:

CATHERINE DE BÉARN, mariée à Jacob de Labay, Baron de Viella, fils de Jean, qui avoit acquis la Baronnie de Doumy. Cette Baronnie a depuis été vendue, vers l'an 1670, à Dominique d'Efclaux-Mefplez, Evêque de Lescar, & est aujourd'hui possède par N... de Courreges, Conseiller au Parlement de Pau. Voy. COURREGES.

* DOURDAN, dans le Hurepoix, Ville quiétoit du Domaine des ancêtres de Hugues-Capet. Hugues-le-Grand, fon père, y finit même ses jours. Elle fut réunie au Domaine de la Couronne, lorsque Hugues-Capet sut élu Roi. Saint Louis est le premier qui donna le Domaine de Dourdan à sa mère, pour assignation de dot & de douaire l'an 1240. En 1260, le même Prince affigna aussi le douaire de MARGUERITE DE PROVENCE, sa femme, sur Dourdan, Corbeil, & autres lieux. Parmi les Terres que Philippe-le-Bel donna pour l'apanage de fon frère Louis, Comte d'Evreux en l'année 1307, on trouve le Château, la Prévôté & Châtellenie de Dourdan. Aujourd'hui la Seigneurie de Dourdan est de l'apanage du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

DOUVILLE, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en

Normandie, Election de Caen, qui porte: d'azur, à trois étoiles d'argent.

DOUX (LE), famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 11 Août 1667.

Adrien LE Doux, recu Confeiller au Parlement de Rouen en 1594, & Christophe LE Doux, Confeiller au même Parlement en 1605, Sieur de Nogent, portent : d'azur, à trois têtes de griffons d'or (des cadets ont ajouté un lambel d'argent.)

DOUX DE MELLEVILLE (LE): d'azur, à trois têtes de perdrix d'or.

* DOUZE (LA), Terre, Seigneurie, & ancienne Baronnie en Périgord, Diocèse de Périgueux, qui fut érigée en Marquisat, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1615, registrées à Bordeaux en faveur de GA-BRIEL D'ABZAC, Seigneur de Barrière, de la Cropte, & de Reillac, issu de Hugues d'Abzac, Chevalier Banneret en 1338, GABRIEL D'ABzac fut aussi Baron de Lastours, première Baronnie de Limousin, qu'il acquit par son alliance avec Jeanne de Lastours. Leur arrière-petit-fils, JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC, étant morten 1698, sans postérité, le Marquisat de la Douze passa à son cousin Jean d'Abzac, devenu le chef & l'aîné de sa Maison. Voyez ABZAC.

DOYARD, Sieur du Blancourt, en Normandie, Election de Valognes, qui porte : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissans d'or.

DOYSNEL, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 3 Avril 1667.

JEAN DOYSNEL, Seigneur de Montescot, fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1560.

Les armes: d'argent, au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable.

DOZOUVILLE, N... Dozouville, Ecuyer, Sieur du Parc & de Belle-Fontaine, en Normandie, Election de Valognes, porte: de gueules, à une épée dégarnie d'argent en pal, accostée de six losanges de même.

DRAC (DU), en Picardie. JEAN DU DRAC, Président au Parlement de Paris, en 1410, eut pour second fils:

JEAN DU DRAC, Evêque de Meaux.

Les armes : d'or, au dragon aîlé de finople, armé, lampassé & couronné de gueules.

* DRACY-le-Fort, Terre & Seigneurie en Bourgogne, Diocèse de Châlons. Par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1754, enregistrées au Parlement de Dijon & en la Chambre des Comptes les 19 Juin & 19 Juillet fuivant. cette Terre fut érigée en Comté en faveur de JACQUES-PHILIPPE FYOT-DE-LA-MARCHE-DE-NEUILLY, Confeiller, Garde des Sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes. La Noblesse d'extraction, & les services de M. de Neuilly, & ceux de ses ancêtres, sont les motifs de ces Lettres-Patentes. (Tablettes de Thémis & Tabl. Généal., part. VII. p. 237. Voyez FYOT.)

DRAGON, en Dauphiné: d'azur, au dragon aîlé d'or.

* DRÉE (DE), au Duché de Bourgogne: Maison qui a pris son nom d'un ancien Château, aujourd'hui presque démoli, & de la Terre de Drée au Bailliage de Semur en Auxois, Prévôté de Pouilly. Cette Terre, aujourd'hui démembrée, & peut-être réduite à peu de chose, n'appartient plus depuis long-tems à la Maison de Drée; mais par les Lettres-Patentes du mois de Mars 1767, enregistrées au Parlement de Paris le 1er Septembre fuivant, la Terre, Seigneurie & Comté de la Bezolle & dépendances en Mâconnois, a été érigée en Marquisat fous le nom de Drée en faveur d'ETIENNE, Comte de Drée, & de fes descendans.

Un Albert de Drée, fuivant l'Histoire générale & particulière de Bourgogne, & fuivant le titre de fondation de l'Abbaye de la Bussière, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, de l'an 1131, figna comme témoin à la donation que Garnier de Sombernon fit à l'Ordre de Cîteaux, de tout le territoire des trois Vallées & de ses dépendances.

Une Guyotte de Drée fut Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun,

& y fonda deux anniversaires.

Bernuin de Drée fut présent en 1152 à la vente que fit Guy Gaurel à l'Abbaye de Saint-Seine, & fuivant un extrait du Cartulaire de la même Abbaye, il y fit la même année une donation de la troisième partie de la dîme de Turlé, avec garantie contre quiconque voudroit en disputer la possession, & ce en préfence de Manassès, Evêque de Langres, de sa

femme, de Jean, fon fils, de la femme de Jean, de Dodon, fon autre fils, & de ses filles.

Un dénombrement de 1332 fait mention de Jean, Seigneur de Drée & de Grosbois, duquel Jean de Fontet, Damoifeau, reprend de fief pour ce qu'il possède audit lieu.

Palliot, tome II, pages 73 & 84, parle de Robert de Drée, homme d'armes de la montre d'Eudes de Mussy, qui fe fit le jeudaprès Noël 1358, & de celle de Jean de Châtel, qui fe fit à Châtillon le 30 Juin 1359.

Suivant un aête en latin du famedi après la fête de Saint Pierre & Saint Paul 1394, passé entre Jossephand de Varenne, Ecuyer, d'une part, & Philiberte de Varenne, sa sœur, femme de noble homme Guillaume de Drée, Ecuyer, par lui autorisée, lesdits Jossephand & Philiberte de Varenne, ensans de seu Hugues de Varenne, Ecuyer, & de noble Dame Hugues de Soffre, transigèrent de leur succession.

Mais on ne peut remonter la filiation de cette Maifon qu'à Pierre de Drée, Damoifeau, Seigneur de Giffey-le-Vieux, qui eft did dans un titre original latin, en parchemin, fils de noble Gullaume de Drée, Seigneur de

Voiseny, décédé en 1412.

I. Pierrede Drée & Guillaume, Seigneur de Colombier, fuivant un titre latin du lundi après la Quasimodo de 1428, portèrent leurs plaintes devant Philibert de Saint-Léger, Chevalier, Confeiller, Chambellan du Roi & fon Bailli de Saint-Gengoux, au fujet d'entreprifes, faites fur leurs Terres de Varenne, de Saint-Loup-de-Varenne & de Luz, qu'ils disoient posséder de toute ancienneté en haute. movenne & basse Justice, contre Jean de Vaux, Damoifeau, Châtelain de feu Messire de Toulongeon, Chevalier, Maréchal de Bourgogne, & ce contre leurs droits & fauve-garde du Prince. Par mandement du Bailli de Châlon du 10 Novembre 1447, & du 4 Octobre 1448, Pierre de Drée fut pourfuivi à la requête des Religieux du Monastère de Châlon, au fujet d'une fondation & des fommes qui étoient dûes par Guillaume de Drée & Philiberte de Varenne, ses père & mère. Ce Pierre de Drée, Ecuyer, Seigneur de Giffeyle-Vieux & Varenne en partie, fournit au Duc de Bourgogne, le 14 Novembre 1448, une reprise de fief & de dénombrement. Il y eut, à fa requête du 3 Avril 1456, une commission émanée du Bailli & Maître des Foires de Chálon, pour permettre une information contre les usurpateurs d'une Chapelle située dans la Paroisse de Varenne. Pierre épousa (en présence de Messires Jean Péal d'Oié, Chevalier Seigneur de Corbeton; Renaud d'Orge, Ecuyer; & Jean de Drée, aussi Ecuyer, qui surent témoins), par contrat du 25 Octobre 1424, Jeannette de Salins, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Rans & de Corabeus, & de Jeanne de Domey. Il eut de son mariage:

Guillaume, qui fuit;

Antoine, Écuyer, qui fit mention, dans fon testament du 13 Octobre 1470, de Demoiselle Hielienol de... sa femme, & légua 30 livres à chacune de ses trois sœurs, Louise, Amyotte & Claude de Drée, & institua héritier universel noble homme Gulllaune, son sère germain. Il est à présumer que c'est cet Antoine de Drée qui, suivant un vieux mémoire généalogique de cette Maison, sut Chambellan du Duc de Bourgogne.

Annette, femme de Claude de Salornay, le jeune. C'est ce qui parastipar une transaction du 20 Février 1462, entre Claude de Salornay, le jeune, & Guillaume & Antoine, ses beaux-stères. Il est fait mention dans cet acte de leur sœur Claude & de noble Demoifelle Cyprienne de Darée, leur tante.

CLAUDE, mariée à Louis de Marmont, Ecuyer. Ceci est prouvé par une transaction du 14 Janvier 1465 entre CLAUDE DE DRÉE, sa femme, d'une part, & GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Gissey, se faisant sort pour ANTOINE DE DRÉE, aussi Ecuyer, d'autre part, fon stère;

Louise;

Et AMYOTTE, qui épousa N... de Salornay, dont Philibert de Salornay, Ecuyer, Scigneur de Serrières en Mâconnois.

II. Guillaume de Drée, Ecuyer, Seigneur de Gissey, époufa Jeanne de Saint-Julien-de-Baleure, fille de Messire Claude de Saint-Julien-de-Baleure, Chevalier de l'Ordre d'Orléans, qu'il laissa veuve & enceinte d'un posthume avec deux fils, ainsi qu'il paroît par l'acte de tutelle du 5 Juin 1471, des enfans mineurs de seu Guillaume de Drée, où sont dits préfens les parens qui fuivent : Demoifelle Jeanne de Salins, veuve de feu Pierre DE DRÉE, nobles Seigneurs Messires Guy Poinceot, Chevalier, Seigneurd'Eguilly; Jean de Villafans, Pierre de Sennecey, Etienne de Salins, Chevalier; religieuse personne Mesfire REGNIER DE DRÉE, Prieurde Saint-Etienne de Beaune; Jean, Seigneur de Cornon; Jean

de la Tourm, Gabriel de Saint-Julien, Seigneur de Baleure; Claude de Cornon, & Louis de Marmont, Ecuyer. Ladite Jeanne de Saint-Julien fut élue Tutrice, & Guy Poinceot & Etienne de Salins, Chevaliers, furent créés Curateurs comme plus proches parens. Jeanne de Saint-Julien se maria en secondes noces, le 6 Juin 1471, avec Claude de Cornon, Ecuyer fils de noble homme Jean de Cornon, & d'Alinot de Genost. Guillaude de Dagé laiss :

GUYARD, qui fuit;

Et JEAN, rapporté après son srère aîné;

III. GUYARD DE DRÉE, Seigneur d'Aify, obtint, le 17 Décembre 1493, une main-levée de choses féodales faisses fur lui à la requête de noble & puissante Dame Eléonore de Courcelles, veuve de Messire Jean de Coligny, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Dammarie en Puifaye, & il justifia par titres qu'il étoit fils de feu Guillaume de Drée, Ecuyer, & que ce Guillaume étoit fils de Pierre de Drée, aussi Ecuyer. Le même asse contient la reprife de fief des bois de Drée & Champovage Bousteau, sis en la Paroisse & haute Justice de Dammarie. Ce Guyard de Drée passa, le 12 Avril 1499, & le 20 Février 1510, un contrat de constitution de rente annuelle de 13 francs & 4 gros pour le capital de 200 livres, passé au profit de la Cathédrale d'Autun. Il obtint du Roi François Ier des Lettres-Patentes du 23 Avril 1515, qui lui permirent l'érection d'un figne patibulaire fur une de fes Terres. Le même Guyard de Drée, & Jacquette Riboteau, fa femme, firent un réglement le 23 Avril, dans lequel ils difent n'avoir point d'enfans de leur mariage, mais qu'il en existe de leur premier, scavoir de celui de GUYARD DE DRÉE avec Marguerite de Lantarges, sa première semme, Jacqueline DE DRÉE, femme de Messire Louis de Clugny, Seigneur de Conforgien & de Beurey, Baugnay; & du premier mariage de la Demoiselle Riboteau, noble homme Messire Michel Sieler, Seigneur de Povisson, Chanoine de Langres, & Demoiselle Françoise Sieler, semme de noble homme Jean de Rollin, Seigneur de Chaseul. A la suite de cet acte est une ratification de JACQUETTE DE DRÉE, fille de GUYARD DE DRÉE, & femme de Messire Louis de Clugny, Chevalier, Seigneur de Conforgien, du 20 Juin 1626.

Ce que nous venons de rapporter est en partie tiré d'un inventaire par extrait des

titres originaux concernant la Maison de Drée, trouvés chez M. le Marquis de Clugny, & fuivant d'autres Mémoires.

III. JEAN DE DRÉE, Seigneur de Gissey, &c. frère puîné de GUYARD. On conferve dans la famille une quittance finale, passée devant Ganthy, Notaire Royal, le 27 Avril 1494, par noble Seigneur Philibert de Salornay, Ecuyer, Seigneur de Serrières en Mâconnois, à noble Seigneur Jean de Drée, Seigneur de Gissey-le-Vieux, fon cousin germain, de la somme de 17 sruncs & demi, dûs en reste par ledit Jean de Drée à Dame Amyotte de Drée, fa tante, mère dudit de Salornay, ou à cause de certains deniers donnés à ladite AMYOTTE, par testament de noble Antoine de Drée, Ecuyer, srère de ladite Amyotte, & oncle dudit JEAN. Les qualités font dans cet acte telles & les mêmes qu'elles font énoncées ci-dessus. On y voit que les qualités de Noble, Ecuyer & Seigneur, font données non-seulement à Jean de Drée, mais encore à Antoine de Drée, fon oncle paternel. Jean DE Drée épousa Christine de Mandelot, fille de N... de Mandelot, Seigneur de Cuffy-la-Colonne, ainsi qu'il est dit dans Baleure, page 328, & en eut: Philibert, qui fuit. C'est ce qui paroît par une donation passée devant Girard Augier, Notaire Royal, & faite par Christine de Mandelot le 13 Mars 1521, en saveur de noble Seigneur Philibert de Drée. fon fils, & de feu noble Seigneur Jean DE Drée, fon premier mari.

IV. Philibert de Drée, Seigneur de Giffey, dela Serrée, Remilly, Pantière, &c., transigea avec noble Seigneur Gaspard de Toisy, Seigneur de Lantilly en Nivernois, son frère utérin, fur la fuccession de noble Demoiselle Christine de Mandelot, leur mère. Il épousa, 1º par contrat du 17 Juin 1522, passé devant Lapiat, Notaire Royal à Saint-Gengoux, Philiberte du Bois, fille unique de feu noble Guy du Bois, Seigneur de la Serrée, qui testa en faveur de sa fille le 8 Septembre 1510, & de Claude de Chavanes; & 2º Anne de Saulx. Dame de Beve, veuve de Simon de Vaudrey, Chevalier, Seigneur de Mons au Comté de Bourgogne. Il testa le 21 Août 1545, & donna à Anne de Saulx, sa seconde femme, la Terre de Toify; à Antoine de Drée, fon fils du premier lit, qui fuit, les Terres de la Serrée & de Pantière; à Guillaume de Drée, son fils du fecond lit, celles de Giffey, Beve &

Remilly. Il est dit dans le P. Anselme, Hiftoire des Grands-Officiers de la Couronne, que ce Guillaume de Drée épousa, en 1573,

Antoinette de Rochechouart.

V. Antoine de Drée, Ecuyer, Seigneur de la Serrée. On voit par un vieux Mémoire qu'Antoine de Drée mourut âgé de 30 ans environ, & cela par la comparaifon de la date d'un acte fait par Claire de Vaudrey, sa veuve. Il avoit épousé, par contrat passé le 17 Novembre 1540, devant Gelyot, Notaire, Claire de Vandrey, fille & héritière de Simon de Vaudrey, au Comté de Bourgogne, & d'Anne de Saulx, & en eut:

VI. Guillaune de Drée, qui eut plusieurs emplois & commissions de distinction & de confiance, tant aux Etats-Généraux de Bourgogne, qu'aux Etats particuliers du Mâconnois. Il eut une commission de Capitaine de 100 Arquebusiers à cheval, datée du 18 Avril 1576, fignée François, fils & frère du Roi, & plus bas, de Boudeville. La Province de Bourgogne, fuivant un passeport en parchemin du 27 Juillet 1579, le députa à l'affemblée générale tenue à Montauban. Dans des Lettres-Patentes en parchemin de Henri III, en fon Confeil, du 17 Novembre 1582, signées Bruchet, Guillaume de Drée est qualifié Chevalier de son Ordre. Il obtint, le 31 Juillet 1595, du Roi Henri IV, une gratification de 400 écus, pour fes recommandables fervices. Par une délibération des Etats de la Province de Bourgogne, du 18 Août 1614, il fut député pour dresser & présenter les Mémoires aux Etats-Généraux de France. qui devoient s'assembler à Sens le 10 Septembre fuivant. Dans son testament du 1er Janvier 1604, il est qualifié noble & puissant Seigneur Messire Guillaume de Drée, Seigneur de la Serrée, Meyre, la Bescherie & Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes de fes ordonnances. Il avoit époufé, par contrat passé devant le Bagne, Notaire Royal au Comté de Charolois, le 4 Juin 1579, Claride de Gelan, Dame de Soufterrain, Meyre, la Bescherie en Bresse, fille de seu Denis de Gelan, Baron de Thénissey, de Rochefort, Mogens & Esseroi, & de Françoife de Damas, dont :

VII. SALOMON DE DRÉE, élu par la Noblefse des Etats de la Province, & choisi par délibération des Etats-Généraux de 1622, pour

régler les différends entre les Gentilshommes. Par lettres de Henri, Prince de Bourbon, des 25 Juillet & 6 Août 1635, il eut commission de reconnoître les Nobles qui fe présentèrent pour être reçus aux Etats; fut aussi chargé de la conduite & du Commandement de la Noblesse du Mâconnois au ban & arrière-ban. Il testa en 1653, & avoit épousé, par contrat du 24 Octobre 1603, passé devant Prevôt, Notaire Royal à Cluny, Antoinette de Thiard, fille de feu noble Seigneur Eléonor de Thiard, Gouverneur de Verdun, Seigneur de Bissy, Bragny & de Charnay, & de Marguerite de

Buffeuil. Il en eut :

VIII. CHARLES DE DRÉE, Seigneur de Saint-Marcellin, &c., Triennal de la Noblesse des Etats de Bourgogne, qui obtint de M. Bouchu, Intendant & Commissaire, ès années 1666 & 1669, une Ordonnance, pour jouir, lui & sa postérité, de tous les droits & immunités de l'ancienne Noblesse du Royaume. Il eut un autre renvoi de M. Ferrand, Intendant & Commissaire, dans les mêmes cas & termes, le 17 Octobre 1698. Les Elus des Etats-Généraux de Bourgogne l'invitèrent, par une lettre du 19 Avril 1645, de s'y trouver, en qualité de Député des États de la dernière Triennalité. Il épousa, par contrat du 15 Décembre 1643, passé devant Benoît, Notaire Royal en Forez, Françoise de Foudras, fille de Christophe, Chevalier, Seigneur de Contenson, Souternon, &c., & de Marguerite d'Albon. De ce mariage vinrent :

1. & 2. SALOMON & GASPARD, morts Capitaines de Cavalerie au Régiment de Condé;

3. René, qui fuit;

4. & 5. HILAIRE & RAYMOND, Eccléfiastiques; 6. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, fuivant la lettre du Grand-Maître, du 10 Janvier 1671. Il quitta la Croix pour se marier, & fut tué à la bataille d'Hochstett;

Et Marie, Henriette, Marguerite, Péronne & Elisabeth, mortes fans alliance ou posté-

IX. René de Drée, Chevalier, Seigneur de la Serrée, Saint-Marcellin, &c., fit fes preuves pour entrer dans l'Ordre de Malte, les 4 & 5 Juin 1652; il fut Elu de la Noblesse, & eut le malheur de se noyer en 1708, dans la rivière de Loire, en faisant une tournée par députation des Etats-Généraux de Bourgogne. Il avoit époufé, après la mort de ses frères aînés, par contrat du 12 Juin 1681,

Jeanne de Damas, fille de Pierre, Chevalier, Seigneur de Barnay, Verpré, & d'Anne Gambin. & en eut:

& 2. SALOMON & PAUL, morts au berceau;
 FRANÇOIS, Enseigne des vaisseaux du Roi, tué dans un combat naval, donné près de

la Havane en 1711;

4. & 5. GILBERT & ANTOINE, qui embraffèrent l'état Eccléfiastique;

6. ETIENNE, qui fuit;

 Antoine, appelé le Chevalier de Drée, Maréchal - des - Camps & Armées du Roi, fon Lieutenant à Metz, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;

 Autre Antoine, appelé le Baron de Drée, Capitaine des vailleaux du Roi, qui, lors de la prife de Mahon, y fut établi Commandant de la Marine;

Et quatre filles, Religieuses.

X. ETIENNE, Comte de Drée, fait héritier universel de Gilbert, Comte de Damas, Lieutenant-Général des Armées du Roi, sononcle maternel, épousa, par contrat du 18 Juillet 1724, passé devant Brunet, Notaire Royal d'Issy-l'Evêque, Jeanne de Siry, fille de François, Ecuyer, Seigneur de Serandé & de la Faye, & de Claude Gevalois, dont:

1. GILBERT, qui fuit;

2. CLAUDINE, mariée avec le Marquis de Saint-Amour;

3. Et GILBERTE, épouse de Claude-Marie, Marquis de Damas du Rousset.

XI. GILBERT, Marquis de Drée, né le 22 Novembre 1725, ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, Chevalier de Saint-Louis du 15 Juillet 1746, a été émancipé par le Comte de Drée, fon père, de l'autorité du Juge Royal de Châteauneuf, le 23 Novembre 1750. Il possède une Terre en toute Justice, dont le terrier en latin a été renouveléen 1463, au profit de Guillaume de Drée, son quart aïeul, & de Jeanne de Saint-Julien de Baleure, sa femme, par-devant Naturette, Notaire Royal. Il y est dit Vir Nobilis Guillelmus de Drée, Dominus de Giffey, de Fraigniis, de Colomberio. GILBERT DE Drée avoit époufé, par contrat passé le 8 Juillet 1755, Valentine-Adrienne-Elisabeth de Lâtre de Neuville, fille de Charles-Valentin de Látre, Comte de Neuville, & de Marie Bochart de Champigny, dont:

 ETIENNE-MARIE, né le 25 Février 1760;
 Théodore-Charles-Adrien, né le 24 Juin 1761;

Tome VII.

3. Antoine-Gilbert, mort au berceau;

 Autre Antoine-Gilbert, né le 1^{et} Décembre 1770, reçu Chevalier de Malte de minorité, par Brevet du Grand-Maître, du 11 Janvier 1772;

5. GILBERTE - LOUISE - MADELEINE, née le 17

Septembre 1762;

6. Anne-Marie de Drée, morte au berceau.

Les alliances de cette Maifon font avec celles de Salornay, Clugny, Courcelles, Pourlant, Blé d'Uxelles, Saint-Amour, Fuiffé, Malain, Digoine du Palais, Gafpard Saint-Amour, Damas, Foudras, Albon, Thiard de Biffy, Buffeuil, Montagny, Galles, Saint-Chaumont, Gelan, Rochechouart, Montgommery, Gorrevod de Pont-de-Vaux, Choifeul, Dio, du Bois, Saulx, Vergy, Damas-Thianges, Maillet, Semur, Senneterre, la Tour de Vinay, la Guiche, Monteynard, Montmorin, St.-Julien de Baleure, Salins, Rochebaron, &c.

Les armes: de gueules, à cinq molettes d'éperon d'argent posées 2, 2 & 1.

DRENEC (DV), famille de Bretagne, qui porte: fascé de six pièces d'argent & d'azur, au chef d'argent.

DRENEC (DU), famille de Bretagne, dont les armes font : d'argent, à trois fasces de gueules.

* DRESNAY (bu), en Bretagne. Dans l'ancien Armorial Breton, fait par Guy le Borgne, Gentilhomme de cette Province, où il n'est guère fait mention que des Terres nobles, on lit: bu Dresnay, ancienne Maison qui a sourni un Capitaine, des Gouverneurs d'Ast, sous le Duc d'Anjou en 1447, & encore plusieurs autres personnages de considération & de valeur, qui ont eu des emplois considérables dans les guerres entre les Ducs de Bretagne & autres.

La Terre du Dresnay est passée dans la Maison de Quélen, par le mariage de Marie du Dresnay, héritière de la branche aînée de cette Maison, avec Jean de Quélen: ce mariage se fit vers la fin du quatorzième siècle. Avant que cette Maison eût perdu la Terre de son nom & de grands biens par l'extinction de la branche aînée, il y avoit aussi des branches cadettes avantageusement établies en Bretagne, & des personnages de ces branches qui jouissoient d'une très-grande considération.

On trouve dans les montres, reçues à Paris

en 1356, Robinet du Dresnay, qui alla au fervice de JEAN, Roi de France, sous le commandement de Messire Foulques de Laval. Le même Robinet du Dresnay suivit le parti de Charles de Blois, contre Jean de Montfort. On trouve aussi à la Chambre des Comptes de Paris Bonabès & Alain du Dresnay, qui fervoient, en l'année 1415, dans l'armée de CHARLES VI, Roi de France. Le même Bo-NABÈS, en 1420, marcha à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, lequel avoit été à un divertissement sous le prétexte d'une réconciliation au château de Chateauceaux, où il fut arrêté & détenu prisonnier jusqu'au 20 Juillet de la même année, jour où il fut délivré par la Noblesse de Bretagne. Bonabés Du Dresnay accompagna en 1425 le Duc JEAN V dans fon voyage d'Amiens pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre.

Dans des Comptes du Trésorier de Bretagne, depuis 1423 jusqu'en 1426, on trouve un Charles du Dresnay, Chevalier, envoyé en Cour de Rome vers le Pape en 1424, par Jean V, Duc de Bretagne. Ce même Charles du Dresnay se trouva au Parlement général du Duc Pierre II, assemblé dans la ville

de Vannes en 1451.

Dans l'Histoire de Bretagne par Bertrand d'Argentré, Gentilhomme de la Province; dans les Histoires des guerres d'Italie, & dans l'Armorial de Guy le Borgne, au commencement de ses notes, on voit que celui qui fut Gouverneur d'Ast se nommoit Remault de Durand de Charles VII, l'armée du Duc d'Orléans, & étoit Gouverneur d'Ast. Il fut battu & pris à la Frascheda par Barthelemi Coglioni, paya 14 mille écus pour sa rançon en 1448, & vint faire de nouvelles levées de Troupes en Bretagne.

Suivant le même d'Argentré, l'Histoire de France du P. Daniel, les Chroniques d'Anjou, & l'Histoire de Charles VII, Roi de France, par Alain Chartier qui vivoit à la Cour de ce Prince en même tems que Renault du Dresnay, on voit que ce même Renault du Dresnay, Chevalier, étoit Bailli de Sens, & qu'il fut avec Messire Prégent de Coëtivy, Amiral de France, nommé le premier, & Messire Pierre du Brezé, nommé le troisième, Conduiseur de 400 Lances, pour

prendre Messire Gilles de Bretagne, au château du Guildo.

Au premier Tome de l'Histoire de Louis XI, Roi de France, au sujet des procédures intentées contre du Tillay, il est dit mot à mot que Renault du Dresnay, Louis de Laval, & plusieurs autres, trouvant ces procédures injurieuses à la mémoire de la Dauphine, vouloient la venger par un duel. Charles VII ne voulut pas le permettre, & éloigna de la Cour tous ceux dont il connoissoit la trop grande vivacité sur cette assaire, qui sut étoussée.

Les titres anciens de la Terre du Dresnay donneroient de grands éclairciffemens sur l'état de cette Maison dans des tems plus reculés. Depuis long-tems plusieurs de ces branches se sont fuccessivement éteintes, & leurs héritières, comme celle de la première, ont porté des biens considérables dans les différentes Maisons tant dans la Province de Bretagne, que dans d'autres du Royaume.

La filiation de cette Maison remonte par

titre à

ALAIN DU DRESNAY, qui fervoit en 1415 dans les Armées de CHARLES VI, Roi de France. ALAIN & BONABÈS DU DRESNAY foi employés plusieurs fois ensemble dans des montres de l'année 1415; ils sont aussi compris dans le nombre des Gentilshommes posiédant les Terres dans l'Evêché de Tréguier, lors de la Réformation qui se fit en 1427, celle de Kerdiuziau, laquelle est entrée, plusieurs générations après ledit ALAIN, dans des partages dontonconserve les actes. On ignore le nom de sa semme. On sait seulement qu'il sut père ou aseul de

ALAIN, qui fuit ;

Et Charles, qui d'après des Enquêtes faites les 23 & 24 Juin 1462, possédoit entr'autres la Terre de Fault ou Arfault, de laquelle les descendans d'Alain ont hérité: car cette Terre s'est trouvée dans leur partage plufieurs générations après ledit Charles;

Alain du Dresnay épousa Jeanne Marec, de laquelle il eut:

JEAN qui fuit;

Et Yvon, qui demanda en 1495 à Alain, fon neveu, fa part & portion des héritages d'A-LAIN, fon père.

JEAN DU DRESNAY se trouva aux montres générales tenues à Guingamp en 1479. On

trouve en Plestin Jehan du Dresnay, à onze Archers en Brigandines & Pages. Il comparut encore aux montres générales tenues à Guingamp au mois de Juin 1480. Il avoit épousé, en 1479 ou 1480, Jeanne le Cozic, de laquelle il eut :

Alain du Dresnay, qui fut mari de Jeanne le Splan en 1495 & 1535. Aux Enquêtes faites en 1535 il est dit qu'il possédoit la Terre de Fault ou Arfault. Il eut pour sils:

Guillaume, qui fuit;

LAZARE, qui eut pour enfans :

Vincent, qui épousa Marguerite de Lannion, qui, devenue veuve, fut fuccessiyement tutrice de ses ensans & petitsensans; & ayant vu éteindre sa posserité, elle fut obligée de remettre tous les biens aux descendans des sœurs de son mari; Et plusseurs filles.

Et HECTOR, rapporté plus loin.

Guillaume du Dresnay comparut à des montres du vivant de fon père. Il y fut représenté par *Pierre le Cozic* en... Il y a apparence qu'il n'a point eu de possérité.

HECTOR DU DRESNAY étoit mari de Louise de la Roche-Huon, en 1553 & 1560, riche héritière de sa Maison. On peut produire sur ce degré un acte daté du 7 Octobre 1560, par lequel VINCENT DU DRESNAY, fils de LA-ZARE, contr'échangea quelques héritages dénommés proyenant de la succession de son aïeul & aïeule, Alain du Dresnay & Jeanne le Splan, vis-à-vis d'HECTOR, fils puîné dudit Alain, lequel possédoit alors la Terre de Querdivisien, de laquelle est fait mention à la réformation de 1427. Il y a aussi un contrat non garanti du mariage de Vincent du Dres-NAY, mais qui n'en est pas moins constaté par actedetutelle, partage, &c. des enfans & petitsenfans de Vincent & de Marguerite de Lannion, auxquels ladite Marguerite a affisté. HECTOR eut un fils & une fille, favoir:

OLIVIER, qui fuit;

Et GILLETTE.

OLIVIER DU DRESNAY épousa, par contrat du 16 Mai 1586, Perronelle le Dornec, de laquelle il eut deux fils & une fille, savoir:

JEAN, qui fuit;

Jacques, auteur de la dernière branche (a) rapportée après fon frère;

(a) C'est la feule qui existe aujourd'hui; elle n'a point acquis de nouvelles illustrations de-

Et GILLETTE.

JEAN DU DRESNAY ÉPOUSA N... dont il n'eut qu'une fille, qui porta tous ses biens dans la Maison d'Acigné.

JACQUES DU DRESNAY, fecond fils d'OLIVIER, & de Perronelle le Dornec, épousa en 1659, Anne le Marec. Il en eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Pierre, qui n'a point laissé de postérité;

Julienne;

4. Anne;

5. MARGUERITE;

6. Et MARIE.

JEAN DU DRESNAY ÉPOUSA Jeanne le Borgne, dont il eut pour fils unique

JEAN DU DRESNAY, qui épousa par contrat de 1670, Renée de la Haye, dont il eut un fils & une fille:

Joseph-Marie, qui fuit;

Et MARIE;

Joseph-Marie du Dresnay étoit, suivant les actes, en 1701, mari de Marie-Thérèse-Gabrielle le Jar. De ce mariage sont nés:

1. Joseph-Michel-René, qui fuit;

- JEAN-GABRIEL-CÉCILE, nommé le Conte des Roches, néle 22 Novembre 1710, qui s'est retiré du service étant Capitaine de vaisseaux en 1762. Il avoit épousé, en Février 1745, à la Martinique, N.... le Bourg, dont il a deux filles;
- 3. François Julien, né le 28 Janvier 1719, appelé le Chevalier des Roches, Capitaine de vaiffeaux, Gouverneur, Lieutenant-Général, Commandant pour le Roi aux Isles de France & de Bourbon, nommé Chef d'Escadre des Armées navales en 1777;

4. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 14 Février 1704, morte en 1766. Elle avoit époufé, au mois de Janvier 1734, Ambroife de l'Etang, Seigneur du Rusquet, & laissa un fils & une fille:

MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 11 Septembre 1709;

6. Et Marie-Renée, née en 1717.

Joseph-Michel-René, appelé le Comte du Dresnay, né le 1er Février 1707, a épousé,

puis fa féparation, mais par une fuite non interrompue de belles & bonnes alliances, elle est cuétat de faire toutes fortes de preuves, & fans jamais avoir été opulente, elle jouit dans la Province d'une honnête médiocrité, & elle a produit des fujets qui ont fervi honorablement le Roi dans ses armées, ou qui vivent dans la Province d'une manière convenable à leur naiffance. 1º en 1740, Elifabeth de Cornulier; & 2º en 1745, Marie-Anne de Montaudoin.

Du premier lit est issu:

 LOUIS-AMBROISE, né le 16 Novembre 1741, appelé le Marquis du Drefnay, Capitaine de Cavalerie, réformé du Régiment de Bourbon, mariée au mois de Septembre 1766, à Marie-Jofèphe-Anne du Coetlofquet, dont il a un fils né en Août 1768.

Et du second sont sortis:

2. Joseph, né le 13 Janvier 1752, appelé le Vicomte du Drefnay;

3. Et Cécile, née en 1746.

Les armes antiques de cette Maifon font : d'argent, à une croix anillée de fable en abîme, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 & 1.

* DREUX, Ville dans l'Isle de France, Diocèse de Chartres, qu'on assure être du tems des Gaulois, qui se firent connoître par leurs exploits au-delà des Alpes, & laquelle a pris son nom, dit-on, des anciens Prêtres Gaulois appelés Druïdes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été le chef-lieu des Durocasses, dont on a fait Drocx, & d'où est dérivé le nom de Dreux. Des Ecrivains ont avancé que la Ville de *Dreux* a fait partie du Domaine de nos Rois jusqu'à Louis-le-Gros, ou plutôt jusqu'à Louis-le-jeune, qui la donna en apanage avec le titre de Comté, à Ro-BERT DE FRANCE, son frère. ROBERT DE FRANCE, Comte de Dreux, est le sixième aïeul de Pierre, neuvième Comte de Dreux, mort en 1355. JEANNE, Ire du nom, fa fille & fon héritière, laissa le Comté de Dreux à Jeanne, 11º du nom, sa tante, mariée à Louis, Vicomte de Thouars, dont le fils, Simon de Thouars, Comte de Dreux, mourut fans postérité en 1365. Alors le Comté de Dreux vint à Perronnelle de Thouars, fœur de Simon, & femme en seconde noces de Clément Rouhaut. Ils vendirent, en 1378, les deux tiers du Comté de Dreux au Roi Charles V, dont l'autre tiers lui avoit été vendu en 1377, par Marguerite de Thouars, troisième fille de Louis, mariée à Guy de Turpin, Seigneur de Crissé. Le Roi Charles VI donna par provisions le Comté de Dreux à Arnaud-Amanjeu, Sire d'Albret, puis le retira en 1407, & en augmenta l'apanage de Louis DE France, son frère, qui fut tué la même année. Charles VI le reprit encore pour en grati-

fier Charles d'Albret, Connétable de France, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. Charles d'Albret, 11º du nom, fils aîné de ce Connétable, en fut dépossédé par les Anglois en 1418, & il n'y rentra qu'en 1441. Ce Comtéfut depuis un sujet de longs procès entre les Seigneurs d'Albret & les Comtes de Nevers. Un de ces Comtes obtint un Arrêt en sa saveur en 1551; mais les Parties oppofées s'étant pourvues contre cet Arrêt, cela donna occasion au Procureur-Général, qui approfondit davantage la question, d'intervenir pour le Roi. Il foutint que Dreux étant de l'ancien Domaine de la Couronne, n'avoit pu être transporté au Connétable d'Albret. Apparemment qu'il gagna fa cause, puisqu'on voit vers ce tems-là le Comté de Dreux réuni à la Couronne. La Reine Catherine de Mé-Dicis l'obtint en 1559, pour partie de fon douaire; mais elle le remit vers l'an 1569, & il fit partie de l'apanage de François de Fran-CE, Duc d'Alençon, le dernier de ses fils, qui mourut en 1584. Ce Comté de Dreux fut depuis engagé à Charles de Bourbon, Comte de Soissons. Après la mort de Louis, son fils, il échut à Marie d'Orléans, Duchesse de Nemours, sa petite-fille, qui décéda sans postérité. Il passa ensuite par acquisition au Duc de Vendôme, qui le donna à son épouse de la Maifon de Condé, & à celle-ci fuccéda la Princesse de Condé, Palatine, dont la succesfion a été partagée.

Entre les branches que l'auguste Maison de France a produites, on n'en remarque aucune qui ait fleuri plus long-tems & qui ait laissé plus de marques de sa splendeur que celle qui a porté le nom de Dreux. ROBERT, Comte de Dreux, cinquième fils de Louis VI, Roi de France, furnommé le Gros, & frère de Louis VII, surnommé le Jeune, épousa, vers l'an 1152, Agnès de Baudiment, Dame de Braine auprès de Soissons, de laquelle il prit les armes : échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules, qui font demeurées depuis héréditaires à toute la Maison de Dreux, parce que la coutume n'étoit point encore alors que les Enfans de France portaffent les fleurs-de-lis dans leur écu, ni qu'ils priffent le nom de leur père, ce qui se pratiquoit même dans les Maifons des Seigneurs particuliers, comme on peut le voir au mot CA-

NONVILLE.

C'est à cet exemple que la Maison de Dreux

prit les armes de la Maison de Baudimentde-Braine, que Pierre de France prit celles de Courtenay; que Hugues-le-Grand, frère du Roi Philippe Ier, prit celles d'Alix, Comtesse de Vermandois; & que Robert de Fran-CE, Duc de Bourgogne, & quantité d'autres prirent les armes de leurs principautés. Cependant tous n'avoient pas tellement oublié leur origine dans leurs armes, que quelquesuns n'en retinssent quelques marques. On voit dans l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, de la fondation d'Agnès, première Comtesse de Dreux, où ces Seigneurs choisirent leur sépulture, que Robert, 11e du nom, Comte de Dreux, y est représenté tenant une fleur-delis. Les Comtes de Vermandois surmontèrent leur écu de cinq fleurs-de-lis, dont ils chargèrent le chef dans la fuite: & l'on voit plusieurs tombeaux des Princes de la Maison de Courtenay, semés de fleurs-de-lis.

Comme nous avons l'Histoire de la Maifon de Dreux, par MM. de Sainte-Marthe, le P. Anselme & le célèbre du Chesne, nous nous bornerons à remarquer trois choses: la première est que les Ducs de Bretagne, qui ont possédé cette belle Province pendant plus de 300 ans en souveraineté, tiroient leur origine de Pierre de Dreux, surnommé Maucler, Duc de Bretagne & Comte de Richemont, fils de Rodert de Dreux, & d'Yolan-

de de Coucy.

La feconde est qu'Anne de Bretagne, Reine de France, fille unique & héritière de François, IIe du nom, dernier Duc de Bretagne, mariée 1º à Charles VIII, Roi de France, en 1491, & 2º à Louis XII, aussi Roi de France, en 1499, qui réunit la Province à la Couronne, descendoit de la Maison de Dreux par Yolande de Dreux, fille de ROBERT, IVe du nom, laquelle épousa 1º Alexandre III, Roi d'Ecosse, en 1286; & 2º Artus, IIe du nom, Duc de Bretagne.

La troisième est que Louis-le-Gros, dont la Maison de *Dreux* tire son origine, étoit parent au troisième degré de Henri de Bourgogne, Comte de Portugal, & qu'ainsi Robert de France, le du nom, Comte de Dreux & Alphonse Ier qui sut proclamé Roi de Portugal, après avoir défait cinq Rois Maures à la célèbre journée d'Ourique en 1139, étoient

parens au quatrième degré.

La Maison de Dreux, cette illustre branche de la Maison Royale de France, a duré près de 500 ans, & a fini dans la personne du brave Jean de Dreux, Seigneur de Morainville de Mauny & de Saint-Ouen, Gouverneur du Perche, mort d'une blessure qu'il reçut au siège de Verneuil en 1590, sans avoir laissé d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux sois. M. de Thou, tom. V, liv. 98, l'appelle vir celeber, qui, bonus é valdè strenuus, inter belli discrimina assiduèver fatur. Voyez, pour la succession généalogique & chronologique des Comtes de Dreux, sortis de la Maison de France, Moréri, édit. de 1759, & le P. Anfelme, tom. I, p. 423.

DREUX DE NANCRÉ, famille noble, originaire d'iffoudun, en Berry, partagé en deux branches, qui ont fourni des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, un Commandeur des Ordres, & trois Grands-Maîtres des Cérémonies de France.

MERY DE DREUX eut pour fils:

CLAUDE, qui fuit;

Et Thomas, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après:

CLAUDE DE DREUX fut père de

Antoine de Dreux, Seigneur de la Chenelaye-l'Hermitage, qui épousa, en 1620, Jeanne de Ruelle, & mourut Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Paris en Septembre 1662. Il eut pour fils:

CLAUDE DE DREUX, Chevalier, Comte de Nancré, Colonel de deux Régimens françois de fon nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, époufa Aimée-Thérèfe de Montgommery, dont:

- Louis-Jacques-Aimé-Théodore, appelé le Marquis de Nancré qui mourut en 1719 fans alliance, après avoir été Ambassadeur en Espagne, & Capitaine des Cent-Suisses du Duc d'Orléans Régent;
- Louis-Antoine, Capitaine de Carabiniers, qui mourut fans avoir été marié;

3. JACQUES-JOSEPH, qui fuit;

4. CLAUDE-AIMÉ, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, qui avoit époufé, le 26 Juin 1702, Marie-Thérèfe de Montmorency-Logny, fille de Guillaume-François de Montmorency Vicomte de Roullers, & de Claire-Eugénie de Hornes, dont il n'eut point d'enfans mâles. Cette Dame, ayantfurvécu à fes deux filles, décédées fans enfans, a hérité des Marquifats de Nancré & de Carency, & en a difpofé en faveur de fon me veu Philippe-François de Montmorency, Seigneur de Coify, Cardonnet & Poulain-

ville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Brigadier des Carabiniers, oncle de la Comtesse de Boufflers.

JACQUES-JOSEPH DE DREUX, nommé par le Roy à l'Abbaye de Saint-Cybard en 1701, épousa, quelques années après, Bonne de La-

jeard, dont pour fils unique:

François - Léon de Dreux, Marquis de Nancré, qui épousa, le 18 Avril 1754, Sufanne - Charlotte - Pauline de Sainte-Hyacinthe, fille de Paul de Sainte-Hyacinthe, Chevalier, Seigneur de Saint-Jory, & de Sufanne de Marconnay de Châteauneuf.

SECONDE BRANCHE.

THOMAS DE DREUX, let du nom, fils puinc de Méry de Dreux, & quatrième aïeul du Marquis de Brezé, fut Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, & réfigna cet office en Janvier 1619. Il avoit épousé Anne de Saint-Cheron, morteen Juin 1646, fille de Charles de Saint-Cheron, Seigneur de Houville, & de Sufame le Prevost, & en eut:

1. PIERRE, qui fuit;

CHARLES, qui fut d'abord Greffier des Requêtes de l'Hôtel, & enfuite Tréforier Provincial des guerres en Guyenne. Il eut:

Pierre, qui fut reçu Confeiller au Parlement de Rennes, le 7 Septembre 1635, & mourut Confeiller de Grand'-Chambre en 1653.

Pierre de Dreux sut reçu Conseiller au Grand-Conseil dès 1599. Il eut deux sils:

N... DE DREUX, qui suit;

Et N... DE DREUX, qui fut Confeiller au Parlement, & Chanoine de l'Eglife de Paris, où il avoit déjà eu un oncle Chanoine de la même Eglife, & Aumônier du Roi.

N... DE DREUX fut reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1637, & mourut Doyen le 4 Dé-

cembre 1680.

THOMAS DE DREUX, 11º du nom, Seigneur, Marquis de Brezé, Baron de Berrye & autres Terres, Lieutenant-Généraldes Armées, Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ancien Grand-Maître des Cérémonies de France, appelé le Marquis de Dreux, est mort le 26 Mars 1749. Il s'étoit démis, en Mai 1720, de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies, dont il avoit été pourvu en Mars 1701. Il avoit épousé, le 14 Juin 1698, Catherine-Angélique Chamillart, fille aînée de seu Mi-

chel, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & tante du Comte de la Suze, Lieutenant-Général des Armées & Grand-Maréchal-des-Logis de l'armée du Roi, dont:

MICHEL, qui fuit;

Joachim, rapporté ci-après;

Et Catherine-Françoise, mariée le 5 Août 1734 à Jean-Baptiste Poussart, Marquis du Vigean.

Michel de Dreux, Marquis de Brezé en Anjou, Baron de Berrye & autres Terres en Loudunois, né en 1699, a été d'abord Colonel du Régiment de Guyenne; pourvu de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies de France en 1720; fait Brigadier d'Infanterie en Mars 1741; Lieutenant-Général des Armées le 2 Mai 1744; Commandant pour le Roi à Tournay en 1745; Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat en Mars 1749; pourvu de la Charge de Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres le 3 Juillet suivant; s'est marié, 1º le 2 Juin 1720, à Elisabeth-Claire-Eugénie de Dreux de Nancré, sa cousine germaine, fille de CLAUDE-EDNE, Comte de Nancré, Mestre-de-Camp de Cavalerie, morte fans enfans le 22 Avril 1748; 2º le 25 Octobre de la même année, à Louise-Elisabeth de la Châtre, sœur de seu la Princesse d'Yaci & du Marquis de la Châtre, Brigadier d'Infanterie. 11 est mort sans postérité le 27 Février 1754, âgé de 54 ans.

Joachim de Dreux, appelé le Chevalier de Dreux, fils puiné de Thomas, & de Catherine-Angélique Chamillart, fait d'abord Colonel du Régiment de Guvenne, après fon aîné, en Avril 1738; Brigadier d'Infanterie le 1er Mai 1745; Colonel-Lieutenant de la Marine en Juin de la même année, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748; Lieutenant-Général en 1759, Grand-Maître des Cérémonies de France, ainsi que de l'Ordre du St.-Esprit; est depuis la mort de son frère, chef de sa branche & Marquis de Brezé. Il a épousé, le 27 Mai 1755, Louise-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé, fille de Louis-René de Courtarvel, dit le Marquis de Pezé, & de Louise-Charlotte Thibaud de la Rochethulon, & nièce de Hubert de Courtarvel, dit le Marquis de Pezé, tué à la bataille de Guastalla en 1734.

Il y a encore une autre branche de cette famille, qui subsisse sous le nom de *Dreux-Montrollet*.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, & en pointe d'un soleil d'or.

* DRIANAIS (LA), Terre & Châtellenie en Bretagne, érigée en Viconté, avec union de la Châtellenie des Hucquetières, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654, regiftrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de Jean du Bouexic, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-Général, Syndic des Etats de la Province de Bretagne.

DRINCKAM. Ceux de cenom qui portoient les armes de Ghiffelles, favoir: de gueules, à un chevron d'hermines accompagnée de deux molettes d'argent, au franc-quartier de Flandre, étoient isfus de Jean, let du nom, Bâtard de Flandre, dit Sans-Terre, Pun des fils naturels de Louis III, Comte de Flandre, tué avec ses deux frères à la bataille de Nicopolis le 28 Septembre 1396. Ils ont sini à Jean de Flandre, IVo du nom, Seigneur de Drinckam, &c., qui ne laissa qu'une fille, Joffine de Flandre, morte le 10 Avril 1335.

DROSEY ou DROSSEY, en Normandie, Election de Coutances. Jean Drosey, Notaire & Secrétaire du Roi, vivoit avec fa femme en 1428. Il est parlé, dans l'Histoire de la Maifon d'Harcourt, de Jean Drosey, Seigneur de Saucey & de Beaucoudray, qui épousa, vers 1530, Marguerite de Murdrac; & dans l'Histoire de Malte, par l'Abbé de Vertot, de Jacques Drosey de Sainte-Marie, reçu Chevalier de Malte le 30 Juillet 1631.

Les armes: d'azur, au chevron d'argent, chargé de fix coquilles de fable, & accom-

pagné de trois croissans d'or.

DROUIN, Seigneur de Bouville en Gâtinois. Celui dont on peut fuivre la filiation,

est:

I. Philippe de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Chenon, près Château-Landon. Il étoit Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, fous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut père de:

II. GUILLAUME DE DROUIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chenon & Marchery, qui épousa N... de Vierre, dont:

I. PHILIPPE, Seigneur de Chenon, qui eut pour fils:

Guillaume, Ecuyer, Seigneur du Baux, Paroisse de Chenon, marié à Nicole Janson, & dont la postérité n'est pas connue;

- Jean, Ecuyer, Seigneur de Passy, qui épousa, en 1500, par contrat, présent Herpin, Notaire à Orléans, Susanne du Monceau, veuve en 1521;
- 3. Et Guillaume, qui fuit.

III. GUILLAUME DE DROUIN, IIº du nom Ecuyer, Seigneur de Marchery, du Pressoir, & de Chesneteau en Gâtinois, présent à la résormation de la coutume de Sens, en 1553, eut pour fils:

IV. Philippe de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Chesneteau, Marchery & du Pressor, qui épousa, par contrat devant Provincher, Notaire à Pithiviers, le 19 Avril 1518, Guillemette de la Taille, fille de Jean, Ecuyer, Seigneur des Essarts, & de Marie de Poilloue, de laquelle il eut:

1. Léon, qui fuit;

2. Et Jeanne, mariée, en 1556, à François Pelet, Ecuyer, Seigneur de Terville.

V. Léon de Drouin, Ecuyer, Seigneur de Chesneteau & de Bouville, du ches de se semme, épousa, par contrat devant Consle, Notaire à Pithiviers, le 29 Août 1558, Claude de Vaux, fille de Jean, Ecuyer, Seigneur de la Chevraudière, & aussi de Bouville, par succession de Pierre de Vaux, son cousin germain, & de Marie du Petit-Juvan, dont pour fils unique:

VI. ROBERT DE DROUN, Seigneur de Bouville, Gendarme de la Compagnie du Roi, maintenu dans fa noblesse, par ordonnance des Commissaires départis dans la généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il épousa, par contrat, présent Pezard, Notaire à Yèvre-le-Châtel, du 11 Juin 1587, Elisabeth Brosset, fille de Jacques, Ecuyer, Seigneur d'Arcon-

ville, & d'Anne Dumoulin, dont:

VII. Floriset de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, né le 15 Mars 1599, Capitaine au Régiment d'Harcourt en 1628; Gentilhomme de la Maison d'Orléans en 1632; Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Luc, par commission du 12 Septembre 1635; Gouverneur de la Ville & du Château de Pithiviers, par Lettres du 2 Juin 1649; & ensin Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Valois, par Lettres du Roi, du 20 Septembre 1650. Il épous, 1º présent Bruneau, Notaire à Paris, le 23 Février 1638, Elisabeth Hubert, veuve, en premières no-

ces, de François Colard, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des Comptes; & en fecondes, de Charles du Vergier de Hauranne, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat; elle étoit fille de François Hubert, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des Comptes, & de Jeanne de Billy; 2º Anne du Rouffeau, veuve de Pierre de Barbançon, Ecuyer, Seigneur de Courberaude, & fille de Pierre du Rouffeau, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers, près Pithiviers. Il n'eut d'enfans que du premier lit, qui font:

1. François, qui fuit;

 CHARLES, dit le Chevalier de Bouville, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des Cent Moufquetaires du Roi;

3. Et Françoise, dont on ignore l'alliance.

VIII. François de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Pithiviers, & Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, époufa, par contrat devant Clouet, Notaire à Orléans, le 7 Février 1665, Madeleine Guyon, fille de Georges, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de Catherine Lhoste, dont:

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de l'Epinette en Poitou, Gouverneur de Pithiviers, Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoifes, mourut, dans ion château de Bouville, le 26 Juillet 1748, veuf de Catherine de Gauville, Dame de Monteclard, fille du Seigneur du Javerfy, dont font iffus:

- CHARLES-FRANÇOIS, GOUVERNEUR de Pithiviers, Seigneur de Bouville & de Monteclard, par les partages qu'il a faits avec fes frères & fes fœurs, du confentement & en préfence de leur père, le 1^{ee} Mai 1747. Il avoit époufé Marie-Anne de Vaudebert, d'Orléans, de laquelle, en 1759, il n'avoit pas eu d'enfans;
- PHILIPPE, dit le Chevalier de Bouville, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon du Régiment de la Marine en 1761, non marié;

3. ELISABETH, dite Mademoifelle de Bouville,
Dame de Ramoulu, non mariée;

 CATHERINE, dite Mademoifelle de Drouin, Dame de Ferrières, non mariée;
 Et CATHERINE-MADELEINE DE DROUIN, dite

Madame de Monteclard, Religieuse-Professe à la Congrégation d'Etampes.

Les armes: d'azur, à trois lions d'or, 2 &

1, accompagnés de trois étoiles mal ordonnées, 1 & 2, de même.

DROUIN, autre famille de ce nom, dont étoit:

Jérôme de Drouin, Auditeur des Comptes, qui épousa Anne Besnard, de laquelle il eut:

CHARLES DE DROUIN, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres en Bretagne, marié vers 1643 à Catherine Bazin, dont des enfans.

DROULLIN, ancienne famille de Normandie, qui s'est partagée en plusieurs branches. Par les titres que ceux de cette famille ont produits, lors des différentes recherches de la Noblesse faites en cette Province, & pour d'autres objets, onremarque qu'elle remonte à

I. Jean de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de la Féraudière, & de Fleuriel, en la Vicomté d'Argentan, vivant vers l'an 1350. Ses enfans furent, entr'autres:

1. Michel, mort sans postérité;

2. Jean, Seigneur de Montfort & de la Féraudière, père de

> Jeanne de Droullin, Dame de la Féraudière, morte fans enfans, de Henri le Bouc, Ecuyer, & de Guillaume Vallée, aussi Ecuyer, ses deux maris.

- 3. Colas, mort fans postérité;
- 4. Et Gilles, qui fuit.

II. Gilles de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, sut héritier de Jeanne de Droullin, fa nièce, & épousa N... de Gastel, fille de Geosfroy, Ecuyer, & de Nicole Nollet-de-Petitsunai, Dame de Jort, d'Urou & de Pommainville. De ce mariage sortirent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Adam, Curé de Bréouze & d'Abbeville;

 Et GILBERT, Curé de Champerry & Chanoine de l'Eglife de Saint-Maurice d'Angers.

111. Jean de Droullin, Ecuyer, fut Seigneur de Fleuriel, de Vrigny, de Chanteloup & de la Fontaine, Terre qu'il acquit en 1420 & 1427. Il époufa Nicole Moinet, fille de Jean Moinet, Ecuyer, Seigneur de Cherablais, de Tournay & de Neauphle-le-Sec, de laquelle il eut 24 enfans, favoir 17 fils & 7 filles, toutes mariées en Maisons nobles. De ces 24 enfans, ceux qui sont venus à notre connoissance sont:

I. JEAN, qui suit;

- 2. CHARLES, Curé de Marigny & de Ronay;
- 3. Romain, Curé de Saint-Denis;

4. 5. & 6. Antoine, Pierre, & Jean, furnommé Petit-Jean, morts tous trois fans

7. GILBERT, Seigneur du Bois-d'Avoines, marié 1º à Jeanne de Cornegrue, nièce de Robert de Cornegrue, Evêque de Séez, dont elle fut héritière; & 2º à Marie de Méfange, fille du Seigneur de Saint-André, de Meffey & de Boiffey. De ces mariages il eut 10 filles, qui furent mariées dans des familles nobles; & fa possérité s'éteignit, fauted'hoirs mâles, en 1477;
8. GILLES, marié à N... de Gislain, fille & hé-

 GILLES, marié à N... de Gislain, fille & héritière de N.., Seigneur de Saint-Marcel, au

Perche, dont il eut

Guillaume, qui fut Gouverneur de la ville d'Hiefmes, & marié à N... Vieuxpont; mais on ignore s'il a laissé postérité.

 Et Maurice, auteur de la branche des Seigneurs de Chanteloup, rapportée ci-après.

IV. Jean de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines en 1470, reçut, le 13 Septembre 1472, une quittance de 160 écus d'or; fit une acquifition le 12 Juin 1476, & obtint à fa requête une Sentence, rendue en fa faveur, aux Plaids de Méheudin, le 16 Septembre 1477. Il époufa 1º Marguerite de Briqueville, fille & feule héritière d'Eustache de Briqueville, Chevalier, Seigneur de Caligny; & 2º Jacqueline le Lièvre, fille de Jean le Lièvre, Ecuyer, Seigneur de la Motte, de la Courbe & du Mefnil-Vicomte. Il eut entr'autres enfans:

- 1. Christophe, Curé de Ronay & de Fleury; 2. Et Hector, qui fuit.
- V. HECTOR DE DROULLIN, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines, vendit cette dernière Terre, & épousa Jeanne le Fèvre, fille de Thomas, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ifs-fur-Laison & de Chailloué. Ses enfans furent, entr'autres:
 - 1. Romain, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel en 1577;

2. Et Jean, vivant le 17 Mai 1577.

BRANCHE des Seigneurs de Chanteloup.

IV. MAURICE DE DROULLIN, ECUYER, Seigneur de Fleuriel, de la Fontaine & de Chanteloup, neuvième fils de Jean de Droullin, Tome VII. Seigneur de Fleuriel, &c., & de Nicole Moinet, donna le 14 Juin 1533, fon aveu, pour sa Seigneurie de Fleuriel, à Jacques de Silly, Evêque de Séez, duquel elle relevoit, à cause de cet Evêché; fit un accord, le 22 Septembre 1539, avec Charles de Harcourt, Ecuyer, Seigneur de Bailleul, au sujet d'un différend qu'ils avoient ensemble, & mourut avant le 14 Mars 1557, veuf de Barbe Loison, Dame de Commeaux, d'Urou, de Maubreuil & de Laumeau, laissant de ce mariage:

1. JACQUES, qui fuit;

 Romain, auteur de la branche des Seigneurs de Vrigny, dont il fera parlé ci-après;

 Et Jean, Seigneur de L'aumeau, de Maubreuil & de Bray-en-Singlois, qui vivoit le 18 Mai 1577. Il avoit épouté Marguerite des Buats, Dame de Fourches & de Courcelles, fille & héritière, par moitié, d'André des Buats, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, de Fourches & de Courcelles.

V. JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, de Coulandon, de Mesnil-Glaize, d'Urou & du Tertre,partagea avec ses frères le 12 Août 1562; obtint en 1574 des Lettres-Patentes, portant érection de la Terre & Patronage de Coulandon en Fief noble de Chevalier & de Haubert; acquit, le 9 Avril 1575, de Gilles de Mahéas, la Terre & Seigneurie de Mesnil-Glaize, située dans le Bailliage de Caen, Vicomtéde Falaife, & mourut le 20 Janvier 1587. Il avoit été accordé, par acte fous feings privés, le 14 Mars 1577, avec Anne de la Haye, Dame de Placy, du Goustel & de Court-Janvier, veuve de Louis des Rotours, Ecuver, Seigneur du Sac, Méguillaume, Guidon de la Compagnie du Comte du Lude, & fille de François de la Haye, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de Court-Janvier au pays du Maine, & de *Marie* Geslin, dont fortirent:

1. MAURICE, qui fuit;

 Et Nicolas, Seigneur d'Urou, auteur de la branche des Seigneurs de Cey, rapportée ci-après.

VI. Maurice de Droullin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, de Mesnil-Glaize & d'Avoines, transigea, le 29 Avril 1589, avec Nicolas, son frère, & mourut le 8 Mars 1611. Il avoit épousé, par contrat du 12 Août 1582, Geneviève de Morru, qui mourut avant le 3 Septembre 1625; elle étoit fille de Geoffroy de Morru, Chevalier, Sei-

gneur de Saint-Martin du Bouchet, de Belleau & de Villeneuve-la-Lionne, & de Françoife de Verdun. Ses enfans furent:

1. ALEXANDRE, qui fuit;

 François, Seigneur d'Avoines, auteur de la branche des Seigneurs de Mefnil-Glaize, dont il fera parlé ci-après;

 Et MAURICE, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 10 Juillet 1614, & vivant encore le 1er Août 1645.

VII. ALEXANDRE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Chanteloup, d'Avoines, d'Egul, de Coulandon & de la Lande, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, fut partagé par fa mère le 18 Septembre 1612. Il prêta ferment de fidélité en 1620 entre les mains du Duc de Mayenne, pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & fut reçu Chevalier de son Ordre en 1623. Il transigea avec François de Droullin, fon frère, le 3 Septembre 1625, au fujet du partage des biens de leur mère, & ne vivoit plus le 15 Juin 1649. De son mariage, accordé par contrat du 3 Août 1611, avec Marie de Clinchamp, fille de Jacques de Clinchamp, Ecuyer, Seigneur des Mezerets, & de Marguerite de la Vigne, il avoit eu:

1. CHARLES, qui fuit;

 JACQUES DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Chanteloup, vivant le 6 Décembre 1647;

3. ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Avoines en 1647, mort avant le 27 Mars 1665;

 FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1625, âgé alors de 16 ans;

 Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Coulandon, vivant le 6 Décembre 1647.

VIII. Charles de Droullin, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Avoines, mentionné avec fes frères dans un acte du 6 Décembre 1647, avoit la tutelle de Henri de Droullin, son fils, le 27 Mars 1665, vivoit encore le 18 Mai 1689, & mourut avant le 15 Mai 1724. Il avoit été accordé, par acte sous signatures privées le 15 Juin 1649, avec Anne Malherbe, fille de Rolland Malherbe, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & d'Elisabeth Toustain. De ce mariage il ne paroît pas qu'il ait eu d'autres ensans que

IX. HENRI DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur de Tanques & de Chanteloup, mineur le 27 Mars 1665, & accordé le 18 Mai 1689, avec Marie de la Pallu, fillede Gilles de la Pallu Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'Anne de Brosset, de laquelle il eut:

X. Jean-Charles-Pierre de Droullin, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanques, baptifé le 30 Juin 1697, & dont le mariage fut accordé le 15 Mai 1724, en préence de Joseph & de Marie de Droullin, avec Anne Vauquelin, fille d'Antoine Vauquelin, Chevalier, Seigneur de Sassy, & en partie du fief de Survie, & de Françoise Brunet. De ce mariage vint:

XI. CHARLES-ANTOINE DE DROULLIN-DE-TANques, né le 25 Mars 1732, & baptifé le 28 du même mois, reçu Page en la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747; ila fervi depuis dans la feconde Compagnie des Moufquetaires.

BRANCHE

des Seigneurs de MESNIL-GLAIZE,

VII. François de Droullin, Ecuver, Seigneur d'Avoines & de Mesnil-Glaize, Grand-Bailli d'Alençon & Commandant de la Noblesse de ce Bailliage, second fils de Maurice DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, & de Geneviève de Morru, fut partagé par sa mère le 18 Septembre 1612, transigea avec Alexandre, Seigneur de Chanteloup, son frère aîné, sur les différends qu'ils avoient au fujet du partage des biens de la fuccession de leur mère le 3 Septembre 1625, fut député, en 1629, par la Noblesse du Bailliage d'Alençon, pour se trouver à l'assemblée des trois Etats de la Province de Normandie, indiquée en la Ville de Rouen, & pourvu, le 28 Janvier 1633, de la charge de Grand-Baillid'Alençon. Quentin Mahault, fon beaupère, lui fit une donation le 19 Décembre de la même année. Il commanda, en qualité de Grand-Baillid'Alençon, le ban & arrière-ban de fon Bailliage, fuivant un rôle des Gentilshommes qui y fervirent, daté du 10 Novembre 1635, transigea, le 21 Décembre 1643, avec Charles de Morru, Seigneur de Saint-Martin-du-Bouchet, & mourut avant le 8 Février 1645. A cette époque la tutelle de ses enfans fut donnée à Marguerite Mahaultde-Tierceville, fa veuve, qu'il avoit époufée au mois de Juillet 1623; elle étoit fille de Quentin Mahault, Ecuyer, Seigneur de Tierceville & du Mesnil-sous-Verqueloire, Conseiller au Parlement de Rouen, & de Jacqueline le Jumel. Ses enfans furent :

1. François, qui fuit;

2. Henri, Ecuyer, mineur à la mort de son père au mois de Février 1645;

 MAURICE, Ecuyer, tué à Hesdin en 1654;
 CHARLES, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de cet Ordre;

5. Jacques, Ecuyer, mineur en 1645;

- ELISABETH, veuve de Maurice d'Avefgo, Chevalier, Seigneur du Valheureux & de Saint-Yvière, le 11 Août 1674;
- 7. Et Geneviève, mineure en 1645.

VIII. François de Droullin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meínil-Glaize & d'Avoines, Grand-Bailli d'Alençon, baptisse 21 Février 1625, sit un accord avec sa mère le 22 Février 1645, obtint en sa faveur une Ordonnance rendue par M. de Marle, Intendant d'Alençon le 2 Janvier 1669, & mourut avant le 19 Novembre 1686. Son mariage avoit été arrêté, par acte sous seings privés le 15 Janvier 1647, avec Marguerite Auvray, fille de Charles Auvray, Ecuyer, Seigneur de la Gondonnière, Patron de Bernay & de Batilly, & d'Anne de Morchessne. Il en eut 18 ensans, entr'autres:

 François, Seigneur de Mefnil-Glaize, baptifé le 28 Mai 1651, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1668, puis Moufquetaire de la feconde Compagnie, d'où il paffa dans le Régiment Colonel-Général Dragons, où il fut fait Lieutenant, & mourut fans poftérité avant le 19 Novembre 1686;

2. CHARLES, qui fuit;

- 3. Jean, Chevalier, Seigneur de Droullin, baptisé le 4 Février 1654, & vivanten 1686;
- GABRIEL, Chevalier, Seigneur du Tronquay, baptifé le 8 Juillet 1655, & vivant aussi en 1686;
- 5. CLAUDE, baptifé le 5 Septembre 1656;
- MAURICE, baptifé le 23 Août 1663, tous deux vivant le 2 Janvier 1669;
- 7. Geneviève, baptisée le 12 Décembre 1647; 8. Marguerite, baptisée le 26 Novembre 1648;
- 9. Madeleine, baptisée le 4 Février 1650;
- Françoise, baptifée le 13 Mai 1653;
 Marguerite-Brigitte, baptifée le 8 Septembre 1657, vivant toutes fans alliance
- en 1669; 12. Anne, baptifée le 5 Janvier 1660;
- 13. Gabrielle, baptifée le 18 Novembre 1665, vivant toutes deux le 2 Janvier 1667;
- 14. Et Marie, baptifée le 2 Août 1667.

IX. CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mesnil-Glaize, né le 4 Février 1654, partagea avec ses frères la succession de son père le 19 Novembre 1686, & commanda, au mois de Juillet 1706, l'Escadron de la No-

bleffe du Bailliage d'Argentan, fous les ordres de Jacques Goyon, Sire de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie. Il mourut sur la fin de l'année 1718. Il avoit épou-16 1º Anne de Rosnyvinen-de-Chambois, veuve de Henri de Guerpel, morte fans enfans avant le 6 Mars 1694; & 2º par acte fous feing privé du 30 Janvier 1695, Louise de Fouilleuse-de-Flavacourt, sœur de Philippe-Louis de Fouilleuse, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de Philippe de Fouilleuse, Marquis de Flavacourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes de Gravelines & de Bourbourg, & des Forteresses en dépendantes, & de Judith de Cocherel-de-Bourdonné. Il eut du second lit:

1. CLAUDE-CHARLES, qui fuit;

 Bernard-Etienne, dit le Chevalier de Mefnil-Glaize, Major, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Meftre-de-Camp Général Descentifié à Hora en 1558.

Dragons, tué à Hoya en 1758;

 Et Marie-Louise-Gabrielle, mariée, le 26 Septembre 1722, à Jacques de Fréville, Chevalier, Seigneur des Marais, Commandant du fecond Bataillon du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

X. CLAUDE-CHARLES DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Mesnil-Glaize, né le 18 Février 1696, entra en 1714 dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, d'où il fortit le 30 Juillet 1722, & obtint du Roi l'agrément d'une Lieutenance réformée dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie. Le 7 Janvier 1719, il obtint des Lettres données en la Chancellerie de Rouen, au fujet de la fucceffion de fon père, mourut à Paris le 24 Octobre 1769, & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois. Son mariage avoit été arrêté, par acte sous seing privé le 31 Août 1723, avec Elisabeth-Marie Carrel, Dame de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, d'Hardencourt, de Mautry, de Carrel, & autres lieux, fille unique & héritière de Pierre Carrel, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux; & de Geneviève de Guéribout des Faverys. De ce mariage font iffus:

- PIERRE, baptifé le 15 Mars 1726, reçu Page de la Reine le 26 Décembre 1739, mort en 1743, fans alliance;
- 2. Alphonse, qui fuit;

3. Et autre Alphonse, dit le Chevalier de Mefnil-Glaize, né le 14 Janvier 1732, recy Page de la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747, puis Lieutenant réformé dans le Régiment Mestre-de-Camp Dragons, en 1750; Enseigne à Drapeau au Régiment des Gardes-Françoises en 1753, Enseigne à Pique en 1756, Sous-Lieutenant en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1762, & Lieutenant en 1771.

XI. Alphonsede Droullin, Chévalier, Seigneur de Mefnil-Glaize, né le 9 Décembre 1728, a époufé, à Paris, le 16 Mai 1771, Geneviève-Hélène de Lauzanne, Dame de Vauroussel, en Bretagne, fille de Joseph-Achille-Yves de Lauzanne, Chevalier, Seigneur de Vauroussel, de Kerbiquet & du Losquer, & autres lieux, & de Marie-Anne Porcaro.

BRANCHE des Seigneurs de CEY.

VI. NICOLAS DE DROULLIN, ECUYER, Seigneur & Patron d'Urou, de Cranes & de Cey, fecond fils de Jacques, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, &c., & d'Anne de la Haye, Dame de Placy, &c., étoit, en 1592, Commandant de la Ville d'Argentan, comme on le voit par une Lettre que le Roi HENRI IV lui écrivoit le 13 Mars de cette année, & dont la suscription est : à Monsieur d'Urou, Commandant pour mon service à Argentan; & Enseigne de 200 hommes d'armes de la Garde de Sa Majesté en 1597. Il acquit, en 1604, la Terre & Seigneurie de Cey, ou Say, qui est un plein Fief de Haubert, dont relèvent plusieurs arrière-Fiess & Seigneuries, & prêta serment de fidélité, en 1611, entre les mains de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, Gouverneur de la Province de Normandie, pour la Capitainerie du Château d'Aunou. Il épousa Sufanne le Royer-de-Brissollière, fille de Jacques le Royer, Marquis de Briffollière, & d'Yolande de Prunelé, dont il eut :

VII. Juliende Droullin, Seigneur de Cey, d'Urou, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel fit plusieurs campagnes, comme on le remarque par plusieurs certificats de services & de congé, des années 1626, 1635 & 1636, &c. En 1631, les Délégués des gens des trois Etats de la Province de Normandie lui donnèrent une Commission pour veiller à la police & discipline du ban et arrière-ban, & par un Acte du Conseil de la Ville d'Argen-

tan du 4 Décembre de la même année, il fut invité d'exercer cette Commission pour l'année suivante, ce qu'il fit. Il avoit épousé, en 1630, Marie de Gourmont, sœur de la Marquise de Beuzeville-Saint-Simon, & fille & héritière en partie de Charles de Gourmont, Baron de Gyé, Lieutenant-Général Civil du Bailliage de Cotentin, & de Claudine des Moussiers. De ce mariage vint entr'autres:

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Seigneur de Cey, allié avec Marie-Louife de la Pallu, fille du Seigneur des Pantouillières, & de N... de la Pallu-du-Mefnil-Hubert. Il en

eut:

IX. CHARLES DE DROULLIN, IIº du nom, Seigneur de Cey, qui épousa Marie-Louise de Fribois, fille de Jean de Fribois, Seigneur & Patron des Authieux, & de Renée DE DROULLIN. De cette alliance sortirent neus enfans, & entr'autres

- Jean-Louis, Seigneur de Cey, qui a fervi en qualité de Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, où il a obtenu un Brevet de Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
- Et Louis-Boniface, Capitaine au Régiment de Soiffons, & Chevalier de Saint-Louis.

BRANCHE des Seigneurs de VRIGNY.

V. Romain de Droullin, Seigneur de Vrigny, de la Fontaine & du Bois d'Avoines, Chevalier de l'Ordre du Roi, fecond fils de Maurice, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, &c., & de Barbe Loifon, Dame de Commeaux, &c., fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1578, & époufa Marguerite du Val, fille de Pierre (aliàs Louis) du Val, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Montmurel en Caux, de Thonville & du Boslonnet, de laquelle il eut:

1. JEAN, qui fuit;

 Et Charles, Seigneur du Manoir, Capitaine de Vaiifeaux du Roi, lequel a été chargé de plufieurs commiffions importantes pour le Mexique & le Bréfil.

VI. Jeande Droullin, Seigneur de Vrigny, Capitaine d'une Compagnie de 50 Carabiniers en 1615, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1624, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1628. Il époufa Madeleine le Sefne-de-Menilles, fille de Jean le Sefne, Seigneur de Menilles, & de Madeleine de Prunclé, dont vinrent: 1. JACQUES, qui fuit;

41

 Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Christophe, rapportée ci-après.

VII. JACQUES DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, successivement Mousquetaire du Roi, sut Cornette dans le Régiment du Terrail, d'où il passa dans le Régiment de Thorigny où il sut Capitaine & Major. Il avoit épousé Louise des Feugerets, dont:

ELISABETH DE DROULLIN, Dame de Vrigny, mariée à Jean Vauquelin, Seigneur de la Frefnaye & de Saint-Malo.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-CHRISTOPHE.

VII. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Saint-Christophe, second fils de JEAN, Seigneur de Vrigny, & de Madeleine le Sesne de Menilles, épousa Françoise Gouhier, & en cut:

1. François, qui fuit;

2. Et Joseph, Chevalier de Malte.

VIII. François de Droullin, Chevalier, Seigneur de Saint-Christophe, épousa François de Fontenay-Soisay, héritière de Moinet, qui étoit veuve de lui le 20 Février 1734, & mère de

Françoise-Elisabeth de Droullin, mariée, par acte du 20 Février 1734, avec Pierre-Charles-François Bouvet, Chevalier, Scigneur de Louvigny, Châtelain de Coefme, d'Ancinne, & Suzerain du Livet.

Les armes: d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de finople, deux en chef, & l'autre en pointe.

* DROUVILLE ou DROUVELLE, en Lorraine, Diocèfe de Toul, Terre & Seigneuriequi appartenoit à Christophe de Gastinois, Seigneur de Sornéville, Moncel-fur-Seille, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Cardinal Charles de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, & Gouverneur pour fon fervice de la Terre Souveraine de Gorze. Il époufa Catherine de Gode-Noviant, de laquelle il eut:

1. Antoine, qui fuit;

2. Et Anne, mariée à Louis de la Mothe, Seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de Louis de la Mothe, Seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, Confeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Grand-Duc CHAR-LES, en 1560, & de Catherine d'Avrillot; fa feconde femme. Antoinede Gastinois, Bailli & Gouverneur de Lunéville, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & Général des Armées de Lorraine, en faveur duquel la Terre & Seigneurie de Drouville fut érigée en Baronnie, vers 1630, par lettres du Duc Charles IV, épousa Renée de Savigny, fille de Vary de Savigny, Seigneur de Leymont & de Chardogne, Gouverneur & Bailli de Bar-le-Duc, & d'Antoinette de Florainville. Il eut pour fille & unique héritière

Marie-Antoinette de Gastinois, Baronne de Drouville, morte fans enfans de fon mariage avec Gaspard, Baron de Mercy, Général-Major des troupes Bavaroifes, tué à la bataille de Fribourg en 1644. Antoinette-Louise de Lamberty e, Marquise de Gerbéviller, arrière-petite-fille de François de Savigny, oncle de la Baronne de Mercy, eut en dot la Baronnie de Drouville. Le Marquis de Gerbéviller, fon mari, la vendit, conjointement avec elle, à Jean-Baptiste, Baron de Mahuet & de l'Empire, Conseiller d'Etat du Duc Léopold, premier Président de son Parlement de Nancy, & fon Envoyé extraordinaire en la Cour de France, mort à Paris dans le cours de fes négociations, le 26 Août 1721, âgé de 73 ans, fans avoir été marié, & ayant légué la Baronnie de Drouville à fon neveu Charles-Ignace, Baron de Mahuet & de l'Empire, Comte de Lupcourt.

DROUX, nom d'une branche de la Maifon de Chamborant. Voyez CHAMBO-RANT.

DRUAIS, en Bretagne: d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or & couronnées de même.

DRUCOURT, subdélégation de Belléme: Terre érigée en Baronnie vers 1753 en saveur de N... Drucourt, qui la possédoit en 1761.

Le premier qui ait porté le nom de Drumond étoit un Gentilhomme Anglois, nommé Maurice, qui abandonna l'Angleterre avec Edouard Atheline, héritier légitime du pays, pour éviter la perfécution de Guillaume le Conquérant, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. Maurice commandoit le vaiffeau où Edouard Atheline, accompagné de fa mère Agathe, & de Marguerite & Christine ses sœurs, s'embarqua; une violente tempéte les

contraignit de relâcher en Ecosse, & ils abordèrent à un port sur la rivière de Fort, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des sœurs d'Edouard (Saint-Magarets Houp); c'est celle qui, ayant été fort illustre par sa sainteté pendant sa vie, sur canonisée après sa mort; elle est connue sous le nom de Sainte Marguerite. Elle épousa Milcolombe III, Roi d'Ecosse, qui donna beaucoup de biens & de dignités à Maurice Drummon, un grand nombre de terres dans la province de Dombarton, & la charge de Sénéchal de Lennox. La Reine lui donna aussi des marques de son estime; car elle lui sit épouser une de ses filles d'honneur. De ce mariage vint:

MILCOLOMBE, Ier du nom, qui fut père de MAURICE, lequel eut pour fils:

JEAN, dont vint:

MILCOLOMBE, qui fuit.

On ignore leurs actions & leurs alliances, mais on fait leur fuite généalogique, par des actes qui ont été confervés avec grand foin, pendant quelques fiècles, dans l'Abbaye d'Inchaffry, & transportés enfin dans les Archives de la famille. Il s'en est perdu quelques-uns par les pillages, auxquels elle fut exposée dans la grande révolution de 1688; mais il en reste assez pour faire foi de ce que l'on expose dans cet article, & d'ailleurs les historiens Ecososis en southils en tenta de bonnes preuves.

MILCOLOMBE DRUMMOND, IIo du nom, eut: MILCOLOMBE DRUMMOND, IIIe du nom, furnommé Begg, c'est-à-dire le Petit, qui épousa Ada, fille de Malduin, Comte de Lennox, laquelle n'avoit qu'un frère, qui ne laissa pas d'enfans, & qui épousa la sœur de Jean Monteilh, qui vendit aux Anglois l'illustre Guillaume Wallace, Vice-Roi d'Ecosse. Ce Jean Monteilh prévoyant que le Comte de Lennox, son beau-frère, laisserait ce Comté à Milcolombe, mari de sa sœur, conseilla au Roi de le demander. Il espéra que le Roi l'avant obtenu le lui donneroit; mais il fe trompa, le Roi en gratifia Robert Stuart, dont les descendans ont été Comtes de Lennox. MILCOLOMBE III eut pour ensans:

1. JEAN, qui fuit;

 MAURICE, qui époufa la fille du Sénéchal de Strathern, & fuccéda à fa dignité & à fes grands biens;

3. Thomas, qui fut fait Baron de Balsron; 4. Et Walter, qui fut Secrétaire du Roi.

Jean Drummond, Ier du nom, septième Sé-

néchal de Lennox, déclara la guerre à Jean Monteilh. Il y avoit une ancienne haine entre leurs familles. Monteilh fut vaincu, & perdit trois fils dans cette guerre; le Roi imposa la paix aux parties.

Les grands du royaume s'affemblèrent pour cette pacification, de laquelle furent garants les Comtes de Douglas, d'Angus & d'Arran, & Milord Robert, neveu du Roi Robert Bruce. Jean Drummond ayant perdu, par l'un des articles du traité, les terres qu'il possédoit au Comté de Lennox, à cause de la mort des trois fils de Jean Monteilh, se retira avec sa famille dans la province de Perth, où il possédoit les terres de Stobhell & de Cargil. Il épousse la fille aînée de Guillaume de Montifex, Grand-Trésorier d'Ecosse, dont il eut:

1. MILCOLOMBE, qui suit;

2. Jean, rapporté après son frère aîné;

 Guillaume, qui époufa la fille du Baron d'Airth, laquelle lui apporta en dot la Baronnie de Carnock. De ce mariage est iffue la branche d'Athornden;

 Annabella, fort louée par Ies historiens Ecossos, à cause de sa vertu & de sa prudence singulière, qui épousa Robert III, Roi d'E-

coffe;

5. N..., mariée à Archibald, Comte d'Argvy;6. N..., mariée à Alexandre Macdonald, Sei-

gneur des Isles, fils aîné du Comte de Roffe;
7. Et N..., mariée à N... Stuart de Duslly.

MILCOLOMBE DRUMMOND, IVº du nom, fut lié d'une amitié très-étroite avec le Comte de Douglas, fon beau-frère; il s'affocia avec lui pour faire la guerre aux Anglois; fe fignala à la fanglante bataille de Dolterburn, où il fit prifonnier Rolph Percey, Général de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une penfion viagère pour cette action. Il ne laiffa pas d'enfans d'Ifabelle de Douglas, Comtesse de la comtesse

Jean Drumnond, IIº du nom, fils puîné de Jean Ier, devint chef de la famille après la mort de fon frère. Il épousa Elifabeth de Saint-Clair, fille du Comte d'Orkney, Caithness, Rosslyn, &c., très-illustre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecossois. Il eut de ce mariage:

1. WALTER, qui fuit;

 ROBERT, marié avec l'héritière de Barnbougall;

 Jean, qui s'en alla à l'Isle de Madère, où fa postérité fait encore belle figure; DRU

4. Et une fille, mariée à *Thomas*, Seigneur,
Baron de Kinnaird.

Walter Drummond, marié à Marguerite, fille du Seigneur Patrice Ruthven, chef d'une noble Maison, eut pour ensans:

1. MILCOLOMBE, qui fuit;

2. JEAN, Evêque de Domblan ;

3. Et WALTER DRUMMOND, qui fut fait Baron de Liderief, duquel est fortie la branche du Blair-Drummond, qui a produit deux autres branches, celle de Newton, & celle de Gerdrum.

MILCOLOMBE DRUMMOND, Ve du nom, épousa N..., Marie Murray, fille de N..., Seigneur de Tullibardine, & en eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. WALTER, Seigneur de Demfton;

3. JACQUES, Seigneur de Corrivechter;

 Et Thomas Drummond, Seigneur de Druminernorch, duquel font forties les branches d'Invermoy, de Cultmalindre, de Comrie & de Pitcairns.

JEAN DRUMMOND, Ille du nom, Milord DRUMMOND, créé Pair du Royaume, se rendit puissant & illustre. Il fut Grand-Justicier d'Ecosse, ce qui, en ce tems là, étoit la principale charge du Royaume. Il acheta toutes les terres du Baron de Congraing, son parent, situées dans la Province de Straltherne, &, avec la permission du Roi, la charge de Sénéchal héréditaire de cette Province. Il rendit de grands fervices à Jacques IV, Roi d'Ecosse, car il mit en déroute le Comte de Lennox & le Seigneur de Lifre, avec les affociés qui alloient joindre le Comte de Marisball & le Seigneur de Gordon, afin d'exécuter le complot qu'ils avoient tramé de s'affurer de la personne du jeune Monarque, & de gouverner le Royaume, sous prétexte de venger la mort de Jacques III. Il fut envoyé Plénipotentiaire en Angleterre, pour conclure un traité de paix avec RICHARD III, Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi, on le dépouilla de ses biens & de ses charges, parce qu'il avoit donné un soufflet à un Roi d'armes qui étoit allé le citer, dans le château de Drummond, à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine; mais l'intercession des Grands du Royaume fit, qu'en considération de sa noblesse & de ses fervices, on le rétablit dans ses biens & dans fes honneurs, deux jours après. Il époufa Elifabeth Lindsay, fille du fameux Comte de Crawford, & en eut:

1. Guillaume, qui fuit;

2. MARGUERITE, qui plut fi fort au Roi Jacques IV qu'il la voulut époufer; mais comme il falloit une difpense du Pape, à cause de la parenté qui étoit entr'eux, le Prince, impatient, célébra ses noces en secret. De ce mariage clandesiin vint une fille qui suft semme du Comte d'Huntly. La dispense étant venue, le Roi voulut célébrer ses noces publiquement; mais la jalouse de quelques Grands contrela Maison de Drummond leur inspira la criminelle pensée de faire empoisonner Marguerite, afin que sa Maison n'eût pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecosse;

3. Elisabeth, mariée au Comte d'Angus;

EUPHÉMIE, femme du Seigneur de Fleming;
 Et Annabella, mariée au Comte de Montrofe;

Guillaume Drummondentra en guerre ouverte, lui & fa famille, aveccelle de Murray. Quelques-uns de sea amis brulèrent dans une Eglise quelques Gentilshommes de la Maison de Murray. Il étoit fort innocent de ce crime; & néanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête; ce qui sutexécuté Il avoit épousé Ifabelle Campbell, fille du Comte d'Argy'll, dont il eut:

1. WALTER, qui fuit;

 Et André, qui fut créé Baron de Bellichelon, & forma une branche, dont le dernier mâle,

> Maurice Drummond, laissa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre, l'une d'elles fut semme de Carys, Secrétaire du Roi Jacques.

Walter Drumond n'eut d'Elisabeth Graham, fille du Comte de Montrose, que:

DAUID DRUMOND, qui épousa 1º Marguerite Stuart, fille du Duc d'Albanie, Vice-Roi d'Ecosse; & 2º Lilia Ruthven. Il eut du premier lit:

 Une fille, mariée au Seigneur de Pouri-Ogibi.

Du fecond lit vinrent:

2. PATRICE, qui fuit;

 Jacques, Seigneur de Maderty, duquel font fortis les Vicomtes de Strathallan (le premier, Guillaume Drummond, étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi Jacques, & grand homme, tant pour la guerre que pour le cabinet); & les Barons de Mackany;

 JEANNE, femme de Jean, Comte de Montrofe, Chancelier & Vice-Roi d'Ecosse;

- 5. Anne, mariée à Jean, Comte de Marr, Grand-Tréforier d'Ecosse;
- 6. Lilia, mariée au Comte de Crawford;
- 7. CATHERINE, Dame de Tullibardine; 8. Et Marguerite Drummond, Dame de Kerr.

Patrice Drummond épousa Marguerite Lindfay, fille du Comte de Crawford, tige de la branche d'Edzel. De ce mariage vinrent:

1. & 2. JACQUES & JEAN, qui suivent;

3. CATHERINE, mariée au Comte de Rothes; 4. LILIA, épouse du Comte de Dumferlin, &

mère des Comtesses de Lauderdale, de Kelly, de Balcarres & de Caithness;

5. JEANNE, Gouvernante des enfans du Roi CHARLES Ier, mariée au Comte de Roxburghe;

6. Anne, Dame de Torrai-Barclais;

7. Et ELISABETH DRUMMOND, femme de Milord Elphinstone.

JACQUES DRUMMOND, créé Comte de Perth, époufa Isabelle Seton, fille du Comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune, mariée au Comte de Sunderland.

Jean, Comte de Perth, succéda à son frère. & fut marié avec Jeanne Kerr, fille du Comte de Roxburghe, dont il eut :

1. JACQUES, qui fuit;

2. ROBERT, mort en France;

3. JEAN, qui a fait la branche de Logi-Al-

4. Guillaume, Comte de Roxburghe, qui a fait celle de Roxburghe & de Bellandin;

5. N..., mariée au Comte de Wigton;

6. Et N..., mariée au Comte de Tullibardine.

JACQUES DRUMMOND, IIº du nom, Comte de Perth, époufa Anne Gordon, fille du Marquis d'Huntly, dont:

1. JACQUES, qui suit;

2. JEAN, auteur de la première branche des Ducs de Melfort, rapportée ci-après;

3. Et Anne Drummond, qui étoit, dit-on, une Dame de grand mérite ; elle épousa le Comte d'Erroll, Connétable héréditaire d'Ecosse.

JACQUES DRUMMOND, IIIe du nom, Duc de Perth, Chevalier de la Jarretière & de Saint-André, chef de cette famille, en 1695, fut fait Confeiller d'Etat en 1670, Grand-Justicier d'Ecosse en 1680, & Grand-Chancelier d'Ecosse en 1684. Il sut si touché par la lecture des papiers qui furent trouvés dans le cabinet de Charles II, concernant la controverse, qu'ayant examiné l'affaire de la religion trèsfincèrement, il crut que la religion Catho-

lique étoit la seule véritable, & en fit profession publique. Son attachement à cette religion & au fervice du Roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'exposa, diton, à plusieurs mauvais traitemens, soit de la part de la populace, foit de la part du Conseil d'Ecosse. Il fut gardé très-étroitement dans le Château de Sterling, deux ans & fept mois, après quoi, on lui permit de respirer un peu de tems, parce qu'il étoit malade; puis on le mit en une prison, d'où il ne sortit qu'au bout de neuf mois; enfin on lui permit de fortir du royaume. Il se retira à Rome, où sa vertu & fon zèle pour la religion Catholique le firent fort estimer. Etant passé en France, il fut premier Gentilhomme du Roi JACQUES II, Gouverneur de Jacques III, connu fous le nom de Chevalier de Saint-Georges, & Grand-Chambellan de la Reine, fa mère; il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 10 Mai 1716, en sa 68e année; son corps sut porté à Paris, & enterré au Collège des Ecossois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pu lui objecter d'autre crime que la catholicité. Il avoit époufé 1º Jeanne Douglas, fille de Guillaume, Marquis de Douglas; 20 LILIA DRUM-MOND, Comtesse de Tullibardine; & 3º Marie Gordon, fille de Louis, Marquis d'Huntly, & fœur du Duc de Gordon. Du premier lit vinrent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. MARIE, femme de Guillaume, Comte de Marshall, Maréchal héréditaire d'Ecosse;

Et Anne, qui n'étoit pas mariée en 1695.

Il eut du fecond lit:

4. & 5. JEAN & EDOUARD.

Du troisième lit sont issus:

6. & 7. Deux garçons.

JACQUES DRUMMOND, IVe du nom, Milord Drummond, quitta, à 15 ans, à Paris, l'Académie & les exercices, pour paffer en Irlande avec le Roi Jacques, en 1689. Il fe trouva au siège de Londonderry, aux combats de Newton, de Butler & de la Boyne. Etant repassé en France avec le Roi Jacques, il reprit fes exercices dans les Académies de Paris, puis voyagea en France, en Italie, en Flandres & en Hollande. Il étoit en Ecosse en 1695.

Ceci est tiré de Moréri, & copié sur un ma-

nuscrit composé en 1689.

PREMIÈRE BRANCHE des Ducs de MELFORT.

Jean Drummond, Comte, puis Duc de Melfort, fils puinté de Jacques Drummond, IIe du nom, Comte de Perth, & d'Anne Gordon, fut Chevalier de la Jarretière, Secrétaire de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 15 Juin 1714. Il avoit épousé 1º Sophie Lundey ou Lundin, héritière de sa Maison, morte en 1679; & 2º Euphémie Wallace, morte le 6 Mai 1743, à Saint-Germain-en-Laye, âgée de 90 ans. Elle étoit fille de Sir Thomas Wallace, Baron de Craigie, chef d'une trèsancienne famille. Du premier lit vinrent:

- 1. Jacques, Baron de Lundey, qui a continué la branche;
- 2. ROBERT, père de plusieurs enfans;
- 3. CHARLES;
- 4. Anne, mariée au Baron de Houston;
- ELISABETH, femme du Vicomte de Strathallan;
- 6. Et Marie, qui n'étoit pas mariée en 1695. Du fecond lit sont issus:
- 7. Jean, auteur de la deuxième branche des Ducs de Melfort, rapportée ci-après;
- 8. Тномаs;
- 9. Guillaume;
- 10. André, tige de la branche des Comtes de Melfort, rapportée plus loin;
- 11. BERNARD;
- 12. PHILIPPE;
- 13. 14. & 15. CATHERINE, THÉRÈSE, & MARIE.

DEUXIÈME BRANCHE des Ducs de Melfort.

Jean Drummond, Ier du nom de cette branche, Duc de Melfort, fils aîné du fecond lid de Jean Drummond, Duc de Melfort, & d'Euphémie Wallace, naquit en 1682, fut Pair de la Grande-Bretagne, & mourut en 1754. Il avoit époulé, le 12 Mars 1707, Marie-Gabrielle d'Audibert, Dame de Lusian, veuve 1º de Henri Fitz-James, Duc d'Albermale; 2º de N... Mahony, Colonel Irlandais, & morte le 15 Mai 1741. Elle étoit fille de Jean, Comte de Lusian, & de Marie-Françoise Raymond. Ils eurent:

1. JACQUES, qui fuit;

 Louis, Comte de Melfort, Colonel du Régiment Royal-Écoffois, & Maréchal-de-Camp en 1761;

3. Et Jean, Comte de Melfort, Capitaine des Gardes de la Couronne de Pologne.

Tome VII.

JACQUES DRUMMOND, I^{et} du nom de cette branche, Duc de Melfort, né en 1708, mort le 26 Décembre 1766, avoit épousé en 1755, Marie de Bérenger, dont il a eu six ensans.

BRANCHE des Comtes de MELFORT.

ANDRÉ DRUMMOND, Comte de Melfort, quatrième fils du fecond lit de Jean Drummond, Duc de Melfort, & d'Eugénie Wallace, épousa, le 12 Mars 1721, Madeleine-Sylvie de Sainte-Hermine, morte le 13 Octobre 1725, dans sa 34º année. Elle étoit fille de Louis-Henri, Marquis de Sainte-Hermine, & de Marie-Geneviève Morel de Putanges. De ce mariage vint:

Louis Drummond, Comte de Melfort, né le 1^{et} Novembre 1722, marié, par contrat du 28 Janvier 1759, avec Jeanne-Elifabeth de la Porte, fille de Pierre-Jean-François, Marquis de Presles, & d'Anne-Elifabeth le Fèvre

de Caumartin.

Les armes font, fuivant l'Armorial de Dubuislon: écartelé aux 1 & 4 d'or, à trois fasces ondées de gueules; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'argent enclos dans un double trécheur, contresseuré de même.

* DRUY, Terre & Seigneurie, qui est la première Baronnie du Nivernois. Le Seigneur de Druy est un de ceux qui sont tenus de porter l'Evêque le jour de son entrée solennelle. Par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregistrées au Parlement de Paris, cette Baronnie sur érigée en Comté en saveur de Claude Marion, Seigneur de Villeneuve & de Massonvillers, qui avoit hérité de la Baronnie de Druy le 18 Avril 1639, par la mort de François Marion, fils unique de son frère aîné Robert Marion, Baron de Druy, & de Gabrielle de Pluvinel.

Le Comte de Druy, fecond fils de Simon, né de la première femme, Madeleine de Montefcot, fut créé Conseiller d'Etat le 12 Juillet 1661, & avoit épousé, le 4 Novembre 1643, Marie de Damas-d'Anlezy-de-Crux, dont il eut entr'autres ensans: François-Eustache Marion, Comte de Druy, mort le 11 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majesté dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Chiny, depuis le mois de Mai 1706. Il avoit été marié, le 4 Mars 1669, avec Cassandre-Marie de Montsaultin-de-Montal. Leur

fils Jean-Baptiste Marion, Comte de Druy, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, étant mort fans alliance le 19 Octobre 1729, le Comté de Druy paffa à fa fœur Jeanne-Louise Cassandre de Druy, épouse de Louis de Regnier, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ses Ordres.

DUBOS, famille considérable d'Auvergne, de laquelle est forti Charles-François Dubos, né en Septembre 1661, au Château du Bos, près de la Ville de Bresle au Diocèfe de St .-Flour en Auvergne; il prit ses degrés en Sorbonne avec distinction, & s'attacha à M. de Barillon, Evêque de Luçon: il mourut Doyen de Luçon le 13 Octobre 1724, âgé de 73 ans & 2 mois, univerfellement regretté & respecté de tous les Etats. Il est un des auteurs des réfultats des célèbres Conférences de Luçon, que Louis, Sous-Doyen de Lucon, avoit commencées. M. Dubos fut chargé feul de les reprendre, Il chargea M. Dubos de Montbriffon, fon neveu, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Eglise de Rouen & Syndic du Clergé, de continuercet ouvrage, dont il lui donna au moins de quoi former encore 15 volumes, 22 ayant déjà été imprimés. Voy. Moréri.

DUBREUIL, famille de Provence, qui porte: de fable, à un lion léopardé naiffant d'or, coupé d'un lofange d'or & de fable.

DUC(LE), en Bretagne: de gueules, à trois molettes d'or, 2 & 1.

DUC (LE), en Champagne, Seigneur de Compertrix.

JEAN LE Duc, Seigneur de Compertrix, fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer, comme iffu d'ancienne extraction. (Yoy. l'Armorial gén. de France, reg. I, part. 1, pag. 199.)

Les armes: d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roses de même, & en pointe d'une croix, aussi d'or, tressée.

DUC (LE), Sieur de la Ducquerie, en Normandie. Il est parlé, dans l'Histoire de la Maison d'Harcourt, de

Gullaume & de Pierre Le Duc, Sieurs de la Ducquerie, qui comparurent en équipages fuffians, en 1512, aux montres des nobles du bailliage de Contentin.

JEANNE LE Duc, Dame de la Ducquerie épousa Jean Perrier.

Louis LE Duc, Seigneur de la Ducquerie, père d'André, vérifia sa Noblesse en 1583.

Les armes: de gueules, au dauphin d'argent.

DUC (LE), en Normandie: d'azur, au duc perché sur une branche d'olivier de même.

DUC (LE), en Normandie: d'azur, à l'aigle d'or.

* DUCAUSÉ-NAZELLE. La Vicomté de Neufchátel, fituée dans la Généralité de Soiffons, a été érigée en Marquifat, fous la dénomination de Ducaufé-Nazelle, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1753, en faveur du Vicomte de Prouvay, ancien Capitaine de Dragous, en reconnoissance tant de ses fervices que de ceux de ses ancêtres, connus sous le nom de Nazelle.

DUCHAFFAULT, ou bu CHAFFAULT. Le Comte du Chaffault-de-Besné, Grand'-Croix del'Ordreroyal & militaire de St.-Louis en 1775, & Chef d'Escadre, a été fait, le 10 Février 1777, Lieutenant-Général des Armées navales. Il s'est distingué au combat naval d'Ouessant dans la Manche, donné le 27 Juillet 1778, en commandant l'escadre blanche & bleue, où il a été blessé grièvement. Sa Majesté lui a accordé en récompense une pension de 3000 livres sur les fonds de la Marine. Le Roi, sur la démission du Comte d'Orvilliers, a donné au Comte du Chaffault le commandement de la Flotte Royale qui fervit dans la Manche avec la Flotte combinée d'Espagne.

Le Chevalier du Chaffault, son fils, Lieutenant de Vaisseau, qui eut la jambe cassée dans cette action, & dont la mauvaise santé ne lui permit pas de continuer ses services, obtint du Roi sa retraite avec commission de Capitaine de Vaisseau, & 1000 liv. de pension sur les Invalides de la Marine.

DUCHÉ DE VANCY, famille noble de laquelle est sorti:

ĴOSEPH-FRANÇOIS DUCHÉ DE VANCY, qui naquit à Paris le 29 Octobre 1668. Son père, ANTOINE DUCHÉ, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & depuis Secrétaire-Général des Galères, ne lui laiss pour tout héritage qu'une bonne éducation. La douceur

de ses mœurs & la beauté de son esprit lui donnèrent le moyen de s'introduire à la Cour. Ses poésies saintes le firent agréer pour sournir aux amusemens de Saint-Cyr. II étoit de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres, & mourut à Paris, âgé de 37 ans, le 14 Décembre 1704. Il a donné au Théâtre Francois trois tragédies, favoir: Jonathas, Abfalon & Debora, & à l'Opéra plusieurs tragédies & ballets. Voy. Moréri.

Les armes : d'azur, à une grue d'argent, au chef de.... à une bordure de gueules.

DUCHEMIN, ou by CHEMIN. Noel-Augustin du Chemin, Seigneur de Chasseval, né à Dreux le 23 Novembre 1705, épousa Louise Ozon, de laquelle il eut:

CHARLES-AUGUSTIN-PIERRE, Seigneur de Co-

- Et Louis-Ferdinand, Seigneur de Boissard, né le 30 Octobre 1707, mort à Paris, le 6 Mars 1759, qui avoit époufé Catherine Bonnet, morte le 8 Décembre 1764. Il eut :
 - 1. Yves-Emmanuel, Seigneur du Boissard; 2. FERDINAND-CAMILLE, Seigneur de la Charnaye, Vicomte du Perche, Président, Lieutenant-Général Civil, Criminel de Police & d'Epée au Bailliage de Mortagne au Perche, le 1 1 Février 1767;
 - 3. Et Catherine Louise Marthe, mariée, à Paris en 1764, à Henri-Charles-François Aprix, Seigneur de la Mothe, Sous-Brigadier des Mousquetaires du Roi, Sous-Aide-Major de la même Compagnie en 1767, & Chevalier de Saint-Louis, dont Angélique-Louife-Henriette-Camille, née à Verneuil, le 1er Mai 1766.

Les armes: de gueules, à la fasce d'or, chargée d'un duc de sable.

DUCHESNE. PIERRE DUCHESNE fervit pendant 32 campagnes ou sièges, & suivit, en qualité de premier Médecin, Monseigneur le Dauphin, fils de Louis XIV, & en la même qualité les Ducs de Bourgogne, de Berry & d'Anjou, celui-ci avant son avènement à la couronne d'Espagne. Il eut pour fils:

Pierre-Jacques, qui consacra toute sa vie au service, tant en qualité de Commandant de bataillon de Milice de Châlons, que comme Capitainede Grenadiers, & enfincomme Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Chevalier de

Saint-Louis. Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Et Antoine, Capitaine au Régiment de la Marine, qui servit pendant 21 ans.

JACQUES DUCHESNE, Major de la Ville de Philippeville, & auparavant Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Louvigny, fervit pendant 33 ans, & recut des blessures considérables dont il demeura estropié. Le Roi Louis XIV, en confidération des fervices rendus par lui & son frère, par son père & par son aïeul, leur accorda des Lettres de noblesse pour eux & leurs enfans, nés & à naître en loyal mariage, datées du mois de Novembre 1700. Il eut pour fils:

1. Jacques-Antoine, Chevalier de St.-Louis, Capitaine du Corps-Royal de l'Artillerie,

réformé avec appointemens;

2. Et Louis-Rolland, ancien Lieutenant du même Corps qui, ayant exposé, avec son frère à Louis XV, que Pierre Duchesne, leur bisaïeul, premier Médecin des ensans de France, avoit obtenu des Lettres d'anobliffement pour les fervices par lui rendus pendant 32 campagnes ou sièges, en aucun desquels il avoit suivi le Dauphin, son aïeul, le Duc de Bourgogne, son père, & le Duc de Berry, fon oncle; que Jacques, leur père, Major de Philippeville, auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Louvigny, mort Commandant à Bouillon, eftropié par les blessures considérables qu'il avoit reçues à la guerre ; qu'Antoine, leur oncle, Capitaine au Régiment de Marine, y avoit servi pendant 21 ans; que Pierre-Jacques, leur aïeul, avoit consacré toute sa vie au fervice, & qu'eux fe font aussi confacrés au fervice depuis leur tendre jeunesse, & fe sont efforcés par ce moyen de fe rendre dignes de la grâce accordée à leur bifaïeul, dont il a joui paisiblement, ainsi que leur aïeul & leur père, pendant 70 ans; comme Louis XV, régnant, par fon édit de 1715, a révoqué les anoblissemens accordés depuis le 1er Janvier 1689, ce Monarque a bien voulu les excepter de la révocation portée par ledit édit, & Sa Majesté s'y est déterminée avec d'autant plus de confiance, qu'Elle s'est réservée par l'art. ler de cet écrit, d'excepter de la révocation générale des anoblissemens, ceux qui auraient été accordés pour fervices rendus à l'Etat; & les Lettres de noblesse obtenues pour Pierre DUCHESNE, fon fils & fes petits-fils, ayant été la récompense des fervices rendus pendant de longues années à l'Etat, & Maurice-REINE-CHARLES-GRÉGOIRE, fils de Louis-Rolland, ayant été nommé pour entrer en qualité d'élève à l'Ecole Royale-Militaire, pour se mettre à portée de servir dans la suite avec le même zèle, ont porté Sa Majessé, par des Lettres-Patentes en sorme de Charte, données à Verfailles, au mois d'Avril 1771, de confirmer dans leur noblesse Jacques-Antoine & Louis-Rolland, leurs veuves & descendans, nés & à naître en légitime mariage.

En vertu des premières Lettres de noblesse accordées en 1701, le Juge d'armes de France a enregistré, dans son Registre général, les armes, qui sont : d'azur, à trois glands d'or, posés 2 en chef & 1 en pointe; timbré d'un casque de prossil orné de ses lambrequins d'or & d'azur.

DUCLAUX ou CLAUX (pu), Seigneur de la Baume, de Barrière & de Favéle en Cevennes, commence fa filiation à

JULIEN DU CLAUX, réintégré dans la Seigneurie de Cailaret, par Sentence des Officiers de Meyrueis du 6 Mai 1536, Terre dont il jouissoit par indivis avec le Roi & la Reine de Navarre. Il fut Baron dudit Meyrueis, testa le 16 Juillet 1539, & sur père de

Antoine du Claux, Seigneur de Barrière, qui eut de Hélis de Montblanc, en 1533:

1. Thomas, mort jeune;

2. Et Jacques, qui fuit.

JACQUES DU CLAUX, Seigneur de Cailaret, épousa, en 1571, Marguerite de Caplus, & en eut

Jean du Claux, Seigneur de la Baume, de Barrière & de Cailaret, qui s'allia, le 27 Août 1606, à Marie de Calvisson-d'Aujear-

gues, dont

Louis du Claux, qui fut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, le 20 Juillet 1669, & mourut en 1689. Il avoit épousé, le 23 Août 1642, Delphine de la Tude. Ses ensans surent:

1. & 2. JACQUES & LOUIS;

3. Et Mathieu, qui fuit.

Mathieu du Claux, Seigneur de Barrière & de Favèle, époufa, le 12 Avril 1701, Sufanne de Leuze, des Seigneurs de Trouillas, dont:

1. ABEL-ANTOINE, qui fuit;

2. Marc-Antoine, mort en 1757, Capitaine au Régiment de Lorraine;

3. Jean-Jacques, mort en 1758, Capitaine au Régiment de Vatan;

 Et Madeleine, épouse de Gaspard, des Barons d'Aigaliers.

ABEL-ANTOINE DU CLAUX, Seigneur de la Baume, de Barrière de Favèle & de Chofan, ancien Officier d'Infanterie, mourut en 1759. Il avoit époufé 1º Françoife d'Aubessargues, & 2º Marie-Anne le Cointe, fille de François, Doyen du Présidial de Nimes, & de Gralit d'Huc de Merlet. Il eut du premier lit:

1. GILETTE, mariée, en 1754, à N... de Chambon, Seigneur de Chassagne.

Et du second lit vinrent:

 Jean, Seigneur de Barrière, de Favèle & de Chofan, né en 1750;

 MARC-ANTOINE, dit le Chevalier du CLAUX, né en 1751; Garde-du-Corps du Roi en 1768;

4. JEAN-LOUIS, dit de Favèle, né en 1753;

5. Et Abel, appelé de Chofan, né en 1757.

Les armes: aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de gueules, qui est du Claux; aux 2 & 3 d'azur, à une sleur-de-lis d'or, qui est le Cointe. (Mémoire envoyé.)

DUCLAUX DE LA MESANGÈRE, famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné, qui a donné à l'Etat des Magiftrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour fon fervice. N... Duclaux eut pour fils :

N... qui fuit;

Et Louis, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la ville de Trarbach, Place importante d'Allemagne, dont il foutint le fiège avec valeur, mort en 1707 Commandant pour le Roi dans la vallée de Queyras;

N... Duclaux eut les enfans suivans :

JEAN-ANTOINE, qui fuit;

François - Duclaux - d'Antignan, Capitaine d'Infanterie;

Et JACQUES DUCLAUX DE LA ROCHETTE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Couronne, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province du Dauphiné. Il laissa:

Jacques, qui exerce encore aujourd'hui la même charge, après avoir fervi longtems au Régiment de la Couronne, Infanterie.

Jean - Antoine Duclaux épousa Louise -

Reine de Badouleau de Luat-la-Mefangère, de laquelle il eut :

JEAN-FRANÇOIS, qui suit;

Louise-Reine, qui épousa Camille-Constance de Mèrecourt, Seigneur de Lèvre, dont il

n'y a pas d'enfans; Et Marie-Anne-Emerentianne, qui s'est alliée avec Jean-Charles de Coston, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie. Voy. COSTON-DE-CORNAS.

JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX, Seigneur de la Mesangère, épousa, le 20 Février 1748, Anne-Jeanne de Marville, de laquelle il eut un fils unique & cinq filles, savoir:

N... Duclaux, Officier d'Infanterie au Régiment de Valence;

N... Duclaux, Religieuse de la Visitation Sainte-Marie à Valence;

Et quatre filles, dont deux font mortes.

Les armes: de gueules, à deux clefs d'or en fautoir; au chef coufu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

DUEZE ou VEZE (DE). Voy. CARMAIN.

DUFORT, famille noble, originaire du Limoufin.

I. Noble JEAN DUFORT, Ier du nom, Ecuyer,

épousa Henriette Polloud, dont :

II. Noble Jean Dufort, IIe du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 15 Novembre 1304, à Catherine de Lamejal, fille de Noble Pierre de Lamejal, & de Marie de Rivail. Il en eut:

III. Noble Jean Dufort, IIIº du nom, Ecuyer, qui époula, par contrat du 1et Décembre 1340, Marie de Marcenat, fille d'Antoine de Marcenat, Ecuyer, & de Catherine de Cejala, qui eurent:

IV. Noble Jean Dufort, IVe du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 4 Octobre 1378, a Marie de Campany ac, fille de Noble Pierre de Campany ac, & de Jeanne de la Rausly,

dont:

V. Noble Jean Dufort, Ve du nom, Ecuyer, qui époula, par contrat du 4 Décembre 1415, Marie de Changarol, fille de Noble Charles de Changarol, Ecuyer, & de Jeanne de Ru-

geol. De ce mariage vint:

VI. Noble Jean Dufort, VI^e du nom, Ecuyer, qui époufa, par contrat du 12 Décembre 1455, Marguerite de la Borie, fille de Noble Pierre de la Borie, Ecuyer, & de Marguerite de la Vigière, dont: VII. Noble ANTOINE DUFORT, 1er du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 5 Janvier 1490, a Marguerite de Rodes, fille de Noble Jacques de Rodes, & de Marie de Cofnac, dont:

VIII. Noble ANTOINE DUFORT, IIe du nom, Ecuyer, allié, par contrat du 1et Août 1527, à Jeanne de Tressyac, fille de Noble Charles de Tressyac, Ecuyer, Sieur de la Perile, & de Marie de la Berlière, dont:

IX. Noble Antoine Dufort, IIIº du nom, Ecuyer, qui époufa, par contrat du 15 Septembre 1566, Catherine de Hayliac, fille de Noble Pierre de Hayliac, Ecuyer, & de Catherine de Coflacg, de laquelle vint:

X. Noble Jean Dufort, VIIº du nom, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 10 Juin 1607, Jeanne de Gramont, fille de Noble Jean de Gramont, Ecuyer, & de Jeanne de Friazac. Leurs ensans surent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Pierre, Chevalier, Confeiller du Roi, Maître ordinaire en fa Chambre des Comptes, par provisions du 12 Janvier 1680, & Arrêt de réception audit Office du 3o du même mois. Il avoit époufé Catherine de Poyrel-de-Grandval, morte fans enfans, fille de Nicolas de Poyrel, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huissier du Cabinet de la Reine, mère du Roi Louis XIV en 1634, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1645, Commissaire d'Artillerie en 1647, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alface en 1649, Secrétaire-Interprête en langue Germanique & Helvétique en 1650, & de Denife de Poncher, iffue de la Maison de Poncher, qui a donné un Maréchal de France en 1218, dans la perfonne de Jean-Omer de Poncher, fous le règne de Phi-LIPPE-AUGUSTE, fuivant la Chronique de Flandre de la même année.

XI. Noble Jean Dufort, VIIIº du nom, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Juin 1642, Françoise de Merques, fille de noble Antoine de Merques, Ecuyer, & de Françoise de

Dupuy, de laquelle il eut:

XII. Jean Dufort, IXº du nom, Chevalier, Confeiller du Roi, Maître ordinaire en fa Chambre des Comptes, fur la nomination de Catherine Poyrel de Grandval, veuve de Pierre Dufort, fon oncle, & par provions du 27 Octobre 1692, & légataire universel dudit Pierre Dufort. Il épousa, par contrat du 27 Avril 1694, assisté de Messire Laurent de Thuis de la Tour, sondé de pro-

curation de ses père & mère, Elisabeth de Poyrel de Grandval, fille de Charles de Poyrel, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huissier du Cabinet de la Reine en 1654, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1656, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1659, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alsace en 1661, & de Marguerite le Court, dont:

1. Joseph-Pierre, qui fuit;

2. Et Elisabeth-Marie, morte fans alliance.

XIII. Joseph-Pierre Dufort, Chevalier, Seigneur de Saint-Leu, Confeiller du Roi, Maître ordinaire en fa Chambre des Compets, par provisions du 22 Juillet 1718, rendit aveu, le 23 Avril 1739, de la Terre, Fief & Seigneurie de Leumont, sise en la Paroisse de Saint-Leu, près de Taverny, au Prince de Condé. Il a eu de son mariage contracté, le 22 Février 1729, avec Agnès-Françoise Soullet, fille de Nicolas Soullet, Chevalier, Conseiller du Roi en sa Cour du Parlement, & de Laurence-Françoise le Tessier de

Montarfy:

XIV. JEAN-NICOLAS DUFORT, Comte de Dufort & de Cheverny, Seigneur de Cour, Frêne, Fontaine, & autres lieux, Lieutenant-Général pour le Roi du Blaifois, Dunois, Vendômois, & du pays d'Amboise, né le 3 Février 1731, Conducteur ou Introducteur des Ambassadeurs le 20 Avril 1752, Lieutenant-Général du Blaifois le 14 Avril 1764, qui a acquis la Terre de Cheverny le 7 Mai de la même année, laquelle a été érigée en fa faveur en Comte, par Lettres - Patentes du mois d'Août de ladite année, enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 Mars 1766, en celle de Blois le 31 Juillet fuivant, & au Parlement le 27 Août de la même année. Il s'est marié, par contrat du 25 Avril 1755, avec Anne-Marie-Edme le Gendre, fille aînée de Paul-Gaspard-François le Gendre, Chevalier, Conseiller du Roi, Président en sa Chambre des Comptes de Paris, & de Marie-Elifabeth Roslin, dont:

 Bernard-Marie-Joseph-Pierre Dufort, dit le Comte de Cheverny, Gouverneur en furvivance de la Ville de Romorantin le 19 Mai 1767, Volontaire dans le Régiment de la Rochefoucauld, Dragons;

2. JEAN-PIERRE-MARIE, dit le Chevalier de

Dufort;

3. Et Edmée-Antoine-Marie.

Les armes: d'azur, à trois épis de bled d'or, tigés & feuillés de même; celui du milieu mouvant d'un monticule aussi d'or, posé à la pointe de l'écu; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.

(Généalogie dressée sur les titres originaux

communiqués.)

DUGAS, famille qui a donné trois Prévôts des Marchands de Lyon, le premier dans Louis Dugas, Seigneur de Savounoux & Bois-Saint-Just, Conseiller du Roi, & Auditeur de Camp de Lyon depuis 1696 jusqu'en 1700; le fecond dans Laurent Dugas, Seigneur de Bois-Saint-Just, Conseiller du Roi, Président à la Cour des Monnoies de Lyon depuis 1724 jusqu'en 1730; le troisième dans Pierre Dugas, Seigneur de Turin, Quinsonas, Savounoux, Président en la Cour des Monnoies & Sénéchaussée, premier Président au Présidial de Lyon, Auditeur de Camp de ladite ville & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois depuis 1750 jusqu'en 1751; deux seconds Présidens en la Cour des Monnoies dans Laurent Dugas, qui prit séance le 22 Mars 1706, & dans Pierre Dugas, qui succéda à son père le 5 Juin 1728.

DULAU. De cette Maison étoient: N.... DULAU, ancien Curé de Saint-Sulpice, & JEAN-MARIE DULAU, ancien Agent-Général du Clergé, nommé le 2 Mars 1775 à l'Evêché d'Arles, & facré le 1er Octobre suivant.

ll y a de ce nom des Officiers dont nous ignorons l'état actuel.

DULONG, anciennement DELONG, à Beaucaire en Languedoc, famille originaire de Toscane, où elle a occupé les premières charges, comme celles de Grand-Magistrat & de Sénateur.

Suivant les recherches faites en 1732 dans cette ville sur son origine, & comprises dans un inventaire général de ses titres, légalifés par les Consuls, Viguiers & Lieutenans-Généraux de la ville de Beaucaire, on trouve que Michel Dulong a présidé au Grand-Magistrat de Sienne en 1382; Pierre & Jacques Dulong, en 1420; Jacques, fils de Pierre, en 1441; Pierre, fils de Jacques-Simon, en 1445; Pierre, fils de Jacques-Pierre, en 1484; Léonard, fils de Pierre, en 1527; Antoine, fils de Léonard, en 1535; Octavien, fils

d'Antoine, est le dernier qui ait présidé en 1570 au susdit Grand-Magistrat de Sienne.

LIONNETTE, ſœur d'OCTAVIEN, & fille d'AN-TOINE, ſut mariée, en 1564, à Lélie Zondadari, ſils de Marc - Antoine, d'une Maiſon connue en Italie, qui a donné de nos jours un Grand-Maître de Malte & un Archevêque de Sienne, dans Antoine-Félix Zondadari, qui vivoit en 1732, lors de la recherche de l'origine de cette ſamille dans les Archives de Sienne. On trouve auſſi, dans celles de Beaucaire, un Jean Dulono, Chevalier, Maîtred'Hôtel du Roi Charles VII, & Sénéchal en 1455. Le premier connu en France eſſ:

I. Denis Dulong, qui vint s'établir à Aigues-Mortes, port de mer alors confidérable. Le Roi Louis XI lui donna le Commandement de fa première galère, nommée la grande Galéaffe. Sa valeur & fon mérite le firent diffinguer. Il fut envoyé par Sa Majeflé en commiffion à Naples, à Messine & à Palerme. Dans une lettre que le Pape Sixte IV lui écrivit, datée du 18 Mai 1482, il est qualissié de Noble Dulong, Capitaine de la Ga-

léasse. Il eut:

1. Pierre, marié à Hélène d'Arlot, dont: François, mort fans postérité.

2. Et ARNAUD, qui fuit.

II. Arnaud Dulong vint s'établir à Beaucaire; il partagea, le 29 février 1536, avec Pierre, fon frère, les biens qu'ils possédoient par indivis à Tlorensac, & se maria, le 25 Novembre 1519, à Tiphaine d'Arlot, fille de noble Pierre d'Arlot, de Beaucaire, de laquelle il eut:

I. Honoré, qui suit;

2. GUILLAUME, qui commanda une Compagnie de 100 hommes de pied, réduite, le 26 Mars 1563, à 50 hommes, & eut commiffion de M. de Cruffol, Duc d'Uzès, le 7 Novembre 1567, d'affembler & de commander 300 hommes de pied. Il tefla le 9 Octobre 1583, & eut de Marguerite de Marcourel de Béziers, qu'il avoit époufé, le 10 Juin 1563, un fils nommé

Paul, marié, le 26 Août 1590, à Claude de Caffole, & qui mourutfans postérité, après avoir testé le 26 Avril 1606;

- 3. Et Antoine, mort aussi sans enfans. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1567, Claude de Gueydon.
- III. Honoré Dulong eut, le 3 Juillet 1575, commission de M. de Montmorency de faire

la levée des blés & vins pour munir le château de Beaucaire. Il fut chargé, par le Seigneur de Saint-Salle, d'aller commander à Somhac, pour le fervice de Sa Majesté, & pour s'opposer aux courses & aux invasions des ennemis, & par M. de Montmorency, de l'entretien de la garnison de Saint-Hilaire. Il fut nommé pour garder ce lieu sous la domination du Roi. Il épousa, par contrat du 15 Février 1567, Marguerite de Forcalquier, & en faveur de ce mariage, sa mère, Tiphaine d'Arlot, qui testa le 23 Juin de la même année, lui sit donation d'une maison située dans la ville de Beaucaire. Ileut:

IV. Pierre Dulong, qui eut commission du Sieur de la Guiche, de conduire dans le Bourbonnois la Compagnie de M. le Duc de Vendôme, composée de 20 Chevaux-Légers & de 40 Arquebusiers. M. de Montmorency, Lieutenant-Général pour le Roi, le chargea, le 23 Mai 1616, de se saisir d'un nommé Beaulieu, qui avoit des liaisons secrètes avec des Princes étrangers. Le même Seigneur lui donna, le 26 Juin 1621, commission de mettre fur pied une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Languedoc. Il en eut une autre du Roi, le 15 Juin 1632, pour faire la levée de 100 hommes de guerre dans le Régiment du Marquis de Corbonne. Il épousa, du vivant de son père, par contrat du 29 Mars 1594, Madeleine de la Tour, de la ville d'Arles, en Provence, de laquelle il eut :

- 1. Louis, qui fuit;
- 2. Et ANTOINE.

V. Louis Dulong, Ecuyer, fidèle à fon prince, se mit à la tête du peuple, & donna des marques de fa valeur, en 1632, au moment où le château de Beaucaire se déclara contre le Roi & contre l'Etat. Ses successeurs ont suivi son exemple, & ont fini leur carrière, dans les dernières guerres de Louis XIV. Le Maréchal de Schomberg lui accorda, le 30 Novembre 1637, le Commandement d'une Compagnie de 100 hommes, à l'occasion de la défaite de Leucate; & le 14 Janvier 1638, il fut chargé de mettre sur pied une autre Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Saint-André. Il fit preuve de sa noblesse le 10 Août 1668, & il y fut maintenu avec son frère Antoine, le 12 Juin 1669, par M. de Bazin de Bezons, Intendant du Languedoc. Il testa le 1er Octobre 1669. Il avoit épousé, 1º le 3 Novembre 1638, Catherine de Bourdinot, & 2º le 8 Janvier 1656, Jeanne de Gueydon, de laquelle il eut:

1. DENIS-DANIEL, qui fuit;

2. Guillaume, Ecuyer, qui porta les armes dans la Compagnie de M. de Castellane, comme il conste d'un certificat de ses ser-

vices du 20 Octobre 1657.

3. Et HERCULE-ANTOINE, dit le Chevalier Dulong, qui eut, le 20 Octobre 1657, un brevet d'Aide-Major au fecond bataillon de Mourangis; un autre d'Aide-Major, du mois de Septembre 1701, & une commission de Capitaine, dans le même Régiment, le 25 juin 1702. Il sut blessé à l'attaque du Fortin de Viadana, en Italie, & mourut de sa blessure.

VI. DENIS-DANIEL DULONG ÉPOUSA, le 14 Janvier 1679, Jeanne de Mendre de Garrique. Il eut de ce mariage :

1. HENRI, qui suit;

2. JACQUES-HYACINTHE, qui fut Lieutenant de Grenadiers, par Lettres du 13 Juin 1710, ensuite Capitaine, par commission du 19 Mai 1711;

3. Louis, Lieutenant dans le Régiment Dauphin, par Lettres du 19 Octobre 1707. Il passa, avec permission, au service du Roid'Espagne, où il fut Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie Wallonne;

4. Et Joseph, Lieutenant au Régiment d'Appeville, par Lettres du 20 Septembre 1712.

VII. HENRI DULONG, Ecuyer, Commandant au Régiment d'Infanterie de Bourgogne, troupes Wallonnes, se maria, le 27 Février 1724, avec Marie-Anne de Fressieux, fille de noble Jérôme de Fressieux. De ce mariage est né:

VIII. JÉROME DULONG, marié, le 13 Janvier 1746, avec Marie-Anne de Lasplane (fille de Jacques, & de Philippe de Guibert), de laquelle ils n'eut pas d'enfans.

Les armes: d'argent, au vol de fable, attaché d'un lion de gueules.

DUMONT. On trouve dans les Mémoires de Sully, que deux de ce nom, & de la même famille, ont fervi sous HENRI IV avec distinction; & dans les Mémoires du Port-Royal, il est aussi fait mention d'un Dunont, qui a été Grand-Vicaire de Paris en 1662, sous M. de Péréfixe, Archevêque de Paris. Cette famille noble remonte à

Messire Edne Dumont, Commandant d'une Compagnie de 200 hommes d'armes, lequel épousa, le 9 Janvier 1500, Adélaïde de Rom-

mecourt, dont:

Messire Jean Dumont, Capitaine d'Infanterie, qui se maria, le 18 Novembre 1530, avec Magloire de Bourgouin. Il en eut:

Messire Edne Dumont, IIe du nom, Capitaine des Gardes de M. le Duc du Maine, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Sacremort, & Mestre-de-Camp d'un Régiment de 6 Compagnies de 150 hommes. Il épousa, le 17 Août 1575, Didier de Grifelle, dont:

JEAN DUMONT, IIº du nom, qui fut à l'arrière-ban convoqué en 1652, & fervit en qualité de Capitaine d'Infanterie en Empire. Il fe maria, le 10 Mars 1627, à Claire-Bonaventure Largentier, de laquelle il a eu:

CLAUDE DUMONT, Garde du Roi, mort de ses blessures à la bataille de Senef. Il avoit époulé, le 16 Février 1679, Anne de Houdreville, & en eut:

GASPARD DUMONT, Capitaine d'Infanterie, marié, le 21 Février 1707, à Claudette-Marguerite le Seurre, dont font issus:

1. CLAUDE, d'abord Capitaine d'Infanterie en France au Régiment Royal, enfuite Lieutenant-Colonel de Hussards au service du Roi de Prusse, où il a passé en 1742, qui est mort à Vienne en Autriche au mois de Juin 1759, Colonel au service de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il avoit époufé, en Siléfie, Dame Antoinette, née Baronne de Crous, dont est iffue:

> MARIE-JOSÈPHE-ANTOINETTE DUMONT DE Signeville, née le 28 Septembre 1750;

- 2. GASPARD, Chevalier de Saint-Louis;
- 3. Louis, qui fuit;
 4. Autre CLAUDE, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie;
- 5. & 6. CATHERINE-MARGUERITE, & ANNE-GA-BRIELLE, morte fans enfans le 29 Janvier 1772, âgée de 54 ans;
- 7. & 8. Anne, Religiouse, & Louise.

Louis Dumont, Chevalier, Seigneur de Signeville&de Rouveroyen partie, acommencé d'entrer au fervice le 15 Octobre 1735, en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Infanterie, d'où il a passé en 1744, dans le Régiment de Grassin, où il a été fait Capitaine le 1er Juin 1745, Capitaine de Grenadiers & Chevalier de Saint-Louis en 1766, a rang de Lieutenant-Colonel depuis le 25 Août 1767, avec une pension de 500 livres fur le Tréfor Royal. Il a époufé, par contrat passé devant Gradaux & Morot, Notaires à Troyes, le 28 Janvier 1754, Elifabeth Corrard, dont il eut:

1. PIERRE-GASPARD, qui fuit;

 MARIE-CATHERINE-ELISABETH, admife fur fes preuves à Saint-Cyr, où elle est entrée en Mars 1764;

3. Et CATHERINE.

Pierre-Gaspard du Mont-de-Signeville, né le 1et Décembre 1756, a fait fes preuves de Noblesse devant M. d'Hozier de Sérigny, pour être reçu élève à l'Ecole Royale Militaire, & dont le certificat est du 5 Septembre 1766. Voyez l'Armorial de France.

Les armes: d'azur, à un casque d'argent à 5 grilles d'or, posé de front, traversé par une épée de même en pal, la poignée d'or la pointe en haut, & accosté de 2 étoiles aussi d'argent. Couronne de Marquis. Pour

supports: deux lions.

DUMONT-DE-BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvannes, Lamberville, la Rivière-d'Essrimont & Hougerville, au pays de Caux en Normandie. Le nom de cette famille est cité dans l'Histoire de Rouen, lorsqu'en 1484 Pierre Raulin, Lientenant-Général du Bailli de ladite Ville, & Commistaire du Roi, sit une recherche des Nobles de Rouen.

PREMIÈRE BRANCHE.

N... Dumont, Seigneur de la Fontelaye, eut pour enfans:

1. N... DUMONT, qui fuit;

2. Et Louis, auteur de la feconde branche rapportée ci-après.

N... Dumont, Seigneur de la Fontelaye, qui vivoit en 1772, âgé de 80 ans, avoit époufé Suzanne de Mel-d'Estrimont, dont:

Isaac-Antoine Dumont, Seigneur de Boftaquet, ancien Moufquetaire de la première Compagnie de la Garde du Roi, qui époufa, 1º en 1753, Anne Maffieu de Clerval, morte en 1754; & 2º Anne de Canivet de Hougerville, dernière fille puînée de feu Jean-Philippe de Canivet, Seigneur d'Hougerville, & de Marie-Madeleine de Broffard d'Augeville. Il eut du premier lit:

I. ANNE-SUSANNE DUMONT.

Et du second lit:

 Isaac-Gabriel-Auguste, né le premier Octobre 1764;

3. Et Isaac-Antoine-Auguste, né le 24 Septembre 1765.

Tome VII.

SECONDE BRANCHE.

Louis Dumont, fils de N... Dumont, avoit époufé Elifabeth Laurens, dont:

Louis-David, qui mourut à l'âge de 18 ans & demi, fans alliance; fon oncle est devenu son héritier.

Les armes: de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.

DUMOULIN. Voy. MOULIN (DU).

* DUNOIS. Les Comtes de *Dunois*, puis Ducs de *Longueville*, ont eu pour auteur Jean d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de Louis de France, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien*, Dame de Cany. Voyez LONGUEVILLE.

Le Dunois est un petit pays dans la Beauce, qui fut possédé par les Comtes de Blois, & compris sous ce titre jusqu'à Hugues de Châtillon, qui se qualifia Comte de Blois & de Dunois. Louis de France, Duc d'Orléans, acquit en 1391 ces deux Comtés. Châteaudun, Capitale du Dunois, a eu des Vicomtes particuliers. Voyez CHATEAUDUN.

Marie d'Orléans, Duchesse de Nemours, fit donation du Dunois & de la Vicomté de Châteaudun à son cousin germain Louis-Henri de Bourron, fils naturel de Louis de Bourron, Comte de Soisson, auquel elle sit prendre le titre de Comte de Dunois & de Prince de Neuchâtel, & dont la fille, Louise-Léontine-Jacqueline, a porté ce Comté dans la Maison d'Albert, en épousant Charles-Philippe, Duc de Luynes, dont le petit-fils, mort à l'Armée en 1758, étoit appelé Comte de Dunois.

 Diocèse de Narbonne. Cette Noblesse est originaire du Béarn, & attachée de tems immémorial aux Rois de Navarre; c'est de la que lui est venu la concession de joindre à ses armes une rache de gueules clarinée d'azur, semblable à celle de l'écu de Béarn. Elle a possédé la Terre & Seigneurie de la Salle, dans la vallée de Biros en Comminges, avant l'an 1389, & plusieurs siècles après. Il y a toujours en des Dupac au service de nos Rois; mais, peu partagés des biens de la sortune, ils n'ont pu parvenir au premier grade militaire.

JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, rendit hommage au Roi CHARLES VI de cette terre en l'année 1389.

Jean Dupac, Ecuyer, Seigneur de la Salle, que l'on croit fon fils, & père de Fortune, qui fuit, rendit hommage au Roi Charles VII de la même terre de la Salle le 24 Septembre 1456.

BRANCHE

des Seigneurs de Bellegarde.

1. Fortuné Dupac, Seigneur de la Salle, Gouverneur de Castillon, par brevet du 12 Juillet 1509, s'acquit dans cette charge une grande réputation de sagesse, de vertu & d'équité. Il sut un des Députés de la Noblesse vers le Roi Louis XII, en 1512, pour obtenir des grâces envers les habitans de la Sénéchausse de Toulouse. Il eut de sa semme dont on ignore le nom:

1. François, qui fuit;

2. Et Catherine Dupac, mariée, le 18 Mai 1528, avec Roger de la Passe de Montbrun.

II. François Dupac, l'er du nom, Seigneur de la Salle, fut Gouverneur de Cassillon; il est dit fils de Fortuné Dupac, dans son contrat de mariage, du 15 Juin 1525, avec François de l'Estandart, fille de François de l'Estandart, Seigneur de Bellegarde. De ce mariage vinrent:

1. François, qui suit;

 PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Ponferme, rapportée ci-après;

 Et Jeanne Dupac, mariée, par contrat du 25 Janvier 1549, à Jean de Nos, Sieur de Belbasse & de Montauriol.

111. François Dupac, II odu nom, sut institué héritier des biens de Jean de l'Essandart, son oncle, Seigneur de Bellegarde, par testament du 21 Août 1542, & par cet acte la terre de Bellegarde est entrée dans la samille de

DUPAC. FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur de Bellegarde & dela Salle, testa le 28 Juillet 1560 conjointement avec sa seconde semme. Il avoit épousé, 1º par contrat du 21 Juin 1545, Catherine de Saint-Jean-d'Honnoux, fille d'Antoine de Saint-Jean, Seigneur d'Honnoux, & de Delphine de l'Estandart; & 2º par contrat du 7 Avril 1557, Géraude de Noé, fille de Jean de Noé, Seigneur de Dursort. Du premier lit naquirent:

1. Antoine, qui suit;

2. Pierre, mort fans postérité;

Et Jeanne, mariée, par contrat du 12 Février 1564, à Jean d'Hélie, Seigneur de Villarzel, Co-Seigneur de Montauriol, fils de Pierre d'Hélie, & de Madeleine de Château-Verdun.

Et du second lit:

4. Jean-François Dupac, auteur de la branche des Seigneurs de *Badens*, rapportée ciaprès.

IV. Antoine Dupac, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, obtint, le 9 Mars 1580, un Arrêt du Parlement de Touloufe, qui le maintint dans la jouissance de la moitié des biens de François Dupac, son père. Il testa le 1et Août 1593, & nomma les ensans nés de son mariage. Il vendit la terre de la Salle, le 26 Novembre 1596, à Charles Dupac, Seigneur de Marbé. Il avoit épousé, par contrat du 25 Mai 1572, Hélène du Luc, fille de Nicolas du Luc, Seigneur dudit lieu, & de Julienne Chambert, & en eut:

1. PIERRE, qui fuit;

MARGUERITE, mariée, par contrat du 22 Novembre 1592, avec François de Guy, Seigneur de Moncamp;

3. Et Claire Dupac, Religieuse.

V. Pierre Dupac, I'r du nom, Seigneur de Bellegarde, passa une transaction avec Jean-François & Antoine Dupac, le 21 Juin 1606, & testa le 12 Août 1638. Il avoit époufé, par acte du 25 Février 1603, Cécile Dencausse, fille de Savary Dencausse, Seigneur de la Basside, & de Catherine de la Tour, dont il ent:

1. Guy, qui fuit;

2. Et BLAISE DUPAC.

VI. Guy Dupac, Seigneur de Bellegarde, testa le 10 Octobre 1680. Il avoit épousé, par acte du 3 Juillet 1637, Diane de Montfaucon, fille de Gabriel de Montfaucon, Baron de Rogles, Gentilhomme ordinaire de la

Chambre du Roi, & de Jeanne de Château-Verdun, dont il eut:

- 1. Pierre, qui fuit;
- 2. Et GABRIEL.

VII. PIERRE DUPAC, IIº du nom, Seigneur de Bellegarde & de l'Estang, épousa, par contrat du 16 Février 1665, Dorothée de Saint-Jean, fille d'Olivier de Saint-Jean, Baron de Moussoulens, & de Catherine de Roquelaure, laquelle, par un codicille du 22 Juin 1673, la fit héritière par acte passé devant Richard, Notaire. Il fit un testament le 26 Mars 1692, dans lequel il déclare avoir eu de sa femme:

1. GABRIEL, qui suit;

2. JEAN-BAPTISTE, Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Grave-

lines, mort en 1742;

3. Autre Gabriel, nommé le Chevalier de Bellegarde, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaisois, marié à Agathe de Rostagni, originaire du pays de Monaco,

- JEANNE-ANTOINETTE-DOROTHÉE DUPAC, qui a époufé, par contrat du 14 Février 1746, Louis-Alexandre Duvivier, 11e du nom, Seigneur de Sarraute, de Layffac, de Saint-Martin, de Feuilluns, &c., fils de Léon Duvivier, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Languedoc, & de Marie-Thérèse de Casteras de Sournia.
- 4. Et François Dupac, nommé Page du Grand-Maître de Malte le 9 Mai 1679.

VIII. GABRIEL DUPAC, Seigneur de Bellegarde & de l'Estang, testa le 4 Juillet 1745, & mourut le 6 du même mois. Il avoit époufé, par contrat du 5 Août 1708, Jeanne-Marie de Bellissen, dont il eut :

1. GUY-HENRI, Sieur de l'Estang, Capitaine au Régiment de Blaisois, qui a servi dans les guerres de 1734 & 1735, & est mort en 1740, des suites des blessures qu'il avoit reçues à Dantzick;

2. JEAN-PIERRE, qui fuit;

3. GABRIEL, nommé l'Abbé Dupac, ancien

Comte de Lyon;

 Guillaume, Docteur de Sorbonne en 1748; Vicaire-Général du Diocèse de Carcassonne, la même année; nommé par le Roi à l'Abbaye de Montolieu, au même Diocèfe, le 15 Août 1754, & reçu Comte de Lyon le 23 Juin 1758;

5. François, appelé le Chevalier de Belle-

garde, Capitaine au Régiment de Blaisois, tué en Italie en 1744;

6. Et Françoise Dupac, nommée Prieure du Monastère Royal de Prouille, Ordre de Saint-Dominique, Diocèfe de Saint-Papoul, en 1752.

IX. JEAN-PIERRE DUPAC, Seigneur de Bellegarde, né le 20 Novembre 1715, fait Chevalier de Saint-Louis le 18 Septembre 1751, a épousé, le 29 Octobre 1753, Marie-Thérèse Gros, fille d'André Gros, Seigneur de Besplas, & de Catherine Sanches, dont il a

- 1. GABRIEL-MARIE, né le 10 Août 1754;
- 2. Guillaume-Marie, né le 6 Juillet 1757;
- 3. GABRIEL-PROSPER, né en Avril 1764;
- 4. MADELEINE MARIE FRANÇOISE, née le 25 Avril 1756, reçue, ainsi que ses trois sœurs, Chanoinesses-Comtesses de Neuville, par Brevet du mois de Décembre 1762;

5. Madeleine - Françoise, née le 11 Octobre 1758;

6. CLAIRE, née le 14 Juin 1761; 7. Et Louise-Henriette Dupac, née le 30 Août 1762.

BRANCHE des Seigneurs de BADENS.

IV. JEAN-FRANÇOIS DUPAC, Seigneur de Badens, fils de François, IIº du nom, & de Géraude de Noé, sa seconde semme, reçut un renouvellement de reconnoissance de ses vassaux en 1595. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1583, Madeleine Ferroul de Seilh, fille de Godet Ferroul, Seigneur de Seilh, dont:

V. Blaise Dupac, Seigneur de Badens, qui rendit foi & hommage de sa Terre de Badens, & de ses Fiefs de Mazeroles, les 10 Avril 1631 & 3 Septembre 1644. Sa veuve fit un testament le 10 Janvier 1656, lequel fut ouvert le 30 Octobre de l'année fuivante. Par cet acte, son fils aîné est nommé héritier de fes biens. Blaise Dupac avoit époufé, par contrat du 7 Mars 1621, Honorée de Toulouse, fille de Pierre de Toulouse, Seigneur de Saint-Martin, & d'Isabeau Paturel, dont il a eu:

- 1. GABRIEL, qui suit;
- 2. François;
- 3. Anne;
- 4. Et GERMAINE DUPAC, mariée, par contrat du 2 Mars 1652, à Gabriel Dalibert, Seigneur de Villemoustaussou.

VI. GABRIEL DUPAC, Seigneur de Badens, rendit foi & hommage de sa Terre de Badens & de ses Fiess de Mazeroles le 29 Janvier 1689, & fit un testament le 3 Août 1697. Par cet ache il laissa un legs à son fils puîné, & nomma héritier universel de tous ses biens son aîné, & laissa l'administration desdits biens à sa semme. Il avoit épousé, par contrat du 19 Septembre 1667, Marie de Verseille-de-Villeneuve, fille de seu Henri de Verseille-de-Villeneuve, Seigneur d'Argens, & de Claire Bellissen, dont il a eu:

1. GABRIEL-BAPTISTE, qui fuit;

Et Gabriel, mort fans postérité le 20 Octobre 1742.

VII. GABRIEL-BAPTISTE DUPAC, Seigneur de Badens, né le 18 Avril 1685, Capitaine, puis Major du Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare, rendit foi & hommage de sa Terre & Seigneurie de Badens le 19 Février 1748, & mourut le 5 Février 1752. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1726, Catherine Aldin, fille de seu Henri-Vidor Aldin, Seigneur de Belvèze, & de Marguerite-Anne Chassan, dont il a eu:

1. GABRIEL, qui fuit;

 GABRIELLE, née le 1.4 Décembre 1732, reçue Chanoinesse Comtesse du Chapitre de Neuville en Bresse, au mois de Décembre 1757;

 CLAIRE, née le 17 Janvier 1740, Religieufe à Sainte-Marie de Narbonne, le 5 Septembre 1753;

4. Et Marguerite Dupac, né le 14 Janvier 1742.

VIII. Gabriel Dupac, Seigneur de Badens, né le 22 Octobre 1737, reçu Page de la Petite-Ecurie le 1et Juin 1751, & Officier dans le Régiment du Roi, au mois de Mai 1755, s'est marié en 17..... à N..... de Bruyères-Chalabre.

BRANCHE des Seigneurs de Ponserme.

III. PIERRE DUPAC, second fils de François, ler du nom, & de Françoise de l'Estandart, fut Seigneur de Ponserme. Les habitans des vallées de Vallongues, de Biros, & de Bémale firent une députation à la Cour en 1569, pour supplier Sa Majesté de leur donner pour Gouverneur de Cassillon ledit PIERRE DUPAC, ajoutant que de temps immémorial, ce Gouvernement étoit dans la famille de DuPAC. Il cut, en 1597, la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; mourut en 1610, & sur père de:

IV. JACQUES DUPAC, Seigneur de Ponserme,

Lieutenant du Grand-Maître d'Artillerie, qui testa le 14 Octobre 1639. Il avoit épousé, le 13 Mars 1608, Ifabean de Cailar dont il eut:

1. Louis, qui fuit;

2. Et PIERRE DUPAC.

V. Louis Dupac, Seigneur de Ponferme, s'allia, le 3 Février 1641, avec *Marie Juer*, fille de *Paul Juer*, Seigneur du Doul, & d'Anne Veyé, dont il cut:

1. HENRI, qui fuit;

2. Paul, né en 1648;

Louis, né en 1654;
 Esprit, né en 1655;

5. Et Hyacinthe Dupac, né en 1663.

VI. Henri Dupac, Seigneur de Ponserme, épousa, le 23 Avril 1674, Marie de Massia, fille de Guillaume de Massia, Seigneur de Salelles, & de Marguerite de Bermont du Caila. De cette alliance vint:

VII. Henri Dupac, IIº du nom, Seigneur de Ponserme, qui est entré dans le service dès l'âge de 15 ans, a été Lieutenant en 1712, Capitaine en 1717, & a été blessé dangereusement d'un coup de seu au siège de Philippsbourg en 1734. Etant hors d'état de pouvoir fervir, il se retira, & eut la Croix de Saint-Louis en 1736. Il avoit épousé, en 1733, Louise Lenoir, seigneur de Ribaute, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes: d'or, à un arbre de finople, & une vache de gueules, clarinée d'azur, brochant sur le fût de l'arbre.

Généalogie dressée par M. Gastelier-de-la-Tour, auteur du Nobiliaire du Languedoc.

DUPLEIX - DE-BACQUENCOURT. CHARLES-CLAUDE-ANGE DUPLEIX, Seigneur de Bacquencourt, Fermier - Général & Sccrétaire du Roi, mort le 13 Novembre 1750, à 54 ans, avoit épousé Jeanne-Henriette de Laleu, morte le 1er Janvier 1736, à 27 ans, laisant:

1. Guillaume-Joseph, qui fuit;

2. Et PIERRE-FRANÇOIS - DENIS, Seigneur du Pècle, né le 29 Juin 1734, Subfitiru du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1755, reçu Confeiller au Grand-Confeil le 12 Mai 1756, fur la démiffion de fon frère, & Grand-Rapporteur en Chancellerie en 1757.

Guillaume-Joseph Dupleix, Seigneur de

Bacquencourt, néle 23 Avril 1727, reçu Confeiller au Grand-Conseil le 13 Décembre 1752, Grand - Rapporteur en Chancellerie, Maître des Requêtes le 1er Février 1756, Préfident au Grand-Confeille 3 Septembre 1762, Intendant de la Rochelle en Décembre 1765, puis de Picardie en Octobre 1766, a épousé, en Mai 1771, N... de Noguès.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 poifsons affrontés en fasce, & en pointe d'une étoile, le tout d'argent; aux 2 & 3 semé de carreaux d'or, chargés chacun d'une étoile

d'azur.

DUPONT-DE-GAULT, dans le pays d'Aunis. Cette famille a été maintenue dans fa noblesse d'extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 2 Mars 1768, qui a été rendu en faveur de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon, Touchelonge & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Pensionnaire de Sa Majesté, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde du Roi, & commandant la Capitainerie-Garde-Côtes de Châtelvalon, fils de Pierre-CLAUDE DUPONT - DE - GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon. Il est dit dans cet Arrêt que lui & sa postérité légitime, tant qu'il ne fera acte dérogeant à noblesse, jouira paisiblement & perpétuellement des privilèges, exemptions & prérogatives dont jouissent les autres Gentilshommes du Royaume.

Les diverses branches de cette famille ont orthographié leur nom différemment felon l'idiôme des Provinces où elles ont pris des établissemens : on trouve Goth, Gauou, Gau & Gault. Ce dernier est resté à la famille. Elle a précédé ce nom de celui de Dupont, depuis le contrat de mariage passé devant Elie Bouton, Notaire Royal de la ville d'Uzès, en la Province de Languedoc, le 29 Janvier 1578, entre Jean-Louis de Gault, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, fils de feu haut & puissant Seigneur Jean de Gault, Chevalier, Baron de Roilac, Seigneur de Pezac, & de feu haute & puissante Dame Catherine de Molesins, ses père & mère, d'une part; & Demoifelle Françoise Dupont de Liziou, fille de haut & puissant Seigneur Arnault Dupont, Baron de Liziou, & de défunte haute & puissante Dame Catherine Lanzac; par lequel contrat de mariage a été convenu &

promis que ledit Seigneur JEAN - Louis de GAULT portera lui & ses successeurs en ligne directe dudit mariage, le nom de Dupont, qui est le nom de la famille de ladite Dame future épouse, & qu'il pourra néanmoins, sans contrevenir à ladite promesse, y joindre le sien après celui-là, s'il juge à propos, sans qu'il puisse s'en séparer ni le laisser pour prendre le sien propre; car sans la susdite convention & promesse, ledit mariage ne se sût point sait ni accompli.

Un Mémoire marque que Pierre-Henri DUPONT-DE-GAULT, Chef de cette famille, Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1772, defcend de Sanche, Roi de Navarre, marié en go1 à Tola d'Arragon, dont il eut deux fils; l'aîné continua la branche de Navarre devenue de France par les d'Albret. Le second, nommé Garcias Sanche, dit le Courbé, Comte de Gascogne, épousa Honora de la Maison de Bigorre, de laquelleil eut trois enfans. Le troisième, Comte d'Astarac, épousa en 955 sa cousine nommée Bruine, dont il eut plusieurs enfans qui ont été l'origine de plusieurs branches tant en France qu'en Espagne, desquelles descend sans interruption Pierre-Henri Du-PONT-DE-GAULT, dit le Mémoire domestique; & cette branche s'est alliée avec une autre descendante de la même tige, par la Demoiselle Françoise Dupont de Liziou, mentionnée ci-dessus, mariée à Jean-Louis de Gault.

Cette famille de Dupont a donné le premier Grand-Maître de Malte, qui portoit pour armes: un champ orangé séparé en parties égales par une croix de Malte de sable; & celle de Gault a donné à l'Eglise un Pape, un Archevêque & un Evêque de Marfeille. Il en est parlé dans les Mémoires de Buffy-Rabu-

Le bisayeul de Pierre-Henri Dupont-de-GAULT a été tué en 1701 à la tête de fon Régiment à la bataille de Malplaquet, & son grand-père au blocus de Luxembourg. Son père est mort languissant de ses blessures; il en recut lui-même plusieurs, & notamment un coup de bayonnette dans la poitrine, dont il fut fort incommodé. Il a été marié, 1º le 7 Janvier 1741, à *Marie Barbot*; & 2º le 14 Juin 1751, à Marie-Anne Cornu. Du premier lit font issus:

1. Pierre-Alexandre, né le 10 Novembre 1741, Lieutenant d'Infanterie, réformé, qui a passé à Saint-Domingue;

Marie-Adélaïde-Esther, néc en Novembre 1742.

Et du second lit il eut:

- 3. Pierre-Henri-Louis, né le 29 Juillet 1753, dit le Chevalier Dupont-de-Gault;
- PIERRE-HENRI, né le 6 Septembre 1755;
 PIERRE-AMABLE-AUGUSTIN, né le 24 Juin 1761;
- Marie Adélaïde Henriette, née le 13 Avril 1757;
- 7. Marie Louise Gabrielle, née le 26 Juin 1758:
- 8. Marie-Elisabeth, née le 28 Avril 1760; 9. Marie-Agathe-Adélaîde, née le 26 Octo-
- 9. MARIE-AGATHE-ADELAIDE, nee le 26 Octobre 1767;
- 10. Et Marie-Henriette, née le 28 Novembre 1769.

Les armes: de gueules, chargé d'une chaîne.

DUPRÉ DE GENESTE, famille originaire du Diocèfe d'Agen, alliée à plusieurs Maifons nobles de la Province d'Agénois, telles que celles de Fontvielle, la Barrière, Morelly, Conqueste, la Grange, & établie aujourd'hui dans le pays Messin, de laquelle peut être Messire François de Geneste, Chevalier, Seigneur du Repaire, Aigueparfes, la Genetouse & autres lieux, dont on voit l'épitaphe dans l'Eglife paroissiale de la Citadelle de Metz, décédé le 14 Mars 1656. Il avoit fervi fous les Rois Louis XIII & Louis XIV en qualité de leur Lieutenant dans les Places d'Angoulême, Ville & Citadelle de Montpellier. Les armes de cette famille font : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ourfons ou genestes aussi d'or, qui font les mêmes que celles de Dupré de Geneste, dont nous allons parler, & qui font des armes parlantes. Quoi qu'il en foit, cette famille Noble & Militaire, fuivant un Mémoire qui nous a été envoyé, ne remonte qu'à

Pierre Dupré, Capitaine d'Infanterie, lequel eut de sa femme dont le nom est ignoré,

JEAN DUPRÉ, qui vivoit au lieu de Geneste, Paroisse de Saint-Capraise, au Diocèse d'Agen, lequel laissa pour fils:

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Avocat au Parlement de Bordeaux, & Juge Royal de la Gruyère. ll époufa Françoife du Prat, dont

JEAN DUPRÉ DE GENESTE, Seigneur de Villosne en Clermontois, marié à Anne Jacquemin, fille de Nicolas Jacquemin, Seigneur de Vilosnes-sur-Meuse, Capitaine au Régiment de Navarre, & de Madeleine Pafquier, fille d'un Confeiller à l'Election de Beauvais en Picardie. De ce mariage font nés:

- Jean-Baptiste-Nicolas François, qui fuit;
 Marie-Henri, Avocat au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz;
- Et Jean Renaud, entré au fervice du Roi en qualité d'Officier au Corps-Royal d'Artillerie.

JEAN-BAPTISTE-NICOLAS-FRANCOIS DUPRÉ DE GENESTE, Seigneurdudit lieu & de Rétonfey, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorin, aujourd'hui Isle-de-France, a commencé de fervir en qualité de Lieutenant en fecond le 28 Août 1735, a été nommé Lieutenant le 16 Janvier 1740, Capitaine le 27 Septembre 1745, Chevalier de Saint-Louis le 12 Janvier 1750, & s'est retiré du service le 18 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Westphalie, de Bohème & de Bavière; s'est trouvé à l'affaire de Wissembourg, à celle de Soufflem, au fiège de Fribourg, à celui de Mons & de Charleroy, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au siège de Berg-op-Zoom, où il a reçu un coup de seu pour lequel il eut une gratification de 400 livres. Il s'est encore trouvé aux sièges de Lillo & de Maëstricht, a étéchargé en de différens tems, fous les ordres de MM. de Saxe, de Clermont-Gallerande, de Contades, de Chabannes, de Chevert, de Montmorin, de la conduite des fortifications de Rieden & d'Emberg en Bavière, de Diest sur la Lanne, de Lieste, de Sponeck, Chalampe, Rhinvillers fur le Rhin, du Pont de Valem en Flandre, de Diest sur le Demer, ainsi que de celle du Camp de Saint-Pierre devant Maëstricht. Depuis il a passé avec son Régiment dans l'Isle de Corfe, malgré les fuites fâcheuses d'une chûte qui lui a occasionné une rupture qui l'a obligé de demander sa retraite après 27 ans de fervice.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au pélican nourriffant fes petits d'azur; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent; aux 2 & 3 d'azur, auchevron d'or, accompagné de trois ourfons ou genefles aufi d'or, paffantes deux en chef & une en pointe.

DUPREL, ou pu PREL, famille noble reçue dans les chapitres nobles du Comté de Bourgogne & à Malte.

CLAUDE DUPREL, Ecuyer, Seigneur de Chapois s'allia, par contrat du 20 Mars 1694, avec Antoinette de Vers, de laquelle il eut:

N... Duprel, Ecuyer, Seigneur de Mérona; Et Charles-Joseph-Marie, Chevalier de Malte Commandant au Régiment d'Enghien.

DURAND, famille noble, originaire de Provence, qui, fuivant un Mémoire envoyé par M. Durand de Fuveau, est divissée en deux branches, sçavoir: celle des Scigneurs de Fuveau, & celle des Scigneurs de Sausses, Saint-Antonin, Ubraye, la Penne & Chaudoul: elles ont toutes les deux pour auteur commun Louis Durand, originaire de Marfeille, dont nous allons parler.

BRANCHE °

des Seigneurs de Fuveau, établie à Aix en Provence.

I. Louis Durand, originaire de Marfeille, acquit une partie de la Terre du Castellet de Sausses, dont il prêta hommage au Roi René en 1480. Il fut pourvu en 1469 de l'Office de Maître-Rational de la grande Cour Royale de Provence. Il testa en 1484, & eut de sa femme dont on ignore le nom:

1. BERTRAND, qui fuit;

- 2. Et Louise, mariée dans la Maison de Flotte.
- II. BERTRAND DURAND, Seigneur du Caftellet, de Sausses & de Peynier, Conseiller au Parlement de Provence en 1501, épousa Madeleine de Ponterès, de laquelle il laissa:
 - GEORGES, Seigneur de Peynier, Conseiller au Parlement, auteur d'une branche éteinte qui a donné deux Magistrats au même Parlement de Provence;

2. Et JACQUES, qui suit.

III. Jacques de Durand, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conful d'Aix, & Procureur du pays en 1537. Il laissa de Jeanne de Gasqui:

1. Joseph, qui fuit;

2. Honoré, auteur de la branche des Seigneurs de Sausses, rapportée ci-après;

3. Et Jean, reçu Chevalier de Malte.

IV. Joseph de Durand, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conful d'Aix en 1574, & épousa Anne de Roubaud, dont il eut:

V. PIERRE DE DURAND, Seigneur de Fuveau qui fut premier Consul d'Aix en 1608. Il épousa 1º Hélène de Laincel-Roumoules; &

2º le 26 Février 1611, Marguerite de Caftellane-Esparron. Il eut du premier lit:

1. 2. & 3. André, Esprit & Claude.

Et du second:

4. Sextius, qui fuit.

VI. Sextius de Durand, Seigneur de Fuveau, fut maintenu dans sa noblesse, ainsi que ses frères, par les Commissaires députés pour la vérification des titres de noblesse, le 7 Janvier 1669. Il épousa, le 17 Décembre 1642, Vistoire de Galaup, des Seigneurs de Chasteuil, dont il eut:

- 1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit ;
- 2. Et HENRI.

VII. JEAN-BAPTISTE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, épousa, le 3 Juin 1680, *Thérèse de Chazelles*, dont:

- 1. Joseph, Prêtre de l'Oratoire de Jésus, mort;
- 2. Pierre, mort depuis peu;

3. Et Esprit, vivant en 1772.

BRANCHE des Seigneurs de Sausses, &c.

IV. HONORÉ DE DURAND DE FUVEAU, second fils de Jacques, & de Jeanne de Gasquis, se retira à Annot, petite ville dans la Haute-Provence, où il épousa, le 30 Décembre 1583, Gasparde de Clari de Pontevès, fille de Melchior, Seigneur d'Ubraye, & de Raimonde d'Eoulx. Il testa le 18 Mars 1613, & eut de son mariage:

- 1. GASPARD, qui fuit;
- 2. Et une fille.

V. Gaspard de Durand épousa, le 14 Septembre 1610 Jaumete de Durand, sa cousine, de laquelle il eut:

VI. LAURENT DE DURAND, Marié, le 13 Août 1641, à Entouronne de Rabiers, des Seigneurs de Châteauredon, dont:

1. Joseph, qui fuit;

 RAPHAEL, dont la branche finit à une Demoiselle mariée à N... de Phelippes, Commandant pour le Roi de la Citadelle de Verdun;

Et plusieurs fille, mariées ou Religieuses.

VII. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Sauffes, épousa, en 1673, Madeleine d'Ailhaud, dont:

1. JEAN, qui suit;

2. Esprit, marié, & mort ne laissant que

N... DURAND, Prêtre;

Et deux filles.

Et plusieurs filles, mariées ou Religieuses.

VIII. Jean de Durand, Seigneur de Sausses de Saint-Antonin, épousa, le 17 Juin 1703, Christine de Cassellane, Gouverneur pour le Rodes Ville & Château de Guillaumes, & de Dame Gabrielle de Meouillon. Il testa le 10 Janvier 1746, & eut:

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

 Louis, Officier au Régiment de Maugiron, Cavalerie, retiré du Service avec pension de la Cour;

3. Jean-Joseph, dont la postérité sera rappor-

tée après celle de fon aîné;

4. Et Jean de Durand de Sausses, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate du Roi, marié, le 1^{er} Octobre 1768, à Marie-Félix Lambertyre, veuve du Comte de Vaux, la Broffe, Maráchal-des-Camps & Armées du Roi, & ci-devant Commandant de Belle-Isle en mer.

IX. Jean-Batiste de Durand, Seigneur de Sausses & d'Ubraye, a épousé, en 1732, Marie-Lucréce de Clari-Pontevès, fille de Messire André de Clari de Pontevès, Seigneur d'Ubraye, & de Delphine de Sabran-Baudinar, & en cut:

 Jean-Baptiste-Alexandre, Seigneur d'Ubraye & Sausses, Garde du Pavillon Amiral;

2. & 3. Et deux filles.

IX. Jean-Joseph de Durand, Seigneur de la Penne & de Chaudoul, troifième fils de Jean, & de Chriftine de Caffellane-d'Alluys, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Charoft, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du fervice avec une penfion de la Cour, Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Entrevaux en Provence, a époufé, par contrat du 27 Février 1752, Françoife-Gabrielle d'Authier, fille de Messire Jean d'Authier, Seigneur de la Penne, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de Rofe-Gabrielle de Castellane-d'Alluys, duquel mariage sont issus plusieurs ensans encore jeunes, savoir:

- Joseph-Alexandre, Garde de la Marine à Toulon;
- 2. Jean, aussi Garde de la Marine;
- 3. Et MARGUERITE-CHARLOTTE.

Les armes : d'or & de gueules, à un lion

de fable couronné de même, brochant fur le tout.

Guillaume Durand, qui étoit iffu felon Nostradamus, dans son Histoire de Provence, de l'ancienne Maison des DURAND, du côté paternel, & de celle des Balbe, du chef de leur mère, de Maison Souveraine de Provence. Guillaume fut l'un des plus fameux Jurisconsultes de son siècle; il étoit doué de toutes les qualités de l'esprit dans l'excellence, fa mémoire aussi merveilleuse que son esprit étoit vif & folide. Il eut pour frère: BERTRAND, qui fuit, & Guillaume Durand, IIc du nom, qui fut si recommandable par ses sublimes pénétrations dans les sciences du Droit Canonique & Civil, qu'il fut nommé Speculator, & après avoir rempli les plus grands emplois & les plus grandes dignités de l'Eglife, fous le Pontificat du Pape Boniface VIII, il mourut Evêque de Mende, le 1er Novembre 1296, & fut enseveli dans l'Eglise de la Minerve, où l'on voit son épitaphe.

BERTRAND DURAND eut pour enfans:

GUILLAUME, 111º du nom, qui fut nommé fucceffivement à l'Evêché de Mende, & affifta les Papes Grégoire X & Clément V, aux Conciles de Lyon & de Vienne; il fit, par ordre du Saint-Père Clément V, un Traité de modo celebrandi conflii generalis, qui fut de nouveau imprimé en 1671; il affifta aussi au Parlement tenu en 1306: c'étoit alors une assemblée des Evêques les plus distingués du Royaume & des plus grands Seigneurs de France. Il sut envoyé ensuite à l'assemblée de ce Parlement par ordre du Roi Philippe-le-Long, pour traiter la paix entre Robert, Comte de Flandre, & Louis, Comte de Nevers, son fils;

Charles, qui fuivit le Roi Robert, Comte de Provence, dans les guerres qu'il eut en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il eut

pour fils:

N.... DURAND qui fut Conseiller du Roi René. Ce Prince le connut si habile & si favant, qu'il le fit Conseiller & Secrétaire des Commandemens de Jean, Duc de Calabre, fon fils, dans le Gouvernement qu'il lui donna de fes États.

Et OLIVIER, qui fuit.

OLIVIER DURAND, OU DURANDI, Chevalier, fut l'un des Commissaires & Député par la Reine Marie de Blois, Mère Régente de Louis II, Duc d'Anjou, Comte de Provence, qui rendit l'Arrêt de 1394, qui condamne Raymond de Turenne, comme convaincu de félonie, de rébellion & de barbarie; il est nommé, ainsi qu'un Jacques Durandi, Chevalier, avec distinction dans une Charte concernant certains privilèges accordés à Puimoisson, en Provence, lieu de leur naissance, datée de 1369. Il eut un fils nommé

N DURAND, lequel eut :

JOSEPH DURAND, Damoifeau, qui quitta la Provence & s'établit à Venasque dans le Comtat-Venaissin. Il eut pour fils:

Antoine Durand, Chevalier, qui eut pour

enfant:

GABRIEL DURAND, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui fut fait prisonnier à la ba-

taille de Courtray;

Cette branche subsiste actuellement dans la personne de Jacques-Joseph Durand de Tavernerie, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant & Aide-Major des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Valeroy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes: au lion de fable rampant dans un champ mi-parti d'or & de gueules; supports: deux lions.

DURAND D'AUXY. PHILIBERT, Comte d'Auxy, Grand-Maître des Eaux & Forets de Bourgogne, Franche-Comté & Alface, épousa en secondes noces Marie-Thérèse Rougeot, dont:

François-Philibert d'Auxy, né en Mars

1753.

Les armes : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois têtes de lions d'or, à la bordure engrelée de gueules.

DURAND, en Dauphiné: parti de fable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de lions léopardées de gueules, lampassées de fable.

DURAND, en Bretagne: d'argent, à neuf losanges de fable.

Tome VII.

DURAND (DE) en Languedoc. Jacques Durand, Seigneur de la Roque, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef de la Ville & Fort de Saint-Hippolyte, épousa, le 20 Janvier 1725, Marie Del-Puech de Comeiras fille de Jean, Seigneur de Comeiras, & de Dauphine de la Tour, dont:

1. JEAN-BAPTISTE-PAUL-JACQUES, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef;

 JEAN-ALEXANDRE, né le 30 Août 1731, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Roche-Aymon;

 PIERRE-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1732, Capitaine - Aide - Major au Régiment de

Guyenne;

4. Marguerite-Flore, né le 22 Avril 1736, mariée, le 27 Avril 1753, à François-Aymard de Cordebœuf, Seigneur de Beauverger, Montgon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Guyenne.

DURAND, en Languedoc: écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à trois macles de gueules.

DURAND, autre famille en Languedoc, qui porte: écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une aigle éployée de fable; aux 2 & 3 d'argent, à un taureau de gueules, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de trois étoiles d'or.

DURAND, famille de Picardie, dont étoit Marie de Durand de La Mairie, née le 11 Janvier 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686, après avoir prouvé que Claude de Durand, Seigneur de Tury, & Anne de la Fontaine, fa femme, qui vivoient en 1521, étoient fes quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes: de fable, à trois chevrons d'argent, à la fasce de même.

DURAND, Sieur de Saint-Martin, en Normandie, Election de Caen: d'azur, à la palme d'or, accostée de deux roses d'argent.

DURAND, famille de Normandie, Election de Valogne: d'azur, à trois pals d'argent, au lion léopardé d'or, brochant.

DURAND DE VILLEGAGNON: d'argent à trois chevrons de gueules, accompagnés de trois croix recroifettées, au pied fiché de fable.

DURANTY, famille connue à Aix de toute ancienneté. Elle remonte à

1. Guillaume Duranty, qualifié Damoifeau dans l'Histoire des plus célèbres Poëtes Provençaux, traduite de l'Italien, imprimée à Lyon en 1573, qui mourut en 1270, ainfiqu'il conste par la même histoire, où il est dit qu'il descendoit de la noble & ancienne famille de Duranty. Il eut pour sils:

II. Pierre Duranty, un des Gentilshommes de Provence qui accompagnèrent Robert d'Anjou, Comte de Provence, dans une expédition que ce Prince alla faire en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il fut premier

Syndic d'Aix en 1326, comme il appert du registre de l'Hôtel de cette Ville, & fut père de 111. Louis Duranty, que la Reine Jranne pourvut, par Lettres données à Naples, en 1359, fignées Bourilly, de la charge de Confeiller-Secrétaire Rational & Archivaire en la grande Cour Royale & Chambre des Comp-

tes de Provence. lleut pour fils:

IV. LAURENT DURANTY, qui fut premier

Syndic d'Aix, en 1410, & père de:

V. Jacques Duranty, auffi premier Syndic d'Aix, en 1456, qui époula, le 7 Septembre 1434, Catherine de Pigono, fille de noble N.... de Pigono, Maître Rational en la Chambre des Comptes de Provence, dont vint:

VI. Jean Duranty, qui étoit premier Conful d'Aix, aux années 1501 & 1507. Ce fut par fa fage conduite que les Lettres-Patentes de Sa Majesté, envoyées pour l'érection d'un Parlement en Provence, surent enregistrées. En récompense du zèle qu'il avoit montré, le Roi le pourvut d'un office de Conseiller en ce Parlement, qu'il ne put exercer à cause qu'il n'avoit point de grade, & d'une pension dont ses descendans jouissent encore en partie. Il avoit épousé, par contrat du 27 Avril 1475. Guillemette de Cassellane, fille de Florent, Seigneur de Mazaugues, & en eut:

VII. ANTOINE DURANTY, Affesseur d'Aix, Procureur du Pays, en 1539, marié avec Françoise de George-d'Ollières, fille de Priam d'Ollières-de-Lirac, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Antoine, Conful d'Aix, Procureur du Pays, en 1569, marié à Marguerite d'Ifinard, de laquelle il eut un fils, marié à Louife de Tournefort, & père de Thérèse Duranty, mariée, par contrat du 13 Avril 1658, à Marc-Antoine Duranty, Seigneur de St.-Louis-de-la-Calade, mentionné ci-après.

VIII. Jean Duranty, Assesser d'Aix, Procureur du Pays, ès années 1562 & 1568, sut reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, dont il mourut Doyen, le 5 Février 1569. Il avoit épousé, par contrat du 19 Août 1555, Marguerite de Lopis, sille de noble Jean de Lopis, de la Ville de Carpentras, & en eut:

- 1. Honoré, qui entra dans l'ordre des Minimes. Il fut Confesseur de Henri III; on le cite comme l'un des plus grands Prédicateurs de son tems, & il su fut élu Correcteur-Général de son Ordre au Chapitre d'Avignon, tenu en 1599;
- 2. JEAN-BAPTISTE, qui suit;

JÉRÔME;

 MARC-ANTOINE, Chartreux, qui mourut en odeur de Sainteté, après avoir composé plusieur livres de dévotion;

5. Joseph, mort fans alliance;

6. Et Paule-Emile Duranty, dont la fille fut mariée dans la famille de Durand Sartoux.

IX. JEAN-BAPTISTE DURANTY, Seigneur de Bonrecueil & de Montplaifant, reçu Confeiler en la Cour des Comptes, le 11 Mars 1595, épousa 1º Claire de Masargues, veuve du Conseiller de Bompar; & 2º Diane de Pontevès, des Seigneurs d'Amirat. Du premier lit naquirent:

- Jean, qui a continué la branche des Seigneurs de Bonrecueil, terminée en la perfonne de Sébastien Duranty, mort fans postérité;
- 2. François, Seigneur de Montplaifant, mort fans alliance;

3. JÉRÔME, qui fuit;

- MARC-ANTOINE, tige des Seigneurs de Colongue, dont étoit chef, en 1757, Jean-BAFTISTE DE DURANTY - COLONGUE, marié avec N.... de Jean, de laquelle il a eu MARC - ANTOINE & CHARLES - GONZALE DU-RANTY;
- 5. N..., mariée, en 1616, avec noble Charles d'Etienne, Seigneur de Villemus;

Et du second lit vint:

6. MARGUERITE DURANTY, femme de noble Jacques du Périer.

X. JÉRÔME DURANTY, Seigneur de Saint-Antonin & de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Confeiller en la Cour des Comptes, le 4 Mars 1627, mort Doyen de la Compagnie comme fon père. Il avoit époufé 1º Madeleine de Rémufat, dont il eut deux filles; 2º Gabrielle de Glandevès-Baudinard, morte fans enfans; & 3° par contrat du 2 Novembre 1627, Sybille d'Efcalis, fille de Pierre d'Efcalis de Bras, Seigneur de Saint-Louis, Confeiller en la Cour des Comptes, & de Louife de Guiran de la Brillane. De ce mariage il a eu:

1. MARC-ANTOINE, qui fuit;

- HENRI-ELZÉAR, Confeiller en la Cour des Comptes, qui époufa Marguerite de Caftellane, dont un fils mort sans alliance & une fille, mariée à N.... de Blacas, de la branche de Taurènes;
- 3. Jean-François, Prêtre & Grand-Missionnaire; 4. Jérôme, second Conful d'Aix, Procureur
- du pays, ès années 1688 & 1689, qui n'a laissé qu'un fils mort fans alliance, & quelques filles;
- 5. Ét Melchiona Duranty, Religieuse Ursuline.

XI. MARC-ANTOINE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, maintenu, en 1668, dans fa nobleffe, après l'avoir prouvée depuis GUILLAUME DURANTY, Damoifeau, fut fecond Conful d'Aix, en 1678, & avoit époufé, par contrat du 13 Avril 1658, Thérèse Duranty, fa confine, fille de N... Duranty & de Louife de Tournefort, dont:

XII. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, marié, le 2 Décembre 1690, à *Thérèfe le Franc*, fœur de *François le Franc*, Confeiller au Parlement de Provence, de laquelle il aeu plusieurs

fils, entr'autres:

MARC-ANTOINE, qui fuit; Et deux fils, Eccléfiastiques.

XIII. Marc-Antoine Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Confeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 4 Février 1726, avoit époufé, le 4 Juin 1723, Madeleine le Blanc, seur d'Hyacinthe le Blanc, Chanoine de l'Eglise de Reims, Evêque de Joppé, dont est issu

XIV. CLAUDE - JEAN - BAPTISTE DURANTY, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Confeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 10 Décembre 1750, qui a époulé, par contrat du 19 Avril 1746, Françoife-Félicité Gueyroard, de laquelle

il a eu:

- 1. FÉLIX-JÉRÔME;
- 2. Joseph-Hyacinthe;
- 3. MARC-ANTOINE; 4. JEAN-BAPTISTE;
- 5. Et Thérèse-Félicité Duranty.

Les armes : d'argent, à un cerifier de si-

nople, fruité de gueules, auchef de gueules, chargé d'une étoile à fix rais d'or.

(Extrait de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tome I, pag. 330 & suiv.)

* DURAS, Terre & Seigneurie, avec titre de Duché, dans l'Agénois en Guyenne, portée en mariage avec plusieurs autres par la Marquife de Goth, nièce du Pape Clément V, & fille d'Arnaud de Goth, Vicomte de Lomagne, à son mari Arnaud de Durfort, Seigneur de Bajamont, &c., duquel defcendoit au Xº degré Jacques de Durfort, Chevalier, en faveur duquel la Terre de Duras fut érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Février 1609, & depuis en Duché-Pairie, par Lettres du mois de Mai 1668, non enregistrées, en faveur de Jacques-Henri DE DURFORT, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection en Duché simple, au mois de Février 1689, registrées au Parlement le 1er Mars fuivant. Il mourut Maréchal de France le 12 Octobre 1704. Voyez DURFORT.

DURAS. Les Ducs de Duras en Albanie étoient dès l'an 1344, & eurent pour tige Saint-Jean de Sicile, Duc de Duras, huitième fils de CHARLES II, dit le Boiteux, Roi de Naples & de Sicile, & de Marie de Hongrie, mort en 1335.

Les armes: femé de France, au lambel de gueules, l'écu brifé d'un fautoir aussi de gueules.

DURAT (DE), Seigneurs des Portes, du Ludaix, du Mazeau, de la Serre, Barons de la Celette & de Gouzon, en Bourbonnois, & dans le pays de Combrailles: noble & ancienne famille, originaire d'Auvergne, dont il est parlé dans l'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, p. 201, & reg. V, part. I.

Quoique les anciens titres de cette famille, autérieurs à ceux de 1442 & 1444, foient perdus, néanmoins il est certain que la famille de Durar étoit alors très-ancienne, & jouissoit de quelque considération, puisque Jeande Durar, Il' du nom, rapporté ci-après, sur fait Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), dans un tems où cet Ordre étoit le premier & l'unique en France, & aussi conidéré qu'est aujourd'hui celui du Saint-Efprit, qui lui a été substitué.

M. le Comte de Boulainvilliers, dans fes Recherches fur l'Histoire de France, Province de la Marche, fait mention de la famille de Durat, comme très-ancienne. Les Seigneurs des Portes ont toujours pris dans les actes particuliers le titre de Marquis des Portes, & les Seigneurs du Mazeau & de Buxerolle, celui de Comtes de Durat.

Le premier de ce nom dont on ait connoiffance, fuivant un acte de l'an 1442, produit & relaté dans le Jugement de maintenue de Noblesse du 21 Janvier 1669, dont nous parlerons ci-après, est:

I. Antoine de Durat, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Portes & de Leirat, lequel recut, le 8 Mai 1442, de Jean de Peyret, Prieur de Minzac, une reconnoiffance du droit de la Chapelle, qu'en qualité de Seigneur des Portes, il avoit dans l'Eglife de Minzac. Il eft qualifié dans cet acte d'Ecuyer, &c., ainfi que dans fon contrat de mariage du 28 Décembre 1444, avec Philippe de Marche, dont il eut:

11. JEAN DE DURAT, 1er du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Saint-Mion, qualifié dans plusieurs actes de Puissant Seigneur & Chevalier, qui fut Bailli du pays de Combrailles, & Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres de Provisions du 15 Septembre 1515; Ecuyer & Chambellan de Charles DE Bourbon, Connétable de France; Capitaine de la Ville d'Aigueperse, par Lettres de Provisions du 4 Octobre 1516, & du Château de Semur, dans le pays de Combrailles, dont il obtint de Louise de Savoie, mère du Roi Francois 1er, le 22 Octobre 1518, des Lettres de confirmation, tant à cause de ses sens, Noblesse, vaillance, &c., qu'en considération des bons services qu'il avoit ci-devant rendus, tant au Roi son très-cher fils & à ses Prédécesseurs Rois, dans les guerres, qu'à Elle & à ses Prédécesseurs de la Maison de Bourbon, lesquels services il continuoit chaque jour, & qu'Elle espéroit encore qu'il rendroit de plus en plus. Le Roi François ler, par autres Lettres-Patentes données à Crémieu le 10 Mai 1516, dans lesquelles il le qualifie de son cher & bien amé JEAN DE Du-RAT, Chevalier, Seigneur des Portes, l'avoit commis pour chevaucher avec un Lieutenant & fix Archers, ès pays de Bourbonnois, la Marche, Combrailles, Bourbon-Lancy, Montagu & leurs resforts, afin de mettre ses Sujets à couvert des pilleries, oppressions, maux & outrages que leur faisoient les Gendarmes, & plusieurs mauvais garçons & vagabonds tenans champs. Il avoit époulé, par contrat du 19 Mai 1481, Julienne de la Grange, qui lui apporta en dot une fomme de 800 écus d'or, qui lui avoit été donnée, lors de fon premier mariage avec Pierre de la Chapelle, Seigneur de Rocheneuve, par noble homme Messire Jacques de la Grange, Chevalier, Seigneur en partie de Châlus. Il en eut:

François, qui fuit;

Et Jeanne de Durat, mariée, par contrat passé en 1508, à N... de Chavanat de Montgour, qualiné Chevalier, Seigneur de Montgour, &c.

III. FRANÇOIS DE DURAT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Chazeaux, & Bailli des Châtellenies de Chambon, d'Efvahon & de l'Espau, par Lettres de Provisions du 4 Février 1522, est qualifié Puissant Seigneur & Bailli de Combrailles, dans un échange d'héritages qu'il fit le 6 Janvier 1524, avec Jean Peynot, habitant de la Paroisse de Minfac. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres du 21 Février 1525, & de celui de la Châtellenie de Semur, par autres Lettres du 22 Décembre fuivant audit an. 11 mourut avant le 3 Janvier 1550, laissant de son mariage, avec Claude de Miel, qu'il avoit épousée, par contrat du 9 Juin 1513, d'une ancienne Maifon originaire du pays de Carssy (aujourd'hui Quercy):

1. JEAN, qui fuit;

 François, Conseiller au Parlement de Paris, & Prieur de Saint-Christophe en Touraine, ainsi qualissé dans un certificat qu'il donna le 20 Juin 1558;

3. Léonard, auteur de la feconde branche,

rapportée ci-après;

 Et Marguerite, mariée à Messire Charles de Montagnac, Chevalier, Seigneur d'Eftaussanes & du Cornet, dont elle étoit veuve le 8 Avril 1582.

IV. Jean de Durat, 11° du nom, qualifié Puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur des Portes, de Lascoutz, de Saint-Mion, de Viers, de Chazeaux & de la Celette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'Armes de ses Ordonnances, Bailli de Combrailles, & Capitaine des Châteaux de Semur & d'Auzances, dans un acte du 5 Janvier 1582, se distingua pendant les troubles de la Ligue, par sa fidélité envers son Prince & par son attachement inviolable à ses intérêts, & s'acquitta avec beaucoup de capacité & de succès

de plusieurs Commissions importantes qui lui furent confiées, comme il paroît par deux Lettres que lui écrivit Louis de Bourbon, Duc de Montpensier. La première, dont la suscription est: à Monsieur des Portes, Bailli de mon Pays de Combrailles, est datée de Champigny le 6 Juillet 1575, & ainsi signée, Voustre entièrement bon amy, Loys de Bour-BON. Et la seconde, dont la fuscription est: à Monsieur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi Monseigneur, & Bailli de mon Pays de Combrailles, est datée aussi de Champigny le 3 Janvier 1580, & fignée Voustre bien bon amy, Louis DE Bourbon. (Voyez la teneur de ces deux Lettres dans l'Arm. gén. de France, reg. V, part. I.) Il avoit été pourvu par ce Prince, le 2 Janvier 1536, de l'Office de Bailli de Combrailles, & de celui de Capitaine du Château de Semur; obtint depuis des Provisions pour commander dans le Château d'Auzances, fur la réfignation que Francois de Durat Ier, son père, lui fit de cet Office, par acte du 13 Février 1553, & nommé Chevalier de l'Ordre du Roi (St.-Michel), par Lettres du 14 Avril 1569. Il avoit époufé, par contrat du 18 Juillet 1566, de l'avis de plufieurs grands & notables Seigneurs & Gentilshommes, noble Dame Jacqueline de Coligny-de-Saligny, lors veuve en premières noces de Messire Gilbert de Luchat, Chevalier, Seigneur de Dalet & de Thuret. Elle s'étoit constituée en dot la somme de 12000 livres, & il fut accordé par le contrat, qu'au cas qu'elle vînt à mourir, les acquisitions qu'elle avoit faites des Terres & Seigneuries de Dalet & de Thuret, retourneroient au profit de noble & puissant Seigneur, Philippe de Luchat, Seigneur de Thuret, son fils du premier lit. Elle étoit fille de Renaud-Lourdin de Coligny, dit de Saligny, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, de Beaumont, du Rousset, &c., Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS Ier, & de Jacqueline de Montboissier. De ce mariage vinrent:

 François, qui fut préfent au contrat de mariage de Gilbert de Durat, fon frère cadet, du 23 Mai 1596, & mourut fans alliance;

2. GILBERT, qui suit;

 Et Jeanne, femme de Jean de Veilhan, Ecuyer, Seigneur de Pénacors.

V. GILBERT DE DURAT, qualifié puissant

Seigneur, Chevalier, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, de Chazeaux & de St .-Mion, dans un acte du 27 Mars 1607, avoit été nommé Bailli de Combrailles, par Lettres de Provisions des 20 Décembre 1596 & 30 Janvier 1597, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant un certificat que lui en donna, le 8 Mai 1602, Roger de Bellegarde, Grand-Ecuyer de France, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Il avoit époufé, par contrat du 23 Mai 1596, Marguerite de Veilhan, fille de haut & puiffant Seigneur Messire Gabriel de Veilhan, Baron de Marigny, Seigneur de Pénacors, de Prades & de Saint-Christophe, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de fes Ordonnances, Bailli du haut pays d'Auvergne, & de seu Madeleine de Roffignac. Il en eut:

1. GABRIEL, qui fuit;

2. JEAN, rapporté après fon frère aîné;

 & 4. Autre Gabriel & Denis, qui furent préfens au contrat de mariage de Gabriel de Durart, leur frère aîné, du 11 Août 1633, & moururent fans alliance;

5. Et GILBERT, destiné à l'Eglise, qui sut aussi

présent au même contrat.

VI. Gabriel de Durat, dit l'aîné, qualifié dans un titre original du 28 Juin 1682, Chevalier, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, fut nommé Grand - Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 6 Décembre 1635, & testa le 18 Février 1653. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1633, Jeanne d'Artaud, lors veuve en premières noces de puissant Seigneur Messire Hugues de Feidit, Seigneur & Baron de Feidit, de Moranges, d'Aubac & d'Aubaguelle, & fille de François d'Artaud, Ecuyer, Seigneur de Fontezute & du Fayet, & de Gilberte de Villebœuf, sa veuve. Il en eut:

1. GILBERT, qualifié puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur des Portes, de la Celette & de Saint-Mion, né en 1639, pourvu de la charge de Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres du 28 Novembre 1653, & maintenu dans sa Noblesse avec Antoine & François de Durat, ses srères, par Jugement rendu par M. Tubœuf, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669;

2. Antoine, qualifié Baron de la Celette, & Enseigne dans le Régiment d'Arbouville, dans un acte du 21 Janvier 1669, lequel

épousa Charlotte de Maussabré, & fut tué en duel au mois de Novembre 1719. Elle étoit fille de Louis de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Bordebure, des Bourdins, de Badecon, &c., & de Marie de Razay;

3. François, qualifié, dans fon troifième mariage, Seigneur des Portes, & Grand-Bailli du pays de Combrailles, qui épousa 1º Gabrielle-Léonine de la Roche-Aymon, fille de Philibert, Marquis de Saint-Maixant; 2º par contrat du 18 Avril 1704, Henriette-Angélique de Reillac ou Rillac-de-Bouffac; 8 3º par autre contrat du 23 Février 1711, Claude-Marguerite Goyon, fille de Claude, Comte de Beaufort, Seigneur de Touraude, &c., & d'Anne de l'Efpinay. Il n'eut du premier lit que

Anne-Marie-Louise, laquelle étoit âgée de 35 ans, & fans alliance, au mois de Novembre 1719.

 Et Marguerite, légataire de fon père en 1653.

VI. JEAN DE DURAT, Il Iº du nom, qualifié puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur de Saint-Mion, du Ludaix & de Rocheneuve, fecond fils de GILBERT, & de Marguerite de Veilhan, fut Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 2 Août 1653. Il avoit été Lieutenant dans le Régiment de Saint-Hilaire, par Lettres du 1er Mars 1632; & depuis Capitaine au même Régiment, & Lieutenant des Galères du Roi, suivant trois certificats énoncés dans le Jugement de maintenue du 21 Janvier 1669. Il avoit épousé, par contrat du 13 Mai 1637, Françoise de Luchat, fille de Jean, Ecuyer, Seigneur des Landes, & de Catherine de Montaignac. Il en eut:

1. François, qui fuit;

 Et Antoinette, qui partagea avec fon frère, le 14 Novembre 1665, la fuccession de leurs père & mère.

VII. François de Durat, IIº du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Rocheneuve, né en 1642, fut maintenu dans fa Noblesse par Jugement rendu par M. Tubœus, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669, & mourut avant le 2 Décembre 1695, suivant un aste dans lequel on voit que sa veuve étoit remariée à Annet de Bonneval, Seigneur de la Varenne. Il laissa de son mariage, contracté le 14 Avril 1665, avec Renée de Chambon, fille e Sébassien de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Deux-Aigues, & de Anne d'Anfreville:

1. SÉBASTIEN, qui fuit;

 CATHERINE, morte fans alliance le 25 Mars 1715;

3. Marie, Religieuse Bernardine à Montluçon;

 MARIE-SILVIE, Religieufe Urfuline à Montluçon;

5. Et MARGUERITE, morte fans alliance.

VIII. SÉBASTIEN DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Ludaix, de Ronnet & de Deux-Aigues, dit le Marquis des Portes, épousa, par contrat du 12 Janvier 1696, Marie de Rollat, fille de Louis, Seigneur de Brugeac, de Serbanes, de Marzac, & c., & de Marie de Murat, dont:

1. François, qui fuit;

 BALTHASARD, Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont-Tonnerre;

3. Jacques, Doyen de Saint-Nicolas de Mont-

luçon en Bourbonnois;

 François-Georges, Garde-du-Corps du Roi, & depuis premier Lieutenant dans le Régiment Colonel-Général, Cavalerie;

 MARGUERITE, dite Mademoifelle du Ludaix, née le 4 Juillet 1708, élevée à la Maifon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, fur les preuves de nobleffe certifiées au Roi le 22 Décembre 1719, par feu M. Charles d'Hozier, Juge d'armes de France; & aujourd'hui Religieufe Bénédiéline à Nevers;

Antoinette, encore fans alliance;
 Marie, morte Religieuse à Nevers;

8. Et Jeanne, mariée, le 8 Janvier 1728, à Antoine du Bouy, Seigneur du Bouy, de la Villate & d'Arpheville.

IX. François de Durat, IIIº du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix, né le 20 Juillet 1697, Garde du Roi dans la Compagnie de Charoft en 1719, & nommé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, par Lettres du 14 Juin 1722, est aujourd'hui Exempt des Gardes - du - Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Maréchaldes-Camps & Armées du Roi depuis 1768, & sans alliance. Il a été fait ches de Brigade en 1771, & a des neveux qui ont été élevés à l'Ecole-Royale Militaire, & servent dans la Maison du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IV. LÉONARD DE DURAT, qualifié noble & puissant Seigneur & Chevalier, Seigneur de Lauroux, de Vaurère, du Mazeau, de la Cousture & de la Vermelière, troisième fils de

Francois, Ier du nom, Seigneur des Portes, &c., & de Claude de Miel, s'étant trouvé dans la nécessité de prouver son ancienne noblesse, fit faire une enquête devant Louis Maisse, Lieutenant - Général de Combrailles, le 1er Janvier 1542, dont les témoins, qui furent nobles & discrètes personnes Maître Jean de Châteaubodeau, Protonotaire du Saint-Siège Apostolique, Sébastien de Châteaubodeau, Ecuyer, Seigneur de Chault, & autres Notables, déposèrent qu'il étoit Noble, issu & forti de noble lignée, tant du côté paternel que maternel, &c. La qualité de Puissant Seigneur lui est donnée dans plusieurs actes des 4 & 19 Novembre 1578, 8 Janvier 1580, 8 Avril 1582, 10 Mars 1587 & 1er Novembre 1589. Le 5 Janvier 1582, il avoit passé une transaction avec JEAN DE DURAT, IIe du nom, fon frère aîné, au fujet d'un fupplément de partage, qu'il lui demandoit dans la fuccession de leurs père & mère. Il avoit époufé, par contrat du 3 Janvier 1559, Louise d'Escars, Dame en partie des Seigneuries de la Vermelière & de la Malanderie, fille de Léonard, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de Gabrielle de Bordesoule. 11 avoit fait son testament le 25 Octobre 1590, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Bussière-Vieille, & mourut avant le 14 Février 1591, laissant :

I. DENIS, qui fuit;

2. François, qualifié Chevalier, Baron de Gouzon, dans un acte du 10 Mai 1611, portant promeffe à Denis de Durart, Seigneur du Mazeau, fon frère aîné, de l'acquitter envers Annet des Affis, Ecuyer, Seigneur des Affis, d'une fomme de 660 livres qu'il lui devoit. Il fit fon testament le 8 Avril 1630, par lequel il voulut être enterré dans le tombeau des Seigneurs de Gouzon, & mourut avant le 26 Décembre 1631, fans avoir été marié;

3. MARGUERITE, dite l'aînée, qui étoit, le 25 Octobre 1590, femme d'Ifaac de Moulins, Seigneur de Faugière en Bourbonnois;

4. Autre MARGUERITE, dite la jeune, mariée, fuivant un acle original du 17 Janvier 1600, par contrat du 26 Juillet 1587, avec noble Bérard de Chauffecourte, Seigneur de Montfeloux, fils d'Antoine de Chauffecourte, Écuyer, Seigneur de Montfeloux, & de Jacquette du Ligondès;

5. Et Susanne, qui étoit, le 7 Août 1575, veuve d'Annet du Peyroux, Seigneur de Fretet.

V. Denis de Durat, qualifié Puissant Sei-

gneur & Chevalier, Seigneur de Lauroux, de Vaurène, de la Serre, du Mazeau & de Bufsière-Vieille, Capitaine du château d'Auzances, né vers l'an 1566, se laissa d'abord emporter par le torrent de la Ligue, avec Francois de Durat, son frère; mais ils rentrèrent depuis dans l'obéissance qu'ils devoient à leur Souverain, comme il paroît par un acte du 31 Mars 1594, par lequelils déclarèrent qu'ils se soumettoient de vivre en l'obéissance du Roi, se départans de toutes les ligues & afsociations, tant dedans que dehors le Royaume, qu'ils pourroient avoir eu avec les ennemis de Sa Majesté, & qu'ils renonçoient au parti de la Ligue. Le 5 Avril 1586, il avoit obtenu des Lettres-Patentes du Roi HENRI III, qui, en le reconnoissant extrait & issu de noble race, & parens affectionnés de tous tems à son service, & fils d'un père homme d'honneur & de qualité, le renvoya devant le Sénéchal d'Auvergne, ou fon Lieutenant à Riom, pour la décision d'un procès que lui avoient intentés des Payfans, qui s'étoient plaints d'avoir été maltraités par une Compagnie de Gens de guerre & Soldats à pied, François, où il avoit fervi. Il fe qualifioit hommes d'armes de la Compagnie de la Reine, le 11 Mars 1611; & fut depuis Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, fous la Charge de Claude de Lorraine, Prince de Joinville, au terme d'un brevet que lui donna ce Prince, le 12 Février 1613, par lequel, désirant reconnoître les bons & anciens fervices qui lui avoient été rendus par ledit Sieur du Mazeau, ci-devant Maréchal-des-Logis de sa Compagnie, & en considération de ce qu'il lui avoit remis ladite Charge, par l'exprès commandement du Roi,... ledit Seigneur promet, pour le récompenser, de lui faire accorder par Sa Majesté, au lieu de ladite Charge, le premier Gouvernement particulier en la province d'Auvergne, & en outre, lui accorde quatre places de Gendarmes de sa Compagnie, pour en disposer en faveur de tels Gentilhommes de ses amis qu'il lui plairoit, &c. Il mourut au siège de Montauban, étant alors, fuivant un acte original du 23 Mai 1667, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de Bussy-Lameth; & laissa de son mariage avec Anne de Beaufort, qu'il avoit épousé, par contrat du 31 Mai 1592, fille d'Oradour de Beaufort (a), Chevalier, Seigneur de Monteil & de Secondat, & de Marguerite de l'Escot :

1. François, Donataire de son père le 27 Mai 1620, mort en 1625, sans postérité;

2. Louis, qui fuit;

3. Jean, mineur le 27 Mai 1620, & mort avant le 28 Juin 1632, fans avoir été marié;

4. Françoise, qui étoit le 28 Juin 1632, femme de François de Lauzane, Ecuyer, Seigneur de l'Estang;

5. MARGUERITE, femme de François de Cluis, Seigneur & Baron de Gouzon & de la Garde,

l'an 1632;

6. Jeanne, laquelle étoit mariée, le 28 Juin 1632, à Philippe de Rigaud, Ecuyer, Seigneur du Poux, du Teil ou du Teix, & en partie de la Baronnie de Gouzon;

7. Et Gabrielle, qui étoit le 27 Mai 1620,

Religieuse Professe.

VI. Louis DE DURAT, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de Vaurène, de Bussière-Vieille, de la Serre & de Lauroux, né en 1606, fervoit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de Buffy, le 14 Juin 1625; & épousa, par contrat du 2 Mai 1632, dans lequel il est qualifié Puissant Seigneur, Chevalier, Baron de Gouzon, Dame Françoise de Douhet, lors veuve en premières noces de noble Antoine Martin, Président au Siège Préfidial de Limoges, & fille de noble Pierre de Douhet, Baron de Saint-Pardoux, Seigneur du Puymoulinier, & de Françoise de Miomandie. Il fit son testament, du vivant de sa femme, le 5 Octobre 1661, par lequel il voulut être enterré dans l'Eglise de Bussière-Vieille, au tombeau de ses prédécesseurs, & déclara avoir eu de son mariage :

1. François, qui suit;

2. Antoine, institué héritier de son père en 1661, & mort fans alliance;

3. Denis, institué pareillement héritier de son père en 1661, vivant encore le 21 Juillet 1682, & mort sans postérité;

4. Et Marie, légataire de fon père en 1661, & femme de N... de Pichard, Chevalier, Seigneur du Fressinet en Limousin.

(a) Oradour de Beaufort étoit de la même fa-mille que le Comte de Beaufort, Commandant de la Cité de Limoges fous le Roi Jean, lorsque le Prince de Galles, dit le Prince Noir s'empara de cette ville, & rendit hommage à la valeur du Chevalier de Beaufort, fils du Comte, & à celle de quelques autres Chevaliers, en faveur de qui il pardonna aux coupables. Cette anecdote fe trouve dans les Essais de Montagne, au commencement du tome II, édit. en 10 vol.

VII. François de Durat, Chevalier, Seigneur de Bussière-Vieille, de Vaurène, de Vauchaussade, de la Serre, de Villevaleix, de la Mane, &c., mineur le 5 Octobre 1661, fervoit le 23 Juillet 1672, en qualité de Cadet, dans le Régiment des Gardes-Françoises, fuivant un certificat que lui en donnale même jour François d'Aubusson, Duc de la Feuillade, Colonel de ce Régiment, portant: qu'il s'étoit toujours très-bien acquitté de son devoir, & que même il avoit été blessé d'un coup de moufquet à l'épaule à l'ouverture de la tranchée d'Orfoy; s'étant aussi comporté avec beaucoup d'honneur à celle de Doesboork, quoiqu'indisposé de sa blessure. Il laissa de son mariage, accordé par contrat du 21 Juillet 1682, avec Gilberte de Saunade, sœur de Louise de Saunade, semme d'Antoine Lamy, Ecuyer, Seigneur de Beaucontaux, Lieutenant de Dragons dans le Régiment d'Hautefort, & toutes deux filles de Gilbert de Saunade, Ecuyer, Seigneur de Vauchauffade, & de Marguerite de Montgrut, fa veuve:

1. FRANÇOIS, qui fuit;

2. Annet-François, Chevalier, Seigneur de la Serre, de Vauchaussade, de la Mane & de Villevaleix, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 22 Février 1769. Il avoit été fuccessivement Sous-Lieutenant, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Marine, dont il fut fait Major en 1744, Lieutenant-Colonel en 1745, avoit servi avec beaucoup de distinction à la bataille de Rocoux, où il fut fait Brigadier; à celle de Lawfeld, où il obtint une pension de 1200 livres. Il commanda le Régiment en ces deux occasions, le Colonel étant, comme Brigadier, employé à la tête du Chef de Brigade. Les grâces qu'il obtint à l'une & l'autre bataille, furent accompagnées de la lettre de la Cour la plus flatteuse pour le Régiment Royal-Marine, & furtout pour lui, qui le commandoit. Il fut fait Maréchal-de-Camp après le fiège de Port-Mahon, en 1756. Il avoit époufé Rose de Vallot, à Paris, le 24 Décembre 1724; le contrat de mariage, passé devant Doyen & des Ecures, Notaires au Châtelet, est du 23 Novembre 1724. De ce mariage vinrent:

> Antoine de Durat, né en 1729, Chevalier, Capitaine au Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757;

Et Jean-François de Durat, né en Octobre 1736, Chevalier, Seigneur de Vauchaussade & de la Ribière, Enseigne au Régiment Royal-Marine en 1755; Lieutenant de Grenadiers en 1755; il s'est trouvé en cette qualité au siège de Mahon, a été fait Capitaine en 1756, & Aide-Major en 1764. Il a obtenu en 1756 une pension de 300 livres, portée à 500 livres en 1758, en considération des services de seu son père & des siens.

 GILBERT, Chevalier, Seigneur de Bussière-Vieille, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis,

mort en 1760;

4. Autre François, dit le Jeune, Chevalier, Seigneur de Brian, qui a époufé, par contrat du 25 Août 1734, Madeleine de la Trollière, lors veuve en premières noces de Jean de Mellon, Seigneur de Mellon, Officier de la Vénerie du Roi, & fille de Jean de la Trollière, Ecuyer, Seigneur de Beauvallon, & de Catherine de France-d'Efpaignes;

 Louise, mariée, par contrat du 18 Janvier 1734, avec Géfar-Amable de Bofredon, Chevalier, Seigneur de Baubière, du Châtelet & de Tournadet, morte fans enfans;
 Gilberte, morte en 1754, fans alliance;

 Et Françoise, Penfionnaire à Clermont en 1756, où elle est morte en 1760. Elle avoit épousé, fans enfans, Gafpard-Antoine du Taut, Chevalier, Seigneur de Bunleix.

VIII. François de Durat, qualifié Haut & Puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de la Serre, de Vaurène, de Bufsière-Vieille, de Fournoux, de la Mazière & de la Moutade, né le 9 Janvier 1683, dit le Comte de Durat, fit fon testament le 27 Juin 1726, par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré dans la paroisse de la Serre, au tombeau de ses prédécesseurs, & mourut la même année, fuivant un acte original du 1er Octobre 1726. Il avoit épousé, par contrat du 7 Mars 1707, Marie d'Allemaigne, morte le 3 Novembre 1726, fille de François d'Allemaigne, Ecuyer, Seigneur de la Vergnière, de la Moutade, de Monclar & autres lieux, & de Dame Anne Noblet de la Roche-Aymon. Il en eut entr'autres enfans:

François, Chevalier, Enfeigne dans le Régiment Royal - Marine, mort fans alliance, & inhumé en l'Eglife de Saint-Vaaft à Valenciennes;

2. Et JEAN, qui fuit.

IX. Jean de Durat, qualifié Haut & Puiffant Seigneur, Chevalier, Seigneur-Comte Tome VII.

du Mazeau, de la Serre, de Buffière-Vieille, de Vaurène, de la Moutade, de la Vernière, de la Mazière, de la Combe, de Buxerolle, de Secondat, &c., né le 6 Septembre 1714, appelé le Comte de Durat-Buxerolle, a été Enseigne, & ensuite Lieutenant dans le Régiment Royal-Marine, où il a commencé de servir en 1730. Il s'est retiré en 1736, & est mort en Novembre 1772. Il avoit épousé, 1º par contrat du 12 Novembre audit an 1736, Gabrielle d'Affy, morte au mois d'Août 1741, fille de Silvain-Jacques d'Assy, qualifié Chevalier, Seigneur de Vierfat, de Chastelguion & de la Gagnerie, & de Dame Marie Ravier; & 2º par autre contrat du 21 Février 1748, Françoise de Bosredon, fille de Jérôme-Marien de Bofredon, qualifié Haut & Puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur de Vielvoisin, de Marlange, du Condofeix, de Panoyriex, de la Saudade, &c., & de Dame Louise de Bosredon, & nièce de Jean-François de Bofredon, Chevalier de Malte & Commandeur de la Vinadière. De ce mariage font iffus:

Trois fils, morts jeunes.

JEANNE-LOUISE DE DURAT, née en 1749, mariée, en 1770, au Marquis le Groing de Treignac, Et Constance de Durat, née en 1750.

Les armes : échiqueté d'or & d'azur.

DURAZZO, noble & ancienne famille de Gênes, qui a rendu de grands services à la République, & qui lui a donné depuis deux siècles six illustres Doges: le premier sut Jacques en 1573, les cinq autres lui ont succédé; trois de père en fils, & deux d'une autre branche. Cette Maison a encore donné des Prélats d'un mérite éminent, dont deux Cardinaux, Etienne Durazzo, en 1634, sous le Pape Urbain VIII, & Marcel, neveu du précédent, fait Cardinal par le Pape Innocent XI en 1686. (Voy. Moréri.)

DURBOIS, en Berry.

I. Jean de Durbois, Écuyer, est le premier dont on ait connoissance. On apprend néanmoins, par un titre du 3 Septembre 1363 qu'un Yves d'Arthuis, Lieutenant-Général d'Issoudun, capitale du Bas-Berry, épousa Charlotte de Durbois; qu'ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Bénédichios de cette ville; & qu'en 143 t, Etienne d'Arthuis épousa Simonne de Durbois, lesquels surent aussi inhumés dans la même Eglise. Soit

100

que JEAN DE DURBOIS fût originaire du Quercy, ou non, il paroît qu'il y demeuroit. Il y épousa, parcontrat passé devant Lascaze, Notaire Royal en la Sénéchaussée de Quercy, le 10 Janvier 1536, Jeanne de Bonnafond, fille d'Antoine de Bonnafond, Ecuyer, Seigneur de Bonnafond. Il fit son testament avec sa femme, par devant Peyrieres, Notaire en ladite Sénéchaussée de Quercy, le 30 Mars 1558, portant partage entre leurs enfans, dont deux seulement font connus, favoir:

I. Antoine de Durbois, qui resta en Quercy, & fit partage avec son frère, pardevant le même Peyrieres, Notaire, des biens de la fuccession de leurs père & mère, le 8 Novembre 1568. On ignore s'il a laissé postérité;

2. Et Charles, Ecuyer, qui fuit.

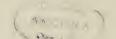
II. Charles de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & des Touches, &c., quitta la maison paternelle, & vint s'établir en Berry, où il paroît qu'il avoit des parens, & où il s'attacha à la Maison de la Châtre, qui étoit en ce tems-là en grande réputation, & particulièrement au Maréchal de la Châtre, sous lequel il fervit le Roi toute fa vie. Par le teftament, portant partage des biens de ses père & mère, il étoit expliqué qu'au cas que Char-LES DE DURBOIS, leur fils puîné, ne revînt pas, son lot seroit dévolu à son frère aîné; mais Charles de Durbois ayant reparu, il partagea avec son frère les biens patrimoniaux, par l'acte du 8 Novembre ci-dessus mentionné. Il se trouva en 1573, en qualité de Capitaine, fous M. Claude de la Châtre, au siège de Sancerre, place d'armes des Prétendus Réformés. L'Auteur de la Relation imprimée de ce fameux siège, dit, page 17: La Fleur & ceux qui l'accompagnoient dans une sortie, amenèrent sept prisonniers, entr'autres le Capitaine Durbois, qui fut mis en prison au château de Sancerre, puis délivré par le Sieur de Raçam... & confessa ledit Durbois qu'il n'avoit nulle commission... Mais soit qu'il dit vrai ou non, il a été avoué & a toujours été depuis au siège devant la ville. Le même Auteur dit encore, page 225, que le Capitaine Durbois, après la reddition de la ville, y fut laissé, avec sa Compagnie, en qualité de Gouverneur & de Commandant. Il acheta, le 30 Mars 1576, le Domaine des Touches du Sieur Allets, Archer des Gardes

de Monsieur, fils & frère du Roi. Il prend dans cet acte la qualité de Capitaine des Gardes de M. de la Châtre; & il étoit, au mois d'Août 1576, Capitaine de 50 Arquebusiers à cheval, qualité qu'il prend dans fon contrat de mariage. Il étoit Capitaine-Commandant de la Ville & du Château de Loches, lorsque M. le Duc d'Alençon, par une Lettre datée de Paris le 19 Mars 1579, lui écrivit en ces ter-

Capitaine Durbois étant averti que Couftaly, Valet-de-Chambre du Roi, Monfeigneur, est travaillé & molesté par les habitans de Loches sur le fait de ses privilèges... à cette occasion je vous ai bien voulu écrire & prier tenir la main, que son privilège soit gardé.... Ce faisant, ferez service trèsagréable au Roi & à moi. Sur ce, je prie Dieu, Capitaine Durbois, vous avoir en fa garde. La suscription de cette Lettre est: Au Capitaine Durbois, Commandant pour le

Roi & pour moi, à Loches.

Il étoit Gouverneur des Château & Ville de Loches, suivant un acte du 10 Mars 1580, par lequel il vendit, avec sa femme, la Terre de Marcy, en Bourbonnois, qu'elle lui avoit apportée en mariage. Il figna, le 13 Octobre 1586, en qualité de Commandant de la grosse Tour de Bourges, un Rôle pour le payement de 25 Arquebusiers, dont 15 Morionnez, & autres Troupes, qui étoient sous sa conduite, pour l'acquit du Sieur le Charon, Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres. Le 23 Septembre 1596, le Maréchal de la Châtre figna un certificat où il est fait mention des services rendus au Roi par Charles de Dur-BOIS, & pour raison desquels il avoit été successivement pourvu de la Charge de Gouverneur de Sancerre, de la Ville & du Château de Loches, de Capitaine de la grosse Tour de Bourges, & de Commandant des Régimens de Champagne & Picardie. Il fut en conféquence déchargé, le 11 Septembre 1597, des taxes du Ban & Arrière-Ban. Il ne vivoit plus le 13 Octobre 1611, suivant un acte de partage noble, dans lequel Claire de la Châtre prend la qualité de veuve & ayant la garde-noble de leurs enfans. Il fut inhumé dans le chœur de l'Eglise de la Paroisse de Nohant, sur laquelle est située la Terre de la Garenne, près la ville de Graçay en Berry. Il avoit époulé, par contrat passé devant Cordelier, Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier, le 22 Août 1576, Claire



IOI

de la Châtre (a), Dame de Marcy en Bourbonnois, & acquit avec elle la Terre & Seigneurie de la Garenne le 10 Mars 1581, fille de Jean de la Châtre, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c. Pannetier de la Duchesse de Berry, & de Madeleine de Cluys, dont:

III. CHARLES DE DURBOIS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au Château de la Garenne, fut envoyé à Avignon par ordre du Roi, où, suivant un certificat figné Crotelus præcentor Avenionensis, il fervit Sa Majesté sous le Commandement de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1622, après y avoir fait fon testament devant Desmares, Notaire Apostolique, le 28 Août précédent. Il fut enterré dans une Chapelle de l'Églife, appelée vulgairement du Pardon. Il avoit époufé, par contrat du 10 Septembre 1613, reçu par Cheneau, Notaire, Anne de Joumiers, fille de Daniel de Joumiers, Ecuyer, Seigneur du Puy-aux-Bouchards, de laquelle il eut :

1. François, qui fuit;

2. Et CHARLES, Ecuyer, Sieur des Touches, né posthume en 1623, qui partagea avec son frère les biens délaissés par leur père, par acte du 8 Février 1641. Il servit le Roi dans le Régiment de Cavalerie de Duguai, en qualité de Major, fuivant un certificat figné Duguai, du 12 Septembre 1675, & un autre figné Prince de Condé, daté du Camp de Châtenoy le 17 Septembre 1675. Il paroît qu'il mourut fans alliance.

IV. François de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., naquit au château de la

(a) Les Auteurs des Grands-Officiers de la Couronne, à la Généalogie de la Châtre, tom VII, pag. 373, où ils rapportent cette alliance, ont confondu le nom de la Seigneurie de la Garenne avec le nom propre de Charles de Dur-

Claire de la Châtre étoit sœur de Baptiste de la Châtre, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUE-RITE DE VALOIS, lequel, par Gabrielle Lamy, fa feconde semme, sut père de Françoise de la Châtre, épouse de Henri de la Grange, Marquis d'Arquien & Chevalier des Ordres du Roi, qui eurent pour fille Marie-Casimire de la Grange, femme de Jean Sobieski, élu Roi de Pologne en

1674.
Par cette alliance MM. DE DURBOIS ont l'honneur d'appartenir, à un degré affez prochain de parenté, à plusieurs têtes couronnées de l'Europe, & aux plus illustres Maisons de France.

Garenne. Il fervoit le Roi en 1635, 1639 & 1641, suivant des certificats & autres actes de ces années. Il est prouvé par acte en forme de Lettres-Patentes du mois de Janvier 1655. fignées Louis, qu'il avoit fervi Sa Majesté l'espace de 12 ans, avec affiduité, dans les Armées de Roussillon, de Catalogne & de Flandre. Il mourut au château de la Garenne, & est enterré dans la fépulture de ses ancêtres, dans le chœur de l'Eglife de Nohant. Il avoit époufé, par contrat passé devant Martin Agougué, Notaire Royal à Graçay, le 30 Avril 1640, Anne de François, fille de Francois de François, Ecuyer, Seigneur d'Espagne, de laquelle il laissa pour enfans:

1. JOACHIM, qui fuit;

2. Charles, Ecuyer, Seigneur des Touches & des Charbonnières, qui partagea avec fon frère aîné, par acte du 6 Février 1680. Il fut fuccessivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie de Dugas, par Brevet figné Louis, du 11 Mars 1676; puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur du Faux, dans le Régiment de Montgommery, par autre Brevet figné Louis, du 30 Mars 1688;

3. Et Andrée de Durbois, qui partagea avec fes frères la fuccession de leur père, suivant

l'acte du 6 Février 1680.

V. Joachim de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, fut Page chez le Roi; mais son père étant devenu caduc, le retira du fervice pour vaguer à fes affaires. Il fut maintenu, avec fes enfans, dans fa nobleffe, par Ordonnance de M. de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 6 Janvier 1703, rendue sur la production de ses titres. Il est mort au château de la Garenne en 1715, & inhumé dans le chœur de l'Eglife de Nohant, fépulture de fes aïeux. Il avoit été marié, par contrat du 14 Avril 1671, reçu par Bonnet, Notaire Royal à Vierzon, avec Anne de Bonnault, fille de Pierre de Bonnault, Chevalier, Seigneur de la Forêt, près de Vierzon, de laquelle il laissa entr'autres enfans:

1. CHARLES, qui fuit;

2. Louis, qui, servant dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie, fut fait prisonnier à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, transféré en Hollande, puis échangé. Il avoit époufé Catherine Gigot, dont :

JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer; Et Marie de Durbois, qui vivoient en 1769.

104

VI. CHARLES DE DURBOIS, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, a fervi le Roi pendant l'espace de 12 à 13 ans dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie. Il se trouva à l'âge de 17 à 18 ans, à la bataille de Fleurus, le 2 Juillet 1690, en qualité de Sous-Lieutenant, & dans la fuite fut fait Lieutenant de Grenadiers. Il est mort le 8 Mars 1738, & est inhumé dans le chœur de la Paroisse de Nohant, avec ses ancêtres. Il avoit épousé, 1° par contrat du 27 Octobre 1698, reçu par Dubois, Notaire à Graçay, Marguerite Dubois; & 2º Françoise Agobert. Il eut du premier lit:

1. JACQUES, qui fuit.

Et du second lit:

2. JACQUES-VICTOR DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Grand-Maifon, de Clanay, &c., vivant en 1769, qui épousa Anne Fabre, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VII. JACQUES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., a épousé, par contrat devant Legier, Notaire Royal à Issoudun, le 14 Juin 1734, Antoinette Guingard, qui mourut au mois de Décembre 1755, & fut enterrée dans le chœur de l'Eglise de Nohant, fille d'André Guingard, & de Dame Jeanne Lombus. Elle avoit pour grand-mère Antoinette Cognet de la Maison-Fort, alliée trèsproche des Seigneurs de Poncins en Forez, & d'un Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le dernier siècle. Ils eurent :

1. André-Louis, Ecuyer, né au château de la Garenne, fait, au mois de Mai 1757, Lieutenant dans le Régiment de Nice, Infanterie; Aide-de-Camp de M. de Sainte-Croix, au siège de Belle-Isle en mer, aux mois d'Avril, Mai & Juin 1761, où ce Régiment foutint tout l'effort des Anglois, & où il fut dangereusement blessé dans son exercice; pourquoi il reçut une gratification. Il est actuellement premier Lieutenant au Régiment de Lyonnois, dans lequel celui de Nice a été incorporé;

2. François, Ecuyer, qui fert en qualité de Garde du Roi, Compagnie de Noailles;

3. Et MADELEINE DE DURBOIS, qui n'est point encore mariée.

Les armes: d'argent, à une branche de houx, garnie de 3 feuilles de sinople, posée en bande; au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux traits.

DURCET. PIERRE DE DURCET épousa, le

22 Novembre 1648, Colombe de Chambray, dont:

ROBERT, qui fuit;

Et Frédéric, rapporté ci-après.

Robert de Durcet épousa, le 7 Janvier 1680, Jeanne de Serizy, dont:

ROBERT, qui fuit;

Et HENRI, rapporté après son frère.

Robert de Durcet, IIe du nom, époufa Claire de la Motte-Bagneaux, dont:

ALEXANDRE - ROBERT DE DURCET, vivant en 1771, qui a renoncé à la fuccession de Ponffay. Il avoit époufé N... du Roux.

HENRI DE DURCET époufa, en 1711, Antoinette de Tarragon, dont:

JACQUES-HENRI DE DURCET marié, au mois de Septembre 1740, à Charlotte de Fontenay, dont:

MARIE-REINE-VICTOIRE DE DURCET, mariée, le 3 Mai 1762, à N... le Conte de Nonant, Marquis de Raray, dont un garçon, en minorité en 1771; ce fera à cet enfant que la fuccession de Ponssay passera, parce que les autres co-héritiers y ont renoncé.

Frédéric de Durcet, Ecuyer, Seigneur de Monjouvain, fecond fils de Pierre, & de Colombe de Chambray, épousa, par contrat du 2 Avril 1681, passé devant Simon Prous, Notaire Royal au Bailliage de Chartres, résident à Illiers, Françoise de Robillard, fille de Messire Jean-François, Chevalier, Seigneur de Mirougrain, Maître-d'Hôtel du Roi, premier Ecuyer de Madame la Grande-Duchesse de Toscane, & de noble Marie de Thiboult. Ils eurent:

Charles - Frédéric de Durcet, marié, par contrat passé le 25 Avril 1719, devant les Notaires d'Illiers (bailliage de Chartres), à Marie-Angélique de Tarragon, fille de Pierre, Seigneur de Jublainville, & de Marie du Buisson, dont:

Marie-Angélique de Durcet, qui épousa, par contrat passé le 19 Janvier 1759, devant les Notaires d'Illiers, Messire René Perrier, Chevalier, Seigneur de Villiers & du Chefnay, Mousquetaire de la seconde Compagnie de la Garde du Roi. Ils ont renoncé à la fuccession de Ponssay. Il étoit fils de Nicolas-Jean-Baptiste Perrier, Chevalier, Seigneur de Villiers, &c., & de Marie - Antoinette Fouteau.

DURET: d'azur, à trois diamans, taillés

en losange d'argent, enchâssés, d'or, 2 & 1, & un souci d'or mis en cœur, seuillé de même.

DURET DE SAINT-CHRIST: d'azur, à trois pélicans d'argent.

DUREVIE ou du REVIE, en Normandie. Gauthier Durevie, vivant en 1550, étoit père de

Marie Durevie, morte de la pesse en 1593. Elle avoit épousé Guillaume de Briqueville. Jacques Durevie avoit épousé Jeanne de

Verigny, de laquelle il eut

Madeleine Durevie, qui épousa, en 1623, Louis de Croismare.

DUREY, famille noble, originaire de Bourgogne, employée dans le Nobiliaire de cette Province, & qui a fait des alliances directes avec les Maisons d'Estaing, Simiane, Cosse-Brissac, Goesbriand, Guernonval d'Esquel-

becq, Aligre, Feydeau, &c.

Pierre-François Durey, Seigneur de Trochères, Sauroy, Vieuxcourt, &c., mourut en 1710. Il avoit époulé Jeanne-Madeleine Brunet, morte en 1706, fille de Philippe Brunet, Chevalier, Seigneur & Baron de Chailly, de Thoifi, de Cercey & de Travoify, dont il eut:

1. Joseph, qui fuit;

2. Jean-Baptiste, rapporté après la postérité de son aîné;

3. JACQUES-BERNARD, aussi rapporté après ses

deux frères;

4. Et N... DUREY D'ARNONCOURT, Fermier-Général & Receveur-Général des Finances de Franche-Comté, veuf, le 18 Août 1764, & mort en 1769 ou 1770. Il a laissé de fon mariage:

N... Durey de Morsan, marié, en 1746, à N... d'Albignac, fille de François-Antoine, Comte de Castelnau, & de N....

de Montboissier;

Et LOUISE-BERNARDE, mariée, le 5 Juin 1736, à Louis-Jean Berthier de Sauvigny, Intendant de Paris, & nommé, au commencement de 1771, premier Préfident du Parlement de cette ville.

JOSEPH DUREY, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny-le-Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de Saint-André-de-Digoin, de la Motte-Saint-Jean, &c., Confeiller du Roi en fes Confeils, Chevalier, Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-

Louis, mourut le 7 Novembre 1752, dans sa 75° année, & fut inhumé le 9 dans l'Eglise de la Merci, lieu de la sépulture de sa famille. Il a laisé de son mariage avec Marie-Claire-Josephe d'Essaing du Terrail, morte en Janvier 1770, âgée de 89 ans, fille de Gaspard d'Essaing, Marquis du Terrail & de Saillant, Vicomte de Revel, & de Philiberte de la Tour-Saint-Vidal:

1. Joseph Durey de Sauroy, Marquis du Terrail, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général de Verdun & du Verdunois, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, mort le 12 Juin 1770, âgé de 58 ans. Il avoit époufé, 1º le 26 Mai 1738, Marie-Rofalie de Goesbriand, fille aînée de Louis-Vincent de Goesbriand, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, Brigadier des Armées du Roi, & de Marie-Rosalie de Châtillon; & 2º le 10 Janvier 1764, Marie de Cruffol, née le 26 Octobre 1751, fille de Louis - François - Charles de Cruffol, Marquis de Montaujun. Il a eu du premier lit plufieurs enfans morts en bas âge;

2. Et MARIE - JOSÈPHE DUREY, mariée, le 10 Juillet 1732, avec Jean-Paul-Timoléon de Coffé, Duc de Briffac, Pair, Grand-Pannetier & Maréchal de France, nommé Gouverneur de la Ville & Prévôté de Paris, après la mort du Duc de Chevreufe, arrivée en Octobre 1771. Elle est morte le 18 Juin 1756, laissant des ensans. Voyez COSSÉ-

BRISSAC.

Jean-Baptiste Durey, Seigneur de Vieuxcourt, fecond fils de Pierre-François, & de
Jeanne-Madeleine Brunet, fut d'abord Tréforier-Général de l'Extraordinaire des Guerres,
puis Confeiller au Parlement de Metz le 27
Septembre 1708, enfuite Préfident au GrandConfeil le 22 Mai 1711, & Honoraire le 9
Décembre 1732. Heft mortle 15 Juillet 1747,
âgé de 82 ans, & avoit époufé, le 1st Mai 1701
Louife le Gendre, morte le 7 Juin 1747, fille
de François le Gendre, Capitoul de Toulouse & Fermier-Général, & de Marguerite
le Roux, dont;

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui fuit;

2. Marguerite, femme, le 2 Août 1720, de René Hérault, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, alors Maître des Requêtes & Procureur-Général du Grand-Confeil, puis Lieutenant-Général de Police, & Confeiller d'Etat, morte le 1et Mars 1729, âgée de 25 ans 3. Et Marie-Louise-Adélañde, première fem-

me, le 21 Février 1726, d'Etienne-Claude d'Aligre, Préfident à Mortier, ensuite Premier Préfident du Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740, âgée de 34 ans.

Jean-Baptiste-François Durey, né le 21 Avril 1705, Seigneur de Mesnières, a été reçu Conseiller au Grand-Conseil le 9 Août 1724, & Président de la feconde Chambre des Requêtes du Palais le 4 Mai 1731. Il épousa, 1° le 4 Février 1733, Marie - Louise Pouynet-de-la-Blinière, morte le 25 Février 1741, à 24 ans, fille de Louis Pouynet, Sieur de la Blinière, Conseiller au Grand-Conseil, & de Marie-Marguerite-Josephe Dieuxivoie; & 2° Odavie Guichard, auparavant Dame Bellot, Leurs ensans sont:

- Antoine-Jean-Baptiste-Louis Durey-de-Mesnières, né le 18 Juillet 1734, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoifes, marié, le 14 Décembre 1761, à fa coufine Marie-Louise-Françoise Du-Rey-de-Noinville, rapportée ci-après;
- N....;
 LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 14 Février 1741, mariée en Juin 1758, à Charles-Guillaume de Pechpeyrou de Comminges, Comte de Guitaut, Capitaine des Gendarmes d'Artois, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne. Duc de Lorraine & de Bar. Il est
- mort, laissant un fils & une fille; 4. Et N... Durey-de-Mesnières.

JACQUES-BERNARD DUREY, Seigneur de Noinville, &c., néen 1683, troisième fils de Pierre-FRANÇOIS DUREY, & de Jeanne-Madeleine Brunet, a été Confeiller au Parlement de Metz le 8 Mai 1721, Maître des Requêtes le 5 Juillet 1726, Président au Grand - Conseil le 1er Février 1731, Maître des Requêtes Honoraire & Académicien libre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris en 1733. Il est mort le 20 Juillet 1768, âgé de 85 ans, & avoit époufé, le 25 Juillet 1735, Marie-Sufanne-Françoife-Pauline de Simiane, née le 14 Avril 1715, fille unique de Nicolas-François de Simiane-la-Coste, Comte de Simiane, Maréchal-de-Camp, Chevalier d'honneur de la Duchesse d'Orléans, & de Marie-Sufanne Guyhou. De ce mariage font nés:

- Alphonse Louis-Bernard, né le 20 Mars 1738, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie;
- BERNARD-Léon, né le 13 Septembre 1741, mort en bas âge;

3. Et Marie-Louise-Françoise, mariée, 1º le 1º Février 1755, à François-Philbert de Bonvouft, Marquis de Prulay, fils de Henri-Philbert de Bonvouft, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de Marie de la Grange. Il est mort, laissant une fille, & sa veuve s'est mariée, 2º le 14 Décembre 1761, à Antoire-Jean-Baptiste-Louis Durey-de-Mesniëres, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoises, fon cousin.

Les armes de la première & de la feconde branches font: de fable, à un rocher d'argent, furmonté d'une croifette de même; & celles de la troisième branche, qui est Durkey-de-Noinville, font: écartelé, aux i & 4 de fable, à un rocher d'argent, accompagné en chef d'une croifette de même; & aux 2 & 3 d'azur, à deux gerbes de blé d'or.

* DURFORT. Cette Maifon tenoit le rang le plus distingué parmi les grands Seigneurs du Comté de Toulouse, & on lui voit dès le X le siècle des établissemens immenses depuis l'Agénois & le Quercy jusqu'à Narbonne. C'est une question de savoir si elle tire son nom de la Terre de Durfort en Quercy, ou de celle de Durfort, auprès de Narbonne; mais ce qu'il y a de certain, c'est que toutes les branches qui existent aujourd'hui viennent de la Terre de Durfort en Quercy, & ce pays faifant partiede la Guyenne ainsi que l'Agénois depuis leur féparation du Comté de Touloufe, nous défignerons ces branches fous le titre de Durfort en Guyenne, pour les diftinguer des branches venant de la Terre de Durfort, Diocèse de Narbonne, que nous appellerons Durfort en Languedoc.

Cette Terre étoit possédée avant 1093 par Foulques de Durfort, nommé père de Ber-TRAND DE DURFORT, dans une restitution faite en ladite année de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, à l'Abbaye de la Grâce par ce BERTRAND DE DURFORT, ses frères & ses coufins. On y trouve un BERNARD DE DURFORT, furnommé Gratapala, que nous trouvons déjà possesseur de la Terre de Clermont en Agénois, & que nous pou vons regarder comme la tige des branches qui existent aujourd'hui, puisqu'elles remontent leur filiation jusqu'à la possession de cette Terre. De BERTRAND, fils de Foulques, & de ses srères & cousins, ainsi désignés dans l'acte, il est sorti deux principales branches dont on trouve une infinité d'actes dans les Archives de l'Abbaye de Fondfroide, de Prouille, de Bolbonne & autres en Languedoc. L'une y posséda long-tems la Seigneuriede Fanjeaux, & l'autre celle de Saverdun dans le Comtéde Foix, qui donna, fuivant les apparences, fon nom à une Terre voifine de celle de Saverdun.

L'Histoire du Languedoc, les Archives de cette Province, & le Catalogue du Trésor des Chartres, montrent des faits qui prouvent la grandeur de cette partie de la Maison

de Durfort:

BERNARD DE DURFORT fit don avec Guil-LAUME DE DURFORT, son frère, le 3 des calendes de Janvier 1099, à Robert, Abbé, & aux Religieux de la Grâce, du Fief de Linas, dépendant de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy;

BERNARD DE DURFORT fut l'un des Fondateurs de l'Abbaye de Foncaude, au Diocèfe

de Narbonne, vers l'an 1154;

RAYMOND DE DURFORT donna, en 1123, les dîmes & autres droits de l'Eglife de Saint-Saturnin de Vales, à l'Eglife de Saint-Nazaire de Carcassonne;

ETIENNE & ROBERT DE DURFORT, frères, firent une donation en 1114 à l'Abbaye de la

Valette:

Hugues de Durfort fit une donation à l'Abbaye de Villongue, Diocèfe de Carcaf-

fonne en 1244;

BERNARD DE DURFORT fit un accord avec l'Abbaye de Bolbonne en Languedoc au mois d'Avril 1223; & par un acte de même date, Roger-Bernard, Comte de Foix, & Roger, fon fils, fe rendirent caution pour ledit BER-NARD DE DURFORT.

L'un des premiers Seigneurs qui prêtèrent ferment à Alphonse, Comte de Toulouse, frère de Saint Louis, fut Guillaume-Bernard DE DURFORT, pour lui & ses frères, & ensuite ROGER DE DURFORT, Damoiseau, & GAILLARD DE DURFORT:

Bernard-Athon, Vicomte de Carcassonne, recut hommage de ses Vassaux en 1123, & la Vicomtesse de Carcassonne, sa femme, se rendit caution pour Guillaume de Durfort;

Raymond-Guilabert de Saint-Félix, par fon testament de 1215, fit ses légataires Raymond-Roger, Comte de Foix, Roger, fon fils, ses parens, & Bernard de Durfort, & Pons Adhémar, aussi ses parens;

Hugues de Durfort figna la convention

de mariage de la fille du Comte de Béarn avec le Comte de Foix en 1252. Cet Hugues DE DURFORT est du nombre des Seigneurs du Languedoc qui s'obligèrent envers le Roi à faire exécuter le traité conclu avec le Comte de Toulouse en 1242.

DUR

On a vu ci-devant un Bernard de Dur-FORT, furnommé Gratapala, compris dans le nombre des frères ou cousins qui concoururent à la restitution de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, faite par Bertrand de Dur-FORT, Seigneur de Durfort, auprès de Narbonne, en 1093; ainsi on ne peut disconvenir que le surnommé Gratapala étoit de la même famille que les *Durfort* du Languedoc, d'où il suit que si ce sujet est la tige des branches qui existent anjourd'hui, l'opinion qu'il a existé une autre Maison de Durfort, dissérente de celle que nous connoissons, est absolument détruite. Il est vrai que les cadets dans les branches de Languedoc & de Guyenne ont fouvent dans les tems reculés donné leurs noms aux Terres dans lesquelles ils placoient leurs légitimes; que ces Terres ayant passé à des étrangers, ils en ont quelquesois pris le nom, & fait fouche fous ce nom, mais jamais pour une longue filiation. Ces exemples ont pu arriver souvent sur le nom de Durfort qu'on trouve être celui de plusieurs Terres situées dans les Diocèses de Lavaur, de Montpellier, de Nîmes, en Languedoc, indépendamment des trois autres dont on a déjà parlé. Il a existé aussi un lieu nommé Durfort en Albigeois, & on trouve encore un Hermitage de ce nom dans le Comtat d'Avignon. On doit attribuer cette fondation à la postérité d'un Astorgius de Durfort de ceux du Languedoc, qui étoit marié, en 1346, avec Alix, nièce du Pape Clément VI. Les Durfort de Guyenne ne tenoient pas un rang moins considérable que la branche du Languedoc. On ne peut pas méconnoître Ber-NARD DE DURFORT, furnommé Gratapala. pour Seigneur de Clermont en 1001, puifqu'il affranchit Matfredus, Abbé de Saint-Maurin en Agénois, de tous droits pendant la tenue du marché de Clermont.

Les Archives des Seigneurs de Boissières contiennent les titres fuivans fur la possession de cette Terre qui étoit encore dans leur branche au XVe siècle.

1º Un BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clermont, & Bernard, fon fils, donnérent à

Guillaume, Abbé, & aux Religieux de Grandfelve une exemption de droits de leudes & de péages fur la Garonne (Clermont est fitué fur ce sleuve). L'exemption est de 1186; un Bernard de Durfort, Seigneur de Clermont, fit une donation à la même Abbaye en 1200;

2º En 1224, un RAYMOND - BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Clermont, donna une exemption à l'Abbaye de Belleperche;

3º En 1259, Guillaume de Durfort, Seigneur de Clermont, & Baudouin, fon fils, donnèrent une exemption à l'Abbaye de Grandfelve:

4º Même année, Guillaume de Durfort, Seigneur de Clermont, & Arnaud de Durfort, frères, donnérent une pareille exemp-

tion;

5º En 1262, RAYMOND DE DURFORT donna des Coutumes aux habitans de la Terre de Clermont, composée de 23 Paroisses dénommées dans l'acte, ainsi que tout ce qui étoit de sa Maison de Durfort, & même les alliés de cette Maison, sans doute à raison des droits qu'ils avoient encore fur cette Terre. Cet acte intéressant pour la Maison de Durfort, en ce qu'on ne peut douter qu'il réunisse les Chefs de toutes les branches, a aussi mérité l'attention des curieux sur l'Histoire, & a été traduit plusieurs fois; il donne une grande idée des droits des Seigneurs dans ces tems-là. On trouve des actes où le mot Soubiran est ajouté à celui de Clermont, que quelquefois on a traduit par Clermont Souverain. C'est à ceux qui favent le Gascon à apprécier l'idée que doit donner cette expression.

On ne peut déterminer le degré de parenté de tous les Seigneurs de Clermont du nom de Durfort qui paroissent dans les Coutumes; on voit bien qu'ils devoient être trèsproches, puisque l'on peut supposer, d'après cet acte, que le partage des droits de chacun n'étoit pas fait. On y trouve nommé RAY-MOND-BERNARD DE DURFORT, auteur des branches de Boissières & de Deyme, rapportées ciaprès; & Arnaud de Durfort qui va fuivre, auteur de la branche de Duras. A la fuite de ces deux sujets, qui donnèrent conjointement lesdites Coutumes, viennent les autres Barons & Seigneurs dudit lieu de Clermont-Soubiran, favoir: Saisset (que l'on fait être un Durfort, suivant un titre de 1259), Mesfire Baudouin de Durfort & ses frères enfemble, Yfarn d'Apremont pour la Dame Madame Grande de Durgort, sa semme, & Bertrand de Saint-Geneirz pour la Dame Martine de Durgort, sa semme. Les Chevaliers & Damoiseaux dudit Château consentirent à ces Coutumes; ils sont nommés de Saint-Pierre-Avals, Pierre de Gasques, Auger de Puy-Barsac (on a un acte de lui de 1271, qui fait connoître que son nom étoit Dursort), B. W. & Grimoard de Puy-Barsac.

Nota. On ne rapporte pas ici les Seigneurs de Fespuche, de Flamarens & de Bajaumont,

dont les branches font éteintes.

BRANCHE DE DURAS.

II. ARNAUD DE DURFORT, Ier du nom, l'un des Barons qui donnèrent les Coutumes en 1262 aux habitans de la Terre de Clermont-Soubiran, avoit épousé Olpais de Ungaco, Dame de la Cour, & de Moissaguel, laquelle fut mariée en secondes noces à Gaillard de Goth, frère & Maréchal du Pape Clément V. Ce Gaillard de Goth fit son testament le 16 Janvier 1305, par lequel, en témoignage de l'affection qu'il portoit à Dame Olpais de Ungaco, fon épouse, il substitue ses biens, au défaut de sa famille, à AIMERY & GAILLARD, appelés de Ungaco, sans doute du nom de leur aïeul, & dits enfans d'ARNAUD DE DUR-FORT, IIº du nom, qui fuit, & de Marquesie de Goth, dite nièce dudit Testateur. Il fait aussi sa légataire Olpais, dite fille d'ARNAUD, qui va fuivre, & recommande au Pape Clé-MENTV, RAYMOND-BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Périgueux, dit fils d'Olpais de Ungaco, femme de lui Testateur, & par conféquent frère dudit Arnaud, qui fuit.

III. Arnaud de Durfort, Ile du nom, étoit fans doute Co-Seigneur de Clermont, puisque fon père l'étoit, & que son fils, qui fuit, l'étoit aussi. Il épousa Marquesse de Goth, fille d'Arnaud-Garcie de Goth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & de Miramande de Mauléon, & nièce de Clément de Goth, Archevêque de Bordeaux, élevé au Pontificat, sous le nom de Clément V. Ils

eurent pour enfans:

1. AIMERY, qui fuit;

 GAILLARD, Chantre de Cahors, auquel le Roi fit affigner 1000 livres de rente fur la recette de Toulouse en 1345, pour le dédommager des Bénéfices qu'il avoit en Angleterre & en Gafcogne, qu'il avoit perdus pour avoir tenu fon parti; mais il le quitta deux ans après pour fuivre celui des Anglois;

3. Bernard, qui obtint rémission avec son frère en 1340;

4. Regine, à laquelle le Pape Clément V légua 300 florins l'an 1311;

5. MARQUESIE, léguée comme fa sœur;

6. Et Olpais, légataire par le testament déjà cité de 1305.

IV. AIMERY DE DURFORT, Chevalier, appelé à la succession de Gaillard de Goth, oncle de fa mère, par le testament du 16 Janvier 1305, ainsi que Gaillard de Durfort, son frère, acquit à sa postérité, par l'extinction totale de la Maison de Goth, les Terres de Duras, Blanquefort & autres en Guyenne, du chef de Marquefie de Goth, sa mère. Le Pape Clé-MENT V, par son testament du 3 des Calendes de Juillet de la septième année de son Pontificat, qui revient à l'an 1311, lui légua 6000 florins. Il fut substitué aux Terres de Duras, des Allamans, de Puyguilhem & de Montfégur, par le testament de Bertrand de Goth, fon oncle maternel, du 19 Mai 1324. Il fervit le Roi ès guerres de Gascogne dans la Compagnie du Maréchal de Trie, & pour récompense il recut en don, au mois de Juillet 1328, la Justice du Château & de la Terre de la Cour en Agénois. Il est qualifié Co-Seigneur de Clermont dans un accord qu'il fit en 1336, avec le Comte d'Armagnac, touchant Durance, Montgaillard, Allamans, Montfégur & autres Terres qu'il disoit lui appartenir après la mort de JEAN DE DURFORT, Seigneur de Flamarens, son parent. Le Roi fit traiter avec lui au mois d'Octobre 1336, pour les droits qu'il pouvoit avoir, à cause de sa mère, fur les Vicomtés de Lomagne & d'Auvillars, & en la ville de Lectoure. Il reçut en échange, outre les Terres de Duras & de Château-Gaillard qu'il se réserva avec ce qu'il avoit transporté au Comte d'Armagnac, les Châteaux & Terres de Villandrau & de Blanquefort. Le même Prince promit de lui sournir 5 hommes d'armes & 15 Sergens pour la garde de cette dernière place, au cas que la guerre furvînt avec les Anglois; & il s'obligea de sa part de remettre son Château de Duras entre les mains de ceux à qui il plairoit au Roi, quand il en seroit requis, en lui faifant bonne & suffisante réponse; de laquelle clause le Roi se départit par Lettres du 26 Décembre 1338. Il sut commis par traité du 16 Avril 1339, à la garde du Château de Puyguilhem, appartenant à Arnaud-Garcie de Goth. Il étoit mort en 1345, lorsque le Roi sit assent à se héritiers une somme de 1100 livres par an sur la recette de Toulouse, en récompense des pertes qu'il avoit soussernes par les guerres, & jusqu'à ce qu'ils eussent recouvré leurs Terres occupées par les ennemis. Il eut de sa semme, dont on ignore le nom:

1. GALHARD, qui fuit;

2. Et Bertrand, Chevalier, nommé dans un acte de son frère aîné du 8 Février 1353.

V. Galhard de Durfort, 1er du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., est qualifié Magnifique & Puissant Homme dans l'hommage que lui rendit, le 3 Avril 1346, Gombaut de Caupène, lequel reconnut tenir de lui Lamotte & le Château de Bussaco, & les biens qui en dépendoient, mouvant de la Châtellenie de Blanquefort, & s'obligea d'avoir un Ecuyer & un roussin ou cheval de bataille, pour le fecours du Seigneur de Blanquefort, dans cette Châtellenie & non ailleurs. Galhard de Durfort suivit au commencement le parti du Roi d'Angleterre, qui lui remit le Château de Blanquefort la même année. Il le quitta enfuite, à la follicitation de Charles d'Espagne, Connétable de France, qui le fit rentrer dans celui du Roi, par traité du 3 Mai 1352. Il avoit fait dès le 2 Décembre 1348, un accord avec le Seigneur de Caumont & Bertrand de la Motte, Seigneur de Langon & de Roche-Taillée, frère de Bernard de la Motte, Evêque de Bazas. Il reconnut le 8 Février 1353, que le Roi lui avoit donné des Lettres par lesquelles il lui promettoit 300 livres de rente jusqu'à ce qu'il eût pu recouvrer ses Terres occupées par les ennemis. Il y nomme Bertrand de Durfort, fon frère, & Bertrand de Goth, fon cousin, Chevalier. Cet acte est scellé sur double queue en cire rouge. Il y paroît un écusson parti, au 1 une bande, au 2 un lion. Légende : S. Gaillard de Dur... Il eut pour femme, Marguerite de Caumont, laquelle, étant veuve en 1357, passa, le 26 Octobre de la même année, un contrat avec Bernard & d'Albret. Elle eut de son mariage, entr'autres enfans :

VI. Galhard de Durfort, IIº du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., qui fit

hommage au Roi d'Angleterre en 1363, en préfence du Prince de Galles, dans l'Eglife de St.-André de Bordeaux, en conféquence du traité de paix fait entre la France & l'Angleterre. Il testa le 28 Janvier 1366, & donna quittance, le 27 Juillet 1371, à Archambaud, par la grâce de Dieu, Comte de Périgord, fon beau-frère, de 2000 florins qu'il avoit recus pour la dot d'Eléonore de Périgord, fon épouse, fille de Roger-Bernard, Comte de Périgord, & d'Eléonore de Vendôme. Il en ent.

VII. GALHARD DE DURFORT, IIIº du nom, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, nommé dans un acte de 1378. Il convint le 5 Août 1388, avec Amansin, Seigneur d'Albret, & Bernard d'Albret, Seigneur de Saint-Bazeille, frères, du parti du Roi de France, de quelques articles de Paix pour la conservation de leurs Terres. Le Roi CHAR-LES VI, par ses Lettres du 22 Février 1389, ordonna au Sénéchal d'Agénois de remettre au Seigneur d'Albret le Château de Duras pour le raser ou autrement en disposer à sa volonté. Il fut fait Sénéchal de Guyenne pour le Roi d'Angleterre par Lettres du 21 Décembre 1412. Il avoit époufé, par contrat du 1er Août 1390, Jeanne de Lomagne, qui testa le 23 Septembre 1435, fille d'Odet de Lomagne, Seigneur de Fimarcon, & de Catherine de Ventadour, Dame de Douzenac & de Bouffac. De ce mariage vinrent:

1. JEAN-GALHARD, qui fuit;

2. Et MÉDARD, qualifié frère du feu Seigneur de Duras dans des Lettres du Roi d'Angleterre du 20 Oélobre 1444, où il est marqué que le Comte de Longueville, Captal de Buch, Curateur de Jean, son fils aîné, Vicomte de Castillon, s'étoit plaint que Mé-DARD DE DURFORT s'étoit faisi du Château de Sales.

VIII. JEAN-GALHARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Duras, de Blanquefort, &c., mourut jeune, fuivant un acte du 6 Novembre 1525. Il fut enterré aux Frères-Mineurs de Bordeaux, où est le tombeau des anciens Seigneurs de Duras. Il avoit épousé Judiote de la Lande, qui mourut avant le 4 Juin 1444, & est mentionnée dans le testament de fon fils, qui fuit, fille de Jean, Baron de la Lande, Seigneur de la Brède, & de Marie de Saint-Simphorien.

IX. GALHARD DE DURFORT, IVe du nom,

Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau en 1426, étoit encore mineur de 25 ans en 1444. Il fut un des Barons nommés pour la réduction de la Guyenne, par le traité du 12 Juin 1451, qui donne un rang considérable aux Seigneurs de Durfort & d'Angevin. Il figna la même année la capitulation de la Ville de Bordeaux, fit hommage au Roi de sa Terre de Duras au mois de Septembre 1452; se retira en Angleterre en 1453, où le Roi lui donna le Gouvernement de Calais, & le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretière. Ses biens fitués en France furent confiqués; fa Terre de Blanquefort fut donnée au Comte de Dammartin, & la Baronnie de Duras au Seigneur du Lau. Charles, Duc de Bourgogne, le fit son Chambellan, par Lettres données à Hefdin, le 20 Décembre 1470. Il est qualifié Conseiller-Chambellan du Roi d'Angleterre, dans un passe-port que ce Prince lui accorda le 2 Décembre 1471, pour faire passer dans ce Royaume des bagues, joyaux, &c. Edouard IV, Roi d'Angleterre, lui donna la Seigneurie de Lesparre en Guyenne, par Lettres datées de Westminster, le 28 Juillet 1473. Le Roi Louis XI le rappela en France, & le rétablit dans tous ses biens, par Lettres données à Riom au mois de Juin 1476, vérifiées aux Parlemens de Paris & de Bordeaux le 24 du même mois, & à la Chambre des Comptes, le 29 Juillet fuivant. Il testa à Duras le 4 Février 1480, & élut sa fépulture dans le tombeau de ses ancêtres aux Frères-Mineurs de Bordeaux; fit des legs à son troisième fils, à sa fille, & institua héritier universel son second fils, & fut tué en Bourgogne au service du Roi, dans un combat l'an 1487. Il avoit époufé Anne de Suffolck, fille du Duc de Suffolck en Angleterre, dont :

 AIMERY, Seigneur de Duras en 1453, mort fans possérité avant le retour de son père en France;

2. JEAN, qui fuit;

3. Georges, Seigneur de Tilh, de Tirou, de Buffal & de Buffagues, que Jean, fon frère aîné, lui donna pour fa légitime, par tranfaction du 24 Juillet 1499. Il fut furnommé le Cadet de Duras à la grande Barbe. Le Roi Louis XII lui donna 400 livres de penfion l'an 1507. Il fervit ce Prince à la bataille d'Aignadel le 14 Mai 1509, & à celle de Ravenne le 15 Avril 1512, où il commandoit 1000 hommes de pied. Il fut Gouverneur de Henri d'Albret, Roi de Navarre,

& mourut vers le 20 Mars 1525, fans enfans de Jacquette du Puy-du-Fou, qu'il avoit épousé en 1518. Elle étoit veuve de Joachim Girard, Seigneur de Bazoges, & fille de François, Seigneur du Puy-du-Fou, & de Marguerite de Belleville-Harpe-

dane;

4. El Marguerite, née en Angleterre, & nommée avec Jean & Georges, ses frères, dans les Lettres du Roi Lous XI de l'an 1476, par lesquelles son père sut appelé en France; & dans le testament de son père. Elle avoit épousé, le 9 Février 1481, Jean de Saint-Gelais, Seigneur de Mauléon & de Saint-Aulay en Saintonge.

GALHARD DE DURFORT eut encore pour fils naturel

BERTRAND, Confeiller - Chambellan du Roi, qui obtint une abolition au mois d'Août 1476.

X. Jean de Durfort, Seigneur de Duras, de Blanquefort & de Villandrau, Maire de Bordeaux en 1487, testa le 19 Mai 1490, & nomme ses fils & ses trois filles, qu'il ordonna être mariées honorablement, & légua à chacune trois mille Bourdeloifes. Il accompagna le Roi Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples en 1494; Louis XII à celle du Duché de Milan; commandoit 50 Lances à la bataille de Ravenne le 11 Avril 1512; fut Gouverneur de Crême en Lombardie la même année, où il foutint le siège; & mourut à Ormezan en Astarac, le 12 Avril 1520. Son corps fut porté & enterré à Duras dans l'Eglise de Sainte-Marie-Madeleine le 20 Mai fuivant, & son cœur à Trie en Astarac. On trouve une quittance de lui de 2000 livres pour une année de sa pension, donnée à Jean Brachet, Receveur-Général des Finances, le 15 Décembre 1514. Sur son Sceau est un écu coupé, en chef un lion, & en pointe une bande. Il testa en 1490, & mourut en 1520. Il avoit épousé, 1º par contrat du 13 Décembre 1478, Jeanne Angevin, morte avant son père, qui en fait mention dans son testament du 4 Novembre 1502, & enterrée dans l'Eglise de Duras, fille unique & héritière de Jacques, Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypressac, près Bordeaux, & de Marguerite de Montferrand; & 2° par contrat du 9 Mai 1513, Catherine de Foix, Dame de Monbardon, fille de Corbeyran de Foix, IIe du nom, Seigneur de Rabat, de Fornetz, de Massat &

d'Autusan, & de Jeanne de la Roque en Nebousan. Elle resta veuve, & fit son testament l'an 1522, par lequel elle élut sa sépulture dans la Chapelle de Notre-Dame d'Ornezan, jusqu'à ce que Jean-Jacques de Durfort, son sis, eût atteint l'âge de 25 ans, pour la faire transporter à la Madeleine de Duras, auprès de Jean de Durfort, son mari. Du premier lit vinrent:

1. Jean, infittué héritier univerfel de Jacques Angevin, son aïeul maternel, par son testament du 4 Novembre 1502, après la mort duquel, arrivée le 25 Juin 1504, il sut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, &c. Il fit son testament à Duras le 9 Décembre 1506, par lequel il institua héritier universel François de Durrort, son frère puiné, mourut sans avoir été marié, & sut enterré à l'Eglise de Duras;

2. François, qui fuit;

 Bernard, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Ferme, près Duras, fuivant un acte de l'an 1511, & mort l'an 1525. Simphoriem de Durfort, fon neveu, fut son héritier;

4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs

de Civrac, rapportés ci-après;

- 5. BERTRAND, nommé au testament de François de Durfort, fon frère aîné, de l'an 1524;
- Jeanne, mariée, par contrat du 11 Mars 1511, à Bernard de Rivière, fils de Bertrand de Rivière, Vicomte de Labatut;
- MARGUERITE, mariée, par contrat du 11 Mars 1511, à Bertrand de Luftrac, Chevalier, fils d'Antoine, Seigneur de Luftrac;

 Isabelle, nommée avec fes fœurs au testament de leur père.

Et du second lit:

9. Jean-Jacques de Durfort, Seigneur de Villandrau, dans le Bordelois, de Montagut & d'Ornezan en Pardiac, mort en Piémont au fervice du Roi le 8 Septembre 1555, âgé de 39 ans & 3 mois, fans enfans de Françoife d'Efpagne, fille de Hugues d'Efpagne, Seigneur de Durfort, au Comté de Foix, & de Brunette de Coaraze, qu'il avoit époufé par contrat du 23 Juillet 1535, laquelle transigea pour fa dot avec Jean de Durfort, Seigneur de Duras, le 18 Décembre 1565.

XI. François de Durfort, né environ l'an 1494, fut Seigneur de Rozan, de Pujols, de Civrac, de Bladignac & de Cypressac, après la mort de Jean, son frère aîné, & de Duras & de Blanquesort, après celle de son père. Le Roi François Ier, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1520, lui accorda en reconnoissance de ses services, l'établissement de quatre foires par an à Blanquesort, & un marché par femaine en chacune de ses autres places, de Duras, Rozan, Pujols & Villandrau. Il fit son testament le 13 Septembre 1524, avant de partir pour l'Armée, & institua ARMAND, son fils aîné héritier universel, & lui substitua ses ensans, & les ensans de ses enfans mâles jusqu'à la quatrième génération; au défaut des enfans mâles, Simphorien, son fecond fils, & fes enfans, auxquels au défaut des mâles, il substitua l'aîné des ensans mâles de JEANNE, sa fille, à condition de porter le nom & les armes de Durfort, au défaut d'hoirs de fa fille, ou au refus que seroient fes enfans de porter le nom & les armes de la Maison de Durfort, il leur substitua son srère BERTRAND; à BERTRAND, JEAN DE DURFORT, fon autre frère, & à JEAN, fon demi-frère JEAN-JACQUES DE DURFORT, & tous descendans, hoirs mâles ou femelles; & enfin Georges DE DURFORT, son oncle, Chevalier, Seigneur de Tilh, Gouverneur du Roi de Navarre. Il mourut en Italie, deux jours avant la bataille de Pavie; il commandoit alors une Compagnie de 50 Lances. Il avoit époufé, par contrat du 19 Octobre 1519, Catherine de Gontaut, fille de Pons de Gontaut, Baron de Biron, Seigneur de Montaut, & de Marguerite de Montferrand, fa seconde semme. Leurs enfans furent:

1. Armand, Seigneur de Duras, mort sans avoir été marié, avant son père;

Simphorien, qui fuit;

3. Et JEANNE, Dame de Labatut, mariée à Charles de Belleville, Comte de Caunac: fon père lui légua 10000 livres par fon testament du 13 Septembre 1524.

XII. SIMPHORIEN DE DURFORT, Seigneur de Duras, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel des Légionnaires de Guyenne, embrassa le parti huguenot, testa le 9 Octobre 1558, & sut tué à Orléans pendant le siège de cette Ville le 12 Mars 1563, d'un éclat de pierre; il étoit âgé d'environ 40 ans. Son corps fut porté à Duras, & enterré dans la Chapelle de la Madeleine, où se voit son épitaphe. Il avoit épousé, par contrat du 16 Janvier 1538, Barbe Cauchon de Maupas, fille de Thierry Cauchon, Seigneur de Maupas en Champagne, & d'Adrienne de Boffut-Longueval. Elle étoit fille d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, femme du Roi François Ier; & elle se remaria à Guy Chabot, Baron de Jarnac, veuf de Louise de Pisseleu, & fils de Charles Chabot, Baron de Jarnac, & de Jeanne de Saint-Gelais. Elle fit le 4 Septembre 1577, son testament à Pujols, dans lequel elle est qualifiée Dame de Jarnac & de Pujols, & fit son héritier universel son fils aîné. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, Vicomte de Duras, que le Roi HENRI IV, n'étant encore que Roi de Navarre, envoya, l'an 1573, vers le Pape Grégoire XIII: lui & JACQUES DE DURFORT, fon frère, fe battirent en duel près du Bourg de Salvetat au mois de Mars 1579, contre Henri de la Tour, Vicomte de Turenne, depuis Maréchal de France, & le Baron de Salignac. Il fit fon testament le 27 Février 1584. nomma exécuteurs sa semme, & Geoffroy DE DURFORT, Seigneur de Civrac, fon coufin, & fut tué au mois de Février 1587, au lieu de Saint-Sauvin-fur-l'Isle, près de Libourne, pendant les troubles, fans laisser d'enfans de Marguerite de Grammont, fa femme, fille d'Antoine d'Aure, Ier du nom, dit de Grammont, Vicomte d'Aster & d'Hélène de Clermont, Dame de Traves & de Toulongeon;

2. JACQUES, qui suit;

3. Armand, mort avant le 14 Mars 1571, que fa mère étant veuve transigea avec JEAN DE DURFORT, fon fils aîné ;

4. Charles, âgé de 14 ans, mort au mois d'Août 1572;

5. MARGUERITE, mariée 1º à Philippe de Belleville, Comte de Caunac, fon coufin, fils de Charles Harpedane, dit de Belleville, Comte de Caunac, & de Jeanne de Dur-FORT; & 2º à Léonor Chabot, Baron de Jarnac, fils unique de Guy Chabot, Baron de Jarnac, Seigneur de Saint-Gelais, & de Louise de Pisseleu; lequel se maria en secondes noces le 11 Mars 1571, à Marie-Claude de Rochechouart, fille de Charles de Rochechouart, Seigneur de St.-Amand, & de Françoise de Maricourt ;

6. Et JEANNE, femme, en 1581, de Georges de Foix, Baron de Rabat, Vicomte de Maffat, Seigneur de Fornetz, fils de Jean de Foix, IIIe du nom, & de Catherine de Villemur.

XIII. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Duras, Comte de Rozan, Baron de Blanquefort, Seigneur de Pujols, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, baptisé à Duras le 21 Février 1547, succéda

à Jean, son frère aîné, l'an 1587, fut créé Marquis de Duras par le Roi Henri IV, au mois de Février 1609, Conseiller d'Etat le 12 Mars suivant, fait Comte de Rozan par le Roi Louis XIII, le 25 Octobre 1625, & mourut d'une apoplexie à Duras, le 3 Avril 1626, âgé de 79 ans & deux mois. Il avoit épousé, par contrat des 20 Janvier & 12 Avril 1603, ratifié le 20 Mai suivant, Marguerite de Montgommery, Dame de Lorges, fille de Jacques, Comte de Montgommery, & de Pernelle de Champagne-la-Suse. Elle mourt le 26 Septembre 1606, dans son cinquième mois de grosses le le avoit eu pour enfans:

1. GUY-ALDONCE, qui fuit;

2. Et HENRI, mort fans avoir été marié.

XIV. Guy-Aldonce de Durfort, Marquis de Duras, Comte de Rozan, &c., né à Duras le 1er Juin 1605, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, & Maréchal-de-Camp en 1637, rendit hommage à ce Prince le 15 Mars 1660, pour le Marquisat de Duras, le Comté de Rozan, les Baronnies de Pujols, Blanquefort & Landrouet & la Seigneurie de Cypressac, relevant du Duché de Guyenne. Il testa le 30 Mars 1662, nomme fes enfans dans fon testament, & mourut au Château de Duras, le matin du 8 Janvier 1665. Il avoit épousé, par contrat du 17 Septembre 1619, Elisabeth de la Tour, morte le 1er Décembre 1685, fille de Henri de la Tour, Duc de Bouillon, Maréchal de France, & d'Elisabeth de Nassau, sa seconde semme. Ses enfans furent:

1. JACQUES-HENRI, qui fuit;

2. FRÉDÉRIC-MAURICE, Comte de Rozan, né à Duras le 22 Novembre 1626, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 26 Avril 1646, qui fut bleffé pendant le blocus de Paris, près Prie-Comte-Robert, en combattant pour affurer un convoi de farine qu'on vouloit faire entrer dans la Ville, le 19 Février 1649. Il mourut de fes bleffures le 1er Mai fuivant;

3. Guy-Aldonce, Duc de Lorges, dont la pof-

térité fera rapportée ci-après;

4. Armand, fon frère jumeau, né le 22 Août 1630, mort de la peste le 6 Avril 1631;

 CHARLES-HENRI, Comte de Montgommery, né à Duras le 21 Juillet 1634, fait Meftre-de-Camp du Régiment de la Couronne, Infanterie, le 27 Avril 1654, mort de maladie à Paris le 21 Septembre 1661, fans avoir été marié, & enterré à Duras, auprès de fon père;

6. Louis, Marquis de Blanquefort, Comte de Feversham en Angleterre, Capitaine des Gardes de Jacques II, Roi de la Grande-Bretagne, Général de fes Armées, Chambellan de la Reine Douairière d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière en 1685, mort le 19 Avril 1709, âgé de 71 ans. Il avoit époufé, en 1676, Marie Soudes, morte fans enfans en 1679, fille aînée de Georges Soudes, Comte de Feversham;

7. CHARLES-LOUIS, Baron de Pujols, né à Duras le 27 Mars 1642, Capitaine d'une Compagnie Françoife des Troupes auxiliaires en Portugal, contre les Espagnols, lequel fut affassiné par ceux même de son parti, qui volèrent son équipage, le 9 Juillet 1662;

8. Godefroy, Comte de Rozan, Colonel d'Infanterie, né à Duras le 16 Janvier 1644, tué

à Candie le 29 Juin 1669;

9. LOUISE-MADELEINE, morte jeune; 10. HENRIETTE, mariée, en 1653, à Louis de Bourbon, Marquis de Malaufe, veuf de Charlotte de Kerveno, fille de François, Marquis de Kerveno, & de Marie de Lau-

Charlotte de Kerveno, & de Marie de Lannoy-la-Boistère, fils de Henri de Bourbon, Marquis de Malaufe, & de Marie de Châlon, Dame de la Case en Albigeois;

11. ELISABETH, morte à Londres le 14 Janvier 1715, âgée de 82 ans, & enterrée dans l'Eglife de Saint-James. Elle avoit époufé, par contrat du 3 Juin 1656, Frédéric-Charles de la Rochefoucauld, Comte de Roye, de Roucy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fils de François, Comte de Roucy, Baron de Pierre-Pont, de Chef-Boutonne & de Blanfac, & de Julienne-Catherine de la Tour-Bouillon;

12. Et Marie, Dame d'atours de la Duchesse d'Orléans, née à Duras le 26 Janvier 1648, qui fe fit Catholique le 22 Mars 1678, mourut en 1689, sans avoir été mariée.

XV. Jacques-Henri de Durfort, né à Duras le 9 Octobre 1625, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de fes Gardes-du-Corps, Gouverneur & Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne, & de la Ville & Citadelle de Besançon, obtint du Roi Louis XIV l'érection de la Terre de Duras en Duché, par Lettres du mois de Février 1689, enregistrées au Parlement le 1et Mars fuivant. Il mourut à Paris le 12 Octobre 1704, & avoit épousé, par contrat du 15 Avril 1668, Marguerite-Félice de Levis, morte le 10 Septembre 1717, fille de Charles de Levis, Duc de Ventadour, Pair de France,

& de Marie de la Guiche de Saint-Géran, dont:

1. JACQUES-HENRI, qui suit;

 Jean - Baptiste, rapporté après fon frère aîné;

 FÉLICE - ARMANDE - CHARLOTTE, mariée, en Décembre 1685, à Paul-Jules de la Porte-Maçarin, Duc de la Meilleraye & de Rethelois-Mazarini, Pair de France, fils d'Arnaud-Charles, Duc de la Meilleraye, de Rethelois - Mazarini & de Mayenne, Pair de France, & de Hortenfe Mancini;

 MARIE, Religieuse Bénédictine de Conflans, près de Paris, Professe le 31 Janvier 1696, & nommée en Novembre 1725, Abbesse de

Notre-Dame de Saintes;

5. Et LOUISE-BERNARDINE, appelée Mademoifelle de Pujols, mariée, le 17 Janvier 1696, à Jean-François-Paul de Bonne-de-Créquy, Duc de Lesdiguières, Pair de France, fils unique de François-Emmanuel de Bonne-de-Créquy, Duc de Lesdiguières, Pair de France, & de Paule-Marguerite-Françoise de Gondi, Duchesse de Retz, restée veuve le 6 Octobre 1703.

XVI. Jacques - Henri de Durfort, IIº du nom, né le 29 Décembre 1670, Duc de Duras, par la démission de son père, du 16 Mars 1686, Mestre - de - Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort à Mons de la petite-vérole au mois de Septembre 1697, avoit épousé, le 7 Mars 1689, Louise-Madeleine Eschalart-de-la-March, Comtesse de Braine & de Sérignan, morte le 13 Avril 1717, âgée de 58 ans, fille de Henri-Robert Eschalart, Comte de la March, & de Jeanne de Saveuse-Bouquainville, dont:

 Louis, né à Paris en 1693, reçu Chevalier de Malte à l'âge de 2 ans, le 26 Novembre 1695, mort à Paris au mois d'Avril 1702;

2. JEANNE - HENRIETTE - MARGUERITE, née en 1691, mariée, le 22 Mai 1709, à Henri de Lorraine, Prince de Lambefe, Comte de Brionne, Chevalier des Ordres du Roj, & de Marie - Madeleine d'Epinay - Duretas, morte mère du feu Comte de Brionne, & de plusieurs autres ensans. Voyez LOR-RAINE;

3. Et Henriette-Julie, née en 1696, Dame du Palais de la Reine en 1727, mariée, en Novembre 1717, à Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli-Bifaccia, Comte d'Egmond, substitué aux nom & armes d'Egmond, âgé de 14 ans lors de fon mariage, fils de Nicolas Pignatelli, Duc de Bisaccia au Royaume de Naples, & de

Marie, héritière d'Egmond. Elle vit en 1772, & il ne lui refte de fon mariage que le Comte d'Egmond d'aujourd'hui, & la Ducheffe de Chevreufe, mère du Duc de Luynes.

XVI. JEAN-BAPTISTE DE DURFORT, NÉ le 28 Janvier 1684, Duc de Duras après la mort de fon frère aîné, Marquis de Blanquefort, Comte de Rozan, Baron de Pujols, de Landrouet, de Cypressac, Seigneur de Chitain, d'Urbize, de Cambert, &c., prit un Etendart aux ennemis à la journée de Nemègue, le 10 Juin 1702; défit un parti de 400 hommes sortis de Montmélian, le 2 Juillet 1704; fut nommé Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1710; Lieutenant-Général le 31 Mars 1720; Chevalier des Ordres en 1731; Maréchal de France en 1741; Gouverneur de la Franche-Comté & des Ville & Citadelle de Besancon, & est mort à Paris le 8 Juillet 1770. Il avoit épousé, le 6 Janvier 1706, Angélique-Victoire de Bournonville, Dame d'Honneur de Mesdames Sophie & Louise, fille d'Alexandre-Albert - François - Barthélemy, Prince de Bournonville, Comte de Henin, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, & de Charlotte-Victoire d'Albert-de-Luynes. Elle sut chargée, sur la fin de 1722, de conduire la Princesse d'Orléans à l'Infant Don Carlos, jusques sur les frontières d'Espagne, & ce fut le Duc de Duras, son mari, qui remit cette Princesse entre les mains du Duc d'Aussonne, député du Roi d'Espagne pour la recevoir. De ce mariage vinrent:

1. Louis-Henri, né le 3 Octobre 1709, mort le 17 Octobre 1722;

2. EMMANUEL-FÉLICITÉ, qui fuit;

- 3. Victoire-Félicité, mariée, 1º le 10 Avril 1720, à Jacques Fitz-James, Duc de Fitz-James, Mestre-de-Camp d'Infanterie, Gouverneur du Haut & Bas-Limousin, mort le 13 Octobre 1721, fils de Jacques Fitz-James, Duc de Berwick & de Fitz-James, Pair & Maréchal de France, & d'Anne Bulkley, sa seconde semme; & 20 le 23 Avril 1727, à Louis-Marie-Augustin d'Aumontde - Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur du Boulonnois, fils de Louis-Marie, Duc d'Aumont, Pair de France, & de Catherine de Guiscard. Elle est morte le 16 Octobre 1753, laissant des enfans. Voyez AU-MONT;
- 4. Geneviève, morte en 1715, âgée de 3 ans;

5. Et Marie-Madeleine, mariée, le 20 Octobre 1727, à Emmanuel-Dieudonné, Marquis de Hautefort, Comte de Surville, Mestre-de-Camp du Régiment de Condé, Infanterie, ci - devant Ambassadeur extraordinaire à Vienne, Chevalier des Ordres du Roi, fils de Louis-Charles de Hautefort, Marquis de Surville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Louise de Crevant-d'Humières. Voyez HAUTEFORT.

XVII. EMMANUEL-FÉLICITÉ DE DURFORT, NÉ le 19 Octobre 1715, Duc de Duras, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées & Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de fa Chambre, Gouverneur du Château - Trompette à Bordeaux, Commandant en chef de la Province de Bretagne, & ci-devant Ambassadeur extraordinaire en Espagne, & Gouverneur de la Franche-Comté, dont il avoit la furvivance, serment prêté le 8 Août 1770, fut élevé au grade de Maréchal de France le 24 Mars 1775. Il avoit épousé, 1º le 1er Juin 1733, Charlotte-Antoinette Mazarini, fille unique & héritière de Guy-Paul-Jules, Duc de Mazarin & de la Meilleraye, & de Louise-Françoise de Rohan-Rohan; & 2º en Juin 1736, Louise-Françoise-Maclovie-Céleste de Coetquen, fille unique du feu Marquis de Coetquen, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de St.-Malo. Du premier lit il eut:

1. Louise-Jeanne, Duchesse de Mazarin, morte en Mars 1781, mariée, le 2 Décembre 1747, à Louis - Marie - Guy d'Aumont, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, fils aîné du Duc d'Aumont, & appelé le Duc de Mazarin, dont une fille mariée, en 1777, au Prince de Monaco.

Et du second:

2. Emmanuel-Céleste-Augustin, appelé d'abord le Marquis de Duras, & présentement le Duc de Duras, Brigadier d'Infanterie, né le 28 Août 1741, marié, le 10 Décembre 1760, à Louise-Henriette-Charlotte-Philippine de Noailles, fille de Philippe, Comte de Noailles, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & de celui de la Toifon-d'Or, Grand d'Espagne, Gouverneur de Verfailles & de Marly, & d'Anne-Claude-Louise d'Arpajon, Dame d'Honneur de la Reine & de Madame la Dauphine. De leur mariage est issu:

> N... Durfort-Duras, tenu fur les fonds par les Etats de Bretagne.

3. Et Charles-Armand-Fidele de Durfort,

appelé le Conte de Duras, ci-devant Colonel au Régiment des Grenadiers-de-France. né le 18 Décembre 1743, marié, le 2 Mai 1765, à Marie-Josèphe de Rigaud-de-Vaudreuil, fille de Joseph-Hy-acinthe, Marquis de Vaudreuil, ci-devant Gouverneur - Général des Isles fous le vent de l'Amérique.

BRANCHE de Lorges.

XV. Guy-Aldonce de Durfort, né à Duras le 22 Août 1630, Duc de Lorges-Quintin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes-du-Corps, Gouverneur de Lorraine, quatrième fils de Guy-Aldonce, Marquis de Duras, & d'Elisabeth de la Tour-Bouillon, mourut à Paris de l'opération de la pierre le 22 Octobre 1702. Son corps fut porté aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot, & fon cœur aux Religieuses de Conflans près de Paris. Il avoit épousé, par contrat du 19 Mars 1636, Geneviève Fremont, morte le 6 Septembre 1727, à la Ferté-Vidame, chez le Duc de Saint-Simon, son gendre, âgée de 68 ans, dans une grande pratique de piété. Elle étoit fille de Nicolas Fremont, Seigneur d'Auneuil, de Baudainville & de Dominois, Grand-Audiencier de France, Secrétaire du Conseil, & ensuite Garde du Trésor Royal, & de Geneviève Damon, &

1. GUY-NICOLAS, qui fuit;

2. Geneviève-Françoise, mariée, le 8 Avril 1695, à Louis, Duc de Saint-Simon, IIIe du nom, Pair de France, Grand d'Espagne de la première classe, Chevalier des Ordres du Roi, fils de Claude, Duc de Saint - Simon, Pair & Grand-Louvetier de France. Chevalier des Ordres du Roi, & de Charlotte de l'Aubespine, Marquise de Ruffec;

3. GENEVIÈVE-MARIE, alliée le 21 Mai 1605, à Antoine-Nompar de Caumont, Duc de Lauzun, Marquis de Puyguilhem, Comte de Saint-Fargeau, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi & des 100 Gentilshommes au bec-de-corbin, Chevalier de l'Ordre de la Jarretière, fils de Gabriel-Nompar de Caumont, He du nom, Comte de Lauzun, & de Charlotte de la Force, sa seconde semme;

4. ELISABETH - GABRIELLE, Religieuse à Conflans, puis Abbeffe d'Andezy, Ordre de Saint - Benoît, Diocèfe de Châlons-fur-Marne, morte en 1728;

5. Claude-Susanne-Thérèse, auffi Religieufe à Conflans, près de Paris, puis Abbesle de Saint-Amant de Rouen;

6. Et Louise-Gabrielle, morte Supérieure du Couvent de Sainte-Marie de Chaillot.

XVI. Guy-Nicolas de Durfort, Duc de Quintin-Lorges, né en 1683, époufa, 1º le 14 Décembre 1702, Geneviève-Thérèfe Chamillart, morte le 31 Mai 1714, dans fa 28º année, fille de Michel Chamillart, Ministre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, Commandeur des Ordres du Roi & d'Elifabeth-Thérèfe de Rebours; & 2º le 14 Décembre 1720, Marie-Anne-Antoinette de Mesmes, née le 15 Mai 1696, morte en 1767, fille aînée de Jean-Antoine de Mesmes, premier Président du Parlement de Paris, Prévôt-Commandeur des Ordres du Roi, & de Marie-Thérèfe Fey deau - de - Brou. Il a eu du premier lit:

1. GUY-MICHEL, qui fuit;

- 2. Et Louis De Durrort, Duc de Lorges, né le 18 Février 1714, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 10 Mai 1748, marié, le 26 Février 1737, à Marie-Marguerite-Reine de Butault-de-Marfan, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, & fille de Jacques-Jofeph, Seigneur de Marfan, en Bretagne, & de Marie-Françojfe le Jacobin, héritière de la Terre de la Kerempra, dans la même Province, dont:
 - Guy-Auguste, Vicomte de Lorges, né le 30 Août 1740, mort le 20 Février 1754;

2. Guy-Michel, appelé le Comte de Durfort, né le 10 Janvier 1751, mort le 24

Juillet 1753;

 GUYONNE-MARGUERITE-PHILIPPINE DE DURFORT, mariée à Renaud-Céfar-Louis de Choifeul, Colonel du Régiment de Poitou, Menin de feu M. le Dauphin, & Ambassadeur à la Courde Naples, fils du Duc de Praslin;

4. Et Adélaïde-Philippine de Durfort, née le 16 Septembre 1744, qui a été mife au nombre des Dames de feu Madame la Dauphine en Juin 1762. Elle époufa, par contrat du 20, & célébration le 22 Mai 1762, Jean-Laurent de Durfort-Civrac, Comte de Lorges (titre qu'il a pris en faveur de fon mariage, avec la permiffion du Roi en 1762), fils du ci-devant Ambaffadeur de France à Vienne.

XVII. GUY-MICHEL DE DURFORT, Duc de Lorges & de Randan, né le 26 Août 1704, Chevalier des Ordres du Roi, le 2 Février 1745, Maréchal de France au mois de Jan-

vier 1768, Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, Lieutenant-Général du Comté de Bourgogne en 1730, & Commandant en chef de cette Province, est mort à Courbevoye, près de Paris, le 6 Juin 1773. Il avoit épousé, le 13 Juillet 1728, Elisabeth-Philippine de Poitiers-de-Rye, née posthume le 23 Décembre 1715, fille unique de Ferdinand-Joseph de Poitiers-de-Rye-d'Anglure, dit le Comte de Poitiers, de Neus-Trude de Bourbon-Malause, dont pour fille unique:

Marie-Geneviève de Durfort, morte fans enfans de son mariage contracté le 18 Février 1751, avec le Duc de la Trémoille.

BRANCHE de Civrac.

XI. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Civrac, quatrième fils de JEAN, Seigneur de Duras, &c., & de Jeanne Angevin, Dame de Rozan, fa première semme, renonça aux droits qu'il prétendoit sur les biens de ses père & mère, moyennant la cession que sa mère lui sit de la Seigneurie de Civrac avec les Paroisses de Saint-Florence, de Saint-Pierre à Castel, de Boffeignal, de Villemartin & de Molien. L'acte de cette transaction est du 29 Août 1528. Il fut Tuteur de ses neveux en 1534, & testa le 13 Septembre 1535. Il ordonna sa fépulture à Duras dans la Chapelle de la Madeleine, fit des legs à sa femme, institua héritier universel son fils aîné, & mourut le lendemain. Il avoit épousé, par contrat du 16 Septembre 1524, Louise, Dame de Castelbajac & de Montastruc en Bigorre, fille de Gaston, Seigneur de Castelbajac, & de Marguerite de Montlezun. Etant veuve le 14 Août 1564, elle testa & institua héritiers ses trois fils, favoir:

I. JEAN-CLAUDE, qui fuit:

- 2. JACQUES, Seigneur & Baron de Castelbajac, de Montaftruc, &c., marié à Catherine de Castelnau-de-Chalosse, dont il est parlé dans le P. Anselme, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, & de sa posseries jusqu'à Bernard-Louis-Juxche Durforr, Seigneur de Sabarros, institué héritier par son aïcul le 7 Janvier 1676, & maintenu dans sa Noblesse par Jugement de M. Laugeois, Intendant, le 26 Janvier 1695;
- 3. Et François, mort fans enfans.

XII. JEAN-CLAUDE DE DURFORT, Baron de

Civrac, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1564, mort le 3 Août 1579, & enterré dans la Chapelle du Château de Civrac, avoit époulé, par contrat du 17 Septembre 1553, Madeleine d'Aydie, qui testa le 29 Août 1614, mourrut le 11 Mai 1616, & fut enterrée à Civrac; elle étoit Dame d'honneur de la Reine Marguerite en 1583, & fille de Geoffroy. Seigneur de Guitinière, & de Cécile de Rodarel-de-Fressimet. De ce mariage vinrent:

1. GEOFFROY, qui fuit;

 CHARLES, Baron de Cuzaguez, marié à Jeanne de Lannes, fille d'Odet de Lannes, Seigneur de Bouilh, & de N... de Maurat, dont:

> GEOFFROY DE DURFORT, BARON de Cuzaguez, marié en 1627, à Lucie de la Rochefoucauld, morte en Mars 1671, fille d'Ifaac de la Rochefoucauld, Baron de Montendre, & d'Hélène de Fonfèque. Il mourut avant fa femme, laquelle fe remaria, le 22 Avril 1630, à Céfar de Cotentin, Comte de Fifmes & de Tourville, mort en Avril 1647.

 & 4. François & Antoine, morts fans poftérité;

5. Cécile, qui testa le 18 Décembre 1625. Elle avoit épousé, le 23 Juin 1592, Pons de Pons, Seigneur de Bourg-Charente & de Brosses, fils de Charles de Pons, Seigneur des mêmes lieux, & de Bonne Martel, sa feconde femme, dont un fils nommé Pons de Pons, marié à Elifabeth de Puy-giraud, fille de Jean de Puy-giraud, Seigneur du Bois & de Charmant, & de Sufanne de Gombault-de-Champsteury;

6. Et Françoise, femme de N..., Seigneur de

XIII. Geoffroy de Durfort, Baron de Civrac, né le 7 Septembre 1557, Chevalier de l'Ordre du Roi, nommé le 27 Février 1584, exécuteur du teflament de Jean de Durfort, Vicomte de Duras, fon coufin, mourut le 23 Février 1620, après avoir fait fon teflament. Il avoit époufé, le 30 Juillet 1589, Marguerite de l'Isle, fille de Gaflon, Seigneur de la Rivière & de la Lande-de-l'Isle, & de Bonaventure de Lur, dont:

1. CHARLES, qui suit;

2. Et MADELEINE, Baronne de la Lande, mariée à Bordeaux, par contrat du 29 Ostobre 1633, à Gafpard de Courtenay, 11º du nom, Seigneur de Bleneau, de Neufvy, de l'Hermite & de Plancy, fille d'Edme de Tome VII.

Courtenay, Seigneur de Bleneau, & de Catherine du Sart.

XIV. CHARLES DE DURFORT, Baron de Civrac, Seigneur de la Lande, de Rigaud & de Villemartin, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers le 23 Février 1623, testa le 14 Juillet 1625, mourut au Château de Rigaud au mois d'Avril 1626, âgé de 32 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Civrac. Il avoit époufé, par contrat du 12 Janvier 1622, Eléonore de Calvimont, veuve de Germain (aliàs Jean) de Lanau, Seigneur de Taris en Bazadois; elle mourut à Libourne le 21 Juillet 1673, âgée de 70 ans, & fut enterrée aux Religieuses de Sainte-Ursule. Elle étoit fille de Léon de Calvimont, Seigneur des Tours en Bordelois, & de Cros en Périgord, Confeiller au Parlement de Bordeaux, & de Marguerite de la Lanne, & laissa:

XV. JACQUES DE DURFORT, Marquis de Civrac en Bazadois, qui plaidoit en 1628 contre MADELEINE DE DURFORT, sa tante. Il obtint l'érection de sa Terre de Civrac en Marquisat par Lettres du mois de Décembre 1647, & fut fait Sénéchal & Gouverneur du Bazadois le 25 Janvier 1655. Il époufa, par contrat du 11 Décembre 1642, Henriette de Jaubert-de-Barrault, morte au Château de Rigaud le jour de Pâques 1682, âgée de 65 ans, & enterrée dans la Chapelle de Civrac, fœur aînée de Gabriel de Jaubert - de - Barrault, femme de Noel de Saulx, Maquis de Tavannes & de Mirebel, & fille d'Antoine de Jaubert-de-Barault, dit le Comte de Barault, Seigneur de Blagnac & de Sertez près

de Saulx-Tavannes, Dame de Mirebel. De ce mariage sont issus:

CLAUDE, qui suit;
 CHARLES, dit le Marquis de Civrac, marié à Angélique Acarie, Dame du Bourdet, qui vivoit en 1707, dont il eut;

le Captalat de Buch, Sénéchal de Bazadois, Gouverneur du Comté de Foix, & de Claude

> Henriette-Françoise de Durfort, mariée le 20 Mai 1721, & morte fans enfans en 1724, première femme du feu Maréchal - Duc de Belle-Isle. Voyez FOUQUET.

- Aimery, dont il fera parlé après*la postérité de fon frère aîné;
- Marguerite, femme de Joufferant, Marquis de Genissac;
- 5. Marthe, morte femme d'Ezéchiel de Me-

1

lac, Lieutenant - Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Landau;

6. & 7. Et deux filles, Religieufes.

XVI. CLAUDE DE DURFORT, dit le Comte de Civrac, vivant en 1708, Sénéchal de Bazadois, épousa Marguerite de Carle, fille de Jean de Carle, Ecuyer, Seigneur du Trajet, & de Galiotte d'Aubèze, dont:

1. JACQUES, qui fuit;

 N... dit le Comte de Durfort, ci-devant Exempt des Gardes-du-Corps, puis Aide-Major-Général de la Maifon du Roi;

 Et N.... mariée, vers 1758, à Ferdinand, Comte de Grammont, en Franche-Comté,

Maréchal-de-Camp.

XVII. JACQUES DE DURFORT, Ile du nom, dit le Marquis de Durfort-Civrac, puis Duc de Civrac, ci-devant Colonel du Régiment Royal-Vaisseaux, Ambassadeur de France auprès du Roi des Deux-Siciles, & ensuite, en Juin 1766, auprès de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, reçu Chevalier des Ordres le 26 Mai 1776, avoit épousé N... de la Faurie, l'une des Dames de Mesdames de France, & fille de Jean-Baptisse de la Faurie, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de Marie de Lajeard-de-Cherval, dont:

1. Jean-Laurent de Durfort-Civrac, Comte de Lorges, marié, le 22 Mai 1762, avec Marguerite-Philippine de Durfort, Duchesse de Louis de Louis de Durfort, Duchesse de Louis de Durfort, Duc de Louis de Durfort, Duc de Lorges, & de Marie-Marguerite-Reine de Butault de Marfan. De ce mariage font issus deux sils;

 N... DE DURFORT-CIVRAC, mariée, le 15 Mars 1760, à N... de Donniffan, Marquis de Citran, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, préfentée le 2 Avril 1764;

 Et Jeanne, mariée, le 17 Juin 1765, à Louis-Marie-Jofeph de Lefcure, Baron de Saint-Flère, de Valderies, de Muriel, &c., Moufquetaire du Roi dans fa première Compagnie.

XVI. AIMERY DE DURFORT-CIVRAC, Comte de Blagnac, Baron de la Lande, Sénéchal de Bazadois, troifième fils de Jacques de Durfort, Marquis de Civrac, & de Henriette de Jaubert de Barrault, épousa, en 1723, Gabrielle de Sainte-Maure, fille de Guyde Sainte-Maure, 11º du nom, Marquis de Chaux, Baron d'Auge, Seigneur de Barret, & de Louise-Thérèse des Porcellets de Mailhane, dont:

XVII. François-Ainery de Durfort, appelé le Marquis de Civrac, Colonel du Régiment d'Aunis, puis Colonel-Lieutenant du Régiment Royal des vaisseaux du Roi, Brigadier d'Infanterie, élu un des Menins de feu M. le Dauphin. Il a époufé, le 14 Mai 1747, Marie-Françoise de Pardaillan-de-Gondrin-d'Antin, née le 13 Août 1728, morte le 1er Juin 1764, l'une des Dames de Madame Adélaïde de France, puis Dame d'atours de MADAME, sœur de la Duchesse d'Uzès & du feu Duc d'Antin; & fille aînée de Louis de Pardaillan-de-Gondrin, Duc d'Antin, Pair de France, & de Françoife-Gilonne de Montmorency-Luxembourg. Les enfans de ce mariage sont :

 VENANT-AIMERIC-LOUIS-HENRI DE DUR-FORT-CIVRAC, dit le Comte de Blançac, né au commencement d'Octobre 1751, nommé par feu M. le Dauphin, & feu Madame HENRIETTE DE FRANCE, le 8 des mêmes mois & an;

 AMADLE-CÉCILE, née le 29 Mai 1757, & mariée à Charles-Gafpard Marquis de Clermont-Tonnerre, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, petit-fils du Maréchal de ce

110111

3. & 4. Et deux autres filles.

JACQUES - HENRI DE DURFORT, Chevalier, Seigneur, Comte de Civrac, fils de N... de DURFORT, & d'Elifabeth de la Porte-de-Puy-ferrat, dont nous ignorons la jonction avec les précédens, époula Marie-Françoife de Calvimont, & vivoit avec elle le 25 Avril 1737. De ce mariage font issus:

 & 2. Henri-Joseph & Jean-Laurent de Durfort, vivant le 25 Avril 1737;

2. Et Marie de Durfort-Givrac, mariée, par contrat du 25 Avril de la même année, à Pierre de la Porte, Chevalier, Seigneur de Puyferrat & de Lastours, fils de Charles-Joseph de la Porte, Seigneur de Beaulieu & de Puyferrat, & de Françoise de Fayolle.

BRANCHE

de Durfort-Boissières-Léobard.

11. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Ier du nom, ainfi dénommé dans les Coutumes qu'il accorda en 1262 aux vaffaux de fon château de Clermont-Soubiran, conjointement avec le noble Baron Arnaud de Durfort, Ier du nom, auteur des Seigneurs de Durfort-Duras, rapportés ci-deffus, transmit à Bertrand de Durfort, son fils ainé & héritier universel, la Seigneurie & Baronnie de Clermont-Sou-

biran, qu'il avoit possédée lui-même avec les autres Barons dénommés dans lesdites Coutumes.

RAIMOND-BERNARD avoit une sœur nommée GAILLARDE, Prieure de Liffat, qui devint Abbesse de Leyme en Quercy, & trois frères qu'il élut pour Exécuteurs de fon testament, dans l'ordre qui fuit : 1. Le Seigneur Guillaume DE DURFORT, Abbé de Moissac, que le Pape CLÉMENT V, dont il avoit été Grand-Vicaire, nomma à l'Evêché de Langres en 1306, & que le Pape JEAN XXII transféra à l'Archevêché de Rouen en 1319, où il est mort en 1330. llavoit cautionné Bernard de Durfort, Seigneur de Deyme, fon neveu. - 2. Le Seigneur Auger de Durfort, Abbé de Souliac, qui fut nommé à l'Abbaye de Moissac, après que son frère l'eut été à l'Evêché de Langres en 1306. - 3. Le Seigneur BERNARD DE DURFORT, Chanoine de Cahors, qu'il substitua à ses quatre fils au cas qu'ils vinssent à mourir fans enfans mâles procréés d'un légitime mariage, & qu'il ne se trouvât pas luimême engagé dans quelqu'Ordre sacré. Il ajouta un quatrième Exécuteur testamentaire, nommé Ratier de Castelnau, Seigneur de Castelnau-de-Montratier, au Diocèse de Cahors, fon coufin, & il ordonna à fon fils aîné de faire construire une Chapelle dans l'Eglise des Frères-Prêcheurs d'Auvillars, où il fondoit une Messe pour chaque jour de l'année à perpétuité, & où il élisoit sa sépulture. Il voulut que son père & Hélène sa mère, soient exhumés de l'Eglise Notre-Dame de Rodens de Malaufe, fous le bon plaifir du Seigneur Evêque de Cahors, pour être transportés, après fa mort, dans le même tombeau qu'il s'étoit choisi à Auvillars pour lui-même.

Dans le testament original de RAIMOND-BERNARD, écrit sur parchemin, en Langue Gasconne, du 8 Mai 1296, il conste qu'il fut marié deux fois, 1º à noble Dame Marie du Fossat, Dame d'Eguillon, morte pendant le séjour de son mari à Paris, où il étoit pour le service du Roi; & 2º à noble Astorgue de Gaure, de laquelle il étoit veus, & en eut quatre sils & une fille, tous dénommés dans l'ordre suivant;

1. BERTRAND, qui fuit;

 RAIMOND-BERNARD qui fit acquifition de la Terre de Bonac, en Languedoc, à lui vendue par le Roi Philippe-le-Bel, fuivant deux actes des mois d'Octobre 1300, & Mars 1303, dans lesquels il est dit fils du noble Baron RAIMOND - BERNARD DE DURFORT, Chevalier. Il fut marié à Emarfende de Barravi, qui, dans fon testament du 6 Février 1343, se disoit veuvedenoble RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Gaure & de Bonac, Cette dernière Terre passa par droit de succession à son petit-neveu BERNARD DE DURFORT, Seigneur de Deyme, & de Baziège, fils de BERNARD DE DURFORT, à qui le père commun & testateur du 8 Mai 1296, avoit légué pour tout droit de légitime les 200 livres arnaudens de rente que le Roi lui avoit assignées sur la ville & péage de Marmande, ensuite sur le lieu de Montassruc, & ensin sur Baziège;
3. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs

3. Bernard, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Deyme & Rouzine, rapportés

ci-après;

4. Bonafons, qui étoit encore mineur de 14 ans, lors du testament de fon père. Il fut destiné à l'état Ecclésiastique, & devint Prieur de la Daurade à Toulouse. Il vivoit encore en 1355, ainsi qu'on le prouve par un acte de Lauxime, qu'il fit le 14 Juillet, au nom & comme tuteur de noble Bernard de Durfort, pupille, Seigneur de Bonac, son petit-neveu, d'une maison située à Toulouse, rue Domquières;

 Et Barane, à laquelle fon père donna pour droit de légitime 30000 fols, & la fublitiua dans tous fes biens à fes quatre fils, au cas qu'ils vinssent à mourir sans ensans mâles

procréés d'un légitime mariage.

III. BERTRAND DE DURFORT, Ier du nom, épousa, en 1299, Sibylle de la Barthe, laquelle testa en 1312. Elle étoit sœur cadette de Brayde de la Barthe, première femme de Gaillard de Goth, Chevalier, Seigneur & Baron de Duras, lequel fe maria en fecondes noces avec Olpais de Ungaco, Dame de la Cour & de Moissaguel en Quercy, veuve de noble Baron ARNAUD DE DURFORT, Ier du nom, Co-Seigneur de Clermont. BERTRAND DE DUR-FORT étant, en sa qualité d'héritier universel, tenu de faire raison à BERNARD, son frère, de la rente de 200 livres *arnaudens*, à lui donnée par le testament de 1296, au défaut de laquelle ledit Bernard devoit avoir la Terre de Malause, fit affeoir ladite rente sur le lieu de Baziège en 1307, ce qui n'avoit pu être fait plus tôt, pour raison des guerres prévues par le fufdit testament.

On prouve le mariage de Bertrand de Durfort avec Sibylle de la Barthe (dont le frère aîné, Arnauld-Guilhem, Vicomte de la Barthe-Fumel, des quatre Vallées, d'Aure, de

Castelnau-de-Magnoac, avoit épousé Mascaroze d'Armagnac, fille de Geraud V, Comte d'Armagnac, & de Marthe de Béarn), 1º par une obligation en augmentation de dot, confentie en 1299 au profit de ladite Sibvile de la Barthe, fille de noble & puissant Seigneur Bertrand, Baron de Fumel, & de noble & puissante Dame Brunissende de la Barthe, dont la postérité prit le nom & les armes de la Barthe, après la mort de Véronique de la Barthe, fa fœur aînée, fans enfans de fon mari Arnaud - Bernard d'Armagnac, fils puîné de Roger, Comte d'Armagnac, & de Pincette d'Albret. On confirme la preuve de cette génération par deux actes précieux à la branche des Seigneurs de Durfort-Boissiè-RES-Léobard; 2º par plusieurs quittances d'une fomme de 5000 liv. que le noble Baron Ber-TRAND DE DURFORT, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire de Durfort, Co-Seigneur de Clermont-Soubiran, de la Capelle & de Malaufe, avoit promis à fa fille Brunissende DE DURFORT, en la mariant en 1320 avec Ar-NAUD DE DURFORT, Damoifeau, fils du Baron Arnaud de Durfort, Chevalier, Seigneur de Puy-Barfac & de Fespuche au Diocèse d'Agen; 3° par un acte qui justifie le mariage de BERTRAND DE DURFORT, avec Sibylle de la Barthe, & un testament de 1325, fait par Brunissende de la Barthe, épouse de Bertrand de Fumel, Vicomte de la Barthe, d'Aure, des quatre Vallées & de Castelnaude-Magnoac, dans lequel elle fait des legs à fes petits-fils, RAIMOND-BERNARD, GUILLAUME & Brunissende de Durfort, enfans du Baron Bertrand de Durfort, Co-Seigneur de Clermont-Soubiran, & de feu Sibylle de la Barthe, fa femme, fille de ladite testatrice; d'où il réfulte que Bertrand de Durfort eut de cette Siby lle de la Barthe pour enfans:

1. RAIMOND-BERNARD, qui fuit:

2. Guillaume, Evêque de Lombez, où il mou-

rut en 1375;

 Et Brunissénde, mariée avec Arnaud de Durfort, Damoifeau, fils du Baron Arnaud de Durfort, Chevalier, Seigneur de Puy-Barfac & de Fefpuche, comme on l'a dit ci-deffus.

IV. RADIOND-BERNARD DE DURFORT, 11e du nom, époufa, en 1328, Delphine de Beraldi, Dame de Boisfières, laquelle transigea avec fecur cadette Aigline de Beraldi, semme de Fortanier de Gourdon, sils de Pons, Baron de Gourdon, & d'Armande de Turenne, sœur de Raimond VI, Vicomte de Turenne. De ce mariage vinrent:

1. RAIMOND-BERNARD, qui fuit;

 BERTRAND, qui continua la branche de Durfort-Clermont-Soubiran, de la Capelle & de Malaufe, par fa femme Bertrande de Montaut, laquelle testa en 1372, dont fortirent deux fils nommés

RAIMOND-BERNARD qui, ayant hérité de fon frère puîné, réunit fur fa tête les Seigneuries de Clermont - Soubiran, de la Capelle & de Malaufe, dont il fit une donation en 1445, en faveur de fon petit-neveu & fon plus proche parent, RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IVe du nom, dont il fera parlé ci-après au VIIe degré;

Et JEAN DE DURFORT.

3. Et Cécile, Religieufe au Monastère de Prouille, suivant une quittance qu'elle donna, en 1398, à Bertrand de Dunfort, Seigneur de Boissières, son neveu, sils & héritier universel de son frère ainé, dont on va parler.

V. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IIIe du nom, inflitué par fon père héritier universel en 1350, sur marié, en 1354, avec Cécile d'Aflarac, fille du Seigneur Boëmond d'Aftarac, & de Dame Cécile de Casselnau, & petite-fille du Seigneur Bernard, Comte d'Aflarac, & de Dame Idoine de Comminges. Il transigea, en 1358, tant pour lui que pour son épouse, avec ses beaux-frères, Lentulle d'Aflarac, Prévôt de l'Eglise de St.-Etienne de Toulouse, & Pierre-Raimond d'Assarac, pour raison de la Seigneurie de Sauveterre & de Rivière-Basse, que leur père commun Boëmond d'Assarac, avoit données à Cécile, sa fille, en la mariant. De ce mariage vint:

VI. Bertrand de Durfort, IIe du nom, Seigneur & Baron de Boiffières, fils mineur & héritier universel de seu son père; il sur mis, le 23 Février 1363, sous la tutelle de sa mère Cécile d'Aslarac, & sous celle de Bertrand de Durfort, son oncle, Co-Seigneur de Clermont-Soubiran, de la Capelle & de Malause, reçut, le 23 Juillet 1390, une procuration de son oncle Bertrand de Durfort, Seigneur de la Capelle, de Malause & Co-Seigneur de la Baronnie de Clermont-Soubiran, pour prendre possession du lieu de Soucirae, qui lui étoit nouvellement échu par droit de succession, en conséquence de la mort d'un

Seigneur de Gourdon, fon cousin. Il fut marié avec noble Finette de Favans, fille de Garcie-Arnaud de Favans & d'Aigline de Vassal, seconde semme du Seigneur de Vaillac, & en eut:

1. RAIMOND-BERNARD, qui fuit;

 BERTRAND, Seigneur de Calamane, qui forma la branche des Seigneurs de Durfort-Flaujac, par fon fils Gilbert, qu'il avoit eu de fon époufe Delphine d'Auriol de Cabrères, laquelle tefla étant veuve en 1498. Cette branche est éteinte;

 4. & 5. Louis, François, & Jean de Durfort-Boissières, qui furent préfens au teftament d'Olivier de Penne de Gourdon,

Seigneur de Sennevières;

 Et Jeanne, qui testa le 29 Août 1483, en faveur de son neveu Antoine de Durrort, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Léobard, & de Saint-Germain, fils aîné de RAIMOND-BERNARD.

VII. RAIMOND-BERNARD DE DURFORT, IVe du nom, Seigneur & Baron de Boissières, &c. héritier universel de Bertrand, son père, épousa, 1° en 1414, Catherine de la Vigerie; & 2° en 1438, Marguerite de Cazeton, fille & héritière du Seigneur Fortanier de Cazeton, Baron de Gourdon, de Salviac & de Léobard, & de Delphine de Pelegry. Il mourut subitement en 1449, ab intestat, & eut de sa seconde semme:

1. Antoine, qui fuit;

 Pons, qui forma la branche des Seigneurs de Durfort, Barons de Born & de Belabre, dont le fils aîné, qu'il avoit eu de fa femme Marie de Bauze de Belcaftel, fut père de

> Jean de Durfort, Seigneur & Baron de Born, Confeiller d'Etat, Lieutenant de l'Artillerie de France, Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres de la promotion du 1^{et} Janvier 1597, par le Roi Henri IV,

3. PIERRE:

4. Jeanne, alliée à Bernard de Montaut, Seigneur de Piech-Mourier, au Diocèfe de

Saint-Flour;

- DELPHINE, mariée à Armand de Gontautde-Biron, Seigneur, Baron de Born & de Montaut en Agénois, oncle de Pons, Baron de Biron, dont une fille, nommée Catherine de Gontaut-Biron, qui fut mariée, en 1519, avec François de Durfort, Scigneur & Baron de Duras;
- 6. Antoinette, mariée à Bonnet de la Combe, Seigneur de Gordièges, au Diocèfe de Saint-Flour;

7. Agnès, Religieuse à Villemur; 8. & 9. Anne & Catherine.

VIII. ANTOINE DE DURFORT, I'er du nom, Seigneur, Baron de Boiffières, de Salviae & de Saint-Germain, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XI, héritier univerfel de fon père, transigea, en 1462, avec ses oncles, ci-devant ses tuteurs, pour raison de la fuccession de Bertrand de Durfort, Seigneur & Baron de Boissières, leur père & son aseul, & épousa 1º Helips de Cardaillac-Bieule, sille d'Antoine, Baron de Cardaillac-Bieule, & de Jeanne de Guerin-du-Tournel; & 2º par contrat du 18 Janvier 1476, Jeanne de Luzech, sille de Guillaume-Raimond, Chevalier, Seigneur & Baron de Luzech en Quercy. Il eut du premier lit:

1. BERNARD;

 MARGUERITE, alliée à Marc de Peyronne, Seigneur de Saint-Amarand & de Fraisfinet en Quercy.

Et du second lit:

3. Pierre, qui fuit;

 Delphine, mariée à Jcan de Pelegry, Seigneur & Baron du Vigan;

 Antoinette, alliée à Louis de Méalet, Seigneur de Fargues & de Romegoux;

 Jeanne, mariée 1º à Jean de Raimond, Seigneur de Solmont & d'Anti; & 2º en 1516, à Gratien de Verneuil, Seigneur de Peirac en Quercy;

7. CATHERINE, Religieuse à Villemur;

- Armande, Religieufe à la Dorade en la Ville de Cahors;
- MARIE, femme de Marc de Bruth, Seigneur de Loubiac;

 MARGUERITE, mariée à Balthafar de Narbonne, Seigneur de Puilaurens;

 Et Catherine, mariée, en 1510, à Charles de Pechpeyrou, Seigneur, Baron de Beaucaire & de Monbarla en 1510.

IX. PIERRE DE DURFORT, héritier universel de son père, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Léobard & de Saint-Germain, épousa 1º Marguerite de Gourdon de Genouillac, fille & héritière de Jacques, dit Galiot de Gourdon de Genouillac, Conseiller, Chambellan du Roi, Grand-Maitre de l'Artillerie de France, & de Catherine de Flamenc, dont la sœur, Anne de Gourdon de Genouillac, avoit épousé, le 21 Mars 1491, Foucaut de Salignac de Fénélon, Seigneur de Magnoac; & 2º par contrat du 15 Janvier 1505, en présence de son oncle maternel, An-

toine de Leuzech, Evêque, Comte & Baron de Cahors, IJabeau de Roquefeuil, fille de Bérenger, Baron de Roquefeuil, de Blanquefort, de Vaux, de Castelnau & Denaut, & d'Anne de Guérin du Tournel. Il eut du fecond lit:

 Brengon, inflitué par le testament de fon père du 5 Décembre 1525, héritier univerfel, mais mort avant lui au siège de Pavie;
 Grange qui suit.

2. Guyor, qui fuit;

 JACQUES, auteur de la branche des Comtes de Boiffières, rapportée ci-après;

 GILBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort, de Roquenadel & de Prouillac, marié à Françoife de Cournil, de Roquenadel & de Prouillac. Cette branche est éteinte;

 Armande, alliée 1º à Guillaume du Bofquet, Baron de Veilhac; & 2º à Jean de Lettes-Després-de-Montpe-at, frère d'Antoine, Maréchal de France;

 Isabeau, mariée à Jean Doudradine, Seigneur de Pechrival, de la Maifon de Loffe;

7. 8. & 9. CATHERINE, ANNE, & autre CATHERINE.

X. Guyot de Durfort, devenu chef de fa Maison par la mort de son frère aîné, ne jouit pas de l'hérédité univerfelle de son père, qui dans son dernier testament l'en avoit frustré, appelant Jacques, fon troisième fils, à recueillir fa fuccession au défaut de Brengon, son fils aîné; mais Guyor disputa à son frère l'hérédité principale de leur père commun. Ils s'accommodèrent & élurent d'un commun accord, pour arbitres de leur différend, les Seigneurs-Barons de Biron, de Seffac, de Luftrac, de Cabrères, de Montelera, qui, par leur entremise & médiation, firent adjuger & céder les Seigneuries de Léobard, de Costeraste & de Pontcarret, à Guyot de Durfort, par JACQUES, son frère puîné, qui retint pour lui l'hérédité principale de leur père commun, en vertu de son dernier testament du 5 Décembre 1525. Cette décision sut confirmée après la mort de Guyot de Durfort, Seigneur de Léobard, &c., par Arrêt du Parlement de Toulouse du 20 Août 1546, en conséquence des poursuites de sa veuve Catherine de Fumel, en sa qualité de mère, tutrice & administratrice des biens de ses ensans, qu'il avoit époufé le 1er Août 1539. Elle étoit Dame de Montfégur en Agénois, sœur de la Dame de Carbonnières, & fille de Laurent de Fumel, Baron de Montfégur, & de Marguerite de Bauze-de-Belcastel. De cette alliance vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

2. & 3. LAURENT & FRANÇOIS.

XI. Jean de Durfort, Seigneur de Léobard, &c., testa le 12 Juin 1584, en faveur de fa femme, à la charge de rendre son hérédité à un de ses ensans, & elle sit son testament le 8 Mai 1596, en faveur de Marc de Durfort, son second fils, à la charge de rendre la même hérédité, & celle de seu son mari, à Antoine de Durfort, Seigneur de Léobard, son petitists. Il avoit épousé, par contrat du 18 Octobre 1566, Marguerite de Beaupoil, Dame de Pestilhac, fille & héritière de François de Beaupoil, & de Marguerite de Cugnac, de Giversac & de Sermel, dont:

1. JACQUES, qui fuit;

2. MARC;

 LAURENT, reçu Chevalier de l'Ordre de St.-Jean de Jérufalem, au Grand-Prieuré de Touloufe, le 31 Mai 1590;

4. & 5. Geoffroy & Henri.

XII. JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Léobard & de Montségur, épousa, par contrat du 14 Juin 1589, Marguerite d'Ebrard de Saint-Sulpice, cousine germaine de Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice, femme de Pons de Lauzières, Marquis de Thémines, Maréchal de France, qui, en qualité de proche parent des deux futurs époux, & oncle, à la mode de Bretagne, de JACQUES DE DUR-FORT, fut présent & consentit à leur mariage. Catherine d'Ebrard étoit fille d'Antoine d'Ebrard, Baron de Saint-Sulpice, Ambassadeur en Espagne & Chevalier des Ordres, aïeul par son épouse Claude de Gontaut-Biron, de Claude d'Ebrard de Saint-Sulpice, qui apporta de grands biens à son mari Emmanuel de Cruffol, Ier du nom, Duc d'Uzès, dont descendent les différentes branches de la Maison de Crussol-d'Uzès. Voyez CRUS-SOL. JACQUES DE DURFORT testa le 14 Mai 1595. Sa femme se remaria avec Claude de Salignac-Fénélon, Seigneur de Boulve, & elle eut de son premier mari:

1. ANTOINE, qui fuit;

2. Et Marc-Antoine, tué à la bataille d'Avein en 1635.

XIII. Antoine de Durfort, Seigneur de Léobard, &c., héritier universel de son père & de sa mère, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, & Gouverneur de Domme, épousa, 1º par contrat du 3 Novembre 1612, Catherine d'Albin-de-Valzergues, fille de Charles, Sénéchal de Rouergue; & 2º par contrat du 2 Avril 1629, Madeleine de Cardaillac (a), fille de François-Gilibert de Cardaillac, Marquis de la Capelle-Marival, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de Madeleine de Bourbon-Malause, tante de Louis de Bourbon, Marquis de Malaufe, allié avec Henriette de Durfort-Duras, fœur des deux premiers Maréchaux de France, Ducs de Duras & de Lorges. Il eut de ce fecond mariage:

1. CLAUDE-ANTOINE, Seigneur de la Fontade & de la Roque-Montamel, qui n'eut point de postérité de son épouse, Barbe-Geneviève de Sabrevois, en faveur de laquelle il testa:

2. François, qui fuit;

3. Et CLAUDE, alliée à François-Léonard de Nozières, Seigneur de Mauriole en Limou-

XIV. FRANÇOIS DE DURFORT, dit le Chevalier de Léobard, Seigneur de Costeraste & de Pontcarret, hérita des Seigneuries de la Fontade & de la Roque - Montamel, que son frère aîné avoit laissées à sa semme, Barbe-Geneviève de Sabrevois, & que celle-ci lui laissa par son testament du 13 Juillet 1710. Il avoit époulé, par contrat du 11 Février 1667, Clémence de Viel-Castel, fille de François, Seigneur de Roquecave & de Marmignac, & de Catherine de Bonas - de - Presque, fille d'Armand, Baron de Presque, & de Clémence de Lansac, & en eut:

1. GILLES-FRANÇOIS, qui fuit;

2. MARGUERITE, alliée à Denis de Belcaftel, Seigneur d'Escayrac & de Montvaillant, dont des enfans;

3. Marguerite-Antoinette, mariée au Seigneur de Beleyer-de-Signac, en Périgord;

4. CLAUDE, femme de Raymond de Cahorsde-la-Salaidie, Co-Seigneur de Montamel, & par échange de Roquecave, dont des enfans;

- 5. Gabrielle, alliée à Etienne de la Duguye-Dubordier, de Volgodon, dont des enfans;
- 6. & 7. BARBE-GENEVIÈVE & ANNE, fans alliance;
- 8. Et Marie, Religieuse à la Pomarède.

XV. GILLES - FRANÇOIS DE DURFORT, héritier de ses père & mère, ayant survécu à son cousin germain Francois-Louis de Durfort, Seigneur, Baron de Léobard, Lieutenant-Colonel du Régiment de Listenois, Dragons, qu'il avoit appelé à sa succession, & à celle de fes quatre enfans mâles qu'il avoit eus d'Anne de Comminges, son épouse, fille de Jean-Louis-Roger de Comminges, Vicomte de Burniquel, & d'Hippolyte de Foix, dans le cas qu'il viendroit à mourir fans enfans procréés d'un légitime mariage jusqu'à la quatrième génération, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse, qui déclara l'ouverture de la fubstitution apposée en sa faveur dans le testament de fon coufin germain, en faveur de son fils Louis de Durfort, son héritier universel, dont nous parlerons ci-après. Il époula, par contrat du 6 Mars 1714, Jeanne de Mérully, Dame de Cavaniée, fille, héritière & dernière de fa famille, dont il a eu:

- 1. AMABLE, né le 9 Avril 1715, mort le 23 Octobre 1734;
- 2. ANTOINE, Religieux; 3. Louis, qui fuit;

4. ETIENNE, dit le Chevalier de Durfort, Major du Fort-Royal, & Major du Régiment Royal-Marine, mort en 1703 dans l'Isle de Saint-Domingue;

5. RAIMOND, né le 10 Août 1725, Abbé de la Vieuville le 3 Mai 1750, Aumônier du Roi le 11 Mai 1761, nommé à l'Evêché d'Avranches le 9 Septembre fuivant, & tranfféré à l'Evêché de Montpellier le 25 Mai 1766, & Archevêque de Befançon le 16 Janvier 1774;

6. Marie, née le 10 Août 1717, fans alliance;

7. Marguerite, Religieuse au Monastère de Loge-Dieu-lès-Figeac, Ordre de Saint-Benoît:

8. Claude, née le 9 Août 1723, Abbesse de Farmoutier, Diocèfe de Meaux, en 1774, Religieufe de l'Ordre de Cîteaux à l'Abbaye de Leyme; g. Gabrielle, Religieuse du même Ordre au

Prieuré de Lissac;

10. Et Anne, morte Religieuse à Lissac.

XVI. Louis DE Durfort, dit le Comte de Durfort-Léobard, né le 6 Juillet 1721, qui a recueilli le fruit de la substitution apposée

⁽a) Elle étoit petite-fille d'Antoine de Cardaillac, Marquis de la Capelle Marival, Che-valier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Quercy, & de Vidoire d'Aquino, qui avoit pour aïguls maternels Jean de Carraccioli, Prince de Melphe, Maréchal de France, & Eléonore de Saint-Séverin, fille de Pierre-Antoine de Saint-Séverin.

en faveur de son père dans le testament de François - Louis de Durfort, Seigneur & Baron de Léobard, fon cousin germain, a fait sa première campagne en 1745, en qualité de Lieutenant au Régiment de Royal-Marine, dont étoit Colonel le Comte, aujourd'hui Duc de Lorges. Il eut une Compagnie au même Régiment par Brevet du 27 Octobre 1746, & obtint un nouveau Brevet en 1757 pour une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine. Il est aujourd'hui Lieutenant & Commandant pour le Roi au Fort de Médoc. Il s'est marié, par contrat du 17 Décembre 1754, avec Anne-Sufanne-Claire-Madeleine-Frédérique de Montréal de Sorans, fille héritière de Henri-Jean-Baptiste, Marquis de Sorans, Colonel d'Infanterie, & de Madeleine Suri de Stimbrougg, d'une illustre famille de Soleure en Suiffe, dont:

 GILLES-FRANÇOIS-LOUIS-ANNE DE DURFORT-LÉOBARD, Comte de Durfort, né le 18 Octobre 1758, Capitaine de Cavalerie au Ré-

giment des Cuirasliers;

 Jeanne-Marie-Nicole, née le 31 Janvier 1756, ci-devant Chanoineffe de Neuville, mariée, par contrat du 6 Février 1775, à Jean-Vidor-Ours-Jofeph-Laurent-Fidèle d'Eflavayé, Baron de Mollondin, Confeiller d'Etat de la Ville & Canton de Soleure en Suiffe, & de Charlotte-Cléophé de Suryde-Buffy, dont une fille.

3. Et Marie-Anne-Louise-Gabrielle, née le 25 Juillet 1757, reçue Chanoineffe de Neu-

ville;

BRANCHE des Comtes de Boissières.

X. JACQUES DE DURFORT, ler du nom, Seigneur, Baron de Boissières, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, &c., Gentilhomme du Prince de Condé, & Chevalier de l'Ordre du Roi, troisième fils & héritier univerfel de Pierre de Durfort, & d'Isabeau de Roquefeuil, fa seconde semme, recueillit la fuccession de son père en vertu d'un dernier testament du 5 Décembre 1525, par lequel il avoit été immédiatement substitué à Bren-GON DE DURFORT, son frère aîné, mort au siège de Pavie; mais pour éviter toute contestation avec Guyor, son autre frère aîné, rapporté cidevant à la branche précédente, degré X, il s'en rapporta à la décision des arbitres, leurs parens & amis, mentionnés dans ce degré, &

la transaction, passée entre ces deux frères. fut confirmée, ainsi qu'on l'a déjà dit, par Arrêt rendu au Parlement de Toulouse, le 20 Août 1546. Il épousa 1º Louise de Pompadour, fille de François de Pompadour, Vicomte de Comborn, & d'Isabeau le Picard de Radeval, sa seconde semme, par dispense pour parenté au quatrième degré, accordée le 4 des calendes de Janvier 1539 par le Pape PAUL III; 2º par contrat du 2 Avril 1547, Jeanne de Gontaut-Biron, sœur d'Armand, Baron de Biron, premier Maréchal de France du nom; & 3º Marie de la Barre. Il testa le 16 Décembre 1582, en faveur de Jacques, son petit-fils, & prit dans fon testament la qualité de Chevalier de l'Ordre du Roi. Il eut de fa première femme:

1. GEOFFROY, qui fuit;

 ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de Durfort-Conferans, par fon alliance avec N... de Saint-Ahon en Périgord, Dame de Conferans, dont l'héritière est entrée dans la Maison de Cibaumont-Paysfac en Périgord;

3. MARGUERITE, alliée au Seigneur de Gaillac;

4. Et Françoise, première femme, le 3 Janvier 1557, d'Armand de Clermont-Pille, Seigneur de la Maifon Noble de la Formandie, qui n'eut point d'enfans de sa seconde semme Jeanne de Gontaut-Biron, laquelle disposa de la jouissance de ses biens en fa faveur, à la charge de les rendre à un des enfans du Maréchal de Biron, son frère : ce que le Seigneur, Baron de Boiffières, fon mari, exécuta par fon testament, en nommant le fecond fils de ce Maréchal; & celui-ci, le 6 Décembre 1571, donna sa procuration à Noble Armand de Verrières, Commissaire ordinaire d'Artillerie, pour retirer le cabinet, bagues & joyaux de feu la Dame de Boissières, sa sœur.

Du troisième lit vint:

Une fille unique, alliée, par contrat du 8 Octobre 1597, avec Flotard de la Roque-Bouilhae, Seigneur dudit lieu, du Viviers, de Ferrières, Baron de Mied, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, fils de Nicolas de la Roque-Bouilhae, & de Jeanne de Clugny.

X1. GEOFFROY DE DURFORT, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Gourdon, &c., testa le 13 Janvier 1586, & avoit époufé, par contrat du 27 Janvier 1572, Charlotte de Gontaut-Biron, fille & héritière de Foucaud, Gentilhomme de la Chambre du Roi,

frère puiné d'Armand, Maréchal de France, & de Blanche de Turgis. A ce mariage furent présens le Maréchal de Biron, son oncle, & la Dame de Brizembourg, fa tante. Les enfans fortis de ce mariage furent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Armand, Seigneur de Saint-Germain, mort fans alliance:

3. JEANNE, alliée, le 18 Juillet 1598, à Louis-Gabriel de Gozon, Baron de Tegra;

4. Et CHARLOTTE, morte fans alliance. XII. JACQUES DE DURFORT, IIº du nom, Seigneur & Baron de Boissières, de Salviac, de Gourdon, de Saint-Germain, &c., fut mis fous la tutelle de fon grand-oncle Gilbert de Durfort, Seigneur de Roquenadel & de

Bouilhac, & épousa, par contrat du 8 Octobre 1600, Jacqueline de Gimel, héritière de Jean de Gimel de la Paluet, & de Judith de Gontaut de Saint-Geniez, dont:

1. ARMAND, qui fuit;

2. JACQUES, Seigneur de Salviac, mort fans alliance en 1635;

- 3. Judith-Madeleine, alliée, par contrat du 10 Juillet 1629, avec Jacques de Rouffignac, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de la Mothe, Saint-Germain & de la Ville de Rofac en Limousin;
- 4. Et Judith, morte fans alliance.

XIII. ARMAND DE DURFORT, Ier du nom, Comte de Boissières, Baron de Salviac, Saint-Germain, la Paluet, Laudyon, Puybegon & de Boulve, fut promis en mariage le 7 Juillet 1641 à Charlotte de Pompadour, fœur de Philibert de Pompadour, Marquis de Laurière, Sénéchal & Gouverneur du Périgord; mais étant fa parente au IVe degré, il épousa, le 19 Juin 1645, Marie-Silvestre de Crugy de Marcillac, fille de François, Marquis de Marcillac, & de Claude de Salignac-Fénélon, Dame de Boulve, fille de Claude, Baron de Boulve, & de Marie d'Ebrard de Saint-Sulpice. Il testa le 24 Août 1655, & eut pour enfans:

1. ARMAND, qui fuit;

- 2. JEAN-SILVESTRE, dit le Marquis de Boiffières, Sénéchal d'Agénois, Colonel d'Infanterie d'un Régiment de son nom, marié, par dispense, avec l'héritière de Clermont-Vertillac, Dame de Pille en Périgord, dont:
 - 1. SARRASIN DE DURFORT, dit le Comte de Durfort - Pille, mort Maréchal - des -Camps & Armées du Roi en 1755, après avoir disposé de ses biens en faveur de Tome VII.

fes neveux, à la mode de Bretagne, les Seigneurs de Durfort, Comtes de Boifsières & de Clermont-Pille. Il fit un legs de 20000 livres au Seigneur de Durfort, de la Roque-Montamel & de Léobard, avec lequel il étoit coufin du Ille au IVe degré;

2. Et N..., Religieuse au Monastère de Notre-Dame de Bordeaux.

3. Et CLAUDE, alliée, par contrat du 1er Décembre 1671, à Louis de la Garde, Comte de Saignes & de Parlan, fils de René, & d'Antoinette de Fontanges.

XIV. ARMAND DE DURFORT, IIe du nom, Comte de Boissières & de Clermont-Vertillac. Vicomte de Puycalvel, Baron de Salviac, Gourdon & Gramat, Seigneur de Saint-Germain, Laudyon, Puybegon, Tegra, Saint-Préjet, la Paluet, Besse & Nogayrol, mourut à Bordeaux en 1673, étant nommé Colonel du Régiment de Normandie, Infanterie, que M. Guiscard eut après lui. Il avoit époufé, par contrat du 23 Décembre 1670, Anne de Touchebœuf de Clermont-Vertillac, fille aînée & héritière de Jacques-Victor, Comte de Clermont-Vertillac, &c., & de Jeanne, Marquise de Gaulejac, Vicomtesse de Puycalvel, & en eut:

1. JEAN-MARC, qui fuit;

2. François-Charles-Armand, Comte de Clermont, Major du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, ayant Brevet de Mestre-de-Camp, allié avec la veuve du Marquis de Vidaut Saint-Christau, près Nérac en Bazadois, & mort fans postérité;

3. Et Victoire, alliée, par contrat du 24 Août 1695, à Jean-Paul de Turenne, Marquis d'Aynac, Baron de Montmurat, fils de Louis & d'Hélène de Felzins, Baronne de

Montmurat.

XV. JEAN-MARC DE DURFORT, Comte de Boissières & de Clermont-Vertillac, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Vailhac, fervit en cette qualité toute la guerre qui fut terminée par la paix de Rifwick. Il fe trouva à Cahors lors des troubles qui affligèrent le Quercy en 1707. Il apaisa cette révolte, & le Maréchal de Montrevel, qui vint dans cette Province, fut si content de sa conduite, qu'il l'envoya à Louis XIV, pour lui rendre compte de l'état de la Province. Ce Monarque fatisfait des fervices qu'il lui avoit rendus en cette occasion, l'honora de la Croix de Saint-Louis & d'un Brevet de Mestre-deCamp de Cavalerie, & l'euvoya peu après fervir dans les Pyrenées sous les ordres du Marquis de Rosel, Lieutenant-Général des Armées. Ce Seigneur ayant été commandé pour fervir ailleurs, Louis XIV nomma le Comte de Boissières pour commander en sa place dans cette frontière, ensuite lui donna le commandement de Quercy, ayant sa résidence à Montauban; sut Sénéchal de Rouergue, & Colonel de Cavalerie à la suite du Régiment de Montauorency. Il épousa, au mois d'Avril 1703, Madeleine de Buisson-Bournazel, fille & héritière de Raymond, Comte de Bournazel, & de N... de Dumas, Dame de Puylannes, dont:

1. François-Armand, qui fuit;

2. Et Joseph, dit le Comte de Durfort-Clermont, marié, en 1740, à Madeleine de Turenne d'Aynac, fa coufine germaine, fille de Jean-Paul de Turenne, Marquis d'Aynac & Baron de Montmurat, & de Victoire de Durfort - Boissières, dont un fils unique, nommé

SARRASIN DE DURFORT, dit le Vicomte de Durfort-Clermont, Mestre-de-Camp, Colonel du Régiment de Chartres, Cavalerie.

XVI. François-Armandde Durfort, Comte de Boistières & de Clermont-Vertillac, Baron de Salviac, Gourdon, Seigneur de Saint-Germain, de Boulve, Laudyon & Puybegon, a épousé, par contrat du 16 Août 1747, Alphonsine-Geneviève de Barjot de Roncée, fille du Marquis de Roncée, dont:

ALPHONSE-SARRASIN DE DURFORT, titré Marquis de Durfort-Boiffières, né le 19 Janvier 1753, Colonel en fecond du Régiment de Vexin, Infanterie, marié à N... de Guifcard -de - Labourlie, fille & héritière du Comte de Guifcard & de Cabrien, de laquelle il eut un fils;

2. Ét Joseph - Armand, dit le Chevalier de Durfort, né le 24 Septembre 1755, Capitaine de Dragons au Régiment de Chartres.

BRANCHE de Durfort-Deyme.

111. Bernard de Durfort, let du nom, Chevalier, troisième fils de Raimond-Bernard, Seigneur & Baron de Clermont, & d'Aflorgue, sa seconde semme, avoit, en 1329, un hôtel & divers droits Seigneuriaux dans la Terre de Baziège, lesquels hôtel & droits représentoient la rente de 200 livres dont il étoit lé-

gataire par le testament de son père du 8 Mai 1296, laquelle rente avoit été affignée sur Baziège par des Lettres de 1307, accordées à BERTRAND DE DURFORT, légataire universel par le susdit testament de 1296, & confirmées par d'autres Lettres des Rois Louis X, & PHILIPPE LE LONG en 1315 & 1316. Il est qualifié neveu de Guillaume de Durfort, Archevêque de Rouen, frère du testateur, de 1206, & dit Seigneur de Deyme, dans un paffage de la Gallia Christiana, nouvelle édition, in - fol., p. 616. BERNARD DE DURFORT tella. le 23 Juillet 1337, en faveur de Bernard, fon fils aîné, qu'il émancipa le 23 Février 1335, & étoit mort au mois de Juillet 1340, Il avoit époufé, vers l'an 1310, Bertrande de Toulouse, Dame de Deyme, fille d'Athon, Chevalier, laquelle testa le 15 Juin 1344, en faveur de RAIMOND-BERNARD, son second fils, fit une donation, le 23 Février 1335, en faveur de son fils aîné, des droits qui lui appartenoient dans le Château de Deyme, & de la moitié des revenus qu'elle avoit dans la Ville & dîmerie de Touloufe. De ce mariage fortirent :

BERNARD, qui fuit; RAIMOND-BERNARD;

Honorée, Religieuse au Monastère de Prouille; Et Marie, alliée le 7 Novembre 1331, à Raymond-Arnaud de Preisfac, Damoiseau, Seigneur de Briquemont & de Marsac.

IV. BERNARD DE DURFORT, Ile du nom, Damoiseau, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Baziège, est mentionné avec RAIMOND - BERNARD DE DURFORT, son frère, dans une donation faite en leur faveur le 7 Novembre 1331, par Marie de Durfort, leur fœur, Dame de Preissac. Il fut institué héritier universel par le testament de son père du 23 Juillet 1337. Le Roi lui accorda, par Lettres du mois de Juillet 1340, l'usage du bois dans la forét de Saint-Romain pour son four banal de Baziège, & il hérita de la Terre de Bonac par la mort de Raimond - Bernard de Durfort, Seigneur de Gaure & de Bonac, qui avoit acquis cette dernière Terre de Philippe-LE-BEL, suivant des Lettres de 1300, dans lesquelles il est dit fils de Raimond-Bernard DE DURFORT. Il mourut avant le 14 Juillet 1348, époque où sa veuve, Jeanne d'Armaing, Dame d'Aurival, institua par son testament pour héritier son fils,

V. Bernard de Durfort, IIIº du nom, Chevalier, Seigneur de Bonac & de Deyme,

Co-Seigneur de Baziège, qui étoit mineur quand il perdit ses père & mère. Il épousa Aigline Hunaud de Lanta, laquelle devenue veuve, fit un accord le 10 Février 1389, avec BERNARD son fils, qui suit. Elle vivoit encore le 10 Juillet 1415, & on ignore si elle eut d'autres enfans.

VI. BERNARD DE DURFORT, IVe du nom, Damoifeau, Seigneur de Bonac, de Deyme, de Baziège, & Co-Seigneur de Lanta, céda, le 10 Février 1389, à sa mère, l'usufruit du lieu de Deyme en ce qui lui appartenoit, avec les Châteaux, Maisons, Terres & droits en dépendans, tant qu'elle vivroit en viduité & qu'elle ne feroit point de demande de sa dot. Il épousa, par contrat du 10 Février 1389, Dauphine Tournier, fille de Gaillard Tournier. Chevalier, Seigneur de Launaguet. Il mourut le 7 Avril 1415. L'inventaire de ses biens, meubles, titres & papiers fut fait le 10 Juillet suivant. Cet inventaire, qui est un détail immense, & qui annonce une prodigieuse quantité de titres, apprend qu'on n'y en avoit pu comprendre un plus grand nombre, attendu qu'ils étoient si déchirés & si gâtés par leur ancienneté, qu'il avoit été impossible de les lire. Dauphine Tournier, sa veuve, suivant cet inventaire, sut mère de plusieurs ensans, qui tous furent mis sous la tutelle d'Arnaud-Guillaume de Gavaret, & de Jean Hunaud de Lanta, Chevalier. Entre ces enfans étoit

VII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Bonac, de Deyme & de Baziège, qui épousa Jeanne de Mauléon, & fit un accord, le 27 Septembre 1459, avec Jean & Bernard de Gavaret, enfans héritiers d'Arnaud-Guillaume de Gavaret, du lieu de Mongiscard, par lequel les parties reconnurent avoir transigé le même jour avec Michel Hunaud, Seigneur de Lanta, Chevalier, fur le procès qui avoit été intenté en la Cour du Sénéchal d'Alby par Jean DE DURFORT, tant contre lesdits Gavaret que contre ledit Seigneur de Lanta, pour qu'ils eussent à lui rendre compte de la tutelle & administration que leurdit père avoit eue de sa personne & de ses biens le 11 Novembre 1460. Jeanne de Mauléon, étant alors veuve, testa le 14 Août 1489. Ses enfans furent:

1. PIERRE, qui fuit;

2. JEAN, mort fans postérité;

3. Autre Jean, auteur des Seigneurs de Verniole, rapportés ci-après;

4. Et Roger, engagé dans les Ordres, fuivant un acte du 18 Décembre 1461, par lequel fes père & mère & PIERRE DE DURFORT, son frère, font sa caution d'une somme de 110 ducats d'or qu'il avoit à payer pour les bul les d'un canonicat qu'il venoit d'obtenir en l'Eglife de Saint-Etienne de Touloufe.

VIII. PIERRE DE DURFORT, Ier du nom, Seigneur de Bonac & de Deyme, Co-Seigneur de Baziège, testa le 2 Septembre 1497, & fit fes légataires, à titre de portions héréditaires, JEAN DE DURFORT, & autre JEAN, Seigneur de Verniole, ses frères. Il avoit épousé, par accord du 11 Novembre 1460, Germaine Ysalguier, fille de Jean, Seigneur de Sabèves, de Châteauneuf & autres lieux, & de Condonce de Castel. En faveur de ce mariage, ses père & mère lui firent donation. Son épouse testa le 20 Août 1481, & ordonna sa sépulture au Couvent des Carmes de Toulouse, dans le tombeau où ceux de la famille de fon mari avoient coutume d'être inhumés. Il eut de fon mariage:

- 1. & 2. RAIMOND & BARTHÉLEMY;
- 3. JACQUES, qui fuit;
- 4. & 5. JEANNE & DAUPHINE.

IX. JACQUES DE DURFORT, Co-Seigneur de Deyme, légataire de sa mère, sut substitué, par le testament de son père, à RAIMOND & Barthélemy de Durfort, ses frères aînés, & épousa, par contrat du dernier Février 1510, Catherine de Suiran, de laquelle il eut :

X. François de Durfort, Seigneur de Deyme & de Bonac, qui rendit hommage de cette dernière Terre & de la douzième partie de celle de Lanta en 1540. Il mourut avant le 8 Septembre 1543, jour auguel Jean Bover. Notaire, s'étoit pourvu au Parlement de Toulouse, pour qu'il lui fût permis de procéder à l'inventaire des biens de François de Dur-FORT. Cet inventaire fut commencé en 1564. & continué le 27 Avril 1582. Il avoit époufé, par contrat du 4 Novembre de la même année, Jeanne de Saint-Lary, fille de Pierre, Chevalier, Seigneur de Frontignan. Les enfans qu'il eut de son mariage furent:

1. Roger, qui fuit;

2. Maffrée, vivante en 1582;

3. & 4. JEANNE & CATHERINE.

XI. ROGER DE DURFORT, Seigneur de Deyme, de Bonac & de Caujac, au Diocèse de Rieux, Sénéchaussée de Toulouse, obtint le 27 Mars 1596, une commission de Gouver-

neur, Chef & Administrateur de la Ville de Soureze au fait des armes, & de Capitaine de 100 Hommes de pied, pour la défense de ladite Ville. Le Roi HENRI IV l'honora d'une estime particulière, & lui donna des marques de fa bienveillance par un grand nombre de lettres, dont plusieurs sont écrites de sa main. Nous renvoyons à la Généalogie imprimée de cette Maison, où l'on trouvera la teneur de deux de ces lettres écrites par ce Monarque. La première finit en ces termes: Je suis votre meilleur & affectionné ami, Signé HENRI; & la feconde, datée du 20 Avril 1596, se termine par ces mots: Assurez-vous de plus en plus de mon amitié, comme étant votre meilleur & plus affectionné ami. Signé Henri. Par la première, il l'invite à le venir trouver avec plusieurs de ses amis; & dans la seconde, il le remercie de la valeur & du zèle qu'il a fait paroître pour le bien de ses affaires contre les rebelles. Roger de Durfort testa le 12 Mars 1594: il étoit alors veuf, & substitua à ses enfans le plus proche de ses parens, portant son nom & ses armes, en gardant l'ordre de primogéniture. Il fit un autre testament olographe, & mourut le 22 Janvier 1595. Il fut accordé par articles dressés le 25 Juillet 1573, & épousa, le 2 Août suivant, Catherine Hunaud de Lanta, fille de Pierre, Seigneur de Lanta & de Lantares, & de Marguerite de Montbrun, laissant de son mariage:

- 1. PIERRE;
- 2. ISAAC, qui fuit;
- 3. Et Thomas.

XII. ISAAC DE DURFORT, Seigneur de Deyme & de Caujac, testa le 23 Janvier 1617, & épousa, par contrat du 8 Juillet 1621, Marie-Elifabeth de la Salle, fille de Jean, Colonel de Cavalerie, & de Marie-Eléonore, sa femme, dont:

- 1. JEAN, qui fuit;
- 2. 3. & 4. JEAN, PIERRE & ELÉONORE.

XIII. JEAN DE DURFORT, Seigneur de Deyme & en partie de Caujac, obtint un Arrêt du Parlement de Toulouse, le 23 Mai 1647, concernant la succession de son père. Il sit son testament le 26 Juillet 1668, & voulut être

enterré dans l'Eglife Paroissiale de Caujac. Il laissa de son mariage, contracté le 13 Juillet 1648, avec Paule de Saint-Félix de Varennes, veuve d'Arnaud Durtaud, Seigneur de Rochesort & du Vivier:

- 1. JEAN-LOUIS, qui fuit;
- 2. Pierre, substitué à son frère aîné;
- 3. ROGER;
- 4. Et Françoise.

XIV. Jean-Louis de Durfort, Seigneur de Deyme & de Caujac, institué héritier univerfel par le testament de son père, du 26 Juillet 1668, sit hommage au Bureau des Finances de Toulouse, le 3 Juin 1672, de sa Seigneurie de Caujac, & épousa, par contrat du 22 Décembre 1683, Louise de Durfort, fille de Jean, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & de Marie du Rouset, dont:

- 1. François, qui suit;
- PAUL, mort Abbé de Conques en Languedoc;
- 3. & 4. PIERRE & JEAN-FRANÇOIS.

XV. François de Durfort, Co-Seigneur de Caujac, s'est marié, par contrat du 27 Avril 1723, à Marie de Gautier, dont:

- 1. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE, qui fuit;
- MARIE MARGUERITE, mariée, le 3 Octobre 1751, à Alexis-Augustin de Bourcier, Comte de Montureux en Lorraine, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont elle est veuve avec trois ensans;
- 3. Et Marie-Rose, non mariée, reçue dans la Maifon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, le 21 Septembre 1739.

XVI. PAUL-LOUIS-ALEXANDRE DURFORT, Comte de Deyme, Chevalier de Saint-Louis & des Ordres Royaux Milit. & Hofpit de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, Capitaine de Vaisseu, naquit en 1727.

BRANCHE de Verniole, Rouzine, &c.

VIII. Jean de Durfort, Seigneur de Verniole & de Rouzine, & Co-Seigneur de Bonac & de Baziège, troisième fils de Jean, & de Jeanne de Mauléon, est connu par le testament de Pierre de Durfort, Co-Seigneur

de Devme & de Bonac, du 3 Septembre 1497, par lequel celui-ci le fait son légataire, ainsi qu'un autre JEAN, tous deux ses frères. Suivant un accord fait avec ses frères Pierre & JEAN, du 7 Octobre 1491, il lui resta en partage la majeure partie de la Terre & Seigneurie de Baziège. Le Dauphin, étant à Lautrec en Languedoc le 29 Septembre 1493, l'exempta de l'arrière-ban, à cause d'un procès qu'il avoit, & en confidération des pertes qu'il avoit faites à la guerre. Il épousa Anne de Saint-Gassian, testa en 1517 & 1524, nomma fes Exécuteurs Testamentaires RAIMOND DE DURFORT, Seigneur de Bonac, & JACQUES DE DURFORT, Seigneur de Deyme. Ses enfans furent:

- I. JEAN;
- 2. GUILLAUME, qui fuit;
- 3. BARTHÉLEMY;
- Et Antoine, qui fit une donation à fon frère le 28 Mai 1552, en confidération de fon mariage.

IX. GUILLAUME DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué par la mère son héritier, avec ses frères, en égales portions, par son testament du 7 Novembre 1528, donna, conjointement avec son frère Jean, leurs dénombremens, & sit hommage au Roi pour la Terre de Verniole, devant le Juge-Mage de la Sénéchaussée de Lauraguais, les 24 Mars 1539 & 13 Septembre 1541. Il sit donation de la moitié de tous ses biens le 2 Mai 1563, à son second fils, testa le 7 Octobre 1573, & laissa d'Anne de Padies:

- I. GABRIEL;
- 2. NICOLAS, qui fuit;
- Et Jean-François, qui fut honoré de plufieurs lettres de Henri IV. Il avoit époufé Etiennette de Laffet, dont il eut:

HENRI, mort fans postérité.

X. NICOLAS DE DURFORT, Seigneur de Verniole & de Rouzine, époufa, par contrat du 26 Avril 1573, Ifabeau de Genibroufe, fille de Sébafien de Genibroufe, Seigneur de Saint-Arnaud & d'Aigrefeuille, & de Jeanne de Lefcure, dont:

JEAN, qui fuit;

Et MADELEINE.

XI. Jeande Durfort, Seigneur de Rouzine & de Verniole, donna son dénombrement des Château & Jurisdiction de Verniole le 3 Juin 1611, sut émancipé par son père. Il testa le 1º Avril 1645; l'inventaire de ses biens, meubles, titres, papiers & de seu son épouse, commença, à la requête de Jean de Durfort, son sils, le 29 Janvier 1646, & sut clos les 6 & 7 Février suivans. Il avoit épousé, par contrat du 2 Décembre 1598, Marie de Nadal, fille de Jacques, & de Marguerite de Lautrec, Dame de Massaguel, & en eut un fils & deux filles, savoir:

Jean, qui fuit ; Marguerite & Renée.

XII. Jean de Durfort, IVe du nom, Seigneur de Rouzine & de Verniole, inflitué héritier univerfel par le teslament de son père, rendit hommage au Roi en son Bureau des Finances de Toulouse, le 9 Septembre 1666, pour la Justice haute, moyenne & basse de Verniole & de Rouzine & teslale 12 Mai 1667. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1650, Marie de Rouzet, veuve de Guillaume de Salles, Seigneur de Caujac, & fille de Samfon, Seigneur, Baron de la Nougarède, Co-Seigneur de Magomel, & eut de son mariage:

- 1. Francois, qui fuit:
- 2. MARGUERITE;
- 3. Louise, mariée, par contrat du 22 Décembre 1683, à Jean-Louis de Durfort, Seigneur de Deyme;
- 4. Et Renée.

XIII. François de Durfort, Seigneur de Verniole & de Rouzine, institué héritier universel par le testament de son père, fit son testament olographe, le 17 Juin 1690, par lequel il substitute ses ensans les uns aux autres. Il avoit épousé, le 5 Février 1679, Marquise d'Albouy, fille de Jean d'Albouy, Seigneur de Cussés, & de Renée-Gabrielle de Saint-Maurice, dont:

- 1. PIERRE, qui fuit;
- Charles, légataire de fon père, & fubflitué à fon frère aîné;
- 3. Et Nicolas, rapporté ci-après.

XIV. Pierre de Durfort, Seigneur de Verniole, institué héritier universel par le testament de son père, épousa, par contrat du 19 Janvier 1725, Anne de Donadieu, dont:

 CHARLES DE DURFORT, Chevalier de Malte, Chambellan de M. le Duc d'Orléans, ci-devant Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Chartres, Cavalerie actuellement

Maréchal-de-Camp;

2. Louis-Charles, Mestre-de-Camp-Lieute-nant d'une Brigade de Carabiniers, tué à la bataille de Minden en 1759. Il avoit épousé, en Juillet 1753, Thérèse-Etéonore de Pourcheresse, remariée, en 1762, à Joseph de Malarmey, Comte de Rousillon, fille de Jean-Jacques de Pourcheresse, Confeiller au Parlement de Besançon, Baron d'Estrabonne, Seigneur de Frizau & autres lieux, & de Pascale-Antoinette-Emilie Petit de Miravals. Louis-Charles eut pour enfans deux filles reçues à Saint-Cyr, & depuis Chanoinesses Neuville;

3. Marie-Anne, alliée le 9 Mars 1758, à Charles de Biotière de Chaffincourt, Marquis de Tilly, Colonel du Régiment de Médoc du 1^{cr} Décembre 1762, & Brigadier d'Infanterie, dont une fille veuve du Marquis de Lanta qui a laissé une fille unique;

 Et Marguerite de Durfort, mariée à Jofeph-Céfar de le Comte-Sornan, Comte du Vernet, dont elle a des enfans.

XIV. NICOLAS DE DURFORT, IIº du nom, troisième fils de François & de Marquise d'Albouy, institué légataire par le testament de son père, & substitué à ses frères, épousa, par contrat du 11 Décembre 1719, Marie-Agnès de Cursay de Bourdeville, dont:

1. Joseph, Abbé de Saint-Martin en Roussillon;

2. Louis-Philippe, qui fuit;

 NICOLAS-LOUIS, appelé le Baron de Durfort, Capitaine de Vaiffeaux, Chevalier de St.-Louis, & Chevalier des Ordres Royaux Milit. & Hofp. de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, du 20 Juillet 1779. Il est marié & a des enfans;

 MARGUERITE-THÉRÈSE-NARCISSÉ, mariéc, parcontrat du 30 Avril 1743, à François-Gafpard, Comte de Poli-Saint-Thibaud, Chevalier, Seigneur de Saint-Thibaud, de Saint-Martin, Marquis de Chaussin, à autres lieux,

- d'abord Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, Brigadier des Armées & Maréchal-de-Camp depuis 1761, dont une fille unique titrée Comtesse Narcissede-Poli;
- Et Marguerite-Marie-Agnès, Religieuse à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

XV. Louis-Philippe de Durfort, Comte de Deyme, Seigneur de Verniole, Rouzine, Fajac & Saint-Sernin en Languedoc, appelé le Comte de Durfort, a été reçu Cornette dans la Compagnie des Chevaux - Légers de la Garde du Roi, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie, le 4 Juillet 1752, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, cidevant Brancas, le 22 Juillet 1758, Colonel du Régiment de Picardie, Brigadier des Armées du Roi le 21 Février 1761, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 25 Juillet 1762, Commandant & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis. Il a eu de son mariage, accordé le 6 Décembre 1750, avec Marie-Françoise le Texier de Menetou:

- 1. FÉLICITÉ-JEAN-LOUIS-ETIENNE, dit le Comte Louis de Durfort, né à Paris & baptifé à Saint-Roch le 4 Mars 1752, Colonel en fecond du Régiment des Cuirassiers du Roi, marié, le 5 Octobre 1772, à Armande-Jeanne-Claude de Béthune, fille du Marquis de Béthune, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres & Colonel-Général de la Cavalerie-Légère;
- Et ETIENNE NARCISSE, dit le Viconte de Durfort, né le 3 Octobre 1753, Colonel du Régiment de Royal-Dragons.

Les armes de cette Maison ont souvent varié: on trouve quelquesois un simple lion, une simple bande; d'autresois les deux ensemble; & la bande, qui paroît être les armes propres à cette Maison, abstraction faite des alliances, est rapportée avec des émaux différents dans les divers Armoriaux. Cependant toutes les branches paroissent ensin avoir adopté la bande d'azur, sur un fond d'argent.

Généalogie extraite & rédigée fur celle imprimée de cette Maison en 1771, chez seu J. Th. Hérissant, Imprimeur Ordinaire du Roi, Maison & Cabinet de Sa Majesté; & signée de seu M. le Maréchal Duc de Duras, de MM. de Durfort, Marquis, aujourd'hui Duc de Duras; Durfort, Comte de Duras; le Maréchal Duc de Lorges; Durfort-de-Boissères-de-Pille; le Comte de Durfort-Boissères; Durfort, Comte de Deyme; & le Chevalier de Durfort-Deyme-de-Rouşine.

Nota. Nous avons placé dans cette Généalogie, à fon rang, la branche de Durfort-Civrac, d'après l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. V, à laquelle branche

nous avons ajouté l'état actuel.

DURNE, en Franche-Comté: le château de Durne, fitué dans le ressort du bailliage d'Ornans, avoit donné son nom à la Maison dont étoit issu Humbert de Durnay, qui portoit un lion dans ses armes.

Le nom de cette Maison est écrit Durnay, Durnec, Durnac & Durne dans les anciens

titres.

Elle a commencé à ROBERT DE DURNE, qui fut témoin d'un diplôme de Frédéric, Roi des Romains, en faveur de l'Eglife d'Arles, daté de l'an 1178.

OTHE DE DURNE est la dernière de ce nom dont il soit fait mention; elle vivoit en l'an

1404.

Voyez l'Histoire Généalogique des Sires de Salins, p. 51, chiffre 12.

DUROSIER, famille ancienne dans le Forez.

PIERRE DUROSIER, l'un des Cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, fut tué en 1592 par les Ligueurs qui occupoient la Ville de Feurs, parce qu'il tenoit le parti du Roi.

Arnoul & François Durosier, frères, s'employèrent utilement à la pacification des troubles du Forez, & ils en reçurent une lettre de remerciements du Roi, du 25 Mai 1650.

Cette famille s'est alliée à celles de la Veuhe, en 1592, de Virieu-de-Faverges en 1595, de Talaru-Chalmazelle en 1643, de Lingendes en 1678, de Gangnères-de-Souvigny en 1724, de Charrier en 1725, de du Fay en 1734. Elle est divisée en deux branches, sayoir:

BRANCHE AINÉE

Qui subsiste dans

Marie - Guillaume Durosier, Chevalier, marié, le 25 Août 1761, à Benoîte Bernon de Rochetaillée, fille aînée de Jacques, Baron de Rochetaillée, en Forez,

Et dans Antoinette-Jeanne-Gabrielle

Durosier, Religieuse.

SECONDE BRANCHE,

Qui subsiste dans

Henri-François Durosier, qui fuit; Et Catherine Durosier, fa fœur, veuve de Louis Gennier des Périchons, Ecuyer.

Henri-François Durosier, Chevalier, Seigneur de Magnieux-le-Gabion, Estain & Boissailles, marié, le 9 Janvier 1757, à Marie-Eléonore Dumirat de Verpré, fille de Gabriel, Ecuyer, nièce de Pierre Terray de Rossères, Procureur-Général de la Cour des Aides de Paris, & de Joseph-Marie Terray, Conseiller de Grand'Chambre, Contrôleur-Général des Finances. De ce mariage est issu:

DENIS DUROSIER, né le 8 Novembre 1759.

DURSUS, Sieur de Varouville & de Carnanville, en Normandie, Election de Valognes, famille alliée à celles de *Mathan*, *Tur*got, &c.

Les armes: d'or, à trois agaces au naturel, 2 en chef & 1 en pointe, avec une ombre de foleil de gueules en cœur.

* DURTAL, en Anjou, Diocèfe d'Angers: Seigneurie donnée vers l'an 1053, par Geoffroy, Comte d'Anjou, à Hubert de Champagne. Après diverfes viciffitudes, les Baronnies de Durtal, de Mathéfelon & de Saint-Michel-du-Bois, paffèrent, par le mariage de Marguerite de la Jaille, à fon mari René de Scepeaux, Seigneur de la Vieuville, père de François de Scepeaux, Maréchal de France en 1562, en faveur duquel ces Baronnies furent unies & érigées en Comté, fous la dénomination de Comté de Durtal, par Lettres du 19 Octobre 1564, registrées le 25 Novembre 1566.

MARGUERITE DE SCEPEAUX, sa fille aînée & sa principale héritière, porta le Comté de Durtal à son mari Jean, Marquis d'Espinay. Voyez ESPINAY.

DUSSON. Voyez USSON (D').

DUVAL, famille ancienne & originaire de Caen, en Normandie, où elle possédoit, de tems immémorial, des premières charges. Le Roi Henri II accorda, en 1548, des Lettres de noblessé à ETIENNE DUVAL, en considération des services qu'il lui avoit rendus, & à ses prédécesseurs. C'est ETIENNE DUVAL qui avoit épousé N... de Malherbe, d'une famille noble de Normandie.

Une branche de cette famille s'est établie à Abbevilleen Picardie, en 1540, dans la perfonne de Blaise Duval, marié à Isabeau Hairon. Cette branche, depuis ce tems, y a possédé les premières places, entr'autres celle de Mayeur commandant pour le Roi, qui a le privilège de commander les Bourgeois & la Garnison qui est dans la Ville. C'est tout ce que nous en savons.

Les armes font: d'azur, à la croix de Saint-André, & à trois coquilles d'or, & en chef, une autre petite croix d'argent.

DYEL, au pays de Caux en Normandie.

- I. ROBERT DYEL, vivant en 1150, & qui, fuivant un registre des siess de Normandie, existoit encore en 1200, il eut de sa semme, dont on ignore le nom:
 - 1. JEHAN, qui fuit;
 - Et Ernez Malet, Seigneur de Graville, tige de la Maifon de Malet - Graville, dont la poférité est encore subsistante, qui prit le nom de Malet, à cause d une Terre qui portoit ce nom.
- II. Jehan Dyel, Ier du nom, vivoit en 1230, & fut père de
- III. ROBERT DYEL, II. du nom, qui vivoit en 1294, & eut pour fils:

IV. PIERRE DYEL, Ier du nom, vivant en 1319. Il épousa Madeleine de Bréauté, fille de Guillaume, Sire de Bréauté, Seigneur de Brunes & de Lescalles, & de Jeanne-Aduesse de Néville, dont:

V. Jehan Dyet, II. du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1310, & épousa Anne de Braquemont, dont il eut:

- 1. JEHAN, qui suit;
- 2. Et BERTRAND, auteur des branches de Mi-

roménil, des Hameaux & de Saint-Igny. Il n'y a plus que la branche de Miroménil qui subsifie. Elle a pris le nom & les armes de la Maison de Hüe, de laquelle étoit le Marquis de Miroménil, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont l'héritière a épousé Claude, Marquis de Valin.

VI. Jehan Dyel, IIIe du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, est dépeint dans la Roque, Traité de la noblesse, armé de harnois complets, un Page portant la lance, & pour ce 20 honmes d'armes & 2 archers, qui étoient à sa folde. Il vivoit en 1450, & sut marié à Eléonore de la Berquerie, dont vint:

VII. Louis Dyel, 1et du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520. Il eut de Marie Hubert:

VIII. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval, qui consomma la plus grande partie de son bien au service de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il passa dans le Canada, où il commanda un corps de Troupes. Il y donna des preuves de valeur, & se distingua beaucoup à la conquête de cette partie du Nouveau Monde en 1545, & se signala encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut, avec un corps de Troupes qu'il commandoit, au fecours de Boulogne, affiégée par les Anglois, & en 1551 il fut nommé pour aller conduire la Reine Marie d'Ecosse en Angleterre, sous le nom de Baron de la Garde. Il avoit épousé Jeanne le Breton, dont :

- 1. Simon, qui fuit;
- Nicolas, auteur de la branche de Clermontd'Enneval, rapportée ci-après;
- Un autre Nicolas, marié & mort fans enfans;
- 4. Et Jacques, tige de la branche de Graville-Montaval, aussi rapportée ci-après.

1X. SIMON DYEL, Ior du nom, Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, éponfa, le 18 Novembre 1565, Adrienne Blain de Denambuc, dont:

- 1. Pierre, qui fuit;
- 2. Thomas, Seigneur du Parquet, marié, en 1587, à Sufanne de Rocques, dont:

Adrien, mort garçon;

René, tué en 1627 par les Espagnols, à la désense de Saint-Christophe, commandant une Compagnie, sous les ordres de Dyel de Denambuc;

Et deux filles, mortes sans être mariées;

- 3. Pierre, Seigneur de Denambuc, né en 1580, mort en 1636, fans alliance, commandant un vaiffeau du Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête de la mer des Antilles, habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur;
- Adrien, Sieur de Londemart, Chevalier de Malte:
- 5. Et Jeanne, mariée à Guillaume, Sieur de Sanson, Capitaine-Garde-Côtes.

X. PIERRE DYEL, Ile du nom, Seigneur de Vaudrocques, épousa, le 11 Janvier 1589, Jeanne des Isles, dont il eut:

1. Pierre, marié à Marie de Sortambofe, de laquelle fortit une fille nommée

Adrienne, mariée à fon coufin Adrien Dyel, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie;

- 2. ADRIEN, qui fuit;
- 3. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs du Parquet, rapportée ci-après;
- Et Nicolas, tué commandant un vaisseau de haut-bord, pour la conservation de Saint-Christophe.

XI. Adrien Dyel, IIº du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur-Général de la Martinique, après la mort de Jacques Dyel du Parquet, fon frère, pendant la minorité de ses neveux, à qui il avoit conservé le Gouvernement, en considération des services du père. Il sut marié, en 1642, à Anne le Moine, dont fortirent:

- 1. Louis, qui fuit;
- 2. Pierre, mort garçon;
- 3. René, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée;
- 4. Et Susanne, mariée à N... Marquis de la Fernaye.

XII. Louis Dyel, II^e du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié, 1º à Françoife de Breteuil; 2º à Françoife Duval. Du premier lit vint:

Tome VII.

1. Susanne, mariée à N... de Rupière, Seigneur du Clos;

Et du second sont issus:

2. Louis-François, qui fuit;

3. Louis, appelé le Chevalier de Gournay, Capitaine de Cavalerie;

4. Et Françoise, mariée à N...... Dumenil, Seigneur de Rabout.

XIII. Louis-François Dyel, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, Patron de Limpiville, de Gournay & de Mireville, né le 30 Juillet 1708, marié, le 20 Avril 1735, veufle 29 Janvier 1768, de Dame Anne-Madeleine Neveu d'Epinay, a pour enfans:

- 1. Louis-Aimé, qui suit ;
- MARIE-ANNE-EDMÉE, née le 6 Mai 1736, mariée, le 3 Mai 1766, à Meffire N... de Mongéfroy, Chevalier de Saint-Louis;
- 3. Et EULALIE, néc le 20 Décembre 1738, mariée, le 12 Mai 1767, à N..... d'Argence, Ecuyer.

XIV. Louis-Aimé Dyel de Vaudrocques, ancien Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, est né le 12 Novembre 1745.

BRANCHE des Seigneurs du Parquet.

XI. Jacques Dyel, troisième fils de Pierre, & de Jeanne des Isles, né en 1611, fut Gouverneur de la Martinique, dès la première année que cette Isle fut habitée par les François, fous la conduite de M. Dyel de Denambuc, fon oncle, ensuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en 1650; & la même année, il en acquit la propriété de MM. de la Compagnie des Indes Occidentales, ainsi que des autres Isles mentionnées cidessuis. Il épousa Marie de Saint-André-Bonnard, dont:

- Jean Jacques, Comte de Sorel, Capitaine d'un Vaiffeau de Roi, marié à Catherine Dyel de Clermont, fa coufine, dont la poftérité est éteinte;
- 2. Louis, qui fuit;
- 3. & 4. François & Marie, mortes Religieuses, la première à Paris, & la seconde à Fécamp.

XII. Louis Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Brémien, épousa Catherine de

Grillet - de-Saint - Trivier, fille d'Albert, Comte de Saint-Trivier, & de Péronnelle-Claude d'Albon, dont:

XIII. Louis - François Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Brémien & de Marcilly-fur-Eure, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Janvier 1768, qui a laissé pour enfans de sa coufine N... de Grillet, fille du Comte de Saint-Trivier, & de N..... de Coffé - de - Briffac:

- 1. JACQUES FRANÇOIS ALEXIS DYEL DU PAR-QUET, Chevalier, Marquis de Marcilly, Seigneur de Brémien, de Gratheuil & Montulay, Major aux Gardes-Françoifes & Chevalier de Saint-Louis, mort sans enfans, de fon mariage avec Marie, Comtesse des Noses, sœur aînée de la Duchesse de Beauvil-
- 2. Denise-Françoise, née le 3 Mai 1720, mariée à Antoine-François du Bosc-de-Vitermont, Chevalier, Seigneur & Patron de Groffeuvre, Prey, Thomer, &c., Baron de Garencières & Chevalier de Saint-Louis;
- 3. Et Balthasarine-Edmée, née le 15 Décembre 1726, mariée à Nicolas-Robert le Maffon, Chevalier, Seigneur de Pelletot, Eteinemare & autres lieux, ancien Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie.

BRANCHE

de CLERMONT-D'ENNEVAL.

IX. NICOLAS DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, second fils d'Adrien, & de Jeanne le Breton, épousa, en 1560, Laurence de Becquet, dont:

1. SIMON, qui fuit;

2. PIERRE, Seigneur d'Enneval, marié, & dont la postérité est encore existante;

3. Et Nicole, mariée, le 4 Septembre 1600, à Guillaume, Marquis de Néel.

X. Simon Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épousa, en 1590, Françoise Blondel, dont:

1. Adrien, qui fuit;

2. Et Jeanne, mariée, le 10 Septembre 1627, à Jean, Seigneur de Néel.

XI. Adrien Dyel, Seigneur d'Enneval &

de Clermont, épousa, le 10 Juin 1624, Françoife de Vipart, dont:

1. JEAN, qui fuit:

2. ALEXANDRE, Seigneur d'Enneval, Baron de Brasais, marié, le 27 Novembre 1672, à Marguerite de Luffan. Sa postérité subsiste dans deux filles de fon fils, favoir :

> Anne-Andrée Dyel de Clermont-d'Enneval de Brafais, née le 12 Novembre bre 1712, veuve de Jean du Hamel. Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Leynerol, Lieutenant - Colonel de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;

Et Marie-Angélique Dyel d'Enneval de Brafais, née le 4 Juillet 1715, veuve d'Alexandre de la Boulaye, Chevalier, Seigneur de Fessanville, Lavaudel & autres lieux;

3. Françoise, morte Religieuse;

4. CATHERINE, mariée à JEAN-JACQUES DYEL, Comte de Sorel, fon coufin, en 1677;

5. Et Marguerite, Religieuse.

XII. JEAN DYEL, Seigneur de Clermont & d'Enneval, nommé par le Roi, en 1662, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Martinique après la mort d'Adrien Dyel, Seigneur de Vaudrocques, son cousin, épousa Marguerite d'Esparbès de Lussan, dont:

1. JACQUES, qui fuit;

2. GABRIEL, Brigadier de Cavalerie;

3. JEAN, Abbé de Clermont, Curé de Berna-

4. Et MARGUERITE, morte Religieuse.

XIII. JACQUES DYEL, Seigneur de Clermont, épousa Renée-Philippine de Rocquigny, dont:

1. Jacques-François, qui fuit;

2. JEAN-BAPTISTE, né le 10 Mai 1708, dit le Chevalier d'Enneval, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis;

3. Et Marie-Angélique, mariée à N.... de

XIV. JACQUES-FRANÇOIS DYEL, Chevalier, néle 20 Octobre 1706, est ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Garde-Côtes, & a époufé Anne de Ricarville, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE de Graville-Montaval.

IX. Jacques Dyel, Seigneur de Graville, dernier fils d'Adrien, & de Jeanne le Breton, épousa, le 29 Novembre 1573, Marguerite des Isles, fille de Michel, dont:

- 1. MICHEL, qui fuit;
- 2. Pierre, auteur de la dernière branche rapportée ci-après;
- 3. Toussaint, Curé de Calleville;
- 4. Et Françoise, mariée, en 1614, à Adrien, Sieur Dalou, Capitaine-Garde-Côtes.

X. Michel Dyel, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, épousa 1º Jeanne de Tiercelin; 2º Marie de Voyer; & 3º Marie Picart. Il eut du premier lit:

MARIE & SUSANNE, mortes filles.

Du fecond lit:

Simon, Seigneur de Montaval, né en 1610, mort garçon.

Et du troissème lit:

- 1. ADRIEN, qui fuit;
- ROBERT, marié, en 1677, à ISABEAU DYEL, fa cousne germaine, dont il n'eut point d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Eglise Paroissale du Prêcheur;
- Et Marie, alliée, le 23 Février 1658, à Jean-Baptifle Croquet, Capitaine à la Martinique.

XI. Adrien Dyel, Seigneur de Graville, né le 2 Septembre 1640, épousa, à la Martinique, le 7 Février 1671, Marie Bocachart, fille de Guillaume, & de Marie Masse, dont:

- 1. JACQUES, qui fuit;
- 2. Et RAYMOND, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. Jacques Dyel, Seigneur de Graville, puis de Montaval, né à la Martinique, le 31 Janvier 1683, prit le nom de Montaval, à cause d'une donation à lui faite, en 1705, par Isabeau Dyel, sa belle-tante & sa coufine au second degré, d'une habitation à elle appartenante, située au quartier de Verpé, Paroisse du Prêcheur, de 400 pas de large sur la hauteur qui se trouveroit à chasser.

jufqu'à la montagne Pellé, dans les bornes & limites y énoncées, plantée d'environ 50 milliers d'arbres cacaotiers & autres vivres. le surplus en savannes & bois de bout avec les bátimens & ustensiles qui étoient dessus pour faire farine, manise, & en outre 20 Nègres & Négresses, aussi dénommées dans ladite donation, pour par lui, le Sieur JAC-QUES DYEL, en jouir, faire & disposer à toujours comme chose à lui appartenante, en reconnoissance de la bonne amitié que ladite Dame lui portoit; & encore à la charge par lui de porter à l'avenir le nom de Montaval, qui étoit celui de son oncle, mari de ladite Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'âme de la Fondatrice après sa mort, jusqu'à concurrence de la somme de cent livres par chacun an pendant fa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui fembleroit, sans que pour raison de ce, il pût être inquiété ni recherché en façon quelconque. Il est mort le 21 Décembre 1749, & avoit époufé à la Martinique, le 20 Janvier 1715, Marie-Madeleine Cornette, née le 30 Novembre 1698, fille de Nicolas, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & de Louise Raguienne, dont:

- Jacques, né le 18 Février 1718, mort garçon en 1740;
- 2. Nicolas, né le 30 Août 1721, mort fans alliance en 1742;
- Augustin, né le 1^{er} Novembre 1722, mort aussi fans alliance en 1746;
- 4. Louis, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, fans avoir été marié;
- 5. Adrien, qui fuit;
- 6. PIERRE DYEL DE GRAVILLE-DE-MONTAVAL, Seigneur de Vaudrocques, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 15 Février 1726, marié, le 13 Septembre 1762, à Vidoire de Trévillon (a) de la Chauffée, née le 30 Mars 1730, fille d'Urbain, Ecuyer, Seigneur de la Chauffée, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine, en garnifon à la Martinique, & de Marie-Françoife Jourdain. Ils eurent:

⁽a) Trévillon porte pour armes: d'azur, à une aigle d'or renversée, surmontée de 2 étoiles de sable en chef, & d'une en pointe.

PIERRE-MARIE-JOSEPH, né le 24 Décembre 1765, & baptifé le 2 Février 1766; Et Marie-Madeleine-Victoire, née le 18 Août 1764, baptifée le 1er Juillet 1766;

7. François, Chevalier, Seigneur d'Enneval, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 20 Octobre 1732, marié, le 19 Août 1765, à Dorothée Crocquet, née le 3 Avril 1720, fille de Pierre, Capitaine d'Infanterie de Milice, & de Thérèfe le Grand;

8. Joseph, né le 23 Février 1736, qui époufa, le 16 Août 1763, Elifabeth Crocquet, fille de Lambert, ancien Capitaine de Cavalerie de Milice à la Guadeloupe, & de Charlotte Claffe, dont deux garçons: l'un né en 1766, & l'autre en 1768;

9. CLAUDE-GABRIEL, né le 23 Février 1736;

10. JEAN-BAPTISTE, né le 27 Février 1738;

11. ELISABETH, née le 10 Juillet 1716;

12. Louise, née au mois de Juillet 1717, mariée, en Janvier 1744, à Gabriel de Bourk, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, morte le 23 Février 1746;

13. MARIE-MADELEINE, née le 15 Janvier 1719, mariée, le 16 Octobre 1767, à N.... Titon de Saint-Lamain, Capitaine de Grenadiers dans Royal-Marine, d'une famille originaire de Franche-Comté;

14. Gabrielle, née le 20 Juillet 1727, morte âgée de 4 ans;

15. FÉLICITÉ-ANASTASIE, née le 5 Janvier 1739, mariée, le 3 Mai 1752, à Jacques le Bourg, Capitaine de Grenadiers de Milice à la Martinique, dont elle est veuve depuis 1762;

16. Et Marie-Elisabeth, dite Mademoifelle d'Enneval, née le 20 Juin 1745.

XIII. Adrien Dyel de Graville, Chevalier, Seigneur de Montaval, du Parquet, né le 20 Janvier 1725, a époufé, le 13 Novembre 1753, Marie-Anne-Euphémie le Vaffor, fille de François-Samuel le Vaffor (a), Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie de Milice, Commandant au quartier du Marigot à la Martinique, & de Marie-Dorothée Dyel de Graville, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE fortie de celle de Graville.

X. Pierre Dyel, né en 1583, fecond fils de Jacques, & de Marguerite des Isles, fervit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine, & époufa, le 9 Juillet 1617, Marie le Roux, fille de Georges, Ecuyer, & de Marguerite de Pimparé, dont:

1. PIERRE;

2. Adrien, qui fuit;

- Isabeau, née en 1631, mariée 1º à N..... Joinville de Francillon, Commandant au quartier du Prêcheur à la Martinique; & 2º en 1677, à ROBERT DYEL, fon coufin germain. Elle testa en 1708, en faveur de JACQUES DYEL DE MONTAVAL, fon neveu, qu'elle institua son légataire universel & unique héritier de tous ses biens situés à la Martinique, à quoi ils se puissent monter, aux charges, claufes & conditions y énoncées, & à l'égard de fes biens de patrimoine situés en la Province de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit laissés à ses héritiers naturels, avec prière au Sieur de Montaval, son héritier universel des biens de cette Isle, d'exécuter son dit testament & ordonnance de dernière volonté, en tout son contenu;
- 4. Et Marguerite, née en 1637, & morte fans alliance:

XI. Adrien Dyel, Seigneur de Graville & de Montaval, époufa, en 1648, Adrienne Dyel de Vaudrocques, fa coufine, dont:

1. Guillaume, qui fuit;

2. Pierre, Seigneur de Graville, marié à Alexandrine d'Ingouville, dont

> Elisabeth, mariée à Charles de Touftain, Seigneur de Richebourg.

- 3. Jean, Seigneur du Parquet, Lieutenant-Commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint-Louis, marié à N... le Roux, fille de N... le Roux, Capitaine de Milice à la Martinique, & de Madeleine d'Orange. Il est mort à Fécamp sans avoir eu d'ensans;
- 4. Adrien, Seigneur d'Aiguimont, mort fans alliance;
- 5. ELISABETH, mariée à N... le Merle, Procureur-Général au Confeil de la Martinique;
- 6. Et Adrienne, mariée à Jacques Johann

⁽a) Le Vassor porte: d'argent, à un oranger de finople sur pied, chargé d'oranges d'or. Supports: deux sauvages armés de leurs massues, appuyés chacun d'une main, & de l'autre soutenant une couronne de Comte.

Després, Conseiller au Conseil de la Martinique.

XII. GUILLAUME DYEL, Seigneur de Boisemont & de Graville, épousa, le 22 Août 1678, Françoise de l'Etendart, fille d'Antoine, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de Susanne de la Bergerie, dont:

XIII. Adrien Dyel, Seigneur de Graville & de Boifemont, né en 1680, Enfeigne des Vaisseaux du Roi, qui épousa, le 2 Mai 1708, Perrine Cochart, fille d'Adrien Cochart, & de Claude Barnabé. dont:

1. GUILLAUME-ADRIEN, qui fuit;

2. JEAN-CLAIR, rapporté après son frère;

3. François-Pierre, Seigneur de Denambuc, mort en 1759 à la Grenade, où il s'étoit marié, en 1745, laissant des enfans;

4. Et Louise, née en 1712, mariée, en 1734, à François Quenel, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie & de Caulleville en Caux.

XIV. GUILLAUME-ADRIEN DYEL DE GRA-VILLE, né le 20 Juillet 1713, a fervi, tant Cadet que Lieutenant de Grenadiers, pendant 24 ans; s'est marié, le 21 Janvier 1747, à Jeanne-Gabrielle Gigou de Kervillot, dont il a:

- Jean-Marie-Guillaume, né dans la Paroiffe de Saint-Sauveur, proche Brest en Bretagne, le 24 Décembre 1748;
- Et Pierre-Paul-Adrien Dyel de Graville, né dans la Paroisse de Saint-Ours en Touraine, en 1750.

XIV. Jean-Clair Dyel de Graville du Parquet, Chevalier, né le 14 Septembre 1714, fecond fils d'Adrien, Lieutenant-Commandant pour le Roi en l'Isle de la Guadeloupe, y est mort ancien Major-Général le 20 Mai 1764. Il avoit époulé, en 1738, Sufanne de Villers au Tertre, fille du Baron de ce nom, dont:

1. Pierre-Robert-Adrien-Marie, Chevalier, Seigneur du Parquet, né le 16 Décembre 1742, qui est entré au fervice aspirant Garde de la Marine en 1757, a fait en cette qualité la campagne du Canada, lors du sège de Louisbourg sur l'Escadre de M. Duchafaud, & celle de 1759, sur, l'Escadre du Maréchal de Conflans, & a quitté le fervice en 1763;

 Jean-Baptiste-François-Gaeriel, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, né le 27 Mars 1745: il est entré Cadet dans une Compagnie d'Artillerie à la Martinique en 1759, & a quitté le service en 1762;

 Jean-Baptiste-François, Chevalier, Seigneur de Denambuc, né le 9 Avril 1746. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, a passé depuis Lieutenant dans le Régiment de Beauvoisis, où il sert en 1772;

 ROMAIN-HENRI, Chevalier, Seigneur d'Aigrimont, né le 30 Décembre 1748. Il est entré Cadet d'Artillerie en 1759, & a quitté le fervice en 1762;

 Louise-Susanne, appelée Mademoifelle du Parquet, née le 24 Mars 1752;

6. Marie-Anne-Claire, appelée Mademoifelle de Denambuc, née le 1er Juillet 1753;

 Et Reine - Blanche - Robertine, appelée Mademoifelle de Vaudrocques, née le 22 Juin 1757.

Les armes: d'argent, au chevron brifé de fable, accompagné de trois trèfles d'azur.

Sur cette Généalogie, rédigée d'après un Mémoire fourni par la famille, dreffé fur les titres, on peut consulter le Traité de la Noblesse, par de la Roque, page 113, dernière édition ; l'Histoire de France, par Mezéray ; le Jugement rendu en faveur de Pierre Dyel. Seigneur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commissaires députés par le Roi pour les Francs-Fiess & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie; un autre Jugement rendu le 13 Juillet 1667, en faveur du même Pierre Dyel, par MM. Bazin de la Galissonnière & du Péron, Commissaires Députés par Sa Majesté, pour la recherche des usurparteurs de la Noblesse en la Généralité de Rouen; un autre Jugement rendu le 14 Avril 1700, par M. de la Bourdonnaye, Commissaire Député par Sa Majesté en la Généralité de Rouen, en faveur de Pierre Dyel, Seigneur de Vaudrocques, & de Louis Dyel, Seigneur de Gournay, frères, ou leur généalogie est bien & dûment vérifiée; un autre Jugement rendu en faveur d'Adrien Dyel, Seigneur d'Aigrimont, le 30 Décembre 1699,

172

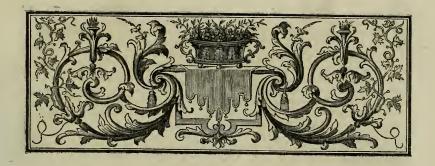
par l'Intendant de la Généralité d'Alençon; & enfin un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 20 Juillet 1634, rendu en faveur de Françoise Dyel, lequel Arrêt ordonne l'enregistrement des Lettres de relief par elle obtenues de Sa Majesté, à cause de sa dérogeance, pour avoir épousé le Sieur Dallou, où sa Généalogie est bien & dûment vérisiée; & un autre Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Juillet 1755, rendu en faveur de JEAN-BAPTISTE DYEL, Seigneur de Montaval, où sa Généalogie est bien & dûment vérifiée.

On peut encore consulter l'Histoire de

Rouen, par Farin; celle de Normandie, par Masseville; l'Armorial de France, les Lettres-Patentes accordées au Sieur du Parquet, les 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Isles de la Martinique, de Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins; l'Histoire gén. des Antilles, par le P. du Tertre; le Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique, par le P. Labat; l'Histoire de Saint-Domingue, par le P. Charlevoix; & l'Histoire & le Commerce des Antilles Angloises, imprimée en 1758.

DYO. Voyez DIO.





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



BRARD-DE ST.-SULPICE, Maifon originaire du Quercy, éteinte. Antoine d'E-BRARD; Seigneur de Saint-Sulpice, époufa Jeanne de Lévis, de laqulle il eut:

JEAN D'EBRARD, Ba-

ron de Saint-Sulpice, Conseiller d'État, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier des Ordres en 1579, qui mourut le 5 Novembre 1581. Il avoit épousé, le 6 Mai 1551, Claude de Gontaut de Biron, morte le 1er Janvier 1587; elle étoit Dame d'Honneur de la Reine Catherine de Médicis, & fille de Jean de Gontaut, Baron de Biron, & de Renée-Anne de Bonneval. Ils eurent:

1. HENRI, tué à Blois en 1576, étant alors marié avec Catherine de Carmain, Comtesse de Negrepelisse, de laquelle il n'eut point d'enfans;

 ARMAND, Enfeigne-Colonel de l'Infanterie de France, tué à 17 ans à la Rochelle en 1575;

3. ANTOINE, Evêque & Comte de Cahors, mort en 1600;

4. BERTRAND, qui fuit;

5. JEAN-CLAUDE, mort jeune;

 7. & S. MARGUERITE, ANNE & CATHERINE, mortes jeunes;

 Et autre Catherine, mariée, en 1587, à Pons de Lauzières, Seigneur de Thémines, depuis Maréchal de France.

BERTRAND D'EBRARD, Baron de Saint-Sulpice, mourut d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épousé, en 1579, Marguerite de Balaguier, Dame de Montsalez, fille de Jacques, Seigneur de Montsalez, & de Susanne d'Estissac, dont il eut:

1. JEAN, mort âgé de 10 ans en 1589;

2. CLAUDE, qui porta les biens de fa Maison dans celle de Cruffol, par fon mariage avec Emmanuel de Cruffol, Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi;

3. Et Susanne, morte jeune.

Les armes : écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de sable, l'écu semé de croisettes de même; aux 2 & 3 d'or, à la bande de gueules, & fur le tout d'argent, parti de gueules.

ECARVILLE, ancienne noblesse de Normandie, alliée à la famille d'Escorches par le mariage de Gillette d'Ecarville en 1464, fille & héritière de JEAN D'ECARVILLE, & de Béatrix Hardy, avec Jean d'Escorches, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, fils de Guillaume V, & de Jeanne de Montfort; & à la Maison de Tilly par le mariage de Thomine d'Ecarville, sœur de Gillette, avec Thierry de Tilly, Ecuyer, Seigneur de Chamboy. C'est par l'alliance d'une Tilly, que la Terre de Chamboy est passée dans la Maison de Rosnyvinen.

On lit dans Moréri que Philippe d'Harcourt, troisième fils de Jean, Comte d'Harcourt, mourut en 1403, laissant de Jeanne de Tilly, sa semme, Dame de Beaufou, de Beuvron, &c. (fille unique de Guillaume de Tilly & de Guillemette de Tournebu), Gérard d'Harcourt, Baron de Bonnétable, de Beaufou, de Beuvron, &c. Cette famille d'E-

carville est éteinte.

* ECHAUFFOUR, en Normandie, Diocèfe de Séez. Les Terre & Baronnie d'Echauffour, & de Montreuil-l'Argillé, échurent au Marquis de Pont-Saint-Pierre, du chef de Marie-Anne-Dorothée d'Erard-le-Gris, fa mère. Il les vendit, vers l'an 1740, à Jacques-René Cordier-de-Launay, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres. Voyez CORDIER-DE-LAUNAY.

ECHAUTE, famille noble, originaire de la Ville de Gand, qui descend de Cornil VAN ECHAUTE, Chevalier, Grand-Bailli de la Ville de Gand, lequel épousa Catherine, fille naturelle du Comte Louis de Flandre, dont il

 Gilles van Echaute, Chevalier, Seigneur d'Anghereels, Atreppe, Hollebeque, &c., qui mourut le 10 Juin 1431. Il avoit époufé Marguerite van Steenh, morte le 2 Juillet 1431. Ils furent enterrés à Appelterre, & laissèrent:

11. ROLAND VAN ECHAUTE, ECUYER, Seigneur de Pumbeke, qui, d'Elifabeth de Munt, son épouse, eut :

III. GILLES VAN ECHAUTE, Ile du nom, Ecuyer, Seigneur de Pumbeke, qui épousa Jacquemine Scroots, fille de François, de laquelle vint:

IV. JEAN VAN ECHAUTE, Ecuyer, qui s'allia avec Amelberghe de Baenst, Dame de Vandergauwe, fille de Jean, Grand-Bailli du

Pays de Waes, dont :

V. GILLES VAN ECHAUTE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vandergauwe, marié à Philippine van Plasche. Il en eut:

VI. GILLES, VAN ECHAUTE, IVe du nom,

Ecuyer, qui laissa d'Anne Zaman :

VII. JEAN VAN ECHAUTE, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Bulbier, qui épousa Jofine van der Piet, dont:

1. BAUDUIN, qui fuit;

2. Et Anne-Thérèse van Echaute, mariée à Jean-Philippe de Gherbode, Chevalier, Seigneur d'Espaing, aïeule de Marie-Vidoire-Romaine de Gherbode, Douairière de Jacques-Nicolas de Palmes, Lieutenant de Roi & Commandant au Gouvernement de Berg-faint-Vinox, & mère du Comte de Palmes-d'Estaing, Capitaine aux Gardes-Françoifes.

VIII. BAUDUIN VAN ECHAUTE, Chevalier, Seigneur de Bulbier, Capitaine d'Infanterie Espagnole, fut aïeul maternel de Marie-Thérèse Rym, Baronne de Bellem, mariée à Louis-François, Prince de Montmorency, Comte de Logny, Seigneur de Neufville, &c. Elle est mère du Prince de Montmorency, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Menin de M. le Dauphin, de la Duchesse de Boutflers, Comtesse de Guines, & de la Comtesse de Broglie.

M. D'ECHAUTE DE PUMBEKE, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui a fervi longtems avec diffinction dans le Corps-Royal d'Artillerie, mort fans postérité, étoit de cette famille, & portoit pour armes: d'argent, à la croix en fautoir de gueules. Pour cri:

Grimberghes.

ECK, ancienne famille noble de Gueldre, connue dans le XIIIe siècle. On en trouve la généalogie dans le Supplément de Moréri, édit. de Basle, qui commence à HENRI D'ECK, qui eut deux fils: BARTHELEMY & GÉRARD. La postérité de Barthelemy a fini à Jean, issu de lui au V° degré, mort fans enfans. Celle de Gerard a fini à Jean d'Éck, qui, après la mort de Théodore d'Éck, fon oncle, hérit de la Seigneurie de Lievendal, qu'il tranfporta le 18 Octobre 1688 à Godart-Adrien, Baron de Réede, Seigneur & Baron d'Amerongen.

* ECKELSTBECKE ou ESCLEBEQUE, Seigneurie en Artois, que Valentin de Pardieu, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c., Fondateur du Collège de la Motte à Douai, donna, par fon testament du 13 Août 1590, à Philippe le Vasseur, Seigneur de Guernonval, créé Chevalier le 20 Février 1597, du Confeil de Guerre, Gouverneur & Capitaine de Gravelines, en faveur duquel la Seigneurie d'Eckelsbecke sut érigée en Baronnie, par Lettres de Philippe III, du 21 Janvier 1612. Voyez VASSEUR DE GUERNON-VAL (LE).

* ECLANS, Seigneurie en Franche-Comté, érigée en Baronnie par Lettres du Roi d'Efpagne du 5 Janvier 1674, enregisfrées à Dôle, en faveur de Charles-Emmanuel Pétrey, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres Terres ou Fiess en augmentation.

'ECOSSE, Royaume qui regarde les Orcades vers le nord, les Westernes au couchant; la Mer du Nord au levant, & au midi l'Angleterre & l'Irlande. L'Ecosse sur pepelée Calèdonie par les Romains, & Albanie par ceux de Galles. Presque tous les Historiens Ecossos marquent la fondation de ce Royaume à Fergus II, qui commença à régner en 411, & qui, felon eux, sur la tige de leurs Rois. En 1707, le Royaume d'Ecosse sur réuni à celui d'Angleterre par Jacques VI, de la Maison des Stuart, qui prit alors le nom de Jacques I, Roi de la Grande Bretagne. Voyez ANGLETERRE ET STUART.

* ECOUCHÉ ou ESCOUCHÉ, en Normandie, Subdélégation d'Argentan: Baronnie aliénée du Comtéde Montgommery, pofédéeaujourd'hui par Jean-Baptifle Ango, dit de la Motte-Ango. Cette Terre est maintenant réunie au Marquisat de la Motte-Lézeau, & appartenoit autresois à la Masson de Breteuil, d'où elle est fortie par la vente qu'en a faite Charles de Breteuil à Jean Ango, Marquis de Lézeau. Voyez ANGO.

* ECQUEVILLY, Terre près de Meulan, Tome VII.

érigée en Marquisat en faveur d'André Hen-NEQUIN, Seigneur, Marquis d'Ecquevilly, Capitaine-Général des toiles des chasses, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du fanglier, vulgairement appelé le Vautrait. Sa fille, Thérèse Hennequin, mariée, le 28 Janvier 1717, à Louis le Pelletier, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c., ancien premier Président du Parlement de Paris, est morte le 25 Février 1746. Elle étoit tante d'Augustin-Vincent Hennequin, aujourd'hui Marquis, Seigneur d'Ecquevilly, Maréchal-de-Camp du 10 Février 1759, aussi Capitaine-Général des toiles des Chasses, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du fanglier, &c., qui a époufé, le 3 Juillet 1741, Honorée de Joyeufe, fille de Jean-Gédéon-André, Marquis de Joyeuse, & d'Antoinette de Villers de Rousseville, dont un fils, âgé de 15 ans en 1759.

* ECRENNES ou ESCRENNES, Châtellenie confidérable à deux lieues de Pithiviers, fur les confins de la Beauce & du Gâtinois. C'cfi une Terre des plus diffinguées de l'Orléanois, par l'étendue & la beauté de fes droits, & par le grand nombre de Fiefs & Seigneuries qui en relèvent. Elle a appartenu à la Maifon de Bourbon-Condé, & fut achetée en 1659 par François Touflain de Frontebofc, Chevalier, ancien Garde des Sceaux de la Chancellerie de Normandie, iffu au XXII degré, felon un Mémoire domestique de cette famille qui la possède encore, d'un Parent ou Compagnon du Duc Rollon. Voyez TOUSTAIN.

ECUYER (L'), famille du Perche. Renée-Catherine L'Ecuyer de la Papotière, née, l'an 1681, du mariage de René L'Ecuyer, Seigneur du Breuil-Papotière, & de Marie-Madeleine Miolais, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1692, & prouva qu'elle descendoit de Robert L'Ecuyer, qui, l'an 1400, épousa Jeanné de Grigny, & qu'ils étoient ses neuvièmes aïcul & aïcule.

Les armes: d'argent, à une fasce d'azur chargée de 3 coquilles d'argent, & accompagnée de 6 merlettes de sable, posées 3 en chef & 3 en pointe.

EEMSKERK, nom d'une ancienne & noble famille de Hollande, qui tiroit, à ce que l'on croit, fon nom du village d'*Emskerk*. Il y en a qui prétendent que c'est la même famille que celle de Keemskerk: ils se sondent fur ce qu'elles ont toutes deux les mêmes armes; d'autres soutiennent que ce sont deux familles réellement distinctes. (Voy. Moréri, édit, de Basle.)

EESBEKE, famille noble du Brabant. L'empereur Charles VI, par fes Lettres du 16 Juillet 1725, accorda à Honoré-Henri Eesbeke, dit van der Haeghen, Ecuyer, Seigneur de Rivière-d'Arfchot de Gelroc, Langdorp, Nieuwenrode, &c., Chancelier de Brabant, la dignité de Vicomte pour lui, fes hoirs & fucceffeurs mâles & femelles avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de Haeghen, fur quelqu'une des terres qu'il possède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourray acquérir dans la fuite.

EGERTON, illustre famille d'Angleterre. THOMAS EGERTON, Baron d'Ellesmere, dans le Comté de Salop, Vicomte de Brackley, dans le Comté de Northampton, mourut en 1717. JEAN EGERTON, un de ses fils, savant politique attaché aux intérêts de la Cour, mourut lors Préfident de Galles, âgé de 70 ans. Scroope Egerton, Comte de Bridgewater, Vicomte de Brackley & Baron d'Ellesmere, fut créé le 13 Juin 1720, par Georges I, Marquis de Brackley & Duc de Bridgewater. Il épousa, 1º en 1703, Elisabeth, troisième fille du Ducde Marlborough, dont Jean Egerton, né en 1704, & Anne, mariée, en 1725, au Duc de Bedford; & en 1733, à Guillaume, Comte de Jersey; & 20 en 1722, Rachel, fœur du Duc de Bedford, de laquelle il eut plusieurs ensans.

EGGENBERG, nom d'une Maison des Princes de l'Empire qui a possédé en Bohême le Duché de Krumau dans la Carniole, le Comté de Gradisca érigé en Principauté, & plusieurs autres Terres, la charge de Maréchal héréditaire de la Haute-Autriche, & celle d'Echanson héréditaire de la Carniole & du Windismarck. Elle est originaire de Souabe & de Styrie, & a pris le nom d'Eggenberg d'un Château du même nom, situé près de la ville de Gratz. Bucelin donne au premier de cette Maison qui a porté le nom d'Eggenberg, celui de BARTHELEMI. JEAN Ulric d'Eggenberg y a porté la dignité de Prince. Elle s'est éteinte, le 25 Février 1717. dans Jean-Christian, mort à l'âge de 13 ans (Vov. Moréri, édit. imprimée à Basle.)

EGGS, noble & ancienne Maiton encore florissante dans l'Alsace supérieure, le Brisgau & la Souabe. Elle s'est en partie établie à Rhinfeld, l'une des Villes frontières appartenant à l'Autriche, & tire fon nom des anciens Châteaux nommés Drey-Eggfen, dans l'Alface supérieure : on en voit encore les mafures. Cette Maison a rendu de grands services, furtout depuis 200 ans, aux Empereurs & Archiducs d'Autriche, tant en tems de guerre qu'en tems de paix ; c'est ce qui a fait parvenir les Eggs au rang des Nobles de l'Empire. Ils ont eu des Armes nobles, des Fiefs, des Seigneuries, des Dignités Eccléfiastiques & Civiles. (Voy. Moréri, édit. de Basle).

* EGLOFFSTEIN, très-ancienne Maison de Franconie qui possède encore aujourd'hui la Seigneurie d'Eglosssein, d'où elle tire son origine. Le Baron Charles - Maximen, Seigneur d'Egloffstein, étoit encore en 1730 Conseiller de l'Empereur & Capitaine de la Noblesse immédiate de Franconie (Voy. Morréri, édit. imprimée à Basle).

* EGMOND. C'étoit autrefois une Ville, & aujourd'hui ce n'est plus qu'un beau Bourg de Hollande, lequel a donné son nom à une ancienne & illustre Maison. Il y avoit à Egmond une Abbaye considérable de l'Ordre de Saint-Benoît, où les Souverains d'Egmond avoient leurs tombeaux: cette Abbaye ne subsiste plus. Les inondations & les guerres des Frisons détruisirent la ville d'Egmond qui devint un Bourg, que l'Empereur Sisismond érigea en Comté le 25 Août 1424, en faveur de Jean d'Egmond, lle du nom.

On fait descendre la Maison d'Egmond de Radbod ou Radbodd, fils d'un ancien Roi des Frisons. Sans donner dans les fables, d'où l'on prétend tirer l'origine des anciennes Maisons, nous ne commencerons la Généalogie

de celle-ci qu'à

1. Jean, Jerdunom, Seigneur d'Egnond, qui rétablit Guillaume, Comte de Hollande, dans les Etats par la victoire qu'il remporta près de la Meuse, & mourut le 28 Décembre 1370. Il avoit épousé Yolande, Dame du pays d'Itelstein, dont il eut 6 fils & 7 filles, entr'autres:

II. Arnout, Seigneur d'Egmond & d'Iselstein, qui rétablit sa Maison qui avoit été ruinée, & mourut le 1er Avril 1409. Il eut de Yolande, fille du Comte de Leiningen: 1. JEAN, qui fuit;

2. Et GUILLAUME, mort fans postérité;

III. JEAN, IIe du nom, Seigneur d'EGMOND, fut fait Comte & Prince de l'Empire par l'Empereur Sigismond, le 15 Août 1424, & ce pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les pressants besoins de l'Empire. L'Histoire de Gueldre rapporte qu'il portoit, dans les combats, sur son habit plusieurs petites fonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée si les soldats ne le voyoient pas, ils pussent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il mourut le 4 Janvier 1451, & fut enterré dans l'Eglise des Chanoines d'Egmont qu'il avoit fondée. Il eut de Marie, fille de Jean, Seigneur fouverain d'Arkel, & de Jeanne de Gueldre (celle-ci fille de Guillaume, Duc de Juliers, & de Marie, fille de Rainold, Duc de Gueldre, Comte de Zutphen & de Marie, héritière de Malines):

- Arnoul, qui continua la postérité des Ducs de Gueldre & de Juliers. Voyez GUEL-DRE.
- 2. Et Guillaume, qui fuit.

IV. GUILLAUME, I^{er} du nom, Comte d'Eg-MOND, &c., fut invefti, en même tems que fon frère aîné, des Duchés de Gueldre & de Juliers par l'Empereur Sigismond en 1424, & eut en partage le Comté d'Egmond, les fouverainetés d'Arkel & de Malines, & celles de la haute & baffe Bétuve, fituée entre la Gueldre & le Duché de Clèves. Il fut nommé Chevalier de la Toifon-d'Or en 1478, mourut le 19 Janvier 1483, & fut enterré à Grave en Gueldre, près de fon frère aîné. Il avoit époulé Walpurge, fille aînée de Frédéric, Comte de Meurs, & de Béatrix-Engilberte de Clèves, morte en 1459, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Frénéric, auteur de la branche des Comtes de Buren qui n'a formé que trois degrés, & dont l'héritière ANNE D'EGMOND, Comteffe de Buren & de Leerdam, fut la première femme de Guillaume de Naffau, Prince d'Orange. Voyez NASSAU.

3. Guillaume, Seigneur de Harpen & de Stuvensuvert, qui, de Marguerite de Culembourg, Dame de Boxmer, Heesuvick, eut

pour fille unique

MARGUERITE D'EGMOND, Dame de Boxmer, Heefuvick, Harpen, Stuvenfuvert, &c., mariée à Guillaume de Polanen, Comte de s'Heerenberg.

- 4. Anne, mariée à Bernard, Comte de Bentheim;
- 5. Isabelle, alliée 1º à Gilbert, Seigneur de Bronckhorst; & 2º à Jean van der Aa de Randerode, Seigneur de Boëckoven;
- 6. WALPURGE, Religieuse à Redichem;
- Et Marguerite, mariée 1º à Jean, Seigneur de Merode, & 2º à Georges Turck.

V. JEAN, IIIe du nom, Comte d'EGMOND, Chevalier de la Toifon-d'Or, fit à 23 ans le voyage de la Terre-Sainte, fut Stathouder de Hollande, Zélande & Frize pour l'Empereur, prit la ville de Harlem; chassa les mutins, nommés Casembrots, de la ville de Leyde; gagna en 1490 la bataille si renommée dans la Chronique de Hollande, contre les Hollandois qui s'étoient foulevés contre leur Prince, fous la conduite de François de Brederode & de Jean de Naeltwich, & mourut fort âgé, le 21 Août 1516, ayant acquis la ville de Purmerend & autres Terres confidérables. Il avoit époufé Madeleine, fille de Georges, Comte de Werdenberg, & de Catherine de Bade, dont il eut 15 enfans, entr'autres:

1. JEAN, qui fuit;

2. Georges, Evêque d'Utrecht & Abbé de Saint-Amand;

3. Jossine, mariée à Jean, Seigneur de Waf-

fenaër ; 4. Walpurge, alliée à Guillaume, Comte de Naffau, dit le Vieux & le Riche, mort fans

5. Jeanne, semme de Georges Skenk, Seigneur de Tautenberg, Gouverneur de Frize;

6. CATHERINE, mariée à François de Borffelen, Seigneur de Cortiene;

7. Et Anne, Abbesse de Loosdunen.

VI. Jean, Comte d'Egmond, Chevalier de la Toifon-d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, qu'il fuivit dans plufieurs de fes voyages, & qui le nomma, en 1527, Général des Chevaux-Légers au Royaume de Naples & Duché de Milan, mourut à Ferrare le 29 Avril 1528; il est enterré dans l'Eglise de Saint-Marc de Milan. Il avoit épousé Françoise de Luxembourg, Comtesse de Gavre, Dame de Fiennes, fille de Jacques, Seigneur de Fiennes, & de Marguerite de Gruthuse, Dame d'Auxy, morte le 1et Novembre 1557, dont:

 CHARLES, Comte d'EGMOND, un des deux Seigneurs qui accompagnèrent l'Empereur CHARLES-QUINT lorfqu'il paffa par la France. Il le fuivit dans fon voyage d'Alger, & mourut en revenant à Carthagène, le 7 Septembre 1541, fans avoir été marié, & il y est enterré;

2. LAMORAL, qui fuit;

 Et MARGUERITE, première femme de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, dont elle eut Louife de Lorraine, femme de Hen-RI III, Roi de France & de Pologne.

VII. LANORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Baron de Fiennes, &c., Chevalier de la Toifon-d'Or, né en 1522, fuivit l'Empereur Charles-Quint en Afrique en 1541, & au siège de la ville de Saint-Dizier, où René de Naffau, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui fuccéda dans la charge de Capitaine-Général des Lances. Il vint au secours de l'Empereur contre les Princes Protestants de l'Allemagne en 1546, & l'accompagna à la Diète d'Augfbourg en 1554. Ayant été nommé Ambassadeur en Angleterre, il conclut le mariage de PHILIPPE II, Roi d'Espagne, avec MARIE, Princesse d'Angleterre. Il fut Gouverneur-Général de Flandre & d'Artois, Général de la Cavalerie du Roi Philippe, & remporta la victoire fur les François à la bataille de Gravelines & à celle de Saint-Quentin. Il fut aussi Ambassadeur en France en 1559, où il conclut le troisième mariage de Philippe II, Roi d'Espagne, avec Isabeau de France, fille du Roi HENRI II; mais étant entré dans le parti des Hollandois, dont il étoit, pour ainfi dire, adoré, le Duc d'Albe le fit arrêter & lui sit trancher la tête, ainsi qu'au Comte de Hornes, dans la ville de Bruxelles le 4 Juin 1568, étant âgé de 46 ans. Il avoit époufé, le 8 Mai 1544, dans la ville de Spire, en présence de l'Empereur Charles-Quint, de Ferdinand, son frère, Roi des Romains, de l'Archiduc MAXIMILIEN, fon fils, des Electeurs & plusieurs autres Princes de l'Empire, Sabine de Bavière, fille de Jean, Palatin du Rhin, & de Béatrix de Bade, morte le 19 Juin 1578, dont il eut:

1. Philippe, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, Chevalier de la Toifon-d'Or, Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut Général de l'armée que Philippe II, Roi d'Efpagne, envoya au fecours de la France contre les Huguenots. Ce fut fur lui que les Hollandois, qui s'étoient érigés en République, s'emparèrent des villes d'Alcmaër, d'Arkel, de Purmerend & de plufieurs Bourgs confidérables. Il fut tué à la bataille d'Ivry le 24 Mars 1590, âgé de 32 ans, fans laiffer de possérité de Marie de Hornes, fille de Mar-

tin, Comte de Houtekercke, Vicomte de Furnes;

2. LAMORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, qui emprunta pluseurs sommes considérables avec lesquelles il sit équiper 18 vaisseaux de guerre, à dessein, disoit-il, d'aller voir le Prêtre-Jean; mais les Hollandois en ayant conçu de la jalousse, sirent brûler secrétement pendant la nuit un ouvrage qui lui avoit coûté tant d'argent. Il mourut à Bruges, le 23 Mai 1617, sans enfans de Marie de Pierrevive, fille du Seigneur de Lésigny;

3. CHARLES, qui fuit;

4. Léonore, marice à Georges de Hornes, Comte de Houtekercke;

 Marie, Religieuse à la Camère, près Bruxelles;

6. & 7. Françoise & Isabelle, mortes fans alliance;

8. MADELEINE, mariée à Floris de Stavele, Comte d'Herlies;

 MARIE - CHRISTINE, alliée 1º à Oudart de Bournonville, Baron de Capres, Chef des Finances du Roi d'Efpagne; 2º à Guillaume de Lalaing, Comte de Hogstraten; & 3º à Charles de Mansfeld;

10. ISABEAU;

Anne, Religieuse à Sainte-Claire lès-Arras;
 Sabine, Dame de Beyerland, mariée à Geor-

ges, Comte de Solms;
13. Et Jeanne, Religieuse à la Camère.

VIII. CHARLES, IIe du nom, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toifon-d'Or, Gouverneur des Ville & Comté de
Namur, Ambassadeur pour le Roi d'Espagne
en Allemagne & en Danemark, mourut à la
Haye le 18 Janvier 1620. Il avoit épousé Marie de Lens, dite d'Aix, Dame d'Aubignies,
fille ainée & principale héritière de Gilles,
Baron d'Aubignies, Seigneur de Habart, Colonel de six Compagnies Wallonnes, & d'Eléonore de Douvain, Dame de la Longueville,
Pair de Hainaut, dont:

1. Louis, qui fuit;

 MADELEINE, alliée, en 1613, à Alexandre, Prince de Chimay & d'Aremberg, Chevalier de la Toifon-d'Or;

3. Albert, mariée à Renée de Reneffe, Comte de Warfufe;

4. Et PHILIPPE-SABINE, morte fans alliance.

IX. Louis, Comte d'Есмонь, Prince de Gavre, Chevalier de la Toison-d'Or, Gentilhomme du Roi d'Espagne, vers lequel il fut Ambassadeur de l'Insante, Princesse des Pays-Bas, fit tous ses efforts pour entrer en possession

des Duchés de Gueldre & de Juliers, dont lui & fa postérité prirent le titre comme descendans de Jeanne, Duchesse de Gueldre. Le Roi d'Angleterre lui promit même du secours s'il pouvoit engager la France dans ses intérêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort à Saint-Cloud, près de Paris, le 27 Juillet 1654, où il est enterré. Il avoit épousé Marguerite, Comtesse de Berlaymont, ille de Floris, Comte de Berlaymont, & de Marguerite, Comtesse de Lalaing, morte à Bruxelles le 17 Mars 1654, dont:

- 1. PHILIPPE, qui fuit;
- 2. Et N..., morte fans alliance.

X. PHILIPPE, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, sur qui la République de Hollande s'empara du Comté d'Egmond, sut Colonel d'un Régiment de Cavalerie Allemande, Général des hommes d'armes & de Cavalerie Etrangère du Roi d'Espagne, qui le nomma son Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & Vice-Roi de la Sardaigne. Il mourut à Cagliari le 16 Mars 1682, & y est enterré. Il avoit épousé Marie-Ferdinande de Croy, fille de Charles - Philippe, Marquis de Renty, & de Marie-Claire de Croy, Marquise d'Havré. Il en eut:

1. PHILIPPE, mort jeune;

2. LOUIS-ERNEST, Comte d'EGMOND, mort en 1693, dans fa 28° année. Il avoit époulé, fans possérité, en 1687, Marie - Thérèfe, Princesse d'Aremberg, veuve d'Othon-Henri, Marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, Gouverneur des Pays-Bas, morte le 31 Mai 1716;

3. Procope-François, qui fuit;

 MARIE-CLAIRE-ANGÉLIQUE, mariée à Nicolas Pignatelli, Duc de Bifaccia, Gouverneur-Général des Armées au Royaume de Naples, morte le 4 Mai 1714;

 Angélique, Chanoineffe à Nivelle;
 Et Marie - Thérèse, alliée à Jean de Trazegnies, Vicomte d'Arnemuyden.

XI. PROCOPE-FRANÇOIS, COMTE d'EGMOND, Duc de Gueldre, de Juliers & de Berghes, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Marquis de Renty, de la Longueville, Grand d'Efpagne, Chevalier de la Toifon-d'Or, Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Efpagne, & Brigadier des armées du Roi de France, mourut de dyssente à Fraga en Catalogne le 15 Septembre 1707, âgé de 38 ans, sans posserité, & y est enterré dans l'Eglise Collégiale. Il avoit épousé, le 25 Mars

1697, Marie-Angélique de Cosnac, fille unique de François, Marquis de Cosnac, mort à Paris le 14 Avril 1717, âgé de 43 ans. Trois jours avant sa mort, Procope-François fit son testament par lequel il céda à Philippe V, Roi d'Espagne, tous ses droits sur le Comté d'Egmond, les Duchés de Gueldre & de Juliers, les Souverainetés d'Arkel, Meurs, Hornes, & autres Terres & Seigneuries énoncées dans les titres de sa Maison, & dont ses ancêtres avoient été dépouillés, & institua héritiers de ses biens maternels le fils aîné de la Duchesse de Bifaccia, fa fœur; mais ce testament a été cassé par Arrêt du Parlement de Paris du 12 Juillet 1748, & Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli, fils du Duc de Bifaccia, & de Marie-Claire-Angélique d'Eg-MOND, comme étant fils de l'aînée, a fuccédé aux titres, biens, noms & armes de la Maison d'Egmond.

EGMOND-PIGNATELLI.

PROCOPE-CHARLES-NICOLAS-AUGUSTIN-LÉO-POLD PIGNATELLI, Duc de Bifaccia, Comte d'EGMOND, fubflitué aux titres, biens, noms & armes de la Maison d'EGMOND, & admis aux honneurs de la Grandesse, est mort à Naples le 22 Mai 1743. Il avoit épousé, en Novembre 1717, Heuriette-Julie de Durfort, fillede Jacques-Henri, II° Ducde Duras, & de Louise-Madeleine Eschalart de la Marck, & seur cadette de seu la Princesse de Lambesc. Elle vit, en 1773, première Comtesse Douairière d'EGMOND. Elle a eu de son mariage:

1. Guy-Félix, qui fuit;

2. THOMAS-VICTOR, Duc de Bifaccia, fubflitué aux biens de la Maifon de Pignatelli, marié à Naples, en 1743, à Marie - Eléonore Caraccioli, Princesse de la Villa, sa cousine, & mort sans postérité de la petite-vérole, un mois après son mariage;

3. Casimir, rapporté après son frère aîné;

4. Et Henriette - Nicole Pignatelli - D'Egmond, née le 19 Avril 1719, mariée, le 10 Juin 1738, & veuve, le 8 Ochobre 1771, de Marie - Charles - Louis d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreufe, Pair de France, Prince de Neufchâtel & Valangin en Suiffe, & d'Orange, Lieutenant - Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, & Chevalier des Ordres, &c., dont postérité. Voyez ALBERT.

Guy-Félix, né le 5 Novembre 1720, devenu

par la mort de son père, en 1743, Comte d'Eg-MOND, & possesseur de tous les biens & dignités de sa Maison, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom en Février 1744, Brigadier des Armées du Roi le 5 Mars 1747, est mort sans postérité le 3 Juillet 1753. Il avoit époufé, le 5 Février 1744, Amable-Angélique de Villars, née le 18 Mars 1723, fille unique d'Honoré-Armand, Duc de Villars, & d'Amable-Gabrielle de Noailles, morte à Verfailles, le 16 Septembre 1771, âgée de 64 ans & demi, seconde fille du seu Maréchal Duc de Noailles. La Comtesse d'Egnond, seconde Douairière, après la mort de son mari, a pris l'habit de religion aux Filles du Calvaire près le Palais du Luxembourg, le 18 Juin 1754.

CASIMIR PIGNATELLI-D'EGMOND, né le 6 Novembre 1727, appelé successivement Marquis de Renty, Duc de Bifaccia, Marquis de Pignatelli & Comte d'Egmond, fait Mestre-de-Camp de Cavalerie du Régiment d'Egmond le 4 Février 1744, Brigadier le 1er Janvier 1748, Maréchal-de-Camp en 1756, Lieutenant-Général le 21 Décembre 1762, devenu Comte d'Egmond & Grand d'Espagne, par fucceffion de fes aînés, le 3 Juillet 1753, a époufé, 1º le 14 Décembre 1750, Blanche-Alphonfine - Octavie - Marie - Louife - Françoife de Saint-Séverin d'Aragon, fille d'Alphonfe-Marie-Louis, Comte de Saint-Séverin d'Aragon, & de Marie-Louise-Françoise Fillon de Villemur, née en Juillet 1736, & morte le 20 Janvier 1753; & 2º le 10 Février 1756, Jeanne-Sophie-Elifabeth-Louife-Armande-Septimanie de Richelieu, née le 1er Mars 1740, morte le 14 Octobre 1773, au château de Braine, en Picardie; elle étoit fille de Louis-François-Armand, Maréchal, Duc de Richelieu, & d'Elifabeth-Sophie de Lorraine-Guise. Du premier lit il eut:

1. Alphonsine-Louise-Julie-Félicie, née le 5 Octobre 1751, mariée, par contrat du 21 Juillet 1768, à N...., Prince de Pignatelli, fils aîné du Comte de Fuentes-Pignatelli, Ambassadeur du Roi d'Espagne en France;

N... & N..., nées jumelles en 1752, & mortes l'une en Juin 1753, & l'autre en Janvier 1754.

Les armes: chevronné d'or & de gueules de dix pièces.

Il yaencoreen Angleterre les d'Egmond de Nyembourg, branchesortie d'un bâtard, dont les Comtes de Nyembourg d'aujourd'hui.

* EGROT, Seigneur de Huredis, près d'Orléans, & du Lude en Sologne: la Terre du Lude, située en Sologne, différente d'une du même nom en Anjou, fut portée, vers 1430, par Isabeau de Beauvilliers, Dame du Lude, à Jean de la Rable, Ecuyer, & fut érigée en Vicomté en faveur de Céfar de la Rable, Chevalier, qui la vendit, présent du Muid, Notaire à Orléans, le 8 Novembre 1657, à Jérome Egrot, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Confeiller honoraire au Présidial d'Orléans, & à Nicolas Amiart, beau-père dudit Egror; elle est possédée aujourd'hui par fon petit-fils Jérome-Jean Egrot, Tréforier de France à Orléans, qui, de sa semme, Angélique de Vausse, mariée, en 1730, eut :

 André-Jérôme, né le 11 Novembre 1732, Moufquetaire du Roi;

2. ELISABETH, femme, le 19 Juillet 1751, de Jean-François de la Taille, Chevalier, Seigneur de Tretinville;

 Et Julie-Thérèse-Félicité, née le 17 Mars 1738, femme, le 8 Novembre 1756, de Charles Cuvier, Chevalier, Seigneur de la Buffière, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois paons d'argent.

* EGUISHEIM dans la Haute-Alface, Diocèfe de Bâle. C'étoit autrefois le chef-lieu d'un Comté de fon nom, qui fut donné en partage à GÉRARD, mort en 1046, troifième fils de Hugues II, Comte de Dagsbourg. GERARD est le Ve aïeul d'HENRI, Comte d'Eguifheim, Landgrave d'Alface, mort fans possérité l'an 1238.

Alors Albert, Comte de Hohenberg fur le Necker, & Courad, Comte d'Œttingen, qui avoient époufé chacun une fœur de Henri, prétendirent au Comté Provincial d'Alface.

Albert, Comte de Habsbourg, engagea le Comte de Hohenberg, dont la fille Anne étoit accordée avec Rodolphe, fils d'Albert, de loit céder se prétentions. Par-là la plus grande partie de l'Alsace échut au Comte de Habsbourg, & le reste au Comte d'Œttingen, qui vendit sa portion, l'an 1358, à Jean de Liechtenberg, Evêque de Strasbourg, dont les successeurs ont pris le titre de Landgrave d'Alface.

EIG

EIGUÉSIER, famille originaire de la ville de Salon, & établie à Aix. Elle remonte à

I. ISNARD D'EIGUÉSIER, Ecuyer, qui faifoit fa réfidence à Marfeille dans le XIVe fiècle, ainfi qu'il confte par un acte d'acquifition du 6 Août 1360, reçu par Girardy, Notaire. Il époufa Huguette de Dieudé, dont:

1. Guillaume, qui fuit;

LAURENCE, femme de Jacques de Martin;
 CATHERINE, alliée à Elzéar d'Oraison, Seigneur d'Oraison, Cadenet, &c.;

4. Et RICARDE, épouse de Charles d'Aube, Seigneur de Pierrerue.

II. GUILLAUME D'EIGUÉSIER Obtint du Roi RENÉ un droit fur certains poiffons qu'on péchoit aux Mers de Marfeille. Ils ne font pas fpécifiés dans fes Lettres-Patentes données à Naples au Château de Capoue, le 7 Septembre 1439. L'Auteur de l'Histoire héroïque & univ. de la Noblesse de Provence, tom. 1, p. 334, d'où nous tirons cet article, dit qu'on lui a présenté des Lettres-Patentes accompagnées de celles de Tanneguy du Chassel, Prévôt de Paris, Grand-Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en Provence, adressées aux Officiers de Marseille à ce sujet. Il laisse de fa femme, dont on ignore le nom:

1. PIERRE, qui fuit;

 Et Louise, mariée, en 1519, avec Jacques de Bourdon, Viguier d'Aix.

III. Pierre d'Eiguésier épousa, par contrat passé en 1532 devant *Hedor Antelmi*, Notaire à Marseille, *Anne d'Albertas*, des

Seigneurs de Jouques, dont :

IV. Jean d'Elguésier, maintenu dans fa Noblesse, par Arrêt du 25 Octobre 1567. Il s'allia, le 30 Avril 1594 (contrat reçu par Reboul, Notaire à Salon), Anne de Gérente. Leurs ensans surent:

1. Honoré, qui fuit;

2. Et Jeanne, mariée, en 1616, à Jean-Antoine de Brunet, Seigneur de Confoux.

V. Honoré d'Etquésier, ler du nom, époufia, par contrat passé le 2 Septembre 1615, devant Boule, Notaire à Aix, Catherine de Chieusses, fille unique de N... de Chieusses, Seigneur de la Javic & de Lincel, Terres qu'il acquit par ce mariage. Il prit le nom de la première, & depuis, cette famille est plus connue sous le nom de la Javie, que sous le sien propre. De cette alliance vinrent:

1. Pierre, qui fuit;

2. Sexte, femme de Gaspard de Micaëlis, Ecuyer, de la ville d'Aix;

3. Et Catherine, mariée en 1637, à Charles de Vitalis, Seigneur de Pourcieux.

VI. PIERRE D'EIGUÉSIER, IIe du nom, Seigneur de Lincel & de la Javie, époufa, par contrat du 9 Décembre 1640, passé devant Alpheran, Notaire à Aix, Marthe de Puget-Fuveau, dont entr'autres ensans:

VII. Joseph-Paul d'Eiguésier, Seigneur de la Javie & de Fuveau, qui fervit quelque tems en qualité de Capitaine d'Infanterie, & s'allia, le 10 Mars 1586 (contrat passé devant Aubine, Notaire à Aix), à Claire de Grasse, des Seigneurs de Montauroux & de Mauvans, dont:

1. Honoré, qui suit;

2. Et Antoine, veuf fans enfans de Marie-Anne de Micaëlis, des Seigneurs du Seuil & du Bignofc.

VIII. Honoré d'Eiguésier, Seigneur de la Javie, a fervi, s'est retiré & a fait alliance, par contrat du 28 Janvier 1717, avec Victoire de Gajot de Salet, dont:

Pierre-César-Auguste d'Eiguésier-de-la-Javie;

Et Marguerite-Elisabeth, mariée, en 1754, à Noël-François Robaud, Docteur ès Droits.

Les armes: d'azur, au cheval d'argent effaré avec un collier d'or, au chef de même. Devise: Auxilium ex alto.

EIGUÉSIER, autre famille de ce nom en Provence, qui fubfifte dans Martin d'Eiguésier, iffu par différens degrés d'un autre Martin d'Eiguésier, fecond Conful& Procureur du Pays en 1594. Ce Martin d'Eiguésier a été reçu Tréforier-Général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 18 Juin 1721. Il a laiffé de fon mariage avec Thérèfe de Toron, fille de Jean-Fr.m-cois de Toron, Confeiller au Parlement:

Toussaint D'Eiguésier, qui lui a fuccédé dans son Office le 14 Décembre 1731, & qui vit sans alliance.

Les armes: d'azur, à une étoile à 12 rais d'or.

Il y avoit une famille d'Eiguéfier établie à Salon, qui est à présent éteinte. Elle portoit pour armes : écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un tourteau d'azur; aux 2 & 3 de gueules, à la bande ondée d'argent.

EIGUIERES, en Provence, Diocèfe d'Avignon: Terre & Seigneurie possédée depuis plus de trois siècles par la Maison de Sade, originaire d'Avignon, & dont la troisième branche, qui en porte le nom, a pour auteur Balthasar de Sade, second fils de Girard, Seigneur d'Eiguières & Saint-Juers, de Majastres, de Creisset, & en partie de Mazan, &c., & de Jeanne Palmier, d'une samille qui a donné un Archevéque de Vienne & des premiers Présidens du Parlement de Grenoble. Voy. SADE.

EIMAR, famille originaire de Forcalquier, où elle vit depuis long-tems d'une manière fort honorable.

JEAN-FRANÇOIS EIMAR, Viguier, & Capitaine pour le Roi en la Viguerie de cette Ville, épousa Catherine de Gasfaud, dont il eut:

Jean Emar, qui fuccéda à la charge de son père, & fut pourvu, en 1729, d'une charge de Secrétaire du Roi. Il fit acquisition de la Terre du Bignosc, & laissa de Charlotte de Robineau, qu'il avoit épousée en 1713:

Louis-Joseph-François Einar, Seigneur du Bignofe, qui a époufé, en 1745, Anne-Elisabeth Einar, fa coufine: on ignore s'il en a possérité, saute de Mémoire. (Voyez l'Histoire héroique & univ. de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 358.)

Les armes: d'or, au chevron d'azur, & en pointe un cœur de gueules enflammé de même; au chef de fable, chargé de 3 molettes d'or.

EINSIEDEL. C'est une des plus nobles & des plus anciennes Maisons de Misnic. Le nom qu'elle porte fait foupçonner qu'elle a demeuré autresois en Suisle, & qu'elle a eu ses Terres proche de l'Abbaye d'Einsiedel, d'où elle a passé en Misnie environ l'an 1281; mais le sentiment qui la fait fortir de Bohême est mieux sondé. Il y a dans ce pays plusieurs Châteaux & Terres du nom d'Einsiedel. Il est outre-cela maniseste que cette Maison a demeuré en Bohême. Albert-Ignace Teyrzouski, Baron d'Einsiedel, Seigneur de Krzie, étoit encore en 1702 Capitaine du Cercle de Rackonnitz.

MEGINRAD est indiqué comme la fouche de cette Maison, environ l'an 830, dans la Généalogie rapportée dans la Gothia Diplomatica. Il y a quatre branches de cette Maison:

GUSTAVE - GUILLAUME, décoré du titre de Baron en 1714; LOUIS-CHRISTIAN, chargé, en 1730, par le Prince de Cassel, d'une Ambassade en Suède, & Victor-Auguste, au service de Cassel, tous trois srères, sont de la première branche.

Curr-Henri, Chambellan du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & fon frère Hau-BOLD-ABRAHAN, font de la feconde branche.

CURT-ABRAHAM, premier Assessier de la Justice de la Cour de l'Electeur de Saxe, qui avoit, en 1734, trois fils, Jean-Abraham, Curt & Henri, est de la troissème.

INNOCENT-GOTTLIEB, Confeiller du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en 1726, & Receveur des Taxes, est de la quatrième branche (Voyez Moréri, édition de Bâle).

\$ EINVILLE, en Lorraine.

JEAN-DIDIER D'EINVILLE, Seigneur de Valhey, Ohéville, Hincourt, Courbeffaux, Semibefanges & d'Athienville, vivoit au commencement du XVe fiècle. Marguerite d'Athienville lui donna, après elle, & à fes plus proches hoirs mâles, la collation de la chapelle qu'elle avoit fondée, le 26 Avril 1414, à Einville-au-Jard, fous le titre de Saint-Nicolas, comme étant fon plus proche parent. Il fut aïcul de :

- 1. CLAUDE, qui fuit;
- Jean, tige de la branche des Seigneurs d'Ohéville, Hincourt, &c., rapportée ciaprès.
- 3. Jeanne, femme de Ferry de Chastel-sur-Mozelle, Chevalier;
- 4. Et Marguerite Einville, mariée à Nicolas de Janin de Manoncourt.

CLAUDE D'EINVILLE, dit le Vieux, Seigneur de Valhey, Courbessaux & Athienville, époude 1° Catherine de Chastel-fur-Mezelle, sœur de son beau-stêre, & fille de Ferry de Chastel, & de Marguerite de Veroncourt; 2° & Isabeau, Dame de Montcointin, fille de Jean, Seigneur de Noviant-aux-Prés, & de Pernette de Sampigny, Dame de Montcointin. Du premier lit il eut:

- 1. CLAUDE, qui fuit.
- Et du second lit:
- CLAUDINE, dite de Valhey, Dame de Montcointin, mariée à Hans-Baftien de Reinach, Seigneur de Saint-Baslemont.

CLAUDE D'EINVILLE, dit de Valhey, Seigneur de Valhey, Athienville, Courbessaux,

épousa N... Deslie, dont pour fille unique & héritière:

Catherine d'Einville de Valhey, mariée à André des Porcellets, Seigneur de Maillane, en Provence, Capitaine de Bruyères & Bailli d'Efpinal, qui, de Provence étoit venu au service du Duc de Lorraine.

BRANCHE des Seigneurs d'Ohéville, Hincourt, &c.

JEAN D'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt, Sennibesanges, petit-fils pusné de JEAN DIBLER, Seigneur de Valhey, &c., décéda le 25 Janvier 1481, & avoit épousé Marguerite de Baudinet, fille d'Etienne, Bailli d'Espinal, de

laquelle fortit:

ÈTIENNE D'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt & Sennibesanges, Capitaine & Gruyer du parc d'Einville-au-Jard, qui ne vivoit plus en 1557; ses ensans partagèrent sa succession le 17 Juillet de ladite année. Il avoit épousé Catherine de Pelegrin-de-Remicourt, fille de Pierre de Thelot, dit Pelegrin, Seigneur de Remicourt & Villers, premier Camerier de René II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine & de Bar, & de Madeleine de Symier. De son mariage il n'eut que deux filles, savoir:

 MARGUERITE, mariée 1º à Arnoul de Colart-de-Linden, Seigneur de Blénod, Gentilhomme du Duc Charles III; 2º & à Chardin de Serrières, Maître, Echevin de Pont-

à-Mousson;

2. Et MADELEINE D'EINVILLE, Dame en partie d'Ohéville, Hincourt & Semibesanges, mariée à Nicolas des Fours, Capitaine, Prévot, Gruyer & Garde du Parc d'Einville, qui, le 26 Juin 1562, fit ses reprises pour les lites terres qu'il tenoit du chef de sa femme.

Les armes: d'argent, à la bande engrêlée de gueules, accompagnée de douze billettes de même cotoy ant la bande, 3, 2 & 1 en chef, & de même en pointe.

#EINVILLE - DE - GUÉBLANGE, en Lorraine: famille noble.

I. ROGIER DE NEUFVILLER, dit d'EINVILLE, vivoit au commencement du XVº fiècle. Il avoit époufé Catherine, fille de Ferry de Dombasles, dit le Jal, Ecuyer, & de Comteffe d'Einville, Dame de Valhey en partie. Il partagea, le 30 Janvier 1445, au nom de

fa femme, avec Félife de Dombasles, veuve de Guiot de Châtillon, Didière de Dombasles, femme de Claude de Beaudoire, & Nicolas de Dombasles, dit le Jal, Capitaine de Prény, fon beau-frère; & partagea encore, le 15 Novembre 1452, la succession de la mère de fa femme, dont il eut:

1. François, qui fuit;

2. Et Diane d'Einville, mariée à N.... de Barrezey.

II. François d'Einville, Seigneur de Blainville & de Damelevières, épousa 1° Sibylle de Barify; 2° & Jacquette de Barrezey. Du premier lit il eut pour fils unique:

1. Roger, qui fuit.

Et du second lit vinrent :

- Andreu ou André, Seigneur de Blainville, qui vivoit en 1542;
- 3. François;

4. GABRIEL;

5. Et Jacquette d'Einville.

III. ROGER D'EINVILLE, Seigneur en partie de Blainville & de Guéblange, du chef de sa semme, fit ses reprises le 5 Mars 1528, pour la Seigneurie de Guéblange; obtint avec Andreu d'Einville, son frère consanguin, un décret du Duc Antoine de Lorraine, le 8 Août 1542, par lequel ils sont reconnus être extraits de noble lignée de deux cents ans & plus, comme autres Gentilshommes du pays, sur preuves par eux préalablement faites. Il mourut le 12 Mars 1562, & avoit épousé Barbe de Guéblange, fille d'Antoine Arnoul, Seigneur de Guéblange, & d'Anne d'Inviller. De ce mariage naquit:

IV. CLAUDE D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange & Blainville, qui fit ser reprises au Duc Charles III, en 1562, au nom de sa semme, pour les Seigneuries qui lui appartenoient en Lorraine & Barrois, décéda le 13 Avril 1572. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1548, Comtesse de Craincourt, fille de Philippe, Seigneur de Craincourt & de Moncel-sur-Seille, & d'Alix Collart, Dame de Sorbey, & petite-fille de Balthafar, Seigneur de Craincourt, & de Jacquette de Guermange; celle-ci fille de Hans, Seigneur de Guermange, & de Jeanne de Voyd. CLAUDE D'EINVILLE eut de son mariage:

V. NICOLASD'EINVILLE, Chevalier, Seigneur de Guéblange, Blainville, Craincourt, Jallaucourt, Sorbey, Dombasles & Moncel-furSeille, qui épousa Marie de Vigneulle-du-Sart, fille de Claude, Seigneur du Mefnil-la-Tour-du-Sart, de Bettainviller, d'Auderny & Trieux, & de Marie de Nesves. Leurs enfans furent:

1. NICOLAS, mort fans alliance;

2. JEAN, qui fuit;

3. Marie, femme, par contrat du 12 Septembre 1595, de Nicolas de Greifche, Seigneur de Biffontaine & Lespolière;

4. Et Nicole d'Einville, mariée, en 1605, à Claude de Bailling, Seigneur d'Olchey, Selaincourt, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc HENRI de Lor-

- VI. JEAN D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange, & Blainville en partie, Gouverneur de Bruyères, épousa Jeanne de Jobart, dont:
 - 1. Nicolas, mort jeune ou fans alliance;

2. Et CHARLES-HENRI, qui fuit.

VII. CHARLES-HENRI D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange, épousa Catherine de Kiécler,

& en eut:

VIII. CHARLES-EMMANUEL D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange, marié, par contrat du 13 Février 1686, à Jeanne de Xaubourel, Dame de Domnom, laquelle étant restée veuve & fans enfans, fe remaria, en 1690, à Joseph-François, Comte de Saint-Félix.

Les armes d'Einville-de-Guéblange sont : de gueules, à la licorne passante d'argent,

accornée d'or.

ELBÉE (D'), famille noble de Beauce, qui a eu en différens tems plusieurs maintenues de Noblesse; la dernière est de la Cour des Aides, du 5 Mars 1766. Cette famille est ancienne, mais nous ne pouvons la remonter par titres qu'à

I. Jean d'Elbée, Seigneur du Petitmont & de Goffonville, Archer des Gardes-du-Corps du Roi Louis XII, qui vivoit le 5 Fé-

vrier 1500.

II. ALEXANDRE D'ELBÉE (a), ler du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Gas en

(a) La Chenaye-Desbois, dans sa première édi-

d'Amboife, déclaration des biens qu'il tenoit en Fief au Bailliage de Chartres. Il eut de Madeleine Ramezay, son épouse : III. Louis d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de

Caumont & de Gas en partie, qui fut nommé Exécuteur du testament de son père, & époufa, avant le 23 Mars 1555, Madeleine Su-

hard, dont il eut:

1. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Caumont & d'Espainville en partie, homme d'armes de la Compagnie de M. de Rostaing. Il produisit au mois de Septembre 1586, par devant M. d'Amboife, Commissaire député par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité d'Orléans, les titres justificatifs de fa Noblesse depuis l'an 1500;

2. Et Louis, qui fuit.

IV. Louis d'Elbée (b), Ecuyer, Seigneur de Caulmont & d'Espainville, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Marolles, fut aussi, comme son frère aîné, maintenu dans la qualité de Noble, par Jugement de MM. Boucher d'Orfay, Confeiller d'Etat, & Regnauld, Commissaires députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité d'Orléans, du 30 Avril 1599, entériné en l'Election de Dourdan le 3 Novembre fuivant. Il avoit époufé, par contrat du 23 Mai 1594, Jacqueline de Pinceloup, fille de François de Pinceloup, Ecuyer, Seigneur de Pinceloup & de Jarieux, & de Marguerite de Viger, & en cut:

mont, qui n'eut point d'enfans de sa première femme Françoise de Fénières, qu'il avoit épou-sée en 1574. Il laissa de sa seconde semme, Marie le Clerc, qu'il épousa le 8 Février 1587, François d'Elbée, 11º du nom, Ecuyer, Sei-

gneur de Caumont, qui avoit épousé: 1º par contrat passé devant Chabert, Notaire à Meung, le 18 Avril 1625, Charlotte du Mesnil, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2º par contrat passé le 22 Février 1642, devant Peigné, Notaire à Saint-Agnan en Berry, Charlotte d'Autry, dont il eut:

CLAUDE D'ELBÉE, Ecuyer, Seigneur de Caumont, qui avoit époufé, par contrat du 27 Octobre 1660, Renée Duchesne, dont on ignore la

postérité.

(b) La Chenaye-Desbois, dans sa première édition, de 1765, tom. VII, pag. 182, lui donne pour père Alexandre d'Elbée, Ier du nom, & pour second fils, Louis, qui n'eut point d'enfans de Jeanne Després, laquelle se remaria en 1674 à Claude de Brunel, Ecuyer, Seigneur des Ruées. (Notes des Editeurs.)

François d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Cau-

tion de 1765, tome VII, page 182, lui donne: 1º pour père JEAN n'ELBÉE, qui avoit époufé, en 1500, Madeleine du Guay-Renard; 2º pour frère cudet, IsAAC, Capitaine d'Infanterie, qui ne laissa point d'enfans de ses deux femmes, Angélique de Vion de Cottenville, & d'Angélique Texier; & 3º pour fils ainé: V. François d'Elbée (a), Ecuyer, Seigneur de Jarieux. M. de Machault, Commissire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité d'Orléans, lui donna, le 27 Octobre 1667, acte de la représentation qu'il avoit faite devant lui des titres justificatifs de la Noblesse, ordonnant qu'il seroit compris dans le Catalogue des Nobles du Royaume. Il épousa, par contrat du 21 Décembre 1639, Louise le Chat, fille de Jacques le Chat, Ecuyer, Seigneur d'Authoy, & d'Anne le Lieur, & en eut:

1. PHILIPPE, qui suit;

Et François, Ecuyer, Sieur de Jarieux, lequel partagea, le 15 Avril 1680, avec fon frère, les fuccessions paternelle & maternelle.

VI. Philippe d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Boifguiard, époufa, par contrat du 21 Octobre 1668, Marie-Madeleine de Pontbréand, fille de Claude de Pontbréand, Ecuyer, Sieur de Pinot & de la Grandemaison, & de Catherine de Coquille, dont:

VII. ISAAC-LOUIS D'ELBÉE de la Sablonnière, ancien Capitaine d'Infanterie, baptisé le 6 Novembre 1681. Il époufa, 1º le 30 Juillet 1721, dans l'Eglise Paroissiale de Sonchamps, Diocèse de Chartres, Marie-Francoise le Dacre; & 2º Marie-Françoise Taffoureau, dont il a eu

VIII. Pierre d'Elbée de Belmont, Ecuyer, né en 1737, Officier réformé d'Infanterie.

Nous ignorons s'il est marié.

Les armes: d'argent, à trois fasces de

gueules.

Cette Généalogie est extraite d'un certificat en forme signé du Juge d'armes de France, père de MM. d'Hozier d'aujourd'hui, du mois de Juillet 1765; comme on voit, par les notes ajoutées à cette Généalogie, elle est toute dissérente & bien moins étendue que celle imprimée, d'après un mémoire envoyé, dans le tom. VII de la première édition; ce qui nous fait présumer que ce sont deux branches différentes.

Il y est parlé de Philippe d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi & de la Manche, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, allié à Marie-Anne de Pontbréand, fille de Claude, Chevalier, Seigneur de Pinot, Paroisse de Forges près Châtres, & de Louise de Vallière. Ce Mémoire lui donne pour fils unique

Alexandre d'Elbée, 11° du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Lieutenant de Cavalerie, mort le 30 Janvier 17... Il avoit époufé Angélique le Lieur, morte en 1736, fille d'Eustache, Ecuyer, Seigneur de Poyer, Paroisse d'Orpin, près d'Epernon, & de Marie-

Anne de Cosne, dont:

1. ADRIEN, qui fuit;

2. LOUIS-ALEXANDRE, né le 22 Septembre 1718, Capitaine Aide-Major du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, marié, par contrat passé devant Bellanger, Notaire à Paris, le 29 Janvier 1758, à Charlotte Galois, veuve avec trois ensans de N... Laumonierde Bois-Julien, Mousquetaire de la première Compagnie;

3. Philippe, né le 6 Février 1726, Lieutenant au Régiment de Penthièvre, Cavalerie;

- 4. Thérèse-Agathe, née le 2 Février 1727, femme, en 1746, de *Paul Senegal*, Ecuyer, Seigneur de Lalun;
- 5. Et MADELEINE, née en Septembre 1730, non mariée.

Adrien d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, né le 11 Juin 1715, a époufé, par contrat du 15 Novembre 1743, Françoise Creté, née en Octobre 1715, dont:

- 1. CHARLES, né le 27 Juin 1746, Page de M. le Duc de Penthièvre;
- 2. Philippe, né le 30 Janvier 1747, élevé à l'Ecole Royal Militaire;
- 3. Et Marie-Anne-Elisabeth, née le 24 Juin 1745, élevée dans la Maison Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

Cette branche porte les mêmes armes que la précédente.

ELBENE, famille qu'on nomme diverfement ELBENE, DELBENE OU DEL BENNE, originaire de Florence. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit de France, où l'on voit la Baronnie de Bène près de Montfortl'Amaury, & on ajoute même que les armes de cette famille y font gravées en divers endroits fur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces Seigneurs paffèrent en Italie avec les Prin-

⁽a) La Chenaye - Desbois (édition de 1765, tom. VII, pag. 183), lui donne pour feconde femme Marie Barbe, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il lui donne pour fils du premier lit, Louis d'Elbée, Il d'u nom, Ecuyer, Seigneur d'Espainville, Paroisse de Sonchamp-sous-Dourdan; qui épousa Louise de Chartres, dont vint Philippe d'Elbée. (Note des Editeurs.)

ces de la Maifon d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence, où ceux du pays ayant mis l'article Del à leur nom Bene, ils en formèrent celui d'Elbere. D'autres tiennent que cette famille vient de Fiefole. C'est le sentiment d'Hugolimus Verrinus, dans son ouvrage des choses remarquables de Florence. Quoi qu'il en soit, cette samille a été pendant 3 ou 400 ans en grande considération à Florence, & y a exercé les premières charges de la République, à laquelle les Seigneurs d'Elbene rendirent des services signalés.

1. JACQUES D'ELBENE, furnommé le Grand, fut quatre fois Prieur de la Liberté de la République en 1334, 1338, 1342 & 1360. On le nomma trois fois fouverain Gonfalonier, en 1352, 1355 & 1360. Il laissa entr'autres en-

fans:

- François d'Elbene, Prieur de la Liberté en 1373 & 1377, qui eut de Françoife Ricafoli, fon époufe, Richard, père d'Antoine, d'où font descendus les Seigneurs d'Elbene de Florence;
- 2. Et OLIVIER, qui fuit.

II. OLIVIER d'ELBENE épousa Vaggia Corbinelli, dont il eut entr'autres ensans :

III. ALBERTASSE D'ELBENE, Prieur de la Liberté en 1473, qui se retira à Rome sous le Pontificat d'ALEXANDRE VI, & revint à sa maison de Monteloni dans la Toscane, où il mourut, laissant entr'autres ensans de Madeleine Bondelmonti:

1. NICOLAS, qui fuit;

 Et Pierre, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

IV. NICOLAS D'ELBENE fervit en France, & rendit de grands fervices au Roi Louis XII, qui lui donna la charge de fon Maître-d'Hôtel ordinaire, laquelle lui fut continuée fous François I^{er}. Il épousa Madeleine Ridolfi, dont il eut

V. Barthélemy d'Elbene, qui composa un ouvrage intitulé: Civitas veri, feu Morum, imprimé à Paris, en 1609, in-sol. avec un Commentaire. Il le dédia à Marguerite de France, Duchesse de Savoie. Il eut de Clémence Bonacors:

1. JULIEN, qui fuit;

2. Et Alphonse, Patrice Florentin, à qui la Ducheffe de Savoie donna l'Abbaye de Hautecombe en Savoie, qu'il permuta pour celle de Maizières en Bourgogne, avec Sylvestre de Saluces. Le Roi Henri III le nomma, en 1588, à l'Evêché d'Albi, qu'il gouverna avec

beaucoup de fagesse dans un tems très-sâcheux, & mourut le 8 Février 1608.

VI. JULIEN D'ELBENE fut envoyé en 1574 en Pologne par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, pour presser le retour du Roi. Il eut de Catherine Tornaboni:

1. JULIEN, Abbé d'Auvilliers;

 BARTHÉLEMY, Capitaine - Lieutenant des Chevaux-Légers de Gaston de France, Duc d'Orléans, mort fans possérité de Catherine

d'Elbene, sa parente;

 ALPHONSE, Évêque d'Albi après fon oncle, qui fortit de France pour être entré dans la révolte du Duc de Montmorency. Il y revint en 1643, après la mort du Cardinal de Richelieu, mourut à Paris, le 9 Janvier 1651, âgé de 71 ans; & fut enterré dans l'Eglife du Temple;

4. Pierre, qui fuit;

- 5. MARGUERITE, semme de David de Miremont, Seigneur de Berrieux;
- 6. Louise, mariée à N... de Lescure;

7. Et Anne, Religieuse.

VII. PIERRE D'ELBENE, Seigneur de Villeceau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie, Gouverneur de Pierrechâtel, &c., épousa Anne d'Elbene, sa parente, dont il eut:

Guy, qui fuit;

 ALPHONSE, facré Evêque d'Orléans, en 1647, mort le 20 Mai 1665. C'est à ces foins qu'on est redevable des Statuts Synodaux du Diocèse d'Orléans, publiés in-4°, en 1664;

 ALEXANDRE, Commandeur de Coulommiers, &c., de l'Ordre de Malte, Receveur-Général du Prieuré de France, mort en 1654;

4. Barthélemy, Evêque & Comte d'Agen, mort le 4 Mars 1663;

 GILBERT, Commandeur d'Ouarville, &c., de l'Ordre de Malte, Ambassadeur à Rome;

 Et Madeleine, mariée à Jean-Jacques du Bouchet de Bouville, Seigneur de Ville-Flix & des Tournelles, &c.

VIII. Guyd'Elbene, Capitaine-Lieutenant des Chevaux - Légers, puis Chambellan du Duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, eut de Charlotte du Refuge, morte veuve le 3 Septembre 1680, Barthélemy, mort fans alliance, & deux filles.

SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE D'ELBENE, fecond fils d'Alber-TASSE, & de Madeleine Bondelmonti, fut Seigneur de Montesonti & de Sainte - Maure en Toscane. Il laissa de Bartholomea Corsini: 1. Albisse, qui fuit;

2. Albert, Pannetier du Roi Henri II, Roi de France, tué en 1554 en Italie, à l'armée commandée par le Maréchal Strozzi;

3. Jacques, Chevalier de Malte, aussi Panne-

tier du Roi après fon frère;

4. Et Bernard, Evêque de Lodève en 1557, puis de Nîmes en 1560, qui fe trouva au Concile de Trente.

V. Albisse d'Elbene fut en grande considération sous le règne de François ler & d'HENRI II, qui le créa Général & Surintendant des Finances qui fortoient hors du Royaume. Il eut de Lucrèce Cavalcanti, l'une des Dames ordinaires de la Reine CATHERINE DE Médicis:

1. François, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1564, puis Guidon des Gendarmes du Ducde Mayenne. Il fe trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour, au siège de Javarin en Hongrie, & à fon retour en France il fut tué à celui de la Rochelle en 1573;

2. PIERRE, que le Roi CHARLES IX, fit fon Aumônier ordinaire en 1558, Abbé d'Eu, &c. Il rendit de grands fervices, & mourut en 1590 au Camp du Roi, devant Paris;

3. Albert, tué en 1576, combattant contre les Reitres fous le Duc de Guife;

4. ALEXANDRE, qui fuit;

5. CATHERINE, femme du Seigneur d'Arbou-

ville; 6. Et Geneviève, mariée au Baron de Baux.

VI. ALEXANDRE D'ELBENE, DÉ à Lyon le 7 Mai 1554, porta les armes dès fon jeune âge, fut dangereusement blessé, en 1573, au siège de la Rochelle; fuivit depuis le Roi HENRI III, en Pologne, en qualité de Gentilhomme ordinaire, dont il eut le Brevet à son retour en France. Il se trouva aux sièges de Liveron & du Pousin, servit en 1576 sous le Duc de Guise, à la défaite des Reitres; suivit l'année d'après le Duc de Mayenne, se trouva au recouvrement de la Charité, d'Issoire & de Brouage; fut blessé en 1580 d'une mousquetade au siège de la Fère; fervit avec le même zèle les années fuivantes jusqu'en 1589, que ses affaires domestiques l'obligerent de repasser en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le service de nos Rois, s'étant beaucoup intéressé pour la réconciliation de HENRI IV avec le Saint-Siège, Le Cardinal d'Ossatremarque cette circonstance dans ses Lettres. Le Roi lui fit l'honneur de lui marquer sa reconnaissance par deux des siennes, & lui envoya même en 1596 un Brevet de Conseiller d'Etat. Alexandre d'Elbene lui ayant apporté ses Lettres d'Absolution au Camp devant la Fère, ce grand Prince lui donna le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & lui fit expédier un Brevet pour être reçu Chevalier du Saint-Esprit à la première promotion. & en 1604, il nomma des Commissaires pour informer de sa Noblesse. Mais ce Monarque ayant été tué en 1610, lorsqu'il devoit faire des Chevaliers, après le couronnement de la Reine, il fut privé de cet honneur, & mourut en 1613, laiffant de Marguerite d'Elbène:

1. ALEXANDRE, Seigneur de la Mothe, qui servit avec réputation dans les armées

2. Lucrèce, femme de Louis de Cardaillac de Lévi, Comte de Bioule, Lieutenant-Géné-

ral en Languedoc;

3. Et CATHERINE, marié 10 à Jean d'Estampes, Seigneur de Valençay, tué en 1626 au Château de Privas; & 2º à Léon d'Illiers, Seigneur de Chantemerle, Marcouffis, &c. Elle a eu des enfans de fes deux maris.

La famille d'Elbene subsiste encore à Florence, où il y a plusieurs personnes de considération de ce nom. C'est ce que nous savons, faute de Mémoire.

Guillaume d'Elbene, Seigneur de l'Espinoux, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 9 Décembre 1575, & étoit mort en 1593. Il avoit épousé Ysieux Chamarre, dont il eut: Jeanne d'Elbene, mariée, par contrat du 6 Mars 1603, à Jacques de Gaucourt, Seigneur de Cluis, Capitaine de Chevaux-Légers, & Sénéchal de la Marche, dont des enfans. Nous ignorons s'il étoit decette famille. portoit pour armes: d'azur, à deux bâtons tigés par le pied de trois racines, & fleurdelisés par le haut, posés en sautoir, le tout d'argent.

 * ELBEUF, en Normandie, Diocèfes de Rouen & d'Evreux : Seigneurie qui n'étoit qu'un Marquifat, lequel passa de la Maison d'Harcourt, dans celle de Rieux, & de celleci dans celle de Lorraine en 1554, par le mariage de Louise de Rieux avec René de Lor-RAINE, septième fils de CLAUDE DE LORRAINE Duc de Guise, & d'Antoinette de Bourbon. Du mariage de René de Lorraine avec Louise de Rieux, naquit Charles de Lorraine, en faveur duquel le Marquifat d'Elbeuf fut érigé en Duché-Pairie, par Lettres du mois de Novembre de l'an 1581, enregistrées le 23 Mars 1582.

Le dernier Duc d'Elbeuf, Emmanuel-Mau-RICE DE LORRAINE, est mort sans postérité en 1763, âgé de 86 ans. Voyez LORRAINE.

ELBHECQ. Le Baron d'Elbhecq étoit Colonel-Commandant du Régiment Royal Suédois en Avril 1767.

ELISSEM, ou ELIXEM, Seigneurie dans le Brabant, du Bailliage de Ceth, cédée par Philipe II, en 1665, à Arnoudde Moers, qui la vendit, en 1595, à Pierre de Ruyffchen, issu d'une noble famille de Flandre. Cette Seigneurie sut érigée en Baronnie, par Lettresdu 20 Mai 1693, en saveur de Michel-Constantin de Ruysschen, Seigneur d'Elissem, Marquette, Bautersen, &c., Conseiller au Grand-Conseil de Malines. Voyez RUYS-SCHEN.

* ELTER, Seigneurie dans le pays de Luxembourg, érigée en Gomté par Lettres du Roi d'Efpagne, du 20 Décembre 1685, en faveur de Jean-Fréderic Huart d'Autel, Baron d'Elter, Gouverneur du Luxembourg.

ELTOUF, anciennement de le TOUX & de le TOUF, famille maintenue dans fa Noblesse le 20 Mars 1669. Les titres qui y sont éconcés remontent jusqu'à GUILLAUME DE LE TOUX, Chevalier, vivant avant 1316. Il y a plusieurs branches de ce nom.

I. Jean de le Toux, let du nom, dit de Pradines, Ecuyer, Seigneur de Semontier, fut père, par sa femme Barbe de Zurle, de

JEAN, qui fuit.

- 11. Jean de le Touf, IIe du nom, dit de Pradines, Seigneur de Semontier, de Pouilly en Bassigny, de Provenchère & de Richebourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa
 Jeanne de la Tour, fille de Jean de la Tour,
 Chevalier, Seigneur de Tenance-aux-Moulins, de la Tour-en-Wœvre & des Poinssons,
 Gentilhomme servant de la Reine. De ce mariage sortirent:
 - 1. Charles, qui fuit;
 - Et Baptiste d'Eltour, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de Pontaubert, & de Saint-Jean de Laucourt en 1624.
- III. CHARLES D'ELTOUF, Ier du nom, dit de Pradines, Ecuyer, Seigneur de Pouilly de Tenance-aux-Moulins, &c., accompagna, en

1608, le Duc de Nivernois, Prince de Mantoue, dans son Ambassade à Rome. Il épousa, en 1609, Charlotte de la Chastre, dont il eut entr'autres ensans

1V. CHARLES D'ELTOUF, IIe du nom, dit de Pradines, Ecuyer, Seigneur de Tenance, marié, en 1644, avec Elifabeth de Bauffancourt, fille de François de Bauffancourt, Ecuyer, Seigneur du Petit-Mefnil, & d'Elifabeth de Verine. De ce mariage vint:

V. Pierre d'Eltouf de Pradines, Ecuyer, Seigneur de Venas, des Moulins & de Signeville, Capitaine dans le Régiment de Gefvres, Cavalerie, puis Capitaine de Carabiniers dans le Régiment du Roi en 1685. Il époufa, le 12 Mars 1679, Anne de Choifeul, fille de Charles de Choifeul, Seigneur d'Ambonville & de Marie Porcherot de Billy, dont il eut:

VI. Louis d'Eltouf, Ecuyer, Seigneur de Pradines, reçu Page du Roi dans fa Grande-Ecurie, le 24 Septembre 1701: de Marguerite de Thelis, fille de Camille de Thelis, Ecuyer, Seigneur de Valorges, de Fourquevaux, &c., qu'll époufa, le 28 Février 1704, est issue

VII. RENÉ-ANTOINE D'ELTOUF de Pradines, né le 17 Mai 1709, reçu Page du Roi dans fa Grande-Ecurie, le 22 Mars 1727.

Les armes: écartelé aux 1 & 4 d'or, à deux chevrons de fable, l'un au-dessus de l'autre, & un lambel de trois pendans de gueules, posé en chef; aux 2 & 3, écartelé d'argent & de fable, & une bordure de gueules, engrêlée. (Voy. l'Armorial gén. de France, reg. 1, pag. 204, & le Nobiliaire de Champagne, où est la Généalogie de cette famille.)

ELVERT. Philippe Elvert, natif de Wianden, au pays de Luxembourg, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment impérial de Waldshuef, puis Mestre - de - Camp de Cavalerie, fut annobli avec ses ensans mâles & semelles, & leur possérité, par Lettres de l'Empereur Maximilien II, données à Vienne le 20 Septembre 1576. Il vivoit avant 1530, avec noble Dame Marguerite Freundsberg de Mandelheim, sa semme, dont il eut:

I. Philippe-Jacques d'Elvert, Ecuyer, Seigneur de Groenrod, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de l'Archiduc Albert

d'Autriche, en 1583, père de

II. Jérôme d'Elvert, Ecuyer, Seigneur de

Groenrod, né le 6 Juin 1583, marié avec Wilhelmine d'Alhenfeldt, dont:

III. JEAN-PHILIPPE D'ELVERT, NÉ le 4 AVRIL 1621, Chevalier, Seigneur de Groenrod, Président de la Régence du Comté de Nassau-Idstein, & Directeur de la Chancellerie de ladite Régence, qui de sa semme Marie-Ursule Climbin de Widerhold, eut entr'autres en-

IV. JEAN D'ELVERT, Chevalier, Seigneur de Bourscheid, Grand-Bailli du Comté de Saarverden, & de la Prévôté d'Herbishem, Conseiller en la Grand'Chambre des Quinze de la ville de Strasbourg, allié, en 1688, à Anne de Stoock, fille de noble Mathias de Stoock, Chevalier, & d'Anne du Perron. De cette alliance font iffus:

1. MICHEL, qui fuit;

2. Philippe-Joseph, Ecuyer, Bailli, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Comté d'Abo;

3. Et Jean-Nicolas-Otto, Ecuyer, Confeiller à la Régence de l'Evêché de Strasbourg.

V. Michel d'Elvert, Ecuyer, Seigneur de Bourscheid & de Zillinghen, né le 10 Août 1693, Confeiller au Conseil Supérieur d'Alface, épousa, en 1720, Jeanne-Marie de Noblat, dont il a eu entr'autres enfans :

VI. JEAN-CLAUDE-MICHEL D'ELVERT de Bourscheid, né le 7 Janvier 1723, reçu, le 5 Juillet 1731, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, dit des Qua-

tre-Nations, à Paris.

Les armes: d'or, à un arbre de finople, chargé d'un écusson d'argent, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1, & un mouton de sable, passant au pied de l'arbre, sur une terrasse de sinople. (Voyez l'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, pag. 205.)

* ELVES, en Rouergue: ancienne Vicomté qui donnoit autrefois à ses Seigneurs entrée aux Etats de la Province. Elle a été posfédée par la Maison d'Arpajon. On trouve que Bérenger d'Arpajon rendit hommage en qualité de Vicomte d'Elves, le 5 Juillet 1362, à JEAN, Comte de Rodez Un autre hommage fut rendu par Hugues d'Arpajon, en la même qualité de Seigneur & Viconite d'Elves, à BERNARD, Comte de Rodez. On voit encore Guy D'ARPAJON, qui rend hommage de la Seigneurie & Vicomté d'Elves, le 26 Juin 1468, à JEAN. Comte de Rodez.

Cette Seigneurie & Vicomté fut acquise,

en 1666, par Nicolas de Campmas, qui, en 1668, en rendit hommage, en qualité de Vicomte, en la Chambre des Comptes de Navarre. Voyez CAMPMAS.

EMALLEVILLE. Voyez ESMALLE-VILLE.

EMÉ, famille noble du Dauphiné, dont étoit Ennemond Emé de Saint-Julien, fils d'Octavien, Maître des Requêtes, & de Diane de Monteynard. Il épousa, en 1622, Virginie de Monteynard, Dame de Marcieu, de Boutières & de Touvet, sa cousine germaine. De ce mariage naquit :

I. Guy-Balthasard Emé, qui obtint, par Lettres du mois de Février 1676, enregistrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 30 Juillet 1680, l'érection en Marquifat de fes Terres de Boutières & de Touvet, qui furent réunies sous le nom de Boutières. Il mourut le 1er Octobre 1712, & a eu de sa femme, dont on ignore le nom :

1. LAURENT-JOSEPH, qui fuit;

- 2. Et Pierre Emé de Guiffrey de Monteynard de Marcieu, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Dauphiné, grand Cordon Rouge, qui, de son mariage avec N... de Vaux, n'a point eu de postérité.
- II. Laurent-Joseph Emé de Guiffrey de Monteynard, Marquis de Marcieu, mort le 21 Avril 1742, avoit époufé N.... de Montmirail, dont:

1. PIERRE-GUY, qui fuit:

2. N..., Chevalier de Malte, Colonel du Régiment de Marcieu, Cavalerie;

3. Et N... Emé, dite Mademoifelle de Marcieu, mariée à François de Vaux, Président à Mortier au Parlement de Dauphiné.

III. Pierre-Guy-Balthasard Emé de Guiffrey de Monteynard, Comte de Marcieu, Marquis de Boutières, Maréchal-de-Cample 10 Mai 1748, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Gouverneur de la Ville & Arfenal de Grenoble, par la démission volontaire de son père, mourut au Château de Touvet en Dauphiné, âgé d'environ 35 ans, quatre mois après son second mariage. Il avoit épousé, 10 le 3 Avril 1739, N... Choart de Buzanval, fille unique de Guillaume Choart, Seigneur de Buzanval, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, mort le 21 Février 1742, & d'Anne-Françoise Thuillier, morte le 19 Novembre 1750, à 53 ans ; & 2º le 3 Juillet 1753, Marie-Marthe Lan-

dry.

Les armes: d'azur, au mouton passant d'argent; au chef d'or, chargé de trois rencontres ou têtes de taureaux de sable, posées de front.

EMERY, famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 6 Mars 1669. Jean n'Emery, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Gouverneur de Chauny, su nonmé, en 1572, à la Cure du Mesnil-Gondouin. Voy. l'Histoire de la Maison d'Harcourt, p. 851.

Les armes: de fable, au croissant d'or, accompagné de 5 molettes d'éperon de même,

pofées 2, 2 & 1.

EMON-FRANQUIÈRES, en Dauphiné: d'azur, à une plante de millet à 2 épis d'or enverfés, l'un à dextre, l'autre à fenestre, feuillés de 5 feuilles, auchef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.

EMPEREUR DE MORFONTAINE (L'), en Champagne & en Brie. Il est aussi parlé de cette famille dans l'Armorial gén. de France, reg. 11, part. 1. Suivant un Mémoire domestique légalisé par le Lieutenant-Général des Bailliage, Baronnies, Châtellenie & Ville de la Ferté-au-Col, tout ce qu'on peut découvrir, touchant l'origine & la fource de cette famille, c'est que dès le commencement du XIVe siècle, on voit ceux de ce nom avec tous les attributs d'une ancienne Noblesse, puisque dès-lors ils étoient en usage d'appofer le sceau de leurs armes; ce qui est une marque certaine de l'ancienneté de la Noblesse, car le sceau n'appartenoit qu'aux feuls Nobles.

Le premier que l'on trouve de ce nom est Pierre l'Empereur, revêtu de l'office de Chausse-Cire à la Cour du Roi Philippe de

Valois, suivant un titre de 1328.

Moréri parle d'une Agnès L'Empereur, mariée à Mathieu Bertrand, mère de Guillaume Bertrand, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, après avoir successivement occupé les Sièges de Bayeux & de Noyon; & de Pierre Bertrand, dit l'ancien Cardinal, Evêque d'Autun, mort à Avignon en 1348, aïeul de Pierre Bertrand de Colombières, Evêque d'Ossie, & Cardinal du titre de Sainte-Susanne.

ETIENNE L'EMPEREUR donna quittance à Renaud de Royre, Maître-d'Hôtel du Roi, d'une fomme de 91 livres, en vertu des Lettres de PHILIPEE DE VALOIS, données à Paris le 23 Mars 1221. Il for a 24 de 19 de 19

23 Mars 1334. Il fut père de

JACQUES L'EMPEREUR, qui fut Trésorier des Guerres du Roi, & du Duc de Normandie, en 1356 & 1360, & Trésorier du Duc de Normandie & d'Auvergne en 1364. Il en est parlé dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VIII, pag. 876. Son sceau étoit un écu gironné de 12 pièces, & un chef chargé d'une aigle à deux têtes, les aîles étendues : l'écu furmonté d'un pavillon. & deux aigles pour supports. Le Roi l'institua Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts ès pays de France, Picardie, Champagne & Brie, par Lettres données à Paris le 7 Juillet 1376, & Maître & Enquêteur des Eaux, Forêts & Garennes par tout le Royaume: il l'étoit encore en 1391. Un autre Jacques, ou peut-être le même, est, en 1404, Echanson du Roi & Garde de ses coffres, & il joint, en 1425, à cette dernière qualité, celle de Châtelain & Capitaine du Château de Fourgues.

DENIS OU DENISOT L'EMPEREUR, fils de JAC-QUES, & d'Eude de la Pirdoë, qui testa en 1408, est qualisié Echanson du Roi, dans une quittance qu'il donna sous son feel, en date

du 13 Juillet 1405.

I. GUILLAUME L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Ferrières en Brie, fut fait prifonnier en Angleterre avec pluseurs Gentilshommes François. Ils obtinrent de Henri VI un fausconduit, daté de Westminster, le 13 Juillet 1423. GUILLAUME L'EMPEREUR sut marié deux fois. Du premier lit naquit:

Simon qui fuit.

Et du second lit:

Nicolas, qualifié Chevalier, Seigneur de Quincy & autres Terres dans le Soiffonnois, Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Champagné, enfuite Maître de l'Artillerie de France. Il fe trouva, en 1536, aux fièges de Turin & de Chivas, & en 1537 à ceux d'Hefdin, de Saint-Pol, de l'Illiers & de Saint-Venant. Il n'eut point d'enfans de Nicole de Sains, fon époufe. Il portoit pour armes: gironné d'argent & de gueules de dix pièces; au chef d'aqur à l'aigle éployée & naisfante d'argent.

II. Simon, Ecuyer, Seigneur de Cury, sut père de

III. JEAN L'EMPEREUR, Seigneur de Cury, qualifié Ecuyer, Seigneur de Quincy & de Villeneuve, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, eut pour enfans:

EMP

1. JEAN OU JEANNET, qui fuit;

Sixte, mort fans postérité; 3. Paul, marié avec Agnès de Lannoy;

4. 5. & 6. Et trois filles mariées.

IV. JEAN OU JEANNET L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Quincy, Capitaine de 100 hommes de pied dans la Légion de Champagne, maintenu dans fa Noblesse par sentence du Bailliagede Châtillon-fur-Marne, du 16 Août 1533, épousa Nicole Bochot, dont entr'autres enfans:

1. CLAUDE, qui fuit;

2. Michel, rapporté après son frère;

3. Renaud, mentionné enfuite ;

4. Et Pierre, dont il sera parlé après ses frères.

V. CLAUDEL'EMPEREUR, Seigneur de Létang, maintenu dans sa Noblesse par sentence de l'Election de Reims, du 30 Décembre 1575, époufa Marie Guérin, fille de Didier, Seigneur de Sauville & de Champroify, & de Geneviève

le Gendre, dont:

VI. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Létang, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi. Il commença à porter les armes dans la Compagniede M. de Givry, sous les ordres duquel il combattit à la bataille de Senlis & au siège de Paris, ainsi qu'à ceux de la Fère, de Laon & d'Amiens. Ce fut en considération de ses fervices que le Roi l'honora d'une place de Gentilhomme ordinaire de sa Maison. Il eut de son mariage avec Marie de Grossaine:

- 1. ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur de Létang, l'un des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, mort sans postérité avant le 12 Décembre 1648;
- 2. PAUL, Religieux Prémontré;

3. & 4. Et deux filles mariées.

V. Michel L'Empereur, Seigneur de Courteau, près de Fère en Tardenois, second fils de JEANNET, & de Nicole Bochot, fut maintenu dans fa Noblesse par sentence de l'Election de Soissons, en date du 18 Avril 1580. Il fut toujours constamment attaché au Roi HENRI IV; il tint bonne garnison dans son Château de Courteau, y fut affiégé par l'armée Espagnole que conduisoit le Duc de Parme, & y fit une longue résistance; mais ayant été tué dans une attaque, son Château fut pris, pillé & brûlé. Il avoit épousé 1º Blanche d'Armes, dont il n'eut point d'enfans; & 2º Louise de Sapincourt, dont :

Michel, Ecuyer, Seigneur de Courteau, mort fans alliance.

V. RENAUD L'EMPEREUR, troisième fils de JEANNET, & de Nicole Bochot, Seigneur d'Auzelle, se maria, en 1577, à Françoise Adam, dont il eut:

Deux fils, morts jeunes;

Et Judith, épouse de Jacob de Villemor, Ecuyer, homme d'armes des ordonnances du

V. Pierre L'Empereur, quatrième fils de JEANNET, & de Nicole Bochot, porta les armes pour le service du Roi, & fut tué au siège d'Amiens en 1583. Il eut de Marie Wallerend:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Isaac, Ecuyer, Licencié ès-Loix, Bailli de Condé, auteur d'une branche établie à Epernay en Champagne, éteinte dans la perfonne d'Alphonse-Claude L'Empereur, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Normandie, feul & unique héritier de Jacques Charuel, Intendant de Metz. Il fe fit Capucin, & mourut au Couvent de Saint-Honoré en 1721. Il avoit un frère nommé JACQUES, Jéfuite, Missionnaire pendant la peste à Marfeille, mort en 1723. Cette branche, cadette de celle de Morfontaine, avoit pour brifure une étoile d'or au-dessus des deux têtes de l'aigle éployée;

3. Et Blanche, femme d'Edouard de Marchand, Capitaine fous son frère, dit le Capitaine de la Marche, Seigneur de Richenon, & Gouverneur du Château de Soldne en

Bourgogne.

VI. Pierrel'Empereur, IIedu nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine & d'Olizy, commença de fervir dans la Compagnie de M. de Praflin. Il fe trouva à la bataille de Senlis où il fut blessé, fut depuis Lieutenant des Chevaux-Légers, enfuite Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied dans le Régiment du Marquis de Resnel. Il eut de Louise des Fourneaux, fille de Henri :

1. PIERRE, qui fuit;

2. Et François, qui fervit dans la Compagnie du Comte de Tresme, marié à Simonne Chenizot, dont Gérard, qui suivit aussi le parti des armes, & fut Lieutenant de Cavalerie.

VII. PIERRE L'EMPEREUR IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, homme d'armes de la Compagnie du Duc de Mayenne, époufa, par contrat du 14 Novembre 1619, Germaine Jaroi, dont:

Nicolas, qui fuit; Et deux filles mariées.

VIII. NICOLAS L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, né & baptifé le 6 Août 1635, fut un des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc de Trefme. Il époufa, le 4 Janvier 1655, Marie Clergeon, fille de Michel, Seigneur de Chouchereuil & de Sablonnières en partie, Commissaire des Guerres, & Gentilhomme servant de Mademoiselle de Montpensier, & de Louise le Camus. Il mourut le 1et Septembre 1656, & le 10 Octobre suivant naquit possibume Michel, qui suit nis sous la garde noble de Marie Clergeon, sa mère, par sentence rendue au Bailliage de Château-Thierry, le 25 Juin 1657.

IX. Michel L'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, fit sa première campagne en qualité de Commissaire d'Artillerie dans l'armée commandée par le Roi en personne, en 1672. Il se trouva à plusieurs sièges, & après la paix faite avec la Hollande, il entra dans la Maison du Roi, & se trouva au sameux pasfage du Rhin en qualité de l'un des Gardesdu-Corps du Roi, & depuis aux batailles de Senef, Coquesberg, Leuze, Steinkerque, Nerwinde, &c. Après avoir passé successivement par les grades de Porte-Etendard, de Sous-Brigadier & de Brigadier, le Roi lui accorda fa retraite en 1704, & il mourut en 1715, laiffant de Cécile Seguin, qu'il époufa le 17 Février 1681:

 François, Prêtre & Curé de Baffelle, Diocèfe de Soiffons, mort le 13 Juillet 1737;

2. Et Michel, qui fuit.

X. MICHEL L'EMPEREUR, IIº du nom, né & baptiféle 2 Septembre 1702, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, après avoir justifiéfa Noblesse, fut reçu par le Roi en qualité de l'un des Chevaux-Légers de sa Garde ordinaire le 30 Juillet 1723. Il a servi dans cette Compagnie jusqu'en 1735, & a été maintenu dans sa Noblesse par sentence contradictoire de l'Election de Meaux, en date du 10 Octobre 1739, & par ordonnance de M. Hérault, Intendant de Paris, du 1° Février 1740. Il a épousé, en 1751, Marie-Elisabeth Baudequin de Varicourt, dont:

Pierre, né & baptifé le 23 Décembre 1752;
 Et Eléonore, née le 28 Juillet 1755.

Les armes de la branche de Morsontaine sont: d'azur, à une aigle à 2 têtes d'argent, les aîles étendues, traversée par le milieu d'une fusée de gueules, & accompagnée en pointe d'une croix d'or à 6 pointes, suspendue par son anneau au bout d'un cordon de gueules. Ces pièces ajoutées sont des bristres de Cadets, & les armes de cette famille, sans bristre, sont: gironné d'argent & de gueules de 12 pièces, au chef d'azur, chargé d'une aigle à 2 têtes d'argent, les aîles étendues.

EMPERIERE (L'), famille de Normandie, dont étoit Susanne de L'Emperiere, née le 11 Avril 1684, fille de Nicolas de L'Emperiere, & de Marie-Marguerite Clérel. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1693, & jufitifia qu'elle descendoit au quatrième degré de Guillaume de L'Emperiere, Seigneur de Querqueville, qui, en 1540, épousa Anne Suhart.

Les armes: de gueules, à un pot à deux anses d'argent, duquel fortent deux branches de rosier de sinople, chargées de 3 roses d'argent, rangées en face, celle du milieu

sans tige.

ENCRE. Voy. ANCRE.

ENFANT (L'), famille noble, originaire de la Province d'Anjou. Jean, Jean-Louis & Simon L'Enfant, fils d'Emé L'Enfant, & de Sy-bille d'Albin, formèrent trois branches en Provence dans le dernier fiècle.

Jean L'Enfant, auteur de la première, a posséé la Vicomté de Valernes & la Seigneurie de Peyresq. Honoré L'Enfant, le dernier de cette branche, éteinte, épousa, en 1692, Julie-Antoinette Colbert, fille de Michel, Intendant d'Alençon. Honoré avoit une sœur, commée Jeanne, mariée à Esprit Bernardi.

JEAN-LOUIS L'ENFANT, fecond fils d'EMÉ, fut père de JOSEPH L'ENFANT, Confeiller au Parlement de Provence, qui, n'ayant pas de pofférité de la fille d'Arnoux de Martin, premier Préfident au même Parlement, fe remaria à Sufanne de Léotard-d'Entrages, dont il ne laissa qu'une fille, épouse de N... de Pianello, Seigneur de la Valette, de la ville de Lyon.

SIMON L'ENFANT, troisième fils d'EMÉ, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XIV, Tréforier-Général de France, Commissaire - Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garnison de Monaco, eut d'Angélique de Fagoue:

1. Luc, Confeiller au Parlement, père de :
Angélique, veuve de Pierre-Jean de

Boyer, Marquis d'Argens, Procureur-Général au Parlement.

2. Louis, qui fuit;

3. Joseph, Chanoine de l'Eglise d'Aix;

 François, Seigneur d'Hérouville, au Pays Messin, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant du Régiment du Prince de Lambesc, Cavalerie, qui laissa de Marie de la Vrey:

CHARLES, Officier de Cavalerie, mort fans alliance.

 Jean-Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Luc, Cavalerie;

6. Et N..., mariée à Balthazar de Bézieux, Seigneur de Valmousse, Président aux En-

quêtes du Parlement.

Louis L'Enfant, Capitaine dans le Régiment de Toulouse, Cavalerie, Chevalier de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Commissaire Provincial & Ordonnateur, & Intendant pour Sa Majesté de la garnison de Monaco, sit alliance avec Anne de Berlier, de la ville de Draguignan. Il en eut:

1. BRUNO-LOUIS, qui fuit;

 Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie;

3. Simon-Susanne, Docteur de Sorbonne & Chanoine de l'Eglife d'Aix;

4. & 5. deux filles, mariées dans les Maisons de Brignol & de Mayol.

Bruno-Louis L'Enfant de la Patrière, Baron de Bormes, Gouverneur des Isles de Bregançon, exerçoit en 1757 les charges de fon père, & n'avoit alors de fon mariage avec Thérèfe - Jeanne - Marie de Martin, de la ville de Marfeille, que deux filles encore jeunes.

Les armes: d'or, à 3 fasces de gueules, à la bordure componée de 10 pièces or & gueules. (Histoire hérosque & universelle de la Noblesse de Provence, tom. 1, pag. 337.)

L'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, fait aufi mention d'une branche de cette famille reftée dans l'Anjou & au Maine, qui remonte à Jean L'Enfant, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fut père de

AMBROISE L'ENFANT, Chevalier, Seigneur desdits lieux, qui est qualifié de Noble & Puiffant Seigneur, Monfeigneur, dans l'aveu qui lui fut donné du lieu de Mondomai, mouvant de la Seigeurie de Cimbré, par Jean Grangier, Ecuyer, & Bertrande de Saint-Gilles, sa femme. Il avoit épousé, en 1399,

Guillemette de Tubœuf, dont il eut entr'autres enfans

Guillaume l'Enfant, Seigneur de la Patrière, père de

GUYON L'ENFANT, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, marié, en 1479, à Jeanne de Chivré, dont il eut, entr'autres,

André L'Enfant, Ecuyer, Seigneur de la Patrière, Capitaine & Garde du Château de Montjean, par provisions de 1489. Il épousa, en 1505, *Jeanne Pelaud*, mère de

GEORGES L'ENFANT, Ecuyer, Seigneur defdits lieux, homme d'armes de la Compagnie de 50 Lances de Guy, Comte de Laval & de Montfort, en 1545. Il épousa, en 1539, Françoife du Plessis, tante du Cardinal de Richelieu. Leurs ensans surent:

1. Pyrrhus, qui fuit;

 GABRIEL, Écuyer, Seigneur de Boismoreau, qui a formé la branche des Seigneurs de Bordage;

3. Et Georges, Abbé de Saint-Liénard, près la

Rochelle.

Pyrrhus L'Enfant, Seigneur de la Patrière, de la Houssaye, d'Espaux, de Portebise, &c., dut pourvu en 1576 de la Grande Maîtrise des Eaux & Foréts du Comté de Laval, fait-Capitaine du Château de Laval en 1590, Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1591, Capitaine de 100 hommes d'armes, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1592, & Chevalier de l'Ordre de Sa Majesse en 1593. Il avoit épousé, en 1573, Claude de Chivré, Dame d'honneur de la Duchesse de Bar, & fille de Jacques de Chivré, Seigneur du Plessis, de Chivré, &c., dont:

JACQUES L'ENFANT, I et du nom, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fit abjuration de la Religion Protestante, & époufa, en 1609, Françoife d'Allonville, file de François d'Allonville, Seigneur d'Oisonville & de Vertron, Chevalier de l'Ordre du Roi,

dont il eut:

Jacques L'Enfant, II° du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Houdancourt en 1640, puis dans celui du Boquet en 1647, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1649, Gentilhomme fervant de Sa Majesté la même année, Sergent-Major à Furnes, par Brevet de 1650; & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1653. Il avoit épousé, le 13 Juin 1648, Catherine Coustureau, fille de François Coustureau,

Seigneur de la Jaille, & de Françoise de la Roche-Cousin. De cette alliance est issu:

JEAN L'ENFANT, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & d'Espaux, Brigadier dans la première Compagnie des Mousquetaires, puis Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises. C'est ce que nous savons de cette branche que nous croyons l'ainée, & qui porte: d'or, à trois fasces de gueules.

* ENGHIEN dans l'Isle de France. Voy. MONTMORENCY.

ENGHIEN, ancienne Baronnie, vendue par le Roi Henri IV & possédée par la branche de Ligne, Ducs d'Aremberg, située sur les frontières de la France, vers les Pays-Bas, laquelle a donné son nom à une ancienne Maison qui a formé plusieurs branches, toutes éteintes vers le XIVe ou le XVe siècle, & qui portoit pour armes: gironné de 10 pièces d'argent & de fable, chaque giron de fable chargé de 3 croisettes recroisettées au pied siche d'or. C'est Eustache, Sire d'Enghien, vivant sur la fin du XIIe siècle, qui sit bâtir le Château d'Enghien.

ENGHIEN DE KESTERGAT: d'argent, à 3 fleurs-de-lis au pied coupé de fable, au franc-quartier d'Enghien.

ENNETIÈRES (p'), dans les Pays - Bas. Philippe-François d'Ennetières, Chevalier, Seigneur des Mottes, Baron de la Berlière, Confeiller d'Etat, & Tréforier - Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint que la Seigneurie des Mottes fut érigée en Marquifat, par Lettres-Patentes du 16 Septembre 1680. Il mourut en l'année 1607.

JEAN D'ENNETIÈRES, Chevalier Banneret, Seigneur de Harlebois, Conseiller d'Etat, Tréforier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1603, épousa Françoise van

den Berghe, dont il eut:

1. JACQUES, qui fuit;

 Et CHARLES-PHILIPPE D'ENNETIÈRES, qui n'eut de Louise de Landas, Dame de Wannehain & du Marets, qu'une fille, nommée MARIE-FRANÇOISE, laquelle fut semme de Charles l'Archier, Comte de Thildonco.

JACQUES D'ENNETIÈRES fut créé Baron de la Berlière en 1664, Président de la Chambre des Comptes, Membre du Conseil d'Etat, & Trésorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, & mourut en 1677, laissant de Marie Baudequin, fille de Claude, Seigneur de la Haye:

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui fuit;

 Jean-François d'Ennetières, Seigneur de Harlebois, mort en 1674, Grand-Bailli de Courtrai, fans enfans de Catherine-Elifabeth de Morrhe, fon époufe.

Philippe-François d'Ennetières, Marquis des Mottes, en faveur duquel la Seigneurie des Mottes fut érigée en Marquifat, épousa Marie Obert, Dame de Massinghien, morte en 1688.

JACQUES - FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, leur fils, Marquis des Mottes, Baron de la Berlière, Grand-Bailli de Courtrai, mourut en 1714, laissant d'Alexandrine - Françoise de Basta, héritière du Comté de Mouseron & de la Baronnie d'Heule:

1. JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit;

 MARIE-ALEXIE D'ENNETIÈRES, femme d'Edouard de Flèchin, Marquis de Wamin.

3. Françoise-Camille, alliée, en 1706, à Robert de Beer, Baron de Meulebeke;

ELÉONORE-CHARLOTTE D'ENNETIÈRES, femme de Charles-Joseph, Baron d'Overschie;

 MARIE-JACQUELINE, mariée 1º à N... d'Oftrel, Baron de Flers; & 2º Balthazar-Alexandre de Sainte-Aldegonde, Comte de Genetz.

Jacques - François - Joseph, Marquis d'En-NETIÈRES, & des Mottes, Comte de Mouseron, cut d'Ifabelle-Marguerite de la Faille:

ENGELEERT - MAXIMILIEN-JOSEPH, Marquis D'ENNETIÈRES, Comte d'Hust, de Mouseron & de l'Empire, qui de son mariage, sait en l'ary39, avec Jeanne-Ernessine-Albertine de Sainte - Aldegonde - Noircarmes, a eu plusieurs ensans. (Tabl. Généal., part. VIII, pag. 25.)

Les armes : d'argent, à 3 écussons d'azur,

chargés chacun d'une étoile d'or.

ENSKERQUE, en Franche-Comté: d'azur, à 3 harengs mis en fasce l'un sur l'autre & couronnés d'or.

'ENTRAGUES, Baronnie dans le Lyonnois, qui a donné fon nom à une ancienne & illustre Maison. Ifabeau d'Urfé porta la Baronnie d'Entragues à fon mari Claude de Crémeaux, Député de la Noblesse du Lyonnoisen 1614. Voy. CRÉMEAUX.

*ENTRAGUES, en Rouergue, Diocèfe de Rodez. Terre qui est entrée dans la Maison de Montvallat au commencement du XVII° siècle, par le mariage de Henri de Montvallat, Seigneur de Guisardie & de Neuf-Eglise en Rouergue, avec Paule de Vialart, fille de Jean-Raimond de Vialart, Seigneur d'Entragues, & de Catherine de Cat de Cavrel. Voy. MONTVALLAT.

* ENTRAIGUES, Seigneurie au Comté Venaissin, Diocèse d'Avignon, qui, avant la réunion du Comtat à la Couronne, appartenoit en partie au Domaine de la Chambre Apostolique, & en partie à un Seigneur particulier qui en prêtoit hommage au Pape.

ENTRAIGUES DU PIN, famille noble de Languedoc, dont il est parlé dans l'Armorial gén. de France, reg. III, part. I. Pierre D'Entraigues, vivant en 1529, eut pour arrière-petit-fils:

Gabriel d'Entraiques, Seigneur du Pin, qui époula, en 1674, Bernardine de Brueys. Il fut déclaré Noble, & issu de noble race & lignée, par Ordonnance de l'Intendant du

Languedoc, du 1er Février 1699.

François d'Entraigues, leur fils, Seigneur du Pin, époula, par contrat du 31 Juillet 1708, Marie-Anne de Baudan, fille de Jacques de Baudan, Seigneur de Cabanes, dont:

JEAN-FRANÇOIS D'ENTRAIGUESDU PIN, marié, par contrat du 17 Décembre 1735, à Marie-Charlotte d'Hozier de la Garde, fille de Jean d'Hozier de la Garde, Chevalier de Saint-Louis, Major du Château de Lichtenberg, dont:

1. Pierre-Louis, né le 4 Janvier 1740;

2. Louis-Marie, né le 8 Décembre 1745;

3. Et Marthe, née le 12 Juin 1741. Les armes: de gueules, à une tour maçon-

née d'argent.

*ENTRECASTEAUX, en Provence, Diocèfe de Fréjus, Terre & Seigneurie dont Boniface de Caflellane fit hommage au Comt de Provence, en 1226. De lui descendoit au VIIIª degré Gaspard de Castellane, Baron d'Entrecasteaux, qui devint Comte de Grignan, & fut substitué au nom & aux armes d'Adhémar de Monteil, par son mariage avec Blanche d'Adhémar, héritière de la branche de Provence, dont les branches du Languedoc ne purent pas réclamer sa succession,

Calendes d'Octobre 1237.
LOUIS-ADHÉMAR DE MONTEIL, fon fils, Comte de Grignan, aussi Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit en 1584, sut bisaïeul de

conformément à la renonciation faite le 17 des

François Adhémar de Monteil, Comte de Grignan, aussi Chevalier des Ordres du Roi, & son Lieutenant en Provence, en saveur duquel la Baronnie d'Entrecasseux su érigée en Marquisat, par Lettres du mois d'Avril 1676, registrées à Aix le 16 Décembre 1678. Ce Seigneur mourut le 30 Décembre 1714, âgé de 85 ans, ayant perdu en 1704 son fils unique. Il ne lui restoit que deux filles, savoir:

Françoise - Julie, mariée, en 1686, à Henri-Emmanuel Hurault, Marquis de Vibraye, Lieutenant-Général des Armées du Roi;

Et Pauline, qui avoit époufé Louis de Simiane, Marquis d'Esparron.

Dès l'année 1713, la Terre d'Entrecasseaux fut vendue à Raimond Bruny, Trésorier de France, en faveur de qui elle sut réérigée en Marquisaten 1714. Voy. A DHÉMAR, CAS-TELLANE & BRUNY.

* ENVILLE ou ANVILLE, Duché érigé en 1732, en faveur de Jean-Baptisse-Louis-Frédéric de la Rochefoucauld - Roye e, Duc par Brevet, nommé le Duc d'Anville, allié à Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucauld, filleaînée & héritière présomptive du Duc de la Rochefoucauld, morte le 27 Septembre 1746, laissant un garçon & deux filles. Voy. RO-CHEFOUCAULD (LA).

\$\psi\$ EON, D'EON, ou DÉON, noble & ancienne famille originaire de Bretagne, qui s'est foutenue avec distinction, soit en cette Province, où une partie changea de nom & d'armes après la mort d'EON DE L'ETOILE (a), soit en Champagne, soit en Bourgogne, où les branches se sont divisées en celles d'EON de Molesmes, de la Toquette, d'Aigremont, de Ramelu, de Malassife, de Mouloise, du Chesnoy, de Tissey, de Beaumont, de Pommard & de Germigny.

Le premier de cette famille d'Eon, c'est-à-dire le premier dont on trouve des traces dans l'Histoire (car longtems avant lui sa famille tenoit un rang considérable parmi la Noblesse de Bretagne), su ce trop célèbre Eon de L'Etolle, condamné pour des opi-

⁽a) Ce furnom de l'Etoile n'est autre chose que l'explication françoise du mot Eon, qui signisie en grec Etoile du matin; & à l'égard du nom très-ancien & très-celtique Eon, il signisie droit, droiture & justice.

ne pouvant remonter plus haut avec preuves

nions hétérodoxes le 22 Mars 1148 par Eu-GÈNE III, lors du Concile convoqué à Reims, & auquel ce Pape préfida, accompagné des Evêques d'Italie, de France, d'Allemagne,

d'Angleterre & d'Espagne.

Il seroit facile de justifier, par l'extrait des actes de ce Concile, de l'émigration d'une partie des parens d'Eon, qui l'ayant fuivi jusqu'en Champagne, ne purent retourner dans leur patrie, où l'on fait ruisseler le sang de ceux de leur Secte, & qui se résugièrent dans le Comté de Bourgogne alors couvert de bois, & foumis à une Puissance étrangère à la France.

Plusieurs des Eon s'établirent sur le finage de Lindry, qui depuis cette époque est appelé les Bretons, dépendant du Comté de Tonnerre; d'autres s'établirent sur le territoire de Ligny, même Election, auquel on donna le nom de la Chaire au Diable, parce que, suivant la croyance stupide de ce tems, on étoit perfuadé qu'Eon, Magicien, attiroit le monde par des repas compofés de mets fantastiques propres à aliéner l'esprit & à charmer les âmes de ses convives, & qu'on attribuoit le même pouvoir à ses Sectateurs, & surtout à ceux de fa race.

Ces derniers confervèrent audacieusement leur nom & les trois étoiles d'or, pour armes parlantes; ils y ont ajouté depuis un coq au naturel, tenant en son pied dextre levé un cœur enflammé de gueules au chef d'azur, symbole de la vigilance & de l'enthousiasme d'Eon de l'Etoile, avec cette devise: vigil & audax (a). La Généalogie de cette famille par

EONNET EON parmi les 28 Ecuyers de fa Com-pagnie reçue à Valognes le 27 Novembre 1373; 2º ibid., col. 248, on voit Nicolas Eon dans la montre de Guyon de Saint - Payen, Ecuyer, patiée en revue & reçue à Dol le 1er Juin 1380, composée d'une Compagnie de 19 Ecuyers : 30 ibid., col. 264, il se presente encore un Nicolas Eon, Ecuyer, dans la montre d'Olivier de Mau-ny, Capitaine de Dol, Chevalier Banneret & Sire de Lennon; 4º ibid., col. 280, se trouve Nicolas Eon, Ecuyer, parmi les Seigneurs qui ratifièrent de part & d'autre le Traité de Guerande entre le Roi & Jehan, Duc de Bretagne, le 6 Avril 1380; 5º ibid. col. 670, dans les hommages rendus au Vicomte de Rohan des Seigneuries de la Chèze, Loudéac, Porhouet & Loudéac-la-Vicomté, le 13 Juillet 1396, par Bannies, se trouvent JE-

lière pour la délivrance du Duc de Bretagne, prisonnier d'Olivier de Blois, Comte de Penthièvre, passée en revue & reçue le 22 Juin 1420, se trouve Robin Eon parmi les Ecuyers; 7º ibid., col. 1302, Eliot Eon se trouve parmi les Nobles de Dol qui ont fait & figné ferment de fidélité au Duc de Bretagne le 19 Octobre 1437. On trouve de plus dans le Catalogue manuf-

HANNE, fille d'Alain Dom. Eon, & Eonnet Dom.

Eon: il est à remarquer qu' Yvain le Sénéchal se trouve du nombre des mêmes vassaux; 6º ibid.,

col. 1012, dans la montre du Vicomté de Bel-

crit des Réformations de Bretagne, sous l'année 1427, GUILLAUME EON, Noble dans la Paroisse de Plumaugat, Diocèse de Saint-Malo. On voit au même Catalogue, dans la réformation de 1513, JEAN EON, Sieur de la Rouaudière, Noble dans la Noblesse de Carsantain, Diocèse de Dol. Il existe encore dans ladite Paroisse de Plumaugat le noble manoir de Ker-Eon, ker en

langue bretonne fignifiant habitation; de même qu'on connoît la maison D'Eon (de l'Etoile) sous

ce nom à Loudéac, Diocèfe de St.-Malo. Cette famille se foutient encore aujourd'hui avec éclat en Bretagne. M. Eon, Noble & Seigneur de plusieurs fiels nobles aux environs de Saint-Malo, fait sa résidence dans caux d'un Saint-Malo, fait fa réfidence dans cette Ville, où il tient un rang distingué. Il a épousé une cousine germaine de M. le Marquis de Molac, qui d'ail-leurs est proche parent dudit M. Eon, puisque LAURENCE EON, la tante, fut l'aïeule dudit Mar-quis de Molac. Cette LAURENCE EON eut pour enfans: — 1. Alain Magon, Seigneur de Terlaye & de la Gervaifaie, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, le 29 Avril 1748, âgé de 75 ans; — 2. Nicolas Magon, Sei-gneur de la Gervaifaie, auffi Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans; — 3. Hêlène-Célefte Magou, épouse de Pierre-Joseph de Lambilly. Seigneur de Lambilly, du Broutais, de la Ville & de Naché, le onzième en ligne directe de Guil-

(a) La déduction de cette origine a occasionné un procès au Châtelet de Paris qui a duré deux ans, dans lequel M. le Marquis le Sénéchal Kercado-Molaca foutenuà Mademoifelle D'Eon, dont il fera parlé plus bas, que le nom p'Eon n'étoit pas patronymique; il a même été jufqu'à dire qu'il n'y avoit jamais eu de famille p'Eon en Bretagne: mais cette Demoifelle a prouvé & prouve que son adversaire se trompoit; que le nom D'Eon étoit patronymique; qu'il avoit existé & existoit encore aujourd'hui des samilles distinguées du nom d'Eon en Bretagne, & qui fe font jointes, par des alliances, aux familles les plus confidérables de cette Province

En effet, on voit aux preuves de l'Histoire de Bretagne de Dom Maurice, dans la mention des différentes montres faites en 1373, 1380, 1396, 1420 & 1437, les noms des différens Eon, Ecuyers: 1° tom. II, col. 187, anno 1373, on voit dans la montre d'Alain de la Houffaye,

fuffifantes, à cause de l'incendie général qui confuma entièrement la Ville de Tonnerre le 8 Juillet 1556, ainsi qu'il est constaté par l'Histoire ancienne & moderne de cette Ville, & par un acte d'attestation & certification donné le 14 Avril 1637 par le Bailli & autres Officiers du Comté de Tonnerre, à un parent de la famille D'EON. Il porte: Qu'il est de toute impossibilité de trouver des contrats & actes chez les Notaires, Tabellions, Greffiers & aucunes personnes publiques, même particulières dans la Ville de Tonnerre, d'auparavant le 8 Juillet 1556; d'autant que l'embrasement général de ladite Ville, qui arriva ledit jour, brûla & confuma toute la Ville, à une Eglise près qui subsista seule, & que le feu fut si prompt & si soudain, qu'en moins de six heures la Ville sut toute réduite en cendres ; si qu'on ne pensoit qu'à fauver les malades & les enfans, ainfi qu'en font foi les Archives de ladite Ville & la notoriété publique; n'ayant pas eu le loisir de pouvoir détourner & mettre en sûreté aucuns papiers ni meubles précieux qui étoient en grand nombre dans la Ville, d'au-

laume, Scigneur de Lambilly en 1379; — 4. Et Jeanne Magon, épouse de René-Alexis le Séné-chal de Kercado, Comte de Kercado, & mère de Corentin-Jojeph le Sénéchal de Kercado, Marquis de Molac.

Le Comte de Cély, du nom n'Eon, Maréchaldes-Camps & Armées du Roi, petit-fils d'un oncle paternel dudit Eon de Saint-Malo, & vivant à Paris, où fon grand-père Eon est mort Président en la Chambre des Comptes.

Au furplus, cette famille n'Eon de Saint-Malo a des alliances avec beaucoup de maifons diffinguées en Bretagne. Trois Demoifelles Eon, toutes trois fœurs, ont époufé MM. Ferron du Quengo, de Robien & Cahideuc du Bois de la Motte. Une tante paternelle dudit Eon avoit été mariée, il y a plus de cent ans, au Marquis de Kerlogrec. Le Marquis de Cheffontaine, neveu de M. l'Evêque de Limoges, a époufé la fille aînée du frère de M. Eon de Saint-Malo, & M. le Comte Rofinyvinen de Piré a époufé la cadette.

Après des faits si bien constatés, il est étonnant qu'on ait pu se permettre d'avancer que le nom patronymique p'Eon n'a jamais existé en Bretagne. Deux sentences, dont le dispositif a été inséré au n° 39 du Mercure de France, page 176 & suivantes, année 1780 (ces deux sentences intervenues au Châtelet de Paris le Vendredi 27 Août 1779 & le Mardi 22 Août 1780, fur cette contestation, conformes aux faits qui viennent d'être établis), ont laissé Mademoiselle la Chevalière p'Eon dans la possession incontestable de tirer son origine des Eon de Bretagne.

tant que la Noblesse & toutes les bonnes maisons du pays y avoient apporté & réfugié tout ce qu'ils avoient de meilleur, à cause des grandes guerres qui étoient lors, pour être ladite Ville limitrophe des Provinces de Champagne & de Bourgogne, &c. La minute originale des présentes, signée & sermentée par les plus notables & anciens du Pays, est demeurée au Greffe du Bailliage de Tonnerre, pour y avoir recours quand besoin sera. Fait l'an & au jour susdits. Signé, Andry, Bailli; Loreau, Greffier, avec le sceau de la Ville & Vicomté de Tonnerre. L'expédition en bonne forme fur parchemin nous a été présentée, dit le Généalogiste, par la famille D'Eon, & est restée déposée entre les mains du Chevalier d'Eon de Beaumont (aujourd'hui Mlle D'EON), ancien Ministre Plénipotentiaire de France à la Cour du Roi d'Angleterre.

Cependant fion vouloit remonter plus haut, on trouveroit un Guillaume d'Eon, Chevalier Banneret (Miles), qui ayant passé en Angleterre à la suite de Marguerite de France, femme d'Edouard I, fut envoyé en 1302, par ce Prince, Ambassadeur auprès du Pape Bo-NIFACE VIII. La preuve de ce fait existe dans les Archives de l'Echiquier & de la Tour de Londres, où l'on voit deux actes dont on a levé des expéditions en bonne forme : le premier, daté d'Aronde le 9 Septembre 1302, la troifième année du règne d'EDOUARD I, énonce les Lettres de créance de ce Roi adressées à Boniface VIII pour Guillaume d'Eon (Miles), fon Ambassadeur auprès du Souverain Pontise; & le second contient la Bulle de Bo-NIFACE VIII datée de Saint-Jean-de-Latran le 18 des Calendes de Décembre, la cinquième année de son pontificat, adressée à EDOUARD I, reconnoissant la mission dudit Guillaume D'EON.

I. Noble Robert d'Eon, dit de Molesmes, né en 1309, étoit Ecuyer, en 1346, de Philippe de Courtenay, fils de Guillaume de Courtenay, Ils du nom, Seigneur de Ravières & de Tanlay, Saint-Vinnemer, &c., issu de Pierre de France, Ist du nom, septième & dernier fils du Roi Louis-le-Gros & d'Addlaide de Savoie, Prince de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, de Namur, Empereur de Constantinople.

ROBERT D'EON fuivit ce Prince dans les guerres de Philippe de Valois contre les Fla-

mands & les Anglois. Il mourut en 1360, & fut inhumé dans l'Abbaye de Molefmes, où il avoit été élevé & novice dans fa jeunesse, d'où le furnom de *Molefmes* lui fut donné.

Avant la nouvelle & magnifique reconftruction de l'Eglife & de l'Abbaye, on y voyoit cette épitaphe en caraclères gothiques, compofée par un Religieux de ce Monaftère :

HIC JACET NOBILIS ROBERTUS D'EON,
COGNOMENTO MOLISMI, ARMIGER PHILIPPI
PRINCIPIS CURTINIACI.
DUM VIVERET, NOLUIT
IN SANCTO MANERE EREMO;
POST MORTEM, VOLUIT
DIU REMANERE IN ISTO.
QUI POTUIT SCUTUM FERRE CURTINIACI,
NON POTUIT STOLAM FERRE BENEDICTI.
OBIIT ANTE KALENDAS JANUARII,
INCARNATIONIS DOMINIC.E.
ANNO M. CCC. LX.

Ce ROBERT D'Eon avoit épousé, en 1332, Alix de Gand, fille d'Hérard de Gand, Ecuyer, Sieur du Bey, inhumé en 1307 à l'Abbaye d'Auberive, Diocèse de Langres, où se voit son tombeau, & d'Alix de Senneroy, Dame de Queue-de-Mouton. De ce mariage vint:

II. Pantaléon d'Eon, né à Ravières en 1338, qui eut en partage le Fief de la Chapelaine, dans le finage de Ravières. Il fervit les premières années de sa jeunesse dans les Grandes-Compagnies, & fut bleffé au combat de Brignois. Il fut enfuite, comme fon père, Ecuyer d'Etienne de Courtenay, Seigneur de Ravières, de Tanlay, &c., & fuivit ce Prince dans les guerres de Charles V contre les Anglois, dont il fut prisonnier. Homme inquiet & entreprenant, il passa au service du Duc d'Anjou, & mourut au Royaume de Naples en 1384, après avoir dissipé son patrimoine. Il avoit époufé, en 1371, Catherine de Ganay, fille de Jean de Ganay & de Jeannette de Charolles, & sœur de N... de Ganay, Procureur pour Philippe, Duc de Bourgogne en 1375 des Bailliages d'Auxois, d'Autun & de Montcenis, & qui fut aussi Confeiller du Comte d'Armagnac. De cette alliance naquirent:

1. ETIENNE, qui fuit;

 & 3. Marie & Madeleine, jumelles, mortes jeunes.

III. Noble Etienne d'Eon, né à Charolles en 1372, fut tenu fur les fonts de Baptême par

Etienne de Courtenay & Béatrix, femme de Jean, Comte d'Armagnac, Seigneur du Charolois. Ilépousa, en 1407, Jeanne, fille de Michel de Chaulnes, Ecuyer, demeurant à Tonerre, & de Nicolas du Prey, fille de Guillaume du Prey, Bailli du Comté de Tonnerre. De ce mariage naquirent:

1. JEAN D'EONDE MOLESMES, Secrétaire de PHI-LIPPE III, dit le Bon, Duc de Bourgogne, qui vivoit en 1450, fuivant les Lettres-Patentes de ce Prince en date de Montbard le 19e jour d'Août de ladite année, pour maintenir les Habitans dudit Montbard dans le pouvoir de chasser à chiens & filets, à bourses & à toutes autres manières que bon leur femble, en la Ville & finage de Saint-Remy & Blaify; & mêmement au lieu dit Enchangenot, appartenant aux Religieux, Abbé & Couvent de Fontenay; ledit titre en parchemin se trouvant dans le tréfor des Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montbard, & dont M. D'EON DE MOULOISE a copie collationnée à l'original en parchemin le 30 Mai 1685, par Pierre Bouillot & François Tureau, Notaires & Tabellions Royaux de la résidence de Montbard, pays de Bourgogne, reffort du Bailliage d'Auxois, Siège Préfidial de Semur. Il vivoit encore en 1455, fuivant un autre titre du 7 Novembre de la même année, qui se trouve à la page 78 de l'inventaire des titres & papiers contenant les droits, privilèges, franchifes, &c., de la Ville de Dijon, fait le 26 Octobre 1617, par Pierre Garnier, Receveur des Impositions, Pierre Malpoix, Avocat au Parlement, Echevins & Commissaires à cette part députés, fac coté O, pièces neuf & vingtfept : ledit JEAN DE MOLESME est mort gar-

 MARGUERITE, première femme de Mre Guyde Pontaillier, Chevalier, Maître des Eaux & Forêts de France, qui eut en partage un domaine dans la Paroiffe d'Ecam, Election de Tonnerre, appelé Déone, & par corruption Téone, érigé en Fief;

3. Et JEAN-BAPTISTE, qui fuit.

IV. Noble Jean-Baptiste d'Eon, Ecuyer, né à Nuits ou Nuits-fous-Ravières le 20 Ochre 1408, entra volontaire au fervicede Chanles VII, lorsqu'il foumit les principales VII les de la Champagne en 1428. Quelques années après, il fut fait Officier d'Infanterie au combat d'Anthon en Dauphiné; fit les campagnes fuivantes, & fut tué en Guyenne en 1453. Ilavoit épousé, en 1434, Charlotte, fille de Jacques Guibert, Ecuyer, Valet-de-Cham-

bre du Roi Charles VI, qui, en confidération de fes anciens fervices, fut anobli par Charles VII d'une façon diftinguée, ainfi qu'ilest constaté par les Lettres-Patentes de son anoblissement, en date de la Ville de Nantes du mois de Mars 1444, enregissrées à la Chambre des Comptes, folio XXVe de la même année, & légalisées au Greffe de Tonnerre le 28 Août 1517; le fusdit titre exhibé & retiré par la famille d'Eon & de Jasut, du Comté de Tonnerre. De ce mariage vinrent:

Julie-Anne, baptifée à Nuits-fous-Ravières le 14 Février 1435, mariée à Pierre Fourniel, Ecuyer, Capitaine de la Ville & Comté de Tonnerre;

 Noble Etienne, Religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs de Saint-Dominique, vivant en 1468, fuivant un titre ancien exhibé;

3. Et Michel, qui fuit.

V. Michel d'Eon, Ecuyer, baptisé le 30 Janvier 1446, Prévôt de Ravières, mort audit lieu, le 21 Avril 1483, âgé de 48 ans, avoit épousé, en 1462, Marguerite-Françoise de Thoisy, d'une famille connue en Bourgogne, & qui a fait preuve de noblesse. L'alliance de la Maison de Thoisy s'étoit renouvelée avec celle d'Eon de Mouloise, qui étoit cousin de M. de Thoisy, Capitaine de Grenadiers, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1754. De ce mariage est issu

VI. Noble Jacques d'Eon, baptifé le 14 Janvier 1463, Prévôt de Ravières, mort audit lieu le 11 Février 1540. Il avoit époufé 10 Marie, fille de N... Hénault, Ecuyer, demeurant à Chaource, Diocèfe de Langres; 2º Simonette, fille de François Girardin, Ecuyer, Sieur de Verloux & de Simonette Mauroy, demeurant dans la Ville de Troyes; 3º Nicole Parijot, & 4º en 1516, Marie-Françoife Luytz, d'une des plus anciennes familles de

Tonnerre dont est issu:

VII. Noble André d'Eon, Iet du nom, né à Ravières en 1517, qui fervit en 1537 dans l'armée de Piémont, commandée par Henri, Dauphin, depuis Roi de France fous le nom de Henri II, & fe diffingua au Pas-de-Suze, où il fut fait Officier de 25 hommes d'armes. Il fit la campagne de 1542 & les fuivantes en Roussillon, où il devint Officier de 50 hommes d'armes. A la fin de la campagne de 1544, il retourna chez lui, & épousa, la même année, Jazut de Mêreuil, fille de N... de Mêreuil, Baron de Nuits-fous-Ravières : il servit aussil

dans l'armée du Duc de Guife au fiège de Metz, & fut tué en 1554 à la bataille de Renty. Il avoit dépenfé prefque tout son patrimoine au fervice, & laissa de son mariage

VIII. Noble PIERRED'EON, né à Ravières en 1554, qui, vivant en 1581 (suivant une Charte de ratification de vente, signée du Cardinal de Bourbon), fut marié 1° à Catherine, fille de Noble Nicolas Guéniot de Sénur (a), dont il n'eut point d'ensans; 2° en 1574, à Etiennette, fille de N... le Maître, Ecuyer, Seigneur de la Motte, du Breuil, de Varennes, & d'Etiennette de Luyt7 (b), petite-fille de Jean de Chaulnes, Ecuyer, & de Marguerite de Challon, dont sont sistes.

1. Noble André, qui fuit;

2. Et Noble Nróolas, qui fut le premier Solitaire & Fondateur des Hermites établis fur la montagne de Ravières, près la rivière d'Armançon, appelée Saint-Roch ou le Calvaire, dans le Comté de Tonnerre. Il aliéna fes biens pour cette fondation qu'il fit dans un efprit de pénitence (c).

(a) Le fameux Président Jeannin, dans sa jeunesse, avant son avancement & sa célébrité, avoit épousé Charlotte Guéniot de Sémur, sille aince de Nicolas Guéniot, & seur de Catherine Guéniot, première semme de Pierre d'Eon. Nicolas Guéniot ayant de beaucoup avantagé sa fille ainée Charlotte, sa sœur Catherine en devint jalouse, ainsi que son mari qui n'en eut point d'enfans; tout cela mit la division entre les trois se milles.

(b) Elle étoit fille d'Oger Luytz, Ecuyer, & de Jeanne Hévart (tous deux de Tonnerre); laquelle Jeanne étoit fille de Jean Hévart & de Jeanne de Chaulnes, fille de Jean de Chaulnes, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Luzarches, & de Mar-

guerite de Challon.

(c) Ce Nicolas d'Eon, enflammé de l'amour du Chrift, ayant méprifé le monde & aliéné fes biens en l'honneur de Dieu, fut à Rome trois fois, pieds nuds, ne mangeant en chemin que du pain & ne buvant que de l'eau, pour vifiter les faints lieux: il crut, par un excès de dévotion, réparer l'excès des pallions de fa jeuneffe. Né avec un esprit vif & un cœur tendre, il les avoit alternativement tournés l'un & l'autre vers le Créateur & la Créature, le zèle de la maifon de Dieu le confumoit, ainfi qu'avoit fait autrefois fa paflion pour le fexe: il s'imagina que l'austérité de fa vie & la publicité de fa pénitence feroient oublier à Dieu & aux hommes les erreurs de fa jeunesffe, & la naissance de plusieurs enfans qui naquirent au pied même de son Hermitage avant fa convertion absolue & fa véritable retraite. Quelques personnes se retirèrent auprès de lui pour vivre lous sa conduite pleine de zèle & de douceur, quoiqu'il cût toujours resusé d'entrer dans les

IX. Noble André d'Eon, IIc du nom, né à Ravières en 1576, recu Avocat au Parlement, mourut à Ravières. Il avoit époufé, en 1602, Sébastienne, fille de Noble Pierre Petit & de Jeanne Joly de Ravières, dont :

- 1. NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, qui
- 2. Antoine-Pantaléon d'Eon, Sieur d'Aigremont, auteur de la seconde branche, rapportée après la postérité de son aîné;

Ordres facrés, malgré les follicitations de fon Evêque. Il faifoit affez facilement des vers latins: il nous est resté quelques pièces de lui sur la folitude & des sujets pieux: on y trouve une sorte d'art, de l'imagination & des peintures vives de la béatitude à venir. Son Hermitage est encore composé aujourd'hui de plusieurs Hermites qui faivent la règle de Saint Paul, fous l'obéiffance de l'Evêque de Langres, qui approuva & confir-ma fa pieufe fondation. Il fervit Dieu en toute humilité & charité jusqu'à sa mort dans son Hermitage, où il est décédé dans l'odeur de toutes les vertus chrétiennes, après trente-deux ans de la plus austère pénitence. Malgré cela, le nombre de ses bâtards est le plus grand miracle qu'il ait fait jusqu'à présent: ils se sont mariés dans Ravières même & aux environs. Le peuple les appela par sobriquet d'Eon les Hermitons, pour les distinguer de la famille D'EON.

CHARLES D'EON, Sieur de Mouloife, ancien Ca-pitaine au Régiment de Josfreville, mort à Ra-vières en 1755, âgé de 85 ans, Chef de sa branche, gardoit comme un reliquaire précieux un Chapelet & un Christ qui furent donnés à Rome à cet Hermite par le Cardinal Barberini, depuis Pape fous le nom d'Urbain VIII. Ces picules Reliques ont passé à son petit-fils Charles-Mau-RICE D'EON, Lieutenant au Régiment de Conti, Cavalerie, & depuis au Chevalier D'Eon DE BEAU-MONT, aujourd'hui Mademoiselle D'Eon, dont nous parlerons à sa branche. Les paroles suivan-tes sont gravées sur la Croix: Sanda pertinuit olim ista Crux ad Nicolaum d'Eon, nobilem & venerandum admodum in Deo Patrem, qui Solitarius primus fuit & Fundator Eremitarum fupra collem Rabariarum, proge fluvium Armen-fionis à monte, Sandus Rochus aut Calvaria dida, ad Lingones in Tarnodari Comitatu. Ad amorem Christi instammatus, spreto mundo, & alienatis, in Dei honorem, sæculi bonis, nudis pedibus, cum pane & aquâ tantum maceratum & debile corpus substinens, ter fuit Romæ ad Sanctos locos visitandum. ET in loco isto, sanctam accepitistam Crucem, cum facro ex auro & argento contexto Rofario B. M. Virginis, à Cardinalis Barberini manibus, qui posteà sub nomine UR-BANI VIII Papa fuit rocatus.

In Galliam rediens Nicolausd'Eon, sub stridâ Lingonensis Episcopi obedientia piani fundatio-nem approbantis & consirmantis, in onni humi-litate & charitate in Eremoservivit Christo usquè

ad mortem. Anno Domini 1638.

3. Et Louis D'Eon, Sieur de Ramelu, aussi auteur d'une troisième branche, rapportée après celle de ses aînés. Ces trois frères ont divifé la famille en trois branches qui fui-

PREMIÈRE BRANCHE.

X. Noble Nicolas d'Eon, Sieur de la Toquette, né à Ravières le 2 Mars 1607, a été Garde-du-Corps de Gaston de France, Duc d'Anjou, puis Duc d'Orléans, frère unique du Roi Louis XIII. Il fervit dans la Compagnie des Gardes - du - Corps pendant tout le tems que ce Prince eut le commandement de l'armée dans les pays d'Aunis, de Picardie & de Flandre, & mourut à Ravières en 1661. Il avoit époufé, en 1636, Jeanne Caillet, fille de Jean Caillet, Sieur de la Fondrière (a). Ecuyer, Prévôt de Ravières, & de Dame Louise Pyon, morte en 1680, fille de Pantaléon Pyon (b), Ecuyer, Seigneur en partie de Ra-

(a) Le fief de la Fondrière, près Ravières, est depuis plus de trois cents ans dans cette famille, dont l'ancienne noblesse a étéreconnue aux Etats

de Bourgogne. Jeanne Caillet étoit cousine au ler degré de Messire Jérôme de Chenu, ancien Seigneur de Ravières, dont la mère étoit une Jazut, Baronne de Nuits-fous-Ravières, & de Messire René Jazut de Méreuil, Seigneur de Villiers-les-Hauts près Ravières, de Junay près Tonnerre, Cheva-lier, Maître ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1638, & de Marguerite de Jaşut, marice à Noble Jea i de Chaulnes, Ecuyer, demeurant à Tonnerre, & de Marguerite de Challon, suivant les Lettres d'attestation & certification de noblesse données par le Bailli du Comté de Tonnerre, le 14 Août 1637, à Messire Jacques de Chaulnes, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, Conseiller du Roi en les Conseils d'Etat & Privé, ensuite Intendant de la Province de Picardie, comme la famille de Chaulnes est une bonne & ancienne Maitre de La Ville & Counté la Tracagne & Marie La La Ville & Counté la Tracagne & Marie La La Ville & Counté la Tracagne & Marie La La Ville & Counté la Tracagne & Marie La Ville & Counté la Ville & Ville & Counté la Ville & Counté la Ville & Counté la Ville & Cou fon de la Ville & Comté de Tonnerre ; & l'Arrêt Jon de la Ville & Comte de Tonnerre; & l'Arrèt du Parlement de Grenoble, en date du 7 Mars 1720, qui maintient fon petit-fils Antoine de Chaulnes, Confeiller du Roi, Tréforier-Général de France en la Généralité de Dauphiné, & originaire de Tonnerre, en la possession é jouisfance de fa noblesse, & fait désense aux Confulde ladite Ville de Grenoble de l'y troubler.

La famille d'Eon a eu une double alliance avec. Maison de Chaultus & de Challon. Catta el Maison de Chaultus & de Challon.

la Maison de Chaulnes & de Challon. Cette alliance est commune à Nicolas d'Eon de la To-QUETTE & à Louis d'Eon de Ramelu, son frère, puisqu'ils épousèrent les deux sœurs, Jeanne & Nicole Caillet.

Madame Caillet, Abbesse du Puy-d'Orbe, à Châtillon-fur-Seine, est grand'tante de tous MM.

(b) Du 28 Septembre 1568, fondation de Mef-

vières, & de Jeanne Jazut de Méreuil, dont la famille possédoit anciennement la Baronnie de Nuits-sous-Ravières. De plusieurs enfans issus de ce mariage il n'en resta que trois, savoir:

1. Louis d'Eon de la Toquette, Ecuyer, alfassiné à Dijon en 1662, dans le tems qu'i étudioit en Philosophie, étant alors âgé de 19 à 20 ans. Ayant pris querelle avec 7 de se compagnons d'étude, il se rendit sur les remparts pour se battre; mais plusieurs d'entr'eux, avec le Sieur Pierre-François de G*** à leur tête, tombèrent sur lui l'épée à la main, & le percèrent d'un grand nombre de coups. Nicolas d'Eon de la Toquette, son père, se rendit aussitôt à Dijon, poursuivit le procès criminel qu'il intenta contre les complices avec chaleur, jusqu'au jugement définitif, dont il eut justice par l'exécution de la plupart des assissimes.

fire Jean Pyon, fon frère, à l'Eglife Cathédrale de Saint-Etienne de Dijon.

Du 3 Mai 1570, accord & transaction, par lefquels deux Echevins de la Ville de Dijon sont tenus de se trouver au Service de ladite sonda-

tion.

(a) En conséquence, la Tournelle Criminelle du Parlement de Dijon rendit un Arrêt, en date du 11 Février 1661, en ces termes: La Cour a déclaré & déclare le Sieur Pierre-François G''', natif du Comté de Bourgogne, d'âment atteint & convaincu de l'homicide commis en la personne de Louis d'Eon, fils de Nicolas d'Eon Sieur de la Toquette, Ecuyer, Garde-du-Corps de Monsieur, frère unique du Roi; & pour réparation, l'a condamné & condamne à étre, par l'Exécuteur de la Haute-Justice, pendu & étranglé au champ de Morimond de cette Ville de Dijon; en 400 livres d'amende au Roi, à aumôner aux Religieux Minimes & Jacobins de ladite Ville, par moitié, pour prier Dieu pour le repos de l'âme dudit Sieur Louis d'Eon, & en 2000 livres de donmages & intérêts envers Le dit Sieur d'Eon, son père : & le furplus des biens dudit G''' acquis au prosit de qui il appartienara. Le même Arrêt condamne encore à d'autres peines quatre autres jeunes gens de bonne mailon, qui étoient pour lors prisonniers en la Conciergerie du Palais à Dijon. Décrète d'ajournement personnel, de prije-de-corps & assigné de fon de trompe & cri public par les carresjours de cette Ville de Dijon, Hector C''', fils de Jean D''', Baron D''', & Hector C''', fils de Jean D''', Baron D''', & Hector C''', fils de Jean D''', Baron D''', & Hector C''', fils de Jean D''', Baron D''', & Hector C''', fils de Jean D''', Baron D''', sati inhibitions & désenses qui nes font pas de condition, & aux Etudians de l'Université, de porter les armes & de se trouver avec icelles de nuit mi de jour, aux peines portées par les Arrêts.

Quant aux quatre autres prisonniers, la Cour les condamne à garder prison jusqu'à entier 2. ANDRÉ D'EON, Sieur de la Toquette, Ecuyer, Confeiller du Roi, Elu en l'Election de Tonnerre en 1692, marié, en 1669, à Marie de la Fosse. Il est mort sans en 1702, a été inhumé au milieu de l'Eglise Paroissiale de Saint-Pantaléon de Ravières, où se voit son épitaphe sur sa tombe. Il y sonda, le 5 Février 1701, un Service solennel avec exposition du Saint-Sacrement pour expier les débauches qui se commettent dans le Carnaval; il sonda encore le 15 Janvier, pour le repos de son âme & de celles de ses père & mère, un Anniversaire, ainsi qu'en

paiement des frais de la procédure, intérêts & dommages envers le Sieur v'Eon père: commet Me Goorge Berbyfey, Confeiller du Roi en icelle, pour taxer les dépens, chacun pour fon regard, & les condamne en outre en une amende pécuniaire, feulement applicable à la réparation du Palais; parce qu'ils pouvoient être moins coupables, & qu'ils appartenoient à des perfonnes de confidération & en crédit au Parlement, qui, ainfi que le Baron D''', pour ne fubir qu'une condamnation de légers dommages & intérêts, prétendirent qu'il y avoit disparité de familles.

NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE, choqué de cette injure, demanda qu'il lui fût permis de faire preuve de fa famille. Il préfenta une Requête conjointement avec ses parens qui demeuroient à Dijon, & où plusieurs d'entre eux occupoient un rang distingué dans le Parlement de cette Ville. En conséquence, ce Parlement rendit un Arrêt la même année, qui ordonnoit à NICOLAS D'EON, Ecuyer, Sieur de la Toquette, de saire preuve de sa famille sans parler de celles des complices de l'affassin, qui étoient alliées de plusieurs Membres de ce Parlement, L'Enquête se fit airément à Dijon même, puisque les personnes les plus distinguées du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Trésor, alliées à NICOLAS D'EON, la signêrent comme parens, entre autres Madame la Présidente Cœurderoy, M. Papillon, MM. Brulart, Bouchu, premiers Présidents audit Parlement. Le Président Jacob sut le seu gui resus de aucus de su meurtre.

Nicolas d'Eon de la Toquette ayant obtenu toute la fatisfaction qu'il pouvoit attendre dans la pourfuite d'une procédure austi cruelle, fatigué de son séjour à Dijon, & accablé de douleur, le rendit le plus tôt qu'il put dans sa Province, content en quelque sorte d'avoir vengé la mort de son fils par la condamnation des assaissins, & d'emporter avec lui l'expédition de l'Arrêt de la Tounclle Criminelle, triste monument de la perte d'un fils qu'il chérissoit, & dont le souvenir toujours présent lui donna la mort la même année.

L'expédition en bonne forme de l'Arrêt de la Février 1661, fur parchemin, la même qui fut levée par ce malheureux père, est entre les mains du Chevalier d'Eon de BEADMONT, aujourd'hui Mademoiselle d'Eon.

font foi les registres de cette Paroisse, & une épitaphe sur marbre noir, attachée à un des piliers à droite de la nef, & qui commence par ces trois lettres capitales, D. O. M. en or. La quittance de finance de l'Anniversaire est du 29 Septembre 1703;

3. Et Charles, qui fuit.

XI. CHARLES D'EON, Ecuyer, Avocat au Parlement, époufa, en 1669, Françoife Minard, fille de Claude Minard, Ecuyer, Receveur des tailles à Semur en Auxois en 1640, & de Françoife Clavin, & petite-fille de Claude Minard, auffi Receveur des tailles audit lieu en 1600, & de Barbe Artault d'Avallon, dont:

XII. CHARLES D'EON DE MOULOISE, IIe du nom, Ecuyer, né à Ravières en 1670, qui à été Capitaine au Régiment de Joffreville, mort en 1755. Il avoit époufé, en 1703, Anne-Antoinette de Brie, fille de Louis-François de Brie, Ecuyer, Officier ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIV, & de Marie le Clerc, & petite-fille d'Antoine de Brie, Ecuyer, austi Officier de la Chambre du Roi Louis XIII, & de Madeleine le Moine (a). De ce mariage sont nés:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Charles-Antoine, mort le 5 Mai 1719, fort icune;

3. Honnestus - Augustin, vivant en 1719, &

mort jeune :

4. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née à Ravières en 1705, mariée, le 15 Février 1735, à Elie-Jules de Séguenot, Ecuyer, fils de Jules de Séguenot, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal d'Auxerrois, anobli pour fes fervices militaires & ceux de fes ancêtres en 1721;

 Marie-Nicole, née à Ravières le 30 Juillet 1710, morte fille;

1710, morte mie;

 Jéanne-Charlotte, fille, née à Ravières le 26 Janvier 1714, où elle vit célibataire;

7. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée, 1º le 26 Août 1741, à Meffire Louis-Alexandre-Jofeph de Macquerel, Marquis de Quefmy, de Montbrehain, Chevalier, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie, fils de Meffire Charles-Robert de Macquerel, Chevalier, Seigneur de Quefmy, Montbrehain, Vuiau, Courla, Baricourt & autres lieux, & de Marquerite-Charlottede Sars & Prémont, mort en 1742

au fiège de Prague; & 2º le 3 Juillet 1750 à Mefire Antoine de Moly, Ecuyer, Confeiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel de la Ville de Rodez, fils de Meffire Antoine de Moly, Ecuyer, Confeiller du Roi en la Sénéchauffèe & Siège Préfidial de la même Ville, & de Dame Marguerite de Calviac;

8. Et Madeleine, née à Ravières en 1719, où

elle vit célibataire.

XIII. Jacques d'Eon de Mouloise, Ecuyer, né à Ravières le 30 Janvier 1704, Avocat au Parlement, s'est marié, le 8 Mars 1734, à Jeanne - Claude Fournier, fille de Noble Maurice Fournier, Dosteur en Médecine à Semur en Auxois, & d'Elifabeth Moreau. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES-MAURICE, né à Semur le 11 Août 1735, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Conti-Prince, Cavalerie, mort à Londres de la petite-vérole le 11 Janvier 1765, & inhumé le 14 du même mois dans le cimetière de Saint-Pancrace, fépulture de tous les Catholiques Romains à Londres;

 CHARLOTTE-ANTOINETTE-Julie, née à Semur, morte jeune au même endroit le 5 Oc-

tobre 1743;

3. Noble Augustin-Philibert, né à Semur le 12 Octobre 1738, mort au même endroit le 10 Août 1746.

Cette branche est éteinte.

SECONDE BRANCHE.

X. ANTOINE-PANTALÉON D'EON, Sieur d'Aigremont, Ecuyer, fecond fils de Noble An-DRÉ D'EON DE RAVIÈRES & de Sébastienne Petit, né à Ravières le 3 Avril 1610, fut Capitaine au Régiment de Sully, Cavalerie; eut ordre avec sa Compagnie, le 27 Décembre 1643, de marcher de Corbeil à Amiens. Les Impériaux, fous la conduite du Général Ga-Ias, étant entré en Bourgogne, le Roi fit marcher une armée pour sa désense, de sorte que les confins de la Champagne & de la Bourgogne s'étant trouvés inondés de troupes, le Sieur D'Eon obtint, le 28 Juillet 1636, de Louis XIII des Lettres de fauve-garde & de protection pour lui, fa famille, fes biens & fes fermiers, en considération de ses services militaires, & acquit, par contrat du 11 Avril 1641, de François de Canelle, Ecuyer, l'état & l'office de Prévôt des Maréchaux de France, Camps & Armées du Roi en la Maréchaussée de la Ville & Election de Tonnerre, & fut reçu en cet office en la Connétablie le 27 Mai 1643;

⁽a) Celle-ci accoucha le 9 Avril 1643 d'un fils nommé Louis-François, qui eut pour parrain le Ro1, & pour marraine la marquife de Souvré: il fut baptifé à Marly-le-Châtel, entre Verfailles & Saint-Germain-en-Laye.

obtint un Brevet de Committimus aux Requêtes du Palais le 12 Décembre 1665, & en 1680 on lui accorda des Lettres de vétérance & d'honneur.

En conséquence d'un ordre du Roi, le Ministre de la Guerre, le 18 Mai 1675, sit choisir, dans toutes les Maréchaussées de la Généralité de Paris, cinquante Cavaliers, un Prévôt, un Lieutenant & un Exempt des plus expérimentés à la guerre, pour marcher par ordre du Roi à la Ville d'Ingrande, fous les ordres du Duc de Chaulnes, & Pantaléon d'Eon fut choifi pour commander les susdits cinquante Cavaliers. Il mourut à Tonnerre, âgé de 73 ans, & fut inhumé, le 18 Avril 1683, dans l'Eglife de l'Hôpital decette Ville, en la Chapelle de Saint-Jean, à droite du chœur, où se voient les tombeaux, épitaphes & armoiries de la famille. 11 avoit épousé Jeanne de Barbuat de la Maifon-Rouge d'Ervy, une des plus anciennes maisons noble de l'Election & Comté de Saint-Florentin, décédée à Tonnerre le 7 Octobre 1695, âgée de 71 ans, & inhumée dans le tombeau de son mari, comme il appert par l'inscription qu'on y lit. De ce mariage vinrent :

1. François, qui fuit;

2. ANTOINETTE, morte le 7 Décembre 1720, âgée de 68 ans, inhumée dans la Chapelle Saint-Jean à droite du chœur de l'Eglife de l'Hôpital de Notre-Dame de Fontenille de Tonnerre, comme il appert par l'infeription fur fon tombeau, mariée à Louis de Maucler, Ecuyer, Sieur de la Malmaifon, Capitaine de Dragons, dont elle n'eut point de possérié;

3. CATHERINE, mariée à Claude Muchot de la Motte, Ecuyer, Sieur de Voligny, morte fanspoftérité fur la Paroiffe de Notre-Dame de Tonnerre le 26 Novembre 1734, âgéede 79 ans 6 mois, & inhumée dans l'Eglife de l'Hôpital de ladite Ville, où l'on voit fon

tombeau & fon épitaphe.

XI.Françoisd'Eon du Chesnoy, Ecuyer, né à Tonnerre fur la Paroiffe Notre-Dame le 8 Décembre 1652, mort en la même Ville, fut inhumé auprès de fon père, le 24 Juin 1721, en l'Eglife de l'Hôpital de ladite Ville. Il fervit long-tems dans la Cavalerie en qualité d'Officier & obtintdu Roi, le 13 Mai 1680, des provisions de l'Office que tenoit & exerçoit son père, sous la dénomination de Confeiller du Roi, Licutenant de la Prévôté de la Connétablie, Maréchaussée de France, Camps & Armées du Roi. Il y fut reçu la même année;

& en considération de 63 années de service de père en fils, il eut des Lettres de vétérance & d'honneur accordées par le Roi le 17 Novembre 1708, & enregistrées au Tribunal des Maréchaux de France le 24 desdits mois & an. Il avoit époufé, 1º en Avril 1683, Dame Claude Baillot, veuve de Pierre Bordes, Ecuyer, Conseiller du Roi & Président de l'Election de Tonnerre, & fille de Louis Baillot, Ecuyer, Sieur de Beauchamps, Exempt des-Gardes-du-Corps du Roi Louis XIV, dont il n'eut point d'enfans; & 2º au mois de Juillet 1709, Jeanne Doé (a), fille de Jacques Doé, Ecuyer, Seigneur de Cranes, Conseiller du Roi, Juge Magistralau Bailliage & Siège Présidial de Troyes, & de Dame Elisabeth Langlois, d'où est issue:

ELISABETH- FRANÇOISE, fille unique, née à Tonnerre, le 21 Juin 1719, mariée en la Paroisse de Notre-Dame de ladite Ville, le 30 Janvier 1742, à Antoine-Nicolas Gontier, Ecuyer, Président des Traites soraines de Troyes, mort à Troyes en 1765, laissant trois filles, savoir: Thérè se-Françoise, Marguerite & Elisabeth-Antoinette.

Cette branche est éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

X. Louis d'Eon de Ramelu, Ecuyer, troisième fils d'André d'Eon de Ravières & de Sébastienne Petit, né à Ravières le 20 Août 1615, fut Capitaine d'Infanterie, & fervit avec distinction sous les ordres du Grand Condé. Ce Prince par une lettre gracieuse datée du camp de Furnes, le 14 Septembre 1646, lui accorda un congé pour aller dans son pays régler ses affaires domestiques. Il fut aussi un des Aides-de-Camp de François de Lorraine, Comte d'Harcourt, appelé communément Harcourt-la-Perle, qui le choisit pour porter à la Cour la nouvelle de son passage de l'Escaut en 1649, malgré la résistance de l'ennemi ; la même année Monsieur Colbert, alors attaché au Cardinal Mazarin, écrivit à M. de Chaulnes, Confeiller d'Etat & Intendant de l'armée de Flandre, une lettre pour lui recommander M. D'Eon, Officier peu avantagé de la sortune, & qui avoit 6 enfans, conçue en ces termes:

(a) Jeanne Doé avoit deux frères, N... Doé, Capitaine au Régiment de Baugeroy, Cavalerie, François Doé, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, tué à l'affaire de l'Affiette, à côté du Chevalier de Belle-Isle.

MONSIEUR,

Monfeigneur le Comte d'Harcourt ayant fait la grâce à M. D'Eon, mon ami particulier, de le faire servir d'Aide-de-Camp sous lui, je prends la liberté de vous écrire ces lignes, your vous supplier très-humblement, comme je fais, de ne le pas oublier lorfqu'il s'agira du paiement des Officiers Majors de l'armée.

Outre ses services & son mérite qui le rendent digne de cette grâce, je vous en aurai une obligation très-particulière, qui n'ajoutera pourtant rien à la très-forte pafsion que j'ai de vous témoigner que je suis, comme je dois, Monsieur, votre, &c. Signé

COLBERT.

Louis d'Eon de Ramelu épousa, en 1641, Nicole Caillet, sœur de Jeanne, semme de fon frère aîné, Nicolas d'Eon de la Toquette, & mourut en Juillet 1675, & sa semme le 10 Avril 1677. De ce mariage vinrent:

1. Louis, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Malassife, baptisé à Ravières en 1649, & marié, le 17 Août 1678, à Claude-Francoise de la Fond, Dame en partie de Sennevoy & de la Chapelle, fille d'un Gentilhomme d'ancienne extraction, & de Dame Marie Pautrel, fille de N.... Pautrel, Ecuyer, & de Blanche de Courtenay, dont il n'eut point d'enfans;

2. André, qui fuit;

3. MADELEINE, baptifée à Ravières le 16 Octobre 1643, mariée à Noble Timothée Regnard, Avocat en Parlement & Bailli du Marquifat de Cruzy, d'où font issus 9 en-

4. Anne, Religicufe, puis Supérieure de l'Abbaye Royale des Dames Bénédictines à Châtillon-fur-Seine, baptifé à Ravières le 23 Janvier 1646, fit profession le 5 Novembre

5. Et JEANNE, baptifée à Ravières le 10 Juillet 1648, mariée à Noble Jean - Baptiste Guénin, Avocat en Parlement & Bailli de Molesmes, dont est issu M. Guénin de Regnière, ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

XI. André d'Eon, IIIe du nom, Ecuyer, baptisé à Ravières le 16 Novembre 1656, tonsuré, le 12 Octobre 1672, par l'Evêque Duc de Langres, quitta l'état eccléfiastique, sut reçu Avocatan Parlement de Paris le 28 Juin 1678, ensuite Conseiller du Roi, Bailli du Marquifat de Tanlay, du Vicomté de Thorey, de Saint-

Vinnemer, Quincy, Molesmes, Saint-Martin & autres lieux. & Maire Elu de la Ville de Tonnerre, Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris pour les Elections de Tonnerre, des Riceys, de Jussy, d'Appoigny & d'Auxerre (a). Il fit les fonctions de ces différentes places pendant plus de 36 ans, mourut à Tonnerre & fut inhumé le 11 Septembre 1720 en l'Eglise de l'Hôpital de cette Ville, au bas du chœur. Il fut fort regretté des Intendans de Paris, de Champagne & de Bourgogne, ainsi que leurs lettres de condoléances à la Dame veuve d'Eon le prouvent. La Noblesse & les Pauvres de la Province ne le regrettèrent pas moins, à cause de sa probité, de son équité & de sa grande expérience dans les affaires. Il avoit époufé, le 3 Août 1682, Marguerite le Clerc de la Maison (b), fille de Noble Robert le Clerc de la Maifon, Sieur de Tiffey, Confeiller du Roi, & de Dame Anne le Blanc, parente de M. le Blanc, Ministre de la Guerre fous la Régence du Duc d'Or-

(a) Une grande partie de l'Election d'Auxerre dépendoit alors de celle de Tonnerre.

(b) Alliances:

Marguerite le Clerc de la Maifon descendoit d'un oncle paternel de Jean le Clerc, né à Saint-Sauveur en Puifaye, Diocèfe d'Auxerre, envoyé Ambassadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & élevé en 1420 à la dignité de Chancelier de

Sufanne le Clerc, fille de Pierre le Clerc & de Judith d'Origny, mariee à Noyers en 1601, sut femme d'Antoine de Clermont, Comte de Dannemoine, fils de Charles-Henri, Comte de Clermont & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de

Bourgogne

Marie le Clerc, fille de Guillaume le Clerc, 11e du nom, sut semme de Guillaume Gontier, notable Auxerrois, fils de Jean Gontier, Lieute-nant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de Ger-

maine Regnier de Guerchy.

D'un frère de cette Germaine Regnier de Guerchy descendoit en ligne directe le seu Comte Regnier de Guerchy, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre en 1763, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries de cette Marie le Clerc adoffées à celles de Gontier, seulptées sur la pierre dès le millieu du XVe siècle, au pan d'une maison dite l'Hôtel Gontier à Auxerre.

Et Françoise d'Eon, fille unique de François d'Eon du Chesnoy, Ecuyer, ancien Capitaine de Cavalerie, Prévôt honoraire des Maréchaux de France, fut femme d'Antoine-Nicolas Gontier, Ecuyer, marié à Tonnerre le 30 Janvier 1742,

mort à Troyes en 1765.

léans. Toute sa vie sut un modèle de toutes les vertus chrétiennes & de charité envers les Pauvres. Elle testa le 19 Janvier 1737, & sut inhumée au bas du chœur de l'Eglise de l'Hôpital de Tonnerre, dans le tombeau de son mari, en 1738. De leur mariage vinrent 12 ensans que nous rapportons ci-après:

 Anne, baptifée à Saint-Pierre de Tonnerre le 30 Avril 1676, & enterrée en la même

Eglise le 26 Février 1689;

- 2. André Timothée, Ecuyer, Sieur de Tiffey, baptifé à Notre-Dame de Tonnerre le 20 Juillet 1683, reçu Avocat au Parlement de Paris le 24 Juillet 1704, pourvu en 1708 d'une Charge de Confeiller du Roi & Tréforier de France au Bureau des Finances de Montauban; premier Secrétaire des Intendances de Navarre, Béarn, Pau, Montauban, puis de Tours : il revint ensuite se fixer à Paris, où il a été près de 30 ans Secrétaire en chef de la Police, Prévôté & Vicomté de cette Ville. C'est principalement à fon génie, à ses travaux & à fon habileté qu'est dû cet ordre admirable de la Police qui s'est établi fous MM. d'Argenson, Hérault, de Marville & leurs fuccesseurs, ainsi qu'on peut le voir dans le Traité de la Police, par de la Mare. En récompense de ses services, le Duc d'Orléans, Régent, lui donna une pension de 3000 livres, laquelle fut portée à 5000 livres par Louis XV. Le Comte d'Argenson, Chancelier de Louis d'Orléans, père du Duc actuel, & grandpère du Duc de Chartres, tous les deux vivant en 1782, ayant été chargé de la procuration de ce Prince pour l'inventaire du Régent, & ne pouvant, pour cause de maladie, remplir par lui-même cette longue & pénible fonction, en chargea M. D'EON, qui s'en acquitta au gré de M. le Duc d'Orléans & du Comte d'Argenson. Le Prince, pour marque de sa satisfaction, lui fit une pension & lui donna la Charge de Secrétaire ordinaire de fa Maison, dont il eut les provisions le 15 Mars 1724. Il est mort garcon à Paris en 1749, Doyen de ses Secrétaires ordinaires, & Cenfeur Royal. Il étoit généralement aimé & estimé à la Cour & à la Ville : il a été inhumé dans l'Eglife de Saint-Roch le 9 Novembre 1749;
- 3. EDMÉE-MARGUERITE, Daptifée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Juin 1684, mariée, le 12 Juin 1702, à Noble Sébaftien Barbe, Avocat au Parlement de Paris, morte à Tonnerre le 2 Avril 1763, inhumée le lendemain enl'Eglife de l'Hôpital de ladite Ville;
- 4. Noble François, baptifé à Saint-Pierre de

- Tonnerrele 11 Juillet 1685, mort le 3 Mars 1686, & enterré à Epineuil, près de Tonnerre;
- 5. Marie-Hippolyte, baptifée à Saint-Pierre de Tonnerre le 5 Juin 1689, mariée, le 31 Août 1705, à Noble Nicolas Collet, Avocat en Parlement, fils de feu Robert Collet, Avocat en Parlement, & de Dame Catherine Luyti, morte en odeur de fainteté à Ancy-le-Serveux, Election de Tonnerre, le 1°° Octobre 1759, enterrée le lendemainen la Paroiffe dudit lieu, vis-à-vis le confeffionnal de fon fils, Curé dudit Ancy-le-Seryeux:
- CATHERINE, baptifée à Saint-Pierre de Tonnerre le 4 Mai 1691, morte fille le 5 Avril 1766, & enterrée le lendemain dans le tombeau de fon père, en l'Eglife de l'Hôpital de Tonnerre;
- 7. NICOLE-ANNÉ, baptifée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Février 1693, Religieufe-Profeffe en l'Abbaye Royale des Bénédictines de Notre-Dame de la Pommeraye à Sens, depuis Dépositaire de ladite Abbaye, où elle a été enterrée en 1760, après 44 ans de profession & depénitence. L'austérité de sa Règle n'étoit pas assez grande pour elle : elle jeûnoit au pain & à l'eau trois jours de le femaine, & pendant tout le grand Carême ne prenoit par jour qu'une once de pain & une once d'eau, de forte qu'on peut afsurer que cette Vierge religieuse & pénitente a pris le ciel par samine;

8. Louis, qui fuit;

- Geneviève, baptifée à Saint-Pierre de Tonnerre le 7 Mars 1696, mariée au Sieur Chriftophe Mouton, Bourgeois de Paris, frère d'Antoine Mouton, Prieur de l'Hôpital de Tonnerre, morte le 22 Août 1757, enterrée en l'Eglife de l'Hôpital dudit Tonnerre;
- 10. MADELEINE, baptifée à Notre-Dame de Tonnerre le 28 Avril 1699, mariée, le 26 Avril 1723, à Nicolas Jacquillat, Sieur de Vaulavré, Receveur des Fermes du Roi, morte le 29 Juillet 1752, & enterrée en l'Eglife de l'Hôpital de Tonnerre, où fe trouve fon épitaphe avec celle de fon mari;
- 11. JACQUES D'EONDE POMMARD, Ecuyer, baptifé à Notre-Dame de Tonnerre le 17 Mars 1701, fut un des premiers Secrétaires du feu Comte d'Argenfon, ancien Lieutenant-Général de Police de Paris & Ministre de la Guerre, & mourut aux Riceys en 1747, sans avoir eu d'enfans de Marie de Vinot;
- 12. MICHEL D'EON DE GERMIGNY, Ecuyer, baptifé à Notre-Dame de Tonnerre le 23 Janvier 1704, fervit d'abord dans la Compagnie de Noailles, fut enfuite un des vingt-

cinq Gentilshommes de la Garde Ecoffoise, appelés Gardes de la Manche du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, protégé particulièrement de Louis XV; il obtint deux penfions fur fa cassette pour une blessure si considérable qu'il reçut à la bataille de Dettingen, qu'on sut obligé de lui scier trois côtes. M. Pibrac, premier Chirurgien de M. le Duc d'Orléans, fit cette fingulière opération, dont il ne fut jamais parfaitement guéri, ayant porté jusqu'à sa mort une canule au côté. Pour le rétablissement de sa santé, M. Chicoyneau, premier Chirurgien du Roi, dit à Sa Majessé qu'il seroit nécessaire qu'il allât passer trois mois aux eaux de Barèges avec un Chirurgien qui le traiteroit suivant les ordres qu'il lui donneroit de concert avec M. Pibrac. Le Roi donna alors au Sieur DE GERMIGNY une augmentation de penfion fur sa cassette; ordonna qu'il sût sourni une litière, des chevaux & des domestiques de sa propre Maifon, & que l'on payât toutes les dépenses de son voyage & de son séjour aux eaux, ainsi que celles de son retour à Verfailles. Michel d'Eon de Germigny, né avec de l'esprit, grand, bien sait de sa personne, aimé & protégé du Roi, de toute la Maifon de Noailles & de plusieurs personnes illustres de la Cour, feroit parvenu aux premiers grades de fon Corps, si sa fureur pour le jeu & fa passion pour les semmes n'eussent dérangé toute sa sortune. Il contracta beaucoup de dettes, & eut une querelle avec un Officier, compagnon de fes plaifirs: le feu Maréchal Duc de Noailles, qui en fut averti, lui fit donner fur-le-champ un Gardedes Maréchaux de France pour prévenir les voies de fait; mais s'étant foustrait à la vigilance du Garde, il alla fe battre avec fon adversaire. La violation de l'Arrêt des Maréchaux de France, & l'impossibilité de payer fes dettes, le mirent dans la nécessité de passer en 1746 au service de la République de Gênes, où il eut le Brevet de Lieutenant-Colonel. En 1747 il fut Aide-de-Camp du Marquis de Maulevrier, Commandant des Troupes Françoifes à Gênes, fous les ordres du Duc de Boufflers, qui l'envoya au Doge pour lui rendre compte d'une fortie heureuse que les François avoient faite contre les Autrichiens qui affiégeoient la Ville, & qui furent contraints d'en lever le fiège. Le Doge, en reconnoissance de cette bonne nouvelle, donna une épée à poignée d'or au Sieur de Germigny, avec promesse d'être nommé Colonel s'il vouloit passer en Corfe au fervice de la République; mais s'étant alors infinué dans les bonnes grâces d'une Dame de la première

qualité, il n'accepta pas l'offre, ce qui déplut au Sénat & au mari de la Dame, ancien Sénateur & vieux jaloux. Michel de GERMIGNY n'écoutant que les conseils aveugles d'une passion combattue, abandonna sa maîtresse & sa nouvelle sortune à Gênes pour se retirer à Avignon, où il vécut plufieurs années uniquement des pensions que le Roi lui continuoit. Sa plaie s'étant rouverte, il voulut en 1752 aller à Montpellier pour y confulter des Médecins : les accidens augmentèrent en route; il s'arrêta à Nismes, où il mourut le 20 Août de la même année, & fut inhumé en l'Eglife paroiffiale de Saint-Caftor dans la Chapelle des Pénitens. Il avoit épousé à Tonnerre, le 28 Février 1731, Jeanne-Claire de Brevot, fille de Charles de Brevot, Ecuyer, Seigneur en partie de Bragelone, Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, & de Claire de Baillot, ancienne famille d'Ecosse, dont:

1. Michel, Ecuyer, baptifé en l'Eglife de Notre-Dame de Tonnerre le 22 Février 1733, Directeur des Domaines du Roi, non encore marié;

2. Et Claire, née à Tonnerre le 5 Août 1735, mariée, le 6 Mai 1754, à Noble Simon-Charles Rofe, Avocat en Parlement, Confeiller & Procureur du Roi en l'Election de Tonnerre, dont font issus trois filles & un garçon qui vivoient en 1782.

XII. Louis d'Eon de Beaumont, IIe du nom, Ecuyer, père de Mademoifelle D'Eon, baptifé en l'Eglise de Saint-Pierre de Tonnerre le 16 Mars 1695, Avocat au Parlement de Paris, Confeiller du Roi, fut élu Maire de Tonnerre & Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, vécut en fage, mourut en philosophe chrétien, & fut inhumé le 3 Novembre 1749, dans le tombeau de son père, en l'Eglise de l'Hôpital de cette Ville, au bas du chœur. La veille de sa mort, ses amis étant venus le voir lorsqu'on lui administroit les derniers Sacremens, il les pria d'affister le lendemain à fon convoi. Tous admirèrent sa fermeté; sa femme & ses enfans fondirent en larmes; pour lui, loin d'être touché d'un pareil spectacle, il dit d'un très-grand sangfroid: Il est aussi naturel de mourir que de naître; je quitte une mauvaise patric pour aller dans une bonne. Après avoir fait retirer tout le monde, il retint seulement son fils (aujourd'hui Mademoiselle la Chevalière D'EON), pour lui dicter ses dernières inten-

tions fur ses affaires. Il finit par lui dire: J'ai donné tous mes soins pour vous apprendre à bien vivre, il faut que je vous apprenne aujourd'hui à bien mourir : en même temps il fe fouleva, ferra fon enfant dans fes bras, lui donna sa bénédiction & expira. Louis D'Eon eut plufieurs envieux & quelques ennemis dans son pays, parce qu'il étoit d'une grande févérité & d'une équité scrupuleuse dans la distribution de la justice qu'il rendoit, sans avoir égard à la qualité des personnes. Son cœur faifoit presque toujours pencher la balance du côté du foible & du pauvre, contre le fort & le riche: aussi à sa mort les pauvres vinrent gémir à fa porte, & arrofer de leurs larmes le cercueil de leur protecteur. Il avoit époufé à Montpellier, en 1723, Françoise de Charenton, fille d'Etienne de Charenton, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Commissaire - Ordonnateur des guerres des Armées du Roi en Espagne & en Italie. & de Françoise de Blau. De ce mariage font iffus:

1. MARGUERITE - FRANÇOISE - VICTOIRE D'EON DE BEAUMONT, née à Tonnerre le 11 Octobre 1724, mariée à Paris, en la Paroisfe de Saint-André-des-Arts, en 1757, à Messire Thomas O'Gorman, Chevalier, Seigneur de Cahir-Morrughu & Tully-Crine, au Royaume d'Irlande, Capitaine d'Insanterie au Régiment de Walsh Irlandois au fervice de France. Voy. O'GORMAN;

2. THÉODORE-ÂNDRÉ-TIMOTHÉE-LOUIS-CÉSAR, Ecuyer, baptifé, le 4 Février 1727, en l'Eglife de Notre-Dame de Tonnerre, mort le 6 Août fuivant, & enterré dans le chœur de l'Eglife paroiffiale de Villon près d'An-

cy-le-Franc;

 Ét CHARLOTTE - GENEVIÈVE - LOUISE - Au-GUSTE-ANDRÉ-TIMOTHÉE, dont on va parler.

XIII CHARLOTTE - GENEVIÈVE - LOUISE - AUGUSTE-ANDRÉ-TIMOTHÉE D'EON DE BEAUMONT, ECUYER, né à Tonnerre le 5 Octobre 1728, & baptifé le 7 du même mois en la Paroiffe de Notre-Dame; Docteur en Droit Civil & Canon, Avocat au Parlement de Paris, Cenfeur Royal pour l'Histoire & les Belles-Lettres; Capitaine de Dragons & des Volontaires de l'armée, Aide-de-Camp du Maréchal Duc & Comte de Broglie; envoyé en Ruffie d'abord fecrètement, puis publiquement avec le Chevalier Douglas, pour la réunion, en 1756, de cette Cour avec celle de Versailles; Secrétaire d'Ambassade du Mar-

quis de l'Hôpital, Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France près Sa Majesté Impériale de toutes les Russies; Secrétaire d'Ambassade du Duc de Nivernois, Ambaffadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France en Angleterre pour la conclusion de la dernière paix en 1763; Ministre-Résident près cette Cour après le départ du Duc de Nivernois; enfin, Ministre Plénipotentiaire de France à la même Cour; Correspondant secret de Louis XV depuis 1756 jusqu'à la mort de ce Roi arrivée en 1774. Il a été connu jusques en 1777 sous le nom du Chevalier D'Eon; elle a pris, par un ordre spécial & réitéré du Roi & de ses Ministres à fon arrivée à Paris, l'habit de fon fexe, porte le nom de la Chevalière d'Eon, demeure souvent à Paris, & le plus ordinairement à Tonnerre sa patrie, où elle vit célibataire.

Le Lecteur voit sans doute que c'est là l'Héroïne dont le Précis de la vie militaire. politique et privée, a été composé en françois par M. de la Fortelle, Lieutenant de Roi de Saint-Pierre-le-Moutier, imprimé chez Lambert, rue de la Harpe, qui se vendoit au Palais-Royal, & chez les principaux Libraires à Paris, traduit en anglois, en allemand, en italien & en espagnol; il peut encore consulter les principaux Journaux de Londres & de Paris & de l'Europe depuis 1777, & notamment la Correspondance littéraire, imprimée, les Annales Politiques du XVIIIe siècle par M. Linguet, 1er vol., nº VII, 1777; le Journal Etranger, imprimé à Londres, tom. III, Juillet 1777, pag. 128 & fuivantes; le Journal François, Italien & Anglois de M. le Fuel de Méricourt, nº I, Août 1777, pag. 6 & suivantes; le Journal Militaire & Politique, dédié à Monsieur, frère du Roi, des 15 Août & 1er Septembre 1779, nos X & XI; la Gazette des Tribunaux imprimée à Paris, nos 29 & 36, tom. VIII, année 1779, nos 37 & 41, tom. X, année 1780; le Journal Politique de Bouillon, du mois d'Octobre 1780, pag. 32 & fuivantes; le Mercure de France, no XXXIX, pag, 176, no XLI, pag. 48, année 1780; & grand nombre d'autres Ouvrages françois & anglois, qu'il feroit trop long de rapporter ici.

Les armes parlantes decette famille, comme on a dit au commencement, font: trois étoiles d'or; on y a ajouté un coq au naturel, tenant en fon pied dextre un cœur enflammé

244

de gueules au chef d'azur (symbole de la vigilance & de l'enthousiasme); D'EON DE L'ETOILE, avec cette devise: vigil & audax.

EON: d'argent, à un lion de sable, la pointe de sa queue recourbée en dedans.

EPAULES. Voy. AUX-EPAULES.

* EPERNON ou ESPERNON, dans le Diocèle de Chartres, Baronnie, qui fut donnée en dot à Jeanne, fille de Louis de France, Comte d'Evreux, & troisième semme de Char-LES-LE-BEL, Roi de France. On peut inférer de là que cette Baronnie avoit fait partie du Comté d'Evreux, qui avoit été démembré de même de la Couronne, en faveur de Louis DE France, fils du Roi Philippe III, furnommé le Hardi.

Blanche de France, fille de Jeanne d'E-VREUX. & du Roi CHARLES-le-Bel, fut mariée à Philippe de France, Duc d'Orléans, fils de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, & lui porta en dot la Baronnie d'Epernon. Comme elle mourut fans enfans, cette Seigneurie rentra dans la Maison d'Evreux, qui étoit parvenue à la Couronne de Navarre, & demeura unie à cette Couronne, jusqu'à ce qu'HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, la vendit à Jean-Louis de Nogaret, en faveur duquel le Roi HENRI III, dont il étoit le favori, l'érigea en Duché-Pairie, au mois de Novembre 1581, par Lettres qui furent enregistrées au Parlement de Paris le 27 du même mois.

Cette Pairie fut éteinte par la mort de Bernard de Nogaret de la Valette, le 25 Juillet 1661, & la Seigneurie passa dans la Maison de Goth-Rouillac, à cause d'Hélène de Nogaret, fœur de Jean-Louis de Nogaret, Duc d'Epernon, & femme de Jacques de Goth, Mar-

quis de Rouillac, &c.

Cette Maison s'étant éteinte, Epernon entra dans la Maison de Pardaillan-Gondrin, à cause de Christine Zamet, fille & unique héritière de Jean Zamet, Baron de Murat, Gouverneur de Fontainebleau, & de Jeanne de Goth, Dame de Rouillac, laquelle épousa Roger-Hedor de Pardaillan-Gondrin, Marquis d'Antin, aïeul de Louis - Antoine de Pardaillan, Duc d'Antin, dont les descendans l'ont vendue, en 1751, au feu Maréchal de Nouilles. Voy. NOAILLES.

Bailliage d'Autun, fut érigée en Comté fous la dénomination de Comté d'Epinac, par Lettres du mois d'Août 1656, enregistrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 25 Juin 1657, en faveur de Louis de Pernes, Capitaine de Cavalerie. Ce Comté est actuellement possédé par le Maréchal de Clermont-Tonnerre, à cause de son aïeul Gabriel de Pernes.

EPINAY, en Poitou: d'argent, à 3 buiffons d'épines de sinople, posés 2 & 1.

* EPINEUIL en Champagne, Terre & Seigneurie près Tonnerre, qui est un ancien membre du Comté de Tonnerre, dont elle fut détachée, par partage du 9 Février 1585, confirmé par Arrêt du Parlement de 1585 à 1602, en faveur de Louise de Clermont, & de René du Bellay, son mari, pour en jouir eux, leurs hoirs & ayant cause aux mêmes titres, honneurs, droits & prérogatives que le Comte de Tonnerre. Ils vendirent, en 1603, le Comté d'Epineuil à Catherine de Longueil; femme d'Edme Boucher, Seigneur de Flogny, Comte de la Chapelle, dont la fille, Colombe Boucher, eut le Comté d'Epineuil en dot, & épousa Patrice le Bascle, Baron d'Argenteuil & de Moulin, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie fous HENRI IV. Voy. BASCLE.

ERARD, ancienne Noblesse établie en Normandie, où le nom est connu depuis l'an 985. L'Histoire de France, par Robert Gaguin, liv. V, pag. 41, parle d'un Erard, Commandant un corps de troupes Danoises, qui vint au secours de Richard Ier, troissème Duc de Normandie. Dans le catalogue des Nobles & Seigneurs Normands qui accompagnèrent le Duc Guillaume à la conquête d'Angleterre en 1066, il est parlé d'Etienne, fils d'Erard; & dans l'Histoire de Normandie d'Orderic Vital, fous HENRI Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, en 1119, il est rapporté en latin ce qui suit: Thomas, filius Stephani, regem adiit, atque marcum auri offerens, aït Stephanus: Erardi filius, genitor meus fuit, & ipse in omni vitâ suâ patri tuo in mari servivit. Etienne & Thomas Erard étoient Capitaines du Vaisseau nommé la Blanche Nef.

Ceci est confirmé dans la Chartre rapportée ci-après de René, Roi de Sicile, d'Aragon & de Jérusalem, Duc d'Anjou & de Bar, accordée à Pierson Erard le 18 Janvier 1436,

^{*} EPINAC. La Seigneurie de Monetay, au

par laquelle il reconnoît que ledit Pierson Erard descend du Capitaine Erard, qui dès l'an 985, fur la fin de la seconde race de nos Rois, amena un secours de Danois à Richard, troisième Duc de Normandie. Voici la teneur de cette Chartre:

René, par la grâce de Dieu, Roi de Sicile & de Jérufalem, Duc d'Anjou & de Bar, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront; confidérant les louables humeurs & discrétion, comme aussi l'ancienne Noblesse de notre amé Pierson Erard, laquelle il nous a fait apparoir, par titres valables & authentiques, être procédé de Jacques Erard, troisième fils de Philippe Erard, issu de la progénie de cet Erard, chef & conducteur des Danois, lequel est venu au secours des Normands l'an 985: ensemble le blason de ses armes, consistant en trois pieds de griffon d'or, attachés chacun à un tronc d'argent, le fond au champ d'azur; lesquels prévoy ant qu'ils étoient en danger de périr par une grande suite de tems, s'il n'étoit pourvu par nous de remède:

A ces caufes, nous mouvant de grâce spéciale, & humble supplication qu'il nous a faite, lui avons concédé & concédons, permis & permettons de faire renouveler lesdits présens titres pour lui servir ainsi qu'il trouvera bon de faire; ensemble de faire apposer ses armes au bas de cette, conformément à ce qui nous est apparu cy-devant, avec défense de le troubler ny empêcher en la jouisfance de quelque manière que ce foit, ni l'inquiéter pour aucunes recherches encet égard, diredement ni indiredement, sans en cemettre aucun empêchement, ni à sa Possérité. Car ainsi nous plaît, & afin que ce soit chose stable & permanente à toujours, Nous avons fait apposer Notre scel à ces Présentes. Donné à Tours, ce 18 Janvier 1436. Signé en fin René, & scelé de cire verte en grand sceau, sur double queue de sore verte, rouge & blanche, & sur le dos desdites Lettres sont écrits ces mots, par le Roi, Gilles de Bourmont, & Messire Lasard, présent Secrétaire d'HENRIETTE, avec paraphe.

Cette Chartre a été collationnée par Didier Touret, & François Nicolas, Notaires, Gardes-Notes du Roi au Tabellionage de Bar, soussignés à la présente copie de l'original, écrit sur parchemin, sain & entier en écriture, & sçel conforme de mot à autre audit origi-

nal, à la Requête de Gaspard Erard, Chevalier, Baron de Montreuil & d'Echauffour, présent en personne pour lui servir comme d'original; représenté par honoré Louis E-RARD, Seigneur de Fleury en Argonne, & à lui rendu, lequel a figné avec ledit Seigneur Baron, & ces Notaires foussignés à Bar le 28 Août 1655.

Ce Pierson Erard, fils de Jacques Erard, Ecuyer, & d'Anne le Foreslier, après avoir porté les armes en Lorraine, s'y maria, l'an 1408, à Claudon du Ham, de la Maison des Arcis, dont il eut:

1. DIDIER, qui fuit;

2. Et Thomas, rapporté ci-après.

Didier Erard resta en Lorraine, & forma la branche qui y est établie. Il eut pour fils

JEAN ERARD, qui laissa: Georges Erard, qui fut père de

Georges Erard, Seigneur de Fleury, & Gouverneur de la Ville haute de Bar, dont les fervices & ceux de fes ancêtres avec fes armoiries font rapportés fur fa tombe, dans la Chapelle de St.-Sébastien de l'Eglise de Bar; l'épitaphe ci-après énoncée a été collationnée de nouveau, le 28 Juillet 1656, par Feilleux, Notaire Royal au Tabellionage de Bar, & conforme à l'original:

Georges Erard, homme d'illustre naissance, & de l'ancienne & illustre famille de Erard, Chevalier de l'Ordre, qui passa en Normandie avec une armée de Danois dont il étoit le chef, pour donner secours à Ri-CHARD qui en étoit alors Duc, contre Lo-THAIRE, Roi de France, qui envahissoit cette Province, est sorti du côté de son père des Maisons de Génicourt & de Chézeaux, & du côté de sa mère, à cause du mariage d'Adrienne de Rosières, des Maisons de Raray, de Revigny & autres Maisons considérables.

Ce même Georges Erard, généreux imitateur des victoires de son prédécesseur E-RARD, Chef des Danois, qui à cause de son admirable prudence dans les combats, de son courage & de quantité d'autres faits d'armes, a laissé cet écrit ci-dessus à sa postérité pour héritage, à la honte & à la perte des ennemis, & pour une marque illustre de sa vertu & de sa noblesse.

Ce Georges Erard porta en sa jeunesse les armes en France, lorsque la guerre y étoit fort échauffée, & après avoir supporté en ce pays, & en pluseurs batailles navales une infinité de travaux, étant avancé en âge, il retourna en sa Patrie où à cause de sa vertu singulière & son insigne probité, il sut fait Gouverneur de Bar-le-Duc, sous Charles III, d'heureuse mémoire, & Henry présentement regnant, Duc de Lorraine & de Bar; mais ayant ensin atteint l'âge de 71 ans, il mourut tout cassé de vieillesse en paix & en la grâce du Seigneur le premier de Mai 1611.

Georges Erard avoit épousé Adrienne de Rosières, & eut des enfans, nommés

Louis, Georges;

Et Anne.

THOMAS ERARD, fecond fils de PIERSON, & de CLAUDON DU HAM, retourna en Normandie, & épousa Jeanne Gasteligneul, fille de Jean Gasteligneul, Seigneur de Boitron, ainsi qu'il est rapporté dans les contrats & autres actes en date des années 1449, 1452 & 1454. Il eut de son mariage:

1. JEAN, qui fuit;

2. Thomas, mort fans enfans;

Et plusieurs filles.

Jean Erard épousa Louise de Cintrey, & en eut

Jean Erard, Seigneur de la Genevraie, Bréthel, la Croix, le Buiffon, Belefonds, Valprevel, la Filmondière, le Tartre, Montrayer, &c., ainfi qu'il est rapporté dans les partages faits entre ses enfans, & son contrat de mariage de 1463. Le Roi Charles VIII lui donna en 1488 le commandement de la Noblesse du Duché d'Alençon & Comté du Perche pour l'amener en Bretagne. Il épousa, le 8 Novembre 1463, Robine Belard, dont vinrent:

 Lucas-Hérard, Seigneur de la Genevraie & autres lieux, qui eut pour fils, François Erard, mort fans enfans;

 Guillaume, qui fuit, lequel a continué cette branche connue en Normandie fous le nom d'Erard le gris;

3. Et Louis, auteur de la branche des Barons de Ray, rapportée ci-après.

GUILLAUME ERARD, Seigneur de Cizai, Valprevel & autres lieux, fut fait prisonnier en combattant auprès de la personne du Roi François I^{er}. Au retour de sa prison il le fit Chevalier de son Ordre. Il eut de N... Dupless, qu'il épousa en 1498:

JEAN ERARD, Seigneur de Cizai, qui épousa, l'an 1538, Marquise de Loisel, dont:

Gaspard Erard, Seigneur de Cizai, qui épousa, le 21 Novembre 1585, Adrienne le Gris, fille de Félix le Gris, Seigneur & Baron de Montreuil & Echauffour, & Châtelain de Monfréville, laquelle hérita de tous ces biens après la mort de son père. Son mari obtint, en 1645, des Lettres-Patentes du Roi pour unir les noms d'Erard & le Gris, dans sa personne & ses descendans. En considération de fes services & de ceux de fes ancêtres, il obtint par d'autres Lettres-Patentes, de 1648, l'érection en Marquifat des Baronnies de Montreuil & d'Echauffour, qui relèvent en plein Fief du Duché d'Alençon, & qui depuis 5 à 600 ans étoit décorées du titre de Baronnie. De ce mariage vint :

GASPARD ERARD, Marquis de Montreuil & d'Echauffour, &c., qui épousa N... du Merle le Blanc-Buisson, dont vint une fille unique nommée

Marie-Anne-Dorothée Erard, morte le 29 Janvier 1739, âgée de 53 ans. Elle avoit époufé, par contrat du 24 Février 1702, *Michel de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & porta toutes les terres de la branche des *Erard le Gris* dans cette Maison.

BRANCHE des Barons de Ray.

Louis Erard, troisième fils de Jean & de Robine Belard, Seigneur du Ménil-Guyon, Belesonds, du Tartre & du Buat, épousa, le 28 Septembre 1523, Geneviève de Pilloys, dont:

1. Geoffroy, qui fuit;

Et Louis, mort Chevalier de Malte.

GEOFFROY ERARD, Seigneur de Ménil-Guyon & autres lieux, épousa, le 19 Octobre 1561, Jeanne des Montis, dont:

1. René, qui fuit;

2. Louis, mort Chevalier de Malte;

3. Et Jacques, allié à Marie de Fontenay, dont il a eu des enfans.

RENÉ ERARD, Seigneur de Ménil-Guyon, Tanches, des Hayes, Médavy, Sonnel, du Buat, Patron de St.-Cénery & de St.-Aquilin, Capitaine de 50 Chevaux-Légers au fervice du Roi Henri IV, épousa, le 17 Février 1594, Marie, de la Maison d'Aprix, Dame de Ray, Bérard & Somère, dont:

1. Louis, qui fuit;

2. René, mort Chevalier de Malte en 1620;

3. Jean, allié à Marie Mallard;

4. Et Jacques, marié à Françoise Madeleine, dont il eut des ensans.

Louis Erard, Seigneur & Baron de Ray & autres lieux, après avoir fervi en qualité de Capitaine de Cavalerie en France & en Italie pour le fervice du Roi Louis XIII, époufa, le 13 Janvier 1629, Madeleine de Montholon, fille de Jérôme, Chevalier, Seigneur de Perrousfeaux, dont l'aïeul & l'oncle furent Gardes des Sceaux de France, sous les règnes de Francois Ier & Henri III. Il eut de ce mariage pour fils unique

RENÉ ERARD, Seigneur & Baron de Ray, né le 24 Octobre 1634, marié, le 3 Mai 1661, à Renée de la Maison de Boullemer, dont:

1. Louis-Jérôme qui fuit;

 Et René-Augustin, Baron de Ray, rapporté ci-après.

Louis-Jérôme Erard, épousa, le 16 Juin 1655, Louise-Marie, de la Maison de Rosuyvinen de Pyré, & Dame de Chamboy: de cette alliance vinrent:

1. Louis-René, qui fuit;

2. Et Augustin-Charles, Seigneur d'Hellenvilliers, rapporté après fon frère.

Louis-René Erard, Seigneur Châtelain de Chamboy, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Guidon de Gendarmerie, épousa, le 8 Décembre 1720, Geneviève de Tilly, & eut pour enfans:

1. Augustin-Antoine, Seigneur de Chamboy,

Capitaine de Cavalerie;

 Et Marie-Henriette-Elisabeth, mariée, le 25 Juin 1743, à Louis-Henri de Graveron, Seigneur d'Heudreville.

Augustin-Charles Erard, Seigneur d'Hellenvilliers, fecond fils de Louis-Jérôme, & de Louig-Marie de Rosnyvinen de Pyré, époufa, le 6 Février 1718, Antoinette de Lange, veuve de René-Balthazar, Marquis de Rabodanges dont pour fils unique

Augustin-Charles-Gabriel Erard, marié, le 26 Avril 1746, à Marguerite-Augustine-

Marie de Marbeuf, dont

Armand-Aimé Erard, né le 3 Mars 1747, Seigneur d'Hellenvilliers, Capitaine de Dra-

gons en 1771.

René-Augustin Erard, fecond fils de René, & de Renée de Boullemer, Seigneur, Baron de Ray, Bréthel, le Fontenil, Gournay, des Portes & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vivarais, a épousé, le 10 Février 1720, Marie-Françoise-Gabrielle de Château-Thierry, laquelle s'est remariée à Louis des Acres, Marquis de l'Aigle. Voy. DES ACRES. Elle a eu de son premier mari:

1. Louis-Augustin, qui fuit;

2. Augustin - Louis, rapporté après son frère

aîné

 Et Marie-Augustine, mariée 1º à Claude-Ange Dupleix de Bacquencourt; & 2º à Charles - Léonard Baylens, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieu tenant-Général de fes Armées, & commandant le Corps Royal des Carabiniers.

Louis-Augustin Erard, Baron de Ray, Brigadier des Armées du Roi, nommé en 1745 pour aller commander en Chef les Troupes Françoifes dans les Indes, fut fait prifonnier à fon paffage fur l'Efcadre Françoife, commandée par le Marquis d'Albert. Il a continué fes fervices dans les guerres de Flandre & du pays d'Hanovre, & a été tué à la bataille de Bergen en 1759.

Augustin-Louis Erard, fon frère, Seigneur & Baron de Ray, a fervi le Roi dans les Guerres de 1741 & 1756, en Bohême, en Flandre à l'expédition de Minorque & dans le pays d'Hanovre, a été Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, enfuite de Cuiraffiers du Roi, Major & Inspecteur de la Gendarmerie. Il est Maréchal - de - Camp, & Inspecteur-Général de Cavalerie & de Dragons, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes: d'azur, à 3 pieds de griffon d'or attachés à 3 troncs d'argent, 2 en chef & 1 en pointe; 2 lions, pour supports, & pour Cimier un griffon naissant (Généalogie drefsée sur les titres).

ERBRÉE, ancienne Noblesse de la Province de Bretagne. Augustin du Paz, historiographe de Bretagne, dit qu'en 1104 les Seigneurs de ce nom sondèrent l'Eglise Paroissiale d'Erbrée; qu'il se passa plusieurs actes en latin entre les Seigneurs d'Erbrée & les Religieux du Prieuré de Saint-Martin de Vitré, aux années 1114 & 1207. Par un registre de l'Abbaye de Marmoutier, il paroît que Hevennus, fils de Thibaud d'Herbrée, étoit Chanoine de l'Eglise de St.-Martin de Tours, & qu'il donna l'Eglise d'Erbrée, ainsi que le patronage avec ses autres biens, à l'Abbaye de Marmoutier, où il se sit Religieux. Le même

du Paz parle encore de plusieurs autres fondations faites à l'Eglife de St.-Nicolas de Vitré, aux années 1240, 1246 & 1259, par Hervé & JEAN D'ERBRÉE, Chevaliers; d'une autre fondation faite à St.-Martin de Vitré par JE-HAN D'ERBRÉE, Chevalier: & d'autres fondations faites par les Seigneurs de ce nom aux Religieux Dominicains de Bonne-Nouvelle de Rennes, aux Récollets & Cordeliers de Fongères. Il rapporte aussi une Charte ancienne qui fait mention d'un accommodement par Mabordus, Evêque de Rennes, entre An-DRÉ, Baron de Vitré, Geffroy Giron, Pierre Lohéac, Etienne Giron, Urbain de Fougères, Urbain d'Aubigné, Raphaël du Pleffis, Alain & Guy de Baithon, & JEAN D'ER-BRÉE. On voit dans les titres de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, qu'Agnès & Guil-LETTE D'ERBRÉE en furent successivement Abbesses, en 1263 & les années suivantes.

Guillaume d'Erbrée, fils d'un puîné de cette Maison, épousa Jacquette Robin, Dame de la Chèze, Terre considérable, par les droits de sondation qu'elle a dans la Paroisse de Plé-

lan. De ce mariage vinrent:

 François d'Erbrée, qui mourut avant fon père. Il avoit époufé Jeanne, Dame de Launay, dont il eut pour fille unique:

Perrone d'Erbrée, mariée à Gilles de Cahideuc, qui donna partage à Guy & Guillaume d'Erbrée, oncles de fa femme, par acte du 20 Juillet 1513, & pour tout droit réel & mobilier aux fuccessions de leur père & mère, il leur promit 50 livres de rente sur la terre de la Chèze.

2. Guy, qui fuit;

3. Et GUILLAUME D'ERBRÉE.

Guy d'Erbrée possédoit seul la Terre de la Chèze, lors de la réformation de la Noblesse en 1513; l'on ne sait point de quelle manière il devint propriétaire de la portion de Guillaume, son srère. Il avoit épousé Jacquemine de la Piguelais, fille de Jehan, Seigneur du Chesnay, & de Guillemette le Provost, après la mort de laquelle il sit une sondation dans l'Eglise de Bonne-Nouvelle de Rennes, pour le repos de l'âme de sa femme. Il transigea, comme garde naturel de son sils Guillaume, qui suit, sur ce qui pouvoit lui appartenir aux successions de Jehan de la Piguelais, & de Guillaume le Provost, le 9 Juin 1542.

Guillaume d'Erbrée, Seigneur de la Chèze.

épousa Jeanne de Mimbier, Dame de Chaumère, dont vint:

Jean d'Erbrée, Seigneur de la Chèze, Confeiller au Parlement de Bretagne, qui épousa Guillette, Dame de la Fontaine, des Hurtières & de Blernays, dont il eut deux filles, savoir:

JEANNE D'ERBRÉE, héritière principale de fes père & mère, qui époula Jacques de Volvire, Baron de Saint-Brice & de Sens, fecond fils de Philippe, Baron de Ruffec, Chevalier des deux Ordres du Roi, Lieutenant-Général de Saintonge, & d'Anne de Daillon. De ce mariage fortit Anne de Volvire, Marquis de Saint - Brice, Seigneur de Sens, de la Chèze, de la Fontaine & de Blernays, mort fans enfans;

Et Françoise d'Erbrée, qui épousa René de

Birague. Voy. BIRAGUE.

ERGNOUST, en Dunois. Josias d'Ergnoust, Ecuyer, Seigneur de Pressinville & du Chesne, avoit épousé Judith de Beaufils de Lierville, dont:

JACQUES D'ERGNOUST, qui épousa, par contrat du 29 Juin 1623, Anne Ancel, veuve du Seigneur de Villepion, & d'Anne Loreau; il en eut quatre garçons & deux filles, dont on ignore les alliances.

Les armes: de fable, au chevron d'or, accompagné de 3 cloches d'argent.

ERIZZO, ancienne famille de Venife, dont plufieurs ont été employés par la République en Ambassade, & en d'autres charges importantes. André Erizzo, Procurateur de Saint-Marc, vivoit en 1348. Paul Erizzo, Gouverneur de Négrepont, ayant été obligé de se rendre aux Turcs en 1469, l'Empereur Mahomet II, sans aucun égard à la capitulation, le sit scier en deux, & trancha lui-même la tête à Anne, sa fille, qui n'avoit pas voulu condescendre à ses volontés. François Erizzo sut Doge de Venise en 1631, & mourut en 1646, âgé de 80 ans. Voy. Moréri, édition de Basle.

Nicolas Erizzo, né le 15 Janvier 1722, marié, fans enfans, en 1743, à Fontana Zorzi, fille de feu Aloifio Zorzi, Noble Venitien, Ambassadeur de la République en France depuis le 25 Mai 1756.

ERLACH. C'est la première des six anciennes Maisons de la République de Berne. Elle est, selon l'Histoire de Savoie, & les

preuves qu'en a rapportées Rebeur, Commissaire à la fin du dernier siècle, une branche cadette de la Maison des Comtes de Neufchâtel, descendante des derniers Rois de la Bourgogne transjurane. On voit encore dans une vieille falle du Château de Neufchâtel, ainsi que dans la falle de Justice de Valangin & ailleurs, les différences, rapportées dans l'Histoire de Savoie, qui furent faites dans les armoiries de fes diverfes branches, pour les distinguer entr'elles. La branche aînée des Comtes de Neufchâtel portoit trois chevrons dans fes armes ; la branche puînée des Comtes de Valangin & Nidau, en portoit deux; & la branche cadette des Comtes d'Erlach n'en portoit qu'un : ce sont encore aujourd'hui ses armes.

Cette Maison tire son nom du Château & de la Ville d'Erlach (autrement dit Cerlier, nom que le vulgaire retient encore, & en la tin Herliacum, Cerliacum), qu'elle sit bâtir, il y a plus de 700 ans, au bout du lac de Bienne, près celui de Neuschâtel, & qu'elle a possédé de père en fils jusqu'au milieu du dernier siècle. C'étoit un Fief relevant des Comtes de Neuschâtel, dont celui qui en avoit reçu l'invessiture, avoit le droit de voix active aux Audiences ou Diètes de ce Comté, aujourd'hui la Capitale d'un Bailliage portant le nom d'Erlach ou Cerlier, appartenant au Canton de Berne.

Les Chroniques de Stumpf, de Bucelin, de Stuttler, ainsi que les Archives de Berne, difent que cette ancienne Maison a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la ville de Berne, qu'elle a donné des preuves éclatantes de sa valeur, tant dans les guerres du pays que dans celles du denors; qu'elle s'ess signalée dans une infinité de batailles & sièges en Europe & hors de l'Europe; qu'elle a rempli avec honneur diverses Ambassades fort considérables auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers.

La République de Berne compte dans cette Maifon 7 Seigneurs-Avoyers, c'est-à-dire Chefs du Canton, 29 Conseillers d'Etat-Bannerets & Trésoriers, & 12 Colonels-Généraux de ses Troupes. Cette Maison compte aussi parmi les siens 5 Chevaliers de l'Ordre Teutonique dès le commencement du XIVe siècle, quantité de Chevaliers des Ordres de Saint-Hubert, de l'Aigle-Rouge, de la Fidélité, de la Géné-

rosité, de Saint-Jean de Jérusalem; plusieurs Comtes du Saint-Empire, un Maréchal de France, un Général-Feld-Maréchal auprès de l'Empereur, un Colonel au Régiment des Gardes-Suisse; trois Lieutenans-Généraux en France, ainsi que plusieurs dans d'autres Cours; nombre de Maréchaux-de-Camp, Brigadiers & Colonels de divers Régimens Suisses. Diebold Echilling, Greffier de Berne, dans sa Chronique manuscrite, dit que les Erlach étoient dès le tems de la fondation de cette Ville, presque tous décorés du titre de Cheralier. Cette ancienne Maison a formé nombre de branches, dont il n'y en a plus que 5 qui subssistent.

Le premier des Erlach dont on ait connoiffance est Walther d'Erlach, qualifié Chevalier en différens Tournois en 1104, feloiles Rôles trouvés à Schaffhouse & à Eslinguen; c'est ce qui est prouvé par les Chroniques de Munster, liv. III, fol. 1039, chap. X des Tournois. Il sonda la Cure de Grossenhonstetten en faveur de sa Maison, & la dota considérablement.

Christophe d'Erlach, Chevalier, étoit au fervice de l'Empereur Henri Barberouffe, lorsqu'il résidoit à Haguenau, & en étoit trèsconsidéré avec sa famille. Il possédoit les grandes charges à la Cour Impériale avant & après l'Empereur Frédéric Barberouffe, selon la Chronique de Stumps, sol. 537, où ses armes sont aussi empreintes. Il affisha, en 1160, aux Tournois tenus à Zurich par Welphe, Duc de Spolète & de Bavière. Voyez Stumps, Munster, Bucclin, & les livres des Tournois.

RODOLPHE D'ERLACH, Chevalier, est mentionné dans une donation que le Comte Ulrich de Neufchâtel sit en saveur du Couvent de Hauterive en 1196, où entr'autres témoins est cité RODOLPHUS, Miles de CERLIACO.

Au XIVe fiècle vivoient plusieurs du nom d'Erlach, dont les pères & mères ne sont pas connus, savoir en l'année 1326, un Nicolas D'Erlach & Wernher, son fils, qui vendit à son père trois censes à Granges.

Un Gunzius D'ERLACH, Chevalier, Bailli de Nidau au nom des Comtes, qui scella en cette qualité un acte en 1347 : on ne sait rien de plus de lui;

Un CONRAD D'ERLACH, Chevalier, auffi Bailli de Nidau, qui en cette qualité fcella plufieurs actes au nom des Comtes, & fit en 1364 quelques donations à l'Abbaye de Frienisberg. Il épousa N... Baronne de Scedorf, dont vint une fille, mariée, en 1369, à Burc-

kard Wonderflue;

Un Sigfrid d'Erlach, que le Comte Fugger, dans sa Généalogie de la Maison d'Autriche, place parmi les Nobles, tués avec les Ducs d'Autriche à la bataille de Sempach: c'est tout ce qu'on sait de ce Sigfrid.

I. ULRICH D'ERLACH, Iet du nom, Chevalier Seigneur de Reichenbach, est appelé dans des actes passés aux années 1225, 1231 & 1234, ULRICUS DE CERLIACO, Miles. Suivant un de ces actes, il servit de témoin pour une donation que le Comte Ulrich de Neuschâtel sit en saveur de l'Abbaye de Saint-Jean. Il eut pour semme Anne-Mechtilde, Baronne de

Ringenberg.

II. ULRICH D'ERLACH, IIe du nom, surnommé le Chevalier sans peur, selon les apparences & les arbres Généalogiques de cette Maison, fils d'Ulrich Ier, Seigneur de Reichenbach, & Châtelain ou Gouverneur, pour le Comte de Neufchâlel, de la Seigneurie d'Erlach, aliàs Cerlier (de Cerliaco), étoit en 1270, Conseiller-Journalier de la Ville de Berne. Il gagna, en 1298, comme Capitaine-Général des Bernois, la bataille de Tonnerbukel fur les Fribourgeois, les Comtes de Savoie, de Gruyères, l'Evêque de Lausanne, les Barons de Moulenach, Thiom en Valais, Belp & Bourghistein, qui avoient fait irruption sur les terres des Bernois, fit un grand massacre des troupes ennemis, & leur prit tout le butin qu'ils avoient fait, ainsi que les drapeaux, qui furent placés dans l'Eglise Cathédrale de Berne. Il eut de sa femme Anne, Baronne de Rhinfelden:

г. Rodolphe, qui fuit;

2. Burckard, auteur de la feconde branche, après la postérité de son frère aîné;

3. Wernher, Curé de Groffenhonstetten en

4. Et Cuno, reçu en 1315 Chevalier de l'Ordre Teutonique à Sumi(wald: fa Lettre de réception dans cet Ordre est conservée dans les Archives de cette Maison.

111. Rodolphe d'Erlach, Chevalier, Seigneur de Reichenbach, Châtelain ou Gouverneur, comme son père, du Comté d'Erlach, sut élu, en 1339, par les Bernois, Dictateur & Commandant de leurs Troupes. Il remporta avec leur petite armée, le 21 Juin de cette même année, une victoire éclatante contre

une armée de 30,000 hommes, levés, pour la destruction des Bernois, par le Comte de Nidau, qui sut tué dans cette bataille. Les Historiens de la Suisse font mention de cette célèbre journée, ainsi que de sa rencontre avec les Fribourgeois qu'il battit à plate couture près de Schonemberg. Il trouva le moyen d'accorder sa patrie avec les jeunes Comtes de Nidau, & mourut d'une mort tragique en 1360 à Reichenbach, ayant été assassiné par son gendre, de la Maison de Rudens-d'Underwalden, qui le tua avec la même épée dont ce brave Général s'étoit servi en sept batailles. Il épousa Elizabeth Richen, fille d'Ulrich Richen, Chevalier, dont vinrent:

1. Rodolphe, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Chevalier, qui fe voua d'abord à l'Etat Eccléfiastique, & auquel fon père confia en 13331a Cure de Grossenhonstetten: il la quitta, quoiqu'il eut été proposé à l'Evèché de Constance, pour se marier à Lucie, Baronne de Krauchtal, sœur de Pierre de Krauchtal, Avoyer de Berne, dont il eut la Terre de Bumplits. Ces deux époux sondèrent quantité de Bénéfices & de Messe pour le repos de leurs âmes, & moururent fans possérité;

2. ULRICH, qui fuit;

3. Madeleine, Religieuse en 1326, au Couvent de Staubunnen;

4. Et Marguerite, épouse de Juste de Rudens, Chevalier.

IV. ULRICH D'ERLACH, IIIe du nom, Seigneur de Reichenbach, Chevalier, fonda en 1364, avec fon frère Rodolphe, une Messe perpétuelle pour le repos de l'âme du Chevalier Rodolphe leur père. Il eut plusieurs enfans, tous morts sans possérité avant 1384, d'Anne, Baronne de Strattlingen, sa semme, avec laquelle il est enterré dans l'Eglise de Bremgarten. On voit encore leurs armes sur leur tombe.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

111. Burckard d'Erlach, second fils d'Ulrich II, & d'Anne Baronne de Rhinfelden, Seigneur de Jeguenstoff, épousa 1º Eve, Baronne d'Uzingen; 2º en 1321, Adélaïde, Baronne de Krauchtal, fille de Pierre, Baron de Krauchtal, l'aîné, & 3º Claire, Baronne de Kerren de Kerrenried. Du premier lit il eut:

1. Ulrich, qui suit;

Et du troisième lit:

- BURCKARD, Seigneur de Wyl, lequel époufa, en 1386, Marguerite, Baronne de Richen, fille de Jufle Richen, Chevalier, & d'Anne, Baronne de Senno. De ce mariage fortirent quatre garçons:
 - RODOLPHE, Seigneur de Jeguenflorff, Avoyer de Berthoud en 1416 & 1421, allié 1º à Anne, Baronne de Ringenberg: 2º à Elifabeth de Heidegh; & 3º en 1441, à Anne de Bufché. Il fut inveffi, en 1453, par le Comte Jean de Fribourg, d'une partie du Fief d'Erlach au Comté de Neufchâtel, légua, en 1459, à l'Eglife de Jeguenflorif fa dixme de Mattslettelen, y choifit fa fépulture, & mourut fans possérité de fes trois femmes;

WERNHER, Chanoine à Soleure;

3. Hemman, Chevalier & Commandeur de l'Ordre Teutonique, reçu à Soumif-

wald en 1416;

- 4. Et Ulrich, furnommé l'aîné, Seigneur de Wyl, du Confeil de Berne en 1418, premier Bailli à Baden en 1427, & Avoyer de la République de Berne en 1444. Il avoit commandé en 1425 les Bernois dans leur expédition au Val d'Oxellor, fut leur Ambassadeur en 1440, aux Conférences pour la paix entre Zurich, Schwitz & Glaris, & commanda encore au siège de Graffensée. Il possédoit en commun avec son frère RODOLPHE le Fief d'Erlach, & fut investi par le Comte Jean de Fribourg, de la Collature de la Cure de Kriegstetten. Il avoitépoufé 1º Vérène, Baronne de Buech; 2º Anne, Baronne de Spiegelberg, avec laquelle il fonda en 1441 une Chapelle dans l'Eglife de St.-Urff à Soleure; 3º N ..., Baronne de Senno; & 4º Jonatha, Baronne de Glereffe, qui après la mort de fon mari, arrivée en 1465, fonda une Chapelle dans l'Eglife Cathédrale de Berne, où fe voyent encore les armes d'Erlach, de Senno & de Gleresse. Ulrich n'eut point d'enfans de ses quatre femmes, mais il eut feulement un fils bâtard, nommé
 - Nicolas d'Erlach, lequel fut du Confeil Souverain de Berne en 1466, & Avoyer de Berthoud en 1467 & 1471.
- Et Walther D'Erlach, Seigneur de Riggisberg, Co-Seigneur de Jeguenstorff, Hindelbanck & de Hettyswil, qui épousa Elifabeth, Baronne de Wychtrach, fille de Pierre, Baron de Wychtrach, héritière de

beaucoup de terres du côté de Thun, du Château de Schadau, de Scherzlingen, &c. Il eut pour fils:

Antoine d'Erlach, Seigneur de Riggisberg, Wyl, Reuttigen & Schadau, Tréforier ou Administrateur de la Prévôté de Riggisberg, Confeiller d'Etat du Confeil de Berne en 1432. Il fonda la Cure de Scherzlingen, donna sa Maison de Schadau pour demeure au Curé, & le renta magnisquement, à condition qu'il diroit tous les ans une messe pour le repos de son âme & de celle de Barbe, Baronne de Stein, son épouse; & mourut en 1462 sans postérité.

IV. ULRICH D'ERLACH, IVe du nom, Seigneur de Reichenbach, Collateur de Jeguenftorff, épousa Anne, Baronne de Wyler Ottinguen, & en eut:

1. JEAN, qui fuit;

- BURCKARD, qui fut Avoyer d'Arberg en 1415, & Bailli de Nidau en 1423; il mit fon feeau en qualité d'Avoyer d'Arberg en 1417 à un acte concernant différends droits du Couvent de Frienisberg, & fe maria avec N..., Baronne de Seedorf.
- V. Jean d'Erlach, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Confeiller d'Etat de Berne. & Directeur des bâtimensen 1427, avoitété Bailli d'Ottiguen, Avoyer de Thun en 1402 & 1420. Il avoit été aussi Avoué de la Prévôté de Riggisberg, & eut pour semme Marguerite, Baronne de Grassburg. Ses ensans surent:

1. ULRICH, qui fuit;

- PETERMANN, auteur de la troisième branche rapportée après la possérité de son srère aîné;
 Et Jean, Curé de Grossenhonssetten en 1431.
- VI. ULRICH D'ERLACH, Vo du nom, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Confeiller d'Etat de Berne en 1451, Avoyer de Thun en 1455, décéda avant 1472. Il avoit époufé 1º N... Baronne de Stein; & 2º Elifabeth de Negenthaler, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Henri, lequel fut Chevalier de l'Ordre Teutonique

Dans ce même tems vivoient 1° un Ulrich D'Erlach, Gouverneur ou Administrateur de Werdensels dans l'Evêché d'Eichstetten en Allemagne, décédé à Spalt en 1485 où l'on voit son Epitaphe. Il avoit épousé Elisabeth, Baronne de Geminguen; & 2° un Thuring D'Erlach, Châtelain ou Gouverneur d'Aischy en 1467, puis Avoyer de Thun en 1478 & 1481. Il fit une donation à ladite Eglise

d'Aifchy en 1482.

VII. Jeand'Erlach, Hedunom, furnommé l'ainé, Seigneur de Reichenbach, Co-Seigneur de Riggisberg, Bailli de Cerlier en 1488, Confeiller d'Etat de Berne en 1496, décéda en 1518. D'Apollonie de Mundbrot, fa femme, il eut:

1. ANTOINE, qui fuit;

 Et Jean, tué jeune au fervice de France devant Milan en 1526. Il avoit testé, en 1523, en saveur de son frère:

VIII. Antoine d'Erlach, Seigneur de Reichenbach, se retira à Lucerne à cause du changement de Religion, & fut Conseiller d'Etat de cette Ville. Il vendit en 1505 à Lucas Tscharner le Bourg & Château de Reichenbach, fut Avoyer du Comté de Berthoud en 1521 & 1525; recut la moitié de la Jurisdiction haute & moyenne de Riggisberg en Fief de la Ville de Berne en 1538; & vendit la même année la moitié de cette terre à l'Avoyer JEAN D'ERLACH. Il fervit en France en qualité de Capitaine, & fe trouva à plusieurs expéditions, entr'autres au siège de Perpignan en 1542. Il mourut à Lucerne sans avoir eu d'enfans mâles de son mariage avec Louise, Baronne de Hertenslein.

TROISIÈ ME BRANCHE, fubfistante.

VI. Petermann d'Erlach, fecond fils de Jean, l''du nom, & de Marguerite de Graffburg, Co-Seigneur de Bumplits, Bailli de Schwarzemburg en 1443 & 1446, Avoyer de Berthoud depuis 1442 jufqu'en 1454, du Confeil d'Etat de Berne en 1460, mort à Bumplits en 1471, avoit époufé 1° Claire, Baronne de Burgiflein; 2° le 1° Septembre 1442, Alife Haller, Baronne de Gurtklary, fille d'Ulrich Haller de Gurtklary, dont:

1. RODOLPHE, qui fuit;

 THEOBALD, Chanoine à Ainfeldinguen en 1468, Curé à Rirchlindach en 1470, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Berne en 1484, Doyen de ce Chapitre, & Prévôt de celui de Zoffinguen;

3. Et Jean-Rodolphe, Confeiller d'Etat de Berne en 1475, & Bailli à Nidau en 1479. Il commanda, en 1476, 1500 hommes qu'on jeta dans Morat. Il avoit époufé: 1° Kunigolde, Baronne de Ballmoff; & 2° Cordule, Baronne de Butisson. Du premier lit il eut:

Louis, Chevalier, Baron de Spietz, Seigneur de Jeguenstorff & Balm, Confeiller d'Etat de Berne en 1500 & 1520, qui fervit en qualité de Colonel au fervice de France dans le Milanois; il fe trouva au siège de Gênes en 1515, entra dans le parti de Maximilien Sforce, & fut un de ceux qui voulurent exécuter les propositions de François Ier, on le députa même à ce Prince à ce fujet. Le Pape Léon X, au fervice duquel il mena des troupes, le créa Chevalier en 1521, & les reconduisant en Suisse, il se joignit à l'Armée de France, & contraignit par ce renfort les Impériaux à lever le fiège de Parme. Il fit voir dans toutes ses expéditions beaucoup de bravoure; mais à caufe de fes liaifons avec la France, tous fes biens furent confisqués pour quelque tems, il fut mis plusieurs sois à l'amende, même dépofé de fes charges dans fa Patrie. Il acheta la Baronnie de Spietz, qu'il légua à fon coufin l'Avoyer JEAN D'ERLACH; il mourut en 1524, & voulut être enterré dans la Chartreuse de Thorberg. Il avoit époufé: 1º Vérène, Baronne de Mulinen; 2º Madeleine Glafer; & 3º Barbe Schmid; il ne laisla aucun enfant de ses trois semmes, mais il eut une fille naturelle nommée:

Barbe, mariée, en 1537, à Conrad Schut7, fille de Benoît, ancien Bailli de Nidau, en préfence de tous les parens de fon père.

Et du second lit il eut :

SULPICE, qui est enterré dans l'Eglise Cathédrale de St.-Vincent; il mourut fans laisser de possérité.

VII. Rodolphe d'Erlach, Chevalier, Seigneur de Wyl, Jeguenstoff & Bumplits, Avoyer de la République de Berne, né en 1449, fut Conseiller d'Etat en 1471, Gouverneur pour les Comtes de Châlons du Comté d'Erlach ou Cerlier, Charge que les souverains Seigneurs de Berne lui conservèrent lorsqu'ils acquirent ce Comté, jusqu'au tems qu'il devint Avoyer du Comté de Berthoud en 1474, sut de nouveau mis dans le petit Conseil en 1477, & obtint en 1479, à l'âge de 30 ans, la dignité d'Avoyer de la République. Sa valeur & son mérite lui en avoient applani le chemin. Il s'étoit dissingué en 1476 à la bataille de Granson, avoit été reçu Chevalier

après cette célèbre journée, & fut aussi Conseiller de guerre dans Morat, assiégé par le Duc de Bourgogne en 1497. L'Etat de Berne l'envoya au Duc de Savoie en 1499 en qualité d'Ambassadeur. Commandant la bannière de la Ville de Berne, il fervit avec éclat nonfeulement dans le Heggen contre les Impériaux, mais encore à la bataille de Dornach, journée qui décida de la guerre de l'Empire avec les Suisses; & aida en 1505 à conclure un accord entre le Duc de Savoie & la République de Valais. Il recut en fief de la Ville de Berne, en 1478, la maison & les vignes de Cerlier, ainsi que la terre de Wyl en 1502. Peu de tems avant sa mort arrivée en 1508, il fit donation à l'Abbaye de Thorberg des dixmes & de tout ce qu'il possédoit à Hettswil; on préfume même que ce fut lui qui légua la grande dime de Jeguenstorff à l'Hôpital de Berne; il est enterré dans le Chœur de l'Eglise Cathédrale de cette Ville. Il avoit époufé, 1º en 1471 Barbe de Praroman, fille de Jean de Praroman, Avoyer de Fribourg, & de Salomé d'Avanches; & 2º en 1492, Barbe, Dame de Scharnachtal. Du premier lit vinrent:

1. ВURCKARD, Scigneur de Wyl, Bailli du Comté de Lenzburg en 1508, de Cerlier en 1513, & de Nidau en 1515, mort en 1524, fans poftérité mâle de fon époufe Urfule, Baronne de Senguen, dont il eut une fille nommée Вавре D'ERLACH, mariée à Nicolas de Wattenwyl, auquel elle porta en dot la terre de Wyl. Il avoit conduit en 1500, fans le confentement de fon Souverain, une Compagnie en Italie au fervice du Roi de France, & fut pour cela privé la même année de fes charges en fa patrie. Il fut nontmé en 1512 Commandant des Troupes de Berne, qui s'emparèrent, au nom du Pape, du Milanois;

2. JEAN, qui fuit;

3. Et Théobald, tige de cinq branches éteintes dont nous parlerons ci-après.

VIII. Jean d'Erlach, III° du nom, Baron de Spietz, Seigneur de Riggisberg & Jeguenstorff, né en 1474, Avoyer de la Répupublique de Berne, sut d'abord, en 1506, Bailli de Granson; en 1508 du Confeil d'Etat de Berne; en 1512 Ambassadeur de son Canton auprès du Pape Léon X, & revêtu du même caractère cette année auprès de la République de Venise; sut en 1513 du Conseil de Guerre dans l'expédition des Suisses devant Dijon, & nommé en 1515 le second des Com-

mandans Bernois des Troupes envoyées dans le Milanois. Il parvint en 1519 à la dignité d'Avoyer de la République de Berne; nomma en 1520 à la Cure de Kirchdorf; commanda en 1528 le corps d'armée envoyé contre les rebelles de l'Oberland, qui étoient foutenus par le Canton d'Underwalden; en 1529 la feconde Bannière de Berne, dans la Guerre allumée entre Zurich & Berne d'une part, & les premiers Cantons Catholiques de l'autre; & en 1530 les Troupes Bernoifes envoyées au secours de Genêve contre le Duc de Savoie & les Confédérés de la Cuillère; s'empara de tous les postes qu'ils occupoient dans le pays de Vaud, & signa, après la campagne, le Traité de Saint-Julien, qui mit fin à cette guerre; renouvela à Fribourg, la même année (1530), la Combourgeoisse entre Berne & Fribourg, & fut, en 1531, Juge dans un différend avec la ville de Soleure. La ville de Berne l'avoit confirmé en 1500 en la possession de la Prévôté de Riggisberg, avec haute & basse jurisdiction, à titre de fief de ladite Ville, & il recut d'elle en fief, en 1538, avec ANTOINE D'ERLACH fon cousin, l'autre moitié de la terre de Riggisberg, ainfi que la portion qu'il avoit acquise de son autre cousin Louis, duquel il hérita de la Baronnie de Spietz, qui lui fut donnée par testament. Possédant déjà la moitié de celle de Riggisberg, il acheta l'autre moitié de son cousin Antoine, & de JEAN D'ERLACH, l'aîné, la terre de Jeguenstorff. Il mourut le 30 Octobre 1540, & avoit épousé Madeleine de Mulinen, dont :

 JACQUES, élevé à la Cour de l'Empereur CHARLES V, & tué au fervice de ce Prince à la bataille de Pavicen 1525;

2. JEAN-RODOLPHE, qui fuit;

3. Wolfgang, auteur de la fixième branche

rapportée ci-après ;

4. Et Bernard, Seigneur de Hindelbanck, Avoyer de Morat pour les Cantons de Berne & de Fribourg en 1550, & Confeiller d'Etat de la Ville en 1564, ll avoit été Gouverneur d'Aigle en 1558, & fut remis dans le Petit-Confeil, où il fiégea plus de 23 ans. ll avoit époufé Affre de Reifchac, de laquelle il eut:

Jacques d'Erlach, mort fort jeune au fervice de France en 1517;

Et Madeleine, mariée à Jean-Rodolphe, Baron de Bonstetten, qui porta la terre de Hindelbanck dans cette Maison.

IX. JEAN - RODOLPHE D'ERLACH, Baron de Spietz, Seigneur de Heitenried, né en 1504,

Avoyer du Comté de Thun en 1528, & de Morat en 1530, Gouverneur du pays de Gez en 1536, & Confeiller d'Etat de Berne en 1540, entra au fervice de France, fut dangereusement blessé & fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525, & nommé Juge dans un différend avec Genève. Les ensans qu'il eut de Dorothée de Felguen furent:

JEAN-RODOLPHE, qui fuit; Et quatre filles, toutes mariées dans la Maison de Diesbach.

X. Jean-Rodolphe d'Erlac, IIº du nom, né en 1547, Baron de Spietz, Seigneur de Jeguenftorff, fut élevé auprès de l'Amiral de Coligny, & fe trouva avec lui à la bataille de Saint-Denis. De fon mariage, en 1569, avec Urfule de Mulinen, fille de Béat-Louis, Avoyer de Berne, vinrent:

1. François-Louis, qui fuit;

2. Et JEAN-RODOLPHE, ne en 1577, qui, après avoir été auprès du Duc de Longueville, & fervi en France, retourna dans fa Patrie, où il fut Bailli à Moudon. Il fut Envoyé extraordinaire de fon Canton auprès du Roi, & chargé de traiter aussi des affaires des Réformés en France avec le Prince de Condé & le Duc de Bouillon; passa de là en Angleterre, où le Roi Jacques lui donna la commission d'engager son Souverain & les autres Cantons Protestans à entrer dans la confédération des Princes d'Allemagne; fut encore employé auprès de la République du Valais, dans le dessein qu'elle avoit de concilier le Duc de Savoie avec le Roi de France, & mourut de la peste en 1628. Il avoit épousé Catherine de Weyermann, fille de l'Avoyer de Berne de ce nom, dont il eut:

> Sigismond, né en 1614, Baron de Spietz, Général du Corps Helvétique, & Envoyé de la République de Berne. Il entra jeune au fervice de France, y resta jusqu'en 1650, sous les ordres du Général Jean-Louis d'Erlach; fut Colonel d'un Régiment Allemand de fon nom; fervit en qualité de Maréchaldes-Camps & Armées du Roi, dans les campagnes de 1648 & 1649; fe distingua à la bataille de Lens & au siège de Cambray; revint en 1652 dans fa Patrie, où il fut Conseiller d'Etat; fut nommé, le 7 Mai 1653, Général de l'armée de l'Etat contre les Payfans rebelles qu'il difperfa en 1655, aussi Général contre les Cantons Catholiques, & perdit peu après la bataille de Willmerguen contre ces mêmes Cantons.

On crut avoir à redire à sa conduite, mais il fe présenta devant ses Souverains avec tant de franchife, qu'il fit diffiper les foupçons qu'on avoit formés contre lui. Enfin il fut fait Banneret en 1667, nommé Avoyer de sa République en 1675, & un des Généraux du Corps Helvétique, conformément au Desfenfional. En 1685, vu fon grand âge, il demanda la démission de tous ses emplois; mais fa République, loin de l'accepter, le confirma de nouveau dans toutes fes charges, attendu le befoin qu'on avoit de fa personne dans les conjonctures présentes. Il étoit Colonel de trois Régimens, un de Cavalerie, un de Cuiraffiers & un d'Infanterie. Le Docteur Burnet, Evêque de Salisbury, dans fon Voyage de Suisse & d'Italie, en fait le plus grand éloge, & parle de lui comme d'un homme des plus fages & des plus capables de gouverner. Il mourut à Berne le 1er Décembre 1699, & fon corps fut porté à Spietzoù l'on voit fon épitaphe. Sa devise étoit : Nasci laborare, mori. Il avoit époufé Urfule-Esther, Baronne de Mulinen de Wildenstein, dont il n'eut point d'ensans.

XI. François-Louis d'Erlach, Baron de Spietz & d'Oberhoffen, Seigneur de Schadau, Avoyer de la République de Berne, Colonel-Général des troupes de l'Etat, né en 1575, Avoyer du Comté de Berthoud en 1604, Confeiller d'Etat de Berne en 1610; son Député en 1612, pour jurer l'alliance avec le Margrave de Baden - Dourlach; & Envoyé en 1614 à Ensisheim, pour calmer les troubles excités par les fujets de la haute Autriche du Cercle du Rhin; entré en 1615 au service de la République de Venise en qualité de Colonel: Ambassadeur de son Canton en 1617, pour recevoir le serment du Duc de Savoie, à cause de l'alliance de ce Prince avec le Canton de Berne; revêtu de la même qualitéen 1622, de la part de celui de Zurich, auprès de Louis XIII, Roi de France, à l'occasion de la révolte de la Valteline; député de nouveau en 1625 par sa République auprès des Grisons, pour examiner les objets de la mésintelligence survenue entre le Général, les Colonels & Capitaines de Berne; sait Banneret de sa République en 1628; élu unanimement Avoyer en 1620: nommé en 1630 un des Arbitres demandés pour terminer les différends entre la villede Zurich, l'Evêque de Constance & l'Ab-

bé de Gall, au sujet des causes matrimoniales de la Turgovie, & de la nomination des Eglises dans le Rhintal; enfin employé par son Canton en qualité de son Ambassadeur ou de fon Député 144 fois, foit aux Diètes ou Conférences, tant en Suisse que dans les Pays étrangers; vu fesgrands talents pour la guerre & les négociations, il fut Général des Troupes de la République de Berne. Le Roi lui accorda en 1639 une Compagnie de 200 hommes au Régiment des Gardes-Suisses, avec la liberté d'en disposer en faveur de ses fils; illa céda le o Mars de la même année à fon fils ALBERT, & mourut le 20 Avril 1651. On voit ion tombeau & fon épitaphe dans l'Eglise Paroitsiale de Spietz. Il avoit épousé 1° Salomé Steiger, fille de Jean, Avoyer de Berne, & 2º Jeanne de Graffenried. Il eut de la première femme 11 enfans, entr'autres :

1. François-Louis, qui fuit.

Et de la seconde 24, dont aussi entr'autres:

2. Albert, auteur de la quatrième branche rapportée après la postérité de son aîné;

3. Jean-Jacques, auteur de la cinquième branche rapportée après fes deux frères:

4. Et Gabriel, né en 1640, Capitaine au fervice de France, mort à Arnheim des blefures qu'il reçut près de Bordengrave en 1673. Il eftenterré dans l'églife d'Arnheim. Il avoit épousé Catherine Tillier, dont:

JEAN - RODOLPHE D'ERLACH, né en 1671, mort en 1706, Lieutenant-Colonel en Hollande, fans possérité de son mariage avec Elisabeth Reinhard, Hollandoise.

XII. François-Louis d'Erlach, II dunom, Seigneur de Bumplits, né en 1596, Gouverneur d'Aigle en 1635, mort en 1650 à Bumplits, où il est enterré, avoit épousé 1° Elisabeth de Chambrier; 2° Esther, Baronne de Wattenwyl; & 3° Madeleine Stürler. Ses ensans surent:

- 1. Jean-Louis, marié à Sufanne Daxelhoffer, fille de l'Avoyer Nicolas Daxelhoffer;
- 2. François-Louis, allié à Sufanne-Marie Stürler:
- 3. Vincent, mort dans ses voyages à Paris en 1665;
- 4. Et Victor, qui suit.

XIII. VICTOR D'ERLACH, né en 1648, Bailli du Comté d'Arberg en 1685, premier Bailli de Soumiswald en 1701, eut d'Elifabeth Steiger:

1. SIGISMOND, qui suit;

 Et Victor, rapporté après la postérité de fon aîné.

XIV. SIGISMOND D'ERLACH, né en 1671, Chevalier de l'Ordre de la Générosité, Capitaine des Cent-Suisses du Roi de Prusse, son Chambellan, Grand-Maître-d'Hôtel & Maréchal de fa Cour, entra d'abord au fervice de France dans le Régiment des Gardes-Suisses; sut fait premier Lieutenant de la Compagnie de JEAN-JACQUES D'ERLACH; fit les Campagnes depuis 1690 jusqu'en 1694; se trouva aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde. aux sièges de Mons, Namur & Charleroi; & passa ensuite au service de Frédéric Ier, alors Electeur de Brandebourg, qui le créa premier Lieutenant & Major des Cent-Suisses, ensuite Colonel & fon Chambellan en 1698. Ille fuivit à Koenigsberg, où ce Prince fut couronné Roi de Prusse en 1701. En 1703 il lui donna la charge de Grand-Echanson avec rang de Brigadier; le nomma en 1704 Chevalier de l'Ordre de la Générolité, Grand-Maître-d'Hôtel, Maréchal de fa Cour avec rang de Lieutenant-Général en 1706 Comblé de faveur par ce Prince, il en obtintquinze Villages en fief, du rapport annuel de 15000 écus, & le Roi Frédéric-Guillaume, son successeur, lui accorda pendant sa vie pour sa demeure la belle maison de campagne appelée Schonaufen. Il mourut à Berlin en 1722, & est enterré dans la Chapelle des Comtes de Blumenthal. Il avoit époufé 1º Dorothée-Charlotte, Comtesse de Schwalkouski, fille de Samuel, Confeiller d'Etat Privé du Roi de Prusse; 2º Sophie-Wilhelmine, Comtesse de Schoning, Douairière du Baron de Blumenthal, & fille du Feld-Maréchal de Schoning, au service de Saxe & de Pologne. Du premier lit il eut:

 DOROTHÉE-CHARLOTTE, mariée, en 1722, au Comte de Wilknis, Chambellan du Roi de Pruffe.

Et du second lit:

 Frédéric, né en 1708, que le Roi Frédéric & le Prince Royal tinrent eux-mêmes fur les Fonts de baptême, & auquel ils firent don d'un Canonicat confidérable, étant devenu aveugle.

XIV. VICTOR D'ERLACH, IIe du nom, né en 1672, nommé Administrateur de l'Abbaye de Konigsselden, entra au service de France, dans le Régiment des Gardes-Suisses, en 1692, compagnie de Jean-Jacques d'Erlach, dont il devint premier Lieutenant en 1695; eut une

demi-Compagnie en 1700, de laquelle il fe démit en faveur de son sils en 1727; fit d'abord les Campagnes de Catalogne, ensuite celles de Flandre; fut blessé à la bataille de Judoigne en 1706; revint dans sa patrie; & commenda en 1712 dans le Château de Lenzburg, lors de la guerre contre les Cantons Catholiques. Il eut de Saloné de Graffenried:

1. SIGISMOND, qui fuit;

 François-Louis, rapporté après la postérité de son frère aîné;

3. Samuel-Frédéric, né en 1721, mort à Paris en 1742, Lieutenant au Régiment des

 CATHERINE, mariée à Charles, Baron de Bonfletten, Confeiller d'Etat & Tréforier du pays de Vaud;

5. Et Salome, alliée à Alexandre-Louis, Baron de Wattenwyl, du Confeil Souverain

XV. Sigismond d'Erlach, né en 1710, du Conseil Souverain de Berne, Bailli de Morges, obtint, âgé de 11 ans, la demi-Compagnie de son pere au service de France, & la commanda en 1725. Il leva une autre demi-Compagnie en 1735, réformée en 1737; devint Commandant de bataillon; s'est retiré dans sa patrie, où il a été du Conseil Souverain de sa République en 1745, & nommé Bailli de Morges en 1756. Il a épousé Marie-Barbe-Salomé, Baronne de Bonsetten, dont:

1. Sigismond, né en 1756;

2. SALOMÉ, née en 1749, mariée, en 1766, à GABRIEL-ALBERT D'ERLACH, Capitaine au Régiment de fon nom;

Catherine, née en 1752;
 Et Marianne, née en 1754.

XV. Francois-Louis-Victord'Erlach, fecond fils de Victor II, & de Salomé de Graffenried, né en 1718, du Conseil Souverain de Berne, Bailli de Zoffinguen, est entré d'abord au fervice de France ; réformé en 1736, il a passé à celui du Roi de Sardaigne en qualité de Capitaine; s'est trouvé à la bataille de Campo-Santo, à celle de Lorme près Coni, à l'affaire de Pierrelongue, au Château Dauphin; a été fait prisonnier à Tortone avec la garnifon; la guerre finie, & de retour en fa patrie, il a été du Confeil Souverain de Berne en 1755, Bailli de Zoffinguen, & Capitaine d'une Compagnie de Dragons de la République. De son mariage avec Jeanne de Graffenried, il a eu:

1. JEAN-LOUIS-RODOLPHE, né en 1749, entré

au Régiment d'Erlach en 1764, & actuellement Officier de Grenadiers;

 Victor, né en 1752, entré au même Régiment d'Erlach en 1761, actuellement Major dans ce Régiment;

3. Charles, né en 1755;

4. Et N D'ERLACH, née en 1765.

QUATRIÈME BRANCHE, éteinte.

X11. Albert d'Erlach, fecond fils de l'Avoyer François-Louis, & de Jeanne de Graffeuried, fa feconde femme, né en 1614, Avoyer du Comté de Thun, leva une Compagnie entière aux Gardes-Suiffes fous le Roi Louis XIII; fe trouva avec fa Compagnie, en 1641, au frège d'Arras ou d'Aire, commandie le Régiment des Gardes-Suiffes à la bataille de Lens; fut en 1649 au frège de Cambray & au combat de Denain fur l'Efcaut; réfigna fa Compagnie à fon frère puiné Jean-Jacques, auteur de la branche fuivante, & mourut en 1651. Il avoit époufé, en 1637, Anne de Buren, dont:

- 1. François-Louis, mort à Heildelberg, Page de l'Electeur Palatin;
- 2. Et Albert, qui fuit.

XIII. Albert d'Erlach, 11º du nom, néen 1644, Baron de Spietz & de Riggisberg, ausli Page de l'Electeur Palatin, enfuite Directeur de la ville de Berne en 1676, Bailli à Trienisberg en 1679, Confeiller d'Etat en 1693, Banneret de ladite Ville en 1696, 1704 & 1716; Président du Conseil de Guerre pendant celle en Suisse en 1712, acheta les deux tiers de la Baronnie de Spietz, des héritiers de Sigismond & de Gabriel D'Erlach, ayant hérité de l'autre tiers de son père : il avoit aussi acheté en 1687 la Terre de Riggisberg. Il avoit épousé 1° Catherine de Ligers ou de Gleresse; & 2º Elisabeth Essinger. 11 n'eut de l'une de ces deux femmes qu'une fille, morte fans avoir été mariée, donna par fon testament ses biens à ses petits-neveux ALBERT & ABRAHAM D'ERLACH; & légua 20,000 livres pour la construction du grand Hôpital de Berne.

CINQUIÈME BRANCHE, fubfistante.

XII. JEAN-JACQUES D'ERLACH, né en 1628, troifième fils de l'Avoyer François-Louis, & de Jeannede Graffenried, fa feconde femme,

Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom, entra au fervice de France à l'âge de 15 ans, dans la Compagnie de son frère Albert, au Régiment des Gardes-Suisses; en fut Lieutenant en 1640, Capitaine en 1658, après son frère; leva, de l'aveu de son Canton en 1671, un Régiment de son nom au service de la même Couronne. C'est le premier des 12 Régimens que la Nation Suisse a eu au service de France, & il est porté dans son Brevet de Colonel, que ce Régiment lui fut accordé en eonsidération de fon illustre naissance, & des services importans que ses ancêtres & sa famille ont rendus à la Couronne de France; il fut créé la même année Brigadier des Armées du Roi; Maréchal-de-Camp en 1677, & Lieutenant-Général le 3 Septembre 1688; fervit aux sièges de Montmédy en 1657, de Gravelines en 1658, de Maëstricht en 1673; se trouva à nombre d'actions de guerre fous le Grand Condé, qui l'honora de son estime & de son affection: il y recut plusieurs blessures, & mourut à Argenteuil le 29 Octobre 1694, ayant embrassé quelques années auparavant la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; il fut enterré dans l'Eglise de ce lieu où l'on voit son Epitaphe & son tombeau. Il avoit obtenu, lors de son abjuration, le titre de Bourgeoisie de Fribourg, pour lui & sa postérité. Il vendit aussi sa part de la Baronnie de Spietz au Général Sigismond d'Erlach. De Marie-Catherine d'Auzon, son épouse, il laissa:

 Jean-Barthelemy, qui obtint une moitié de la Compagnie de son père, au Régiment des Gardes-Suisses, & une autre demi-Compagnie au Régiment de Surbech, & mourut en 1693, d'une blessure reçue à la bataille de Nerwinde;

2. Jacques-Antoine, qui fuit;

3. Et Jean-Jacoues, dit le Chevalier d'Erlach, né en 1674, Grand-Croix de l'Ordre de St-Louis, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suiffes. Il entra Cadet au Régiment des Gardes en 1693, se trouva à la bataille de Nerwinde où son frère sut blesse à mort; fervit au siège de Charleroi; eut en 1694 une demi-Compagnie au même Régiment, vacante par la mort de son père; la commanda au camp de Compiègne en 1698, à l'armée de Flandre en 1702, 1703 & 1704; à la bataille de Ramillies en 1706, à l'armée de Flandre en 1707; à la bataille d'Oumée.

denarde en 1708; à l'armée de Flandre en 1710; aux fièges de Douay & du Quefnoy en 1712; fut fait Brigadier des armées du Roi en 1719; devint Capitaine des Grenadiers de fon Régiment, la même année; Maréchal-de-Camp en 1734, employé en cette qualité à l'armée du Rhin en 1735; fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suifles en 1736; Lieutenant-Général en 1738, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis en 1739, Grand-Croix de cet Ordre en 1741; & mourut à Paris, le 4 novembre 1742, âgé de 62 ans. Il est inhumé dans l'Eglise Parofiale de St.-Eustache de cette Ville.

XIII. Jacques-Antoine, Comte d'Erlach, Page du Roi, puis Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses en 1694, ensuite Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment & Chevalier de St.-Louis, mourut le 9 Avril 1715, & est inhumé à Argenteuil. Il avoit épousé, en 1696, Louise-Marthe Stoppa d'Autremancourt; fille d'Abraham Stoppa, Capitaine-Major du Régiment de ce nom, Major des Brigades des Armées du Roi, & de Marthe du Hamel, dont:

1. PIERRE, qui fuit;

 Et Louise-Marthe, mariée, en 1729, à Jofeph-Alexandre, Comte d'Anteroche, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes-Françoifes.

XIV. PIERRE, Comte d'Erlach, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Suiffes, eut en même tems une Compagnie dans celui de Witmer, Suisse, est mort à Paris le 21 Mai 1741, & a été inhumé en l'Eglife Paroiffiale de St.-Sauveur. Il avoit épousé, le 4 Mars 1734, Marguerite - Julie Stoppa, fille de Jean-Baptiste Stoppa, Capitaine au Régiment des Gardes - Suisses, & petite-nièce du fameux Pierre Stoppa, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, qui fut chargé fous M. le Due du Maine d'exercer les fonctions de Colonel - Général des Suisses & Grisons. De ce mariage sont issus:

1. PIERRE-Louis, qui fuit;

2. LOUIS-AUGUSTE, dit le Baron d'Erlach, lequel eut en 1741, à la mort de fon père la Compagnie de Witmer qu'il conferva jufqu'en 1742, ayant été alors pourvu de celle du Régiment des Gardes-Suiffes, vacante par la mort de Jean-Jacques d'Erlach,

fon grand - oncle. Il est décédé en Juillet 1748, & est enterré dans l'Eglise Paroissiale

ERL

de St.-Laurent à Paris;

3. Philippe-Louis, dit le Chevalier d'Erlach, né le 10 Juillet 1741. Il eut, en Novembre 1742, la Compagnie de Witmer après la mort de son frère, le Baron d'Erlach, & en a joui jusqu'en 1748 qu'il sut pourvu de la demi-Compagnie du Régiment des Gardes-Suisses, vacante par le décès de son frère; en obtint le Brevet en 1754, & le Commandement en 1759; fut Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment en 1763, lors de la nouvelle formation; a eu, en 1767, le Commandement de la Compagnie générale; a été fait Brigadier des Armées du Roi en 1769; Chevalier de St.-Louis en 1770, est mort à Chaillot près de Paris le 27 Mai de la même année, & est enterré dans l'Eglise Paroissiale;

4. Adélaide, Prieure perpétuelle des Religieuses Bénédiclines de Notre - Dame de

Bon-Secours à Paris en 1771;

5. Et Louise-Jeanne, mariée, en 1766, à Gabriel-Louis de Valon du Boucheron, Comte d'Ambrujac, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Lyonnois. Elle a été présentée au Roi en 1772.

XV. PIERRE-LOUIS, Comte d'ERLACH, né en Novembre 1736, Titulaire en 1741 d'une demi-Compagnie des Gardes-Suisses, vacante par la mort de son père, est entré comme Cadet dans ce Régiment en 1748, a obtenu cette même année une demi-Compagnie dans celui de Witmer, Suisse, un Brevet d'Officier dans fa Compagnie aux Gardes en 1751, & le Commandement de cette Compagnie avec Brevet de Colonel la même année, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1763, Brigadier en 1767; Capitaine-Commandant de la Compagnie générale des Gardes-Suisses & Grisons en Juin 1770; & a obtenu l'honneur de monter dans les Caroffes du Roi en 1772. Il a épousé, en 1769, Anne-Charlotte de Jassaud, d'une ancienne Noblesse de Provence, préfentée au Roi en 1771.

SIXIÈME BRANCHE, subsistante.

IX. WOLFGANG D'ERLACH, né en 1512, troisième fils de JEAN II, & de Madeleine de Mulinen, Seigneur de Riggisberg & de Jeguenttorff, Bailli de Moudon en 1542, puis du Confeil d'Etat de Berne en 1554, eut entr'autres Commissions de fon Canton celle de Député vers la Comtesse de Gruyères, pour lui demander les clefs du Château d'Oron, & vers CHARLES-QUINT, pour folliciter la délivrance du Comte de Châlons, fait prifonnier à Verceil en Piémont. Il mourut en 1556 fort regretté de la patrie, & eut de Catherine, Baronne de Diesbach:

1. BURCKARD, qui fuit;

2. JEAN, allié 1º à Véronique de Stein; & 2º à Marthe Vlin;

3. Louis, auteur de la branche fuivante;

- 4. Wolfgang, Chevalier, né en 1544, qui pasta fes premières années au fervice de France, fe trouva à la bataille de Moncontour, puis entra au fervice de l'Empereur, enfuite à celui du Duc de Wurtemberg, qui l'établit Bailli de Reutlinguen. L'Evêque de Warzhourg le sit Colonel, & son Conseiller de guerre, & Grand-Administrateur de Moerstad & de Neustadt, fur le Rhin. De retour dans fa patrie, en 1583, il sut fait Bailli de Moudon, & mourut en 1607. Il avoit épousé 1º Anne Diedin de Furstenstein; & 2º Catherine de Westerstetten, dont il n'eut point
- 5. Benoit, né en 1545, Gouverneur d'Aigle en 1574, Bailli de Nyon en 1589, Conseiller d'Etat de Berne en 1598, & Général de l'Armée de cette République contre le Duc de Savoie. Il fut Capitaine en France, & fe trouva à la bataille de Moncontour, nommé par son Canton Colonel d'un Régiment, levé pour la défense de Gez & de Thonon; l'un des Députés envoyés par les Cantons Protestans, pour la réunion de la Suisse, & mourut en 1604. Il eut d'Urfule May:
 - 1. Wolfgang, tué en Bretagne dans une rencontre en 1597, lors des troubles dans le Royaume de France;
 - 2. Et Benédicht, qui fervit quelque tems auprès de fon oncle Wolfgang, en Allemagne, puis dans les guerres de Suède, & fut tué en duel, en Danemark.
- 6. Jérôme, né en 1552, qui passa sa jeunesse aux Universités de Toul & de Paris. Le Canton de Berne l'envoya en 1589 dans le Valais pour renouveler l'alliance avec cette République, & au Duc de Savoie, pour traiter de la paix. Il sut Conseiller d'Etat en 1590, & mourut en 1591. Il avoit épousée Hélène Tillier; & 20 Urfule Leuwenfprung, dont il n'eut point d'enfans mâles ;

7. Et Théobald, qui passa dans les Cours de Berlin & de Pologne, sit ensuite quelques campagnes en France, aux Pays-Bas & en Portugal, & mourut à l'âge de 24 ans, à Carthagène en Espagne en 1580.

X. Burckard d'Erlach, né en 1535, Seigneur de Jeguenflorff, élevé avec le Comte de Châlons, qu'il accompagna aux Pays-Bas & en Piémont, mourut, en 1566, à Delíperg où il est enterré. Il avoit épousé Adelhaide Sigelman de Neuenbourg & de Delíperg, dont:

- Erasme, Seigneur héréditaire d'Ersemberg, Grand-Bailli au Zeller-Baad pour le Margrave de Baden, puis Maréchal de la Cour de l'Elesteur de Mayence, marié à Agnès de Neuneck, de laquelle il eut Wolfgang, que les Paysans rebelles tuèrent en 1623, étant Officier dans les Troupes de l'Empereur;
- 2. Et Burckard, qui fuit.

XI. Burckard d'Erlach, Seigneur héréditaire d'Altembourg, Chambellan de Fréderic, Electeur Palatin, & Roi de Bohème. Landrichter d'Averbach & Administrateur de Nabourg, puis Conseiller & Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, mourut en 1640. Il s'étoit trouvé à la bataille de Prague sur le Weissenberg, où en présentant corps, il empêcha l'esset d'un coup de sabre porté contre le Roi de Bohême. Il avoit épousé Ursule de Hatzfeldt, dont:

 Christian-Wolfgang, qui, fervant comme Enfeigne dans l'armée du Duc Christian de Brunswick, fut tué en 1621, près de Fleurs en Brabant, âgé de 21 ans;

 Burckard, affaffiné avec Hartmann d'Er-Lach, en 1633, à Ferrete par des Payfans rebelles, & enterré dans l'Eglife Cathédrale

de Bâle;

3. Et Auguste-Ernest, qui fuit.

XII. Auguste-Ernest d'Erlach, Seigneur héréditaire d'Altembourg, né en 1616, Chevalier, Confeiller intime, & Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt - Bernburg, Confeiller dansle Cercle de la basse Saxe, se trouva en 1632 à la bataille de Luren avec le Prince Ernest d'Anhalt, &, étant au service de l'Empereur en 1636, à celle de Wistock. Il mourut en 1685, & avoit épousé Eléonore-Sibylle de Boerstel, fille de Henri, Président du Conseil du Prince d'Anhalt. De ce mariage vinrent:

1. CHRISTIAN-LEBRECHT, qui fuit;

 Et CURT-HENRI, né en 1659, Confeiller intime du Prince d'Anhalt-Hoym en 1726, marié à Elifabeth-Hedwig de Gueders de Rabenstein, dont font issus:

Frédéric-Louis, né en 1702; Tome VII. Frédéric-Lebrecht, né en 1709, Enfeigne au fervice de Pruffe en 1733; Et Curt-Henri, né en 1711, Lieutenant au fervice de la même Cour en 1733.

XIII. CHRISTIAN-LEBRECHT D'ERLACH, Seigneur d'Altembourg, né en 1643, Confeiller intime du Prince d'Anhalt-Bernburg, fut élevé à la Cour d'Anhalt-Hartzegerode, & accompagna le Prince Guillaume d'Anhalt dans fes voyages en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, & en Hollande. De Sophie-Catherine de Zerbst, son épouse, fille de Wyprecht de Zerbst, Grand-Ecuyerdu Prince d'Anhalt, il a eu:

I. GUILLAUME-ERNEST, né en 1673, qui fit plufieurs campagnes en Italie, dans les Pays-Bas & fur le Rhin, & est mort Lieutenant-Colonel au fervicede Pruffe en 1714;

 BURCKARD - WOLTHRAT, mort auffi comme Lieutenant-Colonel au fervice de cette Cour en 1715, après avoir fait différentes campagnes;

3. Auguste-Lebrecht, qui fuit;

4. Et Jean-Sigismond, né en 1686, Chambellan du Prince d'Anhalt-Bernburg.

XIV. Auguste-Lebrecht d'Erlach, né en 1680, Seigneur d'Altembourg, premier Ecuyer, puis Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, vivoit encore en 1741. Ilavoitépoulé Dorothée-Elifabeth de Scherffen, de la Maison de Flechtinguan, de laquelle sont issus:

- 1. LEBRECHT-JACQUES, né en 1720;
- 2. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né en 1721;
- 3. Victor-Jean-Louis, né en 1724;
- 4. Et Christian-Henri, né en 1728.

SEPTIÈME BRANCHE, fubsistante.

X. Louis d'Erlach, Seigneur de Riggifberg, né en 1543, troifième fils de Wolfgang, & de Catherine, Baronne de Diesbach, en tra d'abord au fervice de l'Empereur Maximilen, ensuite à celui de France, en qualité de Capitaine & Lieutenant-Colonel; passa en 1575 auprès du Comte Palatin Jean-Cafimir, sous lequel il sut Capitaine; se distingua au siège de St.-Vérain-des-Bois; sut nommé Bailli d'Oron en 1579; du Conseil de Berne en 1586, Colonel de 2000 Bernois, envoyés en 1582 au secours de Genève; commanda un Corps de 5000 hommes, envoyés par ce Canton en 1585, au secours des Grifons; Député en 1586 avec le Gouverneur de

la Savoie, à Strasbourg, pour jurer l'alliance entre cette Ville, Zurich & Berne; en 1587, Colonel des Troupes de Berne, levées pour apaifer les troubles de Mulhoufe, commanda l'affaut où cette place fut emportée; de nouveau Commandant des Troupes Bernoifes envoyées en 1589 contre le Duc de Savoie; fut auffi Colonel, la même année, d'un Régiment accordé par le Canton à Henri IV, lequel ne contribua pas peu à l'heureux fuccès des batailles d'Arques & d'Ivry; & enfin chargé d'aller complimenter ce Prince, fur fon avènement à la Couronne. Il mourut en 1597, & laiffa de fa femme, Salomé Stürler:

1. Jean-Rodolphe, qui fuit;

 Et Abraham, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après.

XI. Jean-Rodolphe d'Erlach, I^{er} du nom de sa branche, Seigneur de Riggisberg, Rumligen, Champvent & la Motte, servit dans fa jeunesse comme Capitaine fous Lesdiguières, fut envoyé en 1618 par son Canton, à Zurich, jurer l'alliance faite avec Venise, comme Député à Venise pour jurer aussi l'alliance avec cette République; & comme Ambaffadeur en 1633 aux États du Comté de Bourgogne; Colonel d'un Régiment Bernois de 3000 hommes, pour le fervice de France, envoyé en Lorraine, lorfque Gallas, Général de l'Empereur, menaçoit d'entrer en France; avoit été, en 1624, Bailli d'Yverdun, & mourut en 1643. Il avoit épousé 1º Anne de Joffrey; 2º Anne Guder; & 3º Madeleine Steiger de Roll. Du premier lit vinrent :

Jérôme, qui fuit;

 NICOLAS, Seigneur de Champvent & de la Motte, mort sans postérité de Catherine de Weingarten.

Et du troisième lit il eut:

- 3. Et Jean-Rodolphe, ne en 1630, Avoyer de Thun en 1668, du Confeil d'Etat en 1682, Surintendant de l'Arfenal en 1687, mort en 1693, laissant de Jeanne-Rosine, Baronne n'Erlach, son épouse, fille de l'Avoyer François-Louis:
 - François-Louis, Officier au Régiment D'ERLACH, lequel fervit en Catalogne, mourut à Schadaw, & est enterré dans l'Eglife de Thun;
 - Et Sigismond, né én 1660, Bailli de St.-Jean en 1703, & du Bas-Simmenthal en 1717, fervit dans le Régiment des Gardes-Françoifes, puis paffa en Angleterre, où il fut Capitaine d'une Com-

pagnie, qu'on employa dans plufieurs fièges en Irlande. Il est mort en 1727, après avoir eu de fon mariage avec Anne-Catherine, Baronne de Diesbach:

1. Sigismond, né en 1692, Enfeigne aux Gardes-Suiffes en 1711, Sous-Lieutenant en 1718, Capitaine-Commandant de la Compagnie d'Erlach au Régiment d'Affry en en 1728, Lieutenant-Colonel de celui de Bettens en 1739, Colonel par Brevet en 1741 & Brigadier des Armées du Roi en 1745. Il quitta l'année d'après, & devint Gouverneur de Konigsfelden. Il est mort en 1758, sans avoir laiffé de posserité de son épouse Anne-Urfule, Baronne de Watteville;

JEAN-RODOLPHE, né en 1693, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraffiers, puis de Pandours, au fervice d'Autriche, tué fur le Rhin,
dans la guerre au fujet de la fucceffion de l'Empereur Charles VI;

3. Et Garrier, né en 1694, Major du Régiment d'Affry en 1725, Lieutenant-Colonelde Witmer en 1737, Colonel par Brevet en 1744; Lieutenant-Colonel de Bettens en 1746 Brigadier des Armées du Roi en 1747; mort la même année à Louvain de fes bleffures, après la bataille de Lawfeld. Sa Majefté regretta publiquement à table la mort de cet Officier qui avoit bien fervi, & fait plusieurs campagnes, tant fur le Rhin qu'en Flandre.

XII. JÉRÔME D'ERLACH, I^{rt} du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, Capitaine en France, mourut en 1662, laiffant de Jeanne-Elher de Diesbach:

XIII. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, Ile du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, né en 1634, Bailli de Buchfée en 1702, qui mourut en 1711; il eut de Susanne-Dorothée d'Erlach, fille de l'Avoyer François-Louis:

1. JEAN-LOUIS, envoyé, à l'âge de 12 ans, en Danemark, où il fut Page du Roi. Il fe trouva en 1675 fur le vaisseau de l'Amiral Tromp, dans le combat entre les Danois & les Suédois; se distingua si bien dans d'autres occasions, sur mer, qu'il devint Capitaine de Vaisseau fous l'Amiral Juelt, & en 1678, Vice-Amiral. Il sut avec la Flotte de l'Amiral Tourtin ou Tourbin en Catalogne, à la levée des sièges de Roses, Palamos & Barcelone. On ne fait pas ce qu'il est devenu depuis le désarmement de cette Flotte;

2. JÉRÔME, qui fuit;

3. IMBERT, tué en Catalogne au fervice de France dans le Régiment d'Erlach;

4. Rodolphe, mort jeune au fervice du Roi;

5. Et Sigismond, aussi décédé jeune.

XIV. Jérône d'Erlach, IIe du nom, né le 31 Mars 1667, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Urtenen, Thunstetten, Mattstetten, Seedorf, Barifweil, Wyl, Général-Feld-Maréchal, Lieutenant des Armées de l'Empereur, un de ses 12 Chambellans, Chevalier des Ordres de St.-Hubert & de l'Aigle-Rouge, puis Avoyer de la République de Berne, entra fort jeune comme Cadet dans la Compagnie de fon oncle maternel, Jean - Jacques d'Erlach, au Régiment des Gardes-Suisses en 1678; sut, le 28 Juin 1680, Enfeigne dans la Compagnie Colonelle du Régiment Suisse d'Erlach, servit en Catalogne, Sous-Lieutenant de la même Compagnie le 26 Décembre 1687, puis Lieutenant le 16 Septembre 1688; Capitaine - Lieutenant de la Compagnie de Grivel au même Régiment le 29 Décembre 1690; Capitaine de celle de May le jeune, le 3 Juin 1692; quitta le service de France en 1696, & avoit jusqu'alors servi en plusieurs expéditions militaires en Catalogne. Il entra le 10 Mai 1702 comme Colonel au fervice de l'Empereur Léo-POLD, fit, en 1704, un voyage à sa Cour pour quelques affaires relatives à la Suisse, & ce Prince le créa Général - Major de ses armées en 1705. Eberhard, Duc de Wurtemberg, le fit, en 1707, Chevalier de l'Ordre de St.-Hubert, & l'Empereur Joseph le déclara son Chambellan actuel, & Général-Lieutenant-Feld-Maréchal de ses armées. Le Margrave de Brandebourg-Bareith le nomma, la même année, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Rouge; & le Canton de Berne l'installa Bailli d'Arwangen. Etant, en 1712, à la Cour de l'Empereur, il empêcha ce Prince de donner du fecours à l'Abbé de St.-Gall, & la même année l'Empereur le confirma non-seulement dans ses emplois, mais il le nomma, par un Diplôme, l'un de ses 12 Chambellans, & le déclara, lui & ses descendans des deux sexes, par un autre Diplôme, Comte du St.-Empire Romain. Pendant qu'il fut au service de la Maison d'Autriche, depuis 1702 jusqu'en

1715, il fe distingua si fort, qu'il passoit pour un des meilleurs Généraux & des plus magnifiques de l'Empereur; étoit en grande eftime & considération auprès des Princes & Généraux, même auprès du Prince Eu-GÈNE, avec lesquels il correspondoit encore après sa retraite, ainsi qu'avec la plupart des Ministres des Cours de l'Europe; fut employé durant toute la guerre de la succession d'Espagne & se distingua entr'autres aux sièges de Haguenau & Landau où il commandoit. De retour en sa patrie en 1715, il fut fait Membre du Petit-Conseil de Berne, & réfigna alors le Régiment qu'il avoit au service de l'Empereur; nommé en 1718 Trésorier & haut Commandant du pays de Vaud; en 1720 & 1721, Député de son Canton à Buren & Porentruy, pour régler un différend entre l'Evêque, Prince de Bâle & la Ville de Brienne; créé en 1721 Avoyer de la Ville de Berne; réfigna cette charge à Pâques de l'année 1747, à cause de son grand âge & de la foiblesse de sa vue; & le 27 Novembre de la même année, celle de Conseiller d'Etat. Il acheta les terres de Hindelbanck & de Thunstetten, où il fit bâtir de superbes maisons de campagne, ainsi que les Seigneuries de Seedorf & de Barisweil, & eut les autres par son mariage. Il est mort le 28 Février 1748, & est inhumé dans l'Eglise de Hindelbanck, où son fils aîné lui a fait construire un superbe mausolée. Il avoit assisté à un grand nombre de Diètes du Corps Helvétique, & avoit époulé, en 1695, Marguerite de Willading, fille unique de Jean-Frédéric, alors Banneret, puis Avoyer de Berne, dont:

1. Albert-Frédéric, qui fuit;

2. JEAN-RODOLPHE, né en 1698, Capitaine de Cuirassiers au Régiment du Comte de Schlippenbach, au fervice de Pruffe, tué en duel à Berlin;

3. Et Marianne, née en 1711, mariée à Sigifmond de Willading, Conseiller d'Etat & Tréforier de la République de Berne.

XV. Albert-Frédéric d'Erlach, né en 1606, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Barifweil, Urtenen & Mattstetten, Avoyer de la République de Berne, un des douze Chambellans de l'Empereur, Chevalier des Ordres de la Fidélité, de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert, obtint, en 1715, une Compagnie au fervice de l'Empereur, dans le Régiment de Tillier, ci-devant de son

père; a été ensuite Colonel des Cuirassiers de la ville de Berne; créé Chevalier de l'Ordre de la Fidélité par le Margrave de Bade-Dourlach en 1734; Chambellan de la Clef-d'Or par l'Empereur Charles VI en 1735; Bailli de Morges la même année; Chevalier de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert en 1748; Conseiller d'Etat de Berne en 1755; Trésorier du pays de Vaud en 1758; & Chef & Avoyer de la République de Berne en 1759. Il a épousé Marguerite Frisching de Rumligne, de laquelle sont sorties.

Jean-Rodolphe, Capitaine-Lieutenant au fervice de Sardaigne, mort à Modène en 1742:

2. Et CHARLES-LOUIS, qui fuit.

XVI. CHARLES-LOUIS D'ERLACH, néen 1727, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Jeguenstorff & de Scheunen, créé, en 1745, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, par le Margrave de Bade-Dourlach; Capitaine de Dragons au service de la République de Berne en 1755, & du Conseil Souverain en 1764, a épousé, en 1743, Marguerite Seignorel, Angloise, fille du Comte Frédéric-Albert, dont:

 CHARLES-LOUIS, né en 1746, entré au fervice de France dans le Régiment des Gardes-Suiffes en 1763, & actuellement (1772) Lieutenant de la Générale;

 Et Albert-Sigismond, né en 1749, entré au Régiment d'Erlach en 1764, Sous-Aide-Major audit Régiment depuis 1768, & en 1772 Capitaine commandant la Colonelle.

HUITIÈME BRANCHE, fubsissante.

XI. Abraham d'Erlach, Ier du nom, troifième fils de Louis, & de Salomé Stürler, fut long-tems à la Cour d'Anhalt, enfuite Capitaine en France, & mourut au service de cette Couronne en 1621, laissant de son mariage avec Catherine de Mulinen:

1. ABRAHAM, qui fuit;

2. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1621, lequel fe trouva, ainfi que son frère, à la bataille de Rocroy; entra au service de la République de Venise en qualité de Capitaine; fit la campagne de Dalmatie en 1659; devint Bailli d'Oron, étant retourné dans sa patrie en 1663; & en 1675, Commandant des troupes Bernoises envoyées pour la défense de Strasbourg, où il resta jusqu'à sa mort arrivée en 1678. Il avoit épousé 1º Ca-

therine Tillier; & 20 Elisabeth d'Erlach. Du premier lit il eut:

 Jean-Antoine, né en 1644, mort en 1676, au retour de fes voyages d'Allemagne, de Hollande, de France, de Dalmatie & d'Italie;

 ABRAHAM, qui fervit comme Lieutenant-Colonel au Régiment d'Alface, & mou-

rut à Strasbourg en 1676;

DAVID-FRÉDÉRIC, né en 1649, Capitaine-Lieutenant aux Gardes à la Cour de Saxe, lequel, après avoir fervi quatre ans auparavant en Danemark, fut nommé Bailli d'Arberg en 1696. Il n'eut point d'enfans de fon époule Anne-Marguerite Effinger de Vildegg;

 Jean-Jacques, qui se distingua en plufieurs batailles & sièges au service de

France;

5. Louis, mort au service du Roien 1672; 6. Et Rodolphe d'Erlach, mort dans ses

voyages à Bruxelles.

XII. Abraham d'Erlach, IIº du nom, né en 1617, se trouva à la bataille de Rocroy, étant au service de France; entra ensuite à celui de Venise où il eut une Compagnie; sut Bailli de Cerlier en 1659, & mourut en 1669, Il avoit épousé 1º Rosine de Watteville; 2º Barbe Tellung; & 3º Esther de Senarclens, dont:

1. ABRAHAM, qui fuit;

2. Et Jeanne-Rosine, mariée à N.... de Montefquiou, en France.

XIII. ABRAHAM D'ERLACH, IIIe du nom, né en 1669, Lieutenant au fervice de France en 1702, passa en qualité de Capitaine du Régiment d'Erlach au service de l'Empereur; ser 1705 Major de la Garnison de la ville de Berne; Administrateur du Chapitre de cette Ville en 1723, & est mort en 1730, laissant de Judith Frisching, son épouse:

1. ALBERT, qui fuit;

 ABRAHAM, dont la postérité sera rapportée après son aîné;

Rose, veuve de Vincent Frisching, Baron de Ville;

4. Et Marguerite, veuve d'Alexandre, Baron de Watteville, Colonel des Gardes-Suiffes en Hollande.

XIV. Albert d'Erlach, Baron de Spietz, né en 1713, Capitaine au Régiment de May, & enfuite aux Gardes-Suisses, a quitté le fevice en 1741, est du Conseil Souverain depuis 1745, Bailli de Gottslatt en 1750; & a

ERL

282

eu un Régiment de milice du Canton en 1761. Il est veuf d'Anne-Marguerite d'Er-Lach, fille du Comte Albert - Frédéric, Avoyer, dont il eut:

1. GABRIEL-ALBERT, qui fuit;

2. Et Rodolphe, Enseigne dans la Compagnie d'Erlach aux Gardes-Suisses, mort en 1760.

XV. GABRIEL-ALBERT D'ERLACH, Baron de Spietz, né en 1739, entré au Régiment, aujourd'hui d'Erlach, en 1756; aux Gardes-Suiffes en 1759, & Capitaine au Régiment d'Erlach en 1759, s'est marié, en 1766, à Salomé d'Erlach, fille de Sigismond, dont il n'a

point d'enfans.

XIV. ABRAHAM D'ERLACH, IVe du nom, frère d'ALBERT, Baron de Riggisberg, né en 1716, d'abord Capitaine-Lieutenant au Régiment de May, Capitaine aux Gardes-Suisse en 1741; Brigadier en 1748; du Conseil Souverain de Berne en 1755; Commandeur de l'Ordre du Mérite Militaire en 1759; Maréchal-de-Camp en 1761; Colonel d'un Régiment Suisse en 1762; & Grand-Croix de l'Ordre du Mérite Militaire en 1770, a épousé, en 1757, Anne Masson-de-Bessé, ille du Marquis de Bessé, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, de laquelle sont issus

- 1. JEAN-RODOLPHE, né en 1758, mort;
- Frédéric, né en 1761;
- Et Charles Albert Ferdinand, né en 1765.

NEUVIÈME BRANCHE, éteinte.

VIII. THÉOBALD D'ERLACH, troisième fils de RODOLPHE, & de Barbe de Praroman, sa première semme, Seigneur de Bumplits, Confeiller d'Etat de la ville de Berne en 1540; & Capitaine des Bernois au Brunig en 1531, lorsque les Cantons de Zurich & de Berne campèrent devant le bois de Tannes contre cinq Cantons, épousa Jeanne-Barbe d'Asperling de Rarogne, fille de Petermann, Baron d'Asperling de Rarogne, & d'Eve de Bubenberg; & petite-fille d'Adrien de Bubenberg, & de Jacquette, Comtesse d'Arberg. Ses ensans surent:

1. PETERMANN, qui fuit;

2. HENRI, rapporté après son frère;

Albert, mentionné ensuite;
 Jean, auteur de la douzième branche rapportée ci-après;

5. Rodolphe, né en 1629, élevé auprès du Duc

de Guife. Il fit, pour le fervice du Pape, plusieurs campagnes, devint en 1568 Bailli de Chillon, & mourut en 1577, sans postérité mâle de son mariage avec *Urfule de Diesbach*;

6. Et BURCKARD, né en 1532, entré au fervice de France, qui fut employé en Italie du côté de Rome & de Naples. Le Souverain décida fur son compte, le 8 Décembre 1563, que s'il servoit davantage les Princes, il perdroit son droit de Bourgeoisie. Il mourut de la peste en 1577, sans ensans de Barbe de Hallweil, son épouse.

1X. PETERMANN D'ERLACH, Bailli de Granfon en 1545 & 1550, de Laufanne en 1558 & 1564, Confeiller d'Etat en 1567, affifta pour fon père aux Audiences de Neufchâtel en 1553 & 1565, en vertu du fief d'Erlach dans ledit Comté & mourut en 1576, laissant d'Anne de Diesbach:

1. THÉOBALD, élevé auprès de Gafpard de Coligny, Amiral de France, qui l'envoya, par ordre du Prince de Condé, avec Peter-MANN, fon frère, à l'Etat de Berne eu 1561, pour repréfenter la fituation des Réformés en France. S'étant enfuite embarqué fur un vaiffeau François, il paffa dans la Floride, où il fit beaucoup d'actions de valeur en 1563, fous le commandement de Laudonnière, & fut tué deux ans après dans un combat contre les Espagnols;

 PETERMANN, qui passa aussi une grandepartie de sa vie auprès de l'Amiral de Coligny, & commanda une Compagniesous Casimir, Comte Palatin: il mourut en 1584;

 Et Christophe, élevé auprès du Connétable de Montmorency. Il fe trouva au fiège de Mulhoufe en 1587, & n'eut point d'enfans de Marie de Galerat, fon époufe.

DIXIÈME BRANCHE, éteinte.

IX. HENRI D'ERLACH, fecond fils de Théo-BALD, & de Jeanne-Barbe d'Afperling de Rarogne, épousa 1º Michelle de Sergeat, & 2º Jeanne de Watteville, fille de Jacques, Avoyer de Berne. De cette dernière vint:

X. Jean-Jacques d'Erlach, qui servit dans sa jeunesse en France. De retour en sa patrie, il se trouva au siège & à la prise de Mulhouse, sut Commandant d'Arbourg, en 1596, & mourut en 1616. Il avoit épousé Jeanne de Watteville, de laquelle sortirent:

1. JEAN-JACQUES, né en 1589, tué aux guerres de Suède en 1619;

2. PETERMANN, qui fuit;

- Et Henri, né en 1597, Avoyer d'Unterfeen en 1641, mort fans enfans, en 1658, de Dorothée-Michelle de Schvertschvend.
- XI. Petermann d'Erlach, né en 1594, Bailli de Signaw en 1625, & mort en 1634, avoit époufé Anne Gattfchet, dont vint

Nicolas d'Erlach, mort jeune au fervice du Roi de France.

ONZIÈME BRANCHE, éteinte.

- IX. Albertd'Erlach, Ier du nom, troisième fils de Théobald, & de Jeanne-Barbe d'Afperling de Rarogne, né en 1519, Seigneur de Bumplits, Bailli d'Yverdun en 1550, de Gessenay en 1558, & de Lenzburg en 1564, étoit Conseiller d'Etat en 1563 & 1574, Surintendant de l'Arsenal de Berne en 1578, & mourut en 1592. Il avoit éponsé Barbe de Scharnachtal, seur & héritière de Nicolas de Scharnachtal, le dernier de sa Maison, Baron d'Oberhossen.
 - Théobald, Baron d'Oberhoffen par fa mère, Bailli de Morges en 1594, du Confeil d'Etat de Berne en 1606, & mort en 1621, fans enfans de Marguerite de Watteville;

ALBERT, qui fuit;

3. Et Samuel, rapporté après fon frère.

X. Albert d'Erlach, IIº du nom, paffa au fervice d'Espagne, fit deux campagnes, l'une aux Pays-Bas & l'autre en France, où il su fait prisonnier, & mourut en 1618. Il avoit épousé 1º Madeleine de Mulinen, & 2º Béatrix de Mulinen. Du premier lit il eut:

 Samuel, Baron d'Oberhoffen, lequeln'ayant point d'enfans de Catherine Scharnachtal, fon époufe, légua fa Terre d'Oberhoffen à l'Avoyer François-Louis d'Erlach, & mourut en 1641.

Et du second lit:

 Bernhard, qui se trouva à la bataille de Prague, & sut tué la même année en Autriche.

X. Samuel d'Erlach, Seigneur de Bumplits, troifième fils d'Albert, 1et du nom, & de Barbe de Scharnachtal, Bailli de Morges en 1612, eut une Compagnie en France, & mourut en 1623. Il avoit été marié 10 avec Madeleine Gattfchet; & 2° avec Catherine de Weingarten, dont:

 RODOLPHE, Seigneur de Bumplits, mort âgé de 28 ans, n'ayant eu d'Anne Manuel, qu'un fils nommé JEAN-RODOLPHE, décédé en bas âge.

3. 4. & 5. Et quatre autres fils, morts jeunes au fervice du Roi.

DOUZIÈME BRANCHE, éteinte.

IX. Jean d'Erlach, quatrième fils de Théobald & de Jeanne-Barbe d'Afperling de Rarogne, affifia, en 1559, aux audiences de Neufchâtel pour fon père, fut Bailli de Mendrifio en 1566, & de Geffenay en 1569, Gouverneur d'Aigle en 1583, & mourut la même année. Il avoit époufé 1° Elifabeth de Stein; 2° Elifabeth Stuki; & 3° Vérène de Hallweil, fille de Hartmann de Hallweil & de Marie de Mulinen. Du second lit vinrent:

1. ANTOINE, qui fuit;

- 2. Ulrich, lequel fervit en 1587 aux Pays-Bas, fous l'Archiduc Mathias, & en 1588 comme Enfeigne en France. Il fut affaffiné la même année, & eut de Jacobée, Baronne de Mulinen, fon époufe, Ulrich d'Erlach, mort jeune, ne laiffant de Súfanne de Luftrach qu'une fille nommée
 - MARGUERITE, Baronne d'ERLACH, mariée au Général JEAN-LOUIS d'ERLACH, depuis Maréchal de France, mentionné ciaprès;
- 3. Rodolphe, auteur de la branche fuivante; 4. Et Petermann, Seigneur de Bioley & de Chanas, né en 1579. Il accompagna plufieurs fois fon coufin, le Colonel Wolfgang D'ERLACH, en Allemagne, & au dernier voyage qu'il y fit, il resta comme Page auprès de l'Electeur de Bavière; passa deux ans à la Cour de ce Prince, se sit Catholique, fervit en Hongrie; passa ensuite à Fribourg en Suisse, où il s'établit; leva une Compagnie pour le Régiment de Teguel, & fervit en Gascogne, Picardie & Bretagne. C'est ce Petermann d'Erlach, que le Maréchal de Baffompierre appelle son bon ami, dans ses Mémoires. Il mourut en 1635. & avoit époufé 1º Marguerite Rugenet; & 2º Elisabeth Gottran. De la première il eut:

Antoine, Seigneur de Bioley & de Chanas, marié à Elifabeth de Diesbach, dont pour fils unique

Petermann, tué d'un coup de foudre du Ciel au Château de Bioley, à l'âge de 21 ans, en 1637.

X. Antoine d'Erlach, Seigneur de Kiesen, Bailli de Mendrisso en 1590, de Lenzburg en 1592, de Baden en 1599, Conseiller d'Etat en 1602, Gouverneur d'Aigle en 1603,

Bailli d'Yverdun en 1613, commença par faire une campagne aux Pays-Bas; de retour en fa patrie, se trouva au siège de Mulhouse; fut Colonel d'un Régiment Bernois de 2000 hommes, pour la défense de Neuschâtel, qui craignoit une furprise de la part du Duc de Guise; en 1612, un des Députés de son Canton, pour jurer l'alliance avec le Prince de Baden-Dourlach; commanda, en 1617, 3000 hommes, que Berne envoya en Piémont au fecours du Duc de Savoie, & mourut la même annéed'une fièvre chaude, dont la plus grande partie de fon Régiment fut aussi atteinte. Il avoit épousé 1º Agathe de Diesbach, & 2º Barbe de Flachsland. Les ensans du premier lit furent:

1. Jean-Antoine, Seigneur de Kiefen, né en 1590, qui leva en 1635 une Compagnie en France, dans le Régiment du Colonel d'Erlach-de-Riggisberg, qu'il garda jufqu'à la réforme du Régiment; commanda en 1636 les troupes que le Canton de Berne envoya pour la fûreté de la vallée de St.-Immié; fut Gouverneur d'Aigle en 1647, & mourut en 1664. Il avoit époufé Catherine Effinger de Vildegg, dont vinrent:

 JEAN-ANTOINE, qui légua la Terre de Kiefen à fon coufin, Rodolphe d'Er-LACH, & mourut en 1666;

2. HARTMANN, lequel fervit d'abord comme Lieutenant dans l'armée du Comte de Mansfeld, enfuite en qualité de Capitaine, dans celle du Duc Christian de Brunswick, Evêque d'Alberstad, & dans celle du Roi Frépéric de Bonéme. Il fut tué après avoir passécomme Lieutenant-Colonel au service de Suède, par des paysans qui avoient surpris les quartiers des Suédois dans le Sundgau;

2. Et BURCKARD, qui fuit.

XI. Burckard d'Erlach, né en 1600, & mott en 1686, avoit épousé Anne-Elifabeth Effinger de Vildegg, de laquelle il eut:

 Rodolphe, Seigneurde Kiesen, né en 1644, qui voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en France & en Italie, & mourut en 1672;

2. BURCKARD, né en 1646, Chambellan de l'Electeur de Brandebourg, duquel il obtint la permission d'aller comme volontaire en Candie, dont la Capitale étoit, en 1669, afsiégée par les Turcs. Il s'embarqua à Venife sur le vaisseau du Comte de Waldeck, Général des troupes envoyées au secours de cette place; mourut, l'année suivante, à Worms, de la petite-vérole, en voulant retourner à Berlin, & fut enterré dans l'Eglife de St.-Magne à Worms, où l'on voit fon épitaphe;

3. Et une fille, qui porta la terre de Kiesen dans

la famille de Graffenried.

TREIZIÈME BRANCHE, éteinte.

X. Rodolphe d'Erlach, né en 1563, troisième fils de JEAN, & de Vérène de Hallweil, sa troisième femme, Seigneur de Castelen, Bailli de Morges, Colonel des Dragons au pays de Vaud, fervit d'abord dans l'armée du Comte de Mansfeld, puis en France; passa ensuite au service de la République; se trouva au siège de Mulhouse en 1587; commanda en 1502 une Compagnie, que l'Etat de Berne accorda pour la garde de la ville de Strasbourg; fut Colonel d'un Régiment de Dragons au pays de Vaud, Bailli de Morges en 1600; leva en 1617 une Compagnie de 300 hommes en Piémont, qu'il conduisit au Régiment de son frère Antoine, & mourut la même année. Il avoit épousé 1° Catherine de Mulinen, qui lui apporta la terre de Castelen; & 2º une autre Catherine de Mulinen. Ses enfans furent:

 Frédéric, qui fervit dans les guerres du Tyrol, & mourut en 1615, fans enfans mâles de fon mariage avec Ursule d'Erlach;

2. JEAN-LOUIS, qui fuit;

- Jean-Wernher, mort à l'âge de 18 ans, ayant fervi dans la Compagnie de fon père en Piémont;
- JACQUES-CHRISTOPHE, Capitaine, puis Lieutenant-Colonel, employé dans les guerres d'Allemagne & de Suède, tué par des Partisans, en 1634, à Willingen;

 Josué, mort de même en 1648, au fervice des Suédois & des Allemands;

 Et David, Commandant une Compagnie aux Ligues grifes, & une autre en Allemagne, tué en 1638 au fiège de Neubourg, ne laiflant point de postérité d'Hélène d'Offenbourg, sa femme.

XI. JEAN-LOUIS D'ERLACH, né le 30 Octobre 1695, Seigneur de Castelen & de Gauwestein, ci-devant Général-Major de l'Armée du Duc de Saxe-Weimar, & son premier Ministre, Maréchal de France, Général en chef de l'Armée d'Allemagne; Gouverneur de la ville & forteresse de Brisach, pays & places en dépendantes; Conseiller de Sa Majesté en tous ses Conseils; Ministre Plénipotentiaire pour l'exécution de la paix de Munster, fut à l'âge

de 16 ans Page du Prince Christian d'Anhalt, qui le recommanda au Prince d'Orange, auprès duquel il se rendit aux Pays-Bas; fit sa première campagne dans le Tyrol en 1617; &, après la mort de son père qu'il avoit rejoint en Piémont, entra au fervice des Princes d'Allemagne confédérés, en qualité d'Enfeigne de la Compagnie de Stauffer, au Régiment de Hohentve; puis en qualité de Capitaine dans celui du jeune Prince Christian d'Anhalt, qui l'honora de la charge de Grand-Maître; fut sait prisonnier en 1620, avec ce Prince, à la bataille de Prague, & conduit à Vienne. Ayant payé sa rançon, il leva une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Sicgespé, dans l'Armée du Marquis de Jeguersdorf, devint Major de ce Régiment, & fut blessé dangercusement au siège de Neuhausel. Cette Armée ayant été dispersée & ruinée, il passa dans celle de Christian, Duc de Brunswick, Evêque d'Alberstad, où il leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Gersky; fervit comme Major dans toutes les expéditions qui se firent depuis; se trouva à la fanglante bataille de Hochstett fur-le-Mein; passa dans l'Armée du Comte de Mansfeld, marcha en Brabant; fe trouva encore à la bataille de Fleurus & à la levée du siège de Bergop-Zoom. La conduite qu'il tint dans toutes ces occasions lui fit obtenir la charge de Lieutenant-Colonel au Régiment de Sicgespé où il avoit déjà servi, & pour lequel il leva une nouvelle Compagnie; & fut fait prisonnier à la bataille de Stattlohé, gagnée, en 1623, par Tilly, Général des Impériaux. Les Armées du Duc de Brunfwick & du Comte de Mansfeld ayant été dispersées, il passaau service de Suède. Gustave-Adolphe, qui levoit alors plufieurs Régimens Allemands, lui donna commission d'en lever deux d'Infanterie, l'employa dans toutes ses expéditions, & concut tant d'estime pour lui, qu'il le sit Lieutenant-Colonel du Régiment de ses Gardes. Il servit-en 1625 dans la Livonie & la Lithuanie en qualité de Quartier-Maître-Général de l'Armée du Roi, & retourna l'année suivante dans sa patrie, malgré toutes les inflances du Roi de Suède, pour le retenir à son service; sut, à sonarrivée à Berne, admis extraordinairement au Grand-Conseil; l'année d'ensuite, Membre du petit Sénat, puis Colonel d'un Régiment, pour la garde de fon pays. Trois ans après, en 1630, le Maréchal de Bassompierre,

Ambassadeur de France en Suisse, l'engagea à lever un Régiment de 3000 hommes, & de le conduire en Piémont, ce qu'il fit : il contribua fort avec ce Régiment à la levée du siège de Casal en 1629, & s'y acquit beaucoup de gloire. La plus grande partie de son Régiment ayant été emportée par une maladie épidémique, le reste, qui ne montoit pas à 1000 hommes, fut congédié à Versoy avec plusieurs autres Régimens de la même Nation. Quelque tems après son retour dans sa patrie, le Roi Gustave-Adolphe l'engagea de nouveau à passer à son fervice; mais les besoins presfans où elle se trouvoit alors, d'avoir des Capitaines expérimentés, l'y rappelèrent. Il commanda en 1634, en qualité de son Lieutenant-Général, 2000 hommes sur les frontières, pour observer les Impériaux, qui s'en étoient approchés avec des forces confidérables. Au mois de Décembre de la même année, les Cantons Protestans l'envoyèrent en qualité d'Ambassadeur auprès du Roi de France, pour des affaires de grande importance. A fon retour il entra au fervice du célèbre Duc Bernard de Saxe-Weimar, qui commandoit fur le Rhin, & à la folde du Roi, une Armée qu'il avoit raffemblée & vendue à la France dans la guerre de 1635, contre l'Espagne: ce Prince le fit Général-Major de son Armée. Il fut pris à l'action du 18 Février 1638 devant Rhinfelden, & chargé de la conduite du siège de Brisach, qu'il prit le 19 Décembre suivant. Le Duc de Saxe-Weimar, ayant été obligé de s'éloigner de ces quartiers, lui donna par des lettres du lendemain, 20 Décembre, la Surintendance & le Gouvernement, non-feulement de la ville & forteresse de Brisach, mais encore de toutes ses autres places & garnisons circonvoisines, dans le pays de Brisgau & Sundgau.

L'année d'après, le Roi voulant reconnoître les fervices fignalés que le Général-Major d'ERLACH avoit rendus pendant la préfente guerre au bien de la cause commune, lui accorda, par un Brevet du 20 Avril 1639, une pension de 12000 livres. Le Duc de Saxe-Weimar étant mort subitement à Neubourg lur le Rhin, le 11 Juillet 1639, le Général-Major d'ERLACH, sidèle aux intentions de seu son Maître, ainsi qu'à la France, malgré toutes les fortes sollicitations de l'Empereur & de l'Espagne, traita avec le Roi & lui remit les places conquises par l'Armée du Duc, ainsi

que toutes les troupes Weimariennes. C'est à cette occasion que Voltaire dit, dans son Histoire du siècle de Louis XIV, que le Comte d'Erlach valut à la France la possession de l'Alface. Louis XIII le confirma par des Lettres du 29 Juillet 1639, dans ses charges de Général-Major de l'Armée, & de Gouverneur & Lieutenant-Général de la ville & forteresse de Brifach, & du pays en dépendant. Ce Prince, par de nouvelles lettres du 28 Novembre fuivant, en amplifiant les premiers pouvoirs, le confirma encore non-seulement dans le commandement général sur le pays de Brifach, Villes, Places, Châteaux & autres lieux en dépendant; mais dans celui fur toutes les autres places du Brifgau & du Sundgau, fur les villes de Fribourg, Nieubourg, Rhinfeld, Offenbourg, Thann, Landeron, Soffinguen, & autres, tenues par les Armées de France dans ledit pays. Le Roi, par un Brevet de la même année, joignit aux pensions qu'il lui avoit déjà données, & qu'il augmenta, des lettres de naturalisation pour lui, ses enfans & ses héritiers; & lui accorda de plus, le 19 Mars 1640, la jouissance de toutes les mines de fer dans le Brifach, l'Alface, la vallée de Munster & de Delemont, à condition de fournir les places de fon Gouvernement de bombes, boulets & grenades.

En 1642 le Général D'ERLACH employa les troupes qu'il avoit à fes ordres, à la levée du siège de Hothenwiel; emporta d'assaut la ville d'Engern, canona Tutlingen, le prit avec sa garnison; & avec le secours de Cavalerie, que le Baron de Sirot lui amena de la Lorraine. il diffipa avec une adresse & une vigueur infinies les troupes que les Impériaux avoient ramassées sur le Lac de Constance. La même année il fit échange de Jean de Vert, contre le Maréchal de Horn. Les troupes du Roi, aux ordres du Comte de Rantzau, ayant été furprises & mises en déroute en 1643 à Tutlingen, le Général d'Erlach fut chargé par la Reine-Mère, qui lui écrivit de sa propre main, de rallier cette armée: ce qu'il exécuta avec fuccès. Mais ne voulant point obéir aux ordres de M. de Turenne, dans les choses qui intéressoient spécialement son Gouvernement, il se retira en Suisse, d'où il demanda la démission de ses charges. La Reine-Mère & Louis XIII lui firent accorder les fatisfactions qu'il défiroit; il retourna dans son Gouvernement, & la Cour lui permit de former en

corps de Régiment, les Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie de son Gouvernement. & d'y joindre d'autres nouvelles levées; de sorte qu'il eut en même tems trois Régimens qui portèrent son nom, & un corps d'armée de 4 à 5000 hommes, dont il eut le commandement particulier. L'année suivante, en 1645, il marcha avec ces troupes vers le Bas-Rhin. prit Rietnau, Stolhoffen & Kuppenheim, obligea, par-là, le Marquis de Bade à traiter avec le Roi, & détruisit les desseins du Duc Charles de Lorraine & du Général Lamboy fur l'Alface. Le Maréchal de Turenne ayant été défait en 1645, près de Mariendal par le Général Merci, le Roi se confia en lui pour la fûreté des places au-delà du Rhin, & pour rassurer & maintenir les peuples dans l'obéiffance & le devoir. En 1646, il prit en trois jours le fort Château de Wildenstein, que I'on tenoit pour presque imprenable, & contribua la même année, par son entremise & ses bons conseils, à faire mettre en possession le Duc de Longueville, du Château de Joux, ancienne dépendance de Neuschâtel. La Suisse lui dut aussi, en grande partie, d'avoir été reconnue indépendante à la paix de Westphalie, ayant appuyé fortement de ses recommandations le Bourgmestre de Bâle, chargé de folliciter cette importante affaire. Il fut nommé, le 14 Décembre 1647, Lieutenant-Général de l'Armée d'Allemagne en l'absence du Vicomte de Turenne.

ERL

En 1648, il eut ordre d'affiéger Fribourg; mais y trouvant trop de difficulté il fe borna à ruiner le pays d'alentour; bloqua Offenbourg, & alloit attaquer Manheim, lorfque les ordres du Roi l'appelèrent dans le Luxembourg, pour faire diversion avec ses troupes, à celles de l'Archiduc Léopold, qui étoit entré en Flandre, & venoit de s'emparer de plufieurs places. Le Prince de Condé qui n'avoit pu être à tems de les fauver, voulant du moins combattre l'Archiduc, envoya ordre au Général D'ERLACH de venir le joindre. Le lendemain de son arrivée, 20 Septembre, se donna la fameuse bataille de Lens, où il commanda le corps de réserve, & s'acquit par sa valeur & celle de ses troupes, la gloire d'avoir déterminé la victoire, témoignage flatteur que le Prince de Condé lui rendit sur lechamp, en présence de toute l'Armée. Il fit prisonnier le Général Beck, qui commandoit les Espagnols, & ne quitta les fuyards qu'aux défilés

de Lens. Le Cardinal Mazarin l'appela à la Cour à la fuite de cette célèbre journée, & ce Ministre lui renouvela la promesse qu'il lui avoit donnée, de lui saire obtenir le bâton de Maréchal de France. Le Prince de Condé le présentant au Roi, lui dit: Sire, voilà l'homme auquel est dû le gain de la bataille de Lens. Mais il ne fervit jamais le Roi plus effentiellement que l'année suivante en 1640, lorsque M. le Maréchal de Turenne, manquant de fidélité au Roi dans la guerre de la Fronde, emmenoit à Paris, pour foutenir le Parlement, l'Armée qu'il commandoit en Allemagne; il tâcha d'entraîner dans sa désertion le Général d'Erlach. L'Alface, dit Voltaire, eut été perdue pour Louis XIV; mais il sut inébranlable. Il employa au contraire avec tant de fuccès son crédit en cette Armée, qu'il fit rétrograder & repasser le Rhin à toutes les troupes; de forte qu'il ne resta d'autre parti à prendre à M. de Turenne, que de se sauver en grande hâte par la Hesse en Hollande. Le Roiluidonna, le 16 Janvier, le commandement en ches de cette Armée, ainsi que celui de toutes les places conquifes en Allemagne par M. de Turenne. Il eut ordre ensuite de porter cette Armée en Picardie, pour intimider Paris, & de s'en fervir après contre les Espagnols; mais à peine fut-il arrivé fur les frontières de cette Province, que ses troupes, mécontentes de ce qu'elles étoient mal payées, furent fur le point de se révolter. Son Régiment de Cavalerie, auquel il mettoit sa plus grande confiance, déserta tout entier, & reprit le chemin du Rhin. Ces revers altérèrent fa fanté au point qu'il fut obligé de demander la permission de quitter l'Armée le 28 Juin, & de se retirer dans son Gouvernement de Brifach, où il mourut le 26 Janvier 1650, âgé de 55 ans. Le Cardinal Mazarin lui avoit fait expédier trois jours auparavant le Brevet de Maréchal de France. Il avoit été nommé, le 13 Mai 1649, Chef des Plénipotentiaires pour l'exécution de la paix de Munster. Le Roi perdit en lui un brave Officier, & aussi fidèle qu'aucun des Sujets de Sa Majesté. Son corps fut transporté de Brisach, & inhumé dans l'Eglife de fa Terre de Castelen, où l'on voit son épitaphe en latin. Le Maréchal Jean-Louis d'Erlach avoit épousé Marguerite, Baronne d'Erlach, fille unique d'Ulrich, & de Susanne de Lustrach, dont il a été parlé au degré IX, branche précédente; il laissa:

Un fils, mort jeune;

Et trois filles, mariées en Allemagne aux Barons de Jaubadel, de Doringenberg, & de Stein.

Les armes de cette Maison sont: de gueules, au pal d'argent, chargé d'un cherron de sable. Devise: Nasci, laborare, mori.

* ERMENONVILLE, dans le Valois, Diocèfe de Senlis : Terre & Seigneurie qui fut acquife en 1600, par Dominique de Vic, dit le Capitaine Sarred, en faveur duquel elle sut érigée en Vicomté, par Lettres du mois de Février 1603, registrées au Parlement le 13 Mars fuivant. Il est dit dans ces Lettres que le Roi HENRI IV, voulant récompenfer la valeur de ce brave Officier, permet que lui, MERRY, son srère, qui fut Garde des Sceaux de France en 1621, & leur postérité, ajoutent à leurs armes un petit Ecusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or. GENEviève-Eugénie de Vic, Dame d'Ermenonville, a porté cette Terre à son mari, Claude-Charles de Vielz-Châtel, Seigneur de Montalan. Voyez VIC.

ERNAULT, Ecuyer, Sieur de Chantores, en Normandie, Election de Bayeux: d'argent, à la croix ancrée de fable.

ERNAUT, Ecuyer, Sieur de Roquencourt, ou Rocancourt, en Normandie, Election de Caen: d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois rofes d'argent, 2 & 1.

ERNECOURT (b'), en Champagne. Le premier de cette famille noble dont on peut donner une filiation fuivie, & de laquelle il est parlé dans les *Tablettes Généalogiques*, part. VIII, p. 271, est

1. Jean d'Ernecourt, Seigneur de Remicourt & de Vaux-la-Grande, marié, suivant le Nobiliaire de Champagne, à Guyotte de

Treverey, dont:

II. THERRY D'ERNECOURT, Seigneur des mêmes lieux, marié, par contrat du 11 Août 1535, à Meline de Fleury, fille d'Antoine de Didotte de Sampigny, laquelle fut affisée de Nicolas, & de Simon de Fleury, ses frères. De ce mariage vinrent:

1. Simon, qui fuit;

2. CATHERINE, morte en 1559, femme de Jofeph Chevalier, Seigneur de Malpierre;

 Et Antoinette, femme de François du Puis, Seigneur de Dagonville.

III. Simon D'ERNECOURT, I'r du nom, Seigneur de Remicourt, Neuville, &c., époufa, en 1567, Barbe de Burges, fille de Gafpard, & de Marie de Trèves, dont il eut :

1. SIMON, qui fuit;

2. GILLES, rapporté après fon frère aîné; 3. BARBE, mariée, en 1610, à Warin de Nivenehem, Baron d'Estrepy;

4. Et CLAUDINE, mariée, en 1613, à François

d'Igny, Seigneur de Fontenoy.

IV. SIMON D'ERNECOURT, Ile du nom, mort en 1626, avoit épousé Marguerite de Housse, fille de Nicolas, Seigneur de Watronville & d'Yolande des Armoifes, dont vint :

Alberte-Barbe, Dame de Gibomey, morte le 22 Mai 1660 ; elle avoit époufé, le 29 Février 1624, Jean-Jacques de Haraucourt, Seigneur de St.-Bâlemont, dont Marie-Claudine, Dame de St.-Bâlemont, Terre qu'elle porta en mariage à son mari, Louis des Armoifes, Seigneur de Jauny.

IV. GILLES D'ERNECOURT, second fils de Simon I, & de Barbe de Burges, Baron de Montreuil, Seigneur de Remicourt & de la Neuville-aux-Bois en Champagne, épousa, par contrat du 27 Septembre 1610, Elisabeth de Nettancourt, fille de Louis, & de Françoise de Beauvau, dont il eut:

1. Simon, qui fuit;

2. Louis, Seigneur de Port-fur-Seille, à caufe de fa femme, Henriette de Noroy, dont il laissa:

> HENRI-ANNE, Seigneur de Port-fur-Seille, marié à Barbe de Raigecourt, fille de Henri-Philippe, & d'Ermengarde d'Aumale, dont il avoit en 1670:

PAULE-ANTOINETTE D'ERNECOURT.

3. Et Barbe, veuve, en 1637, de Charles-Louis d'Igny, laquelle se maria en secondes noces à Erric de Hardoncourt, dont Charlotte, femme de Louis, Marquis de la Châtre, Gouverneur de Bapaume.

V. Simon d'Ernecourt, IIIe du nom, Baron de Montreuil & d'Estrepy, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, époufa, par contrat du 29 Juillet 1637, Emilie-Catherine Aubery, fille de Benjamin, Seigneur du Maurier, Ambassadeur de France en Hollande, & de Marie Madeleine, dont:

1. Louis, qui suit;

2. Et Françoise, femme de Charles, Seigneur de Cherify, commandant la vieille Compagnie des Gardes-du-Corps du Duc Char-LES IV, dont des enfans.

VI. Louis d'Ernecourt, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville & d'Espence, épousa Charlotte le Comte-de-la-Marche, veuve de Louis, Marquis de Chavagnac, en Champagne, & fille de Henri le Comte-dela-Marche, Baron de l'Eschelle, & d'Antoinette de Beauvau d'Espence, dont:

VII. N... D'ERNECOURT, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, qui épousa Marie Jonnet, de laquelle il eut:

1. N..., qui suit;

 Et N... D'ERNECOURT, mariée à N... de Chamisot de Boncourt, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Étranger, & Brigadier des Armées du Roi, du 10 Mai 1748.

VIII. N... d'Ernecourt, dit le Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, épousa 1º N... de Ligneville, Chanoinesse de Saint-Pierre de Metz, fille de Jean-Jacques, Comte de Ligneville & de l'Empire, & d'Anne-Madeleine de Pauyot, sa seconde femme; & 2º en 1740, N... de Saint-Heulien, fille de Guillaume de Saint-Heulien, Seigneur de la Chaussée près de Châlons en Champagne, de laquelle il n'a qu'une fille.

Les armes: d'azur, à trois pals abaissés d'argent, surmontés de trois étoiles d'or.

ERNEVILLE(D'), en Normandie: famille maintenue dans fa Noblesse, le 27 Mai 1667. Ce nom a fouffert, dit la Roque, plusieurs variations, favoir: Erneville, Ernainville, Reneville & Renierville, selon la fantaisse de ceux qui l'ont écrit dans les anciens Registres.

MATHIEU D'ERNEVILLE est mentionné dans les Registres de la Chambre des Comptes ès

années 1210 & 1226.

CORNU D'ERNEVILLE, Chevalier, Bachelier en 1350 & 1352.

ROBERT D'ERNEVILLE, Ecuyer, rendit hommage de fon fief à l'Archevêque de Rouen en 1316.

Eustached'Erneville, Chevalier, Seigneur d'Erneville, qualifié de nouveau du titre de Chevalier en 1368, est nommé dans l'Echiquier de 1386.

JEAN D'ERNEVILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, est nommé dans celui de 1390.

Guillaume d'Erneville, Ecuyer, & Perrenelle d'Esquetot, sa femme, Dame de Lintot & de Buglise, rendirent hommage de leurs fiefs au Roi, & font nommés, dans l'Echiquier de 1456, père & mère de Louis d'Erneville, Seigneur de Maubuisson, aussi nommé dans

l'Echiquier de 1497.

La Roque, dans son Histoire de la Maison d'Harcourt, pages 988, 989 & 1856, parle de Jean d'Erneville, Seigneur de Gauville & de laChèze, marié à Catherine-Angélique d'Harcourt, décédée veuve & fort âgée en 1651.

I. Jean d'Erneville, I' du nom, Seigneur de Maubuisson, de la Cour du Bose & de Bigarre, épousa, en 1444, Marie Chrestien, Dame de Barquet, fille de Jean Chrestien, Chevalier, Seigneur de Launay, & de Jeanne d'Harcourt, fille naturelle de Jean VI, Comte d'Harcourt & d'Aumale. Leurs enfans surent:

1. JEAN, qui fuit;

 Et Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de Barquet, rapportée ci-après.

II. Jean d'Erneville, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Maubuisson & de la Cour du Bose, se maria, en 1488, à Julienne Pigace, fille de Michel Pigace, Ecuyer, Seigneur de Carentan & de Claudine l'Hopital, dont il eut

III. Jean d'Erneville, III du nom, Seigneur de Maubuiffon, de Launay, &c., qui époufa, en 1514, Marie le Comte, fille de Jourdain le Comte, Ecuyer, Seigneur de Limarre & de Houquetot, de laquelle vint:

IV. Louis d'Erneville, Seigneur de Maubuisson, de Launay, &c., qui sut député le 2 Octobre 1586, par les Gentilshommes de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, pour se trouver en leur nom à l'assemblée particulière qui devoit se tenir dans la ville d'Evreux, & y traiter des affaires particulières & autres qu'on auroit à exposer dans l'assemblée générale, convoquée dans la ville de Rouen huit jours après. De Françoise de la Voue, qu'il épousa en 1562, fille de Robert de la Voue, Seigneur de Tourouvre, de Bellegarde, de la Guimaudière, &c., il laissa:

1. PHILIPPE, qui fuit;

 Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Goutières, mentionnée ci-après.

V. Philippe d'Erneville, Seigneur de la Vallée & de Launay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, époufa, en 1593, Débora de Tilly, fille d'Adjutor de Tilly, Seigneur de Poligny. Leurs ensans furent:

1. CLAUDE, qui fuit;

2. Et Débora, femme de Philippe d'Erne-

VILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet, dont il fera parlé à la branche de ce nom, rapportée ci-après.

- VI. CLAUDED'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Poligny, l'un des 70 hommes d'armes d'une Compagnie d'Ordonnance de Sa Majesté, sous la charge du Cardinal de Richelieu, en 1635, s'allia en 1630 à Marie de Mainterne, & en eut:
 - 1. Philippe, Ecuyer, Seigneur de Launay;

2. ADRIEN, qui fuit;

3. Et HENRI.

VII. Adriend'Erneville, Ecuyer, Seigneur de Poligny, épousa, en 1676, Catherine de Garancières de Saint-Clair, de laquelle fortit:

VIII. René-François d'Erneville, Ecuyer, Seigneur de Poligny, marié en 1713, à Rose-Generière d'Arquenay, fille de Christophe d'Arquenay, Lieutenant des Maréchaux de France. Leurs enfans sont:

1. FRANÇOIS-RENÉ, né au mois de Juillet 1716;

2. PHILIPPE, né en 1718;

3. Etienne, né le 3 Mars 1723;

4. Jacques, né le 30 Décembre 1726; 5. Catherine-Geneviève, née le 20 Mai 1714;

6. 7. & 8. Marie-Gastonne, née le 6 Août 1715; Marie-Rose, née le 17 Février 1719; & Catherine, née le 10 Février 1721, toutes trois reçues à St.-Cyr en 1727, 1728 & 1730;

9. MADELEINE, née le 30 Décembre 1721; 10. Et JEANNE, née le 19 Février 1725.

BRANCHE

des Seigneurs de Goutières.

V. Jean d'Erneville, Seigneur de Maubuiffon, de la Cour du Bosc & de Grigneuzeville, second fils de Louis, & de Françoise de la Voue, sur Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers, & Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1629. De son mariage avec Francoise d'Erneville, qu'il épousa en 1604, fille de Charles, Ecuyer, Seigneur de Barquet, vint entr'autres ensans:

- JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Grigneuzeville, marié en 1645 à Jeanne de Beaumaitre, fille de Robert de Beaumaitre, Ecuyer Seigneur de la Ferrette-Frefnai en Normandie, & de Gabriel de Pontbriand, dont plufieurs enfans;
- 2. Et CHARLES-AMBROISE, qui suit.
- VI. CHARLES-AMBROISE D'ERNEVILLE, Seigneur de Goutières au Diocèfe d'Evreux, &

de Marmorin, Capitaine d'Infanterie, fe maria, en 1690, avec Anne le Picard, fille de Jacques le Picard, Sieur de la Pinchonnière. De cette alliance font isfus:

- GASPARD-POMPONE, Ecuyer, Seigneur de Goutières, Capitaine dans le Régiment de Beaujolois, né en 1694, mort en 1775, qui époula Marie-Madeleine le Cornu;
- 2. JEAN, Sieur de Bézu;
- Louis, Eccléfiastique;
 Charles-Adrien;
- 5. & 6. CHARLES & HENRI;
- 7. & 8. Marie-Jeanne, & Catherine-Fran-
- çoise; 9. 10. 11. 12. 13. & 14. Louise, Marie-Thérèse, Marie, Anne-Marie, Barbe-Paule & Marie-Elisabeth d'Erneville, née le 13 Août 1709, reçue à Saint-Cyr le 5 Septem-

BRANCHE des Seigneurs de BARQUET.

11. Philippe d'Erneville, I'er du nom, Ecuyer, Seigneur de Barquet, au Diocèle d'Evreux, fils puiné de Jean, I'er du nom, Seigneur de Maubuisson, & de Marie Chreftien, épousa, en 1486, Catherine le Paillés, dont il eut pour fils unique

III. JEAN D'ERNEVILLE, qui fit une donation de la Terre & Seigneurie de Barquet à

Robert, fon fils aîné, qui fuit.

1V. ROBERT D'ERNEVILLE, Ecuyer, l'un des Gentilshommes de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, en 1569, s'allia à Françoife le Vélu, & en eut:

V. CHARLES D'ERNEVILLE, ECUYET, Seigneur de Barquet & du Cormier, qui épousa, 1• en 1578, Barbe de Quiévremont; & 2° en 1588, Susanne de Saint-Martin. Du second lit naquirent:

1. PHILIPPE, qui fuit;

 Et Françoise d'Erneville, mariée, en 1604, avec Jean d'Erneville, Seigneur de Maubuisson, &c., auteur de la branche des Seigneurs de Goutières, mentionnée ci-dessus.

VI. Philippe d'Erneville, II° du nom, Ecuyer, Seigneur de Barquet, mourut vers le mois de Mars 1622, laissant de Débora d'Erneville, qu'il avoit épousé en 1618, fille de Philippe, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, de Launay & de Poligny, & de Débora de Tilly:

VII. PHILIPPE D'ERNEVILLE, IIIe du nom, marié, en Février 1645, à Hélène de Franqueville, fille de Jacques de Franqueville,

Seigneur de Colandon, dont il a eu cinq enfans, entr'autres:

VIII. ALEXANDRE D'ERNEVILLE, Seigneur de Barquet & de Colandon, allié, en 1675, à Marie du Houlay, fille de Jean du Houlay, Ecuyer, Seigneur de Gouvie. De ce mariage vint:

IX. CHARLES D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet, de Colandon & d'Argouges, qui épousa, le 4 Novembre 1706, Marie-Anne Guyon. Leurs enfans sont:

 ALEXANDRE-JACQUES-CHARLES D'ERNEVILLE DE BARQUET, né au mois de Décembre 1710, reçu Page de la Reine en 1725;

2. Et Marie-Anne, née au mois d'Août 1707.

Les armes: d'argent, auchevron de gueules, accompagné de trois merlettes de fable, posées 2 en chef & 1 en pointe. (Armorial gén. de France, reg. 1, part. 1. pag. 209.)

ERPACH. Les Comtes d'Erpach, qui poffèdent la charge d'Echanson héréditaire auprès de l'Electeur Palatin, prétendent tirer leur origine d'Eginard ou Eginhard, lequel, à ce qu'on dit, épousa Emme, fille de Charle-MAGNE. Mais la véritable fouche de cette race, dit le Didionnaire historique de Moréri, édit. de Basle, doit se fixer dans la personne de Conrad le Vieux, qui étoit fort célèbre en 1332. De cette Maifon étoit issu Théodoric, Electeur de Mayence, depuis 1435 jusqu'en 1459. Georges-Louis, Comte d'Erpach, mort le 30 Avril 1693, eut beaucoup d'enfans d'Amélie-Catherine de Waldeck, tous morts peu après leur naissance. Georges Albrecht, Comte d'Erpach, frère du précédent, né après la mort de son père, le 16 Février 1648, épousa, en 1671, Anne-Christine-Dorothée, fille de Philippe-Godefroy, Comte de Hohenlohe - Waldenburg, dont il eut 12 enfans, tant filles que garçons. Voyez Moréri, édition de 1759.

* ERPS, Seigneurie en Brabant, au Territoire de Vilvorde, qui fut érigée en Conté par Lettres de Philippe IV, Roi d'Espagne, du 31 Décembre 1644, en saveur de Ferdinand de Boischotte. Voy. BOISCHOTTE.

ERRAULT, ancienne famille d'Anjou, qui a donné un Chancelier de France. François Errault, Chevalier, Seigneur de Chemans, près de Durtal en Anjou, fut Confeiller au Parlement de Paris le 7 Octobre 1532, puis Président au Parlement de Turin,

300

Maître des Requêtes, & préta ferment le 18 Juillet 1541; & Garde des Sceaux de France après la mort de *François de Montholon*, le 12 Juin 1543. Il mourut à Châlons en Cham-

pagne, le 3 Septembre 1544.

Jean Errault, Seigneur de la Panne en Morannes, fur la rivière de Sarthe, à fix lieues d'Angers, est le premier de cette famille que l'on connoisse; il vivoit dans le XVº siècle. Cette famille a formé cinq degrés, & s'est éteinte dans la personne d'Olivier-Brightere Errault, Seigneur de Chemans, qui vivoit dans le XVIº siècle. Voyez Moréri & le P. Anselme.

Les armes: d'azur, à deux chevrons d'or.

ERRY & SANCERGUES. Les Seigneurs de ce nom, fortis de la Maifon de Beaujeu, n'ont formé que deux degrés. Pierre de Sully II, troifième fils d'Eudes de Sully III, Seigneur de Beaujeu, & de Marguerite de Milly, eut en partage les Terres d'Erry & de Sancergues. Il tella le 16 Mai 1342, & laissa de Jeanne de Courtenay, fa semme, Pierre de Sully II, Seigneur d'Erry & de Sancergues, qui ne laissa qu'une fille.

Les armes: d'azur, semé de croix au pied fiché d'or, au lion de même, brochant sur le

tout.

ERSKINE, Maison illustre d'Ecosse, qui tire son nom du Châtean d'Erskine, situé dans la Baronnie de Renfrey, & qui a toujours été fidèlement attachée à la Maison de Stuart.

HENRI D'ERSKINE, le premier dont il soit fait mention, vivoit, en 1226, sous le règne

d'Alexandre II, Roi d'Ecosse.

JEAN D'ERSKINE, Comte de Mar, fut si confidéré de la Reine Anne, qu'elle le nomma non-seulement Assesseur de son Confeil intime, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, maisencore Chevalier du Chardon & Secrétaire d'Etat. Il fut, en 1707, un des Commissaires nommés pour réunir l'Angleterre avec l'Ecosse. Ses services lui valurent en 1709 une pension de 2000 livres. Après la mort de la Reine, il chercha à placer le Prétendant sur le Trône, & le fit proclamer, le 16 Septembre 1715, Roi d'Angleterre & d'Ecosse. Les troupes du Prétendant furent défaites: ce Prince prit la fuite, passa en France. & avec lui le Comte de Mar, qui mourut en 1732. Il fut marié 1º à Marguerite, fille

de Thomas Huy, Comte de Kinoul; & 2º en 1714, à Françoife, fille d'Evelin Pierrepont, Duc de Kingston. Il eut de sa première semme:

JEAN D'ERSKINE, qui, en 1732, étoit dans les Troupes de France. (Voyez Moréri, édit. de 1759.)

* ESBARRES, Terre & Seigneurie en Bourgogne, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Février 1642, enregistrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643, en faveur de Claude Jagnot, Gentilhomme ordinaire du Roi. Elle est actuellement possédée par Bénigne Berbis, 11° du nom, Chevalier, Marquis de Rancy, &c. Voyez la Généalogie de Berbis, au mot MAILLYS (LES).

ESCAGEUL ou ESCAJEUL, ancienne Noblesse qui a posséée plusieurs Terres dans le Diocèse de Bayeux, entr'autres la Terre & Châtellenie de la Ramée, proche le Bourg & dans la Paroisse de Trevières. Elle commence à être connue par titres en l'an 1208. La Roque dit que le nom d'Escageul vient de la Seigneurie d'Escageul, qui appartenoit à Odon Stigand, Seigneur de Mezidon, Fondateur du Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, dont la fille Agnès Stigand, & son époux Rabel, Sire de Tancarville, augmentèrent beaucoup cette fondation, du confentement de Henri Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

ROBERT D'ESCAGEUL vendit pour 23 liv. tournois, à Pierre de Canon, tout le droit qu'il avoit fur le Moulin de Canon, à la charge d'un demi-boilfeau d'orge de rente dans l'Octave de l'Annonciation, & d'avoir la liberté de moudre son grain, pendant un mois, sans droit de mouture. La Charte est de 1209, & se trouve dans le Cartulaire du Saint-Sépul-

cre de Caen.

Guillaume, Seigneur d'Escageul, fut préfent à la Charte de Nicolas de Montaigu, & d'Ifabelle d'Al...., donnée à Rouen en 1208, par laquelle ils font des fondations à l'Abbaye de Bonport. Ce Guillaume d'Escageul fut du nombre des Juges & Commissaires de l'Echiquier de 1213. Le Roi Philippe-Auguste lui donna, & à Raoul, Châtelain d'Aiguillon, par une Charte expédiée au Pont-de-l'Arche en Juillet 1216, pour leurs fidèles fervices, en fief & hommage-lige, la place où étoit fitué le vieux Château de Rouen, de même que Richard & Henri, Rois d'Angle-

terre, l'avoient tenu, & ce moyennant 30 livres de rente monnoyées à l'usage de Normandie pour tous services, payables annuellement moitié à l'Echiquier de Pâques, & moitié à celui de Saint-Michel, sans préjudice du cours de l'eau. Il vivoit encore en 1246, puifque la même année il fouscrivit à une autre Charte de Louis, Roi de France, fils & successeur de Philippe-Auguste.

I. RICHARDD'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, donna 10 fols de rente aux Religieux de Saint-Lô, par Charte du mois de Mai 1256. Dans le même tems vivoient Francois & Jean d'Escageul, qui pouvoient être fes frères. Il parut un rôle de recette pour la Seigneurie de la Ramée en 1261, & il y avoit fur cette Terre une Chapelle, dont Richard d'Escageul étoit Patron. Il laissa pour fils

II. Thomas d'Escageul, Ecuyer, Seigneur

de la Ramée, qui eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;

2. RICHARD, Chevalier;

 Et Henri, Curé d'Effouteville, dans le Cotentin.

III. JEAN D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, partagea les biens de la fuccession de son père, avec Richard, son frère, par acte passé devant le Bailli de Caen, en 1316, le Samedi avant la Nativité de saint Jean-Baptiste. Il parut un acte, passé devant Laurent Nicolle, Garde du Scel, des obligations de la Vicomté de Bayeux, en 1328, au mois de Mai, le Samedi avant la Sainte-Croix, comme Bertin Guerout fit réparation, à l'iffue de la Messe paroissiale de Trevières, jour de Dimanche, à ce Seigneur de la Raméc, à cause des injures qu'il lui avoit dites, & demanda pardon aux Affifes de Bayeux, devant le Bailli de Caen, en 1327. JEAN D'Es-CAGEUL testa en 1334, fit des aumônes tant à l'Hôpital de la Maladrerie de Rouen, qu'à ceux de Bayeux, Caen & autres, & aux Frères-Mineurs desdits lieux. Il avoit épousé Peronne d'Anisy, fille de Pierre, & sœur de Jores d'Anify, Ecuyer, dont:

IV. PIERRE D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, qui céda à Peronne d'Anify, sa mère, par contrat passé devant les Tabellions de Bayeux, en 1368, des héritages qu'il avoit à la Ramée & à Trevières; mais Henri d'Escageut, son oncle, Personat ou Curé d'Estouteville, le fit héritier de tous ses biens en 1339. Il épous Jeanne d'Oseville, fille de Robert

d'Odeville, lequel promit à fa fille en mariage 100 florins d'or, du coin du Roi Philippe, que Guillaume de Beauchamp, Chevalier, Seigneur de Lestre, avoit été obligé de lui payer en 1362. Le Roi lui donna une Commission en 1380, pour la garde du Château & Fort de Maisy. Il eut de son mariage:

V. Jean d'Escageul, II e du nom, Seigneur de la Ramée, qui alla en Hongrie, contre les ennemis de la Foi Chrétienne, par Ordre du Roi Charles VI, fous la charge du Comte de Nevers, fils de Philippe, Duc de Bourgogne, & le Roi donna des Lettres d'Etat à Paris, le 17 Avril 1396, adressées à l'Echiquier de Normandie, & à tous autres Justiciers & Officiers du Royaume, de ne rien saire ni entreprendre, contre ni au préjudice du Seigneur de la Ramée pendant son voyage. Il rendit hommage au Roi de son Fief de la Ramée, le 27 Juin 1398, & eut pour fils:

VI. PIERRE D'ESCAGEUL, IIe du nom, Seigneur de la Ramée, qui passa un contrat en la Sergenterie de Cerisy, le 14 Janvier 1406, comme il obligeoit tous ses biens, ses chevaux & harnois de guerre exceptés, pour le payement de 100 livres de rente. Il eut de son

épouse Isabeau, Dame de Sully:

VII. ROBERT D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, cité dans un contrat du mois de Juillet 1450. Il lui fut permis par Lettres du Roi Louis XI, données à Tours le 4 Jánvier 1461, de rendre l'hommage qu'il devoit à ce Prince devant le Bailli de Caen ou son Lieutenant. Il fit sa preuve de Noblesse en 1463, & sur reconnu Noble de Race, dit Montsaut. Il avoit épousé, par contrat du 23 Février 1411, Isabelle de Camprond, fille de Thomas, Ecuyer, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. BRIAND, chef de la branche des Seigneurs

de Sully, rapportée ci-après;

 Et Alain, qui fe trouva aux montres du Bailliage d'Alençon, où il possédoit des Fiess en 1470.

VIII. JEAN D'ESCAGEUL, IIIe du nom, Seigneur de la Ramée, épousa *Marguerite de* Faoucq, dont:

 Jean, Seigneur & Curé de Theffy, mort en 1522;

2. Pierre, qui fuit;

- 3. JEAN, Seigneur de Cauches, Prêtre;
- 4. Et Catherine, femme de Jean Guillebert,

Seigneur de Bricqueville, par contrat de l'an 1485.

IX. PIERRE D'ESCAGEUL, IIIº du nom, Seigneur de la Ramée, laissa:

I. RENÉ;

2. ROLAND, qui fuit;

3. Et Julien, auteur de la branche des Seigneurs de Cauches, rapportée ci-après.

X. ROLAND D'ESCAGEUL, Ecuyer, Seigneur de la Ramée, eut de *Marquise Brehier*, son épouse, depuis remariée à *Thomas Suhard*, Seigneur de Rupalley:

XI. Julien d'Escageul, Seigneur de la Ramée, qui épousa Elifabeth de Bricqueville,

& en eut:

1. HENRI, qui fuit;

2. & 3. François, Seigneur de Bricqueville, & Hervey, Seigneur de Grandpray, tous

deux morts sans postérité;

4. BARBE, mariée, par traité de 1606, à Gilles de Thieuville, Seigneur de Bricquebofq, Crosville & Canville, fils de Nicolas, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Louise du Croq du Mesnil-Feribus.

XII. HENRI D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Luzerne, épousa Jeanne du Bois, dont il eut:

1. Hervé, qui suit;

 François, lequel eut de fa femme, N... de Baudre, deux garçons & une fille :

GABRIEL, HENRI qui furent Commissaires Provincial d'Artillerie;

Et GILLETTE-ANNE.

 Et Jean, Seigneur de Bricqueville, qui de fa femme N... Joly, veuve de Henri de Cuffy, eut

François, Lieutenant de Vaisseau; Et Henri, Capitaine d'Infanterie.

XIII. HERVÉ D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigueur de la Ramée, épousa Dame Léonore d'Esgageul, sacousine, fille de Pierre, Seigneur de la Bretonnière. Il en eut entr'autres ensans:

 Susanne, Religieuse en l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen;

2. Et ANTOINETTE, à laquelle fa fœur, avant de prononcer fes vœux, fit une cession de ce qui pouvoit lui revenir de la succession de ses père & mère, suivant la coutume de Normandie, par acte passé devant les Notaires de Rouen, le 18 Janvier 1679.

BRANCHE

des Seigneurs de Cauches, de la Bretonnière & de Liancourt.

X. JULIEN D'ESCAGEUL, Seigneur de Cauches, troifième fils de PIERRE, IIIº du nom, épouls Sufanne de Cully, Dame de la Bretonnière, fille de Richard de Cully, Chevalier, dont:

1. JEAN, qui fuit;

 FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Victor, lequel, de Marie Cornet, eut

e Marte Corner, eu

MICHEL D'ESCAGEUL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Victor, de Colleville & de la Bandelle, Lieutenant pour le Roi en l'Amirauté pour les fièges d'Oyftrehay, Bernières, la Délivrande & des environs, vivant en 1604. Il époufa Guillemette d'Auberville, dont:

Gabrielle, mariée au Seigneur du Breau-Canoville;

Et Charlotte, semme du Seigneur de la Gazardière.

XI. JEAN D'ESCAGEUL, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, du Mesnil-Mauger & de Saint-Victor, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Député par la noblesse de la Vicomté de Bayeux, pour assister aux Etats de la Province, tenus à Rouen en 1582, pour la réforme des Loix & de la Coutume de Normandie. Il fut Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance des hommes d'armes de son cousin Pierre d'Harcourt, Marquis de Beuvron, qu'il alla joindre à Saint-Florentin en 1587. Il avoit époufé Jacqueline d'Harcourt, veuve de Jacques Maillard, Seigneur de Leaupartie. Chevalier de l'Ordre du Roi, troisième fils de Guy d'Harcourt, Baron de Beuvron, & de Marie de Saint-Germain, Dame de Saint-Laurent, en Caux. De cette alliance vint:

XII. Pierre d'Escageul, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, de Liancourt & de Rupalley, qui rendit aveu de fa Terre de la Bretonnière au Seigneur de Lisle, le 18 Novembre 1642. Il épousa Claude Turpin, fille de Guillaume, Seigneur d'Assigny, & de Françoise de Pellevé, de laquelle il eut:

1. JACQUES, qui fuit;

2. François, né en la Paroisse de la Folie, sait Acolyte, en 1625, à Bayeux, & Abbé de St.-Paul de Verdun;

3. Sébastien, Seigneur de Saint-Pierre-en-Val, demeurant en Picardie, lequel eut

DAVID D'ESCAGEUL, Seigneur de Saint-

Retre-en-Val. De celui-ci fortit un fils mort en bas âge.

4. ELÉONORE D'ESCAGEUL;

5. Marie-Elisabeth-Ursule, alliée à François de Belloçane;

 Angélique-Marguerite-Charlotte, alliée à N... Maignard, à Vernon;

7. Et Marie-Madeleine-Françoise, alliée au Sieur du Val Danois Bongard.

XIII. Jacques d'Escageul, Seigneur de la Bretonnière & de Liancourt, premier Chambellan de M. le Duc d'Orléans, perdit sa Terre de la Bretonnière par décret vers l'an 1655. Il avoit épousé Catherine Faignier, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres:

XIV. Louis d'Escageul, Marquis de Liancourt, Baron de Chefnay, marié à Dame Françoise-Elisabeth Poncher, de laquelle sorti-

rent:

1. Louis-Alexandre, qui fuit;

Louis-François, Prêtre, Chanoine Régulier;
 Autre Louis-Alexandre, Seigneur de Lian-

court;

4. & 5. Elisabeth & Marguerite.

XV. Louis-Alexandre d'Escageul, Marquis de Liancourt, Capitaine d'Infanterie, a eu plusieurs enfans, entr'autres

Louis-François.

BRANCHE des Seigneurs de Sully.

VIII. BRIAND D'ESCAGEUL, Seigneur de Sully, fecond fils de Robert, Seigneur de la Ramée, & d'Ifabelle de Camprond, époufa Marguerite de Gouvis, remariée depuis, en 1486, à Richard de Pierrepont, Seigneur d'Etienville. De fon premier mari elle eut:

1. François, qui suit;

 Jean, Chef de la branche des Seigneurs du Quefnay, rapportée ci-après;

3. Jacques, Prêtre, Chapelain de Saint-Nicolas des Courtils;

4. Robert, Prêtre, Curé de Tours;

 Léger, auteur de la branche des Seigneurs de Condé & de Vaux, aussi mentionnée ciaprès:

6. Et Marguerite, alliée à Nicolas de Meherent, Ecuyer, Seigneur de Flormanville.

IX. François d'Escageul, Seigneur de Sully, fit preuve de Noblesse le 29 Juin 1523, & fut père de

X. RENÉ D'ESCAGEUL, Seigneur de Sully, qui fit aussi sa preuve de Noblesseen 1540, & eut pour fille unique JEANNE D'ESCAGEUL, al-

Tome VII.

liée à Jean de Grimouville, Ecuyer, Seigneur de la Vallée.

BRANCHE des Seigneurs du Quesnay.

IX. Jean D'Escaceul, Seigneur du Quesnay, fecond fils de Briand, Seigneur de Sully, & de Marguerite de Gouvis, épousa Catherine de Faoueq, & en eut

CHARLES, qui fuit;

Et François.

- X. Charles d'Escageul, Seigneur du Quefnay, eut de sa femme, dont on ignore le nom:
 - Charles, mort fans enfans;

2. Et René, qui suit.

XI. René d'Escageul, Seigneur du Quefnay, épousa Marguerite du Vivier, dont

GILLES, Seigneur du Quesnay;

Charles & Benjamin, desquels on ignore la destinée.

BRANCHE

des Seigneurs de Condé & de VAUX.

IX. Léger d'Escageul, Seigneur de Condé, cinquième fils de Briand, Seigneur de Sully, & de Marguerite de Gouris, eut pour enfans:

1. René, qui fuit;

 CHARLES, Seigneur de Boifgentil, mort fans enfans de fes deux femmes; la feconde nommée Jeanne Suhard;

 Et Nicolas, tige de la branche des Seigneurs du Coudray & de Boifgentil, mentionnée

ci-après.

X. René d'Escageul, Seigneur de Condé & de Vaux, vivant en 1663, fut marié deux fois. De fa première femme il eut:

JACQUES, qui fuit;

 Et Jean, rapporté après la postérité de son frère aîné.

XI. JACQUES D'ESCAGEUL ÉPOUSa ANNE D'ES-

cageul, fa parente, & en eut:

XII. René d'Escageul, IIº du nom, Seigneur de Vaux, Seigneur & Patron de Fontenay-le-Pefnel. Il s'allia avec Marie de Breche, fœur de Marguerite de Breche, femme d'Olivier de Saint-Ouen, Chevalier, Seigneur de Mont-Défert. Ses enfans furent:

- Pierre, Seigneur de Vaux & dudit Fontenay, mineur en 1677. Il rendit aveu au Roi, pour fa terre de Vaux-Saint-Gilles, le 10 Août 1679, & mourut fans enfans;
- 2. OLIVIER, qui suit;
- CATHERINE, femme de Jacques Onfroy, Dame de Vaux, Patronne de Fontenay-le-

Pefnel, décédée à Vaux-fur-Seulles, âgée de

77 ans, le 15 Octobre 1730;

4. MARIE-MARGUERITE, alliée, par acte du 13 Janvier 1677, à Philippe d'Amours, Ecuyer, Seigneur de la Fanquerie, fils de François d'Amours, Seigneur des Essarts, & de Sufanne de Cuffy;

5. Et MARGUERITE D'ESCAGEUL, Religieuse à

la Charité de Bayeux.

XIII. OLIVIER D'ESCAGEUL, Ecuyer, Seigneur de Vaux-Saint-Gilles, époufa, par traité du 31 Octobre 1698, Marie-Elisabeth de Languetot, fille unique de Michel, Confeiller du Roi en l'Election de Bayeux, & de Jeanne Hébert, dont pour fille unique:

JEANNE-ANGÉLIQUE D'ESCAGEUL.

XI. JEAN D'ESCAGEUL, Seigneur de Condé & de Hermanville, second fils de René, Seigneur de Condé & de Vaux, eut de sa femme

qu'on ne connoît point: XII. JACQUES D'ESCAGEUL, Seigneur de

Condé, qui eut entr'autres enfans Antoine D'Escageul, Seigneur de Condé, marié. On ignore sa postérité.

BRANCHE

des Seigneurs du Coudray & de Bois-GENTIL.

X. Nicolas d'Escageul, Seigneur du Coudray & de Boifgentil, troisième fils de Léger, Seigneur de Condé, laissa de sa seconde semme:

1. Georges, mort fans enfans;

2. NICOLAS, qui fuit;

3. Et Anne, semme du Seigneur de Chaumont, décédée fans postérité.

XI. Nicolas d'Escageul, IIe du nom, Seigneur du Coudray & de Boifgentil, vivant en 1672, épousa Michelle de Gouet, & en eut:

1. CHARLES, Curé d'Etreham;

2. RENÉ, qui fuit;

3. Thomas, mort fans postérité;

4. Autre Thomas, rapporté après fon frère

5. 6. & 7. Michelle, Anne-Françoise &

XII. RENÉ D'ESCAGEUL, Seigneur de Boifgentil, s'allia à Jeanne Hébert, & en eut :

Louis, qui fuit;

Et deux filles.

XIII. Louis d'Escageul, Seigneur de Boifgentil, a épousé, en 1751, Hue de Mathan, dont une fille.

- XII. THOMAS D'ESCAGEUL, Seigneur d'Anval, quatrième fils de Nicolas, IIe du nom, Seigneur du Coudray & de Boifgentil, & de Michelle de Gouet, s'établit en la Paroisse d'Englesqueville. Il eut de N... Berthelot, fon épouse:
 - 1. RENÉ-PHILIPPE, qui fuit;
 - 2. Et MARIE-ANNE.

XIII. René-Philippe d'Escageul, Seigneur d'Anval, a eu de fa femme qu'on ne connoît point:

1. René, Seigneur d'Anval, qui est marié;

2. JACQUELINE, Religieuse aux Ursulines de Bayeux;

3. 4. & 5. Anne-Renée-Françoise, Renée, & autre Anne-Renée-Francoise.

Le Marquis d'Escageul, fait Enfeigne, en 1733, de la Compagnie des Gardes-du-Corps Ecossois, à la promotion du Marquis de Baleroy, & Lieutenant en 1735, par la retraite du même, mort Cordon rouge, le 1er Octobre 1752, étoit entré Page du Roi en sa Petite-Ecurie en 1696; dans le Régiment du Roi, Cavalerie, en 1702; fut fait Major en 1720, Lieutenant-Colonel & Chevalier de Saint-Louis en 1722, Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748.

Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 18 Novembre 1668, & porte pour armes: d'argent, à 5 cotices d'azur, ou plutôt d'azur, à 5 bandes d'argent. (Mémoire dressé sur un arbre généalogique de cette famille, & envoyé par M. l'abbé Béziers, Cha-

noine du Saint-Sépulcre de Caen.)

ESCALE & ESCALOPIER (L'). Suivant un Mémoire généalogique de la Maifon de l'Escale de Vérone, il y a une branche qui a fait fouche à Paris, fous le nom de l'Efcalo-

pier.

L'historique de ce Mémoire raconte avec étendueles brillantes actions des l'Escale sous CHARLEMAGNE & les Empereurs d'Allemagne, pendant les IXe, Xe & XIe fiècles, d'après les Chroniques & autres monumens que les auteurs ont découverts. L'ouvrage qui a rassemblé ces traits épars est intitulé: Généalogie de M. le Préfident de l'Escalopier, & imprimé à Châlons en Champagne, chez Jean Charpentier, en 1628. Il feroit difficile de certifier tous les faits qu'elle contient; mais en donnant aux l'Escale l'origine la plus illustre,

& la plaçant même fur la Chaire de St-Pierre, on n'a point imaginé que les Seigneurs de Vérone, auteurs des *l'Efcalopier*, vinffent en ligne directe de ces premiers Souverains de l'Italie.

La partie diplomatique commence à une époque plus récente, & que les nuages n'enveloppent pas; elle raconte sommairement les principales anecdotes des l'Escale, Princes de Vérone, depuis qu'ils furent établis dans cette Ville, jusqu'à la fin du XIVe siècle, que les Vénitiens les dépouillèrent de ce petit Etat. Les derniers rejetons chassés & poursuivis, s'étant retirés en différentes contrées, y formèrent des branches, dont la plupart sont éteintes aujourd'hui, tels que les Scaliger, ces restaurateurs des Lettres en France, qui s'établirent à Agen, & dont la fille unique de Joseph, en épousant un Charrier, lui transmit son nom & ses armes; tel fut un l'Escale, Maire de la Rochelle, lorsque cette Ville rentra fous l'obéissance de son Roi légitime, après le plus long siège & le plus mémorable que l'hérésie ait soutenu.

Ce Maire ayant eu l'honneur d'haranguer Louis XIII, en lui préfentant les clefs du boulevard du Calvinifme, dont l'afpect étoit alouun affreux monceau de pierres, prononça la magnifique harangue, recueillie dans le Mer-

cure de France.

Tel est encore le Chevalier de L'ESCALE employé aux négociations de Munster, près le Cardinal Mazarin, de la part des Espagnols. Tels aussi plusieurs l'Escale répandus en Allemagne, où ils ont obtenu des titres honorables & des dignités ecclésiastiques.

La tradition est, en certaine circonstance, plus précieuse que des preuves écrites, dont on suspecte volontiers l'authenticité, indépendamment de ce qu'elles essuient du ravage des

tems

La famille de *l'Efcalopier* a perdu, depuis que l'on a travaillé à la Chapelle de la Communion de St.-Etienne-du-Mont, la pierre armoiriée dont il est parlé dans la Généalogie de 1628. Les *Obits*, les Epitaphes, accompagnent la tradition, leurs dates anciennes la justifient, malgré les ténèbres ou cette famille est demeurée ensevelie près de 200 ans, tant qu'elle n'a possédé aucune charge à Paris.

La double Régence des Princesses de Médicis, avoit tiré cette race de l'obscurité; & il y avoit apparence qu'elle se seroit maintenue

dans les honneurs que sa naissance connue lui avoit procurés, si la mort prématurée du Président l'Efcalopier n'avoit enlevé à son fils, trop jeune pour lui succéder, sa fortune & ses places. Ses descendans marchent dans la carrière qui s'étoit refermée par la perte du Président. Voilà ce que dit l'Avant-propos de ce Mémoire.

Les auteurs, dit la feconde partie de ce Mémoire, ont parlé diversement de l'origine des l'Escale, Seigneurs de Vérone. Les uns appellent cette samille Scala, les autres Scaliger, ceux-ci Scaldei, ceux-là l'Escale, d'un faiseur d'échelles, que Villani nomme Jacques Fico; quelques-uns la croyent allemande; d'autres, plus vraisemblables dans leurs conjectures, la veulent originaire de Vérone. Au milieu de ces ténèbres, il est certain qu'elle étoit puissant des le Xe siècle, & qu'elle a gouverné Vérone jusqu'à ce que les Vénitiens l'en aient chassée.

Alors tout ce qui porta le nom de l'Escale, légitime ou non, se dispersa partout où il sut possible d'exister à l'abri des poursuites de sennemis. Outre l'Allemagne, où il fut facile de passer à cause de la proximité des Alpes, quelques-uns pénétrèrent en France; entr'autres les Scaliger, comme on l'a dit, attirés à Agen par l'Evêque Italien, & de leurs parens: ils y ont acquis la plus grande réputation; & l'unique fille de leurs nom & armes les a transportés à un Charrier, Lyonnais d'origine, dont les descendans s'appellent l'Escale de Vérone, en vertu des Lettres-Patentes qu'ils ont obtenues depuis un siècle.

Pendant que l'auteur des Scaliger se fixoit en Guyenne, Pietro l'Escale, son coufin, vivoit à Paris, & y bâtit une maison su la montagne de Sainte-Geneviève, rue des Parcheminiers. Il y mourut, & sut enterré à St.-Etienne-du-Mont, sous le nom de l'Efcalopier, ayant changé son nom & ses armes.

Nicolas L'Escalopier, Ier du nom, eut cinq fils, entr'autres:

Pietro l'Escalopier, mentionné ci-dessus, que l'on croit mort en 1442, & qui laissa:

Bureau L'Escalopier, qui mourut en 1492; il eut trois garçons qui formèrent trois branches, dont deux sont éteintes;

NICOLAS L'ESCALOPIER, Ile du nom, fon

troisième fils, mourut en 1538;

JEAN L'ESCALOPIER, un des fils de Nicolas,

IIº du nom, fut Echevin de la ville de Paris, & Payeur des Gages des Mefficurs du Parlement, lorsque cette sonction n'étoit point encore un titre d'Office. Son épitaphe le qualifie Véronois: elle est de 1563; il avoit épousé Marie l'Hermite, de la samille de Pierre l'Hermite, auteur de la première Croisade, dont il eut:

1. NICOLAS, qui fuit;

Et PIERRE L'ESCALOPIER, engagé par le Premier Préfident de Thou, fon parent, d'entrer dans le Parlement, y fut reçu en 1578, & après Préfident des Requêtes. Sa branche s'eft fondue dans la famille de Saint-Martin, qui est éteinte depuis.

NICOLAS L'ESCALOPIER, IIIº du nom, sut Echevin de Paris, Secrétaire du Roi, & sut pourvu d'une charge de Maître des Comptes. Il n'en poursuivit pas la réception, parcequ'en même temps on en supprima quatre. Il mourut en 1610. Il avoit épousé Denise

Scopart, dont:

Jean L'Escalopier, qui fut d'abord Confeiller au Parlement, fut Confeiller d'Etat fous Henri IV & Louis XIII; il falloit alors renouveler fon ferment entre les mains du Chancelier, pour refter au Confeil & obtenir par conféquent un nouveau Brevet. Il remit le fien en 1614, pour monter fur le grand banc du Parlement. La Reine Régente le nomma fon Chancelier. Il mourut jeune en 1620. Il avoit épousé Marthe Gobelin, & en eut:

1. BALTHAZARD, qui fuit;

 Et N... L'Escalopier, qui fut un prédicateur célèbre.

Balthazard l'Escalopier avoit perdu fon père en bas âge, & fa fanté ne lui permit pas même de rester long-tems au Parlement, où il fut reçu Conseiller - Commissaire des Requêtes du Palais; il décéda en 1660. Il avoit épousé Charlotte Germain, dont il eut:

GASPARD L'ESCALOPIER, qui s'allia à Francoife-Geneviève Colin. Il ne quitta point le Parlement, & mourut Confeiller de Grand-

Chambre en 1708.

CÉSAR-CHARLES L'ÉSCALOPIER, son fils aîné, prit pour semme Anne-Geneviève Charrier, née le 19 Juillet 1683, morte en 1712, parente de ce Charrier qui avoit eu en mariage l'héritière des Scaliger. Il sus successivement Conseiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Champagne, Conseiller d'E-

tat, & premier Président du Grand-Conseil. Il est mort le 6 Février 1753, âgé de 82 ans, à pareil jour de sa naissance. Ses ensans sont:

1. GASPARD-CÉSAR-CHARLES, qui fuit;

 CHARLES-ARMAND L'ESCALOPIER, né le 25 Juillet 1709, Avocat-Général au Grand-Confeil le 30 Décembre 1729, Maître des Requêtes le 28 Septembre 1739, & Préfident au Grand-Confeil le 2 Janvier 1742;

3. CHARLES-FRANÇOIS, ancien Capitaine de Cavaleric dans le Régiment Royal-Cravate, allié à Marie-Anne Paris de la Broffe, sa cousine issue de germaine, dont il ne lui reste qu'un fils, de trois qu'elle a eu.

Gaspard - César - Charles L'Escapolier, Confeiller au Parlement, & Maître des Requêtes, a exercé pendant 16 ans les fonctions d'Intendant à Montauban, d'où il a pafié à Tours. Il a époufé, en 1737, Anne le Clerc de Leffeville, dont il eut:

- ARMAND-JEAN-FRANÇOIS-CHARLES L'ESCALO-PIER;
- 2. Et N..., Chevalier de Malte.

Les l'Escale portoient pour armes : un efcalier d'argent à fix degrés, au champ de gueules.

Et la branche de L'ESCAPOLIER, Seigneur de Nourard, porte pour armes: de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre croissant de même. (Extrait du Mémoire imprimé, & cité au commencement de cet article.)

ESCALIN DES AIMARS. ANTOINE Es-CALIN DES AIMARS étoit un homme de fortune, mais d'esprit & de cœur. On ne fait point le nom de son père & de sa mère, mais il est connu fous le nom de Capitaine Poulin ou Polen. Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont, lui ayant reconnut de l'esprit & de la valeur, le fit connoître à François Ier, qui l'envoya, en 1541, en Ambassade vers Soli-MAN III, Sultan des Turcs, de qui il obtint un grand fecours, avec lequel il vint en Provence, où il fit le siège de Nice. Il fut ensuite Lieutenant-Général de l'Armée de mer du Levant, fous le Comte d'Enghien, en Mars 1543, Général des Galères en 1544. Il retourna en Ambassade en Turquie la même année, & se signala à l'attaque de l'armée navale des Anglois, le 15 Août 1545. Après trois ans de prison, il fut rétabli dans sa charge de Général des Galères en 1551. Cette charge lui fut encore ôtée une feconde fois;

il y rentra en 1566, après la mort du Marquis d'Elbeuf, & la garda jusqu'à sa mort, arrivée en son Château de la Garde en 1578, chargé d'années & de gloire. Il laissa un fils & une fille naturels. Le fils, nommé

JEAN-BAPTISTE ESCALIN DES AIMARS, né à Rouen, fut légitimé en Octobre 1570. Il eut de fon père la Seigneurie de Pierrelatte, & fut père, par Polixène d'Eurre, fon épou-

fe, de deux fils, dont l'aîné,

Louis-Escalin des Aimars, Baron de la Garde, épousa Jeanne Adhémar de Monteil de Grignan, & en eut:

Louis Escalin des Aimars, Marquis de la Garde, qui épousa Françoise de la Baume-

Suze, dont vinrent:

Antoine Escalin des Aimars, Marquis de la Garde, Gouverneur des Ville & Châtellenie de Furnes, mort le 8 Août 1703, âgé de 90 ans;

Et Jean-Antoine Escalin des Aimars, reçu Chevalier de Malte en 1634.

ESCALIS. Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence. L'une porte: d'or, au griffon de gueules au bâton de fable brochant fur le tout. L'autre: d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 rofes de gueules, 2 & 1; au chef d'azur, chargé de 3 befans d'or.

De l'une de ces deux familles étoit:

Marc-Antoine D'Escalis, premier Président du Parlement de Provence, qui eut pour fils:

Sextus d'Escalis, qui fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal de Vitry, Viguier de Marfeille en 1636, & premier Conful d'Aix, pour la cinquième fois, en 1650. Il mourut de la pefte, laiffant de fa feconde femme, Madeleine de Jarente, Dame de Bras, dans la Viguerie de Saint-Maximin:

HENRI D'ESCALIS DE SABRAN, Baron d'Anfouis & de Bras, Préfident du Parlement d'Aix, qui avoit époufé, en fecondes noces, Anne d'Albertas de Sainte-Mefme, de laquelle il eut:

MARIE-THÉRÈSE D'ESCALIS, qui avoit époulé Jean-Hyacinthe de Villeneuve, Confeiller au Parlement d'Aix, fils unique de Jean-Baptifle de Villeneuve, auquel Henri d'Es-CALIS DE SABRAN avoit vendu, à la fin du sèccle dernier, la Baronnie d'Ansouis. (Tablettes Généalogiques, part. VII, pag. 260.) ESCALLES: de gueules, à 6 coquilles d'argent, 3, 2 & 1.

ESCARS (p'). La Seigneurie de ce nom est une Terre considérable dans le Limousin, avec titre de Comté, possédée depuis long-tems par la Maison de Pérussed'Escars, dont nous allons donner la Généalogie. Cette ancienne Noblesse, originaire du Limousin, qui a produit un Cardinal, des Evéques, plusieurs Chevaliers des Ordres, &c., remonte, dans l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. II, pag. 228, à

I. Audouin de Pérusse, Ier du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, qui épousa, en 1281,

Marguerite de Ségur, dont :

II. AUDOUIN DE PÉRUSSE, ll° du nom, Chevalier, Seigneur d'Efcars & de Saint-Bonnet, de la Couffière, &c., qui fit bâtir le Couvent des Jacobins de Limoges, fuivant les Lettres de la fondation, datées de l'an 1326. Il avoit épousé Gabrielle de Ventadour, de laquelle il eut:

III. ARNOUL DE PÉRUSSE, Chevalier, Seigneur d'Efcars & de Saint-Bonnet, qui fut Grand-Maréchal de l'Eglife. En cette qualité le Pape Innocent VI le chargea du foin de faire bâtir les murs de la ville d'Avignon, ce qui fut exécutéen 1359 & années fuivantes. Il tefla en 1367 & eut de Souveraine de Pompadour, fon époufe, Dame de Fellets, fille de Ranulphe Hélie, Seigneur de Pompadour, & de Conflance de la Marche, fa feconde femme, morte en 1365, pour laquelle il fit une fondation, dans l'Eglife des Jacobins de Limoges:

I. AUDOUIN, qui fuit;

 Geoffroy, dit de Pompadour, du furnom de fa mère, Confeiller au Parlement de Paris

3. Et Renoul, Conseiller-Clerc au même Parlement en 1400 & 1406, qui est crû srère de

GEOFFROY.

IV. Audouin de Pérusse, IIIe du nom, Sire d'Escars, le Vauguyon, Saint-Bonnet, la Coussière, &c., fut Chambellan du Roi Charles VII, après avoir été son Conseiller pendant qu'il étoit Dauphin. Il partagea ses biens à ses deux fils Gauthier & Audouin, les substituant l'un à l'autre. Il avoit épousé, le 20 Octobre 1380, Marguerite Hélie, dont il eut:

1. GAUTIER, qui fuit;

2. Audouin, rapporté après son frère aîné;

3. Et Louis de Pérusse, dit d'Escars, Chevalier, vivant en 1431. Il pouvoit être mort lors du testament de son père, qui ne fait pas mention de lui. Jean d'Escars, homme d'armes de Poton de Xaintrailles, Maréchal de France, peut avoir été fils de ce Louis.

On croit qu'Aubouin, IIIe du nom eut pour fils naturel

N..., bâtard d'Efcars, qui fervit, l'an 1441, dans la Compagnie d'Ordonnance du Sire d'Orval.

V. Gaurier de Pérusse, Chevalier, reçut de son père, par testament, les Seigneuries d'Escars, la Vauguyon, la Coussière, Nontron, la Tour, Bar, Juillac, l'Hôtel de Péruffe, Preffac & autres, fut Confeiller & Chambellan du Roi Charles VII, & avoit époufé: 1º Jacquette de Saint-Marc, Dame de la Rochette, dans la Marche; & 2º le 17 Ostobre 1451, Andrée de Montberon, fixième fille de François de Montberon, & de Louise Clermont, Vicomtessed'Aunay. N'ayant point eu d'enfans de ces deux mariages, il partagea ses biens aux trois fils de son frère, du confentement d'Aubouin, son frère, par son testament de l'an 1468.

V. Audouin de Pérusse, IVe du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, Allassac, la Porte-dela-Guyonnie, Chambon, Chabrignac, Puyphelip & Brene, par le partage de son père, vivoit en 1468, lors du testament de fon aîné. Il épousa Hélène de Roquefeuil, fille d'Antoine, Seigneur de Roqueseuil & de Maucasfort, & de Dauphine d'Arpajon, dont il eut :

Antoine, qui fuit;

2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Saint-Bonnet, rapportée ci-après ;

3. Et GAUTIER, dit d'Efcars, tige de la branche des Seigneurs de la Vauguyon, aussi rapportée ci-après.

VI. Antoine de Pérusse, dit d'Escars, Chevalier, Seigneur d'Escars, Beaufort, Juillac & Ségur, fut, comme aîné, partagé de ces Terres par son oncle GAUTIER, à la charge qu'elles demeureroient toujours à l'aîné de la Maison. Il avoit épousé Françoise de Pierre-Buffière, fille de N... de Pierre-Buffière, Seigneur de Châteauneuf, dont il eut:

1. JEAN, mort fans alliance; 2. Et Geoffroy, qui fuit;

VII. GEOFFROY DE PÉRUSSE, Chevalier, Seigneur d'Escars, Juillac, Ségur & de la Tour en partie, Conseiller & Chambellan du Roi de Navarre, s'allia avec Françoise d'Arpajon, fille de Guy, Baron d'Arpajon, Vicomte de Lautrec, & de Marie d'Aubusson, dont:

1. GABRIEL, Chevalier, Seigneur d'Escars, marié: 1º à Françoise de Montbéron, fille de Louis, Seigneur de Fontaine, & de Radégonde de Rochechouart; & 2º à Jeanne de la Tour, veuve de Jean, Seigneur de Hautefort, dernière fille d'Agnès de la Tour, IVo du nom, Vicomte de Turenne, & d'Anne de Beaufort. Il mourut sans postérité, n'ayant point eu d'enfans de fes deux femmes;

2. JACQUES, qui fuit:

3. Et JEANNE, femme de Charles de Caumont, Seigneur de Castelnau.

VIII. Jacques de Pérusse, Seigneur d'Efcars, Juillac & Ségur, après la mort de son frère aîné, époufa: 1º Anne Jourdain de l'Isle, Dame de la Mothe-Saint-Sezet, Hanqueville & Merville; & 2º Françoife de Longwy, Dame de Pagny & de Mirebeau, veuve, en 1543, de Philippe Chabot, Comte de Charny, &c., Seigneur de Brion, Amiral de France, fille aînée de Jean de Longwy, Seigneur de Givry, &c., & de Jeanne, bâtarde d'Orléans-d'Angoulême. Il eut du premier

1. François, qui fuit;

2. CHARLES, Evêque de Poitiers, depuis 1564 jusqu'en 1569, qu'il fut nommé Evêque & Duc de Langres, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Abbé de Gaillac, de Fontaine-Bèze & de la Creste (les dernières Abbayes fituées dans le Diocèfe de Langres). Il avoit reçu l'année précédente, dans la ville de Metz, au nom du Roi CHARLES IX, les Ambassadeurs de Pologne, qui venaient offrir leur couronne au Duc d'Anjou, & le harangua avec beaucoup d'éloquence. Ce Prince ayant quitté la Pologne pour monter fur le trône de France, fous le nom d'HENRI III, l'Evêque de Langres le recut dans sa ville épiscopale, & l'accompagna à Reims, où il fit les fonctions de Pair à la cérémonie de son facre, en Février 1575. HENRI III le fit Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1579. Il ne se préfenta pas au facre du Roi HENRI IV, fait à Chartres en 1594; il y fut repréfenté par Henri le Meignem, Evêque de Die. Il affista à celui de Louis XIII, en Octobre 1610, & après avoir fait de grands biens à fon Diocèfe, il fe retira à fon Abbaye de Fontaine-Bèze, où il mourut Doyen des Evêques de France, en 1614, & y fut enterré;

3. Jacques, tige de la branche des Seigneurs de Merville, mentionnée ci-après;

4. Françoise, Dame de Grandmont, décédée fans enfans, d'Aimery, Baron de Montaut.

Et du second lit vint :

Et Anne d'Escars, qui prit l'habit de St.-Benoît, dans le Monastère de St.-Benigne de Dijon, y fit profession, & en devint Abbé par la nomination du Roi CHARLES IX; il fut encore pourvu des Abbayes de Barbery, Diocèfe de Bayeux, de Molemes & de Poultières, dans celui de Langres, & de celle de Champagné au Diocèfe du Mans. Le Roi Henri III le nomma à l'Evêché de Lifieux, dont il prit possession le 3 Mars 1585. Son zèle pour la religion l'entraîna dans le parti de la Ligue, que l'on nommoit la Sainte-Union. Il en devint un des plus outrés partifans, jufqu'à n'avoir pas voulu reconnoître le Roi HENRI IV, parvenu fur le trône; il abandonna même ses revenus pour se retirer à Rome, où il avoit déjà paru fous le Pontificat de Pie V, qui lui marqua beaucoup de bienveillance. Il eutaussi celle de Clément VIII, qui, quoique de retour dans fa patrie, le créa Cardinal-Prêtre le 5 Juin 1596, fans la participation du Roi, & malgré les remontrances de M. d'Offat. Son mérite le fit rentrer dans les bonnes grâces du Roi, qui le nomma Coadjuteur de fon frère, l'Evêque de Langres. Après la mort de Clément VIII, ce Prélat, connu fous le nom de Cardinal de Givry, se rendit à Rome, où il concourut aux élections des Papes Léon XI & Paul V. Ce dernier lui donna le chapeau avec le titre de Sainte-Sufanne, le 14 Juin 1606. Le Roi l'engagea de rester à Rome avec la qualité de Comprotedeur de France, & le nomma à l'Evêché de Metz le 23 Mars 1608, dont il prit poffeffion par Procureur, le 23 Février de l'année fuivante, & en personne le 16 Juin 1609. Il mourut au Château de Vic, le 19 Avril 1612, & fut enterré dans son Eglise Cathédrale où fe voit fon tombeau & fa statue, dans la Chapelle de St.-Maximin.

IX. François de Perusse, Comte d'Escars, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, Conseiller au Conseil d'Etat & Privé, Lieutenant - Général au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur de la ville de Bordeaux, & créé Chevalier du Saint-Esprit à la première promotion du 31 Décembre 1578, fut présent, le 19 Septembre 1595, au mariage d'Isabeau d'Escars, de la branche de la Vauguyon, avec Jean d'Amanzé. Il épousa 1º Claude de Bauffremont, fille de

Claude, Seigneur de Scey & de Sombernon, & de Jeanne de Vienne; 2º Ifabeau, Dame de Beauville, veuve en Juillet 1577, de Blaife de Montluc, Maréchal de France, fille de François, Seigneur de Beauville en Agénois, & de Claire de Laurens. Elle étoit morte lorsque Charles, Comte d'Escars, son beaufrère, fit son testament, où il dit qu'il plaidoit contre les héritiers de cette Dame. Du premier lit viprent:

1. JEAN, Comte d'Escars & de Beaufort, Baron d'Aixe, &c., qui ne laissa point de postérité de ses trois femmes, qui furent: 1º Louife Jay, Dame de Boisseguin, veuve de Georges, Baron de Villequier, Chevalier de l'Ordre du Roi; 2º Yolande de Livron de Bourbonne; 3º & Olympe Grain de Saint-Marfault, veuve d'Ifaac de Salagnac, Seigneur, Baron de Rochefort & des Etangs, fille de Jean Grain de Saint-Marfault, Seigneur de Parcouf, Vicomte de Rochemeaux, Seigneur de Millançay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Dijon, & de Françoife de Sainte-Maure. Cette troisième femme se remaria, le 7 Novembre 1615, à Georges d'Aubusson, Comte de la Feuillade, dont elle fut la seconde femme, & testa le 10 Décembre 1633;

2. Charles, Baron d'Aix, & de la Mothe-Trichateau, puis Comte d'Escars, après la mort de son frère aîné, Seigneur de Ségur, Juillac, la Roche, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Confeiller en fes Confeils d'Etat & privé, fit fon testament olographe en fon Château d'Escars le 20 Mars 1625, par lequel il institua son héritier universel au Comté d'Escars, à la Baronnie d'Aixe, à la Châtellenie de Ségur, à fes Terres de Juillac, Beaufort, la Roche, l'Abeille & Forêts de Lambertas, François d'Escars, rapporté ciaprès au degré X, & ordonna fa fépulture dans l'Eglife des Jacobins de Limoges, fondée par fes ancêtres; il mourut le 6 Août 1626, & en lui finit la branche aînée. Il avoit époufé, 1º le 10 Août 1587, Anne de Baissey, veuve en Août 1582 de Henri de Vienne, Baron de Chevreau, fille & hétière de Jean de Baissey, Seigneur de la Mothe-Trichateau & de Bourberain, & d'Anne Marinier. Elle mourut en 1622, & fut enterrée aux Jacobins de Limoges; 2º Gabrielle du Châtelet, fille d'Erard, Seigneur de Bonney, Maréchal de Barrois, Gouverneur de Gray en Franche-Comté, & de Lucrèce d'Orfans. Elle fe remaria à Georges de Monchy, Seigneur d'Hocquincourt, Grand-Prévôt de France, dont elle fut la feconde femme:

fut la feconde femme;
3. LOUISE, femme de François, Marquis d'Hautefort, mariée, par contrat du 15 Novembre 1579;

 CLAUDE, femme de Jean de Ferrières, Baron de Sauvebeuf, qui laissa postérité.

Du second lit fortirent:

 Anne d'Escars, Baron d'Exideuil, mort fans alliance en 1600, qui fit fa mère Ifabeau, Dame de Beauville, fon héritière, ce qui donna lieu à un grand Procès au Parlement de Grenoble, contre les héritiers de cette Dame;

 Et Susanne, mariée, en 1598, à Charles, Seigneur de Cazillac, Baron de Ceffac, fille de François, Baron de Ceffac, Chevalier

des Ordres du Roi.

BRANCHE des Seigneurs de MERVILLE.

IX. Jacques d'Escars, troisième fils de Jacques de Pérusse, dit d'Efcars, & de sa première semme Anne Jourdain de l'Isle, sut Seigneur de Merville, du ches de sa mère, & Grand-Sénéchal de Guyenne. Il épousa 1º Catherine de Beraut, fille de Fronton de Beraut, & d'Anne de la Borie; & 2º Jeanne d'Aubusson. Il cut du premier lit:

1. François, qui fuit;

2. HENRI, mort fans lignée;

 JACQUES, Baron d'Availles, marié à Nicole de Pontac, dont:

Catherine d'Escars, femme de Guillaume d'Alefme, Confeiller au Parlement de Bordeaux;

- Autre François, tige de la branche des Barons de Caubon, Comtes d'Efcars, rapportée ci-après;
- 5. CHARLES, mort fans enfans;

6. BERTRAND;

- 7. CATHERINE, femme d'Honorat de Montpefat, Baron de Laugnac, dont des enfans; 8. & g. Marguerite & Charlotte.
- X. François d'Escars, Seigneur de Merville, Grand-Sénéchal de Guyenne après fon père, mourut en 1606. Il avoit épousé Rose de Montal, fille de Gilles, Baron de la Roquebrou, & de Catherine d'Ornezan, dont:
 - 1. François, Marquis de Merville, mort fans lignée le 19 Septembre 1593;

2. JACQUES, qui fuit;

 CATHERINE, mariće à Bernard de Montlezun, Seigneur de Tajan;

- 4. Françoise, alliée à François de Hautefort, Seigneur de Saint-Chamans;
- Et CATHERINE, dite la Jeune, feconde femme de Roger de Comminges, Seigneur de
 Péguilhan, dont Marc de Comminges.

XI. Jacques d'Escars, IIº du nom de cette branche, Marquis de Montal, puis de Merville, Baron de la Roquebrou, mort à Paris en 1631, avoit époufé Madeleine de Bourbon, remariée, le 23 Juillet 1636, à Jean de Mourlhon, dit de Grimoard, Comte de Quélus, & mourut à Montal en Auvergne, en Septembre 1638. Elle étoit fille aînée d'Henri de Bourbon, IIº du nom, Marquis de Malaufe, & de Marie de Châlons. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES, qui fuit;

 Et Rose, mariée, le 6 Avril 1647, à Alexandre-Galiot de Cruffol de Balagnier, Marquis de Monfalez.

XII. CHARLES D'ESCARS, Marquis de Merville & de Montal, Baron de la Roquebrou, &c., époufa, le 4 Février 1663, Françoife-Charlotte Bruneau, Dame de la Rabatelière. Elle a fait plufieurs ouvrages en vers & en profe, & donné au public un livre de piété, fous le titre de Solitaire de Terraffon; elle mourut en Décembre 1707, âgée de 62 ans. Elle étoit fille de François Bruneau, Seigneur de la Rabatelière, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Nordlingen le 3 Août 1645, & de Charlotte de Pompadour. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;

 MARIE-ANNE, alliée, le 7 Mars 1691, à Claude-Antoine de Mouret, Seigneur de Montarnal, dont elle a eu N... de Mouret, Comte de Pèyre, Mestre-de-Camp de Cavalerie; Vidoire & Marie-Anne, mariées;

 MARIE-ANNE, dite la jeune, mariée, 1º en Avril 1692, à Polycarpe de Bejares, Seigneur de la Lourie, mort fans enfans; 2º à Jean-Jofué Adam, Seigneur de Loire & de

Saint-Denis en Poitou.

XIII. Charles-François d'Escars, Marquis de Merville, Baron de Montal & de la Roquebrou, mort, le 13 Janvier 1707, à Paris, avoit épousé, le 7 Mai 1696, Françoise de la Fond de Saint-Projet, veuve d'Antoine de Castanet d'Armagnac, Marquis de Tauriac, Lieutenant-Général de la Province de Quercy, mort, en 1693, sans enfans. Elle étoit fille de François, Marquis de Saint-Projet, & de Françoise, Marquis de Rilhac, & mourut,

le 18 Octobre 1734, âgée de 68 ans, au Château de Montal près d'Aurillac en Auvergne. Elle a eu de son second mari:

1. Joseph-Bonaventure, qui fuit;

2. Charles-Gabriel-Daniel, mort le 5 Octo-

bre 1724;

3. Et Marie Anne, alliée, 1º le 27 Février 1729, à Jacques-François-de-Sales de Hautefort, Marquis de Saint-Chamans, en Limoufin, Diocèfe de Tulles; & 2º à Jean de Caiffac, Marquis de Sedaiges, dont elle refata aufit veuve, & mourut à Paris le 27 Mars 1748, âgée de 40 ans.

XIV. Joseph-Bonaventure d'Escars, Marquis de Montal, de Merville, de la Roquebrou, Baron de Carbonnières, d'Itzac, de Saint-Jean de l'Espinasse, âgé de 25 ans, en 1732, épousa, le 11 Novembre de la même année, Marie - Elisabeth de Lastic, fille de François, Marquis de Siougeac, & de Marie de la Roche - Aymon, sœur de Charles-Antoine de la Roche-Aymon, né au Château de Mainsat, Diocèse de Limoges, le 17 Février 1697, facré Evêque de Sarept, le 5 Août 1725, nommé à l'Evêché de Tarbes en 1729, à l'Archevêché de Toulouse en 1740, à l'Archevêché de Narbonne en 1752, à celui de Reims en 1762, Doyen des Evêques de France, créé Cardinal le 16 Décembre 1771, & nommé à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 22 Janvier 1772. De ce mariage font issus deux garçons, le dernier né au Château de Montal dans la Haute-Auvergne, le 26 Décembre 1737.

BRANCHE

des Barons de Caubon, Comtes d'Escars.

X. François d'Escars, quatrième fils de Jacques, & de Catherine Beraut, sa première femme, Seigneur de Merville, fut Baron de Caubon, puis de Ségur, Comte d'Escars, &c., en vertu du testament de Charles, Comte d'Escars, son cousin, qui le fit son héritier universel en 1625, auquel il succéda le 6 Août 1626, & mourut en 1661. Il avoit épousé, par contrat du 2 Février 1609, Françoise de Veyrières, Dame de la Renaudie, fille de N... de Veyrières, Seigneur de Fonpatour, dont:

1. CHARLES, qui fuit;

 François, Seigneur de la Mothe, substitué à son stère, marié à Sufanne Martel, fille de François, Seigneur de Fontenay, & de Sufanne de Monchy, mort sans ensans;

3. Annet, tige de la branche des Seigneurs de

la Mothe, rapportée ci-après;

Tome VII.

- 4. Catherine, mariée à N... Fillet, Seigneur de la Curée;
- Françoise, dite Mademoifelle de Ségur, fille d'honneur de la Reine, en 1643, puis mariée, par contrat du 9 Février 1652, à Pierre de Bonneval, Vicomte de Château-Rocher, morts l'un & l'autre fans postérité;

6. Et SARA, femme de Jouberd-Tifon, Seigneur d'Argence.

X1. Charles d'Escars porta d'abord le nom de la Renaudie, & c'est fousce titre que Charles, Comte d'Escars, son parrain, qui dès son bas âge l'avoit pris chez lui pour l'élever, le substitut au Baron de Caubon, son père, dans le Comté d'Escars, à la Baronnie d'Aixe, Châtellenie de Ségur, aux Seigneuries de Juillac, Beaufort, la Roche, l'Abeille & forêts de Lambertas, par son testament du 20 Mars 1625. Il eut de sa femme, Anne d'Escars, sa cousine, fille de Jean d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, & de Jeanne de Meilleret:

1. François, qui fuit;

 Jacques, Abbé, puis marié en Juillet 1680, à Marie du Châtelet en Lorraine, morte fans enfans, lui en Février 1685, & elle en 1694;

3. Anner, Comte de Saint-Ybart, mort fans alliance;

4. CLAUDE-GABRIEL, mort à 5 ans;

5. JEANNE, fille;

 Et Marie, femme de François de Rochechouart, Marquis de Rochechouart-Pontville.

XII. François, Comte d'Escars, mort au mois de Novembre 1724, avoit épouté, le 13 Septembre 1682, Marie de Redon, fille d'Alexandre de Redon, Marquis de Pransac, & de Claude de Poully, Marquise d'Esne, morte le 11 Janvier 1726, âgée de 26 ans, dont:

1. Louis-François, qui fuit;

2. Et Marie-Françoise, morte fans alliance.

XIII. LOUIS-FRANÇOIS D'ESCARS, Comte d'Escars, Seigneur d'Aixe, Lieutenant pour le Roi au Haut & Bas-Limousin, a épousé, le 6 Octobre 1708, Marie-François de Verthamon, fille de François de Verthamon, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Confeiller au Parlement de Paris, & de Marie-Anne de Goury, dont:

1. François-Marie, qui fuit;

 JEAN-FRANÇOIS, Vicomte d'Escars, né le 9 Novembre 1710, fait, en 1744, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, incorporé en 1761 dans celui de Penthièvre, Brigadier, le 10 Mai 1748, & Meftre-de-Camp, le 20 Février 1761;

3. MICHEL-LOUIS, né le 28 Septembre 1719, Capitaine des Vaiffeaux du Roi, qui a époufé, le 16 Mai 1750, Marie d'Artaguette, fille puinée de Jean-Baptifle-Marie d'Artaguette, Receveur-Général des Finances, de la Généralité d'Auch, & de Vidoire Guillard de la Vacherie, dont nous ignorons la poflérité;

 Louis-Nicolas, né le 8 Juin 1724, Colonel du Régiment de Normandie en 1753, Brigadier, le 10 Février 1759, & Chevalier de Males de primitéer 1759, & Chevalier de

Malte de minorité;

 Jeanne-Thérèse-Elisabeth, née le 30 Décembre 1711;

 Marie-Anne, née en 1714, Abbeffe de Sainte-Croix de Poitiers;

7. Gabrielle-Marthe, née le 25 Septembre 1715, Religieuse dans la même Abbaye;

8. Autre Gabrielle-Marthe, Abbeffe de Saint-Aufone d'Angoulême;

9. Marie-Françoise, dite Mademoifelle de Saint-Ybart, non mariée;

10. Et JEANNE-ÉLISABETH-FRANÇOISE.

XIV. François-Marie d'Escars, né le 8 Octobre 1709, Marquis d'Escars, Maréchal-de-Camp, du 10 Mai 1748, Lieutenant-Général dans le Limousin, a été pourvu, au mois d'Avril 1748, du Régiment d'Infanterie de Santerre, par ladémission volontaire du Marquis de Renel, beau-strère de sa femme. Il est mort en 1759. Il avoit épousé Emilie ou Sophie de Fitz-James, fille du seu Maréchal de Berwick, & d'Anne de Bulkeley, sa feconde femme, & a laissé de son mariage trois garçons & une fille, marié à Louis-Joseph (Paris de Montmartel), Marquis de Brunoy. L'ainé des garçons est premier Maître-d'Hôtel du Roi, depuis la démission de son beau-frère.

BRANCHE des Seigneurs de LA MOTHE.

XI. Annet d'Escars, fecond fils de François, Baron de Caubon, & de Françoife de Veyrières, qualifié Marquis d'Escars, quitta
la Croix de Malte, fut Seigneur de la Mothe,
d'Aucanville, Saint-Cezert, Puylégur, Belleferre, Beauvais & Lustac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Honfleur, & mourut en 1672. Il avoit épousé, 1º
le 11 Juillet 1658, Lucrèce de Stuert, fille de
Jacques de Stuert de Causac, Comte de la
Vauguyon, & de Marie de Roquelaure, mor-

te fans enfans; & 2º par contrat du 27 Février 1668, Paule de Montlezun, fille de N... de Montlezun, Seigneur de Campagne, & d'Henriette de la Roche, dont:

1. Thomas, qui fuit;

 CATHERINE, mariée 1º à Jacques d'Abzac de la Douge, Seigneur de Villars & de Melièves; & 2º à Pierre de Bannes, Seigneur de Bofredon;

3. Henriette, Religieuse;

 Louise-Marie, nommée par le Roi au mois de Juin 1742, à l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, vacante par la mort de la Dame de Parabère;

 Et Gabrielle, mariée, en 1726, à N... de la Fond-Dejean, Marquis de Saint-Projet, frère de Françoife de la Fond-Dejean, mariée, le 7 Mai 1696, à CHARLES-FRANÇOIS D'ESCARS, Marquis de Merville.

XII. THOMAS, Marquis D'ESCARS, Seigneur de la Mothe, Aucanville, Saint-Cezert, Puyfégur, Belleferre, Beauvais, Luffac, Taille, Cavat & Saint-Geraud, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment du Maine, en 1695, époufa, par contrat du 28 Juin 1707, Marie-Madeleine de Cruffol d'Uzès, fille d'Emmanuel de Cruffol-Uzès-Balagnier, Marquis de Monfalès, & de Marie Fonquet, dont:

1. Louis-Alexandre-François d'Escars, Marquis de la Mothe, né le 8 Août 1711;

2. PAULE, née le 30 Mars 1708;

3. Marie-Madeleine, née le 16 Mai 1710, Religieufe de la Visitation;

4. Félice, née le 20 Février 1719; 5. & 6. Anne & Elisabeth, mortes filles.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-BONNET.

VI. Jean de Pérusse, dit d'Escars, fecond fils d'Audouin de Pérusse, IV° du nom, & d'Hélène de Roquefeuil, eut pour fon partage les Terres de Saint-Bonnet, Alaffac, Fleix, Saint-Ybart, Carabeuf, la Guyonnie & la Porte, & épousa Catherine de Lévis, quatrième fille d'Eustache de Lévis, Baron de Quelus, & d'Alix Damas, Dame de Cousan, dont:

1. GABRIEL, qui fuit;

Et Jeanne, mariée, par contrat du 31 Décembre 1517, à Jacques de Clermont, Seigneur de Chaste.

VII. GABRIEL D'ESCARS, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., maria sa sœur en 1517, & épousa Marie de la Tour, veuve de Jean, Seigneur de Hautefort, Gouverneur du Périgord & du Limousin, fille d'Agne de la Tour, IVe du nom, Seigneur d'Olliergues, Vicomte de Turenne, & d'Anne de Beaufort. Baluze, qui date le mariage de Marie de la Tour, avec Jean de Hautefort, du 1et Août 1599, ne fait point mention de sa seconde alliance, dont elle eut:

VIII. François d'Escars, Seigneur de St.-Bonnet, qui épousa Anne de Livron, file de Nicolas de Livron, Seigneur de Bourbonne, Confeiller & Chambellan du Roi, & de Ma-

rie de Ray, dont:

IX. LÉONARD D'ESCARS, I^{or} du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, &c., marié à Catherine de Joignac, héritière de Foussac. Il en eut:

X. Léonard d'Escars, II.º du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., qui époufa, par contrat du 19 Février 1602, Adrienne de Bourdeille, fille d'André, Vicomte de Bourdeille, & de Jacquette de Montberon, dont:

1. JACQUES, qui fuit;

2. HENRI, Seigneur de Saint-Ybart;

3. Elisabeth, femme de Raymond, Seigneur de Saillant.

XI. Jacques d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, prit le titre de Comte d'Escars, prétendant que ce Comté lui avoit été donné par Jacques, Comte d'Escars, frère aîné de Char-Les, qui n'étoient que ses cousins au VIº degré. Il épousa Jeanne de Meillars, fille de Jacques de Meillars, Seigneur de la Valette, & d'Ifabeau de Murant.

BRANCHE

des Seigneurs de LA VAUGUYON, princes DE CARENCY.

VI. GAUTIERDE PÉRUSSE D'ESCARS, troissème fils d'AUDOUIN DE PÉRUSSE, IV du nom, & 'Hélène de Roquefeuil, eut pour son partage les Seigneuries de la Vauguyon, la Coustère, Roussines, la Tour-de-Bars & du Repaire, fit l'acquisition de la Baronnie de Saint-Germain-sur-Vienne, sut Conseiller & Chambellan du Roi Charles VIII, Sénéchal du Périgord & de la Marche, & premier Chambellan de Pierre, Duc de Bourbon. Il épousa, par contrat du 13 Octobre 1498, Marie de Montberon, fille de Louis, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & de Radegonde de Rochechouart-Mortemart, sa première sem-

me, & nièce d'Andrée de Montberon, femme de GAUTIERDE PÉRUSSE, Seigneur d'Elcars oncle de fon mari. Elle cut de cette tante la Seigneurie de Varaignes, & de fon père & de fa mère, celle d'Aigrefeuille; elle fut mère de

VII. François d'Escars, Seigneur de la Vauguyon, la Coussière, la Tour-de-Bars, le Repaire, Varaignes, Aigrefeuille & Roumazières. Baron de Saint-Germain-fur-Vienne, Conseiller & Chambellan du Roi François Ier, par lettres de l'an 1531, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de fes ordonnances, Chevalier d'honneur, & premier Ecuyer d'Eléonore D'AUTRICHE, seconde femme de ce Prince, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, Lieutenant-Général, & Commandant pour le Roi dans le Lyonnois, Dauphiné, Savoie & Piémont, accompagna le Connétable de Bourbon lorsqu'il se retira en Italie l'an 1523; mais il revinten France, & fit son testament l'an 1536. Il avoitépousé, par contrat du 22 Février 1516, Isabeau de Bourbon, fille & héritière de Charles de Bourbon, Prince de Carency en Artois, Seigneur d'Aubigny, et de sa troisième femme, Catherine d'Alègre. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui suit;

 Susanne, mariée, par contrat du 1^{er} Mars 1536, à Geoffroy, Seigneur de Pompadour;

 Anne, première semme de Jean de la Queille, Ile du nom, Baron de Fleurat en Auvergne, Château-Gay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur des Comtés d'Auvergne & de Clermont, dont elle laissa possérité;

4. MARGUERITE, Religieuse de Fontevrault au Monastère de Bourbon en Limousin, puis Abbesse de Ligueux, Ordre de St.-Benoît, au Diocèse de Périgueux, par Bulles du 25 Mars 1565, dont elle prit possessiones 20 Décembre de la même année, que sa nièce eut l'Abbaye, & mourut en 1589;

5. Et CATHERINE, morte fans alliance.

VIII. Jean d'Escars, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Seigneur d'Abret & Vendat, étoit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois en 1576, lorsque Henri III le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1578. Il fut aussi Consciller au Conseil d'Etat & privé, Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, & Lieutenant-Général des

armées du Roi, en Bretagne, fous Henri de Bourbon, Prince de Dombes. Henri III érigea en fa faveur la Terre de la Vauguyon en Comté, par Lettres du mois de Juillet 1586. Il mourut le 21 Septembre 1595, ayant marié fa dernière fille le 10 du mois précédent. Il avoit époufé, par contrat du 1º Octobre 1561, Anne de Clermont, fille d'Antoine de Clermont, premier Comte de Clermont en Dauphiné, Grand-Maitre des Eaux & Forêts de France, & de Françoife de Poitiers-de-Saint-Vallier. De ce mariage vinrent:

1. CLAUDE D'ESCARS, Prince de Carency, qui fut accordéavec Anne de Caumont, laquelle n'avoit pas encore 12 ans. Charles de Gontaut, Baron de Biron, depuis Maréchal de France, qui avoit prétendu à cette alliance, l'appela en duel, & suivant les additions aux Mémoires de Castelnau, ils se battirent entre Montrouge & Vaugirard près de Paris. le 6 Mars 1586. L'Etoile, auteur contemporain, marque ce combat au 8 Mars, & dit que d'Escars & ses deux seconds, Charles d'Estissac, unique héritier de sa maison, & Abadie, dit le jeune, furent tués par Biron, fecondé de Bertrand de Pierre-Buffière, Seigneur de Génissac, & de N... de Montpezat-de-Laugnac;

2. Herri, Prince de Carency, mort en 1590, fans postérité d'Anne de Caumont, Marquise de Fronsac, qui avoit été fiancée à son strère. Elle se remaria, par contrat du 5 Février 1595, à François d'Orléans, Comte de Saint-Paul, Duc de Fronsac & de Château-Thierry, dont elle resta veuve le 27 Octobre 1631, & mourut le 2 Juin 1642. Elle étoit fille unique & héritière de Geoffroy, Baron de Caumont, & de Marguerite de Lustrac, Marquise de Fronsac, veuve du Maréchal de Saint-André;

3. DIANE, qui fuit;

4. Louse, nommée fuivant Sainte-Marthe, Abbesse de Ligueux par Henri III, sur la démission de Marquerite, sa tante, & eut ses Bulles en Juin 1576. Elle se démit quelques années après, & celle qui lui succéda eut ses Bulles le 14 Février 1583;

5. Et ISABEAU, Dame de Combes, alliée, en préfence de fon père & de fa mère, par contrat passe à la Vauguyon, le 10 Septembre 1595, à Jean, Seigneur d'Amanzé & des Feuillées, Baron de Semur en Brionnois, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, Gouverneur de Bourbon-Lancy, dont elle fut la première semme. Elle mourut en Décembre 1609.

IX. DIANE D'ESCARS, Princesse de Carency, Comtesse de la Vauguyon, &c., épousa, 1º en 1573, Charles, Comte de Maure, en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle n'eutqu'une fille, qui porta le Comté de Maure dans la Maison de Rochechouart-Mortemart. Voyez ROCHECHOUART; 2º Louis d'Eftuert de Caussade ou de Stuert, qui est une Seigneurie dans le Duché de Rohan en Bretagne. La Maison de Caussade étant sondue dans celle de Stuert, Diane d'Escars fut obligée d'en prendre le nom & les armes, & de les joindre aux siennes. Louis de Stuert, son fecond mari, fut Comte de Saint-Maigrin, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, assista au mariage d'Isabeau d'Escars, sa belle-sœur, en 1595, & mourut le 2 Juin 1634. Leur fils unique Jacoues de Stuert de Caussade, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Sénéchal de Guyenne, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, mourut âgé de 83 ans, le 18 Août 1671. Voyez sa postérité à l'article STUERT DE CAUS-SADE.

Les armes de la Maison d'Escars sont: de gueules au pal vairé.

ESCAYRAC(D'), ancienne familledu Quercy, qui paroît tirer fon nomdu Château d'Efcayrac, fitué dans la Paroiffe de St.-Aurelh en Quercy, qu'elle possède depuis un tems immémorial.

Dès 1228 il est sait mention, dans un acte original passé dans la Paroisse de St.-Aurelh, d'un Bernardd'Escayrac, filsd'autreBernard.

III. BERNARD D'ESCAYRAC, IIIe du nom, Chevalier, étoit marié, en 1267, avec Feydide. Il épousa 2º Serène de Saint-Privat, fille du Seigneur Guillaume de Saint-Privat, de laquelle il eut Slafinas d'Escayrac, alliée à Bernard de Ramondina; & d'une de ses deux semmes il eut pour fils

IV. BERNARD D'ESCAYRAC, IVe du nom, Chevalier, marié, le 5 Février 1301, à Dame

Slaiviara, dont

V. BERTRAND D'ESCAYRAC, Damoifeau, lequel époula, 1º le 8 Mai 1324, Proeffe de Trape; & 2º le 25 Octobre 1327, Proeffe du Colombier, fœur d'Arnaud du Colombier, Damoifeau. Il eut d'une de fes deux femmes

Bernard, qui fuit; Et Arnaud d'Escayrac. VI. BERNARD D'ESCAYRAC, Ve du nom, vivoit le 11 Septembre 1335, & eut pour fils:

BERNARD, qui fuit; Et BERTRAND.

VII. Bernard D'Escayrac, VIº du nom, Damoifeau, étoit fous la tutelle d'Arnaud D'Escayrac, fon oncle, le 3 Juin 1343. Il eut pour fils:

VIII. BERNARD D'ESCAYRAC, VIIe du nom, Damoiseau, qui vivoit le 7 Avril 1394. Il eut

pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;

- RAIMOND, Seigneur de la Peyrière, qui, le 20 Mai 1419, s'allia à Noble Jeanne de Mondenard, fille de Noble Gaillard, Baron de Mondenard;
- 3. Et Peronnella, alliée à Noble Hugues de Genebreda.

IX. Jeand'Escayrac, Ier du nom, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, marié, le 16 Mai 1401, à Sobirane Deslacs, fille de Noble Guillaume Deslacs, & de Dame Barave de Dejean. Il testa le 2 Mars 1408, & eut pour sils possibile de 1408, & eut pour sils possibile de 1408, de

X. THOMAS D'ESCAYRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, marié à Sobirane de Pierrelatte, laquelle en étoit veuve le 25 Juin 1444. Il eut pour enfans:

Jean-Barthelemy, qui fuit;

2. Et Delphine d'Escayrac, alliée à Noble Bernard de Bonnefagne.

XI. Jean-Barthelemy d'Escayrac, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, testa le 29 Janvier 1484. Il avoitépouté, 1° le 5 Février 1462, Gaillarde de la Valette, fille de Noble & Puissant homme Pierre de la Valette, Seigneur de Parisot, & de Noble Marquise d'Hébrard; & 2° Noble Delphine de la Boissère. Il eut du premier lit:

1. RAIMOND-BARTHELEMY, qui fuit;

2. Et Catherine d'Escayrac, alliée à Noble Hugues d'Entraigues.

XII. RAIMOND - BARTHELEMY D'ESCAYRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, avoit épousé Noble Aldete de Busset de Salvezou, comme il conste par son testament du 18 Juin 1512, de laquelle il eut pour fils possibleme:

XIII. HUGUES D'ESCAYRAC, Seigneur d'Escayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, qui testa le 18 Août 1573. Il avoit épousé 1º le 29 Avril 1539, Noble Philippe de Mondenard,

fille de Noble Jean, Baron de Mondenard; & 2º le 3 Juillet 1545, Françoife de Beaumont, fille de Noble Jean de Beaumont, Ecuyer, Seigneur de Peyretalhade. Il eut de fa feconde femme:

1. CHARLES, qui fuit;

2. JEAN, Seigneur de Maravat;

 Sobirane, alliée à Jean Germain, Seigneur de la Jante, en Limoufin;

4. JEANNE, alliée avec Jean de Lagérie;
5. Et Quitrie, alliée à Charles de la Borie,

Seigneur de Figeac.

XIV. CHARLES D'ESCAYRAC, Seigneur d'Efcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de M. de Saint-Sulpice, Sénéchal du Quercy & du Rouergue, testa le 29 Août 1587. Il avoit épousé, le 30 Juin 1578, Françoise de la Boissière, fille de François de la Boissière-Narcès, Seigneur de Gayrac & autres lieux, & de Gabrielle de Montagu, & eut pour enfans:

1. GABRIEL, qui fuit;

2. BERNARD;

 4. & 5. Et trois filles, dont l'une nommée JEANNE, fut mariée à Jean d'Hébrard, Seigneur de la Crofe.

XV. Gabriel, Seigneur d'Escayrac, Montairal, Lauture, Laguie, Touffailles, Saint-Paul del Buguet & autres lieux, teffa le 4 Avril 1627. Il avoit épousé, le 26 Février 1601, Marguerite de la Garde de Sagnes, fille de René, Seigneur de Sagnes, Parlan, Vye, Palaret, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & de Madeleine de Gaulejac de Pechcavel, & eut de son mariage:

1. MATHURIN, qui fuit;

2. Jean, marié à Anne de la Faberie, auteur de la branche subsistante au Château de

Touffailles en Quercy;

 François, marié à Anne de Bonal, chef de la branche d'Efcayrac-Vignals, qui demeure au Château de Graniolet en Quercy, & dont la Généalogie fe trouve dans le premier Regiftre de l'Armorial gén. de France; mais il n'y a plus que des filles de ces deux branches;

 MARC-ANTOINE, Gendarme de la Compagnie du Comte d'Harcourt, mort à Barcelone en 1646, fervant dans l'Armée de Ca-

talogne;

 Et Jeanne, femme d'Alexandre de Bardin, Seigneur de Clufel, à qui elle apporta la Terre de Montairal. XVI. MATHURIN D'ESCAYRAC, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Ladugnie, Baron de Lauture, &c., Capitaine au Régiment de Fumel, tefta le 27 Février 1652. Il s'allia, le 7 Décembre 1631, à Hélie de Durfort, fille de Marc-Antoine de Durfort, Chevalier, Seigneur de Goujounac, la Roque, &c., & de Jeanne de Sedières, & eut un très-grand nombre d'enfans; & à cette confidération il obtint 2000 livres de pension, par ordonnance de M. de Colbert, en date du 31 Décembre 1670. Ceux de ses ensans qu'on connoît sont:

I. JEAN, qui fuit;

 François d'Escayrace - Goujounac, Major du Régiment de Guiche, tué fur le Canal de Bruges en 1690, faifant des fonctions de Major-Général de l'Armée d'Humières;

 Jean, qui passa en Candie en 1668. Il sut dangereusement blesse entrant à son retour dans le Régiment de Vivonne, où il servit en qualité de Capitaine jusqu'en 1686, qu'il se retira du service;

4. François, Enfeigne dans le Régiment de la Ferté, mort au fervice du Roi en Juillet

1663;

- Antoine, Lieutenant-Colonel du Régiment de Coëtquen, & Brigadier des Armées du Roi, tué au siège de Lille en Octobre 1708;
- 6. François, reçu Chevalier de Malte en 1669, tué fur un vaisseau de la Religion en 1671;

7. MARGUERITE, femme de N... de Vezins, Chevalier, Seigneur de Charry;

Françoise, alliée à N... de la Borie, Chevalier, Seigneur de Beauredon;

9. Et CATHERINE, alliée à N... de la Duguie, Chevalier, Seigneur de la Capelle & du Romail.

XVII. JEAN D'ESCAYRAC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Goujounac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., fervit au ban & arrière-ban de l'année 1635, & fe maria, le 14 Octobre 1668, avec Anne-Henriette de Crugy, fille de Charles, Vicomte de Marcillac, & de Louife le Mazurier, dont:

- MATHURIN, Lieutenant au Régiment de Guiche, mort à l'Armée de Flandre en 1600:
- CHARLES, Cornette, en 1689, dans le Régiment d'Avaray, Lieutenant dans celui de Guiche en 1691, tué à la bataille de Nerwinde en 1693;

3. HENRI, qui fuit;

Marie-Anne, femme de N... de Banze, Chevalier, Seigneur dudit lieu;

 Marie, femme de N... de Raymond, Chevalier, Seigneur d'Auty; Et Louise, alliée à N... de Vernhes, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & de Monplan.

XVIII. HENRID'ESCAYRAC, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., testa le 22 Août 1730, & avoit épousé Marie D'ESCAYRAC, fille unique de Jacques, Seigneur de la Bastide, & de Lucrèce d'Hugues, dont:

1. JACQUES-HENRI, qui fuit;

 Jean, appelé le Chevalier de Lauture, Lieutenant dans le Régiment de Navarre en 1742, blessé au siège de Prague & mort quelque tems après;

Autre Jean, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, marié à Thionville, le 18 Juin 1753, à Marie-Elifabeth Buker, dont un fils, nommé Jean, né le 26 Juin 1754;

4. FABIEN, Lieutenant dans le Régiment

d'Eu;

5. HENRI, Prêtre;

6. & 7. Marie-Silvestre, & Marie, Religieuses.

XIX. JACQUES-HENRI D'ESCAYRAC, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, la Bastide, Baron de Lauture, &c., mort en 1751, a laissé de son épouse, Antoinette de Bribes:

1. ETIENNE, qui fuit;

2. & 3. HENRI & JACQUES-ETIENNE;

4. 5. & 6. Antoinette, Marie & autre Marie.

XX. ETIENNE D'ESCAYRAC, Baron de Lauture, a été nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie de fon oncle au Régiment de Vermandois, le 6 Mai 1764.

Les armes: d'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de trois

étoiles d'or.

ESCHALARD: d'azur, au chevron d'or.

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. On trouve Guillaume & Michaud Eschallard, frères, vivant en 1282. Guillaume eut pour femme Florence, dont vinrent Michaud & Nicolas, qui partagèrent avec leur mère les biens de leur père en 1328. De l'un de ces deux frères naquit Jeanne Eschallard, première femme de Jean Buffeteau, Seigneur d'Argentières, morte en 1394.

Michaud Eschallard, frère puiné de Guil-

LAUME, eut pour fils & successeur:

Huer Eschallard, Ecuyer, mariéà Catherine Ojarde, dont entr'autres enfans:

Robert Eschallard, Chevalier, qui acheta.

une rente l'an 1394 de Jeanne Eschallard, sa parente, femme de Jean Buffeteau, Seigneur d'Argentières, mentionné ci-dessus, & se maria à Jeanne Dixmée, fille d'Adam Dixmée, Ecuyer, dont il eut:

1. Simon, qui fuit;

2. Susanne, femme de Jean Affé, Seigneur du Plessis.

SIMON ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, eut pour femme Louise de la Haye, dont:

1. Antoine, qui fuit;

2. CHARLES, Chevalier de Rhodes;

3. Et Jean, dont la postérité sera rapportée ci-après.

Antoine Eschallard, Seigneur de la Boulaye, épousa, en 1504, Guyonne d'Apelvoifin, Dame de Chaligné, fille de Guillaume, Seigneur de Puigné & d'Ifeult de Lignières. Il en eut:

1. Honorat, qui fuit;

 Et ANTOINE, marié à N... Dame de Châtillon-fur-Clain, dont font descendus les Seigneurs de Châtillon-fur-Clain & d'Availles.

Honorat Eschallard, Seigneur de la Boulaye, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince de la Roche-fur-Yon, fut marié avec Everca de Puyguyon, dont entr'autres enfans:

CHARLES ESCHALLARD DE LA BOULAYE, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Fontenay-le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour semme Marie du Fou, fille de François du Fou, Baron du Vigeant, & de Louife de Robertet. Ses enfans furent:

1. Philippe, qui fuit;

 FRANÇOIS, Baron de Champdolent, mort fans enfans, de Louife Constant, Dame de Chaillé, son épouse;

CLAUDE;

4. & 5. CATHERINE & ANTOINETTE, mortes filles.

Philippe Eschallard, Seigneur de la Boulaye, Baron de Châteaumur, Gouverneur de Fontenay-le-Comte, épousa Marie Hurault, fille de François, Seigneur du Marais, & de Rachel de Cochefilet, laquelle Rachel fut seconde femme du Duc de Sully, Ministre sous Henri IV, dont font issue Duc actuel & le Prince d'Henrichemont, aînés du nom de Béthune. De Marie Hurault du Marais vinrent:

1. MAXIMILIEN, qui fuit;

Louise, femme de Gabriel de Quefnel, Marquis d'Alègre, morte fans enfans;

ESC

3. & 4. Marie & Marguerite, toutes deux Religieuses.

MAXIMILIEN ESCHALLARD, Marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674, épousa Louise de la Marck, fille & héritière de Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Colonel des Cent-Suisses de la Garde du Roi, & de Marguerite d'Autun, sa première semme. Il en ent:

1. HENRI-ROBERT, qui fuit;

 Henri-Louis, dit de la Marck, Chevalier de Malte;

 & 4. Maximilienne & Charlotte-Elisa-Beth, Religieuses;

 Et Marie-Françoise, fille d'honneur de la Reine.

HENRI-ROBERT ESCHALLARD, Comtede Braine, Colonel du Régiment de Picardie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dit le Comte de la Marck, fubfitué aux nom & armes de la Marck, par le Duc de Bouillon, fon aïeul maternel, époufa, le 24 Juin 1657, Jeanne de Saveufe, fille & héritière de Henri de Saveufe, Seigneur de Boucquinville, & de Madeleine Viole, dont deux filles, favoir la Duchesse de la Princesse de la Comtesse d'Egmond & de la Princesse de Lambesse, & la Marquise de Lannion, aïeule du feu Gouverneur de Minorque.

SECONDE BRANCHE.

JEAN ESCHALLARD DE LA BOULAYE, troisième fils de Simon, & de Louise de la Haye, époufa, en 1435, Marguerite de Crafault, qui lui porta en dot les Seigneuries de Saint-Hiaire, des Noyers & de Bourguinières, proche de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont il eut:

- MAXIMILIEN, marié à Jeanne Dudoit, de laquelle il n'y a point eu d'enfans;
- 2. Et JEAN, qui fuit.

JEAN ESCHALLARD, IIº du nom, épousa, en 1473, Marie de Beauventre, & en eut:

JEAN ESCHALLARD, Il l' du nom, marié, en 1500, à Marguerite d'Assé, fille de Marie de Montdoucet, Comtesse de la Grève. Ses ensans surent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et GABRIEL-RENÉ, mort fans enfans.

JEAN ESCHALLARD, I Ve du nom, Seigneur de

Bourguinière, épousa Judith de Bernière, en 1545. Il en eut:

- 1. JEAN-GILLES, qui fuit;
- 2. ALEXANDRE;
- 3. MARIE;

335

4. Et Antoinette, Religieuse.

JEAN-GILLES ESCHALLARD, Seigneur de Bourguinière, époufa, en 1600, Marie des Argentières, Damede Saint-Lubin, des Cinq-Fonds & de la Benavière, dont fortirent :

- 1. GILLES, qui fuit;
- 2. Et Simon, mort fans enfans.

Gilles Eschallard, Seigneur de Bourguinière, épousa 1º Marie Devoré, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2º en 1669, Françoise de Chartrain, fille de Guillaume de Chartrain, Grand-Châtelain, & Seigneur de la Soublière. Du fecond lit vinrent:

- 1. JEAN-LOUIS, qui fuit;
- 2. & 3. Pierre & Gabriel, morts tous deux fans postérité.

JEAN-LOUIS ESCHALLARD, Seigneurde Bourguinière, s'allia, en 1695, à Marguerite Courtin, fille de François Courtin, Grand-Bailli du Perche. De ce mariage font fortis:

- 1. JEAN-LOUIS, qui fuit;
- 2. 3. & 4. GABRIEL, PIERRE & GERMAIN; Et plusieurs filles, Religieufes.

JEAN-LOUIS ESCHALLARD, IIe du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine de Carabiniers, a époufé, en 1721, Marie-Madeleine Dommage, fille de N... Dommage Seigneur de Gastelier, dont :

- 1. JEAN-LOUIS, qui fuit;
- & 3. René, & Germain, tous deux au fervice du Roi.

JEAN-LOUIS ESCHALLARD, IIIº du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine au Régiment de Flandre, Chevalier de Saint-Louis, & Pensionnaire de Sa Majesté, a époufé, en 1750, Norbertide Renard.

Les armes: d'argent à trois pals de fable.

ESCHELLES (D'), en Orléanois. JAYON d'Eschelles , Ecuyer , rendit aveu au Roi, à caufe de son Château de Beaugency, en 1343. Il fut le trifaïeul de Jean d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis-Gatineau, qui époufa, vers 1450, Jacqueline de Prunelé, fille de Colinet, Ecuyer, Seigneur de Lionville, & de Jeanne de Frouville, dont:

1. JEAN, Seigneur d'Oveques en Vendômois,

père de Jean, Seigneur d'Oveques, qui époufa, en 1500, Marie de Beauvilliers, fille de Robert, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Martineau, & de Catherine de Bauxoncles;

2. Et CLAUDE, qui fuit.

CLAUDE D'ESCHELLES, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, épousa, par contrat du 18 Juin 1486, Marguerite Dulac, Dame de Bouville en Gâtinois, fille de Jean, Seigneur de Chameroles, & d'Isabeau de Salezart, dont:

Gallois d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne & de Bouville, qui eut pour femme, suivant un acte du 6 Octobre 1526, Claude de Prunelé, fille d'Antoine, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, & de Jeanne de Mornay, dont:

CLAUDE D'ESCHELLES, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, qui épousa, vers 1550, Anne d'Orval, fille d'Edme, Ecuyer, Seigneur de Doublainville, & de Marie le Voyer, dont:

- 1. Gallois, le dernier de son nom qui nelaissa que
- Deux filles. 2. Marie, mariée à Guiot Pot, Ecuyer, Sei-
- gneur de Chemault; 3. Et Jeanne, qui épousa, par contrat du 15 Avril 1572, André de Hallot, Chevalier, Seigneur de l'Etourville.

Les armes : échiqueté d'or & d'azur.

ESCHER, très-ancienne famille de Patriciens, aujourd'hui des plus florissantes à Zurich. Ils demeuroient anciennement fur le bord du Rhin, aux environs de Kayferstuhl, & furent d'abord Gentilshommes & Vassaux des Comtes de Habsbourg, ensuite Officiers des Evêques de Constance, & Baillis à Klingnaw & Kayferstuhl. Jacques Escher fit en 1190 un prêt confidérable fur la ville de Kayferstuhl. Henri & Jean, frères, se firent recevoir Bourgeois de Zurich, du tems des troubles que caufa l'alliance des Suiffes contre les Ducs d'Autriche. C'est en leur personne que se divisa en deux branches la samille des Escher. Jean, qui devint Bourgeois de Zurich en 1384, eut pour fils Gottfried, appelé communément Getz, qui fut créé Chevalier à Rome, l'an 1433, par l'Empereur Sigismond, qui lui donna des armes nobles, portant un Loup-cervier couronné; ce qui a fait donner à fes defcendans, jufqu'aujourd'hui, le nom de Luchs-Escher, le mot de Luchs fignifiant en Allemand un Loup-cervier. HENRI Escher, fon fils, fut aussi créé Chevalier en 1459,

par l'Empereur Frédéric III, & Jean-Jacques, fon petit-fils, en 1494, par Louis XII, Roi de France, lors de la prife de Gênes, en

récompense de sa valeur.

Ceux que l'on nomme aujourd'hui GLASS-Escher, n'ont pas moins bien figuré que ceux de la branche de Jean Escher, dans le Gouvernement de Zurich. Ils descendent de HENRI ESCHER, mentionné ci-dessus, qui devint, de même que son frère, Bourgeois de Zurich en 1385. MARC, fils de RODOLPHE Es-CHER, fut Capitaine en France & créé Chevalier. HENRI & JEAN-GASPARD, petits-fils de JEAN-CONRARD, Statthalter en 1624, furent tous deux Bourgmestres, & le premier en 1678. Le dernier faisant en 1698 l'inauguration du nouvel Hôtel de Zurich, parla de 80 Ambassades, dont il avoit été chargé jusqu'alors de la part de l'Etat, ayant affisté en 1663, au nom du Corps des Marchands, en qualité d'Envoyé, au renouvellement solennel de l'alliance avec le Roi Louis XIV, à Paris. Il fut député, en 1687, auprès du même Monarque, au sujet des affaires de Genève, & il foutint en cette occasion avec beaucoup d'honneur la réputation de la Nation Suisse. Il mourut en 1710, âgé de 84 ans, laissant cinq fils, dont trois entrèrent dans le Grand-Confeil, & deux dans le Petit, savoir: Jean-JACQUES & JEAN-RODOLPHE ESCHER. VOYEZ Moréri, édition de 1759.

ESCHICHENS. Voyez GARD D'ES-CHICHENS (bu).

ESCLAPON, Maison dont l'héritière, Madeleine d'Esclapon, a porté les biens dans celle d'Arcussia. Voyez ce mot.

ESCLAUX, famille originaire de Navarre. DOMINIQUE D'ESCLAUX, Président du Parlement de Navarre, épousa N.... de Mesplez, héritière de Mesplez. Après la mort de sa semme, il prit l'état Eccléssafique, & sur Evêque de Lescar, Son fils,

JOSEPH D'ESCLAUX-MESPLEZ, AVOCAT-GÉNÉral, puis Président au Parlement de Navarre, épousa Jeanne de Gassion; de ce mariage

naquirent:

 Dominique d'Esclaux-Mesplez, Baron de Navailles, Avocat-Général, puis Président au Parlement de Navarre après son père, allié à Marie-Thérèse Colbert, sœur de la Comtesse de Lupé du Garané, & de la Tome VII. Marquise de Noé, dont un fils, Cornette au Régiment Dauphin, Cavalerie;

 N... D'Esclaux, dit le Chevalier de Mefplez, Maréchal-de-Camp;

 N... D'Esclaux-Mesplez, Abbé de Pérignan, Vicaire-Général de l'Evêché d'Oléron, mort le 6 Octobre 1752;

 N... D'ESCLAUX, Chanoine de Lefcar;
 N.... D'ESCLAUX-MESPLEZ, femme de N... de Planterofe, Tréforier de Navarre;

6. & 7. Deux filles, dont une Religieuse.

Les armes: parti au 1 d'azur à 2 fafces d'or, furmontées d'une étoile enjambée d'une canette, s'efforant de fable fur une rivière d'argent, au 2 de Mesplez.

ESCODECA: de gueules, à trois chiens courants écourtés d'argent en pal.

* ESCORAILLES en Bourgogne, Diocèse de Châlons: Terre & Seigneurie qui avoit le nom de Bouhan, & sut érigée en Marquisat sous le nom d'Escorailles, par Lettres de 1710, en faveur de François-Phillippe, dit le Marquis d'Escorailles, Seigneur de la Balme, la Faye, de Livry & de Saubertier, sait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 14 Février 1711, issu de la même Maison que Marie-Angélique d'Escorailles, Duchesse de Fontanges. Voy. SCORRAILLES.

ESCORCHES (b') en Normandie (a). Ancienne Noblesse divisée en plusieurs branches, dont les titres remontent en l'an 1208.

La première subfiste dans

MARIE-LOUIS-HENRI, qui fuit;

Et JEANNE-HENRIETTE-ANTOINETTE, sa sœur, née le 4 Février 1742, & Religieuse à la Visitation de Caen en 1767.

(a) La Chenaye-Desbois, dans la 1re édition de fon Didionnaire, tome VII, pag. 188, donne fur cette famille la notice suivante:

ESCORCHES (b'), en Chartrain.
FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix,
épousa Anne Saint-Nicolas, dont:

épousa Anne Saint-Nicolas, dont: Jacques d'Escorches, Seigneur du Mesnil-Gestroy, qui laissa de Marie Vesve, sa veuve:

Jean, qui fuit; Et Claude, Seigneur de Sainte-Croix.

JEAND' ESCORCHES, Seigneur du Mefnil-Geffroy, partagea avec fon frère le 4 Avril 1606, & époula, le 13 Février 1608, Charlotte Haboz, de laquel i eut:

JEAN D'ESCORCHES, IIe du nom, Seigneur de Boutigny, marié, le 27 Mars 1642, à Elifabeth de la Chausse, de laquelle il eut quatre garçons, dont on ignore les alliances.

(Note des Editeurs.)

Marie-Louis-Henri D'Escorches, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Mesnil-Geffroy, connu fous le nom de Comte de Sainte-Croix, né le 17 Septembre 1749, cidevant Officier dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, Enfeigne dans celui des Gardes-Françoifes, en 1772, fils de feu HENRI D'Es-CORCHES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Mesnil-Geffroy, la Ferrière, Bonnesoy, &c., & de Louise-Aimée-Jeanne d'Osmond, Dame d'Ofmond, fille de feu René-Louis d'Ofmond, Marquis dudit lieu, Mestre-de-Camp de Dragons, & Brigadier des Armées du Roi, & fœur, ainsi qu'héritière en partie, de seu René d'Osmond, dernier Marquis d'Osmond, mort en Novembre 1771.

La seconde branche ne subsiste plus que dans Marguerite-Catherine d'Escorches, Dame de la Vallée-Sainte-Croix, & du Coudray, née le 26 Novembre 1719, fille de François-Louis d'Escorches, Ecuyer, Seigneur de la Vallée-Sainte-Croix & du Coudray, & de Marguerite de Robillard de Noron; & mariée, le 15 Février 1740, à Louis-Gaston de Bonnechose, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, la Francardière & du Boseguéret, dont des ensans. Voyez BONNECHOSE.

La troisième branche a pour chef Jean-An-Toine d'Escorches, Seigneur de la Guitonnière, la Grandnoë & du Mesnil, marié 1º à Marie-Madeleine Laisné de Vauvers; & 2º à Geneviève de Launay. Il eut du premier lit:

HENRI, qui fuit;

Et du fecond lit vinrent deux garçons & une fille, favoir :

Guillaume, Simon-Antoine; Et Charlotte.

HENRI D'ESCORCHES, Seigneur de Sainte-Croix, Mousquetaire du Roi, dans sa seconde Compagnie.

Il y a encore plusieurs autres branches, les unes établies en Normandie, dans le Perche, en Picardie, & les autres en Bretagne & à Lyon. Nous n'en connoissons pas l'état actuel; mais on nous a instruit que plusieurs de ce nom sont au service, & décorés de la Croix de Saint-Louis.

Les principales alliances de cette ancienne Noblesse sont (pour la branche aînée) avec Béthune, Cochefilet, Harcourt, Tilly, Seigneur de Chamboy, Chaumont-Quitry, le Veneur, Ofmond, Neufville, Villeroy, &c. Les armes: d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 befans d'or.

* ESCOTAIS. Suivant un certificat de M. Charles d'Hozier, du 30 Mars 1683, comme il est justifié par les titres énoncés dans cette preuve, la Seigneurie des Escotais, au Maine, a donné son nom à une ancienne Noblesse originaire d'Anjou, & établie depuis près d'un siècle en Touraine, qui la possède encore. Cette Seigneurie qui a appartenu fuccessivement à ceux de ce nom, les remonte jusqu'à l'origine des surnoms, & à l'établissement des fiess héréditaires, au moyen de quoi ces fiefs & ces furnoms font devenus propres aux familles. C'est cette grande ancienneté, jointe à une fuite continuelle d'alliances directes toujours nobles, qui a rendu Louis des Escotais de CHANTILLY digne de servir Sa Majesté, parmi les Pages qu'elle fait élever dans fa Grande-Ecurie, où il a été reçu le 30 Mars 1683.

Les Annales d'Anjou, par Jean de Bourdigné, rapportent qu'en 1384 un Seigneur des Escotais fut du nombre des Gentilshommes de cette Province qui accompagnèrent le Duc d'Anjou dans ses expéditions contre les Anglois en Guyenne & en Guscogne; & qu'en 1442, Macé des Escotais se trouva, avec plusieurs autres Gentilhommes, à la défaite des Anglois à Saint-Denis en Anjou. Cette samillea donné plusieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

MICHEL-SÉRAPHIN DES ESCOTAIS, Chevalier, Seigneur de Chantilly, en Touraine, Capitaine des vaisseaux du Roi, mort le 3 Mai 1736, avoit épousé, en 1706, Louise de Laval-Montmorency, née le 6 Janvier 1689, fille de Gabriel, Comte de Laval, & de Renée-Barbede la Forterie, & seur de Claude-Roland de Laval-Montmorency, Marécha de France, Grand-Chambellan du seu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, dont:

1. N... DES ESCOTAIS, appelé le Marquis de Chantilly. Lieutenant-Général des armées du Roi, Seigneur d'Armilly & de la Roche-Racan, dans la Paroisse de Saint-Paterne, par acquisition du seu Comte de Beuil. Il a été marié 1º à N... Pineau, fille de Jacques Pineau de Viennay, Baron de Lucé, Conseiller au Parlement, & de Marguerite de Gennes; & 2º à Elifabeth de Saint-Simon, née en Décembre 1709, fille de Titus-Euslache, Marquis de Saint-Simon, mort le 1er Septembre 1712, & de Claire-Eugénie de Hauterive, morte le 31 Juillet 1725;

 N... DES ESCOTAIS, appelé le Chevalier de Chantilly, fait Colonel des Grenadiers Royaux, puis Brigadier d'Infanterie le 1^{er} Mai 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761;

3. Ét Gabrielle-Elisabeth, mariée, le 17 Mai 1677, à Marc-René-Alexis de Valory, Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Efilly, fils de Louis, & d'Antoinette-Catherinele Voyer d'Argenson, dont postérité. C'est ce que nous apprend le Mercure de France, du mois de Novembre 1741, pag. 2551.

Le 21 Juin 1761, une Demoifelle DES Escoranc, & la Gazette du mois de Juin 1771 parle du mariage du Comte des Escoras, Capitaine dansle régiment d'Esterhazy, fils du Comte de Chantilly, Mestre-de-Camp de cavalerie, avec N... de Plas (C'est ce que nous favons sur cette samille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : d'argent, à trois quinte-feuilles, 2 & 1. Couronne de Comte. Supports:

deux lions d'or.

ESCOUBLEAU, Maifon connue dès le XIIIe fiècle, qui tire fon nom du fief d'Ef-coubleau en Poitou, près la ville de Châtil-lon-fur-Sèvre. La filiation fuivie de ceux de ce nom commence à

1. Hanfroy d'Escoubleau, nommé dans un titre de 1224, avec Marguerite de Messer,

fon épouse. Il eut pour fils :

II. PIERRE D'Escoubleau, qui rendit hommage, en 1285, de la Seigneurie de Sourdis. De sa femme, dont le nom est ignoré, vint:

III. Guillaume d'Escoubleau, Chevalier, Seigneur de Sourdis, qui épousa Ifabelle ou Ifabeau d'Elite, de laquelle il eut:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Philippette, femme de Guillaume Rorthais;

 Guillemette, mariée à Jean de la Faye;
 Et Perronette, alliée à Geoffroy Petit, Ecuyer, Seigneur de la Guerche.

IV. PIERRE D'ESCOUBLEAU, IIe du nom, épousa Jeanne Bouquin, fille de Jean Bouquin, Ecuyer, Sieur de la Borderie, dont:

- 1. Léonnet, appelé ailleurs Lionnet, qui fuit;
- 2. Et Marie, semme du Sieur de Maumusson.
- V. LEONNET D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, fit foi & hommage en 1419, 1435 & 1439. Sa femme

fe nommoit Thiennette d'Airon, dont vint:

VI. MAURICE D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, marié à Guillemette Foucher, fille d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Thémines, & de Marguerite de Châteaubriand, de laquelle il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et ETIENNE, tige de la branche des Marquis d'Alluyes.

VII. Jean d'Escoubleau, Chevalier, Seigneur de Sourdis, époufa, 1° en 1497, Françoife, fille de Jean Buor & de Jeanne Frefneau, dont il n'eut point d'enfans; & 2° Catherine Tuffeau, de laquelle vinrent:

1. FRANÇOIS, qui suit;

2. Et Renée, mariée à Hervé d'Aubigny.

VIII. François d'Escoubleau, Chevalier, Seigneur de Sourdis, époula Marguerite de Melun, fille unique & feule héritière de Léon de Melun, Chevalier, Seigneur de Bignon & de la Chapelle-Bertranden Poitou, & de Catherine de Rorthais, dont:

IX. RENÉ D'Escoubleau, Ier du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, qui se jeta dans la ville de Melun avec le Marquis de Roslaing, son beau-père, en 1588, & sut maintenir cette ville en l'obéiffance du Roi HENRI III. La famille conferve encore trois Lettres que ce Prince lui écrivit cette année, pour lui marquer la fatisfaction qu'il ressentoit de ce service. Il mourut en 1600, & avoit épousé Anne de Rostaing, qui fe maria en fecondes noces, en Juin 1605, à Jacques de la Veue de Montagnac, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mari furent :

 TRISTAN OU LAURENT, Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie;

2. RENÉ, qui fuit;

3. Georges, mort sans avoir été marié;

 JACQUES-RENÉ, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;

5. PIERRE, marié 1º à Antoinette de Bretagne; & 2º à Marie-Christine de Crémeaux d'Entraigues. Il eut du premier lit:

Anne d'Escoubleau, mariée à François de Simiane, Marquis de Gordes.

Et du fecond lit:

Louis d'Escoubleau, héritier substitué de Jacques de la Veue de Montagnac, se-

344

cond mari d'Anne de Rostaing, mort sans avoir été marié;

MADELEINE, mariée à Ignace de la Rochefoucauld de Roche-Baron; Et Anne-Judith d'Escoubleau, décédée

fans avoir été mariée.

- Antoine, Seigneur de la Chapelle, mort garçon;
- 7. Et CHARLOTTE, femme de Charles de Maille, Comte de Carman.
- X. René d'Escoubleau, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sourdis, &c., mort en 1661, avoit époulé Charlotte de Barbezières, fille de Louis, Chevalier, Seigneur de Nogeret, & de Jeanne de Joufferant, dont:
 - 1. RENÉ-CHARLES, qui suit;

 PIERRE, appelé le Chevalier de Sourdis, mort fans avoir été marié;

- Et CHARLOTTE, femme de Jacques-Bernard Sauvestre, Chevalier, Comte de Clisson, Grand-Sénéchal de Poitou.
- XI. René-Charles d'Escoubleau, Chevalier, Marquis de Sourdis, Courtry, &c., mort en 1701, avoit époufé, en 1688, *Marguerite de Villevault*, dont:
 - 1. René-Charles, mort fans alliance en 1716;
 - 2. René-Louis, qui fuit;
 - 3. Et René-Paul; mort jeune.
- XII. René-Louis d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, &c., vivant en 1757, possède, ainsi que ses ancêtres, la Terre de Sourdis, & le Fief d'Escoubleau, situé en Poitou, près Châtillon-fur-Sèvre. Il a épousé, en 1724, Madeleine-Elifabeth Potier, morte en 1735, dont:
 - René-Alexandre, Comte de Sourdis, & de Courtry, près Melun, né en 1734;
 - 2. Et Marguerite, née en 1725.

SECONDE BRANCHE.

X. Jacques-René d'Escoubleau Seigneur de Courtry, quatrième fils de René, 1^{et} du nom, & d'Anne de Roslaing, épousa 1º Marie Dolé; & 2º N... Berland de la Gastière. Du premier lit naquirent:

- 1. René, mort garçon;
- 2. JACQUES, qui fuit;
- 3. Marie, semme de Charles Desherbiers de l'Estenduère;
- 4. & 5. Anne, & Madeleine, mortes filles;

- Et du second lit:
- 6. GABRIELLE-BRIGITTE, mariée 1º à Gilles de la Roche-Saint-André, dont trois enfans; & 2º à Alexis Charbonneau.
- XI. Jacques d'Escoubleau, chef d'Escadre, a épousé Renée Robin, dont:
 - 1. JACQUES-HYACINTHE, qui fuit;
 - Renée-Brigitte, mariée à Charles le Lièvre, Seigneur de Vernelle;
 - 3. Françoise, femme de François Pinaut de la Joubertière;
 - 4. Et Anne, alliée à Philippe de Lauzon-dela-Poupardière.
- XII. JACQUES HYACINTHE D'ESCOUBLEAU, Comte de Sourdis, &c.

TROISIÈME BRANCHE. Seigneurs & Marquis d'Alluyes.

- VII. ETIENNE D'ESCOUBLEAU, second fils de MAURICE, & de Guillemette Foucher, Seigneur de Retournières, épousa, le 16 Décembre 1492, Jeanne Tusseau, dont:
 - 1. JEAN, qui fuit;
 - 2. Jacques, Evêque de Maillezais, mort vers l'an 1500;
 - 3. Et Renée, femme du Seigneur de Pontenai.
- VIII. Jean d'Escoubleau, Seigneur de la Chapelle, Bellouin, de Jouy & du Coudray-Montpensier, Maître de la Garde-Robe du Roi François Ier, épousa, en 1528, Antoinette de Brives, & mourut l'an 1562 (le P. Anselme dit en 1569). Leurs ensans furent:
 - 1. François, qui fuit;
 - Louis, Seigneur de Goudray-Montpensier, allié à N... de la Trémoille, dont il eut pour fils unique:

CLAUDE, allié à Charlotte Poi de Fontmorand, de laquelle il eut:

- François d'Escoubleau, Abbé de St-Omer de Blois, mort en 1653; Et N... d'Escoubleau, Seigneur du Coudray-Montpenfier, Lieutenant-Général des Armées du Roi;
- Henri, Evêque de Maillezais, mort en 1555;
- JACQUELINE, femme de René de Bilhac, Seigneur d'Argy;
- 5. Et JEANNE, alliée à Louis de Gaucourt.
- IX. François d'Escoubleau, Seigneur de Jouy, d'Auneau & de Montdoubleau, Marquis d'Alluyes, Gouverneur de Chartres,

premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, mort en 1602, avoit époulé Ifabeau Babou, Dame d'Alluyes, fille de Jean Babou, Seigneur de la Bourdaisière, & de Françoise Robertet, Dame d'Alluyes, dont il eut:

- 1. FRANÇOIS, fait Cardinal par le Pape CLÉ-MENT VIII, le 3 Mars 1598, & nommé, l'année fuivante, Archevêque de Bordeaux. II fit divers voyages à Rome, où il fe trouva à la Création de Léon XI, & de Paul V, dont il sut fort considéré, aussi bien que de CLÉMENT VIII, de GRÉGOIRE XV & d'UR-BAIN VIII. En 1607, il baptisa le Duc d'Orléans, second fils de France, & en 1615, il fit les cérémonies du mariage d'Elisabeth DE FRANCE avec PHILIPPE, depuis Roi d'Espagne, IVe du nom. Il fe trouva la même année à l'Affemblée du Clergé, & à celle de 1625 il harangua Louis XIII. En 1624, il avoit célébré, avec huit de fes Suffragans, un Concile Provincial, & mourut à Bordeaux, le 28 Février 1628, dans la 53e année de son âge;
- VIRGINAL, Marquis d'Alluyes, mort fans postérité de Catherine Hurault;

3. CHARLES, qui fuit;

4. HENRI, Evêque de Maillezais, enfuite Archevêque de Bordeaux, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Royaumont, de Prulli, de Saint-Jouin de Marnes, &c. Il fuivit le Roi Louis XIII au fiège de la Rochelle & au voyage d'Italie. Sur la fin de l'année 1633, il eut un grand différend avec le Duc d'Epernon, Gouverneur de Guyenne, qu'il excommunia, parce qu'il avoit ufé à fon égard d'une manière hautaine & violente; mais le Pape & le Roi terminèrent cette affaire. Il présida à l'Assemblée du Clergé de France en 1635; suivit deux ans après, comme Président du Conseil de la Marine, le Comte d'Harcourt, qui prit les Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, en Provence, dont les Espagnols s'étoient rendus maîtres. Le Maréchal de Vitry, qui en étoit alors Gouverneur, s'emporta contre cet Archevêque, d'une manière qu'il fut cause que ce Seigneur sut arrêté à Paris. HENRI D'ESCOUBLEAU fut encore Député de l'Assemblée du Clergé en 1640, & mourut à Auteuil-fur-Seine en 1645;

 Marie, alliée 1º à Claude du Puy, Seigneur de Vatan; 2º à René de Froulay, Comte de Teifé;

 Catherine - Marie, femme de Charles-Henri de Clermont, Comte de Tonnerre, Chevalier des Ordres; MADELEINE, Abbeffe de Notre-Dame & de Saint-Paul-lez-Beauvais, morte le 10 Avril 1665, âgée de 85 ans;

7. Et Isabelle, morte fans enfans de Louis

Hurault, Baron d'Huriel.

X. CHARLES D'ESCOUBLEAU, Marquis de Sourdis & d'Alluyes, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Meftre-de-Camp de la Cavalerie Légère, Maréchal-des-Camps & Armécs du Roi, Gouverneur de l'Orléanois, du pays Chartrain & du Blaifois, & Confeiller d'Etat d'Epée, mourut à Paris le 21 Décembre 1666, âgé de 78 ans. Il avoit époufé Jeanne de Montluc, Comtesse de Carmain, Princesse de Chabanois, &c., morte à Paris le 2 Mai 1657. Elle étoit fille d'Adrien, Seigneur de Montesquiou, & de Jeanne de Foix, dont:

 François Marquis d'Alluyes, tué au fiège de Renty, au mois d'Août 1637;

 PAUL, Marquis d'Alluyes & de Sourdis Gouverneur de l'Orléanois, pays Chartrain & Blaifois, allié, le 16 Février 1667, à Bénigne de Meaux du Fouilloux. Ils font morts fans enfans, lui le 6 Janvier 1690, & elle le 14 Mai 1721;

 Henri, Comte de Montluc, qui épousa Marguerite le Lièvre, fille de Thomas, Marquis de la Grange, premier Président au Grand - Conseil, & d'Anne Faure. Il mourut sans ensans le 6 Juin 1712, & sa veuve le 10 Avril 1720;

4. François, qui fuit;

 ELISABETH, femme d'Antoine Rufé, Marquis d'Effiat, fils aîné d'Antoine Coiffier, dit Rufé, Maréchal de France;

6. N..., Coadjutrice de l'Abbaye de Montmar-

tre, morte;

 Et Marie-Madeleine, Abbesse de Grigny, puis de Royaulieu, près de Compiègne.

XI. François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, Seigneur de Gaujac & d'Estillac, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanois & pays Chartrain, puis de Bordeaux, Capitaine du Château & Chasfes d'Amboise, & Commandant en Guyenne, mort à Gaujac en Guyenne le 21 Septembre 1707, avoit épousé Marie-Charlotte de Béziade-d'Avaray, fille de Théophile de Béziade, Marquis d'Avaray, Seigneur du Tertre & de Létiou, Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, & de Marie des Eslangs, sa première femme. De ce mariage il n'a eu qu'une fille:

Angélique d'Escoubleau, alliée, le 24 Mars

1702, à François-Gilbert Colbert, Marquis de Saint-Pouange & de Chabanois, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Meftre-de-Camp de Cavalerie.

C'est ce que nous favons sur cette Maison, d'après le P. Anselme & Moréri, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes: parti d'azur & de gueules, à la bande d'or brochante fur le tout. Supports: deux levrettes rampantes.

* ESCOUEN ou ECOUEN, dans l'Isle de France, Diocèfe de Paris, Terre & Seigneurie avec un Château, qui fait partie du Duché d'Enghien, autrefois Montmorency, & qui appartient au Prince de Condé. Ce lieu est fort connu dans l'Histoire de France, par l'Edit qui y su donné en 1559, au mois de Juin, qui ordonnoit de punir de mort tous les Luthériens.

ESCOULANT, en Normandie, Election de Coutances. C'est une famille également noble & ancienne, alliée aux Briroy, Brefcent & Cotentin. On trouve dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, un NICOLAS D'ESCOULANT, Ecuyer, marié, en 1507, à Jacqueline de Cotentin de Tourville.

Les armes: écartelé au 1 d'argent, à la merlette de fable; aux 2 & 3 d'azur, à la rofe d'argent; au 4 de gueules, au lion aussi d'argent.

ESCOULOUBRE. Le Marquis de ce nom étoit Maréchal-de-Camp de la promotion du 16 Avril 1767.

ESCRILLES, en Franche-Comté: famille noble & ancienne, dont étoit GUILLAUME, Seigneur d'Escrilles, vivant en 1418, qui eut pour femme Louise de Juys, fille de Henri de Juys, Seigneur de Delvey & de la Bastie en Dombes, & de Beraude du Saix, dont vint:

Druin d'Escrilles, vivant en 1495, avec Vincente de Bouvans, fon épouse, fille d'André de Bouvans, Seigneur de Châtenay, & de Gillette de Lantenay.

Les armes: d'argent, à la croix de fable, au chef endenté de 6 pièces de même.

ESCRIVIEUX, en Bugey, famille noble & ancienne qui remonte à Lancelor, Seigneur d'Escrivieux, Chevalier, vivant en 1385.

Almon, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, vivant ès années 1392 & 1428, fut père de Jean, Seigneur d'Escrivieux, de Lutrin & de Châteaubochard, qui fut un de ceux qui jurèrent le traité, en 1455, pour Louis, Duc

1. Guy, qui fuit;

de Savoie. Il eut deux fils:

 Et Jean D'Escrivieux, Seigneur de Châteaubochard, marié, en 1474, à Jeanne du Pont, d'une très-noble famille de Savoie, dont il n'eut que deux filles:

GEORGETTE D'ESCRIVIEUX, Dame de Châteaubochard, alliée 1º à Claude de la Ravoire, Gentilhomme de Savoic; & 2º à Hugues des Amblards, Seigneur de Montgela en Savoie, dont fortit Guigonne des Amblards, femme de Jean de Menhon, Baron de Rochefort en Bugcy;

Et Marguerite d'Escrivieux, femme d'Antoine de la Ravoire, frère dudit Claude, mentionné ci-deffus, dont elle

n'eut point d'ensans.

Guy, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, épousa 1º Françoise de Mareste, fille du Seigneur de Loisley, en Savoie; & 2º le 21 Novembre 1502, Antoinette de Grolée, fille de Jacques, Seigneur de Grolée, & d'Anne de Luyrieux, morte sans ensans. Il eut du premier lit:

1. CLAUDE, qui fuit;

2. Guillaume, mort fans avoir été marié;

3. André, qui fut d'Eglise;

 HUGUETTE, Abbeffe de Bons en Bugey;
 Et LOUISE, femme de Philibert de la Garde, Seigneur de la Franchife & de Chailouvres

en Dombes.

CLAUDE, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, épouía Catherine de Martel, dont il ne

laissa que CLADDINE, Dame d'Escrivieux & de Lutrin, femme d'Amé des Amblards, Seigneur des Fenestreaux en Savoie.

Les armes : d'argent, au chevron de gueules.

ESCURES, DES ESCURES ou ESE-CURE (p'), famille des plus diftinguées du Bourbonnois, dont le nom est écrit ainsi dans différens titres.

Mézeray, dans son Histoire de France, dit, au règne de Henri IV, que Pierre-Fougeux d'Escures, Exemptdes Gardes-du-Corps, fut envoyé avec le Président Jeannin, vers le

Maréchal de Biron, alors dans la Bourgogne, pour tâcher de le ramener & de le réconcilier avec le Roi.

On lit dans Moréri, aux mots Bourbon-les-Eaux, que les fontaines étant en mauvais état, le Roi avoit envoyé fur les lieux un Gentilhomme du pays, nommé d'Escures, pour la réparation de ces fontaines, & qu'en conféquence, depuis ce tems, la feptième fontaine porte, par une grâce spéciale du Roi, le nom de Fontaine de Defcures, sur une ta blette de marbre qui y sut placée pour servir de monument à sa nouvelle dénomination.

Le Maréchal de Bassompierre, tom. 1, II & III de ses Mémoires, fait souvent mention d'une manière bien honorable du Seigneur d'Escures, & de son frère des Fournaux. Il dit que le premier fut de fon tems Maréchalde-Camp général des Armées, & le fecond Maréchal-des-Logis général; charges d'autant plus éminentes, qu'alors elles étoient uniques, & que les Seigneurs qui les possédoient tenoient dans les Armées le premier & le fecond rang après le Général en chef. Le même Maréchal fait connoître que ces deux Seigneurs étoient de grands hommes de guerre, que notamment l'aîné avoit tant de capacité, d'intelligence & une si grande présence d'esprit, qu'en 1615, n'étant encore que Maréchal-de-Logis général dans l'Armée que Louis XIII fit marcher contre M. le Prince, fous les ordres du Maréchal de Boifdauphin, il avoit si bien acquis la confiance de tous les Généraux, que l'Auteur dit en termes exprès, que le Maréchal de Boifdauphin & M. de Praslin, qui faifoit dans l'Armée les fonctions de Maréchal-de-Camp général, avoient toute leur croyance en lui comme en un Ange; que fa présence seule, quoique malade dans sa voiture, avoit, dans une occasion bien importante, diffipé le trouble & rétabli la tranquillité dans l'Armée, & que dans les circonstances les plus pénibles & les plus pressantes, c'étoit toujours à fon avis que l'on déféroit, & par le sien que les Conseils de guerre déterminoient leurs résolutions. Bassompierre même, pour témoigner encore la haute faveur dont le Roi honoroit ces deux Seigneurs, ajoute que Sa Majesté avoit bien voulu les admettre en fon Conseil, tenu dans fon Cabinet, à l'occasion de sa promotion à la dignité de Maréchal de France, & ils s'y trouvèrent avec le Cardinal de la Valette, le Connétable d'E- pernon, le Garde des Sceaux, MM. de Chevreufe, d'Elbeuf, de Vendôme, de Praslin, de Créquy, de Montmorency, de Puysieux, &c.

Il est parlé dans l'Armorial gén. de France, reg. I, part. I de la Maison d'Escures ou des Escures, du Bourbonnois, déclarée Noble & issue de noble Race par Ordonnance de 1667. Un Mémoire envoyé nous apprend qu'une branche est établie à Cauderot en Bazadois, & que Philippe des Escures, depuis lequel la filiation est suive, vivoit vers l'an 1380.

I. Ce Philippe des Escures, Seigneur de Ginfay, est qualifié Chambellan de Monseigneur Charles, Duc de Bourbonnois, dans les Lettres-Patentes du 23 Février 1425, par lesquelles ce Prince lui sit donation de la Terre & Seigneurie de Brulle, située dans le Bourbonnois, pour les agréables services qu'il en avoit reçus.

II. Osbille des Escures, fon fils, épousa Antoinette de la Rivière, d'une famille noble & ancienne du pays de Nivernois, de laquelle il eut:

III. Louis des Escures, Capitaine des Archers de la Garde du Roi, qui époufa, par contrat du 26 Avril 1515, Anne de la Halle, fille de Jean de la Halle, Ecuyer, & de Françoife de Pontcharrault, Dame dudit lieu, dont elle fit donation, ainfi que de la Seigneurie de la Tour du Bois, à Pierre & Jacques des Escures ses petits-enfans, le 22 Novembre 1546. Le contrat de mariage de Louis des Escures, fut signé de plusieurs de ses parens, les uns revêtus de Dignités ecclésastiques, & les autres de charges séculières. Il eut pour enfans:

1. PIERRE, Seigneur en partie du lieu des Efcures dans la Paroiffe de Chatelperron, près de Moulins. Il fit donation à Jacques, fon frère puiné, de la Maifon feigneuriale des Efcures, & de la moitié des Terres & Seigneuries de Pontcharrault, de Ginfay de la Tour du Bois, le 5 Octobre 1576. Ce Jacques fut chargé, par Lettres de Cachet du Roi Herri II, en 1552, de la conduite d'un Ambaffadeur des Ligues Suiffes, qui étoit venu vers Sa Majeffé, avec les Députés du Comté de Bourgogne, pour l'accompliffement du traité de paix fait entre la France & l'Effpagne, fur le fait de la neutralité des Duché & Comté de Bourgogne;

2. JACQUES, qui fuit;

3. Et Louis, Chevalier de Malte le 12 Avril 1532.

IV. Jacques des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginfay, époufa, par contrat du 4 Juillet 1564, passé devant Meffommin, Notaire, Charlotte de Sarre, fille de Puissant Seigneur Louis de Sarre, Ecuyer, Seigneur de Sarre & de Vielvoissin, du Bouchaud, &c., & d'Anne le Long de Chenillac, d'une noble & ancienne famille du Bourbonnois, qui a donné plusieurs Chevaliers de Malte, notamment Jean le Long, dit de l'Orme, qui sur reçu le 5 Mai 1516. De ce mariage vinrent entr'autres:

1. Louis, qui eut de fa femme, dont on ignore le nom:

N... DES ESCURES, Chanoine & Comte de Lyon le 9 Novembre 1618;

- 2. CLAUDE, qui fuit, auteur de la branche de Pontcharrault,
- 3. Autre Claude, Chevalier de Malte le 13 Novembre 1584;
- 4. Et François, auteur de la branche établie à Cauderot, en Bazadois, rapportée ci-après.

V. CLAUDE DES ESCURES, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault, épousa, par contrat passé la 3 Novembre 1601, devant Bonneson, Notaire, Hilaire de Bigue, d'une ancienne Noblesse qui a donné des Ambassadeurs à nos Rois depuis 1425 jusqu'en 1574. Elle étoit fille de Charles, Ecuyer, Sieur de la Vivaire, & de Françoise de Saint-Hilaire. De ce mariage vinrent entr'autres ensans:

1. Louis, qui fuit;

2. Autre Louis, Chevalier de Malte le 27 Fé-

vrier 1625, puis Commandeur;

3. Et CLAUDE, allié, le 10 Mai 1635, en préfence de des Rollins, Notaire, à Marguerite Maréchal-Francheffe, fille de Haut & Puiffant Seigneur Jean Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheffe, & de Catherine de la Trollère, d'une ancienne Maifon du Bourbonnois, qui a donné plufieurs Chevaliers à l'Ordre de Malte. De ce mariage naquit:

Louis des Escures, Chevalier du même Ordre le 23 Août 1666.

VI. Louis des Escures, Seigneur de Pontcharrault, mort Cornette des Chevaux-Légers de M. le Duc d'Enghien, épousa, le 22 Novembre 1633, Marie le Long, fille de François le Long, Seigneur de Fougil & de Mersy-le-Vieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut:

VII. François des Escures, Seigneur de

Pontcharrault, qui s'allia, le 21 Janvier 1655, à Marie-Marguerite de Grasseuil, fille de N... de Grasseuil, Seigneur de Plaisance, & d'Isabeau Carré. Il en eut:

VIII. Constant des Escures, Seigneur de Pontcharrault Enfeigne des Vaisseaux du Roi, Lieutenant d'une Compagnie franche de la Marine, puis Commandant à Mingan dans la Nouvelle-France, & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, le 13 Octobre 1721, Catherine-Nicole le Dourguy, fille de Jean, Seigneur de Rosers, & de Catherine-Urbaine du Pont, dont:

- 1. Louis-Marie, né le 24 Novembre 1722;
- 2. Constant, né le 4 Novembre 1723;
- 3. Et Marie-Josèphe, née le 14 Juin 1726, reçue à Saint-Cyr le 17 Juin 1733.

BRANCHE

établie à Cauderot, en Bazadois.

V. François d'Escures, Ecuyer, quatrième fils de JACQUES, & de Charlotte de Sarre, étoit en bas âge lorsqu'il vint, vers l'an 1590, du Bourbonnois auprès de Messire Bernard D'Escures, fon proche Parent, Prêtre & Recteur de Cauderot, qui fe chargea de son éducation. Il épousa, le 25 Novembre 1621, Bertrande Hublet, & se dit dans son contrat de mariage majeur & maître de fes droits, originaire & natif du Bourbonnois, de la noble famille des Escures. Le Seigneur d'Escures DES FOURNAUX, Maréchal-de-Logis général de l'Armée du Roi, alors en Guyenne, fe trouva audit contrat, & y figna comme cousin consanguin. François d'Escures ratifia ses conventions de mariage par acte du 15 Mars 1622, dans lequel il rappelle un traité par lui fait avec Claude des Escures, son frère, sur & à raison de la succession de Messire Jacques des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginfay, & de Dame Charlotte de Sarre, leurs père & mère communs. De ce mariage vint:

VI. GERAUD D'ESCURES, Seigneur de Lelparre, allié, le 9 Juin 1660, avec Jeanne Fournier, dont il eut:

1. DANIEL, qui fuit;

2. Et ETIENNETTE, alliée à François Bouchereau.

VII. Daniel D'Escures, Seigneur de Lefparre, fut marié deux fois: on ignore le nom de sa première semme. Hépousa 2° le 16 Septembre 1694, Marie Ducasse. Du premier lit il eut:

 Jeanne, alliée à Antoine Bonneuil, ancien Officier au Régiment Royal la Marine.

Et du second lit:

2. ARNAUD, qui fuit;

 François, rapporté après la postérité de son srère aîné;

4. Et Marie-Anne, alliée à Daniel Bouchereau.

VIII. Arnaud d'Escures, Seigneur de Lefparre, épousa, en 1720, Marie Bouchereau, dont:

- Daniel, mort fans postérité, en 1763, de fon mariage avec Catherine Renaire, qu'il avoit épousée le 17 Mai 1754;
- Antoine, qui fuit;
 Et François.

IX. ANTOINE D'ESCURES, Seigneur de Lefparre, a époufé, le 1^{et} Octobre 1754, Elifabeth Picot, Américaine. Il a paffé enfuite à Saint-Domingue, lieu de l'hahitation de fa femme, où il réfide. Leurs enfans font:

- 1. DANIEL-BONAVENTURE;
- 2. & 3. MARIE & ELISABETH.

VIII. François d'Escures, fecond fils de Daniel, & de Marie Ducasse, fasecondesemme, épousa, le 5 Mai 1723, à Gontaud en Agénois, Thérèse la Jugie, dont sont issus:

1. Pierre-Hippolyte, Religieux Bénédiclin de la Congrégation de St.-Maur, Prieur Titulaire du Prieuré fimple & Régulier de Notre-Dame des Prières, au Diocèfe de la Rochelle, & Prieur Clauftral de l'Abbaye de St.-Sever-de-Ruftan, au Diocèfe de Tarbes;

Pierre-Léon, qui fuit;

3. Arnaud-Augustin, mort à Cany, en Normandie, en 1760, étant Cornette au Régiment des Dragons de Flamarens;

URSULE-VÉRONIQUE, alliée à Jean Séovaud;
 MARIE, Religieuse Ursuline à Sainte-Livrade en Guyenne;

6. FÉLICITÉ-MARIE:

7. Et Catherine-Charlotte, Religieuse de Fontevrault au Monastère de Fongrave.

IX. PIERRE-LÉON D'ESCURES s'est allié, le 1er Octobre 1761, à Anne de Galz, fille de Jean-Pierre de Galz, Seigneur du Faudon & du Gluzeau, dont:

- 1. 2. & 3. Pierre, Alexandre & Denis-Alexandre;
- 4. Thérèse-Félicité-Anne-Marie;
- 5. ANNE-MARIE-HIPPOLYTE;
- 6. Et Marie-Germaine.

Tome VII.

L'Abbé de Vertot, en fon Histoire, tome VII, au Catalogue des Chevaliers de Malte, rapporte que cette famille en a fourni fix & qu'ils portoient tous les mêmes armes, dont nous donnerons ci-après l'explication, favoir: Louis des Escures, qui le fut le 12 Avril 1532; CLAUDE, le 13 Novembre 1585; FRANÇOIS, le 14 OCHOBE 1605; LOUIS, le 27 Février 1625; PHILIBERT, le 6 OCHOBE 1627; LOUIS DES ESCURES, le 23 Août 1666; & tous de la Langue d'Auvergne.

Les armes: de finople, à la croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de fable. La seconde branche les porte de même.

ESCUT (L'), famille noble & ancienne, qui a tenu un rang distingué à la Cour des Ducs de Lorraine. Nicolas de l'Escut, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, fut Secrétaire d'Etat des Ducs de Lorraine Antoine-Francois & Charles, & leur Ambaffadeur vers l'Empereur Charles-Quint, qui lui accorda, le 30 Mai 1544, un Diplôme de Comte du Saint-Empire pour lui & ses descendans à perpétuité, faute desquels cette dignité passeroit à JEAN DE L'ESCUT, son frère, & à ses hoirs mâles. Nicolas de l'Escut mourut fans postérité; & Barbe de l'Escut, fille aînée de Jean, alliée, le 9 Juin 1575, à Balthazar de Rennel, ler du nom, étant restée la dernière de fon nom, se trouva au droit de faire passer le titre de Comte du Saint-Empire à fa postérité masculine. Elle substitua au nom de l'Escut, son petit-fils Balthazar de Rennel, IIIe du nom, second fils de Balthazar de Rennel, IIº du nom, & de Claude Guérin du Montet. La postérité de ce Balthazar de Rennel de l'Éscut, IIIº du nom, a fini dans les enfans de Jean-Sigisbert de Rennel de l'Escut, mort à Nancy en 1707, âgé de 44 ans, étant Président à Mortier en la Cour Souveraine de Lorraine & de Barrois. Voyez LESCUT & RENNEL.

* ESMALLEVILLE, famille noble, l'une des plus anciennes de Normandie, dont nous n'avons une filiation fuivie que depuis Jean, IVo du nom.

Une ancienne Généalogie des Seigneurs d'ESMALLEVILLE, qui paroît avoir été dresse sur titres, remonte l'antiquité de cette samille jusqu'à Robert, le du nom, Seigneur d'EsMALLEVILLE, Chevalier, qui vendit à l'Abbé & aux Religieux du Vœu (autrement de la Va-

lasse), de l'Ordre de Cîteaux, Diocèse de Rouen, tout ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Houquetot, moyennant la fomme de 40 livres. Suivant des Lettres de 1268, datées de Vincennes, il fuivit le Roi Saint Louis dans fon voyage d'Outremer. Guillaume d'Esmalle-VILLE, fon fils, vivoit en 1294. GUILLAUME, IIe du nom, en 1320, & Guillaume III en 1340. Ce dernier eut deux fils, Guillaume, IVe du nom, chef de la branche aînée, fondue dans la Maison de Fontaine-Martel, & JEAN D'ESNALLEVILLE qui a formé la branche cadette; il vivoit en 1379. JEAN, IIº du nom, vivoit en 1415, Guillaume V en 1430, Jean III en 1484; ils fe sont tous, à l'imitation de Robert Ier distingués dans les armes.

Jean d'Esmalleville, IVº du nom, Ecuyer, Seigneur de Cailletot & de Saint-Remi, étoit marié, avant 1500, avec Marie Marguerie, fille de Guillaume Marguerie, Ecuyer, Sei-

gneur de Panneville.

JEAN D'ESMALLEVILLE, V° du nom, fon fils, Ecuyer, Seigneur de Panneville, de Cailletot, de Durefcu & de Beuzebofc, époufa, en 1529, Jacqueline Selles-de-Bcuzeville, dont il eut:

ROBERT D'ESMALLEVILLE, II^e du nom, Seigneur de Panneville & de Cailletot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville de Caudebec, marié, en 1565, à *Jeanne du Moncel*, mère de

Adrien d'Esmalleville, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, pourvu du Gouvernement des ville & château de Caudebec, en 1596, qui fut allié, en 1599, à *Diane de Clère*, fille de *Jacques de Clère*, Seigneur & Baronde Clère, de la Croix & de Saint-Yon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise de Balzac*. De cette alliance naquit entr'autres ensans:

Robert d'Esmalleville, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Efmalleville, & de Cailletot, Baron de Fréville, Confeiller du Roi en fes Confeils, Gouverneur, pour Sa Majesté, des ville & château de Caudebec, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Meilleraye, par commission du 22 Novembre 1637. Il épousa, en 1647, Catherine-Marguerite de Rieux, fille de Guy de Rieux, Marquis de Sourdéac, Baron du Bourg-l'Evêque, Lieutenant-Général, pour Sa Majesté, dans la Basse-Bretagne, & Gouverneur de Brest, dont il eut:

ROBERT-VINCENT D'ESMALLEVILLE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié,

en 1677, à Catherine Chalon, fille de Roderic Chalon, Baron de Crétot, Seigneur & Patron d'Attonville (qualifié Grand-Echan fon héréditaire de Normandie), & de Catherine Bressaut de Brecy. De ce mariage ileut:

ROBERT-VINCENT D'ESMALLEVILLE, IIe du nom, né le 30 Octobre 1677, Seigneur & Marquis d'Efmalleville, de Panneville, Baron de Fréville & de Carville, Seigneur de Cailletot, de Beuzebosc, de Cany & de Gruchet, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans le Régiment Royal-Infanterie; il eut une jambe emportée à la bataille de Spire en 1703. Sa Majesté, en considération de ses services, & de ceux deses ancêtres, érigea en Marquisat, fous le nom d'Esmalleville, les Fiefs nommés ci-dessus, par Lettres-Patentes du mois de Février 1725, registrées en la Chambre des Comptes, & Cour des Aides & Finances de Normandie, le 18 Avril suivant, & au Parlement le 26 du même mois. Il fut marié, le 30 Mars 1709, avec Marie-Barbe-Urfule de Bec-de-Lièvre de Cany, fille de Thomas-Charles de Bec-de-Lièvre, Seigneur-Châtelain & Patron de Criquetot, de Lintot & de Vaudreville, Président à Mortier honoraire du Parlement de Rouen, dont:

1. CLAUDE-ROBERT-VINCENT, qui fuit;

2. Anne-Ursule-Catherine, née le 12 Avril 1713, mariée à N... de Bourville :

 Ét Marie - Anne - Françoise-Geneviève, née, le 27 Mars | 1719, Religieuse au Monastère de Saint-Maurice de Rouen.

CLAUDE-ROBERT-VINCENT D'ESMALLEVILLE, ditle Marquis de Panneville, né le 18 Février 1717, reçu Page du Roi, dans fa Grande-Ecurie le 6 Octobre 1732, a époufé Marie-Antoinette - Gabrielle Loquet de Folleville, dont:

- 1. Antoine-Robert, né le 16 Février 1738;
- 2. Et Marie-Madeleine-Louise-Gabrielle, née le 26 Août 1749.

C'est ce que nous favons sur cette ancienne famille, dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Elle porte pour armes: d'azur, au chef d'argent, endenté & chargé d'un lion léopardé de gueules. Il en est parlédans! 'Armorial gén. de France, reg. I. part. I. p. 216.

ESMANGART. CHARLES-FRANÇOIS-HYA-CINTHE ESMANGART, né le 11 Mai 1736, fils d'HYACINTHE, & de Marie-Julienne de Frefne, a été reçu Confeiller au Grand-Confeil le 3 Juin 1758, Grand-Rapporteur en la Chancellerie le même mois; Maître des Requêtes le 12 Mai 1761; Préfident au Grand-Confeil le 4 Janvier 1768, & Intendant de Bordeaux le 26 Mars 1770. Il a époufé, le 30 Août 1764, Françoife Tracol, dont un fils.

Les armes: d'azur, à 5 befans d'or, 3 en chef & 2 en fasce, & en pointe un cygne

d'argent sur une rivière de même.

ESMIVI, en Provence: famille ancienne, originaire de Digne, qui subsiste en deux bran-

ches, & remonte à

I. Antoine d'Esmivi, qui épousa Favete d'Isaard, fille de Louis, Seigneur de Chênerilles, ainsi qu'il conste par le testament de semme, fait le 13 Octobre 1544, dans lequel il est qualifié Noble, titre que ses descendans ont toujours pris. Il laissa entr'autres ensans:

1. CLAUDE, qui fuit;

2. Et MARGUERITE, mariée, le 10 Juin 1546, à Honoré Soffy, Avocat en la Cour.

II.CLAUDED'ESMIVI, s'allia, parcontrat passé devant Espitalier, Notaire, le 2 Mai 1544, à Marguerite de Clariany, fille de Blaise, Lieutenant-Principal au siège de Digne, de laquelle il eut:

III. Bernardin d'Esmivi, élu premier Conful de Digne, aux années 1607, 1618 & 1627. Il épousa, par contrat du 25 Juillet 1593,

Lucrèce de Raphaëlis, dont:

1. ANTOINE, qui fuit;

2. Et Louis, tige de la branche des Seigneurs de Moissac, rapportée ci-après.

IV. Antoine d'Esmivi, Seigneur d'Auribeau, par acquifition qu'il fit de cette Terre, le 5 Janvier 1656, épousa, le 29 Avril 1640, Ifabeau d'Amalric, fille de Noble Louis, dont:

1. BALTHAZAR, qui fuit;

2. Et Louise, mariée, le 24 Octobre 1655, à Noble *Charles de Barras*, Seigneur, en partie, de Mélan & de Thoard.

V. Balthazar d'Esmivi, Seigneur d'Auribeau, épousa Anne de Richery, fille de Noble Jean de Richery, & de Dame Marguerite de Glanderès-Montblanc, par acte du 31 Juillet 1674 (Guillermi, Notaire à Saint-Maximin). De ce mariage vinrent:

ANTOINE, qui fuit;

Et plusieurs autres enfans, dont on ignore la destinée.

VI. ANTOINE D'ESMIVI, Seigneur d'Auribeau, épousa, par contrat passé devant Francoul, Notaire, le 17 Septembre 1737, Anne de Clapiers-Colongue, fille de Noble Lazare, & de Françoise de Morel-Volonne, dont:

1. Joseph-Lazare, qui fuit;

 Et Pierre, Officier d'Infanterie au Régiment de Médoc.

VII. Joseph-Lazare d'Esmivi, Seigneur d'Auribeau, s'est marié avec Delphine Belleton, fille de N... Belleton, Seigneur de Feiffal, Lieutenant-Criminel au Siège de Digne, & de Dame Urfule de Roux de Feiffal.

SECONDE BRANCHE.

IV. Louis d'Esmivi, fils puîné de Bernardin, & de Lucrèce de Raphaëlis, s'allia, par contrat du 14 Février 1646, à Marguerite de Reboul, ſœur d'Honoré de Reboul, Confeiller en la Cour des Comptes de Provence, & en eut:

V. Louis d'Esmivi, IIe du nom, Seigneur de Moissac, reçu Conseiller en la même Cour, le 20 Juin 1684, & marié à Louise de Tho-

massin de Mazaugues, dont :

VI. JEAN-LOUIS-HYACINTHE D'ESMIVI, Seigneur de Moissac, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1709. Il épousa Elifabeth d'Arnaud, fille de Noble Alphonfe-Louis d'Arnaud, Seigneur de Raousset de Vallongue, & d'Elifabeth du Perrier. De ce mariage vinrent:

JEAN-LOUIS-HONORÉ, qui fuit;

Et une fille, mariée, en 1732, à N... de Raouffet, Comte de Boulbon.

VII. Jean-Louis-Honoré d'Esmivi, Seigneur de Moissac, reçu Conseiller au Parlement, le 14 Février 1746, a épousé Marguerite-Rose de Villeneuve, fille de Louis-Sauveur de Villeneuve, Baron de Forcalquiéret, Ambassadeur près de la Porte, Conseiller d'Etat, & nommé Secrétaire & Ministre des Affaires Etrangères, & de N... de Bausset, dont de ensans de ce mariage. (Voy. l'Histoire héroique de la noblesse de Provence, tome I. page 339.)

Les armes: d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules; & au chef

d'azur, chargé de 3 befans d'or. ESMOND. Voyez NESMOND.

* ESNEVAL, ancienne Baronnie en Nor-

mandie, à laquelle est attachée la qualité de Vidame de Normandie, relevant nuement du Roi à cause de son Duché. La Seigneurie de Pavilly y sut réunie dans le XIII e siècle, par le mariage de Marguerite de Pavilly, seule héritière de son nom & de sa famille, en 1280, avec Robert d'Esneval, Chevalier. Elle descendoit au VI e degré d'Amalbert, Seigneur de Pavilly, qui sonda, dans le bourg de Pavilly, un Monastère en saveur des sille Aurée, qui s'y sit Religieuse sondaite de Ste.-Austreberte, qui sur première Abbesse de ce Monastère.

JEANNE D'ESNEVAL, fille de ROBERT, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Efneval & de Pavilly, décédé en 1396, & d'Ifabelle de Malemains, porta la Baronnie d'Efneval à GAUVAIN DE DREUX, IIe du nom, fon fecond mari, Prince de la Maifon Royale de France, chef du nom & des armes de DREUX, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

Anne de Dreux, descendant de Gauvain, & de Jeanne d'Espeval au IVº degré, devenue après le décès de Nicolas, son srère, Baronne d'Espeval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, épousa René de Prunelé (a), Chevalier, Seigneur d'Herbaud, &c., fils de François, & d'Antoinette le Roi Chavigny.

Françoife de Prunelé, descendue d'eux au IIIe degré, Baronne d'Esneval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, Vicomtesse de Comblizy, épousa Anne de Tournebu (b),

Chevalier, Seigneur de Livet, Châtelain de Bouge.

Madeleine de Tournebu, héritière par la mort de Charles & André, ses srères, de la Baronnie d'Efneval, Vidame de Normandie, des Châtellenies de Pavilly & de Bouge, & du Vicomté de Comblizy, épousa, par contrat de mariage, du 12 Août 1644, Claude le Roux de Cambremont, Chevalier, Baron d'Acquigny, Châtelain du Mesnil-Jourdain, Seigneur de Becdal, Vironvay, &c., quatrième fils de Robert, Seigneur de Tilly (c), & de Marie de Bellièvre, fille de Pomponne de Bellièvre, Chancelier de France, Plénipotentiaire à la paix de Vervins. De ce mariage vinrent:

1. ROBERT, qui fuit;

 POMPONNE, Chevalier, Vicomte de Comblizy, Guidon des Gendarmes d'Anjou & depuis Colonel du Régiment de Luxembourg;

 Et CLAUDE, Prêtre, & Seigneur-Châtelain de Bouge & de Luxeuil. Il fut Tuteur & Gardien noble de ses neveux, ensans de son frère ainé.

ROBERT LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Baron d'Esneval, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Acquigny, &c., fut Ambassadeur extraordinaire pour le Roi en Pologne; il l'avoit été auparavant en Portugal. Il épousa Anne-Marie-Madeleine de Canouville, Dame de Grosménil, Beaucamp, Criquetot, Epouville, Grès, Rolleville, Rimbertot, &c., fille d'Adrien de Canouville (d),

(a) La famille des Seigneurs de Prunelé est des plus illustres à des plus anciennes du Royaume, alliée aux plus grandes Maisons, comme à celle d'Illiers, de Beauvau, de Châtillon, de le Roi Chavigny, Goussier, Amboise, Montmorency, la Rochesoucauld, Béthune, &c. Voyez PRUNELE

(b) La Nobleffe, la grandeur & l'ancienneté des Seigneurs de Tournebu, font connues dés les premiers tems; ils ont eu le premier rang dans les Cours des Roi de France & d'Angleterre, Ducs de Normandie, & font diftingués par leurs grands emplois, & leurs alliances aux Maifons d'Harcourt. d'Hambie-Penel, d'Hangeff, de Meullent, de Beaumont, du Bec-Crepjin, de Montmorency, de Beaumont-fur-Oife, d'Auvilliers, Commin, de la Roche-Guyon, &c., par les grandes Terres qu'ils ont possedées, les Baronnies & Marquistas de Tournebu, du Bec-Thomas, de Beaumessist, Marbeus, &c., & par les fondations saites aux Abbayes du Bec-Hellouin, Troarn, Vambie, Valricher, Fontenay, Sainte-Catherine du Mont-lès-Rouen, du Val, Tournebu, Villers-Canivet, du Plessis-Grimoult & autres. Voyez TOURNEBU.

(c) La Maifon de le Roux-Tilly est issue anciens Barons du Bourg-Théroulde, alliés aux Maisons de Gesvres, Chabannes, la Rocheson-cauld, Leuville, Harlay-Beaumont, la Salle, Refuge, Mirepoix, Prunier, Saint-André, Beauwilliers, Chaulnes, &c. Cette Maison est également illustre dans l'Epée & dans la Robe. Pomponne le Roux de Tilly, Chevalier, Comte d'Argiles, troisème sils de Robert, & de Marie de Bellièvre, Lieutenant-Général des armées du Roi, eut l'honneur de commander ses armées, sous les Princes de Conty & Thomas de Savoie, les Ducs de Mercœur & de Candale, les Maréchaux de la Motte-Houdancourt & d'Hocquincourt. Losiis le Roux, Chevalier, Seigneur d'Infreville, sut Chef d'Eleadre des armées du Roi.

(d) La Maifon de Canouville est une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie. Il se trouve des Seigneurs de ce nom, qui accompagnèrent Guillaume-le-Conquérant à la conquête d'Angleterre. La branche de Canouville-Grosménil est alliée aux Maisons de Magneville, d'Eflouteville, de Retz, de Saldaigne, d'Anne baud, de Masquerel; & la branche aînée de CaChevalier, Seigneur de Grosménil, &c., & d'Elisabeth-Marie Bretel, Marquise de Gremonville, & petite-fille d'Anne-Françoise de Loménie, Comtesse de Compans, épouse, en fecondes noces, de Messire Louis Boucherat, Chancelier de France. De ce mariage font iffus:

1. Anne-Robert-Claude, qui fuit;

2. CLAUDE-ADRIEN, Chevalier de Malte;

3. Et Elisabeth-Marie-Madeleine, mariée à Robert-François Boullays-de-Catteville, Confeiller au Parlement de Rouen.

ANNE-ROBERT-CLAUDE LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Président à Mortier du Parlement de Rouen, épousa Marie-Marthe le Marchand de Bardouville, Dame Châtelaine du Héron, Villers & Barentin, fille de Pierre, Confeiller au Parlement de Rouen, & de Marie-Marthe Caradas du Héron, dont:

PIERRE-ROBERT LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Baron d'Esneval & d'Acquigny, Sire de Pavilly, Président à Mortier du Parlement de Rouen. Il a épousé Françoise-Catherine Clérel de Rampan, Baronne du Bois-Normand & des Bottereaux, Dame de Saint-Côme, Sey, la Roullière, &c.,

dont:

1. ESPRIT-ROBERT-MARIELE ROUX D'ESNEVAL, Président à Mortier au Parlement de Rouen, non encore marié en 1772;

2. Anne-Marie-Françoise, mariée à Armand-Michel de Pomereu, Marquis des Riceys, Président à Mortier du Parlement de Rouen. Voyez ROUX D'ESNEVAL (LE).

Les armes: palé d'or & d'azur, au chef de gueules.

ESPAGNAC. Voyez SAHUGUET-D'A-MARZIT.

* ESPAGNE, Royaume féparé de l'Afrique & borné au midi par l'Océan, le détroit de Gibraltar & la mer Méditerranée; borné à l'Orient par cette même mer dans toute sa

nouville-Raffetot l'est aux Maisons de Choiseul, de Saint-Simon, de Noailles, de Grammont, &c. M. le Préfident d'Esneval d'aujourd'hui, du ches d'Anne-Marie-Madeleine de Canouville, son aïeule, se trouve encore proche parent des Maifons de Boucherat, Chancelier de France, de Loménie, de Brienne, de Harlay-Bonneuil, de Grémonville, de Vieuxbourg, de Hennequin, de Séguier, Chancelier de France, de Coislin, &c. longueur; au septentrion séparé de la France par les Pyrénées, & la mer de Biscaye du même côté; à l'occident par l'Océan occidental dans toute fa longueur.

Les Visigoths ont régné en Espagne depuis 412 jusqu'en 713. Les Suèves entrèrent en Galice en 440. Andeca, usurpateur, fut détruit en 585 par Leuvigilde, qui unit la Galice au reste de l'Espagne. Rodrique sut défait en 713 par les Maures, qui s'emparèrent de la plus grande partie de l'Espagne. Les Rois de Léon commencèrent à régner en 718, & SANCIE, Reine de Léon, alliée à FER-DINAND DE NAVARRE, Roi de Castille, réunit les deux Couronnes après la mort de Were-MOND III, son frère, mort en 1037.

Les Rois de Navarre ont commencé en 828. Les Royaumes d'Espagne surent réunis fous Ferdinand V, Roi d'Aragon, qui fuccéda à Jean II, son frère, & qui se maria à Isabelle, Reine de Léon & de Castille. Ils commen-

cèrent à régner en 1474.

Les Couronnes de Castille, de Léon, d'Aragon, de Valence, de Murcie, Mayorque, Sardaigne, Grenade & autres, furent réunies le 23 Janvier 1516, en la personne de Char-LES, Archiduc d'Autriche, Duc de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, Comte de Flandre & d'Artois, depuis Empereur, & connu fous le nom de CHARLES-QUINT.

Après la mort de CHARLES II, sans enfans, arrivée en 1700, la fuccession à la Monarchie des Espagnes & des Indes fut ouverte au profit de Philippe, Duc d'Anjou, second petitfils de Louis XIV, qui fut nommé héritier par fon grand-oncle Charles II, Roi d'Ef-

pagne.

PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Anjou, né le 10 Décembre 1683, fecond fils de Louis, Dauphin, & de Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, ayant été appelé, comme on vient de le dire, à la fuccession d'Espagne, le Roi Louis XIV, fon grand-père, le déclara publiquement Roi d'Espagne, le 16 Novembre 1700. Il fut proclamé solennellement à Madrid le 24, & fut reconnu universellement par tous les Etats, qui composent la Monarchie d'Espagne, & par la plus grande partie des puiffances de l'Europe. Il partit le 4 Décembre 1700, pour aller prendre possession de la Couronne, & arriva au Palais de Buen-Retiro, près Madrid, le 18 Février 1701. Il y fut encore proclamé Roi, & prit le nom de Phi-

LIPPE V. Ce Prince, après un règne de 23 ans, fe démit volontairement du gouvernement de ses Royaumes, le 15 Janvier 1724, en faveur de Louis, Ier du nom, son fils aîné, Prince des Asturies, dont il sera parlé ci-après. Mais celui-ci étant mort le 31 Août de la même année, sans enfans, Philippe V remonta fur le trône, s'étant rendu aux follicitations réitérées du Conseil de Castille. Il est mort le 9 Juillet 1746, au Palais de Buen-Retiro, dans la 63º année de fon âge, & la 46º de fon règne. Il avoit époufé, 1º par Procureur, le 11 Septembre 1701, Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, fille de Victor-Amédée, 11º du nom, Duc de Savoie, & d'Anne-Marie d'Orléans, morte le 14 Février 1714, dans sa 26e année; & 2º le 16 Septembre de la même année Elifabeth Farnèse, fille d'Edouard, IIº du nom, Duc de Parme, &c., & de Dorothée-Sophie de Bavière-Palatin. Du premier lit sont issus:

1. Louis, qui fuit;

2. PHILIPPE, Infant d'Espagne, né le 2 Juillet 1709, mort au berceau, le 8 du même mois;

3. Autre Philippe, né le 7 Juin 1712, mort le 29 Novembre 1719;

4. FERDINAND, Infant d'Espagne, rapporté après son srère aîné.

Du fecond lit:

5. Charles, ou Don Carlos, rapporté après fes deux frères:

6. François, né le 21 Mars 1717, mort le 2

Avril fuivant;

7. Philippe, né le 15 Mars 1720, qui reçut le 8 Mars 1722 l'habit de l'Ordre de Saint-Jacques, en qualité de Commandeur d'Aledo. Il a été nommé, au mois de Novembre 1725, Grand-Prieur de la Religion de St .-Jean de Jérusalem, dans les Royaumes de Castille & de Léon, à la place de son frère FERDINAND, Prince des Afturies. Il est mort en 17 ...;

8. Louis-Antoine-Jacques, Infant d'Espagne, né le 25 Juillet 1727, qui a abdiqué l'Etat Eccléfiastique en 1754;

9. MARIE-ANNE-VICTOIRE, née le 30 Mars 1718, d'abord accordée avec Louis XV, Roi de France, en 1721, mariée enfuite, le 19 Janvier 1729, à Joseph-Pierre-Jean-Louis de Bréfil. Voy. PORTUGAL;

10. MARIE - THÉRÈSE - ANTOINETTE - RAPHAELE, née à Madrid, le 11 Juin 1726;

II. Et Marie-Antoinette-Ferdinande, née à Séville, le 17 Novembre 1729, Duchesse de Savoie. Voyez SAVOIE.

Louis, Prince des Asturies, né le 25 Août

1707, proclamé Roi dans le Conseil du 10 Janvier 1724, & dans la ville de Madrid le o Avril suivant, après l'abdication de son père. mort sans enfans, le 31 Août de la même année, avoit époufé, par contrat du 16 Novembre 1721, Louise-Elisabeth d'Orléans, fille de Philippe, petit-fils de France, Régent du Royaume pendant la minorité du Roi régnant, & de Marie-Françoise de Bourbon, légitimée de France. Elle est morte à Paris, au Palais du Luxembourg, Reine douairière d'Espagne, en 17... & a été inhumée à St.-Sulpice.

FERDINAND, Infant d'Espagne, né à Madrid, le 23 Septembre 1713, quatrième fils de Phi-LIPPE V, & de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sa première femme, fut déclaré Grand-Prieur de Castille & de Léon, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, au mois de Juin 1716, & après la mort de son frère aîné, les Etats assemblés à Madrid le reconnurent pour l'héritier présomptif de la Couronne, le 25 Septembre 1724, & il fut proclamé en même tems Prince des Asturies. Il devint par la mort de son père, arrivée le 9 Juillet 1746, Roi d'Espagne, & est décédé en 1759, sans enfans, de son mariage contracté le 20 Janvier 1729, avec Marie-Madeleine-Josephe-Thérèse-Barbe, Infante de Portugal, fille de JEAN, Roi de Portugal.

Don Carlos, fils aîné de Philippe V, & de fa seconde femme, Elisabeth Farnèse, né le 20 Janvier 1716, Duc de Parme & de Plaifance, en 1731, Roi de Naples & des deux Siciles, le 15 Mai 1734, marié, en 1737, à Marie-Amélie-Walpurge, fille aînée de Fré-DÉRIC-AUGUSTE, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, née le 24 Novembre 1724, & morte le 27 Septembre 1760, a fuccédé à la Couronne d'Espagne & des Indes après la mort de Fer-DINAND, son frère, le 10 Août 1759, & a de

fon mariage:

I. PHILIPPE - ANTOINE - PASCAL - FRANÇOIS - DE-Paule, né le 23 Juin 1747, qui reste à Naples;

2. CHARLES-ANTOINE-PASCAL, qui fuit;

- 3. FERDINAND IV, Infant d'Espagne, né le 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Deux-Siciles, le 5 Octobre 1759, Chevalier des Ordres de France & de la Toifon-d'Or d'Efpagne, marié, le 7 Avril 1768, à CHARLOTTE-Louise, Archiduchesse d'Autriche, sœur de l'Empereur Joseph II, régnant;
- 4. GABRIEL-ANTOINE-FRANÇOIS-XAVIER-JEAN-

NÉPOMUCÈNE - JOSEPH - SÉRAPHIN - PASCAL -SAUVEUR, Infant d'Espagne, né le 12 Mai

5. Antoine-Pascal-François-Jean-Népomucène-Aniello-Raymond-Sylvestre, né le 31 Décembre 1755, Chevalier des Ordres

de France:

6. François-Xavier-Antoine-Pascal-Fran-COIS-DE-PAULE-JEAN - NÉPOMUCÈNE-ANIEL-Julien, né le 17 Février 1757, Chevalier des Ordres de France, du 22 Mai 1768;

7. Marie-Josèphe, née le 16 Juillet 1744; 8. Et Marie-Louise, née le 24 Novembre 1745, mariée, le 16 Février 1765, à l'Archiduc Léopold, Grand-Duc de Toscane, fecond fils de l'Impératrice, Reine de Hongrie, & frère puîné de l'Empereur régnant.

CHARLES - ANTOINE - PASCAL - FRANÇOIS - XA-VIER-JEAN-NÉPOMUCÈNE-JOSEPH-JANVIER-SÉRA-PHIN-DIÈGUE, Prince des Asturies, Chevalier des Ordres & de la Toison-d'Or, né le 11 Novembre 1748, a époulé, le 4 Septembre 1765, Louise-Marie-Thérèse de Parme, née le 9 Décembre 1751, dont, en 1772, Charles-Clé-MENT-ANTOINE-DE-PADOUE-JANVIER-PASCAL-Joseph-François-d'Assise-François-de-Paule-Louis-Vincent-Ferrier-Raphael, né le 19 Septembre 1771, nommé par le Roi d'Espagne, fon grand-père, au nom du Pape Clé-MENT XIV, siégeant.

Les armes du Roi d'Espagne actuel sont: un écu tiercé en fasce, & la première de ces fasces est partagée en 4 parties: la première d'or, à 4 pals de gueules, qui est d'Aragon; la seconde écartelée en sautoir, le chef & la pointe d'or, aussi à 4 pals de gueules, pour ARAGON, & les flancs d'argent, à une aigle de sable, le vol étendu, qui est de Sicile; la troisième de gueules, à une fasce d'argent, qui est d'Autriche; & la quatrième d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or, posées 2 & 1, & une bordure componée d'argent & de gueules,

qui est de Bourgogne-Moderne.

La seconde fasce partie, au 1 d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, posées 3, 2 & 1, qui est de Farnèse; & au 2 d'or, à 5 tourteaux de gueules, posées 2, 2 & 1, surmontés d'un autre tourteau d'azur, chargé de 3 fleursde-lis d'or, posées 2 & 1, qui est de Médicis-Toscane. Cette seconde fasce, chargée au milieu d'un écusson écartelé aux 1 & 4 de gueules, à un château d'or, sommé de 3 donjons de même, qui est de Castille; aux 2 & 3 d'argent, à un lion de gueules, couronné, langué et onglé d'or, qui est de Léon; & sur le tout de ces 4 quartiers, d'azur, à 3 steursde-lis d'or, posées 2 & 1, & une bordure de gueules, qui est de France-Anjou.

Et la troisième fasce, partie mantelée, au 1 bandé d'or & d'azur de 6 pièces, & une bordure de gueules, qui est de Bourgogne-An-CIEN; & au 2 de fable, à un lion d'or, qui est de Brabant. Le dessous de ce mantelé aussi parti au 1 d'or, à un lion de fable, langué & onglé de gueules, qui est de Flandre; & le 2 d'argent, à une aigle de gueules, ayant le vol étendu, qui est d'Anvers.

ESPAGNE. La Généalogie de cette ancienne & illustre Maison devant être inférée dans ce Didionnaire, d'après les titres, preuves & notes historiques, on observera seulement ici que le lion de gueules au champ d'argent qu'elle a toujours porté pour armes (les fix petits écussons qui bordent celui du lion étant une alliance), prouve qu'elle est iffue des Rois de Léon, qui portoient les mêmes armes. L'éclat avec lequel ont paru les premiers de ses auteurs qu'on connoît avoir été attachés à la France, tant par les grands apanages qu'ils ont possédés, que par les dignités dont ils ont été décorés, annonce une origine aussi flatteuse. Ceux de ce nom ont rendu dans tous les tems des fervices fignalés à nos Rois & à la Patrie. Cette Maison est aujourd'hui représentée par Henri-Bernard, Marquis d'Espagne, Baron de Ramfort, Seigneur de la Châtellenie de Cassagnebère, &c. Il est premier Baron né des Etats de la Vicomté de Nebouzan, & est attaché au service de France depuis le 15 Juillet 1751. ll a fervi en qualité de Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Picardie, est actuellement Chevalier de Saint-Louis & Colonel du Régiment Provincial de Marmande, avec l'agrément de Sa Majesté. Il a été marié, le 27 Décembre 1763, dans la Chapelle du Château Episcopal de Saint-Lizier, avec Claire-Charlotte de Cabaldi, fille aînée d'Octavien, Baron d'Esplas, Gouverneur de la ville & vallée de Seix, & Commandant en Conferans, & de Dame Jeanne du Pac. De ce mariage sont iffus:

N..., mort en bas âge;

2. ARNAUD-ROGER-BERNARD, Comte D'ESPA-

GNE, né le 9 Octobre 1771;

3. JEAN-ALEXANDRE-FRANÇOIS, appelé le Chevalier d'Espagne, né le 10 Décembre 1772; 4. OCTAVIE-FRANÇOISE-HENRIETTE-CHARLOT-TE D'ESPAGNE, née en Août 1765:

5. Et Jeanne-Jacquette, née le 101 Juin 1768.

Il y a d'autres familles qui prennent le nom d'Espagne, mais qui n'ont rien de commun avec cette ancienne & illustre Maison dont nous venons de donner une simple notice, en attendant que nous en puissions dreffer la Généalogie, d'après les titres & Mémoires qui nous feront communiqués.

ESPAGNE, Maison considérable dans le Haut-Languedoc & en Guyenne. On la tient fortie des anciens Comtes de Comminges (a) par des puînés, qui eurent pour leur apanage l'ancienne Vicomté de Conferans. Ils prirent le nom d'Espagne, & eurent pour tige ARNAUD D'ESPAGNE, Baron de Montespan, dont la postérité aînée s'est fondue au XVIe fiècle dans la Maifon de Pardaillan-Gondrin. par le mariage de Paule, fille d'Arnaud d'Es-PAGNE, Baron de Montespan, avec Antoine de Pardaillan, Baron de Gondrin. Un rameau de cette branche fit le rejeton de Panassac, dont étoit issu Galaubias d'Espagne. Seigneur de Panassac, qui vivoit en 1509. Sa postérité a fini à Jacques-Mathieu d'Es-PAGNE, Seigneur de Panassac, qui maria, en 1578, sa fille unique à Henri de Noailles. Comte d'Ayen, Gouverneur d'Auvergne. Les Seigneurs de Ramesort sont aussi sortis des anciens Barons de Montespan, par Charles D'ESPAGNE, Baron de Ramefort. Voyez RA-MEFORT, pour la branche d'Espagne, qui fubliste dans un fils, dont le père est mort Gouverneur de Nébouzan, au mois de Novembre 1759. Un Thibaut d'Espagne fut fait Confeiller-Clerc au Parlement de Toulouse, lors de fon institution. Un autre sut Capitoul de la même ville en 1368. Les Seigneurs de Durfort D'ESPAGNE descendent d'ARNAUD D'ESPAGNE, Ier du nom, Seigneur de Durfort, second fils

(a). La branche des Comtes de Comminges tomba au XVe fiècle dans la Maifon de Foix Rabat, par le mariage de Léonore de Comminges, fille de Raymond Roger, Vicomte de Conferans, avec Jean de Foix, IIº du nom, Vicomte de Rabat. Les branches cadettes de Comminges ont fublisse: la première dans les Comtes de Com-minges & Marquis de Vervins; la feconde dans les Vicomtes de Burniquel, & les Seigneurs de Sievras, qui ont fini par une fille, mariée dans la famille de Villemur; & la troisième prit le nom d'Espagne.

de Roger d'Espagne, Seigneur de Montespan, qui lui donna, par fon testament sait en 1406, la Baronnie de Durfort. Il mourut avant l'an 1442. Sa postérité a fini à Arnaud D'ESPAGNE, Seigneur de Durfort, mort fans ensans. Voyez le Traité de la noblesse des Capitouls; Juvenal des Ursins, & Moréri.

ESPAGNE DE VENNEVELLES, Maison noble du pays du Maine. JEAN D'ESPA-GNE, Seigneur d'Espagne & d'Aunay, épousa Antoinette de Dureil, Dame de la Brosse, dont vint

GEOFFROYD'ESPAGNE, Ecuyer, Seigneurd'Efpagne, de Vennevelles & d'Aunay, marié à Catherine de Coussac de Saint-Brice; il en eut:

LAZARE D'ESPAGNE, Ecuyer, Seigneur d'Efpagne, de Vennevelles & d'Aunay, Enfeigne de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur de Malicorne, qui épousa, le 14 Novembre 1573, Anne Boutaut de Laubonnière, dont:

Paul d'Espagne, Seigneur de Vennevelles & de Coulaines, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 5 Janvier 1609, qui épousa Marie de Pons de Mirambeau, de laquelle fortit:

HENRI D'ESPAGNE, Ecuyer, Seigneur de Vennevelles, de Coulaines, de la Saucelière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en Juillet 1638, Commandant des ville & château de Betfort, qui époufa, le 12 Février 1643, Sufanne le Vaffeur, fille de Louis, Seigneur de Thouars. La Baronnie de Vennevelles, au Maine, compofée de quatorze Fiess, & mouvante de la Baronnie du Châ. teau du Loir, fut érigée en sa saveur, en titre de Marquifat, l'an 1654. HENRI D'ESPAGNE, Marquis de Vennevelles, eut pour fils:

1. JEAN-PAUL, Marquis de Vennevelles, mort en 1708, fans postérité de Claude-Marie de Goyon de Beaufort, sa femme;

2. Et HENRI, qui fuit.

HENRI D'ESPAGNE, 11º du nom, Seigneur de Coulaines & d'Avennes, fe maria, le 14 Décembre 1680, à Claude, fille de David Chanfon, Capitaine de 300 Suisses, Vaguemestre-Général, Capitaine des Guides des Camps & Armées du Roi. De ce mariage est issu

Louis-Henri d'Espagne, Marquis de Vennevelles, allié, le 20 Avril 1715, à Marie-

Marthe Ervoil, dont:

1. HENRI-LOUIS, Marquis de Vennevelles, né

le 30 Avril 1720, élevé Page du feu Duc d'Orléans, puis Capitaine dans le Régiment de Mailly, Infanterie, non marié en 1753;

2. LOUISE-MARTHE D'ESPAGNE DE VENNEVEL-LES, née le 3 Septembre 1718, reçue à Saint-

Cyr, le 8 Août 1730;

3. HENRIETTE D'ESPAGNE VENNEVELLES, née le 23 Juillet 1722, aussi reçue à Saint-Cyr, le 25 Juillet 1733.

Les armes : d'azur, à un peigne d'argent posé en fasce, & accompagné de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.

ESPAGNE (D'), en latin de Hispania: Noblesse originaire de la Ville de Castelsarrasin

en Languedoc.

Dans un dénombrement du 2 Mai 1235, par les Nobles habitans de Castelfarrasin, rendu aux Comtes de Toulouse, il s'y trouve compris des Durfort, des Grimoard, des Seigneurs de Vilemode, des Brezols, & des

d'Espagne.

Dans le ferment de fidélité que rendirent au Roi Philippe les Nobles & les habitans de la Ville de Castelfarrasin, en Novembre 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne, on trouve Jean d'Espagne, Joannes de Hispania. Cet acte en latin est rapporté tout entier par Lafaille, dans son Histoire de la Ville de Toulouse. Des actes des XIVe & XVe siècles font voir que cette famille a toujours été distinguée dans sa patrie, par les emplois les plus honorables, & des commifsions données par nos Rois à ceux de ce nom. Ses alliances font très-bonnes, & elle a donné au Parlement de Toulouse plusieurs Confeillers, & à cette Ville des Capitouls, qui alors étoient choisis par la noblesse. Cette famille ne peut remonter plus haut sa filiation suivie, & prouvée par actes, qu'à

I. Pierre d'Espagne, de la Ville de Caftelsarrasin, qui fit une fondation, le 26 Août 1533, dans l'Eglife paroissiale de Saint-Sauveur à Castelfarrasin, en la Chapelle Saint-Antoine, où étoit le tombeau de ses ancêtres, qui est encore le lieu de la sépulture de cette famille. Il avoit épousé, 1º en 1489, Anne de Pouzols, d'une ancienne Noblesse du Diocèse de Montauban; & 2º Marie Martel. Du pre-

mier lit vinrent:

Pierre, qui fuit;

- Nicolas, Capitoul de Touloufe en 1564 & 1568;
- 3. Alpinien, mort de la peste, en se facrifiant pour sa patrie.

Tome VII.

Et du second lit:

4. FRANÇOIS;

5. Et BERNARD D'ESPAGNE, Capitoul de Touloufe en 1580.

 Pierre d'Espagne, H^e du nom, époufa, par contrat du 19 Octobre 1558, Anne de Roux, d'une ancienne Noblesse de la Province, qui avoit donné en 1320 un Capitoul à la Ville de Toulouse, & dont ceux de ce nom prenoient alors la qualité de Chevalier. De ce

mariage vint:

III. Pierre d'Espagne, IIIe du nom, qualifié de Noble, qui fut Confeiller au Parlement de Toulouse, & deux fois Capitoul: la première en 1627, & la feconde en 1643. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1608, Marguerite de Caulet, d'une famille Noble qui a donné plusieurs Présidens à Mortier au Parlement de Toulouse, & deux Evêques, l'un de Pamiers & l'autre de Grenoble. Leurs enfans furent:

BERNARD, qui fuit;

2. Guillaume, qui testa en 1693;

3. Et Pierre-Louis, Vicaire-Général & Doyen du Chapitre de Montauban.

IV. BERNARD D'ESPAGNE, Ecuyer, Capitoul de Toulouse en 1652, avoit épousé, par contrat du 7 Février 1645, Noble Sufanne de Papus, fille de Jean de Papus, & de Bourguine de Carrière, dont:

1. JEAN, qui fuit;

 BÉATRIX, mariée à N... de Mariotte, Confeiller au Parlement de Toulouse;

Et Marie-Louise, femme de N... de Long, Confeiller de Grand'Chambre au même Parlement.

V. JEAN D'ESPAGNE, Maire de la Ville de Castelfarrasin, testa le 2 Septembre 1708. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1681, Françoife de Nicolas, fille de feu Jean de Nicolas, Confeiller au Parlement de Touloufe, & de Jeanne de Long. Leurs enfans furent:

1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui fuit;

- 2. Marie-Véronique, qui testa en faveur de JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, fon neveu, le 9 Décembre 1743. Elle avoit épousé, par contrat du 25 Avril 1708, Jean - Roger de Comminges, Vicomte de Burniquel, de Bouzenac & de la Bérouthe;
- 3. Et Béatrix-Jeanne, mariée, par contrat du 5 Avril 1712, à Pierre-Joseph de Martin, Confeiller en la Cour des Aides de Montauban.

VI. Jean-François-Ignace d'Espagne, Ecuyer, né en 1690, Maire de la Ville de Caftellarrafin, & Confeiller au Parlement de Touloufe, tefla le 12 Novembre 1738, & avoit époufé, par contrat du 21 Juillet 1718, Jeanne-Marie de Saget, vivante en 1774, âgée de 76 ans, fille de Messire Jean-Thomas de Saget, Chevalier, Trésorier-Général de Françoie en la Généralité de Toulouse, & de Dame Françoise Duplan. De ce mariage sont issue.

1. JEAN-JOSEPH, qui fuit;

 Roch-Galatoire, né le 16 Août 1729;
 & 4. Marie & Marie-Anne, Religieuses à Notre-Dame-du-Sac, à Toulouse;

5. Marie-Véronique, Religieuse au Couvent de Saint-Dominique, à Castelsarrasin;

 Et Jeanne-Marie, morte fans alliance en 1767.

VII. JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, Ecuyer, né le 8 Octobre 1726, Seigneur, Baron de Cazals en Quercy, a époulé, par contrat du 14 Février 1774, Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan, fille de Jean, Vicomte de Corneillan, Seigneur de Saint-Germain-la-Baftide, Béteilles, & de Madeleine Thérèfe de Lantrom-de-Saint-Hubert, Dame de Saint-Hubert, Masclac & Bruyères.

Les armes: d'or, au chène de finople, fur lequel font deux merlettes de fable, au chef d'azur, à trois étoiles d'argent. (Généalogie dreffée d'après un Mémoire rédigé fur les ti-

tres originaux.)

ESPAGNET ou SPAGNET, famille originaire de Brignolles, d'où RAYNAUD D'ESPA-GNET la transplanta à Aix. Il y sut pourvu d'un office de Conseiller au Parlement en 1569.

II. RAYMOND D'ESPAGNET, fon fils, fut reçu en sonoffice, en 1575, & s'allia à N... de Mi-

loni. Il eut pour fils

III. MARC-ANTOINED'ESPAGNET, qui exerça fa charge avec beaucoup de réputation, & fe fit estimer dans son corps, surtout par le premier Président du Vair. De son mariage avec Anne d'Albis, de Brest, naquit

IV. RAYMOND D'ESPAGNET, II du nom, Affesseur d'Aix, Procureur du pays, en 1621, & recu Conseiller au Parlement en 1624. Il

épousa Cécile de Juramy, dont :

 Marc-Antoine, marié à N... d'Antonelle, de laquelle il eut Lucrèce d'Efpagnet, époufe de Jean-Augustin de Gautier de Valabre, Confeiller en la Cour des Comptes;

2. Et Lazarin, qui fuit.

V. Lazarin d'Espagnet, Conseiller au Parlement, se maria avec Claire de Bedarride, fille de François, Seigneur de Carqueirane, & d'Anne de Rodulphe-Châteauneuf, & en eut:

1. PIERRE, qui fuit :

2. Et N... D'ESPAGNET, mariée à N... d'Arquier de Saint-Estève, de Lambesc.

VI. Pierre d'Espagnet, succéda à l'Office de son père & de ses aïeux, en 1689. Il a eu de Charlotte Ollivary, son épouse:

I. Henri, mort Confeiller au Parlement, sans laisser postérité;

2. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

3. Antoine, Capiscol de l'Eglise de Fréjus;

 Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Grenadiers-Royaux de Provence, mort à l'affaire de l'Affiette;

 & 6. Et deux filles, l'une Religieuse au Monastère Royal de Sainte-Claire de Sisteron;
 & l'autre, mariée avec un Gentilhomme de la ville de Cantorbéry en Angleterre.

VII. JEAN-BAPTISTE D'ESPAGNET a de fon mariage avec N... de Faudran-Laval, fille de Balthafar, Seigneur de Taillades, de la ville de Lambesc, un fils, nommé

AUGUSTIN D'ESPAGNET.

(Voy. l'Histoire héroique de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 341).

Les armes: d'azur, à 3 foucis tigés & feuillés d'or, mouvants d'une même plante : au chef coufu de gueules, chargé d'un foleil d'or.

ESPAGNOL (L'), en Flandre: famille dont étoit JEAN-JOSEPH L'ESPAGNOL DE CAVERINES, ancien Procureur-Syndicde la ville de Douai, qui rendit au Roi des services importans dans les diverses commissions extraordinaires qui lui furent confiées par les Intendans de Flandre, particulièrement à l'occasion & pendant les sièges de Condé, Bouchain, Valenciennes & Cambray. C'est ce qui est spécifié dans les Lettres de Noblesse accordées par Louis XIV, en considération de tous ces services & de ceux d'André-François L'Espagnol, son fils, Conseiller des Etats de la Flandre Wallonne, & premier Conseiller pensionnaire de la ville de Lille, qui les a obtenues au mois de Mai 1704. Cet André-François l'Espagnol a eu pour enfans:

1. CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit;

 André-François, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;

3. Et Louis-Charles-Joseph, Officier dans le Corps Royal-Artillerie, mort en 1724.

Charles-François-Joseph L'Espagnola obtenu des Lettres de Vétérance, après avoir rempli les mêmes fonctions que fon père, pendant 30 ans. Il a eu pour enfans:

CHARLES-JOSEPH, qui fuit;

Et Marie-Rufine-Josèphe, mariée à Philippe-Marie-Théodore Hanecart d'Irval, fils d'un Président à Mortier du Parlement de Douai

CHARLES-JOSEPH L'ESPAGNOL exerce les mêmes fonctions que fon père & fon aïeul, depuis 1758, & s'est marié, en 1760, avec Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Josephe Thieffries, dont il a quatre garçons & deux filles.

Les armes de cette famille, réglées par le Juge d'armes de France, & enregistrées dans le Registre général du règlement des armoiries, sont: d'aqur, à une foi d'argent.

Il y a encore une autre famille de l'Espagnol, Seigneur de Bombart, à qui Dubuisson, donne pour armes: d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deuxtêtes de chien d'argent en chef, & d'une tour de même en pointe.

* ESPAING, Terre & Seigneurie Vicomtière dans la Châtellenie de Lille, relevant du Roi, à caufe de fa Salle de Lille, dont M. le Comte de *Palmes - d'Efpaing* porte le nom. Voyez PALMES.

ESPALUNGUE, famille l'une des plus anciennes du Béarn, qui descend d'Espagne, dont l'étymologie en Espagnol est Espada Longua, qui signifie grande Epée. Ceux de ce nom ont occupé les places les plus distinguées fous les règnes des Rois & Reines de Navarre, & notamment fous celui de Henri IV, dont ils ont encore plusieurs Lettres dans leur famille. Leur époque remonte jusqu'au X1º siècle depuis leur établissement en France. Ils ont des alliances avec la famille de Gaffion, la Maison de Gontaut de Biron & celle d'Arros, dont ils possèdent aujourd'hui la Terre, qui est une des premières Baronnies de Béarn. L'aîné de cette famille fert dans la Cavalerie, est Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des villes de Nay & Bruges en Béarn, & Commandant en furvivance du Château de Pau. Il a trois frères au fervice. (Notice envoyée.)

* ESPARBEZ, ESPARVEZ ou ESPAR-VERS, ainfi qu'il est écrit indifféremment dans les anciens titres, en latin de Esparveriis, est une terre située en Armagnac. La branche d'où les Comtes d'Aubeterre, ainfi que tous les Seigneurs d'Esparbez, tirent leur origine, & dont on a une connoissance parfaite, est celle des Seigneurs de la Fitte en Fézensac, & de Lussan en Armagnac. Le P. Anselme, avant d'en donner la Généalogie, tom. VII, pag. 448, rapporte par ordre de date ceux qu'il a pu découvrir du nom d'Espargez, connu dès le XIIº siècle, & commence la filiation à

I. Hermand d'Esparvez, Hermanus de Esparveriis, Damoiseau, Co-Seigneur de la Fitte, qui est dit fils de Noble Marquise d'Arme, dans son contrat de mariage, du 31 Décembre 1419, avec Honorée de Guiscarol, fille de Jean, Seigneur de Guiscarol, qui lui donna en dot 200 florins d'Aragon. De cette

alliance vint:

II. ODET D'ESPARBEZ, Ier du nom, Seigneur de la Fitte, au Comté de Fézensac. Il acquit, comme Seigneur de la Fitte & de Lussan, des héritages fitués au lieu de la Font, des Seigneurs & Dame de Montbrun, le 27 Mai 1453, & convint des limites de la Terre de Lussan avec celle de Marsan, appartenant à Barthelemy de Montesquiou, le 27 Octobre 1466. Il fit un premier testament à la Fitte, le 3 Août 1479, dans lequel il nomme sa femme & fes enfans, & auxquels il partagea ses biens. Il en fit un second étant veuf, le 18 Novembre 1485. Il avait époufé, par contrat du 28 Mai 1481, Belette de Massas, filled'Eudes de Massas, Seigneur de Castillon & de Massas, qui lui donna en mariage 250 écus d'or. Il eut:

 Jean, Seigneur de Luffan, en 1479, mort en 1485, lors du fecond testament de son père. Il avoit épousé N... de Montlezun, fille de N... de Montlezun, Seigneur de Merenchis, morte en 1485, de laquelle il eut pour fille unique:

Marie, morte jeune.

2. ODET, qui fuit;

3. Jean, nommé au premier testament de fon père. Il étoit Eccléssafique en 1485; on le dit Seigneur de Belloc, & auteur de la branche de Beaulieu ou Belloc, rapportée ci-après;

4. BERTRAND, Chevalier de l'Ordre de Saint-

Jean de Jérufalem en 1489, Commandeur de Roissac en 1496, Receveur au Prieuré de Toulouse jusqu'en 1499, qu'il fut Commandeur de la Capelle, de la Cavalerie & du Temple d'Agen en 1501;

5. CONDOR, semme de Balthafar de Verdusan, Co-Seigneur de Saint-Jean-Pot-de-Gic, en

1479 & 1485;

6. JULIENNE, femme, le 23 Mars 1479, de Jean de Monts, fils de Pierre de Monts, Seigneur de Pleno-Follo, & de Marguerite de Ferraboc, avec lequel elle vivoit en 1485;

7. Et REGINE, Religieuse au Monastère de Sainte-Claire de Lerinhac, en 1479 & 1485.

III. ODET D'ESPARBEZ, IIe du nom, Seigneur de la Fitte & de Lussan, dont il fit hommage, en 1521, au Ducd'Alencon, Comte d'Armagnac, entre les mains de l'Evêque de Nîmes, testa à Auch le 22 Juin 1523. Il avoit époufé, par contrat du 23 Mars 1479, Braylette de Monts, fille de Pierre de Monts, Seigneur de Pleno-Follo, & de Marguerite de Ferraboc. Elle vivoit encore en 1549, lors du testament de BERTRAND, son fils aîné. Ses enfans furent:

1. BERTRAND, qui fuit;

2. Guillerme, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Abrin, en 1523, qui céda à BERTRAND, son srère, lors de fon mariage, tous les droits qui pouvoient lui appartenir par testament, donation ou disposition de ses prédécesseurs;

3. JEAN, Protonotaire en 1549;

4. Jacques, nommé au testament de son père, en 1523;

5. Jean, Religieux de Saint-Benoît, au Prieuré

de Layrac, en 1523;

6. Et CATHERINE, femme de Jean de Las, Seigneur de Beaupuy (de Bello-Podio) Diocèfe de Lombez, en 1523.

IV. BERTRAND D'ESPARBEZ, Ecuyer, Seigneur de Lussan, donna des Coutumes aux habitans de la Fitte, comme l'un des Co-Seigneurs de ce lieu, le 4 Janvier 1531, & fitau Roi le dénombrement de la moitié de la Terre de Lussan, & de la troisième partie du lieu de la Fitte, le 17 Novembre 1540. Il testa, le 9 Janvier 1549, & avoit époufé, par contrat du 21 Août 1523 (Moréri, dit 26 Août) Louise de Saint-Félix, fille d'Arnaud de Saint-Félix, Seigneur de Clapiers, d'Anfargues & de Candillargues, Confeiller au Parlement de Toulouse, & de Louise de Themines, dont:

1. PHILIPPE, qui fuit;

2. François, dont la postérité sera rapportée après celle de fon aîné;

3. Jean, Chanoine & Secrétain à Faget, en

4. Bertrand, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit fes preuves le 14 Septembre 1553:

5. JACQUES, nommé au testament de son père :

Pierre, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentens, Grand-Prieur de Saint-Gilles en Languedoc, Conseiller du Roi en ses Confeils d'Etat & privé. Il fut bleffé au siège de Malte, en 1565, en défendantla brèche. L'année suivante il fut fait Capitaine d'une des Galères de l'Ordre, & envoyé en Barbarie, où le Capitaine Romegos & lui faccagèrent la Zuaga, ville fituée près de la Zoara. Il prit cette année une Galiote Turque, dans les mers du Levant, & un autre bâtiment de la même Nation, chargé de diverses marchandises. En 1567, après avoir couru le long des côtes de Syrie, il amena dans le Canal de Chypre un vaisseau Grec, qui portoit en Syrie 116 Juiss, chassés des Etats du Pape, qu'il conduisit à Malte, où ils furent déclarés de bonne prife. Il continua ses courses avec succès, en 1568, & après plusieurs services rendus à sa Religion, elle le nomma pour son Ambassadeur auprès du Roi HENRI IV. Il devint Commandeur du Goulfech, en Agénois, en 1594, & d'Argentens, en 1601, d'où il monta au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, le 8 Mars 1602. Ce fut en cette qualité qu'il fonda une Galère capitane de Malte, fous le nom de la Lussane, avec ses armes, y joignant 3000 livres de rente fur la Communauté d'Arles, par acte du 7 Octobre 1614, ce que le Roi Louis XIII confirma, par ses Lettres-Pa-tentes du 25 Mars 1615. Il fonda aussi dans Malte une Commanderie de 800 livres de rente, affectées aux Chevaliers de sa Maison, que l'on nomme l'Hôtel de Luffan, & où font ses armes, par acte du 14 Mars 1619. Il testa à Arles le 28 Juillet 1620, & mourut le 5 Novembre 1621;

7. JEAN-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de LA SERRE, rapportée ci-après;

- 8. Joseph, auteur de celle des Seigneurs de Brazais, en Normandie, mentionnée enfuite:
- 9. & 10. JEAN & FRANÇOIS, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tués en 1562, dans les guerres des Huguenots, fuivant le Martyrologe de cet Ordre;

11. MARGUERITE, semme de Louis de Mauléon, Seigneur de la Bastide, en 1549;

12. & 13. JULIENNE & MARTHE, nommées dans le testament de leur père, de l'an 1549. La

première mariée, le 15 Septembre 1560, à Bernard de Barrau, Seigneur d'Esparron, Diocèfe de Condom.

V. Philippe d'Esparbez, Seigneur de Luffan, fit hommage au Roi, comme Co-Seigneur de Luffan & Pupille d'Odet de Ros, Co-Seigneur de Beaupuy, le 22 Mai 1554, fut fair Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, Capitaine du Château de Mauvefin pour le Roi de Navarre, par provision du 21 Février 1574, puis Capitaine & Gouverneur de la Vicomté de Fézenfaguet le 16 Février 1575. Il avoit acquis, le 27 Juillet 1573, l'autre moitié de la Terre de Lussan, d'Aimeric de Voisin, Baron de Montaut. Il eut de Charlotte de Goulard-Casselnau, près Lestoure, son épouse:

- JACQUES, mort, âgé de 30 ans, fans avoir été marié;
- 2. PIERRE, Seigneur de Lussan, Gouverneur du Château de Tarascon, par la démission de François d'Ornano, en 1619,1623 & 1624, & Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Guise. Il épousa Madeleine d'Ornano, fille d'Alphonse d'Ornano, Maréchal de France, & de Marguerite de Pontevès, dont:
 - N... D'ESPARBEZ, Dame de Lussan, semme de Jacques de Mardiesse, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, à qui elle porta la Terre de Lussan.
- 3. François, qui épousa l'héritière d'Aulin, dont il eut deux fils & une fille; Et six filles, dont on ignore la destinée.

V. François d'Esparbez, Seigneur d'Aulmenort, second fils de BERTRAND, & de Louise de Saint-Félix, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & fuccessivement Gouverneur de Lectoure en 1568, de Nerac le 14 Mars 1570, & de Saint-Sever le 13 Mars 1572. Il commanda, en 1565, quatre cens hommes du Régiment de Guyenne, et deux ans après, trois cens du Régiment de Tilladet. Le Roi de Navarre le retint de son Conseil, en 1580, & le pourvut, le 21 Décembre 1583, de la charge de Maîtred'Hôtel de la Reine MARGUERITE, laquelle, par Brevetdu 20 Août 1584, lui fit don, pour un de ses fils, du premier état de Judicature, ou du premier Bénéfice vacant de 2 ou 3000 livres de rente. Il avoit été nommé Capitaine du Comté & de la Forêt de Gaure en Guyenne, le 13 Avril 1573, & Gouverneur de la ville de Mezin, le 29 Avril 1574. Il testa, devant Pierre Ligardez, Notaire à Saint-Mezard, le 28 Janvier 1602. Il avoit époufé, 1º par l

contrat passé à Lestoure le 3 Août 1565, Anne du Verdier, fille de Jean du Verdier, Seigneur de Feugua & de Jeanne de Carbonneau, laquelle testa le 8 Décembre 1572; & 2º par contrat du 9 Avril 1581, Jeanne de Gaulejac, veuve de Pierre de Carbonneau, laquelle testa le 8 Avril 1607. Il eut du premier lit:

1. Pierre-Jacques, qui fuit;

 Jean-Paul, auteur de la branche des Seigneurs de Carbonneau, rapportée ci-après;

3. Marie, femme, par contrat du 13 Juillet 1578, de *Pierre de Sarran*, Seigneur de Solène;

 JULIENNE, mariée, par contrat du 4 Avril 1586, à Pierre Soquedaux, Seigneur de Lursengue, mort en 1602;

 Marthe, femme, par contrat du 13 Mars 1590, de Gratian, Seigneur de Miramond. (Ces trois filles font nommées dans le testament de leur père de 1602).

Et du second lit:

6. Et Françoise, Religieuse du Couvent du Chapelet, de la ville d'Agen, en 1605 & 1607.

VI. PIERRE-JACQUES D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua, Co-Seigneur de Saint-Mezard, fut Capitaine de cavalerie, fous le Duc de Mercœur, en 1593 & 1594, puis Lieutenant-Général de la Cavalerie-Légère, fous le même Prince, au voyage de Hongrie, en 1599. Il fit conjointement avec fa femme, Anne-Odette de Carbonneau, fille de Pierre, & de Jeanne de Gaulejac, qu'il avoit époufé le 20 Octobre 1593, un échange avec fon frère & fa belle-fœur, contre lesquels il plaidoit en 1605; il étoit mort en 1619. Ses enfans furent:

1. François, qui fuit;

2. JEAN-PAUL, Chevalier de Malte, qui fit ses preuves le 9 Juin 1618;

 4. & 5. CLAIRE, CHARLOTTE & MARIE, qui vivoient en 1607.

VII. François d'Esparrez-de-Lussan, Seigneur de Feugua & de Saint-Mezard, héritier de Jeanne de Gaulejac, sa grand-mère, & de son grand-père, en 1602, servit dans les guerres contre les Religionnaires, aux sièges de Nerac & de Montauban, sous le Duc du Maine, & sous le Maréchal d'Aubeterre, son parent. Il épousa, par contrat du 5 Septembre 1618, Anne du Bouzet, fille de Charles du Bouzet, Seigneur de Castera, & d'Henriette de Bassabat du Pordiac, dont:

1. Pons, qui fuit;

2. N... Capitaine au Régiment de la Serre, tué à Balaguier en Catalogne;

 N... Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Aubeterre, puis Moufquetaire du Roi, mort au fervice;

4. Et N... Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Serre, puis de Cavalerie, dans

celui d'Aubeterre.

VIII. Pons d'Esparbez-de-Lussan, Seigneur de Feugua, & de Saint-Mezard, Baron de Péletane, fit quatre campagnes en Catalogne, fous le Comte d'Harcourt, le Prince de Condé & le Duc d'Epernon, pendant les troubles. Il étoit âgé de 36 ans en 1668, & eut afte de la repréfentation de fes titres de Noblesse, à Agen, le 4 Novembre 1667, du Subdéléguéde M. Pellot, Intendant de Guyenne. Il épousa, par contrat du 9 Mai 1665, Olive de la Chabanne, sœur d'Antoine de la Chabanne, Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux. Nous ne trouvons point dans le P. Anselme, ni dans Moréri, qu'il ait eu possérité.

BRANCHE des Seigneurs de Carbonneau & de la Mothe-Bardigues.

VI. Jean-Paul d'Esparbez, Seigneur de Carbonneau, Baron de la Grauleten Fezenfac, fecond fils de François & d'Anne du Verdier, fa première femme, tetta le 19 Janvier 1619 avec sa femme Françoife de Carbonneau, fille de Pierre, Seigneur de Carbonneau, & de Jeanne de Gaulejac, qu'il avoit épousé le 3 Mai 1593, dont il eut:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;

2. Pierre-Jacques, nommé dans le Testament de ses père & mère;

3. JACQUES-LOUIS, Capucin en 1619;

4. Jean-Jacques, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit ses preuves le 26 Février 1613. Il fut Commandeur de Vaours, Vicaire-Général & Receveur-Général au Grand-Prieuré de Toulouse. Il sonda un Obit en la Collégiale de Saint-Jean de Toulouse le 16 Février 1661, étoit Bailli de l'Aigle lorsqu'il donna, le 14 Mai 1671, 10,000 écus pour la réparation des fortifications de Malte; & testa, étant Commandeur de Marséille & Bailli de Manosque, le 20 Décembre 1674 & le 23 Mars 1675;

 GRATIAN, Chevalier de Malte, qui fit fes preuves le 8 Juin 1678, & est nommé dans le Testament de ses père & mère; 6. François, aussi Chevalier de Malte, qui fit les mêmes preuves que son frère;

7. Annibal, Seigneur de Limport, qui demeuroit à Caudecoste, Sénéchaussée de Lectoure, Election de Lomagne, lorsqu'il sut maintenu dans sa noblesse par jugement de M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 2 Juin 1667. Il épousa Françoise de Redon, dont:

JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, qui fit fes preuves le 14 Novembre 1659, devant Jacques de Pradillez-Puchon, Commandeur du Temple à Bordeaux.

8. 9. & 10. Paul, François & Marie, nommés dans le testament de leur père & mère.

VII. JEAN-FRANÇOIS D'ESPARBEZ, Seigneur de Carbonneau, testa les 10 & 12 Octobre 1639. Il avoit épousé, par contrat du 12 Janvier 1625, Charlotte de Cruzy, dite du Gout de Marcillac, qui testa le 15 Février 1667, fille de Pierre de Cruzy, Seigneur de la Mothe-Bardigues, Diocèse de Lestoure & de Balignac, & de Madeleine de Voissin de Montaut. Ses père & mère lui firent donation de tous leurs biens, à condition de faire porter à ses enfans le nom & les armes de du Gout de Marcillac avec celui d'Esparbez. De ce mariage vinrent:

1. SILVESTRE, qui fuit;

2. Et Bourguigne, substituée à son srère, & morte sans ensans.

VIII. SILVESTRE D'ESPARREZ DE LUSSAN DU GOUT, Baron de la Mothe-Bardigues, Seigneur de Fals, Confeiller au Parlement de Toulouse en 1667, après avoir été Capitaine & Gouverneur du Comté d'Auvillars, par provisions des 16 Novembre 1633 & 1634, époula, par contrat passié à Toulouse le 20 Juin 1652, Anne de Malenfant, fille de Jean de Malenfant de Gentian, Seigneur de Pressac & de Buesseton, Gressier en chef du Parlement de Toulouse, & d'Isabeau de Maritan. Elle testa étant veuve les 3 & 10 Mai 1687. Leurs enfans furent:

1. SILVESTRE, qui fuit;

 Jean-François, né en 1651, Seigneur de Saint-Denis en 1667, Chevalier de Malte après avoir fait fes preuves le 21 Novembre de la même année;

 Jean-Jacques, héritier univerfel de fa mère en 1687, Chanoine & Sacriffain de Pamiers.
 Prieur de Saurac en 1679, mort à Toulouse le 2 Novembre 1714;

4. ETIENNE, nommé au testament de sa mère, & mort à Toulouse en 1721;

5. Et Marguerite, Religieuse à Toulouse.

1X. SILVESTRE D'ESPARBEZ DE LUSSAN DU Gout, Seigneur & Baron de la Mothe-Bardigues, du Moutet, de Balignac, &c., dit le Comte de Lussan, testa le 13 Novembre 1691. Il avoit époufé, 1º par contrat du 24 Novembre 1679, Marie d'Ambez, fille d'Etienne d'Ambez, Chevalier, Seigneur de Brenac-la-Fitte, Président, Juge-Mage & Lieutenant-Général de la Sénéchaussée de Toulouse, & de Gillette du Faur; & 2º par contrat du 13 Juin 1684, Catherine-Henriette du Bouzet, remariée à Jean du Faur, Marquis de Saint-Germain. Elle étoit fille de Charles du Bouzet, Baron de Castera, & de Catherine-Henriette de Bassabat de Bordiac. Il eut de ce fecond mariage:

1. MICHEL, qui fuit;

2. JEAN-JACQUES, nommé dans le testament de fon père en 1691, & Lieutenant dans le Régiment de Genfac;

3. ALEXANDRE;

4. ETIENNE, né posthume le 29 Mars 1692, qui fit se preuves au mois de Mai 1704, pour être reçu Chevalier de Malte au Prieuré de Toulouse, & Page du Grand-Maître;

 Et CATHERINE-HENRIETTE, mariée à Pierre du Bouzet, Seigneur de Montagut, Diocèfe d'Auch.

X. Michel d'Esparbez de Lussan du Gout, Baron de la Mothe-Bardigues, dit le Gomte de Luffan, époufa, en 1719, Anne de Blazy, dont la fœur s'est mariée, en 1763, au Comte de Miran. De ce mariage sont issus.

1. Louis-François, qui fuit;

 JEAN-ETIENNE, Major du Régiment de Chartres, Cavalerie, mort le 7 Mars 1763, âgé de 33 ans;

 Et Antoine-Auguste ou Augustin, appelé le Comte d'Esparbet, Capitaine au Régiment de Nicolaï, Dragons, mort à l'armée du Haut-Rhin, âgé de 27 ans, le 16 Juillet 1762, des bleffures reçues à l'affaire du 24 Juin précédent.

XI. Louis-François, Marquis d'Esparbez DE Lussan, Colonel dans le Régiment de Soissonnois en 1747, & de Piémont en 1749, Brigadier le 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, à épousé, le 21 Janvier de la même année, dans la Chapelle de Soisy-sous-Etioles, Marie-Catherine-Julie Rougeot, fille de Claude-François Rougeot, Fermier-Général, & de Marie de Clocy. Elle est morte le 27 Décembre 1764, & a

laissé une fille née le 19 Octobre de la même année.

ll y a encore le Comte d'Esparbez de Luffan, Maréchal-de-Camp & Commandant de Montauban, marié à N... Toinard de Jour, que nous croyons l'aîné des précédens.

BRANCHE des Seigneurs, Barons de LA SERRE & Marquis d'Aubeterre.

V. JEAN-PAUL D'ESPARBEZ, cinquième fils de Bertrand, Seigneur de Lussan, & de Louise de Saint-Félix, fut Seigneur de la Serre, de la Garde, Saint-Savin, Vitreze, Chadenac, &c., Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ses Camps & Armées, Sénéchal d'Agénois & de Condômois, & Gouverneur de Blaye. Il commença à fervir en Italie fous M. de Montluc, qui parle avec beaucoup d'éloge de la bravoure qu'il fit paroître au fiège de Sienne en 1554. Il ramena en France, quelques années après, une partie de l'Infanterie Gascogne qui s'étoit signalée au-delà des Monts, & se trouva au siège du Havre-de-Grâce fous Charles IX en 1563, où il s'acquit par sa valeur & sa conduite l'estime des Généraux. Le Roi le fit Capitaine dans son Régiment des Gardes; il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III, le 12 Février 1576, & Mestre-de-Camp du Régiment de Piémont, nommé alors les Bandes noires, le 6 Juillet 1577, à la tête duquel il combattit souvent. La même année il défendit Condom & autres Places contre le Roi de Navarre, & battit les Huguenots en deux occasions dissérentes. Il commanda dans les Ville & Château de Blaye en 1581, & en fut fait Gouverneur le 10 Octobre 1586. Le Roi lui donna la jouissance de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Blaye le 20 Octobre 1593, & le pourvut de nouveau du Gouvernement de cette ville le 20 Juillet 1594. Il fut fait Capitaine de 30 Lances trois jours après, & l'étoit encore le 5 Janvier 1597, eut la Compagnie des Gardes Ecossoises du Corps du Roi le 27 Mars 1599, fut nommé Chevalier de ses Ordres en 1604, fonda le Couvent des Minimes de Blaye le 17 Mai 1606, & obtint un Brevet de 6000 livres de pension le 23 Mars 1611. Il avoit fait son premier testament le 6 Octobre 1602, & en fit un second le 24 Avril 1614, par lequel il élut sa fépulture aux Minimes de Blaye: il mourut fort âgé, le 18 Novembre 1616. Il avoit époulé, par contrat du 16 Avril 1570, Catherine-Bernarde de Montagu, Dame de la Serre, fille de Jean de Montagu, Seigneur de la Serre, & de Jeanne de Goyrans, dont:

1. François, qui fuit;

 JULIENNE, femme de Bernard de Bezolles, Seigneur de la Broffe & de la Graulas, Lieutenant du Maréchal de Roquelaure en Guyenne. Elle étoit morte en 1602;

 Et Antoinette, femme de Jean de Grigneaux, Seigneur de Bonnes.

VI. François d'Esparbez, Vicomte d'Aubeterre, Seigneur de Lussan, Baron de Chadenac, de la Serre, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & Condômois, & des Ville & Château de Blaye, par Lettres du 26 Mai 1606, Conseiller d'Etat par Brevet du 20 Novembre 1611, servit le Roi HENRI IV dans ses guerres. Louis X III lui accorda 6000 livres de pension par Lettres données à Paris le 1er Avril 1613. Il fut créé Maréchal de France le 18 Septembre 1620, & prêta le lendemain ferment de cette charge entre les mains du Roi, qui lui accorda la même penfion de 24000 livres dont jouissoit alors les autres Maréchaux de France; & par Lettres du 22 du même mois il obtint l'entrée en la Cour du Parlement de Bordeaux toutes les fois qu'il voudroit. Il commanda l'Armée du Roi aux sièges de Nerac & de Caumont en 1621, mourut en son Château d'Aubeterre sur la fin du mois de Janvier 1628, & fut enterré au Couvent des Minimes d'Aubeterre qu'il avoit fondé après avoir testé le 7 Mars 1627. Il avoit été nommé Chevalier des Ordres en 1612, & avoit fait ses preuves; mais il mourut avant d'être reçu. Il transigea le 20 Novembre 1508 fur la succession des père & mère de fa femme avec la Dame douairière d'Aubeterre, & ils augmentèrent ensemble le o Mai 1617 la Fondation des Minimes de Blaye. Il avoit époufé, par contrat du 15 Avril 1597, Hippolyte Bouchard, Vicomtesse d'Aubeterre, fille unique de David, Vicomte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en son Conseil d'Etat & Privé, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, & de Renée de Bourdeilles. Leurs enfans furent:

PIERRE, qui fuit;
 François, auteur de la branche des Comtes

d'Aubeterre, rapportée ci-après ;

3. Roger, Seigneur de Chadenac, du petit Luffan, de Mendre, dit le Comte de Luffan, mort fans enfans de Louife de la Rivière, fon époufe, fille d'honneur de la Reine Marguerite de Navarre, morte le 26 Mai 1680, âgée de 113 ans, & enterrée aux Religieufes, dites de l'Ave-Maria, à Paris. Elle étoit fille d'Antoine de la Rivière, Seigneur de Cheny, & de Marguerite Spifane;

4. Louis, Comte de la Serre, Seigneur de Francescas & de Ligardes en 1627, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Haute-Guyenne, Sénéchal d'Agénois & de Condômois, qui se signala aux batailles de Rocroy & de Nordlingue, & en pluseurs autres occasions. Il sut pourvu de l'Office de Capitaine - Châtelain de la Châtellenie de Caftelculier en Agénois en 1657, & mourut sur la fin du mois de Juin 1693, âgé de 77 ans. Il avoit épouse Catherine de Tiercelin-Saveuse, fille de Charles, & de Marie de Vienne, dont il eut

François, Comte de la Serre, mort en Portugal;

- Et Marguerite-Louise d'Esparrez, femme de François, Baron de Cônac. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1689, & ne laiffèrent qu'une fille Marguerite-Angélique de Cônac, mariée, le 25 Mars 1697, à Procope-François, Comte d'Egmond, Prince de Gavre en Flandre, Chevalier de la Toifon-d'Or, mort en Efpagne le dernier de fa Maifon, le 16 Septembre 1707, & elle fans enfans le 14 Avril 1717, âgée de 49 ans.
- 5. Léon, dit le Chevalier d'Aubeterre, baptifé à Blaye le 17 Octobre 1620, reçu Chevalier de Malte avec dispense d'âge le 2 Juin 1628. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux - Légers, puis Mestre - de - Camp d'un Régiment de Cavalerie, par Lettres du 10 Avril 1651, Maréchal - de - Camp le 15 Septembre fuivant, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Juin 1655, pour servir en Catalogne fous le Prince de Conty, & commander en l'absence du Comte d'Estrade, Lieutenant-Général en cette Armée. Il fut nommé Gouverneur de Collioure & de Saint-Elme le 26 Mars 1656. Il eut commission de lever une Compagnie franche d'Infanterie pour fervir en Catalogne le 7 Mars 1674, & mourut le 27 Avril 1707, étant âgé de 88 ans, & étant le plus ancien des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi. C'est le quatorzième Chevalier de Saint-

Jean de Jérusalem à Rhodes & à Malte que l'on trouve dans cette Généalogie;

6. ALEXANDRE, mort jeune;

 Jean-Jacques, mort à l'âge de 30 ans fans avoir été marié;

 MARIE, femme de Léon de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi, fils de Geoffroy de Sainte-Maure, Seigneur d'Ozillac, & de Vivianne de Polignac;

9. ISABELLE, femme de Pons de Salignac,

Comte de Fénélon;

10. Antoinette, mariée, en 1619, à Jean, Seigneur de Loffe. Son mariage ayant été déclaré nul, elle épousa en secondes noces, en 1628, Jean-Jacques d'Esparbez, Seigneur de Belloc. (Des Mémoires nomment son second mari Medor, Comte de Leau);

11. Madeleine, Religieuse au Couvent du Cha-

pelet d'Agen;

12. Et une autre MADELEINE, Religieuse à Condom, puis Prieure de Prouille.

VII. Pierre Bouchard d'Esparbez de Lussan, Marquis d'Aubeterre, Seigneur de la Serre, de Ligardes & de Chadenac, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, époufa, par contrat du 26 Septembre 1646, Marie-Claire de Pardaillan, fille d'Antoine-Arnaud de Pardaillan, Seigneurde Gondrin, Marquis d'Antin & de Montespan, Chevalier des Ordres du Roi, & de Paule de Saint-Lary-de-Bellegarde, sa seconde semme, dont:

VIII. Louis Bouchard d'Esparbez de Lussan, Marquis d'Aubeterre, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, marié, par contrat du 2 Novembre 1679, à Henriette-Dorothée Bouchard-d'Aubeterre, lie & héritière de Louis Bouchard-d'Aubeterre, Seigneur de Saint-Martin & de Gemozac en Saintonge, & de Catherine - Berenice de

Baudean-Parabère, dont:

1. CHARLES-LOUIS-HENRI, qui fuit:

2. JEAN-HENRI, né le 1et Septembre 1684, dit le Chevalier d'Aubeterre, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1702, Mettre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1709, Brigadier des Armées du Roi en 1719, mort en 1731;

3. Henriette, morte fans alliance;

4. & 5. Et deux autres filles mortes jeunes.

IX. Charles-Louis-Henri Bouchard d'Esparbez de Lussan, né le 6 Juin 1682, dit le Marquis d'Aubeterre, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 1et Mai 1700, entra dans le Régiment du Roi Infanterie en 1703, où il fervit six ans, & y eut une Compagnie. Il est mort le 20 Avril 1740, dans la 58º année de son âge, vivant dans une grande piété. Il avoit épousé, le 1et Mai 1713, Marie-Anne-Françoise Jay, Dame d'honneur de Caroline de Hesse, Duchesse de Bourbon, & sille de Joseph Jay, Seigneur de Montonneau en Angoumois, & de Marie-Anne-Françoise de Ferrière, Dame de Champigny en Mirebalais, en Poitou. De ce mariage sont issues

1. HENRI-JOSEPH, qui fuit;

2. MARIE, née en 1715;

3. Henriette-Dorothée, née en 1717;

4. & 5. LÉONTINE & MARIE-HENRIETTE.

X. Henri-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan, dit le Vicomte d'Aubeterre, né le 24 Janvier 1714, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Peyre en 1733, pourvu du Régiment d'Infanterie de Provence au mois d'Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi en 1744, Maréchal-de-Camp le 31 Décembre 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, nommé, le 15 Décembre 1752, Ministre Plénipotentiaire du Roi à Vienne, d'où il revint au mois d'Août 1756, ayant beaucoup contribué au Traité d'Alliance conclu entre le Roi & l'Empereur le 1er Mai 1756; depuis nommé Ambassadeur en Espagne, ensuite Ministre pour le Congrès à Augsbourg, & enfin Ambaffadeur à Rome. Il a aussi été sait Conseiller d'Etat d'épée en Février 1767, & a époufé, le 4 Juillet 1738, Marie-Françoise Bouchard d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre, sa Cousine, née le 9 Juin 1720, fille de Louis-PIERRE-JOSEPH BOUCHARD D'ESPARBEZ, Comte de Jonzac, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général au Gouvernement des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & de feu Marie-Françoise Hénaut.

BRANCHE des Comtes d'Aubeterre.

VII. François Bouchard d'Esparbez de Lussan, Marquis d'Aubeterre, de Bonnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Confeiller en fes Confeils, Gouverneur d'Agénois & Condômois, dont il fe démit en faveur de Louis fon frère en 1657, second fils de François, Maréchal de France, & d'Hippolyte Bouchard, Vicomtesse d'Aubeterre. Il fut ins-

titué héritier par sa mère, fait prisonnier en Allemagne par les Officiers de l'Armée commandée par le Général Galas en 1635, & paya 15000 écus de rançon le 14 Avril 1639. Il est qualifié Vicomte d'Aubeterre dans un Brevet de Maréchal-de-Camp, expédié à Compiègne le 26 Juin 1650, & étoit Sénéchal en Guyenne lorsque le Roi, par Brevet du 27 Septembre 1651, le défigna pour être l'un des Chevaliers Commandeurs de ses Ordres à la première promotion. Il mourut le 28 Février 1683, âgé de 75 ans, & avoit époufé, par contrat du 15 Février 1649, Marie de Pompadour, fille de Léonard - Philibert, Vicomte de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, Confeiller en ses Conseils d'Etat & Privé. Lieutenant-Général du Haut & Bas-Limoufin, & de Marie Fabry, dont:

1. Pierre, qui fuit;

2. Marie, Abbesse de Leyme en 1705;

 Et autre Marie, femme de Jean Chapelle, Marquis de Jumilhac, Lieutenant de Roi en Périgueux.

VIII. PIERRE BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUS-SAN, Seigneur, Comte d'Aubeterre & de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Bonnes, de Chadenac, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Licutenant-Général de ses Armées, Gouverneur des Ville & Citadelle de Collioure, Porvendre, Fort Saint-Elme & Castelculier, né le 15 Juillet 1657, s'est trouvé au siège de Dinan en 1674, à celui d'Aire, & au secours de Maëstricht en 1676, au combat de Kocberg, à la prise de Fribourg l'année suivante, au siège de Philippsbourg en 1688, à la bataille de Fleurus en 1690, à celle de Steinkerque en 1692, au siège de Charleroi en 1693, à la bataille de Luzara en 1702, au combat de Saint-Sébastien, aux sièges de Verceil, d'Yvrée, de Chivas, de Verue en 1705; de Turin en 1706, & au secours de Toulon en 1708. Il est mort à Paris le 7 Janvier 1748 d'apoplexie, âgé de 91 ans. Il avoit époufé, en 1678, Julie-Michelle de Sainte-Maure, Comtesse de Jonzac, morte à Paris le 6 Octobre 1726, âgée de 65 ans. Elle étoit fille de d'Alexis de Sainte-Maure, Comte de Jonzac, & de Susanne de Catelan. De ce mariage font iffus:

1. Louis-Pierre-Joseph, qui suit;

2. N..., Abbesse de l'Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes en Bretagne;

3. N..., femme du Comte de la Faye en An-

goumois, morte subitement dans ses Terres le 15 Août 1746;

4. Et Marie-Françoise, alliée, le 14 Septembre 1727, à Scipion de Damian de Felton, Seigneur de Vernègues, de Valon, &c., fils de François-Jacques de Damian, & de Louife Laurens de Fougas de la Gaftelane.

IX. Louis-Pierre-Joseph Bouchard D'Es-PARBEZ DE LUSSAN, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, de Champagne, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant-Général en Saintonge & Angoumois, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi le 7 Mars 1734, & Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738, mourut à Bordeaux le 3 Juin 1750, âgé de 59 ans, où il vivoit dans une grande piété. Il avoit épousé, au mois de Mars 1713, Marie-Francoise Henaut, fille de Jean-Remi, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, mort subitement à Paris le 4 Décembre 1737, âgé de 90 ans, & de Françoise Ponthon. Elle est morte à Paris le 28 Août 1727, âgée de 32 ans. De ce mariage font fortis:

1. François-Pierre-Charles, qui fuit;

2. Louis-Henri-Théophile, dit le Conte de la Serre, né le 19 Août 1716, Moufquetaire du Roi en 1734, & Capitaine de Cavalerie en 1736. Il a été Aide-Maréchal-Généraldes-Logis de l'Armée en 1744, a eu Brevet de Colonel la même année, a été fait en 1745 Aide-Major-Général de l'Armée, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy le 11 Mai de la même année, obtint la Croix de Saint-Louis, & après la mort du Chevalier d'Aubeterre, son frère, il a eu le Régiment Royal des Vaisseaux, & a été tué d'un coup de sufi dans les reins à la bataille de Lawfeldt le 2 Juillet 1747, sans avoir été marié;

3. BAPTISTE-CHARLES-HUBERT, dit le Chevalier de Jonzac, né le 16 Janvier 1718, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1734, Capitaine en 1736. Il fit en Allemagne les campagnes de 1741 & 1742, fe trouva enfermé dans la ville de Prague pendant tout le siège, & ne revint en France qu'avec le corps d'Armée qui en sortit sous le commandement du Maréchal de Belle-Isle, au mois de Décembre 1742. Dans le mois de Mars 1743, le Roi lui donna le Régiment d'Infanterie de Rochechouart, à la tête duquel il se trouva à la bataille de Fontenoy, & où il se distingua beaucoup. Le Roi, pour le récompenser de sa bravoure, lui donna le Régiment Royal des Vaisseaux en Mai 1745, la Croix de Saint-Louis & une pension de

2000 livres. Le 7 Février 1746, allant connoître un logement fait fur le chemin couvert de la ville de Bruxelles, affiégée par l'Armée du Roi, commandée par le Maréchal de Saxe, & qui fe rendit le 20, il reçut un coup de fufil dans les reins dont il mou-

rut une heure après;

4. MICHELLE-FRANÇOISE-JULIE, née le 28 Mars 1715, morte en 1757, femme, le 13 Août 1730, de Jacques - Tannegui le Veneur, Marquis de Tillières, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers & Gendarmes de la Reine, puis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne en Mars 1734, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes-Dauphins en Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744. Il eft fils de Jacques Tannegui le Veneur, Comte de Tillières, Brigadier des Armées du Roi, & de Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols. Il a eu plufieurs enfans de fon mariage;

 Et Marie-Françoise, née le 9 Juin 1720, mariée, le 14 Juillet 1738, à Henri-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan, Vicomte d'Aubeterre, rapporté ci-deffus, degré X de

la branche précédente.

X. François-Pierre-Charles d'Esparbez DE LUSSAN, dit le Marquis de Jonzac, né le 28 Janvier 1714, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroi, & au mois de Juillet 1733 Guidon des Gendarmes de Berry, puis le 15 Mars 1734 Enseigne des Gendarmes d'Orléans, en 1738 Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie; au mois de Décembre 1744 Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins, Brigadier des Armées le 15 Août 1745, a eu après la mort de ses deux frères, en Octobre 1747, le Gouvernement de Collioure & de Porvendre en Rouffillon, vacant par la démission volontaire du Comte d'Aubeterre, son aïeul, & a été fait Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a époufé, le 6 Février 1736, dans la Chapelle de l'Hôtel du Maine, en présence du Curé de Saint-Sulpice, Elisabeth-Pauline-Gabrielle Colbert, fille de Charles-Eléonor Colbert, Comte de Seignelay, Baron de Linières, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Berry, & d'Anne de la Tour-Taxis.

BRANCHE des Seigneurs de BRAZAIS.

V. Joseph d'Esparbez de Lussan, huitième fils de Bertrand, Seigneur de Lussan, & de

Louise de Saint-Félix, sut Seigneur de la Couarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant à Rouen en 1574, & à Nantes en 1578, étant alors Capitaine d'une Compagnie de la Garde du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1579, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Picardie & de Piémont en 1581 & 1584, & Capitaine de 50 hommes d'armes en 1595. Il fut envoyé par Henri III, pendant la Ligue, avec 18 Drapeaux, joindre M. de la Valette en Provence, où il sut Maréchal-de-Camp, & s'étant retiré du service à caufe de ses blessures, HENRI IV lui donna le gouvernement du Château de Nantes le 22 Avril 1508, avec Brevet du 13 Mai fuivant de 1600 écus de gages. Il fut aussi Capitaine du Comté & des Chaffes de Montfort-Lamaury. Il avoit transigé avec ses frères le 17 Avril 1570, & transigea encore avec Jean-Paul d'Esparbez, Seigneur de la Serre, le 19 Août 1597, & testa le 25 Novembre 1599. Il eut de Jeanne du Bois-Rouvray, fille de Pierre, Seigneur du Bois-Rouvray & de Brazais, & de Barbe de Crevecœur, qu'il avoit époufée par contrat du 4 Février 1579:

1. CHARLES, qui fuit;

2. Et Joseph, nommé Evêque de Pamiers le 30 Septembre 1597, & Confeiller d'Etat. Il affista aux Etats tenus à Paris en 1614, mourut à Toulouse le 5 Décembre 1625, & fut inhumé dans l'Eglise de St.-Etienne.

VI. CHARLES D'ESPARBEZ, Seigneur de Lufan-Brazais, Enfeigne d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Chevalier de fon Ordre, étoit mort avant le 8 Juillet 1622. Il avoit époufé, par contrat du 10 Août 1607, Françoife du Pless, Dame de la Vaudelle, veuve de Guyr de Mondamer, Seigneur des Escotais, & fille de René du Pless, Scigneur de la Rochepimer, & de Renée Bourrée, Dame de Jerzé. Après la mort de son mari elle fit une sondation aux Jacobins de Nantes, & eut la garde-noble de ses ensans, favoir:

- 1. Charles, mort en 1611, & enterré à Laval;
- 2. Et GABRIEL, qui fuit.

VII. Gabriel d'Esparbez, Seigneur de Luffan, Brazais, Boischevreuil & de Bosmoteux, étoit mineur en 1622, & rendit aveu au Seigneur du Buisson le 10 Mai 1648. Il produisit trois degrés seulement, devant M. Barrin de la Galissonière, Intendant de Rouen, lequel lui donna un délai d'un mois, pour prouver le IVe degré, les titres étant dans la branche ainée, & le renvoya, le 5 Août 1656, au Confeil qui le maintint, par Arrêt du 11 Février 1668. Il époufa, par contrat du 15 Mai1645, Marguerite du Fay, fille de Pierre du Fay, Chevalier, Baron de la Mefangère, de Saint-André, de Marcilly, &c., & de Charlotte du Prat, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de Bellocou de Beaulieu.

III. Jean d'Esparbez, nommé au premier testament de son père, de 1479, étoit Ecclé-siastique en 1485. On le dit auteur de cette branche, & être troisième fils d'Odet d'Esparbez, ser du nom, & de Belette de Massas. De ce Jean d'Esparbez sortirent:

PIERRE, qui fuit;

Et DOMENGUE, Dame de Pis, feconde femme de Jean de Comère, Seigneur de Fals & de Pis, laquelle teffa le 9 Avril 1555, & infitua héritier Jean, le fecond fils de fon frère.

IV. PIERRE D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc au Diocéfe d'Auch, époula Jayme de Montlezun, fille d'Antoine, Seigneur de Meillan, & d'Anne de Montlezun, fille de Gaillard de Montlezun, Seigneur de Montcassin, dont:

1. Beraud, qui fuit;

 Jean, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;

3. Et Bernard, qui donna fon confentement au mariage de Jean, fon frère, en 1564.

V. Beraud d'Esparrez, Seigneur de Belloc ou Beaulieu, de Pis & de Fals, Chevalier de l'Ordre du Roi, Mestre-de-Camp de dix Compagnies, testa au Château de Fals, Sénéchaufée d'Armagnac, le 11 Juin 1573. Il avoit épousé à Beaumont-de-Lomagne, le 17 Octobre 1552, Françoife de Comère, fillede Jean, & de M... de Bar. De ce mariage vinrent:

- 1. Philippe, qu'on croit mort sans postérité;
- 2. JACQUES, qui fuit;
- 3. & 4. MERIC & JEAN;
- Et Françoise, dite mariée, dans le testament de son père.

VI. Jacques d'Esparbez, Seigneur de Belloc, Capitaine de 50 hommes d'armes, étoit mort en 1596, & avoit époufé, par contrat du 14 Juillet 1591, Françoife de Voifins, fille d'Antoine de Voifins, Seigneur & Baron de Montaut, de Gramont & de Couffolens. Il en eut:

Antoinette-Françoise d'Esparbez, héritière de fon père, laquelle étoit fous la tutelle de

fa mère, le 5 Avril 1597, lorsqu'elle vendit à Jacques-Louis de Carbonneau, Seigneur de la Salle-Goulens, quelques directes & biens à Layrac. Elle fut mariée, par contrat du 20 Juin 1607, avec Paul-Antoine de Cassandom, fils de Bernard, & de Jeanne de Narbonne. Son père lui donna 42000 livres, pour liquider les Terres de Belloc, de Fals & de Pis. Le P. Anselme dit que la Terre de Belloc appartenoit, en 1733, à Madame de Tiffault, demeurant à Toulouse.

V. Jean d'Esparbez, Seigneur de Coignax, fecond fils de Pierre, Seigneur de Belloc, & de Jayme de Montlezun, étoit mort en 1594. Il avoit époufé, le 17 Septembre 1564, Marguerite de Montboyer, fille de Jacques, Seigneur de Pouyminet, Diocèfe de Lombès. De ce mariage vinrent:

1. ANTOINE, qui fuit;

2. & 3. BERTRAND & MERIC;

 Jean-Jacques, Seigneur de la Roque-Coignax, qui tefla, le 5 Mars 1548, & eut de Jeanne du Clos, qu'il avoit époufée le 19 Octobre 1614:

Dominique, Seigneur d'Arlens, & Anne, qui transigèrent ensemble le 16 Juin 1652. Dominique, épousa, en Janvier 1648, Angélique de Montaut, dont il eut:

ARNAUD-GUILHEM, Seigneur d'Arlens:

- Et GABRIEL (Ces deux frères transigèrent ensemble le 7 Août 1691, & furent maintenus dans leur Noblesse en 1693).
- 5. Et JEAN-FRANÇOIS, institué héritier avec ses frères, par le testament de leur mère, en 1594.
- VI. Antoine d'Esparbez, Seigneur de Coignax, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie en 1586, étoit mort le 24 Décembre 1605, & avoit époufé, le 14 Octobre 1690, Marguerite de Faudoas, fille de Jean de Faudoas, Baron de Serillac, & de Brandelife du Bouzet, dont:

VII. JEAN-ANTOINE D'ESPARBEZ, Seigneur de Coignax, qui testa le 31 Octobre 1664. Il avoit épousé, par contrat du 8 Mai 1634, *Isabeau de Saint-Sivié*, dont:

ean at Baint-Birle, don't

I. JEAN-PIERRE, qui fuit;

 Et François-Michel, qui demeuroit à Coignax, Sénéchaussée d'Auch & Election d'Armagnac, en 1667 & 1668.

VIII. JEAN-PIERRE D'ESPARBEZ, Seigneur

de Coignax, eut acte de la représentation de fes titres de Noblesse, devant le Subdélégué, de M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 24 Septembre 1667, & fut maintenu avec son frère, par jugement de M. le Pelletier de la Houffaye, Intendant de Montauban, le 11 Octobre 1698. Il époufa, par contrat du 30 Septembre 1660, Jeanne de la Barre.

On trouve Francoise d'Esparbez de Lus-SAN, fille de François d'Esparbez, & d'Anne d'Antin, & fœur de Philippe d'Esparbez, mariée, le 17 Octobre 1623, à Gabriel de la Barthe, Seigneur de Lassegan, fils de Philippe de la Barthe, Seigneur de Lassegan, & de Marthe de Murviel, sa première femme.

Voilà ce que nous apprend le P. Anselme fur les deux dernières branches de Brazais & de Belloc ou Beaulieu; fur celles des Seigneurs de Carbonneau & de la Mothe-Bardigues, Marquis & Comtes d'Aubeterre, nous n'avons pu donner exactement l'état actuel, parce que nous n'avons reçu aucun Mémoire.

Les armes : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois merlettes de fable,

2 & 1, aliàs trois éperviers.

* ESPARRON, en Dauphiné: Seigneurie qui entra en 1587, avec celle de Truchenu, dans la Maison de Simiane, par l'alliance de Lucrèce de Claret avec Antoine de Simiane. Voyez SIMIANE.

* ESPARRON, en Provence, Diocèfe d'Aix: Terre & Seigneurie érigée en Vicomté en 1379, par la Reine Jeanne, Ier du nom, en faveur de la Maison de ce nom, & le Vicomte en rendit hommage au Roi Ladislas, l'an 1386. Cette Vicomté passa depuis dans la Maison d'Esclapon, dont l'héritière MADE-LEINE D'ESCLAPON la porta à son mari François d'Arcussia, qu'elle épousa en 1480. Il est le septième aïeul de Charles-Joseph D'Arcussia, Baron d'Esparron, allié, en 1740, à Elisabeth de Clapiers, sœur du Marquis de Cabris. Voyez ARCUSSIA.

ESPERIÈS (D'), famille noble & ancienne, qui a donné son nom à un petit Hameau, enclavé dans des montagnes fous le Montaigoual, qu'elle tenoit en toute Seigneurie; mais on ne peut fixer l'époque de la formation de ce Hameau, ni constater l'ancienneté de cette famille, dont l'origine se perd dans l'obscurité des tems, ceux de ce nom ayant essuyé, comme beaucoup d'autres, le sort des Guerres civiles du Duc de Rohan, & celles des Fanatiques, dont les Cévennes furent le théâtre, & où ils eurent le malheur de perdre leurs anciens titres par le rapt & par le feu. Ce qu'elle a pu en retrouver ne remonte qu'au XVIº fiècle, depuis lequel la filiation est suivie sans interruption. Voicice que nous

apprend un Mémoire envoyé:

I. Thomas d'Esperiès, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivant en 1550, le premier que l'on connoisse, est ainsi qualisié dans son testament, recu par Debroa, Notaire, le 20 Novembre 1555, dans lequel il rappelle Etiennette de Chastueil, sa femme, dont il déclare avoir deux enfans, & par lequel il institue héritier univerfel fon fils aîné, & réduit le cadet à une légitime qu'il y fixe à 15 mille livres, avec fes vêtemens, nourriture & entretien, avec un Laquais & un cheval, ce qui annonce qu'il falloit que Thomas eut eu un fort patrimoine, outre ce qu'il pouvoit tenir du chef de sa femme. Ses enfans furent:

1. Salvan, héritier universel institué, qui mourut fans enfans de Louife de Barrail, fon épouse;

2. Et RAYMOND, qui fuit.

- II. RAYMOND D'ESPERIÈS, réduit par son père à fa légitime, fuccéda à fon frère aîné dans tous fes biens, & fe maria avec Françoise d'Arrêne, dont il eut:
- III. JEAN D'ESPERIÈS, qui fut pourvu, en 1614, d'un Office de Confeiller du Roi & Auditeur en sa Chambre des Comptes de Montpellier. Il fut marié 1º à Catherine de Nogarède, fille de noble Seigneur de Durfort & de Fraysfard; & 2º à Alix de Bousquet. Il laissa plusieurs enfans de ses deux semmes. entr'autres:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Et François, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après. ·

IV. Pierre d'Esperiès hérita des biens de fa famille, & se maria avec Jeanne de Ginefloux, de laquelle il eut:

V. François d'Esperiès, Ier du nom, qui s'allia à Jeanne de la Cour, dont:

1. Francois, qui fuit;

2. Et RAYMOND, qui a laissé de N.... de Viel, trois enfans en bas âge.

VI. François d'Esperiès, IIe du nom, Conseiller du Roi & Maire perpétuel de la ville de Valleraugue, a époufé Jeanne-Marie de Pastourel, de laquelle il eut:

ESP

396

1. FRANÇOIS-PIERRE, qui fuit;

2. Et RAYMOND, non marié.

VII. François-Pierre d'Esperiès, Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie, & Gouverneur de Valleraugue, a époufé Angélique-Catherine-Françoife de Goëtzman, veuve de François-Alexis de Glütz, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe du Régiment de la Cour au Chantre, & Confeiller au Grand-Confeil de Soleure, & fille de feu Adam-Valentin de Goëtzman, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe au Régiment de Karrer, & de Dame Angélique-Catherine-Françoife de Hardy. On ignore s'ils ont posicrité.

SECONDE BRANCHE établie en Provence.

IV. François d'Esperiès, Ist du nom, fecond fils de Jean, alla fe fixer à Marfeille, où il épousa, en 1662, Françoife de Bonin. Il fut déclaré Noble & issue de Bonin la gnée, par jugement des Commissires-Généraux, pour la recherche de la Noblesse de Provence, du 16 Novembre 1669, qui ordonne que lui & fes enfans nés & à naître, jouiront du privilège de Noblesse, &c. Il eut de ce mariage:

1. IGNACE, qui fuit; 2. Et N..., Chevalier.

V. IGNACE D'ESPERIÈS, Lieutenant d'une des Galères du Roi, fut tué au détroit de Gibraltar, & avoit épousé N... Payen, dont il a laissé :

1. LANGE, qui fuit;

2. Et N..., mort à Strasbourg, Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie.

VI. Lange d'Esperiès, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Poitou, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Thann, dans la Haute-Alface, a époulé Françoife de Troncet de Marfelly, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes: d'or, à un poirier de finople, fruité d'argent, accossé de deux étoiles d'azur, & soutenu d'un croissant de gueules.

ESPEYSSOLES, ancienne famille noble de Breffe. Guillaume, Seigneur d'Espeysoles, Chevalier, & Perraudd'Espeyssoles, Damoiseau, son frère, eurent confirmation de justice pour leur terre d'Espeyssoles, par Si-

bylle de Baugé, Dame de Bresse, & Amé, Comte de Savoie, son mari, l'an 1289.

GUYONNET D'ESPEYSSOLES, Damoiséau, marié, en 1317, à Anschnette de Marmont, sille de Guillaume, Seigneur de Marmont, & de Florence de la Balme, eut pour fils:

Pierre, Seigneur d'Esperssoles, qui époufa Marguerite de Vaugrigneuse, fille de Jean, Seigneur de Vaugrigneuse.

Anne D'Espeyssoles & Robert Beverd, Chevalier, fon mari, vivoient en 1380.

Cette famille s'est éteinte en la personne d'ETIENNETTE, Dame d'ESPEYSSOLES, semme, en 1443, de *Pierre de Meysferia*, Seigneur de Tirant.

ESPIARD DE SAULX, famille distinguée dans la Robe, aux Parlemens de Dijon & de Besançon.

ANTOINE ESPIARD, Ecuyer, Seigneur de Saulx, mort Confeiller-Clerc au Parlement de Dijon, épousa Anne Beau, de laquelle il eut:

François-Bernard Espiard de Saulx, né à Dijon le 23 Septembre 1659, reçu, le 23 Juin 1693, Préfident à Mortier au Parlement de Besançon, mort en cette ville le 16 Janvier 1743, âgé de près de 84 ans, avoit exercé plus de 30 ans les fonctions de la charge de Président avec une réputation universelle. Depuis qu'il s'étoit retiré du Palais, il avoit employé fon temps à la composition de plufieurs ouvrages de jurisprudence. Il étoit un des Commissaires nommés par le Roi pour la réformation générale de la Coutume de la Province de Franche-Comté. Les plus célèbres jurisconsultes du Royaume le consultoient, & on trouve fon nom avec fes réponfes dans leurs écrits (Mercure de France du mois de Mars 1743, page 598.) Il avoitépousé, le 3 Novembre 1693, Claude-Françoise de Santans, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres:

 JEAN-FRANÇOIS ESPIARD, Chanoine de l'Eglife Métropolitaine de Befançon;

 François-Ignace, qui a été Grand-Vicaire de M. Poncet, Evêque de Troyes. Hest auteur de l'Essai sur le Caradère des Nations;

 Et Marie-Anne Espiard, alliée à Jules-Marie Terrier, Seigneur de Mailly, Confeiller au Parlement de Befançon. (Voy. Moreri.)

Louis-Philibert Espiard, Seigneur de Mâcon, Champrim, Esfourg, Méprinot, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, épousa, le 29 Septembre 1744, N... de Champeaux, dont:

- Jean-Baptiste-Pierre-Lazare, Lieutenant en fecond au Régiment de la Reine, Cavalerie:
- 2. Et Françoise-Xavière-Jeanne-Baptiste Espiard, mariée, le 21 Septembre 1766, à Bernard Comeau, Seigneur de Chery & de Brazey, Capitaine au Régiment de la Sarre.

Les armes: d'azur, à trois épis d'or.

ESPIE, ancienne famille noble du Languedoc, établie à Toulouse au commencement du XVº siècle: elle a formé trois différentes branches. On la trouve dans les Annales de Toulouse par la Faille, dans le Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc, dans l'Armorial génér. de France, & dans les Tablettes historiques, généalogiques & chronologiques.

Les Terres de la Serre, de la Bastidette, del'Encontrade, & de la Masquerre, Diocèse de Toulouse, Election de Comminge & de Rivière-Verdun, furent érigées, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1747, en titre & dignité de Comté d'Espie, en faveur de FÉLIX-FRANÇOIS D'ESPIE, chef de la branche aînée, Seigneur de Saint-Lis, dont nous parlerons ci-après; à l'effet de quoi Sa Majesté a commué & changéle nom de la Serre en celui d'Espie. Lesdites Lettres furent registrées au Parlement de Toulouse le 15 Novembre de la même année, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 4 Avril 1748. Les motifs de cette érection sont l'ancienneté de cette famille & fes fervices dans le militaire.

Jean d'Espie, I^{er} du nom, demeurant à Touloufe, vivoit en 1531, avec Jeanne de Tabard, fa femme, qualifiée, dans fon contrat de mariage, en latin & en parchemin, Nobilis Domicella: ceci est constaté par un acte du 27 Juin de ladite année 1531. Il en eut:

ANTOINE D'ESPIE, propriétaire des Domaines sis aux lieux de Saint-Lis & de Fonsorbes, qui sut Capitoul de Toulouse en 1586. Il épousa Marguerite d'Assorg, dontentr'autres ensans:

1. JEAN, qui fuit;

 François, trois fois Capitoul de Touloufe, qui de Marie de Gout, fa femme, laissa trois filles, mariées;

- 3. PEYRONNE, alliée, en 1592, à Jean de Latger;
- 4. Et Françoise, mariée à Jean de James, Avocat au Parlement.

JEAN D'ESPIE, IIe du nom, fuccéda à fon père dans les Domaines de Saint-Lis & de Fonforbes, fut aussi Capitoul de Toulouse, & ajouta dans ses armes un chef de sable, chargé de 3 coquilles d'argent, à la place de 3 étoiles qu'il y avoit auparavant, en mémoire du vœu qu'il avoit formé, de faire tenir fur les fonts de Baptême, par un pélerin & une pélerine de St-Jacques, le premier enfant mâle qu'il auroit de sa seconde semme. Il avoit épousé 1º Jeanne d'Aiguesplatz, morte le 25 Juin 1605, fille d'André, & de Jacquette de Saint-Latger; & 2º en 1608, Catherine de Tiffaut, sœur de Jean-Arnaud de Tiffaut, Conseiller au Parlement de Toulouse, & fille de Pierre de Tiffaut, Conseiller en la Sénéchaussée, & de Françoise de Tournemire. Du premier lit vinrent:

Cinq filles, dont trois furent mariées.

Et du fecond il eut entr'autres enfans : JEAN-JACQUES, qui fuit.

JEAN-JACQUES D'ESPIE, Ier du nom, Seigneur de St.-Lis, mourut en 1682. Il avoit époufé, par contrat du 4 Juin 1647, Jeanne d'Ardailhon, décédée en 1712, à 81 ans, fille d'Aaron, Avocat au Parlement de Touloufe, & de Jeanne de Paulhac, dont:

1. JEAN-JACQUES, qui fuit;

2. André, rapporté après la postérité de son

3. Et Michel, né le 13 Septembre 1663, Major de Valenciennes où il est mort, le 16 Mai 1754. Voyez le Mercure de France, du mois de Juin de cette année, page 207. Il y est parlé de lui d'une manière honorable.

JEAN-JACQUES D'ESPIE, IIe du nom, né en 1648, mort le 3 Juin 1717, avoit épousé à Lisbonne, en 1690, Marguerite de Jesus, morte le 14 Mars 1712, fille de François-Alberto, & de Marie Jorge. De ce mariage sont issus.

1. Jean, Chevalier de l'Ordre de Christ, mort fans postérité, le 5 Novembre 1742, & a été enterré à Toulouse, dans la Chapelle de Notre-Dame des grands Carmes. Il avoit épousé en Portugal, en 1721, Catherine-Thérèse de Bessa, fille de Joseph-Emmanuel, Major du Résiment de la Cour, & de Marie-Madeleine de Pina;

2. FÉLIX-FRANÇOIS, qui fuit;

3. & 4. Joseph, Chevalier de l'Ordre de Christ, & Louis d'Espie, Baron de Gaure, réfidans en Portugal, auxquels leur frère aîné Jean, laissa, par testament du 3 Novembre 1742, les biens qu'il avoit en Portugal.

FÉLIX-FRANCOIS, Comte d'Espie, Seigneur de Saint-Lis, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Commandeur d'un bataillon d'Infanterie, Gouverneur de Muret, mentionné au commencement de cette Généalogie, a été fait, avec la permission du Roi, en 1759, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, de S. A. S. le Margrave de Bade-Dourlach, qui lui envoya le cordon de son Ordre, pour lequel il fit preuve de 150 aus de Noblesse, par devant deux Notaires, qui firent les extraits de ses titres, envoyés à la Cour de ce Prince avec l'Armorial de ses armes, pour être déposés dans les Archives de cet Ordre. Félix-François est connu dans la République des Lettres, par deux ouvrages, l'un intitulé : Manière de rendre toutes fortes d'Edifices incombustibles, imprimé à Paris. Cet ouvrage est traduit en Anglois & en Allemand. Voyez le Mercure de France, du mois de Mai 1754, page 149. Il est encore parlé dans la France Littéraire. page 42, d'un autre ouvrage qu'il a donné en 1751, concernant un projet fur l'Ecole-Militaire, présenté au Roi. Il avoit épousé: 1º par contrat du 12 Juin 1743, Catherine-Marie-Blandine de Castellan, fille de Jacques, Seigneur de la Masquerre, Président de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Toulouse, & de Louise de Cases. Elle est nièce de Jean-Marie de Castellan, Evêque de Rieux, & petite-nièce de feu N... de Castellan, Evêque de Valence; & 2º le 17 Juin 1778, N... de Panat, fille du Comte de Panat, Chevalier de Saint-Louis, mort chef d'Escadre, & de Dame Francoise de la Rochefoucauld. Il eut du second lit:

Joseph-François-Félix, né le 17 Avril 1779.

André d'Espie, fecond fils de Jean-Jacques, Ier du nom, & de Jeanne d'Ardailhon, né le 12 Juin 1653, & mort le 29 Août 1727, avoit épousé, par contrat du 25 Novembre 1690, Françoise Constans, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, fille de Jean, Confeiller au Préfidial de Montauban, & d'Anne de Blafy. Il en eut:

JEAN-FRANÇOIS D'ESPIE, Seigneur de Maître-Huguet (ancien nom des Domaines possédés par ses ancêtres), né à Toulouse le 2 Avril 1699, avoit époufé, par contrat du 23 Juin 1733, Elisabeth de Carrière d'Aufrery, morte il y a douze à quatorze ans, fœur de l'Abbé d'Aufrery, Confeiller-Clerc du Parlement de Toulouse, en 1771, & de N.... de Carrière-d'Aufrery, Chevalier de Malte. Elle étoit fille de Clément de Carrière-d'Aufrery, & de Marie-Anne de Castet-d'Aurain. De ce mariage font fortis:

1. BARTHÉLEMY-MICHEL-ANDRÉ, né le 30 Octobre 1736, ancien Officier des Grenadiers Royaux;

2. BERTRAND-MARIE, né le 12 Février 1738. Enfeigne des Vaisseaux au département de

Toulon:

3. NICOLAS-AUGUSTIN, né le 27 Août 1741, ancien Officier au Régiment de Picardie;

4. Françoise, née le 5 Mai 1734;

5. Michelle-Paule, née le 23 Juillet 1735; 6. Et Jeanne-Henriette-Marie, néc le 2 Février 1740.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un épi de bled d'or, posé en bande; aux 2 & 3 d'argent, à un bœuf de gueules passant; au chef de sable chargé de 3 coquilles d'argent, au lieu de 3 étoiles qu'il y avoit auparavant, ainsi que nous l'avons dit au degré de Jean d'Espie, IIe du nom.

ESPINAC. PIERRE D'ESPINAC fut Lieutenant du Roi dans la Bourgogne & le Lyonnois. Il eut de Guicharde d'Albon, son épouse, entr'autres ensans, Pierre d'Espinac, qui fut Archevêque de Lyon fur la fin du XVIº fiècle. Ce prélat fut un ligueur opiniâtre jusqu'à fa mort arrivée le 9 Janvier 1599, & caufée, dit-on, par la douleur de voir que HENRI IV, par la réduction de Paris, avait achevé de s'affermir dans la possession du Royaume.

ESPINASSE, en Languedoc: d'argent, au pin de finople, au chef de gueules, char gé d'une croix d'argent.

ESPINASSE (L'), nom d'une branche de la Maison du Maine. Voyez ce mot.

ESPINASSE (DE L'), famille noble d'ancienne extraction originaire de Guyenne, établie en Normandie vers la fin du XVe siècle. Elle s'est divisée en deux branches, dont l'aînée, fixée dans l'Election de Domfront, porte pour armes: fascé d'argent & de gueules de six pièces; & la cadette, éteinte dans l'Election de Bayeux, portoit: écartelé d'azur, au 1 chargé d'une étoile d'argent; au 2 d'un croissant de même; & en pointe d'une étoile aussi d'argent. C'est ce que nous savons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ESPINASSY. Suivant un Mémoire envoyé, cette famille, établie à Signe au Diocéle de Marfeille en Provence, puise dans l'antiquité la plus reculée les preuves de sa noblesse. Il y a plus de 700 ans qu'elle tenoit un rang distingué dans cette Province. Elle s'est toujours soutenue dans son ancienne noblesse, & les Auteurs les plus exacts en ont conservé quelques titres; ce que bien d'autres n'ont pu faire, parce que, du tems des guerres de M. le Duc d'Epernon, tous les registres des Notaires du lieu de Signe furent portés aux Baux, jadis place-forte près d'Arles, où ils se sont égarés.

ESPINASSY D'ESPINASSY est qualifié Chevalier dans les Chartres de l'Evéché de Marfeille du XIº siècle, qualité qui, en latin, est signifiée par le mot de Miles; elle marquoit une noblesse de sang & d'origine en celui qui en étoit qualissé. Il passe transaction avec l'Evêque de Marseille pour tous les habitans du lieu de Signe l'an 1096, pour les droits que l'Evêque prétendoit au terroir du même

lieu.

On trouve Guillaume d'Espinassy présent en divers actes des Vicomtes de Marseille, hauts Seigneurs de Signe, où celui-ci possédoit de grands Domaines.

Pierre d'Espinassy fut choisi par Charles d'Anjou, Ier du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, pour être du nombre des cent Chevaliers qui le secondèrent dans le sameux duel que le Roi d'Aragon lui offrit, & qui se donna à Bordeaux devant le Roi d'Angleterre en l'année 1233 : il fut présent au sameux hommage rendu par Barral des Baux au Comte de Provence en 1252.

I. Noble Antoine d'Espinassy, Baron en partie du Château de Signe, descendoit par différens degrés du susdit Pierre. Le 9 Octobre 1362, il passa transaction avec un Guillaume Sudre, Evêque de Marseille. Il sut père de

II. Noble Louis d'Espinassy, qui, en fon nom, & pour tous les habitans du Château

Tome VII.

& de la Vallée de Signe, passa transaction, le 16 Mai 1389, avec Aymar de la Voute, Evêque de Marfeille. Il eut pour fils

III. Jean d'Espinassy, marié, en 1394, à Hugonne de Blacas, fille d'Albert de Blacas, Seigneur de Baudinar, & de Marguerite de Baux. Deux de se fils moururent au service de Louis II, Comte de Provence. Il eut de cette alliance:

IV. GUILLAUME D'ESPINASSY, qui fervit 22 ans René d'Anjou. Il avoit époulé, en 1429, Honorade de Gantès, fille de Noble Jean de Gantès, de Cuers, & de Marie de Caflellane, dont un fils nommé

V. François d'Espinassy, marié, en 1462, à Sufanne de la Cépède, fille de noble Pierre, & de Guiteline Ricavi. Il laissa:

VI. Noble Jacques d'Espinassy, du lieu de Signe, habitant de la ville de Marfeille. En 1531 le Roi le nomma Séquestre des revenus de l'Evêché de Marseille, provenant de l'ancien Domaine, parce que le Pape Clément VII avoit disposé de cet Evêché, sans la participation de Sa Majesté, en saveur de Jean-Baptisse Cibo, dont la mère étoit cousine germaine de ce Pape. Il se maria, en 1498, avec Dame Catherine de Cuers, fille de noble Pierre, dont il eut:

Honorat, qui fuit;

 MADELEINE, mariée à noble Autoine Fulconis, de Brignolles;

3. Marguerite, mariée à noble François Fulconis, de la même ville;

 HONORADE, qui fit fon testament le 30 Août 1579, par lequel elle nomme Exécuteur testamentaire noble Antoine d'Espinassy, fon neveu. Elle avoit épousé noble Clément Garnier;

 Et Louise, mariée, le 15 Décembre 1542, à noble Jean Nuzulard, de Brignolles.

VII. Honorat d'Espinassy fut nommé Affesseur de Marseille en 1535, & étant Conful de la même Ville avec Amand de Sommaty, il obtint du Roi Henri III une dispense pour les habitans de Marseille de payer une taxe imposée sur les Aires, par Lettres du 3 Octobre 1558, données au camp d'Amiens. Il fut choisi pour régler l'entrée que cette Ville fit au Roi Charles IX. Il se maria, le 13 Mars 1539, avec Marguerite de Châteauneuf, fille de noble Rostaing de Châteauneuf, & de noble Antorone Rooque, des Seigneurs de Garcin. Il eut de ce mariage:

1. ANTOINE, qui fuit;

- LAZARIN, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;
- 3. Anne, femme de noble Charles de Girenton:
- 4. Et Diane, mariée, en 1575, à Balthazard de Seboulin, Ecuyer.

VIII. Antoine d'Espinassy, Ecuyer, se maria, le 12 Mai 1580 (Verguiny, Notaire à Signe) avec Dame Lucrèce Nissard, fille de noble Elizias Nissard, & d'Honorade Mutonis, dont il eut:

- 1. DAVID, qui fuit;
- 2. PAUL;
- 3. Judith, mariée, le 13 Mai 1614, à Jacques de Nigris, fils de noble Jean, de la ville de Fréjus.

IX. David d'Espinassy, Ecuyer, épousa, le 28 Mai 1624 (Verguiny, Notaire à Signe), Dame Anne de Veuel, tille de noble Joseph, Ecuyer, & de Dame Jeanne de Garnier de Julians-Fonblanque. Il laissa de ce mariage:

1. Antoine, qui fuit;

2. Jean, mort sans postérité;

- Et André, qui fervit Lieutenant dans le Régiment de Modène, enfuite dans les Volontaires, Garde de la Marine du Levant fous les ordres de M. le Duc de Beaufort, mort fans possérité à Aix en 1673.
- X. ANTOINE D'ESPINASSY, IIº du nom, Ecuyer, Lieutenant dans les Volontaires, & Garde de la Marine du Levant, fe maria, le 8 Février 1655 (Verguiny, Notaire à Signe), avec Dame Jeanne de Grimaldi, fille de noble Gafpard de Grimaldi, Ecuyer, & de Dame Madeleine de Portalis. Il eut de ce mariage 15 enfans, dont la plupart font morts au fervice:
 - 1. & 2. JOSEPH & MARTIAL;

3. Antoine, qui fuit;

4. & 5. JEAN-BAPTISTE & FRANÇOIS;

6. & 7. JEAN & GASPARD;

- 8. & 9. Joseph & André;
- 10. & 11. Louis & Melchion;
- 12. & 13. Anne & Françoise;
- 14. MARGUERITE, mariée, le 6 Juin 1689, à noble Jean-Baptifte de Venel, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Champagne;
- 15. Et Madeleine.

XI. Antoine d'Espinassy, IIIe du nom, Ecuyer, fe maria, le 22 Août 1708 (Allègre, Notaire à Signe), avec Dame Rofe de Cymon, fille de Vincent, Avocat en la Cour, & de Dame Diane de Truc, de la Ville d'Aix, dont:

- François, Ecuyer, mort Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, pendant les guerres d'Italie, en 1736;
- 2. Joseph-Pascal, qui fuit; 3. Et André-Antoine, Ecuyer, qui a fait les campagnes de 1745 & 1746, fur le Vaisseau du Roi, l'Oriflamme. Il fut envoyé en Flandre en 1747, pour les opérations maritimes, avec un détachement de Canoniers de la Marine; fait Enfeigne de Vaisseau en 1751, envoyé dans le même tems aux Isles du Vent pour le fervice de l'Artillerie, où il a servi en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Bombardiers, fous les ordres de M. de Bompar, chef d'Escadre, Gouverneur & Lieutenant-Général desdites Isles. Ayant repassé en France, le Roi, content de fes fervices, lui a accordé fon ancienneté dans la Marine. Il est actuellement au département de Toulon.

XII. Joseph-Pascal d'Espinassy, Ecuyer, fe maria, le 12 Novembre 1747 (Billon, Notaire à Signe), avec Dame Hippolyte-Françoife-Ignace de Bonniere-Duhamel, fille de Mestire Jean-François de Bonniere-Duhamel, Capitaine de Dragons, & de Dame Christine d'Olonne, (a). De ce mariage vintent:

- CÉSAR-AUGUSTE-FÉLIX-FRANÇOIS-JOSEPH-MARIE, né le 10 Janvier 1751;
- 2. Antoine-Melchior-Etienne, né le 5 Mai 1759;
- 3. Et Christine-Rosalie, née le 3 Septembre 1748.

SECONDE BRANCHE.

VIII. LAZARIN D'ESPINASSY, Gentilhomme ordinaire de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, fecond fils d'HONORAT, & de Marguerite de Châteauneuf, fut homme d'armes du Comte de Tende, Grand-Sénéchal de Provence, qui lui donna ordre de lever 150 hommes d'ar-

⁽a) Son frère Alewis d'Olonne, Comte du St-Empire, Lieutenant-Général des armées Autrichiennes, Généraliffime de la Cavalerie du Roi de Pologne, est mort en 1752, après l'Ambassade dont il sut chargé par ce Prince auprès du Roi de Naples. Il avoit épousé, en 1721, Dame Marie-Hippolyte, Marquise de Gazzoldo de Mantoue, dont il a eu Joseph, Comte d'Olonne, marié à Dame Thérèse-Françoise Dupin, samille illustre de Toulouse, qui a sourni plusseurs Grands-Maîtres à l'Ordre de Malte; & François Xavier, Comte d'Olonne, Seigneur de la Pape, Colonel de Cavalerie, & Chef de Brigade au Régiment de Schomberg, marié, à Par's, à Dame Marguerite de Bourdon.

mes par Lettres du 14 Janvier 1570, pour la réduction de la Ville de Nîmes fous l'obéiffance du Roi. La Ville de Marfeille le députa aux Etats-Généraux du royaume de Blois. Il obtint, le 6 Mars 1577, des Lettres de sauvegarde pour sa maison de Signe, en considération de ses services. Il fut nommé Ambassadeur de France en Turquie & auprès de la Régence d'Alger. De retour de fon Ambafsade, les habitans de Marseille le députèrent au Roi l'an 1583, pour des affaires très-importantes. On lui donna en 1585 le gouvernement d'Istres, où il y avoit une place-forte. Le Grand-Prieur d'Angoulême le chargea de faire une levée de 60 hommes pour la fureté de ce lieu. Il époufa, le 2 Août 1570 (Alphanty, Notaire à Marseille), Lucrèce de Villages, fille de noble Michel, & de Catherine de Seriasso, fille de noble Pierre, Seigneur de la Sale, & d'Adrienne de Froissard. ll en eut:

1. Frédéric, qui fuit;

2. Et Anne, Religieuse de l'Abbaye de Sion.

IX. FRÉDÉRIC D'ESPINASSY, Capitaine des Galères du Roi, se maria, par contrat du 9 Décembre 1614, avec Anne de Sommaty, fille de noble Pierre & d'Anne Bénédidi. Le Bailli de Forbin, Lieutenant-Général & Commandant les Galères du Roi, le chargea en 1640, pendant tout le tems qu'il sut sur mer, de la direction des Galères qui resternt dans le port de Marseille. Il laissa pour enfans:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Et Diane, nommée Abbesse de l'Abbaye Royale de Sion, le 21 Août 1660.

Un fecond Mémoire donne encore pour fils à Frédéric,

Laurent, rapporté après la postérité de son aîné.

X. Pierre d'Espinassy fut confirmé dans fa noblesse le 26 Septembre 1667, par les Commissaires députés du Roi pour la vérification des titres de Noblesse. Il épousa, en 1658, Marguerite de Latil, fille de Pierre, Ecuyer, & d'Isabeau de Beolan, dont:

1. Joseph-Ignace, qui fuit;

DENISE, mariée, en 1691, à noble Jean-Baptiste de Flotte, & mère de Nicolas de Flotte, de Henri, reçu Chevalier de Malte, & d'Elifabeth, mariée, en 1710, à Alphonfe de Fortia, Marquis de Piles, Lieutenant de Roi en Provence, Gouverneur de Marfeille & des Isles d'If;

3. Et N... D'ESPINASSY, morte Religieufe à l'Abbaye de Sion.

XI. Joseph-Ignace d'Espinassy, Ecuyer, époula, en 1702, Thérèfe de Martin, fille de Gaspard de Martin, & de Marthe de Bonisay, de laquelle iln'a eu que Marthe-Thérèse d'Espinassy, mariée, en1729, à Gaspard

Allègre, Seigneur de Beaupré.

X. Laurent d'Espinassy, Sieur de Merchand, fecond fils de Frépéric, & d'Anne de Sommaty, Officier des Vaisseaux du Roi, épousa, parcontrat passé à Marseille le 1^{et}Juin 1643, Madeleine Pèbre, fille d'Alexandre Pèbre, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & de Marie-Madeleine de Bataille. Il cut de son mariage:

XI. François d'Espinassy de Merchand, marié, le 20 Décembre 1680, à Claire de Remufat, fille de Pierre de Remufat, & de Ca-

therine Reine, dont:

XII. PIERRE-FRANÇOIS D'ESPINASSY DE MERCHAND, Chevalier, marié, à Paris, le 7 Janvier 1728, à Louise-Françoise Belhomme de Neuville, fille de N... Belhomme de Neuville, Seigneur de Thiovisy, Neuville & autres lieux, & d'Hélène de Bar, Dame de Briou. De ce mariage il a cu:

- 1. Louis-Auguste-Joseph-Victor, qui fuit;
- 2. Louis-Henri, mort;
- 3. Charles-Louis, mort au fervice;
- 4. Louis-Auguste-Henri-Jules, mort;

 Louise-Angélique, non mariée, connue dans la République des Lettres par plufieurs ouvrages utiles & curieux;

 & 7. CHARLOTTE - OPPORTUNE & ANNE-Louise, toutes deux mortes. La première,

mariée, a laissé deux enfans.

XIII. Louis-Auguste-Joseph-Victord'Es-Pinassy, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, est Chevalier de Saint-Louis.

Les armes: d'or, à 3 boutons de rofes feuillés & tigés de fable, accompagnés en abine d'une rofe épanouie fans tige, de même. (On trouve dans l'Histoire héroique de la Noblesfe de Provence, par Artefeuille, tom. I, p. 342, une Généalogie de cette famille, beaucoup moins détaillée que celle que nous venons de donner d'après les deux Mémoires qui nous ont été remis.)

*ESPINAY, Terre en Bretagne, qui a passé par alliance, comme nous le dirons ci-après, avec le Comté de Durtal, dans la Maison de la Rochefoucauld. Elle a donné son nom à une Maifon de cette Province, des plus nobles & des plus illustres, tant par ses allian ces que par les grands hommes qu'ellea produits. Le ches de cette Maison, Chanoine de Rennes, avoit part aux distributions, & sa place dans le Chœur de la Cathédrale vis-avis de l'Evêque. Elle a formé la branche de Vaucouleurs & de Broon.

Le premier de ce nom qui foit connu est Gesterus, Sire d'Espinay, lequel fuivit

Guillaume, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Il eut: Geoffroy, Sire D'Espinay, Chevalier, mort

en 1150. Son fils fut
PEAN, I'r du nom, Sire p'Espinay, vivant

Pean, Ier du nom, Sire d'Espinay, vivant en 1217, qui fut père de

Alain, Ier du nom, Sire d'Espinay, vivant en 1242. Il eut pour fils

Guillaume, Sire d'Espinay, vivant en 1271, dont :

GALEVAN, Sire D'ESPINAY, vivant en 1308, qui épousa Alix de Champagne, fille de Geoffroy de Champagne, puiné de la Maison de Champagne, au Maine. II en eut

JEAN, qui fuit;

Et Charles, Chevalier, mort fans enfans.

JEAN, Ier du nom, Sire d'Espinay, vivant en 1315, eut pour fils & fuccesseur

Guillaume, IIe du nom, Sire d'Espinay en

1341, qui fut père de JEAN, IIe du nom, Sire D'Espinay en 1364,

lequel laissa, entrautres ensans:
Simon, Ist du nom, Sire d'Espinay, vivant
en 1399, allié 1º à Marie de la Frette; &
2º à Marguerite de Châteaugiron. Il eut du
premier lit:

ROBERT, qui fuit;

2. Guy, Seigneur de Boisduliers, vivant en 1431;

 & 4. Guillaume & Jean, qui furent d'Eglife;

 Et Anne, femme 1º de Guillaume, IIIe du nom, Seigneur de Lorgeril; 2º de Georges de la Cicogne, Chevalier; & 3º de Jean de Fontenailles.

Du fecond lit vint:

 Guy, Sire d'Espinay, dont on ignore la deftinée.

ROBERT, Ier du nom, Sire d'Espinay, mort en 1438, avoit épousé Jeanne de Montbourcher, dont:

1. Simon, qui fuit;

 Et autre Simon, dit le jeune, Chanoine de l'Eglife de Rennes.

Simon, IIe du nom, Sire d'Espinay, eut de Marguerite de Châteaubriant, son épouse:

ROBERT, IIº du nom, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, Grand-Ecuyer & Grand-Maître de Bretagne en 1445, mariéavec Marguerite de la Courbe, fille de Pierre, Seigneur de la Courbe, & de Jeanne de Dénée, dont:

1. RICHARD, qui suit;

2. Jacques, Evêque de Rennes;

3. Eustache, Seigneur de Trèves;

 André, Seigneur de la Courbe, qui se fit d'Eglise;

 ROBERT, Chanoine & Tréforier de l'Eglife de Rennes;

 ARTURE, femme de Jean, Seigneur de la Houffaye;

 Et Anne, femme 1º de Jean Buffon, Seigneur de Gazon; & 2º de Jean le Sénéchal, Chevalier.

RICHARD, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, Chambellan de François II, Duc de Bretagne, épousa, 1º en 1433, Béatrix de Montauban, fille de Guillaume, Sire de Montauban, & de Bonne de Milan, sa seconde semme; & 2º Marie de Goyon, fille de Jean de Goyon, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de Marguerite de Mauny, Dame de Tholigny. Il n'eut d'ensans que de fa première semme, favoir:

1. Guy, qui fuit;

- ANDRÉ, Archévêque d'Arles, Cardinal du Titre de Sainte-Marie Majeure, puis Archevêque de Bordeaux en 1489, mort en 1500;
- Jean, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes;
 Guillaume, Evêque & Duc de Laon, Pair

de France;

 Jean, dit le jeune, Evêque de Valence en Dauphiné;

 JACQUES, Seigneur d'Uffé, auteur d'une branche dont nous n'avons point la filiation:

 FRANÇOISE, Abbeffe de Saint-Georges de Rennes, morte en 1520;

8. RENÉE;

 Et Jeanne, femme de Jean de Châteaubriant, Seigneur de Beaufort.

Guy, Ier du nom, Sire d'Espinay & de la Rivière, mort en 1501, avoit épousé Isabeau de Goyon, sœur de la seconde femme de soprère, & fille de Jean de Goyon, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de Marguerite de Manny, dont pour fils unique

Henri, Sire d'Espinay & de la Rivière, mort en 1506, qui eut pour femme Catherine d'Eflouteville, fille de Michel, Sired'Eftouteville, & de Marie, Dame de la Roche-Guyon. Il en eut fix fils & trois filles, dont nous ignorons les noms & la postérité.

La terre d'Espinay fut érigée en Marquifat par Lettres du mois d'Octobre 1575, enregistrées le 20 Septembre 1576, en faveur de JEAN, Sire d'ESPINAY & Comte de Durtal du chef de sa femme Marguerite de Scepeaux.

Leur petite-fille,

Françoise d'Espinay, fille de Claude, devint, en 1609, héritière d'Espinay & de Durat al par la mort de son frère Charles, Marquis d'Espinay. Elle avoit épousé Henri de Schomberg, Comte de Nanteuil, & leur sils Charles de Schomberg, Pair & Maréchal de France, étant mort sans enfans, sa sœur Jeanne de Schomberg, épouse de Roger du Pleffis de Liancourt, Duc de la Roche-Guyon, devinthéritière du Marquisat d'Espinay & du Comté de Durtal. Voyez ROCHEFOU-CAULD.

Le dernier de cette Maison étoit Charles, Marquis d'Espinay, Chevalier de Saint-Louis, mort, le 10 Décembre 1764, en son Château de Trotozec en Bretagne, àgé de 80 ans, & en lui s'est éteint cet ancien nom, n'ayant laissé aucun ensant de Céleste-Julie Gaultier de la Boulaye & de Marie le Chaponnier,

fes deux femmes.

Les armes: d'argent, au lion coupé de

gueules & de sinople.

De cette même Maison étoit François d'Espinay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Molay, Election de Bayeux, que l'on trouve marié, en 1593, à Sylvie de Rohan, fill du Prince de Guemené. Il portoit aussi pour armes: d'argent, au lion coupé de gueules & de sinople, armé, lampassé & couronné d'or.

ESPINAY (DE L'), en Bretagne: de finople, à 5 buissons d'épines d'argent.

*ESPINAY-SAINT-LUC, en Normandie: Maison, dont l'origine & la noblesse se perdent dans l'antiquité des tems. Plusseurs Historiens anciens & modernes la sont descendre de Guillaume le Normand, dit Cliton, Comte de Flandre, & d'autres des Vicomtes de Melun, suivant un acte latin de l'an 1205. Ontrouvedans le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, plusseurs lettres

du XVIº siècle, tant de MM. de Melun que de MM. d'Espinay, par lesquelles on voit qu'ils se reconnoissent mutuellement pour être de la même Maison, & qu'ils regardent cette consanguinité comme également honorable. La ressemblance des armes de Melun avec celles d'Espinay, donne d'ailleurs de la vraisemblance à cette opinion; car celles d'Melun sont: d'azur, chargé de besans d'or, & celles d'Espinay: d'argent, au chevron d'azur, chargé de besans d'or.

Quoi qu'il en foit, la Maison d'Espinay, dont les puînés ont porté autresois le nom du fies des Hayes, qu'ils possiédoient dans le pays de Caux dès le XIIe siècle, est une des plus anciennes & des plus illustres de Normandie. Elle a figuré avec beaucoup d'éclat parmi la haute Noblesse du Royaume, & s'est fort distinguée tant par ses services militaires, qui lui ont acquis les premières charges & dignités de la Cour & de la Couronne, que par les alliances qu'elle a contractées, même

avec la Maison de France.

Elle tire fon nom de la Terre d'Espinay, dans le pays de Caux, près de l'Abbaye de Jumiège, dont les Seigneurs d'Espinay sont en partie fondateurs. Elle a donné pendant plusieurs siècles de grands hommes à l'Etat toujours fidèles à leur légitime Souverain, & qui ont servi glorieusement; entr'autres Fran-COIS D'ESPINAY-DE-SAINT-LUC, premier Meftre-de-Camp de Troupes Françoifes, Chevalier du Saint-Esprit à la création de cet Ordre, Grand-Maître de l'Artillerie de France, tué au siège d'Amiens en 1597. Il fut en réputation, selon tous les Auteurs, d'un des plus parfaits Seigneurs de son siècle. Egalement vaillant & prudent, il fit rentrer Paris sous l'obéissance du Roi, par sa négociation avec Charles de Coffé, Comte de Brissac, devenu Maréchal de France, dont il avoit épousé la fille, & de laquelle il eut pour fils aîné

TIMOLÉON D'ESPINAY, Marquis de Saint-Luc, Chevalier des Ordres du Roi, qui, à l'imitation de fon père, fervit avec beaucoup de valeur, & remporta plufieurs victoires fous le règne de Louis XIII. Il obtint pour récompense de fon mérite & de ses services, quoique jeune encore, le bâton de Maréchal de France. Il eut de Henriette de Bassompierre, sœur du Maréchal de ce nom, plu-

fieurs enfans, dont

François d'Espinay, Marquis de Saint-Luc,

qui servit très-utilement l'Etat sous Louis XIV, & sut sait Chevalier des Ordres à la

promotion de 1661.

Les autres branches de cette Maison se sont auffi rendues fort recommandables, & ont produit beaucoup d'Officiers-Généraux de grande distinction, comme on le va voir par la Généalogie rapportée ci-après, suivant l'extrait des titres originaux dépofés au Cabinet du Généalogiste des Ordres, pour établir, par filiation, l'ancienne Chevalerie que l'on exigeoit depuis 400 ans, pour la réception de Mademoiselle d'Espinay-Saint-Luc, dans le nouveau Chapitre des Chanoinesses de Metz, & fur lesquels il a fait un Mémoire qui a été présenté au Roi par M. LE Premier (feu M. de Beringhen), au mois de Février 1768, en faveur de M. le Marquis d'Espinay-Saint-Luc, aujourd'hui Mestre-de-Camp de Dragons.

On voit dans les anciens Auteurs que les Sires d'Espinay & les Seigneurs des Hayes, dans le pays de Caux, existoient dans le XI6 siècle. Dans la lisse des Seigneurs Normânds qui suivirent Guillaume le Conquérant en Angleterre, se trouve un Sire d'Espinay au nombre des principaux Seigneurs, qui surent appelés dans la Tente de ce Prince, après la fameuse bataille de Battet, donnée le 14 Octobre 1066. Pierre d'Espinay, Seigneur dudit lieu, est qualifié Chevalier, en latin Miles, dans des titres latins, munis de son seau, des années 1208, 1211 & 1220, qui se trouvent dans les Abbayes de Jumiège, de Saint-Vandrille en Caux, & de Saint-Ouen de Rouen.

Le premier, dont la filiation est justifiée jusqu'à ce jour par plusieurs titres originaux sur

chaque degré, est

I. Guillaume, dit des Hayes, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fit une acquifition de Robert d'Espinay, Chevalier, Seigneur de la paroiffe de Saint-Martin d'Elpinay, fon frère aîné, par acte de l'an 1209. Cet acte est rapporté dans une Généalogie authentique, faite en exécution des Ordres du Roi parles Commissaires nommés par Sa Majesté, sur les titres produits par Louis d'Espinay, Chevalier, Baron de Boisgueroult, dont il eut acte le 24 Septembre 1540. Ce Guillaume, présumé sits d'Adam, Chevalier, Seigneur d'Espinay & des Hayes, épousa 1º Agnès de Bremont; & 2º Mathilde des Mares. Du premier lit vint:

RENAUD D'ESPINAY, Chevalier, vivant en 1219.

Et du second lit: RICHARD, qui suit.

II. RICHARD D'ESPINAY, dit des Hayes, Chevalier, partagea avec Renaud, fon frère ainé, les terres d'Espinay, des Hayes & de Saint-Victor dans le pays de Caux, par acte écrit en latin en date du mois de Mai 1219. Il paffa aussi un contrat de rente envers Radulthe de l'an 1227. Ce Richard porta les armes fous Philippe-Auguste, Louis VIII & Louis IX. Il se trouve compris pour les Fiess qu'il possédoit, mouvant du Roi, ainsi que Guillaume, son père, dans des Registres de la Chambre des Comptes de 1209 & 1227. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom:

III. GUILLAUME, IIº du nom, dit des Hayes, Chevalier, qui vivoit en 1267. C'est ce qui est prouvé par un contrat de vente qu'il fit au mois de Mars de ladite année, & par une Charte de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen, où l'on voit qu'il fut choisi, parmi les Chevaliers du pays, pour arbitre de quelques prétentions entre Jean, Seigneur de Préaux, & Godefroy, Abbé de Saint-Ouen. Il passaussi un acte avec les Religieux de Saint-Vandrille en Caux l'an 1277. Il fe trouve encore compris dans le nombre des Chevaliers qui fervirent sous les règnes de Saint Louis & de Phi-LIPPE LE HARDI. On présume qu'il eut pour femme N... des Vieux, qui paroît lui avoir apporté la terre de ce nom, possédée encore aujourd'hui par Madamed'Aguesseau, douairière, comme héritière de cette branche par MARIE D'ESPINAY, fon aïeule.

IV. Thomas d'Espinay, fon fils, Chevalier, Seigneur d'Espinay, vivoit en 1273 & 1274, suivant deux titres de l'Abbaye de Saint-Vandrille. Il vendit en 1286 une portion de la terre d'Espinay aux Religieux de Jumiège, & il étoit mort en 1297, ainsi qu'il appert par un titre latin de cette date, où il est qualissé de noble & illustre Seigneur, Chevalier défunt. Il est aussi fait mention de ses services rendus à l'Etat, & de ceux de Guillaume, son père, dans une Charte latine de 1352, dont nous aurons occasion de parler plus bas. Il eut de son épouse N... de Dampont, héritière de sa Maison:

V. ROBERT D'ESPINAY, Seigneur dudit lieu, qui porta les armes pour Jean de France, Duc de Normandie, en 1331, & devenu Roi de France en 1351. Il fervit utilement ce

Prince qui le créa Chevalier, & lui donna une gratification de 500 livres tournois à prendre fur ses Tréforiers, en considération de fes fervices, de ceux de son père Thomas, & de Guillaume son aïeul, ainsi qu'il est employé dans le mandement qui lui sut expédié, daté de Manneville le 12 Avril 1352. Il vivoit encore en 1361, suivant un acte du 1^{et} Avril audit an, par lequel un particulier s'oblige, envers lui, au payement d'une rente de 100 livres tournois. Il sut père de:

VI. Guillaume, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Espinay & des Hayes, qualifié Monseigneur, qui servit sous le règne de CHARLES VI. Il en est fait mention dans des actes de famille des années 1393, 1407 & 1433. Il étoit mort avant le 10 Mars 1407, & étoit frère ou proche parent de Henri des Hayes, qui commandoit en 1392 une Compagnie de fix Ecuyers fous le Sénéchal d'Eu, dans l'armée destinée contre le Duc de Bretagne. Ce HENRI DES HAYES donna, le 4 Août de cette année, une quittance de fes gages, scellée d'un sceau, dont les armes sont un chevron chargé de befans d'or. Guillaume, IIIe du nom, eut pour femme Guillelmine de Maussigny, sœur de Philippine, celle-ci mariée, par contrat du 26 Janvier 1376, à Etienne-Cauvain de Dreux, Prince du fang de France. Voyez la Roque, Histoire de la Maison d'Harcourt, tom. II, liv. XI, p. 1310. De ce mariage vinrent:

1. Robert, Sire d'Espinay, dont les enfans moururent fans postérité;

2. Geoffroy, qui fuit;

 Et Catherine, mariée, le 10 Mars 1407, à Denis du Defert, Ecuyer, Seigneur de Monthiart.

VII. Geoffroy, dit des Hayes, Ecuyer, Seigneur-Châtelain dudit lieu des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Gouverneur & Capitaine de la Ville & Château d'Arques, Grand-Bailli d'Eu, commanda plufieurs fois la Noblesse pendant que la guerre dura en Normandie, & sut Commandant en ches dans le Comté d'Eu, lors de la prison de Charles d'Artois, Comte d'Eu, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt. Il acquit le Fies du Boisgueroult en 1419, & transigea, le 27 Juin 1433, entre Charles & Richard de Courcy, ses beaux-frères, sur un procès pendant à l'Echiquier de Normandie, au sujet de l'exécution du traité de mariage de Jeanne de

Courcy. Lesdits Seigneurs de Courcy, pour se libérer, lui cédèrent la Terre de Ligneris. Geoffror ratissa, le 1et Avril 1430, les claufes du contrat de mariage de Catherine, sa secur, comme héritière de Guillaume, Chevalier, Seigneur d'Espinay, leur père commun; il donna, au même titre, une quittance de 57 livres 10 sols aux Receveurs des Etats de Normandie, le 2 Juillet 1433. Il avoit épousé, le 8 Juin 1423, Jeanne de Courcy, sille de Jean, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, & de Marie Mallet de Graville, qui étoit issue par Alix d'Alençon, son aïeule, de Robert, Roi de France, & eut de son mariage:

1. Guillaume, qui fuit;

 Isabelle, mariée, par contrat du 13 Février 1449, à Jean de Pilloy, Ecuyer, Seigneur d'Ablèges;

 JACQUELINE, mariée, le 20 Avril 1451, à Robert le Poigneur de Limefy, Ecuyer, Seigneur de Franqueville & de Frontebofe;

4. Et Marguerite, semme de Pierre de Frouville, Ecuyer, Seigneur de Serainville.

VIII. GUILLAUME D'ESPINAY, IVe du nom, qualifié dans les titres de Noble & Puissant, devenu Seigneur d'Espinay, comme héritier de Robert, fon oncle, Châtelain de Boifgueroult, des Hayes, des Vieux, Trubleville, St .-Paer, Monthiart, du Leau & Ligneris, Gouverneur d'Arques, servoit sous le règne de Louis XI, & commandoit en 1470 plusieurs Ecuyers, ayant un Page pour porter sa lance, dit la Roque, dans fon Traité de la Noblesse. Il testa le 26 Février 1497, & étoit mort en 1499. Il avoit époulé, 1º en 1451, Marie d'Angerville, fille de Richard, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & de Marie de Trouffeauville; & 2º Alix de Courcy, Dame de Mezières, fille de Richard, Seigneur du Pleffis & de Roye, & de Marie de Lyon. Du premier lit il eut:

1. Guy, qui fuit;

 OLIVE, mariée, 1º par contrat du 14 Juin 1468, à N... de Martel, Ecuyer, Seigneur de Fontaine-Martel; & 2º le 11 Octobre 1508, à René de Calliège, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi.

Et du second lit:

- 3. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Luc, rapportée ci-après.
- IX. Guy D'Espinay, Ecuyer, sut institué du

vivant de son père, Seigneur de Boifgueroult & des Hayes. Il mourut fort jeune, & avoit époufé, le 10 Avril 1477, Jeanne de Pilloy, Dame de Tournebu & du Roulle, fille de Louis, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & d'Eléonore de Dampont. Il laissa de son mariage:

1. OLIVIER, qui fuit;

2. GILLES, Seigneur de Tournebu & du Roulle, marié, 1º fans enfans, à Françoise de Ponche, fille de François, Chevalier, Seigneur de Mcfnil-Vassé; & 2º à Gillette de la Haye, fille de Thomas, Ecuyer, Seigneur de Croifmare, dont il n'eut, pour fille unique, que

> ADRIENNE OU GILLETTE D'ESPINAY, dite des Hayes, mariée à Guillaume de Normanville, Ecuyer, Seigneur de Fou-

X. OLIVIER D'ESPINAY, Seigneur-Châtelain d'Espinay & des Hayes, des Vieux, Trubleville, du Leau, Monthiart, Mesnil-David, Mesnil-Bouterot, Saint-Etienne de Rouvray, Baron de Boifgueroult, qualifié de Haut & Puissant Seigneur dans ses actes, sut l'un des cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & mourut en 1521, étant Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté. Il avoit épousé 1º Charlotte de Ponche, sœur de Françoise, semme de son frère, dont il n'eut point d'ensans; & 20 le 29 Janvier 1506, Jacqueline de Dreux, issue de Robert de France, Comte de Dreux, cinquième fils du Roi Louis LE Gros, dont il ent:

1. Louis, qui fuit;

2. Pierre, mort jeune fans alliance;

3. & 4. Deux filles Chanoinesses;

5. MARTHE, mariée, par contrat du 9 Mars 1523, à Jacques de Praël, Ecuyer, Seigneur de Jarville;

6. Et CLAIRE, dite des Hayes, femme de noble Seigneur Michel le Chevalier, Ecuyer, Sei-

gneur de Beaumont.

XI. Louis d'Espinay, qualifié de Haut & Puissant Chevalier, Seigneur des mêmes lieux que dessus, Baron de Boisgueroult, l'un des cent Gentilhommes de la Maison du Roi, eut acte, en 1540, de la production de fes titres de Noblesse, devant les Commissaires du Roi, auxquels après avoir prouvé l'ancienneté de la Maison d'Espinay, & justifié sa filiation depuis Guillaume, vivant en 1209, fut déclaré Noble d'ancienne race. Il mourut en 1557, & avoit époufé, 1º le 11 Juillet 1534,

Charlotte d'Isques, fille de Jean, Ecuyer, Seigneur de Lamerville, & de Marguerite d'Erveau; & 2º le 11 Août 1554, Jacqueline de Rimer svalle, Dame de Marchainville, veuve de René Perreau, Seigneur de Castillon. Elle étoit Dame d'honneur de la Reine Eléo-NORE D'AUTRICHE, veuve du Roi Francois ler, & fille d'Adrien de Rimersvalle, Baron de Lodike, Chevalier de la Toison-d'Or, & Amiral de Flandre, en 1557, & de Jeanne de Grimberghe. Du premier lit vinrent:

1. MADELEINE D'ESPINAY, mariée, par contrat du 28 Avril 1559, à Claude de Beaunay, Ecuyer, Seigneur du Tot;

2. MARGUERITE, alliée, par contrat du 14 Février 1564, à Louis de Houetteville, Chevalier Seigneur de Megremont;

3. CHARLOTTE, femme du Seigneur de la Haye-le-Comte;

4. GUILLEMETTE, mariée, le 8 Septembre 1570, à Antoine de Ligue, Ecuyer, Seigneur de Recourt & des Autieux.

Et du second lit sortit:

5. MARTIN, qui fuit.

XII. MARTIN D'ESPINAY, qualifié, comme fon père, dans ses actes, Sire D'ESPINAY, Baron de Boifgueroult, Seigneur-Châtelain, & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Monthiart, du Leau, Comte de Rosendal en Flandre, sut Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller en tous ses Conseils, Capitaine de 50 hommes d'Ordonnance, Bailli de Gifors, Gouverneur de Louviers, & Lieutenant-de-Roi en Bourgogne. Il mourut en 1609, & avoit épousé, en 1577, Anne de Rochefort, Vicomtesse de Buffon, fille de René, Comte de Rochefort, Baron de la Croifette, Lieutenant-de-Roi au pays Chartrain & Blaifois, Chevalier du Saint-Esprit, à la création de cet Ordre, & de Jeanne Hurault, dont:

1. René, qui fuit;

- 2. JEAN, Vicomte du Leau, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Maître-d'Hôtel du Roi, commandant les Gendarmes du Comte de Rochefort, fon aïeul, & mort à Paris fans alliance en 1622;
- 3. Madeleine, reçue en 1601 Chanoinesse & Comtesse de Remiremont, morte en 1635;
- 4. Anne, morte, fiancée au Comte de Haraucourt;
- 5. Et DIANE, Religieuse des Filles-Dieu de

XIII. RENÉ D'ESPINAY, titré Marquis d'Es-

pinay & de Boifgueroult, Vicomte & Haut-Justicier de Buffon en Bourgogne, Baron de Merlebeck & de Zeurebant en Brabant, Seigneur, Châtelain & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, & autres lieux en Normandie, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, se trouve qualifié de Monfeigneur dans fes actes. Il fervit avec diffinction à la tête de fon Régiment fous HENRI IV, & mourut de ses blessures à Angoulême, en 1615, au fervice de Louis XIII. Il avoit époufé 1º Claude de Moy, fille d'Antoine, Sire & Baron de Moy, & de Charlotte de Chabannes, morte fans enfans; & 2º le 10 Mai 1610, Claude de Roncherolles, Dame du Port-Pincé & de Jaucourt, fille de Pierre, Chevalier, Baron de Pont-Saint-Pierre & d'Heugueville, premier Baron de Normandie, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de Charlotte de Moy, sœur de sa première semme, & tante de Claude de Moy, mère de la Reine Louise de Vaudemont. Il eut de ce fecond mariage:

1. PIERRE, qui fuit;

 CHARLOTTE, mariée, par contrat du 9 Mai 1634, à Antoine Puchot, Seigneur de Gerponville;

 Et Marie, alliée à Nicolas de Nollent, Baron d'Ollandon & de Fatouville.

XIV. Pierre, Sire d'Espinay, Marquis de Boisgueroult, Comte de Rosendal, Vicomte de Bussion, Baron de Merlebeck & de Zeurebant, Seigneur, Châtelain des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, Monthiart, du Leau, Haut-Justicier de Franvillers, & autres lieux en Picardie, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épousa, par contrat du 7 Mai 1642, Charlotte Guillard, fille de Philippe, Baron d'Arcy & de Lespisselière, & de Jeanne de Mailly, Dame de Franvillers, Fille d'honneur de la Reine Marie de Médicis, dont:

1. François, qui fuit;

- Jean, Comte de Rofendal, tué au combat de Sénef en 1674, après s'être diftingué par fa valeur;
- Anne, Religieuse de Bellesonds, Diocèse de Rouen;
- 4. & 5. Claude-Françoise & Eléonore-Angélique, Religieuses au Val-de-Grâce.
- XV. François, Sire & Marquis d'Espinay, Tome VII.

Selgneur des mêmes Terres que dessus, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qualifié comme son père de Monseigneur dans ses actes, sut blessé au siège de Lille, & servit en qualité de Mestre-de-Camp, à la conquête de la Franche-Comté, après s'être distingué à la prise de Corbie, aux sièges de la Capelle, Landrecies, Saint-Omer, du Catelet, Hesdin & Arras. Il mourut en 1691, laissant de Marie-Conslance de Châlons, qu'il avoit épousée en 1671, fille d'Alphonse-Rodrigue, Baron de Cretot & d'Allonville en Caux:

1. François-Rodrigue, qui fuit;

- NICOLAS-HERCULE, dit le Chevalier d'Efpinay, Comte de Rofendal, Lieutenant-Général des Armées navales & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort le 4 Janvier 1752;
- MARIE-CONSTANCE, alliée, en 1718, à Adrien-François, Sire & Marquis de Houdetot;
 MARIE, Religieuse à l'Abbaye du Trésor;
- 5. & 6. CHARLOTTE & CATHERINE, Religieuses au Val-de-Grâce.

XVI. François-Rodrigue, Marquis d'Es-PINAY & de Boifgueroult, Comte de Rofendal, Seigneur Haut-Justicier de Franvillers, de Saint-Paër, Trubleville,&c., d'abord Page du Roi, ensuite Capitaine au Régiment de Bourgogne, Colonel d'un Régiment de Dragons de fon nom, en 1705, fucceffivement Brigadier, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 18 Octobre 1734, & Infpecteur-Général de Cavalerie, a sait les campagnes de 1742 & 1743, dans l'Armée du Rhin, dont il étoit le plus ancien Lieutenant-Général. Il a commandé en chef pendant l'hiver de 1744 & est mort à Strasbourg en 1747, commandant en Alface. Il avoit époufé, en 1705, Marie-Anne d'O, Dame d'Atours de feu S. A. R. la Duchesse d'Orléans, Régente, décédée Duchesse de Lauraguais, le 3 ou le 4 Avril 1727, tante de l'héritière de ce nom, & fille aînée de Gabriel d'O, Marquis de Franconville, Chef d'Escadre des Armées navales, premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Comte de Toulouse, & de Marie-Anne de Lavergne de Guillerague, morte le 12 Septembre 1737, laquelle avoit été Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine. De ce mariage est issue

XVII. Adélaide-Louise-Salbigoton d'Espinay, mariée, le 11 Août 1728, à Guy-Louis-Charles de Montmorency, Marquis de Laval, Guidon de Gendarmerie, Mestrede-Camp de Cavalerie, Chevalier d'honneur de feu S. A. R. la Duchesse d'Orléans, Régente, dont Louise-Adélaïde-Philippine de Laval-Montmorency, née le 13 Avril 1731, baptisée dans la Chapelle du Palais-Royal, & tenue sur les Fonts par Louis, Duc d'Orléans, & par Philippine-Elisabethd'Orléans, dite Mademoiselle de Beaujolois. Elle s'est faite Religicuse au Convent de la Ville-l'Evêque à Paris, en Février 1757, après avoir fait des dispositions testamentaires en saveur de Mademoiselle d'Espinay-Saint-Luc, sa coufine, aujourd'hui Chanoinesse du nouveau Chapitre de Metz.

Les Seigneurs d'Espinay, Marquis de Boifgueroult, ont toujours écartelé de France, à cause de Jacqueline de Dreux, semme d'O-LIVIER d'Espinay, qui, par son testament du 44 Décembre 1524, enjoignit à Louis d'Espinay, son fils ainé, & à sa possérité, de porter les armes de France jointes à celles d'Espinay.

BRANCHE

des Seigneurs d'Espinay-Saint-Luc.

IX. ROBERT D'ESPINAY, Chevalier, fils unique du fecond lit de Guillaume, lVe du nom, & d'Alix de Courcy, Dame de Mezières, fut Seigneur de Saint-Luc, la Charmoy, Mezières, Ligneris, Rofnel, Sancourt, Bezancourt, Avefnes, Cottentray, Alges, Fry, le Mesnil-David, Corbenton, & Baron d'Hincourt. Il est qualifié, dans ses actes, de Haut & Puissant Seigneur. Il fut l'un des cent Gentilshommes de la Maifon du Roi, Gouverneur & Bailli d'Evreux & de Louviers, Chevalier de l'Ordre de Sa Majesté, ainsi qu'il est justifié, par une Sentence du Présidial d'Evreux, rapportée dans le Procès-Verbal de M. de Marle, Intendant d'Alençon, & Commissaire député par le Roi, pour la recherche de la Noblesse, en 1666. Il épousa, en 1510, Christine d'Ailly-de-Sains, fille de Waleran, Chevalier, Seigneur de Marigny, Grand-Echanson de France, Bailly & Gouverneur de Senlis, & de Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon, dont:

1. WALERAN, qui fuit;

2. Adrien, Prieur de Beaulieu & de Saint-Nicolas d'Evreux, mort jeune;

 Ambroise, auteur de la branche des Barons de Mézières, rapportée ci-après;
 Magnelon, tige de la branche des Marquis

4. Magdelon, tige de la branche des Marquis de Ligneris, mentionnée ensuite;

5. JEAN, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, en 1525, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 300 hommes de Vieilles-Bandes Piémontoifes, tué à la guerre, étant encore fort jeune;

6. ANTOINE, dit des Hayes, aussi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui sit ses vœux en 1536, Commandeur de Saint-Etienne de Renneville, proche d'Evreux, de Chantereine & de la Neuville en Flandre. Il devint ensuite Grand-Trésorier & Grand-Croix de son Ordre, & étoit dans l'Isle de Rhodes, lors de la généreuse désense des Chevaliers contre les Turcs, commandés par Soliman, qui s'en rendit maître, en 1522 (a).

7. Eustache, Abbé de Terrasson, & par le décès d'Adrien, son frère, Prieur de Beaulieu,

proche de Rys, en Normandie;

 Bonne, Dame d'honneur de la Reine ELI-SABETH D'AUTRICHE, femme de CHARLES IX, mariée 1º à Mathieu de Béthancourt, Chevalier, Seigneur de Folleville; & 2º à Jacques le Conte, Seigneur de Cernières & Baron de Nonant;

9. Et Anne, alliée 10 à Pierre d'Aumont, Chevalier, Marquis de Rochebaron; & 20 à Louis de Saint-Nedaire, Chevalier, dont

elle n'eut point d'enfans.

Les puinés de la Maison d'Espinay ont porté jusqu'en 1550 les armes de celle des Hayes, écartelées avec les leurs, pour satisfaire aux dispositions du testament d'Adam d'Espinay, Chevalier, vivant en 1205, qui avoit épousé Alix des Hayes, héritière de sa Maison. Ces armes sont: d'argent, au chevron brisé d'azur, chargé de 11 besans d'or, qui est d'Espinay; aux 2 & 3 d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de 3 boucles d'or, qui est des Hayes.

X. Waleran d'Espinay, Chevalier, qualifié de très-Noble & très-Puissant, Seigneur de Saint-Luc, Alges, Avesnes, Baron d'Hincourt & de Bezancourt, premier Ecuyer du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gou-

(a) Ledit Antoine portoit le nom & les armes des Hayes, tandis que tous ses frères portoient le nom & les armes d'Espinan, ainfi qu'il appert par tous les titres de famille, & nommément par une procuration que ledit Antoine a donnée devant Notaires, avec ses frères, pour la tutelle de MM. de Courcy; il fit ses preuves à Malte, en 1536, sous le nom des Hayes, & Jean, son frère ainé, fit recevoir les siennes sous le nom d'Efpinay.

verneur de Louviers, se signala à la tête de 100 hommes d'armes du Duc de Guise, pour la défense de la ville de Metz, attaquée par l'Empereur Charles-Quint. Il fut Mestrede-Camp, & Commandant le secours, que le Roi Henri II envoya à Ferrare; sa valeur lui fit trouver la mort, en combattant courageusement au siège de Gastat en Italie. Il sut rapporté, & inhumé avec pompe funèbre à Modène, le 10 Novembre 1557. On voit son épitaphe & son Mausolée dans l'Eglise de Saint-Dominès de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il avoit épousé, 1º le 3 Novembre 1541, Renée Dumont, fille d'Elie, Chevalier, Seigneur de Surville, & de Françoise le Conte; & 2º le 1er Mai 1553, Marguerite de Grouches, fille de François, Chevalier, Seigneur de Gribouval, & de Georgette de Montenay. Il avoit testé le 30 Novembre 1556, & eut du premier

1. Antoinette, Dame de Surville, mariée à Michel d'Estourmel, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye;

2. Susanne, femme d'Antoine d'Estourmel, Chevalier, Seigneur de Plainville, frère du précédent.

Et du second lit:

3. Et François, qui fuit.

XI. François d'Espinay, Seigneur de Saint-Luc, Bezancourt, Alges, Avefnes & autres lieux, Comte d'Estelan, Baron de Crevecœur, Châtelain de Gaille-Fontaine, Beaussant, qualifié de Monfeigneur, furnommé le Brave, premier Pair du Cambrésis, Chambellan du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Brouage, Mestre-de-Camp Général des Troupes Francoifes, Lieutenant-Général de Bretagne, Chevalier de Saint-Michel, & ensuite du Saint-Esprit, à la création de cet Ordre, Grand-Maître de l'Artillerie de France, se trouva, en 1587, à la bataille de Coutras, où il renverfaavec fa lance, de deffus fon cheval, HENRI DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé. Il servit avec la plus grande distinction sous HENRI III & HENRI IV, se signala aux sièges de Paris, d'Epernay, de Laon, la Fère; fut un des plus valeureux Chevaliers de son siècle, & mourut le 8 Septembre 1597, d'un coup d'arquebusade, qu'il recut à la tête au siège d'Amiens. Son corps fut porté dans la Chapelle d'Orléans, aux Célestins de Paris, où l'on voit fon Mausolée. Il avoit épousé Jeanne de Cossé, Dame d'Estot, issue d'Isabelle, Reine de Jérusalem, & de Louis VII, Roi de France (dit la Roque, dans son Histoire de la Maison d'Harcourt, page 1307, liv. XI, tome II), fille de Charles, Comte de Briffac, Maréchal de France, dont :

1. Timoléon, qui fuit;

2. CHARLES, Chevalier de Saint-Jean de Jérurufalem, Commandeur d'Harleux, tué dans un combat contre les Turcs, le 15 Août 1622;

3. François, aussi Chevalier du même Ordre, & Commandeur de Seppois, mort à Poi-

4. Et Artus, Abbé de Redon, nommé Evêque de Marseille, Prélat-Commandeur du Saint-Esprit, mort en 1618.

François d'Espinay eut encore pour fils naturel légitimé:

CHARLES D'ESPINAY, Ecuyer, Sieur de la Lande, Capitaine au Régiment de Brouage, tué en 1627, sans laisser de postérité, dans l'Isle de Ré, à la descente des Anglois.

XII. Timoléon d'Espinay, Marquis de St .-Luc, Comte d'Estelan, Baron de Crevecœur, · d'Hincourt, Avril, Sains, Seigneur Châtelain, Haut-Justicier de Gaille-Fontaine, Beaussant, Bezancourt, Alges, Avefnes, Diville, des Bancs, le Comte, d'Ectot, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Sauveur de Pretot, &c., premier Pair du Cambrésis, Gouverneur de Saintonge & Brouage, Lieutenant-Général de Guyenne, Chevalier des Ordres, & Maréchal de France, porta les armes dès sa jeunesse, fervit glorieufement & avec fuccès fous Louis XIII, se signala dans la guerre contre les Calvinistes, fut Vice-Amiral-Général pendant la vacance de l'Amirauté; contribua beaucoup à la victoire gagnée fur les Rochelois en 1622; s'empara la même année de l'Isle de Ré, d'où il chassa le Seigneur de Soubise; sut créé Lieutenant-Général & Commandant de la Ville de Paris, par Lettres du 16 Août 1636, après le Cardinal de Richelieu, & avant que la Reine Anne d'Autriche en eut été établie Gouvernante. Il mourut à Bordeaux où il commandoit en 1644. Son corps fut apporté aux Célestins de Paris, & inhumé dans la Chapelle d'Orléans, avec son père, sa mère & sa première semme. Il avoit épousé, 10 au mois de Juillet 1602, Henriette de Baffompierre, fœur du Maréchal de ce nom, morte en couches, au mois de Novembre 1609; & 2º le 12 Juin 1627 à Saint-Sulpice à Paris, en préfence du Roi, des Reines, de la famille Royale, des Princes & Princesse du Sang, Marie-Gabrielle de la Guiche, fille aînée de Jean-François de la Guiche, Seigneur de Saint-Geran, Maréchal de France, morte le 19 Janvier 1632. Il n'eut des ensans que du premier lit, savoir:

 Louis, Abbé de Chatrice en Champagne, filleul de Louis XIII, nommé Archevêque de Bordeaux, mort en 1644;

2. François, qui fuit;

- Renée, mariée, par contrat du 28 Juin 1626, à François d'Harcourt, Marquis de Beuvron, aïeul du feu Maréchal Duc d'Harcourt;
- Henriette, Abbeffe de Saint-Paul de Soiffons;
- Et DIANE, morte Abbesse du noble Chapitre d'Espinal en Lorraine.

TIMOLÉON D'ESPINAY eut encore deux filles & un fils naturel. Les filles légitimées font mortes fuccessivement Abbesses de St.-Paul de Soissons; & le garçon, appelé l'Abbé de Rochefort, sut Prieur de Ricarville en Normandie.

XIII. François d'Espinay, IIe du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Estelan, Baron & Seigneur des mêmes terres, & Seigneuries que dessus, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Périgord, Lieutenant-Général & Commandant en Guyenne, servit utilement l'Etat pendant les troubles de cette Province, mourut au mois d'Avril 1670, & su tinhumé aux Célestins de Paris, avec ses ancêtres, dans la Chapelle d'Orléans, où est la sépulture ordinaire de cette Maison. Il eut d'Anne de Buade de Frontenac, son épouse, fille d'Henri, Baron de Palluau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'Anne de Phelypeaux:

1. François, qui fuit;

 Et Louis, Abbé de Saint-Georges de Bocherville, Aumônier du Roi, mort en Octobre 1684.

XIV. François d'Espinay, IIIe du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Estelan & de Norville, Seigneur Châtelain de Gaille-Fontaine, Bezancourt, &c., Guidon des Gendarmes de la Reine, & Mestre-de-Camp de Cavalerie, mort fort jeune, le 9 Juillet 1694, n'alaissé de sonépouse, Marie de Pompadour, fille aînée & héritière de Jean, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, & de Marie de Rochechouart, qu'une fille nommée

XV. Marie-Anne-Henriette d'Espinay-Saint-Luc, Vicomtesse de Rochechouart, Comtesse d'Estelan & de Norville, Marquise de Pompadour, Dame de Saint-Luc, Gaille-Fontaine, &c., mariée, en Décembre 1715, à François de Rochechouart, dit le Marquis de Rochechouart, mortesans posséritéen 1731.

Les Marquis d'Espinay-Saint-Lucportoient pour armes: d'argent, au chevron d'azur, chargé de 11 befans d'or; le tout furmonté d'une couronne ducale. Supports: deux li-

cornes.

BRANCHE des Seigneurs d'Espinay, Barons de Mezières.

X. Ambroise d'Espinay-Saint-Luc, qualifié de très-Noble & Puissant Seigneur, troisième fils de Robert, Seigneur de Saint-Luc, & de Christine d'Ailly de Sains, fut Baron de Mezières, Seigneur de Boran, Parfouru, Caujon, la Saulcière, Loraille, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Louviers. Il porta les armes sous Henri II avec tant de distinction, que ce Prince, pour récompense, le nomma fon Ecuyer, ainsi qu'il est employé dans les provisions de l'an 1557. Il fervit aussi très-utilement contre les Huguenots fous le règne de Charles IX, qui le recut Chevalier de son Ordre, en 1570, après l'avoir nommé Gentilhomme de sa Chambre. Il époufa, 1º par contrat figné du Roi, le 11 Octobre 15.15, Jeanne d'Orbec, fille & héritière de Benoît d'Orbec, Ecuyer, Seigneur de Normanville, & de Françoife du Merle, issue du Maréchal du Merle; & 2º en 1566, Anne de Gaudechart, fille de Philippe, Chevalier, Seigneur de Bachevilliers, & de N... de Fouilleuse de Flavacourt. Du premier lit

Anne d'Espinay, mariée, le 3 Mars 1577, à Adrien Pigace, Ecuyer, Seigneur de Carantonne.

Et du fecond lit il eut:

PHILIPPE, qui fuit.

X1. PHILIPPE D'ESPINAY DE SAINT-LUC, qualifié, dans ses actes, de Haut & Puissant Seigneur, Baron de Mezières & Patron de Boran, Parsouru, Caujon, la Saulcière, Normanville, Vaux, Auvergny & Loraille, sut Capitaine de 100 hommes d'armes, & Aidede-Camp du Roi. Il épousa, en 1585, Fran-

çoife de Clavier, Dame de Putot en Auge, fille & héritière de noble homme Jean de Clavier, Ecuyer, Seigneur & Patron de Putot, & d'Ifabeau du Quesne, dont:

1. PIERRE, institué Seigneur d'Auvergny & de Putot, du vivant de son père, marié, le 17 Novembre 1616, à Elisabeth de Laval-Montmorency, fille de Jean, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Tartigny, Montigny, la Fesne & autres lieux, & de Claude de Prunelé, dont

PHILIPPE D'ESPINAY, Chevalier, Seigneur d'Auvergny & de Putot, marié, le 21 Novembre 1639, à Elifabeth de Nollent, de laquelle est issu au second de-

gré:

ALEXIS D'ESPINAY, Seigneur d'Auvergny, mort Moufquetaire du Roi à l'armée de Flandre en 1747.

2. JACQUES, qui fuit;

3. Antoine, Chevalier, Seigneur de Loraille, qui eut de Françoise le Grand d'Essonnes:

- CLAUDE D'ESPINAY, Capitaine au Régiment du Roi en 1696, mort fans pofférité. Ses biens ont passé à N... le Hantier, Ecuyer, Seigneur de Glatigny, de Loraille, &c., Capitaine d'Artillerie, au droit de Françoise D'ESPINAY DE LORAILLE, son afeule.
- FÉLIX, Chevalier, Seigneur & Patron de Sommaire, de Juignette & des Vallées, qui eut acte de la repréfentation de fes titres de nobletie le 21 Juin 1666. Il époufa Francoife de Hellenvilliers, dont il eut:

Valérien, duquel est issu au second degré:

> N... D'ESPINAY, Seigneur de Sommaire & de Juignette.

GUILLAUME, qui fut Brigadier des Gardesdu-Corps, & Chevalier de Saint-Louis. 11 eut de Françoife de Mauduit de Carantonne, deux filles qui n'ont point laisse de postérité.

5. Et Anne, Abbeffe d'Effival.

XII. Jacques d'Espinay, dit de Saint-Luc, qualifié Noble & Puissant Seigneur, Chevalier, dans plusieurs de ses actes, Seigneur de Vaux, sutpremier Veneur & Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, stère unique du Roi, Gouverneur de Brouage, suivant une quittance scellée de ses armes qu'il donna au Sieur de Chaulnes, Trésorier, en 1619, de fix-vingt-treize écus pour ses appointemens en ladite qualité de Gouverneur. Il eut, en

avancement de succession, la Seigneurie de Vaux lors de son mariage, en 1615, avec Charlotte du Tertre, fille de Messire Jacques du Tertre, Ecuyer, Seigneur de Malloué, la Morandière, la Pommeraye, & d'Anne du Chesne, dont:

1. François, qui fuit;

2. Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Pimcuit, &c., auteur d'un rameau dont nous n'avons point la filiation. Il en refte feulement Nicolas-Marc-Antoine-Mathieu-Porcien d'Espinay, Mousquetaire du Roi dans sia feconde Compagnie en 1756, enfuite Officier-Major dans le Régiment de Bresse, Insanterie. Il est devenu Seigneur de Boisville & du Jaglu, étant feul héritier de son frère ainé, mort jeune à l'armée en 1761, Capitaine au Régiment de la Tourdu-Pin, aujourd'hui Béarn.

XIII. François d'Espinay-Saint-Luc, qualifié comme fon père, fut Seigneur & Patron de Vaux. Il alla, par commission de la Cour, en Angleterre pendant l'Ambassade du Maréchal d'Estampes, son parent, servit utilement lors des troubles de la Régence de la Reine Anne d'Autriche, fut Capitaine de 100 hommes d'armes, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Aide-de-Camp du Roi, & Maréchal-de-Bataille & de ses Camps & Armées. Il épousa, 1º le 8 Mai 1644, Catherine le Guay, fille de noble homme Guillaume le Guay, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, & de Marie de Berthelot; & 2º le 30 Juin 1659, Barbe du Moulinet, veuve de François Paulmier, Chevalier, Seigneur des Fontaines, fille de Jacques du Moulinet, Ecuyer, Seigneur du Buisson, & parent de N.... du Moulinet, Evêque de Séez, & de Marie Uger Derard. Du premier lit vinrent:

 Anne, mariée à François de Moges, Ecuyer, Seigneur de Moges, de Montenay & autres lieux;

2. Madeleine, femme de Jean de Collesson, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean;

 & 4. MARGUERITE & MARIE. La première, dite Mademoijelle de Saint-Luc, & la feconde, Mademoijelle de Mezières, toutes deux mortes fans alliance.

Et du second lit:

5. François, qui fuit.

XIV. François d'Espinay, Sieur de Saint-Luc & de Mezières, Seigneur & Patron de Vaux, dit *le Comte d'Espinay*, baptisé le 30 Mai 1660, eut acte de la représentation de ses titres de Noblesse en 1666, comme étant d'ancienne & illustre Race. Il sut employé à la tête de la Noblesse du Comté d'Evreux lors de la convocation du ban & arrière - ban, & il épousa, en 1682, Marie le Conte de Nonant, fille de Messire Adrien le Conte, Chevalier, Seigneur de Gisay, du Bourg, du Plessis, du Rouy, & de Françoise de Belleau. Il mourut quelques années après son mariage, dont il eut:

 Adrien, dit l'Abbé de Vaux, mort il y a plusieurs années;

 François-Valérien, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Touloufe, Chevalier de Saint-Louis, mort fans enfans de fon ma-

riage avec Madeleine Got-de-Montguillon;

3. Et Antoine-Joseph, qui fuit.

XV ANTOINE-JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-LUC, titré Comte d'Espinay, par permission du Roi, Officier de Cavalerie dans le Régiment du Tronc, sur blessé dangereusement à la bataille de Malplaquet, & au combat d'Oudenarde en 1709 & 1711, ce qui le mit hors d'état de continuer ses services. Il épousa, en 1715, Madeleine d'Anguibert, fille de Claude-Raphael d'Anguibert, Ecuyer, Exempt des Gardes-du-Corps de Son Altesse Royale Monsieurs, frère unique du Roi, dont pour sils unique:

XVI. Bonaventure, Marquis d'Espinay-Saint-Luc, Seigneur & Patron de Vaux, né en 1719, Chevalier de Saint-Louis. Il a fait les guerres d'Italie, de Bohême & de Flandre, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Penthièvre, a été blessé dangereusement aux batailles de Guastalla en Italie, & de Fontenoy en Flandre, & a été présenté au Roi en 1748. Il a épousé, 1º par contrat reconnu devant le Notaire de la Barre en 1740, Jeanne-Madeleine d'Heuland, fille aînée & héritière de Thierry-Henri d'Heuland, Chevalier, Seigneur & Patron du Boisbaril, Menneville, Longs, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, fuccessivement Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, & de Marie-Catherine-Charlotte d'Avefgo d'Ouilly; & 2º en Avril 1748, par contrat figné du Roi, Urbine-Guillemette-Elisabeth de Mor, veuve de Michel-François Berthelot, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Thionville, fille de Charles, Sire & Marquis de Moy, Seigneur de Richebourg, la Feuillée, Henneß & autres lieux, & de Jeanne-Elifabeth de Calvimont, & fœur du Marquis de Moy, devenu Chef du nom & armes de fa Maison, premier Gentilhomme du Roi d'Espagne, & Maréchal de ses Camps & Armées en 1765, La Marquise n'Espinay sur présentée peu de tems après son mariage, & ensuite nommée Dame d'honneur de seu la Duchesse de Modène, & a été admise à monter dans les Carrosses de la Reine en Juillet 1764. Du premier lit est né:

Adrien-Joseph, qui fuit.

Et du second est issue une fille nommée, en 1752,

Louise-Aglaé par M. le Duc de Penthièvre, & Madame la Duchesse de Modène, Chanoinesse du Chapitre Royal & féculier de Saint-Louis de Metz, puis mariée, par contrat du 10 Mai 1774, à Jean-Léonor du Bosc, Marquis de Radepont.

XVII. ADRIEN-JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-Luc, titré Marquis d'Espinay-Saint-Luc, Seigneur & Patron du Boisbaril, né en 1740, Moufquetaire du Roi en fa feconde Compagnie en 1752, Cornette au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, en 1757, Capitaine au même Régiment en 1759, Aide-de-Camp de M. le Maréchal, Prince de Soubife en 1762, présenté au Roi au mois de Janvier 1763, a eu les entrées de la Chambre, a été admis à monter dans les Carrosses de Sa Majesté en Février 1768; fait Mestre-de-Camp de Dragons le 13 Mars 1771, & successivement Chevalier de Saint-Louis. Il épousa (contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 19 Septembre 1773) Marie - Thérèse - Hippolyte-Véronique de Montvallat d'Entragues, ci-devant Chanoinesse de Remiremont.

Cette branche porte les mêmes armes que les Seigneurs & Marquis de Saint-Luc, cidessus rapportés.

BRANCHE

des Seigneurs d'Espinay-Saint-Luc, Marquis de Lignery ou Ligneris.

XI. MAGDELON D'ESPINAY-SAINT-LUC, quatrième fils de ROBERT, Seigneur de Saint-Luc, & de Christine d'Ailly de Sains, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Fry, le Mefnil-David, Corbenton, Touvoy, &c., Guidon des Gendarmes du Seigneur de la Meil-

leraye, Vice-Amiral de France, fut tué à l'armée trois ans après fon mariage, contracté, le 25 Février 1555, avec Marie de la Viefville, fille de Jean, Chevalier, Seigneur d'Orvillier, & Baron de Sannois, & d'Anne d'Hallwin d'Owaiky d'Efclebecq. Sa veuve fe remaria à Adrien d'Abouval, Chevalier de l'Ordre du Roi, duquel elle n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent:

1. EUSTACHE, qui fuit;.

2. Et Christine, mariée, le 19 Novembre 1577, à Artus de Mercatel, Seigneur de Mercatel en Picardie.

XII. EUSTACHE D'ESPINAY-SAINT-LUC, Seigneur de Ligneris, Fry, le Mefnil-David, Corbenton, Touvoy, le Pray, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Gouverneur de la Ville & Château de Guerche en Bretagne, Lieutenant pour le Roi à Brouage, Mestre-de-Campd'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies Françoifes le 1^{er} Août 1593, mort en 1630, avoit épousé, le 13 Mars 1608, Catherine le Fort, fille de Charles, Chevalier, Seigneur d'Heudicourt, & de Jeanne du Mahault de Tierceville, dont:

Eustache, Capitaine-commandant le Régiment du Maréchal d'Efpinay, vivant encore en 1635, mort, fans alliance, âgé de 21 ans;

2. Louis, qui fuit;

 JACQUES, Enfeigne-Colonel du Régiment de M. de Pontcourlay, Général des Galères, mort, fans alliance, âgé de 17 ans;

4. Et Susanne, mariée à *Pierre*, Marquis d'Elvemont, Seigneur de Sainte-Marie, la Tourelle, &c.

XIII. Louis d'Espinay-Saint-Luc, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Bouricourt, Fry, né le 24 Avril 1618, mort le 18 Juin 1696, avoit époufé, le 29 Avril 1642, Angélique de Villepoix, morte le 11 Janvier 1702, fille de Jacques de Villepoix, Chevalier, Baron de Prouzel, & de Madeleine de la Grange, dont:

1. Joseph, qui fuit;

 Pierre, dit le Chevalier de Ligneris, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Brevet du 20 Septembre 1660, tué au fiège de Trèves en 1681;

 ANGÉLIQUE, Abbeffe de l'Abbaye Royale de Saint-Auzonne d'Angoulème, & enfuite en 1700 de Beaumont, près Clermont en Auvergne, où elle mourut en 1708; HÉLÈNE, mariée, 1º le 9 Avril 1683, à Geoffroy de Boran, Marquis de Castilly; & 2º à Gilles-Hyacinthe de Marguerie, Chevalier, Seigneur de Colleville;

5. Et Marie, Religieuse au Couvent de St.-François de Gournay, morte en 1728.

XIV. JOSEPH D'ESPINAY-SAINT-LUC, Marquis de Ligneris, Seigneur de Bouricourt, &c., commença, en 1660, à faire la campagne de Hongrie comme Volontaire, fut fait Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 30 Octobre 1665; Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majesté, dans la première Compagnie, le 19 Mars 1667; Enseigne de la même Compagnie le 6 Février 1676; Mestrede-Camp de Cavalerie le 25 Février 1677; Lieutenant de ladite première Compagnie des Gardes-du-Corps au mois d'Octobre de la même année; Brigadier des Armées du Roi le 24 Août 1688; fit en cette qualité les campagnes de Flandre de la même année & 1689, ainsi que celles de 1690 & 1691, où il fervit tant en Allemagne qu'en Flandre. Il commanda fous M. le Dauphin, en 1692, la Brigade des Gardes-du-Corps, & fut pourvu, le 28 Décembre de la même année, des Gouvernemens, Lieutenances-Générales & Grands-Bailliages des villes de Péronne, Montdidier & Roye; après quoi il fut fait Maréchaldes-Camps & Armées du Roile 30 Mars 1693. Il commanda en Flandre les troupes de la Maison du Roi, à la tête de laquelle il eut la cuisse emportée d'un boulet de canon le 29 Juillet de la même année, & fut enfuite transporté à Namur, où il mourut le 3 Août fuivant. Le Roi, en considération de sa naissance, de ses fervices, & de ceux de ses ancêtres qui fuccessivement ont donné en toutes occasions des preuves de leur valeur & de leur mérite, fuivant la teneur des Lettres, avoit érigé en Juin 1687, pour lui & ses enfans mâles, les Terres, Seigneuries & Fiefs de Bouricourt, Meaulevrier, Sully, Hincourt, Fromericourt, Bazancourt, le Clospagnon, Saint-Quentin, &c., en Marquifat, fous le nom de Ligneris. De Marie-Antoinette Jacquier, fille de François, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maifon & Couronne de France, Seigneur de Bellaffiffe, & d'Anne-Philippe de Châtillon, qu'il avoit époufée le 25 Juin 1680, & morte le 26 du même mois 1741, il a eu:

1. Françoise, qui suit;

2. Marie-Françoise, née en 1681, quatrième

Abbesse de son nom au Couvent de St.-Paul de Soissons, morte le 20 Octobre 1728;

3. Et Marie, née en 1683, Religieuse à l'Abbaye de la Joie, près Nemours, le 25 Mai 1699, & morte le 21 Février 1748.

XV. François d'Espinay-Saint-Luc, Marquis de Ligneris, né le 2 Janvier 1685, d'abord Page du Roi, & en Janvier 1703, Moufquetaire, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, enfuite Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majessé; & en 1716, Mestre-de-Campde Cavalerie, est mort le 17 Février 1729. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1723, Marie-Madeleine-Louise-Catherine de Samson, Dame de Lorchères, fille de Paul-François de Sanson-de-Martigny, Chevalier, Seigneur de Lorchères, & de Catherine Bertin. Elle est morte à Paris le 16 Janvier 1763, âgée de 70 ans, laissant:

XVI. TIMOLÉON-ANTOINE-JOSEPH-FRAN-COIS-LOUIS-ALEXANDRE D'ESPINAY-SAINT-LUC, Comte d'Espinay, Marquis de Ligneris, Seigneur Haut-Justicier d'Escames, Bezancourt, Fromericourt, Saint-Quentin-des-Prés, Meaulevrier, Efquenes, Hincourt, Bouricourt, le Quefnoy, le Marsillé, Saint-Mennevieux, Molagnies, Humermont, Corbenton, &c., né le 18 Octobre 1724, ondoyé le même jour & baptifé le 25 Février 1725, a fait les campagnes de Bohême en qualité d'Officier de Cavalerie, en 1742 & 1743, a quitté le service pour dérangement de santé, & a épousé, par contrat figné du Roi & de la Famille Royale, Marie-Bernadine Cadot de Sebbeville, présentée au mois de Mars 1762, morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans, fille de Bernardin-François Cadot, Marquis de Sebbeville, Seigneur dudit lieu & des Paroisses de Boulleville, Ecoqueneauville, Seigneur Vicomte d'Audouville-la-Hubert, &c., Colonel du Régiment du vieux Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis, & de Barbe Anzeray de Courvaudon. De ce mariage est issue:

ALEXANDRINE - BERNARDINE - BARBE-HORTENSE D'ESPINAY - SAINT-LUC, née le 16 Juillet 1763.

Les armes font les mêmes que celles des autres branches.

ESPINCHAL, en Auvergne: Terre & Seigneurie avec titre de *Baronnie*, qui a donné ion nom à une Maifon alliée aux plus illufres de cette Province.

Antoine ou Charles d'Espinchal, Cheva-

lier, Seigneur d'Espinchal, des Ternes & de Tagenac, fut Conseiller-Chambellan du Roi CHARLES VIII, par Lettres de retenue du 10 Mars 1487, & testa en Mai 1494. Il eut pour ensans:

FRANCOIS:

Et GILBERT, qui fuit.

GILBERT D'ESPINCHAL, destiné d'abord à être Chevalier de Rhodes, sut ensuite substitué par son père à son frère aîné. Il épousa Bertrande de la Tour-de-Rochebrune, dont:

PIERRE D'ESPINCHAL, Seigneur & Baron d'Espinchal, des Ternes & de Tagenac, qui eut de son mariage, contracté le 24 Février 1548, avec Jeanne de Léotoing-de-Montgon:

François, Baron d'Espinchal, de Massiac, &c., Iet du nom, marié; le 6 Octobre 1584, à Marguerite d'Apchon, qui eut entr'autres

enfans:

1. JACQUES, qui fuit;

 Et Jean, Baron des Ternes, mort Lieutetenant-Général des Armées Navales & des Galères de France, & Gouverneur de la ville de Murat en Auvergne.

JACQUES D'ESPINCHAL, Seigneur de la Claufe, de Pierrefort, &c., Baron d'Espinchal & de Massiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, épousa, le 14 Février 1610, Gasparde de la Rouë, alors veuve de Gilles Robert-Lignerac, Seigneur de Dunières. Leurs enfans surent:

1. CHARLES-GASPARD, qui fuit;

 Francois-Gabriel, Baron de Dunières, marié, le 29 Mars 1638, à IJabeau de Polignac, fille de N... de Polignac, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi;

3. Et Marie, femme de François de Robert-Lignerac.

CHARLES - GASPARD D'ESPINCHAL, Seigneur & Baron de Maffiac, &c., fut Mestre-de-Camp de Cavalerie le 28 Octobre 1651, Maréchaldes-Camps & Armées du Roi, Colonel-Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur FERDINAND-MARIE, Duc de BAVIÈRE, Lieutenant-Général de ses Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuirassiers, & Commandant en ches les troupes de S. A. E. sur la frontière de Lech. Il épousa, le 23 Août 1644, Hélène de Lévis-Châteaumorand, dont il eut entr'autres ensans:

François d'Espinchal, IIº du nom, Baron & Seigneur desdits lieux, allié, le 5 Octobre

1687, avec Anne de Montmorin-Saint-Hérem, dont:

Joseph-Thomas d'Espinchal, Marquis dudit lieu, Baron de Dunières-lès-Joyeuse, Seigneur de Saint-Marcellin, du Vernet, St .-Prix, Maffiac, & de Vieillespeffe, & Chevalier de Saint-Louis. Il a été fait Exempt de la Compagnie Ecossoise des Gardes-du-Corps le 25 Avril 1732, créé Brigadier le 1er Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Enseigne des Gardes-du-Corps en 1750, Lieutenant en 1752, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, Gouverneur des Ville & Château de Salses en Roussillon, mourut à Paris le 27 Décembre 1773, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, le 10 Février 1721, Marie-Anne-Josèphe, fille d'Annet de Chavagnac, Ecuyer, Seigneur du Vernet, & de Catherine Charpin-de-Genestines des Halles. De ce mariage font issus:

1. Louis, qui fuit;

2. Et N... D'ESPINCHAL, mariée, en 1753, à Jean-Charles de Laizer, Marquis de Siougeat, Baron de Brion & de Montaigut-le-Blanc, mort jeune, étant Capitaine de Dragons, fils de Jean de Laizer, Marquis de Siougeat, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé le 14 Mai 1743, à 76 ans, & d'Anne-Michelle Favet, morte le 8 Février 1763, à 67 ans.

Louis d'Espinchal, Marquis dudit lieu, né le 12 Août 1723, reçu Page du Roi en fa Petite-Ecurie, le 3 Juillet 1736, a servi depuis dans le Régiment Royal de Roussillon, Cavalerie, dont il est devenu Major. Il a obtenu, en 1750, le Régiment de Dampierre, incorporé en 1761 dans celui de Bourgogne, qui, du 16e qu'il étoit, est devenu le 20e par l'arrangement porté dans l'Ordonnance à ce sujet, le 1er Décembre de ladite année. Il a été Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, & Brigadier des Armées du Roi en 1762. Il a époufé, en Janvier 1747, Charlotte-Perrine-Henriette-Ursule de Chavagnac, fille de Gilles-Henri-Louis-Clair, Marquis de Chavagnac, & d'Angélique-Renée de Froulay-Tessé, dont:

Joseph-Thomas, Vicomte d'Espinchal, Meftre-de-Camp de Dragons, né le 7 Novembre 1748, marié le 12 Juillet 1772, à Louise-Gabrielle de Gaucourt, fille du Comte de Gaucourt, Maréchal-de-Camp, ancien Officier des Gendarmes de la Garde du Roi, dont:

1. Louis-Marie, né le 20 Juillet 1773;

2. RAOULT, Chevalier de Malte, né en 1774, mort jeune;

3. Alexis, Chevalier de Malte, né en Octobre

4. HIPPOLYTE, aussi Chevalier de Malte, né en Août 1777;

5. Edouard, né en Janvier 1779, mort la même

 Adèle-Albine, né le 5 Juin 1780, morte la même année.

Il y a un Chevalier d'Espinchal, Brigadier de Cavalerie, & Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Picardie en 1769. Il est parlé dans l'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, pag. 220, de cette Maison, qui porte pour armes: d'azur, à un griffon d'or rampant, accompagné de 3 épis de bled de même, posés en pal, 2 en ches & 1 en pointe.

ESPINE (L'). Suivant un Mémoire envoyé au continuateur de Moréri, c'est une samille ancienne des Pays-Bas Espagnols, qui florisfoit fous le règne de Philippe Ier, Roi de Caftille, au Comté de Flandre, en deux frères, nommés:

Mathias, qui fuit;

Et Guillemin, rapporté après son frère.

Mathias de l'Espine étoit Seigneur de la grande Haye, Terre noble avec haute, moyenne & basse Justice, dans la Paroisse de la Baronnie de Warneton. Il étoit Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & mourut le 19 Avril 1507. Son épouse, la Baronne de Hardebecque, dite de le Val, mourut peu de mois après, comme l'apprend un magnifique monument de marbre, placé dans une des Eglises de la ville de Lille. Leur postérité, qui a été comptée jusqu'au dernier siècle, entre les familles illustres du pays, s'est éteinte dans la personne de Claire de L'Espine.

Elle a été continuée dans la branche de Guillemin de l'Espine, frère de Mathias, Bailli de ladite Ville, marié à N..., Baronne de Beauregard, qui laissa un fils, dont les enfans se sont retirés en Allemagne, dans la Capitale du Bas-Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'Eglise de Saint-Pierre à Heidelberg, un monument de marbre, érigé en l'honneur de son petit-fils Pierre de Spina. Celui-ci, marié avec la Baronne Gutte de Palant, du pays de Juliers, a laissé une trèsbelle postérité.

L'Empereur Ferdinand III fit la grâce à

cette famille de lui accorder, fous ce nouveau nom de Spina, de nouvelles armes à la Diète de Ratisbonne, le 12 Mars de l'an 1641, avec le privilège de pouvoir y posséder des Fiess & Terres Nobles, dont elle n'a pas été mal partagée, possédant encore aujourd'hui plusieurs Fiels & Seigneuries. Comme il y a une famille à peu près aussi illustre, & de même nom, en Calabre, dans le Royaume de Naples, connue fous le titre de Barons de Mamola; il y a de l'apparence que l'Empereur laissa à celle-là la principale partie des chofes, dont les armes de cette famille font chargées, en lui donnant trois roses sur leurs tiges armées d'épines, puisque celle de Naple porte: d'or, à trois bandes vivrées d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 roses de gueules brochant fur le tout. On leur a donné les 3 rofes de gueules, sur leurs tiges de finople, armées d'Epines sur un écusson d'argent, mifes en pal, celle du milieu furpaffant celles des côtés. En Cimier: une rose de même, entre deux aîles d'aigle déployées, l'une d'argent, & l'autre de gueules, fortant par sa tige, d'une couronne Royale avec les lambrequins d'argent & de gueules, comme on le voit dans l'estampe du Livre d'Armoiries, imprimé pour la dernière fois à Nuremberg.

L'Empereur Charles VI, ayant confidéré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de son lustre d'ancienne Chevalerie, par les nouveaux nom & armes, donnés parfon aïeul, a bien voulu la réhabiliter à fon couronnement à Francsort, où la branche aînée, quine s'est jamais mésalliée, s'est établie, comme elle l'a prouvé par les 64 quartiers paternels & maternels, avec d'autres documents authentiques, fous le titre de Barons de la Grande Haye, Fief masculin qui relève de la Seigneurie de Warmeselle, injustement ôtée aux héritiers mâles de cette famille; de forte que l'Empereur n'a pas héfité de donner par fon diplôme de réhabilitation à Francfort, le 9 Janvier 1712, le titre & toutes les prérogatives dont les Barons du Saint-Empire peuvent jouir, en accordant aux trois frères de cette famille le titre de Généreux & Magnifiques Seigneurs, les traitant de ses vassaux & leur faisant présent des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nés d'autant de Barons, leur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du St.- Empire, avec cette distinction seulement, que les trois casques ouverts avec leurs cimiers font séparés du grand écu par la couronne de Baron.

Ils portent, au premier quartier, d'azur à 2 éponges de rosier sauvage, posées en pal avec un grand canton de fable, chargé de 2 tours d'argent, à une croix pleine de gueules, qui sont les armes de l'Espine; au 2º quartier, d'azur semé de fleurs-de-lis d'argent, qui sont les armes de leur mère d'HAR-VILLY, dite MALAPERT; au 3e quartier, d'azur à 3 harengs d'argent, couronnés & posés en fasce, comme nageant l'un sur l'autre : au 4º quartier, de gueules décussu (c'est ainsi que porte le Mémoire), à côté la pointe d'argent, chargée d'une risc de gueules, & sur le tout un petit écusson avec les armes DE SPINA, rapportées ci-dessus. Le casque & le cimier du milieu étant celui de cette famille, les deux côtés font celles de la mère & de l'aïeule, qui a à droite pour soutien un lion rouge de Zélande, puisque la famille de Huybert est de cette province, & à gauche un lion d'or qui est celui de Brabant, soutenant lequartier maternel, qui tire fon origine dudit Duché, ayant toujours eu ce foutien comme fort illustre. L'un & l'autre font posés avec un pied étendu fur un billet d'azur avec la devise en lettres d'or: Decus & Tutamen.

L'ainé & le cadet de cette famille, qui poffèdent des charges très-éminentes, font outre cela revêtus de l'Ordre de Chevaliers de la Chaffe, qui n'est donné, par le Prince de Naffau-Dillenburg, qu'à douze Barons ou sort anciens Gentilshommes, n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. Voyez SPINA.

ESPINOSE (D'), en Espagnol Espinosa: ancienne Noblesse originaire d'Espagne, établie depuis plus de trois siècles en Bretagne. On lit dans le livre des Grandesses & choses notables d'Espagne, composé par Pierre de Medina, au Chapitre 107, que sous l'année 1048, il su accordé un privilège à la petite ville d'Espinosa, enconsidération de la loyauté de Don Fernando de Espinosa, Ecuyer du Comte Don Sancho, Seigneur de Castille, auquel il sauva la vie, en l'avertissant de se préserver d'un breuvage que sa mère lui avoit préparé pour le faire mourir, & se remarier ensuite à un Roi Maure. En reconnoissance

de cet important service, le Comte Don Sancho confia la garde de sa personne à Don Fer-NANDO DE ESPINOSA; & c'est depuis ce temslà que les Rois de Castille se sont servi, & que les Rois d'Espagne se servent encore aujourd'hui pour leur garde, des perfonnes nées dans la petite ville d'Espinosa des Veneurs.

Quoi qu'il en soit, il est dit dans un certificat des Bourguemestres d'Anvers, donné, le 17 Mars 1701, à René de Espinosa, natif de Nantes en Bretagne, & Lieutenant de Dragons au Régiment du Colonel-Général, que cette Noblesse est une des anciennes Maisons d'Espagne; que de ce nom ont été Messire JEAN-EMMANUEL DE ESPINOSA, qui, en l'an 1663, étoit Archevêque de Terragone, & Don DIEGO-GOMEZ DE ESPINOSA, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Mestre-de-Camp Général des Armées de Sa Majesté Catholique, lequel fut pourvu, le 25 Septembre 1603, du Gouvernement de la Citadelle d'Anvers, où il mourut le 24 Janvier 1694, laiffant de fon mariage avec une Dame d'Aubremont, d'une très-noble famille, entr'autres enfans, Don Gaspard de Espinosa, Comte de Ribaucourt, Brigadier des Armées de Sa Majesté Catholique, & Colonel de Cavalerie. Cette Maifon a encore donné le Cardinal d'Es-PINOSA, Grand-Inquisiteur d'Espagne, & premier Ministre de Philippe II, Roi d'Espagne.

Pour ceux de ce nom établis en Bretagne, ils ont changé leur nom de Espinosa en celui d'Espinose, & suivant un Extrait des Registres, du 7 Août 1669, de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la Noblesse du pays & Duché de Bretagne, ils remontent à Jacques-Ferdinand d'Espinose-de-Los-Monteros, héritier principal & noble, qui probablement fut le premier qui passa en France. Il eut de fon époufe, dont on ignore

le nom,

GRATIEN-FERDINAND D'ESPINOSE-DE-LOS-Monteros, héritier principal & Noble, qui prit pour femme Agnès-Gratienne de Mirande. Il eut pour fils:

BERNARDIN D'ESPINOSE, héritier principal & noble, qui épousa Dame Jeanne le Moyne,

dont:

Pierre d'Espinose, héritier principal & noble, Seigneur de Bouvet & de Gesvres, marié à Marguerite Poulain. De cette alliance vint entr'autres enfans, & pour fils aîné:

Bernardin d'Espinose, héritier principal &

noble, Seigneur de l'Estang-Hervé, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, allié à Jeanne le Loup, dont il eut entr'autres

Michel D'Espinose, héritier principal & noble, Seigneur des Renaudières, Confeiller au Parlement de Bretagne, lequel se maria avec Dame Jeanne Gazet, de laquelle il eut:

- Michel, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Portric, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui, hors de fon fervice, faifoit fa réfidence dans la ville de Nantes, Paroisse de Saint-Vincent. Sur la représentation de ses titres, il fut confirmé dans les qualités d'Ecuyer, de Messire & de Chevalier; & ses frères le furent dans celle d'Ecuyer, comme étant issus d'ancienne Chevalerie, & d'extraction noble. Il obtint aussi, par Lettres-Patentes de 1640, l'érection en Baronnie de sa Terre de Portric, située dans l'Evêché de Nantes, laquelle est passée par alliance dans la Maison de Rofmadec. Ce Michel n'a laissé que deux filles de fon mariage avec N...Renouard le Rouge; 2. Pierre, Abbé Commendataire de l'Abbaye
- de Rillé;

3. Et RENAUD, qui fuit.

RENAUD D'ESPINOSE, frère juveigneur de Michel, époufa, par contrat passé à Nantes, le 26 Novembre 1669 (devant les Notaires Royaux Belon & Petit), Michelle Bureau, fille de défunt noble homme Jacques Bureau, Sieur de la Forestrie, & de Louise Lair. De ce mariage vint entr'autres enfans :

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH D'ESPINOSE, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Froffay, Confeiller au Parlement de Bretagne, marié, par contrat du 16 Juin 1708, passé dans la ville de Rennes devant les Notaires Royaux Biard & Poirier, à Louise-Sainte-Julie Bidé de la Grandville, fille de seu Messire Charles Bidé, Conseiller au Parlement de Bretagne, & de Marie Descartes, dont :

- 1. CHARLES-PAUL-AUGUSTIN, qui fuit;
- 2. & 3. Deux autres garçons, morts fans alliance;
- 4. Marie-Louise, mariée à Fontenay-le-Comte, au Comte de Grimoard de la Loge;
- 5. Constance-Françoise-Pélagie, Religieuse aux Dames Urfulines;
- 6. Et Bonne-Pauline, mariée à Vannes, au Comte de la Chapelle.

CHARLES-PAUL-AUGUSTIN D'ESPINOSE, né le 22 Avril 1718, vit fans alliance. Il a obtenu, par Lettres-Patentes de 1764, l'érestion de la Seigneurie de Frossay en Marquisat, fous le titre & nom de Marquifat d'Espinose. (Cet extrait généalogique a été dressé fur les titres

communiqués.)

Les armes: tiercé au 1 d'azur, à la croix steuronnée d'or ; au 2 d'or, au cœur de gueules; & au 3 d'argent, à l'arbre arraché de sinople, au griffon passant de gueules.

* ESPINOUSE, en Provence, terre qui passa, vers l'an 1380, à Bermond de Glandevès, par son mariage avec Marguerite, fille & héritière de Roslaing de Blacas. Leur fille, Philippine de Glandevès, la porta en dot à Antoine de Villeneuve, Seigneur de Flavosc. mort en 1461. Le troisième fils d'Hélion de Villeneuve eut en partage Espinouse; & Isabeau, fon arrière-petite-fille, la porta dans la Maifon de Coriolis.

Ce fut en considération des fervices de PIERRE DE CORIOLIS DE VILLENEUVE, Ier du nom, fils aîné d'Honoré, IIº du nom, & d'Elisabeth de Villeneuve, que le Roi érigea, au mois de Mai 1651, la Terre d'Espinouse en Marquifat. Il porta d'abord les armes, & se distingua au siège de Rethel, où il reçut plufieurs blessure, & fut recu Président à Mortier en 1652. Voyez CORIOLIS.

* ESPINOY, Châtellenie en Hainaut, qui entra, en 1327, dans la Maison de Melun, par l'alliance d'Isabeau, Dame d'Antoing & d'Espinoy, avec Jean, premier Vicomte de Melun, dont elle fut la feconde femme, & mère de Hugues de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Espinoy, trisaïeul de François de Melun, Connétable héréditaire de Flandre, en faveur duquel le Roi Louis XII érigea la Châtellenie d'Espinoy en Comté, par Lettres du 28 Novembre 1514. Ce Seigneur s'attacha depuis à l'Empereur Charles V, qui érigea, l'an 1545, le Comté d'Espinor en titre de Principauté, en faveur de fon fils Hugues de Melun, quatrième aïeul de Louis de Melun, IIº du nom, créé Duc de Joyeuse, & Pair de France en Octobre 1714, & dont la mort, arrivée le 3 Juillet 1724, fans enfans, a fait passer la Principauté d'Espinoy au Prince de Soubife, fils de sa sœur Anne-Julie-Adélxïde de Melun. Voyez ROHAN-SOUBISE.

ESPINOY (D'), en Champagne: famille noble maintenue dans fa noblesse en Juin 1667, d'après la production de fes titres faite devant M. de Caumartin, Intendant de la Province. Elle remonte, par filiation fuivie, à

1. ARNOUL D'ESPINOY, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers fous le règne du Roi Jean. Sa qualité d'Ecuyer & fes emplois honorables pour le fervice de Sa Majesté sont prouvés par un extrait de la Chambre des Comptes de Paris, du compte rendu par Jean de l'Hôpital, fait à l'occasion de la guerre durant le règne du Roi Jean, pour l'année 1355, & par un extrait d'un autre compte rendu par Nicolas Odde, Tréforier des guerres, pour les années 1358 jufqu'en 1368. Cet Arnoul d'Espinoy eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

II. JEAN D'ESPINOY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Vaux en Artoise, Fief qui est un très-ancien propre, lequel a passé de branche en branche par tous les degrés suivans, & a été partagé noblement. Il fut Maîtred'Hôtel du Duc de Guyenne, frère unique du

Roi, & épousa Marguerite, dont:

III. PIERRE D'ESPINOY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Vaux en Artoife, homme d'armes de la Compagnie du Duc de Bourgogne. Il épousa Jeanne de Mauroy, & en eut:

IV. Antoine D'Espinoy, Ecuyer, Seigneur d'Hardecourt, qui épousa, par contrat du 20 Septembre 1520, Marie Coustes, de laquelle vint:

V. Louis d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Chavignon, &c., marié, par contrat du 24 Juin 1550, à Jeanne de Martigny, laquelle resta veuve avec fes enfans mineurs, dont elle eut la garde-noble le 28 Juillet 1583. L'aîné de fes enfans fut:

VI. César d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, qui épousa, par contrat du 13 Janvier 1503, Claude Bernier, dont il eut:

VII. JACQUES D'ESPINOY, Ecuyer, Seigneur, Vicomte de Coolle, marié, par contrat du 27 Octobre : 625, à Catherine Damas. Il en eut:

- 1. François, Ecuyer, Seigneur d'Estremont, Page du Roi Louis XIV;
- 2. CÉSAR, Seigneur de Coolle, Page d'Anne D'AUTRICHE, Reine, mère de Louis XIV;
- 3. Antoine, Ecuyer, Prieur de Cazal; 4. Jacques-François, qui fuit;
- 5. Et Louis, Page du Grand-Maître de Malte, & reçu Chevalier de cet Ordre.

VIII. Jacques-François d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Chongy, mort, avoit époulé 1

ESP Luce D'Espinoy, sa cousine germaine; & 2º N... de Lannoy. Il a eu du premier lit:

1. Anne-Elisabeth d'Espinoy, mariée, le 14 Juin 1741, à Charles de la Fons, IIIe du nom, Marquis de la Plesnoye. Voy. FONS (DE LA), degré VIII de la troisième branche.

Et du second lit:

2. MAURICE, mort;

3. Et JACQUETTE D'ESPINOY, actuellement femme (1773) de Thomas Pange, Tréforier-Général de l'extraordinaire des guerres.

Les armes de la famille d'Espinoy sont: d'azur, à 3 befans d'or pofés en bande. Cimier: un chien à demi-corps tanné. Supports: deux licornes d'argent.

ESPINOY(D'): d'azur, à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or.

ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, en Bretagne, Diocèfe de Saint-Brieuc. Cette famille, originaire de l'Evêché de St.-Brieuc, dit un mémoire domestique, est noble & ancienne en Bretagne. Ceux de ce nom portoient le titre de Chevalier, dès l'an 1437, comme il appert par le ferment de fidélité, fait en cette année au Duc de Bretagne, par Guil-LAUME & JEAN ESPIVENT, compris avec les autres Gentilshommes du territoire de Gouelo. Les mêmes font aussi compris dans la réformation de l'Evêché de Saint-Brieuc de 1441. Guillaume fut père de

CHARLES ESPIVENT, compris dans la montre générale des nobles, faite en 1475, qui eut

pour fils:

PIERRE ESPIVENT, aussi compris dans les montres faites ès-années 1477, 1479, 1480 & 1483, qui eut pour fils:

CHARLES ESPIVENT, Ile du nom, qui fut compris au rang des nobles dans la réforma-

tion de 1513; il fut père de

THOMAS ESPIVENT, Chevalier, Seigneur de Malbrouffe, compris de même au rang des nobles dans la réformation de 1535 & dans la montre générale des nobles en 1543. Il eut pour enfans, Yves & Charles, qui suit. Il y eut un partage noble fait en 1577, entre ces deux frères, où ledit Yves, reçut à foi de Juveignerie, son frère puîné Charles, qui devint ensuite l'aîné par le décès d'Yves, mort fans enfans.

Charles Espivent, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Malbrousse, épousa Jeanne de

Quélen, d'une famille noble de Bretagne, dont il eut:

François Espivent, Chevalier, Seigneur de la Villetrouble, qui se maria à Anne d'Ar-

celles, de laquelle vint:

JEAN ESPIVENT, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Aunais, marié à Marguerite de Sorres, d'une famille noble de Bretagne, qui porte: d'argent, à la quinte-feuille, accompagnée de 8 merlettes de gueules 3, 2, 3.

1. Louis, mort sans enfans mâles;

2. Et JEAN, qui fuit.

JEAN ESPIVENT, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, eut pour fils:

Guillaume Espivent, Ile du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, père de:

Denis, Garde du Roi en 1692, mort garçon; Et Antoine, qui fuit.

Antoine Espivent, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, a eu pour enfans:

1. PIERRE - ANTOINE, Chevalier, Seigneur de l'Epine-Ormeaux, né le 14 Mai 1719;

2. JULIEN, Chevalier, Seigneur de la Villeboifnet, né le 17 Octobre 1725, qui fervit en 1746, en sa qualité de Gentilhomme, avec ceux convoqués pour le ban de la Province de Bretagne;

3. Antoine-Guillaume, Chevalier, Seigneur de Perran, né le 2 Septembre 1731;

4. Dents-Jean, Chevalier, Seigneur de la Villeguevray, né le 15 Décembre 1732 ;

5. Et Anne-Julie Espivent, dite Mademoifelle de la Villeboifnet, née le 13 Octobre 1726, mariée, par contrat du 9 Février 1747, à Bonaventure Guy, Chevalier, Seigneur de Mareil, &c.

On trouve René d'Espivent, Ecuyer, Seigneur de Kercadène & de Sainte-Passone, qui, en 1575, étoit Gentilhomme de la Maifon du Roi de Navarre. « Il eut de Dame Charlotte de Montlouis, son épouse:

Louis, Ecuyer, Seigneur de la Villedieu, Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi;

Et JEANNE, Dame de Kercadène & de Kerfuiville, mariée, en 1575, à François de Chefneau de la Vieuville, Ecuyer, Seigneur du Vivier, de Jouarenne, en Haut-Poitou, Baron de Bordebure, de Kervillio, de Kaiffelone, Saint-Gildas, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Confeiller en ses Conseils, Maire du Palais de Madame Renée de France, Douairière de Ferrare & de Modène, Duchesse de Chartres, Comtesse de Gifors & Dame de Montargis; fils aîné & principal héritier de Charles de Chefneau de la Vieuville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Châteauneuf, d'Iffoudun, de Morlaix, de Kervillio, de Montejean, de Saint-Vaaft, &c., Gouverneur de Soiffons, & de Dame Jeanne de Beauvau. »

La famille d'Espivent est alliée en Bretagne avec celle de Courson, de Geslin, de Quélen, de Nouel, le Borgne, Berthelot, d'Hallenaut, d'Arcelles, Boisgelin, de Chesneu de la Vieuville, &c., &c., & porte pour armes: d'azur, à trois croissans d'or montans, 2 en chesse s'i en pointe, accompagnés d'une molette d'éperon à six pointes de même en abime.

* ESPOISSES, en Bourgogne, Diocèse de Langres, ancienne Baronnie que Françoise DE LA PLATIÈRE, fille de FRANÇOIS, & de Catherine Motier de la Fayette, & nièce du Maréchal de Bourdillon, porta en mariage. en 1573, à Louis d'Ancienville, Baron de Révillon, en faveur duquel cette Baronnie fut érigée en Marquisat par Lettres du mois de Janvier 1613, registrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, Anne d'Ancienville, Dame de Brie, fut la troisième femme d'Antoine de la Grange, Seigneur d'Arquien, dont le fils Achille DE LA GRANGE, Seigneur d'Arquien, Comte de Marigny & Marquis d'Espoisses, épousa Germaine-Louise d'Ancienville, Dame des Bordes. Leur fille Françoise de la Grange, Marquise d'Espoisses, épousa, le 21 Mars 1661, Guillaume de Pechpeyrou de Comminges, Comte de Guitaut, que sa femme, morte sans postérité en 1667, institua son héritier. Il se remaria, en 1669, à Elifabeth-Antoinette de Verthamont, dont est né Louis-Athanase de Pechpeyrou de Comminges, Comte de Guitaut, Marquis d'Espoisses, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1719. Voyez PECHPEY-ROU.

* ESPOMEREAUX, famille noble du Brabant, qui possède la Seigneurie de Hove, érigée en Baronnie par Lettres du 4 Août 1675, en saveur de Guillaume d'Espomereaux, Seigneur de Hove & d'Altena.

ESPRONNIÈRE, branche de la Maison de Scépeaux, éteinte, en 1479, dans Jacques 1^{er}, Seigneur de l'Espronnière & de la Tou-

chardière, mort sans postérité. Voyez SCÉ-PEAUX.

* ESQUAY, Terre fituée fur la rivière de Seulles, dans le Bailliage du Côtentin, qui a donné fon nom à une des plus anciennes famille de la Province de Normandie, éteinte il y a plufieurs fiècles. Jean du Bois, Chevalier, fils de Jean du Bois, & de Mahaud de la Champagne, époufa, en 1163, une Jeanne d'Esquay.

JEAN D'ESQUAY, Vicomte de Pont-Audemer, d'Avranches & de Mortain, vivoit en

1390.

Girard, Seigneur d'Esquay & d'Anglefqueville-fur-les-Vés, Ecuyer du Corps du Roi, Vicomte de Falaise & de Caen en 1410, épousa, en 1414, Marie de Brucourt, dont il eut:

REGNIER, qui fuit; Et GIRARD, Vicomte de Falaise & de Caen en 1428.

REGNIER, Seigneur D'ESQUAY, eut pour femme Jeanne de Boutemont, dont entr'autres enfans:

GUILLEMETTE D'ESQUAY, quiépousa Raoul Pélerin, Seigneur de Rupière, d'Omanville & de Sainte-Croix-Grantonne, dont fortit Raoul Pélerin, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne & de Rupière, Vicomte de Bayeux, en 1462;

Et Malines d'Esquay, qui épousa Fouques de Saint-Germain, fils de Jean, Seigneur de Saint-Germain, & de Jeanne de Colombières.

On trouve encore une GILLETTE D'ESQUAY, mariée, en 1450, à Raoul de Sainte-Marie d'Agneaux. C'est ce que nous savons decette ancienne Noblesse, dont les armes sont: d'argent, au chevron de fable. C'est ainsi que les portoit, suivant l'Armorial, dressé sous le Roi Charles V, l'an 1368, M. GIRARD D'ESQUAY.

ESQUILLE, ancienne Noblesse originaire de Pampelune dans la Haute-Navarre, où elle a possédé des biens considérables, & des places distinguées dans la Robe & dans l'Epée, avec des pensions à titre de récompense de services, jusqu'au tems de l'usurpation de la Haute-Navarre, en 1512, par Ferdinand, Roi d'Aragon, sur Jean d'Albret & Catherine de Foix, sa semme. Henri d'Albret fuccesseur immédiat de Jean, tenta inutilement de la reprendre, ainsi que la Reine Jeanne, sa fille unique, semme d'Antoine de

Bourbon; & Henri IV, leur fils, occupé à conquérir le Royaume de France, en négligea le recouvrement.

Ceux de la famille d'Esquille attachés effentiellement à leurs Souverains, & dans l'efpérance que ces derniers se rétabliroient dans la Haute-Navarre, y restrent privés des emplois & des grâces de la Cour, sous Ferdi-NAND, sous CHARLES V & PHILIPPE II, jus-

qu'en 1579.

Alors JEAN D'Esquille, ler du nom, chef de sa famille, désespérant de voir ses véritables Souverains rétablis, vint, par attachement pour eux, fixer avec elle sa demeure dans la Haute-Navarre. Deux incendies, l'un de sa maison de Saint-Palais en Février 1627, l'autre de fon Château de Sombarraute en 1630, & encore celuidu Parlement de Navarre, en 1716, où les titres, papiers & provisions des Charges de cette famille ont été confumés, font ignorer fon origine, qui étoit ancienne dans la Haute-Navarre avant son établissement dans la Basse. Les services rendus par ceux de ce nom à la Mère du Roi HENRI IV, & à sa Maison, leur ont mérité les dignités dont ils ont été revêtus. Ce Prince, qui se connoissoit en mérite & en talent, nomma, en 1604, JEAN D'ESQUILLE, Ier du nom, pour fon Confeiller, ensuite fon Procureur-Général en la Chancellerie fouveraine de Navarre, qui formoit le Sénat du Prince, comme font les Parlemens. Ceux qui composoient cette Chancellerie fouveraine étoient aussi le Conseil & les Ministres du Prince en cette partie. Après la mort de ce Monarque, Louis XIII, pour reconnoître les fervices de JEAN D'Esquille, Ier du nom, lui accorda, par Lettres-Patentes du 13 Mai 1613, une pension affignée fur les deniers provenant de la donation que les Etats de Navarre lui faisoient & font encore actuellement au Roi.

Par d'autres Lettres du 13 Mai 1615, Jean d'Esquille fut nommé, par le Roi, l'un des Commissaires pour régler, avec ceux du Roi l'Espagne, les limites des deux Royaumes. Les Commissaires d'Espagne étoient Don Sancho de la Cerda, Ambassadeur en France, Don Carlos d'Arcilano, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté Catholique, & Don Léon de Rada, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. C'est sur la foi de ces limites & des réglemens que les Commissaires firent que les habitans

de ces deux Royaumes limitrophes vivent en paix aujourd'hui.

Le même Prince le créa, en 1618, Vice-Chancelier, c'est-à-dire son Premier Président à sa Chancellerie souveraine de Navarre, & en 1619 son Conseiller d'Etat & Privé en sen nouveme de Navarre, aux mêmes honneurs & gages que les autres Conseillers d'Etat.

Le Conseil souverain de Béarn ayant été uni, le 30 Juin 1622, avec la Chancellerie de Navarre, fous le nom de Parlement de Navarre, féant à Pau, avec le rang de neuvième Parlement de France, Louis XIII proposa à Jean d'Esquille, en récompense de ses fervices, & par forme de dédommagement, de le faire Premier Président du Parlement nouvellement créé, ou d'ériger fa charge de Vice-Chancelier en celle de Président à Mortier. Il obtint, pour le dernier parti, par rapport à ses affaires qui avoient souffert des deux translations d'établissement dans deux Royaumes différens, en moins de 40 ans. L'Arrêt qui érigea sa charge en celle de Président à Mortier est du 5 Mars 1625, & il eut pendant sa vie les mêmes gages & augmentations de gages que le premier Président.

Les Navarrois, fâchés de la suppression de la Chancellerie, perfuadés que JEAN D'Es-QUILLE y avoit contribué, brûlerent son Hôtel de Saint-Palais, avec ses effets, meubles & papiers, comme on l'a dit ci-dessus. Ce fut à son courage & à sa prudence que la Cour dut la pacification des affemblées tumultueuses des Calvinistes de Loudun. La Commisfion qu'il en reçut, par Lettres du 4 Juin 1625, est fort honorable. La Reine JEANNE, mère du Roi HENRI IV, avoit saisi tous ses biens ecclésiastiques du Béarn; Louis XIII en ordonna le rétablissement par son Edit du 4 Juin 1625, & en donna l'exécution & la vérification à JEAN D'Esquille, par Lettres du 1er Novembre 1626; & c'est à lui que les Eglifes de Béarn doivent le rétabliffement de leurs revenus. Le zèle qu'il témoigna dans cette occasion, donna lieu à l'incendie de son Château de Somberraute, de la part des Huguenots dépouillés. Il mourut le 2 Février 1652, âgé de 75 ans.

ll avoit épousé, le 16 Juillet 1607, Jeanne de Fleurdelis-Lanevielle, d'une Maison distinguée en Navarre, par sa qualité, ses alliances & ses biens, fille & héritière de Jean de Fleurdelis, Seigneur de Lanevielle, & de Catherine de Chaux, de l'illustre Maison de ce nom, de laquelle on compte seize Vicomtes de Baigorri, qui se sont succédés immédiatement, quatre Grands-Sénéchaux de Béarn, & le sameux Bertrand de Chaux, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours, Grand-Aumônier de France, & Chevalier du Saint-Esprit. Ses ensans surent:

 Bertrand, qui fuccéda à M. de Gassion dans la Charge d'Avocat-Général du Parlement de Navarre. Ses provisions sont du 30 Août 1633. Il mourut peu de tems après, sans postérité;

JEAN, qui fuit;

3. JEAN-PIERRE, Lieutenant-Général du pays

de Mixe, mort sans postérité;

4. GABRIEL, qui fervit avec diffinction, & eut un fils Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant - Colonel du Régiment de Richelieu, mort fans postérité. Le petit-fils de GABRIEL n'Esquille fervit aussi en qualité de Capitaine dans ce même Régiment, & sut en fuite Capitaine de la première Compagnie du Régiment Royal Cantabres: ses services lui ont mérité la Croix de Saint-Louis, & il s'est retiré avec une pension de 800 liv. à cause de son peu de santé;

5. JEAN-JACQUES, Chanoine de Saint-Lizier, enfuite de Lescar, & Grand-Vicaire des

deux Diocèfes;

6. JEANNE, mariée, par contrat du 7 Décembre 1633, à Timothée de Boueilh, Seigneur & Baron dudit lieu, d'une des bonnes Maifons de la Province;

 Et Louise, alliée, par contrat du 17 Avril 1651, à Salvat de Bidos, Seigneur d'Arbouet & de la Place, dont:

N... D'ESQUILLE, mariée avec le Baron du Hart, Bailli de la Province de Soule, morte fans postérité.

Et N...D'Esquille, devenue héritière, qui épousa le Chevalier du Hart, Mousquetaire.

JEAN D'ESQUILLE, IIe du nom, héritier de BERTRAND, son frère aîné, lui succéda dans sa Charge d'Avocat-Général. Il en obtint les provisions le 6 Novembre 1633, sut ensuite Président à Mortier en survivance, & entra en exercice en 1652, après la mort de son père. Louis XIV lui accorda des Lettres de Conseiller d'Etat & Privé en 1654, & érigea en Baronnie sa Terre de Sombarrante, en considération, tant de ses services rendus en qualité d'Avocat-Général, de Président à

Mortier au Parlement de Navarre, & de Con-

feiller d'Etat, que de ceux de son père & de se ancêtres. Il mourut le 23 Mai 1679, & eut de son mariage, contracté le 27 Septembre 1650, avec Louise Dibos, d'une ancienne Maison de la Province de Bigorre, fille & héritière de François Dibos, Seigneur de la Garde & de Loubajac:

1. JEAN-ARNAUD, qui fuit;

2. JEAN-FRANÇOIS, appelé M. de la Garde, qui fervit dans les Mousquetaires, & enfuite dans les Carabiniers; mais sa mauvaise fanté lui fit quitter le service. S'étant un peu rétabli, le Marquis de Feuquières, son beau-srère, le mena en distérentes Ambassades, où il donna des marques d'un talent distingué pour les négociations. Il mourut sans postérité de son mariage avec N... de Seney;

 Jean-Jacques, Chanoine de Lescar, reçu in vim nobilitatis, sans être gradué, Grand-Vicaire du Diocète, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Ville-Dieu;

4. Jean-Pierre, Lieutenant-Général du Pays de Mixe, au Royaume de Navarre, qui entra aux Etats-Généraux de la Province dans le corps de la Noblesse, où il fut honoré des plus importantes commissions, & où il rendit des services intéressans. Le Capitaine de Chaux, son oncle, le sit son héritier. Il mourut sans postérité;

5. SALVAT, fuccessivement Capitaine de Frégate légère, Capitaine de Vaisseaux de guerere, & Chevalier de Saint-Louis, qui obtint une pension de 2600 livres. Il perdit un bras au combat de la Hogue, où il se dittingua beaucoup, & mourut sans posserité, étant Commandant de la Marine au port de Bayonne. Ses dissérens Brevets sont, l'un du 1er Août 1602, le second du 1er Janvier 1703, le troissème du 25 Novembre 1712, & le quatrième du 1er Octobre 1731;

- 6. Jeanne, mariée, par contrat du 16 Août 1672, à François de Pas, Seigneur d'Arbonnières, Capitaine au Régiment du Roi, Lieutenant de Roi en la Province de Béarn, fils d'Ifaac de Pas, Chevalier, Marquis de Feuquières, Confeiller du Roi en les Confeils, Lieutenant-Général de fes Armées, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun, & Pays Verdunois, Chevalier de la Cour du Parlement de Metz. Voyez PAS DE FEUQUIÈRES;
- Et Louise, mariée à Pierre de Momas, Ecuyer, Seigneur & Baron, dudit lieu, dont est née, entr'autres ensans:

Une fille, mariée actuellement à M. de Caumia de Bailleux, Seigneur, Baron

dudit lieu, créé en 1756 Comte de Cau-

JEAN-ARNAUD D'ESQUILLE n'avoit que 22 ans quand il fuccéda à son père. Le Roi lui accorda des provisions de Président à Mortier au Parlement de Navarre le 24 Juillet 1673, avec rang du jour de sa réception, mais avec simple fonction de Conseiller, jusqu'à l'âge requis pour celle de Président. Le motif de ces grâces, exprimé dans ces Lettres, font les fervices importans, rendus par fon père, pendant 28 ans, dans la Charge de Président, & ceux rendus par son grand-père, aux charges de Procureur-Général, Vice-Chancelier en la Chancellerie de Navarre, & de Président à Mortier au Parlement, & par fes autres ancêtres. Il mourut le 8 Novembre 1723, & avoit époufé, par contrat du 7 Février 1680, Claude de Moneins-Tréville, fille du Marquis de Moneins, Comte de Tréville, Baron de Garoffe, Grand-Sénéchal & Bailli de Navarre, Gouverneur de la Province de Soule, & du Château de Mauléon. Ils eurent:

1. Armand-Ignace, qui fuit;

2. Et JEAN-PIERRE, d'abord Lieutenant-Général de Saint-Palais, en Basse-Navarre, le 8 Septembre 1719, reçu & installé le 13 Mars 1720, enfuite Confeiller au Parlement de Navarre, mort fans postérité, Conseiller vétéran dans cette Compagnie.

ARMAND-IGNACE D'ESQUILLE, né le 6 Juin 1681, obtint des provisions de Conseiller au Parlement de Navarre, en 1706, & fut reçu le 14 Mars de cette même année. Il fuccéda à fon père dans la charge de Président à Mortier, le 23 Décembre 1723, & fut reçu le 21 Janvier 1724. Il épousa, 1º par contrat du 23 Décembre 1714, Esther de Saint-Macari (a), fille cadette de N... de Saint-Macari, Confeiller, Doyen au Parlement de Navarre, Sei-

(a) N.... de Saint-Macari, sa sœur aînée, a époufé le Marquis de Lons, dont un garçon & une fille. Le garçon s'est marié avec N.... d'Orognen, sa cousine au IVe degré, par Gramont, dont entr'autres enfans N... de Lons, Capitaine de Cavalerie dans la Colonelle, marié, en 1759, avec l'héritière de la Maison de Gendane; & une fille, mariée avec N.... de Gobert, Marquis de Courbons, premier Président au Parlement de Navarre. De ce mariage font issues deux filles, l'ainée mariée à N... de Mejplez, Marquis d'Ef-quiule, Président à Mortier au Parlement de Na-varre; & la cadette, avec N... de Courbons, son cousin germain.

Tome VII.

gneur de Biscay & de Depart, Baron du Leu, & de Jeanne Damade, fille & héritière de N... Damade, Conseiller au même Parlement; & 2º N ... Il eut du premier lit :

1. ARNAUD, qui fuit.

Et du fecond lit:

2. N... D'Esquille, Prêtre;

3. N... D'Esquille, qui a fervi au Régiment de Talleyrand, Cavalerie, & réformé à la paix, il est entré aux Mousquetaires;

4. N.... D'Esquille, Officier au Régiment de

la Marche, Prince;

5. N... D'Esquille, semme de N... de Renaud, neveu & héritier du Chef d'Escadre de ce

6. Et N.... D'Esquille, qui n'étoit pas mariée en 1761.

ARNAUD D'ESQUILLE, né le 21 Mars 1716, aujourd'hui chef de sa famille, reçu Conseiller au Parlement de Navarre, le 26 Juin 1739, ensuite Président à Mortier, le 2 Mars 1748, avec dispense d'âge, de service & de parenté, avec M. Dejean de Lezons, Conseiller, son beau-père, & avec M. de Gobert de Courbons, premier Président au même Parlement, fon cousin germain, a été reçu aux Etats-Généraux de la Province de Béarn, dans le Corps de la Noblesse, en qualité de Vicomte de Sadirac. Il a épousé, par contrat du 28 Octobre 1745, Marie-Françoise de Dejean de Lezons, Vicomtesse de Sadirac, fille de Jean-Henri de Dejean, Seigneur de Lezons, Confeiller au Parlement de Navarre, & de N..... de Saillies-Lème, & nièce de l'Abbé de Lezons, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèse de Lescar, Chancelier de l'Université de Pau, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pé. De ce mariage font iffus:

- 1. JEAN-BAPTISTE, né le 9 Janvier 1749; 2. JEAN-PIERRE, né le 5 Juin 1751;
- 3. Marie, née le 21 Août 1746;
- 4. MADELEINE-HENRIETTE, née le 29 Octobre
- 5. Et Françoise, née le 28 Février 1750. (Mémoire envoyé.)

Les armes: parti, au 1 d'or, à 5 bandes de gueules, qui est d'Esquille; au 2 écartelé, au 1 d'or à un pin de sinople, accosté de 2 lions rampans de gueules, qui est Di-BOS; aux 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur; & au 4 de gueules.

ESQUINCOURT, en Picardie: de gueules, à trois tours d'or, écartelées d'argent à trois fleurs-de-lis au pied coupé, aussi de gueules.

*ESQUIRES on EQUIRRES, en Artois: les Terres d'Efquires, de Pressy & annexes, furent érigées en Marquisat, par Lettres-Patentes de 1712, registrées en l'Election & au Conseil Provincial d'Artois, en faveur de François-Joseph de Partz, Chevalier, Seigneur d'Esquires, de Pressy, &c., d'une ancienne Noblesse d'armes, alliée aux Maisons les plus considérables de la Province d'Artois. Voyez PARTZ.

* ESSALOIS, Terre & Seigneurie en Forez, Diocèfe de Lyon, fur la rive gauche de la Loire, dont les Camaldules du Val-de-Jefus, établis en 1626, au-dessus de ce château, ont fait l'acquisition.

* ESSANLAY, en Bourgogne, Diocèfe d'Autun: Terre, Seigneurie & Baronnie, possédée depuis plus de 250 ans par la Maifon de Montmorillon, une des premières du Duché de Bourgogne. Voyez MONTMO-RILLON.

ESSARS (DES), ancienne & illustre Noblesse éteinte depuis long - tems. Duchesne, dans son Histoire de la Maison de Chátillon, lui donne pour armes: d'azur, à la bande d'argent coticée de même; mais on les voit au Château de Villarceaux, simplement d'azur, à la bande d'argent.

Guillaume des Essars, Seigneurd'Ambleville au Vexin-François, est le premier dont on ait connoissance. Le Pape Innocent III fait mention de lui dans une épitre adressée à l'Abbayede St.-Leusroy, & dans une charte de l'Abbaye de St.-Denis de l'an 1221. Il est qualissé Chevalier, avec Jean de Montcayrel.

Gullaume des Essars, IIe du nom, fon fils, Seigneur d'Ambleville, époufa une Dame nommée Isabeau, dans une charte de l'an 1276. Elle eut part dans la Forêt de Roissy en Brie, appartenant à Amaury de Meulan, ce qui fait présumer qu'elle étoit une de ses filles, ou sa sœur. D'elle fortit

Jean des Essars, ler du nom, Seigneur d'Ambleville, marié à Jeanne de Cayeu, fille du Seigneur de Senarpont, dont elle eut:

1. JEAN, qui fuit;

 JACQUES, Chevalier, Confeiller du Roi en la Chambre des Comptes, qui laissa une fille nommée Nicole, femme de Bernard, Seigneur du Plessier.

Jean des Essars IIe du nom, Seigneur d'Ambleville, époufa 1º Clémence, Dame de Longvilliers, dont il n'eut point d'enfans; & 2º en 1343, Marie d'Armoy, fille de Jean d'Armoy, Seigneur de Villiers-en-Beauce, & d'Ifabeau de Bouville, dont il eutentr'autres enfans:

JULIEN DES ESSARS, Seigneur d'Ambleville, de Bouville, de Farcheville & de Senarpont, par Arrêt du Parlement de l'an 1400. Il époufa IJabeau de Vendôme, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Guillaume, rapporté après fon frère;

 MARIE, Dame de Bouville & de Farcheville après fes frères, femme de Charles de Châtillon, Seigneur de Survilliers & de Marigny, Confeiller & Chambellan du Roi CHAR-LES VI, fils de Gaucher de Châtillon, Seigneur de Troiffy, & de Marie Cassinel, fa première femme;

 Et Jeanne, Dame d'Ambleville, femme de Bouchard de Mornay, Chevalier, auquel elle porta cette terre d'Ambleville, qui est

encore dans leur Maifon.

Jean des Essars, IIIe du nom, Seigneur de Bouville & de Farcheville, épousa Catherine de Chátillon, fille de Gaucher, Seigneur de Troissy, & de Marie Cassinel, sa première semme, sœur de Charles de Chátillon, son beau-frère, dont il n'eut point d'ensans.

Guillaume des Essars, IIIº du nom, frère de Jean, Seigneur d'Ambleville & de Senarpont, s'allia avec Jacqueline d'Angennes, veuve d'Adam de Crofnne, Chevalier, Seigneur d'Oifonville, dont il n'eut point auffid'enfans; & ces deux frères eurent pour héritières leurs sœurs, mentionnées ci-dessus.

ESSARS (DES), autre famille, dont étoit PIERRE DES ESSARS, I^{et} du nom, Argentier du Roi, en 1320, lequel vivoit encore en 1348. Elle forma, dès fon origine, la branche des Seigneurs de *Thieux* par *Philippe des Ef-fars*, fon fecond fils.

Pierredes Essars, son petit-fils, fut Grand-Bouteillier de France. Ayant été accusé d'avoir voulu enlever le Roi & le Duc de Guyenne, il sut condamné à perdre la tête le 1et Juillet

1430.

François des Essars, Seigneur de Sautour,

le dernier de cette famille, ne laissa qu'une fille, nommée

CHARLOTTE DES ESSARS, Dame de Sautour, femme de François de l'Hôpital, Maréchal de France, fous Henri IV.

Il y a deux autres branches du nom & des armes des Essars, dont on n'a point trouvé la jonction, favoir: celles des Essars, Seigneurs de Lignières, & celle des Essars, Seigneurs de Meigneux. Celle des Essars-Lignières a pour auteur:

ROBERT DES ESSARS, Chevalier, qui épousa, en Janvier 1451, Marguerite de Lignières. François des Essars, Seigneur de Lignières, dit le Marquis de Lignières, mort le 12 Février 1721, a laissé entr'autres ensans:

Henri-Charles - François - Valentin des Essars, qui étoit Page de la Petite-Ecurie du

Roi, en Juillet 1721.

Les Seigneurs de Meigneux ont pour au-

teur:

CHARLES DES ESSARS, ECUYET, Seigneur de Meigneux, second fils de Robert des Essars, & de Marguerite de Lignières. Cette branche s'est éteinte dans Charles des Essars, Seigneur de Meigneux, qui sit ses preuves de Noblesse devant l'Intendant de Picardie en 1698. Voyez le P. Anselme, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VIII, pag. 554 & suiv.

Les armes: de gueules, à 3 croissans

d'or.

*ESSARTS, en Normandie, subdélégation de Conches: Terre érigée en Marquifat, en 1725, fous le titre des Esfarts-Avrilly, parce que l'érection n'a pu fe faire que sur la Terre d'Avrilly, en faveur de GILBERT-ALEXANDRE DE LOMBELON DES ESSARTS. Elle est aujourd'hui possédée par M. le Marquis de Lombelon des Esfarts. Cette Terre a donné son nom à une ancienne Maison de la Province, qui remonte à GILBERT, Sire DES ESSARTS, Chevalier, qui se trouve dans la liste des Seigneurs Bannerets qui accompagnèrent, en 1096, Robert, Duc de Normandie, & Godefroy de Bouillon, à la conquête de Jérufalem. Il en est parlé dans l'Histoire de Normandie, par du Moulin.

ROGER, fon fils, Chevalier, Ier du nom, et connu par une charte, fans date, de l'Abbaye du Bec, par laquelle il donne la dime de Bournainville, de Mandres & de Duranville. Il

possédoit le Fief de Lombelon, qui, suivant le dénombrement de ce Fief, donne la Seigneurie de Duranville. Il y avoit en Normandie les anciens Seigneurs de Duranville, dont se dit descendre M. de Germigny.

GILBERT, II° du nom, Sire des Éssarts, Chevalier, fils de Roger, donne par charte aux Moines de Lyre, la dime & nomination de la Gueroulde, de l'agrément de Gilles, Evêque d'Evreux, en 1170. Par une autre charte, fans date, il donne à l'Abbaye de Lestrée, du consentement de sa femme Milefinde & de ses ensans, un chêne à prendre dans la Forêt des Essarts. De son mariage vinrent:

1. Roger, qui suit;

2. JEAN, qui fut Seigneur de Bournainville;

 Et Havicie, Religieuse à Chaise-Dieu. Elle est dite, dans un acte de 1205, fille de Gil-BERT II & fœur de ROGER; & dans un autre, de l'Abbaye de Lyre, Jean est dit frère de ROGER.

Roger, Ile du nom, Sire des Essarts, Chevalier, épousa Odoline ou Odeline de Minières, & donne, de son confentement, à l'Eglife de Chaife-Dieu, 60 fols fur le moulin de Grigneuzeville, dont 30 fols étoient pour Havicie de Minières, sa sœur, durant sa vie, & devoient retourner à l'Abbaye après sa mort. Par une autre charte de 1213, qui se trouve à l'Abbaye de Conches, on voit qu'il donna aussi 20 sols de rente sur le moulin de la Poultière, terre qui est un démembrement de celle des Essarts. Sa femme mourut en 1226. Son tombeau est dans le Chœur extérieur de l'Eglise de Chaise-Dieu, sous une lame de cuivre, fur laquelle elle est représentée, & aux deux côtés de sa tête sont gravées deux figures de Dames qui pleurent. C'étoient apparemment ses filles; car elles sont habillées à peu près comme elle. Il eut entr'autres en-

GILBERT, qui fuit;

Et ETIENNE, qui fut Seigneur du Gerrier-Arnault, & a fait une branche éteinte.

GILBERT DES ESSARTS, IIIe du nom, Chevalier, fut marié deux fois. Par une charte de 1226, GILBERT, Sire des Essarts, donne à l'Abbaye de Lestrée 20 sols de rente, en présence de Jean & de Roger de Minières, ses oncles maternels. En 1229 il aumône à l'Abbaye de St.-Sauveur d'Evreux, la dîme des Essarts, à

condition qu'elle nommera deux Curés, dont un fera pour desservir l'Eglise qui est dans l'enceinte du Château, laquelle lui fervira de Chapelle, & aux charges que la même Abbaye fera bâtir une Eglise sur un terrain que lui donna ledit Gilbert des Essarts. En 1235 & 1239, il confirme plusieurs donations faites aux Abbayes de Lyre, Lestrée, Conches & Chaife-Dieu. En 1248, du consentement de sa seconde semme, il fonde dans sa terre de la Poultière une Ministrerie, en l'honneur de la Ste.-Trinité-des-Captifs. En 1250, il fait l'inféodation de sa terre, & par un autre acte, du même tems, du consentement de Marguerite, sa femme, de Jean & de Roger, ses enfans, il donne aux Religieux de la Ste.-Trinité 70 fols fur les cens des Essarts, 70 fols fur Repentigny; 30 fols fur ceux de l'Ormes: la moitié d'un boisseau de bled sur le moulin de Chambray; & 23 arpens de terre à Dammartin. En 1257, il confirme, comme Suzerain, l'érection de la Chapelle du Gerrier, faite par Gilbert, fils d'Etienne. En 1259, il donne, en pure aumône, à la maison de Dieu de Verneuil, toutes les moutes, corvées & redevances qui lui appartenoient dans les Fiefs d'Ecorcheville & du Bouley, à condition qu'on feroit un fervice tous les ans pour l'anniverfaire de fon père & de fa mère & autres antécesseurs, à la fête de la bienheureuse Luce, & que ce jour ils donneront une pitance aux malades qui sont dans l'hôpital. En 1266, il fit donation, d'une partie d'un morceau de la vraie Croix, aux Religieux de la Poultière. avec 40 livres de rente pour dire une messe de N.-D. En 1267, il confirme la donation de la dîme de Manthelon, faite par Robert de Cintray, à l'Eglise d'Evreux. En 1274, en reconnoissance d'avoir été racheté & redîmé de la prison des Félons, Païens & Sarrasins. par la somme de 1500 écus d'or que les Frères de l'Ordre de la Ste.-Trinité payèrent pour sa rançon, il leur donne, en augmentation de domaine, le droit & puissance d'acquérir des terres dans les Seigneuries des Esfarts & de la Poultière, sans payer ni cens, ni rente; plus, le droit de pêche dans les Seigneuries; plus deux boisseaux de bled par semaine, mesure de Breteuil. Cette charte sut scellée par lui, & par ses cing fils.

En 1279, on trouve une donation faite aux Religieux de la Ste.-Trinité, de la Moute franche, fur les moulins de la Poultière, pour le repos de l'âme de Gilbert, fon troisième fils. Par une autre charte de 1302, qui est au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, on voit Roger, fon second fils, Tréforier de cette Cathédrale, & il y est dit firère de Mathieu, Evêque de la même Eglise, dont les armes, de gueules, au chevron d'or, se voyent à la Cathédrale. Gilbert des Essarts, 111º du nom, avoit épousé 1º Agnès, & 2º Marguerite de Dammartin. Il eut:

1. JEAN, qui fuit;

 3. 4. & 5. Roger, Gilbert, Mathieu & Hüe, Maître-ès-Arts & aussi Chanoine de N.-D. d'Evreux.

JEAN DES ESSARTS, Ier du nom, Chevalier, confirme les chartes de fon père en 1273 & 1299. Il fut marié du vivant de fon père, & long-tems avant sa mort, car on voit par deux titres, qui sont au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, qu'il eut pour successeur.

Jean 11e du nom, Sire des Essarts, qui, par un acte de 1298, où il est dit Ecuyer, Fieux & Hoir de Jean des Essarts, jadis Chevalier, mort, consirme la vente d'une dîme sur le Fies des Essarts, paroisse de Gouville, faite par Marguerite de Fresne, ainsi que Mathieu des Essarts, alors Chanoine & Oncle dudit Jean. En 1318, le même Jean, Chevalier, Sire des Essarts, consirme à l'Abbaye de Lyre, la donation des Eglises & dîmes de la Paroisse de la Gueroulde, & de celle du Chêne & de la Chapelle de Chambray. 11 eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Annette, qu'il maria, en 1323, à Jean de Coute.

Jean, IIIº du nom, Chevalier, Sire des Essarts, épousa, paracte de 1323, Jeanne d'Aunou, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Chaumont. Après la mort de son père, Jean de Coute, son beau-frère, lui demanda le payement du mariage d'Annettedes Essarts, sa femme. De son alliance vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Agnès des Essarts, mariée, en 1350 ou 1352, à Jean de Lombelon, Ecuyer, Seigneur du Favril. Dans fon contrat de mariage paroiffent Hue des Essarts, Gilles, Jean, Guillaume & Guilbert, Ecuyers. Elle devint veuve peu de tems après, & fe remaria à Roger d'Heudreville, dont elle devint pareillement veuve en 1386, tems où, devenue Dame des Effarts, elle fit ayeu,

comme veuve de Roger d'Heudreville, de cette terre des Effarts, à Noble & Puissant Seigneur M. de Montmorency, Seigneur de Damville, par le ministère de Jean d'Heudreville, son fils & son Procureur en cette partie. Elle s'y dit (à présent) Dame des Effarts, parce qu'elle venoit d'hériter de la terre des Effarts, par la mort, sans ensans, de Jean, Seigneur des Effarts, fon frère.

JEAN, Sire DES ESSARTS, Chevalier, IVe du nom, nommé, en 1372, à la Chapelle de St.-Antoine des Essarts. En 1376, Jean de Vaux, Ecuyer, dit de Chanteloup, lui rend aveu pour le Fief de Vaux. En 1378 HUET DES Es-SARTS, Ecuyer, Seigneur du Chêne, lui rend aveu pour son Fief du Chêne, qu'il avoue tenir par lignage. Jean des Essarts vivoit encore le 19 Mai 1385, & mourut sans lignée; il portoit pour armes: de gueules, au chevron d'or. Ces armes se voyent aux Chapelles de St.-Claude & de St.-Louis dans la Cathédrale d'Evreux, fondées par Mathieu des Essarts, alors Evêque d'Evreux, & aussi à la Chapelle de la Poultière où est le tombeau de GILBERT DES ESSARTS; & elles ne sont pas de gueules, à 3 croissans d'or, comme l'a dit le Brasseur dans son Histoire du Comté d'Evreux. Celles de Lombelon fontaussi de gueules, au chevron d'or; ce qui fait conclure que ces deux maisons n'en font qu'une, puisqu'elles ont les mêmes armes. Du Moulin, dans son Catalogue des noms & armoiries des anciens Seigneurs Normans, donne aussi à GILBERT DES ESSARTS pour armes: de gueules, à un chevron d'or.

Dans l'érection du Marquisat des Essarts-Avrilly, du mois de Février 1725, il est dit qu'Agnès des Essarts, héritière de Jean IV, son frère, épousa Jean de Lombelon des Essarts, son proche parent, cadet de sa maison, qui en portoit les armes, & qui comme puiné possédoit la terre de Lombelon, relevante par parage de la Seigneurie des Essarts; celle-ci mouvante de la Baronnie de Danville.

Le retrait lignager que le Comte des Effarts, frère du Chevalier, a fait en 1765 du Marquifat des Effarts, fur M. de Boullogne qui l'avoit acheté de la branche aînée, leur a donné tant d'occupation qu'ils n'ont pu encore rassembler toutes les pièces qui conviennent pour faire une généalogie aussi vraie que suivie, & M. le Chevalier des Effarts nous a prié seulement d'insérer la notice que nous venons de donner, qu'il a extraite sur les ti-

tres vus en originaux, jusqu'à ce qu'il puisse fournir une généalogie en forme, que nous insérerons au mot Lombelon des Essarts, ou dans le volume des additions qui sera le dernier.

ESSARTS ou ESSARS. C'est le nom d'une branche cadette de la Maison de la Taille, qui a commencé à Jean de la Taille, Seigneur des Essarts, &c., & dont la postérité subsiste. Voyez TAILLE.

* ESSAY. C'est un Bourg ou petite Ville dans le Diocèse de Séez, en Normandie, avec une Abbaye de filles de l'Ordre de St.-Augustin, & un Hôpital, qui a donné son nom, ou qui le doit, à une ancienne Noblesse qui a subsisté pendant plusieurs siècles. Nous allons rapporter, d'après l'auteur du Diâionnaire des Gaules, tom. II, pag. 778, ce qu'on en a

trouvé dans les titres du pays.

MATSELIN OU MATHELIN D'ESSAY, dont il est fait mention dans l'Histoire du Perche, pag. 103, approuva avec Berthe, fa femme & fes fils, pour 10 livres mansais, la donation de 60 âcres de terres labourables, & de 2 âcres de pré pour 10 livres mansais, par Jean Burnet, à l'Abbaye de Saint-Martin de Séez. Guillaume de Pied-Cuit (de Pede-Costo), tenoit de lui un fief, de la dime duquel il vendit les deux parts à la même Abbaye en 1086, pour 4 livres mansais. Berthe, femme dudit Matselin, morte en 1094, donna à la même Abbaye un pré fitué à Courtomer, du consentement de Herbert, Hervé & Salo-MON, ses fils, & en même tems l'aîné de ses enfans, avec sa femme, s'affocia aux prières des Moines, à qui ils promirent l'un & l'autre de fe saire enterrer parmi eux, & de leur donner tous leurs biens mobiliers.

Hervé d'Essay fe trouva en 1103 à un accord fait entre les mêmes Religieux, & Normand, Seigneur de Néauphle.—Robert d'Essay leur donna, avant l'an 1143, pour l'utilité de leur Prieuré du Gaft, les deux tiers de la dîme de son fies, d'en deça le ruisseau de Bertel, de citrà Bertam, lequel passe à trois quarts de lieue d'Essay; & vers l'an 1150, il se consacra au service de l'Eglise de ce Prieuré, qu'il enrichit encore alors de sa Terre de Ferrule, du consentement de Guillaume, Comte de Ponthieu.

Jean d'Essay fit affigner devant Froger, Evêque de Séez, mort en 1184, Renaud le Sor, Curé de Saint-Celerin, proche de Séez, pour la succession du Curé précédent, & sut père de

ROBERT D'ESSAY, Chanoine & Official de Rouen, qui donna quelques terres aux Moines de Saint-Martin de Séez & de Perfeigne. L'Hiftorien de l'Eglife de Rouen parle de ce dernier, pag. 418, à l'an 1208, & l'on fait qu'en 1216 il fut témoin, avec Robert Poulain, Archevêque de Rouen, dans une charte où il question du Prieuré de Beaulieu. Voyez l'Histoire de la Maison d'Harcourt, tom. IV, pag. 2083.

HENRI D'Essay donna à l'Abbaye de Saint-André en Goufern une maifon fife à Montperroux, proche de Séez, &

JEANNE D'ESSAY, sa fille, épousa Robert de Planches, Chevalier, vivant en 1222, qui possédoit à Essay un plein fief, suivant le registre de Philippe-Auguste; & c'étoit sans doute à cause de sa semme.

En 1197, Hervé d'Essay, Chevalier, confirma, moyennant 15 fols, à l'Abbaye de St.-Martin de Séez, un tenement proche d'Essay qu'il avoit vendu 40 livres mansais, à S. frère de H. Abbé de ce Monastère, & il y a apparence que c'est lui qui donna aux Moines de Perseigne le sies qu'ils ont à Essay, & qui est compris dans la Charte de protection que St. Louis leur accorda en 1248. On présume asfez volontiers que ce même Hervé étoit frère de Henri, & qu'il mourut sans ensans.

On trouve encore d'autres personnes de ce nom qui semblent avoir été de la même famille, comme MATHIEU D'Essay, qui, du tems de l'Evêque de Froger, eut un procès contre Geoffroy, Abbé de Lonlay, qui s'étoit obligé de le nommer au premier bénéfice vacant, à fa préfentation dans le Diocèfe de Séez, & qui consentit, en attendant, de lui donner la moitié de la Cure d'Effay, avec 6 feptiers de bled de froment, orge & avoine, mesure du lieu. Guillaume d'Essay fut témoin d'une confirmation de biens faite au Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, après l'an 1182, avec Jean, Doyen du Chapitre de Lisieux, & avec quelques autres Bénéficiers de cette Eglise, de laquelle on préfume que ledit Guillaume auroit été Chanoine; mais en ce cas il ne faudroit pas le confondre avec un autre Guillau-ME D'ESSAY, Diacre & Chanoine dont il est fait mention dans le Nécrologe de l'Eglise de Chartres au 30 Décembre, & qui donna à cette Eglife 18 livres de rente à prendre fur la précaire de Puisseux, fuper precariam de Puteolis, pour faire son anniversaire & celui de ses père & mère.

RAOUL D'Essay, Prêtre, fut présent, en 1207, à la donation que Guillaume de Messay fit du patronage de Cerify & d'autres droits aux Moines de Saint-Martin de Séez. HERBERT D'Essay donna à cette Abbaye, en 1216, le tiers du patronage & les droits de la dime de la Cure du Perron, pour 4 livres mansais, & il est fait mention d'un Thibauld D'Essay au 27 Février, dans le Nécrologe du même Monastère. Mais celui qui mérite le mieux d'être connu de tous ceux de ce nom, est Jean d'Essay, élu Evêque de Coutances en 1250, & mort en 1270. Le Chapitre de Coutances demanda la confirmation de ce Prélat à la Reine Blanche, mère de Saint Louis, alors Régente, en lui exposant que c'étoit un de ses sujets les plus zélés pour le service du Roi & de la Patrie. Après lui, l'on n'a plus trouvé que Guyot d'Essay, Écuyer, qui fervoit fur la flotte commandée par Jean, Sire d'Harcourt, en 1295.

- * ESSÉ. C'est une Seigneurie possédée par la famille de Montalambert, ancienne Noblesse du Poitou, qui a donné dans André de Montalameert, Seigneur d'Essé, premier Gentilhomme de la Chambre des Rois François le & Henri II, un des plus braves & des plus sages Capitaines de son tems. Voyez MONTALAMBERT.
- * ESTAING ou ESTEING (D'), ancienne Baronnie, & depuis Comté, dans la Province de Rouergue, qui a donné son nom à une des plus anciennes & illustres Maisons de cette Province. Elle est nommée, dans les Auteurs & les anciens actes latins, de Stagno. Elle porte les mêmes armes que nos Rois, avec un chef d'or, pour brifure. On dit que c'est une concession de Philippe-Auguste à un Seigneur de la Maison d'Estaing, nommé Dieu-DONNÉ, qui le remonta à la bataille de Bouvines, donnée le Dimanche 27 Juillet 1214. On voit ces armes fur les tombeaux & fur divers autres monumens de piété des Seigneurs d'Estaing, qui les ont autrefois porté semées de fleurs-de-lis sans nombre, & qui les ont changé depuis que nos Rois ont réduit les fleurs-de-lis à trois.

Aldebert d'Estaing vivoit vers l'an 1001, & fouscrivit à une Sentence rendue par Hu-

gues, Comte de Rhodez. Ses enfans ne font

point connus.

PIERRE D'ESTAING fouscrivit, l'an 1204, le contrat de mariage de Marie de Montpellier, & de PIERRE II, Roi d'Aragon, rapporté dans le huitième volume du Spicilegium de D. Luc d'Achery. Il y a apparence qu'il étoit frère ou proche parent de

I. Guillaume d'Estaing, Ier du nom, qui se rendit très-célèbre dans les guerres d'outremer contre les Infidèles; il est nommé dans les Annales de Nicolas Treveth, Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIV[®] siècle. Il eut

pour fils

II. Dieudonné, ou Deodat d'Estaing, qui fe trouva à la bataille de Bouvines en 1214; il fut un des 24 Chevaliers commis à la garde de la Perfonne du Roi. Philippe-Auguste ayant été renverfé de desfus son cheval, il aida à tirer ce Prince du périloù il étoit, & reprit, dit-on, aux ennemis l'Ecu de France qui étoit échappé des mains du Monarque (a). En récompense de ce service, Philippe lui permit de porter les armes en France avec un chef d'or, pour brifure. Déodat, ou Dieudonné de Percet, lui rendit hommage en 1200; ce Dieudonné le rendit lui-même, en 1223, à Raymond VII, Comte de Toulouse, pour la terre d'Autun, & fit, en 1245, de grands biens à l'Abbaye de Bonneval. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom :

1. Guillaume, qui fuit;

2. Guy, Bienfaiteur de l'Abbaye de Bonneval

en 1207;

 PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Rhodez, & Prieur de Saint-Hippolyte, qui refu
fu
fa/accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élu en Octobre 1282;

 Et Dieudonné, nommé Confeiller dans les Registres du Parlement de Toulouse de l'an

1303, vieux style.

III. Guillaume d'Estaing, IIº du nom, renouvela ses donations à l'Abbaye de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271, & testa en 1291. Il avoit épousé 1º Yolande, fille de Guignes de Châteauneuf & de Viermes d'Anduse, Dame de Joyeuse; & 2º Douce, fille de Guy, Seigneur de la Roche-en-Regnier,

dans le Vivarais, & de Jordane de Montlaur. Il eut pour enfans:

1. RAYMOND, qui fuit;

2. Pierre, Religieux de Saint-François;

Henri, Religieux Augustin;
 Dieudonné, Prieur de Montalt;

5. AIMAR OU AZEMAR;

MARGUERITE, femme d'Arnaud, Seigneur de Landorre;

7. & 8. Guigonne & Yordaine, Religieuses;

Galliène;

10. Et Elis, posthume, mariée, en 1316, à Mainfroy, Seigneur de Salignac.

IV. RAYMOND d'ESTAING, Ierdu nom, époufa Richarde de Sévérac, fille de Guy, & de Gaillarde de Bourniquel, & tante d'Amaury de Sévérac, Maréchal de France. Il testa en 1357, & eut pour ensans:

1. GUILLAUME, qui fuit;

2. Et Marguerite, femme de Pierre, Seigneur de Panat.

V. Guillaume d'Estaing, IIIº du nom, époufa, en 1319, Efinengars de Peyre, fille & héritière d'Aflorg & de Marguerite, Vicomtesse de Cheilane, & Dame de Valentines, dont il eut:

1. RAYMOND, qui fuit;

2. & 3. Guillaume & Jean;

PIERRE, Cardinal;
 Guy ou Guyon;

6. Deodat ou Dieudonné, Chanoine, puis Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, mort

en 1409; 7. Richarde, mariée à Geraud de Murat, Sei-

gneur de Vernines;

MARGUERITE, femme de Pierre, Seigneur de Brezons:

9. Et Marquise, Religieuse à Rhodez.

VI. RAYMOND D'ESTAING, II du nom, époufa, en 1350, Barane de Castelnau, & en eut:

1. JEAN, qui fuit;

 EMENJARDE, mariée, le 10 Février 1372, à Pons de Cardaillac, Vicomte de Murat;

3. Et Magrade, femme de Louis, Comte d'Apchon.

VII. JEAN D'ESTAING, I'r du nom, Vicomte d'Effaing & de Cheilane, époufa, en 1383, Elis, fille de Raymond, Baron de Pierrefort, & mourut vers l'an 1420, laiflant:

1. BEC ou BEGON, qui fuit;

2. Guillaume, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;

3. Pierre, qu'on croit être celui qui fut Ar-

⁽a). Le titre précis d'une si belle tradition n'existe pas; mais il y a un monument du XIIIe siècle dans lequel on voit un d'Estaing prenant le titre de Miles ou Chevalier, & portant un écu semé de sieurs-de-lis, qui est celui de France.

chidiacre de Rhodez, & Evêque de cette Eglise en 1429. Mais son élection n'ayant pas été confirmée, il ne laissa pas de s'emparer, par force, du Palais Episcopal, & des Châteaux dépendans de la manse Episcopale. Il enjouit pendant 3 ou 4 ans, après lesquels il sut contraint de céder l'Evêché à Guillaume de la Tour d'Olliergues, qui avoit eu des Bulles du Pape. Il fut depuis Dom d'Aubrac en 1437;

4. Marguerite, mariée, en 1401, à Renauld de Carmain, Seigneur de Nègrepelisse;

5. FLEURIE, femme d'Aimeric, Seigneur d'Au-

6. Et Berranne, femme de Louis, Seigneur de Dienne.

VIII. Bec ou Begon D'Estaing, Chevalier, Gouverneur de la Ville & Château de Pézenas, épousa, en 1420, Marguerite, fille de Guillaume, Seigneur de Lestrange; fit son testament le 18 Juillet 1477, & Iaissa:

I. JEAN, qui fuit;

2. RAYMOND, Archidiacre de Lectoure;

3. Guillaume, Prieur de Compreignac; 4. Antoine, Prieur de Rabastens;

5. GUILLAUME, Seigneur de Savrefac, de Saint-Chely & de Vitrac, mort fans postérité de Françoise d'Aubusson;

6. Pierre, Chanoine à Rhodez;

7. Antoinette, mariée, en 1447, à Jean de Faudoas de Barbazan, Baron desdits lieux;

8. CATHERINE, femme de Jean de Levezon, Seigneur de Vézins;

9. Elis, mariée, en 1402, à Guillaume de Montal, Seigneur de Carbonnières;

10. Et Agnès, alliée, en 1426, à Raymondd'Ebrard, Seigneur de Saint-Sulpice.

IX. JEAN D'ESTAING, IIe du nom, Vicomte d'Estaing & de Cheilane, Baron de Conros & de Bastide, s'allia, en 1433, à Dauphine, fille d'Astorg, Baron de Peyre, & d'Elisabeth Sagnes. Il n'en eut que Catherine d'Es-TAING, morte sans avoir été mariée. Il fit son testament le 16 Juin 1500, par lequel il fait une fubflitution perpétuelle en faveur des mâles, & en exclue les filles, difant que depuis plusieurs siècles la Maison d'Estaing substission dans la ligne masculine.

VIII. GUILLAUME D'ESTAING, IVe du nom, fecond fils de JEAN Ier, Vicomte d'Estaing, se distingua dans les guerres contre les Anglois, & rendit de grands fervices à Charles VII, alors Dauphin. Il recut en don de ce Prince les villes de Vias & de Bessan dans le Diocèse d'Agde. Il fut depuis Conseiller & Chambellan après fon avènement au Trône, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nîmes. Il alla en Ambassade en Castille en 1454, testa en 1471, & eut pour enfans de Jeanne Propières, son épouse, Dame de Lugarde & de Vernines:

1. GASPARD, qui fuit;

2. JEAN, Sacristain de Rhodez, Prieur de Parifot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, Commis au Gouvernement de Rouergue en 1484;

3. Pierre;

4. Et Elis, mariée, en 1452, à Guillaume de Saint-Exupery, Seigneur de Miremont.

IX. GASPARD D'ESTAING, Ier du nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & d'Anval, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, épousa, en 1455, Jeanne, fille de Jean, Baron de Murols, & testa le 5 Mars 1479. Il en eut:

1. Louis, qui fuit;

2. GUILLAUME, dit GUILLOT, préféré, pour recueillir les biens de son père, à fon frère aîné qui étoit aveugle. Il fut appelé, en 1500, à la fubstitution des Vicomtés d'Estaing & de Cheilane, par JEAN II, qui le nomme fon neveu. Il vivoit encore le 28 Mai 1529, & avoit époufé, en 1471, Anne, fille & héritière de Raymond, Seigneur d'Esparron, dont il eut:

> Gaspard, qui prit alliance, en 1517, avec Françoife de Voifins, & mourut sans postérité:

> MARQUISE, aussi morte sans enfans d'Arnaud de Landorre, qui donna à Guil-Lot, fon beau-père, les Baronnies de Landorre & de Salmiech;

> JULIENNE, semme de François de Solages;

Dauphine, mariée à Louis d'Aubuffon; CATHERINE, mariée à Jean de Cardaillac, Seigneur de la Chapelle;

Et Louise d'Estaing, femme du Seigneur de Peuchaud, en Auvergne.

3. Antoine, d'abord Chanoine & Sacristain de Rhodez, Prévôt de Villefranche en Rouergue, Prieur de Langogne, Dom d'Aubrac, Doyen des Comtes de Lyon en 1487, & choisi par Louis XII, en 1498, pour son Procureur-Général dans l'affaire de la diffolution de fon mariage avec Jeanne de France. Il l'avoit nommé Confeiller au Grand-Conseil, fut Confeiller-Clerc au Parlement de Toulouse, & nommé à l'Evêché d'Angoulême en 1506, fouscrivit, en 1509, au testament du Cardinal Georges d'Am-

boise, se trouva au Concile de Pise en 1512, foutint avec vigueur les intérêts de la France contre les prétentions de la Cour de Rome, fit rachever les réparations de son Eglise Episcopale, & fut délégué par le St.-Siège pour procéder à la canonifation de JEAN LE BON, Duc d'ANGOULÊME. Il mourut, à ce qu'on croit, de poison en son Château de Vare, près d'Angoulême, le 28 Février 1523. Son corps fut enterré à Aubrac, où l'on voit son effigie à la porte du Chœur; 4. Et François, né le 24 Janvier 1462, Protonotaire du Saint-Siège, d'abord Chanoine & Comte de Lyon, qui passa à Rome, d'où il vint à Padoue, où il reçut le bonnet de Docteur le 10 Mai 1488. A fon retour en France, il fut envoyé en Cour pour les affaires de fa province, & enfuite élu Cham-

brier de l'Eglife de Lyon. En 1499, il accompagna le Chancelier Guy de Rochefort à Arras, qui y fut recevoir l'hommage de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche. Par ordre de la Cour il rétablit la paix dans la Province de Gévaudan, fut élu Evêque de Rhodez le 11 Novembre 1501; mais n'en fut paifible poffeffeur qu'en 1504. Il accompagna, la même année, Rostaing d'Ancezune de Caderousse, Archevêque d'Embrun, à fon Ambassade de Rome. Le Pape Jules II lui confia le Gouvernement de la ville d'Avignon & du Comtat pendant l'absence du Cardinal d'Amboise, qui en étoit Légat. Il étoit aussi Abbé de l'Abbaye de Saint-Chaffre, & se retira ensuite à son Diocèse, où il fit de grandes libéralités. Sa piété le fit regarder comme un Saint, après sa mort arrivée le 1er Novembre 1529, âgé de 69 ans. Son corps repose dans la Cathédrale au grand Autel, où l'on voit son Epitaphe.

X. Louis d'Estaing, étant aveugle, fut obligé de céder à fon cadet le partage des biens. Il eut, pour le fien, les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & époufa, et 489, Marguerite de Comborn, fille de Jean, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de Jeanne de Maignelers, dont:

1. GABRIEL, qui fuit;

 CHARLES, Chambrier de l'Eglife & Comte de Lyon, Prieur de Parifot, nommé, en 1522, par le Parlement de Touloufe, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir, l'un ou l'autre, au choix du Roi, la place de Confeiller-Clerc, vacante par la mort de Bertrand Séguier;

 Et Jean, Chanoine & Comte de Lyon, Grand-Archidiacre de Saint-Antonin en l'Eglife de Rhodez, après la mort de fon oncle François d'Estaing; mais cette élection, contraire au Concordat, n'eut pas lieu, & le Roi François Ier nomma Georges d'Armagnac.

XI. GABRIEL D'ESTAING, Seigneur de Murols, Vernines, Vicomte d'Estaing après la mort de Gaspard, son cousin, par substitution en faveur des mâles, épousa, en 1518, |Charlotte d'Arpajon, fille de Jean, Vicomte d'Arpajon, Baron de Sévérac, & d'Anne de Bourbon, dont:

XII. François d'Estaing, let du nom, Vicomte d'Estaing & de Cadars, Baron de Murols, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il fe diftingua par fa prudence & fon courage, & époufa, en 1540, Catherine de Chabannes, fille unique de Joachim, Marquis de Curton, Sénéchal de Toulouse, & de Peronnelle de Levis-Ventadour, sa première semme, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Antoine, Archidiacre de Saint-Flour en 1581 & 1586;

3. Et un aure JEAN, Prévôt de Tulle en 1581.

XIII. JEAN D'ESTAING, IIIº du nom, Vicomte d'Estaing & de Cadars, Baron d'Autun, de Murols & de Landorre, prit le parti de la ligue à la perfuafion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris qui lui en écrivirent en 1589, aussi bien que le Parlement de Toulouse. Mais ayant appris la conversion du Roi HENRI IV, il traita avec Char-LES, Duc de Valois, Gouverneur de la Province d'Auvergne. Le Roi, qui étoit à Lyon, ratifia ce Traité, & écrivit très-obligeamment au Seigneur d'Estaing, qu'il reconnut même pour son parent. Il sut depuis Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, entretenue pour Sa Majesté jusqu'en 1612, se trouva au siège de Montauban en 1621, avec la principale Noblesse d'Auvergne & de Rouergue, & mourut le 13 Octobre de la même année. Il avoit épousé, le 5 Août 1584, Gilberte de la Rochefoucauld, fille de Francois, Vicomte de Ravel, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. François, rapporté après la postérité de

fon frère aîné;

3. Joachim, Abbé d'Iffoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne en 1614, mort le 11 Septembre 1650; 4. CHARLES, Chevalier de Malte, Commandeur de Morlane;

5. Jacques, tige de la branche des Comtes de

Saillans, rapportée ci-après;

6. Louis, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Belle-Aigue, Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, Evêque de Clermont, après fon frère mort le 15 Mars 1664;

7. Autre Louis, Chevalier de Malte, Commandeur de Tortebesse;

8. CATHERINE, semme de Georges de Villemur, Comte de Pailhés;

9. Et Marie, alliée, en 1628, à Gaspard d'Alègre, Comte de Beauvoir.

XIV. JEAN-LOUIS, Comte d'Estaing, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, jeune homme de grande espérance, mourut en 1628, laisfant de Louise, Comtesse d'Apchon, qu'il avoit époufée le 3 Mai 1617,

GILBERTE D'ESTAING, mariée à Gilbert de Langeac, Comte de Dallet; Et Isabeau, Religieuse de Sainte-Claire.

XIV. François D'Estaing, IIº du nom, Comte d'Estaing, après la mort de son frère aîné, fut Capitaine-Lieutenant de 200 hommes d'armes, fous le titre de la Reine. Le Roi lui donna, le 20 Juin 1653, un Brevet pour être Chevalier de fes Ordres, &, le 7 Mars 1654, commission aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon, pour faire ses preuves. C'étoit une récompense due aux services du Seigneur d'Eftaing, qui avoit empêché, en 1633, la prise des fortes places de Mozun & de Murols. Il mourut, à Troyes en Champagne, le 11 Avril 1657, & laissa de son mariage, contracté en 1616, avec Marie de Busty, Baronne de Meurville, de Spoid & de Sommellone, fille de Joachim de Buffy, Marquisde Dinteville, & de Françoife de Saulx-Tavannes:

XV. Joachim, Comted'Estaing, qui se distingua, dans toutes les occasions, par son esprit & par fon courage. Sa maifon lui doit beaucoup pour en avoir recherché les antiquités avec un grand soin. Il avoit épousé, 1º le 11 Août 1650, Claude - Catherine le Goux, morte le 13 Avril 1657, fille de Pierre, Seigneur de la Berchère, premier Président au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné; 2º le 9 Novembre 1672, Anne de Catelan, fille de François, Conseiller d'Etat & Intendant des Finances, & Secrétaire du Conseil, & de Sufanne Brachet de la Mil-

letière. Il eut du premier lit:

1. François, qui fuit;

2. DENIS, Cadet dans les Gardes-du-Corps, mort le 6 Avril 1675;

3. Joachim, Prieur de Saint-Amand d'Estaing, & de Saint-Etienne de Chambon;

4. Anne-Louise, Religieuse aux Filles de Ste .-Marie du Faubourg Saint-Jacques.

Et du fecond lit:

5. François-Joachim, nommé le Chevalier d'Estaing, Enseigne des Vaisseaux le 13 Décembre 1702.

XVI. François, IIIe du nom, Comte d'Es-TAING, après avoir été Exempt des Gardesdu-Corps du Roi, se signala à la bataille de Fleurus en 1690, en qualité d'Enseigne des Gendarmes de la Reine, monta à la Lieutenance de cette Compagnie peu d'années après; fut fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, puis Brigadier d'Armée, Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, dont il fit les fonctions dans l'Armée d'Italie pendant toute l'année; fe trouva à la prife de Bondanella le 13 Janvier 1703; commanda à Carpi dans le Modenois; fit battre un parti de 400 Allemands au mois d'Avril suivant; repoussa en Juin le Baron de Vaubourg, couvrit le Milanois pendant le reste de cette année; fut nommé, le 10 Février 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi, chassa le 12 Mars suivant les troupes Impériales de Bobbio; défit le 20 Janvier 1705 un parti des troupes de Savoie près de San-Mauro; eut, en récompense de ses services, au mois de Mai fuivant, le gouvernement de Châlons en Champagne, & la Lieutenance-Générale du pays Messin & du Verdunois, vacante par la mort du Comte de Vaubecourt, son beau-frère, tué près de Vigevano dans le Milanois, le 17 du même mois; fervit au siège de Chivas dans le mois de Juillet; fut nommé, en Novembre de la même année, pour couvrir le Montferrat & l'Alexandrin; se rendit, le 13 Juillet 1706, Maître du Château d'Aste, dont il prit la garnison à discrétion ; eut ordre de passer en Espagne, dans l'Armée commandée par le Duc d'Orléans; fervit à la prife de Lérida en Novembre 1707, après laquelle il fut envoyé par ce Prince avec 2000 chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans les pays jufqu'à Tarragone; eut, au mois de Juillet 1708, un corps de troupes fous ses ordres, commanda sur la Sègre vers Balaguier, pour couvrir les frontières d'Ara-

470

gon pendant le siège de Tortose; prit Rhodes le 13 Mars 1709, fit la garnison prisonnière de guerre, se rendit maître du Château de Castanet le 17 Avril suivant, de la ville de Venasque le 22 du même mois; continua de fervir les années suivantes jusqu'à la paix; eut le Gouvernement de Douai en 1718, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, & mourut à Paris la nuit du 19 au 20 Mars 1732, âgé de 81 ans. Il avoit époufé, le 30 Avril 1692, Marie de Nettancourt, fillede Nicolas de Nettancourt-Haussonville, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement des ville & évêché de Metz, Gouverneur de Châlons, auparavant de Landrecies, Perpignan & Comté de Roussillon, & de Claire Guillaume, sa seconde femme, dont:

1. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, qui fuit;

2. Louis-Claude, Marquis de Murols, qui, fervant d'Aide-de-Camp du Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général, fut bleffé au siège de Fontarabie, la nuit du 11 au 12 Juin 1719, & mourut peu de jours après;

3. MARIE-ANTOINETTE, morte le 3 Avril 1771, mariée, le 5 Mai 1715, à Philippe-Emmanuel de Cruffol, Marquis de Saint-Sulpice;

- 4. Louise-Antoinette, mariée à Louis-René-Edouard Colbert, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Piémont, Lieutetenant-Général au Gouvernement de Saumur & du Saumurois, & de la Province d'Anjou, Brigadier des Armées du Roi le 1er Août 1734, & Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740;
- 5. Et Marie-Catherine-Euphrasie.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, Marquis D'ESTAING, Gouverneur de Châlons & de Douai, en survivance de son père, né le 10 Septembre 1693, mourut le 10 Septembre 1729, dans sa 37e année. Il avoit épousé, en 1716, Henriette-Julie-Madeleine de Martel-Fontaine, morte à Paris sans enfans le 28 Avril (Moréri dit le 19 Mai) 1733, âgée de 37 ans, fille de Henri de Martel, Comte de Fontaine, premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orléans, & d'Antoinette-Madeleine de Bordeaux.

BRANCHE des Seigneurs de SAILLANS.

XIV. Jacques d'Estaing, cinquième fils de JEAN III, Vicomte d'Estaing, & de Gilberte de la Rochefoucauld, fut Seigneur de la Terrisse, Baron de Plauzat, &c. Il épousa, le 21 Juillet 1616, Catherine du Bourg, Dame de Saillans, arrière-petite-fille d'Antoine du Bourg, Chancelier de France, & fille unique & héritière de Louis du Bourg, Baron de Saillans, & de Jeanne de Lastic, dont il eut :

1. Joachim, mort au fervice du Roi, étant dans le Régiment de Rambures;

2. JEAN, qui fuit;

3. Et Charlotte, mariée, le 20 Octobre 1647, à François de Chavagnac, Baron d'Ondredieu en Auvergne.

XV. JEAN D'ESTAING, Baron de Saillans, &c., mort en 1675, avoit épousé, en 1647, Claude de Combourcier, Dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moissac en Auvergne, fille de Jean de Combourcier, Seigneur du Terrail, Lieutenant-Général pour le Roi, au Gouvernement de la Basse-Auvergne, Maréchal de fes Camps & Armées, tué d'un coup de monsquet au siège de Mardick, le 23 Août 1646, & d'Hélène-Diane de Montmorin-Saint-Hérem, dont:

1. GASPARD, qui fuit;

2. Charles, Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de Montpeyroux, Diocèfe de Laon, Prieur de Pohniniac, tué avant l'an 1702;

3. Philippe, Comte de Saillans, fuccessivement Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, Mousquetaire de Sa Majesté, Enseigne au Régiment des Gardes en 1663, d'où il fe retira en 1666, rentra dans ce Corps en 1672, fut fait Capitaine en 1678, Capitaine de Grenadiers en 1684, Maréchal-de-Camp en 1702, Lieutenant-Général en 1704, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Grenadiers le 18 Février 1710. Etant Commandant à Namur, il fauva une partie du canon & des blessés après la bataille de Ramillies, donnée le 25 Mai 1706. Le Roi le gratifia du Gouvernement de Sarrelouis en Mars 1710, & de celui de Metz & du pays Messin, & le nomma Commandant des trois Evêchés en Octobre 1712. Il mourut en Juillet 1723, & avoit époufé 1º N... Philippi, fille de N..., Seigneur de Saint-Viance, Maréchal-de-Camp, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur de Cognac, morte fans enfans; 2º Marie-Hyacinthe le Danois, Chanoinesse de Nivelle, fille de Jean-Philippe, Comte de Cernay, & de Catherine-Françoise le Danois de Joffreville, qu'il avoit époufée en Juillet 1712, dont il n'eut point aussi d'enfans;

Ddii

 Joachim-Joseph, Comte de Saint-Jean de Lyon, Prieur de Saint-Irénée de la même Ville, facré Evêque de St.-Flour le 3 Janvier 1694, mort le 13 Avril 1742, âgé d'environ 88 ans;

5. PIERRE, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes en Mars 1689, puis dans la Compagnie des Grenadiers de fon frère au mois d'Avril fuivant, tué au flège de Mons le 1er

Avril 1691;

 CHARLES-ALEXANDRE, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Prieur de Caffagne & de Saint-Martin-de-Chaffe, mort le 14 Décembre 1717;

7. François, Chevalier de Malte, mort jeune; 8. Maximilien, aussi Chevalier de Malte;

- 9. Marie-Claire, mariée, fuivant Moréri, à Jean-Gaspard de Montboissier de Beaufort-Canillac, Vicomte de Dienne, & morte à Paris le 10 Janvier 1770, âgée de 89 ans, veuve en fecondes noces de Joseph Durey, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Baron de Saint-André, Seigneur du Duché-Pairie de Damville, &c. De ce mariage est sorti le Marquis du Terrail, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général du Verdunois, marié 1º à Marie-Rosalie de Goësbriant, dont la mère étoit héritière de la feconde branche de Châtillon. Il en a eu quatre enfans morts en bas âge; & 2º Marie-Charlotte de Cruffol d'Uzès de Montaufier, fille du Marquis de Montausier & d'Elifabeth d'Aubusson-la-Feuillade. Le Marquis du Terrail avoit pour sœur seu la Duchesse de Brissac, épouse du Maréchal de ce nom, Gouverneur de Paris, & mère du Duc de Cossé, Capitaine-Commandant des Cent-Suisses de la Garde du Roi, & Maréchal-de-Camp en Novembre 1771. Voyez COSSÉ;
- CATHERINE, Religieuse aux Filles de Sainte-Marie, à Thiern;

11. Anne-Marie;

12. Et Charlotte, mariée à Pons, Seigneur de Sainte-Honorine en Auvergne.

XVI. GASPARD D'ESTAING, Comte de Saillans, Marquis du Terrail, &c. Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, épousa, en Mars 1680, Philiberte de la Tour de Saint-Vidal, fille de N... Seigneur de Saint-Vidal, & de N... d'Apchon, dont:

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;

2. JEAN-FRANÇOIS, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie, en 1718;

3. Eléonore, mariée, le 16 Mars 1708, à Charles le Gendre, Seigneur de Berville, Mestrede-Camp, Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, puis Maréchalde-Camp & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;

4. Charlotte, Abbesse de Bonlieu en Forez,

en novembre 1713;

5. Et N... appelée Mademoifelle du Terrail.

XVII. CHARLES-FRANCOIS D'ESTAING, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Mestrede-Camp du Régiment d'Infanterie de Saillans, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, Maréchal-de-Camp en 17... Lieutenant-Cénéral le 19 Octobre 1734, mort à Plombières le 29 Août 1746, avoit époufé, 1º par contrat du 21 Février 1721, Charlotte-Marguerite-Catherine du Bellay, fille de Charles, Comte du Bellay, Seigneur de la Pallu, de Benest & du Buart, & de Catherine-Renée de Jaucourt de Villarnoult. Dame de la Baronnie de la Forest, morte le 23 Avril 1722; 2º Marie-Henriette Colbert, née le 26 Septembre 1703, fille de François-Edouard, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, & de Marie-Henriette de Froulay-Tessé, morte le 23 Décembre 1737. De ce mariage est né:

XVIII. Jean-Baptiste-Charles, Comte d'Estaing, Lieutenant-Général fur mer & fur terre en 1762 & 1763, nommé Gouverneur Général de Saint-Domingue, & Chevalier des Ordres le 1et Janvier 1764; Vice-Amiral du 10 Février 1777, commandant une de nos flottes en 1778, qui a fait la conquête de l'Isle Saint-Vincent en 1779, celle de Grenade le 4 Juillet fuivant, & a battu le 6 la flotte Anglaife, commandée par l'Amiral Byron. Jean-Baptiste-Charles a hérité des biens du fameux Chevalier Bayard du Terrail. Il avoit époufé, en 1746, Marie-Sophie de Rouffelet de Châteaurenault, fille du Maréchal de ce nom, de laquelle il eut un fils

né 1748, & mort en 1768.

Les armes, comme ci-dessus: de France, au chef d'or. (Du Bouchet a donné la Généalogie de cette Maison.)

*ESTAMPES, dans le Hurepoix, Diocèfe de Sens, ville confidérable avec un ancien titre de *Duché*, qui est de l'ancien Domaine de la Couronne. Nos Rois y avoient autrefois un Palais. Philippe-Le-Bel donna cette Ville en apanage à Louis, Comte d'Evreux. Char-

LES IV l'érigea en Comté en 1327. On voit par ces Lettres d'érection, qui font du mois de Septembre, qu'auparavant c'étoit une Baronmie. CHARLES VII la donna à Richard de Bretagne; Louis XI à Jean de Foix. Gafton de Foix, son fils, ayant été tué à la journée de Ravenne en Italie, Louis XII la donna à Anne de Bretagne, sa femme, en 1513. CLAUDE DE FRANCE, leur fille, la porta en mariage à François d'Orléans, Duc de Valois, qui fut ensuite Roi, sous le nom de Francois Ier.

Ce Prince, après la mort de fa femme, donna Estampes à Jean de la Barre, premier Gentilhomme de sa Chambre, après la mort duquel ce même Roi l'érigea en Duché en 1536, par Lettres-Patentes du mois de Janvier, qui furent registrées au Parlement, le 18 du même mois, en faveur de Jean de Brosse, qu'il avoit marié avec Anne de Pisseleu, fille de Guillaume de Piffeleu, Seigneur de Heilly, & d'Anne Sanguin, sa se-

conde femme.

Anne de Pisseleu avoit en beaucoup de part aux bonnes grâces du Roi, qui en devint amoureux dans un voyage que fit la Reine Régente sa mère, dont elle étoit la fille d'honneur, fur les frontières d'Espagne, allant au-devant de lui, peu de tems après qu'il

fut forti de prison.

HENRI II le dépouilla de ce Duché en 1553, pour en revêtir Diane de Poitiers, sa maîtresse, qui l'avoit aussi été de François Ier; mais Charles IX le rendit à Jean de Brosse en 1562. Celui-ci étant mort fans postérité, HENRI III donna ce Duché, en 1576, à JEAN-CASIMIR, Duc des Deux-Ponts, qui le rendit au Roi.

L'année d'après, Sa Majesté le donna en engagement à la Duchesse de Montpensier, des mains de laquelle ce même Prince le retira, pour le donner en dot à Marguerite de France, sa sœur, en la mariant à Henri de Bourbon, Roi de Navarre. Cette aliénation fut faite avec faculté de rachat perpétuel, par contrat du 8 Juillet 1581. Le 11 Novembre 1598, la Reine Marguerite fit donation du Duché d'Estampes à Gabrielle d'Estrées, Duchesse de Beausort, dont la postérité l'a possédé jusqu'à la mort du Duc de Vendôme, arrivée à Vinaroz en Espagne, le 10 Juin

ESTAMPES, noble & ancienne Maison

originaire du Berry, laquelle a donné un Cardinal, un Archevêque Duc de Reims, trois Evêques, favoir: de Carcassonne, de Nevers & de Condom, un Grand-Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers des Ordres, un Grand-Maréchal-des-Logis de la Maison du Roi, &c. Elle a formé les branches de la Ferté-Imbault, de la Motte-lès-Ennordres, de Valençay & d'Autry.

I. Robert d'Estampes, Ier du nom, Seigneur de Salbris, des Roches, d'Ardreloup ou d'Ardelou, fuivant Moréri, & de la Fertineau, vivoit en 1414. Il fut élevé auprès de JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, qui l'honora de sa bienveillance, le fit son Conseiller, Garde de fes joyaux, & le nomma l'un des exécuteurs de son testament, l'an 1416. Il épousa Jacquette Rolland, dont:

- 1. JEAN, Evêque de Carcassonne, mort le 15 Janvier 1455;
- 2. Jean, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24 Décembre 1461; 3. Guillaume, Evêque de Montauban en

1452, puis de Condom en 1455;

4. ROBERT, qui fuit;

- 5. JEAN, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI. Il mourut vers l'an 1474. Il est auteur de la branche des Seigneurs des Roches, éteinte dans fon petit-fils,
 - CLAUDE D'ESTAMPES, Seigneur des Roches & de la Ferté-Nabert, mort jeune, le 24 Avril 1528, qui n'eut d'Anne Robertet, fille de Florimond, Seigneur d'Alluy, & de Michelle Gaillard de Longjumeau, qu'il avoit époufée le 24 Janvier 1520, que
 - Louise d'Estampes, Dame des Roches & de la Ferté, née le 2 Juin 1527, accordée, à l'âge de 7 ans, avec François de Genouillac, dit de Gourdon, Seigneur d'Acier, mort en 1544, d'une blessure qu'il reçut à la bataille de Cérifoles; & remariée, le 10 Mars de la même année, à Jacques de Menou, Seigneur de Bouffay, dont elle étoit veuve le 19 Janvier 1553. Elle mourut fans enfans, le 22 Juillet 1575, & nomma pour son héritière en tous fes biens, la Dame de Saint-Nedaire, fa tante.
- 6. Et Jeanne, mariée, le 22 Juillet 1412, à Guy, Baron de Fontenay, Seigneur de la Tour-en-Woëvre.

II. ROBERT D'ESTAMPES, IIe du nom, Seigneur de Salbris, de Valençay, de la Ferté-Imbault, &c., Confeiller & Chambellan du Roi Charles VII, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, suivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Il avoit épousé, en 1438, Marguerite de Beauvilliers, Dame d'Autry-lès-Vierzon, fille de Jean de Beauvilliers, IIIe du nom, dit Bourles, Seigneur du Lude, & d'Alix d'Estouteville. Ses enfans furent:

I. JEAN, Protonotaire du Saint-Siège, Grand-Archidiacre de Nevers, Prieur de Saint-Aignan en Berry, Seigneur de la Ferté-Imbault, par le partage qu'il fit avec fes frères, le 4 Septembre 1477;

2. Robert, qui fuit;

3. Michel, Seigneur de Valençay, qui plaidoit contre Philibert de la Platière, Seigneur des Bordes, en 1495, & mourut peu après;

4. JEANNE, mariée à Jean Herpin, Seigneur de Quindray;

5. MARIE, femme de Jacques d'Aubigny, Seigneur de Nerveux;

6. Alison, épouse de Robert Labbé, Seigneur

d'Heronfart;

- 7. Et Jacquette, alliée à Antoine de Giverlay Seigneur de Molinfro, dit Moréri, ou du Moulinfrant, felon le P. Anselme. Elle est nommée, avec toutes fes fœurs, dans le partage du 4 Septembre 1477.
- III. ROBERT D'ESTAMPES, IIIe du nom, Seigneur de Salbris, d'Ardreloup ou d'Ardelou & de Tillay, Maréchal & Sénéchal du Bourbonnois, testa le 27 Juin 1487, & étoit mort en 1494. Il avoit épousé Louise Levrauld, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Louis, auteur de la branche des Marquis

de Valençay, rapportée ci-après;

3. Robert, qui épousa Claude Cleret, Dame d'Autry; il est auteur de la branche des Seigneurs d'Autry, qui n'ont formé que cinq degrés, & dont le dernier, FRANÇOIS D'Es-TAMPES, marié, en 1658, à Anne Acarie, n'a eu qu'une fille, nommée

> BLANCHE D'ESTAMPES, Marquise d'Autry, mariée, en 1682, à Alexandre-Germain Courtin, Seigneur de Tierville & de Saunay.

- 4. Et Marguerite, que l'on croit avoir époufé Louis Odart, Seigneur de Verrières & de Curfay, duquel elle étoit yeuve en 1518.
- IV. JEAN D'ESTAMPES, Seigneur de la Fer-

té-Imbault, de Salbris, de Soesmes, &c., fit partage avec ses frères, le 3 Octobre 1504, & fut marié, 1º le 13 Février 1499, à Blanche de Sains, fille de Waleran, Seigneur de Marigny, Bailli de Senlis, & de Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon; 2º à Marie du Lac, fille de Lancelot du Lac, Seigneur de Chemerolles, & d'Isabeau Salazart; & 3º à Marie de Presles, fille de Guerin, Seigneur de Bonsfrères, & de Madeleine le Camus. Il eut du premier lit:

1. Louis, qui fuit;

2. Robert, tige de la branche des Seigneurs de la Motte-lès-Ennordres, qui n'a formé que IV degrés. François, Seigneur de la Motte, né le 1er Juillet 1653, & fes deux frères Jacques-Merry & Antoine-Gabriel font les derniers de cette branche;

Jean, mineur en 1534;

4. Et Françoise, mariée 1º à Edme de Regnier, Seigneur de Guerchy, & 2º à Georges l'Enfernat, Seigneur de Pruniers, fils de Jean, & de Guillemette de Gribon.

V. Louis d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, &c., eut de grands différends avec fon frère cadet, avec lequel il tranfigea le 3 Novembre 1544. Il épousa, 1º le 23 Janvier 1525, Edmée le Rotier, Dame de Villefargeau & du Mont-Saint-Sulpice, fille d'Edme le Rotier, Seigneur des mêmes Terres, Bailli d'Auxerre, & de Marie du Lac-Chemerolles; 2º Françoise de Boucard, fille de Pierre, Seigneur de Blancafort, & de Jeanne de Sautour, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

1. CLAUDE, qui fuit;

2. CLAUDE, femme de Charles du Plessis, Seigneur de Perrigny, Maître-d'Hôtel du Roi, fils de Pierre, & de Marguerite des Bar-

VI. CLAUDE D'ESTAMPES, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Villefargeau, de Soefmes, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de François DE FRANCE, Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qualifié Seigneur de la Ferté du Mont-Saint-Sulpice, Guidon de la Compagnie des Ordonnances du Roi, fous le Duc de Mayenne, dans une quittance qu'il donna à Claude de Lyon, Tréforier ordinaire des guerres, de 270 liv. 10 fols tournois, le 8 Juin 1573, épousa, le 7 Mai 1579, Jeanne de Hautemer, Dame de Mauny, fille puînée & héritière de Guillaume de Hautemer, Seigneur de Fervaques & de Mauny, Comte de Grancey, Maréchal de France, & de Renée l'Evêque, dite de Marconnay, dont:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Louis, Chevalier de Malte;

- CLAUDE, femme de Michel Dufort, Seigneur de Pibrac, tué au fiège de Montauban, fils de Guy Dufort, Seigneur de Pibrac, Chancelier du Duc d'Alençon, puis du Roi de Navarre, & de Marie de Cuflos;
- Renée, mariée à Louis d'Anlezy, Seigneur de Chazelles;
- 5. Et Anne, morte jeune.

VII. JACQUES D'ESTAMPES, Marquis de la Ferté-Imbault & de Mauny, Seigneur de Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Villefargeau, se trouva au siège de Soissons, en 1617; au combat des Ponts-de-Cé, en 1620; suivit le Roi au voyage de Béarn; servit aux sièges de Saint-Jean-d'Angely, de Nérac, de Tonneins, de Clérac, de Noyan, de Montauban, en 1621, de la Rochelle en 1628, de Privas en 1629; au combat de Veillane; au fecond secours de Cazals en 1630; à la bataille d'Avein en 1635; aux sièges de Bohain, de Landrecies, de Maubeuge, de la Capelle, de Renty, du Castelet; au combat de Mouzon, & à la prise d'Ivoy en 1639. Il commanda en plusieurs de ces occasions, en qualité de Maréchal-de-Camp; fut envoyé en Ambassade, en Angleterre, en 1641, y demeura deux ans; à son retour fut fait Général des Ecossois, employé aux sièges de Gravelines, de Bourbourg, de Mardick, de Linck, de Bergues; au passage de la Corne en 1645; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi; fe trouva aux sièges de Courtray, de Mardick, de Furnes & de Dunkerque en 1646, & au pafsage de l'Escaut en 1649; fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 5 Janvier 1651, par l'entremise de Gaston de France, Duc d'Orléans, oncle du Roi, avec MM. d'Aumont, d'Hocquincourt & de Saint-Nectaire; & créé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661. Il mourut à fon Château de Mauny, proche de la Bouille, à trois lieues de Rouen, le 20 Mai 1668, âgé de 78 ans. Son corps repofe dans l'Eglife de Mauny. Il avoit époufé, le 27 Mai 1610, Catherine-Blanche de Choiseul, première Dame d'honneur de la Duchesse d'Orléans, fille aînée de Charles de Choifeul, Marquis de Praslin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Claude de Cazillac, dont:

1. François, qui fuit;

2. ROGER, Abbé de Beaugency, Comte & Chanoine de Saint-Jean de Lyon;

3. Louis, Seigneur de Salbris, mort jeune, vers l'année 1642, commandant un Régiment de Cavalerie en Lorraine;

 S. & 6. Scholastique, Marie, & Françoise-Ancélique, Religieufes à l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes;

7. Et Anne-Diane, morte jeune.

VIII. François d'Estampes, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de Gaston de France, Duc d'Orléans, & Lieutenant de fa Compagnie de Gendarmes, mourut au mois de Mars 1667. Il avoit épousé, le 6 Mai 1641, Charlotte Brulart, fille de Pierre, Marquis de Sillery & de Puisieux, Secrétaire d'Etat, et de Charlotte d'Estampes-Valençay, sa seconde semme, dont:

1. CHARLES, qui fuit;

- FRANÇOIS, Chevalier de Malte, puis Capitaine d'Infanterie, dit le Comte d'Eflampes, mort vers l'an 1710. Il avoit époufé Elifabeth Châlons, fille de Rodrigue, Baron de Cretot, & d'Allonville en Caux, Secrétaire du Cabinet du Roi Louis XIII;
- 3. N..., morte au mois d'Avril 1674, âgée de 20 ans;
- Françoise-Charlotte, femme de Jean Toustain d'Héberville, Confeiller au Parlement de Normandie;
- 6. & 7. Trois autres filles, les deux premières, Religieufes à l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes, & la dernière à l'Abbaye d'Avenay.

IX. Charles d'Estampes, Marquis de Mauny & de la Ferté-Imbault, appelé le Marquis d'Estampes, sut Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Chevalier d'honneur de Madame en 1681, puis Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orléans. Il exerça la même charge auprès de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume; sut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, & mourut le 3 Décembre 1716. Il avoit épousé, en 1674, Marie du Regnier, fille unique & héritière de Louis du Regnier, Seigneur de Droué & de Montigny, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & de Marguerite Coutel, dont:

1. ROGER, qui fuit;

2. JEAN-BAPTISTE, dit le Comte d'Estampes, Guidon des Gendarmes d'Orléans, tué dans fa première campagne, à la bataille d'Hochflett, le 13 Août 1704, après avoir combattu vaillamment, & avoir eu trois chevaux tués fous lui;

3. Philippe-Charles, rapporté après la pof-

térité de son frère aîné;

 LOUISE-CHARLOTTE, femme de Maximilien-François de Fiennes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Comte de Lumbres, & de Catherine-Cécile de Guernonval;

 Marie-Françoise-Berthe, Religieufe de l'Abbaye du Lieu-Notre-Dame, près Romorantin, en 1694. Son père lui légua une penfion viagère, jufqu'à ce qu'elle fut pourvue d'une Abbaye; le Roi lui donna celle de Vignats, Diocèfe de Séez, Ordre de St.-Benoît, au mois de Mars 1709;
 Et Marie-Eugène-Marguerite, Religieufe,

 Et Marie-Eugène-Marguerite, Religieufe morte avant le testament de son père.

Charles, Marquis d'Estampes, eut encore pour fils naturel:

CHARLES DE LA MOUTONNIÈRE, auquel il légua, par fon teftament, 680 livres de penfion viagère, pour l'aider dans fes études, & à fe faire d'Eglife.

X. Roger d'Estampes, Marquis de Mauny, Guidon des Gendarmes Dauphins, puis Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, aptifé à Saint-Sulpice de Paris le 20 Octobre 1679, fervit à la bataille de Spireen 1703, à celle d'Oudenarde en 1708, où il fut fait prisonnier, & conduit à Hussen. Il se démit de sa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans au mois de Juillet 1715, & mourut à Paris le 27 Décembre 1718. Il avoit épousé, à Avignon, Marie-Elisabeth Dirsche van Augeran, née à Hursen au Duché de Clèves, le 5 Avril 1693, fille de Théodore-Henri Dirsche, & de Guillelmine Janse, dont:

 ROGER, né le 6, & baptifé le 7 Septembre 1709, à Saint-Roch à Paris, mortjeune;

2. Louis-Roger, qui fuit;

3. Jacques, né & baptifé à Meudon, le 7 Mars 1713, mort jeune;

4. & 5. Et deux autres enfans, morts en bas âge.

XI. LOUIS-ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, dit le Marquis d'Estampes, né à Paris le 2 Novembre 1711, & baptisé à St.-Sulpice, Mousquetaire du Roi en 1727, est mort en son Château de Mauny en Normandie, le 15 Septembre 1754, âgé de 43 ans. Il avoit épousé, 1° en 1727, Angélique D'ESTAMPES-VALENÇAY, sa cousine, fille de HENRI-

François, Marquisde Valençay, Colonel d'un Régiment de Dragons, & d'Angélique-Françoife de Raymond, morte fans enfans le 28 Novembre 1728, & enterrée dans la Chapelle de Valençay en Berry; 2º Marguerite-Lidie de Bec-de-Lièvre de Cany, fille de Louis, Marquis de Cany, Confeiller au Parlement de Normandie, & de Marie-Anne Cofté de St.-Suplix, fa feconde femme, morte à Paris le Avril 1742, âgée de 28 ans, étant accouchée, la veille, d'une fille, morte en naiffant. De ce mariage font nés:

1. Louis, qui fuit;

 Et Hector-Joseph, né le 13 Septembre 1736, appelé le Marquis de Valençay, cidevant Sous-Lieutenant de Gendarmerie.

XII. Louis, Marquis d'Estampes, né le qDécembre 1734, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, veuf d'Adélaïde-Godefroy-Julie de Fouilleuse, fille de François
de Fouilleuse, Marquis de Flavacourt, Maréchal-de-Camp, & d'Hortense-Félicité de
Mailly-Nesle, s'est remarié, contrat figné le
16, célébration le 17 Mai 1762, à FrançoiseBonne-Geneviève Joly de Fleury, née le 5
Janvier 1742, fille d'Omer, premier AvocatGénéral, & de seu Madeleine-Geneviève-Mélanie Desvieux. Il ent du premier lit:

Adélaïde-Thérèse, née le 30 Décembre 1759. Et du fecond lit:

Un fils, né en 1763.

X. Philippe-Charles d'Estampes, Chevalier de Malte, puis qualifié Comte d'Estampes, troisième fils de Charles, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, & de Marie du Regnier, fut Guidon des Gendarmes d'Orléans après fon frère, ensuite reçu, en 1707, en survivance de la Charge de Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc d'Orléans, qu'il accompagna dans sa dernière campagne en Espagne. Il fut Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & fait Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719. Il est mort à Paris le 11 Mars 1737, dans la 53e année de son âge, & avoit épousé, au mois de Juin 1709, Jeanne-Marie du Plessis-Châtillon, fille de Jacques du Plessis-Châtillon, Comte de Nonant, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de Jeanne-Marie Fradet (a) de Saint-Aoust, laquelle

⁽a) Cette Jeanne-Marie Fradet étoit devenue feule héritière des biens de fa famille par la mort

est morte à Paris le 15 Décembre 1738, âgée de 84 ans. De ce mariage sont nés:

1. PHILIPPE-CHARLES, qui fuit;

2. Louis-Auguste, rapporté après fon frère;

- 3. Et Sophie, mariée, le 30 Novembre 1748, à Alexis-Bernard le Conte de Nonant, Comte de Pierrecourt, Préfident de la Chambre des Requêtes du Parlement de Normandie, dont un fils.
- XI. Philippe-Charles d'Estampes, II° du nom, dit le Marquis de la Ferté-Imbault, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, par la démiffion volontaire de fon père le 2 Février 1731, mort à Paris le 27 Mars 1737, âgé de 25 ans, avoit époufé, le 15 Février 1731, N... Geoffrin, fille unique & héritière de François Geoffrin, Ecuyer, Confeiller-Secrétaire du Roi, dont une fille nommée

MARIE-CHARLOTTE D'ESTAMPES, née le 6 Septembre 1736, morte le 21 Juin 1749, âgée de 13 ans, & enterrée à Saint-Roch, fa Paroiffe.

XI. Louis-Auguste, appelé le Chevalier, ensuite le Comte d'Estampes, a été d'abord Capitaine dans le Régiment de son frère, & le Roi ayant donné le Régiment de la Ferté-Imbault, vacant par la mort de son frère, au Duc de Chartres, 1^{er} Prince du Sang, Sa Majesté l'en a fait Colonel-Lieutenant le 2 Avril 1737. Il a été fait membre de l'Académie des Sciences de la Rochelle, au mois de Juillet 1739, & est mort à Paris le 14 Février 1742, dans la 28º année de son âge, sans avoir été marié.

BRANCHE

des Seigneurs, Marquis de Valençay.

IV. Louis d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordredu Roi, fecond fils de Robert, & de Louife Levrault, étoit mineur en 1488, & fous la tutelle de sa mère. Le Roi François Ier le fit, en 1519, Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épousé, le 29 Novembre 1512, Marie Huraut, fille de Jacques, Seigneur de la Grange & de Chiverni, dont:

- 1. JACQUES, mort au berceau;
- 2. Autre Jacques, qui fuit;

de fon frère unique Antoine-Arnaud Fradet, Marquis de Saint-Aoust, Comte de Châteaumeillant, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry, Mestre-de-Camp & Brigadier de Cavalerie, tué en Flandre par les Gardes du Prince d'Orange en 1675.

Tome VII.

- 3. CLAUDE, mort jeune;
- Jean, Abbé de Barzelle;
 Robinette, morte fans alliance;
- 6. MARIE;
- 7. Blanche, Religieuse à Saint-Jean d'Autun au mois d'Août 1525;
- 8. Et CATHERINE.

V. Jacques d'Estampes, Seigneur de Valençay, né le 5 Juillet 1518, sut député par les Nobles de la Province, pour assiste tats d'Orléans le 30 Octobre 1560, & testa le 24 Avril 1574. Il avoit épousé, le 26 Mai 1540, Jeanne Bernard, Dame d'Estiaux en Anjou, fille de Jean, Seigneur d'Estiaux, & de Louise Breth, dont il eut entr'autres enfans:

1. JEAN, qui fuit;

 & 3. Deux autres fils, l'un noyé à Orléans en 1590; l'autre tué dans un combat pendant les troubles de la Ligue en 1591;

 MADELEINE, mariée 1º à Louis de Hállencourt, Seigneur de Droménil; 2º à Robert de Belleforière, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain;

5. Et Renée, mariée, en 1579, à René de Senicourt, Seigneur de Seffeval.

VI. Jean d'Estampes, Seigneur de Valençay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, par Brevet de l'an 1586, Confeiller d'Etat en 1594, se fignala, par son courage & par sa prudence, en diverses occasions, & mourut en 1620. Il avoit épousé, se 10 Janvier 1594, Sara d'Applaincourt, fille unique & héritière de Jean & de Barbe d'Ognies. Ses enfans surent entr'autres:

1. JACQUES, qui fuit;

- 2. LÉONOR, nommé, étant encore fort jeune, à l'Abbaye de Bourgueuil-en-Vallée, Ordre de Saint-Benoît, Diocèfe d'Angers, député, en cette qualité, avec l'Evêque d'Angers, pour les Etats-Généraux, dans la Sénéchaussée d'Anjou, en 1614; nommé Evêque de Chartres en 1620, & Archevêque de Reims en 1641, mort le 8 Avril 1651, âgé de 63 ans;
- Louis, Marquis d'Effiaux, tué devant Maëftricht par les troupes des Hollandois, en 1632, fans avoir été marié;
- 4. ACHILLE, né à Tours le 5 Juillet 1593, reçu Chevalier de Malte dans cet Ordre, de minorité, à l'âge de 8 ans. Il donna des preuves de fon courage fur les Galères de la Religion, fe trouva dans plusieurs occasions en France, en Italie, dans les Pays-Bas, & au

siège de Montauban, où il se signala avec fes quatre frères. Il obtint ensuite de Louis XIII une Compagnie dans fon Régiment de Cavalerie, fervit au fiège de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral; après la réduction de cette place, fait Maréchal-de-Camp, honoré du commandement des Gardes de la Reine-Mère, MARIE DE Médicis: se distingua depuis au combat du Pas de Suze en Piémont; retourné à Malte, fut nommé Général des Galères de la Religion; fit des chofes extraordinaires à la prife de l'Isle de Sainte-Maure dans l'Archipel; quelque tems après, fur les offres du Bailli de Valençay, fon neveu, alors Ambassadeur à Rome, sut invité par le Pape URBAIN VIII, pour fervir l'Eglife dans l'affaire que Sa Sainteté avoit avec le Duc de Parme, & ce Pontife le nomma Général des Armées du Saint-Siège, fous le Cardinal Antoine Barberini: en reconnoissance des fervices qu'il rendit dans cette heureuse expédition, il fut créé Cardinal du titre de Saint-Adrien le 14 Décembre 1643. Ce sut alors qu'il foutint hautement & avec vigueur les intérêts de la France contre l'Amirante de Castille, Ambassadeur d'Espagne, qu'il obligea de rendre vifite au Cardinal d'Este, Protecteur de France auprès de Sa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le 7 Juillet 1646, âgé de 53 ans, & voulut être enterré dans l'Eglise des Carmes-dela-Victoire, fous un simple tombeau, & sans épitaphe;

EST

5. JEAN, Confeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Président au Grand-Confeil, Confeiller ordinaire du Roi en fon Confeil d'Etat & Privé, Ambaffadeur chez les Grifonsen 1637, puis en Hollande, mort le 4 Avril 1671, âgé de 77 ans, laissant de Marie Gruel, sa femme, fille de Guillaume,

Seigneur de Morville :

Marie, alliée 1º à Philippe de Béthune, Comte de Selles; 2º à Jean-Baptiste-Gafton Goth, Marquis de Rouillac, Seigneur du Duché d'Epernon, morte le 13 Décembre 1679;

Et Anne-Elisabeth, mariée à Henri-Do-MINIQUE D'ESTAMPES-DE-VALENÇAY, fon

6. CLAUDE, Seigneur d'Estiaux, Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc de Candale, tué au siège de Montauban:

7. ELISABETH, femme de Louis de la Châtre, Baronde la Maisonfort, Maréchal de France, morte à Coubert en Brie, âgée de 72 ans;

8. Charlotte, seconde semme de Pierre Brulart, Marquis de Sillery & de Puisieux, Secrétaire d'Etat, morte le 8 Septembre 1677, âgée de So ans;

484

9. Et Marguerite, femme de Michel de Beauclerc, Baron d'Achères, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.

VII. JACQUES D'ESTAMPES, 11e du nom, Marquis de Valençay, né le 28 Novembre 1579, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maifon de Sa Majesté, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mort à Boulogne le 21 Novembre 1639, âgé de 50 ans, avoit époufé Louise, fille d'Oudart Blondel, dit de Joigny, Seigneur de Bellebrune, dont:

1. JEAN, dit le Baron de Bellebrune, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère de France, tué au siège de Privas en 1629, qui laissa deux filles de Catherine d'Elbène, qu'il avoit époufée le 14 Avril 1627, favoir:

> Louise, Dame de Bellebrune, femme d'Antoine Gouffier, Marquis de Thois; Et CHARLOTTE D'ESTAMPES, Abbesse d'Es-

2. Dominique, qui fuit;

- 3. HENRI, né en 1603, reçu Chevalier de Malte de minorité. Il fit ses Caravannes dès l'âge de 15 ans, y donna des marques de fa valeur en plusieurs rencontres, eut le Commandement d'une Galère de la Religion; fe fignala à la prife de Sainte-Maure dans l'Archipel & de Mahomet en Afrique. Il fut envoyé, par le Grand-Maître de Lascaris, en qualité d'Ambaffadeur de l'Ordre à Rome & à Venife. Louis XIII le fit Commandant-Général de l'armée navale fous le Cardinal de Richelieu, pendant les guerres qui troublèrent la France en 1632, enfuite il le nomma à l'Ambassade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans avec un éclat digne de la grandeur du Maître qui l'envoyoit. Le Roi, content de fes négociations, lui donna les Abbayes de Bourgueuil & de Champagne. Il fut encore pourvu du Grand-Prieuré de Champagne, & en 1670 de celui de France, où il nomma pour son Lieutenant le Commandeur du Fresnoy, qui fut depuis Grand-Prieur de Champagne. Le Grand-Prieur de Valençay réfida le reste de sa vie à Malte, parce que les principaux de l'Ordre le destinoient à rem plir la place du Grand-Maître Cotoner; mais il mourut avant lui le 6 Avril 1678; 4. SARA, morte jeune;
- 5. CHARLOTTE, Religieuse à Faremoutiers, puis Abbeffe d'Eftival;

6. Et Eléonore, femme de Charles de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, Maréchal de France, morte le 27 Mars 1679, âgée de 72 ans.

VIII. Dominique d'Estampes, Marquis de Valençay & d'Applaincourt, député de la Noblesse du Berry, pour se trouver aux Etats qui devoient se tenir à Paris en 1649, mourut le 6 Mai 1691, âgé de 96 ans. Il avoit époufé, en 1641, Marie-Louise de Montmorency, fille ainée de François de Montmorency, Seigneur de Bouteville, & d'Elifabeth-Angélique de Vienne, dont :

1. HENRI-DOMINIQUE, qui fuit;

2. François-Henri, rapporté après fon frère

3. JEAN-HIPPOLYTE, rapporté après ses deux frères;

4. Marie-Louise-Thérèse, mariée à Gaspard, Comte de Chavagnac, Général des Armées de l'Empereur, mort, fans enfans, le 11 Février 1695 ;

5. Julie, mariée, le 12 Février 1685, à Pierre Georges, Seigneur d'Antraigues en Berry, & de la Chapelle, Secrétaire du Roi & Confeiller au Parlement de Metz, & morte le 23 Décembre 1705;

6. Isabelle-Angélique, Abbesse de Cleré en 1687, & Réformatrice de cette Maifon en 1690, fur le pied de l'Abbaye de la Trappe, morte le 23 Décembre 1707;

7. Et HENRIETTE, morte Religieuse à la Visitation de Moulins.

IX. HENRI-DOMINIQUE D'ESTAMPES, Marquis de Valençay, mort en 1682, avoit époufé, le 22 Novembre 1671, ANNE-ELISABETH D'Es-TAMPES-VALENÇAY, sa cousine, qui mourut en

1679, seconde fille de Jean, Conseiller d'Etat ordinaire, & de Marie Gruel, Dame de Morville. Il laissa: 1. JACQUES-DOMINIQUE, Marquis de Fiennes,

né le 22 Novembre 1673, Capitaine de Cavalerie, & mort fans avoir été marié le 24

Février 1700; 2. Et François-Louis-Charles, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, noyé fur la Galère Capitane de Malte le 16 Février 1700.

IX. François-Henri d'Estampes, Marquis de Valençay & de Fiennes, dit le Comte de Valençay, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, puis Colonel d'un Régiment de Dragons, mort au mois de Juin 1711, avoit épousé, le 3 Avril 1702, Angélique-Françoise Raymond, fille de François, Secrétaire du

Roi, Seigneur de Bréviandes, & de Marguerite Rallu. Elle est morte à Paris le 7 Mai 1751, & fut enterrée dans l'Eglife des Carmes déchaussés, dans la Chapelle de Valençay. De ce mariage font iffus:

- 1. & 2. Pauline-Françoise & Charlotte,
- 3. Et Angélique, née en Février 1709, mariée, en 1727, à Louis-Roger d'Estampes, Marquis de Mauny, fon cousin, morte, fans enfans, le 28 Novembre 1728, & enterrée en la Chapelle du Château de Valençay en Berry.

IX. JEAN - HIPPOLYTE D'ESTAMPES, dit le Marquis de Bellebrune, troisième fils de Do-MINIQUE, & de Marie-Louise de Montmorency, élevé Page en la Grande-Ecurie du Roi en 1667, Capitaine au Régiment du Roi, mort au mois de Mars 1697, avoit époufé Anne de Masso du Bousquet, veuve du Seigneur d'Aspremont, Capitaine au Régiment des Gardes, Gouverneur de Salins, & fille de N.... de Masso, Seigneur du Bousquet à Auxonne, dont:

I. HENRI-HUBERT, qui fuit;

2. Et un autre garçon, mort âgé de 12 ans.

X. HENRI-HUBERT D'ESTAMPES-VALENCAY, Seigneur du Guépean, mort à Paris, âgé de 49 ans 6 mois 11 jours, & inhumé aux Carmes-Déchaussés, avoit épousé, le 30 Septembre 1715, Philiberte Amelot, née le 7 Mars 1692, fille de Denis-Jean Amelot, Seigneur de Chaillou, Maître des Requêtes, & de Philiberte de Barillon, dont:

1. PAUL-SIGISMOND-PHILIBERT, né le 19 Août

1716, mort au berceau;

2. N..., né au mois de Novembre 1718, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort en Bohême au mois de Juin 1742, d'une fluxion de poitrine;

3. Et Louise-Denise, morte au mois de Juillet

1719, âgée de 2 ans.

Les armes: d'azur, à 2 girons d'or mis en chevron; au chef d'argent chargé de 3 couronnes ducales de gueules, mises en fasce.

ESTANG (L'), famille l'une des plus anciennes d'Arles. La Charte de la Croisade de l'Archevêque de cette Ville, du XIe siècle, rapportée par le Moine Hardouin, dans son Histoire des Croisades, parle du Chevalier DE L'ESTANG qui conduisit la Compagnie des Croifés levée à Arles.

RAYMOND DE L'ESTANG fut caution à une

donation que firent les *Porcellets*, à une maifon du Temple de Saint-Gilles, l'an 1190, & ROLLAND DE L'ESTANG, fon fuccesseur, fut élu Podestat d'Arles, après que cette Ville eut été érigée en République.

I. GUILLAUME DE L'ESTANG, Ier du nom, un de ses descendans, vivoit ès années 1286 & 1297 avec beaucoup d'éclat. Il sut marié avec noble Guillemette Abram, laquelle sit son

testament en 1301, en faveur de

II. lmbert de l'Estang, qui testa en 1347, & eut pour fils

III. GUILLAUME DE L'ESTANG, II° du nom, qui rendit de si grands services à JEANNE, Comtesse de Provence, que, pour reconnoisfance, elle lui sit don, le 16 Mai 1370, de la jouissance du péage d'Arles, & de quelques autres droits qu'elle avoit dans cette Ville & à Tarascon.

IV. Jean de l'Estang, dit de Parade, fon fils, épousa Marguerite & testa en 1455,

en faveur de

V. Guillaume de l'Estang, IIIº du nom, qui prêta hommage du Mas ou de la maison de Campagne de Parade, *aliàs* des Porcellets, à l'Archevêque d'Arles, l'an 1463. Il sit son testament en 1501, & fut père de

VI. Honoré de l'Estang de Parade, Ier du nom, marié, l'an 1475, à *Thore de Boan*, de

laquelle il eut:

1. Boniface, qui fuit;

2. Et GUILLAUME DE L'ESTANG, Chevalier de Rhodes & Commandeur en 1510.

VII. Boniface de L'Estang de Parade, épousa, par contrat du 14 Décembre 1517, Antoinette de la Tour, fille d'Honoré de la Tour, Seigneur de Roumoules, dont:

VIII. Honoré de la l'Estang, IIº du nom, élu Viguier de la ville d'Arles, par Lettres du 16 Décembre 1564. Il avoit époufé, le 11 Décembre 1536, Pierrette des Martins, fille de Jean, Cadet de Pny-lobier, & de Françoife de Grille, & en eut:

 Ardouin, Viguier d'Arles, marié, en 1570, à Anne d'Aiguières de Mejanne, de laquelle fortit

> Marguerite de L'Estang, alliée à Valentin de Grille;

2. Honoré, qui suit;

3. Louis, Abbé de Fontaine;

4. GAUCHER, Chevalier de Malte en 1558;
5. JEAN, Aumônier des Rois HENRI III & HENRI IV; 6. Et François, qui fut marié.

IX. Honoré de L'Estang, IIIe du nom, Seigneur de Parade, épousa, par contrat du 9 Février 1567, Catherine de Renouard, dont:

1. ROBERT, qui fuit;

2. Pierrette, alliée à N... de Cays;

3. Et Anne, mariée à N... de Sabatier.

X. ROBERT DE L'ESTANG, Seigneur de Parade, épousa, le 3 Octobre 1608, Jeannette des Porcellets de Maillane, de laquelle il laissa

XI. Jacques de L'Estang de Parade, marié, le 18 Février 1637, à *Ifabeau de Sade*, fille de *Jean Valentin*, Seigneur d'Aiguières, & de *Françoife de Calvière-Boucoiran*. De cette alliance vinrent:

1. Guillaume, qui fuit;

2. PIERRE;

3. Et N..., marié à Guillaume de Raouffet, Conseiller au Parlement de Provence.

XII. GUILLAUNE DE L'ESTANG DE PARADE, IVe du nom, auffi Confeiller en la même Cour, époufa Angélique de Simiane-la-Cofte, de la ville d'Aix, dont il eut:

1. JACQUES OU JOSEPH, qui fuit;

2. Guillaume, reçu Chevalier de Malte;

3. Et N..., mariée à François des Rollands de Reauville, Préfident en la Cour des Comptes de Provence.

XIII. JACQUES OU JOSEPH DE L'ESTANG DE PARADE, II° du nom, Confeiller, ensuite Doyen du Parlement, épousa Albert, fille du Président du Chêne, & de Marguerite de Guidi, dont:

1. Guillaume, qui fuit;

2. & 3. Deux autres fils reçus Chevaliers de Malte aux années 1715 & 17...;

4. N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à N...

de Varadier de Saint-Andiol;

- MARGUERITE, mariée à Jean-Baptisse de Cassellane, Seigneur de Mazaugues, fils d'Antoine, IIe du nom, & d'Anne de Martel;
- Et N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à Jean-Baptifle Bruny, Marquis d'Entrecafteaux & de Villeneuve, fuccessivement Confeiller & Président au Parlement de Provence.

XIV. Guillaume de l'Estang de Parade, V° du nom, a époulé, en 1731, Marguerite d'Aimini, de la ville de Tarascon, fille de Pierre, Seigneur du Mas-Blane, & de Marguerite de Remondy-Pomerol, dont trois garçons & une fille, l'un des garçons est Chevalier de Malte, & la fille a été mariée, en 1755, à N... de Chiavari de Cabaffole, de la ville d'Arles.

Lesarmes: d'or, au lion d'azur, armé & lampaffé de gueules. (Voy. l'Hiftoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 344.)

ESTANG(L'), en Bretagne: d'azur à deux poissons d'argent.

ESTANG DU RUSQUEC (L'), en Bretagne: écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la coquille de gueules, & aux 2 & 3 lofangés d'argent & de fable.

ESTANI: d'azur, au lion d'or, tenant de fes pattes de devant: de la droite un coutelas, de la gauche un bouclier rond d'argent.

¢ESTAVAYÉ (p'). Suivant une Généalogie dreffée en 1735, par M. de Clairambault, Généalogife des Ordres du Roi, c'eft une des plus illustres, des plus puisantes & des plus considérables Maisons de la Suisse, tant par son antiquité, que par ses alliances. Elle a pris son nom de la Terre d'Estavayé, dans le Pays de Vaud, qui appartient depuis plus de deux cents ans à ceux du Canton de Berne.

Les Historiens du Pays disent que le Château d'Estavayé fut construit en 512, par un Chef de Vandales, qui se nommoit Estavayé, & que la Ville qui en porte aujourd'hui le nom, fut bâtie en l'année 780. Cette Maison possédoit, du temps de l'Empereur Frédéric, furnommé Barbe - Rouffe, mort en 1189, toute la Ville d'Estavayé, avec 24 Villages aux environs, & les Terres entières de Vailly, la Baronnie de Belp, la Seigneurie de Guérintin, & les Baronnies de Gorgy & de Montagny. C'est ce que les Hérauts d'Armes de Suisse ont attesté, ainsi que les Chanceliers & Supérieurs de Soleure, en 1668, & tout de nouveau, en 1779, par le Comte de Polignac, alors Ambassadeur pour le Roi en Suisse.

Le petit Pays de Vaud passa en 1226 sous la domination des Comtes de Savoie. En 1425, les Cantons de Berne & de Fribourg, déclarant la guerre à Charles III, s'emparèrent du Pays de Vaud en 1537, & de la Ville d'Estavavé.

Pendant ces différens événemens, la Maifon d'Estavavé a perdu beaucoup de titres, principalement les plus anciens; mais ce qui lui en reste prouve distinctement ses qualifi-

cations anciennes de Chevaliers, de Nobles & puissans Seigneurs: ses services militaires, & les prérogatives d'honneur que plusieurs de cette illustre Race ont eu en Suisse, comme le Gouvernement du Pays de Vaud, par plusieurs sois, & ceux aussi de Ham, du Comté de Marle, & des Principautés de Neuchâtel & de Vallengin. Elle a donné à l'Eglise un Evêque de Belley, plusieurs Abbés & Abbesfes de différens Ordres, plusieurs Officiers des Rois de France, & Chevaliers de leurs Ordres, des Gentilshommes ordinaires de la Chambre, grand nombre d'Officiers dans les Armées, 4 Maréchaux-de-Camp, un Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, des Capitaines & autres Officiers au même Régiment, des Chambellans, des Ecuyers, des Grands-Maîtres-d'Hôtel des Ducs de Savoie, & des Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade. Cette Maison a produit plusieurs branches & rameaux, qui font au nombre de neuf, mentionés ci-après; & le premier dont il soit sait mention dans une Généalogie imprimée qu'on nous a fait paffer, est Hugonin, qui suit.

PREMIÈRE BRANCHE, éteinte.

I. Hugonin, qualifié Noble & Puiffant, Co-Seigneur d'Eftavay é & de Molondin, à deux lieues de Neuchâtel, né dans le Xº fiècle, cautionna Antoine Rofetti, un de fes fujets, du lieu de Molondin, le 11 Juin 1023, felon un acte figné par Pierre Criftine, Notaire d'Estavayé. Il eut pour fils:

II. Lambert, Seigneur d'Estavayé & de plusieurs autres Terres, vivant environ l'an

1048, qui laissa:

III. ROBERT, Seigneur d'Estavayé & autres lieux, qui vivoit vers l'an 1070, & eut pour fils:

IV. RENAUD ou RENALD, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Eslavayé, qualisé Noble & Puissant, qui se trouve sous les années 1100, 1120, 1130, 1140. Il eut trois garçons:

 Conon, Chanoine du Chapitre de l'Eglife Cathédrale de Laufanne, en 1150;

2. Othon, qui fuit;

- 3. Et Jean, Chevalier, Seigneur de Buffy, proche d'Estavayé, en 1147.
- V. Отном, Chevalier, Co-Seigneur D'Estavayé & autres lieux, en 1146, eut pour enfans:
 - 1. NICOLAS, qui fuit;

2. Et PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Molettes, marié à *Jeanne de Bollonay*, en 1183, dont:

CONON, Prévôt du Chapitre de Laufanne, depuis l'an 1202 jusqu'en 1240, qui gouverna l'Evêché de Laufanne après la réfignation de Roger, Evêque en 1211; Et GUILLADME, né en 1183.

VI. NICOLAS D'ESTAVAYÉ, CO-Seigneur dudit lieu & de Montet, Chevalier en 1165, contribua en 1176 à la paix qui fut faite entre Roger, Evêque de Laufanne, & noble puisfant Pierre, Seigneur de Cossonay. Ses ensans surent:

I. PIERRE, qui fuit;

2. Et Bernard, vivanten 1210, père de Pierre, Chanoine du Chapitre de Laufanne, en 1248.

VII. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Estavayé, &c. en 1206, laissa de son mariage:

1. GUILLAUME, qui fuit;

2. Et Renaun, auteur de la branche des Co-Seigneurs d'Estavay é-Chenaud, rapportée ci-après.

VIII. Guillaume d'Estavayé, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c. en 1219, fut té-moin avec Aymond de Blonnay, & autres Chevaliers, de l'hommage qui fut fait à la Maifon Épifcopale de Laufanne, en 1246, la fixième Férie après la Saint-Michel, par Jean, Comte de Bourgogne & de Salins, & pourle Château de Breçon, en préfence d'Amédée, Comte de Savoie, & autres Seigneurs, à Nantelin, Abbé Agaunensi. Cet aste est tout au long dans le livre intitulé: Bibliotheca Sebustiana, par Guichenon, in-4, page 22. Il eut pour enfans:

1. JACQUES, qui fuit;

 Et GÉRAUD, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu d'Eflavayé & de Reuyres, en 1244 & 1270, dont les biens furent partagés en 1315, entre Hugues & Henri d'Estavayé.

IX. Jacques, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavavé, Seigneur de Molondin, & du Cheyre, eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;

2. Renaud, marié à noble Bricette, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans;

3. Et Guillaume, qui eut pour fils:

HENRY, un des héritiers de Conon, fon coufin.

X. JEAN D'ESTAVAYÉ, ler du nom, Cheva-

lier, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1260 & 1270, eut pour enfans:

1. Richard, Doyen d'Inogo en 1329 & 1330;

2. HENRY, qui fuit;

 Aymonb, qui fut un des héritiers de Conon, fon cousin;

4. GUILLAUME:

5. Et Jean, qui n'ont point laissé de postérité.

XI. Henry D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, l'an 1292, institué aussi héritier de Conon, son cousin en 1330, épousa Jeanne de Vergy, dont:

XII. Aymono, Chevalier, Co-Seigneur d'Es-TAVAYÉ, &c. ès années 1332 & 1351, marié 1º à Jeanne de Wicherens; 2º à Jeanne de Colombier, par laquelle il fut père de:

1. HUGUES, qui fuit;

2. Henry, auteur de la branche des Seigneurs de Villaranon, rapportée ci-après;

 Et Marguerite, mariée à Guillaume d'Estavayé, Seigneur de Chenaud, en 1351.

XIII. Hugues d'Estavayé, 1er du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., épousa noble Marguerite de Blonnay, l'une des anciennes Maisons du pays de Vaud, dont vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Jeanne, femme de Gérard d'Estavayé, Baron de Belp, Seigneur de Cugies en 1334.

XIV. JEAN D'ESTAVAYÉ, IIº du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé & autres lieux, épousa Ifabelle de Colombier, dont:

1. Hugues, qui fuit;

2. Louis, qui a continué la postérité après son frère aîné;

3. Jean, Religieux à Payerne en 1429;

 Et Pétronille, femme de Louis d'Albignon, Donzel, en 1425.

XV. Hugues, 11° du nom, Chevalier, Seigneur d'Estanaté, &c., étoit marié, en 1420, avec Isabelle de Bussey, d'une Maison illustre établie en Bresse & en Savoie, qui a donné un Chevalier de la Toison-d'Or & de l'Annonciade, & a fait de très-belles alliances, comme avec les Maisons de Lugny, la Balme, Grolée-la-Beaume, Châtillon, Conçië, Moyria, d'Eslaing, Saulx-Tavannes, &c.; il testa en 1427, & n'eut qu'une fille nommée

MARGUERITE, qui fut mariée.

XV. Louis d'Estavayé, 1er du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, &c., cautionna Louis, Duc de Savoie, pour la fomme de 30,000 réaux envers les Cantons de Berne

EST

494

& de Fribourg, en 1441, & testa en 1459; il avoit époufé 1º Jeanne de Saint-Maurice; 2º Nicolette de Chastonaye. Il eut du premier lit:

1. CLAUDE, qui suit;

2. HUMBERT, Ecclésiastique en 1459;

- 3. JEAN, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, Mézières, Buffy,&c., qui fut envoyé Ambafsadeur par Jacques de Savoie, Seigneur de Vaud, pour faire la paix avec les Cantons de Berne & de Fribourg, après la conquête du pays de Vaud, l'an 1479; fut Capitaine & Gouverneur, en 1486, des Ville & Château de Ham, pour Jacques de Savoie, Comte de Romont, Gouverneur du Comté de Marle; en 1487, pour François de Bourbon, Comte de Vendôme; fut Chambellan du Duc de Savoie, & mourut fans enfans de son mariage avec Charlotte de Vergy, après avoir institué son héritier, PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, fon neveu, dont il fera parlé; 4. Et Pierre, Co-Seigneur de Saint-Martin-
- XVI. CLAUDE, Chevalier, Co-Seigneur D'Es-TAVAYÉ, &c., vivant en 1459, épousa Catherine de Glaine, dont il eut:

1. Louis, qui n'eut point de postérité;

le-Chêne & de Molondin.

2. PHILIPPE, qui fuit;

3. Et Jacques, Protonotaire du Saint-Siège Apostolique, mentionné dans le testament de son frère PHILIPPE.

XVII. PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, de Molondin, &c., testa le 30 Août 1524. Il avoit épousé, en 1484, Charlotte de Luxembourg, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

- 2. François, auteur de la branche des Seigneurs de Beauvilliers & de Molinons, rapportée ci-après ;
- 3. Charles, Chanoine de Laon en 1524;
- 4. Et Jacqueline d'Estavayé.

XVIII. JEAN D'ESTAVAYÉ, IIIe du nom, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., testa en 1547. Il se rendit au Canton de Fribourg, par traité, lorsque celui de Berne fut en guerre avec le Duc de Savoie. Il avoit époufé Claudine de Wipens, fille de Gérard, & d'Anne de Gumoens, dont il eut:

1. François, qui fuit;

2. JEAN-BAPTISTE, auteur de la branche rapportée après celle-ci;

3. Philippe, aussi auteur de la branche rapportée après celle de fes deux aînés;

4. Susanne, mariée, en 1572, à Noble Michel

Casthelin de Gingins, Baron de la Sarre & de Divonne;

5. MADELEINE, morte jeune;

6. Et Charlotte, que l'on trouve une des Demoifelles de la Reine Catherine de Médicis, en 1573, dans l'état des Officières de la Maifon de cette Princesse, qui est à la Chambre des Comptes de Paris.

XIX. François d'Estavayé, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c., vivant en 1550, testa en 1582, avoit épousé Charlotte du Frénois, en Bresse, fille de Jean, Chevalier, Seigneur de Chuist, dont il eut:

1. JEAN, Chevalier, mort fans alliance;

2. Joseph, qui fuit;

- 3. & 4. Christophe & François, morts aussi
- fans alliances;
 5. 6. & 7. Anne, Susanne & Madeleine, auffi mortes fans alliances.

XX. Joseph, Chevalier, Co-Seigneur d'Es-TAVAYÉ, après la mort de JEAN, son frère aîné, mentionné dans le testament de son père, de l'an 1582, vivoit encore en 1620, & eut de N... Franchet:

- 1. LAURENT, mort fans alliance en 1632;
- 2. CLAUDINE, mariée à Noble Georges van der Heyde, dit Heydebourg, en 1628;

3. BARBÉLIE, mariée, vers 1630, à Jean Ulric de Ponterauzas ou Ponterofe;

4. Et Susanne, Religieuse à Notre-Dame d'Estavayé.

SECONDE BRANCHE, éteinte. Seigneurs de Bussy.

XIX. JEAN-BAPTISTE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Bussy, de plusieurs autres terres, en 1550 & 1580, fecond fils de Jean, chef du degré XVIII, de la branche précédente, & de Claudine de Wipens, eut de N... de Blonnay, fon époufe:

XX. Philippe d'Estavayé, Seigneur de Buffy, Co-Seigneur de Mézières-le-Jorat, en 1600 & 1615, eut de sa femme dont le nom

est inconnu:

XXI. PHILIPPE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bussy, &c., Châtelain de Molondin, Capitaine d'une Compagnie d'Election, marié, 1º en 1633, à Catherine Geoffrey ou Joffray, une des plus illustres & anciennes Maisons, qui a pour devise: parente de Jéoffray, mentionnée dans Guichenon & le Père Menestrier, Jésuite; 2º à Noble N.... Maffet ou Macet, d'Yverdun, originaire de Quiers en Piémont, & établie en Bresse. Il mourut en 1670, laissant:

XXII. JEAN-PHILIPPE D'ÉSTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Bussy, &c., marié en 1674, sans possérité, avec N.... de Lavigny, d'une Maison comprise dans les attributs de celles du pays de Vaud, qui a pour devise: Gaillardise de Lavigny. (Voyez Guichenon & Menestrier.)

TROISIÈME BRANCHE, subsistante. Seigneurs de Molondin.

XIX. Philippe d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Molondin, &c., ès-années 1555 & 1572, troifième fils de Jean, & de Claudine de Wipens, époula Barbe de Diesbach, fille de Roche de Diesbach, Gouverneur & Lieutenant-Général des Souverainetés de Neufchâtel & de Vallengin, & de Françoife Rive; Barbe de Diesbach acquit pendant fon veuvage plufieurs terres & prés, & eut pour enfans:

1. PHILIPPE, qui fuit;

 MARGUERITE, femme de François Walier, frère de Jacques;

 Et Louise, trouvée dans l'état des Officières de Louise de Lorraine, femme du Rôi Henra III, au nombre de fes Filles & Demoiselles, depuis 1579 jusqu'en 1586.

XX. Philippe d'Estavayé, IIº du nom, Chevalier, Seigneur de Molondin, vécut jufqu'en 1612; il avoit époufé, en 1599, Elifabeth Walier, fille de Jacques, Seigneur de Saint-Aubin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Confeiller d'Etat des Ville & Canton de Soleure, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Principauté de Neufchâtel & de Vallengin, & de Barbe de Rool; de ce mariage vinrent:

1. JACQUES, qui fuit;

 PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'Haumont, Capitaine d'une Compagnie, pour le fervice du Roi, dans la Citadelle de Pignerol;

3. Laurent, auteur de la branche des Seigneurs de Montet, rapportée après celle-ci;

 Ét Ours, auteur de la branche des Seigneurs de Lully, aussi rapportée après celle de ses aînés.

XXI. JACQUES D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Molondin, Colonel d'un Régiment de 20 Compagnies Suiffes, au fervice de Louis XIII, fit lever aux Suédois le fiège de Conftance, leva en 1635 un Régiment, & une Compagnie aux Gardes en 1639, qu'il pos-

féda avec fon Régiment jufqu'en 1645. (Il en est parlé dans l'Histoire militaire de Suisse, titre VI, par M. le Baron de Zurlauben, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon-Rouge & Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suisses en 1781.) Jacques d'Estavayé fut fait, en 1645, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, nommé Gouverneur pour le Duc de Longueville des Comtés de Neufchâtel & de Vallengin, il réfigna alors fon Régiment, avec l'agrément du Roi, en faveur de son frère cadet Laurent d'Estayayé-Montet, depuis Colonel des Gardes-Suisses, & mourut en 1664, laissant de Marie Vigier de l'Efcanal, son épouse, fille de Jean Vigier & de Marie Grifach:

1. François-Louis-Blaise, qui fuit;

 Marié-Elisabeth, Religieuse en 1667;
 Et Marie-Françoise, semme de Wolfgand-Greder, Colonel en France.

XXII. François-Louis-Blaíse d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Molondin, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiffes, de la demi-Compagnie, vacante par le décès de fon père, qu'il posséda couplee avec la demi-Compagnie de Wolfgand-Greder, son beau-frère, jusqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent réformées; fut Confeiller d'Etat de la ville & canton de Soleure, envoyé par les 13 Cantons vers Louis XIV, en 1686, & mourut en 1692, Gouverneur & Lieutenant-Général de Neufchâtel & de Vallengin. Il s'étoit marié, en 1662, avec Barbe de Praroman, dont il a eu:

1. François-Henri, qui fuit;

2. Pierre-Louis, appelé le Chevalier de Molondin, qui entra au fervice en 1699, premier
Lieutenant de la Générale le 17 Mars 1703,
obtint en 1709 une demi-Compagnie de
Jean-Baptifle Stuppa, fut fait Chevalier de
Saint-Louis en 1716, obtint cette même
année une Compagnie entière de Greder,
& une moitié de la Compagnie Colonelle
de Vigier, & la demi-Compagnie p'Estavayé-Montet au Régiment de Willemes,
& mourut à Soleure en Janvier 1736;

3. Marie-Barbe, femme de Louis de Greder, Colonel & Brigadier des Armées du Roi

en 1684;

4. & 5. Agnès & Angélique, Religieuses à Montgorge, à Fribourg.

XXIII. François-Henrid'Estavayé, Chevalier, Seigneur, Baron de Molondin, Confeiller d'Etat du premier rang de la Ville & République de Soleure, Gouverneur pour

Madame la Duchesse de Nemours, des Comtés de Neuschâtel & de Valengin, mourut le 8 Juillet 1749, & avoit épousé Marie-Francoise de Greder, fille de Wolfgand-Greder, Colonel d'un Régiment de son nom & Brigadier des Armées du Roi, dont:

1. Joseph-Laurent, qui fuit;

2. Et Marie-Françoise, époufe de Joste-Bonnaventure de Greder, Capitaine au Régiment de Diesbach, morte fans enfans.

XXIV. Joseph-Laurent d'Estavayé, Chevalier, Baron de Molondin, Membre du Grand-Confeil de la Ville & République de Soleure, mort à Befançon, & inhumé dans l'Eglife Paroiffiale des Minimes, Religieux de l'Ordre de Saint-François-de-Paule de ladite Ville, le 12 Décembre 1757; il avoit époufé Jeanne-Charlotte-Cléophée Sury de Buffy, fille de Jean-Vidor Sury, Seigneur de Buffy, & d'Eléonore-Anne-Jofèphe-Thérèfe, Comtesse de Fuchs de Fuchsberg-de-Jauffenbourg, dont sont les seignes de Jauffenbourg, dont sont les seignes de la fille de faction de la fille de faction de fa

 JEAN-VICTOR - OURS - JOSEPH - LAURENT - FI-DÈLE, qui fuit;

2. Et Marie-Françoise, morte jeune.

XXV. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-Fidèle d'Estavayé, Chevalier, Baron de Molondin, né le 31 Décembre 1753, marié, par contrat du 6 Février 1775, à noble Marie-Jeanne-Nicole de Durfort-Léobard, Chanoinesse, Comtesse de Neuville, née le 30 Janvier 1756, fille de Louis, Comte de Durfort-Léobard, Chevalier, Lieutenant pour le Roi, & Commandant du fort Médoc en Guyenne, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de Noble Anne-Suzanne-Claire-Madeleine-Frédérique de Moréal de Sorans nièce de Raymond de Durfort, qui fut Vicaire-Général à Tours, & Aumônier du Roi, le 11 Mai 1762, Evêque d'Avranches le 21 Juin 1764, Evêque de Montpellier le 22 Mai 1766, & nommé Archevêque de Bezançon le 16 Août 1774. De ce mariage font forties:

Marie-Louise-Charlotte, née le 5 Janvier 1778;

Et Françoise d'Estavayé, de Molondin, née le 11 Octobre 1779.

QUATRIÈME BRANCHE. Seigneurs de Montet.

XXI. Laurent n'Estavayé, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, Maréchal-de-Tome VII. Camp & Colonel du Régiment des Gardes-Suisses, connu sous le nom de Molondin. troisième fils de Philippe, né en Suisse en 1608, fit ses premières campagnes au siège de la Rochelle en 1628, au secours de Cazals en 1629, à la réduction de la Savoie, de Pignerol & de Saluces en 1630, passa en Allemagne en 1631, se trouva à la bataille d'Anvin, à celle de Rocroy, en 1643 au siège d'Arras, de Perpignan, de Thionville & de Gravelines. Son frère aîné, Jacques, lui ayant cédé fon Régiment en 1645, servit à la tête au siège de Dunkerque en 1646, puis à la bataille de Lens & à l'attaque des lignes d'Arras; il apaifa la Garnison de Dunkerque qui s'étoit émue à cause de la détention du Maréchal de Ranzau, fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suisses du Roi, dont il prêta serment en 1655, fe trouva aux sièges de Landrecies & de Valenciennes, où il fut blessé en 1656, puis à celui de Dunkerque, & au combat de Dunes en 1658, servit en 1667 aux sièges de Tournay, de Douai & de Lille; & dans la guerre fuivante, à la conquête de la Hollande, de Maëftricht & de la Franche-Comté; en 1674, au combat de Sénef, depuis, aux sièges de Valenciennes, de Cambrai & de Gand. Il se démit, en 1685, de fon Régiment, à cause de fon grand âge, après avoir fervicinquante-fept ans. Il mourut subitement à Paris, le 23 Octobre 1686, dans sa 79e année, & sut inhumé dans l'Eglise de Saint-Eustache, vis-à-vis le Crucifix. Il avoit époufé 1º Marie-Madeleine Kalenberg; & 2º Louisele Maire, qu'il laissa veuve. Du premier lit vinrent:

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui fuit;

 Anne-Marie, feconde femme de Wolfgand-Greder, Colonel d'un Régiment Suiffe en France.

Et du second lit:

3. Anne-Laurence, mariée, par dispenses, en 1684, à François-Joseph d'Estavayé, Seigneur de Lully, son cousin germain. (Voyez la relation des cérémonies du convoi de Laurent d'Estavayé, dans le Mercure du mois d'Octobre 1686, page 316.) Il sut en grande considération dans son tems. L'on peut voir dans l'Histoire Militaire Suisse, par M. le Baron de Zurlauben, tom. I, chap. 5, pag. 141, les marques de distinction que cet illustre Officier obtint du Roipour ses sidèles & recommandables services, &c.

XXII. JACQUES-FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Che-

valier, Seigneur de Montet, &c., commanda la Compagnie entière au Régiment des Gardes que son père avoit pendant quelques années, fut Gouverneur de Neuchâtel en 1694, épousa Noble Marguerite de Sury, fille de Pierre de Sury, Avoyer de Soleure, & de

N... de Walier, de laquelle il eut:

XXIII. Pierre d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Montet, Confeiller d'Etat de la Ville & République de Soleure, qui fut marié à Claire de Greder, seconde fille du second lit de Wolfgand-de-Greder, Coloneld'un Régiment de son nom, Brigadier des Armées du Roi, & D'ANNE-MARIE D'ESTAVAYÉ, de Montet, fille de Laurent d'Estavayé, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, de laquelle il eut:

1. François-Jacques d'Estavayé de Montet. qui fuit;

2. Et Anne-Marie-Gertrude, morte fans al-

XXIV. François-Jacques d'Estavayé de Montet, Chevalier, &c., entra au fervice, Cadet dans la Colonelle des Gardes en 1729, Enseigne de la même Compagnie le 22 Décembre de cette année, Sous-Lieutenant le 17 Mars 1735, eut le 2 Février 1736 une moitié de la Compagnie de Molondin, au Régiment de Wittemer, sut nommé Capitaine de la demi-Compagnie d'Estavayé aux Gardes le 10 Novembre 1743, Chevalier de Saint-Louis en Avril 1745, Brigadier des Armées du Roi le 1er Janvier 1748, Maréchal-de-Camp le 23 Mars 1762, a fait, avec le Régiment des Gardes, les campagnes de 1734, 1744 & 1748, & s'est trouvé au siège du sort de Hollande, près de Philippsbourg, à ceux de Menin, Ypres, Fribourg, Maëstricht, & à l'affaire de Reifchvaux; & en 1759, au siège de Dunkerque. Il s'est retiré du service sur la fin de l'année 1765, & vivoit en 1779, sans avoir pris d'alliance, âgé de 70 ans.

CINQUIÈME BRANCHE. Seigneurs de Lully.

XXI. Ours d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Lully, quatrième fils de Philippe D'Estavayé, Seigneur de Molondin, &c., & d'Elifabeth Walier, sut Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses, Gouverneur, Lieutenant-Général des Souverainetés de Neuchâtel & de Valengin, pour Madame la Duchesse de Longueville en 1664, Conseiller d'Etat de

la Ville & Canton de Fribourg, mourut en 1678. Il avoit épousé Marie-Barbe Walier, fille de Pierre Walier, Seigneur de Chandon & de Creffier, du Grand-Confeil de Fribourg, & Capitaine des Gardes-Suisses en France, & d'Élisabeth de Neufchâtel, dont :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui fuit;

2. HENRI-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Lully, du Grand-Confeil de la Ville & Ré-

publique de Fribourg;
3. Jacques - Philippe, Chevalier, aussi du Grand-Conseil de la Ville & République de

Fribourg;

4. JEAN-LAURENT, Chevalier, Seigneur de Chevron, auffi du Grand-Confeil de la Ville & République de Fribourg;

5. Et une fille, morte Demoifelle.

XXII. François-Joseph d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Lully, Page du Roi en fa Grande-Ecurie en 1667, puis Lieutenant, commandant la Compagnie-Colonelle des Gardes-Suisses de son oncle, Colonel de Molondin, & Capitaine d'une Compagnie entière de ce Régiment le 13 Octobre 1685, Chevalier de Saint-Louis le 18 Août 1705, mort en 1708: il avoit cédé, le 24 Février 1696, une moitié de sa Compagnie à François-Nicolas-Albert de Castelas, Major du Régiment des Gardes, & l'autre moitié à Laurent, son fils, en 1701; il fut aussi Capitaine & Châtelain de la Baronnie de Vautravers, pour la Duchesse de Nemours, en 1680. Il avoit été marié, par dispense du 27 Juillet 1684, avec ANNE-LAURENCE D'ESTAVAYÉ DE MOLONDIN, fille de Laurent d'Estavayé de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, Colonel du Régiment des Gardes-Suisses en France, & de Louise le Maire, sa seconde semme. Il eut de fon mariage:

XXIII. LAURENT D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Lully, Cadet aux Gardes-Suisses, Compagnie de son père, en Septembre 1698, Enseigne de la même Compagnie le 2 Janvier 1702, Sous-Lieutenant le 1er Mai 1704, premier Lieutenant le 8 Décembre de la même année, Capitaine de la demi-Compagnie aux Gardes de fon père, & reçu en Février 1708; Chevalier de Saint-Louis le 8 Juin 1716, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1734, Maréchal-de-Camp le 26 Février 1738, et premier Capitaine du Régiment des Gardes. Il étoit du Conseil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg. Il fe retira du fer-

vice en 1742, à cause de ses infirmités, & mourut à Fribourg le 5 Octobre 1743. Il étoit le dernier de sa branche établie à Fribourg. Il avoit épousé 10 Marie-Josèphe de Lenton-Heids: & 2º Marie-Madeleine de Maillardoz, fille d'Henri-Ignace de Maillardoz, Lieutenant - Colonel du Régiment d'Erlach, au service de l'Empereur Charles VI, & de Dame Marie Boccard, dite Predoge. Voyez MAILLARDOZ. Du premier lit vinrent:

1. LAURENT, Chevalier, Seigneur de Lully, Menin de Monseigneur le Dauphin, père du Roi Louis XVI, Officier au Régiment des Gardes-Suiffes en 1741, mort à Pontarlier en revenant dans sa patrie, sans avoir pris d'alliance;

Un garçon, mort en bas âge;

3. Agathé, Supérieure du Couvent de la Vifitation de Sainte-Marie, à Fribourg;

4. Séraphine, Prieure de l'Abbaye de la Mai-

groge, à Fribourg;

5. MARIE-ELISABETH, mariée, en 1737, à Beat-Louis de Praroman, Chevalier, Seigneur de Montet & de Lully, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie au fervice de France, du Confeil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg, dans la Maifon duquel elle a porté les terres de Montet & de Lully, comme héritière de sa branche, & possédée par leur postérité.

Et du second lit vint: Un fils, mort en bas âge.

SIXIÈME BRANCHE, qui subsisse dans les Seigneurs de Beau-VILLIERS & de Molinons.

XVIII. François d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Forel & de Guitemont, fecond fils de Philippe, & de Charlotte de Luxembourg, céda fon Co-Seigneuriage de Mézières à Jean, son frère aîné, vint s'établir en Picardie, & s'attacha au service de France. Il est employé sous le nom de Francois d'Estavayé, Seigneur dudit lieu, pour un des Commiffaires ordonné à faire les montres & revues des gens de guerre François, Suisses, Lasquenets, au service de François Ier, au Pays d'Italie, dans le compte de l'extraordinaire des guerres de l'année 1528, où est marqué qu'il lui fut payé 40 livres pour un mois de fon fervice, étant Guidon de la Compagnie de 80 Lances des Ordonnances du Roi, commandées par le Duc de Vendôme; il donna quittance de 100 livres, le 17 Décembre 1534, à Jean Hénard, Commis au payement de cette

Compagnie, pour l'augmentation de ses anciens appointemens du quartier de Juillet, Août & Septembre de la même année. Il étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi François Ier en 1540, exerça cette charge jusqu'en 1553, auprès du Roi Henri II, comme en sont foi les états de la Maison de ces Princes, qui sont à la Chambre des Comptes à Paris. On le trouve en qualité de Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes & de 75 Archers des Ordonnances, sous Monseigneur Jean de Bourbon, Comte d'Enghien, Chevalier de son Ordre, dès l'an 1543, dans un rôle contenu dans le vol. 153, fol. 36, des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, cabinet de M. de Clairambault, du règne de François Ier, & dans le rôle original de la montre qui en fut saite à Paris, le 4 Août 1546, ainsi que dans un rôle de plusieurs parties ordonnées par le Roi être payées comptant (ce sont les termes) par Me Jean Duval, Confeiller dudit Seigneur, & Tréforier de fon épargne, lequel rôle fut arrêté par Sa Majesté, à Moulins, le 21 Août 1546, figné FRANÇOIS, & plus bas DE L'Au-

En 1549, Raoul de Féron, son Procureur, fit l'acquisition pour lui d'une rente, au principal de 9250 livres, fur la ferme de l'imposition du poisson de la Ville d'Amiens, & la constitution lui en fut faite, le 31 Décembre de la même année, par les Commissaires que le Roi avoit députés pour les aliénations de son Domaine. François d'Estavayé mourut environ l'an 1565. Il avoit époufé Guillemette de Riconnet, Dame de Charlus, de laquelle il eut:

1. CLAUDE, Baron de Mode en Flandre, Seigneur de Sorel, de Bretencourt, de Raoulencourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majefté, Colonel des Légions de Picardie & de l'Isle-de-France, suivant l'Histoire de la Milice Françoife, par le P. Daniel, tom. II, page 353 & 354. Il est mentionné dans deux actes passés à Amiens en 1565 & 1566, avec Edmée de Brossin, son épouse, fille de Louis de Brossin, Seigneur de Méré en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Loches, & de Jeanne de Taix. Ce CLAUDE D'Estavayé partagea avec fon frère, qui fuit, la fuccession de leur père, le 8 Mars 1568, & ne vivoit plus en 1599. On ne lui connoît point d'enfans;

2. Antoine, qui fuit;

3. Et Françoise, morte fans alliance.

XIX. Antoine d'Estavayé, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Beauvilliers, de Mézières, de Grand-Champ, &c., Ecuyer ordinaire du Cardinal de Bourbon, en 1566, qualifié Seigneur de Beauvilliers dans une quittance de 200 écus qui lui surent payés par Pierre de Saint-Prin, Ecuyer, le 24 Juin 1578, fut fait Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, le 25 Novembre 1583. Il avoit épousé Charlotte de Roucy, fille d'Henri, & de Jacqueline le Roy. Elle étoit nièce de Charles de Roucy, Evêque de Soissons, & de Joachim de Roucy, Gouverneur de la même Ville. L'Evêque de Soiffons s'obligea envers An-Toine d'Estavayé de le rembourfer de 10,000 livres, pour le principal de 400 livres de rente qui lui étoient dues à caufe de ladite Charlotte de Roucy, sa femme. Il passa procuration avec Claude de Roucy, fon beau-frère, le 19 Mai 1597, pour affister, en leur nom, au contrat de mariage entre Charles de Roucy, Ecuyer, Seigneur de Siffonne, leur neveu, & Claude Hurault, fille de Jacques Hurault, Seigneur du Marais & de Weil, & de Marie Herbelot, son épouse, comme fondé de procuration, fit transport devant le Blanc & Cadde, Notaires de Roye, le 25 Février 1599, de 333 écus de rente, au profit de Jean Tasors, à prendre sur les biens & successions de Claude d'Estavayé, frère aîné de fon mari. Le dernier acte que l'on connoisse de lui est une transaction qu'il passa, le 30 Octobre 1604, avec Catherine le Picard, femme de Messire Christophe de Sève, premier Président de la Cour des Aides, à laquelle il céda fes droits & prétentions fur les biens du même CLAUDE D'Estavayé, son frère aîné. Cet acte, passé devant François Bergeron & Hilaire Rebault, Notaires à Paris, étoit, en 1668, chez Noël Beauvais, aussi Notaire. On lui connoît pour enfans:

1. Louis, Chevalier, Seigneur de Beauvilliers & de Fleury, Gentilhomme ordinaire du Cardinal de Guife, qui tranfigea avec An-TOINE, fon frère puiné, mentionné ci-après, fur leurs droits dans la fucceffion de leur père, le 31 Janvier 1619. Il ne laiffa de Madeleine de Guyon, fon époufe, que

Louise, mariée, le 7 Juillet 1644, à Antoine des Fossés de Thiébauville, &c.,

dans la Maison duquel elle a porté la Terre de Beauvilliers, possédée par leur possérité, avec beaucoup de titres de cette branche.

2. Antoine, qui fuit;

3. François;

4. Et Louise, Religieuse.

XX. ANTOINE D'ESTAVAYÉ, IIe du nom (dont il est parlé dans le Journal de Henri III, tom. I, page 278), Ecuyer, Seigneur de Mézières, puis de Molinons, près de Sens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut, le 4 Février 1604, permission du Roi de tirer de l'arquebuse fur le gibier non défendu par l'Ordonnance, paffa à Roye un contrat de constitution de rente, au nom de son épouse, le 22 Juillet 1614. Le Cardinal de Guise lui fit un transport, & à Louis, son frère, le 7 Juin 1617; transigea à Paris avec fondit frère, devant Perrin le Gay, Notaire, le 31 Janvier 1619, & il est qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, dans un aveu qu'il donna, à cause de son épouse, le 10 Novembre 1622; il ne vivoit plus le 26 Août 1629, que la veuve passa une transaction avec fes deux fils. Il avoit époufé, à Troyes, par contrat devant Balezeaux & le Violaix, Notaires de cette Ville, du 16 Août 1599, Charlotte de Lannoy, devenue héritière de fa Maison, qui lui apporta les terres de Molinons & de Vauremy; elle étoit fille d'Oudard de Lannoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Geneviève de Chevry. De ce mariage vinrent:

1. ANTOINE, qui fuit;

- 2. MAXIMILIEN-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Fay, de Flacy, près de Villeneuve-l'Archevêque, qu'il acquit du Sieur Martinet, Avocatau Parlement. Il transigea avec fon frère aîné, le 31 Janvier 1619, fut Gendarme de la Compagnie de la Reine, en 1629; & fuivant une transaction passée entre sa mère & fon frère, il fut déchargé des droits de francs-fiefs, en qualité de Gentilhomme le 5 Février 1659; affifta au mariage de JEAN D'ESTAVAYÉ son neveu, en 1664, fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt du Conseil du 10 Décembre 1668; avoit époufé, par contrat passé devant Piquet & Briffard, Notaires Royaux à Troyes, le 3 Mai 1637, Marguerite le Mire, dont il eut:
 - 1. Charlotte, mariée, le 29 Avril 1659, à François Barbuat, Ecuyer, Seigneur de Maifon-Rouge, Gendarme de la

Reine, qui fut préfent avec François Dupuis, Ecuyer, & Louis de Saint-Paul, Ecuyer, Seigneur de la Briche, tous en qualité de coufins, au mariage de Jean d'Estavayé, Seigneur de Molinons, en 1663;

 MARIE, qui épousa, par contrat du 13 Juillet 1660, Charles le Page, Ecuyer, Seigneur de Précy & de Messon, dont

postérité;

3. Et MARGUERITE, morte fans alliance.

XXI. Antoine d'Estavayé, IIIº du nom, Ecuyer, Seigneur de Molinons & de Vauremy, en 1619, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, sous le titre de la Reine, en 1629, obtint des Lettres-Royaux à la Chancellerie à Paris le 3 Mars 1632, & Commission en conséquence, le 11 Mai suivant, de Charles Seneton, Chevalier, Seigneur de la Verrière, de Fournodin, &c., Conseiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, comme Bailli de Sens, pour faire faire le terrier de sa terre de Molinons, qui fut fait la même année, en 1633; il est nommé dans une Sentence de ce Bailli, rendue à son profit le 30 Août 1635; sut déchargé, en qualité de Noble d'extraction, du droit & taxe des francs-fiefs, avec fon frère, par jugement des Commissaires à ce députés, le 5 Février 1659, signé, Masclary; il acquit quelques biens, le 10 Juin 1654, de Pierre Roi, Ecuyer, Sieur de Courpon, Capitaine pour le Roi dans la Marine, aïeul de M. Courpon, Lieutenant de Roi, & Commandant à Lartibonite, en l'Isle Saint-Domingue, Chevalier de Saint-Louis, & de M. Courpon de Laverade, Capitaine de Grenadiers à la Martinique, qui vivoit en 1732. 11 avoit époufé, 1º par contrat passé à Paris, le 1er Juin...., devant Remond & Demas, Notaires, Anne de Geslin, fille d'un Maître des Comptes; & 2º le 26 Janvier ..., devant l'Evêque & François Béjard, Notaires à Troyes, Elisabeth d'Autruy, dont il étoit veuf en 1668. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Anne, femme de Samuel de Liandras, Ecuyer, Seigneur de Bouy;

 Marie, femme de Nicolas Veillart, Ecuyer, Scigneur de Doches, d'Autruche & du Franc, en 1663;

 Marie-Elisabeth, épouse d'Henry-François de Mauroy, Ecuyer, Seigneur du Boisde-Villiers, & en partie de Molinons, Confeiller du Roi, Maître des Requêtes de la Reine, demeurant à Troyes, qui se trouva aux deux mariages de son beau-frère, en 1663 & 1678, & elle, étant veuve, sut maintenue Noble avec le Sieur de Mauroy, son fils, Gendarme de la Garde du Roi, par Jugement de l'Intendant de Champagne, du mois d'Août 1697.

Et du second lit sortirent:

 Louis, Ecuyer, baptifé à St.-Merry, à Paris, le 10 Décembre 1653, lequel étoit Cadet aux Gardes-Françoifes en 1666;

6. Et ELISABETH, mariéé, le 22 Août 1666, à Philippe de Formont, Ecuyer, Seigneur de Villers-Templon, puis de Molimons en partie. Devenue veuve, fut maintenue Noble avec fes enfans, par Jugement de M. Phélippeaux, Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1700.

XXII. JEAN D'ESTAVAYÉ, IIIº du nom, fut baptisé dans l'Eglise de ce lieu, le 25 Septembre 1631. On le trouve employé, à cause de ses fiefs, en qualité de Chevalier, Seigneur de Molinons, y demeurant avec quatre chevaux & trois valets, comme étant du Bailliage de Sens, dans le rôle original de la montre & revue des Gentilshommes & autres, sujets au ban & arrière-ban du Gouvernement de Champagne & de Brie, qui fut faite dans la plaine de Fagnières, près de Châlons, le 31 Septembre 1674, devant M. de Miromeinil, Intendant de la Province, pour se rendre à Toul, suivant l'ordre du Roi: il avoit été maintenu dans fa Noblesse, avec Elisabeth d'Autruy, fa belle-mère, & MAXIMILIEN-LOUIS D'ESTAvayé, Seigneur de Fay, fon oncle, par Arrêt du Conseil d'Etat, du 10 Décembre 1668, après avoir représenté les pièces justificatives, depuis fon quatrième aïeul; fut encore affigné pour faire preuve devant M. Phélippeaux Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1701, & le 6 Novembre 1705, il y fatisfit, & ayant déclaré qu'il avoit servi le Roi dans ses armées, & que plusieurs de ses fils étoient alors au fervice, il fut maintenu Noble avec tous ses enfans, par Jugement du 11 Mars 1706; il avoit épousé, 10 par contrat passé, le 20 Octobre 1663, devant Arnaud Bourgeois, Notaire au Bailliage de Sézanne, Châtellenie de Treffaux, Marie de Formont, fille de Louis, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Tour, & d'Anne de Villeneuve; & 2º par contrat reçu par Lefèvre, Notaire Royal de Nogent-fur-Seine, le 6 Novembre 1678, Elifabeth Parifot, fille de Philibert, '& de Marguerite Lefèvre sa première semme. Du premier lit vinrent:

- Jean, baptifé dans l'Eglife de Villeneuvel'Archevêque, le 6 Novembre 1664;
- 2. Louis, qui fuit;
- Jean-François, rapporté après la postérité de fon frère aîné;
- 4. Louis-Henry, né le 26 Septembre 1671, Capitaine au Régiment de Sault;
- Suzanne, née le 3 Mai 1674, & baptifée, le 15 fuivant, à Molinons, comme fes frères & fœurs.

Et du fecond lit:

- 6. PHILIBERT-SIMON, né le 3 Septembre 1680;
- 7. JEAN-ANTOINE, né le 1er Mars 1682;
- 8. DENIS-Louis, né le 5 Septembre 1685;
- 9. Joseph, né le 11 Juillet 1695; 10. CLAUDE, mort jeune;
- 11. GENEVIÈVE-ELISABETH, née le 27 Août 1679;
- 12. Et Elisabeth, née le 3 Décembre 1689.

XXIII. Louis d'Estavayé, IIº du nom, né le 2 Janvier 1669, Chevalier, Seigneur de Molinons, Brigadier des Gardes-du-Gorps du Roi, où il entra fort jeune, Chevalier de St.-Louis, fervit à la Cornette dans la Compagnie du Maréchal Duc de Lorges, en 1695; quitta le fervice après s'être trouvé à pluficurs fièges & batailles durant la guerre de 1699, où il futblesse durant la guerre de 1699, où il futblesse du brasdroit; s'établiten Guyenne, Généralité de Montauban, en 1702, époufa, en 1707, Françoise de Coste-Badie, de Bordeaux, qu'il laisse veuve le 10 Juin 1743. De ce mariage sont issus

- 1. Louis-Guillaume, qui fuit;
- 2. JEANNE, née à Bressols le 18 Avril 1715;
- 3. Et Philippe d'Estavayé de Molinons, née à St.-Antonin-de-Rouergue, & baptifée en l'Eglife Paroiffiale, le 5 Avril 1721.

XXIV. Louis-Guillaume d'Estavayé, IIIe du nom, Chevalier, Sieur de Molinons, Tabarly, nommé premier Conful de la Ville de Saint-Antonin, en qualité de Gentilhomme, en 1731, exerça cette charge jusqu'en 1744, & la continua, à la demande unanime de ses Concitoyens, jusqu'en 1747, que ses infirmités l'obligèrent de se retirer, & decesser toutes fonctions; sa réputation de probité engagea Louis XV à lui concéder, en même tems de son Consulat, le titre de Seigneur Engagiste de cette Ville, qui, jusqu'à lui, avoit été mal géré, il en a rempli les sonctions jusqu'en l'année 1756, que M. de Malartic de Monricoux, premier Président du Conseil Supérieur de

Perpignan, qui lui a fuccédé dans cette qualité. La gloire de justifier la confiance de Sa Majesté & de sa Patrie, l'engagea à suppléer de fes propres deniers, un nombre infini d'infolvables, & il dépensa sa fortune pour acquitter les deniers du Roi, de l'Hôpital dont il étoit Administrateur, & pour subvenir au foulagement des pauvres, c'est ce qui a été attesté par les Officiers Municipaux & principaux habitans de ladite Ville, en 1774, ainsi que l'ont reconnu M. de Miromesnil, Garde des Sceaux de France, M. le Comte de Noailles, depuis Maréchal, Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & feu M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux, en 1775; il avoit époufé, par contrat passé devant Me Delpech, Notaire Royal, le 26 Mai 1745, Marie-Anne de Malinon, & est mort, le 3 Décembre 1772, après avoir été accablé d'infirmités pendant longues années; il a laissé de son mariage:

- 1. JEAN Louis, qui fuit;
- 2. Marie-Philippe d'Estavayé, de Molinons,
- & de Tabarly, née le 20 Juillet 1749; 3. Et Anne d'Estavayé, de Molinons & de

3. Et Anne d'Estavayé, de Molinons & de Tabarly, née le 11 Août 1759.

XXV. Jean-Louis d'Estavayé-Molinons, IVe du nom, né le 18 Mars 1746, Chevalier, Sieur de Tabarly, établi à Bordeaux depuis 1763, a fait preuve de fon ancienne Noblesse, en 1775, devant M. de Miromesnil, Garde des Sceaux de France, le Maréchal Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux. Il a époufé, en 1768, Marie de Ginot.

RAMEAU forti de la branche précédente.

XXIII. Jean-François d'Estavayé, troifième fils de Jean, Seigneur de Molinons, & de Marie de Formont, né le 5 Mars 1670, commença fes fervices dans les Cadets de Longwy, &, en 1684, fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Vieille-Marine, enfuite Capitaine; passa en Italie en 1699, fut fait Major de Révéré & d'Ossiglia en Lombardie, après s'être trouvé à plusieurs sièges & batailles: il est mort, Chevalier de Saint-Louis, en 1738, Il avoit épousé, en 1703, Barbe-Angelique Cavazzony, native de Mantoue, morte en 1729, dont pour ensant:

XXIV. André-Hippolyte d'Estavayé, Che-

valier, Seigneur de Molinons, né dans ce Château, le 6 Avril 1708, Officier au Régiment Royal, Infanterie, qui s'est trouvé aux sièges de Tribac & Fribourg, en 1734, fut marié, en 1739, avec Catherine de Caillat, de Sens, & a établi fa réfidence, en 1770, dans la Paroisse d'Etréchy, près d'Etampes, route d'Orléans à Paris. Il a eu de fon mariage:

1. N... D'Estavayé, mort au fervice dans le Régiment Royal Infanterie;

2. JEAN-ANDRÉ, Abbé & Chanoine d'Etampes, nommé Evêque de Blois, au moment qu'il est mort à Paris de la petite-vérole, en 1769, âgé de 24 ans;

Une fille, morte en bas âge;

4. Et Catherine-Félicité-Élisabeth, née en 1751, Demoifelle unique de fa branche, demeurant avec son père dans la Paroisse d'Etréchy, vivant tous les deux en 1781; Catherine, la mère, étant décédée & inhumée dans l'Eglife de ce lieu, le 16 Novembre 1780.

SEPTIÈME BRANCHE. Seigneurs DE VILLARANON.

XIII. HENRI D'ESTAVAYÉ, IIe du nom, fecond fils D'AYMOND, & de Jeanne de Colombier, Co-Seigneur d'Estavayé, Seigneur de Rueyres & d'Aumont, ès-années 1351, 1360 & 1370, se trouve au nombre des quarantefept Ecuyers qui servoient à la guerre, avec six Chevaliers-Bacheliers, à la suite de Jean le Bastard de Châlons, aussi Bachelier, sous le Gouvernement du Duc de Bourgogne, dans une revue générale faite à Heidin, le 15 Septembre 1369; il eut pour fils

XIV. AYMOND, Co-Seigneur d'Estavayé. avec Hugonin, fon cousin; il vivoit encore en 1450, ayant époufé Noble Jeanne de Dom-

pierre, dont:

1. JACQUES, qui fuit;

2. HENRI, Co-Seigneur de Molondin;

3. Et JEANNE, qui possédoit plusieurs biens & cens à Molondin, en 1484 & 1485.

XV. Jacques d'Estavayé, Co-Seigneur de Molondin & de Sevaz, & Seigneur de Villaranon, vivoit dans les années 1437 & 1460, & eut de sa semme qu'on ne connoît pas:

1. ANTOINE, qui fuit;

2. Et Aymond, Ecuyer de Philippe, Duc de Savoie, Maître-d'Hôtel de ses fils Charles & Philippe, Evêque de Genève, l'an 1497.

XVI. Antoine d'Estavayé, Seigneur de

Villaranon, eut de sa femme qui est incon-

1. CLAUDE, Evêque de Belley en 1507, Prévôt du Chapitre de Lauzanne, Abbé de Haute-Combe & de Sainte-Marie-Madeleine-du-Lac-de-Joux, Prieur de Romain-Moutier, Grand - Chancelier de l'Ordre de l'Annonciade, en Savoie, en 1484. Il fe trouva au Concile de Laon en 1520; affista à la cérémonie qui fut faite à Genève en 1521, lorsque Charles, Duc de Savoie, érigea la Seigneurie du Pont-de-Vaux en Comté; felon Guichenon, il vivoit encore en 1530 (voyez le Clergé de France, par M. l'Abbé Hugues du Temps, tom. II, pag. 169), & avoit une fœur nommée BERNAR-DINE D'ESTAVAYÉ, femme de noble Pierre.

HUITIÈME BRANCHE.

Co-Seigneurs D'ESTAVAYÉ-CHENAUD.

VIII. RENAUD D'ESTAVAYÉ, second fils de Pierre, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavavé, fut envoyéen Ambassade par Jean de Cossonay, Evêque de Lausanne, vers Amédée, Comte de Savoie, en 1243; vers l'Empereur Frédéric, en 1246. Il laissa:

1. JEAN, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1266, que l'on croit père de

> ROLLIN, dont les enfans font mentionnés dans le testament de RENAUD D'ESTAvayé, Ille du nom, fon oncle, de l'année 1320.

2. Pierre, qui suit;

3. Et Renaud, mentionné ci-après.

IX. Pierre d'Estavayé II, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, en 1266, fit la guerre avec plusieurs autres Seigneurs du Pays de Vaud, l'an 1300, testa à Salins en 1321, & institua héritier Perrot ou Pierre, son fils, qui fuit, chargea de l'accomplissement de ses volontés Guillaume d'Estavayé-Renaud, son frère, & le Resteur de l'Hôpital de Monjoux; fon corps fut transporté de Salins à Estavayé. (Voyez le Nobiliaire de Salins, page 108.)

X. Perrot, ou Pierre d'Estavayé III, Co-Seigneur dudit lieu, en 1322, eut pour femme Jeanne de Joux, d'une ancienne Noblesse du Comté de Bourgogne, de la branche aînée de la Maison de Joux, d'une haute & ancienne Noblesse du Comté de Bourgogne, de

laquelle il eut:

I. PHILIPPE;

2. GUILLAUME;

3. Et Girard, tous nommés Donzels, & en-

fans de feu Perrot, Chevalier, Seigneur de Gorgier, &c., dans leur lettre de partage du 9 Août 1337.

IX. Renaud d'Estavayé, troisième fils de Renaud II, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1270, laissa:

1. Guillaume, qui fuit;

 Aymond, Co-Seigneur du vieux Château d'Estavayé, en 1320;

3. GIRARD, Seigneur de Cugies, rapporté après

la postérité de son aîné;

- Et Antifilixie, Religieuse de l'Ordre de Notre-Dame, à Estavayé, mentionnée dans le testament de son père.
- X. Guillaume d'Estavayé, Co-Seigneur d'Estavayé, à cause du Château de Chenaud, en 1321, eut pour ensans:

1. PIERRE, qui fuit;

- Et Artaud, qui céda fon droit fur la Baronnie de Gorgier, à Louis, Comte de Neufchâtel, en 1357.
- XI. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur dudit lieu, épousa Guillemette de Salins, fille de Dimanche de Salins, Chevalier, dont:
 - 1. Guillaume, Chevalier, Co-Seigneur d'Eftavayé-Chenaud, Bailli de Vaud en 1393, qui époufa, 1º en 1351, MARGUERITE D'És-TAVAYÉ, fille D'AYMOND D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur d'Estavavé; & 2º Nicolette de Salins. laquelle, étant veuve, fit fon testament à Befançon en 1410. Elle fit plufieurs legs au Couvent des Dames Religieufes Dominicaines d'Estavayé, dans l'Eglise desquelles elle vouloit être inhumée dans le tombeau de fon mari, dans le cas qu'elle mourut dans le Diocèse de Lausanne. Elle mourut l'année fuivante, & fon testament fut exécuté, fes legs payés au Couvent desdites Religieuses, en présence de noble Anselme D'ESTAVAYÉ-DONZEL, & de Guiette, sa femme, nièce de ladite Dame Nicolette de Salins, le 14 Septembre 1414;

2. Et JEAN, qui fuit.

XII. Jeand'Estavayé, Chevalier, Seigneur d'Estavayé-Chenaud, eut pour semme Mahaul de Salins, sille d'Odon, Chevalier; elle esta le 18 Février 1385, choisit sa sépulture dans l'Eglise de Saint-Anatoile de Salins, & institua héritiers ses ensans, qui surent:

1. Anselme qui fuit;

2. Pierre-Donzel, qui laissa un fils naturel, nommé

AIMÉ D'ESTAVAYÉ.

 Et Nicolette, femme de Nicolet Paloufet, Ecuyer. XIII. Anselme d'Estavayé vendit, conjointement avec Guiette Paloufet, sa semme, la Co-Seigneurie d'Estavayé-Chenaud, à Umbert Bastard de Savoic, avant l'année 1430. Ses ensans surent:

1. JACQUES, qui fuit;

 Jean, qui n'eut qu'un fils, mort en minorité;

3. Et JEANNE, femme de Gérard Loyte, Ecuyer. (Voyez le Nobiliaire de Salins, pages 109 & 110.)

XIV. Jacques d'Estavayé, qualifié Donzel, vendit, conjointement avec fon père, en 1433, à Jean de Neufchâtel, Seigneur de Vauxmarens, la Seigneurie de Courtallioz, & ce qu'il avoit fur la Baronnie de Gorgies. Il laissa de Jeanne Poncy de Salins:

X V. Guyond'Estavayé, Chevalier, héritier fubstitué de Jean d'Estavayé, son oncle, par son testament de 1465. Ses enfans surent:

1. JACQUES, qui fuit;

JEANNE, femme de George d'Usie, Ecuyer;
 Et GUILLEMETTE, femme de Guy de Vaudry, Ecuyer.

XVI. Jacques d'Estavayé, Ecuyer, épousa Marie de Larderet, & n'eut de fon mariage qu'une fille unique, nommée

Jeanne, héritière de fa branche, mariée, en 1490, à Jean de Montfort, Chevalier, Seigneur dudit lieu. (Voyez le Nobiliaire de Salins, pages 109, 110 & 111.)

NEUVIÈME BRANCHE. Seigneurs de Cugies.

X. GIRARD D'ESTAVAYÉ, Ier du nom, troifième fils de Renaud III, Co-Seigneur de Cugies, eut pour fils:

XI. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Cugies, ès années 1350, 1355, 1360 & 1365, qui eut de Catherine Belp, fon épouse:

XII. GIRARD D'ESTAVAYÉ, IIe du nom, Baron de Belp, Seigneur de Cugies, marié, en 1371, avec Jeanne D'ESTAVAYÉ, fille de Noble puissant Hugues d'Estavayé, Co-Seigneur d'Estavayé. Il y a apparence que c'est de lui dont Guichenon parle, dans son Histoire Genéalogique de la Maison de Savoie, tom. I, page 447, en ces termes:

L'année fuivante (1397) il fe fit un duel mémorable entre Othon, Seigneur de Grandfon, & Girard, Seigneur d'Estavayé, Gentilshommes du Pays de Vaud, dont les Hiftoriens de Savoie n'ont rien dit, quoique les

circonstances en soient belles. Dominique Machancé est le seul qui en a parlé, & raconte que le sujet fut que Grandson avoit violé la femme d'Estavayé; ce qui l'obligea, pour en tirer raison, d'accuser publiquement Grandson d'avoir trempé en la mort (l'an 1391, soupçonné de poison) du Comte Rouge, Amé VII, Comte de Savoie. Grandson en avoit été soupçonné, & contraint de sortir des Etats de Savoie; mais il en fut déclaré innocent: cependant il demeura long-tems en France & en Angleterre; & comme il étoit vaillant, il acquit un grand honneur. A son retour Estavayé l'entreprit, & renouvela cette ancienne accusation. Ces deux Gentilshommes étoient bien apparentés; tous leurs amis s'y intéresserent, & par ce moven, d'une querelle particulière, peu s'en fallut qu'il n'y eût une guerre civile en Savoie, les choses étant venues à une telle extrémité, que ceux qui étoient du parti de GIRARD D'ESTAVAYÉ, pour distinguer ceux de leur faction, portoient un rateau sur leurs épaules, & les partifans de Grandson des éguillettes au bout de leurs souliers. Le Conseil du Comte, pour arrêter la suite de semblables divisions, prit connoissance de ce différend. D'Estavayé avoit déjà fait sa plainte devant Louis de Joinville, Seigneur de Divonne, Bailli de Vaud, se présenta encore devant le Comte, à Bourg en Bresse, où il v eut de grandes formalités : là il soutint que Grandson étoit coupable de la mort du Comte Rouge, & offrit le combat. Grandson fut oui, nia le crime, dit qu'il s'en étoit justifié, & néanmoins accepta le combat. Amé VIII, depuis Comte, & Ier Duc de Savoie, fils du Comte Rouge, de l'avis de son Conseil, le permit par Ordonnance datée à Bourg le 15 Novembre, & en assigna lejour au 15 Janvier suivant, auguel les deux champions jurèrent de se représenter en personne avec armes & chevaux, & donnèrent pour cautions, favoir : d'Estavayé, Jean de Clermont, Jean de Blonnay, & Pierre de Dampierre, Chevaliers; François de la Frasse, Antoine Mareschal, Humbert d'Avilly, Jean d'Irlains, Amé de Prés, Jean de Bussy, Humbert de Bonvillars, & Girard de Modon. Les cautions de Grandson furent Guillaume de Vienne, Seigneur de Saint-Georges & de Sainte-Croix; Aymard de Clermont, Philippede Vienne, Seigneur d'Auxelles; Hum-

bert, Seigneur de Rogemont; Henri de Vienne, Seigneur de Gonnons; Mathieu de Longwy, Seigneur de Raon; Mathieu de Rye, Seigneur de Balancon; Jean de Saint-Hilaire, Seigneur de Damvillers; Guillaume, Seigneur de Saint-Trivier & de Branges; Jean, Seigneur de Rupt; Béraud, Seigneur de Montcony, Jean de Montagu, Seigneur de Châtillon; Guillaume de Grandson, Amé de la Serra, Seigneur de Monts; Henri de Colombiers, Seigneur de Voufflans; Ardré d'Arbonnay, Seigneur de Cossonay, & Berlion de Paladru. Si ce différend ne se fût terminé par un combat fingulier, la partie étoit mal faite pour d'Estavayé, parce que Grandson, outre les avantages d'une naisfance plus illustre, avoit de puissans amis; mais il en arriva autrement, car le jour du combat arrivé, Grandson & D'ESTAVAYÉ comparurent à la place des lices à Bourg, à cheval, armés de toutes pièces, où, en la présence du Comte de Savoie, de son Confeil, & de la principale Noblesse de ses Etats, ils combattirent à la lance; & le sort des armes fut tel, ou la justice de la cause d'Esta-VAYÉ le voulut ainsi, que Grandson y sut

Olivier de la Marche, qui récite le duel, excuse fort Grandson, & dit qu'ayant 60 ans, il étoit exempt de combattre, & impute sa mort à sa ténérité ou à son malheur, plutôt qu'à son crime; & Machancé au contraire charge Grandson, & parle de sa mort comme d'un jugement de Dieu.

Les armes: palé d'or & de gueules de fix pièces, à une fasce d'argent brochant sur le tout, chargée de trois roses de gueules; supports: deux lions rampans d'or. L'Ecusson surmonté d'un heaume ouvert, posé de front, & orné de lambrequins d'or, d'argent & de gueules. Devise: Noblesse d'Estavayé.

ESTE (p'), Maison l'une des plus illustres de toute l'Italie, qui a tiré son nom de la ville d'Este. Elle remonte, par filiation suivie, à I. Azon, Seigneur d'Este, nommé par quelques-uns Albert, & surnommé le Grand Marquis: il vivoit dans les X° & XI° siècles. Il sut marié 1° à Cunegonde Guelphe, héritière de sa famille; & 2° à Ermengarde, fille de Hugues, Conte du Maine, en France. Du premier lit il eut:

1. Guelphe, héritier des biens de sa mère en

Allemagne, créé Duc de Bavière en 1071, mort en Chypre en 1101, ayant été marié 10 à Etheline, fille d'Othon le Saxon, Duc de Bavière, qu'il répudia ; 2º à Judith, fille de Baudouin, furnommé le Pieux, Comte de Flandre, & veuve de Toston, Comte de Northumberland, en Angleterre, dont il eut

GUELPHE II, Duc de Bavière, mort en 1119, fans enfans;

Et HENRI, dit le Noir, Duc de Bavière, mort en 1125, qui de Wilfilde, fille de Magnus, Duc de Saxe, eut

HENRI, Duc de Bavière & de Saxe, père, par Gertrude, fille de l'Empereur LOTHAIRE II, de

> HENRI, surnommé le Lion, de qui descendent les Ducs de Brunswick & de Lunebourg, ainsi que le rapporte Georges-Guillaume de Leibnitz, Conseiller du Duc de Brunfwick-Lunebourg, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696, au sujet du mariage du Duc de Modène & de la Princesse de Hanovre, & où il prouve que les deux Maifons viennent d'une même tige.

Du fecond lit fortirent:

- 2. Hugues, qui fut peu de tems Comte du Maine en France, & mourut sans enfans de N..., fille de Robert de Guifcard, Comte de la Pouille;
- 3. Et Foulques, qui suit.

II. Foulques, Seigneur d'Este, fuccéda aux honneurs de fon père en Italie. On ne fait ni le nom de sa femme, ni le tems de sa mort.

III. OBIZZON, Seigneur d'Este, Podestat de Pavie, mort en 1196. Il eut de sa femme, nommée Sophie, que quelques-uns difent être

fille du Seigneur de Vérone:

IV. Azon, Ile du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, Podestat de Padoue & de Vérone, Marquis d'Ancône, mort en 1212. Il avoit épousé 1º Léonore, fille de Thomas Ier, Comte de Savoie, & de Béatrix de Genève; 2º Marcheselle, nièce de Guillaume, Podestat de Ferrare, morte en 1196, avant la confommation du mariage; & 3º Elife, fille de Louis, Comte de Saint-Boniface. Il eut du premier

1. ALDOBRANDIN, Marquis de Ferrarc & d'Ancône, mort jeune & empoisonné en 1215,

laissant de Reine, fille d'Albert de Scala, une fille unique nommée

Béatrix, feconde femme d'André II, Roi de Hongrie.

2. BÉATRIX, Fondatrice & Abbesse de Monte-Gemello, morte le 10 Mai 1262, en odeur de fainteté.

Et du troisième lit:

3. Azon, qui fuit.

V. Azon, IIIe du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, eut des guerres à foutenir contre l'Empereur Frédéric II, qui lui prit le Château d'Este & d'autres Villes qu'il recouvra dans la fuite. Il mourut le 13 Février 1264, ayant eu d'Elise, fille de Renaud de Châtillon, & de Constance, Princesse d'Antioche:

1. RENAUD, qui suit;

2. BÉATRIX, Religieuse à Saint-Antoine, près de Ferrare;

3. Et Cubitosa, épouse d'Isnard de Malespine, Marquis de Massa & de Carrara.

VI. RENAUD D'ESTE fut enlevé en ôtage par l'Empereur Frédéric II. Il mourut en cet état dans la Pouille en 1250, laissant un bâtard, qui fuit.

VII. OBIZZON, Ile du nom, fut légitimé par fon aïeul avec l'agrément du Saint-Siège, & institué son héritier. Dans la suite il réunit à fes Etats Reggio, Modène & autres places; il mourut le 28 Février 1293, & avoit épousé 1º en 1263 Jacqueline de Fiefque, morte en 1287; & 2º en 1288 Constance de la Scala. Il eut du premier lit:

1. Azon, Marquis d'Este & de Ferrare, mort le 30 Janvier 1308, fans enfans de Béatrix, fille de Charles II, Roi de Naples. Il laiffa un bâtard, nommé

> FRISQUE OU FRANÇOIS, qu'il fit Gouverneur de Ferrare; mais après la mort de son père, il livra la place aux Vénitiens, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à Venise en 1309.

2. Aldobrandin, qui fuit;

3. François, Marquis d'Este, tué le 23 Août 1312, en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du Pape s'étoient emparé. Sa postérité jouit du titre de Marquis d'Este, & finit à la cinquième génération dans la personne de Bertholde d'Este, Général de l'Infanterie Vénitienne, qui fut tué au siège de Corinthe, en la Morée, l'an 1463;

4. Et Béatrix, mariée à Azon Visconti, Prince

de Milan.

VIII. ALDOBRANDIN D'ESTE, voyant la guerre allumée dans le Ferrarois, après la mort de fon frère aîné, fe retira à Bologne, laissant à fon frère François & aux ensans de celui-ci, le foin de recouvrer Ferrare. Ses neveux en vinrent à bout en 1317. Il mourut l'année fuivante à Bologne, ayant eu d'Albe, fille de Tobie Rangoni, morte en 1325:

1. RENAUD, qui fuit;

2. OBIZZON, rapporté après fon frère aîné;

3. Et NICOLAS, pris par les troupes du Pape dans la guerre de Ferrare; mais échangé, après la victoire remportée par fon frère, il fe trouva au fiège de Modène, & mourut le 1º Mars 1344, laissant de Béatrix de Gonzague, qu'il avoit épousée le 22 Janvier 1335:

RENAUD D'ESTE, mort après 1358.

IX. RENAUD, IIe du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, foutint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du Pape BENOIT X & de JEAN, ROI DE BOHÈME, qu'il força à lever le fiège de la place, le 14 Avril 1333. Il affiégea Modène deux ans après, & il mourut le 31 Décembre 1335. On n'est pas certain du nom de sa femme, dont il eut :

ALDOBRANDIN, Evêque d'Adria, près de Modène, & de Ferrare, mort le 30 Octobre 1381, & qui fut béatifié peu après, ainfi que fon frère Azon;

Et Béatrix, qui épousa, en 1339, Jacques de Savoie, Prince d'Achaïe & de Morée.

IX. OBIZZON D'ESTE, IIIe du nom, fecond fils d'Aldobrandin, Marquis d'Este, signala fon entrée dans les biens de ses pères, par le recouvrement de la ville de Modène. Azon & Guy de Correggio lui cédèrent Parme en 1344; mais l'année suivante, il fut obligé de céder cette place à Luchin Visconti, Prince de Milan. Il reçut l'investiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20 Mars 1352. Il avoit époufé Elisabeth, fille d'Albert II, Electeur DE SAXE, dont il resta veuf sans enfans, le 2 Mai 1341. Il avoit eu très-long-tems pour concubine Lippa Ariosta, dit la Belle, qu'il reconnut pourtant pour sa femme, & époufa avant qu'elle mourut, en 1346; mais il ne déclara ce secret que peu de tems avant fa mort; & fit vingt Chevaliers, dont il exigea le ferment, d'être fidèles à fes enfans, au nombre de onze, dont les principaux furent:

1. Aldobrandin, qui fuit;

2. Nicolas, rapporté après son frère;

3. Albert, mentionné enfuite;

4. Constance, femme de N... Malatesle; 5. Alde, femme de Louis de Gonzague;

6. ELISE, mariée à Gny de Polenta, Seigneur de Ravenne;

7. Et BÉATRIX, alliée à Woldemar, Prince d'Anhalt.

X. Aldobrandin, IIIº du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, gouverna fes Etats, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance, & mérita les bonnes grâces de l'Empereur Charles IV, lorsqu'il vint en Italic, en 1354. Il fit la paix avec les Ducs de Mantoue & les Ducs de Milan; mais il en jouit peu, étant mort à la fleur de son âge, le 3 Septembre 1361, âgé de 26 ans, laissant de Béatrix de Camino, son épouse:

Obizzon, mort peu après fon père; Et Viribis, épouse de Conrad, Duc de Teck.

X. Nicolas, IIº du nom, Marquis d'Este & de Ferrare, furnommé le Boîteux, fuccéda à fon frère. Il fut en guerre avec Barnabé Visconti, fortifia Ferrare, & mourut le 26 Mars 1388, laiffant de Viridis, fille de Masfin de la Scala, Seigneur de Vérone:

1. RENAUD D'ESTE, qui fut Abbé;

 Thadée, femme de François Carrara, Seigneur de Padoue, morte en 1404;

3. Et Constance, épouse de N... Malateste.

X. Albert, Marquis d'Este & de Ferrare, après ses frères, reçut pour gage de l'amitié de Jean Galéas Visconti, Duc de Milan, le Château d'Este que sa Maison avoit perdu depuis un siècle. Il sonda l'Université de Ferrare, en 1392, & mourut le 31 Juillet 1393. Il avoit épousé 1º Jeanne de Robertis; & 2º Isotte Albersane. Il eut du premier lit:

GERARD, mort avant lui.

Et du second lit:

Nicolas, qui fuit.

XI. NICOLAS, IIIº du nom, Marquis d'Este, succéda à son père, & sut maintenu dans ses États par les Princes d'Italie, contre Azon d'Este, fils d'Obizzon, IIº du nom. Il acquit Reggio & Parme, par la vistoire qu'il remporta sur Ottobon III, Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans ses Etats, il voyagea en Chypre, dans la Palestine, en Espagne & en France, où le Roi Charles VI, pour marque de fa bienveillance, lui permit de porter dans ses armes les trois fleurs-de-lis. Etant de retour dans ses Etats, il mé-

nagea si bien les esprits des Princes, ses voifins, qu'il mérita le titre glorieux d'Arbitre de l'Italie. Ce fut de son tems que le Pape Eugène IV assembla un Concile à Ferrare, & il fit éclater sa magnificence dans cette occafion. Il mourut à Milan, le 10 Décembre 1441. Il avoit épousé, 1º en 1397, Ziliola de Carrara, fille de François le jeune, Prince de Padoue; 2º en 1418, Laura Malateste, dite Parafine, qu'il fit mourir pour l'avoir furprise en adultère avec Hugues, un de ses fils naturels; & 3º en 1429, Richarde, fille de Thomas III, Marquis de Saluces, morte en 1473. Sa feconde semme lui donna, par un feul accouchement:

1. 2. 3. 4. Quatre filles, dont deux seules vécurent, & furent mariées.

Du troisième lit il eut:

5. HERCULE, qui fuit;

6. Et Sigismond, tige des Marquis de Saint-Martin & de Borgomanero, qui ont formé fept générations.

Nicolas III, Marquis d'Este, eut encore de diverses filles 22 enfans naturels, sur lesquels

on peut confulter Moréri.

XII. HERCULE D'ESTE, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio (après ses frères bâtards, Léonel & Borso d'Este), né en 1433, fut pendant quelque tems Général de l'Armée des Vénitiens & des Florentins. NICOLAS, son neveu, fils de Leonel, se révolta contre lui; mais les Ferrarois l'ayant surpris, lui firent couper la tête, à l'infu de leur Duc, qui par la fuite eut quelques affaires avec le Pape Sixte IV & les Vénitiens, dont il se tira par fa conduite & par fon adresse. Il mourut au commencement de l'année 1505, laissant de Léonore d'Aragon, fille de Ferdinand, Roi de Naples, qu'il avoit époufée en 1473:

1. ALPHONSE, qui fuit;

2. FERDINAND, qui confpira contre la vie du Duc, son frère, & contre celle du Cardinal HIPPOLYTE, fon autre frère, mort en pri-

fon, le 22 Février 1540;

3. HIPPOLYTE, Cardinal, Archevêque de Strigoni, de Capoue, de Milan & de Narbonne, qui recut du Roi Louis XII, des marques fingulières d'estime & de bienveillance, & mourut à Ferrare, le 3 Septembre 1520 (voyez fon éloge dans Moréri);

4. BÉATRIX, mariée à Louis Sforza, Duc de Milan, morte le 2 Janvier 1479;

5. Isabelle, épouse de François de Gonzague, Marquis de Mantoue.

HERCULE D'ESTE eut encore un fils & une fille naturels.

XIII. ALPHONSE D'ESTE, Ier du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Mar-. quis d'Este, Prince de Carpi, & Comte de Rovigo, né le 21 Juillet 1476, mourut le 31 Octobre 1534. Il avoit épousé, 1º en 1491, Anne Sforza, fille de Galéas-Marie, Duc de Milan; 2º en 1501, Lucrèce Borgia, fille du Pape ALEXANDRE VI, & veuve d'Alphonse d'Aragon, Duc de Bisceglia, morte en 1520; & peu avant qu'il mourut, il épousa 3º Laura Eustochia, qu'il avoit entretenue longtems, & qui étoit fille d'un ouvrier de Ferrare; elle mourut en 1573. Du fecond lit vinrent:

1. HERCULE, qui fuit;

2. HIPPOLYTE, dit le Cardinal de Ferrare, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigny, &c., Légat en France par Pie IV, qui fe trouva au Colloque de Poiffy, & mourut à Rome, fous le Pontificat de Grégoire XIII, le 2 Décembre 1572, dans sa 61e année. Il fut sort considéré à la Cour des Rois FRANÇOIS Ier & HENRI 11 (voyez fon éloge dans Moréri);

3. François, Marquis de Massa, Général de la Cavalerie de l'Empereur CHARLES-QUINT, en Italie, mort le 23 Février 1578, laissant de Marie de Cardonne, fille d'Antoine,

Marquis de Padula:

Marfise d'Este, mariée 1º à Alphonse, Marquis d'Este; & 2º à Alderam Cibo, Marquis de Carrare, morte en 1608;

4. Brademante, épouse d'Hercule, Comte de Bevilacqua.

Et du troisième lit:

- 5. Alphonse, tige de la branche des Ducs de Modène, rapportée ci-après;
- 6. Alphonsin, Marquis de Castelnuovo;

7. Et Léonore, Religieuse.

XIV. HERCULE D'ESTE, IIe du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, né le 4 Avril 1508, fut Général de l'Armée de l'Eglife, fous le Pape PAUL IV, & Lieutenant-Général de celle du Roi de France, HENRI II, contre Philippe II, Roi d'Espagne, en 1557. Il fit, peu de tems après, sa paix avec l'Espagne; & s'étant appliqué à fortifier Modène, Reggio, Carpi & Berselle, & à embellir ses palais & jardins de Ferrare, il mourut le 3 Octobre 1558. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1527, Renée de France, fille du Roi Louis XII, morte à Montargis, le 12 Juin 1575, après avoir favorifé en tout les Religionnaires. De cette alliance vinrent:

I. ALPHONSE, qui fuit;

- 2. Louis, appelé le Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, né le 25 Décembre 1538,
 nommé par le Pape Paut. III, à l'âge de 10
 ans, Co-Adjuteur de l'Evêché de Ferrare;
 Archevêque d'Auch, par le Roi Henri II,
 & élevé au Cardinalat, en 1561, par le Pape
 Paul III, & Légat en France, fous les Rois
 CHARLES IX & HENRI III. II fe trouva aux
 Etats de Blois, en 1578, fut Protecteur des
 affaires de France en Cour de Rome, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit, lors de l'inflitution, & mourut à Rome le 30 Décembre 1586;
- Anne, née le 16 Novembre 1531, mariée
 à François de Lorraine, Duc de Guife;
 à Jacques de Savoie, Duc de Nemours,
 & morte le 7 Mai 1607;

 Lucrèce, née en 1534, mariée, en 1570, à François-Marie de la Rouère, Duc d'Urbin, morte en 1598;

5. Et Léonore, morte fans alliance.

XV. Alphonse d'Este, IIe du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né le 19 Janvier 1533, mourut le 27 Octobre 1507, fans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent Lucrèce de Médicis, fille de Côme, Grand-Duc de Toscane; Barbe d'Autriche, fille de FERDINAND ler, Empereur; & Marguerite de Gonzague, fille de Guillaume, Marquis de Mantoue. Il fit tout fon possible pour faire passer le Duché de Ferrare à son cousin César d'Este; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement, en sa faveur, des Duchés de Modène & de Reggio, de la Principauté de Carpi & des autres terres relevantes de l'Empire; & ce du consentement de l'Empereur.

BRANCHE des Ducs de Modène & de Reggio.

XIV. ALPHONSED'ESTE, fils d'ALPHONSE Ice, Duc de Ferrare, & de Laura Euflochia, sa troisième femme, mort en 1582, avoit époufé, en 1549, Julie de la Rouère, fille de François-Marie, Duc d'Urbin, morte le 4 Avril 1563, dont:

- 1. Alphonse, Marquis d'Este, mort en 1578, fans enfans de Marfise d'Este, sa nièce, fille de François, Marquis de Massa;
- 2. César, qui fuit;

- ALEXANDRE, créé Cardinal le 3 Mars 1598, fait depuis Evêque de Reggio, mort le 21 Mai 1624;
- Léonore, mariée à Charles Gefualdo, Prince de Venofa, au Royaume de Naples;
- 5. Et HIPPOLYTE, alliée, en 1594, à François Pic, Prince de la Mirandole.

XV. César d'Este, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né en Octobre 1562, fut institué héritier, par son cousin, dernier Duc de Ferrare; mais le Pape CLÉMENT VIII, n'ayant point voulu lui accorder l'investiture de ce Duché, il se prépara à s'en mettre en possession, par les armes; ce qui lui attira une excommunication de la part du Pape. Les Troupes du Saint-Siège furent maltraitées au premier choc; mais César d'Este, voyant que pas un des Princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit fon accommodement avec le Pape, le 28 Janvier 1598. On le laissa Maître de Modène & de Reggio; il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en possession. Le Saint-Siège prit ses Etats à perpétuité sous sa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à son frère ALEXANDRE. Il mourut en 1628, ayant eu de Virginie de Médicis, fille de Côme, Grand-Duc de Toscane, qu'il avoit époufée en 1586, & qu'il perdit en 1615:

1. ALPHONSE, qui fuit;

 Louis, Marquis de Montecchio & de Scandiano, Général des Troupes de la République de Venife, né en 1593, mort en 1664, laissant une fille, nommée

HIPPOLYTE, épouse de Borso, son oncle.

- 3. Hippolyte, Chevalier de Malte & Commandeur, né en 1599, & mort en 1643;
- NICOLAS, Marquis d'Este, né en 1601, mort en 1640, fans postérité de Suève d'Avalos, des Princes de Montesarchio, veuve de Jules-Céfar de Capoue, Prince de la Boncha;
- Borso, Marquis de Scandiano & de Montecchio, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans, garçons & filles;
- 6. Forest, Marquis d'Este, né en 1606, mort en 1640;
- LOUISE, née en 1590, morte en 1645;
 LAURE, née en 1594, mariée à Alexandre Pic, Duc de la Mirandole, morte en 1630;
- 9. Et Angèle Catherine, Religieuse à San-Germiniano de Modène, morte en 1618, âgée de 23 ans.

XVI. Alphonse d'Este, IIe du nom, de sa branche, Duc de Modène & de Reggio, né en 1561, épousa, en 1608, Ifabelle, fille de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie. L'ayant perdu en 1626, il se sit Capucin à Munich, dans la même année, prit le nom de frère Jean-Baptiste, & mourut dans le Couvent de Castelnuovo de Grasiniana, le 23 Mai 1644. Il eut de son mariage:

- 1. César, né en 1609, mort en 1613;
- 2. FRANÇOIS, qui fuit;
- OBIZZON, né en 1611, mort Evêque de Modène en 1644;
- 4. Autre César, né en 1614, mort en 1677;
- 5. ALEXANDRE, né & mort en 1615;
- Charles-Alexandre, né en 1616, mort en 1679;
- 7. RENAUD, né en 1618, Cardinal en 1641, Evêque de Modène en 1651, & de Montpellier; il fut chargé des affaires de France en Cour de Rome, nommé 'Abbé de Clugny, & mourut Evêque de Palestine le 30 Septembre 1673;
- 8. Philibert, né en 1623, mort en 1645;
- 9. Boniface, né & mort en 1624;
- CATHERINE, née en 1612, morte Religieuse en Espagne en 1635;
- 11. MARGUERITE, née en 1619, mariée en 1647 à Ferdinand de Gonzague, 111e du nom, Duc de Guaftalla, morte en 1692;
- 12. & 13. Deux filles, mortes au berceau;
- 14. Et Anne-Béatrix, née en 1626, mariée, en 1656, à Alexandre Pic, 11º du nom, Duc de la Mirandole.

XVII. François d'Este, Duc de Modène & de Reggio, &c., né le 5 Septembre 1610, fuccéda aux Etats de son père lorsqu'il se fit Capucin, les gouverna avec beaucoup de fagesse dans des tems assez fâcheux, sut retirer de l'Empereur Ferdinand II, en 1638, l'investiture de la Principauté de Correggio, après la déroute des affaires de Jean Syrus, Prince du Correggio & du St.-Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoie de l'Empire. Il recut aussi de grands honneurs du Roi d'Espagne, sut Général des Princes confédérés en Italie, en faveur du Duc de Parme, contre le Pape en 1643. Depuis, ayant embrassé le parti de la France, le Roi le nomma Général de ses armées en Italie en 1647; il battit les Espagnols dans le Crémonois en 1648; l'année fuivante il fit lever le siège de Crémone, fit sa paix avec l'Espagne, demanda méme en mariage la fille de Don Louis de Haro, premier Ministre du Roi Philippe IV; mais les Barberini l'ayant ramené au parti de la France, rompirent cette alliance, & le Roi lui confia le commandement de son armée, à la tête de laquelle il afsiégea Pavie en 1655, mais inutilement. L'année fuivante il fut plus heureux devant Valence qu'il prit & Mortare le 25 Août 1658: il mourut le 13 Octobre fuivant, & avoit épousé, 1° en 1630, Marie Farnèse, fille de Rainuce, Duc de Parme, morte en 1646; 2º en 1648, Vidoire Farnèse, sœur de sa première semme, morte l'année suivante; & 3º en 1654, Lucrèce Barberini, morte le 24 Août 1699, fille de Thadée, Prince de Palestine, & d'Anne Colonna. Il eut du premier lit:

- 1. ALPHONSE, qui fuit;
- 2. ALMÉRIC, né en 1641. Le Cardinal Maqarin le deftina pour sa nièce Hortense Mancini, qu'il vouloit instituer son héritière; mais ce jeune Prince mourut dans l'Isle de l'aros, le 5 Juillet 1560, en conduisant du secours à Candie;
- Isabelle, née en 1635, mariée, en 1664, à Rainuce Farnèfe, Duc de Parme, mort le 12 Août 1666;
- 4. Léonore, née en 1643, Carmélite à Modène;
- 5. Marie, née en 1644, mariée, en 1668, au Duc de Parme, fon beau-frère, morte en Août 1684;
- 6. 7. & 8. Trois autres enfans morts au ber-

Du second lit vint:

9. Victoire, morte en 1656.

Et du troisième lit:

 Renaud, rapporté après la postérité de son aîné.

XVIII. Alphonse d'Este, 111º du nom, Duc de Modène, &c., né le 13 Février 1634, après avoir fuccédé à fon père, fit fa paix avec l'Efpagne, du confentement de la France. Il en jouit peu, fa fanté infirme, & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16 Juillet 1662. Son père l'avoit amené en France en 1655 pour y époufer Laure Martinozzi, fille de Jérôme Martinozzi, & de Marguerite, fœur du Cardinal Mazarin, morte le 19 Juillet 1687. Il en eut:

- 1. François, qui fuit;
- Et Marie Béatrix Eléonore, née en 1658, mariée, le 30 Septembre 1673, à Jacques, Duc d'Yorck, depuis Roi d'Angleterre, morte le 7 Mai 1718.

XIX. François d'Este, IIe du nom, Duc de Modène, &c., né le 6 Mars 1660, fuccéda à son père, sous la régence de sa mère & de fon grand - oncle le Cardinal d'Este, & mourut le 6 Septembre 1694, sans ensans de sa confine germaine Marguerite-Marie-Françoife Farnèse, fille de Rainuce, IIe du nom, Duc de Parme, qu'il avoit épousée le 14 Juil-

let 1692, morte en Juin 1718.

XVIII. RENAUD D'ESTE, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi & de Correggio, fils du troisième lit du Duc François Ier & de Lucrèce Barberini, né le 25 Avril 1655, fut fait Cardinal en 1686; mais après la mort de fon neveu, il remit fon Chapeau dans le Confistoire du 29 Mars 1695, & épousa, le 18 Novembre de la même année, Charlotte-Félicité, morte en couches le 26 Septembre 1710, fille aînée de Jean-Frédéric de Brunfwick, Duc de Hanovre, & de Bénédicte-Philippe, Princesse Palatine. Etant sœur aînée de la Reine des Romains, depuis Impératrice, elle fit prendre à son mari le parti de la Maison d'Autriche dans les guerres d'Italie. Il lui en coûta ses Etats, dont les armées de France & d'Espagne s'emparèrent, & il sut obligé de se retirer à Rome; mais il recouvra son Duché par la retraite des François. En 1708 l'Empereur, fon beau-frère, lui donna le gouvernement du Duché de Milan, & en 1710 l'investiture de la Principauté de la Mirandole, que Sa Majesté Impériale avoit confisquée sur le Prince de ce nom. Il est mort le 26 Octobre 1737, âgé de 82 ans, ayant eu pour enfans:

1. François-Marie, qui fuit;

2. JEAN-FRÉDÉRIC, né le 1er Septembre 1700, Colonel d'un Régiment de Cuirassiers de l'Empereur, en Mai 1723, mort la nuit du 13 au 14 Avril 1727;

3. Bénédicte - Ernestine, née le 18 Août

4. AMÉLIE-JOSÈPHE, née le 28 Juillet 1699;

5. Et HENRIETTE-MARIE, née le 27 Mai 1702, mariée, le 5 Février 1728, à Antoine Farnèse, dernier de sa Maison, Duc de Parme & de Plaifance, dont elle est restée veuve sans enfans en 1731. Elle s'est remariée le 2 Septembre 1740 à Léopold, Prince de Heffe-Darmstadt, dont elle est aussi veuve depuis 1764.

XIX. François-Marie d'Este, né le 2 Juillet 1698, Duc de Modène le 26 Octobre 1737, après la mort de son père, de Reggio &

de la Mirandole, Prince de Novellara & de Correggio, Marquis d'Este & de Concordia. Comte de Carpi, Chevalier des Ordres de France & de celui de la Toison-d'Or, Vice-Gouverneur de la Lombardie, Feld-Maréchal au service de l'Impératrice-Reine, &c., marié, le 21 Juin 1720, & veuf en 1761 de Charlotte-Aglaé d'Orléans, Princesse du sang de France, & tante du Duc d'Orléans. Il a pour enfans vivans:

1. HERCULE-RENAUD, qui fuit;

2. MATHILDE, Princesse de Modène, né le 7

Février 1729;

3. Fortunée-Marie, née le 24 Novembre 1731, mariée, le 7 Février 1750, au Comte de la Marche, Prince du sang de France, fils du Prince de Conti. Voyez BOUR-BON-CONTI;

4. Et Elisabeth-Ernestine, née le 8 Avril 1741.

XX. HERCULE-RENAUD D'ESTE, né le 22 Novembre 1727, Prince héréditaire de Modène, Duc de Massa-Carrera, Chevalier de la Toison-d'Or, &c., a épousé, le 29 Septembre 1741, Marie-Thérèle de Cibo, fille & héritière d'Alberan, Duc de Massa, née le 29 Juin 1725, dont:

Marie-Béatrix, née le 6 Avril 1750, mariée, le 15 Octobre 1771, à Ferdinand-Charles-Antoine-Joseph-Jean-Stanislas, Archiduc d'Autriche, Duc & Gouverneur de Milan, du Milanois, &c., frère de l'Empereur régnant, & troisième fils de l'Impératrice-Reine, dont:

> Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe, née le 1er Novembre 1773.

Les armes de la maison d'Este (suivant Moréri) font: écartelé aux 1 & 4 de l'Empire; aux 2 & 3 de France, à la bordure endentée d'or & de gueules, qui est Ferrare, cet écartelé féparé par un pal du Gonfalonier de l'Eglise; & sur le tout un écusson d'azur, à une aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, qui est d'Este. (Muratori a donné une Généalogie historique de la Maifon D'Este, elle est en 2 vol. in-fol. le premier parut en 1717, & le second en 1740.)

ESTELLE-DAREN. Il est parlé de cette famille noble, établie en Provence, dans l'Armorial gen. de France, reg. V, part. 1; dans l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, pag. 346; & dans le supplément audit ouvrage, pag. 52. Voici ce que nous en apprend un Mémoire envoyé:

Cette famille, établie à Marfeille & en Provence, a une origine aussi ancienne qu'illustre. Elle la tire d'Olicame d'Estelle, en latin Stella, premier Conful de Naples, ce qui se prouve par un acte inséré dans un ouvrage d'un célèbre auteur italien, qui a pour titre: Difesa della Nobilita Napoletana, scritta in Latino dal P. Carlo Borelli, M. DC. LV, &c. C'est un Concordat passé maples, en latin & en italien, passé en 1012.

Cette famille d'Estelle, obligée de se retirer d'Italie pour suir la persécution de l'Empereur, vint se réfugier en Provence, & s'établit dans la Viguerie de Draguignan, où elle tint pendant un affez long-tems un rang considérable, puisque l'on voit que Ber-TRAND-RIMBAUD D'ESTELLE, dixième aïeul de JEAN-BAPTISTE D'ESTELLE-DAREN, VIVANT aujourd'hui (1773), prêta serment de fidélité au Roi Robert, en qualité de Comte de Provence, avec la Noblesse de Draguignan, le 14 Mars 1270. Il est qualifié dans cet acte de Miles, c'est-à-dire Chevalier, ainsi qu'il appert de l'acte de serment de fidélité prêté pardevant les Officiers de la Viguerie de Draguignan, & d'une Charte cottée RRRR, 23° pièce Carte, Armoire Lettre Q, conservée aux Archives de Sa Majesté en Provence, concue en ces termes: Serment de fidélité fait pardevant les Officiers de Draguignan, le 14 Mars 1270.

L'arrière-petit-fils de BERTRAND-RIMBAUD D'ESTELLE vint s'établir à Toulou, où fon petit-fils Jean-André d'Estelle, ayant été fait Commiffaire Royal d'Artillerie, fut envoyé au Département de Marfeille, où il commanda en cette qualité l'Artillerie depuis 1514 jufqu'en 1530; & il s'y distingua furtout en 1524, lorsque l'Empereur Charles-Quint vint saire le siège de Marseille, dont il ne remporta que la honte de n'avoir pu réussir dans son entreprise.

Après fa mort, fon fils aîné, nommé François, se maria à Toulon & revint continuer sa résidence à Marseille, où il étoit né, & sa postérité, jusqu'à Henri-François-Laurent d'Estelle-Daren, Officier des Vaisseaux du Roi, a continué d'y résider. Cet Henri-François-Laurent, en entrant dans la Marine, a produit, en 1754, les preuves de sa Noblesse au Juge d'Armes de France, M. d'Hozier, Généalogiste de la Maison du Roi, lesquelles se-

ront rapportées ci-après. Elles remontent à 1520, en huit degrés fans interruption, par une filiation fuivie & foutenue de tous les contrats de mariage, & autres actes contemporains.

I. Jean-André d'Estelle, Commissaire Royal d'Artillerie, mentionné ci-dessus, se maria à Marseille avec Jeannette de Passies ou Passier de Seillans, fille de Pierre, dont il ent

11. François d'Estelle, marié à Toulon à Anne de Ripert de Baudouin, fille d'Antoine & de Françoife de Cambe, par contrat passé devant Berenguier Garnier, Notaire Royal à Toulon, le 5 Janvier 1542. Il en eut

111. André d'Estelle, Ecuyer, qui, par contrat passé à Marseille, le 18 Février 1572, pardevant Blanc, Notaire Royal de ladite ville, épousa Madeleine de Sicolle, fille de Pierre. Ecuyer, dont:

IV. PIERRE D'ESTELLE, Ecuyer, qui épousa, par contrat passé le 28 Décembre 1622, pardevant Taxil, Notaire Royal à Marseille, Anne de Renalde, fille de Balthazar & de Jeanne de Faudran. Il en eut:

V. Pierre d'Estelle, II° du nom, Ecuyer, qui fit alliance, par contrat passé devant le Bon, Notaire à Marseille, le 11 Août 1653, avec Gabrielle de Moustier, fille d'Isnard, Ecuyer, & de Marguerite de Robion. Leurs ensans furent:

- 1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
- 2. Et Anne, mariée, à Manosque, avec André de Fauris.

VI. Jean-Baptiste d'Estelle, qualifié de Messire dans son contrat de mariage, passé devant Beauvais & son confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1699, avec Elisabeth de Bonnaud de Roquebrune, fille de Jules-Joseph, & de Marie Robion, dont:

VII. André-Jean-Baptiste d'Estelle, Chevalier, Seigneur de la Plage-Daren, marié, le 11 Avril 1730, dans la Chapelle du Palais Episcopal, par l'Evêque de Marseille, à Madeleine Curraud, dont:

- 1. HENRI-FRANÇOIS-LAURENT, qui fuit;
- 2. MARIE- MARQUERITE-CLAIRE, mariée, par contrat paffé à Marfeille le 21 Octobre 1754, pardevant Segond, Notaire Royal, à Charles-Gafpard de Laugier, Chevalier, Baron de Beaucoufe, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à Lauterbourg en Alface;

3. & 4. MARIE-ROSOLINE & MARIE-MARGUE-

VIII. HENRI-FRANÇOIS-LAURENT D'ESTEL-LE étoit Enseigne des Vaisseaux du Roi, au Département de Toulon en 1761. Nous

ignorons fon alliance.

Les armes: d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1; au chef cousu de gueules, chargé d'un lion passant d'argent. Supports: deux lions. Cimier: un lion fortant à demi-corps, tenant une épée nue à la patte droite.

ESTENDART (L'), en Normandie. La Roque, dans son Traité des noms, pag. 55, dit que Pierre de l'Estendart, Chevalier, en quittant le nom de Baine, qui étoit celui de Robert, son père, en conserva les armes, qui font: d'argent, au lion de sable, chargé sur l'épaule sénestre d'un écusson à trois fasces de gueules.

On trouve Guillaume de l'Estendart, dit de Baine, Seigneur de Lincy, marié à Mabille de Marly, avec laquelle il vivoit en 1235. Guillaume de Nangis, dans son Hiftoire, dit qu'il suivit, en 1266, Charles de France, Comte d'Anjou, lorsqu'il alla prendre possession du Royaume de Sicile. Il eut

pour fils:

ROBERT DE L'ESTENDART, Seigneur de Lincy, marié à Alix, Dame de Marolles, dont vint:

Robert de l'Estendart, Ile du nom, Seigneur de Lincy & de Beauchefne, qui épousa Catherine d'Estouteville, fille de Colard d'Estouteville, Seigneur de Torcy, &c., & de Jeanne de Blainville, sa première semme, fille & héritière de Jean, dit Mouton, Sire de Blainville, Maréchal de France.

La Roque, dans fon Histoire de la Maifon d'Harcourt, pag. 571 & 938, dit que des titres de cette maison apprennent que Guillaume de l'Estendart, 11º du nom, Seigneur d'Olivet, étoit Panetier du Roi, Capitaine de Meulan, & qu'il épousa 1º Isabeau de Boëves; & 2º Marguerite de Châteaufort. De celle-ci il eut:

HUTIN DE L'ESTENDART, Seigneur de Bou-

bert & de Sevines, père de

GILLES DE L'ESTENDART, Seigneur de Sevines, qui eut pour fils:

JACQUES DE L'ESTENDART, Seigneur de Sevines, marié à Jeanne de la Roque, dont :

Tome VII.

HÉLÈNE DE L'ESTENDART, femme de Jean Boutillac, Seigneur de Mazernay, &c. En elle finit la branche aînée.

PIERRE DE L'ESTENDART, Chevalier, Seigneur de Hanches, étoit marié, en 1460, avec Jeanne Filleul, Dame d'honneur de la Reine, qui lui porta en dot la Terre & Seigneurie de Bully en Bray. Elle est restée, depuis ce tems, dans cette Maison, dont une branche est établie dans l'Artois, de laquelle étoit N... de l'Estendart, Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732, mort Enfeigne au Régiment des Gardes-Françoises en 1737.

Ce Pierre de l'Estendart étoit le quatriè-

me aïeul de

JEAN DE L'ESTENDART, Maréchal-de-Camp, en faveur duquel la terre de Bully fut érigée en Marquifat, pour lui & fes descendans, mâles & femelles en ligne directe & collatérale, par Lettres du mois d'Octobre 1677, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, le 20 Mai 1688. Il fut père de Louis, & aïeul de Jean-Louis, Marquis de Bully, mort le 7 Mars 1740, fans postérité. Le Marquifat de Bully a passé à sa sœur THÉrèse-Susanne de l'Estendart, morte en 1747, veuve de Charles, Marquis de Roncherolles, qui l'avoit époufée par contrat du 21 Février 1699, dont le fils, Thomas-Siby lle, n'a laissé qu'une fille, Anne-Marguerite-Thérèse de Roncherolles, Marquise de Bully, mariée, le 21 Janvier 1744, à René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, lors Président au Parlement de Paris, Chancelier & Garde des Sceaux de France, en Septembre 1768; & morte le 21 Avril 1752.

Il y a encore les Seigneurs d'Angerville, qui font de la Maison de l'Estendart, par CHARLES DE L'ESTENDART, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, second fils de Louis, Seigneur de Bully, qui eut en partage la Seigneurie d'Angerville-la-Martel, érigée, en sa faveur, en Baronnie, par Lettres du mois d'Avril 1655. Il avoit époufé, en 1640, Claude de Pipemont, de laquelle il eut:

HENRI DE L'ESTENDART, Baron d'Angerville, marié, le 25 Septembre 1677, à Marguerite de Pipemont, Dame de Verchoq en Boulonnois. De cette alliance vint:

CHARLES-DOMINIQUE DE L'ESTENDART D'AN-GERVILLE, marié, le 17 Novembre 1711, à Marie-Maximilienne-Claire de Carnin, dont est né, le 23 Mars 1717,

Charles-Alexandre de L'Estendart, Baron d'Angerville-la-Martel.

C'est ce que nous pouvons dire de cette ancienne Noblesse, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

ESTERHAZY, en Hongrie. NICOLAS ESTERHAZY, Confeiller Intime & Actuel de Leurs Majcstés Impériale & Royale, né le 18 Décembre 1717, épousa, le 13 Mars 1737, Marie-Elifabeth, Contesse de Weissenwolf, née le 21 Mars 1718, de laquelle il eut:

1. François-Antoine, qui fuit;

2. NICOLAS, né en 1741, Chambellan de Leurs Majestés Impériale & Royale;

3. Et Marie-Anne, née en 1739, mariée à Antoine, Comte de Crassacovich.

François-Antoine Esterhazy, né en 1738, époula, le 10 Janvier 1763, *Marie-Thérèfe*, Comtesse d'Erdody, née le 23 Novembre 1743, dont il eut:

1. Nicolas, né le 12 Décembre 1765;

2. Antoine, né le 3 Juillet 1767;

3. Et Marie-Thérèse, née le 7 Février 1764.

* ESTERNAY, dans la Brie Champenoife, Diocèfe de Troyes: Terre & Seigneurie
érigée en Marquifat par Lettres du mois
d'Août 1653, enregistrées au Parlement &
en la Chambre des Comptes les 12 & 29
Janvier 1654, en faveur de Michel Larcher,
Président en la Chambre des Comptes de Paris.

ESTERNO ou ETERNOZ, en Franche-Comté. C'est une ancienne Noblesse qui tire son nom d'un Village situé dans le ressort du Bailliage d'Ornans, à deux lieues de la ville de Salins. Etienne d'Esterno, Chevalier, sut présent à un désistement de Narduin de Châtillon-fur-Lison, fait à l'Abbaye de Balerne en 1132.

I. Guy d'Esterno, Chevalier, Etienne d'Esterno, Damoifeau, & Villenc d'Esterno, Prêtre, vraifemblablement petit-fils de cet Etienne, engagèrent vers l'année 1240, à l'Abbaye de Balerne, des héritages fitués près de la fource du Lifon. Le même Etienne d'Esterno, Damoifeau, du confentement de Melifende, fon époufe, de Willemette & de Clémence, fes filles, donna à l'Abbaye de Billom quidquid possible ad Altaria de Esterno & de Colans, cum jure patronatis, ce qui est prouvé par une Charte confirmative de ce don, accordée par l'Archevêque de

Befançon en 1242. Guy d'Esterno, Chevalier, eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Eudes, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

II. Jean d'Esterno, Chevalier, fut père de III. Gerard d'Esterno, qui étoit mort en 1304, lorsque sa veuve, Odette de Chisser, reprit en fies d'Etienne de Bourgogne, ce qu'elle possédoit dans la Seigneurie de Chissey. Ils eurent:

IV. RICHARD D'ESTERNO, Chevalier, qui fut tuteur de Jean, fils de RICHARD D'ESTERNO, Ecuyer, fon coufin, auquel il rendit compte de fa tutelle, en l'année 1341. Il fut inhumé dans l'Eglife d'Esterno, sous une tombe, ou l'on voit les armes & l'épitaphe suivante: Hie jacet Richardus d'Esternol, Miles, qui obiit anno M. CCC. XXXXIX. Il avoit épousé Guillemette de Montrichard, & on lui donne pour fils:

V. GILLET D'ESTERNO, Ecuyer, qui épousa Guillemette de Beaufort, dont

Demoifelle CLAUDE D'ESTERNO.

II. Eudes d'Esterno, Chevalier, fecond fils de Guy, reçut de Jean de Chalon, Comte de Bourgogne, dix livrées de terre de rente, en augmentation du Fief qu'il tenoit de ce Prince au lieu d'Esterno, suivant une Charte de l'an 1259. Il fut Gouverneur du Château de Montmahoux, & recut ordre du Comte de Bourgogne de ne rendre ce Château qu'aux enfans de Laure de Commercy, sa troisième femme. Par le commandement de ce Comte, il fit hommage à ladite Laure, Comtesse de Commercy, & à ses enfans, suivant une Charte de l'an 1263. Il avoit époufé Nicole de Scey ou Ceis, fille de Raald, IIe du nom, Sire de Scev. & de Jeanne, Dame de Fertans. 11 reprit en Fief, au nom de son épouse, ce qu'elle possédoit dans la Châtellenie de Montmahoux, en 1278. Il en eut:

1. Guy ou Guillaume, qui fuit;

 Richard, rapporté après la postérité de son aîné;

 Perrin, qui n'a pas laissé de descendans connus;

4. Et Jean, Abbé de Beaume, inhumé dans cette Abbaye, où l'on voit fon tombeau.

III. Guy, ou Guillaume d'Esterno, fut confirmé, par une Charte d'Etienne de Chalon, Sire de Vignory, de l'an 1299, dans la

jouissance de dix livrées de terre de rente, qui avoient été données à Monseigneur Eudes D'Esterno, son père, par Jean de Chalon, Comte de Bourgogne. Il fit fon testament en 1341, par lequel il y institue héritière JEANNE, fa fille, à la charge de remplir ses intentions, & au cas qu'elle y manquât, il la prive de fes biens, lui substituant Messire Thibaut de Scey, son parent & son ami spécial; & au cas que ce dernier vint à y manquer, il nomme pour héritier Noble, Puissant & redoutable Seigneur Jean de Chalon, Sire d'Arlay. Il fit, par son testament, des dons considérables à différentes Eglifes, & demanda d'être inhumé dans celle d'Esterno. Il avoit épousé Jeanne de Vaudrey, dont il eut:

 Jeanne d'Esterno, alliée à Renaud d'Arly, Ecuver;

2. Et Isabelle d'Esterno, mariée à Hugues, dit Efpagnol, Chevalier. Cette Dame, par fon teflament, fit des dons à Guillemette de Champrent, fa Demoiselle, fille de Guillaume, Ecuyer, & demanda d'être inhumée dans l'Eglise de Château-Châlon.

III. RICHARD D'ESTERNO, Ecuyer, fecond fils d'EUDES, & de Nicole de Scey, époufa Guillemette de la Grange, fit fon testament en 1337, nomma pour héritier Jean d'Esterno, fon fils unique, qui fuit; & fonda une Chapelle dans l'Eglise d'Esterno sous l'invocation de la Sainte Vierge.

On trouve à la même date un RICHARD D'ESTERNO, Chevalier, dont la veuve Ifabelle Tripoteal, fille de Henri, dit Tripoteal, for valier, fit fon testament l'an 1339, & rappelle Jean Fromond & Marguerite, ses enfans.

IV. Jean d'Esterno, Ecuyer, & qualifié ensuite Chevalier, acheta de Jean de Châtillon-fur-Lison, des dîmes sur le territoire d'Esterno & de Nan. Cette acquisition sur faite en 1349, & ses descendans en jouissent depuis ce tems. En 1367 il comparut avec le titre de Chevalier, assisté de Jean d'Esterno, Damoiseau, son sils, pour vendre à Pierre de Vonvoux, Ecuyer, une Seigneurie qu'ils avoient au Val de Miège. Il avoit épousé Bonne de Marigney, fille de Jean, Sirc de Marigney, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

 Guv, Prêtre, fondateur d'une Chapelle en l'Eglife d'Efterno, fous l'invocation des trois Rois. Il fonda de plus, conjointement avec Louis de Chalon, Prince d'Orange, un Chapitre de Chanoines dans la même Eglife, en 1424, auquel il donna tous fes biens. Ce Chapitre tranfporté, peu après, dans la ville de Noferoi, poffède encore aujourd'hui plufieurs héritages & des dîmes au lieu d'Eflerno, qui lui viennent de cette fondation. Guy, par fon testament & codicille de 1420, demanda d'être enterré dans le Cimetière de l'Abbaye de Migette;

3. JEANNE, Abbesse de Battant;

4. Et SIMONNETTE, alliée à Guillaume de Villeneuve, Ecuyer, qui reprit en Fief, en 1404, de Huguenin de Scey, Ecuyer, Seigneur de Fertans, ce qu'il possédoit à Esterno, du chef de fa femme, relevant de la Seigneurie de Fertans.

V. Jean d'Esterno, Chevalier, Seigneur dudit lieu, testà en 1410, fit un legs à l'Eglise d'Esterno, pour l'entretien des lampes & l'augmentation du luminaire de cette Eglise, dans laquelle il demanda d'être inhumé. Il y fonda une Chapelle en l'honneur de Saint Julien, nomma pour ses héritiers ses deux sils, les substituant l'un à l'autre; dota ses filles, & nomma pour ses exécuteurs testamentaires Guy d'Esterno, son frère, & Garnier d'Amondans, Prêtres. Jean & Pierre d'Esterno, ses sils, firent un affranchissement à Esterno, en 1425, & l'on voit dans cet aste que leur mère avoit été Simonnette du Larderet. Il eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;

 PIERRE, Ecuyer, dont l'alliance est inconnue, qui ne laissa qu'une fille, nommée

> JEANNE, alliée à Guiod de Coutier, Ecuyer, laquelle vendit, étant veuve, en 1497, aux enfans de Guiod d'Esterno, fon coufin germain, ce qu'elle possédoit à Esterno du chef de Pierre d'Esterno, fon père.

 MARGUERITE, qui épousa PERRIN GRENIER, Ecuyer, Echanson héréditaire de l'Archevêché de Besançon;

Et plusieurs filles.

VI. Jean d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, possédoit avec son frère, Pierre, une Maison à Salins, en 1413, dans laquelle, de l'autorité de Guy d'Esterno, Prêtre, leur oncle, ils acquirent un cens Seigneurial de Huguenin d'Usie, Chevalier. Il étoit mort en 1428, suivant l'acte de tutelle de son fils, qui eut pour tuteur Pierre d'Esterno, son oncle. Il avoit épousé Guillemette, sœur d'Othenin de Vuillafans, Ecuyer, dont il eut:

VII. Guiod d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec Pierre d'Esterno, fon oncle. Il épousa, par contrat passé à Salins, en 1453, Gérarde de Noseroi, fille de Jean de Noseroi, Ecuyer, & de Bonne de Guierche. Il sui inhumé dans le cloître des Frères-Mineurs de Salins, sous une tombe chargée du Blason de ses armes, dont l'écu est traversé par une épée. Gérarde de Noseroi, sa veuve, testa à Esterno, en 1505, dans un âge très-avancé, & choisit sa sépulture dans l'Eglise dudit lieu auprès des prédécesseurs de son mari, & nomma pour ses héritiers les ensans de seu Marc d'Esterno, son fils aîné. Guiod eut de son mariage:

1. MARC, qui fuit;

2. JEAN, Protonotaire Apostolique, inhumé avec épitaphe dans l'Eglise d'Esterno;

 Et Antoine, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. Marc d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec fes frères, époufa, par contrat passé à Besançon, en 1489, Richarde Poisser, fille de noble homme Humbert Poisser, Ecuyer, & de Jeanne de Grammont, d'une illustre Maison du Comté de Bourgogne, dont il eut:

Antoine, qui fuit; Et plusieurs filles.

IX. Antoine d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut tué à la bataille de Pavie, où il fervoit dans l'Armée victorieuse de l'Empereur Charles-Quint. On voit, par l'inventaire de ses biens, fait à Esterno, en 1528, de l'autorité du Bailliage d'Ornans, qu'il avoit épousé Bernardine de Monterans, sœur de Jeanne de Monterans, alliée à Etienne de Saint-Mauris, Gouverneur de Pontarlier, & fille de Jean de Monterans, Ecuyer, & de Marguerite de Dully. Il en eut:

1. Simon, qui fuit;

2. Pierre, dont on parlera enfuite;

 Nicolas, Prêtre & Chanoine en l'Eglise de Saint-Maurice de Salins;

4. Et Simonne, alliée à Jean Merceret, Ecuyer, Seigneur de Mont-fous-Vaudrey.

X. Simon d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Malans, d'Ornon, Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château d'Ufie, après avoir été Ecuyer d'Ecurie de l'Empereur Charles-Quint, dont il eut aussi une pension, sut d'abord Lieutenant d'une Compagnie de 200

Lances, que Jean d'Achey, Baron de Thoraife, conduisit aux Pays-Bas. Il sit hommage de sa Seigneurie d'Esterno, relevante de la Maison de Chalon, entre les mains de François de Vergy, Gouverneur du Comté de Bourgogne, en 1559. Il y réunit par acquisition de Jean de Villeneuve, Chevalier, pour le prix de 1200 livres, un partage que Simonnette D'Esterno avoit porté dans cette Maison, duquel Guillaume de Villeneuve, Ecuyer, fon mari, avoit fait hommage. Il avoit époufé Gasparde Marlet, fille de Gauthier Marlet, Ecuyer, Seigneur de Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château-Saint-Agnes, & de Jeanne de Chanterans. Elle étoit veuve de Pierre de Montrichard, Ecuyer, Seigneur de Fertans, dont elle n'avoit eu qu'une fille, Anne de Montrichard, mariée à Joachim de Poligny, Seigneur de Châtillon-fur-Lison. Cette Dame fut inhumée dans l'Eglise d'Esterno fous une tombe chargée de fes armes, & elle n'eut point d'enfans de Simon d'Esterno, fon fecond mari, tué en duel à Befançon, par Philibert de Rye, Baron de Balancon. Il eut pour héritier Pierre, son frère, qui suit.

X. Pierre d'Esterno, Ecuyer, épousa Catherine de Guierche, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Esterno en 1583, laifant pour héritiers des biens de sa branche Simonne d'Esterno, sa sœur, mariée, comme on l'a ditci-dessus, à Jean Merceret, laquelle prit des engagemens, pour saire passer se biens à Claude d'Esterno, veuve d'Etienne, Seigneur de Salgret, sa cousine au troisième degré, laquelle institua pour son héritier universel Pierre d'Esterno, son neveu.

SECONDE BRANCHE.

VIII. ANTOINE D'ESTERNO, ECUYET, Seigneur dudit lieu avec MARC D'ESTERNO, for frère, troissème fils de GUIDD, & de Gérarde de Noseroi, épousa, à Besançon, en 1493, Claude Poisier, fille de noble homme Humbert Poisier, Ecuyer, & de Jeanne de Grammont, & seur de Richarde Poisier, semme, en 1489, de MARC D'ESTERNO, son frère aîné. Il en eut:

IX. Jean d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut tuteur des enfans d'Antoine d'Esperno, fon coufin, tué à la bataille de Pavie. Il époufa, par contrat passé à Salins, en 1521, Catherine Coytand, dont:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Jean-Frédéric, qui, de son mariage avec Marguerite du Moulin, eut:

Antoinette d'Esterno, alliée à Jean-Bonaventure de Salives, Ecuyer, Seigneur de Chargey, inhumée avec lui dans l'Eglife Collégiale de Gray;

CLAUDINE D'ESTERNO, mariée à François d'Arbonnay, Ecuyer, Seigneur de Villers-Earlay:

lers-Farlay;

Et Anne-Gasparine, alliée à Pierre de Bancenel, Ecuyer.

3. Et CLAUDE D'ESTERNO, femme & héritière univerfelle d'Etienne, Seigneur de Salgret. Elle réunit les biens de Simonne d'ESTERNO, fa cousine, héritière par la mort de ses frères, de la branche aînée de sa famille; & PIERRE D'ESTERNO, fon neveu, dont on va parler, qu'elle sit son légataire universel, lui éleva un Mausolée de marbre dans le Sanctuaire de l'Eglise de Saint-Jean, de la Ville de Salins. Elle est nommée dans son épitaphe: la vraie Mère de sa Noble Maison.

X. Pierre d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Capitaine au Régiment d'Achey, époufa, par contrat passé à Salins, en 1552, Antonia Grand, fille unique & héritière d'Etienne Grand, Ecuyer (fils de Jean Grand, Ecuyer, & de Claudine de Villey), & de Claudine de Varennes, fille d'Antoine de Varennes, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Marguerite de Beausfremont. De ce ma-

riage vint:

XI. PIERRE D'ESTERNO, Ile du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Refranche, Alaife, Salgret, Malans & Lizine, qui fit hommage de la Seigneurie d'Alaise, en 1598, entre les mains du Comte de Champlitte, Gouverneur de Franche-Comté. Il fut pendant cinq années Lieutenant de ce Seigneur dans la Ville de Salins, & commanda les Troupes qui fortirent de cette Ville, en 1595, pour aller au fecours de celle de Château-Châlon, Il fut inhumé dans l'Eglise d'Esterno sous une tombe chargée de ses armes, & de celles de ses alliances, parmi lesquelles on remarque celles de Bauffremont. Il avoit épousé, par contrat passé à Salins, en 1591, Elisabeth Quanteal, fille & héritière de François de Quanteal, & de Marguerite Mouchet, dont :

1. CLAUDE, qui fuit;

2. Et Guyon, dont la postérité fera rapportée après celle de son aîné.

XII. CLAUDE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur

dudit lieu, Alaife, Malans & Lizine, Gouverneur du Château d'Ornans, époufa Françoife de Vefoul, fille de Georges de Vefoul, Ecuyer, Scigneur de Raincourt, & de Philippote de Saint-Belin. Ils moururent l'un & l'autre de la pefle, en 1628, ayant aliéné une partie de leurs biens, & laissièrent pour fils unique:

XIII. Louis d'Esterno, Ecuyer, qui acheva de dissiper sa fortune. Ses biens furent vendus par autorité du Parlement de Dôle en 1660. Il avoit fait un mariage d'inclination, dont il eut:

XIV. François d'Esterno, mort en Allemagne, Lieutenant-Colonel des Gardes de l'Electeur de Cologne, fans laisser de postérité.

TROISIÈME BRANCHE.

XII. Guyon D'Esterno, Ecuyer, Seigneur de Salgret, Refranche & d'Esterno, second sils de Pierre, Il'du nom, & d'Esterno, fecond sils de Pierre, Il'du nom, & d'Esterno d'Esterno, mise en decret avec les autres biens de Louis d'Esterno, fon neveu, passé au Parlement de Dôle, en 1660; su Capitaine de 100 hommes de guerre au service de la Maison d'Autriche, par commission de Charles, Duc de Lorraine, Commandant au Comté de Bourgogne, en 1638. Il épousa, par contrat passé à Salins, en 1620, Jeanne de Cécile, fille de Jean de Cécile, Ecuyer, Gouverneur du Château de Ranes, dont:

XIII. ALEXANDRE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Salgret, Refranche, Capitaine au Régiment de Bourgogne pour le fervice de la Maison d'Autriche, qui fut fait prifonnier dans le Fort de la Ratte, qu'il défendoit pendant le siège de la ville de Salins, lors de la conquête de la Province de Franche-Comté, par Louis XIV en 1668. Il époufa, par contrat passé à Pesmes, en 1672, Claude Aubert, fille de Pierre Aubert, Seigneur des grandes & petites Réfies, Chaumercenne, & de Françoise de l'Allemand. Celle-ci étoit fillede Henri-Denis de l'Allemand, Seigneur d'Augerans, & de Louise d'Andelot, petitefille de Claude de l'Allemand, Baron de Vaite, & d'Anne de Mailly, laquelle étoit fille de Gaspard de Mailly, Seigneur de Clinchamps, & de Marguerite de Prie. Il eut de son mariage:

1. LAMBERT, qui fuit;

PHILIPPE, rapporté après fon frère aîné;
 PIERRE - FRANÇOIS, Abbé Commendataire

de Saint-Rigaud, Diocèfe de Mâcon, Prieur de Juffanmoutier & de Saint-Renobert;

 Susanne, alliée à Richard Duval, Chevalier, Seigneur d'Effertenne;

Et plusieurs filles, Religieuses.

XIV. LAMBERT, Comte d'Esterno, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, Lieutenant - Colonel d'Infanterie au service de France, & Chevalier de Saint-Louis, obtint l'érection de la Terre de Pitgam en Comté, fous la dénomination d'Esterno, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1724, registrées au Parlement de Flandre le 16 Avril 1725, & au Bureau des Finances à Lille le 25 Juin fuivant. Cette Seigneurie donne le rang de fecond Vassal de la Châtellenie de Bergues, & la feconde place dans les Affemblées d'Etats. Il a époufé, par contrat paffé à Saint-Omer, en 1708, Jeanne-Alexis de la Haye-Duverpe, fille unique & héritière de feu Marc-Pierre de la Haye-Duverpe, Chevalier, Seigneur de Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, & d'Anne - Marie - Jeanne de Winterfeldt. Ce Marc - Pierre de la Haye étoit fils de Pierre-Amour de la Haye-Duverpe, Chevalier, Seigneur desdits lieux, & de Francoise de Fiennes, d'une Maison illustre du pays d'Artois, qui a produit un Connétable de France; & Anne-Marie-Jeanne de Winterfeldt étoit de la Maison de ce nom au pays de Brandebourg, fille de Charles-Frédéric, Baron de Winterfeldt, Colonel d'Infanterie au service de la Maison d'Autriche, & d'Anne de Calonne de Courtebonne. Lam-BERT, Comte d'Esterno, a eu de son mariage:

1. Ришрре-Joseph, qui fuit;

 ERNEST-JOSEPH, Capitaine de Dragons, mort à l'âge de 24 ans au Camp de Simmeren, dans le Palatinat;

 Et Françoise, alliée, par contrat paffé à Efterno, à Philippe-Ulric-Laurent, Comte de l'Allemand, Baron de Vaite.

XV. Philippe-Joseph, Comte d'Esterno, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, a époufé, par contrat passé à Dôle, en 1738, Gabrielle d'Arvisenet, Dame de Lavans, Auxange, Bertotange, fille de Ferdinand d'Arvisenet, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, Président de la Chambre des Comptes de

Dôle, & de Philiberte-Jacques de Nan, Dame dudit lieu, & de Montrichard, dont:

 Antoine-Joseph-Philippe-Regis, qui fuit;
 Et Jeanne-Alexis-Gabrielle-Ferdinande, mariée, par contrat passé au Château de Lavan, en 1763, à Louis-Eucher-Ermenfroy de Froissard, Comte de Broissia.

XVI. ANTOINE - JOSEPH - PHILIPPE - REGIS, Comte d'Esterno, Seigneur de Lavans, &c., Grand-Bailli d'Amont, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Enseigne de la Compagnie des 200 Chevaux-Légers, de la Garde ordinaire du Roi, a épousé, par contrat passé à Paris, en 1769, & signé par le Roi & la Famille Royale, Adélaïde-Honorée Hennequin d'Ecquevilly, fille d'Augustin-Louis, Marquis d'Ecquevilly & de Chémery, Seigneur de Famechon, Bonaste, Morainvilliers, Maréchal-de-Camp, Capitaine-Général des Toiles de Chasse, Tentes, Pavillons du Roi & équipage du Sanglier, & d'Honorée de Joyeufe, fille de Jean-Gédéon de Joyeufe, Comte de Grandpré, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, & d'Antoinette de Villers. De ce mariage font iffus:

- Ange-Philippe-Honoré, né le 10 Mars 1770;
- 2. Et Anne-Ferdinand, né le 17 Juin 1771.

XIV. PHILIPPE D'ESTERNO, Chevalier, Seigneur de Molamboz, fecond fils d'ALEXANDRE, & de Claude Aubert, épousa, par contrat passé à Salins, en 1710, Catherine de Bancenel de Myon, fille de Jean-Baptisle de Bancenel, Ecuyer, Seigneur de Myon, & de Charlotte de Jouffroy-d'Abbans, dont il a eu:

1. CHARLES-JOSEPH, qui fuit;

 ALEXANDRE-ERMÉNFROY, Prêtre, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Louis de Gigny, Prieur de Juffanmoutier & de Saint-Renobert;

3. & 4. N... & N... D'Esterno, Capitaines au

Régiment de Champagne;

5. & 6. Et deux filles, dont une Religieuse de la Visitation de Sainte-Marie à Salins.

XV. Charles-Josephd'Esterno, Chevalier, Seigneur de Molamboz, a été ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Marine.

Les armes: de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même, posés 2 en chef & 1 en pointe. ESTERVILLE (b'), Ecuyer, Sieur de Moon & de Brecy, en Normandie, Election de Bayeux, ancienne noblesse, porte: échiqueté d'or & d'azur à deux fasces d'or.

* ESTIAUX, en Anjou. Les Baronnies & Châtellenies d'Eftiaux, Demis, Longpré & Saint-Philibert, furent unies & érigées en Marquifat, fous le nom d'Eftiaux, par Lettres du mois de Janvier 1702, registrées le 10 du même mois, en faveur de Louis-Alexandre Croiset, Président en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Voyez CROISET D'ESTIAUX.

ESTIBAYRE, en Languedoc. Cette Noblesse est ancienne: on n'en sait point l'origine, dit un Mémoire juridique envoyé, à cause de l'égarement des premiers titres depuis les troubles arrivés dans la Guyenne; mais ceux qui se sont conservés sont plus que suffisant pour l'établir.

I. MATHIEU D'ESTIBANRE, par lequel commence la filiation fuivic, vivoit en 1482. Cela eft prouvé par le contrat de mariage de Roger, fon fils, qui fuit, où il est mentionné.

II. ROGER D'ESTIBAYRE épousa, le 19 Novembre 1538, par contrat du 16, retenu par Gratian de Saint-Pierre, Notaire de Tarbes, noble Jeanne d'Omex, & son père & lui prennent dans cet acte la qualité de Nobles. De cette alliance vint:

III. Jean d'Estibayre, qui prend aussi la qualité de Noble dans son contrat de mariage, retenu par Jean de Lassite, Notaire de Vielle, avec Jeanne d'Abadie. On voit, par cet acte du 29 Novembre 1593, qu'il étoit Seigneur de Vielle, & qu'il fut passé dans sa maison seigneuriale; mais comme il n'y déclare pas de qui il étoit fils, on prouve, par une transaction du 6 Juin 1575, retenue par Lias, Notaire, qu'il étoit fils de Roger. Il eut entr'autres ensans:

IV. Guillaume d'Estibayre, Ecuyer, & Abbé Lai d'Offen, lequel prend, dans un acte de donation du 14 Avril 1612, la qualité de fils aîné & héritier de feu noble Jean d'Estibayre, & de Jeame d'Abadie, fes père & mère. Par cet acte il fait une donation entrevits à noble Barthelemy d'Estibayre, fon cousin germain; mais ce Barthelemy, donatiere, étant décédé ab intestat & fans ensans, Antoine d'Estibayre, son stère, se mit en possession des biens donnés par Guillaume, qui

étoit allé faire un voyage en Espagne. Celuici, de retour, reprit les biens par lui donnés par une transaction passée, le 30 Octobre 1621. entre lui & ledit Antoine d'Estibayre, son cousin germain. Cet Antoine, suivant un acte du 28 Décembre 1627, prévoyant qu'il n'auroit point d'enfans, ratifia une donation faite fous condition, en 1625, audit Guillaume D'ESTIBAYRE, fon cousin germain, qualifié, dans cet acte, Abbé Lai d'Ossen. On a un Arrêt du Parlement de Touloufe du 10 Septembre 1622, & un acte d'obligation du 21 Octobre 1629, par lesquels il conste que noble Guillaume d'Estibayre, Abbé Lai d'Offen, fut adjudicataire par décret des biens de JEAN. fon père. Il eut de Marguerite de Lavedan, fon épouse, pour fils aîné:

V. Jean d'Estibavre, IIe du nom, qui fut Abbé Lai d'Offen. Il fut marié, du confentement de fon père, par contrat du 8 Décembre 1648, reçu par *Domec*, Notaire, à *Marie de Domec*, fille de noble *Jean*, de laquelle vin-

rent plusieurs enfans, entr'autres:

1. Antoine, qui fuit;

2. Et GUILLAUME.

VI. Antoine d'Estibayre se maria, le 8 Septembre 1688, avec Jeanne du Verger, & sut affissé de Jeand'Estibayre, Abbé Lai d'Ossen, son père, & de Guillaume, son frère. Il eut pour fils:

VII. ANTOINE D'ESTIBAYRE, II° du nom, qui épousa, en 1721, Mical de la Chaux-d'Annonay, dont:

1. Antoine-Guillaume, qui fuit;

 Guillaume, Chevalier de St.-Louis, Gardedu-Corps du Roi;

3. & 4. Daniel. & Denis, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur;

5. Et JEANNE-LOUISE.

VIII. Antoine-Guillaume d'Estibayre, Abbé Lai d'Offen, Capitaine des Grenadiers Royaux, a époufé, le 14 Septembre 1754, Madeleine Peyret, dont est issu:

MICHEL D'ESTIBAYRE.

Voilà la ligne directe de cette famille; mais nous ne pouvons rien dire fur les branches collatérales, n'ayant point reçu de Mémoires.

Les armes: d'argent, à 2 faucons d'azur, affrontés en chef, & un lévrier de gueules passant en pointe.

ESTIENNE, en Provence. L'Abbé Robert, dans l'édition de fon Ouvrage de 1693,

544

in-12, page 20 & fuiv., dit que cette Noblesse, appelée en Provençal d'Estève, & en latin Stephani, est une des plus anciennes de la Province; & pour le prouver il rapporte un titre déposé aux Archives du Roi à Aix, de Charles II, liv. B, fol. 40, où il est dit que Raymond des Porcellets sit recevoir Chevaliers Pierre d'Estienne de Lambesc, & le fils de son frère, attendu qu'ils tiroient leur origine d'ancêtres Chevaliers, & il les exempta de la Taille. Charles II, Roi de Sicile & de Jérusalem, confirma le tout par des Lettres-Patentes de l'an 1307. La descendance de cette famille est prouvée depuis Pierre d'Estienne, jusqu'à ceux qui vivent à présent.

I. Ce Pierre d'Estienne eut pour enfans:

1. Hugues, qui fuit;

2. Et Jean, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. Hugues d'Estienne, auteur de la branche des Seigneurs de Chaussegros, céda à Robert, Roi de Sicile & Comte de Provence, la quatrième portion de la Terre de Lambesc, par acte du 7 Mars 1327, & il se qualifie Nobilis Hugo Stephani, Miles & Domicellus, filius quondam D. Petri Stephani, Militis & Domicelli. Ce Hugues eut de son épouse, dont on ignore le nom, suivant le Mémoire qui nous a été sourni,

111. GUILLAUME D'ESTIENNE (que l'Histoire héroique de la Noblesse de Provence, par Arteseuil, tom. I, p. 349, dit fils de Pierre, premier Consul de Marseille en 1360), qui sut Seigneur de Lambesc, & donna à nouveau bail divers biens enclavés dans le ressort de la Seigneurie, par acte passe devant Pierre Joannis, Notaire, le 6 Août 1352. Il sut père de Ray-

MOND, qui fuit.

IV. RAYMOND D'ESTIENNE, CO-Seigneur de Lambesc, dont il prêta hommage à la Reine Jeanne en 1379, épousa Marquise de Sabran de Forcalquier, Dame de Venelles & de Grand-Bois, veuve d'Antoine de la Croix. Seigneur de Corbières, & fille d'Antoine, Seigneur de Viens, & de Jeanne d'Agoult. De ce mariage vinrent:

1. Bérenger, qui fuit;

 Geoffroy, tige de la branche des Seigneurs de Lambesc, rapportée ci-après;

- 3. Et MARGUERITE, mariée, 1º en 1454, avec Antoine de Faudran, & 2º à noble Alfant de Gueft.
- V. BÉRENGER D'ESTIENNE, Ier du nom, Sei-

gneur de Venelles, & en partie de Lambese, prêta hommage à Robert de Damian, Archevêque d'Aix, Seigneur de Venelles, l'an 1448. Il sut Viguier de la ville d'Arles en 1455, & eut de son épouse, dont on ignore le nom:

VI. Guillaume d'Estienne, IIe du nom, Seigneur de Venelles & de Lambefc, qui testa,

le 24 Juin 1481, en faveur de

VII. Bérenger d'Estienne, IIe du nom, qui épousa, en 1501, Françoife de Chaussegros, fille de Boniface, & petite-fille de Guillaume de Chaussegros, Seigneur de Mimet, Lioux & Gardanne, Secrétaire Rational de la Cour Royale dès l'an 1481. Il testa, en 1529, en faveur de ses enfans, savoir:

- ESPRIT, qui fut Viguier de Marfeille en 1575, auteur d'une branche, fur laquelle l'Auteur de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence dit n'avoir pointreçu de Mémoire;
- Antoine, troisième Conful d'Aix en 1548, mort fans postérité;
- 3. Et Jean, dont nous allons parler, & qui tranfigea avec fes frères en 1551.

VIII. Jean d'Estienne, obligé de porter le nom & les armes de Chaussegros, Seigneur de Mimet, de Lioux & de Gardanne, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1559, & Viguier de Marseille en 1575, sans doute après son frère Esprit, se signala pendant les guerres de la Ligue, & épousa, la méme année (1575), Blanche de Genas, fille de Jean, Seigneur d'Eguilles & de Pierredon, & de Gabrielle de Montcalm de Saint-Véran, dont:

- Côme, Seigneur de Mimet, mort fans enfans;
- 2. GASPARD, qui fuit;

 Honoré, tige de la branche des Seigneurs de Lioux, rapportée ci-après;

- Et une fille, alliée à Jean Rostan, Secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement.
- IX. GASPARDD'ESTIENNE-CHAUSSEGROS, Seigneur de Mimet, testa le 4 Juillet 1658. Il avoit épousé la fœur de Jean Rostan, de laquelle il eut:

1. Louis, qui fuit;

- & 3. Jean, & Côme, rapporté après Louis, fon aîné;
- 4. Et Blanche, alliée à Joseph de Chazelles, Correcteur en la Chambre des Comptes.
- X. Louis D'Estienne, Seigneur de Mimet,

ne laissa qu'une fille, mariée avec Charles de Grimaldy, Marquis de Régusse, Président à Mortier au Parlement de Provence.

X. Côme d'Estienne, Seigneur en partie de Mimet, troisième fils de Gaspard, n'eut aussi qu'une fille mariée, fans enfans, avec Jean-Baptiste de Piolenc, premier Président au

Parlement de Grenoble.

IX. Honoré d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, troisième fils de Jean, Seigneur de Mimet, & de Blanche de Genas, testa le 19 Mai 1657. Il avoit épousé, en 1624, Marguerite de Cambis, fille de Jacques, Seigneur d'Auvare, & de Sufanne de Boniface-Cadenet, dont il eut

X. Côme d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, marié, le 30 Juin 1653, à Lucrèce de Coriolis d'Espinousse, dont

- XI. Honoré d'Estienne-Chaussegros, Ile nom, Seigneur de Lioux, mort en 1733. Il avoit époufé à Forcalquier, en 1683, Catherine de Gassaud, fille de Jacques, & d'Elifabeth de Lieutaud. Il en a eu:
 - 1. Jacques, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Hainaut, marié à Thionville, où il fait sa demeure;

2. Côme, qui fuit;

3. Et Elisabeth, semme de François d'Es-TIENNE de Montplaisir, à Lambesc.

XII. Côme d'Estienne-Chaussegros, IIe du nom, Seigneur de Lioux, a épousé à Cavaillon, Catherine-Thérèse Athenosy, fille de François, & d'Ursule Martini de Saint-Auban, dont

XIII. François-Honoré d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, marié avec N...

de Laurens-Peyroles.

SECONDE BRANCHE.

V. Geoffroy d'Estienne, deuxième fils de RAYMOND, Seigneur de Venelles, & de Marquise de Sabran de Forcalquier, eut un quart dans la Seigneurie de Lambesc, & la moitié dans celle de Venelles. Il testa, le 6 Juin 1482, en faveur de RAYMOND, son fils qui suit, & de ses petits-fils, avec substitution en faveur de Guillaume d'Estienne, son neveu.

VI. RAYMOND D'ESTIENNE, Donataire par son père de la portion qu'il avoit à la Terre de Lambesc en 1479, testa en faveur de ses

enfans:

1. Melchior, co-héritier de son père, testa le Tome VII.

25 Avril 1526, en faveur des enfans de fon frère Guillaume;

2. Guillaume, qui fuit;

3. Antoine, légataire de son père ;

4. Et Pierre, aussi légataire de son père, & auteur de la branche des Seigneurs de Montplaisir, rapportée ci-après.

VII. Guillaume d'Estienne, co-héritier de fon père, mourut avant Melchior, fon frère aîné. Il avoit épousé Louise de.... & en eut:

- I. GABRIEL;
- 2. François, qui fuit;

3. Et Jean.

VIII. François d'Estienne testa, le 24 Février 1568, en faveur de fes enfans. Il avoit épousé Marguerite de Redortier, de laquelle il eut:

- 1. GASPARD;
- 2. Guillaume, qui fuit;
- 3. MICHEL;
- 4. Et César.

IX. Guillaune d'Estienne, Ecuyer, qui partagea la succession de ses père, mère, & frères, avec Michel, fon puîné, le 28 Novembre 1579, testa le 31 Décembre 1587. Dans cet acte il prend la qualité de Capitaine, commandant une Compagnie de cent Arquebusiers, y institua sa femme héritière, & y fait légataires ses enfans. Il avoit épousé, le 27 Août 1576, Anne de Cadenet, & en eut:

- 1. Joseph, qui suit;
- 2. PHILIBERT;
- 3. PIERRE;
- 4. Et JEAN-FRANÇOIS.

X. Joseph d'Estienne, Ecuyer, fit ouvrir, en sa faveur, le fideicommis, apposé au testament de Raymond d'Estienne, son trisaïeul, par Arrêt du Parlement de Grenoble de l'an 1630. Il avoit époufé, par contrat du 27 Mai 1616, Marguerite de Guibaud, dont:

XI. GASPARD D'ESTIENNE, maintenu dans fa Noblesse le 28 Février 1668, qui se maria, le 24 Février 1647, avec Marie de Ruffy, de la ville de Marfeille. Nous ignorons si cette bran-

che est éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. PIERRE D'ESTIENNE, Seigneur de Montplaisir, quatrième fils de Raymond, épousa Louise d'Isnard, fille de Louis, & de Marguerite de Cays, de laquelle il eut

VIII. JEAN D'ESTIENNE, Ecuyer, Seigneur

de Montplaisir, marié, l'an 1563, avec Clémence d'Almeras. De cette alliance vint

IX.Antoine d'Estienne, Seigneur de Montplaifir, qui époufa, l'an 1584, à Bonieux, Ca-

therine de Bioule, dont

X.Françoisd'Estienne, Seigneur de Montplaisir, marié à Malemort, en 1629, avec Diane de Rabasse, fille de Gaucher de Rabasse, Seigneur de Vergons, & de Madeleine de Renaud. Il en a eu

XI. Louis d'Estienne-Montplaisir, marié, en 1672, avec Fauris de Saint-Vincent,

dont

XII. Jean-François d'Estienne-Montplatsir, marié, en 1719, avec Marie-Elifabeth d'Eftienne-Chauffegros-Lioux, fa coufine au huitième degré, de laquelle il a des enfans.

QUATRIÈME BRANCHE.

11. Jean d'Estienne, Iet du nom, fecond fils de Pierre Iet, & frère puiné de Hugues (fuivant les titres qui nous ont été communiqués fur cette branche, de laquelle ne parie point l'Hifloire héroïque de la Noblesse de Provence), eut de sa femme, dont on ignore le nom:

III. JEAN D'ESTIENNE, Ile du nom, Ecuyer,

qui épousa Huguette, & en eut

IV. VINCENT D'ESTIENNE, qui testa le 22 Septembre 1511, & dans son testament il se dit fils de Jean II^e, y rappelle Jean Ie^r, son aïeul, & Pierre, son bisaïeul, Il avoit épousé Bartholomée Stephanesse, laquelle eut pour enfant posshume

V. Durand d'Estienne, Ecuyer, qui testa le 23 Juin 1562. Il avoit épousé Antoinette Ro-

gon, dont il eut:

1. & 2. JEAN & ANTOINE;
3. PIERRE, qui fuit;

4. & 5. JACQUES & VINCENT.

VI. Pierre d'Estienne s'allia, par contrat du 19 Mars 1584, à Françoise d'Allenc, qui le rendit père de

VII. Jean d'Estienne, Ecuyer, IIIe du nom, qui testa le 19 Novembre 1672, & avoit épousé Jeanne Lieutaud, de laquelle vint:

VIII. JEAND'ESTIENNE, IVe du nom, marié, le 3 Février 1673, à Thérèse Darbès. Il en

ent .

IX. Jean D'Estienne, Vo du nom, Ecuyer, qui s'allia, le 7 Juillet 1704, à Marie-Anne Gabriel, dont:

1. JEAN-HONORÉ, qui fuit;

- 2. JEAN-BAPTISTE-ROCH, ancien Lieutenant, rapporté après son frère aîné;
- 3. Et JEAN, dont on parlera enfuite.

X. Jean-Honoré d'Estienne, Ecuyer, s'est marié avec *Dorothée Gréoux*, dont il n'a, en 1772, qu'une fille nommée

THÉRÈSE.

X. Jean-Baptiste-Rochd'Estienne, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Fleury, Infanterie, a épousé, par contrat du 12 Avril 1760, Pierrette Bloud, dont est issu:

JEAN-FRANÇOIS, né le 6 Janvier 1761.

X. JEAN D'ESTIENNE, VI° du nom, aussi Lieutenant d'Insanterie dans le même Régiment, a épousé, par contrat du 8 Mai 1753, Marie de Fontanille, dont est issu:

JEAN-FRANÇOIS, né le 31 Juillet 1755.

Les armes: d'azur, à trois bandes d'or. Supports: deux griffons d'or. Cimier: un bufle d'homme avec un chapeau chargé de quelques plumes, qu'on dit être un Albanois, en mémoire de ce que l'origine de cette famille eft d'Albanie.

ESTIENNE, Ecuyer, Sieur de Longchamp, en Normandie, Election de Valognes, ancienne noblesse, qui porte: de gueules au fautoir d'argent, cantonné de quatre coquilles d'or.

ESTIÈVRE, en Normandie: famille anoblie en 1655, qui subsiste dans Pierre-Bruno-Emmanuel Estièvre de Trémouville, Ecuyer, né le 9 Août 1729, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt, par commission du 10 Mars 1747. Il a deux sœurs, l'une nommée Francoise-Susanne-Thérèse Estièvre, née le 1er Mars 1728, alliée, le 11 Avril 1747, à François-Jacques de Grouchy, Seigneur de Valbacot, fils de Nicolas-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, & d'Urfule-Elifabeth Coufin. La seconde, nommée Jeanne-Thérèse-Françoise, est née le 1er Janvier 1740. Voyez l'Armorial gén. de France, reg. V, part. I.

Les armes: d'argent, à un cygne de fable, nageant dans une mer d'azur, & un chef de même chargé de trois croissans d'argent.

ESTIMAUVILLE, en Normandie. Cette famille noble, maintenue par M. Barrin de la Galiffonnière, nommé Commiffaire par le Roi pour la recherche des faux Nobles dans la Généralité de Rouen, ne remonte par titres que jufqu'au XIVe fiècle; mais il n'est pas douteux, suivant les disférens fragmens qu'elle a pu retrouver de se anciens titres dispersés par les révolutions survenues en divers tems, que ceux de ce nom ont été anoblis par le Roi Saint Louis en ses dernières Croisades. Tous ont pris, pour le service du Roi & de la Patrie, le parti des armes. Dans tous les degrés on en trouve qui ont été tués, ou sont morts au service.

On trouve un aveu rendu, le 14 Juin 1342, par Paul d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Genneville, fils de Paul, à l'Abbaye Royale de Montivilliers, pour les biens qu'il possédoit dans la Paroisse de St.-Michel d'Ingouville.

Pareil aveu fut rendu par Jude d'Estimauville, fils de Paul, pour les mêmes biens, le

27 Septembre 1373.

Il y eut un accord passé, par les Tabellions de la Vicomté d'Auch au siège de Touques, le 26 Janvier 1407, entre Pierre de Recussion, Ecuyer, Seigneur de Montcanois, St.-Arnoult, &c., & Jeann'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Genneville & de Beaumouchel, qui règle les tenues de leurs Fiefs dans les Paroisses de Saint-Arnoult & de Tourgeville.

PIERRE & JACQUES D'ESTIMAUVILLE, ECUYETS, Seigneurs de Genneville, Beaumouchel & du Vieux-Manoir, rendirent différens aveux pour leurs biens situés en la Paroisse de Trouville-fur-Mer. François Ier accorda à Jacques D'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Genneville, Beaumouchel & de Mousseaux, des Lettres-Patentes du 10 Mars 1526, en considération des bons services qu'il lui avoit rendus dans ses armées, lesquelles lui permettoient de changer le nom de fon grand Fief de Genneville, en son propre nom d'Esti-MAUVILLE. Elles furent enregistrées la même année au Parlement & en la Chambre des Comptes de Normandie. Cette Terre a passé dans la Maison de Grieux, par une alliance faite avec Isabeau d'Estimauville, qui en devint héritière. Le Comte de Prie, qui la pofsède actuellement, vient d'en hériter par sa femme, à la mort de M. de Martinbaux, Conseiller au Parlement de Rouen.

Il est à remarquer que quand le Roi François Ier sit bâtir la Ville & le Port du Hâvrede-Grâce, sur le terrain de la Paroisse de St.-Michel d'Ingouville & sur les domaines de JACQUES D'ESTIMAUVILLE, il fit donner le nom d'ESTIMAUVILLE à la feconde rue de cette nouvelle Ville, nom qu'elle a toujours porté & qu'elle porte encore aujourd'hui.

Cette famille conserve des fragmens tirés d'une lettre qui paroit être écrite par Jean D'ESTIMAUVILLE à un de ses enfans, qui servoit près de la personne d'Henra IV, en 1582. La plus grande partic des phrases est déchirée ou rongée par les vers, mais on y lit encore entr'autres choses: Vous devez, mon fils, à notre bon é pieux Roi Saint Louis, le bonheur d'être né Noble..., &c., signé, p'ESTIMAUVILLE.

Le premier de cette famille dont la filiation

foit suivie est

Jacques d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, demeurant dans la Paroisse de Trouville, Election de Pont-l'Évêque, qui vivoit en 1505. On lui donne pour semme Catherine d'Andel, dont entr'autres enfans:

ABEL D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qui épousa, le 26 Juillet 1540, Gil-

lette de Tollemer, dont il eut:

Jean d'Estimauville, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, le 8 Novembre 1599, à Françoife Goffe. Il fut exempt du ban & arrière-ban, attendu le fervice parlui rendu à Sa Majefté, fuivant qu'il est porté au Brevet du 14 Septembre 1597. Il eut de son mariage:

Pierre d'Estimauville, qui fut maintenu dans fon ancienne Noblesse par M. Barrin de la Galissonière, le 22 Février 1669. Il eut, le 10 Mars 1667, Commission de Sous-Lieutenant, Gardes-des-Côtes de Villerville-sur-Mer & autres lieux. Il épousa, par contrat passé à Bernay, le 14 Juin 1643, Françoise de Bonnechose, & en eut:

PHILIPPE D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en 1678, à Marie

des Loges, dont:

Philippe d'Estimauville, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en Août 1711, à Marie-Françoife du Mefnil, dont:

JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, né le 12 Mars 1714, dans la paroiffe de Trouville, Province de Normandie, Généralité de Rouen, Vicomté d'Auge, Election de Pont-l'Evéque, feul du nom & armes de cette famille. Il eft entré, en 1725, Page de feu Son Altesse Sérénissime Madame la Duchesse de Bourbon,

première Douairière, enfuite, en 1730, dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, établis par le Roi en la Citadelle de Metz. Il a été fuccessivement Lieutenant au Régiment de Lyonnois en 1733, Lieutenant de Frégate, Capitaine de Brûlot, & Capitaine d'une Compagnie Franche détachée de la Marine, pour servir de Garnison à l'Isle-Royale, où ses infirmités l'ont forcé de demander sa retraite en 1764. Il a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 15 Avril 1755, s'est trouvé à différentes batailles, chocs, tant de mer que de terre, à quatre fièges, & en a foutenu un. Il s'est marié, en 1749, à Marie-Charlotte Daillebouft, fille de Messire Charles-Joseph Dailleboust, pour lors Lieutenant de Roi de l'Isle-Royale, d'une samille noble & distinguée par les fervices, que ceux de ce nom ont rendus en Canada. Jean Daillebouft, Lieutenant-Général, fut envoyé, fous la minoritéde Louis XIV, au Gouvernement de la Nouvelle-France, & l'Oncle paternel de Marie-Charlotte Dailleboust étoit Evêque d'Autun. De ce mariage font iffus treize enfans, dont il n'y en a que sept de vivans, qui sont :

 Jean - Baptiste - Philippe - Charles, né à l'Isle-Royale le 21 Juin 1750, entré Page de Son Altesse Sérénissime M. le Prince de Condé en 1761, & Sous-Lieutenant dans la Légion de Saint-Domingue en 1768;

 GABRIEL-PHILIPPE, né au même lieu le 3 Décembre 1753, fait Elève à l'Ecole Royale-Militaire en 1765, & Garde de la Marine

en 1770;

3. Robert-Anne, né au même lieu le 3 Décembre 1754, fait aussi Elève à l'Ecole Royale-Militaire;

4. & 5. Jean-Baptiste & Marie-Dorothée, nés au même lieu le 8 Octobre 1761, Elèves au Collège-Royal de la Flèche;

 Louise-Marguerite-Charlotte, née à l'Isle-Royale le 4 Juillet 1751, élevée à la Maifon Royale de l'Enfant Jéfus;

7. Et Louise-Josèphe, née au même lieu le 27 Juin 1752, élevée en la Maifon de St.-Cyr.

Cette famille, reconnue noble par sa maintenue de 1669, l'a été pareillement par M. de Beaujon, Généalogiste des Ordres du Roi, suivant son certificat du 24 Avril 1759, & par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France en 1760.

Les armes: de gueules, à 3 merlettes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe. (Généalogie dreffée fur titres communiqués.)

* ESTISSAC, Terre & Seigneurie en Périgord, Diocèfede Périgueux, que CLAUDE d'Es-TISSAC, héritière de fon frère CHARLES, mort en 1586, porta à fon mari François, IVe du nom, Comte de la Rochefoucauld, dans la Maifon duquel cette Terre est encore à préfent.

Elle a été érigée en *Duché-Pairie*, par Brevet du mois de Novembre 1737, en faveur de Louis-François-Armand de Roye, appelé d'abord le Comte de Marthon, puis le Comte de Roucy, fils de CHARLES DE ROYE de la Rochefoucauld, Comte de Blanzac, & de Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort, né le 22 Septembre 1695, marié à Marie, file cadette du Duc de la Rochefoucauld, dernier mort. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

Les armes de la Maison d'Estissac, éteinte, étoient: pallé d'argent & d'azur de six piè-

ESTOC (L'), Ecuyer, Sieur de la Hericière, ancienne Noblesse, Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie. Le dernier d'une des principales branches de cette samille, qui d'abord avoit embrasse l'état Eccléssaftique, & l'avoit ensuite quitté pour remplacer son frère mort au service, vient, après avoir traité d'une charge de Conseiller au Parlement, de se retirer au Couvent de la Trappe.

Les armes: d'argent, à trois molettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.

* ESTOGES, en Champagne: Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en dot, en 1572, par Antoinette d'Anglure, fille unique & héritière de Jacques d'Anglure, Vicomte d'Estoges, & de Vandeline de Nicey, à Chrétien de Savigny, Seigneur de Rosnes, de Tonnoy, &c., Chambellan de François DE France, Duc d'Alencon. Il sut père de Saladin d'Anglure de Savigny, Vicomte d'Eftoges, Baron de Rosnes, &c., Grand-Sénéchal de Lorraine, substitué au nom & aux armes d'Anglure par son aïeul maternel. Celui-ci eut de Marie Babou, fille d'honneur de la Reine Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny, Vicomte d'Estoges, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, père, par la femme Louise-Angélique de Braux, de Marc-Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny, en faveur duquel la Seigneurie d'Estoges fut érigée en Comté, par

Lettres du mois de Septembre 1682. Le Comte d'Efloges décéda en 1688. Il avoit éponfé, en 1673, Marie-Jeanne de Rouville, dont les deux fils, Charles-Nicolas & Marc-Antoine, font morts fans postérité. Ils ont eu pour héritier Jean-Baptifle Erard, Marquis de Livron. Ce Comté a depuis été acquis par la Maréchale de Boufflers.

ESTOILE (1'), famille originaire d'Orléans, dont étoit Pierre de l'Estoile, Régent de l'Université d'Orléans, ensuite Conseiller au Parlement de Paris. Il fut inhumé dans le grand Cimetière d'Orléans, où l'on voyoit son épitaphe, qui sut détruite par les Huguenots, parce que Théodore de Bèze, qui l'avoit composée dans sa jeunesse en faveur de son Maître, sembloit y approuver la prière pour les morts. Il avoit épousé Marie Buisnart, fille de Jacques, Dosteur-Régent de la Faculté d'Orléans, & Conseiller au Parlement, & de Marguerite de Saint-Mesmin, dont il ent:

Louis de l'Estoile, Seigneur de Soullers, Confeiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1537, reçu Conseiller au Grand-Conseil, & Grand-Correcteur & Rapporteur de la Chancellerie de France le 5 Avril 1543, enfuite Président de la Cour des Aides de Paris le 20 Décembre 1552, & Président des deux Chambres des Enquêtes le 22 Juin 1554, mourut en 1559. Il avoit épousé, le 26 Mai 1538, Marguerite de Montholon, fille de François, Garde des Sceaux de France, & de Marie Boudet, sa seconde semme. Elle se maria, en fecondes noces, à François Tronfon, Grand-Audiencier de France; & en troisièmes noces, à Gérard Cotton, Président au Grand-Confeil. Les enfans de son premier mari furent:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Marie, femme de Jean Tronson, Maître

des Requêtes, dont postérité;

3. MADELEINE, femme de Jean le Picard, Avocat - Général au Grand - Confeil, dont 4 enfans, desquels sont sortis des silles mariées aux Pelletier de la Houssaye, d'Aguesseau, Briçonnet, du Tillet & Rouillé, familles nobles, distinguées dans la Robe;

 Et Marguerite, femme d'Alexandre le Bon, Seigneur des Fourneaux, Maître des

Comptes, dont des enfans.

Pierre de l'Estoile, Grand-Audiencier de France, épousa 1º Anne de Baillon, fille de Jean, Trésorier de l'Epargne; 2º Colombe Martau, fille de N... Martau, Seigneur de Gland. Du premier lit vinrent:

1. Anne, femme de Jean de Poussemothe,

Avocat, dont des enfans;

 MARGUERITE, femme d'Adrien Pelletier, Seigneur de Grainville, & Auditeur des Comptes à Rouen, dont des enfans.

Et du second lit:

3. François, Seigneur de Gland & Prieur d'Hornoy, qui nomma fon neveu Edouard de Pouffemothe, fils d'Anne de L'Estoile, fa fœur, fon légataire, à la charge de porter fes nom & armes;

 CLAUDE, Seigneur du Saussay, qui sut de l'Académie Françoise, mort en 1652, âgé de 50 ans, sans ensans mâles, fort essimé du

Cardinal de Richelieu;

 Et Marie, femme de Vincent Langlois de Blacfort, Contrôleur de la Maifon de Marie de Medicis, dont des fils Auditeurs & Correcteurs des Comptes.

Les armes: d'azur, à une étoile d'or.

ESTORÉ, Seigneur de la Ville-Gontard & de la Martinière, en Sologne. PIERRE D'ESTORÉ, fils de PIERRE, Seigneur de Ville-Gontard, & de Jeanne de Valenciennes, laife posserité de sa femme Claudine de Renier, fille de Pierre, & de Catherine de Thiville.

Les armes: d'azur, à trois têtes de buffle d'or. C'est ce que nous savons sur cette samille.

- * ESTOTS, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. C'est une Baronnie, membre du Comté de Montgommery, possédée par Marie-Anne-Rose de Montgommery, Marquise de Thiboutot, a droit de succession de Nicolas-François, Comte de Montgommery, son oncle.
- * ESTOUBLON ou STOUBLON, Terre en Provence, que Melchione, fille & héritière d'Anteine de Matheron, porta à Louis de Bachi, fon marı. Thadée de Bachi, fon quatrième fils, un des Chefs de la Ligue, eutcette Seigneurie. Il mourut vers l'an 1579. Elifabeth, fa fille, époufa Claude de Graffe, Seigneur de Saint-Cefari, dont la pofférité a fini en deux filles mariées dans les Maifons de Reillane & de Fabri de Fabrègues. Charles de Grille, Viguier d'Arles, eut la Seigneur de Jfeublon, érigée, fuivant l'Hifloire héroique de la Nobleffe de Provence, en Marquifat, en faveur de Jacques de Grille,

par Lettres-Patentes du 4 Août 1674. Voyez GRILLE.

* ESTOURMEL, en Picardie: Maifon, qui tire fon nom de la Terre d'Eflourmel, située dans le Cambrésis. Elle est distinguée par son ancienneté, ses alliances & ses services, & est connue dès le tems des Croisades. Voici ce que nous en avons pu recueillir, n'ayant pas reçu de Mémoire.

N... DE CRETON, Seigneur d'Estourmel, vivoit en 1390. Il laissa de sa semme, dont on

ignore le nom:

1. Simon, qui fuit;

 Et Raimbaud, Chevalier, mort à la Croifade de l'an 1433.

Simon de Creton, Seigneur d'Estourmel en 1433, épousa Jeanne de Bazincourt, Dame

de Hardecourt, dont il eut:

GILLES - RAIMBAUD DE CRETON, Seigneur D'ESTOURMEL, qui se maria, vers l'an 1453, à Hélène de Noyelles, sille de Charles, Seigneur de Noyelles, & de Marie de Hangest, dont entr'autres ensans:

JEAN qui, le premier, quitta le nom de Creton pour prendre celui n'Estourmel. Il fut Seigneur d'Eftourmel, de Guyencourt de Hallencourt en 1483, & s'allia à Madeleine d'Aumale, fille de Jean d'Aumale, Vicomte du Mont-Notre-Dame; & de Jeanne de Rasse. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de Fouilloy, rapportée ci-après;

3. Louis, tige de la branche des Seigneurs du Fretoy, mentionnée ensuite;

4. Pierre, Chevalier de Malte, tué dans le Levant par les Turcs, en 1543;

 Et Bonne, femme de Jean de Longueval, Seigneur de Thenelles, fille de Jean, Seigneur du même lieu, & d'Antoinette d'Ayrigny.

JEAN, Seigneur d'Estourmet & de Guyencourt, II du nom, épousa Marie de Habarcq, de laquelle il eut entr'autres enfans:

Michel, Seigneurd'Estourmel & de Guyencourt, marié à Madeleine de Blanchefort, dite de Créquy, fille de Gilbert de Blanchefort, Baron de Saint-Janvry, & de Marie, Dame de Créquy & de Canaples, dont:

LOUIS D'ESTOURMEL, Baron de Surville, mort à Paris en 1631. Il avoit époufé N... de Neufbourg, Seigneur de Larcelles, & de Marthe le Roi, de laquelle il eut deux filles.

BRANCHE des Seigneurs DE FOUILLOY.

ANTOINE D'ESTOURMEL, Seigneur du Plessis-Cacheleux, second fils de Jean, Seigneur d'Estourmel, de Guyencourt, &c., & de Madeleine d'Aumale, épousa Louise de Hames, fille d'Antoine de Hames, Seigneur de Fouilloy & d'Adinser, & d'Anne d'Ailly. Il en eut:

1. JEAN, qui fuit;

 Et Anne, mariée à Adrien de Lamet, Seigneur de Bournonville & de Hénencourt.

JEAN D'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, épousa Jossine de Bousslers, de laquelle vint:

Louis d'Estourmel, Seigneur de Fouilloy, qui fe maria avec Louise de Valpergne, dont il eut

- 1. François, qui fuit;
- 2. Et une fille.

François d'Estourmel, Seigneur de Fouil-

loy, eut pour descendant:

Louis, Marquis d'Estourmel, Vicomte de Fouilloy, Seigneur, Baron de Cappy, Susanne, Frises, &c., marié, le 8 Mai 1683, à Marie-Aimée de Hautefort de Montignac, dont:

Louis, Marquis D'Estourmel, Mestre-de-Camp-Lieutenant au Régiment de Toulour fe, Cavalerie, aujourd'hui Penthièvre, le 27 Mars 1714; Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp le 18 Octobre fuivant, employé en cette qualité dans l'Armée commandée par, le Maréchal de Maillebois, mort à Nuys dans l'Electorat de Cologne, sans avoir été marié, le 25 Septembre 1741, âgé d'environ 56 ans;

 Louis-Marie, Abbé de Notre-Dame de Sery, Ordre de Prémontrés, Diocèfe d'A-

miens, en Août 1725;

3. Constantin-Louis, Chevalier de Malte, appelé depuis le Commandeur d'Eflourmel, Capitaine & Commandant d'un des quatre Vaiffeaux François qui foutinrent un rude combat contre fix Vaiffeaux Anglois, fur la côte de Saint-Domingue, la nuit du 18 au 19 Janvier 1741, mort à Paris le 6 Avril 1765, âgé de 74 ans, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Grand-Bailli de la Morée, Commandeur de Saint-Jean de Latran, de Boncourt & de Serincourt;

4. François-Louis, qui fuit;

 Et Marie-Gillette, mariée, en 1705, à Charles-Joseph le Danois, Comte de Cernay.

François-Louis d'Estourmel, né le 14 Mai

1695, d'abord Chevalier de Malte de minorité, Marquis d'Estourmel après son frère aîné, Major du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, ci-devant Toulouse, a épousé, 1º le 1º Avril 1743, Louise-Geneviève le Veneur, morte le 5 Septembre 1746; & 2º au mois d'Octobre 1748, Marie-Louise-Elizabeth de Maizières. Il a eu du premier lit:

1. Louis-Marie, qui fuit.

Et du second lit:

2. Louis-Auguste, né le 17 Septembre 1754, Chevalier de Malte de minorité;

3. Marie-Louise, née le 10 Mars 1751;

4. Et VICTOIRE-CÉSARINE, née le 14 Mai 1752.

Louis-Marie, Marquis d'Estourmel, né le 11 Mai 1744, Mousquetaire du Roi de la première Compagnie le 12 Mai 1760, second Cornette des Chevaux-Légers d'Orléans le 2 Mars 1762, après la résorme de 1763, a obtenu le Guidon des Gendarmes de Provence le 25 Mars 1765. On ignore s'il est marié.

BRANCHE des Seigneurs du FRETOY.

Louis d'Estourmel, Seigneur du Fretoy, troisième fils de Jean, Seigneur d'Estourmel, de Guyencourt, &c., & de Madeleine d'Aumale, épousa N... Dame de Nimesy, dont fortit:

Louis d'Estourmel, II e du nom, Seigneur du Fretoy, marié à Françoife de Blanchefort, fœur de Madeleine, dont on a parlé cidevant, & fille de Gilbert de Blanchefort, Baron de Saint-Janvry, & de Marie, Dame de Créquy & de Canaples. Il en eut:

Antoine d'Estournel, Baron du Fretoy, mort en 1669. Nous ignorons son alliance;

mais de lui descend

Louis-Auguste d'Estourmel, appelé d'abord le Marquis du Fretoy, & enfuite Marquis d'Eftourmel, Gouverneur des Ville & Château du Crotoy, qui fervoit dans la Cavalerie quand il fut fait, en 1740, Enfeigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie d'Harcourt. Il monta à la Lieutenance en 1743, fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a époufé, 10 Madeleine Marc de la Ferté, d'une famille de Normandie, diffinguée dans la Robe; & 20 Catherine-Louife de Lamoignon, veuve, fans enfans, du 25 Avril 1748, de François-Louis Dauvet, Comte des Mareft, Grand-

Fauconnier de France, & fille de Chrétien de Lamoignon, Marquis de Basville, & de Marie-Louise Gon de Bergogne. Il eut du premier lit:

1. Anne-Louis d'Estourmel, né à Paris le 25 Décembre 1745, mort en bas âge.

Et du second lit:

2. Guillaume-Louis, né le 20 Avril 1762.

Les armes: de gueules, à la croix dentelée d'argent. (Mercure de Novembre 1741, pag. 2540.)

* ESTOUTEVILLE. Il y a peu de grandes Maisons du Royaume qui n'ait sa fable particulière sur son origine. On a dit que celleci, qui tire la sienne du Château de ce nom, fitué dans le Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, dans la Paroisse de Valmont, descendoit du pays de Hongrie & des Rois de cette Province, & qu'un d'eux nommé GEISA, qui étoit infidèle, ne pouvant avoir de sa semme que des enfans morts-nés, fut conseillé, par un saint personnage, de se saire baptiser avec sa femme, & que Dieu leur donneroit une longue postérité. Pour cet esset ils allèrent à Rome, où ils se firent Chrétiens & recurent le baptême; mais revenant dans leur pays, ils en furent chassés par leurs sujets qui étoient idolâtres, & contraints de se retirer en France, ou ils s'établirent dans la Province de Normandie, & y firent bâtir un Château qu'ils nommèrent Estouteville, mot qui comprenoit toutes les Villes qu'ils avoient abandonnées en embrassant la foi chrétienne & quittant leurs anciennes erreurs. Voilà la fable de cette Maison éteinte, l'une des plus anciennes & des plus illustres du pays de Caux, & en voici l'histoire véritable. Le premier qui soit connu, & dont parle Orderic Vital, eff

I. ROBERT, Ier du nom, Sire d'ESTOUTE-VILLE, furnommé Grandbois, compris dans la lifte des Chevaliers qui accompagnèrent leur Duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066. Il fut témoin à une Charce de donation faite à l'Abbaye de Saint-Evroult l'an 1080. Sa femme fut Jeanne de Tallebot, fille de Hue, Baron de Cleuville, & de Marie de Meulan, dont:

1. ROBERT, qui fuit;

Emme, mariée, 1º à Erard, Sire d'Harcourt, fils d'Anchetil, Sire d'Harcourt; & 2º à Robert, Sire de Grentemefuil. Le

P. Anselme & Moréri ne donnent à cette EMME D'ESTOUTEVILLE, que ce dernier mari;

3. Et MAURICE, femme d'Alain, Sire de Rieux en 1065; les deux Auteurs ci-dessus nommés ne parlent point de cette feconde fille.

11. Robert, IIo du nom, Sire d'Estoute-VILLE & de Valmont, dit le Jeune, commandoit dans le Pays de Caux, & tenoit le parti de Robert, IIº du nom, Duc de Normandie, contre Henri Ier, Roi d'Angleterre, son frère; il défendit, en 1106, le Bourg, Château & Monastère de Dives, vulgairement appelé Saint-Pierre-fur-Dives, avec 140 foldats. Orderic Vital dit qu'il y fut sait prisonnier & mis en liberté la même année. Il épousa Blanche de Rieux, fille de Quesnoc, Sire de Rieux, & sœur d'Alain, Sire de Rieux, son beau-frère, dont il eut:

1. NICOLAS, qui fuit;

2. Eustache, Comte de Northumberland, & de Cumberland en Angleterre, qui eut un fils nommé

Guillaume, mort fans hoirs en 1216.

3. RICHARD, Chevalier, mort fans lignée;

4. ROBERT, Seigneur de Kerkeber dans le Comté de Kan en Angleterre, qui y fit aussi une branche;

5. Et Jean, auteur d'une autre branche aussi établie en Angleterre. (Nous parlerons de ces deux derniers à la fin de cette Généalogie.)

III. Nicolas, Ier du nom, Sire D'Estou-TEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, fonda, avec la permission de Henri II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'Abbaye de Notre-Dame de Valmont en 1169, suivant la Chronique de Fécamp: la petite Chronique de Saint-Vandrille dit l'an 1116. Il eut de son mariage avec Julienne de Thorotte, fille de Gaucher, Seigneur dudit lieu, & de Mathilde de Rouliers, Châtelaine de Honnecourt:

1. ROBERT, qui fuit;

2. Nicolas, Seigneur de la Tournelle par fon mariage avec Hodierne, Dame de la Tour-

3. Guillaume, Chevalier, marié avec Hermine de Ponthieu, fille de JEAN Ier, Comte de Ponthieu, & de Béatrix de Saint-Paul, fa troisième femme, dont

Alix, femme d'Elie de Boesles;

4. & 5. RICHARD & EUSTACHE, Chevaliers.

IV. ROBERT, IIIe du nom, Sire D'ESTOUTE-VILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, est nommé dans une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre, de l'an 1179, qui est un acte de la confirmation des privilèges de l'Abbaye de Jumièges, & dans un rôle qui fait mention des Chevaliers qui doivent fervir de Barons au Duc de Normandie. Il mourut en 1185, fuivant la Chronique de Fécamp, & avoit épousé Léonelle ou Lionelle de Remmes (le P. Anselme & Moréri disent de Rames), fille & héritière d'Erard, Seigneur de Rames, & de Marguerite de Lannery. Elle confirma à l'Abbé de Walbec, en Angleterre, une concession que Richard Basset y avoit faite. De ce mariage vinrent:

1. HENRI, qui fuit ;

2. EUSTACHE, Chevalier, mort fans lignée;

3. Et Samson, qui prit le furnom de Grouffet, auteur d'une branche rapportée ci-après.

V. Henri, Sire d'Estouteville & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui formèrent opposition contre les Prélats de Normandie, touchant les Patronages des Eglises appartenant aux Laïcs, & les biens-meubles de ceux qui mouroient sans faire de testament, & que prétendoient les Eccléfiastiques de son tems. Il se trouva aussi à une Assemblée tenue à Rouen, composée de plusieurs Prélats, Barons & Chevaliers, au mois de Novembre 1205, lorsqu'il fut question de faire un réglement sur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers bannerets qui prêtèrent ferment de fidélité au Roi Philippe-Auguste. Ce Monarque lui rendit, en 1218, la terre de Rames qui avoit appartenue à sa mère. Il fit quelques donations à l'Abbaye de Valmont en 1212, pour le repos de l'âme de fa femme, que le P. Anfelme nomme Mahaut, & appelée, dans un manuscrit que nous avons entre les mains, Mathilde d'Eu, fille de Henri, Comte d'Eu, & d'Alix d'Arondel. Il en eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Robert, auteur de la branche des Seigneurs de Criqueboeuf, rapportée ci-après;

3. Et Isabelle, femme de Pierre, Sire de Préaux, Seigneur de Marcoussis, vivant en 1213, fils de Guillaume, Sire de Préaux.

VI. JEAN, Ier du nom, Sire D'ESTOUTEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés en 1242, par le Roi Saint Louis, pour aller contre le Comte de la Marche. Il est nommé avec Agnès, Dame de Ponthieu, sa femme, fille de Jean, Comte

de Ponthieu, & de Béatrix de Saint-Paul, dans des titres de l'Abbaye de Marmoutier en 1249 & 1251. Ifabeau de Châteaudun, est aufi nommée sa femme dans un Arrêt de l'an 1260, touchant la part qu'elle prétendoit dans les Vicomté de Châteaudun & Baronnie de Montdoubleau, contre Clémence, sa nièce, femme de Robert de Dreux, dit le P. Anfelme. Ses ensans furent:

1. ROBERT, qui fuit;

 & 3. Guillaume & Etienne, nommés dans des Chartes de l'Abbaye de Valmont;

4. JEAN, Chanoine de Rouen;

 Et ELÉONORE, mariée à Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, Longueil & Lanctot, fils de Raoul Martel, vivant en 1324.

VII. ROBERT, IVe du nom, dit Passemer, Sire v'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, fut du nombre des Chevaliers qui et trouvèrent à Melun l'an 1282, suivant les Registres de la Chambre des Comptes de Paris: nous trouvons ailleurs 1285. Il fut, avec Robert de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, caution des portions de Robert Bertrand, Sire de Bricquebec, Maréchal de France, son beau-frère, avec Marie de Sully, fille de Henri, Baron de Sully, Grand-Bouteillier de France, & de Jeanne de Vendôme. Il épousa Jeanne ou Alix Bertrand, fille de Robert Bertrand, IVe du nom, Baron de Bricquebec, & d'Alix de Néel, dont:

1. Robert, qui fuit;

2. Estout, auteur de la branche des Seigneurs

de Torcy, rapportée ci-après;

 MAHAUT, femme de Pierre de Bailleul, Chevalier, laquelle fonda trois Meffes aux Cordeliers de Rouen pour le falut de fon âme & de celle de fon mari, & de Pierre de Bailleul, fon fils;

 Jeanne, alliée à Guillaume, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Troifvilles, Saint Denis, en Lyons, & de Vacqueville, fils de Guillaume, Châtelain de Beauvais, & d'A-

liénor Crépin;

5. Et Alix, mariée, en 1316, à Philippe de Mornay, fils d'Antoine de Mornay, Che-

valier

VIII. ROBERT, V° du nom, Sire D'ESTOU-TEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés pour te trouver auprès du Roi à Saint-Germainen-Laye, avec ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, fon frère, 15 jours après Pâques, par Lettres du 1º Avril 1303. Il fut aussi compris avec les Barons Normands, convoqués à Paris à l'octave de la Chandeleur, pour aller contre les Flamans l'an 1318. Il en est aussi parlé dans les Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1306 jusqu'en 1350. Il avoit épousé, en 1311, Marguerite de Hotot, fille & héritière de Nicolas, Sire de Hotot, en Caux, Seigneur de Berneval & de Varcoil (le P. Anselme dit Vasqueil), & d'Isabelle de Ferrières, Dame de Saint-Martin-le-Gaillard. De ce mariage sortirent:

1. ROBERT, qui fuit;

2. Collard, auteur de la branche des Seigneurs d'Auffebofe, rapportée ci-après;

3. RAOUL, tige de celle des Seigneurs de Ra-

mes, mentionnée enfuite;

 Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs du Bouchet, rapportée ci-après;

 Henri, Chanoine de Lifieux & de Rouen, mentionné dans un Arrêt du Parlement de Paris de 1343, & dans l'Echiquier de Normandie des années 1344 & 1351;

 Marie, femme de Geoffroy, Baron de Courcy, fils de Guillaume, Baron de Courcy, de Montfort & du Bourg-Achard;

7. MARGUERITE, femme de Collard, Baron de Freauville, Seigneur de Thiennes;

8. Et Mahaut, femme de Pierre de Gaillon, Chevalier, vivant en 1378.

IX. ROBERT, VIe du nom, Sire d'Estou-TEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, Chevalier Banneret, comparut en la Cour de l'Echiquier de Normandie, avec plusieurs autres Seigneurs & Barons, ès années 1379, 1387 & 1391; & affista Jean, Comte d'Harcourt, au siège de Cognac en 1375, ayant dans fa compagnie 5 Chevaliers & 11 Ecuyers. Il transigea, en 1379, avec Charles, Seigneur de Montmorency, & mourut le 22 Février 1395. Il avoit épousé, en 1351, Marguerite de Montmorency, Dame d'Offreville ou d'Offranville, & du Bosc-de-Berneval, fille de Charles, Baron de Montmorency, de Damville d'Ecouen, Confeiller & Chambellan des Rois Philippe VI & Jean, fon fils, 1er Baron Chrétien, Grand-Pannetier & Maréchal de France, & d'Isabeau de Roucy, fa feconde femme, dont:

1. JEAN, qui fuit;

 GUILLAUME, Chanoine de Rouen, enfuite Evêque d'Evreux, & Préfident en la Cour des Aides de Paris, ès années 1375 & 1394; 3. COLLARD, Sire de Hotot en Caux, en 1378;

 MARGUERITE, femme de Roger, Sire de Bréauté, Seigneur de Neuville, de Manneville, Châtelain de Bernay, fils de Roger, Sire de Bréauté, Ile du nom, & de Jeanne

de Léon;

5. ISABEAU, femme 1º de Gautier de Vienne, Seigneur de Mirbel; 2º en 1401, de Jean de Béthune, IIº du nom, dit de Locres, Seigneur d'Autreſche & de Mareuil, fils de Jean de Béthune, Seigneur de Vendeuil, & de Jeanne de Coucy; & 3º de Henri de Hans de Grandpré, Seigneur de Hans & des Armoiſes;

6. CATHERINE, Abbesse de N.-D. de Maubuis-

fon en 1409, morte en 1456;

7. Et la Belle, femme de Jacques de Montenay, Seigneur de Garancières.

X. Jean, IIº du nom, Sire d'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, de Hotot, de Beuzeville, d'Offranville, comparut en l'Echiquier ès années 1391 & 1408. Il fut nommé Grand-Bouteillier de Francele 10 Novembre 1415, étant alors prifonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la prife d'Harfleur, & où il mourut en 1436. Il avoit époufé Marguerite d'Harcourt, Dame de Longueville & de Plaines, fille de Jean, Vle du nom, Comte d'Harcourt & d'Aumale, & de Catherine de Bourbon, dont:

1. Louis, qui suit;

2. Guillaume, Cardinal, Doyen du Sacré Collège, Camerlingue de la Sainte Eglife, Légat en France, Archevêque de Rouen, Evêque d'Oftie, de Velitre, de Port-Sainte Rufine, d'Angers, de Thérouanne & de Béziers, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges, du Mont-Saint-Michel & de Montebourg, Prieur de Saint-Martin-des-Champs, de Grandmont & de Beaumont en Auge, mort à Rome le 24 Décembre 1483, & enterré dans l'Eglise du Couvent de Saint-Augustin de Rome, qu'il avoit fondé, dite de Sainte-Marie-de-la-Rotonde. Son cœur, apporté à Rouen, fut déposé dans la Cathédrale au mois d'Avril fuivant, fous une tombe de marbre blanc, ruinée par les Huguenots en 1562. C'est lui qui informa fur l'innocence de la Pucelle d'Ôrléans. Il réforma les Statuts de l'Univerfité de Paris, fit bâtir la Maison Archiépiscopale de Rouen, commença le Château de Gaillon, fit édifier le Chœur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, & la Maifon Archiépiscopale de Pontoise; & enfin il n'y a point eu d'églifes dont il ait eu la charge, où l'on ne voye quelques vestiges de sa libéralité. Il laissa d'une Dame Romaine deux enfans naturels:

Jérôme & Augustin d'Estouteville, dont les descendans portent le nom & les armes d'Estouteville, & subsistent avec honneur & dignité dans le Royaume de Naples. D'un d'eux étoit issu

FRANÇOIS D'ESTOUTEVILLE, OU DE TU-TAVILLA, DUC de Saint-Germain, Confeiller d'Etat du Roi d'Efpagne, mort à Madrid le 30 Janvier 1679, âgé de 80 ans.

 Et CHARLOTTE, femme de Jean, Sire de Saône & de Tocqueville, fils de Robert, Sire de Saône, & de Jacqueline d'Efneval.

XI. Louis, Sire d'Estouteville, de Valmont & de Hotot, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, Capitaine de Harfeur & du Mont-Saint-Michel, qu'il défendit contre les Anglois en 1417 & 1427, fut un de ceux qui aidèrent le Roi Charles VII à reprendre la Normandie, dont ce Prince fut paifible possessier en 1450. Il possédoit la charge de Grand-Bouteillier de France en 1443, & étoit mort avant 1463. Il avoit épousé Jeanne Paynel, Dame de Hambye, Moyon, Bricquebec & autres lieux, fille de Nicolas Paynel, Seigneur de Chanteloup & de Hambye, & de Jeanne de Champagne, Dame de Gacé, dont il eut:

1. MICHEL, qui fuit;

 Et Jean, Seigneur de Bricquebec, Hambye & Gacé, Châtelain de Gaure, qui fut Capitaine du Mont-Saint-Michel & de Tomblaine, avec 35 hommes d'armes & 50 Archers pour la garde de ces places. Il vivoit en 1476, & ne laissa que deux ensans naturels.

XII. MICHEL, Sire d'Estouteville, de Valmont, &c., setrouva avec son père à la réduction de la Normandie, comme aux prises des villes de Falaise, de Caen & de Cherbourg en 1450. Il est qualific Cousin du Roi, dans l'acte de soi & hommage qu'il lui sit de ses Terres & Seigneuries, le 27 Janvier de la même année, & dans l'aveu qu'il lui en rendit le 13 Septembre 1461. Il en rendit encore un autre au même Prince en 1463 & 1465; comparut aux Echiquiers des années 1455 & 1475; & eut un différend avec Jean, Baron de Ferrières, touchant la préséance, à cause de leur Terre en l'Echiquier de Normandie, où il sut ordonné, par provision, qu'ils y assisteroient al-

ternativement. Sa femme fut Marie, Dame de la Roche-Guyon, fille unique & héritière de Guy, Sire de la Roche-Guyon, d'Attichy-fur-Aifne, Acquigny, Roncheville, Vaux, Bernaville, & de Catherine de Turpin-Crissé. Elle se remaria à Bertin de Silly, & eut de son premier mari:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Guvon, Seigneur de Moyon, de Hambye de Bricquebec, de Gacé, &c. Il comparut en la Cour de l'Echiquier de Normandie, en qualité de Baron, ès années 1484, 1485 & 1505, où il eut des différends contre les héritiers du Vidame de Chartres. Il acquit les Fiefs, Terres & Seigneuries de Brucheville, Blomes, Etreville, fis dans le Vicomté de Carentan, & la Ferme de Gonnory, au Vicomté d'Orbec. Il eut d'Isabelle de Croy, son épouse, fille d'Antoine, Sire de Croy, Comte de Porcéan, Grand-Maître de France, & de Marguerite de Lorraine, fa feconde femme, JACQUELINE D'ESTOUTE. VILLE, Dame & héritière des Terres de fon père, qu'elle porta en mariage à JEAN, Ille du nom, Sire d'Estouteville, fon coufin germain, mentionné ci-après, degré XIV;

3. JEANNE, qui vivoit avec Jacques des Barres, fon mari, en 1464, en étoit veuve en 1499;

4. MARGUERITE, femme de François de Scépeaux, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy & de la Mothe-Bouchans, fils de Jean, Seigneur de Scépeaux & de l'Isle d'Athée, & de Louise de la Haye-Beau-

5. Perrette, morte en 1500, première femme de René, Sire de Clermont en Anjou, Seigneur de Gallerandes, Gouverneur de Honfleur, Vice-Amiral de France, fils de Louis, Seigneur de Clermont, Chevalier de l'Ordre du Croissant, & de Marie Mallet de Graville;

6. Et Catherine, morte en 1521, femme, du 14 Décembre 1485, par contrat passé à Coutances, de Henri, Sire d'Espinay en Bretagne, & de la Rivière, Chambellan du Roi Louis XII, fils de Guy, Sire d'Espinay, & d'Isabeau de Goyon, & neveu d'André, Cardinal d'Espinay.

XIII. JACQUES, Sire D'ESTOUTEVILLE, de Hotot, de Valmont, &c., Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Falaise, assista aux Etatstenus à Tours, en 1475, & aux Echiquiers de Normandie, des années 1484 & 1485. Il rendit aveu au Roi de toutes ces Terres & Seigneuries, le 17 Février 1469, & le 21 Novembre 1471. Il mourut en 1489, & avoit époufé, en 1480, Louise d'Al-

bret, fille d'Alain ou de Jean (selon le P. Anfelme), Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, & de Catherine de Rohan, morte le 8 Septembre 1494, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Louis, Abbé de Valmont, en 1487, & de

Savigny, en 1506;

3. Antoine, Comte de Créances & de Chanteloup, vivant en 1499, marié à Isabeau de Carbonnel, fille de Gilles de Carbonnel. Seigneur de Sourdeval, & de Catherine de DREUX, dont:

> JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE, Dame de Créances, Comté qu'elle porta en mariage à René, Seigneur de Bouillé, fils de François, & de Marie de la Jaille.

4. Françoise, femme de Jean de Levis, Baron de Mirepoix, Lieutenant de Roi en Languedoc, fils de Jean de Levis, Baron de Mirepoix, & de Marguerite d'Archiac. (NOTA le P. Anselme donne à ce Jean de Levis, Charlotte de Levis-Quailus);

5. Et Louise, que le même Auteur dit morte fans alliance, & que nous trouvons mariée à JACQUES DE BOURBON, Sénéchal de Tou-

loufe.

XIV. JEAN, IIIº du nom, Sire D'Estoute-VILLE, de Valmont, &c., né en 1482, épousa, avec dispense, en 1509, Jacqueline d'Estou-TEVILLE, fa cousine germaine, fille unique & héritière de Guyon d'Estouteville, Seigneur de Hambye, de Moyon, Gacé & Bricquebec, & d'Isabelle de Cror, dont pour fille unique

XV. ADRIENNE, Duchesse D'Estouteville, Dame des Baronnies de Cleuville, de Roncheville, Bricquebec, Moyon, Gacé, Trie, Hambye, &c., née le 20 Octobre 1512, qui épousa, par contrat passé le 9 ou 10 Février 1534, FRANÇOIS DE BOURBON, Prince du Sang, Comte de Saint-Paul, Gouverneur du Dauphiné, fils de François de Bourbon, Comte de Vendôme, & de Marie de Luxembourg, fon épouse. Ce sut en leur faveur que les Baronnies, Châtellenies & Seigneuries de Valmont, Varengéville, Berneval, Cleuville, &c., furent unies & érigées en Duché, sous le nom d'Estouteville, & de leurs hoirs, defcendans d'eux en loyal mariage, & fuccesseurs d'Adrienne d'Estouteville, fous le ressort du Parlement de Rouen, par Lettres données à Fontainebleau, au mois d'Août 1534, regiftrées au Parlement de Rouen, le 12 Septembre fuivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, le 19 Octobre de la même année. Leur contrat de mariage, où font inférées ces claufes, fut homologué au Parlement de Paris, le 16 Avril 1540, après Pâques, en exécution des Lettres-Patentes, du 1º Septembre 1530. De leur mariage fortit:

1. Un fils, mort jeune;

2. Et Marie de Bourbon, Comtesse de Saint-Paul, mariée 1º à JEAN DE BOURBON, Comte d'Enghien, fon cousin, mort sans enfans à la bataille de Saint-Quentin, l'an 1557; 20 à François de Clèves, Duc de Nevers; & 3º en 1563, à Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, auquel elle porta toute la grande fuccession de la branche aînée de la Maifon d'Estouteville, dont leur postérité a joui jusqu'au 16 Juin 1707, que le Duché d'Estouteville passa, par la mort de Ma-RIE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours, à Jacques Goyon, Ille du nom, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, petits-fils de Charles de Matignon, Comte de Thorigny, & d'Eléo-NORE D'ORLÉANS-LONGUEVILLE. Il a passé par sa mort, arrivée en 1725, à Jacques-Léonor-François de Goyon, Sire de Matignon, Duc de Valentinois, Pair de France, fon fils unique, & il est possédé aujourd'hui par le Duc de Valentinois, fon fils aîné. Voyez GOYON DE MATIGNON.

BRANCHE des Seigneurs d'Aussebosc.

IX. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, second fils de Robert, Ve du nom, Sire d'Estouteville, & de Marguerite, Dame de Hotot, brifa fes armes d'une croifette d'or fur l'épaule du lion, plaida, à caufe de fa femme, contre Jean de Montmorency, Seigneur de Breteuil, les 12 Juin & 16 Novembre 1346, & mourut peu après. Il avoit époufé Jeanne, Dame de la Tournelle (veuve 1º de Jean de Montmorency, Ier du nom, Seigneur de Breteuil; & 2º de Florent de Varennes, Chevalier, Seigneur de Grandville), fille & héritière de Robert, Seigneur de la Tournelle, & de Marie de Ferrières. Elle donna quittance au Receveur de la Terre d'Estouteville pour le Roi, Ie 31 Janvier 1350, de 49 livres 8 deniers tournois, qu'elle prenoit par an fur la Terre de Barenguierville, pour fon douaire. Elle eut de COLLARD D'ESTOUTEVILLE, fon troisième mari:

1. COLLARD, qui fuit;

 RICHARD, Seigneur de Mainvilliers, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1386, 1391 & 1423; 3. Et MARGUERITE, femme de Bernard de Chambes.

X. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, II° du nom, Seigneur d'Aussiebose & de Lammerville, Capitaine du Pont-de-l'Arche, en 1383, et nommé dans plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie. Il épousa 1° Jeanne d'Auvricher ou d'Auvrecher, Dame de Turgoville, fille de Robert, & de Jeanne de Préaux; & 2° Yolande de Néel, fille de Guy, II° du nom, Seigneur de Mello, Maréchal de France, & de Jeanne de Bruyères le Châtel, sa première semme. Il eut du premier lit:

1. ROBERT, qui fuit;

 Jeanne, femme de Roger, Seigneur de Normanville & de Hardouville, dite veuve, dans un Arrêt de l'année 1455;

 JACQUELINE, femme de Jean de Saint-Remy, dit le Gallois, en 1469;

 Guillemette, mariée à Collard, Seigneur de Chevreuse, en 1470;

5. Agnès, femme de Colin Giffard, Seigneur de Saint-Victor.

Et du fecond lit:

6. JEAN, Seigneur de Lammerville, fait Chevalier par le Roi CHARLES VII, en 1437, mort & enterré aux Augustins de Paris, sans ensans de son mariage avec Antoinette de Trie, fille de Jacques de Trie, Seigneur de Rouleboise;

 Robinet, Seigneur de Berneval, allié à Marie de Roye, veuve de Pierre d'Orgemont, Ille du nom, Seigneur de Montjay, & fille de Mathieu de Roye, Seigneur de Muret, & de Marguerite de Ghiftelles, dont:

JEAN, Seigneur de Berneval, de Guerchy, &c., mort fans enfans.

8. Et JEANNE, femme de Valentin de la Roque, Seigneur du Lis, Capitaine du Château de Corbeil, morte fans enfans, en 1453.

XI. Robert d'Estouteville, Seigneur d'Aussebosc, de Lammerville, de Tousseville, de Tousseville, de Tousseville, de Saint-Clair, servit utilement à la désense du Mont-Saint-Michel & de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1427, avec Louis, Seigneur d'Estouteville, son cousin. Il épousa Marie de Sainte-Beuve, Dame de Cuverville, Châtelaine de Néel, morte avant le 7 Novembre 1464, fille de Laurent de Sainte-Beuve, Baron de Cuverville, & de Catherine de Montmorency, dont:

 Jean, Seigneur d'Aussebose & de Cernon, de Toussreville, Lammerville, &c., qualifié cousin du Roi dans les Lettres qu'il obtint à Rouen, le 7 Novembre 1464, d'un délai d'un an, pour faire aveu & dénombrement de fes Terres & Seigneuries de Sainte-Beuve, du Menil-Mauger, Trefforet, Traville, la Roquefort, dont il avoit hérité par la mort de fa mère. Il mourut, en 1485, fans enfans de Marguerite d'Harcourt, fille de Jean d'Harcourt, Baron de Bonnétable, & de Catherine d'Arpajon, fa feconde femme;

2. Richard, Seigneur d'Aussebosc, aussi mort

fans enfans avant 1490;

JACQUES, mort auffi fans postérité, en 1484;
 CATHERINE, Dame de Cuverville, de Néel, &c., après fes frères, feconde femme de Charles, Seigneur de Sainte-Maure & de Montagu, Ie P. Anselme dit Montgogier, fille de Jean de Sainte-Maure, Ilo du nom, Comte de Benaon, & de Jacquette de Puifeuls, sa première semme;

5. ANTOINETTE, Dame d'Auffebofe, mariée 1º à Georges Havart, Seigneur de la Rolière, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi; & 2º à Antoine le Venier ou Vanier, Seigneur de

la Hélotière, vivant en 1505;

6. Et Marie, Dame de Lammerville, alliée à Jean de la Heufe, Baron d'Efcotignies, fils de Robert de la Heufe, dit le Borgne, Prévôt de Paris, dont elle étoit veuve en 1484. Elle partagea avec fes fœurs la fuccession de ses frères, en 1498.

BRANCHE des Seigneurs de RAMES.

IX. RAOUL D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Rames, troisième fils de Robert, Ve du nom, Sire d'Estouteville, & de Marguerite de Hotot, brifa ses armes d'une coquille d'or sur le tout. Il est nommé, dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier, depuis l'an 1357 jusqu'en 1364, servit le Roi dans ses Armées de Picardie & de Flandre, avec un certain nombre d'hommes d'armes, en 1350, fut exécuteur testamentaire de Guillaume Bertrand, Evêque de Beauvais, en 1361; reçut, le 28 Septembre 1364, la montre du Bailli de Caux, & obtint un amortissement pour la fondation d'une Chapelle en fon Château de Rames, en 1340. Il épousa Marguerite d'Harcourt, veuve de Robert de Boulainvilliers, Seigneur de Chepoy, & fille de Jean II. Sire d'Harcourt, & de Jeanne, Vicomtesse de Châtellerault, sa seconde semme. Ses enfans furent:

1. Robert, qui fuit;

2. PIERRE, mort fans enfans, en 1388. Il fut commis avec l'Archevêque de Reims & Pierre de Chevreufe, le 28 Janvier de la même année, pour la réforme des abus furvenus dans les jugemens rendus en Languedoc & en Guyenne;

3. Mahaut, femme, en 1354, de Pierre de Bailleul, fils de Pierre de Bailleul, Cheva-

lier, vivant l'an 1325;

4. Et Jeanne, femme de Jean d'Harcourt, Seigneur de Charentonne, fils de Raoul, Ilº du nom, & de Jeanne, Dame de Sacquinville, dont elle étoit veuve en 1390.

X. Robert d'Estouteville, Chevalier, Seigneur de Rames, de la Ramée, du Bourg-Achard, comparut à l'Echiquier, dans les années 1376 & 1386. Il avoit fait montre avec un autre Chevalier & deux Ecuyers de fa Compagnie, le 29 Juin 1364, pour fervir fous Mouton, Sire de Blainville, Lieutenant de Roi, en deçà la rivière de Somme, au Diocèfe de Rouen. Il eut de Marguerite de Séricourt, fille de Raoul, Seigneur de Séricourt, Chevalier, laquelle plaidoit, étant veuve, en 1398, contre Robert d'Efneval:

ROBERT, qui fuit;

 Guillaume, Seigneur de la Ramée, vivant en 1386 & 1400;

3. Charles, mort fans hoirs en 1398;

- 4. Et Alix, mariée 1º à Jean de Preure, Seigneur de la Prée, dont fortit Jean de Preure, Seigneur de la Prée, mari de Catherine de Mailly; & 2º à Jean Patry, Seigneur de Culey, fils de Robert Patry, Seigneur de Culey, & de Jeanne, Dame de Brucourt, veuve de Philippe de Varennes.
- XI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, IIº du nom, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg-Achard, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1376 & 1398, & dans un titre de l'Archevêché de Rouen, de l'an 1381, où il est aussi parlé de Renaud de Grosménil, & de Richard de Houdetot, avec lesquels il avoit différend, épousa Marie de Villequier, fille de Robert, Seigneur de Villequier, & de Richarde de Ménil-Varin, dont:

1. Robert, qui fuit;

2. Guillaume, Chevalier, mort fans hoirs, en 1396;

3. MARGUERITE, morte jeune, en 1400;

4. Et Mahaur, Dame de Rames & de la Ramée, héritière de fes frères & de fes nièces, laquelle eut pour mari Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville & de Saint-Vigor, Capitaine du Château-Gaillard-fur-Andely, en 1415, fils de Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, & d'Agnès Martel.

XII. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, IIIº du nom, & le dernier de sa branche, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg - Achard, nommé dans les Arrêts de l'Echiquier, depuis l'an 1308 jusqu'en 1454, épousa Mahaut d'Ouville, dont:

- MARGUERITE, femme de Jean d'Harcourt, Sire de Bonnétable, dont il n'eut point d'enfans:
- 2. Et Mahaut, semme de Jean de Saint-Remy, dit le Gallois, Seigneur de Saint-Remy, morte aussi fans ensans.

BRANCHE

des Seigneurs de FREULLEVILLE & du Bouchet.

IX. NICOLAS D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Freulleville, quatrième fils de ROBERT, Ve du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, & de Marguerite de Hotot, brifa le lion de ses armes d'une fleur-de-lis d'or fur l'épaule. Il vivoit ès-années 1344 & 1351. Sa femme sut Laure de Chambly, Dame du Bouchet; elle demeura veuve en 1361, n'ayant eu qu'un fils nommé

X. Louis d'Estouteville, Ier du nom de fa branche, Seigneur du Bouchet & de Freuleville, qui fervit le Roi en Saintonge & au Bailliage de Vendôme, en 1350 & 1367. Il est nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de 1351, & dans trois autres du Parlement de Paris, des années 1351, 1354 & 1366. Il épousa Jeanne de Vieux-Pont, Dame de Vaujolis; il étoit mort en 1366, & laissa:

1. ROBERT, qui suit;

2. Louis, Seigneur de Vaujolis, mort fans

avoir été marié;

3. Antoine, allié, en 1398, à Marie Turpin, fille de Lancelot Turpin, Seigneur de Criffé, & de Denife de Montmorency: après fa mort fans enfans, fa veuve fe remaria à Guillaume de Silly, Seigneur de la Roche-Guyon;

4. Et Jean, Eccléfiastique, qui vivoit en 1408.

XI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, fit hommage au Roi d'un Fief fitué dans la Paroisse de Beuvron en Normandie, le 23 Septembre 1382, & donna aveu de sa Terre du Bouchet en 1400. Il épousa Robine de Saint-Brisson, Dame de la Ferté, fille de Geoffroy

de Saint-Briffon, & mourut en 1400, laiffant:

1. Louis, qui suit;

2. Alison, Dame du Bouchet & de Vaujolis; &, après fon frère, mariée 1º à Raoul de Saint-Remy, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 2º en 1417, à Jean de Beauvilliers, IIIº du nom, Seigneur de Lude, fils d'Hervé de Beauvilliers, Seigneur de Binas, & de Jeannette de la Ferté, Dame de Montgouaut, fa première femme; & 3º à Dauphin de Maufras, Seigneur de Beaumont & de Grandfeigne. La Roque, dans fon Hilloire de la Maifon d'Harcourt, lui donne pour quatrième mari, Jean, Seigneur de Paumoy;

 Georgette, femme de Robert, Seigneur de Lus, duquel elle n'eut point d'enfans;

4. Antoinette, mariée 1º à Erard de Saux, Seigneur d'Avrain; & 2º à Jean de Grammont;

 Et MARGUERITE, première semme de Jean* d'Harcourt, Baron de Bonnétable, fils de Gérard d'Harcourt, & de Marie Mallet de Graville.

XII. Louis d'Estouteville, IIe du nom, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, épousa Jeanne Paynel, & mourut sans avoir eu d'ensans.

BRANCHE des Seigneurs de Torcy.

VIII. ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur d'Effoutemont & de Torcy, fecond fils de ROBERT IV, dit Paffemer, & de Jeanne ou Alix Bertrand de Bricquebec, est nommé, avec son frère aîné, dans deux Arrêts de l'Echiquier de 1302 & 1303. Il épousa Alix de Meulan, fille d'Amaury, IIe du nom, Seigneur de la Queue, & de Marguerite, Dame de Neubourg, dont:

1. ROBERT, Seigneur d'Estoutemont, qui eut procès en l'Echiquier de Normandie en 1376, avec Jean, Seigneur de la Heuse, & mourut en 1386, sans ensans;

2. JEAN, qui fuit;

 Estout, Seigneur du Crochet, qui brisa ses armes de trois coquilles de fable;

 Antout ou Ausour, felon le P. Anselme, Seigneur de Hersray, en 1390, qui brisases armes de trois bandes de fable;

 CHARLOTTE, dont le P. Anfelme ne parle point, femme de Guy de Flandre, Comte de Namur, fils de Jean de Flandre, Comte de Namur, & de MARIE D ARTOIS. Elle mourut en 1336; Et Jeanne, femme de Robert, Seigneur de Großnehil & de Herqueville en 1360, dont fortirent Renaud & Colin, Seigneurs de Großnehil, vivant en 1380.

1X. Jean d'Estouteville, Seigneur de Torcy & d'Estoutemont, brisa ses armes, ainsi que son père, d'un collier d'or au col du lion, après avoir succédé à son frère aîné. Il fut reçu à Tours, en 1349, avec sa Compagnie, servit le Roi dans ses guerres ès-années 1349 & 1350, & en récompense le Maréchal de Blainville lui fit avoir une rente assignée sur le Trésor, dont il sit hommage au mois de Janvier 1378. Il épousa, en 1351, Jeanne de Fiennes, fille de Jean, Sire de Fiennes & de Tingry, & d'Elisabeth de Flandre, & sœur de Robert de Fiennes, dit Moreau, Connétable de France, dont il eut:

1. NICOLAS OU COLLARD, qui fuit;

2. Thomas, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1304;

 Jean, Seigneur de Charlemeinil, &c., mort fans enfans en 1416, & enterré dans l'Eglife Collégiale de Charlemeinil qu'il avoit fondée:

4. Guillaume, Chanoine de Rouen, Evêque d'Evreux, en 1374, puis de Lifieux, qui célébra les obtêques du Connétable du Guefclin, dans l'Abbaye de Saint-Denis, en 1380. Il fonda le Collège de Lifieux, dit de Torcy, dans l'Univerfité de Paris, en 1414, avec fes frères; donna fa terre de Bonneville à ce Collège, celle de Corbone à fon Eglife de Lifieux, 1effa le 2 1 Décembre 1414, mourut le 30 Janvier 1415, & fut enterré dans la Cathédrale de Lifieux;

 Estout, Abbé de Fécamp & du Bec-Hellouin en 1397, & de Cérify. Il testa le 18 Octobre 1422, & survéquit à tous ses frères;

- 6. RAOUL, Chanoine de N.-D. de Rouen & Archidiacre d'Eu en 1391 : il étoit mort en
- 7. Thomin, Archidiacre du petit Caux, dans l'Eglife de Rouen, ès-années 1386 & 1400, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1386;

8. Robert, Archidiacre de Neufbourg, Chanoine d'Evreux en 1398, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1403;

 Jeannet, auteur de la branche des Seigneurs de Villebon, rapportée ci-après;

10. Gilles, Chanoine de N.-D. de Rouen, après RAOUL, fon frère, Archidiacre d'Eu, Chantre & Chanoine de l'Eglife d'Angers en 1390, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Charles VI, la même année, qui testa au Château de Cortone le 23 Juillet 1404, & mourut en 1408;

 PHILIPPE, dont ne parle pas le P. Anfelme, femme de Renaud, Duc de Gueldres, fils de Renaud, Duc de Gueldres, & d'Eléonore d'Angleterre, de laquelle il n'eut point d'enfans;

12. Jeanne, mariée à Hedor de Chartres, Seigneur d'Onze-en-Bray, Baron du Chênedollé, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, fils de Jean de Chartres, Seigneur d'Onze-en-Bray, & de Marie de l'Estendart, dont fortit Renaud de Chartres, Archevêque de Reims, Chancelier de France & Cardinal, en 1429;

13. Et Mahaut, troisième femme, de Georges, Sire de Cleres, fils de N. Sire de Cleres,

& de Jeanne de Meulan.

X. Nicolas ou Collard d'Estouteville, Seigneur de Torcy, d'Estoutemont, de Beynes, &c., Chevalier, fut présent à l'hommage que rendit JEAN Ier, Duc de Bretagne, au Roi CHARLES VI. II est mentionné dans une montre que Mouton, Sire de Blainville, fit de tous les Gendarmes du Diocèse de Rouen, dont il étoit Capitaine, le 13 Août 1364, & obtint du Roi, le 6 Septembre fuivant, remise de l'amende qu'il avoit encourue, pour avoir fait couper, dans la Forêt la plus proche de Torcy, 300 arbres pour réparer son Château de Torcy, que le Roi de Navarre avoit voulu forcer. Il étoit chef de 50 hommes d'armes, lorsqu'il fit montre à la Réole, le 1er Septembre 1374, avec 3 Chevaliers Bacheliers & 16 Ecuyers de sa Compagnie. Il fut envoyé avec 160 hommes d'armes, pour aller affiéger le Château de Mortain en Baffe-Normandie; fit montre, le 12 Mai suivant, aux Bastides, devant Mortain, avec 2 Chevaliers & 18 Ecuyers de la Compagnie. Le Roi lui donna la garde & le Gouvernement du Château d'Arques, & il fit encore montre, en qualité de Chevalier Banneret, avec Robert, Sire d'O. & Pierre, Sire d'Amfreville, & 24 Ecuyers de sa Compagnie, à Montereau-Faut-Yonne, le 13 Août 1388. Il étoit Chambellan du Roi, lorfque ce Prince lui confirma, le 23 Septembre 1386, fon droit de tiers & de danger, de 50 âcres de bois dans la Forêt de Magny, dont il lui avoit fait don au mois de Mai précédent. Il contribua beaucoup à la fondation du Collège de Lifieux, dit de Torcy. Il est nommé dans plusieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1374 jusqu'en 1414, &

mourut en 1416. Il avoit épousé 1° Jeanne de Mauquenchy, Dame de Blainville, fille & héritière de Jean, dit Mouton, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de Jeanne Malet de Graville, & 2° Marie d'Harcourt, veuve de Louis de Brosse, Seigneur de Sainte-Sévère, & fille de Guillaume d'Harcourt, Sire de la Ferté-Imbaut, dont il n'eut point d'ensans. Ceux du premier lit surent:

1. CHARLES, Seigneur de Blainville, premier Pannetier du Dauphin, en 1399, mort vers l'an 1407, fans enfans de Jacqueline de Chambly, fille de Jean de Chambly, dit le Haze, & de Jeanne de la Roche-Guyon;

2. Guillaume, qui fuit;

3. ISABEAU, Dame de Beaumont, femme de Guillaume de Vendôme, Vidame de Chartres, avec lequel elle vivoit en 1409, & n'en

eut point d'enfans;

4. Jeanne, femme, en 1408, de Jean ou Philippe d'Auxy, Seigneur de Dampierre ou Dompierre, fuivant le P. Anfelme, & de Bose-Roger, Sénéchal de Ponthicu, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, fils d'Enguerrand, & d'Ifabeau de Goulons. Elle vivoit encore en 1427;

 Jossine, femme, en 1409, de Jean le Vicomte, Seigneur du Tremblay, dont elle eut deux filles, Jeanne le Vicomte, Dame de Longny & de Ferrières, & Catherine le Vicomte, Abbesse de la Trinité de Caen, morte en

1492

6. Et Catherine, femme de Robert de l'Estendart, Seigneur de Liney, & d'Alix, Dame

de Marolles.

XI. GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, de Blainville, d'Effoutemont, Beynes, Baron d'Ivry, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, en 1415, mort le 19 Novembre 1449, & enterré à Torcy, avoit époufé Jeanne d'Ondeauville, Dame de Ponches, de Novion & de Caumartin, veuve de Raoul, Seigneur de Renneval, Comte de Fauquembergues, & fille de Jean, Seigneur d'Ondeauville, & de Noyon, & de Jeanne de Créquy, dont:

- Nicolas, dit Colinet, mort fans postérité, après 1419;
- Guillaume, Seigneur de Torcy, aussi mort fans postérité, après le mois d'Avril 1349;

3. JEAN, qui fuit;

- 4. Estout, rapporté après son frère;
- 5. Robert, ausli rapporté ci-après;
- 6. RAOUL, Seigneur d'Estoutemont, mort en 1462, fans enfans;

7. MICHELLE, femme de Robert de Béthune, 11º du nom, Seigneur de Mareuil, fils de Jean de Béthune, dit de Locres, Seigneur d'Autrèches, & d'Isabeau d'Estouteville;

8. Jeanne, Prieure de Poiffy, au mois de Juin 1497, defituée par les Supérieures de fon Ordre, qui mirent la réforme dans ce Monaftère. Prégente de Melun fut infituée en fa place, ce qui caufa un procès, avant la fin duquel Jeanne d'Estouteville mourut, & Prégente de Melun fut confirmée dans fon Office, par Arrêt du Parlement du 22 Janvier 1511;

9. Et Jannette, morte fille en 1448.

XII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, d'Ondeauville, de Blainville, Grand-Maître des Arbalétriers de France, Confeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du Château de Caen, n'avoit que 17 ans, lorsque le Roi d'Angleterre lui rendit, en 1422, & à ses frères, les biens qui avoient été confisqués sur fon père, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Étant depuis rentré au fervice du Roi, il eut la Garde de Fécamp, en 1436 & 1439, avec 50 hommes d'armes, & 121 de trait; & encore avec 36 hommes d'armes celle de la ville de Harfleur. Etant Capitaine de Chassenay, en 1444, il fut envoyé de Nancy aux places de Darnay, la Fauche, Vignory, Raigecourt, &c., pour y mettre un certain nombre de Gendarmes en garnison, & les pourvoir de munitions pour leur fûreté. Il fervit en même tems le Dauphin en Allemagne, fut nommé Prévôt de Paris le 20 Mai 1446; se démit de cette place peu après en faveur de son frère; fut nommé Chambellan du Roi, dépêché enfuite en Flandre, vers le Duc de Bourgogne; commanda les Francs-Archers au secours de Tournay, eut la charge de Grand-Maître des Arbalétriers, en 1449, qu'il exerça jusqu'en 1461; servit à la conquête de Normandie en 1449', se trouval, en 1450, à la bataille de Formigny; fit hommage au Roi de toutes les Terres qu'il possédoit aux Bailliages d'Amiens, de Vermandois, Ponthieu, Saint-Pierre-le-Moustier, Saintonge, Limoufin & en Normandie, ès années 1461, 1464 & 1475. Le Roi lui fit don, le 16 Janvier 1472, de 100 arpens de bois pour faire rebâtir son Château de Charlemesnil, & , le 2 Décembre 1474, de la Haute-Justice de sa Terre de Nouvion en Ponthieu. Il combattit à la journée de Guinegatte, en 1479, & mourut fort âgé, le 11 Septembre 1494. Il est enterré dans l'Eglise du Monastère de Sainte-Claire de Rouen, qu'il avoit sondé en 1466. (Voyez son éloge dans le P. Anselme, tom. VIII, pages 87 & 88.) Il avoit épousé Françoise de la Rochefoucauld, Dame de Montbazon, fille d'Aymar, Seigneurde Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouâtre, & de Jeanne de Martreuil, dont il eut:

Louis, Seigneur de Sainte-Maure & de Nouâtre, dont il fit hommage au Roi en 1461, & mourut avant fon père

JEAN D'ESTOUTEVILLE eut encore pour fils naturel de Catherine le Roy,

Henri, qui fut légitimé au mois de Janvier 1504. Peut-être est-ce le même nommé Hector, lequel étant Seigneur de Caumartin, plaidoit contre Jossine, Jeanne & Jacque-Line d'Estouteville, ses cousines, en 1499, pour les donations que son père lui avoit faites, & qui lui surent adjugées par Arrêt de l'an 1500.

XII. Estout d'Estouteville, Seigneur de Beaumont-le-Charly, de Miermaigne, de Ferrières en partie, Châtelain de Beauvais, Confeiller & Chambellan du Roi, Bailli du Côtentin, quatrième fils de Guillaume D'Es-TOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, & de Jeanne d'Ondeauville, fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France, se trouva à la bataille de Formigny, donné contre les Anglois, en 1450, fit son testament à Beauvais le 11 Décembre 1476, ordonna sa sépulture dans l'Eglife de Sainte-Catherine de Charlemefnil, où il fonda une Messe quotidienne à perpétuité, & quatre Obits par an; légua 600 livres de rente à Jacqueline, sa fille, pour la marier fuivant la volonté du Seigneur de Torcy, fon frère, Exécuteur testamentaire, & celle de sa femme, à laquelle il laissa le réfidu de tous ses biens, meubles, acquêts & conquêts, la nommant aussi Exécutrice de son testament. Il fit un codicille le lendemain. & mourut le 13 Décembre 1476. Il portoit écartelé d'Estouteville & de Blainville, suivant une Enquête de l'an 1616, pour François de Lorraine, Abbé de Moyenbourg. Il avoit épousé, selon le P. Anselme, Bonne de Herbannes. Le Mémoire manuscrit, que nous avons dans les mains, lui donne pour femme (& ce peut être la même) Jeanne, Châtelaine de Beauvais en Lyons, Dame de Saint-Denis-

le-Thiboust & de Vacqueville, fille de Guillaume, Châtelain de Beauvais en Lyons, & de Jeanne de Rayneval, Dame des Bordes. Il n'eut que trois filles de son mariage, savoir:

 Jossine, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le-Charly, mariée à Jean Bloffet, Seigneur du Plessis-Pasté, avec lequel elle vivoit en 1494;

Jeanne, Dame de Beaumont, mariée 1º à
Jean Martel de Bacqueville, Seigneur de
Rames & d'Ausseville; & 2º à Jean, Seigneur de Porcon, duquel elle étoit veuve en

1507

3. Et JACQUELINE, Dame de Charlemeſnil, d'Aveſnes, de Varennes, de Saint-Denis-le-Thibouſt, Châtelaine de Beauvais, laquelle eut de grands différends avec ſes ſœurs, pour la ſucceſſion de ſon père ès-année 1482, 1484 & 1503. Elle avoit épouſé Jacques, Baron de Moy, Châtelain de Bellencombre, Capitaine de Saint-Quentin, Mañte des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, ſils de Collard, Sire de Moy & de Chin, & de Marguerite d'Ailly. Elle en étoit veuve le 12 Septembre 1520, ſuivant une quittance de ce jour.

XII. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, cinquième fils de Guillaume, & de Jeanne d'Ondeauville, fut Seigneur de Beynes, de St.-André dans la Marche, & Prévôt de Paris, sur la démission de son frère Jean, par Lettres du 7 Mars 1446. Il fut aussi Conseiller & Chambellan des Rois Charles VII, & Louis XI, pour le fervice desquels il prit la ville de St.-Valéry fur les Bourguignons, & se trouva au combat de Montlhéry en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prévôté de Paris, & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475 jusqu'à fa mort, arrivée le 3 Juin 1479. Il eut de sa semme Ambroise de Loré, Dame de Muesfy, Baronne d'Ivry, morte en 1466, fille d'Ambroise de Loré, Prévôt de Paris, & de Catherine de Marcilly, Baronne d'Ivry:

1. JACQUES, qui fuit;

 HÉLÈNE, Dame du Tronchoy, semme de René de Châteaubriant, Baron de Loigny, fils de Théaude de Châteaubriant, Baron du Lion-d'Angers, & de Françoise Hodart;

 MARIE, semme, en 1478, de Jean, Seigneur de Châteauvillain, de Grancey & de Pierrepont, mort le 4 Novembre 1490, fils de Jean, Seigneur de Châteauvillain, & de Louise de Raoullin;

4. Jeanne, veuve, en 1497, de Robert l'Anglois, dit le Galand, Seigneur d'Angiens,

fils de Robert, Seigneur d'Angiens, & de Jeanne de Manteville;

 Et Ambroise, Religieufe à Saint-Sauveur d'Evreux, en 1513.

XIII. Jacques d'Estouteville, Seigneur de Beynes & de Blainville, Baron de Saint-André dans la Marche, Prévôt de Paris après fon frère, par Lettres du 10 Juin 1479, qualifié Confeiller & Chambellan du Roi, dans une quittance qu'il donna le 20 Juillet 1474, de 500 livres à lui ordonnées par le Roi, pour avoir affilé, en qualité de Commissire, aux rois Etats de Normandie, étoit encore Prévôt de Paris en 1499. Il avoit épousé Gillette de Coëtivy, fille d'Olivier de Coëtivy, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guyenne, & de Marie, bâtarde de Valois, Dame de Royan & de Mornac, fille naturelle du Roi Charles VII, & d'Agnès Sorel. Il en eut:

 CHARLOTTE, Dame de Beynes & de Mezy en 1493, mariée à Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, de Ligny & de Roucy, fils d'Antoine, Comte de Brienne, & de Françoife de Croy;

2. Et Marie, Dame de Blainville, d'Oiffery & de Marcilly, Vicomteffe du Tremblay, Baronne d'Ivry & de Saint-André dans la Marche, mariée à Gabriel, Baron d'Alègre, Seigneur de Saint-Just, de Milloc, Prévôt de Paris & Bailli de Caen, duquel elle étoit veuve en 1539. Elle se remaria à Jean de Fages, Seigneur du Bouchet, avec lequel elle vivoit en 1541.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLEBON.

X. JEANNET D'ESTOUTEVILLE, dit le Jeune, neuvième fils de JEAN, Seigneur de Torcy, & de Jeanne de Fiennes, fut Seigneur du Mesnil-Simon & d'Estoutemont, premier Ecuyer du Corps du Duc de Guyenne, Dauphin de Viennois, Valet-Tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec, fut envoyé par le Roi à Bordeaux pour la délivrance de Roger de Beaufort, frère du Pape. Son fceau est burelé. Les supports sont deux lions; le cimier, une tête barbue couverte d'une espèce de pot de guerre. Le Roi l'établit Capitaine & Garde du Château de Vernon; il avoit 100 hommes d'armes & 6 Arbalêtriers commis à la garde de ce Château. Il fit pour le Roi plusieurs voyages vers le Pape, en Provence, vers le Duc de Berry, aux pays de Foix & en Bar-

barie. Il acheta de Robert Marchaut, par acte passé à Paris, le 7 Novembre 1397, la propriété du Fief & Terre de Hotot, & plusieurs autres droits, revenus & rentes, pour en jouir après la mort de Guillaune d'Estouteville, Evêque de Lisieux, & Estout D'Estouteville, Abbé de Fécamp, qui devoient en avoir la jouissance & l'usufruit leur vie durant. Il obtint du Roi, le 3 Mars 1400, un délai pour faire hommage de cette terre & de celle de Bapaume, fituée dans la Vicomté de Rouen, & vivoit encore en 1412, avec fa femme Michelle, Dame de Montdoucet & de Villebon, fille de Robert, Seigneur de Montdoucet, dit le Borgne, premier Ecuyer du Corps du Roi Charles V, & Maître de son Ecurie, & de Jeanne de Villebon. Ses enfans furent :

 COLLARD, Seigneur du Mefnil-Simon, de Montdoucet & de Villebon, mort fans enfans d'Adrienne d'Ailly, fille de Louis, Seigneur de Varennes. Elle se remaria à Philippe de Valpergne, Seigneur de Gournay;

 CHARLES, Seigneur de la Gastine, de Villebon & de Montdoucet après son frère, en 1433, mort aussi sans enfans de Marguerite de Craon, son épouse, fille de Jean F. de Craon, Seigneur de Chanteussé & d'Ingrande;

3. BLANCHET, qui fuit;

4. HECTOR, Seigneur de Beaumont, qui fe trouva à la levée du fiège de Dieppe, où il fut fait Chevalier en 1443. Il ne laissa point d'enfans de Jeanne d'Havesquerque, sa semme, à laquelle l'Evêque de Lisieux, son oncle, fit quelques legs par son testament de l'an 1414. Elle étoit fille de Jean de Havesquerque, Seigneur de Watines, & d'Isabelle d'Estouteville;

5. & 6. Isabelle & Françoise, dont on ignore

la destinée.

XI. BLANCHET D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Villebon, de la Gastines, de Montdoucet, & du Mesnil-Simon après ses frères en 1451, vivoit encore en 1472. Il avoit épousé, 1º Marguerite de Vendôme, fille de Robert de Vendôme, Vidame de Chartres, & de Catherine de Thouars (le P. Anselme dit de Jeanne, Vidamesse de Chartres); & 2º IJabeau de Savoisy, fille de Charles, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi Charles VII, & d'Yolande de Rodemach. Il eut du premier lit:

I. Jeanne, Dame de Presles, de Boisteaux & de Menainville, première semme de Guy

de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, fils de Jean de Beaumanoir, Seigneur de Landemont, & de Marie Riboulé. Elle tranfigea avec fes frères, le 18 Août 1497, au fujet de la fuccession de son père, mourut le 18 Septembre 1520, & fut enterrée dans l'Eglife de l'Abbaye de Champagne au Mai-

2. Louise, mariée, le 13 Mars 1455, à Gilles, Seigneur de Honcourt & de Villedieu, dit Lancelot, Bailli de Gifors en 1461.

Et du second lit:

- 3. CHARLES, qui fuit;
- 4. Pierre, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Chartres en 1473 & 1491;
- 5. Louis, Seigneur de Blainville, vivant en 1491;
- 6. Morlet, Chevalier;
- 7. Antoinette, morte fille; 8. Marguerite, mariée, 1º à Jacques, Seigneur de Béthencourt, fils de Jean, Seigneur de Béthencourt, & de Françoise de Callos; & 2º à Guillame de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, Châtelain de Courville, avec lequel elle vivoit en 1459, fils d' Yves, Seigneur de Vieuxpont, & de Blanche d'Harcourt;
- 9. Et Françoise, semme de Guillaume de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, dont elle étoit veuve en 1525. Il étoit fils de Guillaume de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, & de Jeanne de Bouville, Dame des Mouftier-en-Auge, fa première femme, & fon père avoit époufé en fecondes noces MARGUERITE D'ESTOUTEVILLE, fœur de cette FRANCOISE.

XII. Charles d'Estouteville, Seigneur de Villebon, de la Gastines, de Montdoucet, Boislandry, Blainville, &c., Echanson du Roi, rendit aveu de ces Terres en 1481, & est nommé dans quatre Arrêts du Parlement des années 1473, 1480, 1490 & 1491. Il étoit mort en 1508, & il eut d'Hélène de Beauvau, fille de Jean, Baron de Beauvau, & de Jeanne, Dame de Manonville & de Roltay:

- 1. JEAN, qui fuit;
- 2. Antoine, Seigneur de Linières & de Menainville, marié à Marguerite de Buffu, veuve de Jean, Sire de Bournonville, & fille de Jacques de Buffu, Seigneur de Buines, & d'Isabeau de Brunetel, dont:

Marie, femme de Guillaume de Bigars, Seigneurs de la Londe;

- JACQUELINE, femmede François de Thois, Seigneur de Thoraine;
- Et CLAUDE, alliée à Claude de Monchy, Seigneur de Garétemont.

- Isabeau ou Hélène, Dame d'Arpentilly & de Bérangeville, mariée 1º à Jean d'Oiron, Seigneur de Verneuil en Touraine, veuf de Marie du Bouchet, de la Maison de Puygreffier, dont elle eut Louise d'Oiron, semme d'Adrien, Seigneur de Boufflers; & 20 Jean, Sire de Montenay, Vicomte de Fauquernon, Baron de Garencières & de Baudincourt, fils de Philippe, & de Marie de Saint-Avin;
- 4. JEANNE, Dame de la Gastines, semme de Jean, Baron de la Ferrière, Seigneur de Teffé & du Mefnil-Bœufs;
- 5. Marie, Abbesse d'Hières, morte le 11 Janvier 1537;
- 6. CLAUDE, Religieuse de Fontevrault;
- 7. Et Madeleine, Abbesse de Saint-Sauveur d'Evreux.

XIII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Villebon, de Beaurepaire, de la Gastines, de Blainville, de Boislandry, Frétigny & Ventos, Conseiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Chevalier de l'Ordrede Saint-Michel, Bailli, Capitaine de Rouen & de Thérouanne, Prévôt de Paris le 7 Mars 1533, Lieutenant-Général en Normandie & Picardie, rendit de grands fervices aux Rois François Ier & Henri II, fut Capitaine d'une Compagnie de 40 Lances des Ordonnances du Roi en 1553, mourut à Rouen avant le 29 Avril 1556, dernier mâle de sa maison. Son cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'Estouteville, dans l'Eglise Cathédrale de Rouen. Il avoit épousé, en 1523, Denise de la Barre, fille de Jean, Seigneur de la Barre, Comte d'Estampes, Vicomte de Bridier, Baron de Veret, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de Marie de la Primaudaye. Elle étoit veuve le 29 Avril 1566, & eut pour enfans:

JEAN, mort jeune;

Et JEANNE-DIANE, Dame de Villebon, &c., femme de Charles du Bec, Baron de Boury, fils de Charles, & de Marie de Clerey, dont elle n'eut point d'enfans. Ses tantes Isa-BEAU & JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE furent fes héritières.

BRANCHE

des Seigneurs de CRIQUEBEUF.

VI. Robert d'Estouteville, Seigneur de Criquebeuf, second fils de Henri, Sire D'Es-TOUTEVILLE, & de Mahaut ou Mathilde d'Eu, brifa son écu au premier point du chef d'une quinte-feuille de fable, & épousa Péronnelle ou Pérénelle de la Crique, fille de Raoul, Seigneur de Criquetot & d'Antigny, dont:

1. JEAN, qui fuit, felon le P. Anfelme;

 Et COLIBEAUX, à qui le Mémoire que nous avons donne la postérité de son frère JEAN, qu'il dit mort sans avoir été marié. Quoi qu'il en soit,

VII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf, ou Colibeaux, eut pour femme Marie de Hotot, fille de Pierre, Seigneur du Plessis & de Marguerite de Pons, dont:

1. PIERRE, qui fuit;

 Et Perrette, femme de Richard, Seigneur de Verquetot, de laquelle il eut une fille, Perrette, Dame de Verquetot, femme de Guyon, Seigneur d'Ouville, fils de Guillaume, Seigneur d'Ouville & de Montreuil.

VIII. Pierre d'Estouteville, Seigneur de Criquebeuf & de Chamelles, héritier de Jean, Seigneur de Criquebeuf, fon oncle, mort fans avoir été marié en 1275, dit le Mémoire, époufa Alix de Gal, fille de Raoul, Seigneur de Gal. Ses enfans furent:

1. Collard, qui fuit;

2. Et Simon, Seigneur de Chamelles, vivant en

IX. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Criquebeuf, Chevalier, époufa Alix d'Argences, Dame de la Serre, fille de Robert, Seigneur d'Argences, & de Jeanne de la Serre, dont:

1. COLIBEAUX, qui fuit;

2. Et Guillaume, Chevalier, vivant l'an 1397.

X. COLIBEAUX D'ESTOUTEVILLE, IIe du nom, Seigneur de Criquebeuf, de Chamelles & de la Serre en 1370, fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1417. Il épouls Jeanne de Miffy, Dame de Brucourt, d'Anneville & du Parc, fille de Colin & de Guillemette Suhard. Il en eut:

- Simon, Seigneur de Criquebeuf, Miffy, Brucourt, Han, Anneville & du Parc, dont les biens furent configués par Henri, Roi d'Angleterre, ufurpateur de la Couronne de France, qui les donna à Nicolas ou Collard de la Porte;
- 2. Et Perrette, Dame de Criquebeuf, &c., femme de Richard de la Rivière, Seigneur

de Gouvix, fille d'Enguerrand & de Guillemette Malherbe.

BRANCHE

des Seigneurs de GROUSSET.

V. Samson d'Estouteville, Seigneur de Grouffet, de Saint-Aubin, de Courtebule en 1216, troifième fils de Robert III, Sire d'Étouteville, & de Léonelle ou Lionelle de Remmes ou Rames, brifa fes armes de 3 coquilles de fable, 2 & 1; & épousa Edme du Boschin ou Beschin. Ses ensans furent:

1. ROBERT, qui fuit;

 Collart, dit Crochet, Seigneur du Bofchin;

3. Samson, Chevalier, vivant en 1244;

- MATHIEU, Seigneur de Saint-Aubin, qui fit quelques donations à l'Abbaye de Bonport en 1273;
- 5. Et Guillaume, Chevalier.

VI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grousset, vivoit en 1236, & épousa Perrette de Briançon, dont:

1. Guillaume, qui suit;

2. Samson, fait Chevalier par le Roi Philippe LE Bel en 1313, qui lui donna 100 fols de

gages & un cheval;

 Et JULIENNE, mariée à Robert de Bloffet, Seigneur de Saint-Pierre, selon le P. Anfelme, & suivant le Mémoire à Guillaume, Sire de Montérollier, fils de Raoul, Sire de Montérollier, dont Raoul, Sire de Montérollier, marié à Blanche du Mesnil-d'Ardan.

VII. Guillaume d'Estouteville, Sire de Grousset, vivant en 1245, épousa Agnès de Pons, en Normandie, dont:

1. Estout, qui fuit;

2. Pierre, Seigneur de Flainville en 1339;

 Julienne, mariée à Guillaume, Sire de Montérollier, felon le P. Anfelme, & que le Mémoire dit femme de Roger de Bloffet, Seigneur de Saint-Pierre.

VIII. ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Grousset, Chevalier, est compris dans les Registres de la Chambre des Comptes, & fervoit en l'Ost-de-Buyrenfosse en 1323, dit le P. Anselme. Il épousa Alix de Bracquemont, dont:

 ESTOUT, Seigneur de Grouffet, dit Crochet, rapporté dans un Armorial dressé sous le Roi Charles VI, mort sans postérité; Et Agnès, Dame de Grousset après son frère, mariée à Blanchet, Seigneur de Befchard, fils de Raoul, & de Jeanne de Lodignes, dont fortit Estout, Seigneur de Beschard, & de Grousset, marié à Alix de Berdanville.

Nous avons dit que Robert d'Estoute-VILLE, quatrième fils de Robert, Ile du nom, Sire d'Eflouteville, & de Blanche de Rieux, & que Jean, son cinquième fils, furent tous les deux s'établir en Angleterre.

Robert d'Estouteville eut pour son partage la Terre de Kerkeber en Angleterre, où

il s'établit, & eut deux fils :

Guillaume, Seigneur de Kerkeber, qui époufa Marguerite de Say, dont il n'eut point d'enfans;

Et Nicolas, dont nous ignorons la postérité.

JEAN D'ESTOUTEVILLE, frère puîné de ce RO-BERT, qui s'établit aussi en Angleterre sous le règne du même Roi Henri II, eut de sa semme, dont on ignore le nom:

1. JEAN, qui fuit;

2. Roger, Chevalier;

3. Et Binge, femme de Roger de Ponthon, Chevalier.

JEAN D'ESTOUTEVILLE est le dernier établi en Angleterre dont on ait connoissance. C'est à lui que les Registres du Comté de Kan sinissent, & on ignore s'il a eu postérité.

Cambden rapporte dans fon Histoire qu'il y avoit une branche de Vassy en Angleterre, Cadets de la Maison de ce nome en Normandie, de laquelle étoit Eustache de Vassy, qui de Béatrix, sa femme, eut Guillaume de Vassy, mari de Béatrix d'Estouteville, fille de Robert d'Estouteville, Seigneur de Kuaresburg, dont sortient deux fils.

ALIX D'ESTOUTEVILLE étoit femme de Raoul de Saint-Remy, suivant un Arrêt de l'an

1417.

LÉGER D'ESTOUTEVILLE, Chevalier, suivant un acte de l'an 1441, avoit épousé Antoinette de Lisignes, fille de Trouillard, Seigneur de Lisignes, Chevalier, & de Marguerite de Mello. C'est ce que nous savons sur cette ancienne & illustre Maison.

Les armes: burelé d'argent & de gueules de 10 pièces, au lion de sable brochant sur le tout, armé, lampassé & couronné d'or.

bonne, nommée en latin Strabona, qui portoit pour armes: d'or, au lion d'aqur, a subsifisé avec éclat dans le Comté de Bourgogne jusqu'à la fin du XVº siècle. La Terre, qui lui avoit donné son nom, étoit une des anciennes Baronnies du pays, & avoit sous sa mouvance les terres de Courchapon, Lantenne, Roussange, Mercey, Vertière, Berthelange & Tacenne. Après la mort de Jean d'Estrabonne, qui vivoit encore en l'an 1457, & mourut très-peu de tems après, étant sort jeune, la Terre deson nom passa dans la Maison d'Aumont.

ESTRAC (D') ou D'ASTERAC, famille noble, établie en Albret, Guyenne & Baza-

dois. Elle remonte sa filiation à

I. Noble Arnaud d'Estrac, Ecuyer, marié, en 1544, à Jeanne de la Barthe. Il habitoit un petit lieu dans le Condomois, appelé Puch, possédé depuis par son fils Gratien, qui suit, & par son petit-fils.

II. GRATIEN D'ESTRAC, Ecuyer, habitant dudit Puch, épousa Hélène de Larrieu, de

laquelle il eut:

ÎII. Joseph d'Estrac, Ecuyer, qui se maria, par contrat du 22 Juillet 1601, avec Anne de Laban, fille de Jean de Laban, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & de Jeanne de Saubat. Il y est qualisié Noble & Ecuyer, fils de Gratien d'Estrac & d'Hélène de Larrieu. Il sut père de

IV. GRATIEN D'ESTRAC, Ile du nom, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Pons, Infanterie, qui époufa, par contrat du 4 Octobre 1633, Marie de Meslon, fille de Pierre de Meslon, Ecuyer, & de Marie de Goulart. Par son tessament, fait le 30 Octobre 1683, elle déclara qu'elle avoit eu pour en-

fans:

1. Pierre, mort fans postérité;

2. Adam, qui suit;

3. Et Jeanne, morte sans postérité.

V. ADAM D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Barrot, tenu fur les Fonts de baptême, le 7 Juin 1648, par noble Adam de Goulart, Ecuyer, fon aïeul maternel, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Cruffol, & époufa Marie de Moreau (comme il appert du testament de Marie Meslon, sa mère, du 30 Octobre 1683), fille de Richard de Moreau, Gouverneur de Montlégur, & de Marguerite Lombartie. Elle fit fon testament le 28

^{*} ESTRABONNE. La Maison d'Estra-

Janvier 1738, & institua pour héritier général & univerfel fon fils,

VI. LAURENT D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Barrot & de Caplisse, qui fit son testament le 12 Juillet 1741, par lequel il déclare avoir été marié à Claude-Madeleine d'Abadie. Il décéda le 22 Mai 1746, laissant pour enfans :

1. François-Augustin, qui fuit;

BERNARD-AUGUSTIN:

- 3. Alexis-Bernard, Ecuyer, Seigneur de Capliffe, qui n'a eu que des filles;
- 4. BERTRAND;
- 5. MARIE;
- 6. FRANÇOISE;
- 7. Et Rose.

VII. François - Augustin d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac & de Valins, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg, a obtenu, en 1751, une Ordonnance de M. de Tourny, Intendant en Guyenne, qui l'a déchargé, ainsi que ses frères & sœurs, du droit de franc-fief à eux demandé, pour leur Seigneurie directe de la Paroisse de Caplisse, par Arrêt du Conseil privé du Roi, du 23 Mai 1752, confirmatif de ladite Ordonnance; ils ont été maintenus dans la possession de leur Noblesse, c'est ce qui est encore prouvé par deux Sentences précédemment rendues, l'une des Elus de Bordeaux, du 22 Avril 1725, l'autre confirmative, rendue le 25 Avril 1741, par le Commissaire député pour la recherche de la Noblesse. Il a épousé, par contrat du 10 Janvier 1770, JEANNE DU PUCH-D'ESTRAC, fille de Messire Daniel du Puch-D'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac, Grosombre & Cujat, & de Marie-Barbe de Casenove, dont:

1. CHARLES-HENRI-DANIEL D'ESTRAC DE LU-GAGNAC, Ecuyer, né le 9 Novembre 1771; 2. FORTANIER - MATHIEU - BENJAMIN, Ecuyer,

né le 14 Avril 1775; 3. Et Marie-Barbe-Thérèse, née le 15 Octobre 1770.

Il y a encore plusieurs autres branches de cette famille, dont nous ne pouvons parler, faute de renfeignemens.

Les armes: écartelé d'or & de gueules.

ESTRAC (D'), en Normandie, Election de Bayeux, Ecuyer, Sieur de Blagny, ancienne Noblesse qui porte pour armes: d'azur, au lion d'argent, lampassé de gueules & couronné d'or.

ESTRADES, en Guyenne. La Généalogie de cette famille, illustrée par un Maréchal de France, commence, dans le P. Anselme, tom.

VII, page 600, à

I. François d'Estrades, Seigneur de Bonel, des Colombes & de Campagnac, marié, par contrat du 20 Novembre 1548, à Antoinette de Veyrières, fille d'Armand, Seigneur de Veyrières, de Saint-Germain & de Cam-

pagnac, dont

II. JEAN D'ESTRADES, Seigneur de Bonel & de Campagnac, Enfeigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. de Bellegarde, testa le 14 Septembre 1607. Il épousa, par contratdu 30 Mars 1579, Antoinette Arnoul, fille de Bertrand, Seigneur de Nieul, de Vignolles & de Moulan, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de Jeanne de Mendoza, & eut pour enfans:

- 1. JEAN, qui fut Jéfuite;
- 2. François, qui fuit;
- 3. Et Constance, mariée, par contrat du 12 Février 1600, à Pierre de Rans, Seigneur de la Cour, fils de Guillaume, Seigneur de la Perche, & d'Antoinette de l'Ecuyer.

III. Francois d'Estrades, IIe du nom, Seigneur de Bonel, des Colombes, de Campagnac & de Sigognac, fut un des plus fages & des plus valeureux hommes de fon tems. Il porta les armes pour le service du Roi Henri IV contre ceux de la Ligue, fuivit ce Prince en plusieurs expéditions de guerre, & fut fait Gentilhomme de fa Chambre. Louis XIII le nomma, en 1620, Gouverneur du Comte de Moret, enfuite des Ducs de Mercœur & de Beaufort, & depuis de MM. de Nemours & d'Aumale, & le fit Capitaine & Gouverneur de la Ville & du Duché de Vendôme le 6 Février 1631. Il testa à Agen, le 6 Novembre 1656, & avoit époufé, par contrat passé dans la même Ville, Sufanne de Secondat, fille de N... de Secondat, Seigneur de Roques, & de Léonore de Brenieu. Elle étoit veuve en 1654. De ce mariage vinrent:

1. Godefroy, qui fuit;

2. JEAN, Evêque de Condom, mort en 1685;

- 3. Antoinette, Abbesse de Saint-Jean d'Au-
- 4. Anne-Henriette, fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 29 Juin 1632,

à Jean de Carbonnières, Seigneur de la Capelle-Biron;

 & 6. JACQUELINE & ANGÉLIQUE, Religieufes Carmélites à Agen.

IV. Godefroy, Comte d'Estrades, fut envoyé vers le Roi d'Angleterre le 12 Novembre 1637, &, le 2 Décembre suivant, vers Henri-Frédéric, Prince d'Orange, eut un Brevet de Confeiller d'Etat en 1639; la même année il fut en voyé une seconde fois vers le Prince d'Orange, fit plusieurs campagnes en Hollande, où par sa bonne conduite & fon courage, dont il donna des preuves en plusieurs occasions, il s'acquit l'estime de ce Prince, qui lui donna le commandement du Régiment de Candale le 15 Avril de la même année; fut fait Maréchal-de-Campen 1640, employé enfuite en diverses négociations auprès des Etats-Généraux où il étoit en qualité d'Ambassadeur en 1646. Il fut encore envoyé plusieurs fois vers le Landgrave de Hesse & les autres Princes de l'Empire en Piémont & ailleurs, eut de l'emploi dans la grande Armée envoyée en Allemagne fous le commandement du Cardinal de la Valette, & ensuite commission pour traiter du fecours par mer que les Etats-Généraux accordèrent pour le siège de la ville de Dunkerque qui fut prise. Il eut aussi divers autres emplois honorables près des Princes Etrangers en Allemagne, & vers les Ambassadeurs qui traitoient de la paix à Munster. Le 2 Avril 1647, ilalla commander à Porto-Longone & Piombino, & fervit dansl'Armée d'Italie fous le Prince de Modène. En l'absence du Maréchal de Rantzau, il commanda, en 1649, à Dunkerque & forts en dépendans. Après la mort de ce Maréchal, il eut, le 10 Octobre 1650, le Gouvernement de cette ville, servit la même année de Lieutenant-Général dans l'Armée de Flandre, sous le Maréchal de Praslin; eut commission, le 4 Avril 1653, pour commander dans les Places & Gouvernemens de Tours, la Rochelle, Brouage, Oleron, Fort de la Prée, pays d'Aunis & Isles adjacentes; fut nommé la même année Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Lieutenant-Généralle 4 Mai 1654, pour commander en chef dans toute la Province de Guyenne. L'Armée y étant, il eut commission, le 8 Mai 1655, pour commander un corps féparé de Troupes en Catalogne, en l'absence du Prince de Conty, & fut pourvu du Gouvernement de Mézières le 4 Janvier

1656; & le 20 Mars 1657, il fut nommé pour commander l'Armée du Piémont en l'absence du même Prince. Le Roi, qui lui donna le Gouvernement de Gravelines avec furvivance pour le Marquis d'Estrades, son fils, le 1er Octobre 1660, l'envoya fon Ambassadeur en Angleterre en 1661, où il foutint, avec beaucoup de sermeté, les prérogatives de la Couronne dans l'affaire du Baron de Watteville. Il passa de là en Hollande avec la même qualité, où il conclut le Traité de Bréda. En reconnoissance de tant de services signalés, le Roi le nomma Chevalier de ses Ordres à la promotion de 1661, lui donna des provisions de Vice-Roi de l'Amérique en Décembre 1663, le commandement des troupes à Dunkerque, Bergues & Furnes le 28 Juin 1669; le Gouvernement de Vezel & des Places voifines en 1672, celui de Maëstricht en 1673, fut fait Maréchal de France le 30 Juillet 1675, nommé la même année le premier de ses Ambasfadeurs extraordinaires & plénipotentiaires aux conférences de Nimègue, pour la paix générale conclue en 1678, à la gloire du Roi; & en 1685 il fut fait Gouverneur de la perfonne du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, dont il s'acquit avec honneur jusqu'à sa mort arrivée le 26 Février 1686, à l'âge de 79 ans. Il est enterré à Saint-Eustache dans un caveau vis-à-vis la Chapelle de la Vierge. Il avoit époulé, 1º le 26 Avril 1637, Marie de Lallier, morte au mois de Janvier 1662, fille de Jacques de Lallier, Seigneur du Pin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Marguerite de Burtio de la Tour en Dauphiné; & 2º par Procureur le 9 Juin 1679, pendant qu'il étoit à Nimègue, Marie d'Aligre, veuve de Michel de Verthamont, Seigneur de Bréau, fille d'Etienne, Seigneur de la Rivière, Chancelier de France, & de Jeanne l'Huillier, sa première semme. Il eut du premier lit:

1. Louis, qui fuit;

2. Jean-François, Abbé de Moissac en 1672, & de Saint-Mélaine à Rennes, Ambassadeur à Venise en 1675, puis en Piémont en 1679, mort le 19 Mai 1715, âgé de 73 ans, à Passy-lès-Paris, où il est inhumé dans l'Eglise paroissiale;

 JACQUES, Chevalier de Malte, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort

au siège de Fribourg en 1677;

4. Gabriel-Joseph, dit l'Abbé, puis Chevalier d'Estrades, Colonel du Régiment de Char-

tres, mort de fes bleffures reçues au combat de Steinkerque au mois d'Août 1692, & enterré dans l'Eglife des Chanoineffes de la ville de Mons;

 Et Marie-Anne, Religieuse au Val-de-Grâce à Paris, puis Abbesse du Puy-d'Orbe en 1695, morte au Val-de-Grâce le 31 Mars

1726.

V. Louis, Marquis d'Estrades, Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur de Gravelines & de Dunkerque après son père, mort à Bezemont le 10 Février 1711, avoit époufé 1º Charlotte-Thérèse de Rune, morte le 25 Novembre 1682, fille & héritière de Charles de Rune, Marquis de Fouquerolles, Colonel d'Insanterie, & de Marie - Lamberte d'Herbigny; & 2º Marie-Anne Blouin, fille de Jérôme Blouin, premier Valet-de-Chambre du Roi, & Gouverneur de Versailles, & de Marie - Armande Sénéchal, morte en 1717, & enterrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. Du premier lit vint:

1. Louis-Godefroy, qui fuit.

Et du second:

 Louise-Françoise-Armande, mariée, le 28 Novembre 1703, à Pierre-Charles-Lambert d'Herbigny, Maître des Requêtes, puis Confeiller d'Etat, morte au village de Luciennes, près Marly, le 10 Octobre 1731, âgée de 47 ans;

3. Et Louise-Thérèse - Angélique, morte fans alliance en 1729, & enterrée à Saint-

Benoît à Paris.

VI. Louis-Godefroy, Comte d'Estrades, Chevalier, Seigneur & Marquis de Fouquerolles, d'Odrehem, &c., Colonel d'un Régiment de Dragons, à la tête duquel il prit un Etendard fur les ennemis à la bataille de Luzara en Italie le 15 Août 1702, fut nommé Maréchal-de-Campen 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Novembre 1710, Maire perpétuel de Bordeaux au mois de Février 1711, fervit en Allemagne, se distingua à la défense de la ville d'Aire en Flandre, accompagna le Prince de Dombes en Hongrie, y eut une jambe emportée d'un coup de canon, le 4 Août 1717, en visitant un petit Fort dans le marais près la basse ville de Belgrade, mourut le 18 du même mois, & fut enterré le 21 suivant dans l'Eglise des Récollets de Peterwaradin. Il avoit époufé Charlotte le Normand, au mois de Mai 1691,

morte à Paris le 30 Octobre 1630, âgée d'environ 68 ans, fille de Charles le Normanddu-Fort, Secrétaire du Roi, & de Marie Parthon, fille de Guillaume Parthon, Chirurgien-Oculiste du Roi, dont:

1. Louis-Godefroy, qui fuit;

 Jean-Godefroy-Charles, né le 11 Octobre 1697, dit l'Abbé d'Estrades, mort au mois

d'Octobre 1719;

3. CHARLES-JEAN, né le 21 Janvier 1709, dit le Comte d'Eftrades, Enfeigne au Régiment des Gardes, puis Lieutenant au même Régiment, tué au combat de Dettingen fur le Mein le 19 Juillet 1743, fans laiffer d'enfans de fon mariage avec N... Huguet de Sémonville, qui a été Dame d'Atours de Mefdames de France, filles du Roi Louis XV,

en 1749;

- 4. MARIE-CHARLOTTE, née le 4 Janvier 1696, mariée, le 23 Décembre 1717, à Pierre-Jean Romanet, Confeiller au Parlement de Paris, enfuite Préfident au Grand-Confeil, mort le 5 Octobre 1750, âgé de 65 ans, dont Charlotte-Rofalie Romanet, Dame de Compagnie de feu Madame Henriette de France, mariée, le 25 Avril 1551, à François-Martial, Comte de Choifeul-Beaupré, alors Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier des Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, morte le 1et Juin 1753, fix jours après être accouchée d'unefille. Voyez CHOISEUL;
- 5. Anne-Renée, née le 16 Avril 1700, mariée, le 12 Août 1720, à Henri de Baſchi, Seigneur du Cayla, Colonel de Dragons, mort à Montpellier en 1725, dont pour fille unique Suſanne-Françoife de Baſchi, mariée, le 11 Août 1745, à Jean-François, des Comtes de Baſchi, Marquis du Cayla, né à Aubais le 23 Décembre 1717. Elle étoit ſa coufine au troisième degré. Voyez BASCHI.

VII. Louis-Godefroy, Marquis d'Estrades, IIe du nom, né le 19 Février 1695, fuivit son père au siège d'Aire, puis en Hongrie en 1717, après la mort duquel il sut sait Maire perpétuel de Bordeaux. Il étoit Mestre-de-Camp résormé de Cavalerie, & non marié en 1750; mais en 1753 il déclara son mariage, qu'il avoit tenu long-tems secret, avec la Demoiselle de Richemont, de laquelle il n'a point eu d'ensans.

Les armes: écartelé au 1 de gueules, au lion d'argent couché fur une terraffe de finople fous un palmier d'or, qui est d'Estrades; au 2 d'azur, à la fasce d'argent, ac-

594

compagnée de 3 têtes de léopards d'or, 2 & 1, qui est la Pole-Suffolck; au 3 écartelé en sautoir, le chef & la pointe de sinople à 2 bandes de gueules, bordées d'or, flanqué d'or, avec ces paroles d'azur, AVE MARIA, à dextre, & GRATIA PLENA, à senestre, qui est DE MENDOZE, & au 4 de gueules, à 7 lofanges d'argent, 3, 3 & 1, qui est Arnoul.

* ESTRÉES, dans la Flandre-Wallonne, Diocèfe d'Arras: Terre & Seigneurie érigée en Comté, par Lettres de 1623, en faveur de CHARLES-PHILIPPE D'ONGNIES, Baron de Rollencourt, fils de JACQUES, & d'Anne de Witthem, & petit-fils de CLAUDE, Seigneur d'Eftrées, &c., & de Jacqueline Mallet. Voyez COUPIGNY.

ESTRÉES. Il y a eu, comme le dit le P. Anselme, tom. IV de l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, p. 596, plusieurs Maisons de ce nom en différentes Provinces du Royaume. Estrées, au Maine, qui a donné un Maréchal de France fous les règnes de SAINT LOUIS & de PHILIPPE LE HARDI, fon fils, lequel portoit des merlettes & des roses; Es-TRÉES en Touraine, près de Buzançois; Es-TRÉES en Breffe; EstréEs en Thiérache, dont la Terre a été possédée par les anciens Seigneurs de Guife; Estrées dans le ressort de la ville d'Amiens, qui portoit pour armes trois coquilles; & Estrées-la-Blanche en Artois, fondue dans la Maison de Liette, laquelle portoit pour armes un chef chargé de trois merlettes. La ressemblance des armes des Seigneurs d'Estrées-la-Blanche & de Liette, avec celles des Ducs d'Estrées, qui font un fretté d'argent & de sable, au chef d'or chargé de trois merlettes de fable, pourroit faire croire qu'ils fortiroient d'une même origine; mais pour éviter ce qui est douteux, la Généalogie de ces derniers ne commence, dans le P. Anfelme, ci-dessus cité, qu'à

I. Pierre d'Estrées, dit Carbonel, Seigneur de Boulant, Hamel, Istres, l'Enclos-Mauroy, à cause de sa femme, qui rendit aveu au Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, le 17 Juillet 1437, du Fief l'Enclos-Mauroy, situé à Canetemont, mouvant du Château d'Avesnes-le-Comte. Il testa le 10 Mai 1457, & avoit épousé Marie de Beaumont, fille de Jean, Seigneur de Neuvirel, près Corbie, & de Marie de la Houssaye. Elle testa le 18 Janvier 1474. Leurs enfans furent:

Tome VII.

1. Antoine, qui fuit;

2. JEANNE, semme d'Antoine, Seigneur de Bel-

loy & de Saint-Liénard;

3. Et Catherine, mariée, en 1482, à Jean Merlin, Seigneur de Mazancourt, de Frefnes & d'Istres en Santerre, Bailli de Néel.

II. Antoine d'Estrées, Ier du nom, Seigneur de Boulant, de Valieu en Santerre, par acquisition qu'il en fit, né en 1422, & nommé en qualité d'Ecuyer dans une Enquête faite à Péronne, le 25 Novembre 1464, touchant un article de la coutume concernant les donations, où il est dit qu'il avoit alors 42 ans, testa le 19 Décembre 1465, & étoit mort avec sa femme en 1474, suivant le testament de Marie de Beaumont, sa mère. Il avoit époufé, du vivant de fon père, le 21 Septembre 1447, Jeanne d'Aiz, enterrée aux Cordeliers de Péronne, fille d'Elie, Seigneur d'Aise, au Comté de Saint-Pol & de Grandfossé, & de Péronne de Noyelles, dont:

1. ANTOINE, qui fuit;

2. Antoine, dit le jeune, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de Cœuvres & Ducs d'Estrées, rapportée ci-après;

3. Et JEAN, dit Jeannet, Seigneur de Longavefne, qu'il eut en partage, Religieux de Saint-Pierre de Corbie, puis Abbé du Mont-Saint-Quentin, mentionné dans le testament de son père, & mort en 1506.

III. Antoine d'Estrées, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Boulant, de Hamel, Iftres, de Longavesnes, de Honcourt & de Fesques, institué principal héritier avec Antoi-NE, son frère, par Marie de Beaumont, son aïeule, donna, le 28 Décembre 1520, une rente à l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, & une fomme d'argent, à la charge de chanter tous les jours à la Grand'Messe l'antienne, O Salutaris Hostia, & testa le 28 Octobre 1526. Il avoit épousé Jeanne de Flandre de Drinckam, fille de Jean, Seigneur de Drinckam, & d'Isabeau de Ghistelles, Dame de Visfaert, & en eut:

1. Antoine, dit le jeune, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du Château de Péronne, mort en 1524, fans enfans de Marie d'Aunoy, qu'il avoit époufée le 19 Décembre 1517, fille de Philippe d'Aunoy, Seigneur de Givré, d'Orville, de Louvres en Parifis & de Gouffainville, & de Catherine de Montmorency. Elle se remaria à Raoul de Bernets, Seigneur de Cardenoy, duquel elle n'eut point aussi d'enfans;

 Autre Antoine, Chanoine de Noyon, préfent au contrat de mariage de fon frère;

3. Jacqueline, mariée, 1º le 10 Mai 1498, à Jean de Hennin, Seigneur de Cuvillers, Pair du Cambréfis; 2º à Jacques d'Ifque, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Lucheux; & 3º le 18 Décembre 1584, à Guillain de Querecques, Seigneur de Marieux, Capitaine de Boves, près d'Amicns;

4. & 5. Et deux filles, Religieuses.

BRANCHE

des Seigneurs & Marquis de Cœuvres & Ducs d'Estrées, Pairs de France.

111. ANTOINE D'ESTRÉES, dit le jeune, fils puiné d'Antoine, le du nom, & de Jeanne d'Aife, étoit âgé de 42 ans en 1464. Il eut en partage la Terre de Valieu, étoit en 1500 Gentilhomme de la Maison du Roi, & testa le 13 Avril 1516. Il eut de son épouse Jeanne, Dame de la Cauchie ou de la Chaussée en Boulonnois, fille de Guillaume & de Jeanne de Licques:

1. JEAN, qui fuit;

 Antoine, Seigneur de Noyon, Abbé du Mont-Saint-Quentin en Picardie, mort le 9 Mai 1568, enterré dans l'Eglife de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris;

 MARGUERITE, mariée à Antoine du Val, Seigneur de Brunevoz en la Châtellenie de

Tournehem;

4. Et Françoise, mariée, par contrat du 18 Avril 1518, à Jacques de Buiffy, Seigneur de Villiers-Brulin, fils de Jean & de Jeanne de la Rivière.

IV. Jean d'Estrées, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, né en 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, élevé Page de la Reine Anne de Bretagne, rendit des services signalés dans les Armées, fous le Roi François Ier. HENRI II lui donna la charge de Maître & Capitaine-Général d'Artillerie, par Lettres du q Juillet 1550. Il fut Capitaine de Folembray en 1556, fervit à la prise de Calais en 1558, & mourut en 1567. Il portoit pour armes: écartelé, aux 1 & 4 fretté d'argent & de fable; au chef d'or, chargé de 3 merlettes de sable, qui est d'Estrées; & aux 2 & 3 d'or, au lion d'azur, couronné & lampassé de gueules, qui est de LA CAUCHIE. Il avoit époufé Catherine de Bourbon, fille aînée de JACQUES DE BOURBON, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny & de Lambercourt, & de Jeanne de Rubempré, en reconnoissance de ce qu'en une rencontre il avoit fauvé la vie à ce Seigneur de Bouneval, que les ennemis avoient renversé par terre. Il eut de son mariage:

1. Antoine, qui fuit;

2. Françoise, mariée à Philippe de Longueval, Seigneur de Haraucourt & de Cramailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître de la Garde-Robe d'Antoine de Bour-Bon, Roi de Navarre, mort en 1620, âgé de 107 ans;

 Et Barbe, mariée 1º à N... de Pymont, Seigneur de Bulleux, & 2º à Jean de Broc, Seigneur de la Cour-de-Broc & de la Villeaux-Fouriers; & 3º à René de Vendômois.

Seigneur de Chamarain.

V. Antoine d'Estrées, IVe du nom, qui portoit: écartelé, aux 1 & 4 d'Estrées; au 2 DE BOURBON, au bâton de gueules péri en bande, chargé d'un bâton d'argent péri en barre: & au 3 DE LA CAUCHIE, fut Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulonnois, Vicomte de Soissons & de Bercy, Seigneur-Châtelain & Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi à la première création, de l'an 1578, Gouverneur de la Fère, de Paris & de l'Isle-de-France, & pourvu au Camp de Pas en Artois, en 1597, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, que son père avoit possédée. Il en donna sa démission en 1599, & avoit épousé à Chartres, le 14 Février 1559, Françoise Babou, qui fut tuée à Issoire en Auvergne, dans une émeute pendant les guerres de la Ligue, le 31 Décembre 1593. Elle étoit feconde fille de Jean Babou, Seigneur de la Bourdaisière, Comte de Sagonne, Maître de l'Artillerie de France, & de Françoise Robertet. Leurs enfans furent:

 François-Louis, Marquis de Cœuvres, tué au fiège de Laon, en 1594, d'un coup de moufquet qu'il reçut à la cuiffe, n'ayant eu que 19 ans;

2. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui fuit;

3. Marie-Catherine, morte jeune;

4. DIANE, morte en 1595, mariée, le 17 Février 1586 ou 1589, à Jean de Montluc, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, Gouverneur de Cambrai, décédé en Juin 1603, fils naturel de Jean de Montluc, Evêque de Valence, & d'Anne Martin;

5. Marguerite, femme, le 7 Juillet 1585, de Gabriel Bournel, Seigneur de Namps & d'Esteenbecque, fils de Jean & de Jeanne

le Vasseur;

6. Angélique, Religieuse de Saint-Louis de

Poiffy, puis Abbeffe de Bertaucourt, Diocèfe d'Amiens, nommée Abbesse de Maubuisson par Henri IV, dont elle se démit après avoir gouverné environ 20 ans ce Monastère. Elle mourut dans le Couvent des Claristes à Paris, en 1634, où elle est enterrée;

7. GABRIELLE, mariée à Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liencourt près de Nesles en Picardie, Gouverneur de Chauny, duquel elle fut féparée, & fut depuis Favorite du Roi HENRI IV, qui la fit Marquise de Monceaux, enfuite Duchesse de Beausort, par Lettres du 10 Juillet 1597. Elle en eut plusieurs enfans, & mourut le Samedi avant Pâques 1599;

8. Julienne, femme, par contrat du 7 Janvier 1597, de Georges de Brancas, Duc de Villars, Baron d'Oife, Gouverneur du Hâvrede-Grâce, fils d'Ennemond, Baron d'Oife & de Villars, & de Catherine de Joyeufe;

9. Et Françoise, femme de Charles, Comte de Sanzay, Baron de Tupigny, Vicomte héréditaire de Poitou, fils de René, Comte de Sanzay, & de Charlotte de Thais.

VI. François-Annibal, Ier du nom, Duc D'Estrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil-le-Hardouin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de l'Isle de France & des villes de Soissons, Laon & Pays Laonnois, premier Baron & Sénéchal du Boulonnois, naquit en 1573. Il fut destiné dans sa jeunesse à l'état eccléfiaftique, & nommé à l'Evêché de Noyon par le Roi HENRI IV, en 1594. Il quitta cette profession à la mort de son frère aîné pour embraffer celle des armes, en 1597, & fe rendit célèbre fous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614 on l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Suisse & vers les Princes d'Italie; puis il fut Lieutenant-Général de l'Armée de la Ligue, pour le fecours de la Valteline, d'où il chassa les garnisons étrangères. Le Roi Louis XIII lui donna le bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630 il fecourut le Duc de Mantoue, affiégé dans fa Capitale par les Impériaux, & prit Trèves par composition, le 19 Août 1632; quatre ans après il alla en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Rome, où il soutint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire & les intérêts de la Couronne. Il fut ensuite employé en diverses affaires importantes, & en 1654, il représenta le Connétable au sacre du Roi Louis XIV, qui en 1645 avoit érigé en Duché-Pairie, sous le nom d'Estrées, la Terre de Cœuvres en Soissonnois; ce qui fut vérifié en Parlement en 1663. Il étoit Chevalier des Ordres du Roi depuis l'an 1632, & mourut à Paris, le 5 Mai 1670, âgé de 98 ans. On peut voir son éloge dans le P. Anfelme & Moréri. Il avoit épousé, 1° en 1622, Marie de Béthune, morte subitement au mois de Février 1628, âgée de 26 ans, fille de Philippe de Béthune, Comte de Selles & de Charroft, Chevalier des Ordres du Roi, & de Catherine le Bouteiller de Senlis; 2º en Avril 1634, Anne Habert de Montmor, morte à Nanteuil fur la fin du mois d'Octobre 1661, veuve de Charles de Thémines, fils du Maréchal de France de ce nom, & de Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice; elle étoit fille de Jean Habert, Seigneur de Montmor, Trésorier de l'extraordinaire des guerres: & 3º le 25 Juillet 1663, Gabrielle de Longueval, morte à Paris, le 11 Février 1687, fans enfans, fille d'Achille de Longueval, Seigneur de Manicamp, Gouverneur de Colmar & de la Fère. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui fuit;

2. JEAN, auteur de la branche des Comtes &

Ducs d'Estrées, rapportée ci-après; 3. César, né le 5 Février 1628, qui après fa

licence de Sorbonne, fut nommé Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1653, & facrée en 1655. En cette qualité, par ordre du Roi & de l'agrément du Pape, il sut nommé Médiateur entre le Nonce de Sa Sainteté & les amis des quatre Evêques, Pavillon d'Aleth, Buzenval de Beauvais, Caulet de Pamiers & Arnaud d'Angers, pour lors brouillés avec la Cour de Rome. il y réuffit de manière que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Eglife de France. Le Pape Clément X le fit Cardinal dans la promotion du 24 Août 1671; mais Sa Sainteté ne le déclara que l'année fuivante, & lui donna le titre de la Trinitédu-Mont le 16 Mai 1674. Après la mort de ce Pontife, le Cardinal D'Estrées entra feul des Cardinaux François dans le Conclave, où fut élu Innocent XI, & fit fuspendre (chofe extraordinaire) l'Election pendant plus de cinq femaines, jufqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. De retour en France, il fut envoyé en Bavière pour y traiter & affurer le mariage du Dauphin avec la Princesse Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680, s'étant démis de fon Evêché de Laon,

600

en faveur de son Neveu, il passa à Rome, chargé d'y traiter l'affaire épineuse de la Régale, dont les difficultés s'accrurent par l'Assemblée du Clergé en 1682. Après la mort d'Innocent XI, arrivée en 1689, le Cardinal d'Estrées, fe trouvant feul à Rome de fa Nation & fans aucun Ministre de la part du Roi, entra dans le Conclave, ménagea si adroitement le facré Collège, que l'on n'ofa tenter aucune élection, avant l'arrivée de l'Ambassadeur de France & des Cardinaux François. Après l'Election d'A-LEXANDRE VIII, il revint à Paris en 1690, & y prêta le ferment de Prélat, Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688; obligé l'année fuivante d'aller à Rome pour le Conclave d'Innocent XII, il y resta près de deux ans avec le Cardinal Janson, pour accommoder les affaires du Clergé de France avec cette Cour. De retour en France en 1693, il y resta jusqu'à la mort d'Innocent XII, qu'il retourna à Rome avec les autres Cardinaux de la Nation, au commencement de 1700; & il entra en Octobre de la même année au Conclave, & concourut à l'Election de CLÉMENT XI. Le Roi le fit rester en Italie pour négocier avec la Républiquede Venise & autres Princes, & ensuite il suivit en Espagne le Roi Philippe V, pour travailler, conjointement avec les premiers Ministres de ce Prince, aux affaires de la Monarchie. Il en revint en 1703, fut pouryu de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés la même année, & y mourut le 18 Décembre 1714, âgé de 87 ans. Il est enterré dans l'Eglise de cette Abbaye, à laquelle il a laissé sa bibliothèque. (Voyez son éloge dans le P. Anselme & Moréri.)

Les enfans du second lit furent :

 Louis, dit le Marquis d'Estrées, né le 1^{cr} Décembre 1635, baptifé le 2 Juin 1638, tué à la levée dufiège de Valenciennes en 1656;

5. Et Christine, morte le 18 Décembre 1658, feconde femme de François-Marie, dit Jules de Lorraine, Comte de Lillebonne, Damoifeau de Commercy, Seigneur de Villemarcuil en Brie, fils puîné de Charles de Lorraine, 11º du nom, Duc d'Elbeuf, & de CATHERINE-HENRIETTE, légitimée de France, qu'elle avoit époufé le 3 Septembre de la même année.

François-Annibal, Duc d'Estrées, eut encore pour enfant naturel :

François ou Françoise, qu'il fit légitimer au mois de Mars 1619, fans le nom de la mère.

VII. FRANÇOIS-ANNIBAL, DUC D'ESTRÉES,

Pair de France, IIe du nom, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil, premier Baron & Sénéchal du Boulonnois, Vicomte de Soissons & de Pierresonds, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de l'Islede-France, de Soissons, Noyon & de Laon, Ambassadeur extraordinaire à Rome au mois de Janvier 1672, où il mourut d'apoplexie, le 30 Janvier 1687, s'y comporta avec tant de prudence & de fagesse, en maintenant les intérêts de la Cour de France, que le Pape, par estime particulière, voulut qu'après sa mort on lui rendît les mêmes honneurs que l'on rend à Rome aux Princes. Son corps fut porté à Soissons, & y est enterré dans l'Eglise des Feuillans auprès de son père. Il avoit épousé, en 1647, Catherine de Lauzières de Thémines, morte au mois de Septembre 1684, fille & héritière de Charles, Seigneur de Lauzières, & d'Anne Habert de Montmor, fa belle-mère, dont:

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui fuit;

 Louis-Charles, Marquis de Thémines par fubflitution, Capitaine de Vaiffeau, mort le 5 Mai 1672;

3. Et Jean, Abbé de Conches, Evêque de Laon, Duc & Pair de France, en 1681, mort le 1et Décembre 1694, âgé de 43 ans.

VIII. Francois-Annibal, IIIe du nom, Duc d'Estrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémines & de Cardaillac, Comte de Nanteuil, Gouverneur de l'Isle-de-France & des villes de Soissons, Laon & Noyon, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & recu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1688, mourut à Paris le 11 Septembre 1608, dans fa 50e année. Son corps fut porté aux Feuillans de Soissons. Il portoit pour armes: écartelé, au 1 d'argent, à l'osier de sinople, qui est DE LAUZIÈRES; au 2 de gueules, à 2 chèvres d'or passantes l'une sur l'autre; au 3 de gueules, à un lion lampassé d'argent, accompagné de befans de même, mis en orle, qui est de Cardaillac; au 4 d'or, à trois fasces de sable, au chef d'hermines, qui est de Clernont-Lodève; & sur le tout écartelé d'Estrées & de la Cauchie. Il avoit épousé, 1° le 10 Février 1670, Madeleine de Lionne, morte le 18 Septembre 1684, fille d'Hugues, Marquis de Berny, Ministre & Secrétaire d'Etat, Prévôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, & de Paule Payen; & 2º le 23 Août 1688, MadeleineDiane de Bautru, morte le 6 Février 1753, âgée de 85 ans & enterrée à Saint-Sulpice, fille de Nicolas de Bautru-Nogent, Marquis de Vaubrun, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Marie-Marguerite de Bautru-Serrant. Les enfans du premier lit furent:

1. Louis-Armand, qui fuit;

2. CONSTANCE-LÉONORE, née le 15 Août 1671, morte fans enfans de fon mariage, du 1ª Juillet 1719, avec Louis-Jofeph des Laurens, Comte d'Ampus, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel-Général, reçu Chevalier de Saint-Lazarele 17 Juillet 1721, puis Lieutenant de Roi honoraire à Saint-Domingue. Il a époufé en fecondes nôces, le 15 Octobre 1727, Marthe le Blond de la Joupière, veuve de N... de Choupes, Major du Pont-Goave en Amérique, & fille de N... le Blond, Sieur de la Joupière, Confeiller au Confeil Souverain de Saint-Domingue, & de Marthe Renoul;

3. Marie-Yolande, née le 28 Octobre 1678, mariée, par contrat du 20 Octobre 1724, à Hyacinthe-Dominique des Laurens, frère du précédent, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis. Elle est morte le 30 Décembre de la même année, âgée d'environ 46 ans, sans ensans. Elle avoitinstitué son héritier le Marquis des Laurens, son mari, à condition de porter le nom & les armes d'Estrées. Il en étoit, avec son sère Louis-Joseph des Laurens, cousin au VIe degré, par Julienne-Hippolyte d'Estrées, Duchesse de Brancas, bisaïcule maternelle du Marquis des Laurens;

 FÉLICITÉ-PERPÉTUE, née le 1^{er} Janvier 1680, Religieufe de la Visitation de Sainte-Marie au Faubourg St.-Jacques;

 Louise-Hélène, née le 28 Novembre 1683, Religieuse aux Annonciades de St.-Denis.

Du second lit vinrent:

- César-François-Annibal, Comte de Nanteuil, mort le 25 Mars 1705, dans fa 11° année;
- 7. Diane-Françoise-Thérèse, morte le 11 Novembre 1707, âgée de 17 ans;
- 8. Et Marie-Madeleine d'Estrées, dite Mademoifelle de Thémines, morte.

IX. Louis-Armand d'Estrées-de-Lauzières-Thémines, Duc d'Estrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémines & de Cardaillac, Vicomte de Soissons, Baron de Gourdon-Labouriane, Gouverneur de l'Isle de France & du Soissonnis, & des villes de Soissons, Laon, Noyon & Domme en Quercy, né le 3 Septembre 1682, mourut à Paris le 16 Juillet 1723, dans fa 40° année. Son corps fut transporté le 18 du même mois, de l'Eglife de Saint-Nicolas-des-Champs, en celle des Feuillans de Soissons. Il avoit époufe, le 1° Août 1707, Diane-Adélaïde-Philippe Mazarini-Mancini, morte au Château d'Anet, le 29 Septembre 1747, dans sa 59° année, fans laisser d'enfans, fille de Philippe-Jules Mazarini-Mancini, Duc de Nevers, Chevalier des Ordres du Roi, & de Diane-Gabrielle Damas de Thianges.

BRANCHE des Comtes & Ducs d'Estrées, Pairs de France.

VII. JEAN, Comte d'Estrées, de Nanteuil & de Tourbes, second fils de François-An-NIBAL, Ier du nom, Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, & de Marie de Béthune, sa première femme, premier Baron du Boulonnois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général de l'Isle-de-France & Soiffonnois, Chevalier des Ordres, Lieutenant - Général pour le Roi au Comté Nantois, Gouverneur, Commandant pour Sa Majesté au Pays & Duché de Bretagne, commença à porter les armes fort jeune. Après avoir servi fuccessivement à la tête de trois Régimens d'Infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal-de-Camp, & fervit en cette qualité à l'attaque des Lignes d'Arras. En 1654, il commanda deux Bataillons de la première ligne, fous le Maréchal d'Hocquincourt. L'année suivante, 1655, fait Lieutenant-Général, il servit, en 1656, au siège de Valenciennes, où il sut fait prifonnier, après avoir fait fauver les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant l'employer fur mer, le créa Vice-Amiral de France, en 1670, après y avoir donné plusieurs marques éclatantes de sa valeur pendant 18 ans, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à plusieurs actions particulières dans l'Amérique, en 1676, 1677 & 1678, fur les Hollandois, auxquels il enleva l'Isle de Cayenne, qu'ils avoient usurpée sur les François; il défit leur Général Bink, à l'Isle de Tabago, & prit six mois après ce fort fur eux. Sa Majessé, en reconnoissance de ces importants fervices, lui donna le bâton de Maréchal de France, le 24 Mars 1681, la Vice-Royauté de l'Amérique, en 1686, & le fit Chevalier de ses Ordres à la première promotion de 1688. Il mourut à Paris le 19 Mai 1707, âgé de 83 ans, & son corps sut porté à Soissons. Il avoit épousé, en 1658, Marie-Marguerite Morin, morte le 15 ou 16 Mai 1714, fille de Jacques Morin, Seigneur de Châteauneus, Secrétaire du Roi, & d'Anne Yrelin. Ses ensans surent :

1. VICTOR-MARIE, qui fuit;

2. JEAN, Abbé de Villeneuve, d'Evron, de Préaux & de Saint-Claude, au Comté de Bourgogne, Prieur de Saint-Martin-de-Vrestou, qui fut nommé Ambassadeur en Portugal, au mois de Février 1692, & prit le bonnet de Docteur à son retour, au mois de Mars 1698. Il alla en Espagne avec le Cardinal d'Estrées, fon oncle, à la fin de 1702, & fut nommé par le Roi pour y être Ambassadeur, au mois d'Août 1703. Il accompagna le Roi d'Espagne dans la campagne qu'il fit en Portugal, en 1704, & fut rappelé en France la même année. Sa Majesté l'ayant créé, dès le mois d'Avril, Prélat. Commandeur de l'Ordre du Saint-Efprit, il fut reçu & prêta ferment à Versailles le 1er Janvier 1705. Il fut nommé Archevêque & Duc de Cambrai, en Janvier 1716, & mourut à Paris le 3 Mars 1718, avant d'avoir reçu fes bulles. Il étoit du Confeil des Affaires étrangères, & l'un des 40 de l'Académie Françoise (voyez Gall. Christ. édit. nov., tom. III, col. 63);

3. Jean-César, mort jeune, en 1671;

 MARIE-ANNE, Religieuse à l'Assomption à Paris, morte le 28 Juillet 1723;

5. Marie-Anne-Catherine, mariée, le 28 Novembre 1691, à Michel-François le Tellier, Marquis de Courtanvaux, Colonel des Cent-Suiffes de la Garde du Roi, fils aîné de François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat, & d'Anne de Souvré de Courtanvaux. Elle est morte à Paris, le 22 Avril 1741, âgée de 78 ans, dont plusieurs enfans, qui sont héritiers de toute la Maison d'Estrées, par la mort, fans enfans, de Victor-Marie, Maréchal d'Estrées, arrivée le 27 Décembre 1737; Louis-Céfar le Tellier, dernier Duc d'Estrées, & Maréchal de France de ce nom, &c., mort à Paris, le 2 Janvier 1771, dans fa 72e année, ayant pris le nom & les armes d'Estrées. Voyez TELLIER (LE);

6. Et ELISABETH-ROSALIE, Damoifelle de Tourbes, Dame d'Oudeauville, première Baronne du pays Boulonnois, de Parenty, Surques, le Locquintaix & Neuville, Dame du Domaine de Beaufort en Vallée, & Princeffe en partie de Tingry. Elle est morte fille à Paris, le 9 Novembre 1750, âgée de 78 ans, & inhumée à St.-Roch, sa Paroisse.

VIII. Victor-Marie, Comte, puis Duc D'Estrées, Pair de France, par la mort, sans enfans de Louis-Armand, Duc d'Estrées, fils de fon cousin germain, arrivée le 16 Juillet 1723, fut reçu en cette qualité au Parlement de Paris, & y prêta serment, le 29 Août 1729. Il naquit le 30 Novembre 1660, fut tenu fur les fonts de baptême par le Duc de Savoie & la Reine de Portugal; Comte de Cœuvres, premier Baron du Boulonnois, Seigneur de Tourbes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Honoraire de l'Académie des Sciences dès 1707, reçu à l'Académie Françoise, le 23 Mars 1715, Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres en 1725, & protecteur de l'Académie de Soiffons. M. de Boze a fait son éloge, qui se trouve dans le tome III des Eloges des Membres de l'Académie des Belles-Lettres, recueillis & publiés en 1740. Il avoit été cidevant du Conseil de Régence, & Président du Confeil de Marine, reçu en furvivance du Maréchal, son père, le 12 Décembre 1684, à la charge de Vice-Amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de diftinction dans les mers du Levant; s'est trouvé aux prises des Villes de Nice en 1691, d'Oneille en 1692, de Rose en 1693, & a fait le bombardement de Barcelone & d'Alicante, en Juillet 1601, où fa seule présence épouvanta l'armée navale d'Espagne. Il commandoit encore la Flotte, en 1697, au siège de Barcelone. Enfin le Roi d'Espagne, Philip-PE V, le nomma, le 19 Mai 1701, Licutenant-Général de ses armées navales, qualité qui, jointe à celle de Vice-Amiral de France, lui donna le commandement sur les deux Flotte Françoise & Espagnole, le 14 Janvier 1703. Il fut sait Maréchal de France & prit le nom de Maréchal de Cœuvres, commanda la Flotte en 1704, fous le Comte de Touloufe, au combat de Malaga, qui se donna le 24 Août de la même année, fut créé Grand d'Espagne de la première classe, & Chevalier de la Toison-d'Or. Le Roi le fit Chevalier de ses Ordres, le 2 Février 1705, & il prit le nom de Maréchal d'Estrées après la mort

de son père. Il fut pourvu, en Mai 1707, du Gouvernement des Ville & Château de Nantes, de la Lieutenance-Générale du Comté Nantois, & de la Vice-Royauté de l'Amérique: & se démit volontairement de sa charge de Vice - Amiral des mers du Ponant, le 29 Avril 1731, en faveur d'Antoine-François de Pardaillan, Marquis d'Antin, Capitaine de Vaisseau. Le Roi lui a conservé les fonctions de sa charge de Vice-Amiral pendant dix ans, & le Marquis d'Antin lui a remboursé les cent mille livres de brevet de retenue qu'il avoit fur cette charge. Il fut fait Ministre d'Etat le 21 Novembre 1733, & mourut à Paris le 27 Décembre 1737, âgé de 77 ans, Doyen des Maréchaux de France. Son cœur fut porté au Monastère des Religieuses du Saint-Sacrement du Faubourg St.-Germain, & fon corps aux Feuillans de Soissons, lieu de la fépulture de fes ancêtres. Il avoit époufé, par contrat du 10 Janvier 1698, Lucie-Félicité de Noailles, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille d'Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Françoise de Bournonville. La Maréchale d'Estrées est morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 11 Janvier 1745, dans fa 62º année, fans laisser d'enfans.

La branche des Comtes & Ducs d'Estrées, Pairs de France, portoit pour armes, comme Jean, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, & François-Annibal, l'o' du nom, Duc d'Estrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, &c., c'est-à-dire écartelé, d'Estrées & de la Cauchie.

ESTRÉES-ONGNIES. Voy. ONGNIES.

* ESTREHAM, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre avec titre de Baronnie, qui appartient à l'Abbesse de la Trinité de Caen, & de laquelle Baronnie dépendent les Paroisses de Colleville, Saint-André, & de Benouville.

* ESTRÉPAGNY, en Normandie, Diocèle de Lisieux: Terre, Seigneurie & première Baronnie du Vexin-Normand, qui passa avec celle de Varenguebec, vers l'an 1334, de la Maison de Crespin dans celle de Melun, par l'alliance de Jeanne de Crespin, avec Jean de Melun, Comte de Tancarville. Marguerite de Melun, leur petite-fille & unique héritière, porta Estrépagny & Varenguebec

dans la Maison d'Harcourt, d'où elle passa dans celle d'Orléans-Longueville. MARIE D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, héritière de sa Maifon, alliée à HENRI DE SAVOIE, Duc de Nemours, donna, vers l'an 1700, la Baronnie d'Estrépagny en échange à N... le Bailly de Baire, Maître des Comptes, mort en 1726, dont la veuve l'eut pour ses reprises, & la laissa à son neveu Pierre-Edme Galland, Seigneur de Changy, aussi Maître des Comptes, mort en Avril 1753, laissant de sa femme Elisabeth Boullet, pour fille & unique héritière, Gabrielle - Elisabeth Galland, née en 1731, alliée, le 17 Mars 1752, à Michel-Jacques Turgot, Marquis de Soumont, Président du Parlement de Paris. Voyez TUR-GOT.

ESTRES, famille établie en Berry, dont étoit François d'Estrés, Ecuyer, Seigneur de Marnay, qui eut de fon mariage avec Anne Plumet:

Anne-Françoise d'Estrés-de-Marnay, née le 20 Avril 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1692, après avoir prouvé fa Nobleffe depuis 1530, que vivoit Jean d'Estrés, Seigneur de Marnay, fon quatrième aïcul.

Les armes: de sable, à trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.

ESTRESSES, famille qui portoit anciennement le furnom de Roquet.

Gaspard d'Estresses, Ecuyer, Seigneur d'Estresses, de la Garde, de Mercœur & de Liourdec, fut maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité de Limoges en 1667. De son mariage, accordé en 1644, vint entr'autres enfans:

Jean-Louis d'Estresses, Ecuyer, Seigneur d'Effresse & de Mercœur, né le 5 Octobre 1662, commandant une Compagnie de Gradiers dans le Régiment de Normandie, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Noailles, Insanterie, en 1695, marié, en 1716, à Anne Mérigot, fille de François Mérigot, Seigneur de Sainte-Feyre, Sénéchal de la Marche, & de Marie du Mont. Leurs ensans sont

 Joseph d'Estresses, Ecuyer, né le 2 Janvier 1717, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, en 1733;

2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 27 Mai 1720; 3. RAYMOND-LOUIS, Ecuyer, né le 8 Novembre 1722. (Voyez l'Armorial général de France, reg. II, part. I.)

Les armes: d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 fers de lances de même, pofés 2 en chef & 1 en pointe.

ESTUER ou STUER DE CAUSSADE. Voyez QUELEN.

ESTUTT ou STUTT-DE-TRACY, ancienne Maifon originaire d'Ecoffe, établie en Bourbonnois depuis l'an 1420, dont il exifte une branche dans le nord de l'Angleterre, connue fous le nom de Stod, Stutt, Studs, Stuttvils & Stotevils.

« On voit un Stutt, dit Stutvils, qui figna, comme témoin, un acte paffé le 17 Avril 1194, entre Richard, Roi d'Angleterre, & Guillaune, Roi d'Ecoffe. Cet acte est tiré du capitulaire d'Holmentran.

Godefroy de Stutt fut, en 1492, un des Barons qui prêtèrent serment de fidélité à Edouard l', Roi d'Angleterre.

Guillaume de Stutt-de-Laggan épousa Jeanne Kikpetrik, dont:

- 1. Jean de Stutt, qui figna une donation faite par Will. Lart, Comte de Douglas, à l'Abbaye de Witthorn;
- 2. Et Thomas, qui fuit.

THOMAS DE STUTT épousa Jeanne de Williame-Gordon-de-Glencenne, & en eut:

JOHN DE STUTT, marié à Jeanet Swinton, dont vint:

WILLIAM DE STUTT, qui épousa Mariota Manswell, de laquelle sortirent:

- John, qui s'établit dans le Weitmorfan, où il changea fon nom en celui de Stutvils; il eut postérité;
- 2. Et Walther de Stutt, qui épousa Eliz Herrics.

C'est ce Walther, autrement dit Gauthier d'Estutt, Gentilhomme Ecossois, qui vint avec Jean Stuart, Comte de Douglas, au secours de Charles VI, & sut Officier de la Garde Ecossois de Urarte de la Garde Ecossois de Roi Charles VII. Il épousa, en 1433, Anne Brisse-Formé, & reçut pour récompense de ses services, en 1440, la Terre d'Asse en Bourgogne, que ses descendans possèdent encore aujourd'hui, & obtint des Lettres de naturalité en 1474. Il sut père de

Thomas d'Estutt, Seigneur d'Affay, allié, en 1476, à Anne le Roy de Saint-Florentfur-Cher, filse de Jacques le Roy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent. De ce mariage vint:

ALEXANDRE D'ESTUTT, Seigneur d'Affay, marié 1° à Anne d'Affignies, Dame de Saint-Père; & 2° en 1526, à Anne Régnier de Guerchy, fille de Pierre & de Perrette du Chefnay. Il eut du premier lit:

1. Féti, tué à la guerre.

Et du fecond, entr'autres enfans:

2. François, qui fuit.

François d'Estutt, Seigneur de Saint-Père, Chevalier de l'Ordre du Roi, Archer de la Garde-du-Corps de Sa Majesté, Lieutenant dans la ville de Cosne, reçut une Commission du Roi le 8 Mai 1662, pour aller en son nom commander en cette ville, & y empécher les mauvaises pratiques de ceux de la Religion prétendue-résormée. Ces Lettres sont contresignées Robertet. Il épousa, le 12 Février 1552, Reine ou Renée Boisselet, fille d'Antoine, Ecuyer, Seigneur de la Cour, & de Marguerite d'Assignies. De leur mariage naquit:

François d'Estutt, IIº du nom, Capitaine-Exempt de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, qui époufa, 1º le 18 Octore 1586, Françoife de Bar, Dame de Tracy, qui lui porta en dot cette Seigneurie; & 2º le 28 Septembre 1595, Marie de Buffévant, fille de Louis de Buffévant, Seigneur de la Grange-Chaumont, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Auxerre, & de Marguerite de Viau de Champlivaut. Du fecond lit il eut:

- 1. François, qui fuit;
- 2. Louis, Chevalier de Malteau Grand-Prieuré de France;
- Et Jean, accordé, le 28 Octobre 1624, avec Gilberte de Caroble, Dame de Chaffy. On croit qu'il fut père de

Guy D'Estutt, marié à Françoife de Bonin, dont vint:

> LAURENCE D'ESTUTT, née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688, après avoir ju fifié qu'elle descendoit d'ALEXANDRE D'ESTUTT, Seigneur d'Assay.

François d'Estutt, IIIe du nom, Seigneur de Tracy, Mehre-de-Camp de Cavalerie, épousa, le 26 Juillet 1639, Édmée de la Platière, de la famille du Maréchal de Bourdillon, & fille de Guillaume de la Platière, Sei-

ETI

gneur de Chevroux, & de Claudine de Villars, Dame de Paray. Par ce mariage la Baronnie de Paray en Bourbonnois est entrée

dans fa Maison. Il eut:

François d'Estutt, IVe du nom, Seigneur de Tracy & de Paray, mort en 1710, qui avoit époufé, le 11 Août 1686, Catherine-Charlotte de la Madelène-Ragny, fille de haut & puissant Seigneur Claude de la Madelène-Ragny, d'une ancienne & illustre Maison de Bourgogne, de laquelle il y a eu deux Chevaliers du Saint-Esprit, & dont la branche aînée est fondue dans la Maison de Créquy-Lesdiguières; & de Catherine de Sommièvre. De ce mariage vinrent entr'autres enfans:

ANTOINE-JOSEPH D'ESTUTT, Comte de Tracy, Seigneur de Paray, né le 2 Octobre 1694, Page du Roi au mois de Mars 1711, Capitaine de Cavalerie dans la Mestre-de-Camp Général, qui a époufé, en 1719, Bénédicle-Charlotte-Victoire Marion de Druy, sœur utérine du Comte de Montal, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de fes Ordres, & fille d'Eustache-Louis Marion de Druy, Marquis de Courcelles & de Bonnencontre, premier Major de la Gendarmerie de France en 1690, tué à la bataille de la Marfalle & d'Henriette - Marguerite de Saulx-Tavannes de Mirefel, veuve de Louis de Montfaulnin, Marquis de Montal, Mestrede-Camp de Cavalerie. De ce mariage vin-

- 1. Louis d'Estutt, Religieux de Théatin;
- 2. Et CLAUDE-CHARLES-LOUIS, qui fuit.

CLAUDE-CHARLES-LOUIS D'ESTUTT, Chevalier de Malte, puis Marquis de Tracy, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes-Dauphins, a épousé, le 2 Mai 1753, Marie-Emilie de Verzure, fille de Nicolas-Bonaventure, Ecuyer, Seigneur de Panfou & du Vaudrois, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maifon, Couronne de France & de ses Finances, & l'un des Syndics de la Compagnie des Indes, & de Marie Pamier-d'Orgeville. La Marquise de Tracy est sœur de la Comtesse de Balby. De ce mariage il eut:

Antoine-Louis-Claude, Comte de Tracy, né à Paris le 20 Juillet 1754.

Les Seigneurs d'Assé en Bourgogne sont les aînés du Comte de Tracy, & possèdent cette terre depuis plus de 300 ans. C'est ce Tome VII.

que nous favons sur cette ancienne Noblesse, d'après le Mercure de Juin 1753, pag. 185, n'en ayant pas reçu de Mémoire.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 pals de sable; & aux 2 & 3 d'or, au cœur

de gueules.

ETAMPES. Voyez ESTAMPES.

ETANG (L'), en Provence. Voy. ESTANG (L').

ETANG (L'), en Angoumois: famille dont étoit Angélique de l'Etang de Rulle, née en 1677, & reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1687, après avoir prouvé sa noblesse depuis JEAN DE L'ETANG, Seigneur de Rulle, qui vivoit en 1510, & étoit fon cinquième aïeul.

Les armes: d'argent, à sept losanges de

gueules, pofées 4 & 3.

ETENDARD (L'), Maifon ancienne qui possédoit la Terre de Bellegarde, & dont étoit Sibylle, épouse de Philippe Roger, Seigneur de Caraman, en 1430. Il paroît que François de l'Etendard, fils de Jean, Seigneur de Bellegarde, fut père de JEANNE, qui s'allia à Jean de Durban, Seigneur de St.-Julien, d'une ancienne Maison fondue, dans le dernier siècle, dans celle des Gaillots-Andaure, devenus pour lors Seigneurs de Saint-Julien, dont la postérité subsiste encore au Villasavary, Diocèfe de Saint-Papoul.

ETENDART. Voy. ESTENDART (L'). ETERNOZ. Voyez ESTERNO.

ETIENNE, famille qui descend d'Honoré Etienne, Ier du nom, lequel vivoit à la fin du XVe siècle avec Marguerite d'Antoine, son épouse, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Monet, rapporté après la postérité de son

3. Louis, auteur de la dernière branche, dont

on parlera ci-après;

4. Et André d'Etienne, d'abord Chanoine de l'Eglife de St.-Sauveur, & nommé enfuite, par le Roi Charles IX, à l'Archevêché d'Aix, le 26 Mai 1569. Il fut mis en possesfion du temporel de fon Archevêché au mois de Décembre fuivant, mais il n'en eut jamais les Bulles.

JEAN D'ETIENNE, Seigneur de Saint-Jean-dela-Salle, fut élu Conful d'Aix, Procureur du pays en 1560, & marié, en 1527, à Antoinette de Meyran d'Ubaye. Ses ensans furent:

1. François, qui fuit;

 MADELEINE, mariée to à N..., Seigneur de Mazargues; & 2° à Balthafard de Rabuffe, Procureur-Général au Parlement d'Aix, fils de Jacques, & de Françoife de Fortis;

 Antoinette, alliée à Guillaume d'Aimar, de la ville de Pertuis, Confeiller au Parle-

ment de Provence en 1554;

 Et Catherine, femme de Jean-André de Thomaffin, Seigneur d'Ainac, aussi Confeiller au même Parlement en 1569, fils d'Honorat, & de Jeanne de Bompar.

François d'Etienne, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle & de Montfuron, l'un des plus grands Magistrats de son siècle, fut successivement Conseiller, Président aux Enquêtes, & Président à Mortier au Parlement. Il sit son testament le 27 Septembre 1593, & mourut subitement à Avignon le 2 Octobre suivant. Son corps sut déposé à l'Eglise de Saint-Agricol, & transporté à Aix l'année suivante, où les sunérailles surent faites avec une magnissence extraordinaire. Il avoit épousé, par contrat du 6 Septembre 1575, Honorée de Pontevès, fille de Gabriel de Pontevès, Seigneur de Buoux, & d'Anne de Sade, de laquelle vinrent:

1. JEAN-FRANÇOIS, mort jeune;

2. André, auteur d'une branche qui finit en la personne de Melchior d'Etienne;

3. Scipion, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, par Lettres du 6 Novembre 1614;

 Gabriel, auteur des branches de Montfuron & de Prunières en Dauphiné. L'Evêque de Grasse est de cette dernière;

5. Jean-André, mort jeune;

6. Et Anne, mariée à Hubert de Castellane, Seigneur de Salerne.

SECONDE BRANCHE.

Monet d'Etienne, second fils d'Honoré, ler du nom, & de Marguerite d'Antoine, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. André, qui fuit;

 Et Thomas, rapporté après la postérité de fon frère.

André d'Etienne fut père d'Honoré IIe, lequel eut pour fils Antoine, Ire du nom, qui eut de fon mariage

Honoré d'Etienne, Il Iº dunom, qui épousa N... de Peissonel, de laquelle vint entr'au-

tres enfans:

Antoine d'Etienne-Peissonel, IIe du nom, marié, en 1700, à Isabeau de Monier de Melan, dont:

1. Jacques, Prieur de Bouin en Picardie;

2. Marcien, Chevalier de St.-Maurice, mort au fervice du Roi de Sardaigne;

3. Et N... d'ETIENNE-PEISSONEL. On ignore s'il est marié & a postérité.

THOMAS D'ETIENNE, second fils de Monet, exerça un Office de Conseiller au siège d'Aix. Il eut pour ensans:

 Honoré, qui fut Confeiller au Siège Général d'Aix en 1626. De lui defcendent les Seigneurs de Barlamont;

2. Et CHRISTOPHE, qui fuit.

Christophe d'Etienne fut auteur des Seigneurs d'Etienne-de-Blegier, desquels est issu Honoré d'Etienne-Blegier, Consul d'Aix, Procureur des Gens des trois Etats de Provence en 1706, qui est connu parmi les Savans par ses Poésies Françoises & Provencales sur différens sujets. On y voit briller l'esprit & le seu qui sont le caractère distinctif de ceux de sa Province, dit l'Auteur de l'Histoire hérosque de la Noblesse de Provence, tom. II, pag. 585, aux additions & corrections au premier volume. Il a pour ensans:

1. JEAN-BAPTISTE-BARTHÉLEMY, qui fuit;

 Et Joseph, qui a été Fermier-Général de feu l'Infant Don Philippe, dans fes Etats de Parme, de Plaifance & de Guaftalla. Il n'étoit point marié en 1757.

JEAN - BAPTISTE - BARTHÉLEMY D'ÉTIENNE -BLEGIER a aussi donné au public des pièces de poésie. On ignore s'il est marié depuis 1757.

DERNIÈRE BRANCHE.

Louis d'Etienne, troissème fils d'Honoré Ier, & de Marguerite d'Antoine, eut de sa femme, dont le nom est inconnu:

1. Joseph, qui fut père de

André-Augustin, lequel n'eut qu'une fille.

N... D'ETIENNE, mariée au Seigneur de Roux de Saint-Estève.

2. Et Honoré, qui fuit.

Honoré d'Etienne fut Receveur-Général du Domaine, & eut pour fils

Louis d'Etienne, 11° du nom, aussi Receveur-Général du Domaine, qui de *Margue-rite de Castillon*, son épouse, laissa:

1. Honoré, mort Tréforier-Général de France

2. Et André, qui fuit.

André d'Etienne, reçu Tréforier-Général en 1639, époufa Marquife de Forbin-Gardane, fille de Charles de Forbin, & d'Alexandrine de Genas, fa feconde femme. Ses enfans furent:

1. Louis, qui fuit;

2. Et Joseph, mort Capitaine de Vaisseaux.

Louis d'Etienne, III^e du nom, reçu Confeiller au Parlement en 1684, eut de fon mariage avec N... de Bougerel:

1. Joseph-Honoré, qui fuit;

 Et N... D'ETIENNE, mariée à Louis de Cipriani, fils puîné de Balthafard, Seigneur de Cabriès & de Trébillane, & de Thérèfe de Guiran, dont un fils mort jeune.

Joseph-Honoré d'Etienne, Conseiller au Parlement d'Aix, depuis 17.., a épousé, en 1725, Agnès de Martini, de la ville de Toulon, dont il a possérité. C'est ce que nous favons sur cette famille, saute de Mémoire, d'après l'Histoire hérosque de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 352 & suiv.

Les armes: de gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un glautier d'or, tigé & feuillé de même, & en pointe d'un befan d'or; au chef cousu d'azur, chargé de

trois étoiles d'or.

ETIENNE. Cette famille, différente de la précédente, a été connue (dit l'auteur de l'Hist. héroïque de la Noblesse de Provence), fous le nom de Villemus & de la Galinière.

ETIENNE D'ETIENNE épousa, par contrat du 8 Janvier 1540, Marguerite de Saint-Jacques, & fut reçu Contrôleur-Général ancien des Finances, le 5 Août 1569. Il acquit la Terre de Villemus, le 20 Mai 1583, & testa le 18 Mai 1606; il fut chef de trois branches, & eut pour enfans:

Joseph, qui suit, auteur de la branche des Sei-

gneurs du Bourguet;

CATHERINE, mariée, l'an 1584, à François du Perier, Gentilhomme de la Chambre du Roi Henri IV en 1607, fils aîné de Laurent, & d'Anne de Murotte;

Et JEANNE, femme de Paul de Chaylan, Seigneur de Moriès & de Lambruisse, reçu Confeiller au Parlement de Provence, le 16 Décembre 1575, second fils de Pierre, He du nom, & d'Anne d'Oraison.

Joseph d'Etienne, reçu Greffier Civil en chef au Parlement, le 22 Septembre 1582, laissé de sa femme dont on ignore le nom:

- 1. JEAN, qui fuit;
- Et ÉTIENNE, rapporté après la postérité de fon aîné.

JEAN D'ETIENNE, Seigneur du Bourguet, fut reçu Greffier Civil & des Préfentations, le 14 Novembre 1603. Ses enfans furent:

- 1. PAUL, qui fuit;
- 2. Et Victoire, mariée, l'an 1646, à Alexandre de Michaelis.

PAUL D'ETIENNE, Seigneur du Bourguet, reçu à l'Office de fon père, l'an 1604, épousa Lucrèce de Vintimille du Luc. Joseph & Bruno d'Etienne du Bourguet, Confuls d'Aix, Procureurs du pays en 1703 & 1709, ont été les derniers de cette branche.

ETIENNE D'ETIENNE, second fils de Joseph, fut reçu Conseiller au Parlement en 1650, & marié à Françoise de Rabasse-Vergons, dont

il eut:

1. Pierre, qui fuit;

2. Et Françoise, alliée avec Claude de Souchon Depreaux, Préfident au Bureau des Finances de Provence.

Pierre d'Etienne, Seigneur du Bourguet, Confeiller au Parlement, l'an 1683, époula N... de Richery, de la ville de Saint-Maximin, de laquelle vint:

PIERRE D'ETIENNE, IIº du nom, Seigneur du Bourguet, qui a laissé de son mariage avec Anne-Ursule de Gaufridy, des Barons de

Trets,

PIERRE-GUILLAUME D'ETIENNE, Seigneur de Lagneros & du Bourguet, marié, par contrat paffé devant Boyer, Notaire à Aix, dans le mois de Mai 1757, à Françoife de Félix, fille de Jean-Baptiste de Félix, Seigneur de Creisfey & de Chaudon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Luc, & de Madeleine d'Agut.

Les armes: d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois besans d'argent, 2 en

chef & 1 en pointe.

ETIENNOT: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 rofes de même, & en pointe d'un oiseau d'or.

ETOILE (L'), famille originaire de Béarn, & qui s'est établie en France vers l'an 1548, dans le tems du mariage de Jeanne, Reine de Navarre, avec Antoine de Bourbon. Les Seigneurs de Thierceville en sont les aînés, qui s'étant alors établis en Picardie, y ont con-

tracté différentes alliances avec les Seigneurs d'Ermenonville, les Comtes de Beloy, les Marquis de Vaudetare, Perfan, & autres Maifonsconfidérables de cette Province. Cette branche de Thierceville a embraffé la profefion des armes, & a donné des Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, parmi lesquels eft celui qui a accompagné S. A. S. M. le Prince de Conty, en fa campagne de Hongrie, en l'an 1684, & qui a été Provéditeur-Général de la Religion de Malte. Les autres branches de cette famille font entrées dans la Magistrature. C'est ce que nous en favons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ETREPAGNY. Voy. ESTRÉPAGNY.

* ETTERBECKE, Seigneurie en Brabant, érigée en Baronnie, par Lettres du 20 Novembre 1673, en faveur de Don Diégo-Henriquez de Castro, qui étoit du Confeil de Guerre, & Tréforier-Général des Armées de Sa Majesté Impériale aux Pays-Bas. (Tablettes généalogiques, part. V, pag. 391.)

* EU, Comté qui tient fon nom de la ville d'Eu, fituée fur le bord de la mer, dans la côte qui va de Dieppe à la Somme. Il fut le partage de GUILLAUME, fils puîné, d'autres difent fils naturel de RICHARD, Ier du nom, Duc de Normandie.

I. Ce Guillaume de Normandie, Comte d'Eu & d'Hiesmes, Sire de Montreuil & de Dives, que des auteurs disent être le quatrième fils de Richard I^{er}, dit aux longues jambes, Duc de Normandie, épousa Lesfeline, sœur d'Anchetil, Sire d'Harcourt, & fille de Turchetil, Sire de Turqueville, dont:

1. ROBERT, qui fuit;

- 2. GUILLAUME, dit Bufare, Comte de Soiffons en 1008, qui fe fit proclamer Duc de
 Normandie, & affifta, en 1059, au couronnement de Herri Iet, Roi de France, qu'il
 accompagna dans la guerre que ce Monarque eut contre GUILLAUME II & HENRI,
 Rois d'Angleterre. Il avoit époufé Ade de
 Soiffons, fille de Renaud, Comte de Soiffons, Grand-Maître d'Hôtel de France, &
 en eut:
 - RAINTRUDE DE SOISSONS, qui époufa Raoul, Ier du nom, Sire de Nesle, dont les enfans prirent le nom de Soiffons;

2. LITHUISE DE SOISSONS, mariée au Seigneur de Montlhéry;

3. Agnès de Soissons, qui épousa Hervé, Baron de Montmorency; 4. Et ADE DE SOISSONS, qui épousa Gautier, ler du nom, Comte de Brennes.

- Et Hugues D'Eu, Evêque de Lifieux, qui donna à fon Evêché le titre de Comte, à caufe des Domaines qu'il possédoit de son patrimoine.
- II. ROBERT, Comte D'Eu, fonda l'Abbaye de Saint-Michel de Tréport du confentement de Béatrix, fon épouse, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui fuit;

 & 3. RAOUL & ROBERT, Chevaliers, qui affistèrent à la sondation de l'Abbaye de Tréport avec leur père.

III. GUILLAUNE, Comte d'Eu, IIº du nom, épousa Jeanne, sœur de Hugues, Comte de Cestre, & sille de Richard, dit Gros Vicomte d'Avranches, dont:

1. HENRI, qui fuit;

2. Et Guillaume, Seigneur de Grandcourt, Chevalier.

IV. Henri, Comte d'Eu, prit alliance avec Alix de Sully, fille de Guillaume de Champagne, & d'Agnès, Dame de Sully. Ils fondèrent l'Abbaye de Notre-Dame de Foucarmont, Ordre de Cîteaux. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui fuit;

2. ETIENNE, Chévalier de l'Ordre des Templiers en Angleterre;

3. Et Alix, dont on ignore la destinée.

V. Jean, Comte d'Eu, épousa Alix d'Aubigny, dite d'Arondel, fille de Guillaume d'Aubigny, Comte d'Arondel & de Sussex, & d'Alix de Brabant, dont:

1. HENRI, qui fuit;

2. ROBERT, Chevalier;

3. Et Mathilde, semme de Jean, Sire d'Estouteville, 1er du nom.

VI. HENRI, Comte n'Eu, IIe du nom, se maria avec Mahaut de Longueville, de laquelle il eut:

1. & 2. RAOUL & GUY, morts jeunes;

3. Et Alix, qui fuit.

VII. Alix, Comtesse d'Eu, héritière de cette grande Maison, qui portoit pour armes: d'azur, au lion d'or, l'écu semé de billettes de même, morte en 1227, porta le Comté d'Eu à son mari Raoul de Luzignem, dit d'Issoudum, Seigneur de Mesle, de Chistay & de Chivray, fils d'Hugues de Luzignem, VIIº du nom, Comte de la Marche. De ce mariage vint:

VIII. RAOUL D'Issoudun & de Luzignem,

IIº du nom, Comte d'Eu, marié, 1º sans enfans, en 1222, à Jeanne de Bourgogne, fille d'Eudes, IIIe nom, Duc de Bourgogne, & d'Agnès de Vergy. Elle est inhumée dans l'Eglise de l'Abbaye de Foucarmont; 2º à Yolande de Dreux, fille de Robert, Comte de Dreux, & d'Yolande de Coucy, sa seconde femme; & 3° à Philippe de Ponthieu, fille de Simon, Comte de Dammartin, & de Marie, Comtesse de Ponthieu. Il n'eut point aussi d'enfans de ce mariage, mais du fecond vint :

IX. MARIE D'Issoudun, Comtesse d'Eu, qui épousa Alphonse de Brienne, dit d'Acie, Grand-Chambrier de France, fils de Jean de Brienne, Roi de Jérusalem & d'Acie, & de Bérengère de Castille, sa seconde semme. De

ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

2. BLANCHE DE BRIENNE, Abbeffe de Maubuif-

fon, près de Pontoise;
3. Et Marguerite de Brienne, semme de Jean de Flandre, IIº du nom, Baron de Dampierre.

X. JEAN DE BRIENNE, IIe du nom, Comte d'Eu, mort en 1280, eut pour femme Béatrix de Châtillon, fille de Guy de Châtillon, Comte de Saint-Paul, & de Mahaud de Brabant, son épouse, dont :

1. JEAN, qui fuit;

2. JEANNE DE BRIENNE, femme 1º de Jean, VIIe du nom, Vicomte de Turenne, fils de Raymond VIe, Vicomte de Turenne, & d'Agathe de Pons ; & 2º de Renaud, Baron de Pecquigny, Vidame d'Amiens, fils de Jean, Baron de Pecquigny;

3. MARGUERITE DE BRIENNE, mariée à Guy, Baron de Thouars;

4. Et Mahaud de Brienne, dite d'Eu.

XI. JEAN DE BRIENNE, IIIe du nom, Comte d'En, mort à la bataille de Courtray, en 1302, avoit épousé Jeanne, Comtesse de Guines, fille de Baudouin de Guines, Châtelain de Bourbourg, & de Catherine de Montmorencr, dont:

1. RAOUL, qui fuit;

2. Et Marie de Brienne, morte jeune.

XII. RAOULDE BRIENNE, Ier du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, tué au Tournois fait aux nôces de Philippe DE FRANCE, Duc d'Orléans, avoit épousé Jeanne, de Nesles & de Clermont, veuve d'Edouard de Valence, Comte de Pembrock, & fille de Raoul de Clermont, Sire de Nesles, Connétable de France, mort à Courtray, en 1302, & d'Alix de Dreux, fon épouse. De ce mariage vinrent:

1. RAOUL, qui fuit;

2. JEANNE DE BRIENNE, mariée 1º à Gaucher de Châtillon, Duc d'Athènes, Connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356; & 2º à Louis d'Evreux, Comte d'Eftampes. Elle mourut fans enfans;

3. Et Marie de Brienne, décédée jeune, en

XIII. RAOUL DE BRIENNE, IIº du nom, Comte d'Eu & de Guines, Sire de Nesles, épousa Catherine de Savoie, fille de Louis de Savoie, Baron de Vaud, de laquelle il ne laissa point de postérité. Il étoit Connétable de France, & le Roi Jean, à son retour d'Angleterre lui fit trancher la tête à Paris, le 19 Novembre 1351. Après cette exécution il confisqua ses biens, donna les terres de Château-Chinon, Dracy, Ourouet, Place, Banche, Trouffy, Huban & l'Orme, à Louis, IIe du nom, Duc de Bourbon, & le Comté d'Eu à JEAN D'ARTOIS, mort en 1387, fils de ROBERT D'Artois, IIIe du nom, Comte de Beaumontle-Roger, & de Jeanne de Valois, & père de Robert d'Artois, IVe du nom, mort la même année 1387, auquel fuccéda Philippe d'Ar-Tois, son frère, Connétable de France, mort le 16 Juin 1397.

Ce fut en faveur de Charles d'Artois, Ier du nom, fils de Philippe, que le Roi Charles VII érigea le Comté d'Eu en Pairie, au mois d'Août 1458. CHARLES D'ARTOIS, Ier du nom, étant mort sans postérité en 1472, Bonne D'ARTOIS, sa sœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta à son mari, Philippe de Bourgogne,

Comte de Nevers.

Leur fils Jean de Bourgogne, Comte d'Eu, mourut en 1491. Il n'eut qu'une fille, Elisabeth de Bourgogne, morte en 1483, femme de Jean, Duc de Clèves, mort en 1481.

François de Clèves, Ier du nom, Duc de Nevers, & vingt-deuxième Comte d'Eu, mort en 1562, étoit arrière-petit-fils de Jean, Duc

de Clèves.

Jacques de Clèves, Ier du nom, XXIVe Comte d'Eu, fecond fils de François de Clèves, Ier du nom, mourut en 1564, sans postérité. Alors Catherine de Clèves, sa sœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta, en 1570, à fon mari, Henri Ier, Duc de Guife, qui mourut en 1588, & fut père de Charles, Duc de

Guise, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut Henri de Lorraine, 11e du nom, Comte d'Eu, mort en 1664. Il avoit vendu, en 1660, pour la fomme de deux millions 500 mille livres, son Comté d'Eu à Marie-Louise D'ORLÉANS, fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE France, laquelle en fit don, en 1682, à Louis-Auguste, légitimé de France, Duc du Maine, en faveur duquel Louis XIV, fon père, rétablit le titre de Pairie, au Comté d'Eu, par fes Lettres-Patentes du 5 Mai 1694. Ce Prince, en qualité de Comte d'Eu, Pair de France, prit féance au Parlement, le 8 Mai même année, immédiatement après les Princes du Sang, & avant tous les Pairs Eccléfiastiques & Séculiers qui s'y trouvèrent en grand nom-

Le Comte d'Eu, fils puîné du feu Duc de Maine, né le 15 Octobre 1701, est en possession dece Comté-Pairie depuis la mort de son père.

Les armes de ce Comté-Pairie sont: femé de France, au lambel de 4 pendans de gueules chacun, chargé de trois châteaux d'or.

EUDEMARE, Sieur du Basset, en Normandie. Cette samille, qui a été maintenue le 23 Janvier 1668, porte: d'azur, à une croisette d'or, accompagné de trois besans du même, celui de la pointe surmontant un chien barbet d'argent colleté de guenles.

EURRY, en Normandie, Election de Bayeux. Le Commissaire Montfaut, en 1463, dit que c'est une famille de noble race. Il place dans son Catalogue des Nobles Jean Eurry, Seigneur de Parsouru, Sergenterie de Brioquessaire, un autre Jean, son frère; Jean Eurry, dit le Jeune, Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; & Guillaume Eurry, demeurant audit lieu. Jean Eurry, Seigneur de Parsouru, & Jean, son frère, renvoyés d'abord, furentdepuis trouvés de noble race par Montfaut.

M. de Chamillart maintint dans leur Noblesse, en 1666, Jacques & Antoine Eurry, Seigneurs de Noron, Sergenterie de Cerify, ainsi que Julien Eurry, qui étoient alors à Paris. Jean Eurry, Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; Charles Eurry, Seigneur de Lingèvres, Sergenterie de Briquessert; & François Eurry, Seigneur de Culey & de Patoy, Sergenterie de Saint-Jean-le-Blanc, Election de Vire, surent aussi maintenance.

tenus par M. de Chamillart.

De cette famille étoit Marie-Catherine Eurry, décédée le 14 Mai 1771, & enterrée à St.-Gilles de Caen.

Suivant une notice envoyée, nous croyons que cette famille fubliste dans N... Eurry, Ecuyer, Seigneur des Perrelles, de Bury & des Barres en Normandie, Généralité de Caen, Election de Valognes, qui porte pour grmes: de gueules, à deux cotices d'argent, accompagnées d'un lion passant de même en chef, & d'une étoile aussi d'argent en pointe.

EUSTACHE, Ecuyer, Sieur de Vaudémont, en Normandie, Election de Valognes, porte: d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.

* EUVEZIN, dans le Duché de Bar, Diocèfe de Metz: Terre & Seigneurie érigée en Comté, par Lettres du 17 Mars 1736, en faveur de Charles-Gabriel de Rosières, Comte de Rosières, ancien Colonel d'Infanterie au service de France, & Chambellan du Duc Léopold, mort à Nancy le 5 Juillet 1751. Voy. ROSIÈRES.

EVEILLECHIEN, en Loudunois. Le nom d'Eveillechien est un surnom de valeur & de vigilance acquis à cette famille par HERBERT, ancien Comte du Mans, auquel on en rapporte la première origine; car Orderic Vital écrit, au livre IV de son Histoire de Normandie, que, selon la créance commune de fon tems, ce Comte Herbert descendoit de la race de Charlemagne, & qu'à cause de son insigne prouesse, il mérita d'être surnommé vulgairement Eveillechien, parce qu'après la mort de Hugues son père, qui avoit été subjugué par Fouques-le-Vieux, Comte d'Anjou, il prit les armes contre lui, fit plusieurs courses de nuit sur ses terres, & épouvanta tellement les hommes & les chiens, que chacun fut contraint de veiller fans intermission. Un autre Auteur qui a écrit les Gestes des anciens Evêques du Mans, remarque aussi, en la vie de l'Evêque Arnault, qu'Athon, Marquis d'Italie, épousa Garsende, fille du trèsillustre Herbert, Comte du Mans, surnommé Eveillechien, & dans deux vieilles Chartes de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, il est fait mention de HERBERT, Chevalier, fils de Hugues, furnommé Eveillechien, de la Maifon & parenté des Comtes du Mans; ce qui montre que dès-lors ce furnom étoit passé à une famille particulière qui se nomma Eveillechien, & qui depuis s'établit dans le pays de Loudunois où elle a possédé plusieurs belles Seigneuries, comme Grand-Fonds, Montbrillais, la Tapotière, Saumoussay, Anglers & autres.

EMERY EVEILLECHIEN, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, parut entre les autres Chevaliers du siècle, l'an 1250. Il laissa de sa semme dont on ignore le nom:

1. Hugues, qui fuit;

2. Et EMERY, Chevalier, père de Guillaume, Chevalier, vivant l'an 1298.

Hugues Eveillechien, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, vivant l'an 1280, fut père de:

EMERY EVEILLECHIEN, II du nom, Seigneur de Montbrillais, Chevalier, qui épousa Marguerite de Razilly, & fit son testament l'an 1305. Il eut pour ensans:

1. JEAN qui fuit;

2. Et JEANNE, dont on ignore l'alliance.

JEAN EVEILLECHIEN, Seigneur de Montbrillais, eut entr'autres enfans:

1. Hugues, qui fuit;

 Et Guillaume, Chevalier, auteur de la branche des Seigneur d'Anglers, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire, laquelle a fini dans la perfonne de

CATHERINE EVEILLECHIEN, femme de Jacques Chauvigny, Chevalier, de la Maifon des Seigneurs de Châteauroux en

Berry.

Hugues Eveillechien, IIe du nom, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds,

fut père entr'autres enfans de

Louis Eveillechien, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, qui fit plusieurs dons à l'Ordre des Hermites de Saint-Augustin, l'an 1371. Il épousa Guyonne de Châteaulain, qu'il laissa veuve & mère de:

1. Guillaume, qui suit;

2. Et Pierre, Seigneur de la Tapotière, rapporté après fon frère.

Guillaume Eveillechien, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, rendit aveu de sa Terre de Montbrillais au Seigneur de Berry l'an 1397, & épousa N... de Tigné, fille de Nicolas, Seigneur de Tigné en Anjou, dont:

1. JEANNE, qui fuit;

2. Et Catherine, femme de Jean Prévost, Seigneur de Cherbonnières

Jeanne Eveillechien, Dame de Montbrillais & de Grand-Fonds, s'allia 1º à Jean Vigier, dont elle n'eut point d'enfans, & 2º à Guillaume Sanglier, Seigneur de Bifay & de la Guillotière, fils de Guillaume Sanglier, Seigneur de Bifay, & de Jeanne de Rougemont, Dame de Châteauguibert. De fon fecond mari elle eut: Marie Sanglier, Dame de Eifay, femme 1º de Jacques Eveillechien, fon parent, mentionné ci-après; & 2º de Louis Clerembault, Seigneur de Richelieu, lequel n'en cut point d'enfans.

Pierre Eveillechien, Seigneur de Saumouffay & de la Tapotière, fecond fils de Louis, Seigneur de Montbrillais, & de Guyonne de Châteaulain, eut pour fils:

Pierre Eveillechien, IIº du nom, Seigneur de Saumoussay & de la Tapotière, qui laissa:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Et Jeanne, Dame de la Tapotière, vivante en 1479.

Jacques Eveillechien, Seigneur de Saumoussay, épousa, comme il a été dit ci-devant, Marie Sanglier, Dame de Bisay & de Grandfolds, sa parente, fille de Guillaume Sanglier, Seigneur de Bisay & de la Guillotière, & de Jeanne Eveillechien. De ce mariage sortirent:

 François, Seigneur de Saumouffay & de Bifay, qui eut une fille nommée JULIENNE, morte fans lignée, & en laquel-

le cette famille s'est éteinte.

 Marie, femme de Geoffroy Alloret, Ecuyer;
 Et Renée, mariée à François du Pleffis, Seigneur de Richelieu, fils de Geoffroy du Pleffis, Seigneur de la Vernolière, & de Perrine Clérembault, Dame de Richelieu, dont eft forti le Cardinal de Richelieu.

Les armes: d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 croix de même, 2 & 1.

* ÉVENOS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèfe de Toulon. Les Seigneurs d'Evenos & d'Orves fontune branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de Thomas en Provence. Ils ont pour auteur Jacques de Thomas, fecond fils de Pierre, Seigneur de Sainte-Marguerite, & d'Honorée de Signier; il sut Seigneur d'Evènos & d'Orves, & Lieutenant-principal au Siège d'Hyères. Voyez THOMAS.

EVÊQUE (L') en Provence, famille qui a pour auteur Gullaume L'Evêque, Secrétaire du Roi René, en 1438. Il eut pour fils:

RAYMOND L'EVÊQUE, qui lui fuccéda dans fon office, & qui affifta aux Etats de la Province en 1487. Il épousa Delphine de Vivaud, de la ville de Marfeille, dont:

JEAN DE L'EVÊQUE, Ier du nom, Conseiller & Secrétaire en la Chancellerie, sous le Roi CHARLES VIII, marié à Delphine Gastinelly. Ses ensans furent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Sylvestre, alliée, en 1494, avec Fouquet Fabry, Conseiller au Parlement.

Jean de l'Evêque, IIº du nom, Seigneur de Rougiers, d'Aiglun & de Fontcouverte, prêta hommage & reconnoissancede cettedernière Terre à l'Archevêque d'Aix, aux années 1537 & 1542. Il avoit été second Consul de cette Ville, en 1517, & marié, en 1512, avec Marquise de la Cépède, de laquelle naquirent:

1. Louis, qui suit;

 Et Jean, rapporté après la postérité de son frère. (Ils partagèrent la succession de leur père l'an 1547.)

LOUIS DE L'EVÊQUE, Seigneur de Rougiers & d'Aiglun, fut élu fecond Conful d'Aix en 1557, & premier Conful, aux années 1568 & 1576. De fon mariage avec *Ifabeau de Mare*, il eut:

François, mort fans alliance;

 Et Jeanne, mariée à Joachim Génébrard, de la ville de Riom en Auvergne, frère du célèbre Gilbert Génébrard, Achevêque d'Aix.

Jean de L'Evêque, IIIº du nom, fils puîné de Jean II, & de Marquise de la Cépède, fut élu premier Conful d'Aix, aux années 1566 & 1572, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1569. Il eut divers Gouvernemens en Provence pendant les guerres de la Ligue, dans lesquelles il se distingua par les services qu'il rendit au parti du Roi. Il tr prisonnier le fils de l'Amiral de Coligny, & Sa Majesté lui écrivit en conséquence une Lettre remplie de témoignages, d'estime & de saitsfaction. Il épousa 1º Marguerite de Bouliers, Dame en partie de Saint-Etienne; & ° par contrat du 20 Ostobre 1588, Claire de Pontevès, fille de François, Seigneur du-

dit lieu, & de Marguerite de Villeneuvedes-Arcs. Du premier lit naquit:

1. Jeanne, mariée 10 à René du Buisson, Seigneur du Bousquet; & 20 à Marc-Antoine de Reillane, fans ensans.

Et du second lit vinrent:

2. Scipion, qui fuit;

3. Jean, rapporté après fon frère;

4. Et Emeric, aussi mentionné ci-après.

Scipion de l'Evêque, épousa Hélène de Bompar, dont il eut:

CLAIRE DE L'ÉVÊQUE Dame de Foncouverte, mariée, le 12 Mars 1648, à Fréderic de Perier, Seigneur de Clumanc, fecond fils de Julien, Seigneur de Clumanc, Confeiller au Parlement de Provence, & de Françoife de Demandols.

JEAN DE L'EVÊQUE, IV° du nom, fils puîné de JEAN III, & de Claire de Pontevès, fa fecunde femme, fut Seigneur de Saint-Etienne, & marié, l'an 1614, à Jeanne de Cheilan de Mouriez, de laquelle il laiffa:

Paul de L'Evêque, Seigneur de St.-Étienne, qui, de *Madeleine de Luguet*, sa semme,

ne laissa que:

N... DE L'EVÊQUE, mort fans laisser possérité; Et N... DE L'EVÊQUE, mariée, à Sisteron, à Alexandre d'Aguillenqui, fils aîné de Gafpard II, & de Jeanne d'Audisfrédi, de la ville de Manosque.

EMERIC DE L'EVÊQUE, troisième fils de JEAN III, & de Claire de Pontevès, sa seconde femme, sut reçu Chevalier de Malte en 1604. Il quitta la croix, & épousa, en 1616, Richarde de Fabry, dont:

François de l'Évêque, marié, en 1660, à

Honorée de Pontevès, dont:

- François de L'Evroue, II° du nom, Seigneur de Saint-Etienne, élu second Conful d'Aix, Procureur du pays en 1725, qui épousa Marie-Anne de Laugier, de la ville de Toulon, de laquelle il a laissé:

1. Augustin-François, qui fuit;

 Et Marie-Anne-Elisabeth, mariée à Henri-Honoré d'Olivari, Sieur de Campredon, qui a fervi dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, fils de Jean-Pierre, Sieur de Campredon.

Augustin-François de L'Evêque, reçu Confeiller en la Cour des Comptes de Provence, le 24 Janvier 1753, a époufé, en 1756, la fille unique de Charles-Henri d'Antoine de Venel, ci-devant Conseiller en la même Cour, & de Dame de Castellane de Saint-Juers. On ignore s'il a possérité.

C'est ce que nous savons sur cette samille, d'après l'Histoire hérosque de la Noblesse de

Provence, tom. 1, p. 356 & suiv.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de-lis à dextre, & d'une étoile à fénefire; & en pointe d'un lion, le tout d'or.

EVÊQUE DE GRAVELLE (L'). MICHEL-Philippe L'Evêque, Seigneur de Gravelle, Conseiller au Parlement de Paris, a épousé, le 15 Février 1729, Marie-Barthélemy Thornard, morte le 16 Septembre 1746, dans la 35° année de son âge, fille de Barthélemy Thoynard, Seigneur de Cendrey, & l'un des Fermiers-Généraux. Il en a eu une fille & un fils unique, nommé Philippe-Bar-THÉLEMY L'EVÊQUE DE GRAVELLE, Seigneur de Saint-Félix, né le 5 Juin 1731. Il a eu pour Parrain Pierre-Philippe L'Evêque, Seigneur de Gravelle, Maître des Comptes, aïeul paternel, & pour Marraine Marie de Saint-Pair, épouse de M. Thoynard, Seigneur de Cendrey, ci-dessus mentionné. (Mercure de France, du mois de Juin 1731, p. 1395, & celui de Septembre 1746, pag. 198.)

Les armes: coupé d'azur sur argent, l'argent chargé de trois cœurs de gueules enflammés, & l'azur d'une grue d'argent.

EVÊQUE DE LA RAVALIÈRE, famille qui prouve fa Noblesse depuis 1313, & dont étoit Pierre-Alexandre L'Evêque de La Ravalière, né à Troyes le 6 Janvier 1697, & mort le 4 Février 1762. Il étoit fils de Pierre L'Evêque, Greffier en chef de l'Election de Troyes, & d'Anne L'Evêque.

* EVERBERGHE, Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en Baronnie, par Lettres des Archiduc Albert & Isabelle, en date du 18 Février 1620, en faveur de Philippe de Rubempré, Comte de Wertaing, premier Gentilhomme de la Chambre de Leurs Altesse Sérénisses, & Grand-Veneur du Duché de Brabant, sils d'Antoine de Rubempré, & de Marie d'Averhoult. Voyez RUBEMPRÉ.

EVERLY, dans la Brie Champenoise, Diocèse de Sens: Terre & Seigneurie, qui sut donnée, en 1594, à Gabriel de Fosses, par Tome VII.

Gabriel de la Vallée, frère de son bisaïeul, à condition de porter le nom & les armes de la Vallèe. Elle fut érigée en Marquisat en sa faveur, par Lettres du mois d'Octobre 1626, registrées le 14 Décembre suivant. Il sut fait Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633. & ne laissa qu'une fille unique, mariée 1º à Gilles de Saint-Gelais, dit de Lezignem; & 2º à Henri de Mesmes, Seigneur de Roisly, dont la fille unique, Antoinette-Louise de Mesmes, porta cette Terre en mariage, en 1655, à Louis-Vidor de Rochechouart, Duc de Vivonne-Mortemart, Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c., mort le 2 Avril 1688, aïeul du Duc de Mortemart. Voyez ROCHECHOUART-MORTE-MART.

* EVREUX, Ville de France de la Haute-Normandie, avec un Evéché, suffragant de Rouen, qui a eu autrefois ses Comtes particuliers.

ROBERT I^{ot}, Archevêque de Rouen, fecond fils de RICHARD, I^{ot} du nom, Duc de Normandie, fut Comte d'Evreux, & mourut et 1037. Après la mort fans enfans de GUILLAUME, Comte d'Evreux, HENRI I^{ot}, Roi d'Angleterre, fe faifit de ce Comté. Il le rendit à Amaury de Montfort, III^o du nom, qui en étoit légitime héritier, comme fils d'Agnès d'Evreux, fille de Richard, Comte d'Evreux. Amaury de Montfort, V^o du nom, rendit le Comté d'Evreux au Roi Philippe-Auguste en 1200.

Le Roi Philippe le Long érigea le Comté d'Evreux en Pairie, au mois de Janvier 1316, en faveur de Louis de France, fils puiné du Roi Philippe le Hardi. Il fut expédié d'autres Lettres au mois de Janvier 1326, en faveur de Philippe, Comte d'Evreux, & Roi de Navarre, fon fils.

CHARLES D'EVREUX, IIIº du nom, Roi de Navarre, son petit-fils, céda, le 9 Juin 1404, au Roi CHARLES VI, le Comté d'Evreux, en échange du Duché de Nemours; ainsi cette Pairie sut éteinte.

Le Roi Charles VII, au mois de Janvier 1426, donna ce Comté, pour le tenir en Pairie, à *Jean Stuart*, Comte d'Arlay, Seigneur d'Aubigny, Connétable de l'Armée d'Ecosse, tué au service de France en 1429.

Le Roi Charles IX l'érigea en Duché-Pairie, au mois d'Octobre 1560, en faveur de François de France, Duc d'Alençon, fon frère. Ce Prince étant mort fans enfans en 1584, ce Duché fut éteint & réuni à la couronne. Il fut depuis donné, mais fans Pairie, le 20 Mars 1651, à la Maifon de Bouillon, pour partie de l'échange de la Principauté de Sédan. Voyez TOUR d'AUVERGNE (de La). Pour la fuccession chronologique des Comtes d'Evreux, Rois de Navarre de la Maifon de France, voyez le P. Anselme, tom. I, p. 279 & fuiv., & pour les Comtes d'Evreux, issue des Ducs de Normandie, le tom. II, p. 477.

Les armes de ce Comté: semé de France, à la bande componnée d'argent & de gueu-

* EXARDE, en Flandre: Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregistrées à Lille, en faveur de Maximilien Lanchals, Ecuyer, Seigneur d'Oissène, issu d'une ancienne Noblesse militaire du Brabant.

EXIDEUIL, en Périgord, Diocèfe de Périgueux: Ville, Terre & Seigneurie érigée en Marquisat, par Lettres du mois de Septembre 1613, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 16 Juillet 1614, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de Daniel de Talleyrand, Prince de Chalais, Comte de Grignols, &c., nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, fils de Julien de Talleyrand, & de Jacquette de la Touche. Voyez TALLEYRAND.

* EXMES ou HIESMES, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. L'ancien Comté d'Exmes portoit ce titre & ce nom avant le VIIIe fiècle, il fut démembré dans la fuite, & ne porta plus que le titre de Vicomté. Enfin, après que les Anglois furent chaffés de la Normandie, cet ancien Comté ne fut plus possédé que par des Seigneurs Châtelains. François de Valois, frère du Roi, posséda cette Châtellenie à titre d'apanage jusqu'en l'an 1584, qu'il mourut; elle futensuite aliénée à la Couronne en la même année, au profit de Christophe de Bassompierre, qui n'en jouit point, & elle fut de nouveau engagée,

le 17 Mai 1586, à Madame la Duchesse de Joyense. C'est M. le Comte d'Eu qui la posfède aujourd'hui.

Cette ancienne ville d'Exmes n'eut le titre de Comté qu'au commencement du XIº siècle. RICHARD II, Ducde Normandie, le donna à son second fils nommé ROBERT.

EXPILLY, en Dauphiné: d'azur, au coq d'or, crêté & barbé de gueules, au chef d'or chargé de trois moletles de fable.

EYCK (D') autrefois VAN EYCK, & anciennement VAN DER EYCKEN. Carpentier, dans fon Histoire du Cambrésis, tom. II, pag. 502, dit qu'il connoît plus de quatorze familles de ce nom, toutes différentes par leurs armoiries.

Les van der Eycken, de Gand, portoient: d'argent, à un chéne de finople. Ils ont été alliés aux plus nobles familles de la Flandre, & fe trouvent dès le XIVº fiècle dans le Magistrat de Gand.

Les van der Eycken, de Loupogne, autrement nommés Duchefne, portoient de même: d'argent, à un chéne de finople. Le Baron le Roy dit, dans fon livre intitulé Caftella Nobilium Brabantiæ, que l'on voyoit à Loupogne de leurs monumens; & Grammaye nom me Petrus de Quercu, parmi les Fondateurs de l'Abbaye d'Orival, fituée à deux lieues de Loupogne.

La ville de Gorinchem, communément appelée Gorcon, en Hollande, a eu aussi ses van der Eycken. Ils sont nommés parmi les familles les plus anciennes & les plus nobles qui ont gouverné la ville de Gorinchem, depuis 1300 jusqu'en 1400. Un Mathieu & Yrbrand van der Eycken surent Echevins de cette Ville, & l'on trouve Lodewyck van der Eycke, Chevalier, Membre du Conseil de Hollande sous Philippe le Bon, Duc de Bourgogne.

Les Van Eyck, de Bruxelles, portoient: d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1, les noix vers le chef; écartelé d'argent au cornet de fable lié de gueules, accompagné de trois roses, 2 en chef & 1 en pointe de même, fcuillées de finople. C'étoient les armes de Philip-

PE VAN EYCK, Conseiller & Maître de la Chambre des Comptes, lequel obtint du Roi d'Espagne Philippe IV, le 16 Mai 1654, un diplôme de Noblesse. Il est dit dans l'expositif, que cette samille étoit des sept lignages de Bruxelles, & qu'elle prétendoit être d'ancienne Noblesse; mais que pour éviter les difficultés, elle demandoit des Lettres-Patentes, en consirmation en tant que de besoin. L'enregistrement de ces Lettres se trouve à la Chambre des Comptes de Bruxelles.

Les van Eyck, de la Mairie de Bois-le-Duc, portoient: d'argent, à trois pals de fable en chef. Une branche de cette famille écarteloit: d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1. Elle a fait des alliances avec les meilleures Maifons du pays, & est éteinte depuis vingt

ans.

Les van Eycke, de Bruxelles, furnommés van den Bossche, portoient: d'or, au fautoir de finople, écartelé d'argent à la bande ondoyée de gueules. Un de cette famille, nommé Lucas, Chanoine deSt.-Gudule, étoit Maître de la Chambre des Comptes de Bruxelles en 1421, & un Gilles van Eycke, dit van den Bossche, & un autre nommé Arnoul, se trouvent parmi les Echevins de la même Ville en 1431 & 1432.

Les van Eycke, d'Anvers, portoient: d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois croix patriarcales aux pieds fichés de gueules. Cette famille a donné plufieurs Echevins à la ville d'Anvers, & on trouve un Jean van Eycke, Maréchal en l'Hôtel de Philippe de Bourgogne, fait Anman de la ville d'Anvers en 1433.

Il y a eu aussi des Eycke en Bavière, qui portoient: d'argent, à trois pincettes de sable, & des Eycke en Silésie, qui avoient dans leurs armes: un oiseau tenant un poisson dans son bec.

De toutes ces familles dont nous venons de parler, aucune, dit le Mémoire qui nous a été envoyée, n'a eu autant d'illustration & de célébrité que celle de VAN DER EYCKEN, de Bruxelles, transplantée aujourd'hui dans la haute Allemagne. C'est d'elle qu'étoit issue Marie, fille de Josse van der Eycken, qu'E-

douard le Fortuné, Margrave de Bade, époufa pour fa beauté.

Cette famille a été reçue, dès le XIVº fiècle, dans les lignages ou familles Patriciennes de Bruxelles (ce font fept familles qui ont obtenu, des anciens Ducs de Brabant, de trèsgrands privilèges). Voyez le Théâtre de la Nobleffe du Brabant, part. III, aftér. 18.

Celle-ci, dont nous allons donner la Généalogie, a été décorée de la Chevalerie, & de plufieurs charges & dignités dans le Brabant, & eft alliée aux meilleures Maifons du pays. Ses preuves ont paffé à l'Ordre de Malte, à celui de la Toifon-d'Or, dans les grands Chapitres de Cologne & de Paderborn, & nouvellement dans ceux de Monfly, d'Andenne & de Mons, dans les Pays-Bas. Le premier dont il est parlé est

JEAN VAN DER EYCKEN, duquel on a un extrait d'une convention, passée devant les Echevins de la ville de Bruxelles, en 1321, entre lui & Alyde, sa semme, fille de Waultier de Campenhout, & d'Elifabeth, épouse de Waultier. On le croit le même qui a été Amman de la ville de Bruxelles, en 1300, car il fe trouve sous le nom de Johannes de Quercu, dans la liste de ces Ammans, donnée par du Puy Criftyn, Bruxella septenaria, pag. 61, & dans celle de Butkens, Trophées du Brabant, tom. II, pag. 434. La Charge d'Amman est la première de la ville de Bruxelles, & elle est donnée encore aujourd'hui aux personnes de la Noblesse la plus distinguée du pays. Ce Jean van der Eycken, placé à la tête de cette généalogie, a le furnom de Campenhout, & l'on verra que ces van der EVCKEN ont souvent porté ce surnom, possédant une maison & des terres à Campenhout, village fitué à 2 lieues de Louvain, & appartenant aujourd'hui au Comte de Cruyckenbourg. Les armes des van der Eyckense trouvoient autrefois fur un des vitraux de l'Eglife. Environ le même tems vivoient un WAULtier, & un Pierre van der Eycken, qui peuvent avoir été frères ou coufins de JEAN WAUL-TIER, nommé Walterus de Quercu, lequel fonda, en 1316, la Chapelle de Sainte-Catherineà Louvain à l'occasion d'une peste. Grammaye (inter Antiquitates Brabantiæ, imprimées à Louvain en 1708, en 2 vol. in fol.) cite pour preuve de ce fait une infeription, qu'on voyoit dans le chœur fur une plaque de bronze. Mais les Récollets à qui cette Chapelle fut donnée dans la fuite en détruifirent tous les monumens. Pour Pierre van der Eycken, il étoit, en 1334, Mayeur de la ville de Louvain (la charge de Mayeur est la première de cette Ville). Il étoit mort en 1339, & avoit été marié deux fois. Il eut du premier lit une fille unique, nommée Marguerite.

- II. HENRI VAN DER EYCKEN, 1er du nom, fuivant l'extrait d'une lettre Echevinale, datée de 1349, épousa Catherine Scalye, & mourut en 1370. De ce mariage vinrent:
 - 1. HENRI, qui fuit;
 - 2. Gilles, qui fut un des fept Patriciens de la ville de Bruxelles en 1370;
 - Et ELISABETH, laquelle partagea la même année les biens paternels & maternels, & épousa Henri Cassaerts.

111. Henrivan der Eycken, 11° du nom, eut la préférence dans l'héritage de fes père & mère en 1349. Dans un acte expédié à Bruxeles, en 1370, sous le Secrétariat de Zell, il est nommé Henricus van der Eycken de Campeniout, filius quondam Henrici. Il étoit mort en 1388, laissant de sa femme, dont on ignore le nom:

- 1. HENRI, qui fuit;
- Et WAULTIER, mentionné dans un acte de 1388. Il fe trouve auffi dans la lifte des Nobles qui accompagnèrent le Duc Vinceslas de Brabant, à la fameufe bataille de Baswitre, donnée le 21 Août 1371.

On trouve vers le même tems un JEAN VAN DER EYCKEN, Echevin de Malines, en 1410, 1414, 1418 & 1422; mais on ignore s'il étoit de cette famille ou d'une autre du même nom.

IV. HENRI VAN DER EYCKEN, IIIº du nom, épousa Gatherine de Swertère, laquelle partagea la succession de son père avec ses frères Jean, Michel & Roland. Elle étoit petitefille d'un Chevalier, ce qui prouve que la famille de VAN DER EYCKEN étoit alors connue pour être d'une ancienne & bonne Noblesse.

Henri étoit mort entre 1429 & 1436. Il laissa de son mariage:

- 1. HENRI, qui fuit;
- Et Jean, qui de sa femme Marie Biscoppe, n'eut que deux filles: Agnès, mariée à Antoine van Hessene; & Marie, épouse de Willaume van Assche, issue de la Maison de Grimbergen. On croit que c'est ce Jean van der Eycken qui a été Echevin à Malines en 1484.

V. HENRI VAN DER EYCKEN, IVe du nom, fuccéda, en 1461, à Guillaume de Quienville, dans la charge de Bailli de Termonde. Il étoit Conseiller, Valet-de-Chambre & Grand-Fauconnier de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1466, & fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Termonde, où l'on vovoit son tombeau du tems de van der Linden, auteur d'une Description de Termonde. Il fut marié 1º à Lélie de Grimbergen de Affche, issue d'une des plus anciennes & des plus nobles familles des Pays-Bas; 20 à Elisabeth de Carthem, morte, à ce qu'on croit, peu après fon mariage; & 3º vers l'an 1452, à Elisabeth Salaert, fille de Louis, Bailli de Termonde, puis Grand-Bailli de Gand. Il eut du premier lit:

1. HENRI, qui fuit.

Et du troisième:

- 2. JEAN, qui embraffa l'état Eccléfiastique;
- 3. Et Catherine, mariée, dès le 13 Avril 1472, à Messire Jean Peders, Chevalier.

VI. HENRI VAN DER EYCKEN, Ve du nom, épousa Barbe van Volxhem, fille de Paul, qui fut Echevin de la ville de Bruxelles, en 1452, & d'Elisabeth Daneels. De ce mariage naquirent:

- 1. HENRI, mort avant le 24 Septembre 1490;
- 2. JEAN, qui suit;
- 4. 5. & 6. WILLAUME, GILLES, ANTOINE, & CHARLES-ANTOINE, lequel époufa Marie van der Eft, fille de Jean; on n'a nulle connoissance des autres;
- 7. Et Marguerite, épouse d'Antoine Mennens.

VII. JEAN VAN DER EYCKEN fut Receveur-Général du Brabant, puis Commis, Confeiller & Maître de la Chambre des Comptes, par Lettres-Patentes, le 26 Août 1505, Intendant des Chemins Royaux en 1509, Contrôleur des Officiers de Justice en 1512, & Surintendant des Chemins & Eaux en 1526, mourat le 9 Août 1536. Il épousa 1º Elifabeth Stoops, fille de Henri, Conseiller au Conseil de Brabant, & de N... Raveschotz; & 2º Barbe van Ofhuys, qui vivoit encore le 24 Mars 1543, & étoit morte le 30 Décembre 1550. Elle étoit fille de Gabriel, & de Barbe van Ghinderhoven. Du premier lit vinrent:

- 1. CORNEILLE, qui fuit;
- 2. JEAN, rapporté plus loin;
- 3. JACQUES;
- 4. MAXIMILIEN;
- ELISABETH, qui épousa Guillaume Tourneur, Chevalier, Amman de la ville de Bruxelles, dont elle eut Ida, mariée à Adrien de Gavre;
- Et JEANNE, qui étoit encore mineure en 1516; ils font nommés dans des actes paffés la même année.

Les enfans du fecond lit furent:

- 7. THIERRY, Chanoine de St.-Pierre de Lou-
- Josse, auteur d'une branche rapportée ciaprès;
- Jacques, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Ste.-Gertrude à Louvain, dans laquelle on ne reçoit que des personnes de distinction;
- 10. François, qui épousa Catherine de Gromoli, dont il n'eut qu'une fille, nommée

CATHERINE, enterrée au Monastère des

- Religieufes de Ste.-Claire de Bruxelles.
- 11. GERTRUDE, Religieuse à Blyenberg;
- 12. MARIE, Prieure au petit Bygaerd;
- 13. Et CATHERINE, mariée à Adrien van der Noot, Seigneur de Riéfegem, &c. Elle mourut en 1656, & fon mari en 1668. Il fut enterré à côté d'elle dans le Chœur des Récollets de Diefle.

VIII. Corneille van der Eycken, titré Chevalier dans toutes les Chartes, Echevin de la ville de Bruxelles en 1555 & 1557, Bourguemestre en 1556, sut présent à toutes les assemblées du lignage, jusqu'en 1569. Dans le Registre des nouveaux acquêts, dé-

posés au Gresse de la Souveraine Cour Féodale du Brabant, Messire Corneille van der Eycken, Chevalier, y est qualisé Seigneur de Saint-Georges en l'an 1561, & il y est dit, qu'en l'an 1570, moyennant l'achat sait par lui du Roi, il avoit tenu, en son vivant, la haute, moyenne & basse Jurisdiction du village de Jette & Ganshorn, d'où dépend le Fief de Riviérin. Il mourut en 1570. Il avoit épousé Elisabeth Estor, qui mourut en 1566. Elle étoit sille & héritière de Bernard, Seigneur de Bygaerden, & de Marguerite de Baens, Dame de Saint-Georges. Il laissa de son mariage:

- 1. PHILIPPE-CHARLES, qui fuit;
- & 3. Charlotte & Marie, Religieuses à Messines;
- 4. Anne, femme de Maximilien de Corte, fils de Jacques, Ecuyer;
- 5. Et Antoinette, mariée à Pierre d'Overloop, Seigneur d'Effamme, Audiencier du Roi en la Chancellerie du Brabant, Confeiller & premier Commis des Finances, en 1578, mort fans hoirs.

IX. PHILIPPE-CHARLES VAN DER EYCKEN, Seigneur de Saint-Georges, Riviérin, &c., releva à la Cour Féodale du Brabant, le 1er Juin 1570, après la mort de son père, la haute & basse Jurisdiction des villages de Jette & de Ganshorn, & le 8 Avril 1588, il releva les Cens Seigneuriaux au même lieu. Ces Seigneuries furent possédées ensuite par différentes personnes, & furent érigées, en 1654, en Baronnie, & en 1659, en Comté, fous le titre de Saint-Pierre-Jette, en faveur de la Maison de Kinschot. C'est sous ce titre qu'une branche de la Maison de Villégas la possède aujourd'hui. Philippe-Charles van der Eyc-KEN prêta ferment pour entrer dans le lignage de t'Serroelofs, le 13 Juin 1570. Les registres de ce lignage en font mention ensuite jusqu'en 1591, à laquelle année il marque sa mort. Il avoit épousé Anne de Jausse de Mastaing, fille d'Antoine, Seigneur de Sassignies, & de Marie de Carondelet, de laauelle il eut :

1. 2. & 3. JEAN-ANTOINE, CHARLES & PHI-LIPPE, morts jeunes; 4. Et CLAIRE, qui, devenue héritière de fes frères, époufa, en 1613, Thomas Preflon, Chevalier Irlandois, frère cadet du Comte de Gormanflon, dont elle eut un fils, Jean-Antoine Preflon, Vicomte de Tarach, Sieur de St.-Georges, mort le 24 Avril 1659.

VIII. JEAN VAN DER EYCKEN, Chevalier, fecond fils de JEAN, & d'Elifabeth Stoops, fa première femme, fut Echevin de la ville de Bruxelles en 1643, & admis, ainfi que fon rère, dans le lignage de t'Serroelofs. Il étoit marié, en 1550, à Catherine t'Serclaes, fille de Philippe, iffue d'une branche cadette de cette ancienne Maifon, qui a produit dans le XVIIº fiècle le grand Général Tilly, & de Gertrude d'Ophen. Il mourut le 3 Février 1564, & fon époufe le 28 Juillet 1574. On voit leur épitaphe dans l'Eglife de Ninove, devant le grand autel fur une pierre bleue. Ils eurent de leur mariage:

- N..., marić 1° à Marguerite, fille de Guillaume a Eidern, Seigneur de Scidenoulx, & d'Anne d'Eynatten; & 2° à N... de Mombecke. Il n'eut point d'enfans de ces deux mariages;
- 2. CHARLES, qui fuit;
- 3. GERTRUDE, mariée, à Furnes, à Claude de Steenhuyse, dont elle eut des enfans;
- 4. Et Elisabeth, mariée à Liévin de Berreler.

IX. Charles van der Eycken, Chevalier, fut admis dans le lignage de t'Serroelofs, le 20 Mars 1578. Le Roi le fit Confeiller au Confeil de Brabant en 1592. On voit encore fes armes parmi celles des autres Confeillers de Brabant aux grilles de la Chapelle du St.-Sacrement de l'Eglife de Sainte-Gudule à Bruxelles, que ces Confeillers firent faire, en 1597. Il époufa, par contrat du 24 Février 1589, Barbe, fille de Jean van Vlierdin, & de Louise de Raedt, dont:

- 1. CHARLES, mort, à marier;
- 2. N..., Religieux à Sonnebecke;
- 3. Autre Charles;
- 4. FERDINAND, mort jeune, le 4 Août 1609;
- Louise, morte le 27 Septembre 1625. Elle avoit époufé, par contrat du 5 Mars 1614, François de Saint-Vidor, Seigneur de Bonmalet, fils de Meffire François, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Allemans, au

- fervice du Roi d'Espagne, mort le 17 Octobre 1639, & enterré, à côté de sa femme, aux Frères-Mineurs à Louvain.
- Et Isabeau, mariée, le 2 Octobre 1632, à Gérard de Reux, Confeiller en Flandre, morte le 5 Octobre 1633.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Josse van der Eycken, fils puîné de Jean, & de Barbe van Ofhuys, fa seconde femme, sut dans sa jeunesse Maître-d'Hôtel du Prince d'Orange, Comte de Nassau. Il quitta ce Prince dans le tems des troubles, pour rester attaché au Roi d'Espagne. Il sut Ecoutèté de Bréda en 1558, & épousa Barbe, fille de Martin de Mol, Seigneur du Tingen, Grand-Fauconnier du Roi, & d'Anne van Olmen. Ils étoient morts tous les deux en 1607. Leurs ensans surent:

- 1. CLAUDE, qui fuit;
- PHILIPPE, Chanoine régulier & Provifeur de l'Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain en 1587, mort en 1648;
- Jean-Baptiste, Capitaine au Régiment de la Bourlote, mort en France;
- FRANÇOIS, Doyen de l'Eglife Cathédrale de Saint-Martin d'Ypres, & Chapelain de l'Oratoire de la Sérénissime Infante Isabelle;
- Anne, mariée à Abraham Joung, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie d'Ecoffois, au fervice de Sa Majesté Polonoise;
- BARBE, époufe de Jean de Fourneau, Seigneur de Gruyckenbourg, Wambeck, Lombeeck, &c., Bourguemestre de Bruxelles en 1536;
- 7. Adrienne, mariée, en 1614, à Jacques de Boubaix, Chevalier, Seigneur d'Awaing;
- 8. Et Marie, alliée, à Bruxelles, vers l'an 1590, à Edouard le Fortuné, Margrave de Bade-Bade, mort le 8 Juin 1600, d'une chûte qu'il fit du haut d'un efcalier à Bruxelles, le jour des nôces de fon Secrétaire. Elle en eut quatre enfans, trois fils & une fille, que le Margrave de Bade-Dourlac prétendit exclure de la fucceffion au haut Margraviat, fous prétexte qu'ils étoient iffus d'un mariage inégal, ou même bâtards. Cet important & fameux procès ne fut jugé par le Confeil Aulique que le 26 Août 1622, en faveur des enfans d'Edouard & de Marie. Voyez le Mercure de

France, tom. VIII, p. 324. MARIE décéda le 21 Avril 1636, & fut enterrée à côté de fon époux, à Engelpfort, Couvent des Prémontrés, dans le Comté de Spanheim, où fon épitaphe fubfisle encore aujourd'hui.

IX. CLAUDE VAN DER EYCKEN fut Echevin de Bruxelles en 1620, Bourguemestre en 1639, 1641, 1646 & 1647, & créé Chevalier le 18 Juin 1629. Il affifta, le 12 Mars 1622, aux obsèques de l'Archiduc Albert, & fut du nombre des Magistrats de Bruxelles, qui aidèrent à foutenir le dais au-dessus du corps de l'Archiduc; & Guillaume, Margrave de Bade, fon neveu, fe trouva aux mêmes obsèques, & porta, avec le Duc d'Aumale, le Comte d'Edmong & le Marquis de Marnay-Gorvoux, les coins du Poêle, qui couvroit le corps du 'défunt Archiduc. CLAUDE VAN DER EYCKEN (a) épousa, en 1626, Julienne van der Beecken, fille de Messire Josse, & d'Anne de Hainin, dont:

1. JEAN-ANTOINE, qui fuit;

 & 3. Anne-Marie-Lucrèce & Barbe, qui ont vécu dévotes, & fans alliance;

4. Et Marie-Françoise, née le 2 Juillet 1627, mariée, 1º à Philippe van der Linden, Seigneur de Marnef & de Seraing, Grand-Forestier de Brabant, créé Baron de Hooghevorst en 1663, sa possérité subsiste; & 2º à Messire Jean de Wisserke, Baron de Pellenberch.

X. Jean-Antoine van der Eycken, Chevalier, Seigneur de Hooghevorst & de Nederlo, obtint la survivance d'Ecoutète d'Anvers, & de Margrave du pays du Ryen, pour succéder à Nicolas van Varicke, par Lettres - Patentes du 1er Septembre 1649, enregistrées à la Chambre des Comptes. Il en prit possession le 17 Août 1658. Il étoit encore au Collège quand il obtint cette belle place, dit-on, par le crédit du Duc Charles de Lorraine, qui vivoit à Bruxelles depuis plusieurs années. Le Roy, dans sa Notitia Marchionatus Im-

XI. CHARLES-PIERRE VAN DER EYCKEN, né le 12 Février 1673, qui, ayant perdu fa mère avant qu'il eût atteint l'âge de 20 ans, s'attacha entièrement à Maximilien-Antoine-Emmanuel, Electeur de Bavière, qui devint Gouverneur héréditaire des Pays-Bas Catholiques en 1691. Ce Prince le recommanda à fon frère Joseph-Clément, Electeur de Cologne & Evêque de Liège, qui lui donna une Compagnie dans fes Troupes: en 1714, il en fut fait Colonel, &, le 30 Mai 1707, il obtint la place de Gouverneur des Ville & Château de Dinant. Les Lettres-Patentes expédiées à cet effet font mention des services rendus à la Principauté de Liège par Jean-Antoine van DER EYCKEN, Ecoutète d'Anvers, fon père. Il épousa, 1º en 1698, Hélène van Eyck, fille de Goyart, Seigneur de Blarthem, dans la Mairie de Bois-le-Duc. Ce Goyart fe trouvant le dernier de fa branche par la mort de fes fils, fit donation entre-vifs de la Terre de Castenne, à son gendre Charles-Pierre van DER EYCKEN, à condition qu'il prendroit le nom & les armes de van Eyck. Cet acte fut passé le 27 Avril 1699, & Charles-Pierre en obtint la ratification le 15 Mai de la même année. C'est depuis ce temps, & en vertu de cet acte, qu'il a joint à fes noms & armes, le nom & les armes de van Eyck; de forte qu'il est appelé dans ses titres Charles-Pierre VAN DER EYCKEN, dit VAN EYCK.

perii, page 90, qui donne toutes les armoiries des Margraves d'Anvers, depuis 1130 jusqu'en 1678, y place celles de ce Jean-An-TOINE VAN DER EYCKEN, les troissèmes avant les dernières. Il époufa, le 21 Avril 1672, Hélène-Marie van der Werve, fille de Godefroy, Capitaine de Cavalerie, & de Digna van Hove, Dame de Berendreght, la même année qu'il fut nommé, par le Confeil Souverain de Brabant, Commissaire, pour terminer à l'amiable quelques différends qui s'étoient élevés entre ce Confeil & l'Etat de Liège, par rapport à de certains péages. Il s'acquitta de cette commission au grand contentement des deux partis. Une mort prématurée l'enleva en 1673, & il laissa un enfant au berceau, appelé

⁽a) CLAUDE VAN DER EYCKEN ne se trouve plus après 1647, ni dans les sastes des Magistrats de Bruxelles, ni dans ceux du lignage de t'Serroelos: Julienne van der Beecken est appelée sa veuve, en 1637.

On a vu au commencement de ce Mémoire généalogique, que la famille des van Eyck est très-ancienne, & est entrée dans tous les Chapitres nobles. Elle s'est éteinte en 1747, par la mort de Floris van Eyck, issu d'une branche cadette de ce Goyart.

Quoique Charles-Pierre se foit servi dans la plupart de ces actes des noms de van der Eycken, & de van Eyck, le dernier a cependant prévalu, & son sils, qui sera rapporté ci-après, n'en a plus porté d'autre. La dissérence est légère & la descendance de la famille de van der Eycken est d'ailleurs constatée par des documens authentiques.

CHARLES-PIERRE Épousa en fecondes noces à Namur, le 29 Juin 1706, Claire Humbline d'Hinslin, née le 11 Décembre 1680, fille de Jean-Jacques, Chevalier, Seigneur de Flawines, Conseiller, Receveur-Général des Domaines dans le Comté de Namur, & de Marie-Hélène de Lambilion. Il est mort le 27 Mai 1719, & son épouse, le 29 Mars 1745. Ils font enterrés dans l'Eglise Collégiale de la ville de Dinant, vis-à-vis la grande porte du Chœur. Il y a sondé, pour le repos de fon âme, une Messe qui se célèbre tous les ans, le 27 Mai. Il a eu de son premier mariage:

- 1. Armand-Henri, né le 17 Juin 1710, Capitaine des Carabiniers Royaux au fervice d'Espagne, vivant en 1773;
- MAXIMILIEN-EMMANUEL-FRANÇOIS, qui fuit;
 Et Joseph-François-Marie, né le 12 Janvier 1715, mort Prêtre le 12 Mars 1736.

XII. Maximilien-Emmanuel-François van Eyck, né le 29 Septembre 1711, a passé sa jeunesse au service d'Espagne, d'où il s'est retiré avec Brevet de Colonel, en 1743. De retour dans son pays, il a suivi l'exemple de son père, & s'est attaché à la Maison de Bavière. Feu Jean-Théodore, Cardinal, Evêque de Liège, Freissingue & Ratisbonne, fils de Maximilien-Emmanuel, Electeur de Bavière, dont on a parlé ci-dessus, le sit son Envoyé extraordinaire auprès de S. M. T. C. son Ministre d'Etat & deconférence, le 26 Juillet 1755, & son Grand-Chambellan le 14 Août 1759. L'Electeur régnant de Bavière, Maximilien-Joseph, l'a nommé son Envoyé extraordinai-

re à la Cour de France, où il réside encore en cette qualité, en 1773, &, le 26 Octobre 1761, l'a créé son Conseiller intime actuel. Le seu Empereur François Ier, le 14 Novembre 1759, lui a accordé le titre & les honneurs & prérogatives de Comte de Saint-Empire, & feu Auguste III, Roi de Pologne, l'a décoré de l'Ordre de l'Aigle - Blanc en 1762. Il est appelé par inflexion de la langue françoife le Comte d'Eicken. Il a époufé, 10 le 19 Novembre 1761, Marie-Anne-Félicité, Comtesse d'Arco, morte le 6 Février 1764, fille de Georges, Comte d'Arco, Chambellan & Conseiller d'Etat actuel de LL. MM. II. & RR. & de Josèphe, née Comtesse de Hardegg; & 2º le 1 Octobre 1764, à Freislingue, Jeanne-Anne-Josephine-Antoinette-Marie, Comtesse de Koenigsfeld, née le 8 Novembre 1744, fille de Georges Pancrace, Comte de Koenigsfeld, Chambellan & Confeiller intime de Sa Majesté Impériale, & de Son Altesse Electorale de Bavière, Commandeur de l'Ordre de Saint-Georges, & Grand-Bailli de Massenhausen, & de Marie-Antoinette, née Comtesse de Gravenegg. Il eut du premier

Une fille, décédée peu après fa naissance.

Et du second lit:

- 1. Maximilien-Joseph-Marie-Anne, né le 15 Juin 1766, mort le 19 Avril 1768;
- 2. Marie Anne-Josephine-Antoinette-Ursule, née le 16 Août 1765;
- Et Adélaïde-Marie-Clémentine, née le 8 Septembre 1768.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 demi-pals de fable issant du chef; aux 2 & 3 d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or, posées 2 & 1; & sur le tout, de sinople, au chef d'argent, chargé de 3 macles de fable. Supports: deux lions d'or léopardés. Cimier: une couronne de Comte, surmontée de 3 casques, celui du milieu posé de front, & les deux autres affrontés, chargés, chacun, d'une couronne d'or à 3 sleurons; celui du premier casque sommée d'un demi-vol sénsite d'argent, chargé au bout de 3 demi-pals de sable; la seconde d'une aigle de sa-

ble, aux aîles étendues, bécquée & membrée de même, les pieds appuyés sur les premier & dernier fleurons; & la troisième d'un demivol dextre d'azur, chargé de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1. Les casques ornés de lambrequins aux émaux des écus.

EYMAR. ESPRIT EYMAR, de Nans, pourvu d'un office de Procureur du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 4 Mai 1738, épousa N... de Durand, dont:

Jean-Joseph Eymar, pourvu de l'Office de fon père, le 18 Mars 1751. Il a épousé N... Pazery, fille de Pierre-Claude Pazery, Seigneur de Thorame-la-Haute, célèbre Jurisconsulte, &c., & de Marguerite de Cavaillon. De ce mariage sont issus trois garçons C'est ce que nous savons, saute de Mémoire. (Voy. l'Histoire héroique de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 358.)

Les armes: d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois yeux d'argent, 2 & 1.

EYNARD DE RAVANNE, dans le Hurepoix.

BENOÎT EYNARD DE RAVANNE, Secrétaire du Conseil des Finances, & ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de Tourraine, mort le 22 Juin 1758, avoit épousé N... d'Auvray, qui vivoit encore en 1763. Il en eut:

 N... D'EYNARD DE RAVANNE, veuve de N... de Selle, Tréforier-Général de la Marine, dont:

Un fils:

Et trois filles, dont les deux aînées Marquises de Bausset & de Miran.

2. Et Benoîte-Marie-Louise ou Louise-Constance, née en 1722, mariée, le 14 Février 1741, à Jacques-Raymond Galluccio ou Gallucci de l'Hôpital, Noble Napolitain, nommé le Comte de l'Hôpital-Sainte-Mejme, né en 1721, Colonel d'un Régiment de Dragons de fon nom, au mois de Novembre 1739, fur la démission volontaire du Marquis de l'Hôpital, son cousin, envoyé Ambassadeur auprès du Roi des Deux-Siciles; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745, Maréchal-de-Camp à celle du 16 Février 1748, & Lieutenant-Général en 1762; il étoit fils d'Elie

Guillaume de l'Hôpital, Comte de Sainte-Mefme, & de Marie-Anne Huart de la Poterie.

* EYNATTEN, ancienne famille noble de Brabant, & originaire du pays & du Duché de Limbourg. Elle tire fon nom d'une Terre & Château qui le porte, & s'est divisée en plusieurs branches, lesquelles se sont toutes distinguées par les emplois & les dignités qu'elles ont possédés, tant dans la Robe & l'Epée, que dans les Corps de la Noblesse, les Maisons Religieuses nobles, & les Chapitres de Chanoinesses. Entre plusieurs branches qui ont fleuri, les plus distinguées sont principalement celles d'Evnatten-de-Nuth, d'Evnatten-de-Galoph, d'Eynatten-d'Opfignich, d'Eynatten-de-Ligtenberg, d'Eynattend'Hobé, d'Eynatten - de - Saufmacle, & d'Eynatten-de-Schoonhove. Plusieurs deces branches font éteintes, & d'autres subsistent encore avec honneur & distinction, surtout la dernière, dont nous allons donner, d'après un Mémoire envoyé, une filiation, felon les documens, papiers & archives de cette famille. Elle se trouve, dit ce Mémoire, presqu'en tout point conforme avec ce que plusieurs Auteurs ont écrit, quoique cependant ils aient erré quelquesois, faute d'instruction & de connoissance.

Jean van Eynatten, Ecuyer, fut à la fameuse bataille de Baswiltre en 1371. Il épousa Marie van den Bongart, dont il eut:

JEAN D'EYNATTEN, II° du nom, dit, sclon la langue du pays, van Eynatten, Ecuyer: il s'allia à Jeanne van Nieuwenbourg, Dame dudit lieu. Leur fils fut

Thibaut van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom, près de la ville de Maëstricht. Il eut de Catherine van Mulchem, son épouse:

HERMAN VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom, Gouverneur & Grand-Droffard du Pays de Stochem, qui mourut en 1503, & fut enterré dans l'Eglife Collégiale de la ville d'Arfchot, où fe voit fa fépulture & fon épitaphe. Il avoit époufé, en 1484, Elifabeth d'Arfchot, Dame & héritière de Schoonhove & de Thys, morte en 1531, & fut inhumée dans la fépulture de fon mari.

Elle étoit fille de Messire Henri d'Arschot, descendant des anciens Seigneurs du même lieu, & de Judith van Edelbampt, Dame de Thys, Il eut:

Arnoud van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom & de Schoonhove, qui mourut en 1562. Il avoit époufé 1º Anne de Bufleyden, morte en 1545; & 2º Marguerite van Haet, morte le 11 Février 1579. Du fecond lit vint:

THIBAUT VAN EYNATTEN, II° du nom, Ecuyer, marié à Barbe van Berckel, fille de Nicolas van Berckel, Ecuyer, Seigneur d'Erembodegen. Il en eut:

Arnoud van Eynatten, IIº du nom, Ecuyer, qui fut Echevin de la ville de Louvain ès-années 1662, 1663 & 1682. Il époufa Françoife de Borgraef, fille de Messire Théodore de Borgraef, Chevalier, Seigneur de Tilligem, Grand-Mayeur de Louvain, & Capitaine d'une Compagnie d'Allemands au fervice du Roi d'Espagne fon Souverain, & d'Elifabeth van Dussle de Berthaut. De ce mariage sortit:

THIERRY VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Echevin de Louvain ès-années 1667, 1668, 1669 & 1671, mort le 11 Mars 1685. Il avoit époulé 1º Marie Steraets; & 2º Anne-Mathilde van Ophem, fille de Michel van Ophem, Ecuyer, & de Mathilde Weyems. Du fecond lit naquit:

NICOLAS VAN EYNATTEN-DE-SCHOONHOVE, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Gérardmont, Echevin, ensuite premier Conseiller pensionnaire de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats du Duché de Brabant, qui fut créé Baron de son nom, applicable fur quelle Terre il voudroit, dans la domination de Sa Majesté, par Lettres-Patentes de l'Empereur Charles VI, endate du 25 Octobre 1712. Il épousa Anne-Marie, Baronne de Joncis-de-Duffel, fille de Guillaume, Baron de Joncis-de-Duffel, Seigneur de Kersbeeck, Mons, Grace & Streel, premier Bourguemestre de la ville de Liège, & d'Ursule-Véronique de Hauthem. De ce mariage sont nés:

- 1. Théodore-Guillaume-Marie, qui fuit;
- Marie-Anne van Eynatten de Schoonhove, alliée à Messire Charles-Philippe-Martin, Baron de Baudequin, Seigneur de Peuthy, Battenbourg, Huldenberg, Smysberg, Hauthem, Kalverkeete, la Plaigne, Sains & Launoroy, Grand-Mayeur de la Ville & Pays de Vilvorde;
- Et JUSTINE-GABRIELLE VAN EYNATTEN DE SHOONHOVE. Religieuse à la noble Abbaye d'Herkenrode, au pays de Liège.

Théodore-Guillaume-Marie, Baron d'Ey-NATTEN DE SCHOONHOVE, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, &c., Echevin, ensuite premier Bourguemestre de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats de Brabant, a épousé 1º Ursule-Véronique, Baronne de Joncis de Duffel, sa cousine germaine, Dame & héritière de Kersbeeck, Mons, au Pays de Liège, &c., fille de Louis-François, Baron de Joncis de Duffel, Seigneur de Grâce & de Kersbeeck, ancien Bourguemeftre de la ville de Liège, & Avoué de Streel, & d'Anne-Isabelle, Baronne van der Heyden de Blisia; & 2º Marie-Josephe de Vos de Steenwyck, veuve de Louis d'Amenzaga, Chevalier, Seigneur de Nilpiereux, &c., fille d'Eugène de Vos de Steenwyck, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier & Lieutenant-Colonel au service de S. M. T. C., & de Philippine-Marie de Divion. Il n'a point d'enfans de cette feconde femme, mais de la première est sortie

HONORINE-JOSÉPHINE-CAROLINE, Baronne D'EYNATTEN DE SCHOONHOVE, Dame & héritière de Grâce, Kersbeeck, Mons & Berleur, Avouée de Streel, mariée, le 28 Décembre 1769, à Joseph, Comte d'Albon, Baron de Zentrudlumaie, Lieutenant-Capitaine au Régiment de Picardie, & Gouverneur de Saint-Andéol en France.

Cette samille d'Ennatten a de tout temps porté & porte encore, dans toutes les branches qui en subsistent, d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 merlettes de nême, posées en orle, c'est-à-dire 3 d'un côté de la branche & 3 de l'autre, avec un casque grillé de gueules & d'argent, orné de ses lambrequins de même; & pour cimier: deux

cornes d'argent, entourées d'un ruban de gueules, & une merlette de même, posée entre les deux cornes. Depuis que cette branche d'Eynatten de Schoonhove a été décorée du tire de Baron, elle a laissé ces ornemen anciens pour sommer l'écu de ses armes d'une couronne de Baron en bourlet, ornée de perles. Elle porte pour devise: Enatent vel evolent.

* EYROLLES, dans le Comtat-Venaissin, Diocèfe de Die : Terre & Seigneurie qui a été possédée pendant long-tems par la Maison de Pellissier-de-Saint-Ferréol, d'où elle a passé, avec la Seigneurie de Saint-Ferréol, dans celle des Bertrands, qui les possède aujourd'hui, par Claire de Pellissier, dont François & Christophe des Bertrands, frères, avoient époufé les arrières-petites-filles, Claire & Madeleine de Collans, filles de Jean de Collans, Seigneur du Pérou, & de fa femme Jeanne de Morges, laquelle étoit elle-même fille de Jean de Morges, Seigneur de l'Epine, & de ladite CLAIRE DE PELLISSIER, qui donna les Terres & Seigneuries d'Eyrolles & de Saint-Ferréol auxdits Seigneurs des Bertrands, à la charge de porter à perpétuité les nom & armes de la Maifon de Pellisser. Voyez BERTRANDS (DES), & PEL-LISSIER.

EYSSAUTIER ou EISSAUTIER, famille qui, fuivant l'Hifloire héroïque de la Nobleffe de Provence, par Artefeuil, tom. I, pag. 336, étoit comprife parmi les Maifons nobles de Barcelonette, dans le XVº fiècle. Elle paffa à Colmars, en Provence, vers l'an 1470.

I. PAUL D'EYSSAUTIER, qui s'y établit, eut pour fils :

II. Hugues d'Eyssautier, père d'Honoré, qui fuit. On ignore le nom des femmes de ces deux degrés.

III. Honoré d'Eyssautier épousa, par contrat passé le 24 Juillet 1544, Jeanne Domenge, de laquelle sortit:

IV. PIERRE D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, qui fervit glorieusement le Roi pendant les guerres civiles du XVIº siècle. Il eut ordre

en 1691, d'aller à la tête de 200 hommes au secours de la ville de Digne. Il fut fait Gouverneur du Château de Sauze en 1593, & le Duc d'Epernon lui donna commission de renforcer de 300 hommes la garnison decette place. L'an 1597, la ville de Colmars se trouvant en danger, & le Duc de Guise craignant pour la grande quantité d'artillerie qu'on y avoit fait conduire, envoya commission audit Seigneur de Cartier d'en aller prendre le commandement; il réuffit dans fa mission, & mit cette Ville à couvert de l'ennemi. Il garda le commandement de Colmars, & épousa, 1º le 18 Septembre 1589, Diane de Puget, & 20 le 17 Août 1603, Lucrèce de Demandols. Il eut du premier lit:

V. ESPRIT D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers, Chanoles, &c., qui époufa, le 21 Juillet 1638, Catherine de Matty, de laquelle il laissa:

VI. François d'Eyssautier, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers & Chanoles, marié, le 8 Septembre 1657, à Henriette d'Hugues, fille de David d'Hugues, Baron de Beaujeu, & de Sufanne du Serre. Ses enfans furent:

- 1. N... qui fuit;
- Et PIERRE, rapporté après la postérité de fon frère.

VII. N... D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, épousa une fille de la Maison de Glandevès-Clemensane, de laquelle est issu:

VIII. N... D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, qui a des enfans de sa femme dont on ignore le nom.

VII. PIERRE D'EYSSAUTIER, fecond fils de François & d'Henriette d'Hugues, fut père de

VIII. GASPARD D'EYSSAUTIER, qui eut de fon mariage avec Catherine Carluec:

- 1. GASPARD, qui fuit;
- 2. 3. & 4. Michel, Joseph & Jean, dont on ignore les destinées.

IX. Gaspard d'Eyssautier, IIº du nom, fut s'établir à Marseille, & épousa N... de Caulavery, dont:

X. François d'Evssautier, nommé, à l'áge de 29 ans, Assesseur de la ville de Marseille. Il épousa Rose de Chauvet, de laquelle il a eu:

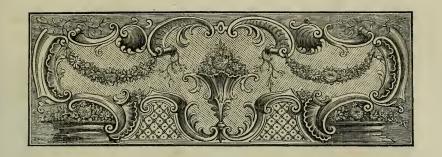
- 1. JEAN-FRANÇOIS-GASPARD, mort à l'âge de 22 ans;
- 2. Et Joseph d'Eyssautier, duquel on ignore la destinée.

C'est ce que nous favons, faute de Mémoire, fur cette famille, qui porte : d'azur, à trois gneurs.

fasces ondées d'argent; au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.

* EZY, Bourg, Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèfe d'Evreux, avec titre de Viconté. Nous ignorons quels en font les Seigneurs.





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



ABAS, en Languedoc. Les armes: d'or, à trois pals de gueules.

FABERT. Des Ecrivains mal instruits ont avancé que le Maréchal de ce nom étoit un Officier de fortune, & qu'il

étoit le premier Gentilhomme de fa race. Un Mémoire domeftique, dressé d'après les titres originaux de cette famille, communiqués, apprend le contraire, comme on va le voir. Philippe & Isaïe de Fabert, frères, originaires de la ville de Strasbourg, vinrent s'établir en Lorraine vers le XVº siècle, où ils surent appelés par Charles III, Duc de Lorraine, qui faisoit fi grand cas de leurs talens & de leur savoir dans les Belles-Lettres, qu'outre les pensions considérables qu'il leur faisoit, il voulut se les

attacher encore davantage, en leur accordant des Lettres de Noblesse.

Philippe de Fabert, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Monthairons, mourut fans postérité de son mariage avec Agnès de Collesson.

Isaïe de Fabert, lecadet, Ecuyer, Seigneur de Chonville, fit alliance avec Pétronille de Gorcy, dont il eut:

Mangin de Fabert, Ecuyer, Seigneur de Chonville, marié, par contrat passé au Château de Chonville en 1551, avec Florentine de Fulaines, fille de N... de Fulaines, Ecuyer, Seigneur de Guiry, & d'Agathe d'Hautecourt, dont:

ABRAHAM DE FABERT, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui fervit dans les armées fous le règne de Henri IV, en qualité de Commissier ordinaire de l'Artillerie, ès-Gouvernement de Metz, Toul & Verdun, dans laquelle

charge il se comporta avec tant de distinction, qu'il mérita de ce grand Roi des Lettres de Noblesse qui lui confirmèrent celles que son aïeul avoit obtenues de Charles III, Duc de Lorraine. Il fut ensuite créé Maître Echevin de Metz en 1616, 1618 & 1624. Cette charge étoit alors très-confidérable, & donnoit la qualité de Chevalier: celui qui la possédoit étoit Chef & Juge souverain, tout ressortissoit devers lui; il avoit toute l'autorité de la ville, tant pour le Civil que pour le Militaire. C'étoit toujours un Noble & d'un mérite distingué qu'on choififfoit pour la remplir. Louis XIII, en 1638, le nomma Chevalier de fon Ordre de Saint-Michel, & l'on fait que le collier de cet Ordre ne se donnoit alors qu'à des personnes de distinction. Sa Majesté le fit pour la quatrième fois Maître-Echevin de la ville de Metz, & dans l'intervalle de ces Echevinages, il fut toujours membre des treize. Il est le Rédacteur de la coutume de Metz, & l'Auteur des Commentaires fur celle de Lorraine, ouvrage estimé. Abraham de Fabert voulant donner à ses écrits le mérite qu'ils devoient avoir, & qu'ils fussent transmis à la postérité, fit venir des caractères de Hollande & imprimer à ses frais chez lui ses ouvrages; ne voulant pas que le public, auquel ils étoient d'une grande utilité, les perdit; & ensuite il fit accorder à un de ses ou vriers, nommé Claude Félix, des Lettres-Patentes du Roi, en date du 5 Août 1628, qui lui accorde le privilège exclusif d'imprimer & de débiter dans le Royaume les ouvrages d'Abraham de Fa-BERT. Voilà ce qui a donné lieu à la prévention, où font bien des gens, qu'ABRAHAM DE FABERT étoit Imprimeur à Metz, & ce qui a fait que plusieurs Ecrivains, mal instruits des faits & de l'histoire des samilles, ont donné dans l'erreur, en inférant dans leurs ouvrages, que le Maréchal de Fabert étoit fils d'un Imprimeur ou d'un Libraire de Metz: tels sont le Président Hainaut, le P. Daniel, dans sa grande Histoire de France, un Dictionnaire des hommes illustres, en 4 volumes, imprimé à Avignon; le P. la Barre Auteur de la vie du Maréchal de FABERT, une petite Histoire de Metz, donnée par un Bénédictin; ces deux derniers furtout ont eu d'autant plus tort, qu'ils avoient fous les yeux la famille, qu'ils auroient pu consulter & qui leur auroit communiqué ses titres. Abraham de Fabert époula, par contrat passé à Dugny,

Pan 1588, Anne des Bernards-d'Allamont, fille de Renaud des Bernards, Ecuyer, & de Nicole de Faillonnet. De ce mariage vinrent:

1. François, rapporté ci-après;

2. Et Abraham, dont nous allons parler.

ABRAHAM DE FABERT, IIe du nom, fut élevé auprès du Duc d'Epernon, qui le fit entrer dans le Régiment des Gardes à l'âge de 13 ans & demi. Il y resta cinq ans, fut ensuite Major du Régiment de Rambures, fervit en Allemagne en qualité d'Aide-de-Camp en 1635, s'acquit de la réputation à la retraite de Mayence, se trouva aux sièges de Saverne, de Landrecies & de la Capelle en 1636, & passa en Piémont en 1637, avec le Cardinal de la Valette. Le Comte d'Harcourt reconnut fon mérite à la fameuse expédition de Casals, & aux plus importantes actions du siège de Turin. Dans les troubles du Royaume il s'attacha toujours fidèlement à la personne du Roi. Ses fervices importans rendus à l'Etat avec succès & fidélité lui méritèrent le bâton de Maréchal de France en Août 1658. 11 fut aussi nommé pour être Chevalier des Ordres du Roi en Décembre 1661; mais sa modestie l'engagea de remercier le Roi, qui lui donna par engagement le Domaine de Sézanne en Brie, lequel fut enfuite possédé par le Marquis de Beuvron, du chef d'Angélique de Fa-BERT, son épouse, auparavant veuve du Marquis de Genlis. Voyez Moréri & la Martinière, Dictionnaire géographique, au mot Sézanne. Il mourut au mois de Mai 1662, âgé de 62 ans. Il eut de fon mariage avec Claude Richard de Clevand, fille de N.... Richard de Clevand, Seigneur de Jouy, Harry & Clévand, Cape-Pierots, Gouverneur de Pont-à-Mousson, & d'Anne Maillet:

 Louis, Marquis de Fabert, Comte de Sézanne, Gouverneur de Sédan, Colonel du Régiment de Lorraine, tué par les Turcs au fiège de Candie le 23 Juin 1669, âgé d'environ 18 ans;

 Anne-Dieudonnée, mariée 1º à Louis de Comminges, Marquis de Vervins; & 2º en 1671, à Claude-François de Mérode, Marquis de Trelon, Baron de Raye, Prince de

Montglion;

 CLAUDE, mariée, en 1663, à Henri de Tubières, de Grimoard, de Peftels & de Lévy, Marquis de Caylus, Comte de Salmiech & de Landos;

4. Et Angélique, mariée, 1º en 1669, à Char-

les Brulart, Marquis de Genlis; & 2º à François d'Harcourt, Il1º du nom, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi.

François de Fabert, frère aîné du Maréchal, Chevalier, Seigneur de Moulin, fut Commissaire ordinaire d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun. Cette charge qui étoit alors très-confidérable, parce qu'il n'y avoit point encore de Corps formé pour le service de l'artillerie, répondoit à celle d'Infpecteur d'aujourd'hui. Le Roi l'honora du Collier de l'Ordre de Saint-Michel, seule décoration qui existoit alors pour récompense des fervices militaires & autres. Il fervit aux fièges de Montauban, de la Rochelle, de St.-Avold, de Trèves & de Nancy. En 1659, le Roi le nomma Echevin de la ville de Metz. Il exerça cette charge pendant deux ans, & fut continué par Lettres de cachet. En 1660, les trois Ordres de Metz le députèrent pour complimenter Louis XIV & la Reine sur leur mariage. Il épousa, par contrat de 1636, Madeleine de Foës, fille de N... de Foës, Seigneur de la Haute-Béroi, Chevillon & Schelincourt, & de N... le Poignant, dont:

1. Africain-François, qui fuit;

 Louis, mort Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Metz;

 MADELEINE, mariée 1º à Jean, Comte d'Apremont l'Auberelle; & 2º à N... de Rouffes, Marquis d'Alembon;

 Et Anne-Marie, alliée à N... Mallet, Chevalier Seigneur de Noizielle & du Luzart, Confeiller au Parlement de Paris.

Africain-François de Fabert, Chevalier, Seigneur de Moulin, d'abord Capitaine au Régiment de Lorraine, dont le Marquis de Fabert, fils du Maréchal, étoit alors Colonel, ensuite Commandant d'un bataillon du Régiment Dauphin, Infanterie, épousa, en 1704, Anne Flageoles, dont:

François de Fabert, IIº du nom, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui a fervi en qualité de Lieutenant de Dragons, dans le Régiment de la Reine, & a époufé, en 1728, Anne-Madeleine le Febvre, fille de Pierre le Febvre, Confeiller au Parlement de Metz,

dont:

 ABRAHAM-ALEXANDRE-FRANÇOIS-MAXIMIN, qui fuit;

 AFRICAIN-ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, marié, en 1771, à Angélique-Elifabeth Fougères de Mormont, fille de Pierre de Mormont, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, & de Madeleine-Eléonore-Dorothée de Ratfamhauzen-de-Lonwayer, dont il n'y a point d'enfans:

3. Et Anne-Françoise-Barbe, fille majeure.

ABRAHAM-ALEXANDRE-FRANÇOIS - MAXIMIN DE FABERT, Chevalier, Seigneur de Moulin, a fervi pendant fix ans au Corps-Royal d'Artillerie, a été fait, en 1754, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Harcourt; en 1762 Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, & ayant été réformé, il a été fait Capitaine au Régiment des recrues provinciales de Metz. Il a époufé, en 1760, Anne-Marie-Madeleine du Balay, fille de Jean-Mathieu du Balay, Ecuyer, Seigneur de St.-Jean, Bouzonville, &c., Confeiller, Auditeur honoraire au Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Metz, dont:

1. AUGUSTE-AFRICAIN-ALEXANDRE;

2. Antoinette-Reine, appelée Mademoifelle de Fabert;

3. Anne-Madeleine, appelée Mademoifelle de Moulin;

4. Anne-Toinette, appelée Mademoifelle de Grignan;

 Et BARBE - EUPHÉMIE - GABRIELLE, appelée Mademoifelle de Saint-Martin. (Ces quatre dernières, infcrites pour être reçues à Saint-Cyr.)

Les armes: d'or, à la croix de gueules. C'est ainsi que les portoit le Maréchal de Fa-BERT de ce nom, felon le P. Anselme. On voit au Chœur des Capucins de Sédan, où ce Maréchal a été enterré, de côté & d'autre, des croix qu'ils disent être ses armes. Suivant une note envoyée, sa postérité porte: écartelé aux 1 & 4 de gueules, à une croix d'argent, aux 2 & 3 d'azur, festonné de gueules & d'argent; sur le champ de l'écu un hercule ayant le chef couvert d'une peau de lion, dont il relève la queue avec la main droite, & tenant de sa gauche une massue. Cet hercule est entouré, de chaque côté, de trois ou quatre grenades d'or. Cimier: un heaume fermé, surmonté d'un hercule. Supports: deux sauvages armés chacun d'une massue.

FABIEN, en Normandie, Election de Valognes, qui porte: de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de sable, accompagnée en chef de deux boules d'or & en pointe d'une hure de fanglier d'argent.

FABRE, famille originaire de Riez en

Provence. Elle a pour auteur:

I. Honoré Fabre, qui obtint du Roi René la permission de posseder une partie de la Seigneurie de cette ville & autres Terres, par Lettres du 23 Mai 1470. Il épousa, par contrat du 18 Mai 1451, passé devant Arbaud, Notaire à Saint-Maximin Marie de

Puget, de laquelle il eut:

II. ETIENNE DE FABRE, CO-Seigneur de Riez, marié, par contrat paffé devant Arnaud, Notaire à Riez, le 9 Mars 1487, à Honorade d'Afouaud, fille de Jean, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, & de Blanche de Caflellane. Elle lui apporta en dot un fixième de la Seigneurie de Riez, & le rendit père de deux fils, dont il est parlé ci-après, & qui partagèrent la fuccession de noble François d'Afouaud, leur oncle germain, par aste passé devant Chailan, Notaire, le 21 Mai 1530:

Antoine, dit l'aîné, qui fuit;

Et Antoine, dit le jeune, auteur d'une branche rapportée ci-après.

- 111. Antoine de Fabre, dit l'aîné, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, fit fon testament le 15 Juin 1580. Il s'allia, le 12 Septembre 1537 (Bourges, Notaire à Baudinard), à Louise de Ferrier, fille de noble Thomas, Seigneur de Sorps, & de Dame Delphine de Sabran, dont il laissa entr'autres ensans:
 - Joseph, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de:
 - MARC-ANTOINE DE FABRE, qui n'eut point d'enfans de Marguerite de Pontevès de Bargème, qu'il avoit époufée le 16 Janvier 1658.
 - 2. Et Pierre, qui fuit.

IV. PIERRE DE FABRE, Seigneur de Mazan, fe fignala pendant les guerres de la Ligue. Il remplit avec courage & diffinction les divers emplois honorables qu'il eut dans la Cavalerie, & tefta le 1º Août 1633; il avoit époufé, par contrat paffé devant Rigordy, Notaire à Draguignan, le 8 Octobre 1606, Françoife d'Albert, fille de Jean, Seigneur de Réguffe, & de Dame Diane de Ponterès-Montfroc, & eut de fon mariage:

t. JEAN, qui fuit;

2. & 3. MELCHIOR & LAURENT.

V. Jean de Fabre, Seigneur de Ponfrac, fe maria, le 13 Février 1635 (Bertrandy, Notaire à Riez), à Gabrielle de Sabran, fille d'Honoré de Sabran, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, & d'Anne de la Tour-Romoules, dont:

1. Elzéar, qui fuit;

2. Et Charles, reçu Chevalier de Malte en 1664.

VI. Elzéar de Fabre, Seigneur de Ponfrac, épousa, par contrat passé devant Chabaud & Bertrandy, Notaires à Riez, le 4 Novembre 1663, Clarre de Fabre, sa cousine, sille de Pompée, Seigneur de Vinay, & de Marguerite de Gasqui. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, mort fans alliance;

2. César, Capifcol de l'Eglife de Riez;

3. Louis, qui fuit;

 S. & G. Et trois filles, dont deux mariées dans les Maifons de Villedieu & de Sabran - Chantereine. La troisième mourut fans alliance.

VII. Louis de Fabre, Seigneur de Ponfrac & de Mazan, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'une des Galères du Roi, époufa, par contrat paffé devant Sarraire, Notaire à Riez, le 14 Août 1713, Charlotte de Bombelles, fille de Charles de Bombelles, Chevalier de Saint-Louis, Major & Infpecteur des Galères, & de Dame Renée de Rochambeau. Leurs enfans font:

1. CHARLES-CÉSAR, qui fuit;

2. Auguste, Capifcol de l'Eglife de Riez;

3. Et Balthazar, marié à la Nouvelle-Orléans.

VIII. CHARLES-CÉSAR DE FABRE, Seigneur de Mazan & de Ponfrac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant de Galères, s'allia, par contrat du 24 Avril 1746 (Chailan, Notaire à Riez), à Anne-Félicité de Coriolis, fille d'Honoré de Coriolis, Marquis de Puinichel, dont:

1. 2. 3. CHARLES, JOSEPH & AUGUSTE;

4. & 5. MARIE & THÉRÈSE DE FABRE.

III. Antoine de Fabre, dit le jeune, second fils d'Etienne, & d'Honorade d'Aftouaud, épousa Louise de Guiramand, de laquelle il eut:

1. CLAUDE, Seigneur de Mazan;

2. JEAN-LOUIS, Capiscol de l'Eglise de Riez;

3. Melchior, qui fuit;

4. Et Jean de Fabre, qui fit une branche à présent éteinte.

IV. MELCHIOR DE FABRE, Seigneur de Vinay, épousa, le 17 Janvier 1605, Claire de Martelly, fille de Joseph, dont vint:

V. Pompée de Fabre, Seigneur de Vinay, allié en 1640, à Madeleine de Gasqui, de la-

quelle il eut:

1. Louis de Fabre, dont les descendans con-

tinuent leur noblesse;

2. Et CLAIRE, qui fut mariée à ELZÉAR DE FABER, Sieur de Ponfrac. C'est ce que nous favons, d'après l'auteur de l'Hissoire héroique de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 359, n'ayant point reçu de Mémoire de cette famille, dont les armes font: de gueules, à une tête de bœus d'or.

FABRE, en Provence: d'azur, à un bras armé d'or, mouvant du côté fénefire de l'écu, & fortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe femble fupporter une couronne fleurdelifée d'or, accompagnée au côté dextre d'un lion couronné d'or, lampaffé & armé de gueules, supportant d'une de ses pattes une fleur-de-lis d'or, en pointe d'un casque aussi d'or, duquel fortent quelques plumes d'argent.

FABRE, en Languedoc: d'azur, à une tour d'argent renversée & surmontée d'un pélican d'or avec ses petits.

* FABRÈGUES, Terre en Auvergne avec un magnifique Château, accompagné de douze Châtellenies qui lui sont contiguës. Elle est fituée dans le vallon de la rivière de Gardane, capitale de la Haute-Auvergne. Cette Terre a été possédée par Saint-Géraud, Comte d'Aurillac, & a été érigée en Comté, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1768, sous la dénomination de Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières. Elle est ainsi appelée, parce que les Seigneurs, qui en font les propriétaires depuis le X Ve siècle, se nomment de Sarret, & que la Baronnie de Nozières, située à deux lieues d'Aurillac, a pris fon nom de l'ancienne Maison de Nozières, originaire de la Haute-Auvergne, d'où elle a passé dans la Maison de Montal, ensuite dans celle de Tournemine; & enfin, vers le commencement du XVIe siècle, dans la Maison de Noailles, qui l'a vendue, en 1750, à Messire Joseph de Sarret-de-Fabrègues, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Auver-

gne au département de la Haute-Marche; & cette terre de Nozières fait partie dudit Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières. Voy. SARRET.

FABRI. Cette famille est originaire de la ville de Pise en Toscane, où elle a été très-florissante, & où les Seigneurs de ce nom ont rempli les plus grandes charges de l'Etat. Les Auteurs qui en ont parlé, en ont sait une particulière estime. Voici ce qu'en dit Moréri.

Deux branches font venues s'établir en France en deux tems différens. La première est la branche de Provence, qui y subsisse de puis le règne du Roi Saint Louis; la seconde est celle de Fabri-Moncault, en Languedoc, qui ne s'y est établie que depuis le règne du

Roi CHARLES VIII.

Celle de Provence descend de Hugues Fabri, fils de Jean Fabri, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Pise, lequel se trouvant en la ville d'Acre au premier voyage que le Roi Saint Louis y fit, le suivit en France à son retour de la Terre-Sainte, & l'accompagna jusqu'à son débarquement en la ville d'Hyères en Provence, où il aborda le 3 Juillet 1254. Hugues ne sut pas plutôt débarqué, qu'il tomba dangereusement malade; ce qui l'obligea à rester en cette ville, sans pouvoir suivre le faint Roi, qui l'avoit en particulière estime.

Charles, Comte de Provence, acquit cette ville d'Hyères, par l'entremife de Hugues Fabri, & le traité en fut passé au Palais de Tarascon en 1254. Ce Prince le fit Gouverneur de la Forteresse, à laquelle il sit travailler à l'augmentation des fortifications, qui ne furent achevées que par son fils Ycard ou Alcard Fabri, qui lui fuccéda au Gouvernement, lequel sit faire la porte qui est encore aujourd'hui, & qui porte le nom de Cafabri, qui veut dire la porte d'Ycard-Fabri; les armes même de ce premier Hugues Fabri se voyoient encore il n'y a pas long-tems en cette ville d'Hyères.

Hugues épousa Marie, fille d'Ycard ou Aicard, Seigneur de Soliès, & c'est de ce mariage que sont descendues toutes les branches de Fabri qui ont été en Provence, savoir: la branche de Fabri de Rians, sondue dans les samilles de Valbelle & du Perrier; celle de Fabri, Seigneur de Saint-Julien, éteinte; celle de Bras, qui subsiste encore aujourd'hui

à la Cadière, Diocèse de Marseille, & celle de Portanier, sortie d'Aménée Fabra, Gouverneur du Château d'Hyères, dont le fils, Gullalaure Fabra, sur obligé de quitter l'exercice des armes pour prendre l'étude des loix, à cause qu'Elzias Portanier, son oncle, grand Jurisconsulte, le fit son héritier à cette condition, & à celle de porter ses armes, qu'il écartela avec celle de Fabri, ce qui a continué jusqu'à Madame la Chancelière Seguier, & à Madame la Marquise de Pompadour, sa seur, qui ont laissé une illustre postérité rempliede Ducs, Pairs & Maréchaux de France.

Cette même branche a produit NICOLAS FABRI, Abbé de Guiffrés, Seigneur de Peirefc, Confeiller-Clerc au Parlement de Provence, qui a eu la réputation d'un des plus favans hommes de fon tems, par les œuvres qu'il a laissées sur l'antiquité. Il y a encore eu de ce nom des Jurisconfultes fameux, & plusieurs Magistrats des Cours souveraines de Provence. Il sut grand partisan de la Ligue, & composa des Mémoires qui n'ont pas été publiés.

La feconde branche, qui est venue s'établir en Languedoc, descend de Pierre Fabri, Conful de la ville de Pise, frère de Hugues FABRI, qui fuivit le Roi SAINT LOUIS, à son retour en France de son premier voyage au Levant; tous deux enfans de JEAN FABRI, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Pife. De ce Pierre Fabri est descendu, au VIIIº degré, Ludovic Fabri, chef d'un parti, qui remit la ville de Pise en la puissance du Roi Charles VIII, en 1494, lequel fit Gouverneur de ladite ville & de la Citadelle, Robert de Balfac, Seigneur d'Entragues, qui épousa LANCIA FABRI, sœur de Ludovic, & mère de plusieurs Chevaliers des Ordres du Saint-Esprit. C'est de ce mariage qu'est descendue toute la Maison d'Entragues, qui allie la branche de Fabri-Montcault à grand nom-

Ce Ludovic Fabri ayant quitté Pife, & fuivi Robert d'Entragues, son beau-frère, qui étoit Gouverneur de Beaucaire, vint s'établir en Languedoc, où sa possérité subsisse encore aujourd'hui, en la personne de Louis Fabri, Comte de Montcault, ci-devant Capitaine d'une Compagnie de 500 Gentilshommes, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Besançon, mort le 28 Septembre

bre de maisons sort distinguées. (Voy, Moréri.)

1717, père de Henri Fabri, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre, marié, le 22 Septembre 1717, à *Thérèfe Fleuriau*, fille de *Jofeph-Jean-Baptifle Fleuriau*, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France; & des Demoiselles de Monteault & de Flagny.

Dans cette feconde branche, il y a eu des Seigneurs de grande distinction dans la République de Florence. Jean Fabri fut Podestat ou chef de la Justice des Florentins en 1284. Antoine, Mathieu & Laurent Fabri, ont été Gonfaloniers de Justice; Hugues Fabri a été Généralissime des Galères de Florence, & depuis leur établissement en Languedoc, ils ont paru avec distinction & sidélité dans le service de nos Rois. Jean Fabri a été Lieutenant pour le Roi de la ville & de la Citadelle de Bagnols; Pierre Fabri, IIº du nom, Capitaine de la Compagnie d'Ordonnance du Connétable de Bourbon, de deux cents Maîtres; Pierre Fabri, IIIº du nom, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers; An-TOINE FABRI, Mestre-de-Camp de la Marine du Levant, père de Louis Fabri, IIe du nom, Lieutenant-Général, qui a pour fils HENRI FABRI, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre.

Leurs alliances font très-illustres, tant lorfqu'ils étoient en Toscane, que depuis qu'ils le sont établis en France: celle de Bannes les allie avec les Seigneurs d'Avéjan, dont il y a eu un Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui a eu deux fils Capitaines au Régiment des Gardes-Françoifes; elle les allie aussi aux Maisons d'Estaing & de la Farre. Ils font encore alliés avec la Maifon de Beauvoir du Roure, qui les fait descendre de la Maison de Grimoard, dont étoit le Pape Ur-BAIN V, & de celle de la Rovère, de laquelle étoient les Papes Sixte IV & Jules II, & les allie à la Maison de Lussan & de Polignac; celle de la Gorce, les allie à celle d'Aché & de Monteynard, Marquis de Montsrin, & celle de Cabries, à celle de Gimel, & à nombre d'autres très-confidérables.

Les armes sont: d'or, au lion de fable, armé & lampassé de gueules.

FABRI, très-ancienne Noblesse, & la plus ancienne famille Patricienne de Genève.

Spon, auteur de l'Histoire de cette Ville, publiée en 1682, dit qu'elle étoit depuis longtems illustre dans Genève: Grégoire Leti, auteur d'une autre Histoire de la même Ville, imprimée en 1686, assure qu'elle étoit, dès les tems reculés, très-noble, & qu'elle avoit fait & faisoit encore une très-noble figure.

Dans une enquête faite par Humbert de Grefi, Commandeur de Saint-Pol en Dauphiné, & par Philibert de Faucon, Commandeur de Dôle en Bourgogne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par commission du 3 Décembre 1554, de Claude de la Sangle, Grand-Maître de l'Ordre, pour la réception de François de Barral, petit-fils de Pernette Fabri, il est prouvé par la déposition des témoins que ladite Demoiselle Fabri, aïcule dudit François de Barral, étoit de noble race de la Ville de Genève, de nom & d'armes.

Suivant un certificat du Confeil de la République de Genève du 12 Mars 1679, muni du fceau de la Ville, figné par le Secrétaire d'Etat Dupuy, expédié à la réquifition de Pierre Fabri, premier Syndic, touchant la filiation & qualité de fes prédécesseurs, il est attesé & certifié que la famille des Fabri a toujours tenu, de père en fils, les premiers rangs d'honneur & de dignité en cet Etat; tenue, réputée & qualifiée généralement & par commune réputation pour noble d'ancienneté, ayant toujours vécu noblement.

Ceux de cette maifon, dans les actes anciens & publics produits & passés à Genève, à Turin & à Rome, sont partout qualifiés des titres qu'on ne donnoit alors qu'à la haute Noblesse; c'est ce qu'on peut voir dans plufieurs actes & Chartes rapportés par Guichenon aux Preuves de l'Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie.

On voit en 1145, à la fuite d'Amé III, Comte de Savoie, un Genss Fabri, qui affiffe à un acte de concession de ce Prince, faite en faveur de l'Abbaye de Saint-Sulpice de l'Ordre de Cîteaux en Bugey, dans lequel il est mentionné, comme témoin, entre Urfroy de Viry & Guillaume de Montfalcon, de deux des plus illustres Maisons de la Savoie.

Celle des Fabri a été anciennement attachée à la Cour des Princes de Savoie, & fes fervices n'ont été interrompus que par les fuites de la réformation qui occasionnèrent des guerres entre les Ducs de Savoie & la République de Genève. Elle a donné trois Evéques & un Archevêque à l'Eglise: PIERRE FA-BRI fut Evêque-Prince de Genève en 1377; Adhémar le sut en 1385; c'est par erreur que ce dernier a été mis dans plusieurs Dictionnaires comme appartenant aux Fabri de Provence, car il est prouvé par le témoignage de divers Historiens qu'il étoit de Genève; pour le troissème, c'est François de Fabri, nommé en 1587 Evêque de la Cave, Villedu Royaume de Naples, que nous rapporterons ci-après degré V.

Jean de Fabri (a), Seigneur des Prés, s'obligea, le 17 Août 1292, de prêter à l'avenir l'hommage & fidélité-lige à la Princesse Béatrix, Dauphine Viennoise, Dame de Faussigny, petite Province de Savoie, à deux lieues de Genève, à cause de son Fies des Prés qu'il y possédit. Deux incendies considérables, arrivés en 1321 & 1334, qui embrasèrent les deux tiers de la Ville de Genève, & consumérent la plupart des titres & actes tant du public que des particuliers, n'ont pas permis de découvrir le fils de Jean, dont étoit issu Almon, par lequel nous allons commencer la généalogie de cette ancienne noblesse.

I. Amon ou Amonet de Fabri, vivant en 1370, eut de sa semme, dont le nom est ignoré:

- GIRARD, Seigneur de Péron au pays de Gex, Terre qui s'appeloit auparavant Piron; il fut Syndic de Genève en 1406, & mourut fans enfans mâles, ne laiffant qu'une fille: N... de FABRI, laquelle porta la terre de
 - Piron dans une autre famille.
- 2. François, qui fuit;
- Et Jean, Archevêque de Cagliari, & Primat de la Sardaigne & de la Corfe en 1423, dont on voit le portrait dans le Couvent des Carmes à Turin.

II. François de Fabri, Secrétaire Ducal de Louis, Duc de Savoie (c'est ainsi qu'on appeloit anciennement les Secrétaires d'Etat des Ducs de Savoie), assista au contrat de mariage de la Princesse Charlotte de Savoie avec Louis XI, Roi de France, passé à Genève le 14 Février 1451; & il y est mentionné comme témoin avec les Seigneurs des deux Cours. Il eut de son mariage contracté avec Péronnette d'Esnay, d'une samille noble du Val d'Aoste:

⁽a) Comme l'ufage de mettre la particule de devant les noms de familles nobles eftreçuprefque partout, on s'y est conformé dans cette généalogie.

III. JEAN DE FABRI, Secrétaire Ducal de Savoie en 1475, qui épousa, par contrat du 3 Février de la même année, passé devant Marchand, Notaire à Genève, Philiberte de Liga, d'une noble & ancienne Maifon de Piémont, éteinte depuis 250 ans. Il eut pour fils:

IV. Pierre de Fabri, Ier du nom, Confeiller d'Etat du Duc de Savoie Charles III, qui épousa, par contrat du 24 Octobre 1511, Hugone Millet, fille de respectable Seigneur Pierre Millet (Maison dont descendent le Marquis d'Arvillars, Gentilhomme en 1777 de la Chambre de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, & le Chevalier d'Arvillars, mort le 27 Décembre 1775, premier Ecuyer de S. A. R. le Prince de Piémont). De ce mariage vinrent:

1. François, dont nous allons parler d'abord; 2. Et Pierre, rapporté ci-après.

V. François de Fabri ne voulant pas embraffer la Religion réformée, se retira à Turin, où il fut sait Secrétaire d'Etat du Duc Emmanuel-Philibert de Savoie en 1559. Il eut un fils nommé

VI. Jean de Fabri, aussi pourvu de la même charge en 1561. On a trouvédans les Archives du Roi un acte de vente & d'inféodation du Château, Ville & Mandement de Cly au Val d'Aoste du 10 Septembre 1562, faite par le même Duc Emmanuel-Philibert audit JEAN, qualifié dans cet acte Magnifique Messire JEAN DE FABRI, Secrétaire d'Etat; le prix de cette terre étoit de huit mille écus d'or. Il est mort à Turin en 1590, sans postérité masculine, ne laissant que:

N... DE FABRI, iffue de cette branche, qui fut mariée au Marquis de Gazelle. De cette alliance il ne fortit que deux filles, l'une mariée au Président d'Oncieu, morte sans enfans; l'autre au Baron de la Croix : « une fille unique qu'ils eurent fut semme du Marquis de Bagnasco, de l'illustre Maison de Carretto; » de leur mariage ils n'eurent que des filles; l'aînée fut mariée au Marquis de Saint-Georges, dont le petit-fils du même nom & titre est mort à Turin en Mai 1778, sans laiffer d'enfans.

V. Pierre de Fabri, IIe du nom, Seigneur-Syndic de la Ville de Genève, fils puîné de Pierre Ier & de Hugone Millet, décéda le 13 Mai 1587; il avoit époufé, par contrat du 31 Janvier 1557, Pernette de Blecheret, d'une famille noble du pays de Vaud, éteinte en 1700, de laquelle il eut:

1. PIERRE, qui fuit;

2. François, nommé, en 1587, Evêque de la Caoe, Ville du Royaume de Naples. Sixte-Quint s'étant ouvert avec lui fur une entreprise qu'il concertoit avec le Duc de Savoie fur Genève, ce Prélat, disent les Historiens, qui étoit fils de Pierre Fabri, d'une des plus confidérables familles de cette Ville. E qui conservoit de l'attachement pour sa Patrie, quoique d'une Religion différente, sut en détourner le Pape;

3. Et Jean, Capitaine au fervice de France dans le Corps de Troupes Auxiliaires que cette Puissance avoit envoyé pour soutenir les Grifons: il fut blessé en 1615 dans une escarmouche contre les Espagnols, & assaffiné en Suiffe, venant en femestre. Sprecher, qui a écrit l'Histoire des Grifons, dit qu'il fit construire un fort dans la Valteline, & un autre à la tête d'un pont sur le Rhin, qui fut appelé le Fort de France.

VI. PIERRE DE FABRI, IIIe du nom, fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Nérestang en 1591, dans l'armée Royale, pendant la guerre de la Ligue, fe retira ensuite dans fa patrie, où il parvint à la charge de Seigneur, premier Syndic de la République; recut une blessure considérable en 1602, en repoussant un parti des troupes de Savoie, qui avoit déjà pénétré dans Genève, après en avoir escaladé les murs. En 1613 il fit l'acquisition de la Terre d'Aire-la-Ville, & mourut en Mai 1629. Il avoit époufé Judith Magistri, d'une famille noble & patricienne de Genève, dont :

1. HECTOR, Capitaine au fervice de la République de Venise, tué au siège de Mantoue

en 1630;

- 2. JEAN, qui fit plufieurs campagnes en Allemagne comme Capitaine, & ensuite comme Major du Régiment du Lieutenant-Général d'Erlach, lequel du fervice de Gustave Adolphe, Roi de Suède, passa à celui de France, avec le Corps de troupes qu'il commandoit; il eut une commission particulière du Général d'Erlach, pour exercer la charge de Major de la place de Stolhoffen en 1646; & ayant été fait l'année suivante Lieutenant-Colonel dudit Régiment composé de 2000 hommes, il les commanda à la bataille de Lens en 1648; il sut tué dix jours après cette action à la tête d'un convoi qu'il escortoit;
- 3. Et Isaac, qui fuit.

VII. Isaac de Fabri, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur-Syndic de la République de Genève, mourut le 11 Juin 1666, laissant de fon mariage avec $Elifabeth\ Victori,$ d'une famille noble de Bologne :

1. Pierre, qui suit;

2. Et Abraham, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiffe franche au fervice de la France, mort en 1667 à Dunkerque, où il étoit en garnifon. Il eut pour fils François DE FABRI, qui devint dans la fuite Lieutenant de la même Compagnie, & fut tué à la bataille de Nerwinde en 1693, fans avoir été marié.

VIII. PIERRE DE FABRI, IVe du nom, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur premier Syndic de la Ville de Genève, fut envoyé de fa part en Octobre 1677 auprès de Sa Majesté TRÈS-CHRÉTIENNE. Quoiqu'il eût toujours posfédé noblement, ainsi que son père & son aïeul, la Terre d'Aire-la-Ville, le Procureur-Syndic des Etats de Bourgogne le poursuivit, prétendant l'affujetir au droit de franc-fief : mais ayant produit ses titres à Dijon devant MM. les Elus Généraux de la Province de Bourgogne, les Commissaires députés du Roi par Arrêt de son Conseil d'Etat du 13 Avril 1673, concernant le recouvrement du droit de franc-sief, le déclarèrent exempt de ce droit, attendu sa Noblesse qui sut prouvée & reconnue, ainsi que celle de ses prédécesseurs, & fa descendance directe depuis & compris AIMON DE FABRI, par titres & actes authentiques énoncés dans le procès-verbal qui précède la Sentence que rendirent à ce sujet MM. les Elus Généraux le 17 Juillet 1679, ainsi qu'il conste par l'extrait des registres du Greffe des Etats de Bourgogne, expédié à Dijon le 8 Août 1776, par le Secrétaire en chef desdits Etats, & certifié par le Lieutenant-Général du Bailliage & Siège Présidial de Dijon, Gouverneur de la Chancellerie du Duché de Bourgogne. Il obtint de Louis XIV, par Lettres-Patentes datées de Marly du 25 Avril 1692 (adressées au Gouverneur & Lieutenant-Général en Bourgogne, Bresse, &c.), exemption du service personnel, qu'il étoit tenu de rendre à caufedu Fief d'Aire-la-Ville, au ban & arrière-ban de la Noblesse, qui venoit d'être convoqué, ainsi que de toute contribution à ce sujet : cette grâce lui fut accordée fur l'exposé de l'incompatibilité du service personnel avec la charge de Chef de sa République; & aussi en considération des services rendus par ses prédécesseurs & de ceux que ses enfans rendoient encore. Il testa à Ge-

nève le 18 Avril 1700, & mourut le 13 Novembre de la même année. Il avoit époufe, par contrat du 2 Décembre 1643, Adrienne de Tremblay, fille de Noble Louis de Tremblay, Confeiller d'Etat de la République de Genève, laquelle fit fon testament le 3 Septembre 1679, où font rappelés ses enfans, qui sont:

1. JEAN-Louis, qui leva une Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Negroni au fervice de la République de Venise, & fit deux campagnes en Italie. Sa fanté s'étant affoiblie, il fut contraint de quitter le fervice. Il épousa, par contrat du 29 Novembre 1679, Marguerite de Stopa, dont les oncles, Pierre & Jean-Baptiste de Stopa étoient alors, le premier, Lieutenant-Général des armées du Roi de France, qui devint, dans la fuite, Colonel du Régiment des Gardes-Suiffes, faifant les fonctions de Colonel-Général des Suisses & Grisons pendant la minorité du Duc du Maine, qui en avoit été nommé Colonel-Général (c'est ce qu'on lit dans l'Histoire des Suisses en France par le Baron de Zurlauben); & le fecond, Colonel d'un Régiment Suisse au fervice de la même Nation. JEAN-Louis ne laissa de son mariage que des filles;

2. Jean, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiffes au même fervice, levée à Genève en 1666, avouée de la République, & incorporée enfuite dans le Régiment de Greder; il fut bleffé grièvement à la bataille de Montcaffel le 16 Avril 1677, devint Commandant de Bataillon, & mourut en

1687, fans avoir été marié;

3. ODET, qui fuit;

4. CATHERINE, mariée à François-Hélène de Livron, Seigneur de Tongin au pays de Gex, d'une très-ancienne noblesse, puisque dans le contrat de Guillaume, Seigneur de Gex, en 1293, on trouve Rol. de Livron

qualifié de mon Sire;

5. SUSANNE, mariée à Vincent Minutoli, Profeffeur de Belles-Lettres dans l'Académie de Genève, petit-fils de Vincent Minutoli, IIº du nom, qui fe retira à Genève en 1594, & d'une illufre Maifon originaire de Lucques, où elle a donné anciennement des Gonfaloniers, première charge de cette République : elle fort de la même tige que les Ducs de Valentino & les Princes de Roddi de Naples;

 Et Sara, mariée à Jacques de Gautier, d'une famille Patricienne de Genève, dont la nobleffe est reconnue en France, dans le pays de Gex, où le Chef actuel possède des biens nobles & est Lieutenant-Colonel au service du Roi de Sardaigne.

1X. Odet de Fabri, né le 22 Mars 1646, Seigneur d'Aire-la-Ville, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suisses dans le Régiment de Greder, au service de France, épousa le 12 Octobre 1682 (contrat passé à Genève, post nuptias, le 20 Novembre 1683), Jeanne d'Ebrard, sille de Guillaume d'Ebrard, Sire de

Mirvaux, dont pour fils unique:

X. Pierre de Fabri, Ve du nom, né le 15 Septembre 1683, Seigneur d'Aire-la-Ville & Seigneur premier Syndic de la République de Genève, qui fut envoyé, de sa part, en Ambassade, au mois d'Août 1738, auprès des Cantons de Zurich & de Berne pour les remercier de leurs bons offices dans la pacification des troubles de Genève, & ensuite, au mois de Septembre 1742, auprès de S. A. R. l'Infant Dom Philippe, Duc de Parme, lorfqu'il commandoit l'armée d'Espagne en Savoie. Il testa le 29 Mars 1759, & est mort le 18 Août 1762. Il avoit époufé, par contrat du 16 Août 1710, Catherine de Buisson, fille de Jean de Buisson, Procureur-Général de la Ville & République de Genève, issu d'une branche de la Maison de Buisson, établie en cette Ville depuis la fatale journée de la Saint-Barthelemy, & fortie de la même tige que les Marquis de Bournazel, de Beauteville & d'Ausson. Voyez BUISSON. De ce mariage sont iffus:

1. MARC-CONRAD, qui fuit;

 PIERRE, Chevalier, né le 25 Octobre 1727, ancien Capitaine au Régiment de Montfort au fervice du Roi de Sardaigne, bleffé le 30 Septembre 1744 à la bataille de Notre-Dame-de-l'Orme, près de Coni;

3. Renée, née le 31 Mars 1713, mariée à Louis-Horace de Buisson, de la même branche

que la mère de sa femme;

4. Ét Marianne, née le 1º Avril 1714, mariée à Abraham Wessels, Seigneur Russe, qui a été Colonel dans les Troupes de l'Empereur de Russe Pierre-Le-Grand, son premier Aide-de-Camp à la bataille de Pultava, & son Ministre Plénipotentiaire à Vienne de 1715 à 1719. Il étoit encore vivant à Genève en 1778, & sa Maison a eu des alliances avec les Prince de Galitzin, de Dolgorouky & de Korakin. Voyez GALIT-ZIN.

XI. Marc-Conrad de Fabri, né le 15 Novembre 1717, ci-devant Capitaine au Régi-

ment de Montsort au service du Roi de Sardaigne, Seigneur & Baron d'Aire-la-Ville (terre dont la fouveraineté avoit été cédée à la France par le Traité de Lyon en 1601, & réunie à la Savoie, par un autre Traité des limites, conclu, à Turin, le 24 Mars 1760 entre les Cours de Verfailles & de Turin), en a obtenu, par Lettres-Patentes du Roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, du 28 Septembre 1770, l'érection en Baronnie en fa faveur, & ce en considération, difent les Lettres, de ses services dans nos troupes pendant vingt ans dans le cours de deux guerres & depuis; eu aussi égard aux services que ses ancêtres ont rendus à nos Royaux prédécesseurs, & ce sans aucun payement de finance. Cette terre relève aujourd'hui du Roi de Sardaigne, & l'investiture en a été donnée à Marc-Conrad de Fabri le 26 Mai 1772. Il a époufé, par contrat du 11 Septembre 1750, Elisabeth de Thellusson, fille de Noble Isaac de Thellusson, Envoyé & Ministre de la République de Genève à la Cour de France pendant vingt ans. De fon maria-

 I. ISAAC DE FABRI, Baron d'Aire-la-Ville, né le 28 Septembre 1751, Sous-Lieutenant dans le Régiment Suiffe d'Aubonne au fer-

vice de France;

2. Louis, dit le Chevalier d'Aire-la-Ville, né le 25 Octobre 1755, Sous-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Chablais au fervice du Roi de Sardaigne, « tous les deux préfentés à Leurs Majestés & à la Famille Royale de France le 19 Février 1782 par S. E. le Comte de Scarnasis, Ambassadur du Roi de Sardaigne en France; »

 Pierre, Chevalier, né le 3 Mai 1757, auffi Sous-Lieutenant au Régiment de Chablais;

4. CATHERINE, née le 22 Août 1754;

5. Et Louise-Renée, née le 28 Février 1760.

Les armes: d'azur, à la bande d'or, chargée d'une rose de gueules accompagnée de deux étoiles d'or.

Généalogie dressée sur pièces authentiques communiquées.

FABRI ou FABRY-DE-FABRÈGUES, en Provence, famille qui a pour auteur

JACQUES DE FABRI, anobli par Lettres du 7 Avril 1459, données par le Roi René, vérifiées & enregistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, le 22 Octobre 1472. Ce Prince lui permit de bâtir une Maison à

Aups, en Fief noble, franche & immune de toutes tailles, mais fujette au ban & arrièreban de la Noblesse. Ce Jacques fit échange d'un four qu'il avoit à Aups, pour la moitié de la jurisdiction de Fabrègues, avec Olivier de Penard, Archevêque d'Aix; & le Roi René lui en donna l'investiture par Lettres du 5 Mai 1477. Il prêta hommage au Roi Charles, à cette occasion, le 20 Juin 1481, & testa, le 8 Mai 1489, en saveur de se enfans. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juin 1459, Louise de Vintimille, fille d'Emmanuel, Seigneur de Montpezat & de St.-Laurent, & d'Urbane Agnelle, Dame de Riez, de laquelle il eut:

JEAN, qui suit;

Et Pierre, dont la postérité s'est éteinte dans

Antoinette de Fabri, mariée, en 1600, à *Pierre de Cormis*, Seigneur de Beaurecueil, Avocat-Général au Parlement de Provence.

JEAN DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, s'allia, le 9 Janvier 1501, par contrat passé devant Seguirany, Notaire, à Honorée Ten-

que, dont:

ALEXIS DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, Juge de la ville d'Aups, qui prêta hommage au Roi pour fa terre de Fabrègues, en 1559, & qui laissa de son mariage, contracté le 6 Décembre 1558, avec Jeanne de Roux-de-Lauranon:

MELCHIOR DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, qui rendit aussi hommage de cette terre au Roi le 28 Février 1598. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1591, Camille d'Esparron-Tourtour, de laquelle vint:

Gaspard de Fabri, Seigneur de Fabrègues, marié, le 18 Juin 1622, à Françoise de Grasse.

Saint-Cézary. Il en eut:

1. François, qui fuit;

 3. 4. & 5. Jean, Melchior, Antoine & Gaspard, recus Chevaliers de Malte en 1649;
 6. Et Marguerite, mariée à François d'Arbaud, Seigneur de Brefc.

François de Fabri, Seigneur de Fabrègues, époufa, le 1er Octobre 1652, Anne de Vintimille, fille de Roland, Seigneur de Montpezat, & de Françoise d'Arnaud, dont entr'autres enfans:

1. GASPARD, qui fuit;

 Et François, reçu Chevalier de Malte en 1672. Gaspard de Fabri, Seigneur de Fabrègues, IIº du nom, a eu de son mariage avec Anne de Clapiers, fille de noble Esprit de Clapiers:

1. Joseph-Alexandre, qui fuit;

 & 3. Jacques & Louis, Capitaines de Vaiffeaux au département de Toulon, & Chevaliers de Saint-Louis;

 MARIE-ANNE, veuve de Charles de Clapiers, fon oncle maternel, Capitaine au Régiment du Maine, & Chevalier de Saint-Louis;

Anne-Thérèse;

6. & 7. Deux autres filles, Religieuses.

Joseph-Alexandre de Fabri, Seigneur de Fabrègues, a époufé, en 1750, Julie de Raphaelis-Roquefante, dont des enfans:

De la même famille pouvoit être Louis Fabri, Seigneur de Fabrègues, Affesseur & Conbri, Seigneur de Fabrègues, Affesseur & Condul-d'Aix, au commencement du XVIIº siècle ou à la fin du XVIº. Moréri en parle à l'article de la Généalogie précédente, sans affurer cependant qu'il étoit de la famille des Fabri de Pise. Ce Louis de Fabri sut un grand partisan de la Ligue, & composa des Mémoires qui n'ont pas été publiés. Louvet, dans son Histoire des Troubles de Provence, n'a presque sait que le copier dans ses additions, depuis l'an 1581 jusqu'en 1601, & par ces sragmens on voit que Fabri étoit un habile négociateur.

Les armes de Fabri-Fabrèques font: d'argent, au pal d'aqur, & un chef de gueules chargé de 3 écusjons d'or. (Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. 1, p. 361.)

FABRI DE CELARS: de gueules, à 3 annelets d'argent, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de sable.

FABRON. Suivant la même Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, Jean-Baptiste Fabron, de la ville de Marseille, Secrétaire du Roi en la Chancellerie le 23 Mars 1724, a laissé des ensans de sa femme, dont on ignore le nom. Il portoit pour armes : d'or, au lion de sable, surmonté d'un lambel d'azur.

\$\psi FAGES (\text{pe}), aux Diocèles d'Ulès & Viviers, en Languedoc. C'est une branche cadette de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, en Périgord, Diocèle de Sarlat, sondue dans celle de Montesquiou-Montluc, & dans celle de Montlezun.

Le Château de Fages, en Languedoc, fut bâti avant l'an 1384, par un Seigneur de cette

branche, qui y donna fon nom.

I. Guillame de Fages, let du nom, féparé de fa tige au XIVe fiècle, Seigneur, Baron de Fages, Jusclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan & autres lieux, au Diocèle d'Usès, recut, en 1384, des reconnoissances des emphytéotes. Il servit sous le Connétable du Guesclin, &, suivant plusieurs notices restées à fa famille, obtint alors, en récompense de ses fervices, le droit, dont elle jouit depuis plus de quatre cents ans, de couper se armes d'un chef de France. Il eut pour fils & héritier:

II. Guillaume de Fages, IIº du nom, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, &c., qui vi-

voit en 1410, & eut pour fils:

III. Pons de Fages, Seigneur des mêmes Terres, qui donna procuration, en 1475, à Dame Alix de Pons, fon époufe, pour la régie de fes biens de Jusclan. Il en eut pour enfans:

1. Georges, qui fuit;

 Didier ou Deydier, auteur de la branche des Seigneurs de Chazeaux, établie en Vivarais, rapportée ci-après;

 ETIENNE, Prêtre dans l'Université de l'Eglise de Saint-Martin de Vals, en Vivarais, en 1520;

4. Et JEANNE, morte fille.

IV. Georges de Fages, Seigneur de Fages, Jusclan, Saint-Emathère, Gicon, &c., qualifié Noble & illustre Seigneur, transigea avec Didier, son frère, le 1et Septembre 1487, touchant la portion héréditaire qui lui revenoit sur les bicns, tant de Noble Pons de Fages, leur père, que sur ceux de Noble Guillaume, & autre Guillaume de Fages, leur aïeul & bisaïeul, tous trois Seigneurs, en leur vivant, des sussities Terres. Il avoit épousé Dame Alifette de Coëtivy, dont:

JACQUES, qui suit;

Et Anne, mariée, le 16 Octobre 1520, à Noble Grégoire de Solas.

V. Jacques de Fages, Seigneur, Baron de Gicon, Jusclan, &c., assista en cette qualité à une assemblée des trois Etats, tenue à Nîmes, le jour de Notre-Dame des Avents, l'an 1529; donna son dénombrement au Roi, devant ses Commissaires, desdites Terres & Seigneuries de Fages, Jusclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan, &c., qu'il tenoit de l'héritage de ses pères, & possédoit en toute Jus-

tice, haute, moyenne & baffe, ne relevant que de Sa Majesté, avec une infinité de droits seigneuriaux, qu'il reconnut, & dont il rendit hommage le 4 Septembre 1531, où l'on voit que la Terre de FAGES, ci-devant appelée Mas de Saulzes, avoit pris depuis le nom de cette famille. Ayant fuccédé à fon père, il prit deux commissions, l'une au Greffe de la Sénéchauffée de Nîmes, le 8 Octobre 1541, & l'autre des Grands-Jours audit Nîmes, le 12 des mêmes mois & an. Il testa le 10 Août 1545, & fubstitua ses biens au second enfant mâle de Noble & puissant Seigneur Jean de Fages, fon parent, Seigneur de Fages, près de Saint-Cyprien, au Diocèse de Sarlat, &c., à conditions qu'il viendroit habiter sa Terre de Jufclan. Cet acte prouve la filiation de la branche de FAGES, en Languedoc, avec l'illustre Maison de Fages, en Périgord, Il avoit épousé Catherine des Combes, Dame des Bordes, dont vinrent:

1. Guichard, qui fuit;

2. 3. 4. & 5. Antoine, Hercule, Lancelot & Tristan;

6. 7. 8. & 9. Françoise, Louise, Jacqueline & Jeannette de Fages.

VI. Guichard de Fages, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, Saint-Emathère, &c., laissa pour fils:

VII. DANIEL DE FAGES, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, &c., mort à Jusclan, le 23 Juin 1651. Il avoit épousé Eléonore de Noguier, décédée audit lieu en 1660. De leur

mariage ils eurent:

VIII. François de Fages, Seigneur de Gicon, Jusclan, qui produist ses titres devant les Commissaires des francs-fies, & obtint le 20 Décembre 1656, une Sentence du Présidial de Nîmes, & un Arrêt du Parlement de Toulouse, le 1et Juin 1658, confirmatif de ladite Sentence, portant maintenue en sa faveur des biens de Noble Jacques de Fages, son bisaïeul. Ayant furvécu à tous les enfans de celui-ci, il sit donation de tous ses sens aux Religieux Carmes de Bagnols, & à l'Hôpital de la même Ville.

BRANCHE

des Seigneurs de Chazeaux, établie en Vivarais.

IV. Didier, ou Devdier de Fages, Bailli de Senilhes en Vivarais, fecond fils de Pons, Seigneur de Fages, Jusclan, Gicon, &c., &

de Dame Alix de Pons, fit une acquifition, le pénultième Décembre 1484 (acte reçu par Gonin Sanglier, Notaire d'Aubenas), tranfigea avec Georges de Fages, fon frère aîné, Seigneur de Juscian, &c., le 1° Septembre 1487, devant Gonnin Allamel, Notaire de l'Argentière; fit son testament le 7 Mars 1520, devant Rivière, Prêtre, Notaire dudit lieu, & institua son héritier, Jean de Fages, son fils, qui suit, qu'il eut de Geneviève de Montmayrand, son épouse.

V. Jean de Fages, let du nom, épousa, le 10 Juin 1523 (acte reçu par Taranget, Notaire de l'Argentière), Antoinette du Gua, fille de noble Raymond du Gua, & de Marguerite de Chaldérac. Il sut affisté de noble Jean de Fages, son cousin germain, Seigneur de Fages, Jusclan, &c., auquel il donna quittance, le 10 Mai 1529, devant le même Taranget, Notaire, pour restant des droits de légitime accordés, entre leur père, dans ladite transaction de 1487. Il eut de son mariage:

VI. Guillaume de Fages, IIIº du nom, qui donna beaucoup de preuves de valeur au fervice du Roi, dans le commandement qui lui fut confié de la ville & château de l'Argentière, lors des premiers troubles de la Religion, d'où il repoussa & fit sortir les ennemis qui l'avoient surprise. Le 22 Août 1580, il eut commission de Capitaine de 100 hommes, & fit son testament le 24 Juin 1591, reçu par Rivière, Notaire de l'Argentière. Il avoit épousé, 1º par contrat passé devant un autre Rivière, Notaire dudit lieu, le 6 Mai 1554, Marguerite de Tailland, fille de Barthelemy; & 2º Marguerite de Laondès, à laquelle il fit des legs par son testament. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

 MARGUERITE, à laquelle fon père légua la maifon qu'il avoit au lieu de Vals, acquife par noble Deydier de Fages, fon aïeul;

3. CATHERINE, Mariée à Messire Nicolas de Grimoard du Roure.

Et du second lit:

4. 5. 6. & 7. Guinot, François, Guillaume & Louise, rappelés dans le testament de leur père.

VII. JEAN DE FAGES, IIº du nom, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, fut fait prifonnier au fiège de Montélimar, où il combattit pour le Roi, & paya 800 écus d'or pour fa rançon, au nommé Arnaud Chalabot, dont il reçut

Tome VII.

quittance le 8 Novembre 1586, passée devant Taranget, Notaire de l'Argentière. Le Duc de Mayenne, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur & Lieutenant-Général au pays & Duché de Bourgogne, le choisit pour un des Gentilshommes ordinaires de sa Maison, par provision du 3 Août 1585, ce qui prouve l'estime que ce Prince faisoit de sa perfonne. Il épousa Françoise de Colas, comme il appert d'une quittance du 11 Mai 1594, passée devant ledit Taranget, Notaire, faite par Pierre Pélissier, mari d'Antoinette Claufelle, de la fomme de 50 écus que lesdits Seigneur & Dame leur donnèrent en les mariant. Par l'Arrêt de la Cour de Parlement du Dauphiné, rendu le 11 Août 1583, en faveur de noble JEAN DE FAGES, il est prouvé qu'il étoit beau-frère du Sénéchal de Montélimar, qui étoit alors Jacques de Colas, Comte de la Fère. (Voy. Mézeray dans fon Abrégé de l'Histoire de France, tom. VII, pages 207 & 277.) Ledit Arrêt portant expressément qu'appel avoit été fait en cette Cour, principalement à raifon de ce, comme suspect aux parties. C'est une preuve d'autant plus essentielle de ce mariage, qu'elle indique en même tems, indubitablement & incontestablement, de quelle Maison étoit cette Françoise de Colas. Jean de Fages, par son testament du 19 Janvier 1602, passé devant Taranget, aussi Notaire de l'Argentière, fit des legs, entr'autres à sa femme & ses enfans, & institua héritier son fils aîné, qu'il chargea expressément de rendre incontinent après son décès, aux habitans du Trebuéaux, la fomme de 12 ou 15 écus, & aux habitans de Joux, celle de 12 écus fol qu'il avoit recue d'eux en tems de guerre, lorsque sa Compagnie étoit logée auxdits lieux. De fon mariage vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

 ALAIN, tige de la branche établie à Bordeaux, rapportée ci-après;

3. Guillaume, auteur de celle des Seigneurs de Tauriès, mentionnée en son rang;

4. MARIE;

5. Et Marguerite, mariée à noble Nicolas de Bertrand, Seigneur de Valoubières.

VIII. JEAN DE FAGES, IIIº du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, rendit hommage de cette terre au Seigneur, Evêque du Puy, le 13 Novembre 1618, acte reçu par Bonnet, Notaire du Puy-en-Velay; fut Capitaine au Régiment du Cros, Infanterie,

par commission du 7 Février 1621; testa le 10 Octobre 1627, & avoit épousé, le 15 Septembre 1613, Catherine de la Tour de Bains, fille de noble Claude de la Tour, Seigneur du Bos & de Laulagnier, & de Dame Gabrielle Gouchalle, dont:

1. Alain, Baron de Chazeaux, qui, s'étant fait Jésuite, testa en saveur de CLAUDE, son

2. CLAUDE, qui fuit;

3. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de Sévérac, Lachamp, Chazeaux, &c. rapportée ci-après;

4. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Chaulnes, mentionnée ensuite;

5. Et Anne, Religieuse à Notre-Damede l'Argentière, en Vivarais.

IX. CLAUDE DE FAGES, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut exempté de fervir au ban & arrière-ban, le 28 Janvier 1640, étant alors Capitaine au Régiment de Castillan, il le fut ensuite au Régiment de Robé, Infanterie, par commission du 13 Décembre 1641, & testa le 14 Juillet 1675. Il avoit épousé, le 30 Octobre 1636, Françoise de la Motte, fille de noble Jean de la Motte, Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & de Jeanne de la Baulme,

1. JEAN, qui fuit;

2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de la Terrisse, rapportée ci-après;

3. Jean-François, tige de la branche des Seigneurs de Monteils, mentionnée enfuite;

- 4. Anne-Gabrielle, mariée 1º à noble Jean-Vincent, Seigneur d'Esplan; & 2º à noble François Sauzet, Seigneur de Fabras;
- 5. Et MARIE.

X. Jean de Fages, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut Garde-Marine, & épousa, le 6 Mai 1677, Gabrielle de Roger, de laquelle il a eu:

- 1. JEAN-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur, Baron de Chazeaux, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commission du 23 Mars 1709, Gentilhomme de M. le Duc de Bourbon-Condé, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de ceux de Saint-Lazare & Notre-Dame du Mont-Carmel, le 6 Avril 1726, Lieutenant de Roi de la Ville d'Auxonne le 2 Mai 1737, mort fans postérité en 1773;
- 2. Autre Jean-François, dit le Chevalier de Chazeaux, Capitaine au Régiment de Gâtinois, Infanterie, par commission du 11

Juillet 1711, mort à Perpignan, en 1714, à la fuite du Régiment;

3. Joseph-Ignace, appelé le Chevalier de Monteils, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commission du 6 Février 1712, & Chevalier de Saint-Louis, mort le 1er Octobre 1748, fans postérité, de Rose de Hanus, qu'il avoit époufée, le 1er Octobre

4. Antoine, Lieutenant d'Infanterie, au Régiment de Gâtinois, en 1713, mort en 1769, sans postérité, de son mariage contracté, en 1753, avec Rose-Charlotte de Colonna-Or-

- 5. GABRIEL-BENOÎT, Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie, le 14 Décembre 1731, mort en Allemagne;
- MARGUERITE, Religieuse à l'Abbaye de St.-Benoît d'Aubenas;
- 7. 8. & g. Anne, Marie, & Jeanne, non mariées.

BRANCHE

des Seigneurs de LA TERRISSE, éteinte.

- X. Guillaume de Fages, IVe du nom, Seigneur de la Terrisse., second fils de CLAUDE, Baron de Chazeaux, & de Françoife de la Motte, fut Lieutenant d'Infanterie, & laissa de fon mariage:
 - 1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
 - 2. & 3. MARIE & CHARLOTTE.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE FAGES-DE-LA-TER-RISSE, Capitaine au Régiment de Bigorre, Infanterie, par commission du 25 Juin 1728, Chevalier de Saint-Louis, s'est trouvé au siège de Fribourg, en Allemagne, en 1744, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment, & est mort sans postérité, de la suite des blessures qu'il y avoit reçues.

BRANCHEdes Seigneurs de Monteils, établis à Naples.

X. Jean-François de Fages, Seigneur de Monteils, troisième fils de CLAUDE, Baron de Chazeaux, & de Françoise de la Motte, fut Lieutenant d'Infanterie, & épousa Anne Josfouin de Bonnery, veuve de Saturnin de FAGES-DE-SÉVÉRAC, son cousin, de laquelle il

1. François, qui fuit;

- 2. N... DE FAGES, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort de la fuite des bleffures qu'il avoit reçues en Corfe, en 1742;
- 3. & 4. Et deux autres garçons.

XI. François de Fages de Monteils, Lieutenant-Colonel, avec Brevet de Colonel, du Régiment de Hainaut, petit Wallon, au fervice du Roi des Deux-Siciles, mort Lieutenant de Roi de Siracufe, en 1769, avoit époufé Marie de Frias, dont:

1. François, mort Capitaine au Régiment de Hainaut, au fervice de Naples;

2. Autre François, Capitaine au même Régi-

3. Jean-Baptiste, Lieutenant audit Régiment;

4. Jean-Jacques, Sous-Lieutenant au même Régiment, & tous trois au fervice de Na-

5. Et Marie, mariée à noble N... d'Arboffe, Gouverneur de la Favignana, en Sicile.

BRANCHE

des Seigneurs de Sévérac, Lachamp & CHAZEAUX.

IX. Guillaume de Fages, IVe du nom, Seigneur de Sévérac, troisième fils de JEAN III, Baron de Chazeaux, & de Catherine de la Tour de Bains, fut Capitaine au Régiment de la Roque, Infanterie, par commission du 30 Avril 1643, & époufa, le 30 Avril 1745, Renée de Regis, dont vint:

X. SATURNIN DE FAGES-DE-SÉVÉRAC, MARIÉ, le 24 Août 1679, à Anne Jossouin de Bonnery, laquelle étant veuve se remaria à JEAN-François de Fages, Seigneur de Monteils, comme on l'a dit ci-devant. De son premier

lit il eut:

GUILLAUME, qui fuit; Et Françoise.

XI. Guillaume de Fages, Vo du nom. Seigneur de Sévérac, Capitaine au Régiment de Blacons, Infanterie Françoife, & enfuite Capitaine au Régiment de Gueldres, Infanterie, au service du Roi d'Espagne, le 12 Décembre 1711, épousa, le 2 Avril 1717, Françoife de Fargier, Dame de Lachamp, dont sont issus:

1. Antoine, qui fuit;

2. François, Curé de Saint-Martin d'Aps, vivant en 1778;

3. & 4. Thérèse & Marianne, Religiouses au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière; 5. Marguerite, Religieuse à Langogne en

Gévaudan;

6. Louise, Religieuse au Saint-Esprit;

7. & 8. Françoise & Rose.

XII. Antoine de Fages, Seigneur de La-

champ, Chazeaux, &c., Lieutenant au Régiment de Hainaut, petit Wallon, au fervice du Roi des Deux-Siciles, en 1744, a époufé, le 24 Juillet 1746, Marie-Madeleine de Thiboult. Leurs enfans font:

1. FRANÇOIS-ESPRIT-ANTOINE, qui fuit;

2. Antoine-François-Mathieu, dit le Chevalier de Lachamp, servant en Amérique;

3. Louis, dit le Chevalier DE FAGES;

4. Jacques - Christophe, appelé le Chevalier de Chazeaux, Page de M. le Prince de Condé depuis 1775, d'après ses preuves de Noblesse, de 250 années & au-delà, faites. en 1774 & en 1779; Sous-Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie;

5. Marie, Religieuse au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière;

6. MARIE-MADELEINE;

7. MARIE-ROSE;

8. Adélaide :

9. VICTOIRE:

10. Et Rose.

XIII. François-Esprit-Antoine de Fages, Seigneur, Baron de Chazeaux, Lachamp, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, a époufé, le 2 Décembre 1777, Marie-Marguerite de la Fare-Vénéjan, sœur du Comte de la Fare, Aide-Major de Gendarmerie, & fille de Louis-Joseph-Dominique, Marquis de la Fare, Seigneur de Saint-Alexandre, &c., Chevalier de Saint-Louis, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & de Gabrielle-Pauline-Henriette de Gaizeau. De ce mariage est issue une fille.

BRANCHE

des Seigneurs de CHAULNES, CONCOULES, JONQUERETTE, LE MASNEUF, &c.

IX. JEAN DE FAGES, IVe du nom, Seigneur de Chaulnes, baptifé le 9 Avril 1626, quatrième fils de JEAN III, Baron de Chazeaux, & de Catherine de la Tour de Bains, fut Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, par commission du 2 Mai 1647, & mourut le 28 Juin 1683. Il avoit époufé, par contrat du 20 Février 1646, passé devant Allamel, Notaire de l'Argentière, Catherine de Bonfils, fille de noble Jean, Co-Seigneur de Saint-Alban-sous-Sampzon, & de Catherine le Maître, dont:

I. HENRI-SIMON DE FAGES-DE-CHAULNES, COMpris dans le jugement de maintenue de Noblesse rendu par M. de Bezons, le 28 Janvier 1669, cité ci-après, au degré de GuilLAUME IV, Seigneur de Taurié, Gouverneur de la ville de l'Argentière, &c.; il mourut fans postérité;

2. JEAN-JOSEPH, qui fuit;

3. Et Antoine, aussi mort fans postérité.

X. JEAN-JOSEPH DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, né le 15, & baptifé à l'Argentière le 27 Avril 1662, épousa, le 9 Novembre 1688, Françoise de Jossouin, fille de seu Guillaume, & de Jeanne Gourdon. Il en a eu:

1. JEAN-GUILLAUME, qui fuit;

2. Joseph, mort fans postérité;

3. Et Cécile.

XI. JEAN-GUILLAUME DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, Concoules, Jonquerettes, &c., né le 12, & baptisé le 17 Janvier 1694, Lieutenant au Régiment de Saillant, Infanterie, mort subitement à l'Argentière le 26 au 27 Février 1775, avoit épousé, par contrat du 10 Juillet 1735, paffé devant Mayaud, Notaire dudit lieu, Françoise Peyret-de-Malrive, fille de feu Claude & d'Anne de Comte. dont il a eu:

1. Louis-Joseph-François-Xavier, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort fans postérité de Marie-Anne Flandrin-de-Porcherolles (de la Maison du Cardinal de ce nom), qu'il avoit époufée le 8 Avril 1760;

2. Louis-Joseph, qui fuit;

3. François, dit le Chevalier de Chaulnes. Seigneur du Mafneuf, Cornette au Régiment de Lufignan, Cavalerie, réformé à la paix, & depuis Lieutenant de MM. les Maréchaux de France;

4. CHARLES-GASPARD, Prêtre, Curé d'Ailhon,

au Diocèfe de Viviers;

5. Jean-Jérôme, né le 21 Novembre 1740, Sei-

gneur de la Tour;

6. Joseph-Guillaume, dit le Chevalier de FA-GES, né le 23 Mai 1750, Garde-du-Corps de Monsieur, Frère du Roi;

7. Pierre-Victor, né le 29 Juin 1756, Religieux Bernardin;

8. Et MARIE-ANNE.

XII. Louis-Joseph de Fages, Seigneur de Chaulnes, Concoules, Jonquerettes, &c., né & baptisé le 29 Août 1736, a épousé, le 31 Août 1764, Marguerite de Sauzet-de-Fabrias-d'Esplan, fille de Christophe de Sauzet-de-Fabrias, Seigneur d'Esplan, Ailhon, le Mas, Chaulnes, Entraygues, Ginistet, la Crau, &c., Conseiller du Roi en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de Françoisede Monteils, dont:

- 1. CHARLES-GASPARD, né le 21 Mai 1767;
- 2. Et VICTOIRE.

BRANCHE

des Seigneurs de FAGES, établie à Bordeaux, & qui en a formé deux autres à Montpellier.

VIII. ALAIN DE FAGES, Ecuyer, Confeiller-Secrétaire du Roi, Maison & Couronne de France, en la Chancellerie de Bordeaux, fecond fils de Jean II, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, & de Françoise de Colas, donna, le 24 Février 1632, procuration à Noble Guillaume de Fages, de la Ville de l'Argentière, son frère, pour retirer 1500 livres de son neveu Noble Claude de Fages, Seigneur & Baron de Chazeaux, pour partie de fes droits de légitime. Il femaria à Bordeaux avec N... de Nort, de laquelle il eut :

1. FLORENT, qui fuit;

2. & 3. Antoine & Noé, auteurs chacun d'une branche établie à Montpellier.

IX. FLORENT DE FAGES, Ecuyer, a eu pour fille unique:

N... DE FAGES, mariée à M. le Marquis de la Fayette, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chef-d'Escadre, & Gouverneur pour Sa Majesté des Isles sous le Vent.

BRANCHE des Seigneurs de Taurtès.

VIII. GUILLAUME DE FAGES, IVe du nom, Seigneur de Tauriès, troisième fils de Jean II, Capitaine de 100 hommes, & de Françoise de Colas, affifta, en 1621, aux Etats-Généraux du Languedoc, en qualité de Gentilhomme, fut Gouverneur de la Ville de l'Argentière, par provisions du 8 Juillet 1622, & Commandant de Vals, le 18 Juin 1628. Il avoit servi dans les Chevaux-Légers de la Compagnie de M. le Comte de Soiffons, aux années 1606, 1614 & 1615, suivant plusieurs certificats, & en qualité de Capitaine au Régiment de Suze, puis Capitaine-Major, & ensuite Lieutenant-Colonel en celui de Laugères, Infanterie; fut mandé au ban & arrièreban de 1639; rendit hommage à l'Evêque de Viviers de ses biens de Tauriès, le 23 Octobre 1656 (acte reçu par Vestan, Notaire de Laval & Saulhias); affifta encore aux Etats particuliers & affiette du pays de Vivarais en 1657; prouva sa noblesse devant M. de Bezons, Commissaire départi pour la recherche, qui l'y

maintint par jugement du 28 Janvier 1669; testa le 25 Mai 1674, devant Caires, Notaire de l'Argentière, & avoitépousé, par contratdu 3 Novembre 1622, passé devant Rivière, Notaire dudit lieu, Anne de la Motte, fille de noble Jean de la Motte, Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & de Jeanne de la Baulme. Leurs ensans furent:

1. ALAIN, qui fuit;

- 2. JEAN, Seigneur de Bessas, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1651, Commandant de la Ville de l'Argentière en 1670, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chambonnas, & enfuite Colonel de feize Compagnies de Milice du Vivarais, le 26 Juillet 1674, qu'il conduisit en l'Armée de Roussillon ladite année. Il fit ses preuves devant les Commissaires des Etats du Languedoc, y assista en qualité d'Envoyé de la Noblesse, pour François de Lorraine, Comte d'Harcourt, &c., Baron de tour de Vivarais, à cause de sa Baronnie de Saint-Remèze, présida à ceux de Vivarais pour ledit Seigneur Comte d'Harcourt en 1674; & mourut sans postérité, de son mariage, contracté le 7 Novembre 1659, avec Catherine de Larchier;
- Annet, Prêtre, Curé de la Ville de l'Argentière, Prieur de Saint-Laurent, & Official en l'Evêché de Viviers;
- 4. Antoine, tige de la branche des Seigneurs de la Combe, &c., rapportée ci-après;
- 5. Et Marie, semme de Noble André Vésian.

IX. Alain de Fages, Ier du nom, Seigneur de Bertis, assista en l'assemblée tenue à Crest en Dauphiné, le 15 Juillet 1651, comme Envoyé de la Nobleffe du lieu d'Alais audit pays. pour la députation aux Etats-Généraux du Royaume, convoqués à Tours le 4 Octobre 1651; prouva sa Noblesse devant M. du Gué, Commissaire départi pour la recherche en Dauphiné, le 10 Août 1667; & fut mandé pour servir au ban & arrière-ban de 1690. Il avoit épousé, 1º par contrat, du 15 Janvier 1650, passé devant Bossin, Notaire de Valence, Geneviève de Sauze, fille de Pierre & de Madeleine de la Motte-Bevelin; & 2º le 28 Septembre 1670, Geneviève de Neyreman, héritière substituée de la Maison de Cheilus, en Vivarais, une des plus anciennes de cette Province, à condition que les enfans porteroient les nom & armes de cette Maison. Il fit avec cette seconde femme fon testamentolographe, le 10 Décembre 1691. Du premier lit il eut:

1. Guillaume, qui fuit;

 ABEL, auteur de la branche des Seigneurs de la Motte, rapportée ci-après;

3. Louise, mariée, le 2 Mars 1680, à Noble Vincent de Malaval, Capitaine du lieu de Grane, fils de feu Vincent, & d'Anne de Marfane.

Et du second lit:

- 4. Jean, tige de la branche des Seigneurs de Cheilus & Rochemure, mentionnée en fon rang;
- CLAUDE-FRANÇOIS, Prêtre, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Sens;
- ALAIN, dit le Chevalier de Bertis, Receveur-Général des décimes du Royaume, mort fans possérité de son mariage avec N... de Malet;
- Anne-Claude, dit le Chevalier de Mauvert, Capitaine au Régiment de Vaudémont, Cavalerie, tué à l'Armée d'Italie, le 13 Septembre 1703;
- CATHERINE, Religieufe, à l'Abbaye de St.-Benoît d'Aubenas;
- 9. Et Françoise.
- X. Guillaume de Fages, V^e du nom, époufa, le 6 Avril 1682, *Marie-Souveraine de Leftrange*, fille de noble *Céfar*, & de *Félize de Chanaleilles*, de laquelle il a eu:
 - CÉSAR, Cornette dans le Régiment du Pleffis, Cavalerie, tué à la bataille d'Hochstett, en 1703;
 - N... DE FAGES, Capitaine réformé dans Talard, mort Major des Milices de Dauphiné;
 - 3. N... DE FAGES, Chevalier de Saint-Louis, mort Aide-Major, à Givet;
 - N... DE FAGES, dit le Chevalier de Beffas, aussi Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides;
 - N... DE FAGES, appelé le Chevalier de Cornuaux, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides, à Valence;
 - 6. Et Alain, qui fuit.

XI. ALAIN DE FAGES, IIº du nom, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, où il a fervi depuis 1724 jusqu'en 1759, est mort en Octobre 1773, fans postérité, de son mariage avec Marie de Lestrange-Garauson, sa cousine germaine, fille de François-Christophe, & de Claudine de Rouboulet.

BRANCHE des Seigneurs de LA MOTTE.

X. ABEL DE FAGES, Seigneur de la Motte,

fecond fils d'ALAIN Ist, Seigneur de Bertis, & de Geneviève de Sauze, fa première femme, Capitaine au Régiment du Pleffis, Cavalerie, en 1690, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, tué à l'affaire du Comte Styrum, le 20 Septembre 1703, avoit époufé, à Ligny en Barrois, Jeanne Viart, dont:

 Joseph, Doyen de Ligny, Prêtre & Chanoine de l'Eglife Collégiale de Ligny;

 ABEL, Prêtre & Chanoine de l'Églifé Cathédrale de Toul;

3. Et Marguerite-Geneviève, qui fuit.

XI. MARGUERITE-GENEVIÈVE DE FAGES-DE-LA-MOTTE, & Joseph de Fages, son aîné, tous deux fondés de la procuration de Jeanne Viart, leur mère, & d'Abel de Fages, leur frère, du 30 Mai 1719, transigèrent avec JEAN DE FAGES-DE-ROCHEMAURE, Seigneur, Baron de Cheilus, Rochemaure, Bertis, Bessas, Mauvert, &c., leur oncle, au fujet des biens qui revenoient de légitime à leur père, noble ABEL DE FAGES, frère dudit JEAN DE FAGES DE RO-CHEMAURE, fur les biens denoble ALAIN DE FA-GES, leur aïeul. Elle épousa N... de la Garde, Grand-Bailli de Ligny, & ses enfans ont pris les noms & armes de la Maison de FAGES, usant du droit qu'ont les Demoifelles dans le Barrois, depuis que la noblesse dudit pays périt presque toute dans une croifade. De cemariage font iffus:

1. N... de Fages de la Garde, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie;

2. & 3. Et deux filles.

BRANCHE des Seigneurs de Cheilus, Roche-Maure, &c.

X. Jean de Fages, Chevalier, Seigneur, Baron de Cheilus, Rochemaure, Bertis, Mauvert, &c., fils ainé d'Alain Ier, Seigneur de Bertis, & de Geneviève de Neyreman, héritière fublituée de la Maison de Cheilus, en Vivarais, sa seconde semme, d'abord reçu dans les Cadets Gentilshommes, en quartier dans la Citadelle de Besançon, fut Capitaine au Régiment de Chambonnas, Infanterie, par commission du 24 Mars 1689, sit ses preuves devant les Commissiares des Etats de Languedoc, auxquels il assista en qualité d'Envoyé de la Noblesse, pour le tour de Vivarais, en 1698, & testa, le 2 Août 1742, devant Rouvière, Notaire, Ilavoit épousé, par contrat du

29 Avril 1708, passé devant Privet, Notaire, Françoise d'Hilaire-de-Joryrac, fille aînée de Messire Jacques d'Hilaire, Seigneur de Jovyac & de Plans, Colonel d'Infanterie, & de Françoise de Launiel, dont:

I. JACQUES-ANTOINE DE FAGES-DE-CHEILUS-ROCHEMAURE, Prêtre, Chanoine, Archidiacre de l'Eglife Cathédrale de Viviers, & Vicaire-Générale du Diocèfe, mort le 4 Septembre 1778; étant laïque, il avoit affifé aux Etats de Languedoc, en qualité d'Envoyé de la Nobleffe, pour le tour de Vivarais, aux années 1735 & 1736;

2. JEAN-JOSEPH, qui fuit;

 MARIANNE, mariée, le 29 Avril 1732, à Meffire Antoine de Guyon-de-Geis, Seigneur, Baron de Pampelonne & de Miraval; elle est veuve, du 14 Janvier 1768, avec postérité. Voyez GUYON DE GEIS;

4. Et Louise, époufe de noble N... de Colombet-de-Landos.

XI. Jean-Joseph de Fages, Chevalier, Barron de Cheilus, Seigneur de Rochemaure, Bertis, Mauvert, Bestas, &c., Lieutenant en second en la Compagnie du Commandant du troisième bataillon du Régiment de Noailles, Insanterie, le 27 Août 1740; puis Lieutenant en la Compagnie de la Beaume, Insanterie, le 15 Septembre de ladite année, est mort en 17..., & avoit épousé, le 26 Avril 1745, Marie-Anne du Serre de la Rochette, vivante, fille de Messire Pierre, & de Catherine de Vacher, De ce mariage sont issues

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

 Jean-Baptiste-Xavier, dit le Chevalier de Rochemaure, Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1770, puis Lieutenant en 1770;

 JACQUES-ANTOINE, Chanoine de l'Eglife Collégiale du Vigan;

4. JEAN-CÉSAR, né le 11 Janvier 1761, aussi Chanoine de la même Eglife;

5. 6. & 7. CATHERINE, THÉRÈSE & MARIE, non

XII. JEAN-BAPTISTE DE FAGES, Chevalier, Baron de Cheilus, Seigneur de Rochemaure, &c., né le 7 Juin 1747, Lieutenant en premier au Régiment de Strasbourg, du Corps-Royal Artillerie, le 19 Novembre 1765, puis Capitaine au même Régiment en 1777; il n'est pas encore marié.

Cette branche porte: parti au 1 de Fages, & au 2 de Cheilus, coumeil a été remqarmé

ci-devant.

BRANCHE

des Seigneurs de LA COMBE, DU NOGIER & de VAUMALE.

IX. Antoine de Fages, Ecuyer, Seigneur de la Combe, baptisé le 13 Octobre 1635, quatrième fils de Guillaune, IVe du nom, Seigneur de Tauriès, & d'Anne de la Motte, Capitaine au Régiment d'Epernon, Cavalerie, en 1650, affista aux Etats de Languedoc, en 1697, en qualité d'envoyé de la Noblesse pour le tour du Vivarais, & fit ses preuves devant les Commissaires nommés par lesdits Etats. Il avoit époufé, par contrat du 5 Février 1663, passé devant Maurin, Notaire d'Aubenas. Marie Dumas, fille de Guillaume, Avocat en Parlement, & de Colombe de Montméiran. Leurs enfans furent :

1. César, qui fuit;

2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne;

3. Et Marie, semme de noble François de Bellidentis.

X. César de Fages, Ecuyer, Co-Seigneur du Nogier, baptifé le 3 Janvier 1673, recu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, commandés par M. le Comte de Montcault, dans la Citadelle de Befançon, le 1er Décembre 1687; fut Capitaine au Régiment de Monteils, Infanterie, se trouva au siège de Barcelone en 1697, où il fut blessé, & assista aux Etats de Languedoc en 1709, en qualité d'envoyé de la Noblesse pour le tour de Vivarais, d'après la vérification de fes preuves. Il avoit époufé, par contrat du 17 Août 1701, passé devant Gleyson, Notaire d'Aubenas, Marianne Duclaux, fille de feu Jacques, Docteur en Médecine, & de Lucrèce du Sere. Elle a fait fon testament, le 8 Août 1741, devant Blachières, Notaire d'Aubenas, & a eu pour enfans:

1. Jean-César, qui fuit;

2. François-Cérice, Religieux Mineur Con-

3. & 4. MARIANNE-LOUISE, & MARIE-GA-BRIELLE, mortes fans alliance.

XI. JEAN-CÉSAR DE FAGES, Chevalier, Co-Seigneur du Nogier, baptifé le 13 Septembre 1708, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie Ecossoife, le 20 Décembre 1727; retenu ancien Garde, par Brevet du 4 Janvier 1744; retiré avec pension, à cause de ses infirmités, le 19 Mars 1747; a affisté plusieurs fois, en qua-

lité d'envoyé de la Noblesse, aux Etats de Languedoc, & notamment pour le tour de Vivarais, en 1736, qu'il a fait les preuves exigées à cet effet. Il a époufé, par contrat du 18 Novembre 1747, passé devant Garimond, Notaire à Montpellier, Françoise-Marguerite Durand, fille de feu noble Pierre Durand, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Roquépine, & Infpecteur-Général des Ports du Rhône, en Vivarais, & de Madeleine-Ennemonde de Peythieu, de laquelle

est iffu pour fils unique:

XII. PIERRE-FRANCOIS-CÉSAR DE FAGES. Chevalier, Seigneur, Baron de Fages-Vaumale, Co-Seigneur de Saint-Pons & de Tatailhon, baptisé le 29 Mars 1749, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie Ecossoife, depuis le 9 Octobre 1765, qui a rendu hommage du fief de Vaumale au Seigneur de Vogué, Comte de Montlaur, le 17 Octobre 1774; acte reçu par Dumas, Notaire du bourg de Vogué, réfidant à Aubenas. Les Etats de Languedoc, par un nouveau réglement, ayant exigé de plus amples preuves, pour l'ordre de la Noblesse, il y a satisfait au-delà, & a obtenu, à ce sujet, un certificat authentique, figné des trois ordres desdits Etats, où il a assisté en qualité d'envoyé de la Noblesse, daté du 11 Décembre de la même année 1774. Il a épousé, par contrat du 17 Novembre 1766, passé devant Cornet, Notaire de Rochemaure, & Gros, Notaire d'Aubenas, Marie-Madeleine de Fargier, fille unique de Messire Pierre, Co-Seigneur de St.-Pons & de St.-Andéol de Berg, & de Dame Madeleine Vincent, dont:

- 1. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR, qui
- 2. Marie Marguerite Madeleine Françoise-Rose-Antoinette, née le 3 Janvier 1770;

3. DIANE-CÉSARÉE, morte jeune;

4. MARIE - CLÉMENCE - CÉSARÉE - HELVIENNE, nommée par le Roi pour être élevée à l'Abbaye Royale de St.-Cyr, né le 15 Mai 1775;

5. Et OLYMPE-CÉSARÉE, née le 9 Octobre 1777.

XIII. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR DE FAGES-DE-VAUMALE, Chevalier, Elève du Roi au Collège Militaire de Tournon, naquit le 15 Janvier 1768.

La Maison de Fages porte pour armes: d'or, à la montagne de trois copeaux de gueules, celui du milieu plus élevé, & surmonté d'une colombe d'argent, tenant en fon bec un rameau d'olivier de finople; au chef de France, c'est-à-dire d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or; l'écu fommé d'une couronne de Comte, ornée de fix perles d'argent, d'une fleur-de-lis d'or au milieu, & à chacune des extrémités, d'une demifleur-de-lis de même, au lieu de perles. Timbre: un casque à onze grilles d'or, posé de front, orné de ses lambrequins aux émaux de l'écu. Cimier: un panache d'argent en forme de fleurs-de-lis, d'où fort un trait d'or, avec cette devise: Regi fidelitatem lilia coronant; contre devise posée au bas de l'écu: INTACTA. Supports: deux licornes d'argent cabrées.

Cette Généalogie, dressée sur titres originaux communiqués, & le blason des armes ci-dessus expliqué, ont été enregistrés tout au long dans les registres de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, par Arrêt de ladite Cour des Aides du 20 Décembre 1777.

* FAGET, en Béarn, Diocèle de Lescar: Terre & Seigneurie qui a donné le nom à une des branches de la Maison de Montefquiou. Cette branche s'est subdivisée en deux, celle des Seigneurs de Faget & de Sainte-Colombe, & celle des Seigneurs de Xaintrailles. Voyez MONTESQUIOU.

FAGET, en Béarn: famille qui a donné un Agent général du Clergé de France, vers l'an 1660, dans Paul de Fager, qui donna au Public, en 1668, la vie & les ouvrages de M. de Marca, Archevêque de Paris, son cousin germain. N.... DE FAGET, premier Avocat-Général au Parlement de Navarre, fils de Guillaune de Faget, aussi Avocat-Général au même Parlement, épousa Marie de Partarieu, fille de Céfar de Partarieu, Confeiller fous-Doyen du Parlement de Navarre. & de Marie de Saint-Cricq. Elle lui porta la Baronnie de Gabaston. Voy. GABASTON. Leurs enfans font deux garçons & une fille, mariée à N... de Courrèges, Baron de Doumy, Conseiller au Parlement de Navarre. (Tabl. Généal., part. V, pag. 303.)

FAGET, autre samille noble, dont étoit Paul Faget, né le 30 Octobre 1685, fils de N... Faget, Seigneur de Béarn, & de N... Barlet de Bonneval, reçu Conseiller au Grand-Confeil, le 22 Décembre 1714, & mort le 28 Février 1753. Il avoit épousé Marthe-Hélène Langelé, fille de Jean-Baptiste Langelé, Secrétaire du Roi, & d'Hélène Toustain, dont:

 N... FAGET, Major du Régiment de la Cornette-Blanche, puis Capitaine de Carabiniers, marié à N... de Ravy, fille d'un Lieu-

tenant-Colonel;

 Et Marthe-Hélène, née le 15 Août 1719, mariée, le 27 Juillet 1767, à Denis-Bernard-François Barally, Confeiller au Parlement de Paris.

Les armes: d'azur, à trois poissons d'argent, posés en bande, au chef de.... chargé de trois étoiles de.....

FAGNIER DE VIENNE. Il est parlé de cette famille dans l'Armorial gén. de France, tom. 1, part. 1, p. 226, & dans le Mercure du mois de Juin 1735, pag. 1437. Elle remonte à

GUILLAUME FAGNIER, Seigneur de Romécourt, qui fut Capitaine de Cuiraffiers dans le Régiment du Comte de la Roche, fuivant un contrat d'acquisition du 4 Septembre 1484. Il eut pour fils:

CLAUDE FAGNIER, Seigneur de Jaudreville, Capitaine de Gens de pied dans le Régiment

de Norvac, qui eut pour enfans :

1. François, qui fuit;

 Et Nicolas, Ecuyer, Seigneur de la Malmaifon.

François Fagnier, let du nom, fut marié à Perrette Bugot, dont vint:

François Faonier, 11º du nom, Ecuyer, Confeiller du Roi, Président en l'Election de Châlons, qui épousa Marguerite Braux, & en eut

François Fagnier, IIIº du nom, Ecuyer, Avocat au Parlement, mort à l'âge de 24 ans. Il avoit époulé, en 1619, Elifabeth de Paris, dont:

THIERRY FAGNIER DE VIENNE, ECUYER, Seigneur des Conardins & de Mouffy, qui époufa, le 29 Avril 1657, CLAUDE FAGNIER, fille de François FAGNIER, & de Claude Caillet. Ses enfans furent:

1. GEORGES-THIERRY, qui fuit;

 Et MARGUERITE-THÉRÈSE, femme de Nicolas Oudan, Ecuyer, Seigneur de Montmareon, dont:

MARIE-ANNE OUDAN, alliée, le 13 Juin

1718, à Michel d'Aumale, Vicomte du Mont-Notre-Dame.

GEORGES-THIERRY FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré, des Conardins & de Glatigny, Lieutenant-Général au Bailliage & Siège Présidial de Châlons, le 3 Mars 1697, fut maintenu dans sa Noblesse, le 15 Février 1699, & mourut en Mai 1755. Il avoit épousé, 1° le 9 Décembre 1690, Marie le Duc, fille de Pierre le Duc, Seigneur de Compertrix; 2º le 5 Décembre 1693, Anne Braux du Sorton, fille de Nicolas, Ecuyer, Seigneur du Sorton, Conseiller du Roi, premier Président au Bureau des Finances de Châlons, & d'Isabelle le Gorlier de Verneuil; & 3º le 4 Avril 1718, Catherine - Madeleine le Gorlier de Verneuil, morte à Paris le 17 Mars 1740, fille de Claude le Gorlier, Ecuyer, Seigneur de Braux & de Sainte-Cohière, & de N... de Chatillon. Il n'a eu des ensans que du second lit, qui

1. CLAUDE - THIERRY - NICOLAS FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré en Brie, a été Garde de la Marine au département de Brest, puis Capitaine dans le Régiment de Forez, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;

 JEAN-THIERRY, Prêtre, Chanoine & Grand-Vicaire du Diocèfe de Châlons, puis Confeiller-Clerc au Parlement de Paris, reçu

le 21 Janvier 1733;

3. PIERRE-EMMANUEL, fuccessivement Garde de la Marine & Enseigne des Vaisseaux du Roi;

4. Et Anne-Claude - Marie, Chanoinesse en l'Abbaye Royale de Blesle.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un chevron d'or, chargé de 2 iions de gueules affrontés, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe, qui est de Fagnier; & aux 2 & 3 de gueules, à un dragon d'or aîlé de même, qui est de Braux.

FAGUET, Ecuyer, Sieur du Montbert, en Normandie, Election de Lisieux, porte: de gueules, à trois slèches d'argent, une posée en pal, & les deux autres en sautoir.

FAILLE (DE LA), en Languedoc: noble & ancienne famille qui fubfiffe en trois branches, dont une à Anvers, avec le plus grand éclat, dans les defcendans de

N... DE LA FAILLE, Grand-Bailli de Gand, Tome VII.

Chancelier de la Toison-d'Or, qui reconnut pour son parent noble Germain de La Faille, Ve du nom, en 1687, immédiatement après la publication de son premier volume des Annales de Toulouse, à l'occasion duquel il lui écrivit, en qualité de parent, des Lettres de sélicitation.

Et la troisième, depuis plus de trois siècles à Vignonet, au Diocèse de Saint-Papoul, suivant les actes que produist ce célèbre Annaliste, par lesquels il paroît que le dérangement de la fortune de cette branche pourroit bien être la seule cause de la roture dont on a taxé cette samille pour le tems qui a précédé le Capitoulat dudit GERMAIN DE LA FAILLE, Ve du nom.

Quoi qu'il en foit, il est constant que cette branche a toujours porté mêmes armes que les deux autres, & qu'elle avoit pour tige:

Noble N... DE LA FAILLE, qui eut de sa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans:

1. ARNAUD, qui fuit;

2. Et Germain, lequel vivoit encore en 1500 & 1509.

Noble Arnaud de la Faille, Seigneur de Monferrand, & de la Bastide-d'Anjou, vivoit en 1500 & ès-années suivantes, qu'il vendit ces deux terres à noble Pierre d'Estample, Secrétaire du Roi de Navarre. Il est qualissé dans ces actes de noble, &c. Ses ensans surrent:

1. GERMAIN, qui fuit;

2. Et Guillaume, dont on ignore le fort.

Noble GERMAIN DE LA FAILLE, les du nom, Seigneur de la Folcarde & de Caneville, vendit cette dernière terre à Raymond Marion, & eut entr'autres enfans:

1. Pierre, qui fuit;

 Et RAYMONDE, mariée à noble Vital de Polastron, en 1557.

Noble Pierre de la Faille, Seigneur de la Folcarde, fut marié 1º à Delphine de Suberne; & 2º à Reine de Rigaud. Il eut du premier lit:

 Jean, Seigneur de la Folcarde, qui vendit cette terre à Michel de Charles, & un fief dans les casses à André d'Albouy. On ne lui connoît possérité.

Et du second lit vinrent:

2. GRÉGOIRE, qui fuit;

3. GERMAIN, dont on ignore le fort;

- Autre Jean, dit le jeune, qui acheta le fief des Andrats, & épousa Miramonde de Poastron, dont il eut:
 - 1. Pierre, Avocat, marié à N... Alizard, dont il a laissé postérité, éteinte;
 - & 3. Autre Pierre, & Pierre-Balthasar, morts fans alliances;
 - 4. CLAIRE, mariée à Paul Laurens; 5. Et JEANNE, semme de Bernard de Rai-
- 5. Et PEIRONNE, mariée à noble Germain de Vernhès, Seigneur de Montferrand & de la Bastide, d'une très-ancienne samille, maintenue plusieurs sois dans sa noblesse, & éteinte depuis peu dans la personne de Pierre de Vernhès, Conseiller au Sénéchal de Lauraguais.

Noble Grégoire de la Faille épousa Jeanne d'At, veuve de noble Arnaud la Marque, dont

- 1. JEAN-PIERRE, qui fuit;
- 2. Et GERMAIN, père de

Noble Grégoire de LA Faille, mort fans alliance.

Noble Jean-Pierre de La Faille, Avocat du Roi au Sénéchal de Lauraguais, épousa Jeanne de Ménard, de laquelle il eut:

- 1. GERMAIN, qui fuit;
- 2. Et JACQUETTE, alliée avec Pierre de Baillot.

Noble GERMAIN DE LA FAILLE, Ile du nom, né à Castelnaudary le 20 Octobre 1616, après avoir fait ses études à Toulouse, sut pourvu, au mois de Février 1638, de la charge d'Avocat du Roi au Préfidial de Castelnaudary; accompagna en 1646, en qualité de Procureur du Roi, M. de la Ferrière, Intendant de Montauban, chargé par la Cour de fe rendre en Rouergue, pour y apaifer la révolte des Croquans; se démit de sa charge d'Avocat du Roi en 1655, ayant été élu Syndic de la ville de Toulouse, & y mourut le 12 Novembre 1711, au commencement de sa 96º année, Doyen des anciens Capitouls de la ville. Il avoit été 4 fois élevé au Capitoulat, ce qui lui ayant donné lieu de fouiller dans les Archives de la ville, il entreprit de composer les Annales de Toulouse, dont le premier volume parut en 1687, & le second en 1701. Il avoit composé, en 1667, une Dissertation sur la Noblesse des Capitouls, qu'il augmenta depuis, & dont il donna une 3º édition, sous le titre de Traité de la Noblesse des Capitouls de Touloufe, auquel il ajouta de favantes Remarques & un Catalogue curieux de plufieurs nobles & anciennes Familles, dont il y a eu des Capitouls depuis la réunion du Comté de Toulouse à la Couronne. L'Académie des Jeux Floraux l'avoit choîfi, en 1694, pour fon Secrétaire perpétuel, dont il fit, pendant plus de 16 ans, les sonctions avec honneur. (Voy. Moréri, édition de 1759, tom. V, p. 23.) Il ne laissa, de son mariage, avec Jeanne le Bouscher, sa semme, qu'une fille,

Anne de LA Faille, qui épousa Jean de Domère, Conseiller au Sénéchal de Toulouse, héritier des biens de cette branche.

FAILLY, en Picardie & en Champagne: de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 haches d'armes de même.

FAIRE, famille de Poitou, de laquelle étoit Marie de la Faire du Bouchaud, née le 4 Mars 1673, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de Jacques de La Faire, Seigneur de Pont, qui vivoit, en 1476, avec Catherine de Pont, sa semme.

Les armes: de gueules, à la bande d'argent.

FALAIS ou FALLEZ, Baronnie dans le Brabant, érigée en Comté, par Lettres des Archiducs Albert & Isabelle, du 8 Février 1614, en faveur de Herman de Bourgogne, Seigneur de Brédam, isu de Baudouin, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Falais, fils naturel de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, auquel l'Empereur Maximilien les avoit fait don, en 1501, de la Seigneurie de Falais. Cet Herman mournt le 16 Juillet 1626, laiffant d'Yolande de Longueval, deux fils qui furent Jésuites, & quatre filles, dont l'atinée, Marguerite de Bourgogne, porta le Comté de Falais à fon mari Hugues, Comte de Noyelles. Voyez NOYELLES.

Îl est parlé des Seigneurs de Falais & des Seigneurs de Brédam, dans les Grands Officiers de la Couronne, tom. I, page 261 & fuiv. Les Seigneurs de Falais portoient: d'or, à l'écu de Bourgogne, mis en fautoir; & les Seigneurs de Brédam, fortis des Seigneurs de Falais, portoient: écartelé, aux 1 & 4 de Bourgogne moderne; aux 2 & 3 de Bourgogne ancien; & fur le tout de Flandre; au fautoir d'argent mis en barre, bro-

chant sur le tout.

* FALAISE, nom d'une Ville de la Basse-Normandie, Diocèse de Séez, & d'une ancienne Noblesse éteinte, connue dès le XIIsiècle, & qui a donné, en 1562, une Abbesse de Vignats, Diocèse de Séez, dans la personne de Charlotte de Falaise.

FALANTIN, dans le pays de Foix, famille maintenue dans fa Noblesse, le 3 Août 1701, par M. le Gendre de Lormoy, Intendant de Montauban. Elle subsiste dans

François Falantin, Seigneur de Sentenac, qui a fervi dans les Monfquetaires depuis le 17 Décembre 1721, jufqu'au 24 Décembre 1730, & a époulé, le 28 Janvier 1740, Marie-Claire de Comminges, fille de Nicolas, Seigneur de Sieuras, & de Philiberte de Montant. Il a de ce mariage:

 René-Honoré, né le 24 Septembre 1741, admis dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine en 1757;

hommes Gardes de la Marine en 1757; 2. Louis, né le 26 Février 1745, Lieutenant

dans le Régiment d'Auvergne; 3. JEAN-FRANÇOIS, né le 15 Février 1746, mort

Lieutenant dans le même Régiment;

4. Et Roger-Augustin, né le 19 Septembre 1748, Eccléfiastique.

Les armes: d'argent, à un pin de finople, portant de chaque côté une pomme de pin d'or. (Voyez l'Armorial général de France, reg. V, part. I.)

FALCONIÉRI, Maison originaire de Florence, qui a donné un Cardinal Archevéque de Thébes, dans Lélio Falconiéri, moste en 1648, & un autre Cardinal, créé sous le Pape Benoît XIII, le 11 Septembre 1724, dans Alexandre Falconiéri, né le 8 Septembre 1657, & mort à Rome le 26 Janvier 1734. La Bienheureuse Julienne Falconiéri étoit de cette Maison, & Alexis Falconiéri son oncle, l'un des Fondateurs de l'Ordre des Servites, l'avoit formée de bonne heure à la piété. Voyez Moréri.

FALCOZ ou FALCONIS DE LA BLA-CHE, ancienne famille du Dauphiné, qui a donné fix Chevaliers de Malte, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province, par Guy Allard; dans l'Hifloire de Malte, par l'Abbé de Vertot, & ailleurs. Faute de Mémoire, voici ce que nous apprend une simple notice que nous en avons:

JACQUES DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui vivoit

en 1447, épousa N... de Vaince, originaire de Provence. Son fils,

André, fut père de

NICOLAS DE FALCOZ, Seigneur de la Maisonfort de la Blache, qui testa en 1567. Il avoit épousé, le 8 Février 1539, Madeleine de Lattier, originaire du Dauphiné, mère de

AIMAR DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui testa en 1610, & avoit épousé, le 12 Octobre 1675,

Louise de Vallin, dont il eut:

1. Joachim, qui fuit;

 Et Annibal, Colonel du Régiment du Connétable de Lefdiguières, qui fe trouva au fiège de Puycerda en Catalogne, auteur de la branche du Métral, éteinte.

JOACHIM DE FALCOZ-LA-BLACHE S'Allia, le 26 Août 1616, à *Ifabeau de Fay-de-Gerland*, d'une ancienne famille du Velay & du Vivarais, & telta en 1657. Ses enfans furent:

1. ALEXANDRE, qui fuit;

2. PIERRE;

3. Et Jean, Chevalier de Malte, fait Esclave à Tunis, & mort de ses blessures.

ALEXANDRE DE FALCOZ, Seigneur de la Blache, de Nerpol, Baron de Jarcieu dans le Viennois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Alteffe, qui étoit celui du Cardinal de Mazarin, fe retira du fervice à cause de ses blesures. Il acquit, vers l'an 1670, d'Armand, Marquis de Saint-Chamont, la Baronnie d'Anjou en Dauphiné, dont il obtint de nouveau l'érestion en Comté, pour lui & ses descendans mâles & semelles, par Lettres du mois d'Août 1679, enregistrées le 4 Juillet 1681. Il testa en 1688, & avoit épouses de Gabrielle de Lévis-Châteaumorand, de laquelle il eut:

Victor, qui fuit;

Deux autres garçons, Capitaines de Cavalerie dans le Régiment du Vieux Cayeux;

Une fille mariée au Marquis d'Haraucourt, d'une ancienne Maison de Lorraine, Seigneur de Saint-André;

Une autre, femme du Marquis de Vallin; Deux autres, Religieuses, l'une à l'Abbaye de Bons en Bugey, dont elle fut ensuite Ab-

Bons en Bugey, dont elle fut enfuite Abbeffe; & la feconde, Religieufe de l'Abbaye de Saint-Juft à Romans en Dauphiné, & enfuite Abbeffe de la grande Abbaye de Bouffe en Languedoc.

Les autres enfans font morts en bas âge.

Victor de Falcoz-de-la-Blache, Comte d'Anjou, Seigneur de Nerpol, Bellegarde &

Poufficu, fut reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1696, & entra eufuite au fervice où il resta fort long-tems. Il épousa 1º Louise de Boz de Solignac, d'une ancienne Noblesse du Vivarais; 2º sans enfans Françoise du Puy de Murinais, d'une Maison qui a donné un des premiers Grands-Maitres de Malte. Il eut du premier lit:

1. ALEXANDRE-LAURENT-FRANÇOIS, qui fuit;

 Et Louise-Gabrielle, mariée à Claude de Murat, Marquis de l'Estang, Président à Mortier au Parlement de Dauphiné.

ALEXANDRE-LAURENT-FRANÇOIS DE FALCOZ-DE-LA-BLACHE, Comte d'Anjou en Dauphiné, Baron de Jarcieu, Seigneur de Bellegarde, Pouffieu & Nerpol, fut d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Saffenage, deux ans après Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Lévis, & ensuite Colonel du Régiment Royal, Dragons. Il s'est retiré du fervice après avoir été fait Brigadier des Armées du Roi, & a eu de son épouse Michelle de Roissy, nièce de seu N... Paris du Verney & de Montmartel:

1. LAURENT-ALEXANDRE-FRANÇOIS, qui fuit;

2. N..., mort aux études;

 Et N...., Capitaine au Régiment de fon frère.

LAURENT-ALEXANDRE-FRANÇOIS DE FALCOZ-DE-LA-BLACHE, d'abord Capitaine au Régiment Royal, Dragons, aujourd'hui Colonel du même Régiment fur la démission de son père, est Brigadier des Armées du Roi. On ignore s'il est marié.

Les armes: d'azur, au faucon d'argent, jets & founettes de même. Supports: deux fauvages. Devise: Semper in altum.

FALGUEROLLES, famille noble établie aujourd'hui dans le Diocèfe de Castres, au Haut-Languedoc, & qui l'étoit autresois dans le Château de Falguerolles, Paroisse de Colognac, alors du Diocèse de Nimes, & a présent de celui d'Alais. Le Château de ce nom a été détruit & incendié, avec tout ce qui s'y trouva rensermé, pendant les guerres civiles. Ce sait est prouvé par un Arrêt du Conseil du 7 Février 1624, donné en saveur de Joseph de Falguerolles & de ses srères, qui les maintient dans leur noblesse, & atteste que leurs titres ont péri dans l'incendie de ce Château. Le plus ancien de cette famille, dont on ait connaissance, est

- 1. ETIENNE DE FALGUEROLLES, Seigneur dudit lieu, qui fit fon testament le 4 Septembre 1530, & nomme dans cet acte, Catherine de Laverfa, sa semme, de laquelle il déclare en avoir eu:
 - 1. HIPPOLYTE, qui fuit;

2. CLAUDE;

- 3. 4. & 5. JEANNE, MARGUERITE & CATHERINE.
- II. HIPPOLYTE DE FALGUEROLLES testa le 2 Septembre 1569. Il paroît par cet acte, qu'il avoit épousé Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet. Il y fait héritier Sauveur, son fils aîné, laisse des legs à ses autres ensans, & en cas que son aîné meurt sans possérité, il substitue ses biens à Claude, son second fils, à condition qu'il fera sa résidence ordinaire au Château de Falguerolles. Ses ensans furent:

1. SAUVEUR, qui fuit;

 CLAUDE, auteur de la feconde brancherapportée ci-après;

3. & 4. André & David;

5. Et ISABEAU.

III. Sauveur de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, fit fon testament le 22 Avril 1588, dans lequel il institute ses héritiers, la Dame de Foulquier, sa semme, & son fils, qui suit.

IV. David de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, fit son testament le 31 Août 1644. Il avoit épousé Marguerite de Valet, qu'il fait héritière de ses biens, à condition qu'elle les remettra à son fils aîné. Il nomme dans son testament sa femme & ses enfans, savoir:

Jean, qui fuit; Jacques;

Et HENRI.

V. Jean de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, époufa, par contrat du 25 Janvier 1646, Glaire de Tourtoulon-de-Valefcure, dont il eut:

1. David, mort jeune;

- François, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Rouffillon, qui quitta le fervice de France, lors de la révocation de 'Edit de Nantes, en 1697, & passa en Hollande, où il mourut sans postérité;
- 3. Et Jean, qui passa aussi dans les pays étran-

gers.

SECONDE BRANCHE.

III. CLAUDE DE FALGUEROLLES, fecond fils d'HIPPOLYTE, & de Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet, fut Ministre réformé de l'Eglise de Nîmes, & fit son testament le 27 Avril

698

1586, où il nomme ses enfans, qu'il déclare avoir eu de son mariage avec Jeanne de Verchant, favoir:

- I. PIERRE;
- 2. JEAN; 3. JACQUES;

4. PAUL, qui fuit;

5. André, marié, par contrat du 25 Mai 1624, à N... d'Artoul, dont deux filles:

Jeanne, mariée, le 26 Septembre 1657, à GUILLAUME DE FALGUEROLLES, fils de Guillaume, ler du nom, & d'Elifabeth de Marbaut, dont il fera parlé ci-après; Et JACQUETTE DE FALGUEROLLES.

- 6. Guillaume, Ier du nom, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après;
- 7. 8. & g. Jeanne, Anne & Isabeau.

IV. Paul de Falguerolles, Maître des Requêtes de la Reine-Mère, par Provisions du 26 Mai 1634, eut d'Isabeau de Barjac, fon épouse,

V. Guillaume de Falguerolles qui époufa, par contrat du 8 Décembre 1644, Isabeau

de Bucs, dont:

г. Joseph, qui fuit ;

- 2. Pierre, dit le Chevalier de Falguerolles, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, par Lettres du 15 Février 1672, Lieutenant dans le même Régiment, par Lettres du 1er Novembre 1674, & Capitaine par Brevet, du 1er Novembre 1677;
- 3. Et GASPARD, Lieutenant dans le Régiment de Picardie.

VI. Joseph de Falguerolles, Capitaine dans le Régiment de Picardie, par Commiffion du 28 Septembre 1672, commanda en Provence un Bataillon du même Régiment, de 3000 hommes d'Infanterie, campés aux Isles d'Hyères. Il commanda aussi au Fort de Melazzo à Messine.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Guillaume de Falguerolles, Ier du nom, fixième fils de CLAUDE, & de Jeanne de Verchant, baptisé le 11 Septembre 1585, s'établit à Paris, & les enfans qu'il eut d'Elifabeth de Marbaut, qu'il avoit époufée, par contrat du 11 Avril 1630, partagèrent par portions égales. Ils furent:

1. GUILLAUME, qui fuit;

2. JACQUES, mort fans postérité;

3. Blanche, mariée, par contrat du 18 Mai 1647, à Pierre de Julieu, Conseiller en la Chambre de l'Edit à Castres;

- 4. Et Madeleine, mariée, par contrat du 12 Novembre 1654; à Jacques de Lacger, fils de Jacques de Lacger, & de Marguerite de Neff.
- V. Guillaume de Falguerolles, IIe du nom de sa branche, Seigneur de Maurens, sut Avocat, Il rendit hommage au Roi pour fa terre de Maurens, le 9 Octobre 1664, & testa le 5 Mai 1665, en faveur de son fils aîné. ll avoit époufé, par contrat du 26 Septembre 1657, JEANNE DE FALGUEROLLES, fille d'ANDRÉ DE FALGUEROLLES, & de N... d'Artoul, dont:
 - 1. JACQUES, mort jeune;

2. Louis, qui fuit;

3. Et Madeleine, femme de Claude-Thomas de la Barthe.

VI. Louis de Falguerolles, Seigneur de Maurens, fut maintenu dans fa Noblesse par M. de Lamoignon de Basville, le 22 Mai 1702, & épousa, par contrât du 3 Septembre 1708, Jeanne-Louise le Roi de la Fabrie, & mourut en Septembre 1711, fans faire de testament, laissant sa femme enceinte d'un fils posthume, nommé

VII. GEOFFROY-LOUIS DE FALGUEROLLES, Seigneur de Gaudels, Roments, la Fabrie & Burlats, né en Janvier 1712, qui épousa, le 1er Août 1737, Louise de Rotolp de la Devèze, Dame de Lempaut, Saint-Germain & Auxillon, Dame en partie de la terre de Mazamet, & de la Baronnie d'Hautpoul & Hautpoulois, fille de Louis de Rotolp, Seigneur de Lempaut & de Saint-Germain, & de Marguerite de Ligonnier, dont:

- 1. François-Louis, né le 1er Décembre 1746, entré dans la première Compagnie des Moufquetaires de la Garde du Roi, le 1er Février 1763, nommé Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc aux départemens des Evêchés de Montpellier, Nîmes, Alais, Lodève, Port-de-Cette & Forts en dépendans, par la démission du Marquis de
- 2. Louis-Jean-Godefroy, né le 16 Novembre 1752, Lieutenant dans le Régiment de Touraine, Infanterie, le 20 Février 1768;

3. Françoise-Marguerite, née le 15 Décembre 1747;

4. Honorée-Madeleine-Antoinette, née le 11 Avril 1754;

Et d'autres enfans morts en bas âge.

Les armes: d'argent, à l'aigle éployée de fable; au chef d'azur chargé de 3 molettes d'éperon d'or.

Mémoire fourni & qu'on nous a dit avoir été dressé fur titres, par M. Gasselier de la Tour, auteur du Nobiliaire du Languedoc.

FALLET. C'est une des plus anciennes & des plus illustres Maisons d'Italie. On voit dans plusieurs Auteurs qu'elle a contracté des alliances avec des Maisons souveraines, & qu'elle avoit elle-même autresois la souveraineté desterresqu'elle possède à présent, comme il paroît par plusieurs titres, & entr'autres par l'investiture du 28 Septembre 1486, que l'on conserve dans les archives de cette Maison, laquelle est de Guillaume Paléologue, Marquis de Montserrat, en saveur de Thibault de Fallet. On y lit que ce Thibault n'a jamais relevé d'aucune puissance du monde: Alium Principent seu Potentatum de mundo non recognovisse.

PETRINO DE FALLET, célèbre dans l'Histoire. qui étoit Général des Armées du Roi ROBERT, & de Jeanne, première Reine de Naples, est celui qui a fait l'acquisition de la terre de la Mourre, encore aujourd'hui possédée par les Seigneurs de cette Maison. Dans un acte du Roi Robert, du 29 Décembre 1342, qui fe trouve enregistré à Naples, il est dit: At quia nos in præfatá venditione didis de Falletis alienavimus, transtulimus & dedimus jura, & jurisdictiones omnes quæ nobis in dicto, Castro Murræ spectabant, etiam de regalibus altioris, & supremæ potestatis, quæ in eo possidebamus, nihil penitùs excluso vel reservato; ce qui prouve que la souveraineté de la terre en question a été cédée à Petrino DE FALLET, & à tous ses successeurs.

La branche de cette Maison qui étoit dans le Royaume de Naples, obtint le privilège du Seggio, dont la Noblesse de ce pays-la est très-jalouse, l'accordant très-rarement aux Etrangers qui vont s'établir parmi eux, & l'original de ce privilège se trouve dans les Archives de la ville de Naples. Cette branche s'est éteinte, mais cette Maison substitute encore en plusieurs autres.

Théodore de Fallet, Duc de Cannalonga, fils puîné de Jérôme de Fallet, Marquis de Caftagnole, a époulé, en 1724, la fille aînée de feu Hyacinthe de Fallet, Duc de Cannalonga, & Régent Collatéral du Royaume de Naples.

Charles-Louis de Fallet, Marquis de Barol, &c., avoit époulé Christine de Birague,

dela branche des Comtes de Vifque, Maison connue en Italie & en France par son ancienneté & ses illustrations. De ce mariage sont issus:

Jérôme, qui fuit;

 Antoine, Jéfuite, qui a été Vifiteur général dans le Royaume de Sardaigne, & enfuite Provincial de la Province de Milan, s'étant attiré dans ces divers emplois l'eftime univerfelle:

3. JEAN-JOSEPH-RAOUL-CONSTANCE, ci-devant Aumônier du feu Roi de Sardaigne, enfuite Archevêque de Cagliari, & Primat des Royaumes de Sardaigne & de Corfe. Il fut nommé à cet Archevêché en 1727, par le Roi Victor, & facré à Turin la même année, & non à Rome, comme il est dit par erreur dans Moréri;

4. Octave, Comte de la Roquette, mort des blessures qu'il reçut en 1690, à la bataille

de Staffarde;

 Jean-Baptiste, Marquis de Cavatour, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de Sardaigne, qui a fervi avec disfinédion dans les Dragons pendant toute la guerre d'Italie en 1734;

 Théodore, Commandeur des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & Maréchal-de-Camp dans les Armées de Sa Ma-

jesté Sarde;

7. Joseph, Colonel du Régiment de Saluces, Infanterie, qui a fervi, ainfi que fon frère, dans les guerres de Piémont & de Sicile; à cette dernière il a été bleffé & fait prifonnier. Ces deux derniers fe font diffingués par leur valeur & leur conduite à tous les fièges & aux batailles où ils fe font trouvés, & principalement à celle de Guastalla; Joseph y a été bleffé, & fon Régiment s'y est fignalé;

 Et Christine, mariée à François, Marquis de Mossi, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, d'une Maison dis-

tinguée dans le Montferrat.

JÉRÔME DE FALLET, Marquis de Caftagnole, de Barol & de Cavatour, Comte de la Roquette, Palafée, Seigneur de la Volte & autres Terres dans le Piémont & dans le Montferrat, &c., naquit le 9 Novembre 1669. Il entra dans le fervice à l'âge de 20 ans, & ayant paffé fucceffivement par divers emplois dans les Dragons & dans les Gardes-du-Corps, il parvint au grade de Lieutenant - Général du Royaume de Sardaigne; il a donné dans toutes les occafions des preuves de valeur & de zèle pour le fervice du Roi fon Maître. Après la

paix d'Utrecht, il fut nommé Gouverneur de Pignerol, ensuite il eut le Gouvernement du Duché de Montferrat; il le garda jusqu'en 1731, qu'il fut nommé Vice-Roi de Sardaigne, Capitaine-Général des Armées du Roi dans ce même Royaume, & Lieutenant-Général de Sa Majesté; il mourut le 5 Juillet 1735 à Cagliari, universellement regretté. Il a vaqué jusqu'aux derniers jours de sa maladie aux affaires de ce Royaume, qu'il a gouverné avec beaucoup de fagesse & de prudence. ll avoit épousé, en 1695, Hélène-Mathilde de Provana de Druent, d'une des plus illustres familles de Piémont, dont parle Guichenon & d'autres Historiens. Il a eu de ce mariage:

1. OCTAVE, qui fuit;

2. Théodore, Duc de Cannalonga;

3. Et Hyacinthe, Chevalier de Malte, qui s'est trouvé aux batailles de Parme & de Guastalla.

Octave de Fallet, Marquis de Barol, a époulé, en 1730, Marie-Madeleine de Caron-de-Saint-Thomas, Dame du Palais de leu la Reine de Sardaigne, fille de Jofeph-Gaëtan de Caron, Marquis de Saint-Thomas, premier Ministre d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & de Vidoire de Saluces, première Dame d'honneur de la même Reine. De ce mariage sont nés deux garçons:

 CHARLES-JÉRÔME, qui a été tenu fur les fonts de baptême par le Roi de Sardaigne, & par feu la Reine, fon épouse;

2. Et N... DE FALLET.

Les armes: d'azur, à une bande échiquetée d'or & de gueules de 3 traits. Supports: éeux aigles. Cri d'armes, ou devife: In Spe. (Mercure de France, du mois d'Août 1735, pag. 1873, & Moréri, au mot FALLET.)

FALLETANS ou FALETANS. Cette Noblesse, établie à Salins dès le commencement du XIVe siècle, dit l'Auteur de l'Histoire de cette Ville, tom. II, p. 137 & suiv. paroît avoir tiré son nom de la terre de Falletans, située dans le ressort du Bailliage de Dôle, & possédée, jusqu'au XVe siècle, par la branche aînée de cette Maison. Le plus ancien Seigneur de cette terre, rappelée dans les titres, est:

I. RENAUD DE FALLETANS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de l'Etoile & de Saules,

qui fit hommage, le jour de la Fête de Saint-Vincent de l'an 1269, à Laure de Commerçy, veuve de Jean, Comte de Bourgogne, du Bois-de-la-Salle, & dece qu'il avoit depuis le Château de Pymont jusqu'à Saules. Il vendit, l'an 1291, à Perrenet de Rochefort, le Meix d'un de ses sujets à Falletans, & eut de Sibylle, son épouse:

1. ETIENNE, qui fuit;

 Et Amey, auteur de la branche établie à Salins, rapportée ci-après.

II. ETIENNE DE FALLETANS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fit alliance avec Marguerite Cornu, mentionnée dans le testament, de l'an 1342, de Perrenin de la Loye, dit Cornu, Damoifeau, fon père; & dans celui d'Etienne, dit Cornu, Damoifeau, fon frère, de l'an 1345. Il en eut:

Jean, qui fuit; Jacques & Béatrix.

III. Jean de Falletans, Damoifeau, Seigneur dudit lieu, nommé dans le testament de Humbert de Rye, Chevalier, de l'an 1361, eut de Béatrix d'Aubigny, fon épouse,

IV. JEAN DE FALLETANS, Damoifeau, qui transigea, en 1367, avec Jean de Rye, Seigneur de Balançon. Il vivoit, en 1384, avec Catherine, sa semme, fille de seu Etienne Guenet, Ecuyer, suivant une Charte de la Chambre des Comptes de Dôle. Il en eut pour fille unique

GILLETTE, qui testa le 15 Juillet 1407. Elle étoit veuve du Seigneur d'Aubigny, & choifit fa fépulture dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Eglise de Pesmes. Elle institua, pour ses héritiers, Jean & Marguerite, enfans de seu Guy d'Aubigny, son fils.

PREMIÈRE BRANCHE.

Il. Amey be Falletans, Ecuyer, fecond fils de Renaud, Seigneur de Falletans, Chevalier, fe fixa à Salins. Il aliéna, en 1317, en faveur d'Amey de Montagu, Chanoine de Befançon, un quartier & demi de Muire qu'il percevoit fur les falines, & avoit époulé une Dame nommée Marguerite, qui fe remaria avec Gérard de Paloufet, de Salins. Etant veuve de fes deux maris, elle testa le Jeud d'après la Fête de la Toussaint-Maurice de Salins, & institut pour ses héritiers, dans la moitié de ses biens, ses ensans, savoir:

1. HUMBERT, qui fuit;

- 2. Guillemette, femme d'Etienne, dit Ferroillat;
- 3. Gérarde, épouse de Jean Vauchard; 4. Isabelle de Falletans, veuve de Jacques
- de l'Aule;
 Et REMAUD DE PALOUSET, qu'elle eut de fon fecond mari, infitué héritier dans l'autre moitié de fes biens.

111. Humbert de Falletans, Chevalier, nommé en cette qualité dans les Lettres-Patentes de Béatrix, Comtesse de Flandre & de Bourgogne, du 18 Février 1377, étoit mort dans le même tems, suivant les mêmes Lettres qui font mention des biens séodaux qu'il avoit posséés lorsqu'il vivoit à Salins & à la Loye, près de Dôle. Il sut père de

IV. Moroux de Falletans, Ecuyer, qui fut témoin, l'an 1348, du testament de Jean de Myon, Damoiseau, & laissa, de son épouse, Marie, fille de Jean de Malpertuis, Ecuyer,

& d'Isabeau de Palouset,

1. ETIENNE, qui fuit;

- HUGUES, marié à N... Belin, fœur de Jean Belin, de l'ontarlier, Chanoine de Befançon & Archidiacre de Salins, de laquelle il eut:
 - Jean, qui fut témoin du testament de Guy de Nyellièr, de Salins, en 1422, & eut trois garçons:

Pierre, Ecuyer, qui vivoit, en 1484, avec Marie Arnaud, fa femme, veuve de Jean de l'Aule, Ecuyer; Humbert, mentionné avec fes frères dans un Arrêt du Parlement de Dôle de l'an 1460;

Et JEAN.

 GUILLAUME, qui fut légataire dans le testament de Hugues Belin, son oncle maternel, de l'an 1410. Il eut de Jeannette Defchamps, son épouse, une fille unique:

JEANNE, mariée à Thibaud Portier, de Lons-le-Saulnier, Ecuyer.

- 3. Et Alix, femme de Jean de Nyellier, Licencié ès Lois.
- 3. & 4. GUILLAUME & MARGUERITE.

V. ETIENNE OU ÉTEVENIN DE FALLETANS, Damoiseau, sut exécuteur, en 1394, des dernières dispositions de Jean de Neizet, Ecuyer. Il épousa 1º Anne de la Chaux, fille de Jean, Seigneur dudit lieu, & de Jeanne d'Usie; & 2º Marie Quanteau, fille de Jean Quanteau, de Salins, & de Jeannette Lanternier. Du premier lit vinrent: 1. ETIENNE, qui fuit;

 Jean, auteur de la feconde branche rapportée ci-après;

Autre Jean, Chevalier de Rhodes;

- BIENAVENTÜREUX, Chanoine de Saint-Michel de Salins, qui testa le 20 Août 1450, choisit sa sépulture dans l'Eglise de Notre-Dame de Salins au tombeau de ses père & mère, sit des legs à tous les enfans de ses frères & sœur, institua héritier Ferry de FALLETANS, son neveu, & chargea de l'accomplissement de ses volontés Jean Rolz, Chanoine de Saint-Michel, & Jean de Guierche, Bourgeois de Salins;
 GÉRARDE, qui testa le 1ee Septembre 1440,
- 9. GÉRARDE, qui testa le 1º Fer Septembre 1440, & sut inhumée dans l'Eglise de St.-Etienne de Besançon. Elle avoit épousé Jean le Poupet, qui sut, à cause d'elle, Seigneur de la Chaux, dont entr'autres fils, Jean le Poupet, Evêque de Châlon-sur-Saône.

Et du fecond lit il eut:

- 6. Et Ferry, Ecuyer, allié à Marguerite, fille de Huguenin Vauchard.
- VI. ETIENNE DE FALLETANS, Damoifeau, éponsa Jeanne, fille de Thibaud de la Rochelle, dit de Neufchâtel, Chevalier, & de Jeanne de la Verpillière, nommée avec son mari dans le testament de Marguerite d'Eckenoz-le-Sec, son aïeule, veuve de Gérard de la Rochelle, Damoiseau, du 7 Janvier 1421. De ce mariage sortirent:

1. FERRY, qui fuit;

2. & 3. PIERRE & JEAN;

- 4. GÉRARDE, femme de Henri de Bannan;, Ecuver:
- Nicole, épouse de Jean Jouard, Docteur ès-Loix, Chevalier en armes, Président des Parlemens de Bourgogne;
- 6. Jeanne, alliée à Huguenin Saiget, de Salins:

7. HUGUETTE, semme de Guillaume de Monflans, Ecuyer;

 Simonnette, mariée à Jean le Marnier, & mère de Hugues le Marnier, Chevalier, Préfident du Parlement de Dôle;

 Et Philiberte, Religieufe à l'Abbaye de Migennes.

VII. FERRY DE FALLETANS, Ecuyer, fut du Tournois de Valladolid en 1500, & eut de fon mariage avec Jeanne Bonvalot, de Befancon,

VIII. BIENAVENTUREUX DE FALLETANS, Ecuyer, légataire de BIENAVENTUREUX DE FAL-LETANS, fon grand-oncle, Chanoine de Saint-Michel de Salins, par fon testament de l'an 705

1469. Il fut député, par la ville de Salins, vers Louis XI, pour le détourner du projet qu'il avoit conçu de détruire cette ville qui lui avoit résisté. Il épousa Claudine de Gilley, fille de noble Jean de Gilley, & de Jeanne de Noseroi. Elle testa le 8 Novembre 1536, étant veuve de noble Nithier Patornay, fon fecond mari. Elle eut du premier lit:

1. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de Montaine, qui se distingua au Tournois que Philibert de Châlon, Prince d'Orange, donna à fon Château de Noferoi en 1519. Il testa à Salins le 27 Juin 1540, ordonna que fon corps fut inhumé dans la Chapelle des 11000 Vierges de l'Eglife de Notre-Dame, auprès de son père & de ses prédécesseurs, fit un legs de sa terre de Montaine à Erard de FALLETANS, fon neveu, auquel il fubstitua Antoine de Falletans, frère d'Erard, fit d'autres legs en argent à César, ETIENNE & JEANNE, ses ensans naturels; & disposa du reste de ses biens en faveur de JEAN DE FAL-LETANS, fon frère puîné;

2. JEAN, qui fuit;

- 3. Pierre, Chanoine de Saint-Michel & de Saint-Maurice de Salins;
- 4. JEANNE, femme de noble Claude Patornay; 5. Et Jeannette, épouse de Pierre Trousset, Ecuyer, Seigneur de Vauserrand.

IX. JEAN DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve; Saint-Cyr, le Serron, Bouan & Falletans en partie, du Conseil de l'Empereur Charles V, dont il mérita la confiance par son zèle & son attachement, reprit en fief de ce Prince, le 26 Juin 1532, dix charges de fel qu'il percevoit fur les falines de Salins, & l'an 1538 la moitié de la terre de Saint-Cyr. Il testa dans son Château de Villeneuve le 13 Octobre 1545, institua héritiers ses deux fils, & commit l'exécution de ses dernières volontés à Claude de la Villette, Chevalier, Seigneur dudit lieu; à Pierre de Moureaul, Ecuyer, Seigneur de Beauregard; à Pierre Trousset, Ecuyer, Seigneur de Vauferrand, ses beaux-frères, & à Philippe Guierche, Ecuyer, Seigneur de Chenèvres, fon cousin. Il avoit époufé 1º Marguerite de Guigonnard; & 2º Marguerite de la Villette. Il eut du fecond lit:

- 1. ERARD, qui fuit;
- 2. ANTOINE;
- 3. 4. & 5. MARGUERITE, LOUISE & ANNE.

X. Erard de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Montaine, eut cette terre avec des fiefs Tome VII.

aux Arfures, Chaux, Charcenne & Arefches, par le testament de Philippe de Falletans, fon oncle, de l'an 1540. Il fit le sien à Salins le 13 Mars 1579, par lequel il élut fa fépulture dans l'Eglise de Saint-Maurice de cette ville, au tombeau de ses prédécesseurs, légua l'usufruit de ses biens à Claudine de Grofpin, donna à chacune de ses deux filles, MAR-GUERITE & DANIELLE, 1500 livres, institua fon héritier Jean-Baptiste, son fils aîné, qui suit, & commit le soin de faire exécuter ses volontés à Jean de Gilley, Ecuyer, Seigneur de Marnoz,

FAL

XI. JEAN-BAPTISTE DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Falletans, Montaine, Busy, Larnod, &c., épousa, par traité du 29 Mai 1503, Françoife de Saint-Mauris, veuve de Marc d'Aigremont, Seigneur de Busy, & fille de Nicolas de Saint-Mauris, Ecuyer, & de Marguerite de Champanois. Cette Dame fut héritière d'Antoine-François d'Aigremont, son fils, mort sans postérité vers l'an 1607, & laissa de son second mari:

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

- 2. MARGUERITE, alliée à Bénigne de Montureux, Ecuyer, Seigneur de Menotey;
- 3. Anne, femme de Claude-Cécile de Pontar-

4. Et Catherine, mariée à Jean-Baptiste de Montureux, Co-Seigneur de Menotey.

XII. JEAN-BAPTISTE DE FALLETANS, IIº du nom, furnommé le jeune, Seigneur de la Tour, de Falletans, Bufy, &c., testa le 27 Janvier 1630, étant attaqué de la peste, dont il mourut peu de tems après. Il avoit épousé, le 22 Février 1622, Françoise de Jouffroy, fille de Thomas de Jouffroy, Ecuyer, Seigneur de Marchaux, & d'Anne de Jouffroy, & eut pour enfans:

1. CLAUDE-LOUIS, qui fuit;

2. & 3. ANTOINE & JEAN-BAPTISTE; CLAUDE-FRANÇOISE, morte jeune;

5. Et CLAIRE, femme de Claude-Joseph Guilloz, Ecuyer, Seigneur de Montmirey.

XIII. CLAUDE-LOUIS DE FALLETANS, Chevalier, Seigneur de Thieffrans, Bufy, Larnod, &c., rendit de grands services au Roi d'Espagne dans le tems de la guerre que les François portèrent dans le Comté de Bourgogne. Il fut pourvu, par Lettres-Patentes données à Bruxelles le 16 Juin 1651, de la charge de Commissaire-Général des troupes dans cette Province, vacante par la mort de Jean

Charles du Tartre, Chevalier. Il fut nommé, le 16 Janvier 1664, Quartier - Mestre - Général-de-Camp dans la même Province, & mourut étant Gouverneur de la Confrérie de Saint-Georges. Il avoit époufé, le 17 Avril 1646, Charlotte-Françoise d'Iselin, Dame de Thieffrans, fille de Raymond d'Ifelin, Chevalier, Seigneur de Lanans, & de Marguerite-Sufanne de l'Aubespin, dont:

1. PHILIPPE-JOSEPH, qui fuit;

2. Et FERDINAND, Capitaine d'Infanterie dans le Terce du Comte de Grammont.

XIV. PHILIPPE-JOSEPH, Marquis DE FALLE-TANS, Chevalier de Saint-Georges, Capitaine de 100 Cuirassiers pour le service du Roi d'Espagne, Seigneur de Thieffrans, Busy, Fontenelle, &c., obtint, au mois de Mars 1712, l'érection de ces terres en Marquisat fous le nom de Falletans. Il testa le 22 Mars 1726, & avoit époufé, par contrat passé à Befançon le 2 Décembre 1687, Jeanne-Bonaventure Froissard de Broissia, fille de Jean, Seigneur des Molamboz, Rantechaux, &c., & de Françoise-Thérèse Thon, dont il eut:

1. JEAN-PROSPER, qui fuit;

2. Bernard, Seigneur de Dampierre, Chanoine de Befancon;

3. Charles, Religieux en l'Abbaye de la Baume, jumeaux;

4. François, Grand-Prieur de l'Abbaye de Gigny:

5. JEANNE-THÉRÈSE, semme de Hardouin-François de Romanet, Seigneur de Rosay, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Saint-Mauris;

6. Bernardine, Chanoinesse à la Baume;

- 7. Thérèse-Prospère, alliée à Etienne-Joseph-Marie de Moyria, Chevalier, Comte de Maillat;
- 8. Jeanne-Françoise, Chanoinesse à Château-Chalon:
- 9. Autre Thérèse-Prospère, Religieuse du Refuge à Befançon;

Et 15 autres ensans, morts jeunes.

XV. JEAN-PROSPER, Marquis de Falletans, Seigneur de Thieffrans, Bufy, Digoine, &c., s'allia, par contrat passé au Château de Digoine le 14 Janvier 1732, à Marie-Nicole de Loriol, fille de Paul de Loriol-Chandieu, Comte de Digoine, Baron de Couches, Seigneur de Morey, Saint-Mauris, &c., & de Louise-Eléonore de Saulx-Tavannes, dont pour fils unique:

XVI. Paul-Bonaventure de Falletans, né

FAL le 15 Août 1736, Cornette dans le Régiment de Bourbon-Buffet, Cavalerie.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN DE FALLETANS, Damoifeau, fecond fils d'Etienne & d'Anne de la Chaux, époufa Yolande de la Rochelle, sœur de Jeanne. femme d'Etienne de Falletans, son frère, dont:

1. ETIENNE, qui fuit;

2. & 3. JEAN & ANTOINE;

4. Et MARGUERITE, femme de Claude de Vaivre, Ecuyer.

VII. ETIENNE DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Génevrey & Saux en partie, Ecuyer-Tranchant de Charles, Duc de Bourgogne, fut reçu en la Confrérie de Saint-Georges en 1465. Il vivoit encore en 1501, & vendit, en cette année, à Hugues & Jean Marmier, frères, les cens qu'il avoit à Jussey, à cause de son partage de la Rochelle, & ceux qu'il y avoit acquis de Pierre & Jean de FALLETANS, ses cousins. Il eut de Marie de Neuville, fa femme, fille d'Emard, Ecuyer, & de Marguerite de Trezette:

1. JEAN, Doyen de l'Eglise Cathédrale de Chalons-fur-Saône;

2. Thibaud, Chevalier, Seigneur de Colombe, Cernay & Villers-le-Sec, reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1494, marié 1º à Anne de Mont-Saint-Ligier ; 2º à Anne de Vernois, & père de

> JEANNE DE FALLETANS, femme d'Etienne de Guilloz-de-Montmirey, Ecuyer.

3. Jean, mort fans enfans de fon mariage avec Marie du Flez;

4. Hugues, qui fuit;

5. Anne, mariće 10 à Pierre de Villeguindry, Ecuyer de Maximilien, Roi des Romains; 2º à Pierre Garin, Ecuyer, Seigneur de Crual;

6. Et JEANNE, épouse d'Etienne de Sagey, Ecuyer.

VIII. HUGUES DE FALLETANS, ECUYER, Seigneur de Génevrey, Colombe, Essernay, &c., fit hommage, en 1534, au Seigneur de Faucogney, des sujets qu'il avoit au village de Servigney & de Saux. Il s'acquitta du même devoir envers le Comte de Bourgogne, pour les terres de Génevrey, Colombe & Essernay en 1538. Il eut de sa semme Etiennette, fille de Jean du May, Ecuyer:

1. JEAN, qui suit;

2. PHILIPPE;

3. JEAN, dit le jeune, Prêtre, Docteur en Décrets;

4. 5. & 6. Pierre, François & Marc;

7. Jeanne, femme d'Anatoile de Vy, Écuyer, Seigneur de Mercey;

8. Blaise, mariée à Jean de Leugney, E-

 BARBE, mariée, 1º le 2 Février 1548, à Simon Thomaffin, Ecuyer, Seigneur de Goux; 2º en 1562, à Guillaume de Vaux, Seigneur de Chazoy;

10. & 11. ANNE & SUSANNE.

IX. Jean de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Génevrey, fut exécuteur testamentaire de Guillaume de Vaux, son beau-frère, en 1590, & eut pour fils:

X. Guillaume de Falletans, Ecuyer, Seigneur de Melin, Saint-Julien, Gevigney, Mercey, Combeaufontaine, qui épousa Françoi-

fe l'Allemand de Vaite, dont:

 ALEXANDRE, Seigneur de Falletans, &c., marié au Château de Menoux le 29 Janvier 1633, à Marie de Colore de Linden, fille de feu Nicolas, Seigneur de Baumont, & de Louise de Triconville, mort fans possérité;

2. Antoinette, femme de *Humbert-Louis de Vefoul*, Seigneur de Raincourt;

 Et Jeanne-Baptiste, alliée à Claude-François Luillier, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey.

Les armes: de gueules, à l'aigle éployée d'argent; l'écu timbré d'une tête d'aigle de même. Supports: deux griffons aussi d'argent. Devise: une fois Falletans.

* FALLEZ, Baronnie en Brabant. Voyez FALLAIS.

FALLON, en Franche-Comté: d'azur, à 3 befans d'or.

FALVY. Les Seigneurs de Falvy, du nom de Nesle, iffus de ceux qui étoient devenus Comtes de Soiffons, eurent pour auteur Jean de Nesle, troifième fils de Raoul II, qui avoit pour père Raoul I^r, Seigneur de Nesle & de Falvy, & pour mère Rantrude de Soiffons, iffue des Comtes de Soiffons. Il fut un grand Seigneur à la Cour de Flandre, en fortit pour quelque mécontentement en 1212, & fe retira dans fes Terres de Picardie, où il mourut en 1214. Sa poftérité a fini à Jean de Nesle, VIº du nom, Seigneur de Falvy & de Vandeuil, qui vivoit en 1338, & mourut peu après fans enfans.

Ces Seigneurs portoient pour armes: burelé d'argent & d'azur de dix pièces, brisées d'une bande de gueules sur le tout.

FAMUCHON, Ecuyer, Sieur de Bois-Roger, en Normandie, Election de Carentan & de Coutances, ancienne Noblesse, qui porte: de gueules, à trois fasces d'or.

* FANJEAUX, petite Ville en Languedoc, Diocèfe de Mirepoix, dont la moitié, avec fon Château, fut donnée, en 1246, à RAY-MOND, Comte de Touloufe.

FANU, en Normandie, famille qui porte: d'azur, au cygne d'argent, au chef d'or, chargé de trois rofes de gueules, boutonnées du chef.

FANU, en Normandie, Election de Falaife, qui porte: d'azur, au cy gne d'argent, au chef cousu d'or, chargé de trois roses de gueules.

FAOUCQ, en Normandie. Voyez FAUX.

FARCY, famille établie en Normandie, en Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & anciennement en Picardie, qui a formé plufieurs branches. Voyez, pour fon ancienneté, les ouvrages de Saint Bernard, tom. I, Lettres 35 & 36. Le Père Lobineau, dans fon Hiftoire de Bretagne, vol. I, p. 160, en fait mention.

Jean de Farcy, Ecuyer, eut pour femme Louise de Bricqueville. On les trouve tous deux nommés dans le tesament que Pierre de Farcy, leur fils, Ecuyer, fit le 18 Septembre 1468, avec Jeanne de Broon, sa femme.

Annibal de Farcy, Ecuyer, Sicurde Saint-Laurent, Procureur-Fifcal & Procureur-Général des Eaux & Forêts du Comté de Laval, un des descendans au V° degrédudit Jean, épousa, en 1601, Guyonne de Launay, dont il eut beaucoup d'ensans, entr'autres:

 GILLES, Ecuyer, Lieutenant, Enquêteur civil & criminel du Comté & Paírie de Laval en 1640, maintenu dans fa Noblesse avec ses srères en 1665;

2. JACQUES, qui fuit ;

 François, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Laurent, rapportée ciaprès;

4. René, Chef de la branche des Seigneurs de la Daguerie, mentionnée enfuite;

 Et Charles, auteur de la branche des Seigneurs de Cuillé, dont il fera parlé ci-après.

JACQUES DE FARCY, Ecuyer, Sieur de Pefnel, descendant au VIe degré dudit JEAN, prit le parti des armes, & fervit fous le Comte de Coligny de Châtillon, Maréchal de France, dans fa Compagnie Colonelle aux sièges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633; aux sièges de Landrecies & de la Capelle en 1638, & d'Hefdin en 1639. Il fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne en 1668. De son mariage avec Catherine de Gennes, naquirent entr'autres enfans:

René, qui fuit;

Et Jean, auteur de la branche des Seigneurs de Malnoë & de la Ville-du-Bois, rapportée ci-après.

René de Farcy, Seigneur de la Ville-du-Bois, eut de Charlotte l'Evesque, sa première femme,

Annibal-François de Farcy, Ecuyer, Seigneur de Villiers dans le Maine, allié, en 1709, à Marie l'Evefque, dont il a eu :

1. Jacques-François-Anne, baptifé en 1710, & maintenu dans fa Noblesse avec son père, le 12 Juin 1715;

2. JEAN-BAPTISTE-ANNIBAL-JACQUES-RENÉ, né le 18 Juillet 1724;

- 3. Jacques-Louis-Marie, né le 8 Novembre
- 4. CHARLOTTE JEANNE MARIE, née en 1712; 5. Jacquine-Susanne-Marie, née le 13 Février 1714;

6. CATHERINE - CHARLOTTE - JEANNE, né le 23 Août 1721;

7. Et Marie-Charlotte-Claire, née le 12 Août 1731.

BRANCHE des Seigneurs de MALNOE.

JEAN DE FARCY, Seigneur de Mué, troisième fils de Jacques, Sieur de Pesnel, & de Catherine de Gennes, a eu de sa semme Su-

sanne de Ravenel,

JEAN-CHARLES-MICHEL DE FARCY, ECUYER, Seigneur de la Ville-du-Bois, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1709. ll a eu de son mariage, accordé en 1725, avec Louise-Auréanne Taillard :

1. CHARLES-ANNE-JOSEPH, né le 17 Juillet 1728; 2. JACQUES-PROSPER-HIPPOLYTE, né le 23 Juil-

let 1731;

3. Guillaume-Jean-François, né le 4 Septembre 1734;

FAR 4. Renée-Susanne-Louise, née le 2 Novembre 1726;

5. Angélique-Sainte-Marie, née le 15 Avril 1730;

6. Marie-Marguerite-Aimée, née le 16 Février 1733;

7. Et Françoise - Euphrasie - Rose, née le 4 Octobre 1736.

BRANCHE des Seigneurs de SAINT-LAURENT.

François de Farcy, Ecuyer, Sieur de Saint-Laurent, quatrième fils d'Annibal, & de Guyonne de Launay, servit le Roi en qualité de Chevau-Léger, dans la Compagnie du Comte de Blin, puis fous le titre de Gendarme dans celle du Duc de la Trémoïlle, fous le commandement du Comte de Coligny-Châtillon, Maréchal de France. Il en obtint plusieurs certificats, par lesquels on voit qu'il donna des preuves de son courage & de sa fidélité à plusieurs sièges où il se trouva. En récompense de ses services, il obtint le Gouvernement de la ville & du Château de Vitré. ll fut maintenu dans fa noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 19 Octobre 1668. De son mariage, accordé en 1640, avec Claude Uzille, naquit, entr'autres enfans:

JEAN DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent, de Beauvais & de Kerlo, qui laissa de Françoife - Briande Liais, Dame de la Returais, fa femme,

Francois-Jacques de Farcy, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent & de Beauvais, marié, en 1702, à Anne-Marie Harembert de Laubriais, dont:

1. CHARLES;

2. Joseph-Annibal, né le 4 Juin 1708;

3. Paul-Ange, né le 27 Février 1710;

4. CAMILLE;

5. JEAN - BAPTISTE - SALIN - ANNIBAL, né le 13 Juillet 1713;

6. HENRIETTE;

7. & S. MÉLANIE & HIPPOLYTE.

BRANCHEdes Seigneurs de LA DAGUERIE.

René de Farcy, Sieur de la Daguerie, cinquième fils d'Annibal, Sieur de St.-Laurent, & de Guyonne de Launay, prit le parti des armes, ainsi que ses frères, & servit aux sièges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633, de Corbie en 1636, de Landrecies & de la Capelle en 1638, & d'Hefdin en 1639. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne en 1668. De son épouse *Marie de Gennes*, naquit entr'autres ensans:

François de Farey, Seigneur de Pont-Farey, Président aux sièges royaux de Laval, Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chasses du Comté de Laval, qui sut père, entr'autres ensans, par Marie du Breil, sa

femme, de

René-François de Farcy, Seigneur de Pont-Farcy, d'Arquenay, de Champfleury, de Linières, de Balée, de Montavallon, de la Torquerie & de Pleinchêné, Confeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rennes en 1718, qui épousa, en 1706, Anne-Marie Molant, dont naquirent:

1. Luc;

2. FRANÇOIS-PHILIPPE-CAMILLE;

3. Eugénie-Emmanuel-Marie, né le 1er Novembre 1713:

vembre 1713; 4. Annibal-Marie-Auguste, né en 1718;

Et Bonne-Marie-Charlotte, née le 22 Octobre 1711, mariée, en 1735, à Louis-Charles de Langan, Seigneur de Boisferier, de la Vaure, d'Aulnay, de Montbriant, de Furgon, &c.

BRANCHE des Seigneurs de Cuillé.

Charles de Farcy, Ecuyer, Sieur de la Cartrie, du Bois, de Cuillé & du Rozeray, fixième fils d'Annibal, Sieur de Saint-Laurent, & de Guyonne de Launay, fe trouva avec fes frères aux fièges mentionnés ci-deffus, & fut maintenu dans fa noblesse en 1665 & 1667. De son fecond mariage, accordé en 1640, avec Marguerite Uzille, sont issus

FRANÇOIS, qui fuit;

Et Jacques de Farcy, auteur de la branche des Seigneurs du Rozeray, rapportée ciaprès.

François de Farcy, Ecuyer, Seigneur du Bois, de Cuillé, de Gassine, de la Rivière, &c., servit dans l'arrière-ban de la Province d'Anjou, & sur tait prisonnier de guerre par les troupes du Duc de Lorraine en 1674. Il mourut en 1698, laissant, entr'autres ensans, de Madeleine-Elisabeth de Guillon, sa semme,

ÁNNIBAL-AUGUSTE DE FARCY, Seigneur de Cuillé & de Gastine, né en 1674, fut d'abord Page de la Chambre du Roi en 1692, AideMajor des Gentilshommes du ban & arrièreban de la Province d'Anjou, en l'année 1693, puis Confeiller au Parlement de Bretagne en 1696, & Commissaire député par le Roi aux Etats de Bretagne. De Renée-Catherine du Moulin, sa semme, il eut douze ensans, entr'autres:

1. JACQUES-DANIEL-ANNIBAL, qui fuit;

 Ange-Armand-Annibal, né en 1705, marié, en 1733, avec Marie-Claude de Farcy, Dame du Rocher;

 Auguste-François-Annibal, né le 3 Juin 1706, Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire de l'Evêché de Tréguier, puis Evêque de Quimper, facré le 8 Novembre 1739;

 CAMILLE-HIPPOLYTE-ANNIBAL, né le 22 Mars 1710, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, où fes preuves furent faites en 1726;

5. Théodore;

 Et Madeleine-Marguerite-Emilie, née en 1696, mariée, en 1717, à Jean-Baptifie du Breil, Seigneur de Pontbriand.

JACQUES-DANIEL-ANNIBAL DE FARCY, Seigneur de Cuillé, né en 1702, fut pourvu d'un Office de Confeiller au Parlement de Bretagne, par Lettres du 6 Août 1728. Il époufa, en 1721, Pélagie-Agnès-Innocente Gourio de Lanoster, file unique & héritière de seu Jean-Gabriel Gourio, Seigneur de Lanoster, & en eut:

JACQUES-ANNIBAL-GABRIEL DE FARCY, qui fut ondoyé le 30 Janvier 1724, & nommé fur les fonts de Baptême le 15 Mai 1732.

BRANCHE des Seigneurs du Rozeray.

Jacques de Farey, Ecuyer, Seigneur du Rozeray dans le Bas-Anjou, deuxième fils de Charles, Ecuyer, Seigneur de Cuillé, & de Marguerite Uzille, fa feconde femme, fervit tant en qualité de Brigadier dans l'Escadron de la Noblesse d'Anjou, que comme Lieutenant commandant ledit Escadron. Il épousa, en 1677, Isabelle Pineau, dont il eut entr'autres ensans:

1. CHARLES-RENÉ, qui fuit;

2. JEAN, Ecuyer, Sieur de la Cartrie & de la

Trefnière, Prêtre en 1736;

Et LOUISE, mariée avec Jacques Bellot, Ecuyer, Seigneur de Marthou & de la Fessadière, Chevalier de Saint-Louis, & Commandant la Milice de la Province d'Anjou en 1734.

CHARLES-RENÉ DE FARCY, Ecuyer, Seigneur du Rozeray, mourut en 1715. Il avoit époufé, en 1700, Charlotte de la Douefpe, dont il laissa.

CHARLES-JACQUES-PHILIPPE-ANNIBAL, qui fuit;

 Et Marquerite-Angélique-Elisabeth, née le 3 Novembre 1705, & mariée, en 1734, à Anne-Artus de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de la Baronnière;

Charles - Jacques - Philippe - Annibal de Farcy, Seigneur du Rozeray, né le 16 Août 1704, a époufé, le 26 Août 1733, Renée-Catherine Gillot, fille de Charles Gillot, Ecuyer, Seigneur de Boutigny, dont:

 CHARLES-RENÉ-AUGUSTE DE FARCY, ondoyé le 1^{er} Juillet 1734, & nommé fur les fonts de Baptême le 6 Juin 1737;

2. Et JEAN-RENÉ-ANNIBAL, né le 28 Janvier 1736. (Armorial gén. de France, reg. II, part. I.)

Les armes: d'or, fretté d'azur de 6 pièces, à un chef de gueules.

FARE (DE LA), en Languedoc. La Généalogie de cette Maison a été dressée par M. d'Hozier, & depuis imprimée à Montpellier en 1634. Elle y remonte jusqu'au XIIª siècle; & dans les preuves faites en Languedoc par le Marquis de la Fare, devant M. de Bezons, Intendant de la Province, les titres sont rapportés depuis l'an 1444, que vivoit

I. Guillaume de la Fare, Chevalier, Seigneur de la Fare, de Monteils & de Folaquier. Il reçut des aveux en 1402 & 1410, où il est qualifié Seigneur de Montclar, ce qui prouve qu'il étoit déjà marié. Il fut un des Chambellans ordinaires du Roi Charles VII, comme l'apprennent des Leftres de ce Prince qui lui donne ce titre, du 16 Mars 1435. Il testa le 7 du mois de... 1444 en faveur de Guillaume, son fils. Il est qualifié dans fon testament de noble & puissant homme Messire; il y ordonne qu'on l'enterre dans l'Eglise de Saint-André-de-Valborgue, qu'on y fuspende fon étendard & sa bannière avec fes armes; que ses sunérailles soient faites ainsi qu'on le pratique pour les personnes d'une noblesse égale à la sienne; & enfin il ordonne que, lorsque la chair de son corps sera confommée, on en fépare la tête pour être de nouveau enterrée dans l'Eglife des Cordeliers d'Anduze. Son épouse avoit testé le 18 Août 1431, & avoit ordonné sa sépulture à

Valborgne dans le tombeau des prédécesseurs de son mari, pour être dans la suite déterrée & portée dans le cimetière des Moines de Cendras, Abbaye de Bénédictins au Diocèfe de Nîmes, institua, pour son héritier univerfel, Pierre, son fils aîné, qui vivoit alors, lui fubstituant Guillaume de la Fare, son autre fils, à condition que son héritier porteroit son nom & ses armes écartelées avec celles de son mari. De là vient que les Seigneurs de la Fare écarteloient encore, en 1668, au 2 d'azur, à 3 losanges d'or, posées en pal. Il avoit époufé, avant le 24 Septembre 1402, Almueis de Montclar, Dame dudit lieu, de Fontenille, de Montjoie & de la Tour, fille de Jean de Montclar, Seigneur dudit lieu, & de Sibylle de la Tour. Leurs enfans furent:

 Pierre, mort avant fon père, & après le contrat de mariage de sa sœur Cécile;

2. Guillaume, qui fuit;

- Cécile, mariée, par contrat du 10 Mars 1433, à André de Budos, Seigneur de Portes-Bertrand, dont elle étoit veuve après 1446. Voyez BUDOS;
- 4. Et MARGUERITE, à laquelle fon père légua mille moutons d'or pour fon mariage.

Guillaume de la Fare eut encore pour fils naturels:

Louis & Pierre, qualifiés Nobles dans le teftament de leur père, qui leur fit des legs aussi bien qu'à leurs ensans.

II. GUILLAUME DE LA FARE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Fare, de la Tour, de Fontenelle & de Montjoie, Baron de Montclar, fit hommage, le 16 Juillet 1462, à Charles d'Armagnac, Vicomte de Fésansaguet, Baron de Montelar, pour raison des choses qu'il tenoit de la mouvance de la Baronnie de Roquefeuil, conformément à l'aveu & dénombrement que Bernard de la Fare, Damoiseau, son trisaïeul, fils & héritier de Bé-RENGER DE LA FARE, en avoit donné à Jean d'Armagnac, le 8 Avril 1348. Il fit deux tostamens, l'un le 24 Septembre 1492, & l'autre le 29 Juillet 1501. Il se qualifie dans l'un & dans l'autre de Noble & Puissant. Il avoit épousé, le 20 Juillet 1452, Isabean d'Aleyrac, fille de Pons, Seigneur d'Aigremont au Diocèse d'Uzès. Elle vivoit en 1508, & leurs enfans furent:

1. GABRIEL, qui suit;

2. Jean, mort après le second testament de fon père;

3. GUILLAUME, Chevalier de Rhodes, nommé en cette qualité dans le fecond testament

de fon père;

4. Anne, mariée, 1º le 1º Octobre 1479, à François d'Apcher, Seigneur dudit lieu, dont elle étoit veuve en 1487, & mère de Charles d'Apcher; & 2º avant 1490 à Jean de Bozène, Seigneur d'Aubais & du Cailla, par fa première femme Marguerite de Bermond. Il mourut le 7 Mars 1506, & fa femme vivoit lors du testament de son frère Gabriel de La Fare;

 MARGUERITE, mariée, lors du teftament de fon père, à Gabriel de Belle-Combe, Seigneur de Gaujac, au Diocèfe d'Uzès, avec lequel elle vivoit en 1512, lors du teftament

de son frère;

 MADELEINE, alliée, le 5 Janvier 1484, avec Guillaume de Narbonne, de la ville d'Anduze, Baron de la Salle ou de Salendrenques;

7. ESCLARMONDE, dite MARGUERITE, mariée, le 27 Décembre 1494, à Antoine Feltric, Sei-

gneur de Popian;

 CHARLOTTE, mariée, après le fecond testament de fon père, à noble Guillaume de Bruny, Seigneur de Castanet dans les Cévennes;

9. Egline, dite Antoinette, Religieuse de Cîteaux à Sainte-Catherine d'Avignon, élue

Abbesse en 1504;

10. Et Antoinette, Religieuse de Cîteaux en l'Abbaye de Fons, près d'Alais.

III. GABRIEL DE LA FARE, Seigneur & Baron de Montclar, & des Châteaux & Mandemens de la Fare, de la Tour, Fontenille, Montjoie & de la Vessière, Co-Seigneur de la Baronnie de Monteil & des Lieux, Châteaux & Mandemens de Cavillargues, Servières, Pierremale, &c., dans les Diocèses de Nîmes, d'Uzès & de Mende, fut tué pendant le siège de Thérouanne à la journée des Eperons le 18 Juin 1513. Il avoit époufé, en 1497, Marie du Claux, fille d'Aimar du Claux, Baron dudit lieu, & de Peyre en Rouergue, Gouverneur de Pierrelatte, instituée tutrice de ses enfans par le testament de son mari, qui, à son défaut, nomma Gaspard du Claux, fon beau-frère. Elle vendit, en 1524, un pré, dit le pré de la Fare, près d'Orange. De ce mariage vinrent:

1. PIERRE, qui fuit;

- JACQUES, légataire de fon père, Prieur de Laudun, & Vicaire-Général de l'Evêque d'Uzès:
- 3. CHARLES, légataire de fon père en 1512;

- 4. CLAUDE, mariée à Gaillard de Bertholène, Seigneur dudit lieu & de la Romiguière;
- Jeanne, nommée avec fes fœurs Claude & Isabelle, dans le testament de leur père;
- 6. Isabelle, mariée, le 25 Mai 1622, à Gafpard de Blauzac, Seigneur de Valfons;
- 7. Et MARGUERITE, mariée, après le testament de fon père, 1º à François de Cadoule, de la ville de Lunel; & 2º le 5 Septembre 1547, à François de Bony, Seigneur de Larnac & de Velsas. Etant veuve, elle testa le 7 Avril 1575.

IV. PIERRE DE LA FARE, Baron de Montclar, de la Fare, &c, successivement Capitaine de 300 hommes de pied, & Capitaine de 1000 des Légionnaires du Languedoc, servit utilement le Roi depuis 1539 jusqu'en 1563, contre les Religionnaires, qu'il empêcha de s'emparer de la ville de Mende qu'il commandoit; de dépit ils brûlèrent ce Château. Il testa le 20 Août 1542, & ne mourut qu'en 1564. Il avoit époulé, par contrat du 10 Mai 1529, Louise de Busselly, Baronne de Salendrenques, fille d'Antoine de Buffelly, Seigneur de Maussans & de Saint-Hilaire, Maître des Comptes à Montpellier, & de Marguerite de Jonchères, Dame de la Baronnie de Salendrenques. Les Marquis de la Fare portoient, en 1668, dans une de leurs écartelures les armes de Busselly, qui font: d'or, au bufle rampant le sable, accollé d'une chaîne d'or, d'où pend un écusson de gueules, à la croix d'or. De ce mariage naquirent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Antoine, lequel commandoit pour le fervice du Roi au Château d'Englas, qui appartenoit à fon frère aîné, qu'il défendit contre les Religionnaires, & qu'il ne rendit qu'après qu'ils eurent amené du canon. Il reçut fur la brèche une blessure dont il mourut à Uzès, le 20 Avril 1586;

 GABRIEL, légataire par le testament de fon père l'an 1542, & qui fut d'Eglise;

Et Claude, mariée, par contrat du 13 Septembre 1556, à Antoine de Grimoard du Roure, Baron de Grizac, de Saint-Brès & de Bannes.

V. Jacques, Baron de la Fare, de Montclar, de Salengres, Seigneur de Montjoie, de Gourdouze, Sainte-Foy, Blannavès, Servières, Englas & Cavillargues, fervit à la défense de la ville de Sienne en Italie, fous le fameux Blaise de Montluc, en 1555, commanda par Brevet du Roi, le 24 Juin 1564, dans les villes d'Alais & de Roquemaure sur le Rhône, & dans le Diocèse d'Uzès par une autre Commission du 22 Octobre 1572. Il fut encore commis, le 15 Janvier 1589, pour juger des contraventions qui fe feroient à la Trève accordée entre les Diocèles d'Uzès, de Nîmes & de Montpellier. Il rendit hommage, le 23 Mai 1500, à Hercule de Montmorency, comme Procureur de Henri, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, tant pour raifon des fiefs qu'il possédoit dans les mouvances des terres de ce Duc, que spécialement de ce qu'il possédoit de tems immémorial dans la mouvance de la Baronnie d'Anduze, en quoi il avoit droit par l'acquisition que PIERRE DE LA FARE, Seigneur de la Fare, fils de RAYMOND, en avoit fait de Dragonnet de Montgros, & dont cet acquéreur avoit fait hommage, le 11 Avril 1401, à Jean le Meingre, dit Boucicaut, & Antoine de Turenne, fa femme. Il testa le 16 Octobre 1600, laissa l'usufruit de tous ses biens à sa semme, & mourut le 13 Décembre suivant. Il avoit époufé, par contrat du 24 Septembre 1576, Hélis du Puech ou du Puy, près d'Alais, fille de Bernard du Puech, Seigneur de St .-Martin-de-Valgalgues & du Puech-de-Cendras, au Diocèfe de Nîmes. & de Louise Bérard-de-Montalet. Les Marquis de la Fare portoient, en 1668, dans une de leurs écartelures, les armes de cette Dame, qui étoient : de gueules, à un château d'argent, donjonné de 3 tours de même, maçonnées de sable. Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de la Tour, rapportée plus loin;

3. CLAUDE OU MARIE, alliée, le 1er Juin 1604, à Jean de Chavagnac, Baron du Tournel, Seigneur de Gourzac & de Monticulons en Gévaudan;

4. MARGUERITE, mariée, 1º à Pierre de la Jonquières, Seigneur de Tournac; 2º à Charles de Cubières-de-Maubuisson, Seigneur de Ribaute & du Chaila, Bailli du Comté d'Alais; & 3º le 4 Décembre 1624, à Henri de Fay, Baron de Peyraud, & de Vefenobe, Maréchal - de - Camp, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, dont elle n'eut point d'enfans : il mourut à Narbonne, le 23 Octobre 1637, d'un coup de moufquet qu'il avoit reçu au bras droit le 29 Septembre précédent, au combat de Leucate;

5. Autre Marguerite, alliée, en 1613, à Claude de l'Etang, Baron dudit lieu en Gévaudan, Seigneur de la Coubières, au Diocèfe de Comminges;

6. Et Cassandre, mariée, en 1615, à Jean-Albert de Solages-Fredeault, Seigneur de Camboulazet en Rouergue, dont elle eut Gabrielle de Solages, mariée, en 1640, à Charles de Montfaunin, Comte de Montal, Chevalier des Ordres du Roi.

VI. JACQUES DE LA FARE, IIe du nom, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, Seigneur de la Bastided'Englas, de Cavillargues, &c., fervit en Languedoc contre les Religionnaires en 1621. commanda dans la même année, & en 1628, la garnison qui étoit dans son Château de la Bastide, sut fait Capitaine de Cavalerie en 1638, commanda l'Escadron de la noblesse de Languedoc, qui alla au fecours de la place de Salses en Roussillon en 1639, & obtint, en 1646, l'érection de la Baronnie de la Fare en Marquifat. Il fit fon testament le 25 Janvier 1655 en faveur d'Antoine, fit des legs à fes autres fils, de même qu'à Charles, Auguste & Jacques, enfans de feu Charles, fon fils aîné, & mourut âgé de 71 ans, le 30 Août 1661. Il avoit épousé, 1º par contrat du 1er Juin 1612, Gabrielle d'Audibert, fille de Charles, Seigneur de Lussan, de Goudargues, de Saint-Marcel & de Sabran, & de Marguerite d'Albert-de-Montdragon, Dame de Saint-André; & 2º fans enfans, le 4 Janvier 1645, Louise d'Aguillat, sœur de Charles, Baron de Rouffon. Elle vivoit lors du testament de son mari, qui eut de son premier mariage:

1. CHARLES, qui fuit;

2. Antoine-Hercule, Baron de la Salle, né à Saint-Martin le 4 Février 1614, Capitaine d'Infanterie en 1635, puis de Cavalerie. Il fut estropié d'un bras au combat de Tézin; fe trouva à la déroute de Quiers, aux sièges de Turin & de Perpignan en 1642, à la bataille de Rocroy, au siège de Thionville, où il fut estropié de l'autre bras, & fait prifonnier en 1643. Cela ne l'empêcha pas de continuer ses services, & de se trouver encore aux fièges de Gravelines & de Dunkerque, où il commandoit le Régiment de la Meilleraye. Il fut, en 1646, à la prife de Porto-Longone, étant Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Maréchal de Bataille. Le Roi lui donna le Gouvernement de cette place, avec le Brevet de Maréchal-de-Camp, & il mourut dans la même année (1646), âgé de 33 ans, fans avoir été marié;

722

3. JEAN, né le 13 Avril 1616;

4. Christophe, né le 24 Juin 1617, Abbé de Salvanes, Ordre de Cîteaux, au Diocèfe de Vabres, le 30 Juin 1647, Aumônier du Roi & Confeiller d'Etat. Il fe démit de fon Abbaye en 1683;

5. Jacques, Seigneur de Montjoie, né le 9 Octobre 1618, premier Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Roure, tué au combat du Tezin le 23 Juin 1656, fans

avoir été marié;

6. Antoine, auteur de la branche de la Fare-

Montelar, rapportée ci-après;

- 7. VIDAL, Seigneur du Puech, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie d'An-TOINE, fon frère, mort en Novembre 1655, fans alliance:
- 8. François, auteur de la branche de la Salle d'Alais, rapportée ci-après;

9. HENRI, chef de celle de la Fare de Tornac,

mentionnée enfuite;

10. CHARLES, né le 2 Février 1630;

11. Marc, né le 8 Septembre 1631, Cornette, puis Capitaine dans le Régiment du Marquis de Montclar, fon frère aîné. Il fervit en cette qualité au blocus de Barcelone en 1651, & à la désense de Roses avec ses frères, en 1653. Il y fut blessé à une attaque, & continua fes fervices en Catalogne jusqu'en 1656; ayant eu une Compagnie dans le Régiment d'Antoine, fon autre frère, il passa en Italie, & se signala aux sièges de Mortara & de Valence. La paix des Pyrénées l'obligea de fe retirer dans fa Province, où il époufa, le 5 Mars 1660, Isabeau d'Aberlenc, fille de Jean d'Aberlencde-Sévérac, & de Françoise de la Jonquières; il mourut sans enfans: ce sut lui qui fe donna tous les foins pour ramaffer les titres de fa Maison, sur lesquels Charles d'Hozier en a dressé la Généalogie en 1694;

 MARGUERITE, née le 25 Mars 1615, mariée, le 16 Septembre 1635, à Jacques de Bannes, Comte d'Avéjan, avec lequel elle vivoit lors du testament de son père en 1655. Elle mourut en Janvier 1699, âgée de 84 ans, & eut de fon mariage Denis de Bannes, Comte d'Avéjan, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi;

13. Louise, fœur jumelle de Jean, née le 13 Avril 1616, mariée, le 11 Août 1642, à François du Boufquet, Baron de Montlaur, Seigneur de Saint-Aunay, le Pin, Carnas & le Pujols, Sergent de bataille, puis Président en la Chambre des Comptes de Montpellier, mort subitement à l'Audience le 6 Décembre 1650. Elle vivoit veuve lors du teftament de fon père;

14. Esther, née le 28 Mars 1620, nommée, le Tome VII.

6 Décembre 1645, Abesse de Saint-Pierre du Puy, & de Notre - Dame - des - Plans, unies enfemble, & de l'Ordre de Citeaux dans le Diocèfe d'Orange, morte en 1710;

15. Louise, née le 30 Décembre 1624, morte Urfuline à Alais, le 28 Août 1648;

16. Et Diane, née le 25 Janvier 1626.

VII. CHARLES DE LA FARE, Marquis de Montclar, né à Cavillargues le 27 Janvier 1613, fut en 1636 Enseigne-Colonel du Régiment de Normandie, Cornette en 1638 de la Mestre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Cardinal de la Valette, puis Capitaine dans le même Régiment en 1640. Il servit avec distinction aux sièges de Perpignan, en 1642, & de la Motte, en 1644, & le Cardinal Mazarin le choisit pour commander fa Compagnies de Gendarmes & le Régiment de Cavalerie du Cardinal de Sainte-Cécile, son frère. Le Roi le mit ensuite à la tête du Régiment de Languedoc, lui donna le Gouvernement de Balaguier en Catalogne, & celuidu Château d'Hautpoul en Roussillon. Il fut fait Maréchal-de-Camp en 1648, & en cette qualité contribua beaucoup à la prise par assaut de la Ville de Tortosa, ayant attaqué en plein midi une demi-lune qu'il emporta. Sa Majesté la récompensa par le Gouvernement de la ville de Roses, où il soutint un siège de 9 mois, sans que l'extrêmité, où il sut réduit par le manque de vivres, ni la mortalité de la Garnison, put l'obliger à rendre la place qu'il conserva, ayant employé 62,000 livres de son bien pour faire subsister sa garnison. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi, en 1651, servit au siège de Gironne, au mois d'Août 1653, & mourut le 18 Février 1654. Il avoit épousé, le 8 Février 1643, Jacqueline de Borne, fille héritière de Charles de Borne, Seigneur de Laugères, Baron de Balazuc, & de Gabrielle de Beauvoir-du-Roure. Elle se remaria, en 1664, à son oncle maternel, Scipion de Beauvoir-Grimoard, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général du Languedoc, dont elle fut la seconde femme. Elle en devint veuve sans enfans, le 18 Janvier 1669, & mourut vers l'an 1710. Du premier lit vinrent .

1. CHARLES-AUGUSTE, qui fuit;

2. Scipion, nommé dans le testament de son aïeul, dans la production de 1668. Il fe fit Jésuite, & étoit Recleur à Brest en 1694; 3. JACQUES, Seigneur de Neuvac, auffi nommé au testament de son aïeul, & dans la production de 1668. Il étoit alors Chevalier de Malte, fut élevé Page de la Chambre du Roi, depuis l'an 1664 jusqu'en 1669, & mourut Capitaine d'une des Galères du Roi, dite la Dauphine;

4. Et Gabrielle - Catherine, mariée, le 10 Janvier 1668, à Charles de Molette, Marquis de Morangiès, Seigneur de Saint-Auban, Gouverneur de Marvéjols, Bailli de Gévaudan, morte peu après son mariage,

& lui à Paris, en Juillet 1714.

VIII. CHARLES-AUGUSTE DE LA FARE, MArquis de la Fare-Laugères, Baron de Balazuc, étoit Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie qu'avoit eu son père, lorsqu'il alla en qualité de Volontaire en Hongrie, où il se trouva avec les autres François à la défaite des Turcs au passage de Raab en 1664. A son retour il sut sait Guidon des Gendarmes de M. le Dauphin, & devint successivement Enfeigne & Sous - Lieutenant de cette Compagnie avec laquelle il fe trouva aux combats de Sénef, de Mulhouse, de Turckeim, & en diverses occasions, depuis 1672, jusqu'à la paix de Nimègue. Le Duc d'Orléans le choisit en 1684, pour l'un de ses Capitaines des Gardes-du-Corps, charge qu'il a remplie fous ce Prince & fous le Duc d'Orléans, fon fils, & mourut le 3 Juin 1712, âgé de 68 ans. Il avoit époufé, le 3 Novembre 1684, Louise-Jeanne de Lux, fille unique d'Antoine de Lux, Seigneur de Ventelet, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, & de Marie Bourlasque, morte le 28 Décembre 1601, âgée de 24 ans, dont:

1. PHILIPPE-CHARLES, qui fuit;

2. ETIENNE-JOSEPH, né en 1691, Docteur en Théologie, nommé en 1723 à l'Evêché de Viviers, Sacré à Paris le 25 Juillet 1724, moyennant une démission qu'il avoit donnée des Abbayes de Mortemer & de Saint-Barthélemy de Noyon, & auparavant Grand-Vicaire de Soissons. 11 fut ensuite nommé Evêque & Duc de Laon, Pair de France, Comte d'Anify, Abbé de Saint-Martin de Laon, & est mort le 23 Avril 1741, au Château de Léchelles près de Guife, dans la 500 année de fon âge, en faifant la vifite de fon Diocèfe. Outre l'Evêché de Laon, il avoit l'Abbaye de Saint - Nicolas de Ribemont. C'étoit un Prélat fort attaché à la fainte doctrine;

 JACQUELINE-Thérèse, née en 1686, morte à deux ans; Et Marie, née en 1687, alliée, en 1706, à Jean-François de la Fare-Montclar, coufin germain de fon père.

IX. Philippe-Charles de la Fare, Marquis de la Fare, Comte de Laugères, né en 1685, nommé dans la Chapelle du Palais-Royal à Paris par Monsieur & Madame, le 26 Mars 1693, fuccessivement Lieutenant dans le Régiment du Roi, eut le Régiment de Gâtinois au mois d'Avril 1704, fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps de Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, depuis Régent du Royaume, au mois de Mai 1712, a été nommé Brigadier d'Infanterie, le 1er Janvier 1716; a eu le Régiment de Normandie au mois d'Octobre suivant; a été fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, dans le département & étendue du Vivarais, du Velais & du Diocèfe d'Uzès, par Lettres du 8 Septembre 1718, & aussi Gouverneur des Ville & Château d'Alais, & du pays des Cévennes; a été nommé Maréchal-de-Camp le 10 Août 1720, Chevalier de la Toison-d'Or le 21 Janvier 1722, fait Commandant en chef en Languedoc, en 1724; a été reçu Chevalier des Ordres du Roi le 13 Mai 1731; a obtenu, le 15 Juillet 1733, un Brevet de retenue de 200000 livres fur fa charge de Lieutenant-Général de la Province de Languedoc; a été nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, à la promotion du 1er Août 1734; s'est démis de la Lieutenance-Générale du Languedoc & du commandement de cette Province en faveur du Duc de Richelieu, a eu la Lieutenance-Générale de la Haute-Bretagne & du Comté Nantois au mois de Mars 1738; a fait les campagnes de 1743 & 1744, en Alface; a commandé dans la ville de Strasbourg en l'absence du Maréchal de Coigny; a été fait, au mois de Novembre 1844, Chevâlier d'honneur de l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse, future Dauphine de France (Moréri dit au mois de Février 1745), nommé Maréchal de France le 22 Octobre 1746, & est mort de la petite-vérole, le 4 Septembre 1752. Il avoit époufé, par contrat du 6 Août 1713, Françoise Paparel, fille de Claude-François, Seigneur de Vitry-sur-Seine près de Paris, Trésorier de l'ordinaire des guerres, mort en 1725, & de Marie Sauvion. Elle est morte à Paris le 8 Mars 1730, âgée de 24 ans. De ce mariage est née:

Françoise-Mélanie, mariée, le 13 Avril 1735, à Claude-Louis de Bouthillier de Chayigny, Comte de Pons, âgé de 20 ans, Colonel du Régiment de Cambréfis, par commission du 18 Mai 1732, depuis Brigadier des Armées du Roi, & a quitté le fervice. Il étoit fils de Louis de Bouthillier de Chavigny, Comte de Pons-sur-Seine, & d'Antoinette le Gouz-Maillard.

BRANCHE de la Fare-Montclar.

VII. Antoine de la Fare, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, fixième fils de Jacques, Ile du nom, & de Gabrielle d'Audibert, sa première femme, survéquit à ses aînés, & sut institué héritier par son père en 1655. Il s'étoit trouvé, en qualité de Capitaine de Cavalerie, aux fièges de Turin & de Coni. Sa Compagnie ayant été incorporée dans le Régiment de la Meilleraye, il fervit aux sièges de la Motte en Lorraine, de Gravelines, de Dunkerque & de Courtray; fut ensuite fait Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie, & en 1647, Sergent de bataille & Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Au retour des sièges de Crémone & de Saint-Jean dans le Milanois, où il fut blessé d'un coup de mousquet, il fut Mestre-de-Camp du Régiment d'Infanterie du Cardinal de Sainte-Cécile, & eut le Gouvernement de Balaguier en 1648; en 1651, au siège de Sainte-Menehould, que le Roi faisoit en personne, Sa Majesté le nomma pour en régler la capitulation. Il fut fait Maréchal-de-Camp l'année fuivante, &, en 1654, succéda au Régiment de Charles, son frère aîné, & à son Gouvernement de Roses. Il fut arrêté à Montpellier, le 15 Avril 1655, & conduit prisonnier à la Citadelle de cette Ville, pour avoir quitté la Cour fans congé. L'année fuivante il fut envoyé avec son Régiment de Cavalerie, pour servir en Italie au siège de Valence & à celui d'Alexandrie en 1657; après la paix des Pyrénées, le Roi le gratifia du Gouvernement de Brescou & de la ville d'Agde, par Lettres du 27 Janvier 1661, & Sa Majesté le pourvut en 1692 de la charge d'un de ses Lieutenans en Languedoc dans le département de Gévaudan. Il avoit produit fes titres de Noblesse pour lui, Jacques, son fils, ses frères Christophe, Jean-Francois, HENRI & MARC; & pour ses neveux Charles-Auguste, & ses deux frères, ainsi que pour

Louis-Joseph, Baron de la Tour, fon coufin iffu de germain. Ils furent tous déclarés nobles par jugement de l'Intendant de la Province, le 21 Novembre 1668. Il avoit époufé, le 2 Septembre 1665, Marie-Engracie d'Alleman, fille unique de Fulcrand d'Alleman, Seigneur de Mirabel & de Pompignan, & de Claire de Lort de Sérignan, dont:

- 1. Jacques, mort à l'Académie;
- 2. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
- 3. Jean, né le 28 Mai 1672, reçu Page dans la Grande -Ecurie le 1^{et} Avril 1687, où il porta le titre de Vicomte de la Fare; étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeyroux, il fut tué d'un coup de moufquet dans l'Armée d'Allemagne au delà du Rhin, en 1603;
- 4. MARGUERITE, mariée, le 4 Septembre 1679, à Marcellin de Bérard de Montalet, Baron en partie d'Alais, par Ifabeau de Cambis, fa mère, femme de Jacques de Bérard, Seigneur de Montalet;
- Louise, mariée, en 1686, à Jacques-Jofeph de Nicolai, Baron de Sabran, Seigneur de Cavillargues;
- THÉRÈSE, mariée, en 1719, à N...Charpin, Seigneur & Comte de Genetines en Forez. Elle est morte à Paris au Palais-Royal, le 24 Mai 1752;
- 7. Françoise, morte fans alliance en 1712;
- 8. Et Françoise-Claire.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LA FARE, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, &c., né à Pompignan le 16 Janvier 1669, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc en Gévaudan, & Gouverneur de la ville d'Agde, fut reçu Page du Roi en fa Grande-Ecurie le 1er Avril 1686, fe trouva, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Isle, au combat de Fleurus en 1691, & mourut à Mirabel le 26 Août 1721. Il avoit époufé, par contrat du 11 Avril 1706, Marie de la Fare, fille de fon coufin germain Charles-Auguste de Lux-Ventelet. Elle est morte à Paris le 7 Février 1772, âgée de 83 ans, laissant:

- MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 13 Septembre 1712, mariée à François-Céfar de Moreton, Marquis de Chabrillant, fils de Antoine de Moreton, IIIº du nom, Marquis de Chabrillant, & d'Antoinette Grolée-de-Viriville, dont elle n'eut point d'enfans;
- 2. FRANÇOISE-MÉLANIE, née le 23 Octobre 1714;
- 3. Et Thérèse, née le 16 Mai 1716.

BRANCHE de la FARE DE LA SALLE D'ALAIS.

VII. François de la Fare, Baron de la Salle, Seigneur de Saint-Félix, huitième fils de Jacques, 11º du nom, & de Gabrielle d'Audibert, sa première semme, naquit à la Bastide le 25 Mars 1618. Il fut dès l'âge de 14 ans Cornette dans le Régiment de la Meilleraye, où il eut une Compagnie de Cavalerie en 1647, portant alors le titre de Chevalier de la Fare. Il s'étoit déjà trouvé aux sièges de la Motte, de Thionville, de Dunkerque & de Courtray, servit à ceux de Tortosa, de Barcelone, & à la défense de Roses, où il fut blessé au bras, fut encore blessé au pied fur la brèche de Gironne, & le Roi Iui donna, en 1653, le Régiment de Cavalerie du Baron d'Alais. Il mourut le 5 Décembre 1685, & avoit époufé, le 11 Avril 1655, Anne de Cambis, Baronne en partie d'Alais, fille de Jacques de Cambis, Baron d'Alais, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Général de la Cavalerie de Catalogne, & de Catherine d'André, dont:

1. CHRISTOPHE, qui fuit;

2. HENRI, dit le Comte de la Fare, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bourbon, tué à la bataille de Staffarde en Piémont, le 18 Août 1690, fans enfans de Marie-Anne de Guirand, qu'il avoit époufée le 11 Mars de la même année. Elle fe remaria, le 20 Décembre 1691, à Louis-Joseph de La Fa-RE, Seigneur de la Tour, le dernier de sa branche;

3. Marc, Doyen du Chapitre d'Alais;

4. Charles-Auguste, connu long-tems fous le nom de Chevalier de la Fare, sait Brigadier d'Infanterie le 23 Décembre 1705, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, mort à Paris le 3 Juin suivant. Il avoit épousé, le 3 Juin 1701, Jeanne-Marie de Montboissier, fille de Jean-Gaspard de Beaufort-Canillac, Marquis de Montboissier, Vicomte d'Yesmes, Seigneur de Chaps, & de Marie-Claire d'Estaing-Saillans, dont:

> JEAN-CHARLES, Capitaine de Dragons, réformé;

CHARLES, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Normandie;

JOACHIM-JOSEPH, dit l'Abbé de la Fare, Aumônier du Roi le 20 Janvier 1736; Et N... dit le Chevalier de la Fare, Officier dans le Régiment de Normandie :

5. N... de la Fare Saint-Privat, marié, en

1716, à Bagnols, avec N... de Vials, & père de

N... DE LA FARE, mort à 6 ans; Et N... DE LA FARE, âgé de 18 mois en 1728;

- 6. N... DE LA FARE DE SALINDRE, Major d'Alais, marié à Lucrèce de Massillan, laquelle l'a rendu père de deux garçons, l'un âgé de 8 ans & l'autre de 4, au mois d'Avril 1728;
- 7. Paul, marié, 1º à Amiens, à la Comtesse Danès; & 2º au mois de Février 1728, à N... de Rochemore, fille de François de Rochemore, mort à Alais en 1716, & de Marie de Ginous-la-Coste;

8. Catherine, mariée, en 1680, à Jean de Trémolet, Seigneur de Mourmoirac & de Saint-Christol, proche d'Alais:

Esther, morte en Septembre 1717. 10. Isabeau, mariée, le 28 Mai 1693, à Jacques d'Espeisses, Seigneur de la Plane, Caussols & Mercorioles :

- 11. Françoise, Abbesse de N.-D.-des-Plans, au Diocèfe d'Orange en 1710, après y avoir été long-tems Co-Adjutrice d'Esther DE LA FARE, sa tante. Elle a fait rebâtir le Monastère, & vivoit en Avril 1725;
- 12. N... Religieuse à la même Abbaye;

13. Et N..., Religieuse à Bagnols.

VIII. CHRISTOPHE DE LA FARE, Baron d'Alais, reçu Page du Roi dans fa Grande-Ecurie en 1678, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeneuve, époufa, en 1688, Françoise de Brueys, fille de N... de Brueys, Seigneur de Fontcouverte, & de N... de la Tour-Maleragues, morte en 1692, laissant:

1. N ... DE LA FARE, marié en 1713;

2. Et N... DE LA FARE, marié, en 1761, dans le Diocèfe de Condom, à N... Domps, Capitaine d'Infanterie.

BRANCHE de la Fare de Tornac.

VII. HENRI DE LA FARE, dit le Marquis de Tornac, Seigneur de Castagnol, &c., né en 1628, neuvième fils de Jacques, IIº du nom, & de Gabrielle d'Audibert, sa première semme, se trouve nommé dans le testament de fon père avec ses frères & sœurs qui vivoient alors. Il servit en qualité de Capitaine & Major du Régiment de Cavalerie de la Fare, aux sièges de Valence & d'Alexandrie en 1656 & 1657, & fut fait Lieutenant du fort de Brescou & de la ville d'Agde, le 16 Décembre 1660, & Baron des Etats de Languedoc pour le Diocèfe d'Alais en 1674. Il mourut à Sommières le 17 Février 1706, & avoit épousé, le 20 Janvier 1664, Isabeau Pelot, fille de Claude, Seigneur de Port-David & de Cendras, Maître des Requêtes, Intendant de Guyenne, Conseiller d'Etat, puis premier Président de Rouen, & de Claude le Camus, fa première femme, dont:

1. Antoine-Denis-Auguste, qui fuit;

- 2. Antoine-Aurèle, Abbé de Salvanes en 1685, Doyen de l'Eglife d'Alais, Prévôt de l'Eglise Cathédrale d'Aigues-Mortes, mort à Alais le 4 Novembre 1669, âgé de 30 ans;
- 3. MARC-ANTOINE, mort jeune;

4. ETIENNE-CONSTANTIN;

5. DENIS-MAXIME;

6. CHRISTOPHE - EMMANUEL, Chevalier Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de la Brague en Brabant, Ca-. pitaine de Galères, mort en Provence le 12 Juin 1748, âgé de 56 ans;

7. CLAUDE-MARGUERITE;

8. 9. & 10. Françoise - Pauline, Marie & Louise, Religieuses Ursulines à Sommières. L'une a été nommée Abbesse de Gigean, & une autre Abbesse de Saint-Geniès, au Diocèfe de Montpellier;

11. Et Félice, mariée, en 1705, à Charles-Guy d'Airebaudoufe, Marquis d'Anduze, morte à Anduze en Avril 1724.

VIII. Antoine-Denis-Auguste de la Fare, Marquis de Tornac, Baron de Caffagnes, &c., d'abord connu fous le nom de Baron de la Fare, recu Page dans la Grande-Ecurie le 29 Septembre 1682, ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Estrades, puis Colonel du fecond Régiment de Dragons de Languedoc, Brigadier le 29 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Villefranche en Rouffillon, est mort le 10 Août 1740, âgé de 75 ans. Il avoit époufé, en Avril 1704, Fleurie-Thérèse de Grimoard de Beauvoir du Roure, fille de Louis-Pierre Scipion, Comte du Roure, Lieutenant-Général en Languedoc, & de Claude-Marie de Bérenger-du-Guast-d'Artigny. Elle est morte en Janvier 1707, laif-

N... DE LA FARE, née en Janvier 1707, mariée en 1720, à Joseph de Beaumont de Grison, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi.

BRANCHE

des Seigneurs de LA Tour.

VI. Louis de la Fare, Seigneurde la Tour. Baron de la Fare, deuxième fils de JACQUES & de Hélis du Puech, eut pour enfans:

1. Louis, qui fuit;

2. Et Joseph, rapporté ci-après.

VII. Louis de la Fare, Seigneur de la Tour, laissa:

VIII. Louis-Joseph de la Fare, Seigneur de la Tour & des Plantiers, lequel n'a laissé de Marie-Anne de Guirand, son épouse, qui en étoit veuve le 18 Août 1690, que:

Deux garçons morts en bas âge.

VII. Joseph de la Fare, Baron dudit lieu, laissa:

VIII. François-Gabriel de la Fare, Marquis de la Fare, qui eut pour enfans:

1. Joseph-Louis-Dominique, qui fuit;

2. Et Jacques-Jean, dit le Chevalier de la Fare. né en 1723, Mestre-de-Camp de Cavalerie en 1746, Aide-Maréchal-Général-des-Logis en chef aux Indes-Orientales, la même année, & Chevalier de Saint-Louis en 1757, non marié.

IX. JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE DE LA FARE, Marquis de la Fare, né le 18 Juillet 1722, Mestre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a obtenu, en 1754, l'érection de fes terres de Venjean, Saint-Alexandre & Saint-Mazaire, en Marquisat sous le nom de la Fare. Il avoit épousé, par contrat du 22 Juillet 1748, Paule-Henriette Gazeau-de-Champagné, dont il a eu:

1. Joseph-Gabriel-Henriette, qui fuit;

2. Anne-Louis-Henri, né en 1751, Ecclésiaftique, appelé l'Abbé de la Fare;

3. François - René - Joachim, né le 6 Mars 1761;

4. 5. & 6. Marie-Madeleine-Henriette-Jo-SÉPHINE, ADÉLAÏDE, & MARIE - MARGUERI-

TE, toutes trois non mariées.

X. Joseph-Gabriel-Henri, Chevalier, appelé le Comte de la Fare, né en Avril 1749, Aide-Major de la Gendarmerie, marié, contrat figné du Roi & de la Famille Royale, le 21 Mai 1775, célébration le 30 du même mois, à Gabrielle-Françoife-Victoire de Riquet, fille aînée de Victor-Maurice, Comte de Caraman, Seigneur du Canal de Languedoc, &c., Inspecteur-Général de la CavaIerie françoise & étrangère, & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Languedoc, & de Marie-Anne-Gabrielle-Josèphe-Françoise-Xavier d'Alsace-Hénin-Liétard, dont:

Gabriel-Anne-Henri, Chevalier, né le 2 Juin

Les armes: d'azur, à trois flambeaux d'or, allumés de gueules, posés en pal.

* FARE (LA), dans le Comtat-Venaissin, Diocèse de Vaison: Seigneurie avec haute, moyenne & basse Justice, qui appartient à la Maison de Lopis, depuis le 9 Novembre 1560, que Françoise de la Salle, & JEAN DE Lopis, son mari, en firent l'acquisition de Marguerite Astuard. Cette Seigneurie avoit été acquise autresois par Pons Astuard & Rostan de Libra, pour le prix de... sols Raymondis, au mois d'Août 1246. (Il y a, dans le Manuscrit original que nous suivons, dit l'Auteur du Dictionnaire des Gaules, tom. III, pour le prix de 20 fols Raymondis.)

FARELLE (DE LA). Suivant un Mémoire envoyé, cette famille, dont l'extrait ci-après est tiré du Nobiliaire de la Province de Languedoc, remonte fa filiation à

I. BERTRAND DE LA FARELLE, qui fit un codicille le 7 Juillet 1320, & eut de sa femme,

dont on ignore le nom :

II. Pierrede la Farelle, qui épousa Del-PHINE DE LA FARELLE, laquelle testa le 23 Décembre 1347. Il en eut:

III. ARMAND DE LA FARELLE, Co-Seigneur de Valeriscle, mentionné dans le testament de sa mère. Il testa le 26 Août 1361, & fut

père de

IV. JEAN DE LA FARELLE, Damoiseau, Seigneur de Saint-Jean de Valeriscle, qui testa le 12 Décembre 1391, & voulut que la Chapelle ordonnée par le testament d'Armand, fon père, fut fondée le 23 Mai 1427. Ses enfans furent:

1. ARMAND, qui fuit;

2. Et Eustache, héritier avec son frère le 23 Mai 1427.

V. Armand de la Farelle, IIº du nom, époufa, le 7 Juillet 1437, Madeleine Castanet, laquelle testa le 10 Décembre 1489, & fit fon mari héritier. De ce mariage vint:

VI. JEAN DE LA FARELLE, Ile du nom, qui, la femme, dont le nom est ignoré, eut:

- 1. JEAN, qui fuit;
- 2. FULCRAND;
- 3. Et GABRIEL.

VII. JEAN DE LA FARELLE, IIIe du nom, transigea avec Gabriel, fon frère, le 27 Septembre 1535, & fut père de

- 1. JACQUES, qui fuit:
- 2. Et GILLES.

VIII. JACQUES DE LA FARELLE donna quittance à Gilles, son frère, pour le legs à lui fait par Jean III leur père, le 1er Décembre 1565. Il avoit époufé, le 25 Juillet précédent, Guillemette de Malmazet, laquelletesta, étant veuve, le 6 Mars 1589. De cette alliance fortit:

IX. JACQUES DE LA FARELLE, héritière de sa mère, qui testa le 9 Février 1605, & eut pour

fils:

X. CLAUDE DE LA FARELLE, Seigneur de Vedelenc, allié, le 24 Novembre 1630, à Marie

Chambon, dont il eut:

XI. CLAUDE DE LA FARELLE, Seigneur de Vedelenc, demeurant à Nîmes, qui époufa, le 2 Septembre 1662, Claude Graverol, de laquelle fortirent:

1. PIERRE;

2. Et JEAN, qui suit.

XII. JEAN DE LA FARELLE, IVe du nom, s'allia avec Marie Bertrand, & en eut fix enfans, favoir:

1. François-Barthélemy, qui fuit;

2. & 3. Simon, rapporté après son aîné, & BERTRAND, nés jumeaux;

5. MARIE, semme de Messire N... Dubreau, Commandant d'un bataillon de Picardie:

6. Et autre Marie, alliée avec Messire N... de Florencourt, Baron de Laval.

XIII. François-Barthéleny de la Farel-LE, Commandant pour le Roi à Uzès, a époufé Madeleine de Nogaret de Calvisson, dont une fille.

XIII. SIMON DE LA FARELLE-DE-VEDELENC époufa Perrette Garnier de Granvilliers, veuve du Marquis de la Villemeneust, dont:

XIV. François de la Farelle, né le 11 Décembre 1736, Capitaine au Régiment de Roval-Pologne, Cavalerie. On ignore s'il est marié.

Les armes: d'azur, à une tour d'argent, furmontée de trois petites tours maçonnées de sable.

FAR

FARGEAU. Voyez SAINT-FARGEAU. |

FARGES ou FARGIS. Pithon-Curt, dans son Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin, tom. II, p. 80 & fuiv., prouve, d'une manière convaincante, que cette Maison de FARGES en Provence, celle de Budos en Vivarais, & celle de Guilhem-Pascalis, dans le Comtat Venaissin, tirent leur origine des anciens Seigneurs de la ville de Clermont, au Diocèse de Lodève, & que le premier nom des uns & des autres a été Guilhermi, ou Guilhem. Cette Maison vivoit déjà avec distinction dans le XIIe siècle, & ses auteurs prenoient alors les qualifications de Chevaliers. Elle paffa du Languedoc dans la Guyenne, à l'occasion d'alliances & des terres considérables dont elle fit acquisition, vers le commencement du XIIIe siècle.

BÉRENGER GUILHEM, IIIº du nom, Chevalier, Seigneur de Clermont-Lodève, époufa, en 1249, Marquise ou Mathilde de Gout, aliàs Goth, sœur de Bertrand de Goth, originaire & Archevêque de Bordeaux, depuis Pape sous le nom de Clément V, d'illustre & ancienne Maison de la Guyenne, qui le premier siégea à Avignon, & qui donna aux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem une grande partie des biens des Templiers, qu'il supprima dans le Concile de Vienne en 1311, & qui révoqua la Bulle d'excommunication que le Pape Boniface VIII avoit fulminée contre le Roi Philippe-le-BEL, ayant reconnu, par une Bulle expresse, que les Papes n'avoient nulle jurisdiction sur le temporel des Rois de France, & qu'ils ne relevoient que de Dieu à cet égard. Bérenger Guilhem eut de son mariage une nombreuse & illustre postérité. Lui & ses descendans ont possédé plusieurs Terres considérables dans la Guyenne, entr'autres celle de N.-D. de Fargis ou Farges, aujourd'hui Fargue, par corruption, au Diocèfe de Bordeaux, dans l'Archiprêtré de Cernès, dont cette famille prit le nom suivant l'usage des Gentilshommes de ce tems-là.

RAYMOND-GUILHEM DE FARGIS, Tréforier de l'Eglife de Beauvais, fut créé Cardinal-Diacre, du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, par CLÉMENT V, fon oncle, le 19 Septembre 13 10, il fit bâtir le Château de Fargis ou Farges, à une lieue d'Avignon.

Bernard de Fargis, Evêque d'Agen, fut

ensuite Archevêque de Rouen & de Narbonne en 1311;

Amanieu de Fargis fut Evêque d'Agen en 1313;

Bérauld de Fargis fut Evêque d'Albi en 1314.

1. Etienne de Fargis, par lequel commence la filiation de la branche établie en Provence, mourut à Bordeaux en 1439, & laissa une nombreuse possérité de Lucie de Ricard, sa femme. On en voit la preuve dans une attestation des Jurats de cette ville, dans laquelle cet Etienne est qualissé nobilis & egregius vir.

II. JEAN DE FARGES OU FARGIS, UN de ses fils, se retira en Provence, & sut Secrétaire des Commandemens & d'Etat de Charles III, Duc d'Anjou, Roi de Sicile & de Jérusalem, Comte de Provence. Ce Prince lui légua la fomme de 500 écus d'or en récompense de ses services, par le testament qu'il fit à Marfeille le 10 Décembre 1481. Dans ce testament, il est qualifié Amé & Féal Secrétaire noble Jean de Farges. Maynier-Francfort, dans fon Histoire de la principale Noblesse de Provence, imprimée en 1719, dit que ce Jean de Farges avoit exercé la même charge de Secrétaire sous le règne de René, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile & de Jérufalem, Comte de Provence, prédécesseur immédiat du Roi Charles III. On croit qu'il se maria à Annonay, ville du Vivarais, où les Seigneurs de Budos & des Portes, ses parens, l'avoient attiré après la mort du dernier Comte de Provence. Il fut père de

III. JEAN DE FARGES, IIº du nom, qui fit son testament en 1501, & est qualifié noble dans les actes, même après sa mort. Il se maria deux sois à Annonay, 1º avec Jeanne de la Marche; & 2º avec Catherine de Monnier. Il eut du premier lit:

- 1. ETIENNE, qui fuit;
- 2. GABRIEL.

Et du second lit:

3. Mathée, mariée, à Annonay, à Antoine de Ripiers.

IV. ETIENNE DE FARGES, IIº du nom, s'établit à Trets à cause des biens que se père & aïeul avoient acquis en Provence. Il s'étoit marié, 1º dans la Guyenne & à Guitres, dans l'Archiprêtré de Fronsac, au même Diocèse,

avec Liesse de Pomier, dont il étoit alors veuf; & 2° par contrat passé à Trest en 1513, où il prend la qualification de noble, ainsi que dans tous les autres actes qu'il y passa, Honorée de Marin, fille de noble Pierre de Marin, cousin germain du grand Palamède de Forbin, & de Jeanne Gantelmi. Il testa à Trest le 2 Avril 1530, & eut du premier lit:

 2. & 3. MICHEL, ETIENNE & ARNAUD, légataires de leur père & fubflitués à leurs frères du fecond lit. Ils fe retirèrent en Guyenne, où ils firent branche, & eurent le bien que leur mère poffédoit à Guîtres, au Diocèfe de Bordeaux.

Du fecond lit vinrent:

4. François, qui fuit;

5. JEAN, Confeiller, Maître - Rational en la Cour des Comptes, Aides & Finances de ce pays, charge dérivée de la première & grande Cour des Maîtres-Rationaux, les plus anciens Officiers fouverains de nos Comtes de Provence. Il acheta, par actes passés devant Robert, Notaire à Sainte-Tulle, & Jean Tifaty, Notaire à Aix, les 12 & 30 Novembre 1561, & le 21 Novembre 1564, la Baronnie d'Auriac & la Seigneurie de Brue en Provence. Il acquit encore, par contrat passé devant Barthélemy Catrebars, Notaire à Aix, le 7 Mars 1572, la Terre de Mallignon & la moitié de celle de Méaulx ou Méaulnes & de Seillans. Il fonda à perpétuité une Messe dans la Chapelle de N.-D.-de-la-Victoire, en l'Eglise des Grands-Carmes, laquelle doit être célébrée tous les jours à huit heures en été, & à dix heures en hiver, pour la commodité de ses parens & amis. Il mourut à Aix en 1574, & fut enterré dans le tombeau de sa famille dans la même Chapelle, où Joseph DE FARGES, son héritier & son neveu, fit graver fon épitaphe;

6. Pierre, Prêtre;

7. Et Jeanne, co-héritière de fon père, morte fans alliance.

V. François de Farges passa plusieurs actes d'acquistion & de vente, devant Pierre Alphéran, Notaire à Trets, & Barthélemy Catrebars, Notaire à Aix en 1559 & 1561. Il mourut en 1570, & fut inhumé dans la Chapelle de l'Eglise des Grands-Carmes, qui est la plus proche du sanctuaire, du côté de l'Evangile. Il avoit épousé, suivant une quitance de dot qu'il donna devant ledit Alphéran, le 20 Juillet 1545, Elisabeth Capel ou Capelli, fille de Balthazar, Seigneur de

Carri, & de Marguerite Meillori, dont il eut:

1. Joseph, qui fuit;

2. JACQUES, mort Officier d'Infanterie;

3. Et Jean, décédé fans alliance.

VI. Joseph de Farges, Seigneur de Mallignon & en partie de Méaulx, fut pourvu de l'Office de Confeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, qu'avoit exercé fon oncle, dont il fut héritier le 20 Octobre 1574. Il fut reçu dans ledit Office le 22 Novembre fuivant. Il mourut en 1580, & fut enterré dans l'Églife des Grands-Carmes, au tombeau de fes ancêtres. Il avoit époufé, en 1570, Marguerite de Joannis, fille de Jean, Seigneur de Châteauneuf & de la Brillane, & de Françoife de Becaris, de la ville d'Aix. Il eut de son mariage:

1. Joseph, qui fuit;

2. CLAUDE, pourvu du Brevet ou Commission en 1608 de Capitaine entretenu fur les mers du Levant, & ensuite le 20 Février 1613 de la charge de Garde de l'Arfenal des Galères à Marseille. Il mourut en 1640, sans alliance, après avoir fervi avec beaucoup de distinction environ 45 ans. Son corps fut transporté dans l'Eglise des Grands-Carmes à Aix, pour y être enterré dans le tombeau de ses ancêtres, & par son testament du 20 Avril 1639, il fit des legs à la Chapelle de la Confrérie des Pénitens blancs, plusieurs à des Hôpitaux & à des Eglises, & donna à la Chapelle de N.-D.-d'Efpérance de l'Eglise Métropolitaine Saint-Sauveur de la ville d'Aix, la chaîne d'or émaillée qu'il avoit apportée de Portugal. Par ce même testament il institua pour son héritier univerfel Annibal de Farges, Seigneur de Rousset en partie, dont il sera parlé ciaprès;

3. Ét Honorée, comprise dans les Lettres de Herri III, du 12 Mai 1582, enregistrées le 13 Janvier 1583, par lesquelles ce Prince lui fait don & à ses frères des droits de lods & ventes appartenans à Sa Majesté, sur les Terres & Seigneuries de Canals, Cormettes, Gourdon, la Vallette & Aiguilles en Provence, en récompense des services que leurs père & oncle lui avoient rendus & aux

Rois, ses prédécesseurs.

VII. Joseph de Farges, IIº du nom, Seigneur de Mallignon & de la moitié de Méaulx, mourut à Aix en 1636, & fut enterré dans le tombeau de ses pères. Il avoit épousé, par contrat passé le 13 Novembre 1609, devant Chovet, Notaire à Digne, Marguerite de Bardonnenche, Dame de Baucouze & en partie de Thoard, fille de Gaspard, Baron de la Vallée & de Bardonnenche en Dauphiné, & Seigneur de Gaubert en Provence, & de Blanche de Boniface, fille de Jacques, Seigneur de la Molle, & de Marguerite de Pontevès de Carcès, sœur du Grand-Sénéchal de Provence. De ce mariage vinrent:

1. Louis, qui fuit;

2. Et Annibal, rapporté après la postérité de fon aîné.

VIII. Louis de Farges, reçu Page du Roi, épousa, sans enfans, le 15 Janvier 1629, devant Morel & Turgis, Notaires au Châtelet, Marguerite de Tourrives, fille de Joachim, Baron de Saint-Priest en Dauphiné, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine d'Infanterie, & de Barbe Dourin.

VIII. Annibal de Farges, Seigneur en partie de Rousset, second fils de Joseph, IIº du nom, & de Marguerite de Bardonnenche, transigea pour sa dot avec Gaspard de Garnier, fon beau-frère, le 23 Novembre 1645, devant Gazel, Notaire à Aix, & le 10 Février 1652, devant Rey, Notaire à Trets. Ce dernier recut fon testament le 16 Mars 1663. II avoit époulé, par contrat passé le 19 Novembre 1640, devant Pierre Imbert, Notaire à Peynier, Madeleine de Garnier-de-Ruffan, fille de Marc-Antoine, Seigneur de Rouffet & de Saint-Antonin, & d'Elisabeth d'Astuard-de-Murs, & eut pour enfans:

1. JEAN-AUGUSTIN, qui fuit ;

2. MARGUERITE, mariée à Thomas de Cuers, Lieutenant de Galères, par contrat passé devant Charles Rey, Notaire à Trets, le

26 Janvier 1663;

3. Et MADELEINE, mariée à Claude de Saurat, de la ville d'Aix, fils de Laurent, Confeiller du Roi, Secrétaire en la Chancellerie, & ensuite Trésorier-Général de France, Garde des Sceaux en la Généralité de Provence, & de Françoise de Pontevès.

IX. JEAN-AUGUSTIN DE FARGES, Seigneur en partie de Rousset, fut maintenu dans son ancienne noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 10 Avril 1669. Il s'allia, par contrat passé devant Pierre Beauzin, Notaire à Aix, le 21 Juin 1684, à Marguerite de Chazelles, fille de Joseph, Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de Blanche d'Estienne de Chaussegros, des Seigneurs de Mimet, dont :

1. Joseph, qui fuit;

2. Et Thérèse, Religieuse au second Monastère de la Visitation d'Aix.

X. Joseph de Farges, Seigneur en partie de Rousset, épousa, par contrat du 7 Septembre 1726, & rédigé par Etienne, Notaire à Trets, le 26 Juillet 1731, Marie-Louise de Monier, des Seigneurs de Mélan en Provence, fille unique de Jean de Monier-de-Mélan, Seigneur de l'Isle, en Berry, & de Marie de Bruyères-Vaumane, dont:

1. JEAN-AUGUSTIN, qui fuit;

2. HENRI, rapporté après fon frère;

3. Joseph-Gabriel, ci-devant Officier d'Infanterie;

4. AUGUSTIN;

5. Et Marie-Thérèse-Marguerite, Religieuse au Monastère de la Visitation de Sainte-Marie de la ville d'Apt.

X1. JEAN-AUGUSTIN DE FARGES, Seigneur en partie de Rouffet, ancien Capitaine d'Infanterie, a eu de fon mariage avec Madeleine de Rastel, fille de feu Hyacinthe, d'une ancienne famille, & de feu Françoise Hainaud:

François-Esprit-Frédéric, né le 21 Avril 1759.

XI. HENRI DE FARGES DE BUDOS, Seigneur en partie de Rousset, ancien Officier dans le Régiment de l'Isle-de-France, a épousé, à Aire en Artois, parcontrat passé devant Cordonier & Collart, Notaires Royaux, le 2 Mars 1755, Marie-Joseph de la Forge, fille de noble Antoine-François-Louis de la Forge, Seigneur de Racquinghem en Artois, & de feu Elisabeth-Françoise-Josèphe de Bacheler, Pun & l'autre de très-ancienne noblesse. Les filles de ces deux maisons entrent dans les Abbayes fondées par les anciens Comtes de Flandre, pour lesquelles il faut les preuves de 16 quartiers du côté paternel & maternel; & la Maifon de la Forge est une de celles, à qui le Roi écrit annuellement pour la convocation des Etats-Généraux d'Artois.

(Voy. Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 363 & fuiv. Pour un plus long détail on peut consulter le supplément à l'ouvrage ci-dessus, p. 147 & suiv.; l'Histoire de la Noblesse du Comtat-Venaisfin, tom. II, p. 80, 81 & 85 & fuiv.; les Archives de l'Hôtel-de-Ville de Clermont-Lodère; les Statuts du Comté Venaissin; les preuves pour l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, aux Archives du Grand-Prieuré de Saint-Gilles; l'Histoire de la Maison de Montmorency; les Grands-Osficiers de la Couronne, à l'article Goth.; le Gallia Christiana; l'Histoire générale du Languedoc, &c.)

Les armes: de gueules, au lion d'argent.

† FARGÉS, famille originaire du Beaujolois, où elle étoit connue fur la fin du XIVfiècle, comme il paroît par différens actes, contrats de mariage, fondations, &c., & est alliée aux anciennes Maifons de Damas, Foudras, Sarron, &c.

JEAN-BAPTISTE DE FARGÈS, Sieur de Montjoly, épousa, le 16 Juillet 1627, Catherine de Damas, fille de Jean de Damas & de Dame Eléonore de Foudras, demeurant à Cours,

Diocèse de Mâcon.

Son fils, Noble Antoine Fargès, Seigneur de Konzières en Lyonnois, époufa, par acte du 12 Septembre 1645, Noble Eléonore de Damas, veuve de Jacques de Sarron, Seigneur de Fontbaron, dont il eut:

CLAUDE DE FARGÈS, Seigneur du Martorey, marié, en 1648, à Raymonde de Sarron, fille dudit Jacques de Sarron & de ladite Eléo-

nore de Damas, dont vint:

JEAN-BAPTISTE DE FARGÈS, Seigneur de Martorey, qui épousa Catherine de Damas, dont il eut:

Barthéleny de Fargès, Ecuyer, Sieur de Montjoly, qui se maria, le 27 Novembre 1660, à Demoiselle Jeanne Desplaces, dont:

JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, ECUYER, Seigneur de Polify, Montsermeil, &c., qui eut pour ensans:

1. FRANÇOIS-MARIE, qui fuit;

Et trois filles: la prémière mariée à M. de Moras; la feconde au Marquis de Parabère; la troisième au Marquis de Crévecœur, premier Ecuyer de Son Altesse Royale, semme de Monseigneur le Régent.

François-Marie de Fargès, Seigneur de Polify, Confeiller d'Etat & Chevalier de Saint-Michel en 1716, voulant acheter de grandes terres, prit une charge de Secrétaire du Roi, feulement à caufe des droits attachés à ces dites charges; car il est aifé de prouver, par les actes qu'on vient de rapporter, & par

d'autres plus anciens, que ses pères étoient qualifiés Nobles, vivoient noblement, & s'alloient aux meilleures Maisons de la Province. De son second mariage avec Demoiselle de la Marque, sont nés:

1. Louis-François-Marie, qui fuit;

2. Et François de Fargès, Seigneur de Polify, qui fut fuccessivement Intendant des Finances, Conseiller d'Etat & Conseiller au Grand-Conseil le 14 Juillet 1755, Maître des Requêtes en Mai 1756 & Intendant de Bordeaux en Octobre 1766.

Louis-François-Marie de Fargès, Seigneur de Domérac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, a époufé, en 1770, N... Comtesse de Brosse, Chanoinesse de Neuville-lès-Dames, fille de Charles de Brosse, premier Président du Parlement de Bourgogne, & de Françoise de Crévecœur, sa nièce, dont deux filles vivantes.

Les armes : écartelé, au 1 d'or, à un if de finople ; au 2 d'azur, à un agneau d'argent attaché à une colonne de même ; au 3 d'azur, à un lion d'argent ; & au 4 de gueules, à une cloche d'argent

* FARGUES. La terre & Seigneurie de Fargues, quoique fituée & comprise dans le territoire de la ville d'Avignon, est regardée, à ce qu'on prétend, comme un franc-aleu noble, libre & jouissant de quantité de beaux privilèges, dont un des plus remarquables feroit celui de pouvoir dériver les eaux de la Sorgues, pour s'en servir à arroser les prés, terres & jardins du Domaine de Fargues. Les Seigneurs de ce Domaine, ajoute-t-on, jouirent constamment des privilèges & droits attachés à leur Seigneurie jusqu'en 1536, que tous leurs titres ayant été incendiés avec le Château de Fargues, par l'armée du Roi Francois ler, ils se trouvèrent hors d'état de pouvoir justifier leur possession. Il paroît que parmi les Seigneurs de Fargues, il y en a plusieurs qui l'ont été également de Védènes & de Saint-Saturnin.

Georges de Ricci, Seigneur de Védènes, de Saint-Saturnin & de Fargues, fit édifier le Château de Fargues l'an 1395. Il fit auffi conftruire, quelques années après, la belle Chapelle de Notre-Dame-des-Anges dans le Cloître des Cordeliers d'Avignon. On voit dans cette Chapelle plufieurs beaux Mauso-lées de marbre des anciens Seigneurs de Fargues, des familles de Ricci & de Gardini

Cette dernière est fondue, depuis environ 150 ans, dans la branche de Cambis, des Seigneurs de Servières & de Saint-Montant; & celleci est fondue à son tour dans celle de Cambis, des Marquis de Velleron, par le mariage d'Angélique de Cambis, fille de Richard-Jo-SEPH DE CAMBIS, Seigneur de Fargues, Servières & Saint-Montant, avec Joseph de Cam-BIS, Marquis de Velleron. Le Marquis de Cambis-Velleron, dont le mariage avoit été célébré le 31 Janvier 1693, fut ensuite Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, premier Chef-d'Escadre des Galères du Roi, Capitaine-Général des côtes de Provence, Commandant la Marine à Marseille, & mourut le 6 Janvier 1736. Son fils unique, Joseph-Louis-Dominique de Cambis, Marquis de Velleron, recueillit, avec sa succession, la Seigneurie de Fargues. (Didionnaire des Gaules, tom. III, au mot Fargues.) Voy. CAMBIS.

FARNÈSE, ancienne Maison de laquelle sont sortis, depuis plus de 150 ans, les Ducs de Parme, de Plaisance & de Castro. Elle doit fa principale grandeur à Alexandre Farnèse, qui sut Pape sous le nom de Paul III. Quelques Auteurs ont prétendu que cette Maison est originaire d'Allemagne; mais il est plus probable qu'elle vient de Toscane, où le Château de Farneto, près d'Orvietto, lui donna son nom, qui a été depuis changé en celui de Farnèse. Le premier de ce nom, dont il soit parlé dans Moréri, est

I. RANUCE FARNÈSE, qui foumit plusieurs villes à l'Eglise & à sa Patrie. Il eut pour en-

alls.

 RANUCE, Chef des troupes de l'Eglife, tué dans un combat en 1288;

2. Et Nicolas, qui fuit.

II. NICOLAS FARNÈSE porta les armes pour le Saint-Siège, & pour Charles d'Anjou. Ses enfans furent:

 PIERRE, Seigneur de Campiglia, Général des Troupes de Florence, mort en 1363, laissant une postérité qui n'a pas subsisté long-tems;

2. RANUCE, qui fuit;

3. & 4. Berthold & Nicolas.

III. RANUCE FARNÈSE, IIº du nom, Seigneur de Montalto, Général des Troupes de Florence, épousa Pontafilée Salimbeni, de Sienne, dont entr'autres enfans:

1. PIERRE, qui fuit;

- Pierre-Berthold, dont la postérité ne dura pas long-tems;
- 3. Et Agnès, mariée à Angolin Salimbeni.

IV. PIERRE FARNÈSE, GÉNÉRAL des Troupes de l'Eglife, Protecteur & Défenfeur de Sienne en 1386, époufa Françoife, des Comtes de Corbara, dont entr'autres enfans:

V. Ranuce Farnèse, IIIº du nom, Général des Troupes de Sienne en 1416,& de l'Eglife en 142, fous le Pontificat d'Eugène IV, qui lui fit préfent de la Rofe d'or dont on ne gratifie que de grands Princes ou de grands Capitaines. Il épousa Agnès Monaldesca, dont:

1. Pierre-Louis, qui fuit;

 Gabriel-François, dont la postérité ne subfista pas long-tems;

 Eugénie, mariée à Etienne Colonna, de Palestrina;

 Françoise, alliée à Gentil Monaldefco, de Corruara;

5. Pantasie, époufe de Constantin-Roger Conratineri, de Pérouse;

 Et Lucrèce, mariée à François des Urfins, des Comtes d'Anguillara.

VI. Pierre-Louis Farnèse, Seigneur de Montalto, qui vivoit en 1468, épousa Jeannelle Caetan, fille de Jacques, Seigneur de Sermonetto, dont:

1. BARTHÉLEMY, qui fuit;

 ALEXANDRE, auteur de la branche des Ducs de Parme & de Plaifance, rapportée ciaprès;

 ÂNGE, Capitaine du Pape, qui laissa d'Angèle des Ursins, fille de Nicolas, Comte de Pitigliano,

Constance, mariée à Gui Sforza, Comte de Santa-Fiore.

- 4. Julie, mariée à Jules des Urfins, de Bracciano;
- HIÉRONIME, alliée 1º à Puccio Pucci, Florentin; & 2º à Gilian, Comte d'Anguillara;
 Et N... mariée à Guy de Castello Tiero.

VII. Barthélemy Farnèse épousa Violante Monaldesca, de Corruara, dont:

Pierre-Berthold, qui fuit;

2. Cécile, mariée à Frédéric, Comte de Caftello-Tiero;

Et trois autres filles, mortes fans alliance.

VIII. PIERRE-BERTHOLD FARNÈSE, GÉNÉRAI des Troupes de Sienne en 1476 & 1480, époufa Baptistine, fille de François, Comte d'Anguillara. Il en eut:

1. GALÉAS, qui fuit;

 Ange-Ferdinand, Capitaine fous Céfar Borgia;

3. VIOLANTE, alliée à Barthélemy Petrucci, de Sienne;

- 4. CATHERINE, mariée au Comte Renaud Ariofto;
- 5. Et Béatrix, femme d'Antoine Baglioni, Comte de Castello-Tiero.
- IX. GALÉAS FARNÈSE épousa 1º Erfilie Colonna; & 2º Ifabelle, fille de Julien, Comte d'Anguillara, dont:
 - 1. BERTHOLD, qui fuit;
 - JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND, Evêque de Soana en Tofcane en 1536;
 - Fabio-Julie, mariée à Vicin des Urfins;
 Hiéronime, alliée à Alphonfe, Comte de

San-Vitale de Fontenelle;
5. Violante, femme de Torquato Conti, Duc

- de Poli;
 6. Et Baptistine, mariée à Mathias Varano
- de Camérino.

 X. Berthold Farnèse, Seigneur de Far-
- X. BERTHOLD FARRESE, Seigneur de Farnèse & de Latera, épousa Julie Aquaviva, fille de Jean-Antoine, Duc d'Atri, dont:
 - Galéas, fait prifonnier par les Turcs en 1560, puis Général des Vénitiens en Albanic, en 1571, qui ne laiffa de Lucrèce Tomacella, que Jules & Isabelle, morts jeunes;

2. MARIO, qui fuit;

- Fabio, Chevalier de Malte, tué en Hollande au fiège d'Utrecht;
- 4. FERDINAND, Evêque de Montefiascone en 1572, puis de Parme en 1575, mort en 1606; Et plusieurs filles, Religieuses.
- XI. Mario Farnèse, Duc de Latera, Lieutenant-Général de l'Eglife Romaine, épousa Camille Lupi, de Soragna, dont:
 - PIERRE, Duc de Latera, qui fervit dans les Armées d'Efpagne, & mourut fans postérité de Camille Savelli, fille de Jean, Duc de Palombara;

2. François, qui fuit;

3. Deiphobe, Patriarche de Jérufalem ;

 Jérôme, né le 3o Septembre 1599, nommé Cardinal en 1658, par le Pape ALEXANDRE VIII, & mort le 18 Décembre 1668;

5. JEAN-PAUL, Jéfuite;

- 6. FERDINAND, Chevalier de Malte;
- 7. Julie, mariée à Jean-Albéric, Prince de Verrana;
- 8. Octavie, alliée à Jules, Marquis de Rangoni;

Et 4 filles, Religieuses.

XII. François Farnèse épousa Constance

Salviati, fille de François, Seigneur de Grotta-Menarda. Il en eut:

1. 2. & 3. Mario, Fabio, Camille;

4. MARGUERITE;

- Anne-Marie, née en 1625, mariée à Antoine-Marie Terço de Geffa, morte le 3 Janvier 1693, étant la dernière de fa branche;
- 6. Et Renée.

BRANCHE

des Ducs de Parme & de Plaisance.

VII. ALEXANDRE FARNÈSE, fils puiné de PIERRE-LOUIS, Seigneur de Montalto, & de Jeannelle Caetan, né le 29 Février 1468, nommé Cardinal en 1493, par le Pape ALEXANDRE VI; Evêque de Parme, puis d'Offie, Doyen des Cardinaux; élu Pape en 1534, fous le nom de Paul III, mourut le 2 Novembre 1549 dans fa 816 année. Avant fa promotion à la Pourpre, il avoit eu pour enfans naturels:

1. Pierre-Louis, qui fuit;

RANUCE, Général des Troupes de la République de Venife en 1526, du Pape CLÉMENT VII, en 1527, & de France en 1529. Il fe maria à Virginie Gambara, dont il eut:

CLAUDE FARNÈSE, né en 1526, qui n'ayant pu fuccéder au Duché de Parme après la mort de PIERRE-LOUIS FARNÈSE, comme il le prétendoit, fit un accord avec la Comtesse Catherine Ballerini, sa semme, par lequel elle le faisoit héritier de tous ses biens, à condition que ses ensans mâles porteroient le nom de Ballerini. Il en eut:

- 1. Othon Ballerini, dont il est parlé dans Moréri, au mot Ballerini;
- 2. & 3. Vincent & Catherine, morts jeunes;
- 3. Et Constance, mariée à Antoine Colonna, Prince de Palestrina.

VIII. PIERRE-LOUIS FARNÈSE, premier Duc de Parme, de Plaisance, de Castro, &c., sut assassiné à Plaisance le 10 Septembre 1547, ou par ses ennemis particuliers, ou par les ordres de l'Empereur Charles-Quint. Il avoit épousé Hiéronime des Ursins, fille de Louis, Comte de Pitigliano, dont:

 ALEXANDRE, né à Rome le 7 Octobre 1520, nommé à l'Evêché de Parme par le Pape CLÉMENT VII, Cardinal par fon aïeul paternel PAUL III, le 18 Décembre 1534, l'année fuivante Archevêque d'Avignon; en 1556 Archevêque de Montréal, & enfuite titré de Patriarche de Jérufalem, devenu le Doyen des Cardinaux; il paffa fucceffivement à plufieurs Evêchés. Il fit bâtir à Rome la belle Eglife de la Maison professe des Jésuites, où l'on voit fon tombeau. Il mourut le 2 Mars 1589, avec la réputation d'un Prélat de grand mérite. Voyez son Eloge dans Moréri. Il eut une fille naturelle:

Clélie Farnèse, mariée 1º à Jules Cefarini; & 2º à Marc Pio, Marquis de Soffolo;

2. OCTAVE, qui fuit;

3. Horace, Duc de Castro, Prince de grande espérance, tué au siège de Hesdin le 18 Juillet 1553, sans enfans de Diane, fille naturelle de Henri II, Roi de France, laquelle prit une seconde alliance, le 3 Mai 1557, avec François, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France. Elle mourut le 11 Janvier 1619, âgée de 80 ans;

4. RANUCE, Cardinal, Archevêque de Naples, puis de Ravenne, Patriarche de Constantinople, Evêque de Bologne & de Sabine, &c., Grand-Prieur de Venise, de l'Ordrede Malte, mort à Parme le 28 Octobre 1565, âgé de 35 ans (voyez son éloge dans Mo-

réri);

5. Et Victoire, mariée, en 1547, à Guy-Ubaldo de la Rouère, Duc d'Urbin

IX. Octave Farnèse, Duc de Camérino, puis de Parme & de Plaifance, le 8 Octobre 1524, mort le 21 Septembre 1586, avoit époufé Marguerite d'Autriche, veuve d'Alexandre de Médicis, & fille naturelle de l'Empereur Charles-Quint, morte en 1586, dont:

1. ALEXANDRE, qui fuit;

2. Et Charles, jumeau, mort jeune.

Octave Farnèse eut aussi pour enfans naturels:

Lavinie, mariée à Alexandre, Marquis de Pallavicini;

Ersille, alliée à Renaud, Comte Borromée; Et Isabelle, mariée à Alexandre Sforza, Comte de Burgonuovo.

X. ALEXANDRE FARNÈSE, Duc de Parme & de Plaisance, a été un des plus grands Capitaines du XVI^r fiècle. Après avoir été élevé à la Cour du Roi Philippe II, fon oncle, il fe trouva, à l'âge de 18 ans, à la bataille de Lépante contre les Turcs, où il combattit sous Jean d'Autriche, avec tant de prudence & de courage, qu'on n'eut pas de peine à juger de ce qu'il devoit être un jour. Les Pays-Bas furent le plus illustre théâtre de sa gloire.

Envoyé en France par le Roi d'Espagne, pour soutenir le parti de la Ligue, il fit lever le fiège de Paris en 1590, & celui de Rouen en 1592. Sa retraite sut admirable; Henri IV le suivit par la Champagne; & le Duc, qui avoit été blessé, s'arrêta à Arras, où il mourut le 2 Décembre de la même année 1592, âgé de 46 ans. Il avoit épousé, en 1556, Marie, fille d'Edouard, Prince de Portugal, Duc de Guimaraens, morte en Juin 1577, laissant:

1. RANUCE, qui fuit;

 ODOARD, né en 1565, créé Cardinal le 6 Mars 1591, par le pape Grégoire XIV, & mort le 21 Février 1626;

 Et MARGUERITE, alliée à Vincent de Gon- ague, Duc de Mantoue, duquel elle fut fé- parée pour caufe de parenté. Elle fe rendit Religieufe à Plaisance.

XI. RANUCE FARNÈSE, Ier du nom, Duc de Parme & de Plaifance, né en 1569, penfa périr à Rome dans fa jeunesse. Voyez son article dans Moréri; tome V, col. 2, pag. 41. Il se maria à l'âge de 30 ans, le 7 Avril 1600, & mourut en 1622. Il eut de son épouse Marguerite, fille de Jean-François Aldobrandini, & d'Olympia Aldobrandini, Princesse de Crapineti:

I. ALEXANDRE, né fourd & muet;

2. Odoard, qui fuit;

3. François-Marie, né en 1617, créé Cardinal le 14 Décembre 1645, par le Pape Innocent X, & mort le 21 Juillet 1647;

4. HORACE;

 MARIE, première femme de François d'Este, Duc de Modène, mariée en 1640, & morte le 16 Juin 1646;

 Victoire, feconde femme du même François d'Efte, Duc de Modène, mariée en 1647, & morte en 1649;

7. Et CATHERINE.

Ranuce Farnèse eut aussi pour enfans naturels:

OCTAVE;

Et Isabelle, première femme de Jules-Céfar Colonna, Prince de Palestrina.

XII. Odoard Farnèse, Duc de Parme, de Plaifance & de Castro, né le 28 Avril 1612, mort le 10 Septembre 1646, avoit épousé, le 11 Octobre 1628, Marguerite de Médicis, fille de Côme, IIe du nom, Grand-Duc de Toscane, morte le 5 Février 1679, dont:

1. RANUCE, qui fuit;

2. Alexandre, né le 10 Juin 1635, Chevalier de la Toifon-d'Or, Vice-Roi de Navarre,

747

puis Gouverneur de Flandre en 1680, mort le 11 Février 1689;

 Horace, né le 1^{er} Septembre 1636, Général des Vénitiens, mort en 1656;

4. Pierre, né le 4 Avril 1644, mort en 1677;

5. Octave, mort jeune;

6. Catherine, néc en 1629, morte en 1630;
7. Marie-Madeleine, née en 1632, morte le 6 Septembre 1693;

8. Et Catherine, née le 5 Septembre 1637, Carmélite déchaussée, morte le 27 Avril 1689.

XIII. RANUCE FARNÈSE, IIº du nom, Duc de Parme & de Plaifance, né le 17 Septembre 1630, mourut le 8 Décembre 1694. llavoit époufé, 1º le 29 Avril 1660, MARGUERITE, fille de Vitor Amédée, Duc de Savoie, & de Chrétienne de France, morte fans possérité le 29 Avril 1663; 2º le 18 Février 1664, Ifabelle d'Este, fillede François, Duc de Modène, morte le 21 Août 1666; & 3º en 1668, Marie d'Este, fœur d'Isabelle, morte en Août 1684. Il eut du second lit:

1. Odoard, qui fuit;

 MARGUERITE-MARIE-FRANÇOISE, née le 24 Novembre 1664, mariée, le 14 Juillet 1692, à François d'Este, Duc de Modène, morte en Juin 1718;

3. Thérèse, née le 10 Octobre 1665.

Et du troisième lit:

François, rapporté après fon frère aîné;
 Antoine, aussi rapporté après ses deux frères:

6. Et Isabelle, née le 14 Décembre 1668.

XIV. Oddard Farnèse, IIº du nom, Prince de Parme, né le 12 Août 1666, mourut avant fon père le 5 Septembre 1693. Il avoit époufé, en 1690, Dorothée-Sophie de Bavière-Palatin, fille de Philippe-Guillaume, Electeur-Palatin, laquelle fe remaria, le 8 Décembre 1695, avec François, Duc de Parme, frère de fon mari, duquel elle avoit eu :

Alexandre-Ignace, né en 1691, & mort le 5 Août 1693;

Et ELISABETH, née le 25 Octobre 1692, feconde femme de Philippe V, Roi d'Espagne, mariée le 16 Septembre 1714.

XIV. François Farnèse, Duc de Parme & de Plaifance, fuccéda à Ranuce, fon père, au mois de Décembre 1694. Il étoit né le 19 Mai 1678. Le Papelui fit expédier, le 8 Juin 1718, des Bulles du Grand-Maître Militaire de Saint-Georges, ou des Chevaliers de Conftantin, avec faculté d'ériger des Commanderies en y uniffant les revenus de quelques gros

bénéfices. Il mourut à Plaifance le 26 Février 1727, dans la 49° année de fon âge, fans laifer d'enfans de *Dorothée-Sophie de Bavière*, veuve d'Oboarb Farnèse, fon frère aîné, qu'il avoit époufée par difpenfele 8 Décembre 1695. Son héritier fut:

XIV. Antoine Farnèse, fon frère, qui lui fuccéda le 26 Février 1727, & se maria, le 5 Février 1728, à Henriette d'Este, née le 27 Mai 1702, troisième fille de Renand d'Este, Duc de Modène, & de seu Charlotte-Félicité, née Duchesse de Brunswick-Hanovre; mais après une Régence de 4 ans, il mourut d'une pleurésie le 20 Janvier 1731, dans la 52e année de fon âge, étant néle 29 Novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de sa Maison, dont il étoit le dernier mâle. Il fit, avant fa mort, un testament, par lequel il disposa de tous ses Etats en saveur de l'enfant dont il croyoit sa semme enceinte, la déclarant Régente avec l'Evêque de Parme, & 4 autres perfonnes affishantes, & au défaut de cet enfant il testa en faveur de Charles, Insant d'Espagne, son petit-neveu, aujourd'hui Roid'Espagne.

Les Duchés de Parme & de Plaifance qui étoient possédés & gouvernés par la Maison de Farnèse depuis 186 ans, en sortirent par la mort du Duc Antoine; car la prétendue grossesse de la controlle de faveuve s'étant évanouie, & ayant été reconnue nulle le 13 Septembre 1731, ces Etats furent dévolus, en vertu du Traité de la quadruple alliance, & de plusieurs autres dont il avoit été suivi, à Charles, Infant d'Espagne, fils aîné du Roi Philippe V, & d'Elisabeth Farnèse, sa seconde semme. Voyez ESPAGNE.

Les armes de la Maison de Farnèse sont: d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, posées 3, 2, & 1.

FARO. Les Comtes de Faro, issus des Seigneurs de Viniéro, par Denis de Portugal, les du nom, Comte de Faro, second fils de Ferdinand de Portugal-Faro, Seigneur de Vimiéro, ont fini à François de Portugal-Faro, second fils d'Etienne, Comte de Faro. Il sus Surintendant des Finances des Rois Philippe III & IV, en Portugal, hérita, en 1642, du Comté d'Odemira, puis de celui de Faro, après la mort de sa nièce Jeanne-Julienne-Marie-Maxime de Portugal, Comtess des Faro, morte sans ensans. Il mourrut

le 15 Mai 1661, laiffant Marie de Portugal-Faro, mariée en fecondes noces à Nuno Alvarès Péreira de Portugal Mello, Duc de Cadaval. Elle eut une fille unique, Jeanne Alvarès de Portugal-Péreira, héritière des Comtés d'Odemira & de Faro, qui furent réunis à la Couronne après sa mort, arrivée à l'âge de 12 ans.

Les armes : d'argent, au fautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal.

* FARONVILLE, Terre & Seigneurie en Orléanois, avec Justice haute, moyenne & basse, qui fut réunie aux Seigneuries & Justices d'Acquebouille, Bazoches-les-Gallerandes, Melleray, Crottes & autres Fiefs en dépendans, & érigés en Comté, sous le nom de Faronville, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1754, registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre fuivant, & au Bureau des Tréforiers de France à Orléans en 1755, en faveur de Marie-Anne Phélippes, fille de Nicolas Phélippes, Commandant pour le Roi dans Mézières & Charleville, Seigneur de la Houssaye en Picardie, & de Marie Pajot; & veuve sans enfans d'Anne-François Hubert, Chevalier, Seigneur dudit Faronville, Lieutenant-Colonel du Régiment de Berry, Cavalerie, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, qu'elle a épousé le 27 Avril 1705. Cette Marie-Anne Phélippes est sœur de Nicolas-Léon Phélippes, Seigneur de la Houffaye, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, qui de Henriette-Thérèse Simonet, sa semme, a deux fils, & une fille, nommée Geneviève, mariée, le 20 Décembre 1757, à Henri-Louis de Fredi, Conseiller au Parlement, fils de François de Fredi, Seigneur de Coubertin, &c., & de Marie Morel. La succession des Seigneurs de Faronville est telle, savoir :

Gilles Agathas, Chambellan du Duc d'Orléans, qui fut Seigneur de Faronville l'an

1354.

Jean Bracque, Maître-d'Hôtel du Roi & Chambellan du Duc de Berry, probablement acquéreur de la Seigneurie de Faronville,

vers 1399, mourut en 1406.

Blanchet Bracque, son fils, lui succéda, & fut aussi Seigneur de Courville. Il mourut en 1417, laissant de Jeanne de Châtillon, sa femme, en 1396:

Jeanne Bracque, mariée, 1º en 1400, à Jean de l'Hôpital; 2º en 1408, à Pierre de Courtenay, Seigneur de Champignelles; & 3º en 1418, à Lourdin de Saligny, père & mère de Catherine de Saligny, femme de Guillaume de Coligny, mort en 1463.

Gilles le Vomer fut acquéreur vers 1438. Jacques de Renty le fut aussi en 1479.

Jacotin de Renty, son fils, lui succéda en 1518.

Charles de Renty, fon fils, fut Seigneur de Faronville en 1538, & vendit cette Sei-

Jean Crosnier, Trésorier de la Marine, ac-

quéreur vers l'an 1540.

Claude Crosnier, sa fille, lui succéda, & fut femme, en 1550, de Georges Galmet.

Claude Galmet, fon fils, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, en 1575 & 1583, laissa une fille d'Anne Escorcol, qui fut sa veuve, & vendit ladite Seigneurie de Faronville à

Claude Sergent, Auditeur des Comptes en 1607, marié à Charlotte Cahu, dont en-

tr'autres enfans:

Elisabeth Sergent, femme, avant 1630, d'Aimé Sirou, qui étoit Président & Trésorier-Général de France à Orléans, duquel elle fut veuve, & mère de Françoise Sirou, Dame de Faronville, mariée, le 10 Octobre 1645, à Céfar-Vincent Hubert, Seigneur de Landreville, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, dont sortit

Anne-François Hubert, Seigneur dudit lieu de Faronville, duquel nous avons ci-de-

vant parlé.

FATIN, famille dont étoit NICOLAS FATIN, Seigneur d'Auricher, anobli, pour services militaires, par Lettres du mois d'Avril 1571. Il eut pour fils:

Nicolas Fatin, recu Confeiller au Grand-Conseil le 14 Janvier 1589, mort au commencement de 1592. C'est ce que nous en sa-

vons, faute de Mémoire.

Les armes: d'or, au chevron de fable, accompagné de six slèches de même, mises en fautoir.

FATOUVILLE, famille de Normandie, maintenue dans fa noblesse le 24 Février

ROBINET DE FATOUVILLE VIVOIT en 1453, dit l'Histoire de la Maison d'Harcourt, p. 1659.

Les armes: de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de fable, en chef, & de deux hermines en pointe.

FAU (Du), en Dauphiné: d'azur, à 3 larmes d'argent, 2 & 1.

* FAUCHE (LA), en Champagne, Diocèfe de Toul, Election de Chaumont. Le Seigneur du lieu y a fondé une petite Collégiale, dont les Canonicats ne valent guère plus de 70 livres de rente. C'est une Baronnie qui a appartenu au Marquis de Mouy, Prince de Ligne, & ensuite à M. de Croisat.

FAUCHON, en Normandie, Election de Saint-Lô. Cette famille a été anoblie en 1653. & les Lettres ont été enregistrées en la Cour des Aides de Normandie le 21 Janvier 1654. Mais les anoblissemens accordés depuis 1634 ayant été révoqués par la Déclaration du mois de Septembre 1664, Louis XIV, en confidération des fervices fignalés de JEAN FAUCHON, & de ceux que ses enfans rendoient à la guerre, confirma ces premières Lettres de Noblesse par d'autres du mois de Juin 1677, enregistrées en la Cour des Aides de Rouen le 20 Octobre suivant. Ceux de ce nom professoient tous la Religion P. R. quand l'édit du mois d'Octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes, occasionna la suite, hors du Royaume, de Michel Fauchon & de ses frères, qui vendirent tous leurs biens, & emportèrent, dans les pays étrangers, ce qu'ils avoient de plus précieux. Cette famille est ancienne, & a toujours tenu un rang distingué par les charges & offices militaires dont elle a été revêtue en différens tems.

Jean Fauchon de la Hautefolie, premier Confeiller du Roi, Affeffeur, Lieutenant du Bailliage & Vicomté de Saint-Lô, Capitaine des Arquebufiers de cette Ville, fervit fous le règne de Henri IV dans toutes fes guerres les plus fanglantes. Il y fut bleffé, ainfi qu'il est porté par les Lettres de Monnoyer, que le Roi lui donna pour la Monnoie de Saint-Lô, du mois de Février 1594, enregistrées à Rouen le 28 Février 1602. Il veilla à la confervation de Saint-Lô, c'est ce qui est justifié par un certificat du Maréchal de Matignon, du 5 Février 1604. Il eut de Marie Gallet, son épouse.

DAVID FAUCHON, Sieur de Bochefontaine, Avocat & Monnoyer de Saint-Lô, qui se signala comme son père dans toutes les guerres de son tems: c'est lui qui, pour récompense de ses services militaires, obtint de Louis XIV des Lettres de Noblesse, en 1653, lesquelles, comme nous l'avons déjà dit, surent enregistrées en la Cour des Aides de Rouen, le 21 Janvier 1654, & confirmées par d'autres du mois de Juin 1677. Il épousa Charlotte Loyer, dont vint:

MICHEL FAUCHON, Sieur de la Suhardière. Il dépensa beaucoup au service, & époussa Marie Chatrefou, fille de N... Chatrefou, Juge de la Monnoie de Saint-Lô. Il eut pour

fils:

ROBERT FAUCHON, Sieur de la Hautefolie, qui, comme son père & son aïeul, a servi dans toutes les guerres de son tems; il est mort, laissant très-peu de bien, au mois d'Octobre 1655. De son mariage avec Jeanne Huet, naquit:

PIERRE FAUCHON, Sieur de la Hautefolie, réduit à une fortune très-bornée, par les pertes confidérables qu'il fit. Il épousa Jeanne Dupont, & en a eu:

1. CHARLES, qui fuit;

 PIERRE, Sieur de l'Aigle, né en Juin 1729, qui vit garçon à Périers, Diocèfe de Coutances;

3. & 4. Françoise & Thérèse.

CHARLES FAUCHON, Ecuyer, Sieur de la Juganière, a fait avec fon frère le partage des biens provenus de la fucceffion de leur père & mère, par acte paffé à Paris le 30 Décembre 1757, en l'étude de Jean le Jay, Notaire; ils ont fur leurs biens prélevé la légitime de leur fœur. Il a époufé Anne-Genevière Borniche, dont font iffus :

1. JACQUES-CHARLES, mort;

- Jean-André, Ecuyer, âgé de 20 ans en Juin 1773;
- 3. François, Ecuyer, âgé de 18 ans & demi; 4. Louis-Jean, mort;

5. ALEXANDRE-BENOIST;

- 6. Léger-Michel, âgé de 11 ans & demi en Juin 1773;
- 7. Et Geneviève-Jacqueline, morte fille.

Les armes: d'azur, à l'aigle à 2 têtes d'or, couronnée, becquée & membrée de gueules. (Généalogie dreilée fur les Lettres de Nobleffe accordées, celles de confirmation & acte de partage qui nous ont été communiqués en original.)

* FAUCIGNY ou FAUSSIGNY, Pro-

vince de Savoie, avec le titre de Baronnie, située entre le Genevois & le Valais, qui a eu

fes Seigneurs particuliers.

EMERARD, Seigneur de Faucigny, vivoit dans le XIº siècle. Agnès, Dame de Faucigny, héritière de son père Almon, porta cette Baronnie à Pierre, Comte de Savoie, son mari. Béatrix de Savoie, Dame de Faucigny, & fille unique de Pierre, épousa Guigues XII, Dauphin de Viennois. Anne, Dame de Faucigny & de Dauphiné, sut mariée à Humbert Ier, Sirede la Tour du Pin. Humbert II fit don de toutes ses terres, en 1343 & & 1349, à Philippe de Valois, à condition que les aînés de nos Rois porteroient le titre de Dauphin de Viennois, & que la Baronnie de Faucigny ne pourroit être féparée du Dauphiné. En 1355, les Officiers du Dauphin firent un échange, avec le Comte de Savoie, du pays de Grex & de diverses Terres au-delà du Rhône, pour d'autres en decà. Les Comtes de Savoie étoient obligés par un hommage qu'ils ont rendu deux fois. En 1445, ils s'en firent dispenser par le Dauphin Louis, depuis Roi de France, sous le nom de Louis XI, quoiqu'il ne fut pas en droit de le faire.

FAUCOGNEY, famille établie dans la Franche-Comté. Son origine se rapporte à GISLEBERT, Sire DE FAUCOGNEY, & Vicomte de Vezoul, qui sonda, en 1092, le Prieuré de Marteroy-lès-Vezoul. Les armes de cette ancienne Noblesse, éteinte dans les Maisons d'Anglure & de Gallo, étoient: d'or, à trois bandes de gueules. On les voyoit accollées avec celles de France sur la porte du Château de Faucogney, lorsqu'il sut brûlé en 1674. (Voyez l'Histoire Généalogique des Sires de Salins, imprimée à Besançon, 1757, en 2 vol. in-4, tom. I, p. 96 & suiv. not 21, où la Généalogie DE FAUCOGNEY est décrite.)

FAUCON, au Perche, Election de Mortagne, Ecuyer, Seigneur de la Grave, porte: d'azur, au faucon d'or, perché, lié & grilleté de même.

FAUCON, en Normandie, Election de Falaife, porte: d'argent, au fautoir de gueules, cantonné d'une aiglette au vol abaissé de sinople, & de trois molettes de même.

FAUCONNIER (LE), Ecuyer, Sieur de Belleisle & de la Bonneville, en Normandie, Election de Carentan, porte: d'argent, à fix macles de gueules, 3, 2 & 1.

Tome VII.

* FAUDOAS, Bourg & Baronnie du Diocèfe de Montauban, depuis l'érection de cet Evêché, qui a donné son origine à la Maison de Faudoas, une des plus distinguées de la Guyenne par son antiquité, ses alliances, & par ses emplois militaires. Le plus ancien de tous les Seigneurs de ce nom, dont on ait connaissance, est un:

RAYMOND-ARNAUD DE FAUDOAS, qui fous la qualité de Baron, fut témoin, avec quelques autres Seigneurs du pays de Lomagne, à la donation de l'Eglife de Haudonville, faite à l'Abbaye d'Uzerche, par Vivien, Vicomte de Lomagne, du confentement de Béatrix, fa femme, & de Raymond, Evêque de Lectoure, l'an 1091. Elle est rapportée au Cartulaire de ladite Abbaye, pag. 38, fol. verso.

RAYMOND-ANER DE FAUDOAS, son petit-fils, donna, le 4 des Ides de Janvier 1161, à Pons, Abbé de Grand-Selve, & à fes Religieux, les dixmes qu'il prenoit en la Paroisse de Mauzas, située dans la Jurisdiction de Faudoas; & l'an 1180, il donna à Guillaume, aussi Abbé de Grand-Selve, tous les droits qu'il avoit dans la Paroisse de Ricancelle.

Arsivus & Arnaud de Faudoas, ses deux fils, confirmèrent ses donations, en firent d'autres considérables à ladite Abbaye, l'an 1188, & suivantes. Les Moines, par reconnoissance, firent présent au dernier d'un che-

val en 1192. Depuis, ARNAUD DE FAUDOAS permit, l'an 1217, à Raymond, Abbé de Grand-Selve, & à ses Religieux, de faire paître leurs bestiaux dans toute sa Terre d'Avensac; & cela pour le falut de fon âme & de fes parens. C'est à lui qu'on attribue la fondation du grand Couvent des Frères-Mineurs de Touloufe, de l'an 1222, rapportée dans les Chroniques de l'Ordre de Saint-François, par François Gonzague, page 722. Les Barons de Faudoas ont leur tombeau dans l'Eglife de ce Monastère, un des plus magnifiques de la Province. Leurs armes se voyent en émail sur les vîtres de la même Eglise, du côté de l'Epître, & les Seigneursde ce nom y ont fait, depuis, des biens considérables.

I. BÉRAUD DE FAUDOAS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, Sarrant, Cadours, &c., fit un legs à ce Couvent, par son testament du 12 Janvier 1283. Il élut sa sépulture dans le Monastère de Grand-Selve, & légua à cette Abbaye 100

livres Tournois. Il joignoit à la qualité de noble & puissant Baron, celle de Chevalier, qui ne se donnoit qu'aux Gentilshommes de nom & d'armes, après un long service à la guerre. Il étoit marié, au mois de Juin 1260, avec Alix de Bordeaux, qu'on croit fille de Pierre de Bordeaux, Seigneur de Puyguilhem, & fœur de Marthe de Bordeaux, femme d'Amanieu, Sire d'Albret, de laquelle defcendoit, par divers degrés, JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, mère de HENRI IV. De ce

mariage vint:

II. BERTRAND DE FAUDOAS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Faudoas, Auterive, Avenfac, &c., qui acheta de Pons de Siolh, par acte passé devant le Notaire de Toulouse, le 9 Février 1292, la Terre & Château de Drudas, avec la Juffice, haute & baffe, & autres biens qu'il y possédoit. Il fit aussi un échange du Château d'Aubertin en Béarn, pour le lieu de Sents en Gimois, avec frère Raymond de Gavarret, Commandeur d'Aubertin, Ordre de Sainte-Christine, au Diocèfe d'Oléron. Il avoit époufé, dès 1269, Condorine de Saboulies, fille de Hugues de Saboulies, Seigneur d'Encausse & d'Ardizas, & nièce de Pierre de Saboulies, Evêque de Conserans. De ce mariage fortirent plufieurs enfans, entr'autres:

1. Aissin, qui fuit;

2. BÉRAUD DE FAUDOAS, tige de la branche des Seigneurs d'Avensac, éteinte en la personne de Jean de Faudoas, mort sans ensans au Château de Xaintrailles, Diocèfe de Condom, en 1684. Il avoit époufé Marie de Lancfranque, en saveur de laquelle il testa;

3. BERTRAND, Abbé du Mas-Grenier, mort à Avignon, en 1317, étant à la Cour du Pape

CLÉMENT V;

4. Et AYNARD, qui succéda à son frère dans l'Abbaye du Mas-Grenier, & passa ensuite en qualité d'Abbé à celle de Clairac, en

III. Aissin, Seigneur de Faudoas, Auterive, &c., épousa Obrie de Lomagne, sœur de Gaston, Damoiseau, Seigneur du Gimadois, alliance des plus illustres qu'il pût contracter dans sa Province; car les Vicomtes de Lomagne, qui étoient les aînés de ces Seigneurs du Gimadois, y tenoient un rang si distingué, qu'ils prenoient dans leurs titres celui de par la grâce de Dieu, ainsi que les Comtes de Foix & d'Armagnac.

IV. BERAUD DE FAUDOAS, 11º du nom, Che-

valier-Banneret, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, le Cauzé, Marignac, Saussignac, Co-Seigneur de Plieux & de Lille en Lomagne, rendit de grands fervices à Phi-LIPPE DE VALOIS, durant cette longue & furieuse guerre qu'il eut contre les Anglois. Dès 1340, il marcha avec un Bachelier, 28 Ecuyers, fon Trompette & 50 Sergens, dont 10 étoient Arbalétriers; & ensuite sa Compagnie se trouva composée d'un Bachelier, de 57 Ecuyers & de 160 Sergens, dont il y avoit 50 Arbalétriers; ce qu'on remarque pour faire voiravec quelle distinction il servoit dans les armées de ce Prince. Il fervit encore le Roi JEAN, sous les ordres d'Amaury de Roche. chouart, Seigneur de Mortemart. Il mourut l'an 1373, & fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers de Touloufe. Il avoit époufé, par contrat du 7 Octobre 1326, Hélène de Balaguier, fille de Hugues, Seigneur de Balaguier en Lucroy, dont:

1. BÉRAUD, qui fuit;

2. Et AYNARD, qui a fait la branche des Comtes de Sérillac, rapportée ci-après.

V. Béraud, IIIe du nom, Chevalier, Baron DE FAUDOAS, & de Montégut, a continué la postérité de la branche aînée de sa Maison. fondue dans celle de Rochechouart, par le mariage de CATHERINE DE FAUDOAS, fille unique & héritière d'un autre Béraud, Baron de Faudoas & de Barbazan, & de Jeanne de Cardaillac de Bieule, avec Antoine de Rochechouart, Seigneur de Saint-Amand, auquel elle porta ces deux terres, & celle de Montégut, à condition de substitution aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage, à la charge de porter le nom & les armes de FAUDOAS. Le père de cette CATHERINE DE FAU-DOAS descendoit en ligne directe d'ARNAUD-Guilhem de Faudoas, Seigneur de Barbazan, surnommé le Chevalier sans reproche, à qui le Roi Charles VII accorda la permission de porter dans ses armes trois fleurs-de-lis sans barre. & d'être enterré à Saint-Denis, au tombeau des Rois, par Lettres-Patentes, données à Paris le 10 Mai 1434. Elles sont rapportées par le P. Ménestrier, Jésuite, dans son Traité de l'Origine des ornemens extérieurs des armoiries. L'original en a été représenté en 1666, le 18 Septembre à Montauban, devant les Commissaires pour la recherche de la Noblesse. Dans ces Lettres, le Roi CHARLES VII dit qu'ayant égard & confidération aux grandes signalées vertus & recommandables services à lui rendus & aux Seigneurs Rois ses prédécesseurs, par AR-NAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, Sieur de Barbazan, Chevalier fans reproche, Confeiller du Roi, premier Chambellan au fait des guerres y exprimées, il permit audit Sieur ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, Sieur de Barbazan, de porter le nom & titre de Chevalier sans reproche, comme aussi de porter lui & ses descendans de nom & Maison de FAUDOAS, les trois fleurs-de-lis sans barre dans ses armes. Pour dernière preuve de l'amitié que le Seigneur Roi lui portoit, il lui permet, & veut qu'il soit enseveli dans l'Eglise de Saint-Denis en France, sépulture des Rois, & en leur Chapelle, & à leur côté, avec un sépulcre de bronze, effigie & flatue dudit Barbazan de Faudoas, & une épitaphe pour marque à la postérité de sa valeur, avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on a coutume de faire aux Rois.

BRANCHE

des Seigneurs de LA Mothe, & Comtes de Sérillac au Maine.

V. AYNARD DE FAUDOAS, Damoifeau, Seigneur de la Mothe, fecond fils de Béraud II, & d'Hélène de Balaguier, fit, l'an 1349, avec Barthélemy d'Aftarac, une transaction, laquelle justifie qu'il étoit fils de Béraud II, & qu'il avoit épousé Baleine d'Astarac, fille dudit Barthélemy. Il eut pour fils:

VI. AISSIN, dit EICHUET DE FAUDOAS, Damoiseau, Seigneur de la Mothe, qui époula, par contrat passé au Château de Faudoas, le 16 Novembre 1386, Aude de Montesquiou, fille de Pictavin de Montesquiou, dont il

laiffa

VII. Jean de Faudoas, I et du nom, Damoiseau, Seigneur de la Mothe, marié, par contrat du 12 Août de l'an 1,450, à *Oudine* de Montlezun, issue des anciens Comtes de Pardiac, dont il eut:

1. HÉLIE, qui fuit;

2. JEAN, qui n'eut point d'enfans de Marguerite de Révignan.

VIII. HÉLIE DE FAUDOAS, Seigneur de la Mothe & de Saint-Estèphe, épousa, par contratdu 16 Mai 1493, Clairette de Révignan, fille d'Arnaud de Révignan, Seigneur de Saint-Mézard & d'Escalus, de laquelle vint:

IX. OLIVIER DE FAUDOAS, Chevalier, Baron

de Sérillac, Seigneur de la Mothe, Martel, Augé, Lille, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il époufa, par contrat du 8 Septembre 1540, Marguerite de Sédillac ou Sérillac, fille de Jean, Seigneur de Sédillac, & C'Anne de Montluc, tante paternelle de Blaife de Montluc, Maréchal de France. Il mourut l'an 1553; fa veuve, sœur dubrave Jean de Sédillac, tué sans alliance à Montepulciano, l'an 1555, devint héritière de sa Maison, & porta ses biens à ses ensans, qui furent:

1. GILLES-ANTOINE, tué au siège de Rouen, l'an 1562, n'étant âgé que de 21 ans;

2. JEAN, qui fuit;

 Jean-Gilles, dit le Capitaine de Sérillac, Capitaine aux Gardes, & Colonci d'Infanterie, mort fans alliance, de la bleffure qu'il reçut au fiège de la Rochelle, l'an 1573;

4. BÉRNARD, dit le Capitaine la Mothe, Capitaine aux Gardes, tué aussi au siège de la

Rochelle;

5. Jean-François, auteur de la branche des Comtes de Bélin, rapportée ci-après;

 MADELEINE, femme de Michel de Bouret, Seigneur de Marin, dont font iffus les Marquis de Marin;

 MARGUERITE, alliée 1º à Gilles de Gaudons, Seigneur de Montjoye en Armagnac; & 2º à Pierre de Béon, Seigneur de Mafnez en Aftarac;

8. Antoinette, femme de Bernard de Patras, Seigneur d'Auniac;

g. Et Catherine de Faudoas, femme 1º de Carbon de Marraft, Seigneur de Mons, Capitaine aux Gardes; & 2º de Jacques de Béon, Vicomte de la Serre.

X. Jean de Faudoas, IIº du nom, Chevalier, Seigneur de Sérillac, la Sauvelade, Martel, Augé, la Mothe, &c., fuccéda à fon frère aîné; & par la mort de deux autres frères puînés, il recueillit la plus grande partie des biens de fa Maifon. Il fut Colonel du Régiment de Picardie, après Strozzi, & le commanda au fiège de la Fère, en 1580. On croiu qu'il fut honoré de l'Ordre de Saint-Michel, avant l'inflitution de celui du Saint-Esprit. Il testa au Château de Podenas, le 6 Septembre 1605. Il avoit épousé, par contrat passe le 8 Avril 1567, Brandelife du Bouzet, fille de Pons du Bouzet, Seigneur de Roquépine, & de Marguerite de Madirac, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui fuit;

2. PIERRE, Seigneur de la Mothe-Sérillac,

Mestre-de-Campentretenu, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, Capitaine, Viguier & Gouverneur de la ville & Château de Sommières, mort en 1628, après avoir fervi avec beaucoup de réputation les

Rois HENRI IV & Louis XIII;

3. Jean-François, Seigneur de l'Ísle-Sérillac, qui fervit le Roi Louis XIII, avec la même fidélité que fon frère. Il fut aux fièges de Saint-Jean-d'Angely, de Clairac, & de Montauban, où il fe comporta avec tant de valeur, que Sa Majesté lui donna une Compagnie de 100 hommes de pied au Régiment de Picardie, par commission du 24 Septembre 1621, laquelle fut augmentéede 40 hommes, par autre commission du 28 Juin 1622. Il fe distingua encore au combat de Veillane en Piémont, où il sut tué en 1630, fans avoir été marié;

4. JEAN, Seigneur de Martel, Prieur d'Igie au

Maine;

 Autre Jean, Seigneur de la Serre, tige de la branche des Seigneurs de Sérillac en Gafcogne, rapportée ci-après;

 MARGUERITE, mariée à Antoine d'Esparbès, Seigneur de Coignax, Capitaine au Régiment de Picardie;

 Antoinette, Religieufe, & depuis Prieure au Monaftère de Prouillac-lès-Condom;
 Et Olympe, Religieufe au même Monaf-

tère.

XI. Francois de Faudoas, Chevalier, Seigneur & Baron de Sérillac, vint s'établir dans le Maine, où il épousa, par l'entremise du Comte de Belin, son oncle, qui s'y étoit déjà établi lui-même, Renée de Brie, fille unique de Claude de Brie, Seigneur de la Mothe-Sarant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de Denise de Billy. Leur contrat de mariage sut passé devant François Pasquier, Notaire Royal au Mans, le 6 Novembre 1592. Il tranfigea avec ses frères de ses droits successifs, & vendit à Jean de Faudoas, Baron de la Serre, son frère, la Baronnie de Sérillac, lui s'étant retiré au Maine, où il jouissoit de grands biens du chef de sa semme, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui fuit;

 René, mort fans enfans de fa femme Renée de Barrat, Dame de Saint-Germain, près de Frefnay;

3. François, Seigneur d'Aunay, Ecclésiasti-

que;

4. CATHERINE, mariée;

5. Et Françoise de Faudoas, alliée 1º à N... le Court, Seigneur de Camus; 2º à Phi-

lippe de Bonenfant, Seigneur de Magny; & 3º à Regnault de Bellemare, Seigneur de Valhebert, Lieutenant de Roi à Gravelines.

XII. JEAN DE FAUDOAS, IIIº du nom, Chevalier, obtint du Roi, par Lettres - Patentes expédiées à la grande Chancellerie, au mois de Juin 1653, l'érection en Comté, sous le nom de Sérillac, de ses Terres & Seigneuries de Courteilles, Juillé, Doucelles, Chérancé, Maulay, Chaunai, le petit Courteil, & autres situées dans le Maine. Il fut sait Gouverneur des Places de la Grenade & Grenadins en la Majorque, & en eut les provisions le 4 Mai 1657. Il avoit époufé, par contrat du 8 Février 1636, Marguerite Piédefer, fille de François Piédefer, Chevalier, Seigneur de Chanloft, Bois-de-Raye, Varzy, Marcy, Pinelle, Chaton, &c., & de Catherine de Châteauneuf, Dame de Curlu, Bussus & Farnières, proche de Péronne en Picardie, & en eut:

1. PIERRE, qui fuit;

2. JEAN, mort Eccléfiastique en 1687;

3. CLAUDE, mort fans postérité;

 René, auteur de la branche des Seigneurs de Curlu, rapportée ci-après;

5. Et Catherine, morte à Paris sans alliance.

XIII. PIERREDE FAUDOAS, Chevalier, Comte de Sérillac, d'abord Cornette de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Prince de Condé, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Hocquincourt, époufa, par contrat du 24 Septembre 1679, Marie-Charlotte de Courtarvel, fille de René de Courtarvel, Marquis de Pezé au Maine, & de Marie le Gros, & arrière-petite-fille, par Marie de Saint-Gelais-de-Léfignem, sa grand-mère, de Gilles de Souvré, Seigneur, Marquis de Courtanvaux, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. De ce mariage vinrent:

1. JACQUES-ANTOINE-PIERRE, qui fuit;

 Jean-Joseph-Omer-Anne, Capitaine de Cavalerie, mort fans alliance;

3. René, destiné à l'Eglise, décédé;

4. & 5. Louise & Charlotte.

XIV. Jacques-Antoine-Pierre de Faudoas, Chevalier, Comte de Sérillac, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, Capitaine de Cavalerie, vint s'établir en Normandie, & vendit à Charles-René, fon cousin germain, son Comté de Sérillac au Maine. Il épousa, 1º par contrat du 15 Mars 1707, Jeanne-

Thérèfe-Dorothée du Prat, fille de Pierre, Seigneur de Rouez, & de Dorothée Lemaire de Millière, morte au Château de Courteilles, au pays du Maine, en Octobre 1708, âgée de 19 ans; & 2º par contrat du 24 Août 1709, Marie-Hervée de Carbonnel de Canify, fille & héritière de René de Carbonnel, Chevalier, Marquis de Canify, Lieutenant de Roi en Basse-Normandie, & de Catherine-Madeleine de Sillans, héritière de la Maison de Creully, alliée aux Maisons de Châtillon, Rohan, Montmorency, Harcourt, & Matignon. Du premier lit vint:

1. CHARLOTTE-DOROTHÉE, mariée à Michel Eon de la Baronie, Comte de Cély.

Et du second lit naquirent:

2. MARIE-CHARLES-ANTOINE, qui fuit;

 Renée-Bonne Françoise, mariée à Michel d'Argouges, Marquis de Gratot, Lieutenant de Roi au Bailliage de Caen;

4. Et Michelle.

XV. Marie-Charles-Antoine de Fau-DOAS, né en 1710, au Château d'Englesqueville en Bessin, Marquis de Faudoas-Canify, Chevalier, Seigneur & Baron de l'Honneur & Baronnie du Hommet, Saint-Gilles, Saint-Ebremond, Canify, Tribehou, Saint-Pierred'Artenay, Saint-Aubin-de-Locquenay, St .-Martin-des-Champs, Saint-Pellerin-en-Côtentin, d'Englesqueville, Criqueville, Saint-Pierre-du-Mont, Afnières, Louvières, Longueville-en-Beffin, Saint-Pierre-de-la-Folie, Mestry, Fontenay, le Marmion, &c., ci-devant Capitaine de Gendarmerie, Lieutenant de Roi en Baffe-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, par contrat passé devant les Notaires de Bayeux, le 20 Février 1734, Marie-Thérèse de Boran-de-Castilly, décédée au mois d'Octobre 1772, fille & héritière de Pierre-Augustin de Boran, Marquis de Castilly; & de Thérèse-Elisabeth Senot-de-la-Paintrerie. De cette alliance font iffus:

1. Augustin-Hervé, qui fuit;

 Léonard, appelé le Viconte de Faudoas, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cravates, puis Officier fupérieur de Gendarmerie & Chevalier de Saint-Louis;

 MARIE-JACQUES-LÉONARD, né le 1^{ex*} Mai 1750, reçu Chevalier de Malte de minorité, Officier de Dragons, mort au mois de Juillet 1760; 4. MARIE-THÉRÈSE, mariée, 1º en Mai 1755, à Georges-René de Clérel, Seigneur de Tocqueville, d'Auville, &C., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabriant, tué à la bataille de Crévelt en 1758, dont un fils né le 4 Juillet 1756; & 2º au Marquis de Pierrepout;

5. Marie-Anne, alliée au Marquis de Courtarvel;

 Et MICHELLE, mariée, le 2 Décembre 1771, à Louis-Marc-Antoine, Marquis de Beaurepaire.

XVI. AUGUSTIN-HERVÉ DE FAUDOAS, NÉ en 1736, d'abord Cornette au Régiment de la Colonelle-Générale-Cavalerie, fucceffivement Guidon, Sous-Lieutenant, puis Lieutenant de Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, le 14 Juin 1768, Ifabelle-Jeanne de Bernières, fille de seu Messire Jacques-Léonor-Pierre de Bernières, Chevalier, Seigneur de Soccane, & d'Anne-Elifabeth de Bernières de Gavrus, dont une fille en 1772.

BRANCHE des Seigneurs de Curlu.

XIII. RENÉ DE FAUDOAS, dit le Chevalier de Sérillac, quatrième fils de Jean, IIIº du nom, & de Marguerite Piédefer, Capitaine au Régiment de Normandie, époufa, par contrat du 28 Octobre 1692, Nicolle de Carrey de Bellemare, fille de Marie-Pierre de Carrey, Chevalier, Seigneur de Bellemare, & de Marie Dubois, dont:

XIV. CHARLES RENÉ DE FAUDOAS, Chevalier, Seigneur de Curlu, de Fargis, du petit Courteil, qui acheta de JACQUES-ANTOINE-PIERRE, fon coufin germain, le Comté de Sérillac au Maine. Il avoit époufé, par contrat du 7 Septembre 1721, Louife-Catherine-Henriette Demoulins, fille de Jean Demoulins, Chevalier, Marquis de Lille, Baron d'Hertray, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans la Ville, Citadelle & Fort de Saint-Sauveur, de Lille en Flandre, & de Louife-Catherine de Gourgis. Il a eu:

XV. Louis-Hervé-Charles-René de Faudoas, né le 24 Janvier 1725, reçu au mois de Novembre 1742 Page du Roi. On ignore s'il est marié.

$\mathcal{B}RANCHE$

des Barons de Sérillac en Gascogne. XI. Jean de Faudoas, Seigneur de la Serre cinquième fils de Jean IV, Seigneur de Sérillac, & de Brandelife du Bouzet-Roquépine, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes de pied au Régiment que Sa Majestéavoit donné au Sieur de Marin, devint Baron de Sérillac par acquisition de François de Faudoas, son frère aîné, établi au Maine. Il épousa, par contrat du 13 Mai 1617, Cécile d'Arbrissel, Dame de la Serre, dont:

1. Pierre, qui fuit;

2. Jean-Gabriel, Seigneur de la Mothe, mort fans alliance;

 HIPPOLYTE, mariée à Jean-Denis de Barrau, Seigneur de Paron, Capitaine au Régiment de Jonzac;

4. Et N... DE FAUDOAS, Religieuse à Prouillac.

XII. Pierre de Faudoas, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Lille, Martel, Augé, Capitaine de Chevaux-Légers à l'âge de 26 ans, en 1642, Sergent de bataille en 1649, Maréchal-de-Camp en 1651, époufa, par contrat du 5 Novembre 1640, Sufanne de Biran, fille du Seigneur de Goas, Gouverneur d'Antibes, Capitaine aux Gardes, & de Narbonne de Fimarcon. Il laissa:

 Jean-Marguerite, Enfeigne dans le Régiment de Saint-Simon, mort à Gravelines, dans fa première campagne;

 & 3. Louis, Prêtre de l'Oratoire, qui céda toutes fes Terres à fon frère François, qui fuit;

4. Et Ántoinette, Abbesse de Prouillac en Condomois.

XIII. François de Faudoas, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., époufa, par contrat du 25 Janvie-1673, Marie-Anne de Pichon, fille du Préfident à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux, dont vinrent:

1. BERNARD, qui fuit;

 Louis, dit le Chevalier de Sérillac, lequel, après avoir été Aide-Major du Régiment de Dragons du Comte de Goas, fon coufin, embraffa l'Etat Eccléfiaftique, & est mort à la Sauvetat, le 18 Décembre 1740;

3. Louise, Religieuse au Monastère de Prouillac-lès-Condom, Ordre de Saint-Domini-

que.

XIV. BERNARD DE FAUDOAS, BARON de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., a fervi dans le Régiment du Comte de Goas, fon coufin, & est mort au Château de Sérillac, le 10 Septembre 1748. Il avoit épousé, à Condom, le 17 Août 1701, Marie de la Fargue, dont:

 Joseph-Marie, allié, en 1746, à N... d'Augéard, fille du Président à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux. Il est mort à Condom, le 14 Décembre 1749, & fa semme mourut huit mois après : ils ont laissé deux filles;

 Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Reine;

3. Joseph-Marie, qui fuit;

- 4. HIPPOLYTE, Capitaine au Régiment de Berry, & retiré du fervice;
- 5. HIPPOLYTE, morte Religieuse à Prouillac;6. Françoise, Religieuse à Sainte-Claire de Lectoure;
- 7. Susanne, Religieuse à Prouillac;

8. Henriette, morte fille;

9. FRANÇOISE, morte en bas âge;

- 10. Louise, Religieuse à Sainte-Claire de Lectoure;
- Marie-Anne, morte fille, au Château de Sérillac en 1749.

XV. JOSEPH-MARIE DE FAUDOAS, dit le Comte de Faudoas, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Viefville, Cavalerie, a éponsé, à Paris, par contrat du 12 Avril 1750, Marie-Françoise-Georgette de Beaulieu, fille unique & héritière de Bonaventure-Georges de Beaulieu, chef d'une branche de sa Maison, connue en Provence, de Catherine-Thomas de Montroger, Dame de Beaulieu, depuis Marquise de Saint-Suplix, dont:

 Marie-Joseph, dit le Marquis de Faudoas, né le 18 Mai 1751;

2. N... mort fans avoir été nommé;

3. Et Marie-Marguerite-Alexandre, née le 18 Février 1754.

BRANCHE

des Comtes de BELIN & d'AVERTON.

X. Jean-François de Faudoas-Sérillac, dit le Comte de Belin & d'Averton, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, de l'Isle-de-France, de Ham, d'Ardres & de Calais, & depuis de la perfonne de Henri de Bourbon, Prince de Condé, cinquième fils d'Olivier de Faudoas, Seigneur de la Mothe, & de Marguerite de Sérillac, fut élevé dans fa jeuneffe fous le Maréchal de Montluc, fon grand-oncle maternel, à la mode de Bretagne, lequel le forma dans les exercices militaires. Il devint Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III en 1580, & Mes-

tre-de-Camp des vieilles Bandes Françoifes en 1582; ensuite Lieutenant de Roi en Picardie, & Gouverneur de Ham, d'Ardres & de Calais. En 1592, la Ligue le députa pour élire un Roi très-Chrétien; mais par sa sagesse il fit évanouir ce projet, & fut depuis un des plus fidèles sujets de HENRI IV. Lui & le Comte de Brissac reçurent ce Prince, lorsqu'il fit son entrée dans la ville de Paris, le 22 Mars 1504. Sa Majesté l'envoya au secours de Calais en 1506, & il étoit la même année dans Ardres avec Blaise de Montluc, son cousin, petit-fils du Maréchal de ce nom, lorsque cette place fut affiégée par les Espagnols. Il fut foupçonné & même accusé de l'avoir rendue trop facilement. Le Roi commit le Maréchal de la Chastre, & Charles Turquan, Maître des Requêtes, pour recevoir sa justification. Sa Majesté en fut si contente, qu'elle le donna pour Gouverneur à Henri de Bour-BON, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & l'honora du Collier de ses Ordres dans l'Eglise des Augustins de Paris, le 2 Janvier 1599. Il épousa 1º Françoise de Warty, veuve de Galiot de Cruffol, Seigneur de Beaudiner, fille de Joachim, Seigneur de Warty-lès-Clermont en Beauvoisis, Vicomte de Cernelles, & de Madeleine de Suze ; & 2º Renée d'Averton, Dame de Belin, du Bourg d'Averton, &c., veuve de Jacques, Seigneur d'Humières, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, son Lieutenant-Général au Gouvernement de Péronne, Montdidier & Roye. Du premier lit vint:

 LOUISE, Dame de Warty, alliée à Claude Gruel, Seigneur de la Frette, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Chartres, Confeiller d'Etat.

Et du second lit sortirent:

2. François, qui fuit;

 MADELEINE DE FAUDOAS-AVERTON, mariée à Louis de Lameth, Seigneur de Pinon, Vicomte de Laon en Picardie, Bailli & Gou-

verneur de Coucy;

- 4. Et Françoise de Faudoas-Averton, alliée à François de Vauquelin, Seigneur de Sacy & de Rye, Baron de Bazoches en Normandie, Bailli d'Alençon, duquel étant veuve elle prit l'habit de Saint-Benoît dans l'Abbaye de Vignats, & y mourut Profeffe en odeur de Sainteté le 3 Janvier 1655. Sa vie a été écrite & donnée au public par le Sieur Lamy, Prêtre, fon Directeur.
- XI. FRANÇOIS DE FAUDOAS-AVERTON, Comte

de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, épousa Catherine de Thomassin, fille de René, Seigneur de Montmartin & de Mirabel, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Jeanne de Vaudetare de Persan, de laquelle il eut:

1. François, mort en 1630, fans alliance;

2. EMMANUEL, qui fuit;

3. René de Faudoas-Averton, allié à Claude-Catherine le Bouteiller de Rancé;

 Louis de Faudoas-Averton, Baron de Milly, mort fans postérité;

5. Léonore, mariée à François de Rochechouart, Marquis de Bonnivet;

6. CATHERINE, Abbesse de Vernon;

7. & 8. Anne & Marie, Religieuses.

XII. EMMANUEL DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., époufa, le 27 Juillet 1633, Louife-Henriette Potier, fille de René Potier, Duc de Trefmes, Marquis de Gefvres, Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps, &c., & de Marguerite de Luxembourg. De ce mariage est forti

XIII. EMMANUEL-RENÉ DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton. Il fut Meftre-de-Camp du Régiment Cardinal-Etranger, & mourut de la blessure qu'il reçut au siège de Douai en 1667, laissant veuve Antoinette de Faudoas-Averton, son épouse & sa cousine germaine, de laquelle il n'eut

point d'enfans.

Voyez la Faille, Annales de Touloufe, les Extraits du Président de Doat; les Archives des Abbayes de Granselve, de Mas-Grenier & de Clairac; celles de la Trésorerie de Montauban & de Rodès; celles de la Chambre des Comptes de Paris; les Titres du Couvent des Cordeliers de Toulouse; ceux de la Maison de Faudoas; l'Histoire généalogique de la Maison de Rochechouart & du Plesis-Richelieu; Rouillard, Hist. du Gâtinois, liv. II, pag. 404 & 405; Généalogie de la Maison de Faudoas, imprimée en 1688.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la croix d'or; aux 2 & 3 de France sans brifure. Supports: deux anges revêtus. Moréri.

FAUDRAN. On trouve, dit l'auteur de l'Hissoire héroique de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 369, dans les anciens Registres de la petite ville de Lambese, les Faudrans qualisés Chevaliers & Damoiseaux,

preuve non équivoque de l'ancienneté de leur Nobleste. GUILLAUME DE FALDRAN & Pierre Garnier firent échange de quelques Terres, par acte du 12 Décembre de l'an 1226. L'un & l'autre ont dans cet acte la qualification de Chevalier. Cette famille remonte, par filia-

tion fuivie, à

I. NICOLAS DE FAUDRAN, qui prend la qualité de Damoifeau dans une Délibération de la Communauté de Lambesc du 19 Juin 1347, passée devant Peyrol, Notaire. Il sur pourvu, le 27 Juillet 1391, du Gouvernement du Château de Lançon aux gages de 400 florins d'or par Pierre, Comte de... & Seigneur de Berre. Il eut pour fils:

II. Antoine de Faudran, qui reçut les aveux & reconnaissances de divers particuliers de Lambese, aux années 1420, 1421 & 1425. De sa semme, dont on ignore le nom, naqui-

rent:

1. NICOLAS, qui fuit;

- 2. Et JEANNE DE FAUDRAN, mariée à Arles avec noble Bernardon de Romieu.
- III. NICOLAS DE FAUDRAN, IIº du nom, époufa, par contrat du 3 Décembre 1452, Marguerite de Reymond, du lieu de Thor, de laquelle il eut:
 - 1. GUILLAUME, qui fuit;
 - 2. Et Antoine, Ecclésiastique.
- IV. GUILLAUME DE FAUDRAN fit fon testament le 17 Mai 1517, reçu par Borrilly, Notaire, & s'allia à Catherine de Boutaric, des Seigneurs de Rougiers. Il eut de ce mariage:

1. GUILLAUME, qui fuit;

- 2. Hélione, épouse de noble Fouquet de St-Chamas.
- V. Guillaume de Faudran de Laval, IIe du nom, époula, le 13 Octobre 1526, par acte passé devant Gautier, Notaire, None de Matheron, fille de Charles de Matheron, Seigneur de Salignac, & de Baptissime de la Tour de Romoules, & petite-fille de Jean de Matheron, Grand-Président de Provence. Il fit son testament à Avignon le 26 Mars 1567, & laissé de son mariage:

1. Boniface, qui fuit;

- 3. & 4. Jean, Claude & Gaspard, qui firent branche;
- 5. Et autre CLAUDE, reçu Chevalier de Malte le 4 Mai 1563.
- VI. Boniface de Faudran, Seigneur de Laval, fit alliance, par contrat du 23 Février

1569, avec Alix de Guillen, fille de Manaud de Guillen, Seigneur du Casteller, & de Marguerite de Roqueseuil Convertis. Il testa le 25 Août 1612 (Etienne, Notaire), en faveu de Pierre, son aîné, légataire, qui suit, & de Giraud, son cadet, lequel épousa, en 1619, Marguerite d'Etienne.

VII. PIERRE DE FAUDRAN-DE-LAVALÉPOUSA, le 14 Mai 1599, Louise de Lauris, fille de noble Esprit de Lauris, Seigneur de Valbonnette & de Taillades, & d'Elisabeth de Damian de Vernègues. Il testa, le 25 Juillet

1630, en faveur de

VIII. CLAUDE DE FAUDRAN, qui épousa, le 13 Juin 1628, Etiennette de Forbin-Bonne-

val, dont il eut:

IX. NICOLAS DE FAUDRAN DE LAVAL, Séigneur de Taillades, qui époufa, le 10 Mai 1653, Jacqueline de Pazier, de la ville d'Arles, fille de Louis, & de Dorothée de Porcellets-Fos. De ce mariage vint:

X. Joseph-André de Faudran, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Taillades, lequel laissa de Catherine de Rabasse-Vergons:

XI. BALTHAZAR DE FAUDRAN-LAVAL, Seigneur de Taillades, qui époufa, le 10 Janvier 1723, à Lambesc, Thérèse de Laugier, fille de Joachim de Laugier, Seigneur de Beaurecueil, Bousset & Roqueshantes, Trésorier-Général de France, de laquelle il eut:

1. GUILLAUME-BALTHAZAR, qui fuit;

 Et Anne-Marie-Marthe, mariée à Jean-Baptifle d'Espagnet, Ecuyer de la ville d'Aix.

XII. GUILLAUME-BALTHAZAR DE FAUDRAN-LAVAL, Seigneur de Taillades, Lieutenant de Vaiffeau du Roi, lequel étoit fur le bord de M. de la Galiffonnière au combat de Minorque, mouruten Octobre 1759. Il avoitépoufé Anne de Selle la Caffille, fille de Jean-Baptifle-Louis, Tréforier-Général de la Marine, dont il eut:

François; Et deux filles.

Les armes: d'azur, à la pointe d'or.

FAUGE (DE), famille originaire de Savoie. L'Empereur Ferdinand III, mettant en confidération les grands & importans fervices rendus à la Maifon d'Autriche par Claude-Henri, dit le Capitaine de Fauge, & fon frère Charles de Fauge, Général en chef des Troupes de Savoie, & de celles de Charles II, Duc de Lorraine, les éleva à la dignité de Francs-Barons de l'Empire, avec toute leur postérité de l'un & de l'autre sexe, par Lettres données à Vienne le 23 Octobre 1651.

I. ALEXANDRE DE FAUGE, Ecuyer, du lieu de Saint-Félix, eut de sa semme, dont on

ignore le nom,

II. Guigues de Fauge, Ecuyer, qualifié noble & généreux Seigneur dans son contrat de mariage, écrit en latin, passé devant Louis Ducret, Notaire Ducal de Marice, Paroisse de Saint-Félix, du Mandement d'Alby, le 5 Février 1521, & Verquin, aussi Notaire Ducal d'Alby en Genevois. Il fit acquisition, de Hugues de Mouxi, d'une maifon, par acte passé devant Etienne Poncet, Notaire Ducal à Saint-Félix, le 6 Avril 1528. De sa femme Antoinette de la Chapelle, fille de Louis de la Chapelle, Ecuyer (d'nne famille noble de Savoie, qui porte: d'or, au chevron de fable), naquit

III. CLAUDE DE FAUGE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, qui fit fon testament le 14 Novembre 1587, reçu par Curtet, Notaire Ducal à Saint-Félix, Il avoit épousé, par contrat passé devant Poncet, Notaire Ducal audit lieu, le 10 Janvier 1563, Claudine Bernard, fille d'Ignace Bernard, Ecuyer, Seigneur de Cossy, & de Charlotte du Renard. (Bernard porte: d'azur, au bâton d'or, posé en bande, accompagné de 2 étoiles d'or, soutenues par une tringle d'or; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or. Ses

enfans furent:

1. JEAN-ANTOINE, qui fuit;

2. & 3. François & Maurice. Ils partagèrent entr'eux les biens communs le 28 Juillet 1599, par acte paffé devant Claude Poncet, Notaire Ducal audit Saint-Félix.

IV. JEAN-ANTOINE DE FAUGE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, époufa, par contrat passé devant Berode, Notaire Ducal en Savoie, réfidant à Saint-Félix, le 1er Février 1599, Philippe-Sufanne de Chavannes, fille de Philippe de Chavannes, Ecuyer, Seigneur de Reignier, Gentilhomme de Son Altesse Royale le Duc de Savoie, & de Bernarde de Michailles, laquelle étoit fille de François de Michailles, Seigneur d'Autesiège, & de Jeanne de la Forest. Dame de Chaumont. De ce mariage vinrent:

1. CLAUDE-HENRI, qui fuit;

2. Charles, créé Baron du Saint-Empire par Tonie VII.

le Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 23 Octobre 1651. Il fut Général des Troupes du Duc de Savoie & de Charles IV, se trouva en cette qualité à la bataille de Réthel le 10 Décembre 1650, & au siège de Bar-le-Duc, où il fut tué le 19 Novembre 1652. Son Epitaphe, qui est en latin, se trouve à l'Eglife de Bar-le-Duc. (Voyez les Mémoires de Turenne, tom. I, liv. III, pag. 223, & tom. II, dans les preuves du Mémoire du Duc d'York; & les Mémoires du Marquis de Beauveau, pag. 98 & fuiv. Il avoit épousé Claudette-Charlotte de Galéan, fille de Maximilien, Chevalier, Comte de Galéan, & de Renée de Ligniville, dont il n'eut point d'enfans;

3. 4. & 5. PHILIPPE, CLAUDINE & BERNARDINE.

V. CLAUDE-HENRI DE FAUGE, créé aussi Baron du Saint-Empire par l'Empereur Ferdi-NAND III, naquit le 15 Février 1600, & fut Seigneur de Saint-Félix, Marcy & Grofany, au Diocèfe de Genève, Colonel, puis Sergent-Général de Bataille, par Lettres de CHARLES IV, Duc de Lorraine, du 23 Mars 1648. Il reçut une Lettre du Duc de Savoie, datée de Turin, le 20 Avril 1668, signée Emmanuel. & dont voici l'inscription: A notre amé trèscher bien-amé & féal Aide-de-Camp de nos Armées, & Gouverneur du Château & Vallée de Miolan, de Fauge. A Miolan. Il épousa, par contrat du 19 Février 1635, où il est qualifié noble & puissant Seigneur, Jeanne Huguenin, fille d'Isaac Huguenin, Ecuyer, Seigneur de Termes, & de Marguerite d'Anglure, dont vint:

VI. Charles, Baron de Fauge, Seigneur de Saint-Félix, Charmoy, &c., qui commanda en 1676, 1677 & 1678, les Troupes destinées pour la défense de la frontière de la Champagne, fuivant trois Commissions de M. de Miromenil, ci-devant Intendant de cette Province, & fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins le 1er Janvier 1680. Il fut maintenu dans fa noblesse & qualité d'*Ecurer*, justifiée par titres lui & ses descendans, par Ordonnance du 28 Février 1699, de M. Larcher, Chevalier, Conseiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & Commissaire départi par le Roi en la Province de Champagne. Il épousa 1º Elisabeth de Grignoncourt, fille de Nicolas de Grignoncourt, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Damoifelle Elifabeth de Thielev, par articles arrêtés entr'eux & leurs parens le 22 Octobre 1665, ensuite desquels est le contrat de mariage passé devant Petitjean & Louis, Notaires Royaux à Langres le 16 Novembre fuivant; & 2º le 15 Septembre 1670, Marie le Mercier de Montigny, fille de Claude-Pierre, Seigneur de Servance, & de Marguerite de Gand, Dame d'Ailleville. Il n'eut point d'enfans de fa première femme, niais de la feconde vinrent:

FAU

1. FRANÇOIS-GABRIEL, qui fuit;

2. François, tué à la bataille de Ramillies;

3. CATHERINE, non mariée;

4. Et Françoise, alliée à Guillaume de la Montagne, dit Lacombe, Ecuyer, originaire de Picardie.

VII. FRANÇOIS-GABRIEL, Baron DE FAUGE, né le 18 Juin 1671, Lieutenant de la Compagniede fon père par Brevetdu 1 er Janvier 1689, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins, vacant par son infirmité, par Lettres du Roi du 7 Février 1693, & ensuite Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Milice, est mort en 1739. llavoit épousé, 1º le 18 Janvier 1699, Henriette-Françoise Ferrand-de-Montigny, fille de Jacques-Charles, Seigneur de Thomen, Maréchal des Troupes de Hanovre, & de Marie-Marguerite de Moran; & 2º Marguerite de Mange-de-Villebois, fille de François, Seigneur de Villebois, & de Catherine de Chasot, morte en 1743. Du premier lit est fortie:

1. Anne-Marie, née Baronne de Fauge, alliée, 1º le 15 Septembre 1721, à Jean-Baptiste Girault, Seigneur de Genevrières, de Belfonds & du Vergillet, mort le 22 Juillet 1722, fans laiffer d'enfans; & 20 à Claude-Joseph Girault, Ier du nom, Seigneur de Vitry, Effey, Genevrières & Belfonds, dont postérité. Voyez GIRAULT.

Du fecond lit il a laissé:

2. PHILIBERT-MICHEL, qui fuit;

3. CHARLES-NICOLAS-ANTOINE-APOLLINAIRE,

rapporté après son frère;

4. 5. & 6. MARIE-MADELEINE, ANNE-GABRIELLE-BERNARDE & MARIE-ANNE, nées Baronnes DE FAUGE.

VIII. Philibert-Michel, Baron de Fauge, Capitaine d'Infanterie, puis Lieutenant au Régiment d'Harcourt, Cavalerie, a épousé, le 17 Mars 1749, N.... Renaudot, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

VIII. CHARLES-NICOLAS-ANTOINE-APOLLI-NAIRE, dit le Chevalier de Fauge, frère du précédent, Lieutenant réformé au Corps des Dragonsdu Régiment des Volontaires Royaux, s'est marié, à Châtillon-fur-Seine, le 15 Décembre 1749, avec Barbe Verrières-de-Montbart, veuve de Gérard Siredey-de-Grand-Bois, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. On ignore aussi s'il en a des enfans.

Les armes: de gueules, au lion d'or rampant. (Généalogie dressée fur un inventaire de titres en forme, collationné aux originaux,

figné, légalifé & contrôlé.)

* FAUGUERNON, en Normandie, Subdélégation de Lisieux : Baronnie très-ancienne, de laquelle on ne connoît pas le tems de l'érection. Il y avoit autrefois un Château considérable, dont on ne voit plus que les veftiges. Cette Barounie appartient à M. le Marquis de Raray, comme héritier de M. le Marquis de Pierrecour, fon aïeul.

FAULCON DE RIS, ancienne Noblesse originaire de France, qui remonte à

I. BAUDOUIN DE FAULCON, qui vivoit en 1264. Il fuivit en Italie Charles Ier, Roi de Sicile, frère du Roi Saint Louis, qui l'envoya à Florence où il se maria, & eut pour fils:

II. Jean de Faulcon, nommé à Florence Joanni Falconi, qui eut de sa femme dont

on ignore le nom,

III. Cione Falconi, lequel étoit au nombre des Seigneurs de la République, en 1328. Il en fut nommé, en 1332, Gonfalonier, c'està-dire Souverain Magistrat, & eut de sa femme, dont on ignore aussi le nom:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Michel-Angélo, nommé Commissaire-Général de la République, dans la guerre qu'elle eut sous la conduite de Charles, Duc de Calabre, contre Carracolo Carracani, Seigneur de Lucques.

IV. JEAN FALCONI, IIe du nom, fut un des Seigneurs de Florence dans les années 1340

& 1346. Il eut pour fils:

V. SER FALCONI, qui, après la mort de fa femme, dont on ne fait pas le nom, se fit Ecclésiastique, fut un Prélat très-favorisé du Pape Urbain VI, & en grande autorité de son tems. Il eut pour fils:

VI. JEAN FALCONI, IIIe du nom, qui fut comme ses prédécesseurs l'un des Seigneurs de Florence, en 1408 & 1420. Il fut nommé

Gonfalonier en 1422, son fils fut

VII. ALEXANDRE FALCONI, l'un des Seigneurs de Florence, dans les années 1450 & 1457, qui eut de fa femme, dont le nom est inconnu,

1. FALCO, qui fuit;

 Et Bertrand, qualifié noble homme & Ecuyer, Capitaine de Felletin. Il époufa, en 1495, Antoinette d'Arfeuille. Nous en ignorons la poffétité.

VIII. FALCO FALCONI passa en France à la suite du Roi Charles VIII, en 1495. On voit par un aste du 3 Décembre 1529, qu'il partua à l'assemblée de la Noblesse de Provence, pour le fait de la délivrance du Roi François ler. Il épousa Charlotte Bucelli, d'une Maison illustre de Florence, qui a donné plusieurs Gonfaloniers à cette République. Ses enfans furent:

1. François, fucceffivement Evêque de Tulles, d'Orléans, de Mâcon & de Carcaffonne. Il fut un des plus favans Prélats de fontems, & François I^{et} l'employa en diverfes négociations importantes. Il fit fon teftament à Carcaffonne le 15 Juin 1565, par lequel il conflitue fon feul héritier CLAUDE DE FAULCON, Seigneur de Ris, fon neveu;

2. ALEXANDRE, qui fuit;

 Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Fabrègues, lequel eut un fils naturel, à qui l'Evêque légua 25 livres tournois de rente viagère.

1X. ALEXANDRE FAULCON, Seigneur de Ris, de la Borde & de Puifredon, né à Montpelier, s'acquit aussi beaucoup de réputation, testa le 18 Octobre 1578, & mourut en 1580, dans un âge avancé. Il avoit épousé, par contrat du 10 Septembre 1529, Françoise d'Albiac, fille de Charles, premier Président en la Chambre des Comptes du Languedoc, Seigneur de la Borde & de Ris, dont:

1. CLAUDE, qui fuit;

Jeanne, mariée, 1º par contrat du 17 Février 1560, à Pierre de Narbonne, Seigneur de Loupian; & 2º à Henri du Pré, Ecuyer, Seigneur de Paffy;

 Et Antoinette, mariée 1º à Christophe du Pré, Ecuyer; & 2º le 3o Octobre 1555, à Denis de Rivière, Scigneur des Granges,

Conseiller au Parlement.

X. CLAUDE DE FAULCON, Chevalier, Seigneur de Ris, de la Borde, de Messy & de Frainville, Conseiller au Parlement de Paris, en 1567, puis Président des Enquêtes, le 14 Mars 1579, premier Président au Parlement de Bretagne, le 27 Avril 1587, servit

dignement l'Etat dans les troubles de la Ligue. Il fut fait prisonnier de guerre, & le Roi Henri III l'échangea contre une autre personne de qualité, qu'il rendit pour lui. Il est qualisé hant & puissant Seigneur, dans un acte de soi & hommage qui lui fut rendu par Claude le Cosne, Ecuyer, Seigneur de Houssan, en date du 19 Septembre 1592. Il mourut à Paris en 1601, âgé de 65 ans, & avoitépousé Etiennette Huault de Montmagny, dont il eut:

1. ALEXANDRE, Seigneur de Ris, de Meffy, de la Borde, de Mareuil & de Charleval, d'abord Confeiller au Parlement de Bretagne, en 1592, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en 1595, enfuite Préfident au Grand-Confeil en 1602, & enfin premier Préfident du Parlement de Rouen, en 1608, charge qu'il réfigna en 1626, en faveur de Charles, fon frère. Il fervit utilement l'Etat après la déroute des Ponts-de-Cé, & mourut fans alliance en 1628, âgé de 64 ans;

2. CHARLES, qui fuit;

- 2. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Bouville, de Blanquefort, & Châtelain de Meffy, né en 1578, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine-Mère. Il étoit Gouverneur de Fefcamps, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 8 Janvier 1615, auquel tems il fit un accord avec Alexandre, fon frère aîné. Il eut de fa femme, nommée N... Courtin, un garçon & deux filles, favoir:
 - Antoine de Faulcon, Ecuyer, Seigneur de Meffy, dont on ignore la poftérité;

2. Françoise, mariée à Charles d'Angennes, Marquis de Pougny;

- 3. Ét Снакlotte, alliée 1° à N... dit le Comte de Chaflelier-Barlo, Lieutenant-de-Roi de Poitou; & 2° à N... de Guépeau, Comte de Concurfault.
- MARC-ANTOINE, Lieutenant d'une Compagnie au Régiment des Gardes, dont il eut le Brevet de Colonel. Il fe fit Chartreux, & mourut à Gaillon-Bourbon;
- 5. François, né en 1584, Chevalier de Malte, & Commandeur de Villedieu, connu fous le nom de Commandeur de Ris. Il fervit plus de 20 ans la Religion, & fe trouva, en 1625, à la victoire que le Maréchal de Montmorency, Amiral de France, remporta fur les Rochellois. Il fut Gouverneur de Fefcamps, & le Roi le chargea, par une Lettre du 31 Décembre 1625, d'avitailler les vailfeaux Anglois & Hollandois qu'il faisoit venir pour composer son Armée de mer en Normandie, & il la conduisit depuis

Dieppe jusqu'à Belle-Isle où étoit le rendez-vous. Il mourut à Paris au mois d'April 1626, âgé de 42 ans, & fut enterré en l'Eglise du Temple dans la Chapelle du nom de Jéfus, dite de Villiers-l'Isle-Adam, où l'on peut voir son épitaphe;

 CATHERINE, mariée, par contrat du 17 Décembre 1588, à *IJaac Loaifel*, Marquis de Brie, Seigneur de la Mothe & de Chambière, Préfident à Mortier au Parlement de

Bretagne;

 CLAIRE, femme, par contrat du 14 Janvier 1595, de Geofroy l'Huillier, Seigneur de la Malmaifon & d'Orgeval, Gentilho mmc de

la Chambre du Roi;

 Et Françoise, alliée, par contrat du 14 Septembre 1606, à Elie du Tillet, Seigneur de Nogent, de Pannes, de Virolles, de la Broffe, & Baron de la Buffère.

XI. CHARLES DE FAULCON, Seigneur de Ris, de Frainville, de Saint-Supplet, de Mareuil, de Saint-Hilaire, de Bouville, Marquis de Charleval, Vicomte d'Ay & d'Avenay, né en 1578, d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne, puis Confeiller du Roi en fes Confeils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & enfin premier Président du Parlement de Rouen, testa le 30 Mai 1646, mourut en 1647, & sut enterré dans la Chapelle des Carmes de Rouen, fondée & acquife par ALEXANDRE, fon frère aîné, en 1623. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1606, Charlotte du Drac, fille de Jean, Vicomte d'Ay, Seigneur de Mareuil, Beaulieu, la Rivière, &c., Conseiller au Parlement de Paris, & de Charlotte Rapouel, Dame de Beaudeville & de Vignolles. Ses enfans furent:

1. CLAUDE, né en 1607, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 9 Novembre 1612, connu fous le nom de Chevalier de Ris. Il fut nommé Capitaine des Bourg, Fort & Hâvre de Fefcamps, fur la réfignation que lui en fit CLAUDE DE FAULCON, fon oncle, le 19 Juillet 1633, & mourut en 1646;

2. JEAN-LOUIS, qui fuit;

3. CHARLES, connu fous le nom de Marquis de Charleval, lequel s'est rendu recommandable par fon esprit & fon amour pour les Belles-Lettres. Il fut nommé, par Brevet du 17 Mars 1640, Capitaine & Gouverneur de Fescamps, sur la démission, à charge de survivance, que lui en sit le Chevalier de Ris, son srère. Il mourut en 16...;

 ALEXANDRE, Seigneur de Mareuil, qui se fit d'Eglise; il s'appeloit l'Abbé de Mareuil,

& mourut en 1678;

5. Et Anne, mariée, par contrat du 24 Avril 1629, à Scipion Marc, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, du Mefnil, Confeiller du Roi en fes Confeils, & Lieutenant-Général & Préfident au Bailliage & Siège Préfidial de Rouen.

XII. JEAN-LOUIS DE FAULCON, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, Seigneur d'Orange, la Borde, Boudoufle & de Thorigny, aussi premier Président du Parlement de Rouen, par Brevet du 18 Février 1643, obtint du Roi un Brevet de retenue de 150 mille livres fur sa charge, tant en confidération des services de ses aïeux, père & oncle, que des siens, notamment en ces derniers mouvemens en Normandie, où ledit JEAN-LOUIS DE FAULCON DE RIS avoit témoigné une ferme & constante fidélité, pour le maintien de l'autorité de Sa Majesté & la gloire de l'Etat. Ce Brevet est daté de Saint-Germain-en-Laye, du 20 Avril 1649. Il mourut le 1er Mars 1663, & avoit époufé, parcontrat du 15 Juillet 1638, Bonne Royer, fille de Jean, Seigneur du Breuil & des Etangs, Conseiller du Roi en ses Conseils & Secrétaire des Finances, & de Marie Pellault, dont:

1. CHARLES, qui fuit;

2. Et Madeleine, morte le 22 Décembre 1716, mariée, par contrat du 28 Avril 1666, à Etienne Maignard, Chevalier, Seigneur de Bernières, la Rivière, Bourdet, &c., fils aîné de Charles, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, & Intendant de Flandre, & d'Anne Amelot.

XIII. CHARLES DE FAULCON, IIº du nom, Seigneur de Rie, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, d'abord Confeiller au Parlement de Rouen, puis Maître des Requêtes, Intendant à Moulins & à Bordeaux, & enfin premier Préfident du Parlement de Rouen en 1686, mort en 1691, avoit époufé, par contrat du 18 Mars 1668, Charlotte Maignard de Bernières, fille de Charles, & d'Anne Amelot. De ce mariage il a laissé:

1. CHARLES-JEAN-LOUIS, qui fuit;

 JEAN-BAPTISTE-GASTON, rapporté après fon frère;

 Jean-Anne-Moulins, né & baptifé à Moulins le 7 Novembre 1678, reçu Chevalier de Malte, par difpenfe du 20 Juin 1694. Il fut Lieutenant aux Gardes-Françoifes, & est mort en 1706;

4. ALEXANDRE-AUGUSTE, qui se fit Prêtre, &

fut Chanoine de Saint-Augustin, en l'Abbaye de Saint-Victor à Paris. Il avoit le Prieuré de Saint-Guénoux à Corbeil, où il

est mort en 1743;

5. Et Marie-Madeleine-Charlotte, alliée, par contrat 30 Mai 1711, à Pierre de Chertemps, Marquis de Seuil, Seigneur de Charron, Saint-Christophe, Réaux, Saint-Maurice & Rochefort, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, dont le Comte de Seuil, vivant en 1773.

XIV. CHARLES-JEAN-LOUIS DE FAULCON. Marquis de Ris & de Charleval, Comte de Bacqueville, né en 1669, acheta la charge de Cornette des Gendarmes de Bourgogne, en 1697, & fut premier Maître de la Garde-Robe de Monsieur, frère unique du Roi. Il est qualifié haut & puissant Seigneur dans son contrat de mariage du 30 Septembre 1695. Il avoit époufé 1º Françoise de Bar, Dame de Jévrier, fille d'honneur de feu S. A. S. Madame la Princesse de Condé. Elle étoit fille de Pierre de Bar, Marquis de Buranlure, Seigneur de la Brosse, des Avits, de Villiers, &c., & de Louise de Bar; & 2º par contrat du 24 Avril 1728, Marie-Anne le Couturier de Neufville, appelée la Marquise de Ris, dont il n'a point eu d'enfans. Elle est morte à Paris en 1771, & Iui le 8 Février 1730. Du premier lit il a eu pour fille uni-

Anne de Faulcon, Dame de Ris & d'Orangis, mariée, par contrat du 22 Juin 1713, à Jean-Prosper Goujon, Seigneur-de Gasville, Coutte, Iville, Thorigny & Baron de Châteauneuf, Maître des Requêtes honoraire, & ancien Intendant de Rouen, mort à Paris le 24 Septembre 1755, & elle le 3 Février 1763, laissant plusieurs enfans.

XIV. JEAN-BAPTISTE-GASTON DE FAULCON DE Ris, fecond fils de Charles, IIº du nom, & de Charlotte Maignard de Bernières, fut reçu Chevalier de Malte en 1694, Sous-Aide-Major, & ensuite Capitaine aux Gardes-Françoifes. Il fut envoyé à Naples pour le fervice du Roi, & quitta la Croix en 1708, pour épouser Charlotte-Françoise de Scorion-de-Fortelle, dont font iffus:

1. N... DE FAULCON DE Ris, appelé l'Abbé de Ris, Grand-Vicaire de l'Evêque de Laon, vivant en 1773;

2. Et Charlotte-Françoise de Faulcon, appelée Mademoiselle de Charleval, qui a été Dame de Mesdames en 1751. Elle a époufé, par contrat du 3 Juin 1751, Jean-Louis-Roger, Marquis de Rochechouart, né le 22 Octobre 1717, fils de Charles, dit le Comte de Clermont, & de Françoise de Montesquiou, dont elle n'a point d'enfans.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la patte de lion d'or, posée en bande, qui est DE FAULCON; aux 2 & 3 d'argent, à la bordure engrêlée de sable, au bœuf furieux aussi de sable, brisé d'un écusson de gueules pendu au col avec un cordon de même, chargé d'une croix d'argent, qui est de Bucelli. (Mémoire envoyé.)

FAULONG (DE), samille établie depuis plus de deux siècles au Bourg de Barbaste, Jurisdiction de Laussignan, Sénéchaussée de Duché d'*Albret*. Le nom se trouve quelquefois écrit, dans les titres, Faulon, de Faulon, Faulong, & quelquefois Foullon & Foulon. Elle a formé deux branches: la première subsiste dans Nicolas de Faulong. Ecuyer, Seigneur du Bosq, de Nousse & de Lasseran en partie, né le 15 Février 1740. De la feconde est Théodore de Faulong, né le 13 Mai 1742, entré au fervice.

Les armes: d'or, au chevron de gueules. accompagné de trois faulx, à langues de sable emmanchées de même, & pofées 2 en chef & 1 en pointe. (Voyez l'Armorial gén. de

France, reg. VI.)

FAUQUEMBERGUE, famille noble de Normandie, dont étoit Elisabeth de Fau-QUEMBERGUE, baptifée dans la Paroiffe de St .-Rémy de Dieppe, le 11 Janvier 1676. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elle descendoit de JEAN DE FAUQUEMBERGUE, Seigneur du Mefnil-fur-Bulles, qui vivoit en 1500, & étoit son cinquième afeul.

Les armes: d'azur, à la fasce d'or.

* FAUQUEMONT ou FAULQUE-MONT, Bourg ou petite Ville, avec titre de Seigneurie particulière, Prévôté feigneuriale, &c., dans le Duché de Lorraine, Diocèfe de Metz. C'est le chef-lieu d'une Terre considérable, érigée en Marquisat par Charles III, Duc de Lorraine, le 4 Décembre 1629, en faveur d'Elifée de Haraucourt. Cette Seigneurie, qui appartenoit anciennement aux Evêques de Metz, fut usurpée, suivant l'Abbé de Longuerue, par des Seigneurs du pays, dans le XIIe siècle. Il ajoute que l'hiftorien des Evêques de Metz affure que l'Evêque Etienne de Bar, le même que Saint Bernard appelle un zélé Pafteur & défenfeur des droits de fon Eglife, reprit, par la force des armes, plufieurs places occupées par divers particuliers, & entr'autres Fauquemont. Dans la fuite, les Ducs de Lorraine fe rendirent maîtres de cette Seigneurie, & ils en ont joui, du moins en partie, puifque Charles, Duc de Lorraine, donna le quart de Fauquemont, en échange du quart de la Seigneurie d'Albe.

FAUR (bu), famille noble en Armagnac, qui a produit de grands hommes:

I. JEAN DU FAUR, Sénéchal d'Armagnac,

testa en 1372, & fut père de

II. JEAN DU FAUR, Île du nom, qui testa en 1444, & eut pour enfans :

1. GRATIEN, qui fuit;

 Et Jean, Seigneur de Pujols, qui commanda l'armée du Comte d'Armagnac. Sa poftérité a fini dans les premières filiations, & à Bernard du Faur, Prieur de Saint-Orens d'Auch, mort Evêque de Cahors.

III. Gratien du Faur, Seigneur de Pujols & de Saint-Jory, près de Toulouse, de Bruguières, de Bouloc, Pompignan, &c., sut Chancelier du Comte d'Armagnac, Ambassadeur du Roi Louis XI vers l'Empereur, en Espagne & à Berne. Le Roi créa ensuite en sa faveur une charge de Tiers-Président au Parlement de Toulouse, à Amboise le 22 Septembre 1483. Ce Gratien du Faur situation à Notre-Dame de Fézensac, & testa en 1491. Il eut de son mariage avec Honorate de Frezze (Moréri, dit Honorette):

1. ARNAUD, qui fuit;

 PIERRE, Évêque de Lectoure, & Prieur de Saint-Orens d'Auch;

3. JEAN, Archidiacre d'Auch;

 Et un autre Jean, Officier diftingué tué, en 1469, dans une rencontre proche de Lifteux, commandant la Cavalerie fous les ordres du Comte de Dunois.

Gratien eut encore pour fils naturel:

Pierre du Faur, Docteur en Droit, Chanoine de Lectoure, Protonotaire du Saint-Siège, & enfuite Evéque de Lectoure. (C'est le troifième de ce nom qui âit occupé ce Siège.)

IV. Arnaud du Faur, Seigneur de Pujols, de Saint-Jory, &c., Procureur-Général du Parlement de Toulouse, épousa 1º Fine de Peirroullières; 2º N..., dont on ignore le

nom; & 3° Bourguine de Bozenne, laquelle testa le 2 Février 1544, & légua à huit pauvres filles de Saint-Jory, chacune 10 livres. Il eut du premier lit:

1. Jacquette, Dame de Pompignan, mariée, le 26 Octobre 1502, à Amanieu, Baron de Montefquiou, d'une branche éteinte dans Anne de Montefquiou, mariée au quatrième fils de Blaife de Montluc Maréchal de France, lequel en prit le nom & les armes, & s'appela Montefquiou-Montluc. La branche de Montefquiou-Montluc s'est fondue dans la Maison d'Efcoubleau de Sourdis, Prince de Chabannois, Comte de Cramailles & de Saint-Félix, branche aussi éteinte dans Angélique d'Efcoubleau, mariée, en 1702, au Marquis de Colbert de Saint-Pouanges de Chabannois.

Il eut du fecond lit:

2. Pierre, qui fuit.

Et du troisième lit:

 Michel, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jory, rapportée ci-après;

4. Jacques, Abbé de la Chaife-Dieu, Prieur de Saint-Orens, fucceffivement Confeiller au Parlement de Touloufe, Confeiller au Grand-Confeille 29 Février 1540, Préfident en la feconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 7 Juillet 1545; Maître des Requêtes en 1558, & Confeiller d'Etat en 1565. Il fut l'intime ami du Chancelier de l'Hôpital, qui, par ordre du Roi, le chargea de pourvoir de bons Régens le Collège de l'Efquille de Touloufe. Il mourut en 1571, âgé de 60 ans, & fut enterré dans le chœur des Bernardins de Paris;

 CLAIRE, mariée à Charles Benoît, Seigneur de Cépet, Avocat-Général au Parlement de Touloufe:

6. Et N..., femme de N... de Saint-Pierre, Confeiller au même Parlement.

V. Pierre du Faur fuccéda à tous les biens que fon père avoit en Gafcogne & en Armagnac. Il fut Préfident à Mortier au Parlement de Toulouse le 20 Avril 1591, Maître des Requêtes, & commis au Gouvernement du Languedoc en l'absence du Connétable de Montmorency & du Comte de Villars, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, l'Evêque de Cahors, & Michel du Faur, son frère. Il épousa Gausine Douce, de la famille d'Ondea, Dame de Pibrac, près de Toulouse, dont:

 Arnaud, Seigneur de Pujols en Agénois, premier Gentilhomme de la Chambre du Roide Navarre, Gouverneur de Montpellier, Ambaffadeur en Angleterre, mort fans poftérité d' Yolande de Lordat;

 PIERRE, Evêque de Lavaut, Prélat recommandable & un des plus distingués Pères du Concile de Trente;

3. Louis, qui fuit;

4. Goy, auteur de la branche des Seigneurs de *Pibrac*, rapportée ci-après;

5. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de Lucante, aussi mentionnée ci-après;

 MARGUERITE, mariée à N... Séguier, Sénéchal de Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, chef des Séguier de Toulouse, repréfentés par MM. de Favas & de Villandrie;

Et Marie, alliée à N... de la Maimie, Confeiller au Parlement de Touloufe, un des

aïeux du Syndic des Etats.

VI. Louis du Faur, Seigneur de Grattins, Conseiller au Grand-Conseil, puis au Parlement de Paris en 1555, Chancelier de Henni IV, pour lors Roi de Navarre; son Ambassadeur vers les Princes protestans, lui amena une armée de Rustres, & sut auteur du Traité de Paix entre ce Prince & Henni III, Roi de France. Il épousa Anne de Preignan, près de Lavaur, première Dame d'Honneur de la Reine de Navarre, & en eut:

- N... qui porta les armes, & mourut jeune, laiffant de fa femme, fille unique de Salufte de Bartas, Gentilhomme & fameux Poète, Une fille, mariée à N... de Hardoffe.
- 2. CATHERINE, mariée au Baron de Brunet-Panat-Pujols, en Agénois. Elle est aïeule de M. le Comte de Panat, aujourd'hui chef d'Escadre, marié à Françoife de la Rochefoucauld, sœur de l'Archevêque de Rouen, Abbé de Cluny;

3. OLYMPE, femme du Seigneur de Montagnac, dont plusieurs fils morts au fervice;

 S. & G. Et trois filles mariées: l'une à N... de Villemor; la feconde à N... de Montazet-Cuffac; & la troisième à N... de Hardosse.

BRANCHE des Seigneurs de Pibrac.

VI. Guy du Faur, Seigneur de Pibrac, né en 1528, quatrième fils de Pierre, Seigneur de Pujols, & de Gaussine Douce, étudia à Paris & voyagea en Italie. A son retour, il s'acquit beaucoup de réputation dans le Barreau, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 30 Octobre 1553, par Lettres données à Villers-Cotterets le 20 du même mois; eut, le 9 Octobre 1557, dispense de tenir avec l'Office

de Confeiller au Grand-Confeil, celui de Juge-Mage de Toulouse, sur la démission de Michel. DU FAUR, son oncle; fut en cette qualité député aux Etats d'Orléans en 1559, au nom de la Ville, n'étant âgé que de 29 ans. CHAR-LES IX, à la follicitation du Chancelier de l'Hôpital, le fit Avocat-Général du Parlement de Paris. Il fut un des Ambassadeurs envoyés au Concile de Trente, où il soutint les préséances du Roi son Maître & de sa Couronne, & un des Seigneurs qui accompagnèrent le Duc d'Anjou en Pologne, lorsque ce Prince en fut élu Roi : il répondit aux harangues des Députés. A son retour de Pologne. HENRI III, devenu Roi de France par la mort de Charles IX, lui donna une charge de Président à Mortier au Parlement de Paris en 1577. Il figna au nom de ce Prince la conférence de Nérac, fut nommé en 1578 Chancelier du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon & de la Reine Marguerite de Navarre, & Confeiller d'Etat au Confeil Privé du Roi. Il est l'Auteur des Quatrains si connus, & appelés les Quatrains de Pibrac, qui de nouveau s'enseignent dans presque toutes les écoles du Royaume. On lit dans l'Histoire de Pologne. du Chevalier DE SOLIGNAC, tom. V, le danger que courut le Roi à son couronnement, que l'intrépidité de Pibrac fauva, & un abrégé de sa vie dans le Journal historique du mois de Mai 1761, curieux par fes circonstances; & dans l'Histoire de M. de Thou, ce qui lui arriva à la forêt de Montbéliard, retournant en Pologne. Il mourut le 12 Mai 1584, âgé de 56 ans, & fut enterré aux Grands-Augustins de Paris. Il avoit épousé Jeanne de Custos, Dame de Tarabel, morte en 1612, fille de Jean de Custos, Baron de Tarabel. Ses enfans furent:

Michel, qui fuit;

2. Henri, Seigneur de Tarabel, Conseiller au Parlement de Toulouse, Maître des Requêtes en 1619, Conseiller d'Etat, nommé premier Président du Parlement de Provence, & mort premier Président de celui de Pau, lors de sa création. Il avoit épousé Claire ou Marie de Gesse ou Gesset, dont:

1. Guy, mort jeune;

2. Antoinette, épouse de Thomas de Maniban, Avocat-Général au Parlement de Toulouse, bisareul de Joseph-Gaspard de Maniban, mort premier Président du même Parlement, qui avoit épousé Jeanne-Christine de La-

784

moignon, sœur du seu Chancelier de France de ce nom;

3. Françoise, femme de Céfar-Auguste de Pardaillan - Gondrin - Montespan, Marquis de Termes, premier Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, quatrième fils du Marquis de Montespan, Chevalier des Ordres, frère du Duc de Bellegarde, & un des aïeuls du dernier Duc d'Antin, & du premier mari de feu Madame la Comtesse de Toulouse,

mère de M. le Duc de Penthièvre.

3. Pierre, mort jeune avant fon père;

4. Et OLYMPE, femme de Michel Hurault, Seigneur de Bellebat, Chancelier de Navarre, fils de Robert Hurault-de-Bellebat, Gendre du Chancelier de l'Hôpital, qui joignit fon nom à celui de du Faur. Elle fut mère de Guy Hurault-de-l'Hôpital, Archevêque d'Aix, & de l'Intendant Hurault; bifaïeule de Jean de Choify, Chancelier du Duc d'Orléans, & une des aïeules maternelles de MM. de Beaufort-Canillac, Marquis de Montboiffier.

VII. MICHEL DU FAUR, Seigneur de Pibrac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué au fiège de Montauban, avoit époufé, le 23 Décembre 1598, Claude d'Eftampes, de la Ferté-Imbault, fille de Claude d'Eftampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de Jeanne de Hautemer, Dame de Bony, fille du Maréchal de Fervaques, & nièce du Maréchal d'Eftampes. De ce mariage vinrent:

1. Guy, qui fuit;

2. François, Prieur de Villepreux & de Mane;

3. CLAUDE, Prieur de Pinel;

4. Jacques, Chevalier de Malte, Aide de -Camp du Grand Condé, enfuite Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de France, & nommé Ambaffadeur de la Religion auprès du Pape. Il s'est trouvé à plus de 20 combats;

 MICHEL-CLÉRIADE, Comte de Marigny, en Bourgogne, terre achetée des denieres de fa mère. Il époufa, par contrat paffé à Autun le 6 Novembre 1646, Charlotte d'Arlay,

dont:

François, Comte de Marigny, allié à Marie de Changy, dont Madame de

Thiard de Bragny;

Et Anne-Bénigne, mariée, par contrat passé le 21 Mai1706, à Semur en Auxois, à Charles, Marquis de Jaucourt, dont deux filles Religieuses, à Saint Dominique de Montargis, & Louis-Charles de Jaucourt, Capitaine dans le Régiment de la vieille Marine, marié à Elifabeth-Félicité de Sercey, Dame d'Acconsey en Bourgogne, de laquelle il a eu un fils nommé Alexandre-Bénigne de Jaucourt, Officier de Gendarmerie, marié à N... Chaponay. Voyez JAUCOURT.

 Et Marie, femme du Baron de Gudanez, du pays de Foix.

VIII. Guy du Faur, IIº du nom, Baron de Pibrac, Seigneur de Buftos, Gentilhomme de la Chambre du Roi, commença de fervir au fiège de Nérac, enfuite en Italie, Allemagne, Flandre & Catalogne; fut Cornette, fucceffivement Capitaine dans les Chevaux-Légers, Mestre-de-Camp & Maréchal de Bataille, & élu Capitoul de Toulouse en 1646. Il épousa 1º Marie-Anne Hennequin, Dame d'Eaubonne, veuve du Comte de Brenne de la Marck, frère du Duc de Bouillon, morte sansensans; & 2º Anne de Plaigne-de-Montbéraud, en Languedoc. De ce second lit fortirent:

1. MICHEL, qui fuit;

2. Et Jérôme, Maître de la Chapelle & Mufique de Philippe, fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume; Abbé de SaintMcfmin, de Miffy, puis de Saint-Benoît-furLoire, Prieur de Montdardier, GrandDoyen, en 1699, de PEglife Cathédrale de
Bayeux, dignité qu'il réfigna, en 1731, à
Jean-Baptifle Durand-de-Miffy, & mourut
dans fon Abbaye le 7 Avril 1733.

IX. MICHEL DU FAUR, IIº du nom, Comte de Pibrac, &c., mort en 1704, avoit époufé, en 1665, Eléonore de Saulx-Tavannes, belle-fœur d'Anne de Bourbon, iffue de Gafpard de Saulx, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des mers de Levant, & Gouverneur de Provence. Il laissa pour fils:

X. JÉRÔNE DU FAUR, Comte de Pibrac, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui époufa, 1° en 1707, Marie-Anne-Françoife de Mandat; & 2° en 1709, Marie-Anne d'Azemar, fille d'un Capitoul de Touloufe, morte dans cette ville le 14 Novembre 1754, âgée de 74 ans, & lui morten 17... Il a eu pour enfant:

XI. Jérôme-François du Faur, Comte de Pibrac, Baron de Marfa, &c. Confeiller au Parlement de Toulouse le 161 Août 1743. Nous ignorons & son mariage & sa postérité.

BRANCHE des Seigneurs de Lucante & de Xaintrailles.

VI. CHARLES DU FAUR, cinquième fils de PIERRE, Seigneur de Pujols & de Gausine Douce, Confeiller au Parlement de Touloufe, reçu, le 14 Mars 1572, Président à Mortier du même Parlement, mourut âgé de 35 ans. Il avoit épousé Anne de Mansical, fille d'un premier Président dece Parlement, sœur de Madame du Bourg, & de Madame de Cavaille, dont:

1. JACQUES, qui fuit;

2. N... mariée au Seigneur de Belmont, en

Armagnac;

 Et Marie, alliée à Dominique de Burtas, Seigneur de Saint - Laurent, Lieutenant-Général pour le criminel en la Sénéchaussée de Toulouse, & Maître des Requêtes de Navarre.

VII. JACQUES DU FAUR, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut envoyé pour empêcher l'union du Duc de Bouillon avec les Huguenots. Herri IV lui trouva tant de mérite, qu'il le créa son Chancelier. Il épousa Marie de Ferrier, petite-fille d'un Conseiller au Parlement de Toulouse, tué par les Ligueurs, & arrière-petite-fille d'un des Amballadeurs du Concile de Trente. Ils eurent:

- JACQUES, Prieur de Marval & de Saint-Laurent;
- 2. CHARLES, Prêtre de l'Oratoire;

3. Jean, Jéfuite;

4. FRISE, qui fuit;

Et cinq filles, Religieuses.

VIII. Frise du Faur, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, fervit long-tems, & épousa Claire du Buisson de Beauvoir, de la Maison du Fondateur de l'Observance de Toulouse, dont elle portoit le nom & les armes. Il en a eu

IX. N... DU FAUR, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine, mort en 1712. Il est représenté par

N... Du Faur, mariée à N... de Cauffade, Président au Parlement de Toulouse.

BRANCHE des Seigneurs de Saint-Jory.

V. Michel du Faur, Seigneur de Pujols & Tome VII.

de Saint-Jory, puîné d'Arnaud, & de Bourguine de Bozenne, sa troisième semme, sut Juge-Mage de Toulouse en 1547, Conseiller au Grand-Conseil par provisions données à Saint-Benoît-fur-Loire le 11 Mai 1556, dont il prêta serment entre les mains du Garde des Sceaux, & au Grand-Confeil les 21 & 22 Mai, Président à Mortier au Parlement de Toulouse, depuis le 29 Novembre 1557 jusqu'en 1569, Chancelier de CATHERINE, Infante de Portugal, promise en mariage à CHAR-LES DE NAVARRE, Comte de Viarmes, & commis avec fon frère au Gouvernement du Languedoc, épousa Eléonore de Bernuy, qui testa en 1575, fille de Jean de Bernuy, Seigneur de Villeneuve & de Paleficat, & de MARGUERITE DU FAUR, dont:

1. Pierre, qui fuit;

2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de la Serre, rapportée ci-après;

3. Jean, Seigneur de Champ-fur-Marne & d'Hermay, Confeiller au Grand-Confeil le 15 Juillet 1565, Maître des Requêtes le 30 Mars 1574, & Confeiller d'Etat, qui époufa Madeleine Spifame, qui fe remaria à N... Filhet de la Curée, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des Chevaux-Légers. Elle étoit fille de Jean, Seigneur de Biffeau, Doyen des Confeillers du Parlement de Paris, & de Marguerite du Lyon, Dame de Poncigny. Elle eut de fon premier mari:

1. JEAN, mort en bas âge;

 MICHEL, tuć dans une fortie au fiège d'Amiens, pourfuivant les Espagnols, étant dans la Compagnie des Chevaux-Légers de HENRI IV;

 Guy ou Charles, Prêtre de l'Oratoire, mort revenant de Rome à Chambéry;

4. François, mort jeune;

 MADELEINE, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette Maifon, & que le Cardinal de Richelieu destinoit à être Abbesse de Jouarre quand elle mourut;

6. Et Marguertte, Dame d'Hermay, marié à Charles le Conte Seigneur de Voifinlieu & de Loré, près de Fontaine-bleau. Elle en eut une fille, alliée à François de Brichanteau, Marquis de Gergy, & deux garçons, le Baron d'Hermay, beau-frère du fils aîné du Maréchal de Montigny, & N.... le Conte, Seigneur d'Hermay, marié à N.... du Puis, dont des enfans.

4. JEAN, dit le jeune, auteur de la branche des Seigneurs de Courcelles, &c., rapportée ci-après;

5. JACQUES, Abbé de Muret;

6. JEANNE, mariée, le 23 Avril 1569, à Antoine-Jean de la Roche, Seigneur de Genfac, Coutures en Lomagne, frère d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, & un des aïeuls de feu M. de Fontenilles, Evêque de Meaux, & Aumônier de Madame;

7. Bourguine, femme de N de Cheverryde-Saint-Michel, Baron de la Réole, dont un fils marié à Françoise de la Rochesou-

cauld-Fonfèques-Surgères;

8. Françoise, mariée à N... de Garnault ou Garrault-Urleville, Conseiller au Parlement de Toulouse, aïeul de MM. Cassusac;

9. Et Honorette, épouse de N.... d'Aussar-gues-de-Saint-Félix, Conseiller au Parle-

ment de Touloufe.

VI. Pierre du Faur, Seigneur de Saint-Jory, Confeiller au Grand-Confeil, le 8 Juin 1558, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1565, Président au Parlement de Toulouse en 1575, premier Président du même Parlement, qui avoit été vacant depuis deux ans, depuis la journée de la Saint-Barthélemy, le 7 Juillet 1567, mourut d'apoplexie au Palais en prononçant un Arrêt, le 18 Mai 1600, avec la réputation d'un des plus favans & des plus intègres Magistrats de son tems. Il a donné des Commentaires fur le droit, & l'on voit son buste à côté de celui de son cousin, GUY DE FAUR, Seigneur de Pibrac, dans la Galerie de l'Hôtel-de-Ville de Touloufe. Il avoit époufé, le 2 Avril 1560, Charlotte de la Jugie, fille de Jacques-Germain de la Jugie du Puy-Duval, Baron de Rieux, & d'Antoinette d'Oraison, & sœur de François de la Jugie, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. MARIE, semme du Seigneur de Castéra,

près de Castelsarrazin;

3. Antoinette, mariée 1º au Seigneur d'Aucasten & de Lobejac; & 2º au Seigneur de Mauvesin, près de Marmande;

4. Et Anne, femme du Seigneur de Fesrals ou de Ferralles, Sénéchal du Lauraguais.

VII. Jacques du Faur, Seigneur de Saint-Jory, Conseiller au Parlement de Toulouse, fut écrafé sous les ruines d'une Eglise où il faisoit fa prière. Il avoit épousé, le 26 Septembre 1599, Claude de Cardaillac, fille d'Hedor, Seigneur de Bioule, Baron de Cardaillac, & de Marguerite de Lévis-Ouélus, petite-fille d'Antoine de Lévis, Grand-Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres, mort le 6 Avril 1586, & nièce de Jacques de Lévis-Quélus, un des favoris de Henri III. Leurs enfans furent:

1. Jean-François, qui fuit;

2. HENRI, Seigneur de Bruguières, qui fe fit Eccléfiastique après avoir porté les armes;

3. Jacques, qui fe fignala dans les armées de Flandre, de Catalogne & de Lorraine, & épousa N... de Parade;

4. N... femme de N... de Melet, Conseiller au Parlement de Toulouse;

5. Louise-Marie, alliée à N.... d'Olive, fils du Syndic des Etats du Languedoc;

6. Et N..., Religieufe à Villemur.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Saint-Jory, fut Confeiller au Parlement de Toulouse, & épousa Marie Bertrand-de-Chalatre, de la famille d'un de ce nom, qui fut premier Président du Parlement de Paris, enfuite Garde des Sceaux & Cardinal. II en eut:

1. TRISTAN, qui fuit;

2. JACQUES, qui, de fa femme dont on ignore le nom, eut:

> CLAUDE, mariée à François-Gaston de Foix, Comte de Rabat, Marquis de Fornetis : il étoit issu de père en fils de Gaston Ier, Prince & Comte de Foix, mort à Pontoife le 13 Décembre 1315. L'aïeule de ce François-Gaston étoit Jeanne de Pardaillan-Gondrin-Montespan, & sa bisaïeule, Jeanne de Durfort. Du mariage de François-Gaston de Foix, avec CLAUDE DU FAUR, vint Angélique-Céfarine de Foix, mariće, le i i Décembre 1691, à François de Carbonnières, Marquis de la Chapelle-Biron.

3. ISABELLE, femme de Henri de Burtas, Confeiller au Parlement de Touloufe;

4. Et N..., morte fille.

IX. Tristan du Faur, Baron de Saint-Jory, devint Comte de Bioule après la mort de Louis de Cardaillac de Lévis, Comte de Quélus, Lieutenant-Général pour le Roi dans la province du Languedoc, & Chevalier de ses Ordres, qui étoit son oncle maternel. Il fut plusieurs fois Capitoul de Toulouse, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

X. Jacques-Louis du Faur, Seigneur de

Saint-Jory, Comte de Bioule, Confeiller au Parlement de Toulouse, qui mourut en Août 1708, & laissa de N... Boissot, fille d'un Conseiller au même Parlement:

FAU

1. TRISTAN, qui fuit;

2. N..., femme de Jean Papus, Seigneur de Cognans, Conseiller au Parlement de Toulouse en 1707;

3. Et N..., mariée, en 1708, à N.... Fleyres.

XI. TRISTAN DU FAUR-DE-CARDAILLAC, IIe du nom, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jory, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, Régent, Mestre-de-Camp & Colonel-Lieutenant de la Colonelle-Générale en 1717, épousa, 1º en 1709, N... de Ferrand, fille de François de Ferrand, Confeiller au Parlement de Toulouse, morte en Avril 1711; & 2º le 20 Octobre 1739, Marthe-Henriette du Bourg-Cavaignes, fille de Jean Mathias, Seigneur de la Peyrouse, & de Louise de Quentin de Beaujeu. Du premier lit il a eu:

1. N ..., mort en 1717;

2. Et JEANNE-MARIE-GABRIELLE, qui suit.

XII. JEANNE-MARIE-GABRIELLE DU FAUR. élevée auprès de Madame d'Orléans, Abbesse de Chelles, a été mariée avec N... d'Acies. Préfident de la Cour des Aides de Montauban, dont une fille alliée à M. de Civrac, allié à la Maison de Junies.

BRANCHE des Seigneurs de LA SERRE.

VI. CHARLES DU FAUR, Seigneur de la Serre, fecond fils de Michel, & d'Eléonore de Bernuy, sut Gouverneur de Lunel pendant la Ligue, & épousa 1º Jacqueline de Bozenne, Dame d'Aubais, Terre érigée en Marquisat en 1724, située à quatre lieues de Nîmes; & 2º Louise de Varey, Dame de Manteyer, veuve de Louis de Baschi-Saint-Estève. Il eut du premier lit:

1. Margueritedu Faur, mariée à Balthagar de Bafchi, fils de Louis de Bafchi-Saint-Eftève, & de Louise de Varey, ci-dessus nommée. C'est de cette Marguerite du Faur que sortent les Marquis d'Aubais, & de Baschi du Cayla, dont un tué en Italie; le Vicomte de Cambis, le Comte de Bafchi, ci-devant Ambassadeur à Venise, Chevalier des Ordres, Confeiller d'Etat d'Epée; le Comte de Monteynard, Ministre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Cologne; & fa fœur, femme du Marquis de Monteynard, Ministre de la

Guerre, &c. Marguerite du Faur se maria en secondes noces, en 1607, à Jacques Peyres, & mourut à Nérac en 1609.

Du fecond lit vinrent:

2. HENRI, tué au fiège d'Ostende sans avoir été marié;

3. CHARLES, qui fuit;

4. Et une fille mariée à N ... de Jarente, Baron de Montclar en Provence.

VII. CHARLES DU FAUR, Seigneur de Manteyer, s'est marié avec N... Poisieu du Passage, Gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de Courcelles-le-Roi, PIERREFITTE-ès-Bois, &c.

VI. JEAN DU FAUR, dit le jeune, quatrième fils de Michel, Seigneur de Saint-Jory, & d'Eléonore de Bernuy, eut de son père, par testament, la Terre de Sainte-Christie ou Sainte-Christine-lès-Nogaro, dans le Comté d'Armagnac, & sa mère lui fit don de 10000 livres, par acte du 17 Juillet 1575. Il fut Seigneur de Courcelles-le-Roi, avec haute, moyenne & basse Justice, en partie de Beaulieu, d'Assé, de Pierrefitte-ès-Bois, Fay-aux-Loges près d'Orléans, Langesse, dans l'appanage du Duché d'Orléans & de Cormont, qui lui fut adjugé par une fentence du Bailliage de Gien, du 30 Janvier 1595. En 1572, il avoit été pourvu de la charge d'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Anjou, & aussi d'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Gergeau, le 30 Janvier 1597, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché & Bailliage d'Orléans; il testa le 1er Décembre 1604, & avoit époufé, 10 le 21 Septembre 1575, Catherine Mesnager, Dame de Marcaut, près de Gien, Diocèse de Bourges, veuve de François Séguier, Président aux Enquêtes, oncle du Chancelier Séguier, & fille d'Etienne Mesnager, Maître des Eaux & Forêts de Montargis, qui fit construire à ses dépens l'Eglise de Notre-Dame de Gien; & 2º fans enfans, Madeleine Geoffroy. Il eut du premier lit:

1. Guy, qui fuit;

2. JEAN-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Langesse, rapportée ci-après;

3. François, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, mort sans alliance;

- 4. Louis, mort fans enfans de fon mariage avec Marie de Ribérac;
- 5. Et Henri, mort sans avoir été marié.

VII. Guy du Faur, Seigneur de Courcelles, Pierrefitte, &c., Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, époufa, par contrat du 11 Juin 1598, Marie ou Marguerite de Saint-Nectaire, vulgairement Senneterre, fille de Jacques de Senneterre, Baron de la Grolière, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de Marguerite d'Estampes. (Le Marquis de Senneterre, fils du feu Maréchal, est de la même Maison.) Leurs enfans furent:

1. JEAN-JACQUES, qui fuit;

- 2. & 3. Guy & GABRIEL, morts au fervice; le dernier fans alliance, & le premier fans enfans de fon mariage avec Marie Gaury;
- 4. Daniel, reçu Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte, où il testa le 29 Septembre 1637;
- 5. Michel, d'abord Prieur de Saint-Clair, puis allié à Marie d'Auvau, dont :

Des enfans morts au berceau;

- Et Marie-Anne, baptifée dans la Chapelle du Château de Saint-Fargeau. Elle a eu pour marraine S. A. R. Mademoifelle Souveraine de Dombes, Du chesse de Châtellerault-Montpensier-Saint-Fargeau, & pour parcain, Henri de Bouinvilliers, le 9 Juin 1653.
- 6. PAUL ou PIERRE, Seigneur de la Sablonnière & de Pierrefitte, qui de sa femme Marie Charrier, Dame de la Sablonnière,
 - 1. & 2. Paul & François, morts garçons; 2. Michel, qui épousa Huberte de Sarron

de Couët, dont il eut:

MICHELLE-HUBERTE, mariée, le 8 Mai 1691, à Henri d'Orléans, Seigneur de Crécy, dont le petit-fils sert dans le Régiment de la Marche, Prince.

7. MARIE, femme le 3 Octobre ou Décembre 1663, de Charles Brou, Seigneur de Romoy en Bourbonnois, dont une fille mariée à N... de Laufanne;

8. Et Jeanne-Marie, femme de Jean de la Fontaine de Bonestat, dont le fils est Seigneur de Pierrefitte, & a un garçon qui fert dans le Régiment d'Eu.

VIII. JEAN-JACQUES DU FAUR, Seigneur de Courcelles-le-Roi, testa le 6 Septembre : 655,& fut marié 1º à N... de Chandieu de la Noele, Vicomtesse de Saint-Georges; & 2º le 4 Mars 1638, à Eléonore du Faur-de-Cormont, fa cousine germaine, veuve de N... Brosset d'Arconville. Il eut du premier lit :

1. MADELEINE, mariée, le 4 Décembre 1647, à Pierre de Jaucourt, Baron d'Epeuil, dont Madeleine de Jaucourt, alliée à Armand de Mormès, Marquis de Saint-Hilaire, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & alors Gouverneur de Belle-Isle;

2. ELISABETH, mariée à Gabriel de Jaucourt de la Vesserie, tous les deux morts sans pos-

térité.

Et du second lit:

3. JEAN, qui fuit.

IX. JEAN DU FAUR, Seigneur de Courcelles, en passa aveu & dénombrement au Duché de Sully; il fut avec son cousin Michel, confirmé & maintenu dans le catalogue des Gentilshommes du Royaume, par Arrêt du Conseil du Roi, du 27 Février 1669. Il avoit épousé Anne de Guéribalde, Dame de Bondaroy & des Chapelles, sœur de Marguerite de Guéribalde, mariée à Philippe Jaucourt de Villarnoux, père de Catherine-Anne de Jaucourt, allié au Comte du Belay, qui eurent Catherine-Félicité du Belay, Dame d'honneur de feu la Reine, seconde Douairière d'Espagne, mariée au Prince de Robecq-Montmorency. Jean du Faur eut pour enfans:

1. JEAN-LOUIS, mort fans alliance;

à Orléans en 1729 ou 1730.

2. MARGUERITE-HENRIETTE, mariée à Charles de Tolède, Seigneur de Lormes, &c.;

3. ELISABETH, mariée sans ensans à N... de Morogues, Seigneur de Fonfaye; 4. & 5. ELÉONORE & ANNE, mortes filles; l'une

BRANCHE des Seigneurs de Langesse.

VII. JEAN-PIERRE DU FAUR, fecond fils de JEAN, dit le jeune, & de Catherine Mesnager, fut Seigneur de Mortumier, le Verger, Marcaut, Langesse & Cormont. Il testa le 20 Septembre 1651, & mourut le 15 Juin 1652. Il avoit époufé à Civray en Poitou, le 19 Juillet 1605, Marguerite Goulard, fille de René, Seigneur de Breuil, Goulard, &c., & de Marguerite Pouffard de Fors, & de Vigean, sœur de Charles Poussard, trisaïeul d'Anne Pouffard, Duchesse de Richelieu, par son mariage, le 26 Décembre 1649, avec Armand-Jean du Plessis, Duc de Richelieu, père, par

794

une feconde femme, du Maréchal Duc de Richelieu, vivant en 1773. JEAN-PIERRE DU FAUR eut de son mariage:

1. & 2. JEAN & PIERRE, morts fans alliance,

au retour de l'armée;

3. Henri, Seigneur de Marcaut, allié 1º à Marie Stample, dont un fils passé dans la Pruffe-Brandebourgeoife, où il a eu le commandement d'un Fort; & 2º à Marie de Gervy, dont:

> JEAN-PIERRE, devenu par arrangement Seigneur de la Motte-Saint-Firmin, qui a eu des enfans morts au berceau de fon mariage avec Marguerite d'An-

4. FRANÇOIS, qui fuit;

5. Guy, Seigneur du Verger & de Mortumier, marié, le 24 Octobre 1654, à Louise Dujon, Dame de la Vallée, dont un fils mort en-

fant:

6. Et Eléonore, mariée 1º à N... Broffet d'Arconville; & 20 à JEAN-JACQUES DU FAUR, son cousin germain, Seigneur de Courcelles, mentionné au degré VIII de la branche précédente.

VIII. FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Cormont, par donation de ses père & mère, le 5 Février 1642, en fit hommage au Seigneur de Bufnières, le 23 Avril 1673; hommage qu'il avoit déjà rendu au même Seigneur, le 24 Juillet 1670, pour sa Terre des Bois. Il fut Page du Cardinal de Richelieu, & épousa, par contrat du 16 Février 1643, Marie Odry, Dame de la Motte-Saint-Firmin, fille d'Etienne & de Marie de Gévry, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. 3. & 4. Louis, François & Paul, morts

5. Charles, qui, pendant qu'il a vécu, a poffédé le Fief & le lieu Seigneurial des Bois,

réuni à sa mort à Cormont;

6. Et Marie-Madeleine, mariée, le 27 Ncvembre 1686, à N... de Bièvre, Seigneur de Monléard & du Marais en Gâtinois, affassiné au Château de Goussier, où il étoit en garnison.

IX. Jean du Faur, baptifé à Saint-Pierrede-Poilly, Diocèfe de Bourges, le 13 Décembre 1644, Seigneur de Cormont, épousa, par contrat passé le 25 Octobre 1682, Hélène Fortet (a), fille de Jérôme, Juge & Prévôt de la Justice royale de Gien, dont pour fils

unique :

X. Jean-Francois du Faur, Seigneur de Cormont, né & baptilé le 13 Janvier 1684. Il étoit fous la tutelle de sa mère le 29 Juillet 1700, & fut maintenu dans les privilèges des Gentilshommes, par ordonnance de M. Jubert de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans. Il épousa, par contrat passé le 21 Juin 1707, célébration le 11 Juillet suivant, Madeleine Bailly, fille de François Bailly, Juge ordinaire & Prévôt de la Ville de Gien, & de Jeanne Armenault, dont:

1. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE, qui fuit;

2. Et Louis, appelé le Chevalier du Faur.

XI. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE DU FAUR, né le 26 & baptisé le 27 Novembre 1711, Seigneur de Cormont, à la recommandation du Maréchal de Nangis, son parent, fut élevé aux Cadets de Metz, & obtint ensuite une Lieutenance dans le Régiment de Limousin. Il s'est marié à Auxerre le 30 Janvier 1745, avec Marie-Jeanne-Modeste de Jodon, issue par sa mère du célèbre Médecin Grenaut, Conseiller d'Etat, dont :

1. GUY-PIERRE-FRANÇOIS DU FAUR DE COR-MONT, né le 20 Février 1749, reçu Page de M. le Duc d'Orléans, le 12 Juin 1762, fur le certificat de M. de la Cour, Généalogiste de la Maison d'Orléans, mort à Paris au Palais-Royal, en Décembre 1763;

la forêt de Fontainebleau, promit à la Sainte Vierge de fe faire Catholique s'il échappoit au danger; deux passans parurent aussitôt & le fecoururent. Il fe convertit, & contribua de fes deniers aux réparations de l'Eglise Royale, Collégies de la contribua de l'Eglise Royale, Collégies de la contribua de l'Eglise Royale, Collégies de la contribua de l'Eglise Royale, Collégies de la contributation de l'Eglise Royale, Collégies de la contributation de giale de St.-Etienne de Gien, ruinée par les Huguenots, ainsi qu'à celles du Couvent des Dames de Sainte-Claire, fondé par la Reine BLANCHE, mère de Saint Louis, qui a eu pour Religieuses Agnès de Courtenay, & une Princesse de la branche de Valois. Il contribua aussi aux réparations de l'Eglife des Minimes, fondée par la Princesse Anne, fille de Louis XI, Dame de Gien. Il répara ces deux Couvens de se deniers, & étoit Lieutenant-Général de la ville de Gien. N... Fortet, Chanoine de la Cathédrale de Paris, Fondateur du Collège de Forter, étoit de la même famille. On lit au Réfectoire des Minimes l'infcription fuivante:

Hoc ver Augusta Anna Franciæ Borbonia Regia ere-[xit 1507. Hoc perfida immanis & Sacrilegamanus penitus ever-

Ltit 1557.

Hoc idem toti regno peroptenda pax reddita dedit 1578. Sed pia Petri FORTET, Pretoris Juridici cura repara-[vit 1660.

⁽a) Elle étoit petite-nièce de Pierre Fortet, qui, volé, dépouillé, attaché nu à un arbre dans

2. Daniel-Prix-Germain, né le 5 Février 1750, Moufquetaire noir;

 EDME-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-LAURENT, qui a fuccédé à fon frère aîné en qualité de Page de M. le Duc d'Orléans. Il est aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment de Chartres, Cavalerie;

 Anne-Edme-Joseph, né le 1er Octobre 1760;
 Marthe-Jeanne-Louise-Madeleine, née le 21 Mars 1746;

 Marie-Jeanne-Eléonore-Edmée, née le 2 Septembre 1753;

7. 8. & 9. Et trois filles mortes.

Les armes: d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent, 3, 2 & 1.

FAUR-MANTEYER (DU), en Dauphiné: de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 besans d'or, 2 & 1, surmonté de 3 autres du même rangés en chef.

FAURE, originaire de l'Angoumois, qui a donné un Evêque d'Amiens dans François Faure, qui entra jeune dans l'Ordre de St.-François, & mourut le 11 Mai 1687, âgé de 78 ans.

Les armes: d'argent, à la bande de gueules.

FAURE, en Languedoc, originaire du Puy en Velay, de laquelle étoit Jean-André-Faure, Dominicain, homme célèbre dans fon Ordre par fes prédications & fa piété, mort en 1673, porte pour armes: de gueules, à trois bandes d'or.

FAURE, famille établic en Auvergne, qui a donné un Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, dans Charles Faure, mort à Paris, le 4 Novembre 1644, âgé de 50 ans. De cette famille étoit GILBERTE DE FAURE DE LA COMBE, reçue à St.-Cyr au mois de Février 1686. Elle prouva fa Noblesse depuis 1500. Voyez Moréri sur ces trois familles.

Les armes: d'argent, au cœur de gueules percé de trois flèches de fable, 2 & 1.

* FAURE DE SAINT-SYLVESTRE, en Dauphiné. Louis du Faure de Saint-Sylvestre, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Briançon, &c., obtint l'érection en Marquifat de la Seigneurie de Satilieu en Vivarais, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1693. Ce Marquifat fut

confirmé par d'autres du mois de Septembre 1697, enregifirées à la Cour des Aides & Finances de Montpellier, le 8 Avril 1698, en faveur de fon neveu Alexis du Faure de Satilieu, & de fon petit-neveu Louis-Joseph-Claude, Page de la Chambre du Roi, en confidération tant des fervices que ledit Alexis rendoit depuis plus de 20 ans à Sa Majesté, que de ceux que Just-Henri du Faure, fon père, & Claude, fon bisateul, avoient rendus successivement aux Rois ses prédécesseurs.

Les armes: d'argent, à la bande en devife d'azur, enfilée dans trois couronnes ducales

ou antiques d'or.

FAURE-VERCORS (DU). Voyez FAURE DE SAINT-SYLVESTRE.

FAURE DU CROS, en Dauphiné: d'azur, au fautoir d'argent.

FAURE, en Dauphiné: d'or, au lion de fable armé, paré & lampassé de gueules.

FAURE DES BLAINS, en Dauphiné: d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 têtes de More de fable, tortillées d'argent.

FAURE, famille connue depuis le XIVe fiècle en Savoie, où elle a tenu un rang très-distingué. Antoine Faure, Chevalier, Seigneur, Baron de Péroges & de Domessin, né en 1557, Conseiller d'Etat, & premier Président du Sénat de Savoie au commencement du XVIIe stècle, mourut le 28 Février ou dans les premiers jours de Mars 1624. Il avoit été marié deux fois, & eut de sa première semme, Benoîte Faure, de même nom que lui, mais d'une autre famille, fille unique & riche héritière, sept fils & quatre filles. Cinq de ses garçons & une fille lui survécurent, savoir:

 René FAVRE, qui fut Seigneur de Valbonne, Baron d'Aiguebelette, Confeiller d'Etat, Préfident du Confeil de la République de Genève, & Sénateur au Sénat de Savoie. Il a fait diverfes remarques fur les écrits de fon père;

 CLAUDE FAVRE, Seigneur de Vaugelas, Baron de Péroges, Chambellan de GASTON, Duc d'Orléans, & l'un des 40 de l'Académie Françoife, connu par fes ouvrages dans la République des Lettres, qui mourut en

1650;

3. Antoine, Abbé d'Entremonts & d'Allondes, qui fut Doyen de la Sainte-Chapelle de Savoie;

4. Philibert, Juge-Mage du Duché de Chablais & Sénateur de Chambery, qui est au-

teur de quelques écrits;

- 5. Jean-Claude, nommé Joseph-Philibert Favre, Comte de Charmettes, Chevalier d'honneur au Sénat de Savoie, & Gentilhomme ordinaire de la Maifon de Madame ROYALE, qui a eu d'Aimée-Madeleine de Lucinge, fœur du Général Comte de Lucinge, une fille nommé Louise, mariée à Edouard de Conzié, 11º du nom, Marquis d'Allemogne, auquel elle a porté les Comtés de Chanas, de Charmettes & plufieurs autres Terres;
- 6. MARIE-JACQUELINE FAURE, célèbre mère de la Vifitation, première Religieufe & feconde mère de cet Ordre, au bien duquel elle a tant contribué avec Madame Frémiot de Chantal, qui vient d'être canonifée en 1772. Guichenon, dans fon Hifloire de Savoie & de Breffe, parle de cette famille de Faure, fur laquelle on peut confulter Moréri, pour les grands hommes qu'elle a donnés.

FAURIS, en Provence. Cette famille, dit l'auteur de l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. I, p. 371, est originaire de la ville de Manosque.

1. Pierre de Fauris, Seigneur de Châteauneuf, jouissoit des privilèges accordés aux No-

bles sur la fin du XVe siècle. Il eut:

11. François de Fauris, Seigneur de Châteauneuf, qui époufa, par contrat passé le 30 Septembre 1532, devant *Mane*, Notaire, *Anne de Laidet*, fille de noble *Pierre*, dont:

III. JEAN DE FAURIS, qui fut reçu Docteur en l'Université d'Aix, le 15 Novembre 1556, & marié, le 10 Avril 1559, à Marguerite de Guillen, des Seigneurs de Montjustin, veuve de Joachim de Matheron, Seigneur de Sali-

gnac. De ce mariage vint:

IV. PIERRE DE FAURIS¹, IIº du nom, Seigneur en partie de Néoules. Il acquit les Terres de Saint-Vincent & de Saint-Clément, & fut élu Syndic de la Nobleffe, par délibération du 19 Août 1618. Il testa le 18 Novembre 1635, & avoit épousé, le 17 Décembre 1593, Anne de Guignon, de la ville de Marseille, de laquelle il eut:

1. Philippe, mort fans alliance;

2. JEAN, qui fuit;

3. CHRISTOPHE, dont la branche a fini à CHAR-LES DE FAURIS, Seigneur de Saint-Clément, Grand-Sénéchal au fiège d'Hyères, qui de N... de Fauris de Néoules, fa coufine & fa femme, n'a laissé qu'une fille, nommée

Marie-Thérèse, mariée, en 1740, à Philippe de Meyronnet, Baron de Saint-Marc, Confeiller au Parlement de Provence.

4. Et Antoine, dont la branche est tombée en quenouille dans sa petite-fille.

V. Jean de Fauris, 11° du nom, Seigneur de Saint-Vincent, testa, le 11 Septembre 1660, en saveur de son fils aîné, & sut maintenu dans sa Noblesse par les Commissaires du Roi, le 24 Novembre 1668. Il avoit épousé, par contrat passé à Marseille, le 22 Février 1631, pardevant Vaccon, Notaire, Marguerite de Villages, fille de Christophe, Ecuyer, dont il eut:

1. CHARLES, qui suit;

2. & 3. Jules-François & Philippe, légataires

de leur père;

 S. & 6. Et trois filles mariées dans les Maifons de Meyronnet-Saint-Marc, de Rians-Saint-Vincent, & d'Etienne-Montplaifir, à Lambefc.

VI. Charles de Fauris, Seigneur de Saint-Vincent, Lansac & de Malcor, s'allia, le 3 Juillet 1669, à Anne d'Arnaud, fille d'Efprit d'Arnaud, Conseiller en la Cour des Comptes, & de Dame Quiqueran. De ce mariage naquirent:

1. ANTOINE, qui fuit;

 Et Anne, mariée à Paul de Meyronnet, Marquis de Châteauneuf, Confeiller au Parlement.

VII. ANTOINE DE FAURIS, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanfac & de Malcor, rççu Confeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 26 Mars 1707, s'est marié, 1º le 26 Janvier 1700, à Catherine-Thérèfe d'Arbaud, fille de Jean-François, Seigneur de la Pérusse, Confeiller au Parlement, & de Marie d'Hugues, de laquelle il n'eut point d'ensans; & 2º à Barthélemy de Bouchet, fille de Louis de Bouchet, Seigneur de Faucon, Conseiller au Parlement, & de Dame Thérèfe de Susser. De ce mariage est sort.

VIII. Jules-François de Fauris, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanfac, de Noyers & d'Aigremont, né le 21 Juillet 1718, reçu Confeiller au Parlement le 8 Octobre 1737, & Préfident à Mortier en la même Cour, le 10 Mars 1746. Il a époufé, le 31 Mai de la même année, Julie de Villeneuve, fille d'Alexandre-Gafpard de Villeneuve, Marquis de Vence & autres lieux, & de Madeleine-Sophie de Simiane, petite-fille du Comte de Grignan, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de fes Armées. Leurs enfans font:

1. Jules Antoine, né le 1er Septembre 1750;

2. Et SOPHIE.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à une couleurre de finople; aux 2 & 3 d'azur, à une colombe d'argent.

FAUTEREAU, famille de Normandie, maintenue dans sa Noblesse le 22 Novembre 1668.

Foulques Fautereau fut marié avec Antoinette de Mailly, vers l'an 1500, dit Moréri.

THIBAUD FAUTEREAU de Villers, reçu Chevalier de Malte en 1541, portoit: d'azur, à trois croissant d'or, dit M. l'Abbé de Vertot.

François Fautereau, Seigneur de Villers, époufa, vers 1580, Françoise de Gouvis, Dame de Mainières, de Meullers & de la Marc-Vernier, dit la Roque, Histoire de la Maison d'Harcourt, pag. 1674.

L'Histoire de Rouen marque qu'André FAUTEREAU, Baron de Cretot, fut député pour la Noblesse aux Etats de Rouen en 1593.

On lit dans les Mémoires de l'Abbé d'Eftrées, que Louise-Catherine Fautereau fut femme de Louis-François, Duc de Villars-Brancas, en l'année 1678.

*FAUTRIERS ou FAUTRIÈRES, Terre dans la Province du Charolois en Bourgogne, qui a donné fon nom à une ancienne Maifon connue dès le XIº siècle, & qui a l'honneur d'être alliée à celle de France. Le premier

connu de ce nom est

I. Anselme de Fautriers, Chevalier, vivant en 1060. Il fouscrivit à la sondation du Doyenné de Blanzy, de l'Ordre de Cluny, saite par Girard d'Urzol, de la Maison de Luzy-de-Brancion, du consentement de Geoffroy de Sémur, Chevalier, Seigneur de la terre de Blanzy. Ceux qui signèrent casche furent Anselme de Fautrières, Ulric de Saint-Privé, Girard de Malet, Litaud de Ternac ou Tenet, tous Chevaliers, comme il est porté par la Charte du grand Cartulaire de l'Abbaye de Cluny, où le titre original y est en latin. Anselme de Fautriers épousa Eli-

Mars 1746. Il a épousé, le 31 Mai de la même | fabeth de Brancion-de-Luzy, dont il eut:

1. GIRARD, qui fuit;

 Et MARIE, qui fut une des premières Religieufes de Marcigny, où l'on ne recevoit que des filles de qualité.

II. GIRARD DE FAUTRIERS, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Josseran de Brancion, Bérard de Chatillon, Girard d'Amanzé, Josseran de Lugny, & Geosfroy de Clugny, sous Godefroy de Bouillon. Ces Seigneurs donnèrent dans cette première Croifade des preuves de leur valeur, & y reçurent plusieurs blessures. A leur retour ils vécurent tous en odeur de fainteté, & surent enterrés à l'Abbaye de Cluny derrière la Chapelle de Saint-Pierre-le-Vieil, comme le marque le Nécrologe de cette Abbaye. Girard de Sémur, frère de Saint-Hugues. De ce mariage vint:

111. Guy de Fautriers, Chevalier, en 1150, marié à Hugonette ou Huguenette de Vergy, de la Maison des anciens Rois de Bour-

gogne. Il en eut:

IV. Hugues de Fautriers, Chevalier, Seigneur de Courcheval, qui épousa dans un âge avancé, l'an 1230, Agnès de Chátillon, fille de Hugues de Chátillon, Comte de Saint-Paul, & petite-nièce de Gaucher de Chátillon, & de Jeanne de Boulogne. De cette alliance vinrent:

1. Hugues, qui fuit;

 Henri, Abbé de Cluny (a) en 1308, enfuite Evêque de Saint-Flour, mort en 1320. Il y a encore à Saint-Flour deux Candélabres très-grands que cet Henri de Fautriers, Evêque, fit faire en 1319;

3. Agnès, Religieuse à Marcigny;

4. Et Adélaide, ou Adélande, mariée à Pierre de Courtenay.

V. Hugues de Fautriers, Chevalier, fut

(a) Un Extrait des Chartes de cette Abbaye dit: Henricus De Fautrières, filius nobilis Hugonis de Fautrières, Matifconenfis, fen, ut alii volunt, Quadrælinfi pago, & Agnetis de Chatilon, filiæ Hugonis de Chatilon, fomitis Sandi Pault, fratrem habuit Hugonem de Fautrières, Militem, Dominum de Fautrières, qui duxi Mariam de Courtenay, filiam Petri de Courtenay, Domini de Champignolles & de St.-Briffon, & Margaretæ de Saint-Vallerin... Ex hac illustri Domo de Fautrières, quæ ad ufquè diem hanc præclari Illustratur militiæ Ducibus, suere nobiles fiugo & Gabriel de Fautrières, Monachi Cluniacensis, anno 1480.

Maréchal-de-Camp, épousa, en 1300, Marie de Courtenay, fille de Pierre, Seigneur de Champignolles & de Saint-Brisson, & de Marguerite de Saint-Vallerin, dont il eut:

VI. HENRI DE FAUTRIERS, IIº du nom, Chevalier, allié, en 1338, à Philiberte de Lugny, fille de Josseran, ancien Baron de Lugny, & de Marguerite de Pifey. 11 eut pour enfans:

1. HUGUES, qui fuit;

2. ERARD;

3. Et Litaud, rapporté après son frère aîné.

VII. Hugues de Fautriers, 11e du nom, Chevalier, vécut près de 100 ans, & fut un des grands hommes de fon siècle. Il servit utilement Philippe & Jean, Ducs de Bourgogne, & n'eut point d'enfans de son épouse Jeanne de Damas, fille d'Erard de Damas, Chambellan de JEAN, Duc de Bourgogne, & d'Isabelle d'Avenières, fille du Seigneur d'Anlezy.

VII. LITAUD DE FAUTRIERS, Chevalier, troisième fils de Hugues, IIº du nom, & de Philiberte de Lugny, se maria, en 1377, avec Marguerite de Saint-Privat ou Saint-Pri-

vé, & en eut:

VIII. GUILLAUME DE FAUTRIERS, Chevalier, Seigneur d'Odour & de Pressy, qui fit alliance, en 1430, avec Alix de Villeneuve, dont vinrent:

1. MARCELLIN, qui fuit;

2. Et JEANNE, femme du Baron de Cirot.

IX. Marcellin de Fautriers, Chevalier, épousa, en 1499, Louise de l'Hôpital, de laquelle il eut :

X. GASPARD DE FAUTRIERS, Chevalier, marié, en 1540, à Hélène de la Cour-Moulin.

De cette alliance vint:

XI. PHILIBERT DE FAUTRIERS, Chevalier, qui épousa, en 1570, Antoinette de Foudras.

Il en eut:

XII. Guy de Fautriers, IIe du nom, Chevalier, Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 Gentilshommes levés par le Duc de Mayenne. Il époufa, en 1596, Georgette de

Salornay, & fut père de

XIII. CLAUDE DE FAUTRIERS, Chevalier, qui fut pendant neuf ans consécutifs Elu de la Noblesse des Etats de Charolois, à cause de fon rare mérite; car l'on n'est jamais que trois ans dans cette place, & il épousa, vers l'an 1627, Marguerite de Saint-Amour, dont: 1. CLAUDE, qui fuit;

2. & 3. Pierre & François, tués au fervice, l'un commandant le Régiment de Lyonnois;

4. Et Thibaud, aussi tué au service, à la tête

du Régiment de Dauphiné.

XIV. CLAUDE DE FAUTRIERS, IIº du nom, Chevalier, se maria, en 1656, à Elisabeth de Chapon-de-la-Boutière, fille de Jean de Chapon, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Belleville, & d'Angélique de Saint-Juilien. Ses enfans furent:

- 1. PHILIPPE, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Dauphiné, tué à la bataille de la Marfaille;
- 2. THIBAUD, Capitaine dans le même Régiment, tué à la bataille d'Hochstett;
- 3. CLAUDE, Lieutenant dans le même Régiment, tué à la bataille de la Marfaille;
- 4. JEAN, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, tué au siège de Philippsbourg;
- 5. Pierre-François, Commandant dans le Régiment de Lyonnois, tué à la bataille de Fleurus;
- 6. CHARLES, Commandant dans le Régiment de Périgord, tué au passage de la Hogue;
- 7. CLAUDE, Lieutenant dans la Compagnie du Régiment de son frère, tué à ses côtés à la même affaire;
- 8. Et CLAUDE-MARIE, qui fuit.

XV. CLAUDE-MARIE DE FAUTRIERS, Chevalier, fervit 20 ans en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de du Plessis, pendant les guerres de Piémont, fous le Maréchal de Catinat. Le Journal des guerres de ce Général dit que ce CLAUDE-MARIE DE FAU-TRIERS, avec 40 Cavaliers, attaqua au gué de Carignan 75 Dragons, en tua 30, en prit 15, & delà marcha à Beaufort, où il battit un gros détachement des ennemis. La Gazette de ce tems-là dit encore, qu'ayant eu ordre de reconnoître les retranchemens de Fessons, il les attaqua & s'en rendit maître malgré la fupériorité des ennemis, & qu'il y reçut quatre bleffures. Il fut fuccessivement Alcade de la Noblesse de Bourgogne, Commissaire-Rapporteur aux Etats-Généraux, Elu de la Nobleffe du Charolois & du Mâconnois, Gouverneur de la ville de Charolles, & Lieutenant de Roi de la Province du Charolois. Le Roi lui donna le titre de Comte, par Lettres enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon. Il a eu de son mariage, contracté, en 1692, avec Elisabeth de Perrault:

. .

 Michel, qui fuit;
 Et N..., mariée à Jacques de Valadoux, Marquis d'Ancy.

FAU

XVI. MICHEL DE FAUTRIERS, Comte de Fautriers, Chevalier, Seigneur de Courcheval, Artus, Quiers, Sailly, la Motte, Chérizet & autres lieux, Lieutenant de Roi & Commandant de la Province de Charolois, Mestre de-Camp de Cavalerie, & ancien Exempt des Gardes-du-Corps, est mort à Lyon le 13 Novembre 1771, & est enteré dans l'Eglife d'Ennée. Il a eu treize oncles tués à la guerre fous le règne de Louis XIV. Ses infirmités l'ont obligé de quitter le fervice, ayant eu une épaule & une jambe cassées d'une chute de cheval. Il avoit épousé, en 1724, Anne-Laure de la Tour-Taxis, dont:

1. Louis-Marie, qui fuit;

 N... DE FAUTRIERS, mariée au Comte d'Avenas, de la Maifon de Laurencin, dont une fille, Chanoinesse à Neuville-lès-Dames;

 N... DE FAUTRIERS, mariée au Marquis de Sommières, neveu de MM. de Choifeul, l'un Cardinal & Archevêque de Befançon & l'autre mort Evêque & Comte de Châlons en Champagne;

4. Et N... DE FAUTRIERS, qui n'est pas mariée.

XVII. Louis-Marie de Fautriers, Chevalier, Comte de Fautriers, né en 1733, filleul du Roi & de feu la Reine, est entré Page de S. M. dans fa Petite-Ecurie, a été Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, & fait Capitaine de Cavalerie en 1748. Il s'est trouvé à plusieurs batailles, & s'est fort distingué à celle de Rosbach en 1757, où il eut deux chevaux tués fous lui; il y recut plus de 30 coups de fabre & un coup de pistolet au bras. Les Brigades de Lameth, Fitz-James & autres, après avoir chargé ou essuyé plus de 20 charges des ennemis, furent forcées de céder au nombre de la Cavalerie Prussienne, 7 fois plus forte que la nôtre. Le Comte de Fautriers, qui eut beaucoup de part à cette action, étant épuisé par les blessures, fut cru mort & fait prisonnier de guerre par les Pruffiens. Le Roi lui donna la croix de Saint-Louis, n'ayant que gannées de fervices, avec 800 livres de gratification. (Voilà ce que portent les Gazettes de ce tems.) Le Prince HENRI DE PRUSSE lui offrit un Régiment s'il vouloit entrer au fervice du Roi, fon frère, offre qu'il n'accepta pas pour amour pour fon Roi & sa Patrie. Il a époulé, par contrat passé devant les Notaires Royaux,

Mirière & de Châtelu, résidans en la ville de Roanne, Demoiselle Jeanne-Marie Courtin de Rilly, fille de Messire Jean-François de Courtin, Chevalier, Sieur de Rierge, & de Dame Marie-Claire de Giry. Elle lui a apporté en dot la Terre de Rilly en Forez. De ce mariage est issu:

JEAN-LOUIS, Comte de Fautriers, né le 28 Septembre 1771, baptifé en l'Eglife de Rierge. Il eut pour parrain Messire de Courtin, & pour marraine la Marquise de Sommières.

Suivant les certificats des Etats-Généraux, cette Maifon étoit très-puissante. Il y a plus de 15 Châteaux qui lui ont appartenu, où font encore fes armes. Il y a plus de 500 ans qu'elle possède la terre de Courcheval, avec celle d'Artus, de Sailly en Mâconnois, de la Motte & de Chérizet en Bourgogne. Elle conferve la copie de reprise du fies de Courcheval, faite au Duc de Bourgogne par Jeanne d'Urfé, femme de Mathieu de Fautriers, fon mari abfent, où il est dit, exceptâ turre quadratá de Courcheval, qui ne relève que de Dieu & de son mari. C'est la première sois que le Duc de Bourgogne prit possession du Charolois. Les principales alliances de la Maifon DE FAUTRIERS font avec celles de Courtenay, Châtillon, Beauffremont, Urfé, Erburs, Malin de Saint-Belime, Chaugy, Roussillon, Damas, Foudras, Artus, Amanzé, Montdor, Drée, Vergy, Choifeul, les Comtes de Flandre & de Boulogne, &c. Sur les vieux parchemins est écrit Feaultrières & Fautrières.

Les armesécartelé, aux 1 & 4 d'argent, au fautoir de fable, chargé de 5 coquilles d'or; au 2 de Courtenay; & au 3 de Chatillon. Devife: Tendre & féal depuis plus de fixcents ans.

FAUVEL, en Picardie. De cette famille étoit feu Henri de Fauvel, qui a été Exempt des Gardes-du-Corps du Roi. Il a laissé de feu Jeanne de Saint-Viance, Jeande Fauvel, Ecuyer, Seigneur de Valeille, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ses Armées, de la promotion du 1et Février 1719, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Paris le 1et Avril 1738, âgé d'environ 78 ans. Il étoit veus de Madeleine de Pomerey, morte en 1730, laquelle étoit sœur de la Dame de Pigis. Mercure d'Avril 1738, p. 818.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à une biche aîlée d'or; aux 2 & 3 de gueules, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé d'azur.

FAUX (DU) ou DU FAU, en Bretagne: de gueules, à 3 fasces d'argent.

FAUX, FAUQ ou FAOUQ, famille de Normandie, Généralité de Caen, marquée au nombre des plus anciennes de la Province.

RAOUL DE FAUX est nommé parmi les Chevaliers, dont le Catalogue se trouve à la suite de l'Histoire de Normandie, par Gabriel Dumoulin. Il vivoit en 1388, & eut de Jeanne Postel, fille de Nicolas, & de Paule de Sillons:

JEAN FAUQ, Seigneur de Rochesort, vivant en 1417,

Et Marie Fauq, femme de Jacques Mar-

guerie.

JEAN FAUQ, Chevalier, & Demoifelle Jacqueline Fauq, femme de Richard Pellerin, Ecuyer, Seigneur d'Ofmanville, vivoient vers

THOMAS FAUO, Chevalier, étoit tuteur de Jean Desloges, Ecuyeren 1448, & GUILLAUME FAUO, Seigneur de Carvel, vivoit au commencement du XVº fiècle.

Charles Fauq de Pouilly fut reçu Che-

valier de Malte en 1585.

Le Traité de la Noblesse par la Roque, pag. 342, fait mention de Jean de Faux, Chevalier, Seigneur de Jucoville, qui obtint un Arrét du Parlement de Rouen, pour avoir la préséance dans les honneurs de la paroisse où il demeuroit, sur Jacques de Lair, Ecuyer, Seigneur de Thairé, &c.

Guy de Fauq, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Rouen, puis Confeiller au Parlement en 1695, fut père, par Marie-Louife du Houlley, son épouse, entr'autres ensans, de

GUY - ETIENNE - ALEXANDRE DE FAUQ, Marquis de Garnetot, Mestre-de-Camp de Cavalerie, & Sous - Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734, âgé de 37 ans. Il a laissé de Charlotte-Sophie de Sonning, qu'il avoit épousée le 30 Juin 1721:

Marie-Louise-Sophie de Fauq, mariée, au mois de Mai 1748, avec Antoine-Adrien-Charles de Grammont, Comte de Grammont, Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, né le 22 Juillet 1726, mort en

17..., frère du Duc de Grammont d'aujour-d'hui, & fils de feu Louis, Duc de Grammont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Françoifes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & de Generière de Gontaut-Biron. Voyez GRAMMONT. Mercure de France, du mois de Mai 1748, pag. 191.

Les armes: d'azur, à 3 faulx d'argent,

emmanchées d'or, 2 & 1.

FAVAS, ancienne & illustre Maison en Guyenne, dans le Diocèse de Bazas, éteinte. Mézeray en parle aux règnes de CHARLES IX & de HENRI III. Un FAVAS sut un des quatre Barons, compris dans la capitulation du siège de Navarin, & poignardés par l'ordre de Montgomméry. Un autre FAVAS, qui commandoit au Mont-Saint-Marsan, fut passé au fil de l'épée avec toute la garnison; & un JEAN FAVAS, sous le règne de HENRI III, pour se mettre à couvert d'un assassinate commis par lui, livra Bazas au parti protestant. (Voy. Moréri.)

FAVENTINES DE FONTENILLES, Isle-de-France: Fermier-Général, eut pour enfans:

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, qui fuit; Et N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Capitaine de Cavalerie.

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Fermier-Général, épousa N... Baudart de Vaudésir, fille de N... Baudart de Vaudésir, Trésorier des Colonies.

Les armes: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 fauvettes d'argent. Du Buiffon avoit mis trois canettes, ce qui faifoit confusion avec celles de Bouret.

FAVERIES, Ecuyer, Sieur du Bois, en Normandie, Election de Coutances, qui porte: d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 lofanges du même, 2 & 1.

FAVERISou FAVERLIS, famille établie au Perche, Election de Mortagne, maintenue dans fa Noblesse le 1er Septembre 1666. ROBIN DE FAVERLIS, Ecuyer, vivoit en 1400. Voyez l'Histoire de la Maison d'Harcourt, pag. 416.

Les armes: d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois losanges de même, 2

& 1.

FAVEROLLES, en Tourraine: d'azur, à 3 chevrons d'or.

FAVEROLLES, autre famille: d'azur, à une branche de 3 coffes de fèves d'or, foutenues d'un croiffant, & 2 étoiles en chef de même.

FAY

FAVIER, famille dont était Jacques Favier, Baron de Méry-fur-Seine, Seigneur de Maifonrouge, Confeiller au Parlement en 1595, Maître des Requêtes en 1605. Il épou-

fa Marie Charlet, dont il eut:

Noel Favier, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 11 Juillet 1632, puis au Grand-Conseil le 20 Avril 1634, & Président à Mortier au Parlement de Rouen en 1642. Dans un titre de l'Abbaye de Saint-Georges-du-Bois, il est dit Chanoine de la Sainte-Chapelle, Abbé de Saint-Georges & Conseiller au Grand-Conseil. Il mourut sans ensans de son mariage avec Marie de Masparaut, fille de Pierre de Masparaut, Seigneur de Grandval, & de Marthe Thomas.

Les armes: d'azur, à 3 étoiles d'or, & un

croissant d'argent en abîme.

FAVIER DE LANCRY. EDME-FÉLICIEN DE FAVIER DE LANCRY, Marquis de Bains, Boulogne-la-Grasse & Hanivilliers, a eu de son épouse, Louise-Antoinette de la Viefville,

pour fils unique:

CHARLES-CÉSAR DE FAVIER DE LANCRY, Chevalier, Seigneur & Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, marié, le 10 Septembre 1739, au Château de Tartigny, en Picardie, avec Marie-Sébaftienne Lamoureux, fille aînée & principale héritière de Jofeph Lamoureux, Chevalier, Seigneur de la Javellière, Tartigny, la Rouillère, le Grand-Pré, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philippsbourg, & de Marguerite Trudaine, fon épouse. Mercure de France, du mois de Décembre 1730, pag. 3152.

Les armes: de gueules, à 3 concombres couchés d'argent, les queues en haut.

* FAVIÈRES, en Picardie, Diocèfe d'Amiens: Terre & Seigneurie qui appartenoit en partie à l'Abbé de Saint-Valéry, & en partie à un Seigneur particulier.

FAVRE. Voy. FAURE, en Savoic.

FAY (DE). Cette maison est originaire de Picardie. Cullaume de Fay, qualisié *Chevalier*, s'établit en Bretagne, ayant obtenu du Roi François I^{er}, le gouvernement des Ville & Château de Dinan & de Léon. Il épousa *Madeleine de Bois-Riou*, dont fortit:

ALOUVS DE FAY, qui comparut aux montres de l'Evêché de Saint-Brieuc, dans les années 1536 & 1537. Il époufa *Catherine Madeuc*, Dame de Guelhay, & de la Ville-Braffelet ou Bresselet, dont naquit:

François de Fay, Seigneur de Guelhay, qui épousa Jeanne de Plusquellec. De ce mariage

fortit:

Thomas de Fay, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Braffelet, qui épousa Claude Métayer, Dame du Bois-Hermet, dont il eut:

Toussaint de Fay, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Braffelet, allié, en 1641, à Marie

de Cahideuc, dont vint:

SÉBASTIEN DE FAY, mort sans postérité.

'FAY (DE) en Velay. Voici une Généalogie qui nous a été communiquée, dressée & imprimée par M. Gasselier de la Tour, auteur de l'Armorial des Etats du Languedoc, & qui doit être insérée dans l'histoire généalogique de cette Province, qu'il a annoncée de-

puis quelques années.

Cette Maison, une des anciennes du Languedoc, tire son nom de la Terre de Fay, dans le Haut-Vivarais. Elle a donné beaucoup de Chevaliers de Malte, deux Evêques, un de Poitiers & l'autre d'Uzès; un Chambellan de Charles VII, & un Maréchal de France de nos jours. Elle a contrasté des alliances avec les Comtes de Valentinois & de Diois, les Polignac, les Bermond-d'Anduze, les Montmorency, la Fare d'Alais, la Vienville, la Baume-Suze, Grolée, Senneterre & autres grandes Maisons.

I. Pierre de Fay, Seigneur de Fay, en Vivarais, vivoit l'an 1000. Il fit des donations à l'Eglife de Chanac, dépendante de l'Abbaye de Pibrac en Auvergne, dit le Gallia Chriftiana. De Marie, fa femme, dont on ignore

le furnom, il eut :

- 1. Pierre, mort fans postérité;
- 2. Et Pons, qui fuit.
- II. Pons de Fay, Seigneur de Fay, de la Voûte, &c., qualifié Confularis (mot qui étoit anciennement un titre équivalent à ce lui de Conte, dit l'Histoire Générale du Languedoc, tom. II, pag. 290), vendit, avec son frère Pierre, en 1197, une partie de son

patrimoine à l'Abbaye de Saint-Chaffre, pour fournir aux frais du voyage de la Terre-Sainte. Pons de Fay avoit époulé, en 1145, Agnès de Polignae, de laquelle fortit:

III. Pons de Fay, IIº du nom, Damoiseau, Seigneur de Fay, de la Voûte, de Vertaison, Chapteuil, Lardeyrol, Mézères, Beaulieu & d'Ortius en Velay, qui rendit hommage de se terres à l'Evêque du Puy en 1220, & sit une donation la même année, du consentement de Garantiane, sa semme, & de ses sils, à Saint-Robert & à la Maison de Saint-Julien, Ses enfans surent:

1. GUILLAUME, qui fuit;

2. Pierre, rapporté après son frère;

3. Et Urbain, mort sans postérité.

IV. GUILLAUME DE FAY, Damoiseau, Seigneur de Fay, de la Voûte, Vertaison, Chapteuil, Lardeyrol, &c., fut surnommé Jourdain, parce qu'il sut baptisé sur le Fleuve de ce nom dans la Palestine. On ignore le nom de sa semme, dont il n'eut qu'une fille, nommée

Philippa, qui fut mariée, en 1239, avec Aymar de Poitiers. Comte de Valentinois & de Diois, auquel elle porta en dot, comme héritière de la branche aînée, les Terres de Fay, de la Voûte & plusieurs autres Terres en Vivarais. Elle portoit une aigle à son seau (Archives de Poitiers), testa le 30 Mai 1246, & vivoit encore le 13 Mars 1251.

IV. PIERRE DE FAY, IIº du nom, Seigneur de Chapteuil, fils de Pons, IIº du nom, & de Garantiane, fon épouse, fut mariée en1220; on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut:

V. Pons de Fay, IIIº du nom, Damoifeau, Seigneur de Chapteuil, qui fit une vente, en Novembre 1244, à l'Evêque du Puy, de la douzième partie qu'il avoit au Château de Mézères. Le nom de sa femme est ignoré. Ses ensans surent:

1. ARTAUD, qui fuit;

 Pons, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1290, & Commandeur de St.-Jean du Puy en 1295;

3. Eustache, lequel eut un fils, nommé

REYNAUD, qui époufa, par acte du 3 Avril 1323, Reynaude de Boucharde, de laquelle naquit:

Arnaud de Fay, dont on ignore la destinée.

4. Et autre Pons, Commandeur de Devestet, & Grand-Prieur d'Auvergne, en 1294.

VI. ARTAUD DE FAY, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, vivoit en 1345. Sa femme n'est point connue; mais il sut père de

VII. Arnaud de Fay, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, marié, vers 1350, à l'héritière

de Peyraud. Il en eut:

1. GUILLAUME, qui fuit;

2. RAYMOND, auteur de la branche des Seigneurs de la Tour-Maubourg, rapportée

ci-après;

3. Et ARTAUD, reçu Chevalier de Rhodes en 1359. Il devint ensuite Commandeur de Devesset & de Saint-Jean, Grand-Prieur d'Auvergne. Son tombeau est à droite de l'entrée de l'Eglise de Saint-Jean-du-Puy.

VIII. Guillaume de Fay, II° du nom, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, fut tué à la bataille de Brignais proche de Lyon en 1391, & laissa de Gérine de Touchet, Dame de Loignac, qu'il avoit épousée en 1356:

IX. François de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, le 10 Juin 1303.

à Alix de Solignac, dont vinrent :

1. GLIGNET, qui fuit;

 Jean, Grand-Bailli de la Morée. Il se trouva au Chapitre général de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes en 1459, & fut tué l'an 1462, en désendant valeureusement la Morée contre les Turcs;

3. ARTAUD, mort fans postérité;

 Et Guillaume, tige de la branche des Seigueurs de Solignac, mentionnée ci-après.

X. CLIGNET DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, en 1437, avec Elifabeth de Brotes, mourut en 1497, laissant:

XI. HECTOR DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, qui épousa, le 10 Juillet 1476, Catherine de Rebé, & en eut:

XII. Noel de Fay, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, Lieutenant de Roi en Dauphiné. Il s'allia, le 10 Juin 1518, à Françoise de Saint-Gelais, de laquelle vinrent:

1. Antoine, qui fuit;

2. JEAN, marié à Louise de Varcy, Dame de Virieu. (L'Auteur de cette Généalogie, imprimée, & saite pour être insérée dans son Armorial du Languedoc, lui donne mal-apropos le nom de Varin.) JEAN DE FAY forma la branche de Virieu, qui est éteinte. Sa fille.

Jeanne de Fay, bifaïcule du Maréchal de Villars, époufa, par contrat du 30 Juillet 1581, Claude de Villars, Seigneu de la Chapelle & Maſclat, dont Claude de Villars, père de Pierre, père du Héros de la Gloire; c'étoit l'anagramme des noms du Maréchal, lequel fe nommoit Claude-Louis-Hedor de Villars, baptifé à Moulins le 21 Mai 1653, ayant atteint l'âge de trois femaines [Mercure de Novembre 1736, p. 145]. L'Auteur de fes Mémoires, tom. III, dit par erreur né & mort à Turin.

3. JEAN-JUST, Commandeur des Echelles, en

4. Et Girard, dit Saint-Romain, Chevalier de Malte en 1532, & Commandeur de Bellecombe en 1540.

XIII. ANTOINE DE FAY, Seigneur de Peyraud, Gouverneur de Montpellier, sut marié, le 22 Septembre 1540, à Françoise de la Baume-de-Suze, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

 Autre Jean, Évêque de Poitiers en 1568, mort en 1578;

 Et Louis, auteur de la branche des Seigneurs de la Chè je, établie en Poitou, rapportée ci-après.

XIV. Jean de Fay, Baron de Vezenobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Haute-Breffe. Le Roi Henri IV le fit Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, par Lettres datées du camp de Bar-fur-Seine, le 29 Avril 1590. Il occupa cette charge pendant près de 40 ans, & il en obtint la furvivance pour fon fils aîné. Il avoitépoufé, le 5 Mars 1575, Marie de Montmorency, dont il eut:

1. HENRI, qui suit;

 PAUL-ANTOINE, Evêque d'Uzès en 1614, mort à la fin de Mars 1633. (Voy. l'Hiftoire générale du Languedoc, tom. V, pag. 604.);

3. & 4. GÉDÉON & JULES, dont on ignore la destinée.

XV. Henri de Fav, Baron de Vezenobres, de Peyraud & de Jonas, Sénéchal de Beaucaire & de Nimes, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, époula, 1º le 25 Juin 1605, Jeanne de Saint-Christophe; & 2º le 4 Décembre 1624, Marguerite-Juste de la Fare, fans enfans, dont il fut le troisième mari. Du premier lit vint:

XVI. Jules-César de Fay, Baron de Vezenobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, qui époufa, en 1680, Jeanne de Muas, dont:

XVII. JEANNE-MARIE DE FAY-DE-PEYRAUD, mariée, en 1719, à N... de Saint-Priest, Pré-

sident au Parlement de Grenoble, décédé en 1722, laissant un fils, N... de Saint-Priest, qui a transigé le 6 Juin 1726.

BRANCHE

des Seigneurs de LA Chèze, en Poitou.

XIV. Louis de Fay-de-Peyraud, Seigneur des Bonardières, troisième fils d'Antoine, & de Françoisede la Baume-de-Suze, suivit son frère Jean, Evêque de Poitiers, dans son Diocèse, versl'an 1568. Il épousa, en 1574, Catherine Aubert, fille de Barthélemy, Seigneur d'Avanton, Président au Présidial de Poitiers, & de Charlotte de Boussay. Il en eut:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Jean, tué en combattant pour le parti du Roi, dans les guerres de Religion en 1595.

XV.PIERRE-DE-FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur des Bonardières, de la Chapelle-Périgny, &c., s'allia, par contrat du 16 Février 1601, à Françoife Nivellet, fille de Fortuné, Seigneur de Chantegain, & de Jeanne du Chaftellier, dont fortit:

XVI. PHILIPPE DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneurde la Chèze, de la Chapelle-Périgny, &c., allié, 1° par contrat du 13 Juillet 1628, à Renée Boynet, fille de François, Seigneur de la Foucaudière, & de Catherine Berland; 2° par contrat du 3 Avril 1644, à Marie de Brilhac, fille de François de Brilhac, Seigneur de Boisvert, & de Marie Alexandre; & 3° le 30 Juillet 1662, à Marguerite de Houssaux, fille de Jacques, Chevalier, Seigneur de la Gibotière, & d'Elifabeth d'Aviau. De sa première femme il n'eut point de possérié. De la seconde vint:

1. Joseph, qui fuit.

Et de la troisième sortit:

2. François, chef de la branche des Seigneurs de la Gibotière, rapportée ci-après.

XVII. Joseph du Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, &c., fit alliance, par contrat du 6 Octobre 1672, avec Antoinette du Flos, fille de Claude, Seigneur d'Avanton & d'Antoinette le Seca, De ce mariage font iffus:

1. JACQUES, qui fuit;

 Et François, dit le Chevalier de Périgny, Capitaine au Régiment de la Marche. Il fut tué au fiège de Vérue, en 1705, en faifant les fonctions de Major de tranchée.

XVIII. JACQUES DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny,

d'Avanton, &c., épousa, par contrat du 18 Avril 1714, Marthe de Bermond, fille de Samuel, & de Marie de Cottiby, dont:

1. JACQUES-JOSEPH, qui fuit;

2. JACQUES-RENÉ, lequel a fervi d'abord dans les Monfquetaires, & a été Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoifes. Il s'est trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, au siège de Maëstricht en 1748; & qui s'est marié, le 5 Août 1752, avec Marie-Louife-Elifabeth de Fourcroy, fille de Jean, & de Marie-Anne Perrier, dont une fille;

Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne en 1743, qui s'est trouvé à la bataille de Raucoux, en 1746, à celle de Lawfeldt, en 1747, à celle de Hastenbeck, en 1757, & à plusieurs au-

tres sièges & batailles;

4. CHARLES, qui est entré au Régiment de Luxembourg en 1739, & a sait les campagnes de Bohème & de Bavière. Il s'est trouvé aux sièges d'Egra en 1741, & de Fribourg en 1744; a été sait Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises en 1746, & a fervi en cette qualité au siège de Maëstricht en 1748. Il a épousé, le 21 Février 1753, Geneviève-Angélique Houdiart, dont il n'a point d'ensant. Il s'est retiré du service en 1755.

XIX. Jacques-Joseph de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c., nommé le Marquis de la Chèze, est entré dans les Mousquetaires en 1739, & s'est trouvé en ladite qualité à la bataille de Dettingen, en Juin 1743; s'est retiré du service en 1745, & a épousé, par contrat du 21 Avril 1758, Anne-Julie-Félicité d'Auguille, fille de Mathieu-Pierre d'Auguille de Candé, & de Françoise de Bourdois, & en eut:

- 1. JEAN-HECTOR-JACQUES, né le 2 Septembre 1760;
- 2. Et Julie-Françoise, née le 15 Mars 1759.

BRANCHE

des Seigneurs de LA GIBOTIÈRE.

XVII. François de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Gibotière, fils de Philippe, Seigneur de la Chèze, & de Marguerite de Houssaux, sa trossème femme, servit d'abord dans le Régiment Royal des Fusiliers; il eut une jambe cassée à la bataille de Fleurus en 1690, eut la Croix de Saint-Louis en Avril 1693, tems de la création de cet Ordre, & fut le seul Capitaine d'Infanterie que l'on re-

cut alors. N'étant pas en état de continuer le fervice dans les Troupes, il accepta la place de Major de Belle-Isle fur les côtes de Bretagne, où il mourut. Il avoit époufé, par contrat du 3 Avril 1701, Madeleine Jarry, de laquelle il laissa:

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit;

2. Et PIERRE-BASILE, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1727, qui a fervi 25 années de fuite, & s'est trouvé à 23 sièges, & à 3 batailles. Il a été blessé d'un éclat de bombe à Fribourg en Brisgaw en 1744, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il avoit épousé, en 1741, Marguerite-Jeanne-Eucharie de la Sayette, dont il n'a point d'ensans.

XVIII. Pierre-François de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Gibotière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1720, a commandé les Sapeurs à tous les fièges où il a été employé, & où il s'est toujours distingué par son activité & sa bravoure, entr'autres à la bataille de Lawseldt où il commandoit une batterie en 1747. Il s'est retiré du service en 1755. On ignore s'il est marié, saute de Mémoire.

BRANCHE des Seigneurs de Solignac.

- X. Guillaume de Fay, Seigneur de Solignac, quatrième fils de François, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, & d'Alix de Solignac, fut marié, le 12 Janvier 1429, avec Antoinette de Tournon, de laquelle vinrent:
 - 1. JEAN, qui fuit;
 - 2. Pierre, dont on ignore la destinée;
 - 3. Et CLAUDE, marié, le 31 Janvier 1487, avec Marguerite de Lastic.

XI. JEAN DE FAY, I et du nom de sa branche, Seigneur de Solignac, sit son testament le 16 Janvier 1516, dans lequel, après avoir confié la tutelle de se enfans à sa semme, il institua son héritier son fils unique. Il avoit épousé, le 1et Juillet 1477, Aimée de Saint-Didier, dont:

XII. ANTOINE DE FAY, Seigneur de Solignac, qui testa le 10 Juin 1579, & mourut vers l'an 1602. Il se maria, le 20 Août 1526,

avec Françoise Duport, dont:

XIII. JEAN DE FAY, IIº du nom, Seigneur de Solignac, qui fit son testament le 18 Janvier 1596, par lequel il donne un legs à sa mère, & institute sa femme héritière de ses

biens, à la charge de remettre son hérédité à celui de ses ensans mâles qu'elle jugera à propos. Il mourut le 28 Mars 1622. Il avoit épousé, le 5 Mars 1570, Antoinette Desbost, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et autre JEAN, Sieur de Felain.

XIV. Jean de Fay, IIIº du nom, fut Seigneur de Solignac. Le Maréchal de Schomberg lui écrivit une lettre en 1638, par laquelle il l'invite à fe trouver à Beziers le 30 Juin, pour s'oppofer aux desseins des ennemis, & l'invite de continuer de donner des preuves de son affection au fervice de Sa Majefté, &c. Il testa le 18 Mai 1558, & mourut en Avril 1664. Il avoit épousé, le 30 Septembre 1625, Lionette de Chomel, dont il eut:

XV. Jean-Annet de Fay, Seigneur de Solignac, qui épousa, le 18 Avril 1672, Lucrèce

de la Condamine, & en eut :

XVI. Louis-Charles de Fay, Seigneur de Solignac, qui s'allia, le 19 Septembre 1695,

à Isabeau de Cortial, dont :

XVII. CLAUDE DE FAY, Seigneur de Solignac, qui se maria, le 20 Septembre 1731, avec Madeleine de Conbladour, de laquelle sont issus:

- Louis-Charles, né le 14 Novembre 1733, Capitaine - Aide - Major au Régiment de Foix;
- MARIE-MADELEINE, née le 6 Novembre 1732, mariée, le 23 Avril 1753, à Paul de Rayel, Seigneur de Montoron, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Breffe;
- MARIE-LOUISE, née le 20 Septembre 1734, Religieuse à l'Abbaye Royale de St.-Paul de Beaurepaire, Ordre de Citeaux;
- 4. 5. & 6. Et trois autres filles non pourvues en 1765.

BRANCHE

des Seigneurs de LA Tour-Maubourg.

VIII. RAYMOND DE FAY, second fils d'Ar-NAUD, & de l'héritière de Peyraud, épousa, en 1360, Marguerite de Saint-Quentin, fille d'Aymar, & de Catherine de Lherm, dont:

IX. RENAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui se maria, en 1387, avec Catherine de Saussac. Il en ent:

X. Arnaud de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, allié, en 1451, à Marguerite de Bofcot-Vario, de laquelle vinrent:

1. ARTAUD, qui fuit;

2. Et Guyor, qui fut l'un des 20 Gentilshom-

mes ou Lances de la Sénéchaussée de Beaucaire, qui devoient se tenir prêts à marcher en conséquence de l'Ordonnance du Roi du 30 Janvier 1455, dit l'Hist. gén. du Languedoc, tom. V, pag. 18.

XI. ARTAUD DE FAY, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, fut fait Chevalier le 16 Mai 1420, par le Dauphin, parce qu'il s'étoit diffingué contre les Bourguignons. Ce Prince, devenu Roi fous le nom de Charles VII, le nomma fon Chambellan, par Brevet du 18 Juillet 1444. Il testa en 1482, & avoit époufé Blanche de Vaugelas, héritière de Gerlande, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

 Et Renaud, héritier des biens de sa mère, & auteur de la branche des Seigneurs de Gerlande, rapportée ci-après.

XII. Jean de Fay, devenu héritier des biens de son père par son testament, sut Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm. Il testa le 15 Mars 1512, & avoit épousé, le 10 Décembre 1480, Charlotte de la Tour, fille de Louis de la Tour, Seigneur de Villermas-la-Tour, & de Catherine Alleman, héritière de Vaudragon, dont il eut:

XIII. Christophe de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui testa le 4 Juillet 1548. Il se maria, le 27 Mai 1527, à Marguerite Malet, fille unique & héritière de Jacques Malet, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Chabrespine-en-Velay.

& en eut:

XIV. JEAN DE FAY, Ile du nom de sa branche, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, de Chabrefpine, Commandant pour le Roi dans le pays du Velay. S'étant trouvé au Puy avec les Seigneurs de Jonchières & de Beaune en 1562, où ils étoient allés pour affaires particulières, ils se joignirent avec la Noblesse du Velay alors assemblée, & se défendirent avec tant de valeur, qu'ils obligèrent l'armée du Baron des Adrets, composée de 7 à 8000 hommes, de se retirer des Faubourgs du Puy qu'elle avoit faccagés. Il testa le 22 Avril 1595. Il avoit époufé, le 24 Avril 1558, Marguerite du Péloux, fille de François & de Claudine de Lucinge, de laquelle il eut:

1. HECTOR, qui fuit;

 Jean, Chevalier de Malte le 30 Décembre 1580, Commandeur de Montferrand & Grand-Bailli de Lyon en 1643; JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Coiffe, rapportée ci-après;

4. Et Guillaume, tige de celle des Seigneurs de la Bastie, éteinte.

XV. HECTOR DE FAY, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabrespine, Sénéchal du Puy, testa le 21 Juin 1624. Il avoit épousé, le 7 Février 1588, Marguerite de la Roche-Chamblas, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Just, reçu Chevalier de Malte en 1600.

XVI. Jean de Fay, 1Vº du nom, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabrespine, sut reçu Chevalier de Malte le 14 Janvier 1614. Ayant quitté l'Ordre en 1631, après avoir sait ses Caravanes, il épousa Jeanne de la Motte de Brion, dont il eut:

r. JACQUES, qui fuit;

2. JEAN-HECTOR, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1664, Commandeur de Chambéry, de Lurciel, & enfuite Commandeur de Cette en 1685. Il commanda les Troupes du Pape & de Malte à Coron en Morée, où il fut tué le 24 Juillet de la même année, âgé de 47 ans;

 Et Antoine, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1669, Capitaine d'une Galère de Malte, enfuite Commandeur d'Olloix & de

Carlat en 1720.

XVII. JACQUES DE FAY, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabrespine, fit alliance, en 1671, avec Eléonore-Palatine de Dio-de-Montpeyroux, de laquelle il a eu:

1. JEAN-HECTOR, qui fuit;

 JEAN-PHILIBERT, reçu Chevalier de Malte en 1680, enfuite Grand-Maréchalde l'Ordre, & Grand-Bailli de Lyon en 1712, Commandeur de la Commanderie de Morchamps, mort au Puy-en-Velay le 4 Janvier 1759, âgé d'environ 80 ans;

3. Joseph, reçu Chevalier de Malte le 14 Mars 1708, Chanoine, Comte de Lyon en 1718, & Abbé de Beaulieu, Diocèfe du Mans, en

1747;

 5. 6. & 7. Et quatre filles, dont l'aînée mariée au Comte de Marfac, & la quatrième au Comte de Seneuge.

XVIII. Jean-Hector de Fay, Marquis de la Tour-Maubourg, né vers l'an 1674, Seigneur de Chabrefpine, de Sainte-Ségoline, de Lignon, & de la Bastie-en-Velay, de Clacy, Ville-Fay & autres Terres en Charolois & Autunois, d'abord Colonel du Régiment de Ponthieu, Infanterie, fait Inspecteur en 1718,

Tome VII.

Brigadier le 1er Février 1719, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 1er Mars 1738, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1748, reçu le 2 Février suivant, s'est démis de la charge d'Inspecteur en 1752; a été fait Gouverneur de Saint-Mâlo, nommé Maréchal de France le 24 Février 1757, & est mort à Paris le 15 Mai 1764, âgé de 80 ans. Il avoit époufé, 1º par contrat du 14 Juillet 1709, célébration le 20. Marie-Anne-Thérèfe-Lucie de la Vieuville, fille du premier lit de feu François de la Vieuville, fils du Duc de ce nom, & d'Anne-Lucie de la Mothe-Houdancourt, morte fans enfans le 19 Septembre 1714; 2º en Janvier 1716, Marie-Sufanne Bazin de Bezons, fille aînée de Jacques, Comte de Bezons, Maréchal de France, morte le 20 Juin 1726; & 3º en Août 1731, Agnès-Madeleine de Trudaine, fille de Charles, Seigneur de Montigny-Lancoup-en-Montois, Conseiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la ville de Paris, morte le 4 Août 1737. Il n'a eu que des filles de ses second & troisième mariages, favoir:

 Marie-Marguerite-Eléonore, mariée, en 1736, avec Charles-Louis-César de Fay, dit le Marquis de Gerlande, dont il fera posité actre beach et de la contraction de

parlé à cette branche;

 Antoinette-Eléonore, mariée, en 1749, à Louis-Antoine du Prat-de-Barbançon, Marquis de Lamy, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inspecteur de la Cavalerie de France, veuf depuis le 24 Juin 1750, avec un fils, né les 20 des mêmes mois & an.

Et du troisième lit:

3. LOUISE-MADELEINE, née en 1732, mariée, le 29 Décembre 1752, avec Charles-Francois-Christian de Montmorency-Luxenbourg, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Gitadelle de Valenciennes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps depuis 1764. Elle est morte à Paris le 15 Septembre 1754, dans sa 20º année, après 20 mois de mariage.

BRANCHE des Seigneurs de Coisse.

XV. Jacques de Fay, troisième fils de Jean, Ile du nom, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, &c., & de Marguerite du Peloux, épousa, en Zz

FAY

820

1603, Anne de Coisse, Dame dudit lieu,

XVI. NICOLAS DE FAY, Seigneur de Coiffe, marié, en 1642, à Claire de Chavagnac. Il en eut:

1. BALTHAZAR, qui fuit;

 Et PIERRE-CLAIR, Chevalier de Malte, lequel fut Commandant de Courtesserre en 1670.

XVII. Balthazar de Fay, Seigneur de Coiffe, épousa, en 1682, Marie-Hélène de Truchet, de laquelle vint:

XVIII. FLORIMOND DE FAY, Seigneur de Coisse, qui s'allia, en 1710, à Claudine-Huguette de Bonlieu, & en eut:

1. CLAUDE-FLORIMOND, qui fuit;

- Marie-Anne-Huguette, mariée, par contrat du i^{et} Mars 1745, & veuve de Damiens-Louis-Antoine de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry, &c., de la branche aînée de cette Maifon, dont poftérité. Voy. MATHAREL;
- 3. CATHERINE, Abbeffe de l'Abbaye de Saint-Paul de Beaurepaire, ordre de Cîteaux, au Diocèfe de Vienne, depuis 1772;

 Et Marie-Julienne, Religieuse du Chapitre Noble de Marcigny.

XIX.CLAUDE-FLORIMOND DE FAY-DE-COISSE, dit le Comte de la Tour-Maubourg, Baron de Dunières & des Etats particuliers du Velay, Seigneur de Mazel & de Pleine au même pays, Capitaine-Commandant du Régiment de Bezons, Cavalerie. Il époufa, 1º en Septembre 1752, Marie-Agnès-Césariette de Fay-Gerlande, fa parente, morte fans enfans en 1753; & 2º le 3 Mars 1756, Marie-Françoife de Belmont, dont:

MARIE-CHARLES-CÉSAR.

XX. Marie-Charles - César de Fay-de-Coisse, appelé le Marquis de la Tour-Maubourg, né le 11 Février 1757, Capitaine au Régiment de Noailles, Dragons, époufa, par contrat figné le 28 Décembre 1777, par Leurs Majeftés & la Famille Royale, Pinault-de-Tenelles.

BRANCHE

des Seigneurs de GERLANDE.

XII. RENAUD DE FAY, fecond fils d'ARTAUD, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, & de Blanche de Vangelas, héritière de Gerlande, époufa, en 1482, Diane Adhémar-de-Monteil-de-Grignan, dont:

1. CHRISTOPHE, qui suit;

 Et Antoine, Commandant de Lurieul en 1565, tué la même année au fiège de Malte, où il portoit l'étendart de la Religion.

XIII. CHRISTOPHE DE FAY, Seigneur de Gerlande, se maria, le 21 Février 1549, à Guione de Saulfac, & en eut:

1. GABRIEL, qui fuit;

 Just, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malte le 2 Avril 1579, Commandeur de Charrière, & Grand-Bailli de Lyon en 1638;

 Et Judith, mariée, le 19 Décembre 1583, à N... Fleury de la Rivoire, Seigneur de la

Rivoire & de Chadenac.

XIV. Gabriel de Fay, Seigneur de Gerlande, Chevalier de l'Ordre du Roi, en Août 1615, fous le règne de Louis XIII, époufa, le 18 Janvier 1588, Catherine de Pelous, fille de Nicolas, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Ses enfans furent:

1. Just-François, qui fuit;

2. Just, reçu Chevalier de Malte le 25 Juillet 1600, tué à l'entreprise de Forgie le 30

Août 1613;

 Et Charles, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malte le 9 Octobre 1608, Commandeur de Mardieu, puis de Chambéran, Grand-Bailli de Lyon en 1660.

XV. Just-François de Fay, Seigneur de Gerlande, fit alliance, le 6 Janvier 1624, avec Marguerite de la Baume, dont il eut:

1. GABRIEL, qui fuit;

 Louis, reçu Chevalier de Malte le 19 Décembre 1631, Commandeur de Villefranche, de Celles, puis d'Olloix & de Laumuze en 1674;

3. Et Antoine, reçu Chevalier de Malte le

22 Août 1643.

XVI. Gabriel de Fay, IIe du nom, Seigneur de Gerlande, époufa, en 1655, Hélène de Grolée-de-Montbreton, de laquelle vint:

XVII. Just-François de Fay, IIº du nom, Seigneur de Gerlande, qui fe maria, en 1680, avec *Bibiane de Senneterre*, Baronne de Boulogne & des Etats de Languedoc, dont font iffus:

1. CHARLES-LOUIS-CÉSAR, qui fuit;

2. Et Pierre-Louis, reçu Chevalier de Malte

le 13 Février 1713.

XVIII. CHARLES-LOUIS-CÉSAR DE FAY, dit le Marquis de Gerlande, Baron de Boulogne en Vivarais & des Etats, Seigneur de Lestrange, du Monchat, de Bourlatier, &c., est entré, pour la première fois, aux Etats de

la Province en 1731, & est mort en 1738. Il avoit épousé, en 1736, Marie-Marguerite-Eléonore, sa parente, fille aînée de seu Jean-Hector, Marquis de la Tour-Maubourg, Maréchal de France, & de Marie-Susanne Bazin-de-Bezons, sa seconde semme. Elle est morte en 1737, laisant pour fille unique,

Marie-Agnès-Césariette de Fay, première femme, en Septembre 1752, de Claude-Flo-RIMOND DE FAY-DE-COISSE, fon parent (mentionnné au degré XIX de la branche précédente), & morte fans enfans en 1753.

Les armes: de gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.

FAY (bu), en Normandie : ancienne noblesse qui tire son origine d'un Fief de ce nom, fitué dans la Paroisse de Saint-Thurien, au Bailliage de Rouen, Vicomté du Pont-Audemer. La Roque en remonte la généalogie à

I. GUILLAUME, Seigneur DU FAY, qui reçut en don du Roi Philippe II, plusieurs biens, entr'autres le fief de Saint-Thurien en 1215.

Il eut quatre fils, savoir:

- 1. RAOUL, mort fans hoirs; 2. ROBERT, aussi mort fans lignée;
- 3. Godefroy, qui fuit;
- 4. Et JEAN.

II. Godefroy du Fay, Seigneur de Fresney & de Humesnil en 1218, eut trois fils:

- 1. ROGER, qui fuit;
- 2. ROBERT, Chevalier;
- 3. Et GILLON.

III. ROGER DU FAY, Seigneur de Furneville & de Humefnil, vivoit en 1253, & eut en don du Roi Saint Louis, en 1259, la terre de Blancarville ou Blanquerville. Ses enfans furent:

1. RICHARD, qui fuit;

- 2. RAOUL, Chevalier, lequel vivoit en 1284;
- 3. & 4. ROGER & GUILLAUME.

IV. RICHARD DU FAY, Seigneur de Blancarville & de Fourmetot, vivoit en 1290, &

eut pour successeur:

V. Renaud du Fay, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, qui fe maria, en 1367, à *Jeanne de Béfu*, fœur de *Henri* de Béfu, Chevalier, & fillede Robert de Béfu, Seigneur de la Mare-Hermier, dont:

 Jean, Seigneur de Gauville, vivant en 1390, mort fans enfans de Perrette de Gaulferey, fon épouse; 2. Robin, qui fuit;

 Guillaume, Curé de Saint-Melain, Protonotaire du Saint-Siège;

4. Et Michel, Curé de Sainte-Opportune.

VI. Robin du Fay, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, époufa, le 30 Août 1418, Perrette de Chambray, veuve de Robert Mahier, Seigneur de Gros-Pommier, & fille de Pierre de Chambray, Seigneur de Blandey, dont entr'autres enfans:

VII. RICHARD DU FAY, IIº du nom, Seigneur de Saint-Thurien, lequel vivoit en 1448. Il s'allia à Jeanne du FAY, fa parente, fille de GUILLAUME DU FAY, Seigneur de St.-

Ouen-des-Champs, & en eut:

1. Pierre, qui fuit;

2. RICHARD, Chanoine & Official de Rouen;

3. Et JEAN, Abbé de Corneville.

VIII. PIERREDU FAY, Seigneur de la Houffaye, de Tinetot & de Saint-Thurien, vivoit en 1496. Il eut pour femme *Jeanne de Bailleul*, dont:

Pierre, qui fuit;

2. RICHARD, Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé de Courteville;

3. ROBERT, aussi Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé d'Anneville;

4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs du Taillis, rapportée ci-après;

5. Marie, femme, en 1559, de François de Morsenq, Seigneur de la Chevalerie;

 Anne, femme de Jean du Quefne, Seigneur de la Crétonnière;

7. N... mariée à N... du Quesne, Seigneur de Brottone;

 N... alliée à N... du Quefne, Seigneur de Cabeaumont;

 N... épouse de N... Poiffon, Seigneur de Bois-Barril;

 Jeanne, femme de François de Malorti, Seigneur de Villers, fils de Jean de Malorti, Seigneur dudit lieu;

11. N... mariée à Robert de la Mare, Seigneur

de Cresseveuille;

12. N... femme de Nicolas de Bailleul, Seigneur de Rumare;

 Et N... Du FAY, alliée à N... Seigneur d'Efcale.

IX. Pierre du Fay, IIe du nom, Seigneur de Carisis, de la Houssaye & de Saint-Thurien, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorson en 1550, épousa, en 1554, Françoise de Pardieu, fille de Christophe, Baron d'Escotignies & de Boutteville, & d'Anne de Clère, dont:

1. Georges, qui fuit;

- Et N... femme de N... de Saint-Pierre, Seigneur de Saint-Julien, d'où font fortis les Seigneurs de Saint-Julien, près de Pontl'Evêque.
- X. Georges du Fay, Seigneur de la Méfangère, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorfon, Gouverneur de Quillebœuf, époufa, 10 fans enfans, Jeanne de Longaulnay; & 2º en1597, Marguerite d'Alègre, fille de Christophe, Seigneur de Saint-Just, & d'Antoinette du Prat, de laquelle vintent:
 - 1. PIERRE, qui fuit;
 - 2. André, Capitaine dans le Régiment de Navarre;
 - 3. Guillaume, Chevalier de Malte, Commandeur de Chanu;
 - Anne, Seigneur de Saint-Léger, la Houffaye & Saint-Thurin, allié à Marie Francini, fille de Thomas, Seigneur de Grandmaifon, & de Louife Porcher;
 - 5. N..., mort jeune;
 - 6. Et N..., femme du Seigneur de la Magdelaine.

XI. PIERRE DU FAY, IIIº du nom, Seigneur de la Médangère, Baron de Saint-André, &c., épousa, 1º en 1623, Charlotte du Prat, fille d'Antoine du Prat, Baron de Vitteaux, & de Chrétienne de Seine. Nous ignorons le nom de sa seconde femme, & les ensans qu'il en eut; mais de sa première fortirent deux garçons & trois filles: Marguerite, semme de Gabriel d'Esparbez, Seigneur de Lussan; & la seconde, Religieuse à l'Abbaye de Fontaine-Guéret. La destinée de la troisième nous est inconnue.

BRANCHE des Seigneurs du Taillis.

IX. Jean du Fay, Seigneur de la Lande, du Taillis & du Bourg-Achard, quatrième fils de Pierre, I et du nom, & de Jeanne de Bailleul, fut Confeiller au Parlement de Rouen en 1551, & épousa, en 1552, Anne du Moncel, fille de Jean du Moncel, Seigneur de la Bruyère, & de Jeanne du Four. Ses enfans furent:

- 1. JEAN, qui fuit;
- MARIE, alliée, 1º en 1575, à Robert de Croifmare, Seigneur de Cailleville; & 2º en 1588, à André de Fautereau, Seigneur de Crétot, fils de François, Baron de Mainières:
- Et Anne, semme, en 1579, de Robert des Champs, Seigneur de Terly.

- X. Jean du Fay, IJe du nom "Seigneur du Taillis, Heugueville, Sainte-Marguerite & du Mefnil-Paviot, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1596, Bailli & Capitaine de Rouen en 1607, Chevalier du St.-Efprit en 1610, & mort en 1615, avoit époufé, 1º en 1582, Madeleine Jubert, fille de Claude Jubert, Seigneur de Vesly, Confeiler au Parlement de Rouen, & d'Anne Remond; & 2º fans enfans Caffandre de Montléard. Du premier lit vinrent:
 - 1. JACQUES, qui fuit;
 - André, Seigneur du Bois-Jourdain, mort fans lignée;
 - 3. Jean, Seigneur de Vesly, mort aussi sans hoirs;
 - 4. CLAUDE, Seigneur de Vergetot, mort aussi fans postérité;
 - 5. GASPARD, Seigneur de Saint-Jouin, Maître des Requêtes le 25 Janvier 1622, puis Confeiller d'Etat, mort en 1665. Il avoit époufé Madeleine Parent, fille de Paul Parent, Seigneur de Villemenon, Tréforier de la Marine, & de Marie Canaye de Fresne, de laquelle il n'eut point d'ensans;

 Osias, Seigneur de Heugueville, marié, en 1623, à Sufanne le Comte, fille de Louis le Comte, Seigneur de Brucourt, & de Catherine Fercy, Dame du Réfen, dont:

- Lours, Seigneur de Virville, Marquis de la Haye-du-Puy, Confeiller au Parlement de Normandie, qui époufa Anne-Charlotte de Magneville, héritière de la Baronnie de la Haye-du-Puy, fille de Gabriel, Seigneur de Magneville & de Géfou, & de Franquojfe de Franquetot, dont il eut deux fils & une fille;
- Gaspard, appelé l'Abbé de Heugueville, mort en 1663;
- 3. N..., qui fut Chevalier de Malte;
- N..., qui épousa N... Aubert, Seigneur de Tremouille, Conseiller au Parlement de Rouen;
- 5. N... DU FAY, mariée à François de Bouillonné;
- 6. N... DE FAY, alliée à N... du May, Seigneur d'Aplemont;
- 7. Et N... Du Fay, qui épousa, N... Du Fay, morte sans alliance.
- GEORGES, Seigneur de la Haye, Confeiller au Parlement de Rouen, Prieur de Saint-Etienne, mort en 1651;
- 8. Elisabeth, femme, en 1603, de Jean de Neufville, Seigneur de Saint-Remy;
- 9. MADELEINE, Religieuse;
- 10. Et Anne, morte fille.

XI. Jacques du Fay, Seigneur du Taillis, Comte de Maulévrier, Bailli & Capitaine de Rouen, Chèvalier de Saint-Michel en 1621, Enseigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Connétable de Luynes, acheta le Comté de Maulévrier, de Charles-Robert de la Marck, & mourut en Septembre 1622. Il avoit épousé, en 1607, Judith Aux-Epaules, Dame de Lieuvray, fille de Henri-Robert-Aux-Epaules, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & d'Antoinette de Bours, dont:

1. JEAN, qui fuit;

- 2. GILLES, Seigneur de Vergetot, marié à Madeleine de Fouilleufe, fille de Philippe, Seigneur de Flavacourt, & de Catherine Maignart, sœur puinée de Catherine de Fouilleufe, Comtesse de Maulévrier, dont il sera parlé ci-après. Il mourut au retour de la guerre de Hongrie en 1666, & laisse des ensans dont on ignore la possérité;
- 3. Jean-François, Seigneur de Vesly;
- ROBERT, Seigneur de Lieurey, qui fut marié;
- 5. Marie, Religieuse Hospitalière;
- & 7. Susanne & Marie Claude Susanne, Religieuses de la Visitation;

8. Anne, femme de *Philippe de Coquigny*, Seigneur de Cauville;

 MADELEINE, première femme de Charles de Bouillonné, Seigneur de la Boutonnière, fils de Jacques de Bouillonné, Seigneur du même lieu, & de Marie le Cointe.

XII. Jean du Fay, IIIe du nom, Comte de Maulévrier, Seigneur du Taillis, Bailli & Capitaine de Rouen, Maréchal-de-Camp, éponsa, 1º le 11 Avril 1639, Catherine de Fouilleuse, fille de Philippe de Fouilleuse, Seigneur de Flavacourt, Bailli de Gifors, & de Catherine Maignart, & seur de Madeleine de Fouilleuse, mariée à Gilles du Fay, mentionné ci-dessus, & 2º Marguerite de Chaumont, fille de Jean de Chaumont, Seigneur de Bois-Grenier, & de Marie de Bailleus. Il eut du premier lit:

1. JACQUES, qui fuit;

 Georges, rapporté après la postérité de son aîné.

Et du fecond lit:

- 3. GASPARD-NICOLAS;
- 4. JEAN-BAPTISTE;
- Et Marguerite, Co-Adjutrice de l'Abbaye d'Arcisse.

XIII. JACQUES DU FAY, IIº du nom, Sei-

gneur du Bourg-Achard, Bailli de Rouen, en faveur duquel la Seigneurie de Maulévrier fut érigée en Comté par Lettres du mois de Juillet 1671, & enregistrées le 19 Août 1672, épousa, le 24 Mai 1679, Madeleine de Montholon, dont il a eu:

XIV. Jacques-Georges ou Fay, Comte de Maulévrier, marié, le 3 Décembre 1709, avec Claude Rochon, de laquelle est issu:

XV. Jacques du Fax, III^e du nom, né le 1^{et} Décembre 1711, reçu Page de la Reine en 1725. On ignore s'il est marié & sa postérité.

XIII. GEORGES DU FAY, ECUYET, Seigneur du Bourg-Achard & du Taillis, fecond fils de Jean, IIIe du nom, Comte de Maulévrier, & de Catherine de Fouilleuse, sa première femme, su maintenu dans sa noblesse le 2 Mars 1668. Il épousa, le 25 Août 1671, Marthe d'Auxy-de-Monceaux, veuve alors d'Anne Jubert, Seigneur de Brécourt. De ce mariage vint:

XIV. François du Fay, Ecuyer, Seigneur du Taillis, du Trait & de Sainte-Marguerite, qui fe maria, le 10 Mai 1710, avec Anne-Marguerite Lucas, dont:

- Nicolas-Louis-Emmanuel, né le 28 Avril 1717, reçu Page de la Chambre du Roi le 1er Janvier 1735;
- 2. & 3. Et deux filles. (Voy. l'Armorial gén. de France, Reg. I, pag. 229 & fuiv.).

BRANCHE

des Seigneurs de Saint-Ouen-des-Champs.

Nous trouvons dans un manuscrit sorti du Cabinet de seu Piganiol de la Force, cette branche sans pouvoir savoir sa séparation d'avec les autres. Elle remonte à

Gullaume du Fay, Seigneur du fief du Fay, fitué à Saint-Ouen-des-Champs. Il fut Vicomte du Pont-de-l'Arche, & épousa Jeanne de Récuffon, Dame de la Londe en Roumois en 1410. Il en eut:

Guillaume du Fay, IIe du nom, Vicomte de Pont-Audemer, qui vivoit en 1450. II

laissa de sa femme:

- 1. PIERRE, qui fuit;
- 2. NICOLAS, Chevalier, mort fans hoirs;
- GUILLAUME, Seigneur de Fourmetot, dont la postérité fera rapportée après celle de fon aîné:
- 4. Et Jeanne, Dame du Taillis.

Pierre du Fay, Seigneur de Saint-Ouen-

des-Champs, épousa, en 1516, Catherine d'Elbeuf, de laquelle sortit:

ALEXANDRE DU FAY, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, vivant en 1543, marié à Avoye Martin, dont:

GUILLAUME DU FAY, IVe du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui épousa, en 1588, Marguerite Hardouin, & en eut:

ALEXANDRE DU FAY, IIº du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, marié, 1º en 1614, à Françoife de la Bourque; 2º en 1628, à Madeleine de Marfent; & 3º en 1630, à Anne le Terrier. De fes trois femmes il eut:

- 1. Guillaume, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui vivoit en 1665;
- 2. HERCULE;

3. Et Louis.

GUILLAUME DU FAY, Ille du nom, Seigneur de Fourmetot, troifième fils de GUILLAUME, Ille du nom, fut Vicomte de Pont-Audemer, & eut pour enfans de fa femme, dont on ignore le nom:

- 1. & 2. JEAN & GUILLAUME;
- 3. Nicolas, qui fuit;
- 4. Et JEAN-CLAUDE.

Nicolas du Fay, Seigneur de Fourmetot & de la Cour, épousa Jeanne de Petrevin, dont:

NICOL OU NICOLAS DU FAY, Seigneur de la Cour & de Fourmetot, qui fit ses preuves de Noblesse devant les Commissaires, nommés par Sa Majesté en 1760.

De la même Maison étoient :

RAOUL & ROGER DU FAY, frères, qui vivoient en 1284;

Guillaume & Jouen du Fay, qui vivoient en 1286;

JEAN DU FAY, Seigneur de la Carveille, vivant en 1463;

ROBERT DU FAY, Seigneur de la Fresnaye, vivant en 1465;

Et JEANNE DU FAY, femme de Jacques Mauduit, Ecuyer, fils de Guillaume Mauduit.

Les armes: de gueules, à la croix d'argent cantonnée de 4 molettes d'éperon de même. Devise: Faites bien & laissez dire.

FAY (pu), en Normandie: d'argent, au croissant de gueules, en cœur, à une orle de 8 merlettes de même.

FAY D'ATHIES (DU), en Picardie. André

DU FAY D'ATHIES, Marquis de Cilly & de la Neufville, épousa Claudine d'Ambly, fille de François, IIº du nom, Marquis d'Ambly, & de Jeanne d'Epinoy-de-Colle, dont:

1. CLAUDE, qui fuit;

- 2. Jean-Gabriel, Comte de Cilly, qui étoit Lieutenant-Colonel du Colonel-Général Dragons, quand il eut commission de Colonel, en Octobre 1718. Il sut fait Brigadier des Armées du Roi le 20 Octobre 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec pension de 3000 livres, le 5 Juin 1738, à la mort de son srère aîné, & Maréchalde-Camp le 1er Janvier 1740. Il mourut le 28 Mai 1754, ayant perdu le 5 Avril précédent Claudine de Boharn, son épouse, laquelle étoit âgée de 74 ans, & lui de 82 ans;
- 3. N... DU FAY D'ATHIES, dit l'Abbé de Cilly; 4. Et Anne-Catherine, mariée, par contrat

du 4 Avril 1673, à Claude, Marquis de Flavigny.

Claude du Fay d'Athies, Marquis de Cilly, fils aîné d'André, & de Claudine d'Ambly, d'abord Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, enfuite Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, qui fut réformé en 1697, après la paix de Ryfwyk, fait Brigadier de Dragons le 29 Janvier 1702, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, fervit la même année au siège de Brifach; se trouva, le 13 Août 1704, à la bataille d'Hochstett, fut fait Maréchal-de-Camp le 26 Octobre fuivant; paffa en Espagne où il se signala le 5 Avril 1707, à la bataille d'Almanza, d'où ayant apporté la nouvelle à Verfailles le 5 Mai, le Roi le nomma Lieutenant-Général de fes Armées, le 17 du même mois, & lui donna au mois de Septembre suivant la charge de Lieutenant-Général de la Haute & Basse-Marche; au mois de Mars 1709, il fervit dans l'armée du Dauphiné, ce qu'il continua jusqu'à la paix d'Utrecht, en 1714; au siège de Barcelone il eut le commandement de l'attaque de la gauche, à l'assaut général qui fut donné le 11 Septembre au corps de la place; en 1719, il fut employé dans la guerre contre l'Espagne; se trouva aux sièges de Fontarabie & de la ville & du Château de Saint-Sébastien, après s'être rendu maître auparavant de quelques Forts & Châteaux pour faciliter ces sièges. Après la prise de ces deux places, le Gouvernement de la première lui fut donné avec 14000 livres d'appointemens, & le Maréchal de Berwick

le laissa sur la frontière de Guipuscoa, avec un corps de 17 bataillons & de 21 escadrons sous ses ordres, pendant que ce Maréchal marchoit du côté du Roussillon pour aller faire le siège d'Urgel; la Grand'Croix de Saint-Louis lui fut donnée le 1er Novembre 1720, avec le Gouvernement de Charlemont & de Givet en Flandre, au mois de Février 1728; enfin il fut nommé au mois d'Avril 1734, pour faire la campagne en Allemagne, mais une chute de cheval qu'il fit & dont il fut blessé à la tête le mit hors d'état de servir, & il mourut à Paris le 4 Juin 1738, âgé de 80 ans. Il étoit veuf de Marie-Jeanne - Elisabeth Bezard, qui mourut le 6 Décembre 1696, & ne lui laissa qu'une fille, morte après elle. C'est ce que nous favons fur cette famille, de laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. Il est parlé de ce CLAUDE DU FAY D'ATHIES, dans le Mercure de Juin 1738, p. 1226.

Les armes: d'argent, semé de fleurs-de-

lis de sable.

FAY DU BOIS-HUBERT (DV): d'or, au chef de gueules, chargé d'un pal de 3 pièces de vair.

FAY DE LA SAUVAGÈRE. C'est une famille noble de Basse-Normandie, Election de Falaise, qui sut maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666. La Roque en parle dans son *Traité de la Noblesse*, p. 68.

Les armes : d'argent, à l'aigle éployée de fable, à 3 têtes de gueules; au chef d'azur,

chargé de 2 besans d'or.

FAYDIT ou FEYDIT DE TERSSAC, famille originaire du Bas-Limoufin, dont nous allons donner ici la Généalogie, dreflée fur les Titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés le 10 Juillet 1775. Cette Maifon remonte à

I. PHAIDITZ DE TURENNE (dont le nom propre a passé à sa postérité), qui sut présent avec PIERRE, son fils, à un acte de soi & hommage sait, le 7 des Calendes de Février 1163, par Raymond, Vicomte de Gimel, à Raymond, Vicomte de Turenne, pour son Château de Gimel. Il étoit alors avancé en âge, puisque son fils PIERRE (Petrus FAYDITZ OU Fayditi) sut présent à une donation, saite, l'an 1143, par Bozon, Vicomte de Turenne, à l'Abbaye d'Obazine, du Mas-de-Tarsac, & aux obsèques dudit Bozon de Turenne, saites à l'Ab-

baye de Tulle, la même année: les deux Chartes rapportées tout au long par Baluze, *Historia Tullensis*, pag. 141, édit. de Paris.

Nota. On ne trouve Pierre de Turenne, ni dans Baluze, ni dans Juffel, qui ont fait l'histoire de cette Maison, ni dans le Dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris; ce qui confirme que Pierre, fils de Faydits de Turenne, a pris le nom de Pierre Faydits, qu'on retrouve dans presque tous les aces des Vicomtes de Turenne de son tems, & seulement depuis 1143 jusqu'à 1107.

11. P. (ou Pierre 1.) Faydits, mentionné dans les actes ci-dessus de 1143 & 1163, fut encore présent à la reconnoissance faite, l'an 1190, par Raymond, Vicomte de Turenne, à la veille de son voyage d'outre-mer, de ce qu'il tenoit en fief de l'Abbaye de Beaulieu; & à la promesse que sit, par acte de l'an 1197, le même Raymond, Vicomte de Turenne, de remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec l'Abbaye de Beaulieu, avant fon départ pour Jérufalem. Il affifta, vers le même tems, au mariage entre Raymond, Vicomte de Turenne, & la fille de Guy, Comte d'Auvergne, & fut garant, par ferment, dudit contrat de mariage, ainsi que B. de Castelnau, & autres qui ont figné la Charte rapportée au long par Baluze & Justel, Histoire de la Maison d'Auvergne. On peut conjecturer de ce qu'il ne se trouve dans aucun acte après l'an 1200, qu'il est mort bientôt après.

III. A. ou Ademar Faydits, Ier du nom (probablement fils du précédent), fut présent à un accord de l'an 1219, entre Raymond, Vicomte de Turenne, & Malfrède de Castelnau, fur l'hommage dudit Castelnau, par Charte de l'an 1219. Il est désigné, dans une Charte du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'Aimeric, Evêque de Limoges, portant que Hugues Faydit, Chevalier, a reconnu tenir en fief, du Prieur & de l'Eglise de Brives, le Mas-de-Podeyras, situé à Nazareth, duquel Mas il a moitié, l'autre appartenant à l'Eglise de Nazareth, par donation des progéniteurs dudit Chevalier. Il paroît que ledit Ademar

FAYDIT eut trois enfans:

I. Hugues Faydit, Chevalier, qui donna la reconnoiffance ci-deffus de l'an 1250. Il peut être l'auteur de la branche des Fayditd'Aigrefeuille, & père de Géraud Fayditd'Aigrefeuille, 34° Abhé de Saint-Martial de Limoges vers 1280. Cette branche a eu trois Cardinaux dans le XIVº fiècle, dont un feul a porté le nom de Favott. Elle n'est connue que fous celui d'Aigrefeuille; mais on voit dans les Chartes du Monaftère de Saint-Léonard-le-Noblat, où cette famille avoit fa fépulture, qu'elle étoit Favott d'origine, dont elle n'a quitté le nom qu'à la fin du XIVº siècle (Antiquit. Bénédià. du Diocèfe de Limoges, par Dom Etiennot, part. II, chap. 5);

2. Jean Faydit, Moine, Recleur de l'Eglife de Nazareth, mentionné dans la Charte cideffus, du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'Aimeric, Evêque de Limoges, concernant Hugues Faydit, Chevalier, fon frère;

3. Et RAYMOND, qui fuit.

BRANCHE des Faydit de Terssac.

IV. RAYMOND FAYDIT, Chevalier, acheta de Dame Guilhelmine, veuve de Pierre Rochabon. & de ses fils Guillaume & Hugues, tant pour lui que pour ses héritiers, le Mas-de-Geneiras, en la ville de Gimnhac, dont il sut investi, par Lettres de l'an 1255, de Raymond, Vicomte de Turenne. Il épousa Dame Bertrande, rappelée comme morte dans un acte, scellé le mardi après Pâques 1282, portant que Guillaume de Lissac, Chevalier, & Dame Guilhelmine, fa femme, ont vendu à Messire Hélie Faydit, Chevalier, qui fuit, une rente qu'ils avoient au Mas-del-Montat, laquelle rente avoit été promise en dot auxdits Guillaume de Liffac & sa femme, par RAYMOND FAYDIT, Chevalier, & Dame Bertrande, père & mère dudit Hélie.

V. HÉLIE FAYDIT, Chevalier, premier posfesseur connu du sies de Terssac en Quercy, acquit, le 7 des Calendes de Mars 1275, d'Etienne Vigier, la terre ou combe dite Densnoquet, en la Paroisse de Franhac; cet acte est scellé du sceau de Raymond, Vicomte de Turenne, où l'acquéreur est qualissé Cheva-

lier. Il eut pour enfans:

ADEMAR, qui suit;

Et Hell'e Faynit, à laquelle fon père donna une portion du fief de Terffac, femme de Jean de Reveillon, Jurifconfulte, comme il paroit par un hommage rendu le lundi après l'Epiphanie de 1234, par ledit de Reveillon, à Bernard, Comte de Comminges, & Vicomte de Turenne, pour le fait de Terffac, dans lequel acte Hélle Faynit, fon père, est rappelé comme mort. La poftérité de ladite Héllte Faynit a possédé cette portion du fief de Terffac jufqu'en 1460, qu'elle fut réunie fur la tête de Jean FAYDIT, IIº du nom, dont il fera parlé ciaprès.

VI. Ademar Faydit, 11° du nom, Chevalier, n'étoit que Damoifeau lorsqu'il fit une acquisition, le 11 des Calendes de Février 1286, d'Aimery Vigier, habitant de Gimnhac, par acte scellé du sceau de Raymond, Vicomte de Turenne, Damoiseau; & est qualifié Chevalier dans un hommage, où il sur présent, rendu en 1307, par Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, à l'Abbé de Tulle. Cet hommage est rapporté par Baluze, Hist. de Tulle, pag. 605, édit. de Paris. Il est rappelé comme mort dans un acte du 13 Mars 1339, & eut pour ensans:

PIERRE, qui fuit;

Et Bertrande, mariée à N... de Sarraçac, mère de Bernard de Sarraçac, dont le petit-fils, Raymond, mourant fans possérité, donna tous fes biens à Jean IIº, arrièrepetit-fils de Pierre Faydit, dont nous allons parler.

VII. PIERRE FAYDIT-DE-TERSSAC, IIe du nom, Damoiseau, qualifié Noble & puissant homme (le premier qui a porté invariablement le nom de Terssac), est mentionné dans un acte du 13 Mars 1339, par lequel Pierre & Bernard Aubreuc, frères, du lieu de Gimnhac, reconnurent lui devoir les rentes qu'il avoit acquises de Bernard de Sarrazac, Damoiseau, son neveu, du consentement de ladite Dame Bertrande Faydit, sa mère. Il est encore mentionné dans des Lettres d'avant la Saint-Mathieu de 1325, de Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, portant que Messire Bernard Navarre, Chevalier, reconnoît devoir à Pierre Faydit, Damoiseau de Terssac, & à ses héritiers, deux setiers d'avoine de rente, mesure de Martel, que ledit Chevalier, son père, & autres prédécesseurs avoient reconnu devoir au père & autres prédécesseurs du même Pierre Faydit, depuis longues années, pour raifon du Mas-de-la-Raimondi. Il épousa N... de Saint-Ceré (en latin de Sancto Sereno), comme il appert par l'hommage qu'il rendit, le mardi jour de la Toussaint de 1334, au Vicomte de Turenne, de ce qu'il possédoit au Château & Châtellenie de Saint-Ceré, à cause de la dot de sa femme; fit hommage, le Samedi après l'Epiphanie de 1334, audit Vicomte, pour le fief de Terssac,

qu'il déclara tenir en emphytéofe franche & libre, comme l'ont tenu ses prédécesseurs. Cet hommage fut rendu cinq jours après que Jean de Réveillon eut rendu le sien pour la porion du même sief de Terssac, qu'HÉLITE FAYDIT, sa semme, avoit reçu en dot de son père. Ledit PIERRE Il eut de son mariage:

VIII. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, let du nom, Chevalier, Seigneur de Terffac, qui donna fon dénombrement au Vicomte de Turenne, le 17 Février 1366, de tout ce qu'il possédoit en ladite Vicomté. Il fut présent à l'accord & transaction de l'an 1361, passée entre Guillaume Roger de Beausort, Vicomte de Turenne, & Jobert de Malamort, & les Confuls de la Ville de Brives; & étoit mort en 1417. Il avoit épousé, par contrat du 2 Juillet 1368, noble Sibylle de Chanac, fille de seu Messire Pons de Chanac, à laquelle Jean de Rochas, fon tuteur, assigna une dot de 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent:

1. ADEMAR, qui fuit;

2. Arnaud, mentionné, avec son père, dans une instance du 28 Avril 1417, que sit aux Affises de Collonges Ademar Faydit, son frère aîné, contre noble Ademar de Chanac, néritier du sussil Pons de Chanac, l'effet d'être payé de la dot de sa mère;

 Jeanne, mariée, par contrat du 14 Mars 1411, à noble homme Guy de Ferrières, auquel Jean, fon père, assista.

IX. ADEMAR FAYDIT-DE-TERSSAC, IIIº du nom, Damoifeau, Seigneur de Terffac, rappelé dans l'inflance de 1417, époufa, affifté de fon père, par contrat du 10 Janvier 1397, Blanche de la Raimondi, laquelle, étant veuve, fut nommée Administratrice légitime de fon fils, suivant un acte passé aux Affises de Turenne, du 3 Novembre 1418, entre elle, & Maître Etienne de Manhac. Il eut pour ensant:

X. Jean Faydit-de-Terssac, IIº du nom, Damoifeau, Seigneur direct & foncier de Terfac, qui eut pour tuteur Jean Reynaud de Brives, par acte passé aux Assises de Turenne, le 3 Novembre 1418; mais celui-ci ayant demandé la décharge de tutelle, on lui subrogea, par avis de parens, le Prieur de la Minerve, oncle dudit de Terssac, comme il conste par un acte passé auxdites Assises vers 1420. Jean Faydit-de-Terssac comparut pardevant les Commissiers nommés, en 1460, par le Vicomte & la Vicomtes de Turenne,

icomte & la Vicomtesse Tome VII.

& expofa, entr'autres choses, qu'il étoit Seigneur direct, foncier & utile du repaire, lieu & Bourg de Sarrazac, comme ayant été inftitué héritier universel de noble Raymond de Sarrazac. Il fit une transaction, le 17 Décembre, même année 1460, avec magnifique & puissant Seigneur Agne de la Tour, Chevalier, Vicomte de Turenne, & Dame Anne de Beaufort, sa femme, par laquelle il sut convenu que la forteresse, lieu, bourg & dépendances de Sarrazac, demeureroient audit noble Jean FAYDIT, quittes & francs des redevances exigées, ainsi que le fief de Terssac & ses dépendances, à la charge qu'il les tiendroit de la Vicomté de Turenne, & en feroit hommagelige, & ferment de fidélité. Il rendit foi & . hommage le même jour audit Seigneur Vicomte, pour les biens qu'il possédoit en la Paroisse de Cressensac, provenant de sa première femme, ainsi que pour les terres & dépendances de Terssac & de Sarrazac. Il fit son testament le 22 Mai 1497, par lequel il élut fa fépulture au tombeau de fes ancêtres, dans l'Eglife de Creffensac, fit des legs à tous ses enfans, & institua pour ses héritiers Louis, fon fils aîné du premier lit, & Pierre, fon fils aîné du second lit. Il avoit épousé 1º Blanche de Cosnac, fille de noble Hélie de Cosnac, laquelle fit fon testament le 17 Mai 1462, choisit sa fépulture en l'Eglise de Cressensac, dans la Chapelle de Sainte-Catherine, au tombeau des prédécesseurs de son mari, & institua pour ses héritiers, par portions égales, ses quatre fils; & 2º par contrat du 24 Novembre 1463, noble Irlande, dite Laudonne Fochier, fille de noble & puissant Seigneur Jean Fochier, Chevalier, Seigneur de Cornillon, de Limoges, Sainte-Fortunade, & la Garde, au Diocèfe de Tulle; ce contrat fut ratifié le 29 Juillet 1464, par ledit *Jean Fo*chier & Irlande, fa fille. Il eut du premier lit:

1. Louis, qui fuit;

2. François, Religieux, de Marmoutier;

3. Pantaléon, Religieux, Prieur de Rochechouart;

 Jean, Religieux en l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers;

5. Antoinette, Religieuse.

Et du fecond lit il eut:

 PIERRE, nommé par fes père & mère, par aête du mois de Juillet 1475, héritier des biens de Sarrazac, fuivant la disposition de leur contrat de mariage; 7. GUILLAUME;

8. Antoine, Prêtre;

 Bernardine, mariée à noble N... de Sahuguet;

 CATHERINE, femme de noble François de Campagnac;

11. Louise, mariée à noble Martial de Limo-

12. 13. & 14. Isabelle, Anne & Blanche, Religieuses.

XI. Louis Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terssac, sut institué, par son père, héritier de la moitié de ses biens avec la tour & maifon de Terssac du côté de l'Orient. Par son testament du 18 Avril 1518, il choisit sa sépulture auprès de ses ancêtres en l'Eglise de Creffensac, donna l'usufruit de ses biens à sa femme, fit des legs à fes enfans, institua pour héritier univerfel noble Guy FAYDIT, son fils aîné, auquel il enjoignit d'entretenir ses frères au Collège, & de pourvoir à leur éducation; fubstitua, au désaut dudit Guy, tous fes biens à noble JEAN, dit l'Ancien, & fuccessivement à Hélie & à Jean, dit le Jeune, au cas qu'ils ne foient pas dans les Ordres facrés. Il étoit mort en 1538. Il épousa, affisté de son père, par contrat du 10 Avril 1485, noble Françoise Fochier, fille de noble & puissant Seigneur Antoine Fochier, Chevalier, Seigneur de Sainte-Fortunade, &c., & eut pour enfans:

1. Guy, qui fuit;

2. Jean, dit l'Ancien, lequel plaida pour fon droit de légitime, & Johint une Sentence du Juge ordinaire de Turenne, contre noble Guy Faydit, Seigneur de Terffac, fon frère aîné, de laquelle celui-ci appela; & par autre Sentence du 18 Mai 1535, il fut dit qu'il avoit été mal jugé par le Juge de Turenne. Il y eut inflance entr'eux le 6 Novembre 1537, au fujet de la valeur des biens de feu Louis Faydit, leur père: l'affaire fut portée & jugée au Parlement de Bordeaux, comme il appert par la quittance que ledit noble Jean Faydit-de-Terssac donna le 25 Décembre 1544 à Guy, fon frère;

 HÉLIE, légataire par le testament de fon père;

 Jean, dit le Jeune, auteur de la branche des Seigneurs de Terffac, établie en Conferans, rapportée ci-après;
 Et Jeanne, Religieufe, aussi léguée par son

père.

XII. Guy Faydit-de-Terssac, qualifié Noble & Ecuyer, Seigneur de Terssac, testa le 14 Février 1558. Il avoité pousé 1° Jeanne de Cosnac; & 2° Marguerite de Maynard, & eut pour sils aîné:

XIII. Noble François Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terffac, institué héritier par le testament de son père, qui eut de son mariage:

XIV. Dominique Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terssac, qui eut pour enfans:

1. JEAN-Louis, qui fuit;

2. Et Madeleine de Faydit, mariée à noble François de Castres.

XV. Jean-Louis Faydit-de-Terssac, Seigneur de Terfac, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut le dernier de cette branche aînée. Il fit son testament le 20 Octobre 1667, par lequel il institua pour son héritière Madeleine de Faydit, sa spela à sa succession N... de Castres; appela à sa succession N... de Castres, son fils, à la charge de faire sa résidence au lieu de Terssac, & de porter, lui & ses descendans, les nom & armes dudit testateur; & substitua, à son désaut, tous ses biens à Jean de Terssac, son cousin, qui se trouvoit à la tête de la branche de Faydit - Terssac, établie en Conferans, ou à ses fils, à la charge de résider au lieu de Terssac.

BRANCHE des Seigneurs de Terssac, établie en Conferans.

XII. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, IIIº du nom, dit le Jeune, fils de Louis FAYDIT-DE-TERS-SAC, & de noble Françoise Fochier, est mentionné avec JEAN l'Ancien, & ses autres frères, dans le testament de leur père, du 18 Avril 1518. Il portoit spécialement le nom de TERSsac, pour être distingué de Jean, dit l'Ancien, & fut aussi en procès pour son droit de légitime, contre noble Guy FAYDIT, fon aîné: pour terminer leur différend, on tint une Affemblée à Brives, par ordre du Gouverneur de Limousin, & les arbitres décidèrent, par leur Sentence du 23 Février 1548, ce que Guy Faydit, Ecuyer, Seigneur de Terssac, donneroit à Jean, dit de Terssac, son frère; mais ce dernier refusa d'approuver cette Sentence arbitrale par acte du 24 Juin 1549, difant qu'il n'étoit point Prêtre, pour s'en tenir à une pension, & qu'il exigeoit son droit de nature. Il fut s'établir à Saint-Girons en Conferans, Sénéchaussée de Toulouse. Par son testament du 3 Avril 1592, il choisit sa sépulture en l'Eglise de Saint-Girons, devant l'Autel Notre-Dame auprès de sa première semme; sit des legs à sa seconde semme; & nomme pour se héritiers, à portions égales, ses deux sils. Il avoit épousé, 1° par contrat du 14 Juillet 1549, Mariette de l'Anglade, fille de Michel de l'Anglade, qui, outre la dot, promit de nourrir les suturs pendant un an; & 2° Marthe de Méritens, fille de noble Arnaud de Méritens, Seigneur de Villeneuve. Il eut du premier lit:

1. François, qui fuit.

Et du second lit:

 Pierre de Terssac, auquel fon père donna, par fon testament, la métairie de Commanies. Il mourut jeune & fans postérité: fon frère recueillit sa succession.

Nota. Ledit JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, établi en Conferans, porta le nom de TERSSAC, qui marquoit mieux le lieu de son origine, que le nom de FAYDIT, dont il y avoit plusieurs familles en Limousin, en Auvergne, & dans l'Albigeois: son fils & son petit-fils ne portèrent aussi que celui de Terssac; mais ce dernier, dans la recherche de la Noblesse qui se fit en 1666, par ordre du Roi, craignant que la suppression du nom de FAYDIT ne fit difficulté dans ses preuves, eut recours à Jean-Louis Faydit, Seigneur de Tersfac en Quercy, son cousin, chef de la branche aînée, lequel, à la réquisition du Procureur dudit petit-fils, noble JEAN-FAYDIT-DE-TERS-SAC, Sieur de Commanies, au pays de Conserans, comparut devant le Sénéchal du Quercy, dans la ville de Martel, le 2 Juillet 1666, & déclara, par ferment, avoir trouvé dans sa maison plusieurs mémoires & papiers, desquels il résulte que ledit Sieur de Commanies est issu de ladite Maison de Tersfac en Quercy, favoir de noble JEAN FAY-DIT, fils d'autre noble Louis FAYDIT, Seigneur dudit Terssac, le testament duquel Louis il fit extraire en présence du Sénéchal. La relation intime des deux branches, prouvée par Lettres originales, à commencer du 1er Janvier 1665, & qui paroît avoir été fort antérieure, jointe à la substitution de la branche aînée en faveur de la branche cadette, & l'attestation ci-dessus, ne laissent aucun doute sur la filiation des Terssac, établis en Conferans, malgré la suppression du nom de FAYDIT. D'ailleurs on voit par plusieurs actes au dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris, & par les montres militaires, que depuis deux fiècles la branche aînée en Quercy n'étoit connueque fous le nom de Terssac, dont elle possédoit la terre, ne prenant celui de Faydit que

dans les principaux actes.

XIII. François de Terssac, qualifié Noble & Ecuyer, fils de noble JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, & de Mariette de l'Anglade, sa première femme, mentionné dans le testament de son père, du 3 Avril 1592, qui lui donna la métairie d'Augères, fit son testament le 11 Mars 1651, par lequel il légua tous ses enfans, & institua pour héritier universel, JEAN, fon fils aîné. Il époufa, par contrat du 14 Novembre 1589, Renée de Casteras, fille de noble Jean de Casteras, Seigneur de Saignan, & de Germaine d'Espagne; il est mentionné dans le testament du 21 Décembre 1605 de ladite Germaine d'Espagne; veuve de Jean de Casteras, laquelle sait des legs à JEAN DE TERSSAC, fils de François, & de Demoifelle de Casteras, sa fille, auguel Jean, son petitfils & filleul, elle substitua ses biens au défaut de noble Jean-Antoine de Casteras, son héritier, lui donnant pour administrateur Francois de Terssac, son père, gendre de ladite testatrice. De son mariage avec Renée de Casteras, vinrent entr'autres enfans:

JEAN, qui fuit;

Et François de Terssac, Ecuyer, marié à Beaumont de Lomagne. Son père donna procuration, le 29 Février 1644, à Jean, son frère aîné, pour affister en son nom au contrat de mariage. Il sut auteur d'une branche éteinte à la quatrième génération, laquelle a porté le nom de Fappir-De-Terssac. Cette branche étoit appelée à la substitution portée dans le testament du 20 Octobre 1667, de Jean-Louis Faydit, Seigneur de Tersfac en Quercy, chef de la branche aînée.

XIV. Jean Faydit-de-Terssac, IVº du nom, dit de Commanies, baptifé le 14 Avril 1594, filleul de noble Lize de Cafleras, & de noble Germaine d'Efpagne, qui le fit légataire par fon testament du 21 Décembre 1605, comme on l'a dit plus haut, obtint des Lettres, le 29 Septembre 1639, de Henri de Bourbon, Prince de Condé, commandant les Armées de Guyenne & Languedoc, qui l'exempta de l'arrière-ban, & lui donna mainlevée de toute faisse, comme fervant le Rosous la charge du Vicomte de Léran. Il est mentionné dans le testament du 20 Octobre

1667 de noble Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terssac en Quercy, qui appelle à la substitution de ses biens son cousin, M. de Terssac, qui se trouveroit à la tête de la branche établie en Conserans (lequel étoit alors ledit noble JEAN DE TERSSAC, Sieur de Commanies), à la charge de faire sa résidence au lieu de Tersiac. Jean de Terssac, ayant prouvé qu'il étoit fils de noble François, petit-fils de noble Jean, & arrière-petit-fils de noble Louis, Seigneur de Terssac en Quercy, fut maintenu dans sa noblesse par jugement du 16 Janvier 1671, de M. de Bezons, Intendant de Languedoc, & mourut le 24 Juillet 1682. Ilavoit épousé, par contrat du 17 Mai 1620, Catherine des Bordes, fille de feu noble Jean des Bordes, Sieur de Camp, Capitaine, chef d'une Compagnie de gens de pied, & d'Anne de Méritens, dont sortit:

XV. Géraud Faydit-de-Terssac, Seigneur de Monlong, baptisé le 28 Octobre 1635, mentionné dans le testament du 11 Mai 1651, de noble François de Terssac, fon aïeul; & dans celui du 20 Octobre 1667, de JEAN-Louis FAYDIT, Seigneur de Terssac en Quercy, son cousin, qui l'appelle à la substitution de ses biens, fut maintenu le 16 Janvier 1671, dans fa noblesse avec son père. Il fit son testament le 3 Juillet 1672, par lequel il institua pour héritier universel JEAN-GEORGES, son fils, qui fuit, & d'Hélène de la Passe, à laquelle il donna pour conseil noble Jean de Terssac, fon père. Il mourut le 6 du même mois, & fut inhumé le lendemain en l'Eglise de Montesquieu. Il avoit épousé, par contrat du 9 Septembre 1667, Hélène de la Passe, fille de noble Maximilien de la Passe, & de George du Pac, dont il eut:

XVI. Jean-Georges Faydit-de-Terssac, qualifié Noble, Sieur de Commanies, baptifé le 22 Mars 1668, Lieutenant au Régiment de Gafcogne, par Brevet du 1er Janvier 1689, puis Capitaine par commission du 4 Mars 1694, fut maintenu dans sa noblesse par jugement, du 11 Février 1700, de l'Intendant de Montauban. Par son testament du 6 Mars 1742, il élut sa sépulture en l'Eglise paroifsiale de Montesquieu, au tombeau de ses ancêtres; fit des legs à ses ensans, institua pour héritier universel noble Jean-François, son sils, quisuit; & mourut le 27 Décembre 1748. Il avoit épousé, par contrat du 6 Février 1695, Anne de Casteras, fille de noble N... de Casteras, sille de noble N... de Casteras,

teras, Seigneur de Saignan, & de Marie de Salins, dont il a eu entr'autres enfans:

XVII. Jean-François Faydit-de-Terssac, qualifié noble Seigneur de Montesquieu, Contrazy, Baliar, baptise le 26 Septembre 1709, qui a épousé, en présence de ses père & mère, par contrat du 21 Juin 1735, Isabeau de Souech-des-Baux, fille unique de noble Pierre-Paul de Souech-des-Baux, & de feu Dame Pétronille de Laignon. Elle est morte en 1750, laissant de son mariage:

- PIERRE-PAUL FAYDIT-DE-TERSSAC, baptifé le 21 Juillet 1736, Capitaine au Régiment de Beaujolois, par commission du 20 Septembre 1761;
- Jean-Geòrges, baptifé le 5 Juillet 1737, dit le Chevalier de Terfac, Capitaine au même Régiment, par commission des même jour & an que dessis;

 Jean-Joseph, baptifé le 26 Août 1739, Prêtre, Curé de la Paroiffe de Saint-Sulpice à Paris, du 20 Mars 1777;

- Paris, du 20 Mars 1777; 4. PIERRE, baptifé le 21 Octobre 1740, Ingénieur ordinaire du Roi, avec commission de Capitaine;
- 5. Philippe, baptifé le 16 Décembre 1742, mort à Dunkerque en 1770, Lieutenant au Régiment de Beaujolois;
- JEAN-PIERRE, baptifé le 7 Juin 1745, Lieutenant au Régiment d'Auvergne;
 PAUL-AUGUSTE, baptifé le 2 Décembre 1746,
- 7. PAUL-AUGUSTE, baptile le 2 Décembre 1746, mort jeune;
- 8. Et Vincent-Claude, baptisé le 9 Mai 1749, Ingénieur ordinaire du Roi.

La maison de Faydit, ou Feydit-de-Terssac, porte pour armes: burelé d'argent & de sinople de 10 pièces, & chacune des pièces d'argent chargée d'une étoile de gueules, qui est Faydit-de-Terssac; au chef d'azur, parti par un trait de sable à deux lions affrontés d'or, couronnés de même, qui est de Sarrazac.

(Cette Généalogie est extraite d'un Mémoire fait en preuves, qui a été imprimé en 1775, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

FAYE, famille originaire de Lyon, N... FAYE eut pour enfans:

BARTHÉLEMY, qui fuit;

Et Charles, Abbé de Saint-Fuscien, Confeiller au Parlement de Paris, Chanoine & Archidiacre de Notre-Dame de Paris.

Barthélemy Faye, Président aux Enquêtes, laissa:

JACQUES FAYE, Seigneur d'Espeisles, Président au Parlement de Paris, qui sut l'un des plus illustres Magistrats du XVI siècle, né à Paris le 6 Janvier 1543, & mourut le 20 Septembre 1590. Il avoit épousé Françoife Chalvet, héritière du Baron de Thrizac & de Cheyroufe, dont il eut:

1. CHARLES, qui fuit; 2. 3. & 4. Et trois filles.

CHARLES FAYE, Seigneur d'Espeisses, Confeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat ordinaire, & Ambassadeuren Hollande, mourut le 5 Mai 1636. Il avoit époufé Marguerite de Fourcy, sœur de la Maréchale d'Effiat, dont il eut postérité.

Les armes: d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de licornes d'or.

FAYE, Bourg dans le Saumurois en Poitou, Diocèse d'Angers, auquel on donne le furnom de Fay-la-Vineufe. La Baronnie de Faye-la-Vineuse doit ses commencemens à Foulques-Néra, dont il est parlé à l'article de la Province d'Anjou, tom. I, du Di∂ionnaire des Gaules. Elle relève du Duché de Richelieu.

FAYEL (DU) ou (DE), en Normandie. Suivant un Mémoire historique & un Arbre généalogique qui nous a été remis, & d'après des recherches particulières qu'on a faites fur ce nom, c'est une ancienne Noblesse qui paroît avoir eu ses principaux établissemens dans le Vermandois & le Beauvoisis. On trouve dans l'Histoire de Normandie, par Gabriel du Moulin, imprimée à Rouen en 1631, p. 34, à la table des noms des Seigneurs qui furent à la conquête de Jérusalem, un CRAPEL DU FAYEL, lequel, en 1096, passa en qualité de Banneret, à la conquête de Jérusalem, sous Robert Courteheuse & Godefroy de Bouillon. Ce Crapel du Fayel écarteloit ses armes de Morieul & de Fayel, & le Sire de Morieul portoit les armes de France, à un demi-lion d'argent, rampant. Dans une autre Histoire de Normandie, par Masseville, on trouve un RAOUL DE FAYEL au nombre des Seigneurs de Normandie, qui comparurent aux revues faites dans les autres provinces du Royaume en 1369.

Suivant l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. I, p. 55, un Eudes de FAYEL, près de Saint - Quentin, est nommé dans un titre du Trésor des Chartes du Roi,

de l'an 1240, Chevalier avec un Eudes, IIIº du nom, dit Oudart, Seigneur de Ham. Il paroît que c'est ce même Eudes de Fayel qui pourroit avoir causé la malheureuse histoire de Gabrielle de Vergy, dont les auteurs ont parlé si diversement pour la rendre plus touchante, & qui a été le fujet d'une ancienne Romance & de la nouvelle Tragédie par M. du Belloy. Cet auteur permettra de dire que pour élever son Héros & le nom de Coucr. il ne devoit point ombrer celui de FAYEL, en paroissant douter, dans son Mémoire historique, imprimé en 1770, que cet Eudes de FAYEL ait époufé une Vergy, d'une puissante Maison de Bourgogne, &, sans égard pour les anciennes chroniques, vouloir substituer au nom de Vergy, celui de Levergies, d'une autre famille de Vermandois. Si les recherches que cet auteur dit avoir faites eussent été plus fructueuses, il auroit vu que ce Fayel, dont les aïeux étoient, en 1096, au nombre des Bannerets, avec les Souverains qui pafsèrent à la conquête de la Terre-Sainte, pouvoit prétendre à l'honneur de s'allier à une Vergy, ainsi que les Historiens modernes l'affurent, & que sa trop austère vertu, peutêtre, enfanta fa cruelle vengeance, qu'on ne trouva pas autant injuste dans un siècle où les mœurs étoient plus févères que dans celuici, puisque cela n'empêcha pas cet Eudes de FAYEL d'être fait Chevalier.

Dans le même ouvrage des Grands-Officiers de la Couronne, tom. 11, p. 118, il est fait mention d'un Collart de Billy, Ecuyer, lequel rendit aveu de quelques Terres à GRA-PIN DU FAYEL, Seigneur de Montjay en 1350; & au tom. VI, p. 338 & 672, on trouve que Guillaume du Fayel, dit le Bègue, Vicomte de Breteuil, épousa Marguerite de Châtillon, fille de Jean de Châtillon, Comte de Porcéan, Seigneur de Tour & Nesle, fait Chevalier en 1346, de laquelle il eut pour enfans JEAN DE FAYEL, Vicomte de Breteuil, & MA-

RIE DE FAYEL.

Jean de Fayel hérita du Comté de Dammartin, comme descendant de Jacqueline de Trie, tante de Blanche de Trie, Comtesse de Dammartin, laquelle avoit époufé Charles, Seigneur de la Rivière. Etant morte sans enfans, sa succession échut aux descendans de ladite Jacqueline de Trie, sa tante. Ce Jean DE Fayel posséda peu de tems le Comté de Dammartin, parce qu'il mourut fans enfans en 1420. Il avoit époufé, en 1418, Jacqueline Paynel, fille de Guillaume Paynel, Seigneur de Hambye & de Bricquebec, & de Jeanne Paynel de Moyon. Cette Jacqueline Paynel étoit veuve de Pierre d'Orgemont, 11º du nom, Seigneur de Chantilly, de Montjay, &c. Chambellan du Roi, Echanfon du Duc de Bourgogne, &c., tué à la bataille d'Azincourt le 24 Octobre 1415. Jean du Fayel fut Seigneur de Chantilly, après lui, à caufe de Jacqueline Paynel, sa semme, & il y demeura avec elle & plusieurs de ses parens & alliés pendant les factions de Bourgogne. Après fa mort, fa veuve en secondes noces, follicitée par Jacques Paynel, fon coufin germain, Chambellan du Duc de Bourgogne, jura & promit d'entretenir la paix & le traité fait entre les Rois de France & d'Angleterre, moyennant qu'il leur fut promis fûreté de leurs corps & de leurs biens en Novembre 1421. Elle mourut le 15 Mars 1435, & fut enterrée aux Cordeliers de Senlis. Guillaume, Baron de Montmorency, par disposition particulière de son père en 1472, hérita de ladite terre de Chantilly & autres par fuccession de Marguerite d'Orgemont, fa mère. On fait que Madame la Princesse de Condé, sœur de Henri de Montmorency, dernier de fa branche, a porté le Duché de Montmorency, dont Chantilly fait partie, dans la Maison de Condé qui le possède depuis ce tems.

A la mort de Jean de Fayel, Marie, fa fœur, alliée à Renaud de Nanteuil, Seigneur d'Acy, qui fuivit le parti de Charles VII, ne put jouir du Comté de Dammartin, le Roi d'Angleterre l'avant donné au Comte de Vergy, Seigneur de Frolois & de Champlitte, Gouverneur de Champagne & de Brie; mais Marguerite de Nanteuil, fille unique de Renaud de Nanteuil, & de Marie de Fayel, alliée à Antoine de Chabannes, Grand-Pannetier de France, &c., rentra dans ledit Comté de Dammartin & dans les Terres de la Maison de Chátillon, qu'elle porta en 1439 audit Antoine de Chabannes, son mari, d'où ce Comté passa dans la Maison d'Anjou-Mézières, puis dans celle de Boulainvilliers; & l'un d'eux le vendit au Connétable de Montmorency.

Dans la même Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. IV, p. 874, on trouve encore une Jacqueline du Fayel, Vicomtesse de Breteuil, mariée à Guillaume de

Ferrières, Seigneur de Ferrières, de Thury & de Dangu, laquelle eut une fille nommée N... de Ferrières, mariée, en 1482, à Ferry d'Aumont, Seigneur d'Aumont, de Méru & de Chars, &c.

Voilà ce que l'on trouve dans les Auteurs ci-deffus cités fur la Maifon de Fapel. Cette ancienne Nobleffe a eu le fort de plusieurs autres, & a esfluyé une variation de fortune indispensable dans un si long espace de tems & dans la division de ses branches; mais quelque peu riches qu'aient été depuis les trois ou quatre derniers siècles, celles dont nous allons rapporter la filiation, on n'y trouve point de mésalliances; au contraire, parmi les semmes, on y en voit beaucoup d'ancienne Maison.

Pour une filiation fuivie, nous ne pouvons maintenant remonter qu'à

I. Henri du Fayel, Écuyer, Seigneur de la Bigne, en la Paroisse de Cahagnolles, Election de Bayeux, Sergenterie de Briquessard, La table généalogique, qui nous a été communiquée, lui donne pour ensans:

1. HENRI, qui fuit;

2. Et Thomas, auteur de la troissème branche rapportée ci-après.

II. HENRI DU FAYEL, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, vivoit en 1386, fous le règne de Charles VI, avec fa femme, dont on ignore le nom. Il en eut:

III. ROBIN OU ROBERT DU FAYEL, qui fit ses preuves lors de la recherche de Montsaut, en 1463. Il pouvoit être alors âgé de 66 ans, & eut pour ensans:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Nicolas ou Colin, lequel eut pour fils ROBERT DU FAYEL, coufin germain de JEAN II, mentionné ci-après. Ils produifirent ensemble leur généalogie en 1523. Ce ROBERT a eu possérité, mais on ignore si elle existe encore à présent.

IV. JEAN DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de la Bigne, épousa Isabeau de Bouvet, dont:

1. JEAN, qui fuit;

 Et GUILLAUME, marié à Catherine Gauthier, par contrat du 8 Janvier 1532, reconnu devant le Notaire de Saint-Gabriel, en la haute Juffice d'Argences, le 15 Février 1535. Il y eut possérité de ce mariage.

V. Jean du Fayel, II° du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, produifit la filiation des cinq dernières générations, à commencer par

HENRI ler, devant les Tabellions de Briqueffard, le 31 Juin 1523, conjointement avec ROBERT DU FAYEL, son cousin germain, & MICHEL, LOUIS & même GUILLAUME DU FAYEL, fils de Richard, de la plus ancienne branche cadette (comme étant lesdits Michel, Louis & RICHARD, père de GUILLAUME, fils de JEAN, mentionné à la troisième branche, & par conféquent petit-fils de Thomas, fils puîné de Henri, Ier du nom, duquel nous avons déjà parlé), pour fournir & montrer ladite généalogie à Messieurs les Elus de Bayeux, Commissaires en cette partie, nommés par le Roi. On en conserve dans la famille l'extrait en parchemin, tiré de l'original, le 1er Avril 1599. Il épousa, en 1526, Marguerite d'Avaines, fille de Robert, Ecuyer, Seigneur de Grouffy, & grand'tante de Madeleine & de Marie d'Avaines, sœurs. Leurs enfans furent:

1. Constantin, qui suit;

2. Et Joachim, auteur de la seconde branche rapportée ci-après.

VI. Constantin du Fayel, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, eut de Marguerite Frollet:

Robert, qui fuit;

2. Et Jean, rapporté après son aîné.

VII. ROBERT DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de la Bigne, ne laissa de sa femme, dont on ignore le nom, que deux filles:

1. Blanche, mariée, en 1621, à Jean Osbert, Ecuyer, Sieur du Theil;

2. Et CATHERINE, alliée, en 1632, à Joachim Miffand, Ecuyer, Sieur de Longchamp, Elle partagea avec fa fœur la fuccession de Ro-BERT, leur père, & eut la Terre de la Bigne, qu'elle porta dans la famille de Miffand, de laquelle est issue au troisième degré Demoifelle Bonne-Barbe de Miffand, veuve d'Augustin-Thomas Hélie, Ecuyer, Sieur de Bonpart.

VII. JEAN DU FAYEL, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Couture, fecond fils de Constan-TIN, & de Marguerite Frollet, devint l'aîné par la mort de Robert, son frère. Il épousa, en 1605, Jacqueline de Saon, fille & héritière, conjointement avec Madeleine, sa sœur, de Jean de Saon, Ecuyer, Sieur de Bernesq. Cette Terre est située dans la Paroisse de Saonnet, & les descendans de ce Jean Du FAYEL, ont préféré d'y demeurer jusqu'à ce jour. De fon mariage vint:

VIII. JOACHIM DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de

Bernefq, qui fit ses preuves devant M. de Chamillart, Intendant de la Province, le 5 Décembre 1667. Il épousa, en 1649, Louise

Godefroy, dont fortit:

IX. JEAN DU FAYEL, IVe du nom, qui s'allia, en 1686, par contrat passé devant les Notaires de Bayeux, à Marguerite de Pierrepont, laquelle devint unique héritière de Philippe de Pierrepont, son père, Seigneur de la Paroisse de Criqueville & du Fief de Saint-Sauveur, & de Renée du Chastel, sa mère. Il en a eu:

1. François-Richard, qui fuit;

2. Et JEAN-CLAUDE-MICHEL, appelé le Chevalier de Bernesq, né le 18 Septembre 1706, Chevalier de Saint-Louis.

X. François-Richard Du Fayel, Chevalier, Seigneur de Criqueville, ne prenoit ordinairement en son vivant, dans ses actes publics, qu'un nom de baptême, favoir celui de RICHARD. Il avoit épousé, en 1726, Marie-Anne - Thomasse Larcher, née le 17 Mai 1712. De ce mariage sont issus:

1. CLAUDE-FÉLIX, qui fuit;

2. JEAN-CLAUDE-ALEXANDRE, né le 23 Octobre 1735, Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Condé, Infanterie;

3. Marie-Antoinette, née le 17 Décembre 1730;

4. MARGUERITE-THÉRÈSE, née le 17 Janvier 1734, mariée à Jean-Claude-Eudes de la Jumellerie, Ecuyer, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi;

5. Et Marguerite-Félicité, née au mois de Mars 1743, & mariée, en 1766, à Pierre

Vaultier, Ecuyer.

XI. CLAUDE-FÉLIX DU FAYEL, Chevalier, Seigneur des Paroisses de Criqueville, Saonnet, Rubercy, des Fiefs de Saint-Sauveur & de Moulagny, né le 28 Février 1732, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1757, Jeanne-Elisabeth du Chastel, Dame de Lizon, née le 1er Janvier 1738, morte le 25 Février 1772, fille unique & héritière de feu Messire Jean-Tanneguy du Chastel, Chevalier, Seigneur de la Paroisse de Lizon & autres Fiefs, issus de l'ancienne Maison des du Chastel. Elle étoit aussi héritière de la branche puînée des du Chastel, Seigneurs de la Paroisse de Rampan, conjointement avec Jeanne-Louise du Chastel, sa grand'tante, veuve de François de Parfouru, Ecuyer, Seigneur d'Arganchy. De ce mariage sont

 CLAUDE-ALEXANDRE-FÉLIX, né le 28 Décembre 1764;

2. Et Jeanne-Louise-Félicité du Fayel, née le 27 Octobre 1759.

SECONDE BRANCHE.

VI. Joachim du Favel, Ecuyer, Sieur des Hauts-Foins, fecond fils de Jean, IIº du nom, & de Marguerite d'Avaines, acquit de noble homme Georges de Suhard, Seigneur de Crouay, Amfréville, Hamon & Blay, ledit Fief, Terre noble & Seigneurie de Blay, par contrat du 8 Mai 1597, passé devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux. Ce fief est fitué dans la Paroisse de Blay, où de préférence, ses descendans sont leur demeure ordinaire. Il épousa, en 1580, Catherine le Bacheler, dont:

VII. Pierre du Fayel, Ecuyer, Seigneur de Blay, qui s'allia, en 1616, avec Barbe Hé-

lie, de laquelle il eut:

VIII. JOACHIM DU FAYEL, IIe du nom de sa branche, Ecuyer, Sieur de Blay, qui fit ses preuves lors de la recherche de M. de Chamillart. Il épousa, en 1646, Marie Suhard, & en eut:

- IX. Louis bu Fayel, Ecuyer, Sieur de Blay, qui fe maria, en 1681, avec Marguerite Suhard, dont:
 - 1. PIERRE-MICHEL, qui fuit;
 - 2. Et Michel, rapporté après fon aîné.
- X. Pierre-Michel du Fayel, Ecuyer, Sieur de Blay, a époufé, en 1733, Marie-Marguerite-Henriette d'Amour, de laquelle il n'a eu qu'une fille unique:
 - MARIE-CATHERINE-MARGUERITE, née le 2 Juillet 1739, alliée à MICHEL-CHARLES-FRAN-ÇOIS, fon coufin germain, mentionné ciaprès degré XI.

X. MICHEL DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de Bretteville, second fils de Louis, & de Marguerite Suhart, s'est marié, en 1724, à Catherine Poitier, dont:

- XI. MICHEL-CHARLES-FRANÇOIS DU FAYEL, Chevalier, Seigneur de Blay, à cause de sa semme, né le 2 Février 1732. Il a épousé, en 1757, Marie-Catherine-Marguerite du Fayet, sa cousine germaine, dont on a parlé ci-dessus, de laquelle sont issus:
 - 1. MICHEL-PIERRE, né le 2 Novembre 1758;
 - 2. Bonne-Jeanne-Catherine, née le 3 Mai 1760;

- Marie-Jeanne-Thérèse, née le 14 Octobre 1762;
- 4. Ét Blanche-Barbe-Jeanne-Françoise du Fayel, née le 6 Février 1771.

TROISIÈME BRANCHE.

- 11. Thomas du Fayel, Ecuyer, fils puîné de Henri, Ier du nom, eut de sa femme qu'on ne connoît point:
- III. JEAN DU FAYEL, Ecuyer, qui fit fes preuves lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Il fit aussi faire une information en Justice, les 10 & 13 Mars 1477, de 35 Gentilshommes & autres de plus nobles & anciens, parmi lesquels il y en avoit un, dit âgé de 120 ans, lesquels tous unanimement & les uns après les autres dirent que ledit JEAN DU FAYEL & THOMAS, fon père, avoient fréquenté les guerres avec les Nobles du Pays, armés d'une haute pièce, harnois blancs, harnois de jambes, ou personne pour lui, tant du pays de Picardie qu'autres lieux; & qu'icelui Jean du Fayel, & ses prédécesseurs étoient nobles, nés & extraits de noble ligne, pour être la commune voix & renommée du Pays; & est ajouté l'avoir entendu dire à leur père, bien ancien Gentilhomme, comme étant ledit JEAN, fils de THOMAS, frère puîné de HENRI DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de la Terre & Seigneurie de la Bigne, & étant ledit Jean, cousin germain de Robert du FAYEL, Sieur de ladite Sieurie, existant alors, lequel Robert du Fayel, âgé de 80 ans, & fils dudit HENRI II, reconnoist dans la même information cedit JEAN DU FAYEL, pour fondit coufin germain. Sur laquelle information ledit Jean du Fayel est déclaré, par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, du 20 Juin 1482, avoir été & être noble, issu, extrait, procréé & descendu de noble & ancienne ligne, à cause & par le moyen de ses prédécesseurs & ancêtres, &c. Ce sont les termes dudit Arrêt mot pour mot, duquel Arrêt la famille conserve l'original en parchemin, en date dudit jour 20 Juin 1482, auquel est attaché l'extrait en papier & en règle de ladite information, tiré sur les originaux, des 10 & 13 Mars 1477 ; ledit extrait délivré le 6 Juin 1578. Cette information est assez curieuse, & on y voit, par le rapport des témoins, la façon dont les Nobles s'affembloient avec leur armure pour aller à la guerre, d'où l'on peut juger comme ils la faisoient. Ce JEAN DU FAYEL eut quatre garçons:

1.2. & 3. THOMAS, MICHEL, & RICHARD, père de GUILLAUME, qui ont formé différens rameaux, mais on ignore leur filiation;

4. Et Louis, qui fuit.

IV. Louis du Fayel s'allia à Françoise du Breuil, dont vinrent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. 3. 4. & 5. Samson, Constantin, Thomas & Pierre, qui ont eu possérité, mais on ignore leur descendance.

V. Jacques du Fayel épousa, par contrat du 8 Janvier 1564, Jeanne du Pont, dont:

VI. GILLES DU FAYEL, marié, par contrat reconnu par acte de Justice au Bailliage de Bayeux, le 7 Octobre 1604, à Françoife de Pierre, & en eut:

1. PHILIPPE, Prêtre;

2. Et LAURENT, qui fuit.

VII. LAURENT DE FAYEL fit ses preuves lors de la recherche de M. de Chamillart, en 1666, & tira de lui un certificat, le 10 Mars 1671, comme il lui avoit bien & dûment prouvé, par titres justificatifs, son ancienne Noblesse. Il épousa, par contrat du 2 Février 1654, déposé devant les Tabellions de Briquessard, le 5 Juin 1655, Madeleine de Grimouville, dont:

1. Georges, qui fuit;

2. Et JACQUES, mort fans postérité.

VIII. GEORGES DU FAYEL s'allia, par contrat passé devant *Desprey*, Notaire, le 21 Mai 1696, à *Jacqueline d'Amour*, dont:

1. NICOLAS, qui fuit;

 Et Jean, marié deux fois fans avoir eu d'enfans ni de fa première femme ni de fa feconde, nommée Jeanne d'Amour.

IX. Nicolas du Fayel, a époulé par contrat du 19 Août 1728, Marguerite-Thérèse

DU FAYEL, sa parente, dont:

X. NICOLAS-FRANÇOIS DU FAYEL, né le 24 Mai 1730, marié, par contrat du 31 Janvier 1769, à Marie-Anne de Roncherolles. Nous

ignorons s'il en a des enfans.

Les armes: de gueules, au chevron d'or, accompagné de deux molettes d'éperon d'argent en chef, & d'une rofe de même en pointe. Supports: Minerve & Mars, avec cette infcription latine au-dessous l'eterate et Arms. Cet écusion, tel qu'on le voit dans un tableau ancien, est couronné d'un cafque, au-dessous duquel descend une couronne de laurier, tenue par deux anges. D'ailleurs comme la famille ne sait pas précisément l'origine de

Tome VII.

ces supports, plusieurs du nom de Fayel ont porté sur leur écusson la couronne de Marquis, & pris simplement des lions pour supports.

FAYEL (pu), Election de Verneuil, en Normandie, qui porte de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 annelets du même, 2 en chef & 1 en pointe.

FAYET (DE), du Diocèfe de Mende: famille qui substite dans deux branches. De la première est:

JEAN-FÉLIX-ROCH DE FAYET DE GABRIAC, Ecuyer, Lieutenant dafis le Régiment de Flandre, né le 15 Juin 1731. Il a deux fœurs, Louise-Catherine, Religieuse au Couvent du Saint-Esprit, née le 20 Juin 1725; & Louise-Françoise-Félicité, baptisée le 18 Décembre 1728.

De la seconde branche est:

JEAN-CLAUDE DE FAYET, Ecuyer, Seigneur de Chabannes & du Villaret, né le 7 Mai 1716, marié, le 30 Octobre 1742, à Françoife Broquin, fille d'Alexandre, & de Marie Vey sjier, dont il a huit enfans, qui sont:

- 1. JEAN-PIERRE-PAUL, né le 1er Juillet 1748;
- 2. JEAN-ROMAIN, né le 9 Août 1755;
- 3. Catherine, née le 26 Août 1743;
- 4. Marie-Charlotte, née le 21 Juillet 1744; 5. Jeanne-Bénoite, née le 15 Février 1746; 6. Michael Generaline, née le 25 Septembre
- Michelle-Geneviève, née le 29 Septembre 1749;
- Françoise-Marie, née le 2 Janvier 1752;
 Et Antoinette-Pierrette, née le 16 Décembre de la même année.

Les armes: d'azur, à une fasce de sable bordée d'or, chargée d'une coquille d'argent accossée de 2 étoiles d'or, & accompagnée en chef d'une levrette d'argent courante, ayant un collier de gueules bordé & bouclé d'or; & en pointe de 3 losanges aussi d'or rangées en fasce. (Voyez l'Armorial gén. de France, reg. V, part. 1.)

FAYETTE en Auvergne: ancienne Noblesse dont le nom est Morier, que ses descendans ont quitté à la quatrième génération. Cette Maison a donné un Grand-Maître d'Artillerie & un Maréchal de France. Elle remonte à

I. GILBERT MOTIER, Seigneur de la Fayette, vivant en 1284. Il laissa de sa semme, dont le nom est inconnu:

1. GILBERT, qui fuit;

2. Et MATHELINE, mariée à Guillaume de la Roche.

II. GILBERT MOTIER, Seigneur de la Fayette, Ile du nom, fait Chevalier en 1338, fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Il avoit époufé Marguerite de la Roche-Aymon, fille de Guillaume, Seigneur de la Roche, dont:

111. Guillaume Motier, Seigneur de la Fayette, marié à Catherine Brun de Pefchin, fille de Guillaume, Seigneur du Pefchin, & de Marguerite, Daine de la Maillade. 11 en eut:

1. GILBERT, qui fuit;

2. Barthélemy, Prieur de la Voûte, vivant en 1439;

 Et GILBERTE, mariée à Béraud, Seigneur du Lac & du Monteil.

IV. GILBERT, IIIe du nom, Seigneur de LA FAYETTE & de Pontgibault, Chevalier, Confeiller & Chambellan du Roi & de M. le Dauphin, fut Sénéchal du Bourbonnois, & Maréchal dans les guerres que le Duc de Bour-BON, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, eut contre les Anglois. Il s'attacha à CHARLES, Dauphin de Viennois, qui le nomma fon Lieutenant & Capitaine-Général ès-pays de Lyonnois & Mâconnois, en 1417, & Gouverneur du Dauphiné en 1420. Il se trouva à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421. Les fervices qu'il rendit à l'Etat lui firent mériter la charge de Maréchal de France dont il fut pourvu la même année, & il demeura prisonnier à la journée de Verneuil. Après sa délivrance, le Roi l'envoya en Touraine & en Vendômois en 1445, & le retint auprès de sa personne pour le servir en l'absence de plusieurs autres Seigneurs, par Lettres du 26 Novembre 1426. Il fut employé au traité d'Arras en 1435, & commis en 1439 pour exercer l'Office de Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes; fut un des principaux chefs qui contribuèrent à chasser les Anglois du Royaume; rendit de grands services à l'Etat, & étoit mort en 1463. Il avoit époufé, le 15 Janvier 1423, Jeanne de Joyeuse, fille de Randon, Ilº du nom, Seigneur de Joyeuse, & de Catherine Aubert, Dame de Montel-de-Gélat & de Roche-d'Agoux, dont il eut:

 CHARLES, Seigneur de la Fayette, &c., Confeiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Boulogne, mort fans alliance;

2. Antoine, Seigneur de Bothéon, &c., marié à Louise, Dame de Montboissier, fille aînée

de Jean, Seigneur de Montboisser, & de Catherine de Chalençon, après la mort de laquelle, fans enfans, il prit une feconde alliance, le 11 Juillet 1481, avec Anne d'Aubières, Dame de Saint-Germain, la Faye, Moissec, &c., fille d'Annet, Seigneur d'Aubières, & de Dauphine de Murols, dont il eut:

 JEAN, Seigneur de la Fayette, qu'il vendit, en 1520, à Antoine de La Fayette, fon cousin, mort fans alliance;

 Françoise, Dame de Maubec & de Moiffac, mariée 1º à Hugues Fourrier, Seigneur de la Grange; 2º le 20 Novembre 1517, à Jean de Commargue, Seigneur de Pigedon & de Ségonzac, Capitaine d'Olliergues; & 3º à Antoine, Seigneur de Vaux;

3. Et Catherine, Religieuse à Lavaudieu.

3. GILBERT, qui fuit;

4. Jean, Chanoine & Custode de Saint-Jean de Lyon, mort en 1490;

5. Louis, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem;

6. JEANNE;

7. Louise, mariée à Jean de la Roche, Seigneur de Tornoelles;

8. Anne, mariée, en 1448, à Louis de Maubec, Seigneur de Montlaur;

 Et CATHERINE, alliée à Hugues de Chauvigny, Seigneur de Blot, Sénéchal d'Auvergne.

V. GILBERT DE LA FAYETTE, IVº du nom, Seigneur de Saint-Romain, de Pontgibaut & de Roche-d'Agoux, Ecuyer d'Ecurie du Roi, époula Ifabeau de Polignac, fils de Guillaume, dit Armand, Iº du nom, Vicomte de Polignac, & d'Amédée de Saluces-Cardé, dont:

1. Antoine, qui fuit;

 FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Romain, rapportée ci-après;

3. 4. 5. & 6. Gilbert, Charles, Gabriel & Charles de la Fayette, morts jeunes;

7. Anne, mariée à Louis, Seigneur de Lastic; 8. 9. 10. & 11. Louise, Françoise, Isabeau & Anne, mortes jeunes;

12. Gabrielle, Abbesse de Chasses, morte le 10 Avril 1541;

13. Françoise, Religieufe en la même Abbaye, morte le 13 Mai 1504;

14. CLAIRE, Abbesse de Montivilliers en Normandie;

15. CATHERINE, mariée 1° à François de la Platière, Seigneur des Bordes; 2° à Hugues de Jaucourt, Seigneur de Marault; & 3° à Robert de la Marthonie, Seigneur de Bonnes, Gouverneur de Touraine; 16. Et Almée, Dame d'honneur de la Reine de Navarre, mariée à François de Silly, Seigneur de Longray, Bailli de Caen.

VI. Antoine de la Fayette, Chevalier, Seigneur de Pontgibaut, Montel-de-Gélat, &c., fut fait Maître de l'Artillerie de delà les Monts, par le Roi Louis XII, dont il fe démit en 1515, après avoir été pourvu du Gouvernement de Boulogne, & fait Sénéchal du Boulonnois & de Ponthieu. Il acquit, en 1520, la Terre de la Fayette, de Jean, Seigneur de la Fayette, fon coufin, & mourut le 22 Août 1531, âgé de 57 ans. Il avoit époufé, le 26 Février 1497, Marguerite de Rouville, fille de Guillaume, Seigneur de Rouville, & de Louife Malet de Graville. Ses enfans furent:

1. Louis, qui fuit;

2. JEAN, rapporté après son frère aîné;

 GILBERT, Abbé de Saint-Joffe-fur-Mer, de Ménat & d'Arville;

4. Marie, femme, en 1517, d'Antoine de la Tour, Baron de Murat;

- Antoinette, mariée 1º à Louis Loup, Seigneur de Pierrebrune, Maître - d'Hôtel du Roi; & 2º à Philippe de Rivoire, Seigneur du Palais;
- 6. Et Gabrielle, Abbesse de Chasses.

VII. Louis, Seigneur de La Favette, Pontgibaut, &c., Gouverneur de Boulogne, & Lieutenant de l'Amiral de Graville, au siège de Thérouanne, en 1513, épousa Anne de Vienne, fille unique de François, Seigneur de Listenois, &c., & de Benigne de Grandfon. Il en eut:

- François, Seigneur de la Fayette, mort à la bataille de Saint-Quentin, en 1557, fans alliance;
- Et Jacqueline, Dame de la Fayette, de Pontgibaut, &c., mariée, en 1557, à Guy de Daillon, Seigneur du Lude.

VII. Jean de la Fayette, fecond fils d'Antoine, Seigneur de la Fayette & de Pontgibaut, & de Marguerite de Rouville, eut en partage la Terre de Hautefeuille. Il fecourut la ville de Nevers, d'où il chassa les Religionnaires, assiégea & prit la Charité, & sut tué à la journée de Cognat, voulant s'opposer au passage des Rebelles qui brûlèrent ensuite sa maison. Il avoit épousé, le 1t Février 1543, Françoise de Montmorin, Dame de Nades & de l'Espinasse, fille d'Annet de Montmorin, Seigneur d'Aubières, & de Marie Bohyer. De ce mariage vinrent:

- Pierre, tué à la bataille de Montcontour, fans alliance;
- 2. CLAUDE, qui fuit;
- 3. Jeanne, mariée, le 22 Janvier 1572, à Antoine de Callart, Seigneur de Fraissinnet;
- 4. Marie, alliée le 16 Juin 1584, à Jérôme de Sacconay, Baron de Breffolles;
- Et Françoise, Religieuse en l'Abbaye de Chasses.

VIII. CLAUDE DE LA FAYETTE, Seigneur de Hautefeuille, de Nades, &c., époufa, en 1579, Marie d'Alègre, fille de Gafpard, Seigneur de Viverols & de Beauvoir, & de Charlotte de Beaucaire, dont il eut:

- 1. JEAN, qui fuit;
- Jacques, Chanoine & Comte de Lyon, mort Chartreux;
- François, Abbé de Dallon, Evêque de Limoges, premier Aumônier de la Reine Anne D'Autriche, mort le 3 Mai 1676, âgé de 86 ans;
- GASPARD, Seigneur de Nades, Enseigne-Colonel du Régiment de Picardie, mort sans alliance en 1633;
- 5. Philippe-Emmanuel, Chevalier de Malte, mort en 1651;
- Françoise, Abbeffe de Saint-Georges de Rennes;
- LOUISE, mariée 1º à François d'Apchier, Seigneur du Cheylard; & 2º à Charles de Bourbon-Buffet, Comte de Chalus;
- MADELEINE, Religieuse en l'Abbaye de Chasses;
- 9. Et Catherine, mariée à Claude de Plantadis, Seigneur de Saint-Alvard.

IX. Jean de la Fayette, lI° du nom, Seigneur de Hautefeuille, &c., mort le 3 Décembre 1651, avoit époufé, le 10 Avril 1613, Marguerite de Bourbon-Buffet, fille de Céfar, Comte de Buffet & de Chalus, & de Charlotte de Montmorillon, Dame de Vésigneux. De cette alliance fortirent:

- 1. François, qui fuit;
- CHARLES-FRANÇOIS, Baron d'Hautefeuille, mort à la bataille d'Estampes, sans postérité;
- 3. CLAUDE, Docteur de Sorbonne;
- 4. JACQUES, Chevalier de Malte;
- 5. Louise, fille d'honneur de la Reine, qui se rendit Religieuse aux filles de la Visitation de Paris, en 1637, & mourut en Janvier 1665, en la maison de Chaillot du même Ordre, qu'elle avoit établie; elle portoit le furnom d'Angélique dans son Monastère;
- MADELEINE, Abbeffe de Saint-Georges de Rennes;

- 7. Et CLAUDE, mariée à Céfar de Chauvigny, Seigneur de Montespedon.
- X. François, Comte de la Fayette, Seigneur de Nades, &c., époufa, en 1655, Marie-Madeleine Pioche-de-la-Vergne, file d'Aymar, Seigneur de la Vergue, Gouverneur du Hâvre-de-Grâce, & de Marie de Pena, autant diftinguée dans la République des Lettres & par fes écrits, que par fa nobleffe & l'eftime qu'on avoit pour elle à la Cour de France; elle mourut en Mai 1693. Un de fes ouvrages le plus estimé & attribué à M. de Segrais, est son roman intitulé Zaide. Voyez l'article de cette Dame dans Moréri au mot Fayette. De fon mariage elle eut:
 - Louis, Abbé de la Grenetière, de Valmont, de Dallon, &c.;
 - 2. Et René-Armand, qui fuit.

XI. René-Armand, Marquis de la Favette, né en 1659, fut Brigadier d'Infanterie, & mourut à Landau, le 12 Août 1694, âgé de 34 ans. Il avoit époufé, au mois de Décembre 1689, Jeanne-Madeleine de Marillac, fille de René de Marillac, Doyen des Confeillers d'Etat, & de Marie Bochard de Sarron, morte le 13 Septembre 1712, dont il a laissé pour fille unique:

Marle-Madeleine, Marquife de la Fayette, mariée, le 13 Avril 1706, à Charles-Bretague, Duc de la Trémoille, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & morte le 6 Juillet 1717, en fa vingt-neuvième année.

BRANCHE

des Seigneurs de Saint-Romain.

VI. François de la Favette, fecond fils de Gilbert, IVº du nom, Seigneur de Pontgibaut, de Roche-d'Agoux, &c., & d'Ifabeau de Polignac, eut en partage la Terre de Saint-Romain. Il avoit épousé Madeleine Sanguin, fille de Louis, Baron de Maffliers, & de Barbe de Rubempré, dont il eut:

VII. CLAUDE DE LA FAYETTE, Baron de Saint-Romain, Maffliers, la Malmaifon, &c., qui époufa, 1º Marie de Suze, Dame de la Verfine, fille de Philippe, Seigneur de la Verfine, & de Claude de Villers-l'Isle-Adam; & 2º Jeanne d'Aumale, fille de Philippe, Seigneur d'Haucourt, & d'Antoinette de Hangest. Elle fe remaria à Lancelot du Lac, Baron de Chémerolles, Du premier lit fortirent:

 CLAUDE, mariée à Michel Gaillard, Seigneur de Longjumeau;

 MARIE, alliée à Jean le Clerc, Seigneur du Tremblay, Préfident aux Requêtes du Palais;

3. Charlotte, feconde femme de Jean de Dreux, Seigneur de Morainville;

4. Susanne, mariée 1º à Pierre des Friches, Seigneur de Braffeuse; & 2º à Antoine de Chaumont, Seigneur de Perrigny;

 Esther, femme d'Antoine de Brouilly, Seigneur de Bouchoir & de Mainvilliers;

6. Ét MADELEINE, qui époufa, le 11 Avril 1578, François de Pas, Seigneur de Feuquières, premier Chambellan du Roi Hener IV, Maréchal de fes Camps & Armées, lequel ayant été tué à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590, elle prit une feconde alliance avec Ifacc Arnaud, Intendant des Finances.

De la branche des Barons de Viffac descendoit:

Michel-Louis-Christophe-Roch-Gilbert, Marquis de la Fayette, qui époufa, le 22 Mai 1754, Marie-Louise-Julie de la Rivière, fille du Marquis de la Rivière, & petite-fille du Comte de la Rivière, Capitaine-Lieutenant de la feconde Compagnie des Mousquetaires.

(P. Anselme, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, & Moréri.)

Les armes: de gueules, à une bande d'or E une bordure de vair.

FAYEUL, famille noble de laquelle étoit: JEAN DE FAYEUL, Chevalier, qui épousa Lucrèce de Baronat, & en eut entr'autres ensans:

Marie-Françoise de Fayeul, alliée à Pierre-Gabriel de Tréméolles, Chevalier, Seigneur de la Barge, fils d'Hedor, & de Louife Perrin de la Corée, dont postérité.

Les armes : d'argent, à un arbre de sinople, posé sur une terrasse de même; au chef d'azur.

*FAYOLLE, au pays de Combrailles en Auvergne: Terre & Seigneurie unie aux Fiefs de Vernade, la Sipierre & de Bellet, & érigée en Marquifat fous le nom de Fayolle, en faveur de Nicolas de Fayolle, Seigneur de Tocane, en confidération de fes fervices & de ceux de fes ancêtres. Il est issu de Géraud de Fayolle, qui mérita de se fervices, furtout par la désense de la ville de Saint-Astier, le don de la Justice dans la Paroisse de Tocane, de laquelle le Roi Jean le

858

gratifia l'an 1351. (Tabl. généal., part. V, pag. 114.)

FAYON (DE), famille noble & ancienne du Limousin, qui vint s'établir avec celle de l'Etrange, vers le commencement du XVIº siècle, en Vivarais, Province du Languedoc, où elle s'est toujours distinguée par son attachement à la Religion Catholique, & au fervice du Roi pendant les guerres civiles qui ont défolé cette Province; ce qui lui attira la confiance du Maréchal de Montmorency & des Princes de Condé & de Conty, successivement Gouverneurs du Languedoc, comme il est détaillé dans les Lettres & Patentes du Roi, du 30 Juin 1740, qui font très-honorables pour la famille de Fayon, par lesquelles le Roi la reconnoît pour noble d'ancienne extradion. Elles font mention de la perte que JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, fit de fes titres & effets lors de la prife de son Château, où il commandoit, que les Religionnaires firent fauter en 1622, & de celle de ladite Ville que Louis XIII vint affiéger en personne en 1629, qui fut emportée d'affaut, abandonnée au pillage & réduite en cendres. Dans cet incendie périrent non-feulement les titres particuliers des familles, mais encore les registres publics, comme il conste par le procès-verbal fait par le Sieur Tardieu, Lieutenant-Général du Vivarais, en vertu d'une commission du Conseil; ce qui ne nous permet pas de remonter la filiation au-dessus de Jean-Claude DE FAYON, par lequel nous commencons cette généalogie.

I. JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, laissa de son

mariage avec Anne de Siblevras:

II. CLAUDE DE FAYON, qui fut comme fon père Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, & eut de fon mariage avec Madeleine de Soubeyran:

1. Jean-Claude, qui laissa de sa femme, dont on ignore le nom, une fille appelée

Chrisogone, morte fans postérité, dont les biens ont passé dans les Maisons de la Blache & de Calvière.

2. Jacques, qui fuit, auteur des Seigneurs de Fayon-Montbrun.

III. JACQUES DE FAYON-MONTBRUN, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Berfème, fut Bailli

d'épée de la Ville & Vicomté de Privasaprès la mort de son frère, & se maria, le 20 Décembre 1671, avec Anne-Orange de Verdier, dont il eut quatre ensans, savoir:

1. JEAN-CLAUDE, qui fuit;

2. Louis, chef de la branche des Seigneurs de Saint-Laurens, rapportée ci-après;

 Et Jean-François, Seigneur de la Valette, mort fans postérité;

 Et Anne-Josèphe, Religieuse à la Visitation de Montélimart.

IV. Jean-Claudede Fayon-Montbrun, Ile du nom, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès, & Bersème, Bailli d'épée de la Vicomté de Privas, prit alliance, par contrat du 2 Octobre 1722, avec Suçanne d'Hilaire de Joryac, fille de Jacques d'Hilaire, Marquis de Jovyac, Colonel d'Infanterie, commandant pour le Roi dans le Bas-Vivarais, dont il eut:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Louis-Joseph, né en 1725, mort en bas

3. Antoine, né en 1727, Chanoine de la Cathédrale de Viviers;

4. Françoise-Adélaïde, morte en 1754, Religieuse de la Visitation;

 Et Marie-Louise, née en 1734, Religieufe de la Visitation au même Monastère de Montélimart.

V. JACQUES DE FAYON-MONTBRUN, IIº du nom, né en 1724, Baron de Montbrun & d'Allier, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Bersème, servit fort jeune dans la première Compagnie des Mousquetaires du Roi, & fit en cette qualité les campagnes de Flandre & d'Allemagne de 1742, 43 & 1744. Il fervit ensuite en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Maillebois, en celles d'Italie de 1745 & 1746, où il fut nommé à une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Escars, à la tête de laquelle, ayant fervi avec distinction jusqu'à la bataille de Rosbach, il fut tué le 5 Novembre 1757. Il avoit épousé, le 13 Novembre 1747, Madeleine-Pauline Martin-d'Amirat, fille de Messire Pierre-Dauphin Martin-d'Amirat, Conseiller du Roi, & Consul-Général de France en Egypte. & de Dame Marie-Ursule de Villeneuve. dont il eut:

1. Pierre-Dauphin, morten bas âge;

 JACQUES-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, né en 1753, mort en 1758, en qui finit cette branche;

 Et Marie-Louise-Césariette, morte en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs de Montbrun-Saint-Laurens, établie à Valence en Dauphiné.

IV. Louis de Fayon-Montbrun, fecond fils de Jacques, & d'Anne-Orange de Verdier, Co-Seigneur de Saint-Laurens & de Lussas, Officier au Régiment Dauphin, Infanterie, fit alliance avec Marie Faure-du-Pont, par contrat du 2 Avril 1720, dont il eut:

1. JEAN-LOUIS, qui fuit;

 MARIE-JACQUELINE, née le 5 Mai1735, morte Religieufe à la Vifitation de Sainte-Marie de Montélimart en 1758;

Marie-Anne, née le 17 Janvier 1736, & morte fans alliance en 1752;

4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes en bas âge.

V. Jean-Louis de Fayon-Montbrun, né le 16 Octobre 1726, Co-Seigneur de Saint-Laurens & Lussas, s'établit à Valence en Dauphiné, où il se maria, par contrat du 30 Août 1752, avec Jeanne-Marie-Madeleine de Ravel-Gadelonne, fille unique & héritière de noble Marc-Antoine de Ravel-Gadelonne, Seigneur de Chirac, Capitaine au Régiment de la Marche, originaire de Provence, de Dame Marie-Darlinde de Mérez, d'une ancienne noblesse de Dauphiné, dont sont ils.

- & 2. Deux fils, nés en 1758 & 1759, morts au berceau;
- 3. César-Antoine-Louis-François-Marie, né le 11 Septembre 1765;
- Jean-Louis-Annet, né le 19 Avril 1768;
 Marie-Césariette-Louise, née le 1ºr Juin 1753, morte au berceau;

Marie-Antoinette-Louise, née le 6 Septembre 1754;

7. Marie-Victoire, née le 28 Octobre 1755;

8. Sophie, née le 7 Avril 1757;

9. Et Susanne-Louise, née le 30 Janvier 1764.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de 3 créneaux; aux 2 & 3 d'or, au fayard de finople, la terrasse de même.

FAYOT (DU), famille noble fur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de Mémoire. Bénigne du Fayor, marié, en 1674, avec Lucrèce-Marie Anne de Mornay-Montchevreuil, avoit pour coufines germaines 1° Thérèse du Fayor, femme de Pierre de Pinteville, Seigneur de Cernon, de Dompmartin, de Moncez, Maré-

chal héréditaire de la Comté-Pairie de Châlons, dont entr'autres enfans Adriette de Pinteville de Cernon, feconde femme d'Adam d'Origny. Cette Thérèse du Fayor étoit nièce d'Anne du Fayor, mariée à François Briçonnet, Seigneur de Barberonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marle de Médicis; 2º Marle du Fayor, fœur de Thérèse, alliée à Pierre le Duc, Seigneur de Chevèvre & de Pouzay, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, dont des enfans; 3º Anne du Fayor, femme de Louis Gomer de Luzancy, Capitaine aux Gardes-Françoifes; 4º & Marie-Anne du Fayor, épouse de Louis de la Viefville de Rouvillé.

FEAUVEAU, en Périgord. N... DE FEAUVEAU eut pour enfans:

1. NICOLAS, qui fuit;

2. ELISABETH, Religieuse à Poitiers;

3. Et Louise-Charlotte, non mariée.

NICOLAS DE FEAUVEAU, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bretagne, n'est point encore marié.

SECONDE BRANCHE.

N... DE FEAUVEAU, Chevalier, Seigneur de Bergerac en Périgord, mort Capitaine de Grenadiers au Régiment de Médoc, en 1722, avoit épousé à Metz, en 1716, N... de Seget, dont il n'a eu qu'une fille unique:

Marie-Barbe-Susanne de Feauveau, née en Août 1720, veuve en premières noces de Charles-Jaconnel de Biénassis, Seigneur de Biénassis en Picardie, mort au Château de Floremberg, en 1742, Commissaire d'Artillerie, dont une fille, Marie-Charlotte de Biénassis, née en 1737. Elle se remaria, en 1744, à Henri-Timoléon, Comte de la Vonnières, Chevalier, Seigneur d'Entre-Deux-Bois, au Maine, mort en 1750, Lieutenant d'Artillerie, dont elle eut: N... de la Vonnières, Lieutenant au Régiment de Normandie en 1755, & deux filles: Marie-Charlotte-Adélaïde de la Vonnières, née au mois de Juillet 1748; & Louise-Jeanne-Jacobine de la Vonnières, née en Février 1750.

Les armes de la famille Feauveau sont: d'argent, au chevron de gueules, à 3 pommes de pin de sinople.

FEBVRE (LE) en Normandie, élection d'Argentan: famille originaire de la Paroisse de Bouffay. Elle a formé deux branches: l'une appelée le Febvre-du-Champ-du-Gué, s'est établie, il y a au moins 100 ans, dans la Paroisse de la Chaux, élection de Falaise. Cette branche est tombée en quenouille par lamort d'un de ce nom qui étoit au service dans la Maifon du Roi, Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majesté.

L'autre branche, qui est la première, appelée le Febvre du Cruchet, a contracté de trèsbelles alliances, entr'autres celle de Courtarvel, dont étoit le Chevalier de Pezé, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de fes blessures à la bataille de Guastalla, où il étoit à la tête du Régiment du Roi, Infanterie, avec lequel il combattit. Ceci est conforme à un certificat donné le 23 Juin 1749, par le Généalogiste des Ordres du Roi (M. Clairambault), pour être reçu Chevau-Léger de la Garde du Roi, à Louis LE FEBVRE DU CHAMP DU Gué, baptifé le 2 Novembre 1724, dans l'Eglise de la Chaux, fils de JEAN LE FEBURE, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué, & de Louise le Comte, son épouse; & petit-fils de GILLES LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué & du Cruchet, qui prouvafa noblesse jusqu'en 1538, conjointement avec NICOLAS LE FEBURE, Seigneur des Vallées, fon frère, devant l'Intendant d'Alencon en 1666.

Cette famille fubfiste dans le Baron de Saint-Ildephons, ci-devant Chevau-Léger, présentement Gendarme de la Garde.

Les armes: d'azur, à un chevron brifé d'argent, chargé de 3 croissans de même, 2 à la pointe dudit chevron & 1 au milieu.

FEBVRE DE CORMONT (LE), famille éteinte, originaire de Brie.

TRISTAN LE FEBURE DE CORMONT, ECUYET, Seigneur de Nuisement & de Rieux, avoit épousé Judith de Mussan, dont il eut :

ABRAHAM LE FEBURE DE CORMONT, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, qui épousa, par contrat passé à Sézanne, le 18 Décembre 1644, Anne de Cormont, fille de seu Jean de Cormont, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Selle, Capitaine d'une Compagnie de Chevanx-Légers de M. le Prince d'Orange, & de Sufanne, des Comtes de la Marche: & comme les susdits mariés étoient cousins au troisième degré, attendu la prétendue religion réformée qu'ils professoient, ils eurent recours aux lettres de dispenses du Roi, qu'ils obtinrent le 17 Décembre 1650. ABRAHAM fut maintenu dans sa Noblesse par ordonnance de M. de Caumartin, Intendant de Champagne, rendue à Châlons, le 30 Juin 1667.

Les armes: d'azur, à 3 croix pattées d'or.

FEBVRE DE LADONCHAMP (LE), ancienne famille de Picardie, établie à Metzdepuis 1629. Le premier que l'on connoisse est

I. KAYEN - LÉON LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur de plusieurs fiefs près d'Abbeville, né en 1436, qui épousa, en 1473, N... Il en eut:

II. Antoine le Febvre, Ecuyer, né en 1476, qui porta les armes fous les Rois CHAR-LES VIII & Louis XII, & s'établit à Châlons en Champagne en 1512, où il épousa Marguerite Joubert, dont:

III. Louis LE FEBVRE, Ecuyer, né en 1518, qui fut Bailli de Saint-Pierre de Châlons, & épousa, en 1559, Hélène Chartier, dont:

IV. JEAN LE FEBVRE, Ier du nom, Ecuyer. né en 1560, qui se maria, en 1583, avec Ni-

cole Dombasles, dont:

V. JEAN LE FEBVRE, IIe du nom, Ecuyer, né en 1584, qui épousa, 1º en 1605, Marie Fournier; & 2º Jeanne Itam. Il eut de cette dernière:

VI. Pierre le Febvre, Ecuyer, Seigneur de Ladonchamp, Nullemont, Luttange & autres lieux, né en 1608, qui fit les fonctions de Procureur-Général au Parlement de Metz pendant 12 ans, & époufa, le 27 Mai 1636. Marquise Brouart, dont:

1. Pierre-François, qui fuit;

2. Et JEAN - NICOLAS, auteur de la feconde branche rapportée ci-après.

VII. Pierre - François le Febure, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Luttange, &c., Doyen des Conseillers du Parlement de Metz, épousa, le 15 Janvier 1678, Françoise-Marthe Pichot, dont:

1. Pierre-Henri, qui fuit :

2. Marie-Marquise, mariée, le 20 Avril 1710, à Maximilien Goulet de Montlibert, Chevalier, Seigneur de Secourt, Brigadier des Armées du Roi, dont elle eut deux fils, l'un desquels a une fille mariée à Jacques-François de Foix de Candale, Chevalier, Seigneur de Secourt;

3. Et Anne-Madeleine le Febvre, mariée, le 29 Janvier 1728, à François, Marquis de Faberi, Chevalier, Seigneur de Moulin & autres lieux, dont deux fils & une fille.

VIII. PIERRE-HENRI LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Capitaine d'Insanterie, a épousé, le 30 Septembre 1738, Marie Mirgot, dont il a eu deux fils Officiers au Corps Royal d'Artillerie.

SECONDE BRANCHE.

VII. Jean-Nicolas le Febrre, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp, né le 9 Novembre 1646, fecond fils de Pierre & de Marquife Brouart, d'abord Capitaine d'une Compagnie franche, enfuite Auditeur des Compteau Parlement de Metz, épousa, le 6 Décembre 1692, Marie Archangeli, dont il a eu:

VIII. JEAN-HENRI LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp & autres lieux, né en 1693, Confeiller du Roi en sa Courdu Parlement de Metz, & Doyen de ladite Cour, qui a épousé, 1° le 6 Avril 1724, Jeanne-Marie Pontet, fille de Henri-Jean Pontet, Président à Mortier au même Parlement; & 2° le 8 Novembre 1738, Barbe de Medrans. Il a eu du premier lit:

- HERRI-JACQUES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Seigeneur de Ladonchamp, les Trappes, Sainte-Agathe, &c., né le 18 Octobre 1727, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Strasbourg, Corps Royal Artillerie, non marié;
- CHARLES-ALEXANDRE-PIERRE, qui fuit;
 MARIE-MARTHE, alliée à Joseph-Etienne Daramy, Conseiller au Parlement de Metz.

Et du second lit:

 MARIE-THÉRÈSE, mariée à Jean de Medrans, fon parent, Chevalier, Seigneur de Montbaufat, &c., Capitaine au Régiment d'Aquitaine.

IX. CHARLES - ALEXANDRE - PIERRE LE FEBVRE - DE - LADONCHAMP, Chevalier, Seigneur d'Ars-Laquenexy, Marquis d'Eînes, né le 28 Novembre 1730, Chevalier de Saint - Louis, & Capitaine au Corps Royal Artillerie, a époufé, le 11 Mai 1772, Christine-Antoinette de Choiseul-Beaupré, veuve de Nicolas - François - Charles de Bertin, Seigneur des Trois - Fontaines. Voyez BERTIN & CHOISEUL.

Les armes: d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un arbre de finople en pointe, & de 2 aigles de fable becquées & onglées de gueules en chef. Supports: deux aigles. Devise: volabunt & non deficient.

FEBVRE-DE-LATTRE (LE), à Lille en

Flandre: famille noble dont étoit Martin le Febvre, Ecuyer, qui vivoit en Pan 1426. Il fe trouva avec plusieurs de se vassaux au siège de Compiègne, sous David de Trémessan, à l'Armée du Duc de Bourgogne, contre le Roi Charles VI. Il eut deux sils, favoir:

JEAN LE FEBVRE, dit de Salomé, Ecuyer, Seigneur de Salomé, auteur de la branche aînée, éteinte;

Et Martin, qui fuit, auteur de celle qui fubfiste.

Martin le Febyre épousa l'héritière de la Maison du Mortier, & sut à la guerre avec 10 Chevaux à ses frais dans l'Armée de Charles, surnommé le Guerrier, Duc de Bourgogne, en 1472 & 1473. Il sut sait prisonnier à la bataille de Nancy, à la tête d'une Compagnie d'Armes, & mourut peu de tems après le retour de sa prison. Il eut pour fils:

Jean Le Febvre, dit *de Lattre*, qui, après avoir fervi plufieurs années, fut Gouverneur de Ham.

PIERRE LE FEBURE, fon fils, Ecuyer, Seigneur du Mortier & d'Efcaupont, fervit auffifort long-tems.

Cette famille fubfiste dans

CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE-DE-LATTRE, qui acheta la Terre de Ligny, & eut pour enfans:

FERDINAND-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de Ligny; Et Mighel-Alexandre, Ecuyer, Seigneur de la Fresnoye, qui a épousé Marie - Pélagie-Josèphe Hespel, dont il eut entr'autres enfans:

Charles-Alexandre, baptifé le 7 Mair 735. C'est ce que nous savons, saute de mémoire. Les armes: de gueules, à l'aigle d'or.

FEBVRE - DE - LAUBRIÈRES (LE), famille originaire d'Angers.

François le Febvre, Seigneur de Laubrières, Marans & Beuzon, Baron de la Haye-Joullain, Confeiller au Parlement de Bretagne, mort le 11 Mars 1711, avoit époufé Louife le Chat de la Haye, dont:

CHARLES - FRANÇOIS LE FEBVRE - DE - LAU-BRIÈRES, EVêque de SOIffons, Confeiller d'honneur au Parlement de Paris, Seigneur de Laubrières, Baron de la Haye-Joullain & de Briançon, &c., mort à Soiffons le 25 Décembre 1738, dans fa 51° année, qui avoit fai imprimer une Généalogie, in-4° de fa famille. Il avoit été reçu Confeiller au Parlement de

Paris, à la troissème Chambre des Enquêtes, le 20 Juin 1710, & avoit été marié, le 2 Avril 1713, avec Marie-Anne de Blair, fille de Melchior de Blair, Seigneur de Cernay, & de Henriette de Brinon. Etant resté veuf d'elle le 8 Juillet 1718, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut ordonné Prêtre le 1er Octobre 1719. Il fut nommé, au mois de Juillet 1731, à l'Evêché de Soissons, & sacré le 13 Janvier 1732, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris. La même année, il fut reçu Conseiller d'honneur au Parlement de cette ville. Il affifta, en 1735, à l'Affemblée générale du Clergé de France, en qualité de l'un des Députés de la Province de Reims. De fon mariage font iffus:

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;

2. Et Jeanne-Henriette, aînée de fon frère, mariée, le 28 Août 1737, à Louis-René de Rogres, appelé le Marquis de Champignelles, Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi en Juillet 1738, & auparavant Capitaine dans le Régiment des Cuirassiers, dont des enfans.

CHARLES-FRANÇOIS LE FEBURE-DE-LAUBRIÈ-RES, Ile du nom, Marquis de Briançon, né le 24 Mars 1718, a été Capitaine de Cavalerie. On ignore s'il est marié & a postérité, faute de Mémoire. Mercure de France, du mois de Décembre 1738, p. 2919.

Les armes: d'azur, au lévrier rampant d'argent, accollé de gueules.

FEBVRE DE LA MAILLARDIÈRE (LE), famille de Chevalerie, la plus ancienne de ce nom qui soit en France, issue des premiers Seigneurs d'Eculleville, en Normandie, où elle est établie aujourd'hui, dans le Bailliage de Carentan. Suivant une tradition de cette famille, un de ses auteurs, croisé sous le règne de Saint Louis, pour avoir forcé les portes, & décidé de la prise d'une Ville assiégée, prit des armes analogues au nom, que fes descendans ont continué de porter. Elles font: d'azur, à trois maillets d'or, emmanchés & pommetés d'argent. Supports: deux lions d'or, armés & lampassés de gueules. Cimier: un homme iffant, chevelé de sable, vêtu de gueules, ay ant un pareil maillet en main. Devise: cedatur feriens.

Avant d'en donner la Généalogie, authentiquement prouvée par titres originaux & par copics en forme de ceux confervés dans les dépôts publics, tels que la Bibliothèque du Roi, les Chambres des Comptes de Paris & de Nantes, le Cabinet du Prieuré de Saint-Martin - des - Champs, plufieurs Chartriers; ou cité dans l'Hifloire de la Maifon d'Harcourt, par la Roque; le Gallia Chriftiana; le Neuftria Pia; les Hifloires de Normandie, de Rouen, de Bretagne, &c.; les uns & les autres à nous communiqués; voici ceux du nom de le Febyre, dont la filiation n'est pas affez prouvée.

GUILLAUME LE FEBVRE figna une donation de l'an 1208, en faveur des Arbalétriers de Rouen, avec Geoffroy de Bellemare, Luc de Berville, Guillebert de Beaumont, & autres Seigneurs. L'Histoire de Rouen, par Farin,

tom. I, p. 32, en fait mention.

Pierre & Gautier Le Febvre font cités avec les Goyon, Vignerot, Toustain, Cotentin & tels autres, à l'article des Ecuyers, parmi ceux Mariniers de l'expédition d'outre-mer de l'Amiral de France, Jean d'Harcourt, en 1295, auxquels il fit des payemens pour l'entretien des Nefs.

ROBERT LE FEBURE, Chanoine de Bayeux & Archidiacre d'Avranches, fonda l'Abbaye de Thorigny en Baffe-Normandie, en 1356. Le Neuftria Pia, p. 915, en rapporte la Charte, datée de fon Manoir, dans la Paroiffe de Thorigny, nommé Fabriez, lequel y est dit donné au Couvent d'Aulnay, avec les droits de patronage de cette Paroiffe, appartenant audit fondateur.

JEAN LE FEBURE, Evêque de Chartres en 1347, est aussi dit srère de GUILLAUME, & avoir été chargé par le Pape, des plus importantes négociations, selon les Archives de cet Evêché. Il existe à la Bibliothèque du Roi, sous le nº 9660, un livre écrit de la main de cet illustre Prélat.

Plusieurs de cette ancienne Noblesse, dans quantités de montres, qui ont été reçues à Caen & ailleurs, depuis 1350 jusqu'en 1400, sont, avec les Aux-Epaules, Argouges, Briqueville, Courcy, Carbonnel, Saint-Denis, Martel, Clinchamp, Tesson, la Motte, la Haye-Pesnel, Espinay, Bailleul, Suhard, Bérenger, Fontaine, Hay, Gauville, &c., cités parmi les hommes d'armes à cheval, Chevaliers & Ecuyers. Titres à la Bibliothèque du Roi.

NICOL LE FEBVRE est, avec les qualités de Messire & de Personal de la Hogue (autre-

ment la Hougue au Cotentin), compris dans les 300 Chevaliers, Ecuyers & autres, aurquels le Roi Jean pardonna tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Novembre 1360, pour avoir suivi le parti de Charles II, Roi de Navarre, & parmi lesquels se trouvoient aussi les d'Harcourt, Rochesort, Créquy, Fontenay, Picquigny, Guihebert, Tilly & tels autres. Rôle à la Chambre des Comptes de Paris, & Preuves de l'Histoire de la Maison d'Har-

court, p. 1426.

JEAN LE FEBVRE est, dans un aveu par lui rendu en 1450 & tant, à la Baronnie de Varenguebec (présentement à la Maison de Loigny), d'héritages du chef de Demoiselle de Grainlhéville, son épouse, héritière des Seigneurs de ce nom, qualifié Ecuyer, fils de feu Jean, Ecuyer; ce dernier dit, dans une montre de 1315, y avoir comparu comme Chevalier (selon des titres aux Chartriers de Grainteville & de la Brisette en Basse-Normandie). Il comparut encore à la montre de M. Jean, Vicomte de Rohan, en 1351, est cité & qualifié Ecuyer, dans la Charte d'inféodation en fa faveur, par le Roi Charles V, en 1350, de la noble Sergenterie de Louvigny près Caen, dont la copie est tirée sur les anciennes existantes à Caen, & chez MM. le Prêtre, à Paris. Il fut, en 1344 & 1354, Maire de Rouen, ainsi qu'avant ou après lui, les Cailly, Sahurs, du Châtel, le Vicomte, la Ferrière, des Essarts-Meigneux, du Bosc, Houdetot, d'Amfreville, & autres Gentilshommes de cette distinction. Il y avoit fondé, en 1570, pour les pauvres passans, la Maison de Saint-Vivien, de laquelle, en 1358, CHAR-LES, fils aîné de France & Duc de Normandie, agréa l'amortissement, à cause des bons services qu'il avoit rendus à son Seigneur, son père (Histoire de Rouen, par Farin.) Il est cité & dit frère de Michel Le Febure, Ecuyer, mort en suivant les guerres d'Italie, dans des Lettres du Roi, de 1379, & dans une Enquête faite à Caen en 1389. Après fa mort, en 1361, Damoiselle Robine LE FEBURE. sa fille & héritière, fut, avec FERRAULT LE Febvre, Ecuyer, père du premier connu, Seigneur d'Eculleville, l'alliance rapportée ci-après, dont sortit la plus nombreuse postérité, dans laquelle la famille croit devoir comprendre, quoiqu'elle ne le puisse complètement prouver, ceux de ce nom qui fuivent immédiatement.

Guillaume le Febure comparut, parmi les Ecuyers, à deux montres de 1386, & fut Lieutenant-Général de M. Richard de Houdetot, Chevalier, Bailli de Caen (duquel defeendent les Comtes de ce nom, dont la Lieutenance de Roi de Picardie est passée à la branche des le Febure-de-la-Maillardière), se loin ses Lettres en cette qualité, en date de 1392 & 1393. Il su Ambassadeur de France en Angleterre en 1420 & 1423, suivant des actes conservés dans la famille, & cités Recueil de Rimmer, Anglois, 4º vol. p. 94, Rôle Normans de Carte, autre Auteur Anglois, tom. 1, p. 288.

RICHARD LE FEBVRE comparut, en 1390, à une montre de M. Jean d'Harcourt, & est cité & qualissé *Ecuyer*, dans un acte de 1396, fur son exploitation pour le Roi, du fief de

Chaumont, au Pont-Authou.

Godefroy le Febvre, légitimé en 1397, est cité, par la Roque, aux Preuves de légitimation de Bâtards d'anciens Gentilshommes, attribuant la noblesse en même-tems, p. 333 de son Traité.

HUARTLE FEBURE, pour ses illustres exploits & excellens services, obtint du Roi Charles VI, plusieurs grands privilèges, par Lettres de l'an 1400. Il eut pour frère Pierre, qui

fuit; & pour fils,

Jean Le Febure, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, premier Roi d'armes de la Toifon-d'Or, cité à la fin de l'*Hstoire de la Mai*fon d'Harcourt, aux Additions, & dans Moréri, article Febure, à l'occasion d'une His-

toire estimée qu'on a de lui.

Pierrele Febrre, frère de Huart, fut Ambassadeur de France en Ecosse, suivant un Passeport de l'an 1403, & Président à Mortier du Parlement de Paris, suivant un acte original conservé dans la famille, & consirmé par le Rôle connu des ses premiers Officiers. Il est cité dans Rimmer, tom. IV, part. I, p. 51, & dans les Rôles Normans, qui sont comme un extrait de ce Recueil, sait en Angletere, & où il est dit Maître du Parlement-Conseilleur. Il avoit été Chancelier d'Orléans en 1407, suivant l'extrait par M. Menaut, aux Cétestins, des Chartes du Trésor.

Macé le Febvre étoit, en 1420, Garde du feel des obligations de Carentan, charge exercée, avant ou après lui, par les Osber, Renault, Forteseu, le Cesne, Poirier, Franquetot & autres, dans la Généralité de Caen, tous distingués, soit par une ancienne Noblesse, foit par les charges de Gentilshommes de la Chambre, ou de Présidens à Mortier. On a de

ces Lettres en cette qualité.

JEAN LE FEBURE, cité parmi les Lances avec Thomas le Maignen, dans une montre Angloise, en 1430, est qualifié Capitaine & Châtelain de Logenpré, dans des Lettres de 1442. Ces titres, que la famille conserve, se trouvent encore, en original, à Saint-Martin-des-Champs. Une montre Angloife, originale de 1442, le cite avec un Macé de la Haye, un Jean Davy, un Jean Heuse, & plufieurs autres Gentilshommes François. Ilcomparut à des montres de 1451,53 & 1454, dans le Cotentin, reçues par le Notaire de Carentan, commis à ce par le Roi, suivant les expéditions qu'on en a. Dom Morice le cite avec les Seigneurs de Matignon, de Montauban, de Bogat & de Kéradreux, parmi les Compa-gnons de la retraite du Vicomte de Rohan, en 1470, vol. III, col. 208 des preuves; & avec Olivier le Maignen & Antoine d'Alongny, dans un compte, à l'occasion de Mademoifelle de Villequier, daté de 1468, susdit tom. III, col. 222. Les titres font en original à la Chambre des Comptes de Nantes. On voit qu'il étoit un des fils de FERRAULT, & frère de JEAN LE FEBURE, Seigneur d'Eculleville. Il forma, fuivant les titres qui font en la possession de ces branches, celle des Seigneurs de la Boderie, distingués par plufieurs Négociateurs célèbres, & celle des Marquis de Milly, alliées aux Clermont - Tonnerre, Breteuil & du Bois. Voyez les articles FEBVRE DE LA BODERIE, & FEB-VRE DE MILLY (LE).

Roger Le Febure, fils de Jean & neveu de Guillaume, Ambassadeur, selon des titres du Chartrier de la Boderie, près Condé-fur-Noireau, lui succéda dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & fut aussi Maître des Requêtes de l'Hôtel de Charles, fils & frère du Roi de France, suivant des Lettres de 1459 & 1461. Il fut compris, par Montfaut, dans le Rôle de l'ancienne Noblesse en 1463. Il paroît père de Pierre Le Febvre, qui, suivant le Neustria Pia, mourut en 1507, Abbé de Blanchelande, âgé de 57 ans.

Enfin Thomas LE FEBURE, fils de JEAN (dont les petits-fils furent confirmés dans leur ancienne noblesse, suivant un acte au Chartrier

dela Boderie & à la Cour des Aides de Rouen), est compris avec Jean d'Esmalleville, Jean & Marc de Houdetot, M. d'Harcourt, Charles de Hotot & Louis de Mauny, parmi les Nobles amendés, pour n'avoir pas baillé aveu, suivant un titre de 1485, qui se trouve à Saint-Martin-des-Champs. Il est auteur de la branche des du Mouchel, que l'Histoire de Rouen cite des plus confidérables & des mieux alliés du lieu.

Revenons actuellement à la Généalogie de

cette famille, par filiation suivie :

I. Collart le Febure, vivant dès 1300, est qualifié Armiger, Ecuyer, dans des Lettres honorables du Roi Charles V, du 15 Juillet 1367, accordées à Guillaume ou Guillelmin, fon fils, pour avoir conduit des gens d'armes contre le Sieur de Castenoy, son cousin, qui étoit venu faire insulte, en son Hôtel, à Col-LART, son père, qui n'avoit pu se désendre, vu son extrême vieillesse. Dans ces Lettres de grâce accordées à fon fils, en faveur de ses exploits guerriers, ses père & mère sont dits de noble fang & gens anciens. Collart LE FEB-VRE est encore cité dans une des montres militaires du commencement de son siècle, & ces titres sont en original & en parchemin à la Bibliothèque du Roi. Il paroît, par le testament ci-après, qu'il est descendu de Guil-LAUME, vivant dès le XIIIº siècle, &, par les Lettres susdites, qu'il eut pour épouse une Demoiselle de Castenoy.

II. GUILLAUME OU GUILLEMIN LE FEBVRE, fils de Collart, suivant les Lettres de grâce mentionnées au degré précédent, où il est aussi qualifié Armiger, y reçut de son Roi ce témoignage, que bien & loyalement l'avoit fervi en ses guerres à son pouvoir. Il est dit payé de 25 livres, & montant un cheval brun, parmi les Ecuyers de la montre de Baudran de la Heuse, Maréchal de Normandie, laquelle fut reçue aux Gages du Roi en 1357, dans des titres de la Chambre des Comptes, & l'Histoire de la Maison d'Harcourt, tom. IV, pag. 1880. On le trouve encore dans le Catalogue des Seigneurs de cette Province, qui, fous le Connétable du Guesclin, s'étoient diftingués dans les Armées du Roi Charles V. Voyez l'Histoire de Normandie, par Masseville, à la fin du tom. III. Il transigea, en 1372, au sujet du testament fait par Guil-LAUME LE FEBVRE, un de ses prédécesseurs, en 1325, & épousa Jeanne de Bourgon, dont:

FERRAULT, qui fuit;

Et Pierre, Seigneur de Laubrières, dont la possérité subsisse en Bretagne dans les Marquis de Laubrières & de Briançon, alliés aux Maisons de Froulay, Marbeuf & de Champignelles. Voyez FEBVRE DE LAUBRIÈRES, & sa généalogie imprimée plus anciennement.

III. FERRAULT LE FEBVRE, qualifié Ecuyer, & dit âgé de 45 ans, dans une Enquête de 1388, faite pour qu'il fut mis hors de la Garde-Noble du Roi, à cause de la Sergenterie de Louvigny, qu'il possédoit du chef de sa femme Robine LE FEBURE, fille & héritière de feu Jean, Ecuyer, dont on a parlé, qu'il avoit époufée en 1360, est qualifié Ecuyer dans plusieurs autres actes desdites années 1388 & 1389, qui se trouvent à la Chambre des Comptes de Paris; & dans une Enquête ordonnée devant le Bailli de Caen, le 22 Juillet 1300, fur l'âge de Messire Louis de Meullant, Chevalier, Seigneur de Saint-Célerin, où il est nommé Ferrault le Febvre, Ecuyer, âgé de 46 ans environ, déposant avoir été au Baptême de ce Seigneur, en la compagnie de la Dame épouse de M. Richard de Creully, Chevalier, qui en étoit marraine, & l'Evêque de Bayeux parrain. Il rendit aveu, en 1390, au Roi, pour la noble Sergenterie de Louvigny, devant les Notaires de Caen. Un titre de la Bibliothèque du Roi lui donne aussi le nom de Jean, joint à celui de Fer-RAULT, fous lequel il est cité dans tous les actes. Il comparut parmi les Ecuyers à la montre de 1392, reçue au Mans par Messire Guillaume de Vierville, Chevalier. On ne sait pas encore ce qu'il peut avoir eu d'enfans de fa femme après 1388, étant alors enceinte du 12e. Tous ceux qu'on connoît seulement de ce grand nombre furent:

JEAN, qui fuit;

Et ROBERT, qualifié Ecuyer, Capitaine de Mortemart, dans plusieurs titres déposés au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il est dit aussi mort à la bataille d'Azincourt, dans un titre de l'an 1416. Ce Robert, qui ne fut pas d'abord dessiné au mariage, à cause de beaucoup de stères qu'il avoit, étoit, en 1379, entré de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruslalem. Dans l'Hisloire de Malte, par l'Abbé de Vertot, t. VII, p. 189, il est nommé avec Robinet d'Estoute-ville, Jeannet de Ciresmes, Collard de Franqueville, & autres Gentilshommes Normands, à la tête des Chevaliers de la Lan-

gue de France; & felon l'Histoire de Bretagne, tom. 11, col. 1016, Thomas, fon fils, est cité dans une montre de 1420, parmi les hommes d'armes, & dans le titre de 1416, il est dit neveu de Jean, Ecuyer, sujet de l'article ci-après.

IV. JEAN LE FEBURE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, est qualifié, dans un titre de 1415, Maître des Burleroi (course de lance annuelle folennelle & royale), & quittant cette même année ledit Seigneur Roi d'une fomme à lui payée pour ses gages & sa robe, en cette qualité par les mains du Vicomte de Bayeux. Dans un acte de 1394, passé aux Assifes de Condé-sur-Noireau (Chartrier de la Boderie, dans l'Evêché de Bayeux), il est qualifié Ecuyer. Il sut un des donataires de Jean, Vicomte de Rohan, par son testament de 1395, avec un la Motte, aussi de Basse-Normandie. A cause des possessions que lui & Guillaume le Febyre avoient dans l'Evêché de Saint-Malo, il fut un des Nobles qui rendirent, en 1396, hommage à Alain, Vicomte de Rohan, fils aîné & héritier du premier. Il fut, en qualité d'Ecuyer, l'un des Gendarmes de l'Hôtel du Duc de Berry, fils du Roi, qui, l'an 1388, comparurent armés & montés pour servir Sa Majesté. Il est cité dans une concession du Roi saite en la faveur des héritages d'un de ses frères en 1419; comparut encore aux montres de 1418, 1420 & 1421; est qualifié Armiger dans une concession du Roi en faveur de ses propres héritages, à l'occasion des guerres & des mutations de propriété, fuites des changemens de Maîtres, & qui devenoient alors si sréquentes en Normandie. C'est ce qui est prouvé par des expéditions délivrées par M. de Brequigny, des Académies Françoise & des Inscriptions, sur les copies par lui vérifiées & collationnées à la Tour de Londres, comme Commissaire ad hoc de Sa Majesté. Il est compris dans un serment de fidélité des Nobles de l'Evêché de Saint-Mâlo au Duc de Bretagne en 1437, avec un de ses cadets aussi du nom de JEAN; & parmi les fceaux de ces mêmes Nobles apposés par eux au bas de la prestation de serment, sont les trois Maillets de JEAN LE FEBURE, aîné de sa Maison, qu'elle a toujours portés, comme il fe voit par l'Armorial de cette Province. Il fut encore compris par Jean LE FEBURE, IIIe du nom, dont il étoit le 40 aïeul dans la preuve par lui faite en 1666, devant Chamillart, parmi les Nobles qui avoient prouvé leurs quatre degrés. Il avoit époulé Girette de Camprond, fille de Jean, Chevailier, Seigneur du Lorray près de Coutances, Banneret, reçu comme tel aux gages, à Valognes, avec 5 de ses Ecuyers en 1392; & seur de Robine de Camprond, veuve, en 1403, de Jean Boudet, de la Maison de Croville. Voyez CAMPRONT, dont nous n'avons donné qu'une notice, faute de Mémoire, & CROVILLE. De ce mariage vinrent:

1. RICHARD, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, lequel comparut, en 1470, fous le Capitaine Carbonnel, comme Ecuyer Canonier dans le Château de Bordeaux. Dans un acte original de 1506, il est dit Lieutenant du Vicomte de Carentan; il est cité sur l'infeription d'une cloche qu'il nomma & donna, vers 1480, à l'Hôtel-Dieu de Valognes, avec Demoiselle le Bercœur, sa semme. Il y étoit qualisé Ecuyer. Cette cloche a été resondue, & on a dressé avant un Procès-Verbal de cette inscription. Il comparut encore à une montre saite à la Hougue au commencement du XVIº siècle, & mourut peu de tems après;

2. NICOLAS, qui fuit;

3. FLEURIE, mariée, en 1430, à N... Thomas, Ecuyer, Seigneur d'Ecosseville près de Valognes, dont l'arrière-petite-fille & héritière de cette Terre, épousa, en 1672, Pierre d'Harcourt, IIIe du nom, Baron d'Olonde & de Néhou, quatrième aïeul du Marquis d'Harcourt, marié à Mademoiselle de Beuvron, petite-fille du Duc d'Harcourt, Gouverneur de Normandie.

4. Et Marguerite, mariée, fuivant le partage ci-deffous, à Raoulde Recquet, Ecuyer, dont les defcendans, Seigneurs de Rouville & de Hauteville, fubfiftent auprès de Saint-Sauveur-le-Vicomte, avec distinction.

V. NICOLAS LE FEBURE, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, partagea avec fon frère les fuccessions de ses père & mère en 1474, comparut avec les Percy & autres Nobles à une montre de 1433; prêta serment de sidélité au Duc de Bretagne en 1437, à cause des possesses la suppression de la Mairie de Rouen en 1449, il en sut nommé Echevin. Il est cité dans l'Hissoire de Rouen, tom. III, p. 245, un des biensaiteurs que le Collège de la Commune y eut dans son siècle, avec les Créquy, Narbonne, Roncherolles, & autres Seigneurs. L'Hissoire de Normandie, tom. V, pag. 146,

en parle comme d'un des Savans de fon fiècle, à l'occafion d'un voyage qu'il avoit fait aux Terres Australes en 1503. Il est cité, avec Richard, son aîné, dans un certificat de noblesse en faveur de la branche du Perron des Landes, & dans un inventaire de preuves qui furent produits en 1708, fuivant le partage de 1471. Il mourut peu après 1500, & avoit épousé la fille de Thomas le Bercœur, d'une famille distinguée, & éteinte, dont les biens ont passé entre dans les Maisons de Mathan & de Blangy-le-Viconte. Il eut de son mariage:

MARGUERIN, qui fuit;

Et Jehenne, dotée par fon frère, le 31 Décembre 1515, qu'elle fut mariée à Jean le Jouvenel, fils de feu Jean.

VI. MARGUERIN LE FEBVRE, Ecuyer, obtint, le 30 Juillet 1526, au fujet de fa qualité de Noble d'ancienneté, un Arrêt contradictoirement rendu en la Cour des Aides, produit en original, & configné dans les Registres de ladite Cour, lequel sur sa Généalogie baillée & articulée, Chartres, Enfeignemens & tout ce qu'il avoit produit à l'encontre du Procureur - Général, déclara qu'il avoit suffisamment fourni, & vérifié par titres & écritures de sa Généalogie & extraction de noblesse par lui alléguée, & maintenue à cause de ses prédécesseurs & ancêtres. Cette confirmation d'ancienne noblesse se trouve à la Bibliothèque du Roi. Il avoit époufé, en 1517, Davy du Perron, tante du célèbre Cardinal de ce nom, Maifon dont il reste encore les Marquis & Comte d'Amfreville, Officiers Généraux; & fuivant le partage, en original, de fa fuccession du 19 Décembre 1547, il eut pour enfans :

JEAN, qui fuit;

Et Nicotas, cité homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans une montre de la Compagnie du Seigneur du Bièq en 1533, & nommé Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, & Ambassadeur pour le Roi en Angleterre dans un rôle des payemens saits en 1562, par le Trésorier de Sa Majesté.

VII. JEAN LE FEBVRE, IIº du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, un des Archers du nombre de 100 Lances fous la charge de M. le Dauphin, fuivant le rôle de la montre & revue faite à Péronne le 17 Septembre 1540, fut, en 1556, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, & est nommé avec Nicolas, son

frère, dans des Lettres de 1575, dépofées à la Chambre des Comptes. Il épousa Jacque-LINE LE FEBURE, sa cousine, inhumée dans l'Eglise paroissiale d'Eculleville, le 26 Avril 1607, fille de Jacques, Ecuyer, Seigneur de la Boderie, (Voyez la Généalogie de cette branche à l'article FEVRE (LE), Seigneur de la Boderie. Elle avoit pour srères : An-TOINE LE FEBURE, Ambassadeur à Rome & en Angleterre, dont l'héritière porta le Marquifat de Pomponne aux Arnault d'Andilly, fondus dans les Maisons de Rouault-Gamaches, & de Colbert de Torcy; & Ni-COLAS LE FEBVRE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, dont la postérité subsiste dans deux frères, l'un servant dans les Chevaux-Légers, & l'autre dans l'Infanterie. Antoine & Nicolas le Febvre furent maintenus dans leur ancienne noblesse en 1505, & changèrent leur nom de LE FEBVRE en celui de la Boderie en 1606.

JEAN LE FEBURE, Ile du nom, suivant le partage original de sa succession, en 1598, eut de fon mariage:

1. PHILIPPE-PIERRE, qui fuit;

2. Macé, auteur de la branche des Seigneurs du Perron des Landes, qui, après avoir donné plufieurs Lieutenans-Colonels de Cavalerie & autres Officiers, & s'être allié aux la Roque de Bernières & autres Familles, s'eft éteinte dans la Comteffe de Rabodanges, tante du Colonel de ce nom, Maifon dont l'illuftration eft affez connue. Voyez RABODANGES, & la branche du PEKRON DES LANDES.

VIII. PHILIPPE-PIERRE LE FEBURE, ECUYET, Sieur du Perron, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, fuivant le rôle en parchemin, d'une montre en revue de fa Compagnie, faite, le 16 Avril 1598, devant le Chateau de la ville de Ham. M. de Roiffy, dans une maintenue de la même année, dit : MARGUERIN LE Febrre a obtenu Arrêt de la Cour des Aides du 30 Juillet 1526, ordonné que celui qui s'en voudra servir, justifiera la descente depuis Philippe, a justifié & jouira. Ceci est extrait de la Bibliothèque du Roi & du Cabinet des Chevaliers des Ordres. Le même PHILIPPE-PIERRE eut, le 29 Novembre 1624, acte de la représentation de ses titres devant le Commissaire nommé à la recherche de la Noblesse. Dans cette maintenue que la Famille a en original, il est dit de la paroisse

d'Eculleville où il étoit né, quoiqu'alors établi à Bricquebec; il est cité dans un Rôle fait en 1640, des Nobles du Cotentin, pour l'arrière-ban. (Bibliothèque de Coaslin, nº 956, à celle de Saint-Germain-des-Prés.) Il avoit époufé 1º N... de Cauquigny, alliée des Thibermesnil; & 2º le 28 Août 1602, en la Paroisse de Bricquebec, Adrienne de Heuzey, fille de Pierre de Heuzey, Ecuyer, Sieur de Gréville, d'une très-ancienne famille, alliée par les la Luthumière aux Maisons de Goyon-Matignon & de Coigny & à celles forties de ces deux par les mères. Par un accord en original fur cette alliance, elle v est dite : Bonne à faire de la Demoiselle Heuzey avec ledit LE FEBURE, descendu en légitime mariage de Jean, fils de Marguerin, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, & sur connoissance que ledit LE FEBURE, son père & ses prédécesseurs, étoient issus de noble & ancienne lignée, & avoient vécu noblement & fans déroger. Par un acte en original du 14 Mars 1600. Adrienne de Heuzey sa seconde femme, autorifée de lui, fit à Magneville une fieffe en qualité d'héritière de feu Messire Adrien de Bailleul, Ecuyer. (Chartrier de Querqueville.) Ses ensans furent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Adrien, baptifé le 8 Février 1612;

3. Roberte, baptifée le 21 Août 1620;

4. JEANNE, baptifée le 21 Avril 1622;

5. Et Anne. Ces enfans font morts jeunes ou fans alliances évidentes.

IX. JEAN LE FEBVRE, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur du Perron, baptisé le 5 Septembre 1613, rendit aveu des biens qu'il avoit en la Paroisse de Magneville, le 3 Juillet 1660, à Robert le Pigeon, Ecuyer, Seigneur dudit Magneville, &c. Il justifia devant M. Chamillart, en 1666, sa descendance de Jean Le Feb-VRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville en 1400, & fut maintenu dans fon ancienne noblesse, après avoir bien prouvé ses quatre degrés. Il est cité dans plusieurs pièces déposées au Chartrier de Bricquebec, Baronnie de Matignon, dont il relevoit. Il avoit épousé, 1º le 24 Août 1649, en l'Eglife de Magneville, Anne Boudier, veuve de Jean Duchemin, Sieur du Tielley, & sœur de Gaspard, Ecuyer, Sieur de la Godefrairie, d'une ancienne famille sortie de celle de Soules au Cotentin. Pierre Boudier, son aïeul, mourut en combattant avec succès contre les Protestans. Il

est fait mention dans l'Histoire depuis les XVº & XVIº fiècles de fes exploits guerriers, les plus estimés des Rois, fous lefquels il s'étoit distingué. Cette famille subliste dans Dom Pierre Boudier, Prieur actuel de l'Abbaye de Saint-Denis, coufin iffu de germain des descendans de JEAN, & Ex-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Voyez BOUDIER. JEAN LE FEBURE avoit époufé 2º Marie Cornavin Dupas, héritière de Brucheville, d'une famille alliée aux Jouan, dont il est parlé dans l'Histoire de la Maifon d'Harcourt, & aux Blanchard. Il vint fixer fa demeure dans cette Paroiffe & celle de Sainte-Marie du Mont qui en est contiguë. Il ne fervit point, mourut le 20 Décembre 1696, & fut inhumé dans l'Eglise paroissiale de la Haye-d'Estot. Fils d'un père appauvri par les guerres, il l'étoit à sa mort, au point que fes enfans & sa veuve furent obligés de renoncer à fa fuccession. Il a fallu deux degrés de fuite à fa postérité pour se relever de cet état d'abaissement, où tant de familles anciennes ont tombé par la vicissitude des tems. Avant son établissement à Sainte-Marie du Mont, qu'occasionna son peu de fortune, il eut:

ETIENNE, Sieur du Perron, mort jeune avec une postérité qui, d'abort fixée à Saint-Mâlo en Bretagne, étoit restée inconnue à ses collatéraux jusqu'à présent qu'elle habite aussi dans le Bailliage de Carentan. Voyez la branche du PERRON. Elle est pareillement rentrée dans le service, & il y a de ses descendans inscrits pour l'Ecole Royale-Militaire & depuis pour Saint-Cyr;

Et Michel-Archange, qui fuit.

X. Michel-Archange le Febure, Ecuyer, Sieur de Beaupré, baptifé le 12 Mai 1652, en l'Eglife de Brucheville, embrassa d'abord l'état ecclésiastique, qu'il quitta. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1696, Geneviève le Marquier de Sagy, fillede feu François, & d'Angélique-Marie de Bourget, d'une ancienne noblesse alliée aux Faouca de Garnetot, dont est la Comtesse de Gramont, Dame du Palais de la Reine; aux Mathan, aux Suhard de Loucelles, & aux le Gouez de Cresserons. On voit dans fon contrat de mariage où fa descendance est rappelée, qu'il étoit alors Garde-du-Corps dans la Compagnie de Luxembourg. Il donna une copie, collationnée le 25 Février 1708, du partage fait le 29 Septembre 1598, entre Philippe & Macéle Feb-VRE, frères, à ses collatéraux Jean, Ecuyer, Sieur des Vaux, GABRIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, & Julien LE FEBURE, Ecuyer, Sieur des Landes, frères. Le Marquis de Garnetot, coufin de fon épouse, le chargea à Saint-Sauveur, Bourg, voisin de Bricquebec, de la conduite de ses affaires. Cette confiance lui mérita celle du Maréchal de Matignon à Bricquebec, dont il étoit Vaffal, & ausi, à Sainte-Marie du Mont, celle du Prince de Rohan, à l'illustre Maison duquel ses ancêtres, comme on l'a vu, avoient été attaché. Peu riche & fe voyant plusieurs enfans, il quitta le service pour se donner tout entier à des soins dont il attendoit de la protection à la Cour. Il eut :

 & 2. Pierre, Sieur de la Cricque, & François, Sieur de Pavilly, morts jeunes;

3. JACQUES, qui fuit;

4. Et ETIENNE-GUY-ALEXANDRE, dit l'Abbé de Précourt, Chevalier de l'Ordre Royal du Chrift, nommé par le Roi Chanoine de St.-Quentin en Vermandois. Il fut député par fon Chapitre en 1741, pour complimenter M. le Duc d'Orléans, paffant par cette ville pour aller en Flandre; & est mort Grand-Chantre en 1761.

XI. Jacques le Febyre, Ecuyer, Sieur e Vindiville, baptifé le 4 Janvier 1706, en la Paroisse de Saint-Sauveur-le-Vicomte, fut Conseiller - Procureur du Roi en l'Amirauté de Carentan & d'Ifigny, charge exercée par un Faoucq, qui fut enfuite Confeiller du Parlement, père du Marquis de Garnetot, Officier de Gendarmerie, d'une famille connue dès le règne de Philippe-Auguste, & par les Valbelle & d'Audiffret dans leurs provinces. Il a rendu dans cet office de bons fervices au Gouvernement, ce qui lui a mérité la confiance & les éloges de M. le Comte de Maurepas, alors Ministre de la Marine (témoignages honorables & avantageux pour sa postérité). Il fut auffi fondé de procuration de M. le Duc d'Orléans relativement à fes Domaines de Normandie, où il a été remplacé par René le Maignen, Ecuyer, son beau-frère. Vovez MAIGNEN. 11 est mort en 1755, & avoit époufé, par contrat fous seing-privé du 12 Janvier 1743, célébration le 15 du même mois, en la Paroisse Saint-Quentin, Diocèse d'Avranches, Anne-Françoise de Mury de Billy, morte en 1774, cousine du dernier Abbé de Cherbourg, de ce nom, d'une famille

alliée aux Brebeuf, &c. Elle étoit fille de François de Mury, Sieur de Billy, & de Dame Jeanne Nicolle, de ladite Paroiffe de Saint-Quentin. De ce mariage sont issus

CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;

Et un autre garçon, mort ondoyé le jour de fa naissance.

XII. CHARLES-FRANÇOIS LE FEBURE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Berck, dit le Vicomte de la Maillardière, titreque le Roi lui a donné, né le 26 Mai 1744, baptifé le 28 du même mois, en la Paroisse de Ste-Marie du Mont, a été tenu fur les fonts au nom de Charles de Rohan, Maréchal de France, Prince de Soubife, Commandant des Gendarmes de la Garde, &c. Il a d'abord fervi dans cette Compagnie en qualité de Gendarme, est Lieutenant de Roi au Gouvernement Général de la Picardie, Capitaine de Cavalerie, & affocié de plufieurs Académies & Sociétés Royales d'Agriculture. Il a produit au Généalogiste des Ordres du Roi ses titres, fur le vu desquels cette Généalogie a été dreffée, & n'est pas encore marié, le Vicomte de la Maillardière a eu, le 1er Août 1775, l'honneur d'être présenté au Roi, à la Reine, & à la famille Royale. Il avoit été nommé Confeiller d'Ambassade avant la suppression de ces places. On a de lui plusieurs ouvrages politiques, outre ceux militaires, historiques, économiques & autres, également fortis de fa plume. Voyez l'explication des armes au commencement de l'article.

FEBVRE DE MILLY (LE), dans l'Election de Doullens, en Picardie, famille qui fubfifte dans:

Philippe-Joseph le Febvre, Marquis de Milly, allié à Madeleine-Charlotte de Clermont-Tonnerre, dont:

N... LE FEBVRE DE MILLY, veuve du Marquis de Milly;

Et N... LE FEBVRE DE MILLY, épouse de M. du Bois, Vicomte de Courval, ci-devant Conseiller au Parlement de Paris.

FEBVRE DE SAINT-GERMAIN (LE), famille établie en Lorraine depuis près de 300 ans, & originaire de Champagne.

I. NICOLAS LE FEBURE, Gentilhomme Champenois, sut attiré en Lorraine par le Duc René, qui lui conséra la charge de Capitaine-Châtelain de Gondrecourt en Bassigny. Il épousa Antoinette de la Ferté, dont il eut: 1. Dominique, qui fuit;

 Et Catherine, femme de Didier de Gondrecourt, Châtelain de Hattonchâtel. Elle étoit veuve en 1556, & d'elle descendent les Comtes de Gondrecourt. Voy. GON-DRECOURT.

11. Dominique le Febure entra dès son jeune âge au service du Duc Antoine, avec lequel il se trouva à la bataille de Marignan, & il le suivit dans tous ses voyages. Il obtint en récompense de ses services la charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts, en la Gruerie du Marquisat de Pont-à-Mousson, mourut en 1569, & sui inhumé en l'Eglise de Sainte-Croix, dans le tombeau des ancêtres de sa semme Mengette de Brayé de Passegot, petite-fille de Chirion de Passegot, l'un des plus anciens Gentilshommes de la ville de Pont-à-Mousson, inhumé en 1520 dans l'Eglise de Sainte-Croix. De ce mariage vinrent:

1. NICOLAS, qui fuit;

2. MARIE, femme d'Etienne de Baillivy, Maî-

tre-Echevin de Toul;

3. Et Antoinette, mariée, 1º (vers l'an 1574, à Didier de Bertrand, Seigneur de Haudonville, Capitaine-Châtelain de Dieuze; & 2º (ans enfans, à Claude de Malvoifin, Seigneur de Tremeville & d'Aboncourt, Confeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc de Lorraine. Elle eut du premier lit, entr'autres enfans:

Diane de Bertrand, femme de Nicolas, Seigneur de Pulney, & mère de plufieurs filles, mariées dans les Maisons de Haraucourt, de Stainville, de Bildeslein, de la Vaulx & de Moras.

III. NICOLAS LE FEBURE, IIe du nom, Seigneur d'Anen, après avoir fervi dans les Armées du Duc Charles III, fut pourvu par ce Prince, le 3 Janvier 1570, de la Charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts du Marquifat de Pont-à-Mousson, vacante par la mort de son père. Il épousa Claude de Braconnier, fille de Jean, Seigneur d'Ancy, Chevalier, Maître-Echevin de Metz, & de Claude d'Ars (celle-ci fille de Clanskin d'Ars, Seigneur d'Ancy-lès-Solgne, & de Catherine de Barizy), & petite-fille de Jean de Braconnier, Chevalier, Maître-Echevin de Metz en 1561, & de François Drosvin. Il mourut de la peste, ainsi que sa femme, en 1587, & furent inhumés à Maidières, près de Pont-à-Mousson. Leurs ensans surent :

1. JEAN, qui fuit;

2. Nicolas, Seigneur de Pulney, mort sans alliance;

- 3. ELISABETH, femme de Jean de Mefguen, Seigneur du Dordal. Elle fut grand'mère de Barbe de Mefguen, femme de Robert de Vignacourt, Seigneur de Guignecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Ligondès, Cavalerie, dont deux fils fucceflivement Colonels du Régiment de Touloufe, Cavalerie;
- 4. Et Mengeon, femme de Claude de Mengin, Seigneur d'Aprainville & de Gezoncourt.

IV. Jean le Febvre, Seigneur d'Ancy & Pulney, Gentilhomme de la Princesse Marguerite de Lorraine, Duchesse d'Orléans, épousa, parcontrat du 23 Juillet 1612, Marie d'Asselaincourt, issue d'une ancienne Noblesse de Suisse, & de Marie de Ruitz, fille de Pierre de Ruitz, Gentilhomme Espagnol. De ce mariage sortirent:

1. NICOLAS, qui fuit;

 JEAN-CLAUDE, tué en 1672, au fiège du Fort des Kenk en Hollande, fans avoir été marié;

Antoinette, alliée, par contrat du 6 Novembre 1649, à François, Comte de Rennel;

4. Et Marie, femme de Michel-Bernard d'Elleville, Seigneur dudit Iieu en Normandie.

V. NICOLAS LE FEBURE, IIIº du nom, Seigneur d'Ancy, Pulney, Passancourt, Houdemont, Saint-Germain & Saint-Boingt, mort en son Château de Saint-Germain, le 13 Avril 1693, avoit épousé, par contrat du 5 Mars 1639, Claude-Chrétienne de Baillivy, morte à Saint-Germain, le 17 Août 1680, & inhumée avec son mari dans leur Chapelle, en l'Eglise dudit lieu, où se voit une épitaphe fur laquelle sont les armes de leurs 16 lignes paternelles & maternelles. Elle étoit fille de Jean de Baillivy, Seigneur de Houdemont, Conseiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Henri, & de Catherine de Remnel. Ils eurent pour ensans:

- NICOLAS-JÉRÔME LE FEBVRE-D'ANCY, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674, fervant dans les Chevaux-Légers de la Garde de CHARLES IV;
- CHARLES-BALTHAZAR LE FEBVRE-DE-SAINT-GERNAIN, tué à la bataille du Palatinat, fervant dans les Mousquetaires de la Garde de CHARLES IV;
- CLAUDE-CÉSAR LE FEBURE-DE-PULNEY, En-Tome VII.

- feigne au Régiment de Vaudémont, mort jeune;
- Louis-Antoine Le Febvre-de-Houdemont, mort fans alliance;

5. Joseph-François, qui fuit;

Et Marie, dite Mademoifelle d'Ancy, morte fille.

VI. Joseph-François le Febure de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Saint-Boingt, Villacourt, Haudemont, Pulney, Pasfancourt, Ancy, la Neuville-aux-Bois, Gentilhomme de la Chambre du Duc Léopold, mort à Nancy, le 20 Février 1726, avoit épousé, par contrat du 8 Février 1692, Catherine-Rose Henry d'Ohéville, fille unique de Henri, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, & de Madeleine Remy, morte le 7 Mai 1746, laissant

1. NICOLAS, qui fuit;

 François-Xavier, 'Chevalier, Seigneur de Paffancourt, mort fans enfans de fon mariage avec Gabrielle-Charlotte de Mille, fille unique de Philippe de Mille, Chevalier, Seigneur de Rahay, Capitaine-Aide-Major au Régiment des Gardes de S. A. R. de Lorraine;

 CLAUDE-CATHERINE, mariée 1º à Charles-Jean-Baptifle, Comte de Rennel; & 2º à Paul de Greifche, Chevalier, Seigneur de

Saint-Martin;

 Anne-Charlotte, mariée à Claude-Dagobert de Millet, Seigneur de Cafenove, Maidières & Mantoville, Préfident en la Cham-

bre de Comptes de Nancy;

 Et Gabrielle-Catherine, femme en 1729, de Charles-Rémy de Lombillon d'Aboncourt, Seigneur de Saint-Apure, mort Préfident à Mortier de la Cour fouveraine de Nancy, fils unique de Charles-Joseph de Lombillon, Préfident à Mortier en la même Cour.

VII. NICOLAS LE FEBURE, IVº du nom Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Saint-Boingt & Villacourt, Capitaine au Régiment des Gardes de S. A. R. créé Comte par diplôme de S. M. I., du 18 Avril 1755, mort en fon Château de Saint-Germain, le 23 Novembre 1759, avoit époufé, par contrat du 10 Décembre 1725, Marie-Thérêfe de Reboucher, fille de Gaspard-François de Reboucher, Chevalier, Seigneur du Fief de la Neuve-Maison-Jous-Amance, Conseiller d'Etat & Président à Mortier en la Cour souveraine de Nancy, & de Madeleine de Curullet de Cintrey, dont:

 Louis-Stanslas, dit le Conte de St.-Germain, Chevalier, Seigneur dudit lieu, St.-Boingt & Villacourt, qui, après avoir été dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes du Roi de Pologne, est entré en qualité d'Officier dans le Régiment de Cuftine, Infanterie;

2. CHARLES-XAVIER, qui fuit;

 CATHERINE-MARGUERITE, mariée, le 4 Février 1750, à Louis de Mortal, Seigneur de Houdelmont, filsunique de Charles de Mortal, Seigneur de Houdelmont, Capitaine Aide-Major du Régiment des Gardes de S. A. R.:

 Et FÉLICITÉ, mariée, en 1771, à N... d'Authieulle, Chevalier, Seigneur de Payruelle en Normandie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Villes & Citadelle

de Nancy.

VIII. CHARLES-X AVIER LE FEBVRE, Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Passancourt, ci-devant Capitaine des Cuirasiers au Régiment de Portugal pour le service de l'Empereur, s'est retiré, en 1772, & a épousé, à Nancy, sa nièce, à la mode de Bretagne, N... de Bourcier, fille de François-Léonard, Comte de Bourcier & de Montureux, & d'Anne-Gabrielle de Millet. (Mémoire envoyé.)

Les armes: d'azur, au massacre de cerf d'or, corneté à chaque cornet de 5 pièces de même, & accompagné de 3 croix sleuronnées au pied siché d'argent, 2 en chef &

l'autre en pointe.

FÉDERBE DE MODAVE, en Brie.

Louis-Denis Féderbe de Modave, né le 12 Mars 1686, Chef d'Artillerie, réfidant pour le Roi auprès de la République du Valais, au pays des Suisses, mort en 1728, avoit épousé, à Paris, le 11 Janvier 1715, en l'Eglise de Saint-Barthélemy, Gabrielle-Elisabeth de Jean de Launac, née le 11 Novembre 1690, fille de Jean-Baptisse, Baron de Launac, & de Claude-Françoise de Foix-de-Conserans-de-Mauléon, connue sous le nom de Comtesse de Conserans, Dame d'Emery, en Brie, terre vendue en 1762, fille de François de Meauléon, & de Françoise de Foix, Vicontesse de Conserans, dont:

Françoise-Elisabeth Féderbe de Modave, née le 20 Octobre 1717, morte femme du 1º Octobre 1739 de François-Alexandre, Comte de Polignac, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, premier Ecuyer de feu M. le Comte de Clermont, Prince du fang, &c., dont des enfans. Voy. POLIGNAC, en Saintonge, & FOIX.

Il y a un Officier du nom de Féderbe de Maudaye, ci-devant Aide-de-Camp du Prince Louis de Wurtemberg, au fiège de Port-Mahon, Chevalier de Saint-Louis, paffé aux Isles en 1757, avec M. de Lally, en qualité de Colonel. Il a pris alliance aux Indes avec Catherine Porchet. Il a un frère, & fon père qui est vivant fort âgé en 1764.

FEILLENS, famille noble originaire de la Bresse, Diocèse de Lyon. Elle est sans contredit des plus anciennes de cette Province, & ne trouve pas dans une antiquité reculée à qui elle doit son origine & son nom. On ignore si c'est elle qui l'a donnée à la grande Paroisse de Feillens, située proche la Saône au pays de Bresse, ou si elle l'a reçu de cette Paroisse e qu'il y a de constant c'est que cette ancienne samille possède, depuis un tems immémorial & sans interruption, la Terre de Feillens.

I. ULRICH DE FEILLENS VIVOIT l'an 1130, & portoit déjà la qualité de Chevalier, Seigneur de Feillens; ce qui est prouvé par différens titres qui font des concessions faites à l'Eglise de Feillens & à la ville de Pont-de-Vaux, & encore par un traité du mois de Juin de l'an 1149, dans lequel ULRICH DE FEILLENS règle en qualité d'Arbitre les différends qui étoient survenus entre Renald, Sire de Baugé, Souverain de Bresse, & Ponce, Evéquede Mâcon. Il avoit épousé, le 11 Mars 1135, Blandine de Bevier, de laquelle il eut:

II. Guy de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui donna une quantité de biens fonds confidérables, appelés les bois chétifs, à l'Eglife de Saint-Vincent de Mâcon, par contrat passé le 20 Mai 1190. Le sceau de ses armes est au bas de cet acte, & il est écrit autour en carctères gothiques, VILEUR. Il épousa, le 4 Octobre 1210, Marguerite de la Palut, de laquelle il eut entr'autres

enfans:

111. Renauld de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui fut caution de l'acte de concession que les Sires de Baugé, Souverains de Bresse, accordèrent aux habitans de Pont-de-Vaux, le 1^{et} Février 1250 lequel acte sut depuis approuvé par Louis, Duc de Savoie, le 30 Janvier 1457. Ce Renauld de Feillens se trouve nommé dans

l'acte de 1250, le fecond, après Henri de Cabanes, des dix Gentilshommes qui fignèrent cet acte. Ces deux premiers font les feuls qui prirent la qualité de *Chevaliers*, & dont le nom est écrit en plus gros caractères; & les huit autres ne prennent que le nom de leur Maifon. C'étoient Guy de Gourvod, Ponce de Montrevel, Mathieu de Gourvod, Renaud de Lionnière, Guy de Chavannes, Gauthier de Montiernos, Bernard de Condonet & Humbert d'Anière. Renauld de Feillens épousa, le 10 Juin 1230, *Jeannette de Saint-Sulpice*, de laquelle il eut plusieurs ensans, comme il paroît par son testament qui est de l'an 1265, entr'autres:

IV. GILLES DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui eut un différend avec Ané, IVe du nom, Comte de Savoie, auquel il foutint que, depuis un tems immémorial, tous ses prédécesseurs avoient joui sans aucun empêchement ni trouble, du droit de chasser à toutes sortes de bêtes dans l'étendue de la Province de Bresse, par un privilège incontestable que les anciens Sires de Baugé, Souverains de Bresse, leur avoient accordé, en confidération des fervices importans qu'ils avoient rendus. Après que Gilles de Feil-LENS eut représenté ses titres au Conseil du Comte Amé IV, il fut confirmé & ses succesfeurs dans ses anciens privilèges, par des Lettres-Patentes fort honorables, données à Treffort le Jeudi, veille de Sainte-Catherine de l'année 1289. Il testa au Château de Feillens le 12 Janvier 1300, & avoit époufé, en 1271, Philiberte d'Anière, dont entr'autres:

 Pierre, Prieur de Gigny & Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon en 1310;

2. JEAN, qui fuit;

3. Et Hugues, qui fit la branche des Feillens du Chanay, dont on va parler. JEAN & Hugues partagèrent la Terre de Feillens au mois de Mai 1302, par la médiation de fept Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si Guichenon avoit vu ce titre, qui est au Château de Feillens, il n'auroit pas douté que la branche du Chanay ne fut la cadette, puifqu'elle descendoit de Hugues DE FEILLENS. Celui-ci fit bâtir une maifon à 400 pas du Château de ce nom qui étoit tombé en partage à JEAN, son frère aîné. On voit en plusieurs endroits de cette maifon les armes de Feillens, fans aucune différence de celles de l'aîné; & celles que Guichenon donne aux Feillens du Cha-NAY, écartelé d'argent & de gueules, sont

celles de la Maifon de Volonia, avec laquelle les Seigneurs du Chanay se sont alliés. Cette branche cadette s'est éteinte en la personne de :

AMÉ DE FEILLENS-DU-CHANAY, mort fans enfans d'Antoinette de Grolée, fon époufe, le 28 Août 1426. Par fon teftament, il fit fon héritière fa fœur, N... DE FEILLENS, femme de Jean de Chabeuf, qui a éloigné la réunion de cette portion de la terre de Feillens jusqu'en 1706, que Jacques-Joseph de Feillens, dont il fera parlé ci-après, épousa Philiberte de Champier, fille unique, à qui cette portion de terre appartenoit fans avoir pu être réunie plutôt.

V. Jean de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette terre au Comte de Savoie en 1312. Il fut confidéré de fon Prince, Lieutenant-Général de la Province de Bresse & du Genevois, & nommé Arbitre par Aimon de Savoie, pour terminer le différend que ce Prince avoit avec Jean de Saligny, Evêque de Mâcon; il fut assoupi par sa médiation le 12 Mai 1332. Dans ce traité, Jean de Feillens prend la qualité de Chevalier présérablement à d'autres Gentilshommes qui y sont nommés. Il avoit épousé, en 1322, Catherine de Voirieux, & en eut entr'autres ensans:

VI. HUGUES DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui conclut le traité de Trève entre le Comte de Savoie & Humbert, Dauphin de Viennois, & le figna. Il épousa Lionette de la Baume, & non pas Sebille de Feillens, comme dit Guichenon; leur contrat de mariage est du 22 Février 1355. De cette alliance vint entr'autres enfans.

VII. JEAN DE FEILLENS, II du nom, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. II épousa Ifabelle de Laubépin, & en eut plusieurs enfans, dont:

SIBUET, qui fuit, fut l'aîné;

Et Louis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, & Commandeur de Tortevesse, qui vivoit en 1422.

VIII. SIBUET DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette Terre au Duc de Savoie en 1432, & jnra, en 1455, le traité d'alliance pour Louis, Duc de Savoie, avec le Roi Charles VII. Il avoit époufé, en 1425, Marguerite de Monspey,

de laquelle sortit plusieurs enfans, entr'autres :

IX. CLAUDE DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. Il eut la confiance entière du Duc de Savoie, qui l'envoya à Orléans auprès du Comte de Bresse, fon frère, & se fervit de lui pour obtenir de Louis XI l'exécution des promesses que ce Roi lui avoit faites. Le Duc de Savoie fut si content de la prudence qu'il avoit montrée dans cette négociation, que pour l'en récompenser, il lui donna la charge de premier Gentilhomme de sa Maison. Il avoit épousé, au mois de Juillet 1465, au Château de Feillens, en présence d'un grand nombre de personnes de distinction de la Province, Jeanne de Gourvod. Ses ensans furent entr'autres:

CLAUDE, qui remplit les premières dignités du Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon; Et Amé, qui fuit.

X. AMÉ DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage au Roi Francos I^{er} de fa Terre. Il fervit long-tems dans fes Armées, en qualité de Capitaine & Commandant, & fut tué après plusieurs belles actions à la bataille de Pavie. Il avoit épousé, en 1485, Alix de la Baume, de laquelle il laissa entrautres ensans:

XI. Georges de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., député vers le Roi Henri II, en 1558, pour faire des remontrances de la part du Corps de la Noblesse. Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, lui donna la charge de Guidon de la Compagnie d'Ordonnance, qu'il commandoit, composée de 200 Gentilshommes, par Lettres - Patentes, datées de Turin le 27 Février 1568. Il avoit épousé, en 1551, Antoinette de Dissipation d'une ancienne Noblesse, de laquelle il eut entr'autres ensans:

XII. PIERRE DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui s'attacha à Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, qui le fit premier Gentilhomme de fa Chambre, par fes Lettres-Patentes fort honorables, du 20 Novembre 1599, en récompenfe des longs fervices qu'il lui avoit rendus en différentes occafions. De Jeanne de Putrein, fon époufe, naquirent:

- CLAUDE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem;
- HERCULE, Grand Maître de la Maifon de l'Archiduc Albert, fous les ordres duquel il fervit long-tems en Flandre, où il fut tué;

3. Et Louis, qui suit.

XIII. Louis de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, fervit long-tems en France fous les ordres du Grand Condé. Il fut Lieutenant-Colonel de fon Régiment, & fon Aidede-Camp, enfuite Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & fut tué à la bataille de Fribourg. On porta fon cœur aux Cordeliers de Brifach, & fon corps aux Cordeliers de Mâcon, où il fut enterré dans le tombeau de fa famille. Il avoit époufé Françoife d'Oncieu, héritière de l'ancienne Maifon d'Oncieu Montiernos, de laquelle il eut:

XIV. LÉONARD DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui fervit auffi long-tems fous le même Prince de Condé; mais ayant été bleffé à la jambe au fiège de Lerida en Catalogne, il fut obligé de quitter le fervice. Il époufa, le 10 Novembre 1649, Marguerite-Renée de Montmoyen, dont il

eut:

1. CLAUDE-ANTELME, qui fuit;

 Pierre, tué à Landau après de longs fervices, dans le Régiment du Perche;

3. Et Jacques-Joseph, Chevalier de Saint-Louis, qui a fervi fur les Vaisseaux du Roi en 1689, en qualité de Lieutenant-de-Vaiffeau, dans toutes les occasions distinguées, où le Corps de la Marine s'est trouvé Il fut blessé à la tête, d'un éclat de grenade, au fiège de Barcelonne, étant à la tête des Grenadiers de la Marine, & le Capitaine & l'Enfeigne y furent tués; eut ensuite une jambe coupée au Béguïé près d'Alexandrie, en voulant sauver le vaisseau du Roi, nommé l'Éole; & fut encore bleffé à la tête au siège de Toulon, au Bastion de Saint-Bernard; il fervoit encore en 1713, & a époufé, en 1706, Philiberte de Champier, fille unique de Gilbert de Champier, lequel servit le Roi avec distinction pendant 40 ans, & étoit d'une ancienne famille. Il y a plusieurs lettres du Cardinal Campesche qui les appeloient Coufins. JACQUES-JOSEPH DE FEILLENS n'a eu de son mariage qu'une fille morte âgée de 5 ans.

XV. CLAUDE-ANTELME DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., a fervi jufqu'en 1689, au Régiment de Piémont. Il fut pourvu par Lettres données à Verfailles le 20 Mai 1692 de la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, & en prêta ferment entre les mains de Sa Majeflé le 9 Janvier 1694. C'est en considération de l'ancienneté de sa famille, des services de

fes ancêtres & des fiens, que le Roi érigea la Terre & Seigneurie de Montiernos en Bresse, en Comté, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1708. Il épousa, en 1690, Catherine Badoux, fille de Michel Badoux, Préfident en la Chambre des Comptes de Dijon. De ce mariage font iffus:

1. MICHEL, qui fuit;

2. CLAUDE-AMÉDÉE, né en 1697, destiné à la

3. Et N... DE FEILLENS, Demoifelle.

XVI. MICHEL DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., né en 1693, fervit comme son père, & est mort en 1766, ne laissant de Dame Marie de Sève, fa femme, qu'un fils, nommé

XVII. CLAUDE-MARIE, Marquis DE FEIL-LENS, Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, ancien Syndic de la Noblesse de Bresse, mort le 5 Décembre 1772, dans sa 5.4° année. Il a possédé les Terres de Feillens, Comté de Montiernos & le Marquifat de Bagé qu'il yavoit réuni, & qui forme, avec les deux autres, une seule & même Terre de la plus grande étendue, d'un revenu confidérable, compofée de quantité de Paroisses, & qui a les plus beaux droits dans la Province de Bresse. Il avoit épousé Demoiselle Paule-Louise-Elisabeth-Geneviève de Remignyde-Joux, fille du Marquis de Remigny, de la Province du Nivernois. Il en a eu plusieurs enfans morts en bas âge, dont il ne reste, en 1773, qu'une fille, nommée

Marie-Louise-Geneviève, âgée de 8 ans.

Les armes: d'argent, à un lion de fable rampant, armé, couronné, lampassé & vilainé de gueules. Supports: deux lions de fable, tenant chacun l'étendard de Savoie. Cri de guerre: Valeur.

FÉLIE ou FÉLICE, Ecuyer, Sieur des Loges, en Normandie, Election de Coutances, qui porte pour armes : de gueules, au chevron d'argent, accompagnéen chef de deux roses d'or, & en pointe d'une coquille du même.

* FELINS, Terre qui a donné fon nom à une famille de Vendômois, maintenue dans fa noblesse le 18 Septembre 1669, par jugement de M. Barin de la Galissonnière, Commissaire départi en la Généralité de Rouen, lors de la recherche des Nobles. Elle remonte à

I. JEAN DE FELINS, Valet-de-Chambre du Roi Charles VI. Philippe de Fontenay, Ecuyer, lui fit un payement en cette qualité, par acte passé en la Châtellenie de la Roche-Guyon, le 12 Septembre 1401. Il époufa Jeanne de Prémont, femme en secondes noces de Simon de Flacourt, Ecuyer, le 14 Décembre 1408. Elle eut de son premier mari:

11. Simon de Felins, Ecuyer, qui pour le relief & rachat de la Terre, Fief & Arrière-Fief de Banthelu, qu'il devoit à cause de son épouse, recut quittance, le 7 Juillet 1424, de Guy le Boutillier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Guyon. Il s'allia avec Jeanne de

Banthelu, & en eut:

1. RICHARD, qui fuit;

2. Et JEANNE, mariée à Jean de Machault, Ecuyer, Seigneur de Montenon, laquelle partagea avec fon frère, le 22 Juin 1457, la fuccession de Simon de Felins, & de Jeanne de Banthelu, leurs père & mère.

III. RICHARD DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu en Vexin-François, & de la Chalette, près Montargis, auquel Guy de la Roche-Guyon, Chevalier, Seigneur dudit lieu, donna aussi quittance le 27 Juin 1454, pour le rachat de la Terre de Banthelu qui lui étoit échue par la mort de sa mère, époufa, le 29 Avril 1456, par contrat passé devant Colombe, Notaire en la Prévôté des Aixd'Angillon, Simonne de Cant vaime, fille de Huguenin de Cantevaime, Ecuyer, laquelle fut affistée de noble & puissant Seigneur Jean du Mesnil-Simon, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Beaujeu, Bailli de Berry, fon proche parent. De ce mariage vint:

IV. Edmond de Felins, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, &c., qui épousa, affisté de son père, par contrat du 16 Mai 1502, Isabeau de Vion, fille de Louis Vion, Chevalier, Seigneur de Vaux, & de Marie de Marcouville. On trouve un partage du 16 Mai 1505, signé des Groux & de Coify, Notaires à Chaumont, entre lui & ses co-héritiers en la succession de ses père & mère. Il eut de son ma-

riage:

V. Jurion de Felins, Ecuyer. Il y eut une Sentence rendue au Bailliage de Chartres, le 16 Juin 1544, signée Noël, pour laquelle Ju-RION DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, est excusé de servir au ban & arrièreban de ce Bailliage, attendu qu'il avoit fait voir, qu'il avoit comparu aux montres du

892

Bailliage de Gifors, comme Gentilhomme, commis par le Sieur de Lorges pour y affifter. Ce même Jurion de Felins, pour le rachat qu'il devoit à caufe de fa Terre de Banthelu en eut quittance, le 20 Février 1536, fignée Josfet, Tabellion à la Roche-Guyon, donnée par Dame Philippe de Sarbruche, veuve de Charles de Silly, Seigneur de la Roche-Guyon, & tutrice de fes enfans. Il avoit époufé Jeanne le Sens, en vertu d'une procuration, du 30 Mai 1533, reçue par Jean Ofmont, Notaire à Chaumont, donnée à Jean Vion, Licutenant à Meulan, par fes père & mère, pour accorder les conditions de fon mariage, & en ent.

FEL

VI. Robert de Felins, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui, pour le rachat qu'il devoit aussi de la même Terre, eut quittance le 9 Mai 1555, signée Humelin, Clerc, Substitut du Tabellion Royal de Meulan, donnée par le Procureur de François de Rohan, Seigneur de Gié, Tuteur de fes filles, veuf de Catherine de Silly, Robert de Felins avoit épousé, 1º par contrat du 29 Août 1573, reçu par Jean Fermelluis, Tabellion à Vernon, Catherine Cavelier, veuve de noble homme Guillaume Puchot, Vicomte de Rouen, & 2º Gabrielle de Breuil. Il eut du premier lit:

VII. JEAN DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui paya comme ses prédécesseurs le rachat qu'il devoit à cause de cette Seigneurie, dont quittance le 8 Décembre 1599, signée Janot & Herbin, Notaires au Châtelet de Paris, donnée par Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, comme Tuteur de François de Silly, fon neveu, Comte de la Roche-Guyon. Il eut un ordre le 11 Août 1636, figné Louis, & plus bas, de Loménie, de fe tenir dans l'étendue du Gouvernement de Meulan pour se jeter dans la Ville & le Fort de ce lieu, lorfqu'il en feroit averti par le Sieur de la Chesnaye, afin de les garder & défendre. Il avoit époufé, par contrat du 16 Mai 1614, reçu par Louis Patin, Tabellion à Meulan, affisté de Gabrielle de Breuil, sa belle-mère, veuve de Robert de Felins, Anne des Amours, fille de feu Gabriel des Amours, Ecuyer, Sieur de la Mabilière, & de Germaine de la Porte, dont il eut:

VIII. PHILIPPE DE FELINS, Chevalier, Seigneur de Felins, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Capitaine d'une Galère entretenue pour le fervice de Sa Majesté, qui fut fait

Maréchal - de - Camp le 10 Février 1653. Le 23 Février même mois & an, il eut ordre d'aller en faire les fonctions en Provence, sous le commandement de Louis de Vendôme, Duc de Mercœur. Le 15 Août fuivant, il eut commission du même Duc, Gouverneur de Provence, de commander en son absence dans la Tour & Forteresse de Bouc. Le 27 Mai 1656, il eut la commission de commander une Galère, en qualité de Capitaine-Lieutenant, pour le récompenser des prétentions qu'il pouvoit avoir fur la Lieutenance-Colonelle du Régiment de Provence. Il obtint, le 1er Novembre 1662, un certificat donné à Aix, du Duc de Mercœur de fes fervices rendus, lequel difoit qu'il avoit été nommé par le Roi en 1650, Capitaine au Régiment de Provence; qu'il avoit fervi dans ce Corps avec honneur & assiduité, tant en Provence qu'à la prise de Puycerda, & au siège de Valence où il s'acquit toute la réputation d'un bon Officier, en commandant les Compagnies de ce Régiment qui y furent détachées. Il épousa, par contrat passé le 7 Mars 1660, recu par Nicolas Doullé, Notaire à Meulan, Marthe le Maître, veuve de Messire Joachim de Vion, Chevalier, Seigneur de Gaillon, dont:

Louis-François de Felins, né le 29 Octobre 1664, à qui les cérémonies du Baptême furent conférées le 26 Avril 1666, dans la Chapelle de l'Hôtel de Vendôme; l'extrait en fut délivré le 7 Novembre 1767, par le Sieur de Saint-Denis, Vicaire de l'Eglife de

Saint-Roch à Paris.

Nous trouvons encore un Robert de Felins, Chevalier, Seigneur de Villebrun, Capitaine des Gardes de feu M. le Duc de Vendôme, & Gouverneur des Tours de Toulon marié à Gabrielle de Vineur. Ce Robert de Felins ne peut être que le frère de Philippe, & fils de Jean. Quoi qu'ilen foit, il a eu pour enfans:

N... DE FELINS, Lieutenant de Galères, nommé la Bouvernelle;

Et Françoise-Elisabeth, née le 4 Octobre 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1690, après avoir prouvé qu'elle defcendoit de Simon de Felins, qui vivoit en 1400. Elle a été mariée à N... de Levémont de Sainte-Marie, Meftre-de-Camp de Cavalerie.

C'est ce que nous favons de cette famille fur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes: d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de 7 merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe, posées 2 & 1. Couronne de Comte. Supports: deux lions.

FÉLIX. Le lustre & l'ancienneté de la Noblesse de la Maison de Félix sont mentionnés dans plusieurs auteurs Italiens, comme Philibert Pingon, la Chieza, &c. Carigliani, dans fon livre intitulé Investigationes historica & genealogiæ familiarum illustrium Italiæ, rapporte l'origine decette Maison aux anciens Comtes de Tufculane, d'où descend la Maison de Conti, de Rome.

La Maison de Félix a produit un Cardinal en la personne de Jean Félix, qui sut élevé à la Pourpre par le Pape Clément III, en 1188. Il étoit fils d'Odon Félix, qui fut envoyé en Ambassade, en 1120, au Pape Calixte II, par Amédée, IIIe du nom, Comte de Piémont.

Cette Maifon de Félix fe termina en 1256

en une fille nommée

I. MARGUERITE DE FÉLIX, héritière de fa Maison, de la ville de Turin, qui joignit à sa naissane de très-grands biens. Elle épousa, l'an 1266, Sorleoou Surleo Grimaldi, à condition que lui & ses descendans porteroient uniquement le nom & les armes de Félix; & c'est ainsi que cette Maison, divisée aujourd'hui en plusieurs branches, tire son origine d'estoc paternel de celle de Grimaldi. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, Seigneur de Villarfouchard & de la Jaconiaire, dont la postérité s'est éteinte

> Anne de Félix, Dame de la Jaconiaire, qui fut mère du Président Carrocio, Ambassadeur en France.

2. Et André, auteur d'une branche, qui fuit. II. Andréde Félix épousa Anne de Fraxi-

nello de Lignano, de laquelle il eut:

III. ANTOINE DE FÉLIX, qui de Louise de

Guigne, fa femme, laissa:

IV. PHILIPPE DE FÉLIX, né à Rivole en Piémont, lequel passa les Monts, & se retira à Avignon. Il avoit époufé, dans la ville de Pont-Saint-Esprit en Languedoc, le 3 Février 1451, Sibylle d'Arduffio, fille de Pierre d'Ardussio, du lieu de Lans, Diocèse de Turin, & fut mis au rang des Gentilshommes Italiens à Avignon, par délibération du Conseil de cette Ville l'an 1461, ayant hérité de Jacques de Fraxinello, son cousin germain;

cette succession lui occasionna divers procès avec le Comte de Cafal, & le Marquis de Montferrat, qu'il fit condamner au petit Sceau de Montpellier en 1466, &, sur les difficultés de l'exécution, il obtint des Lettres de représailles des Rois Louis XI, Charles VIII. & du Roi René. Il acquit la terre de la Ferratière auprès d'Avignon, & eut de son mariage:

1. CLAUDE, qui fuit;

2. Et ALEXANDRETTE DE FÉLIX, mariée 1º à noble Perrinet de Grillet, Seigneur de Briffac & de Saint-Trivier; & 2º à Jean Clapet, Président de Bresse & ensuite Chancelier de Savoie.

V. CLAUDEDE FÉLIX, né à Avignon, épousa, le 6 Mai 1493 (Poncet de Petra, Notaire), Ifoarde de Pérussiis, fille de Rodolphe de Pérussis, & d'Hélène de Fallet, dont:

1. PIERRE, qui fuit;

2. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de Muy, rapportée ci-après;

3. Pons, Capifcol de l'Eglise principale d'Avignon;

4. Et Sibylle de Félix, mariée à François Pelleterat de Treffort, Gentilhomme de

VI. Pierre de Félix, Seigneur de la Ferratière, co-héritier de sa mère, par tessament du 9 Février 1534 (Reboste, Notaire d'Avignon), épousa, le 7 Janvier 1542, Marie-Anne de Francico, fille de Jean-Marie. Ses enfans furent:

1. Philippe, qui fuit;

2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de la Ferratière, rapportée ci-après;

3. Et OLIVIER, tige de la troisième branche, mentionnée enfuite.

VII. Philippe de Félix, IIe du nom, s'allia, à Aix, le 11 Mars 1570, à Madeleine de Loques, fille de Jean-Louis, premier Huiffier au Parlement, & de Gasparde d'Arbaud de Brest. De ce mariage vinrent:

Balthazar, qui fuit;

2. Melchior, rapporté après fon aîné;

3. Et Gasparde de Félix, mariée, le 6 Décembre 1604, à Paul d'André, Avocat en la Cour.

VIII. BALTHAZAR DE FÉLIX, Lieutenant-Général des Soumissions du siège d'Aix, se maria, le 30 Janvier 1600, à Catherine de Chaylan-de-Mouriès, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. MELCHIOR DE FÉLIX, frère du précédent, fut reçu Confeiller en la Cour des Comptes en 1605, & époufa, le 28 Octobre 1602, Lucrèce de Saint-Marc, fille d'Honoré de Saint-Marc, Confeiller au Parlement, & de Marie de Léone, dont il n'eut point de poftérité. Sa fuccession échut à fon neveu N... d'André.

BRANCHE des Seigneurs de la Ferratière.

VII. Henri de Férix, Seigneur de la Ferratière, second fils de Pierre, & de Marie-Anne de Francico, eut de sa femme dont le nom est ignoré:

I. JEAN, qui fuit;

2. Et Louise de Félix, mariée à Pierre de Lopis.

VIII. JEAN DE FÉLIX, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, Gentilhomme de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, première femme du Roi HENRI IV, épousa Marguerite de Henrici, de laquelle vinrent:

1. HENRI, qui fuit;

 Et Marie-Anne de Félix, alliée, l'an 1635, à Thomas de Chaylus, Seigneur de Propia.

IX. HENRI DE FÉLIX, IIº du nom, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, fut Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Roi Louis XIII, qui l'honora de son estime. Louis XIV lui fit l'honneur d'être parrain de son fils aîné, pour laquelle cérémonie fut député, en 1644, Charles de Schomberg, Chevalier des Ordres du Roi, Duc d'Alluyn, Pair & Maréchal de France, & Gouverneur de Languedoc, qui tint ledit enfant au nom du Roi fur les fonts baptifmaux. Henri de Félix épousa à Marseille, en 1643, Anne de Greffet, fille d'Etienne de Greffet, Trésorier-Général de France, & de Catherine de Beau. Il en eut pour fecond fils:

X. Paul de Félix de Greffet, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, né au mois de Juin 1662, qui fut reçu Tréforier-Général de France en 1684, & mourut à Marfeille le 7 Août 1748. Il avoit époulé 1° Dame Venture de Saboulin ou Sebolin; & 2° Marie-Félicité de Gérente la Bruyère, sœur de Louis-Sextius de Gérente, Evêque de Digne, puis d'Orléans en

1758, qui a eu la feuille des bénéfices. De cette seconde semme il n'a point eu d'ensans; mais de la première est issu:

XI. PIERRE DE FÉLIX DE GREFFET, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, qui épousa *Marie-Anne de Laugier*, de laquelle il n'a laissé qu'une fille nommée

CLOTILDE- ADÉLAÏDE DE FÉLIX DE GREFFET, mariée, le 19 Janvier 1751, à Jean-Claude-Palanède de Forbin-Gardane, Seigneur de Saint-Marcel, ci-devant Moufquetaire du Roi dans fa première Compagnie, héritier, de fon oncle Claude, connu fous le nom de Comte de Forbin, grand homme de Mer, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chef d'Efcadre & Amiral du Royaume de Siam. Il est fils de Jean de Forbin, Capitaine de Vaisseaux, & d'Elifabeth de Gaillard. Voyez FORBIN, branche des Seigneurs de Gardane.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. OLIVIER DE FÉLIX, troissème fils de PIERRE, Seigneur de la Ferratière, & de Marie-Anne de Francico, testa à Aix, le 19 Novembre 1624 (Beauzin, Notaire). Il avoit épousé Anne d'Eignésier, dont vint:

VIII. MARTIN DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumissions du siège d'Aix en 1637. Il se maria, le 4 Juin 1629 (Beauzin, Notaire), à Marguerite d'Albert, fille de Michel d'Albert, Auditeur des Comptes, & de Françoise de Bonardet. Ses ensans surent:

1. MICHEL, qui fuit;

 Et BALTHAZAR DE FÉLIX, Affeffeur d'Aix, Procureur du pays en 1679, & deux fois Primicier de l'Université de la même ville.

IX. MICHEL DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumissions en 1664, s'allia, en Juillet 1661, à Françoise de Gantès, fille de François de Gantès, Procureur-Général au Parlement, & de Jeanne de Croze-Lincel, dont sont sortis:

1. François, qui fuit;

2. Balthazar, fecond Conful d'Aix, Procu-

reur du Pays en 1736;

 Et Françoise-Gabrielle de Félix, veuve de Jean-Jofeph d'Orcin, Confeiller au Parlement.

X. François de Félix, Ecuyer, épousa Madeleine de Gaillard, fille de Pierre de Gaillard, Capitaine d'une des Galères du Roi, & de Dame de Raffelis-Granbois, dont:

XI. Joseph de Félix, Chevalier, qui s'est allié, le 1er Juillet 1574, à Marie-Madeleine de Gantel-Guitton-Mazargues, fille de Nicolas de Gantel-Guitton, Seigneur de Mazargues, & de Madeleine du Mont, de la ville de Marfeille.

BRANCHE

des Seigneurs de Muy & de LA REYNARDE.

VI. PHILIPPE DE FÉLIX, second fils de CLAU-DE, & d'Isoarde de Pérussiis, se retira à Marseille, où il fut mis au rang des Nobles de cette Ville, le 7 Juin 1541. Il avoit époufé, en 1538, Madeleine de Bus, fille de Pierre & d'Anne de Sade-Saumane, laquelle avoit deux sœurs mariées, l'une à Claude de Boniface, fils de Vivaud, & l'autre à Lazarin d'Oria. De cette alliance naquirent entr'autres enfans:

1. Louis, tige de plusieurs branches, éteintes à Marfeille;

2. Antoine, qui fuit;

3. Anne, mariée à Antoine de Valbelle, Seigneur de Beaumelles;

4. Et Isoarde de Félix, femme de Pierre d'Audiffret, des Barons de Gréoux.

VII. Antoine de Félix, Contrôleur-Général de la Marine, épousa, le 1er Mai 1576 (Vivaud, Notaire à Marseille), Louise de Huc, fille aînée & héritière de François de Huc, Seigneur de la Reynarde, Fief démembré de Saint-Marcel, & de Claudine de la Cépède, dont:

1. PHILIPPE, qui fuit;

2. Pierre, Commandeur de Beaulieu & de Raissac, Bailli & Grand-Croix de l'Ordre de

3. Isabeau de Félix, mariée, le 26 Décembre 1593, à Nicolas de Bauffet, fils de François, & de Claire de Bertrand;

4. MARGUERITE DE FÉLIX, alliée à Jean-Louis-Antoine de Glandevès, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, quatrième fils d'An-TOINE, IVe du nom, Seigneur de Cuges, & de Diane de Forbin de Janfon;

5. Michelle, femme de Gaspard-Antoine de Glandevès, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, fils de Jean-Louis-Antoine, ci-

deffus;

6. MARQUISE DE FÉLIX, épouse de Nicolas de Vento, Seigneur de la Baume & de Pennes, fils de Louis, tige des Marquis de Pennes, anciens Seigneurs de la Baume, & Tome VII.

de Madeleine d'Albertas, des Seigneurs de Villecroze;

7. & 8. N... & N... DE FÉLIX, mariées dans les Maifons de la Cépède & du Revest.

VIII. Philippe de Félix, IIe du nom de fa branche, Seigneur de la Reynarde, élu premier Conful de Marseille en 1628, & Capitaine d'une des Galères du Roi, épousa, le 2 Juillet 1612, Jeanne d'Arennes, l'une des filles d'Antoine d'Arennes, Seigneur de Roufset, Commissaire de la Marine, & de Madeleine de Mouans, fa première semme, dont :

1. Antoine, mort Capitaine de Galères en 1644;

2. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs d'Ollières, rapportée ci-après;

4. Et Joseph, reçu Chevalier de Malte, en 1639, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles & Chef d'Escadre des Armées navales du Roi.

IX. JEAN-BAPTISTE DE FÉLIX, Seigneur de Muy, & de la Reynarde, épousa, le 19 Juin 1654, Françoise de Valbelle, fille de Jean-Baptiste de Valbelle, Seigneur de Baumelles, Capitaine des Galères, & de Françoise de Savournin-d'Aiglun, dont:

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

2. & 3. Deux Chevaliers de Malte;

4. Et Thérèse - Aimée de Félix, mariée, sans enfans, à Gaspard-Palamède de Forbin, Chevalier, Seigneur de la Barben, fils de François-Louis, & de Thérèse de Lauris.

X. JEAN-BAPTISTE DE FÉLIX, IIº du nom, Chevalier, Marquis de Muy, de Grignan & de la Reynarde, ci-devant Conseiller en la Cour du Parlement d'Aix, Commandant en Provence, Sous-Gouverneur de feu M. le Dauphin, Directeur-Général des Economats, Conseiller d'Etat & d'Epée, & veuf de Marguerite d'Armand de Mizon, Sous-Gouvernante des Enfans de France, fille de Charles d'Armand, Marquis de Mizon & de Châteauneuf, & de Marquise de Valbelle-Montfuron, a eu pour enfans:

Joseph-Gabriel-Tancrède, qui suit;

- 2. Et Louis-Nicolas-Victor, Chevalier de Malte, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & un des Menins de feu M. le Dauphin; Maréchal de France, mort Ministre de la Guerre, a été inhumé dans la Chapelle Royale de l'Ecole Militaire.
- XI. Joseph Gabriel Tancrède de Félix,

Chevalier, Marquis de Muy, Comte de Grignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine, mort le 31 Juillet 1777, s'est marié, le 23 Mars 1744, veuf, le 27 Juin 1764, de Louise-Elisabeth-Jacqueline d'Alsace de Hénin-Liétard, Marquise de Saint-Phal, fille unique de Jean-Louis d'Alface de Hénin-Liétard, Chevalier, Marquis de Saint-Phal, Seigneur de Cressentine, Machy, Pommerit, l'Etang, le Perchay, Blaincourt, Vaubry, Epagne, Capitaine de Gendarmerie, d'une ancienne Noblesse, établie depuis très-longtems en France, dans les Provinces de Bourgogne & de Champagne, & de Marie-Elifabeth d'Anglebermer, Dame de Lagny, d'Haution & Beaurepaire. Ils eurent:

Marie-Anne-Thérèse, mariée à Charles-Marie, Marquis de Créquy, né en 1738.

Le Marquis de Muy a eu pour grand-oncle paternel Scipion de Félix de la Reynarde, Chevalier de Malte, Commandeur de Bastia.

BRANCHE des Seigneurs d'Ollières.

IX. Louis de Félix, troisième fils de Philippe, II du nom, & de Jeanne d'Arennes, fit alliance, le 1e Juin 1665, avec Madeleine d'Agoult, fille de Joseph d'Agoult, Chevalier, Baron d'Ollières, & de Marthe de Gaspari. Il acquit la moitié de la Baronnie d'Ollières, & laissa de son mariage:

1. PHILIPPE, qui fuit;

2. & 3. N... & N... DE FÉLIX, Chevaliers de Malte:

4. GABRIELLE, mariée, le 16 Avril 1692, à Marc-Antoine de Gautier d'Aiguines, l'e du nom, fils de Jofeph, Seigneur d'Aiguines & de Thérèfe de Clapiers, dont des enfans;

Marie-Anne, qui s'est alliée, le 6 Novembre 1681 à Henri d'Audibert-Ramatuelle, fils de François-Félix, & de Marie d'Audibert, dont un fils;

 Et N... de Félix, mariée à N... d'Agoultd'Ollières.

X. PHILIPPE DE FÉLIX, Chevalier, Baron d'Ollières, époufa Marie de Salomon, fille de noble Vincent, Ecuyer, & de Marie Grimaldi, dont:

1. PHILIPPE-LOUIS, qui fuit;

2. Lazarin, mort Chevalier de Malte;

 Et Anne de Félix, mariée, en 1743, à noble Jean-André de Monyer de Melan de Châteaudeuil. XI. Philippe-Louis de Félix, Chevalier, Marquis d'Ollières, Seigneur de Dauphin, Saint-Mesmes & autres places, s'elu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays en 1754, a épousé, 1° en 1742, Diane d'Albert de Sillans; & 2° le 22 Septembre 1750, Madeleine de Tressenances-Brunet. Il a eu du premier lit un fils, & du second deux autres enfans dont nous ignorons les noms.

C'est ce que nous savons de cette ancienne Noblesse, sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, d'après en partie l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, p. 373 & suiv., & le Mercure d'Avril 1744,

Septembre 1748 & Juin 1751.

Les armes sont: écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 FFF de fable; aux 2 & 3 de gueules, au lion d'or, à la bande d'azur brochante sur le tout.

Le Mercure de Septembre 1748, p. 236, nous apprend que Charles de Grandpré, dans sa seconde édition de son Armorial, a donné la Généalogie de cette Maison, qui a eu de alliances avec les plus considérables d'Italie, telles qu'Orcini, Montferrat, Saluces, San-Severino, &c.

FÉLIX. C'est aussi une famille de Provence anoblie par Lettres, accordées le 13 Février 1702, & enregisfrées aux Archives de Provence, en faveur de

Joseph de Félix, Seigneur de Creisset & de Rousset, fils d'Honoré & de Julie de Valavoire, & petit-fils de Reynaud, qui acquit la Seigneurie de Creisset en 1620. Il épousa Marie-Anne de Cassellane-Norante, dont entr'autres ensans:

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;

 Et Marie-Anné, alliée, en 1709, à Touffaint de Castellane, Marquis de St.-Juers & de Grimod.

JEAN-BAPTISTE DE FÉLIX, Seigneur de Creifet & de Chaudon, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment du Luc, Cavalerie, épousa, le 14 Mai 1716, Madeleine d'Agut, fille de Joseph-Scipion, Président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. De ce mariage sont nées trois filles:

CLOTILDE DE FÉLIX, mariée à Jean-Baptifle de Colongue, Seigneur de Caftellar, de Châteaudeuil & en partie de Thoard; Françoise DE FÉLIX, qui époufa Pierre-Guillaume d'Etienne, Seigneur du Bourguet & de Lagneros;

Et N... DE FÉLIX, Demoiselle.

Les armes: écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or, chargé d'une bande d'azur brochante; aux 2 & 3 de Castellane, qui est d'or au château de gueules. Extrait de l'ouvrage ci-dessus cité.

FÉNÉLON, en Périgord. Voyez SALI-GNAC.

*FÉNÉTRANGE, Ville fur la Sarre, dans la Lorraine Allemande, avec titre de Baronnie. Cette Seigneurie est une Terre libre & immédiate de l'Empire, qui a été possééé long-tems par une ancienne & illustre Maison qui en portoit le nom, & qui possédoit plusieurs fiess, pour lesquels seulement ces Seigneurs étoient vassaux de l'Evêque & de l'Église de Metz, & non pour Fénétrange, dont lis étoient Souverains. Leur possérité masculine finit, vers le milieu du XVe siècle, par la mort de Nicolas, Seigneur de Fénétrange, qui ne laisse que deux filles, Barbe & Marguerte, lesquelles partagèrent, en 1469, la fuccession de leur père.

Barbe, Dame en partie de Fénétrange, époufa Nicolas, Comte de Saarwerden, dont la fille unique, Jeanne de Saarwerden, fut mariée à Jean Rhingrave, Comte de Salm, auquel elle porta la moitié de la Seigneurie de Fénétrange, qui étoit échue à Barbe, fa

mère.

MARGUERITE, feconde fille de Nicolas de Fénétrange, Dame de l'autre partie de cette Terre, épousa, le 15 Septembre 1468, Ferdinand de Neufchâtel, Seigneur de Montaigu, auguel elle la porta. Leur fille, Anne de Neufchâtel, épousa Guillaume de Dommartin, Baron de Fontenoy. De ce mariage il ne vint qu'une fille, unique héritière, nommée Diane de Dommartin, qui épousa Charles-Philippe de Croy, Marquis de Renty. Par cette alliance une partie de Fénétrange vint au Marquis d'Havré, dont la branche masculine s'est éteinte, dans le dernier siècle, en la personne de Charles-Alexandre de Croy, qui ne laissa qu'une fille nommée Marie-Claire, qui fut mariée deux fois. Les descendans du Duc d'Havré possèdent encore une partie de Fénétrange, & prennent le titre de Souverains de Fénétrange. Voyez CROY, branche des Ducs d'Harré.

Les Princes de Salm demeurèrent en pofsession de l'autre partie de Fénétrange : l'ancien Bailliage étoit composé d'Officiers du Roi & de ceux du Prince de Salm. Les appels étoient portés au Buffet ou Tribunal supérieur, composé de quatre Commissaires, trois du Roi & un du Prince de Salm, & de la partie publique pour les deux. Il fut établi à Nancy après que le Prince de Vaudémont, à qui Charles IV avoit donné cette Terre, en eut fait échange avec le Duc Léopold, qui n'entra cependant en jouissance qu'à la mort du Prince de Vaudémont. Le Buffet de Fénétrange a été supprimé depuis la Convention du 21 Décembre 1751, entre seu Sa Majesté Polonoise & le Prince de Salm, suivant laquelle la Baronnie entière est restée à Sa Majesté; le Prince de Salm ayant eu, pour indemnité, des terres fituées à la gauche de la rivière de Plaine, qui borne au Nord la Principauté de Salm (Didionn. des Gaules, tom. 111, p. 22).

Les armes de la Maison de Fénétrange étoient: d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'une quinte-feuille du

même.

FÉNIS DE LA PRADE, en Limousin.

François-Martial de Fénis de la Prade, près de Tulle, Baron de Bouzon, dans le resfort de la Généralité de Moulins en Bourbonnois, fut Conseiller du Roi au Grand-Confeil, en confidération des fervices qu'il avoit rendus à Sa Majesté & à l'Etat, pendant plus de 21 ans, en qualité de Président au Présidial de Tulle. Il étoit arrière-petit-fils de Pierre DE FÉNIS, Ecuyer, Seigneur du Theil & de la Prade, Conseiller du Roi, Président, Lieutenant-Général en la Sénéchauffée du Bas-Limousin, au Siège Présidial de Tulle, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite de France, première femme du Roi HENRI IV, & Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat & Privé, si connu par rapport à une affaire qui lui arriva au Château de Saint-Chamans en 1607, & dont tous les Mémoires du tems font mention. François-Martial de Fénis mourut le 6 Décembre 1752. Il avoit été confirmé dans sa Noblesse par ordonnance de M. Boucher d'Orfay, Intendant de Limoges, le 26 Septembre 1726, & avoit épousé, par contrat du 9 Novembre 1714, Gabrielle Mérigot de Sainte-Feyre, veuve de Henri de Gain; Marquis de Montagnac, & fille de François Mérigot, Marquis de Sainte-Feyre, Grand-Sénéchal de la Marche, & de Marguerite de Dumond, dont:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Marie, née le 26 Août 1715, alliée, 1º le 25 Septembre 1735, à Jofeph de Borderie, Sieur de Vernéjoux; & 2º le 9 Août 1739, à Jofeph de la Porte-Liffac, Officier dans le Régiment du Perche.

JEAN DE FÉNIS DE LA PRADE, Sieur de la Feuillade, né le 23 Octobre 1718, est Président au Présidial de Tulle, & est marié. Nous en

ignorons la postérité.

Les armes: d'azur, à un phénix d'or, prenant son essor sur lo bucher de gueules, & regardant un soleil d'or, mouvant du canton dextre de l'écu. Il est parlé de cette famille dans l'Armorial génér. de France, reg. II, part. I.

* FENOYL-THUREY, famille originaire de Naples, établie dans le Lyonnois, dont parle Guy Allard, fous le nom de Fenouil. Les titres de cette Noblesse, de même que les Historiens cités ci-après le rapportent, montrent que, depuis l'an 1190, elle sut revêtue des premières dignités du Royaume de Naples, & mise en la possession des Baronnie & Comté de Fenoyl-Thurey & de Toreille.

Son attachement à la Maison d'Anjou, pendant ses divisions avec celles de Hongrie & d'Aragon, l'ayant sait dépouiller de ses Terres, on la vit s'établir à Lyon avec les mêmes nom & armes qui s'y confervent, dans un nombre de monumens successifs depuis trois siècles, & spécialement sur le tombeau d'un de ce nom, placé dans l'Eglise de St.-Paul, qui porte cette inscription: Antiquæ familiæ Nobilium de Fenoya, Monumentum.

Cette ancienne famille a formé plusieurs branches, qui, selon Guy Allard, auteur du Nobiliaire du Dauphiné, se sont étendues dans le Montferrat, le Piémont, la Lombardie, la Souabe, la Bavière & la France. La branche établie en France a fini dans la personne de Guy de Fenoyl-Thurry, fils de Pierre de Fenoyl, & petit-fils de Claude, Lieutenant des Gardes du Roi Charles IX, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & Capitaine Major de la ville de Lyon. C'est ce qui se voit dans un sommaire de généalogie de la samille de Fenoyl, imprimé en 1673, par les

Chevaliers de Saint-Martin d'Arènes, Confeiller & Généalogiste ordinaire du Roi, qui remonte jusqu'en 1190, étant appuyé par pluseurs Auteurs, tels que Charles Borel, Lellis & Carassa, dans leurs Histoires de Naples; Ségoin & Palliot, dans leurs Trésors héraldiques; Guy Allard, dans le Nobiliaire du Dauphiné, & le P. Menestrier, dans fon livre du Blason.

Pour Guy de Fenoyl, Seigneur de Thurey, né à Lyon, le 29 Septembre 1668, fils de JEAN DE FENOYL, Seigneur de Sérézin & de Thurey, Avocat au Parlement, Sénéchal du Lyonnois, & de Barbe-Charlotte de Migieu, il fut Conseiller au Grand-Conseil, en Décembre 1695, Maître des Requêtes, le 29 Avril 1702, premier Président du Parlement de Pau, le 23 Novembre 1710, & mourut le 7 Avril 1723, fans enfans de fon mariage avec Catherine Palluau, fille de Pierre Palluau, Seigneur du Fay, Maréchalde-Camp, Gouverneur de Charleroi, & de Françoise du Faur. C'est pour lui & pour le Seigneur de Gayardon de Tiranges, fon beau-frère, que la Terre de FenoyL fut érigée en Marquisat, en Juin 1720, & pour ses descendans & héritiers collatéraux mâles.

Il avoit pour sœur Marguerite-Oriane de Fenovi, mariée, le 29 Mars 1694, avec Lairent de Gayardon de Gréfolles, Seigneur de Tiranges, Boisset, Chaumont, &c., Capitaine Insanterie dans le Régiment de Lyonnois. Elle sut instituée héritière par le testament de Guy, son frère, à la charge de faire prendre le nom & les armes de Fenoyl-Thurey, à Laurent-Charles, son fils aîné, qui suit.

Laurent-Charles de Gayardon de Fenoyl-Thurey, Marquis de Tiranges, &c., a été Page du Duc de Berry, enfuite Exempt de fes Gardes, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart. Il s'est marié, le 7 Mars 1728, avec Madeleine Laisné, dont:

1. Laurent-François de Gayardon, Chevalier, Comte de Fenoyl, né le 23 Juin 1730, reçu Gentilhomme à Drapeaux dans le Régiment des Gardes-Françoifes, le 20 Février 1740, Chevalier de Saint-Louis;

2. Claudine-Charlotte, mariée au Comte de

Loras;

 & 4. Et les deux autres, Chanoinesses au Chapitre noble de Leigneux en Forez. Voy. GAYARDON DE GRÉSOLLES.

Les armes de Fenoyl font: d'azur, au tau-

reau furieux d'or; au chevron de gueules brochant fur le tout.

FÉRA, ancienne Noblesse originaire d'Italie, où elle existoit dès le XII° siècle, ce qui a été prouvé & confirmé par un Arrêt rendu au Parlement en 1651.

I. CAMILLE DE FÉRA, à l'âge d'environ 15 ans, fut amené en France, en 1528, par Jean Caraccioli, Prince de Melphes, Maréchal de France, fon proche parent. Ce Camille DE Féra, Chevalier, Baronde Rouville, Seigneur de Touveau, la Maison-des-Champs, Fromont, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c., s'attacha au service de Catherine de Mé-DICIS, en l'an 1533, mariée, dans la ville de Marseille, à Henri, qui, le 31 Mars 1547, sut Roi de France fous le nom de Henri II. Peu de tems après qu'il fut monté fur le trône, il le fit Gentilhomme ordinaire de fa Chambre & Chevalier de son Ordre. Un Brevet de 1000 écus de pension, accordé par Francois II, en 1559, prouve que dès lors Camille étoit Gentilhomme du Roi & Chevalier de son Ordre, puisqu'il y est qualifié tel l'an 1572. Char-LES IX le donna à son frère HENRI, élu Roi de Pologne, pour être un des principaux de fa fuite. Henri, Roi de Pologne, lui accorda, le 10 Mai 1574, un Brevet pour le premier Gouvernement qui viendroit à vaquer dans son apanage. Il obtint du même Prince, devenu Roi de France, sous le nom de HENRI III, en 1578, une pension de 3000 livres sur la recette générale de Bretagne. Il fut naturalifé par Lettres de ce Monarque, du mois d'Août 1578, enregistrées en la Chambre des Comptes, le 14 Janvier 1579. On voit dans ces Lettres qu'il étoit né à Mantoue, de parens illustres, venus en France très-jeunes, qu'il a fervi dans les armées avec distinction, qu'il a toujours été fidèlement attaché à la personne du Roi, & qu'en cette considération elles lui ont été délivrées gratis. Il fut Ambassadeur de France en Turquie, sit le 20 Juin 1579 l'acquisition de la Terre de Rouville, où il mourut le 5 Janvier 1594. Il avoit épousé, le 20 Février 1580, Victoire d'Avelle, fille de Francisque d'Ayelle, Comte Napolitain, d'une Maison très-illustre, & l'une des Demoiselles de la Reine-Mère. Le contrat de mariage fut passé dans le cabinet de cette Princesse, le 12 Février de la même année, & en faveur de ce mariage elle donna

aux futurs époux, à prendre sur sa recette générale, la somme de 6666 écus, & deux tiers d'écus d'or-soleil, en cinq années, par égale portion, qui est 3333 écus, & un tiers d'écu d'or-soleil par an. Cette somme sut acquittée en divers payemens, tant à lui qu'à son fils. Il eut pour enfans:

1. CHARLES, qui fuit;

 Et N... DE FÉRA, née en 1582, morte au berceau, qui avoit eu pour parrain le Roi HENRI III.

II. Charles de Féra, Ier du nom, né en 1581, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, sut reçu Page de la Grande-Ecurie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Charles des Esfars, Marquis de Meigneux, fon beau-frère. Il fervit nombre d'années avec honneur & se distingua particulièrement à la bataille qui se donna le 27 Mai 1635, au Bailliage d'Avain, par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui remportèrent une victoire complète sur les Espagnols, commandés par le Prince Thomas de Savoie. Il mourutà Rouville, le 20 Mai 1648, & avoit époufé, 1° le 25 Septembre 1611, Françoise-Colas Marolles de Rocheplatte; & 2º le 18 Janvier 1628, Hélène de Fitte, fille de Charles, Baron de Soucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailli du Palais de Paris, & de Jeanne de Laffemas. Il eut du premier lit:

 CHARLES, Chevalier, Baron de Rouville, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, mort fans alliance. Il fit, en 1649, donation de tous fes biens à CHARLES, fon frère;

2. Autre CHARLES, qui suit;

3. François, Chevalier, Seigneur de Fontaine en Beauce, &c., Capitaine & Major au Régiment de Chémault. Il époufa, 1º fansefans, le 5 Juillet 1649, Marguerite d'Auffy, fille de Claude, Chevalier, Seigneur de Moigny, & de Geneviève Plumet; & 2º le 19 Août 1671, Françoife de Millot, dont:

> & 2. François-Charles & Charles-Claude de Féra, morts fans alliance;

> 3. Et Marie-Marguerite, Dame de Fontaine, alliée à André de Saince ou Saince, Chevalier, Seigneur d'Ormeville; il en a eu deux filles, Marie-Catherine-Charlotte de Saince, mariée, par contrat du 30 Mars 1718, à Nicolas-Charles de Bizemont, Chevalier, Seigneur du Buillon, &c. (voyez Bl-ZEMONT); & Marie-Anne, femme,

en 1712, de Guy-Vidor de Vidal, dit d'Euzanville. Voyez VIDAL.

4. VICTOIRE, mariée à Guy Baillif, Chevalier,

Seigneur de Mainvilliers;

 CLÄUDE, alliée 1º à Charles de Chennevilabbé, Chevalier, Seigneur de la Martinière, Capitaine au Régiment du Pleffis-Praslin, Infanterie; & 2º à Jean de Vigny, Chevalier, Seigneur d'Eméville en Beauce, dont des enfans.

Et du second lit:

 Octave, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizier, mort fans alliance;

 MARIE, femme de Jacques de Cherville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Moufquetaile.

 Et FÉLICITÉ, mariée à Roland de la Roche-Bernard, Chevalier, Seigneur de Louzes, Moufquetaire.

III. Charles de Féra, IIº du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c., Capitaine & Major au Régiment du Plessis-Praslin, le 20 anvier 1647, & le 4 Septembre 1674, Maréchal-de-Logis des Gentilshommes du Bailliage de Nemours, entra dès l'âge de 13 ans au service, se trouva avec son père à la bataille d'Avain. Il joignit à ses talens militaires une grande intelligence pour les négociations. Il épousa, le 25 Janvier 1655, Jeanne-Vidoire de Saint-Phalle, fille unique & seule héritière de Charles, Chevalier, Seigneur de Bretèche, Colombier, Fertailles, &c., & d'Antoinette de Gault, Dame de la Grange-sans-Terre, dont:

1. Léon, qui fuit;

2. CHARLES-ANTONE, né le 4 Juillet 1673, lequel fervit d'abord en qualité de Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, puis fe fit Prêtre. Il a été Docteur ès-Loix de l'Univerfité de Paris, Abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Sens, Prieur de Saint-Didier de Langres & de Notre-Dame d'Andrezy, Chanoine de l'Eglife de Sens; a fucceffivement passé par toutes les dignités du Chapitre, a été, sous plusieurs Archevêques, Vicaire-Général; il est mort le 10 Août 1748, âgé de 75 ans;

 CHARLES, qui a pris le nom & les armes de Saint-Phalle, avec une écartelure de Féra, auteur de la branche de Saint-Phalle-Féra, qui fublifie à Saint-Loup-de-Naud en Brie,

& rapportée ci-après;

 Louis, né le 18 Septembre 1678, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maifon, de Beton-Bafoches en Brie, Capitaine par brevet du 23 Janvier 1703, au Régiment de Picardie, Infanterie, mort fans alliance à Sens, chez fon frère, en 1745;

5. Victor, né le 27 Mars 1680, reçu Chevalier de Malte en Juillet 1692, où il a toujours demeuré depuis l'âge de 20 ans. Il a été un des Elecleurs des deux Grands-Maîtres, a été gratifié de plufieurs penfions, & il est mort à Malte, le 16 Mars 1741, Commandeur de Villedieu en Normandie;

 Marie-Anne, alliée à N... Maréchal-de-Gravilliers, Chevalier, Seigneur dudit lieu; & 2º à Achille de Cambray, Chevalier, Seigneur de Digny; morte fans enfans;

7. Et VICTOIRE, mariée à Charles de Vidal, Chevalier, Seigneur d'Angerville, qui a laissé cinq filles, dont l'aînée, Marie-Charlotte de Vidal, a épousé Paul de Bonneval, Seigneur de Chantambre, &c. Les quatre autres sont mortes sans alliance.

IV. Léon de Féra, né le 27 Novembre 1666, Chevalier, Seigneur de Rouville, Touvau, la Grange-sans-Terre, Mézières, & en partie de Boigneville & Prinvau, recu Page de la Grande-Ecurie du Roi, le 15 Janvier 1682, fait Capitaineau Régiment des Fusiliers, aujourd'hui Corps-Royal d'Artillerie, le 1 er Mars 1603, s'est trouvé à nombre de sièges & de batailles, entr'autres à celle de Fleurus, donnée le 1er Juillet 1690, près de Charleroi, & gagnée contre le Prince de Valdec, par le Maréchal de Luxembourg, où il fut dangereusement blessé, quitta le service, & est mort à Dannemarie, le 28 Novembre 1728. Il avoit époufé, le 3 Octobre 1703, Marie-Catherine de Nivert de Rochefort, morte au Château de Rouville, le 3 Juillet 1741, fille unique & seule héritière de Jean de Nivert de Rochefort, Chevalier, Seigneur du Plessis-au-Chapt, & de Catherine Perrot. Ils eurent:

1. CHARLES-LÉON, qui fuit;

 VICTOR-LÉON, né le 20 Décembre 1709, Prêtre, Prieur commendataire du Prieuré de Saint-Didier de Langres;

 CHARLES-VICTOR, tige de la branche des Seigneurs du Plessis-au-Chapt en Brie, rap-

portée ci-après;

 & 5. Catherine-Françoise & Louise-Léone, filles;

6. MARIE-LÉONE, morte en 1750, fans alliance;

7. ELISABETH, reçue à Saint-Cyr, mariée, en 1746, à Galpard-François Touflain, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur Haut-Jullicier & Patron honoraire de la Paroiffe de Saint-Martin-du-Manoir en Normandie, proche d'Harfleur, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gou-

vernement du Hâvre, & Chevalier de l'Ordre du Roi, dont Charles-Gafpard Touftain, Seigneur de Richebourg, appelé le Vicomte de Touftain, né le 7 Juillet 1746, Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1760, &c. N... mort au berceau, & Charlotte-Françoife Touflain, née le 8 Novembre 1747, Chanoineffe-Comteffe au Chapitre de Neuville-en-Breffe,en1763. Voy. FRON-TEBOSC.

V. Charles-Léon de Féra, IIIº du nom, quatrième Seigneur de Rouville, Touvan, Rougemont, la Maifon-des-Champs, le Colombier, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c., reçu, en Mars 1725, Page de la Grande-Ecurie du Roi, & en 1728 Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, a quitté par infirmité le fervice en 1734, & a époufé, le 17 Septembre 1751, Elifabeth Madeleine d'Estrée, reçue à Saint-Cyr le 15 Juillet 1723, fille & seule héritière de Christophe d'Estrées, Chevalier, Seigneur de Marnay, la Roche, &c., & de Madeleine de Launoy de Gironville.

BRANCHE

des Seigneurs du PLESSIS-AU-CHAPT.

V. CHARLES-VICTOR DE FÉRA, fils de LÉON, Chevalier, Seigneur de Rouville, &c., & de Marie-Catherine de Nivert de Rochefort, né le 27 Avril 1717, Chevalier, Seigneur du Plessis-au-Chapt, Villenotte, de la moitié de la Grange-fans-Terre, & des mouvances des Seigneuries de Bourbitout, Petit-Changy & des Cinq-Quartiers, &c., Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, a fervi depuis 1734 jufqu'en 1756, qu'il a obtenu la pension de retraite. Il s'est trouvé à plusieurs batailles & sièges, entr'autres à la prise des lignes Dettingen, aux combats de Claufen, Pifeck, Thein, Saverne, Sanay & aux sièges de Philippsbourg, Fribourg, à la célèbre retraite de Prague, &c. Il a époufé, le 4 Février1751, Marie-Sufanne-Jeanne Grifard, fille de Jean Grifard, Avocat au Parlement, Confeiller du Roi & son Procureur à l'Election de Provins, & de N...Cytois, dont :

VI. JEAN-VICTOR-LÉON DE FÉRA, né le 25 Septembre 1751, Officier au Régiment de la Marine.

BRANCHE

de Saint-Phalle-Féra, Seigneurs de La Haute-Maison et de Saint-Loup.

IV. CHARLES DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Che-

valier, Seigneur de la Haute-Maison, de Saint-Loup, &c., trossième fils de Charles de Féra, 11º du nom, Baron de Rouville, & de Jeanne-Vidoire de Saint-Phalle, dont il prit le nom & les armes, avec une écartelure de Féra, naquit le 14 Mars 1675. Il sut Capitaine au Régiment de Picardie, Insanterie, & mourut le 29 Janvier 1729, Il avoit épousé, le 31 Décembre 1707, Anne Repfart, fille de Rémy Repfart, Ecuyer, dont:

1. CHARLES-ANTOINE, qui fuit;

2. Et ANTOINETTE-VICTOIREDÉ SAINT-PHALLE-FÉRA, mariée, 1º le 15 Octobre 1734, à Etléonor Courtin, Chevalier, Seigneur de Caumont, fils de Jacques, Ecuyer du Roi & de Madame la Ducheffe de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Saulçois & du grand & petit Rouge-Bourfe, &c., & de Catherine Kaifer (Voyez COURTIN, en Brie); & 2º le 7 Janvier 1751, à Charles Courtin, Comte de Villiers, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Étranger, fils de Charles Courtin, Comte de Villiers, & de N... Vieux-Maifons-Conflans, dont des enfans.

V. CHARLES - ANTOINE DE SAINT - PHALLE-Féra, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maifon, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, Carrouges, &c., époufa, en 1733, N... le Bègue. De ce mariage font iffus:

1. PIERRE-CHARLES-CAMILLE, qui fuit;

 Anne-Victoire, mariée, en Décembrei 755, à Jean du Bofquet d'Argence, Chevalier, Seigneur de Chacheroyeren Saintonge, &c., Lieutenant au Régiment Royal des Carabiniers, dont deux filles.

VI. PIERRE-CHARLES-CAMILLE DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maifon, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, &c., Moufquetaire du Roi dans fa feconde Compagnie, a époufé, le 13 Juillet 1757, Henriette-Françoife-Madeleine de Bombelles, fille de Jacques-François de Bombelles, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de N... de Jamart, dont un fils. Voyez SAINT-PHALLE.

Les armes de Féra font: d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'or sur l'épaule gauche.

La branche de Saint-Phalle écartelle de Saint-Phalle, qui porte: de gueules, à 3 cafques fermés d'argent, 2 & 1. Les alliances principales de cette famille de Féra font

avec les Maisons de Caraccioli, Saint-Séverin, Ayelle, Saint-Phalle, Villiers-l'Isle-Adam, Courtenay, Rochechouart, du Roux, Bonneval, Brichanteau, Portail, Guérépin de Vauréal, Touslain-Frontebosc, &c., &c. Voyez les preuves de Malte reçues au Temple à Paris, en 1692, les preuves de noblesse à Saint-Cyr & à la Grande-Ecurie du Roi.

FÉRAULT - DE - FALANDRES, Sei - gneurs & Patrons de Falandres, Courdévê-

que, Mahéru, Beaulieu, &c.

Ancienne Noblesse originaire de Provence, dont une branche vint s'établir aux environs de la Ville de Séez en Normandie, vers l'an 1534. Elle tenoit un rang distingué parmi celle de Provence dès le XII^e siècle; c'est ce qu'on voit par les Registres des États de cette Province. Cette samille subsiste en trois frères, comme nous le dirons ci-après.

En 1229, frère Férault-de-Baras, Chevalier de l'Ordre de Saint - Jean de Jérufalem, étoit Grand-Commandeur des biens & des Maisons des bords de la mer, & de ceux de Belver & de Beaulieu. L'Histoire de Malte dit que c'étoit la première dignité après la Grande-Maîtrise attachée de présérence à la

langue de Provence.

Une branche de la Maison de Glanderès en Provence a porté le nom de Férault. Il y a long-tems que cette branche & d'autres sont éteintes: on tient cette anecdote du Bailli de Glanderès, de l'Ordre de Malte, Gouverneur

du Parc de Marseille.

En 1229, Eléonore de Provence, fille de Raymond Bérenger, IVº du nom, ayant époufé Henri III, Roi d'Angleterre, & Sancie, fa ſœur, ayant été mariée à RICHARD, Comte de Cornouaille, ALEXANDRE FÉRAULT fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent ces Princesses en Angleterre, & y fixa fa résidence: c'étoit alors l'usage que les Cadets de grandes Maisons alloient dans les Cours étrangères qui pouvoient leur faire un fort.

En 1310, la troisième année d'Edouard II, Roi d'Angleterre, Bernard Férault (en Anglois Férawlt), petit-fils du précédent, commandoit le camp de la Réole près de Stanford. Cette note est dans celle des titres conservés à la Tour de Londres.

Vers l'an 1534, lors des troubles arrivés fous HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui,

ayant été excommunié par le Pape Léon X, pour avoir époulé Anne de Boleyn, après avoir répudié Anne d'Aragon, se fit reconaître pour Ches de l'Eglise, &c., Charles Férallt, fils d'un descendant dudit Bernard Férault, vint s'établir en Normandie, aux environs de la Ville de Séez, dont le Chapitre avoit des biens en Angleterre. C'est de cCharles Férault que sont fortis MM. Férault-de-Falandres, qui sont trois sières.

L'aîné, nommé Louis-Jean-Baptiste Férrault-de-Falandres; le fecond, Charles-Alexandre Férault, Chevalier de St.-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvoifis; & le troifième, Louis-Alexandre Férault-de-Beautleu, auffi Capitaine-

Commandant au même Régiment.

Cette famille s'est distinguée dans tous les tems par ses services militaires, & elle est alliée aux meilleures Maisons de la Province. Sa dernière maintenue de noblesse est de 1666, il y est fait mention des services que ceux du nom de Férault ont rendus à la Patrie.

Les armes: d'azur, à une carpe d'argent posée en face, mi-parti d'or à trois roses de gueules en chef. Supports: deux lions, la tête contournée, langués de gueules.

- * FÈRE-en-Tardenois, en Champagne: Terre qui fut le partage de Guy de Châtillon, fils de Gaucher de Châtillon, 11º du nom, Comte de Porcéan. Il mourut le 2 Octobre 1362. Gaucher de Châtillon, fon fils, Seigneur de Fère, &c., fuivit Charles VI, en Flandre, en 1382, fe trouva à la bataille de Rosbecque la même année, & à la prife de Cassel. Il vendit la Châtellenie de Fère au Duc d'Orléans en 1394, & mourut en 1404, ne laissant que deux filles. Voyez CHATILLON.
- * FÈRE (LA) en Picardie, Diocèse de Noyon & de Laon: Terre & Seigneurie qui faisoit partie de l'ancien domaine de Navarre, & de la Pairie de Coucy. Ce domaine fut réuni à la Couronne par l'avènement de Henri IV, & depuis aliéné, avec le Comté de Marle, par Louis XIV, pendant sa minorité, au Cardinal Mazarin. Dès l'an 1413, la Seigneurie de la Fère, tenue du Roi, à cause de sa grosse Tour de Laon, avoit été érigée en Comté.

FERGEOL (DE). Cette famille est établie depuis trois siècles dans la Province de Nor-

mandie, & est originaire du Berry. PIERRE FERGEOL, Ecuyer, vivant fur la fin du XIVe siècle, fervoit dans les armées du Roi Char-LES VI, qui lui fit don de la Maîtrise & administration de l'Hôtel-Dieu de Vierzon. Sa Noblesse étoit dès-lors reconnue incontestablement, puisqu'il possédoit un emploi dont ne pouvoit être pourvue que personne noble ; ce qui est prouvé littéralement par les Lettres-Patentes de Charles VII, accordées à Phi-LIPPE FERGEOL, son fils, où ce Roi s'exprime ainsi: Et comme en tels lieux voulons qu'il y foit pourveu de perfonnes nobles, avons par ces présentes réconfirmé ledit don audit Philippe Fergeol, sans aucune chose en retenir ne réserver, & tout ainsi comme en avoit par ci-devant joui ledit feu Pierre FERGEOL, père du feu dit Philippe, lequel (Pierre) l'avoit tenu de son vivant par don de nos Prédécesseurs.

Philippe Fergeol, chef de nom & d'armes, époula Ifabeau le Courtois, d'une famille noble de Normandie, par contrat passé devant les Tabellions du Bourg-Achard, le 21 Septembre 1468. Il eut de ce mariage deux garçons

qui suivent;

Guillaume, qui fut chef de la branche aînée, s'est fondue dans la famille de Toustain, ancienne Noblesse de Normandie, en 1610, par le mariage de Renée de Fergeol avec Robert Toustain.

Et Simon, qui futchef de la branche cadette, qui prit le nom de Villers, par le mariage de Louis de Ferregol, fon fils, avec Madeleine de Bourgueil, héritière de la Terre de Villers, par contrat passé le 30 Mai 1570.

JACQUES DE FERGEOL, cousin germain de Louis, sut confirmé dans sa noblesse d'ancienne extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, donné à Rouen le 16 Juillet 1598.

Cette famille subsiste dans:

PIERRE-DENIS DE FERGEOL, appelé le Marquis de Villers, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoifes. Il a d'abord fervi dans la Marine, a fait les campagnes du Canada, de Saint-Domingue & de Mississippe, & est entré dans le Régiment des Gardes en 1736, où il a obtenu l'agrément d'une Compagnie en 1760. Il a vendu, en 1753, sa Terre de Villers, qui étoit depuis deux siècles dans sa famille, & reste seul de son nom. Il avoit pour srère aîné

JEAN-BAPTISTE-MARTIN DE FERGEOL-D'ORIVAL, né à Rouen le 21 Juillet 1713, & mort Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732.

Les armes: de gueules, à un fer à cheval poli d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, pofées 2 en chef & 1 en pointe. Cimier: une tête de cheval blanc. Supports: deux chevaux blancs. (Voyez l'Armorial génér. de France, reg. VI.)

FÉRIS ou FÉRI, en Provence: d'azur, à un phénix esforant d'or, appuyé d'un pied fur un triangle d'argent enslammé de gueules.

FERLAY, ancienne famille noble de Breffe. Suivant un titre qui est aux Archives de Lyon, dit un Mémoire de seu Piganiol de la Force, que nous avons, Guillaume de Ferlay prit en fies du Chapitre de Lyon, ce qu'il avoit en fies aux Paroisses de Fontaine & de Rochetaillée, le 9 Février 1201; & dans un autre de 1295, il est fait mention de Guillaumère. Ils sont enterrés dans l'Eglise de l'Isle-Barbe.

Il y a encore, dit ce Mémoire, un titre dans la Chambre des Comptes de Savoie, par lequel on voit que Guy de Ferlay, Seigneur de Sathonay, fit hommage au Dauphin de Viennois, le 17 Février 1324, & qu'il fe dit fils de Hugues de Ferlay.

Au Chapitre des Jacobins de Lyon, on trouve l'Epitaphe de Henri de Ferlay, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1346.

Guy de Ferlay, ler du nom, Seigneur de Sathonay, vivant en 1333, laissa pour enfans:

I. HUGUES, qui fuit;

 Henri, auteur de la branche des Seigneurs de la Vernoufe, rapportée ci-après;

3. Et Marguerite de Ferlay, femme de Guillaume, Seigneur de Séneret.

Hugues de Ferlay, Seigneur de Sathonay & de Brolières, vivoit en 1400. Ses enfans furent:

1. Guy, qui fuit;

 Jérôme, Seigneur d'Espeissoles, marié à Marguerite de la Vernée, fille de Claude, Seigneur de la Vernée, & de Claudine de Berniers, dont:

Adrien, Seigneur d'Espeissoles, mort sans

alliance;

Louis, Seigneur dudit lieu, décédé fans hoirs; Fff

Tome VII.

Et Antoinette, femme de Claude de Meyferia, Seigneur de Tirent, vivant en 1430.

 Et Antoine de Ferlay, Co-Seigneur d'Efpeiffoles, mari de Jeanne de Crépigny, avec laquelle il vivoit en 1473. Il en eut un fils nommé

CLAUDE, dont on ignore la destinée.

GUY DE FERLAY, IIe du nom, Seigneur de Sathonay & de Brolières, fut un des 200 Chefs-d'Hôtels, qui jurèrent pour Louis, Duc de Savoie, le traité qu'il avoit fait avec le Roi Charles VII, l'an 1455. Il époufa Louife de Luyrieux, fille de Louis de Luyrieux, Seigneur de Villars, & d'Antoinette de Poix. Il en eut:

1. CLAUDE, qui fuit;

2. Amé, Chevalier, mort fans hoirs;

3. Et Louise, dont on ignore l'alliance.

CLAUDE DE FERLAY, Seigneur de Sathonay & de Brolières, se maria avec Clandine de Mathefelon, laquelle se remaria à Jean de Chavannes, Seigneur de Saint-Sulpice. De son premier mari elle laissa:

- PHILIBERT, Scigneur de Sathonay, mort fans alliance;
- LOUISE, femme, 1º en 1493, de Jean, Seigneur de Verfeuil; & 2º de Jean de Chabey, Seigneur de Feillens, fils de N... de Chabey, & de Marguerite de Bothéon; & veuf d'Antoinette de Laye, fa première femme;

3. CLAUDINE, morte fans avoir été mariée:

4. ANTOINETTE, Dame de Sathonay, alliée 1º à Claude, Seigneur de Chavannes, en Bresse. 2º à Jacques de Lay, Seigneur du Chatelard; & 3º à Noël du Fay, Seigneur de Peyraud en Vivarais, dont elle eut Charlotte du Fay;

 Et Philiberte de Ferlay, Dame de Brolières.

$\mathcal{B}RANCHE$

des Seigneurs de LA VERNOUSE.

Henri de Ferlay, Chevalier, fecond fils de Guy, Seigneur de Sathonay, mourut en 1360. Il avoit épousé Huguette de la Vernouse, & en eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Antoine, mort fans hoirs;

 Et MARGUERITE, mariée 1º à Jean du Saix, Damoifeau; & 2º à Andrinon, Seigneur de Verrières.

JEAN DE FERLAY, Chevalier, Seigneur de la Vernouse, semaria avec Jeanne de la Gelière,

fille de *Lancelot de la Gelière*, Seigneur de Cornaton & de *Guillemette de Beyniers*. Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui fuit;

2. Louis, Chevalier, mort fans hoirs;

- ODET, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît;
- 4. 5. & 6. Louise, Jeanne & Philiberte, dont on ignore l'alliance.

JACQUES DE FERLAY, Seigneur de la Vernouse, vivoit en 1463. Il épousa 1º Claude; & 2º Jeanne de la Balme, fille d'Antoine de la Balme, Seigneur de Corleyson, & veuve de Didier de la Charme, Seigneur de Pirajoux. Il n'eut point d'enfans de ses deux semmes, & en lui s'éteignit la seconde branche de cette famille.

Les armes: de fable, à une croix nillée d'argent.

FERMANEL, famille de Normandie, maintenue dans sa Noblesse le 14 Juin 1670.

Les armes : d'azur, à trois fers de piques d'or, posés en fasce.

FÉRON, famille noble établie au Pays Chartrain: Tobie Féron, Ecuyer, Seigneur de Champhallier & de la Fontaine en Chartrain, fils de Jean, Seigneur desdits lieux, qui rendit son aveu à la grosse Tour de Chartres, en 1538, épousa (présent le Sueur, Notaire), le 9 Décembre 1578, Jeanne d'Adonville, dont il eut:

CHARLES DE FÉRON, Ecuyer, Seigneur de la Baste, qui reçut un aveu le 22 Août 1617, de Louis-Arthur, Seigneur de Feuguerolles. Il épousa (présent Leclerc, Notaire de la Châtellenie de Gallardon), le 10 Novembre 1601, Rachel de Ramezay, tutrice, en1634, de son fils qui fuit:

URBAIN DE FÉRON, Seigneur de la Baste, se maria, le 3 Février 1638, à Louise de Villereau, de laquelle il eut:

Antoine-François de Féron, Seigneur de Villereau, dont on ignore la postérité.

Les armes: d'azur, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 étoiles de même.

FÉRON, en Normandie, famille maintenue dans sa Noblesse le 5 Juin 1668, qui porte pour armes: d'aqur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de pique d'argent, au chef du même, chargé de trois trèfles de sable.

FÉRON (LE), famille distinguée dans la Robe, & célèbre par les grands hommes qui en sont fortis. Elle a donné quantité de perfonnes de mérite, plusieurs Présidens des Enquêtes, des Confeillers au Parlement, des Maîtres des Comptes, des Conseillers à la Cour des Aides, des Confeillers au Grand-Conseil, des Grands-Maîtres des Eaux & Forêts de l'Isle-de-France, de Normandie, de Flandre, Artois & Hainaut, fans parler de ceux qui se font distingués dans l'Epée. Elle est alliée aux plus illustres Maisons de l'Epée & de la Robe, comme à celles d'Albert-Chaulnes, Pierre de Bissy, le Maître, Phélypeaux, Hennequin, Thibault, &c.

Pierre le Féron, ainfi que le remarque du Tillet, & les registres du Parlement, étoit Confeiller de la Cour, & Jugeur-Lai des En-

quêtes en 1315 & 1316.

Jean Le Féron fut Pannetier du Roi Char-LES VI.

Autre Jean Le Féron, Avocat au Parlement du XVIe siècle, se rendit célèbre sous les règnes des Rois Henri II, François II, & Char-LES IX. Il s'adonna, dit Loifel, dans fon Dialogue des Avocats, plus à écrire des Généalogies & à des Armoiries, qu'à sa profession d'Avocat.

OUDART LE FÉRON, Seigneur de Louvres en Parisis, fils de RAOUL LE FÉRON, Maître des Comptes, & de Renée Hennequin, fut recu Conseiller au Grand-Conseil, le 19 Avril 1619, Confeiller au Parlement de Paris le 24 Juillet 1620, Président aux Enquêtes le 19 Mai 1629, & Prévôt des Marchands de la même ville, le 26 Octobre 1638. Il mourut au mois de Février 1641.

Jérôme Le Féron, fon frère, fut aussi Président des Enquêtes & Prévôt des Marchands de Paris, & mourut le 8 Septembre 1689.

Dreux LE Féron, Confeiller au Parlement, épousa Barbe Servient, qui se maria à Pierre de Gruel, Seigneur de la Frette, Maréchal-de-Camp, Capitaine des Gardes de Monsieur: elle eut de ce fecond mari des ensans, & de fon premier, pour fille unique:

Elisabeth le Féron, mariée, 1º en 1651, à Jacques de Stuert, dit Stuert de Caussade, Marquis de Saint-Mégrin, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué au combat de la Porte Saint-Antoine de Paris, le 2 Juillet 1652; & 2° en 1655, à Charles d'Albert-d'Ailly, Duc de Chaul-

nes, Pair de France, Gouverneur de Bretagne, puis de Guyenne, mort en 1698, & elle

le 5 Janvier de l'année fuivante.

Jean Le Féron, Conseiller du Roi en ses Confeils, Commissaire député de Sa Majesté, pour la réformation générale des Forêts de France dans les Provinces de Touraine. d'Anjou & du Maine, & Procureur du Roi dans toutes les Jurifdictions de Compiègne, mourut le 23 Juin 1694, laissant de Geneviève Ti-

1. JEAN-BAPTISTE-MAXIMILIEN, Maître des Re-

quêtes, en 1719;

2. MARGUERITE-CHARLOTTE-GENEVIÈVE, mariée, le 12 Mai 1708, avec Cardin le Bret, Maître des Requêtes, & depuis premier Président au Parlement de Provence, morte la même année;

3. Marie-Louise-Hélène, mariée, le 11 Décembre 1715, avec Hilaire-Armand Rouillé, Seigneur de Coudray, Maître des Requêtes,

qui vendit fa charge en 1719.

Antoine le Féron, Ecuyer, Seigneur de Galande, en Brie, reçu le 4 Décembre 1631, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, & Commissaire de la Chambre de Justice, mort Sous-Doyen à Paris le 5 Janvier 1687, fut inhumé avec sa femme en l'Eglise Paroissiale de Sainte-Opportune à Paris. Il avoit épouté Anne Doublet, morte le 22 Octobre 1645, dont:

Antoine le Féron, IIe du nom, Confeiller au Grand-Confeil, le 24 Mars 1665, Honoraire le 19 Avril 1674, Lieutenant-Criminel du nouveau Châtelet le 30 fuivant, mourut en 1686. Il avoit épousé Marguerite Hennequin, morte le 6 Mars 1702, fille de François Hennequin, Seigneur de Charmont, Confeiller au Grand-Confeil, & d'Anne Pingré de Farainvilliers, dont:

1. CLAUDE, né en 1676, Gentilhomme ordinaire du Roi, mort le 5 Juin 1754;

- 2. JEAN BAPTISTE, Comte de Séry, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Poitou, marié 1º à N... Martès; 2º à N... Marchais; & 3º le 8 Avril 1744, à Jeanne-Angélique Ourfin, née le 18 Octobre 1718, fille de feu Julien Ourfin, Seigneur de Villeray, & de Marguerite le Fèvre;
- 3. Louis, Capitaine dans le Régiment de la Reine:
- 4. Antoine-François, Seigneur du Breuil, marié, le 19 Juin 1758, à Charlotte-Françoise de Sourdeval, dont un fils;
- 5. Et Anne-Marguerite, semme de Pierre-

François Courtin, Seigneur de Tanques, Commandant de l'Artillerie en Espagne, morte veuve, le 4 Juillet 1754, âgée de 80 ans.

Jérôme le Féron, Seigneur d'Orville & de Louvres en Parifis, mort Sous-Doyen du Parlement de Paris le 20 Novembre 1727, dans fa 87° année, avoit époufé *Marie de Páris*, iffue d'une famille noble de la ville de Reims, décédée le 12 Mai 1710, laiffant:

Nicolas le Féron, Seigneur des mêmes lieux, né le 17 Janvier 1681, Confeiller du Roi en fes Confeils, Préfident honoraire au Parlement de Paris, mort en fon Château de Louvres, le 3 Juin 1742, dans sa 62° année. Il avoit été reçu Confeiller au même Parlement, à la première Chambre des Enquêtes le 7 Mars 1703, & ensuite Président en la même Chambre, le 22 Février 1709. Il s'étoit démis de cette charge en 1731, ayant obtenu des Lettres de Président honoraire. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1719, Jeanne-Louise-Mélanie Berger, morte en 1734, 11a laisse:

André, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, Major de la Ville des Cayes en l'Isle de St.-Domingue, & Chevalier de Saint-Louis;

Cinq enfans;

MARGUERITE-MÉLANIE, née à Paris le 25 Novembre 1725, mariée, par contrat du 29 Novembre 1745, au Préfident Jean-Baptifle le Rebours:

Et Louise-Héllène, morte à Villegongis, le 23 Mars 1767. Elle avoit époufé, par contrat du 6 Août 1754, Léon-François, Marquisde Barbançois-Villegongis.

Voilà ce que nous avons pu recueillir sur cette famille dans Moréri, & ailleurs.

Les armes: de gueules, au fautoir d'or, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon; & aux flancs dextre & fénestre d'une aiglette, le tout d'or.

Nous avons appris qu'un particulier a travaillé après une Généalogie complète de cette famille & dreffée, nous a-t-on dit, fur les titres originaux. Si l'on nous en avoit fait paffer la filiation, fuivie & bien prouvée de toutes les branches, nous nous ferions fait un plaisir de les insérer ici dans leur ordre.

FERRA: d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de 3 grillons de gueules.

FERRAND, famille originaire de Bourgogne, établie dans le Duché de Luxembourg depuis environ 150 ans.

I. Philippe Ferrand, Baron de Montigny, époula Claudiné de Clairon, dont les armes font: de gueules, à la croix d'argent, couronnée de 4 croisettes de même. De ce mariage il eut entr'autres enfans:

II. Salomon Ferrand, Baron de Montigny, qui fe maria à Bénigne de Gagne, fille de François de Gagne, Chevalier, & de Chrif-

tine de Saive, dont vint:

111. Georges Ferrand, Baron de Montigny, Seigneur de Marcellois en partie, en 1652, qui épousa Marguerite Despoteau ou Despotot, fille de Jean-Baptiste, Ecuyer, & de Christine de Carré. Leurs ensans surent:

1. JACQUES-CHARLES, qui fuit;

 ETIENNE, Baron de Montigny, Seigneur d'Eschevannes, marié à Henriette Pavie, morte sans enfans;

Comments entains;

 CATHERINE, morte en 1717, mariée, par contrat du 16 Mai 1672, à Jean-Baptifle le Mercier de Montigny, Chevalier, Seigneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger;

4. 5. & 6. CHRISTINE, ANTOINETTE & PHILI-BERTE, toutes les trois mortes fans enfans.

1V. Jacques-Charles Ferrand, Baron de Montigny, paffa en Allemagne, où il fut fait Maréchal des troupes électorales de Hanovre. Il s'établit dans le Duché de Luxembourg, & y fut Seigneur de Thomen. Il époufa Marie-Marguerite de Morant, dont:

- 1. JEAN-CHARLES-ETIENNE, qui fuit;
- 2. Georges-Louis;

3. CHARLES-ANTOINE, Prieur des Bénédictins

de l'Abbaye de Corneli-Munster;

 Henriette-Françoise, morte le 4 Novembre 1702, mariée à François-Gabriel de Fauge, Chevalier, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Félix, Capitaine d'Infanterie;

 CATHERINE, alliée à Léopold de Brindeleben, dont une fille, Abbeffe de l'Abbaye noble de Nieder-Prumm, & un fils Lieutetenant des Gardes du Prince de Wurtemberg;

6. Marie - Joséphine - Françoise, morte en

Bourgogne, en 1715;

7. MARGUERITE, mariée à Jean-Baptiste-Ger-

main, morte en 1709;

8. Et SOPHIE, femme de N... de Baring, Baron, Seigneur de Wallerode, près de Saint-Wit, Voué de cette Abbaye, dont dix-huit enfans, entr'autres Pierre-Benoît de Baring, Baron, Seigneur de Wallerode & Voué de Saint-Wit; un autre fils Jéfuite; plufieurs au fervice de l'Impératrice Reine

de Hongrie & de l'Empereur, & les autres morts sans postérité.

V. Jean-Charles-Etienne Ferrand, Baron de Montigny, Chevalier, Seigneur de la Cour de Thomen, Général-Major des troupes électorales de Hanovre, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, a épousé Anne Monck, dont:

1. JACQUES-CHARLES, qui fuit;

2. Et Jean-Baptiste-François, Baronde Montigny, mort fans alliance, en 1769.

VI. Jacques-Charles Ferrand, Baron de Montigny, Seigneur de Thomen, a épousé 1° N... de Baring; & 2° N... de Chambourq. Du premier lit sont nés:

Charles, Baron de Montigny;

2. & 3. MARIE-ANNE & ERNESTINE.

Et du second lit:

4. & 5. François & Antoine Ferrand de Montigny, tous les deux Officiers dans le Régiment de Saxe-Gotha, au fervice de l'Impératrice Reine.

Les armes: d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 épées d'argent posées en pal, les pointes en haut, les gardes d'or. (Mémoire sourni le 15 Mai 1772.)

FERRAND, autre famille qui a formé trois branches, & dont les armes ont quelque rapport avec la précédente. Elle remonte à

I. Alexandre Ferrand, né à Champignyfur-Vesle en Poitou, Médecin de la Reine, femme de François Ier, qui fut anobli au mois d'Octobre 1554, & laissa de son épouse, dont on ignore le nom:

1. MICHEL, qui fuit;

 Jean, Médecin du Roi de France & du Roi de Pologne, anobli en 1574;

 Antoine, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après;

4. Et CLAUDE, mariée à Pierre Descartes.

II. Michel Ferrand, Lieutenant particulier au Châtelet de Paris, en 1596, épousa N... du Saussay, dont:

1. MICHEL, qui fuit;

2. PIERRE, Sieur du Saussay, marié à N... Brochard, fille de Pierre Brochard, Sieur de Marigny, Maître des Requêtes, dont il eut deux filles: l'une mariée à Jean Tailleser, Sieur de Roussillon, Capitaine au Régiment de Richelieu, en 1638; & Madeleine Fer-RAND, mariée à François de Bossu, Sieur de Beaufort; Et N..., Sieur de la Pinotière, mort fans ensans de son mariage avec Madeleine Lamirault.

III. MICHEL FERRAND, IIº du nom, Confeiller au Parlement de Paris, le 13 Juillet 1607, mort Doyen du Parlement, avoit époufé Anne Tixier, fille de N... Tixier, & de N...

Huraut, dont:

IV. PIERRE FERRAND, Seigneur de Janvry, Conseiller au Parlement de Paris, le 12 Décembre 1642, qui épousa *Hélène Gillot*, Dame de Genois, morte le 23 Octobre 1710, fille de *René Gillot*, Conseiller au même Parlement. De ce mariage sortit:

Hélène Ferrand, riche héritière, mariée, en 1677, à Louis Foucauld, Marquis de Saint-Germain-Beaupré, dont des enfans.

SECONDE BRANCHE.

II. Antoine Ferrand, troissème fils d'A-LEXANDRE, fut Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1594. & mourut le 25 Octobre 1622. Il avoit épousé *Madeleine Vallée*, fille de *Pafquier Vallée*; elle mourut le 14 Novembre 1618. Ils sont inhumés tous deux à St.-Séverin. Leurs ensans surent:

1. Antoine, qui fuit;

 Et Marie, feconde femme de Jean Guyet, Secrétaire du Roi & de la Cour du Parlement de Paris, mort le 21 Août 1661.

III. ANTOINE FERRAND, Ile du nom, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1618, époufa, en 1603, *Marguerite Morot*. Il mourut le 11 Octobre 1639, & fa femme la même année, laissant:

1. ANTOINE, qui fuit;

2. NICOLAS, auteur de la troisième branche

rapportée ci-après;

 Et Marie, femme de Philippe Sanguin, Seigneur de Roquincourt, Confeiller en la Cour des Aides. Elle mourut le 7 Mai 1702, à 85 ans.

IV. Antoine Ferrand, Ille du nom, Seigneur de Villemillau, Avocat du Roi au Bureau des Tréforiers de France, en Janvier 1629, puis Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1638, mort le 5 Avril 1689, à 86 ans, avoit époufé Ifabelle le Gaufre, morte le 31 Mars 1684. Leurs enfans furent:

1. MICHEL, qui fuit;

2. Ambroise, Confeiller au Parlement de Paris, le 21 Août 1677, mort Doyen du Parlement, le 3 Mai 1731, à 83 ans. Il s'étoit marié à N... de Bétauld, veuve en premiè-

923

res noces de Mathias Poncet, Préfident au Grand-Confeil. Elle fut inhumée à Saint-

Séverin, le 13 Février 1723;

3. Antoine-François, Seigneur de Villemin, Confeiller au Châtelet, puis Lieutenant-Particulier au même fiège, en 1683; Maître des Requêtes le 14 Avril 1690, Intendant de Dijon, en 1694, de Rennes en 1707, enfuite Confeiller d'État, mort le 3 Janvier 1731, à 77 ans. Il avoit époufé Anne-Geneviève Martineau, morte le 15 Septembre 1711, à 45 ans, fille unique de Bernard Martineau, Sieur du Pont, Roi d'armes des Ordres de S. M., & de Marie Mollet, dont il a cu:

Marie-Françoise-Geneviève, alliée à Denis-Michel de Montboissier, Marquis du Pont-du-Château-Canillac.

- 4. ELISABETH, mariée, 1º en Février 1673, à Pierre Girardin, Seigneur de Vouvray, Confeiller au Parlement de Paris, puis Lieutenant-Civil du nouveau Châtelet, enfuite Ambafiadeur à Conftantinople, mort le 15 Janvier 1689; & 2º le 5 Février 1697, à Jean de Montboiffier, Comte de Canillac, Capitaine-Lieutenant de la feconde Compagnie des Moufquetaires. Elle fit fes légataires univerfels M. de la Faluère, fon neveu, & Madame de Montboiffier, fa nièce, & mourut fans postérité, le 25 Mars 1739, à 86 ans;
- Et Françoise, morte le 17 Mars 1720, mariée à René le Fèvre-de-la-Faluère, Président en la quatrième Chambre des Enquêtes, puis premier Président au Parlement de Rennes, en 1687, dont des ensans.

V. MICHEL FERRAND, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1675, puis Président en la première Chambre des Requêtes, mourut le 31 Août 1723. Il avoit épousé, en 1676, Anne Bellinzany, morte le 18 Novembre 1740, à 82 ans, fille de François Bellinzany, Intendant du commerce de France, & de Louise Chevreau, laissant

1. Antoine, Confeiller en la Cour des Aides, en 1702, mort le 6 Novembre 1719;

2. N... FERRAND, mariée à N... de Combes, Lieutenant-Général de Riom, morte;

 Et Michelle, née le 21 Octobre 1688, qui réclama fon état en Février 1736, & fut reconnue légitime, par Arrêt du 24 Mars 1738; elle est morte le 13 Octobre 1763.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. NICOLAS FERRAND, fecond fils d'AN-TOINE, IIe du nom, & de Marguerite Morot, fut Auditeur des Comptes. Il épousa, en 1645, Colombe de Périgny, fille de Denis de Périgny, & de Madeleine Joly, dont:

1. MICHEL, qui fuit;

2. Et Antoine-Nicolas, Capitaine de Vaiffeaux du Roi, en 1688.

V. MICHEL FERRAND, né en 1648, Capitaine aux Gardes, épousa Geneviève du Drac, fille de Sylvain du Drac, Sieur des Auresjen, & de Marie de la Mothe. De ce mariage vinrent:

1. N... qui fuit;

GUILLAUME-MICHEL, rapporté ci-après;
 Et N... FERRAND, mariée, en 1688, à Gabriel, Marquis de Razilly, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Touraine.

VI. N... FERRAND, né en 1681, Capitaine aux Gardes, mort Brigadier des Armées du Roi, avoit époufé N... Violaine, dont il a eu:

1. N... Confeiller au Parlement;

2. Et N... FERRAND, mariée à Anne-Louis Pinon de Saint-Georges, Maréchal-de-Camp.

VI. GUILLAUME-MICHEL FERRAND, fecond fils de MICHEL, & de Geneviève du Drac, né en 1683, Capitaine au Régiment du Roi, fe retira en Pruffe où il fut Chambellan du feu Roi, & de retour en France il fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il eut de fa femme, dont on ignore le nom,

VII. Fréderic-Guillaume Ferrand, Officier d'Infanterie du Roi de Prusse.

On trouve encore Nicolas Ferrand, Avocat ès-Confeils, en 1696;

NICOLAS-ANTOINE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie, allié avec Marie-Anne de Maflaing - Nuaillé, dont un fils, Conseiller au Parlement;

Et MICHEL-ANTOINE-GERMANIQUE FERRAND, Confeiller au Parlement, le 13 Mai 1746, marié à Catherine Noüet, fille de Jean-Jacques Noüet, Confeiller au Parlement, & de Sufanne Bruant des Carrières.

C'est ce que nous favons sur cette samille qui porte: d'azur, à 3 épées d'argent garnies d'or, posées en pal; celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, & une fasce d'or brochante sur le tout.

FERRAND, Ecuyer, Sieur des Mares & de Rouville, en Normandie, Election de Valognes.

Porte: de fable, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois traits de slèche du même, la pointe en bas, posés 2 & 1.

* FERRARE, Pays dans l'Italie, qui a eu fes Marquis & enfuite des Ducs particuliers. Le Pape CLÉMENT VIII réunit le Duché de Ferrare à la Chambre Apostolique, comme fief relevant du Saint-Siège, après la mort d'Alphonse II, Duc de Ferrare, mort, sans posserité, le 27 Octobre 1597.

FERRARI. Nous avons déjà parlé de cette famille de Ferrare, dans le tom. V, pag. 73 & fuiv. de la première Edition de ce Dictionnaire; mais ayant reçu depuis un Mémoire figné de M. le Comte de Ferrare de Romans, demeurant au Château de Romans-Ferrari en Bresse, le 22 Septembre 1769, pour qu'il soit imprimé en entier, nous allons le donner

tel qu'il est.

FERRARI, dit ce Mémoire, est une famille ancienne originaire de Milan & de son Duché: Ferrariam familiam, non solum in Insubriá sed in omni ferè terrarum orbe nobilem esse neminem ambigere puto, dit dans fon début fur cette famille le Chevalier Fagnano, dans son Traité sur les nobles familles de Milan, tom. II,p. 87. Quelques autres Historiens, comme Gaspard Bugat, dans fon Histoire universelle, font d'avis & assurent qu'on l'a nommée & qu'on la nomme encore indifféremment Ferraris ou Ferrari. Ses armes font: un lion rampant, langué & onglé. Les différentes branches ont mis quelques changemens entr'elles pour le fonds & pour les attributs; mais elles n'ont jamais quitté le lion rampant distinctif.

On va rapporter avec exactitude, & par fuite d'années, ce que difent de cette famille nombre d'Auteurs très-connus, qui ont écrit en différens tems, favoir: Jean de Sitonis, Avocat Milanois, dans fon livre qui a pour titre: Theatrum equestris nobilitatis secundæ Romæ, seu Chronicon insignis Collegii J. P. P. Judicum equitum & comitum inclitæ civitatis Mediolani, pag. 33, 44, 150,173,197, 231 & 278; Philippe Argelat, Bibliotheca Scriptorum Mediolanenfium, feu acta & elogia, &c., tom. II, p. 598, 606 & 608; Jean-Pierre Crescenzi, dans son Amphithéâtre romain, &c. p. 57, 59, 67, 70, 210, 221, 229, 263, 275, 370 & 384; Joseph Benalio, Avocat de Milan, dans son Eleuchus familiarum in Mediolani Dominio infignium, p. 29 & 30; Gaspard Bugat, Milanois, dans fon Histoire univer-

felle, à Venise 1571, liv. V, p. 571 & 689; & liv. VII, p. 1022 & 1046; l'Abbé Jérôme Ghilini, Théâtre des hommes de lettres, Venife 1642, tom. II, p. 148; le P. Silvestre de Pierre-Sainte, Jésuite, Tessera gentilitia, à Rome 1638, p. 296; le P. Jean-Paul Morigi, Jésuite, dans sa Noblesse de Milan, imp. dans ladite Ville, en 1619, liv. III, chap. 13, p. 246, & liv. IV, chap. 17, p. 368; Louis Moréri, dans son Grand Didionnaire historique, à Basle 1632, tom. IV, p. 49 & 50, au mot Ferrari, & dans fon nouveau fupplément, édition de 1749, au mot Florence; l'Abbéde Vertot, dans son Histoire de Malte, dernière édition, tom. IV, p. 138; Joseph Ripamonti, dans fon Histoire de la ville de Milan, p. 593; Bernard Corio, Gentilhomme Milanois, dans fon Histoire de Milan, à Venise 1554, p. 95, & pour les années 1226, 1230, 1287, 1378, & 1402; le Comte Georges Giulini, Chevalier de l'Ordre de St.-Etienne de Hongrie, dans ses Mémoires, qui viennent de paroître, concernant l'Histoire, le Gouvernement, la Description de la ville & campagne de Milan, dans les fiècles passés, tom. V, pour les années 1116, 1123, 1130, 1142, & tom. VIII, pour les années 1229, 1275 & 1297; Galéas Capella, dans fon Histoire du rétablissement de François Sforce, Duc de Milan, pour l'année 1518; le Chevalier Raphael Fagnano, dans ses Mémoires sur les nobles familles de Milan, 1520, tom. II, p. 87 & fuiv. au mot Ferrari; les Commandeurs de Malte, Barthélemy de Pozzo & Robert Solaro, dans leur Rôle général des Chevaliers de Jérusalem de la vénérable Langue d'Italie, à Turin 1714, pour les années 1559 & 1580; le Chevalier Georges Viviani, Marquis-Patrice de Forli, dans fa Galerie d'honneur, on histoire de la Religion de Saint-Etienne & de ses Chevaliers, édition de Forli, 1735, tom. II, pour l'année 1572; le P. Claude-François Menestrier, Jésuite, dans son Histoire civile ou Consulaire de Lyon, édition 1696, p. 368 & 393, & dans son blason de la Noblesse de toutes les nations de l'Europe, p. 269, 272 & 301; enfin les recherches mordernes pour servir à l'Histoire de Lyon, édition 1757, tom. 1, p.

Il y a encore quelques autres Auteurs qui ont traité de cette famille, mais dont on n'a pu parvenir à avoir les paffages comme Au-

gustin Franzon, de Tesseriis gentilitiis; Alphonse Lopès, dans son Nobiliaire généalogique; André du Rier, dans son Traité des armoiries de la Noblesse; Jean Schropier, dans fon Traité des armoiries; Jean-Jacques Chiflet, dans son Traité des armoiries de la Toison-d'Or; & Pompée Rocius, sur

les armoiries des familles.

Dès l'an 1116, Lanfranc Ferrari étoit un des Capitaines de la ville de Milan, avec Ariald Visconti, charge qui n'étoit occupée que par les premières familles de ladite Ville. La Maison de Visconti a été depuis souveraine du Milanois, & s'est alliée avec les premiers Souverains de l'Europe. Les FERRARI ont eu avec elle une quadruple alliance. On voit dans Sitonis, & dans l'arbre généalogique de cette Maison, qu'Odave Visconti épousa Hélène Ferrari, & que Jean-Marie Visconti, feudataire de Massino Diuvocio, avoit aussi pour femme Angela Ferrari; on voit de plus que, fur la fin du XVIe siècle, Françoise Gallerati, veuve de Jérôme Visconti, époufa, en fecondes noces, CLAUDE FER-RARI, & que Thomas, fils de Céfar Visconti, & de Marie Ferrari, étoit Sénateur de Milan en 1671.

En 1142, Albéric, de la très-noble famille de Ferrari de Milan, y fait son testament, partant pour une croifade de la Terre-Sainte, & Henri, citoyen de la même ville, habitoit le bourg de Mendrisius;

Et en 1181, HUBERT FERRARI étoit un des

Juges de la ville de Côme.

En 1201, deux Laurent & un Secundinus FERRARI, personnages très-illustres & très-célèbres, étoient chefs de la République de Brême.

En 1226, Jean Ferrari étoit Gouverneur

de Plaisance.

En 1229, Hubert Ferrari, Juge, rendit une fentence en faveur des Chanoines de St.-Ambroise de Milan.

En 1275, Bon de Ferrari, Prêtre de Saint-Raphaël de Milan, donne fa maifon & fon jardin pour fervir d'habitation aux Religieu-

ses, dites les Humiliées.

En 1297, JEAN DE FERRARI, Chanoine & député de l'Evêque & du Clergé de Bresse, affifte à Milan à un Concile provincial; la même année mourut D. Faccius de Ferrari, Abbé de Saint-Ambroise de Milan; son épitaphe fe voit dans la falle capitulaire de la

Maison de Clervaux de ladite Ville & il yest dit præclaræ prolis illustris.

En 1317, les FERRARI font nommés avec les autres familles nobles de Milan qui étoient de la faction Gibeline.

En 1340, GALVANEUS, MONTINNUS, GUIDO, JACQUES, & quatre du nom de Beltramus Ferrari, étoient Confeillers ou Décurions de Milan.

En 1318, Louis, célèbre Jurisconsulte, est nommé présent au contrat de mariage d'Azzo, fils de Jean-Galéas Visconti, avec sa parente

du même nom.

En 1380, Beltramol de Ferrari est nommé comme favori & de la Maison de Jean-Galéas Vifconti, Duc de Milan. En 1387, étant un des affociés Prêteurs de ladite Ville, il fut choisi pour présenter les offrandes, charge pour laquelle il étoit ordonné de ne choisir que les citoyens les plus nobles & les plus anciens d'origine dans Milan; & en 1388, ce Prince étant Vicaire de l'Empire, le chargea du soin de ses affaires par des Lettres-Patentes très-honorables. Il fut aussi, depuis 1385 jusqu'en 1402, Conseiller Ducal, aulique & Syndic du noble Collège des Juges de ladite Ville, fa patrie.

En 1388, François & Jacques de Ferrari étoient Conseillers-Décurions de Milan.

En 1390, Jean, dit Zanonus de Ferrari, étoit un des Censeurs des revenus de l'Etat de Milan, & François de Ferrari, avec quelques autres Nobles Milanois, fut nommé Préset des Vivres dudit Etat.

En 1393, Antoine de Ferraria été nommé Official de l'Université des Arts de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables du

Duc Jean-Galéas Visconti.

En 1395, Beltramol & Marchesinus de FERRARI, avec la qualilé de nobles, se trouvent inscrits comme parens de Jean-Galéas Visconti, premier Duc de Milan; & en 1402, le même Beltramol étant Syndic-Général & vêtu de grand deuil, occupa la première place à la pompe funèbre de ce Prince.

En 1402 vivoit Jean-Pierre de Ferrari, très-célèbre Jurisconsulte, Prosesseur de droit dans l'Université de Pavie, & Auteur d'un

recueil de loix civiles.

En 1403, Ameroise & Donat de Ferrari, avec la qualité de nobles, furent nommés Syndics des Questeurs du revenu de l'Etat, par Lettres-Patentes du Duc & de la Du

cheffe de Milan, & dans la même année Antoine de Ferrari étant un des principaux dudit Etat, transféra le Gouvernement de Crémone à Barthélemy & Paul Benzono, frères.

En 1404, les Ferrant étant de la faction Gibeline & très-amis des Vifconti, armèrent en faveur de Galéas-Marie, Duc de Milan, & après un combat fanglant, il chassèrent ses ennemis de ladite Ville.

En 1405, Geoffroy de Ferrari fut nommé Syndic & Procureur de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables; & Panta-Léon étant un des principaux dudit Etat, transféra à Georges Benzono le Gouvernement de Crémone.

En 1408, Jean, fils de Beltranol de Fer-Rari, fut nommé par Lettres-Patentes pour être un des douze Magistrats du Conseil-Général de l'Etat de Milan.

En 1409, Guidotimus de Ferrari, par des Lettres-Patentes très-honorables du Duc de Milan, fut nommé Garde des Sceaux dudit Etat, & la même année il fut fait un des douze du Confeil-Général.

En 1412 & 1413, Eusèbe de Ferrari, a la qualité de Patricien dans deux Lettres-Patentes données par *Philippe-Marie Vifconti*, Duc de Milan.

En 1427, Jean Ferrari a été nommé Préteur ou Podestat du Duché & Ville de Milan, avec plein pouvoir & autorité, même la puissance du glaive, par des Lettres-Patentes du Prince des plus honorables, qui le qualisse de personnage distingué & éminent dont il connoît depuis long-tems les vertus sans nombre, l'origine, la naissance, les talens, l'habileté, la capacité en tout genre, la prééminence, &c.

En 1428, Jean de Ferrari, de la ville de Côme, est nommé Juge des impôts de la ville de Milan, par Lettres-Patentes du Prince, & il l'a été de même par d'autres lettres, en 1433.

En 1436, Jean-Mathieu de Ferrari (dit de Grado, de son Château dans le Milanois, où il prit naissance), avec la qualité de nobilissimatalibus editus, sur reçu dans le noble Collège de Médecine de Milan. Il fut un des plus habiles Médecins de son tems, & celui de Blanche-Marie Visconti, Duchesse de Milan. Il mourut fort regretté en 1460, & est auteur de nombre d'ouvrages très-estimés.

En 1440, Hubert de Ferrari étoit un des

Jurisconfultes du noble Collège de Milan. En 1443, Paul de Ferrari sut un des Provéditeurs dudit Duché.

Depuis 1445 jusqu'en 1479, JEAN-HUBERT, ou ROBERT, a été Sénateur dans le noble Collège de ladite Ville.

En 1448, Jean-Antoine a été nommé Maffarolus de la Commune de Milan, par Lettres-Patentes données par les Capitaines défenfeurs de l'illuftre & fublime Communauté

dudit Milan.

En 1449 (& par Lettres-Patentes données par les mêmes Capitaines en chef), Jean de Ferrari, de la ville de Côme, & tous fes enfans defcendans & posserité ont été faits citoyens de Milan dans la classe de plus nobles & de la plus antique nobles e, &c., &c., pour avoir l'année précédente maintenu la ville & pays de Côme dans l'obéissance la ville & pays de Côme dans l'obéissance de Milan, & les avoir vaillamment désendus contre l'armée des Vénitiens.

De 1470 à 1480, vivoient François & Ambroise de Ferrari, frères; ils sont cités avec les qualités de specabiles & nobiles viri milites dans Jason. Conseil 166 & 168.

En 1470, vingt-un chefs de la famille du même nom de FERRARI, dont quatre ANTOINE, trois Christophe, trois Ambroise, trois Au-GUSTIN, deux JACQUES, un HUBERT, un MI-CHEL, un Pierre, un Etienne, un Barthelemy & un Joseph de Ferrari, tous habitant différens quartiers & cantons de la Ville & Duché de Milan, & ayant tous les mêmes qualités de magnifici, spectabiles, nobiles, egre-GII ET PRUDENTES VIRI, ont prêté serment de fidélité au fils aîné de Galéas-Marie Sforce, Duc de Milan. Ce fait (attesté par le Chevalier FAGNANO, tom. II, p. 87 & fuiv.) joint au sentiment unanime de tous les autres auteurs qui ont traité de cette famille, prouve incontestablement son identité de consanguinité & de noblesse.

En 1497, naquit à Milan Barthélemy, fils de Louis Ferrari, d'une des premières familles de cette Ville, & de Catherine de Cafliglione. Il fut un des fondateurs de la Congrégation des Clercs réguliers Barnabites, en devint Supérieur en 1542, & mourut faintement au mois de Novembre 1544.

En 1499, SÉBASTIEN FERRARI, qui est dit avoir tant d'expérience dans l'art de la guerre, fut nommé par Louis XII, Roi de France, Général de toutes les Forteresses de l'Etat de Milan, & ce Monarque lui conferva cet Etat à cause de sa valeur.

En 1513, BARTHÉLEMY, fils de JEAN FERRA-RI, Sénateur de Milan, sa patrie, en 1474, & de noble Thomassine de Paris de Lentate, fut aussi élu Sénateur dudit Collège, & Préfident Ducal du Conseil des Finances du Milanois. Il étoit Comte de Desius, gros bourg à dix milles de Milan, d'où dépendent plufieurs hameaux & villages; nombre d'Historiens racontent l'horrible assassinat commis

fur sa personne en 1520.

En 1518, Marthe de Ferrari épousa Jean-Ange Giulini, un des afcendans en ligne directe du Comte Georges Giulini, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Hongrie, auteur de la nouvelle Histoire de Milan qui vient de paroître; & dans la même année Îsidore Isolani, haranguant en présence d'Odet, Comte de Foix, Seigneur de Lautrec, commandant à Milan pour le Roi de France, Francois 1er, & du Sénat de ladite ville, cita avec éloge la famille de Ferrari parmi les plus nobles du Milanois.

Depuis 1518 jusqu'en 1648, les FERRARI ont été des 60 Décurions perpétuels de Milan, charges qu'il est dit que le Prince n'a jamais conférées qu'aux Chevaliers du premier

rang ou à ses favoris.

En 1520 ou environ, Albéric Ferrari, guerrier distingué, servit en France avec honneur, & y eut des emplois confidérables; & dans le même tems Frédéric Ferrari, Chevalier & Grand-Confervateur des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Maurice, servoit en Espagne en qualité de Commandant de l'In-

fanterie Espagnole.

En 1535, Gabriel-Jean de Ferrari, s'étant retiré à Venise, à cause des guerres qui désoloient sa patrie, il y sut comblé de biens & d'honneur. Il y fut très-lié avec plusieurs Princes qui logèrent chez lui, & ce fut pour récompenser son grand mérite que l'Empereur Charles V, par de très-amples Lettres-Patentes données à Augsbourg le 10 Septembre 1547, lui confirma toute l'ancienneté de sa noblesse; Lettres que l'Empereur Maxi-MILIEN a aussi confirmées & signées, sans parler des grâces qu'il a obtenues de plusieurs Papes, Rois & Potentats, & du droit de Bourgeoisse que lui a donné le grave Sénat de Venife.

En 1538, Jérôme étoit Feudataire Royal de

Vernat.

En 1553 mourut Jean-Antoine Ferrari, chef du Conseil des Finances du Milanois, fous le Duc François II, & fous l'Empereur CHARLES V. Il fut inhumé dans le cloître des Franciscains de Milan, où se voit son épita-

En 1550 & le 10 Avril, frère JEAN-PAUL FERRARI, de la Lombardie, fut reçu Chevalier

de Malte.

En 1564, FABRICE étoit un des douze no-

bles Magistrats de Milan.

En 1572 & le 29 Mai, un autre FABRICE, fils d'Antoine de Ferrari, de Milan, fut, dès le commencement de la création, reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Florence, qui fait les mêmes preuves que celui de Malte. Depuis ladite année 1572 jusqu'en 1599, HERCULE, fils de JEAN-BAPTISTE, fut Préfet & Pro-Préteur de Milan, sa patrie, ainsi que l'un des 60 Juges du Collège de ladite ville.

En 1573 & le 21 de Septembre, Jérôme, fils de Melchior Ferrari, de Parme, sut aussi reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Florence dès les commencemens de sa création.

En 1580 & le 14 Avril, Balthazar Fer-RARI, des Seigneurs de Don Dofola, du Prieuré de Lombardie, fut reçu Chevalier de Malte.

Depuis 1500 jusqu'en 1603, JEAN-BAPTISTE, filsde François-Bernard, & petit-fils de Jean-ANTOINE FERRARI, chef du Conseil des Finances du Milanois, a été Chanoine de l'Eglife Métropolitaine de Milan.

En 1599, FLAMINIUS FERRARI, un des nobles Chevaliers de Milan, sa patrie, sut choisi pour aller a la rencontre & complimenter la Reine

MARGUERITE D'ESPAGNE.

En 1600, Dom Antoine Ferrari a été Chancelier du Duché de Milan.

En 1607, OCTAVE, de ladite noble famille, naquit à Milan, fut habile Rhéteur & Historiographe de sa patrie. Sa réputation & son mérite lui attirèrent des présens & des penfions des Princes étrangers. La Reine Chris-TINE DE SUÈDE lui fit présent d'une chaîne d'or de 1000 écus, l'honora de ses lettres, & Louis XIV lui donna, pendant fept ans, une pension de 500 écus. Il mourut fort regretté en 1682, & a laissé un grand nombre d'ouvrages fort estimés.

Depuis 1614 jusqu'en 1633, GABRIEL, fils d'Alexandre, Feudataire Royal de Vernat, a été Sénateur dans le noble Collège de Milan.

En 1626, Jean-Jacques de Ferrari épousa Marguerite Giulini, fille d'un des ascendans en ligne directe du Comte Georges Giulini, déjà rappelé pour une première alliance en 1518.

En 1631 & le 11 Mai, frère César Ferrari, Bailli ou Prieur de Saint-Etienne, fut un des Baillis Capitulaires de l'Ordre de Malte qui assistèrent au grand Chapitre convoqué à Malte, à cette date.

En 1641, Barthélemy étoit Contrôleur des Finances de Milan, & est auteur d'un Tarif des monnoies, imprimé dans ladite ville.

En 1685 Charles étoit Feudataire Royal

de Brignan & de Frascati.

En 1695, Thomas-Marie Ferrari, né à Naples, fut Maître du Sacré Palais, & Cardinal du titre de Saint-Clément de la création du

Pape Innocent XII.

99

Plusieurs Auteurs & Historiens que l'on vient de citer font d'avis que, pendant les guerres fanglantes qui défolèrent le Duché de Milan fous l'Empereur Charles V, nombre de nobles samilles la quittèrent, & allèrent établir leurs Lares ailleurs. Gaspard Bugat, dans fon Histoire universelle, pag. 1022, dit entr'autres que plusieurs branches de la famille DE FERRARI, toute originaire dudit Milan, allèrent dans ce tems-là s'établir dans le Royaume de Naples, dans nombre de villes de la Lombardie, dans le Piémont, dans le Montferrat, à Turino, à Gênes, à Venise, &c.

Aussi ce fut dans ce même tems que Jean-BAPTISTE, fils d'André & père de BERNARD DE FERRARI, vint habiter la ville de Buzala dans l'Etat de Gênes. Il fut, en 1528, inferit fur le premier livre de noblesse de ladite République, & le 13 Décembre 1550; Bernard, son fils, le fut sur le second. Ce dernier épousa Dona Paula, fille de Pellegrin Rebuffo, aussi noble Gênois. Il vint (le premier de sa branche) s'établir à Lyon vers le milieu du XVIe fiècle, y obtint des Lettres de naturalité du Roi Henri III, conjointement avec fa femme & son fils André, qui suit, pour eux & leurs descendans, y fit son testament le 30 Octobre 1581, y mourut le 3 Avril 1589, & fut inhumé dans la Sacristie des Révérends-Pères Carmes des Terreaux, où se voit son tombeau en marbre. Ce que dessus est prouvé par le procès-verbal de M. Louis-Pierre

d'Hozier, Juge d'Armes de la noblesse de France, du 1tr Octobre 1760, & parles certificats de MM. de Montmorillon & de Bellegarde, Comtes de Lyon, le Marquis de St .-Just, & les Comtes de Chaponnay, de Revol & d'Audiffret, dûment légalifés par M. le Marquis de Rochebaron, Commandant dans Lyon & dans la Province. On y voit de plus, 1º que les armes de cette branche de Ferrari sont: d'azur, à un lion d'or couronné, langué & onglé de même; & pour devise: FERREA RARO RIDENT; 2º que le susdit JEAN-Baptiste, Patrice ou noble Gênois, est le cinquième aïeul en ligne directe d'ETIENNE-LAM-BERT, rapporté plus loin; & 3º que cette branche, depuis son établissement en France, s'est alliée successivement avec les familles de Venet-de-la-Tour, Henri de Jarniost, de la Charnée-Molard, Riverieulx de Varax, & Charrier de la Roche.

André de Ferrari, Ecuyer, épousa, par contrat du 4 Février 1604, Madeleine de Venet, originaire de Bourgogne, dont il eut:

JEAN-AMBROISE, qui fuit;

Et César, lequel eut, entr'autres enfans, de Françoise Orset, fille de Pierre, Baron de Corgenon:

> CHARLES DE FERRARI DE VALLIÈRES; Et Louise, mariée à Louis Rousselet de Rouville, Seigneur de Pobrières, Préfident au Parlement de Dombes, dont la fille, nommée Catherine de Rouffelet, obtint le Prieuré d'Alix, qu'elle a réfigné à Louise de Muzy-Varonin, aujourd'hui Prieure dudit chapitre de Chanoinesses.

JEAN-AMBROISE DE FERRARI, ECUYER, Sieur de la Vaupière, épousa, par contrat du 21 Janvier 1641, Marguerite Henry, seulefille & héritière de Guyot Henry, Ecuyer, Seigneur de Jarniost & de Précellins, & de Claudine Croppet, fille d'Odet Croppet, Seigneur de Saint-Romain & de Fromont, dont il eut:

César de Ferrari, Ecuyer, Seigneur d'Aigrefoin, qui mourut à l'âge de 86 ans, au Château de Romans en Bresse. llavoitépoufé, par contrat du 20 Mars 1677, Charlotte-Martine de la Charnée-Molart, fille de Claude de la Charnée, Ecuyer, Seigneur de Molart, qui étoit d'une Maison, originaire de Savoie, aujourd'hui éteinte, & de Louise de Beffet, fille de François, Ecuyer, Seigneur de Millon & de la Chapelle, Gouverneur de

la Ville & du Château de Chevreufe, Homme d'armes d'une Compagnie d'ordonnance du

Roi.

CLAUDE-CÉSAR DE FERRARI, ECUYER, COMte de Romans, Chevalier d'Honneur au Bailliage & Siège Préfidial de Breffe, avoit époulé en 1712, Claudine de Riverieulx, fille d'Etienne, Conseiller-Secrétaire du Roi, Comte de Varax, Seigneur de Marcilly, &c., & de Marie Rolland, fille d'Antoine, Ecuyer, Sieur des Places, & de Claudine de Pont-Saint-Pierre.

Elle se soutient aujourd'hui, dit le Mémoire que nous ne faifons que copier, dans la personne d'Etienne-Lambert de Ferrari. Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Provinces de Bresse, Valromey & pays de Gex, qui a commencé à servir Sa Majesté dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de Metz, puis dans le Régiment de Lyonnois, où il a été ancien Capitaine ; il fut blessé à la bataille de la Madonna del Ulmo, pendant le siège de Cony, & a quitté le service à la dernière paix. En 1763, il a obtenu de Sa Majesté des Lettres-Patentes de Comte pour lui & ses descendans, dùment enregistrées au Parlement & Chambre des Comptes de Bourgogne, & au Bailliage & Siège Présidial de Bresse, dans lesquelles sa naissance & ses services militaires font rappelés & ont été vérifiés par des Commissaires nommés à cet effet. Il avoit épousé, en 1750, Marie-Marguerite-Gertrude Charrier de la Roche-Jullié, morte le 19 Février 1766, âgée de 35 ans, fille de Guillaume Charrier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Jullié, Chenas, Saint-Jacques-des-Arrests, &c., Président & Lieutenant-Particulier en la Cour des Monnoies & Siège Préfidial de Lyon, dont le frère unique, Catherin, ancien Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, est mort dans les dernières guerres à Straconitz en Bohême le 7 Avril 1742, & de Françoife-Thérèse Durret. Il a pour enfans:

1. GUILLAUME-CÉSAR, qui fuit;

2. CLAUDE-CÉSAR, né le 14 Novembre 1751, Chanoine du Chapitre noble de St.-Martin d'Ainay de Lyon;

3. JEAN-BAPTISTE, né le 9 Novembre 1752. Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bre-

tagne, Infanterie;

4. JEAN-BAPTISTE-BLANCHE, né le 9 Septembre 1755, Page de Madame la Comtesse de Provence en 1771;

- 5. Louis-Fleury, né le 13 Septembre 1756, Chanoine du Chapitre de St.-Paul de Lyon;
- 6. JACQUES-CATHERIN-HUGUES-CÉSAR, né le 6 Octobre 1757;
- 7. Pierre-Octave, né le 15 Février 1766; 8. Françoise-Thérèse, né le 15 Juillet 1754, mariée à N... de la Roche-Grosbois, Moufquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie; 9. HÉLÈNE-MARIE, née le 15 Avril 1759;

10. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 16 Novem-

bre 1760;

11. MARIE-FRANÇOISE, née le 30 Janvier 1762; 12. Et JEANNE-FRANÇOISE-GERVAISE-PROTAISE,

née le 18 Mai 1764.

GUILLAUME-CÉSAR DE FERRARI, DÉ le 10 DÉcembre 1750, premier Page de Madame la Dauphine, à la mort de cette Princesse, & aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Dragons.

Les armes comme ci-devant.

FERRE ou FERRY, famille originaire d'Italie, & établie en Provence depuis environ le milieu du XVe siècle.

1. Jean de Ferre, ler du nom, qualifié noble dans le testament de Benoît, son petitfils, fut père de

II. Nicolas, Ier du nom, dont sortit :

III. BENOÎT DE FERRE OU FERRY, qui fe transplanta en Provence, & suivit le Roi René, Comte de Provence, en 1442. Ce Prince lui accorda plusieurs privilèges en récompense de ses services, entr'autres la franchise des tailles, des biens dont il avoit fait acquisition en Provence, ou qu'il pourroit y acquérir jusqu'à la concurrence d'un demi feu, &c., ainsi qu'il conste par les Lettres-Patentes données à ce fujet, enregistrées à la Cour des Comptes d'Aix, le 19 Juillet 1476. Il fit fon testament le 9 Avril de la même année, dans lequel il est qualifié noble, fils de noble NI-COLAS, Ier du nom, & petit-fils de JEAN DE FERRE, Ier du nom, qui a aussi la même qualification. De Mariette Marcel, son épouse, il eut:

1. NICOLAS DE FERRE, qui fit la branche, dite d'Agout, terminée en la personne de

François de Ferre, Seigneur de la Mayette;

2. JEAN, qui fuit;

3. Et Galiot, auteur de la feconde branche rapportée ci-après.

BRANCHE des Seigneurs de LA Combe.

IV. JEAN DE FERRE, II. du nom, alla s'établir dans le Comté de Grignan vers l'an 1500. II testa l'an 1508, en faveur de RAY-MOND, son fils, qui suit.

V. RAYMOND DE FERRE se maria avec Louise

Conte, de laquelle fortit:

VI. CLAUDE DE FERRE, qui épousa, par contrat passé devant *Marqui*, Notaire, le 10 Février 1549, *Louise de Boulogne*, & en ent:

VII. BERNARD DE FERRE, allié à Françoise d'Esparron, fille de Charles, & de Claude de Taulignan, par contrat du 12 Août 1579, passé devant Ayme, Notaire à Taulignan. Il testa le 9 Août 1621 (Mionet, Notaire à Espeluche), & eut pour enfans:

1. Charles, qui fit branche en Dauphiné;

2. GASPARD, dont on ignore la destinée;

3. Et HECTOR, qui fuit.

VIII. HECTOR DE FERRE, maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 22 Mai 1640, épousa Catherine de Jardin, de laquelle vint:

1X. Daniel de Ferre, Seigneur de la Combe, marié, par contrat passé devant *Pousson*, Notaire à Simiane, le 6 Décembre 1666, à *Marguerite de Coulomp*, fille de noble *Jean*

de Coulomp, & eut pour fils:

X. Jean-François de Ferre, Seigneur de la Combe, qui s'allia à *Madeleine d'Escri*van, le 17 Juillet 1707 (*Bremond*, Notaire Royal à la Roque-Broussane). De ce mariage sont issus

1. Joseph-Pons, qui fuit;

 Et MARGUERITE, mariée à PIERRE DE FERRE, dont il fera parlé au degré XI, de la branche fuivante.

XI. Joseph-Pons de Ferre, Seigneur de la Combe, épousa, le 16 Août 1736, Elisa-Beth de Ferre, fille de Joseph, & de Madeleine d'Escrivan, de laquelle il eut:

1. JOSEPH-DANIEL;

2. JEAN-FRANÇOIS-PONS;

3. Victor-Germain;

4. Victor-Théodore;

5. Et Perpétue de Ferre.

SECONDE BRANCHE.

IV. Galiot de Ferre, troissème fils de Be- | fils :

Noît, & de Mariette Marcel, eut de sa femme dont on ignore le nom:

 & 2. François & Jean, qui prirent femme dans la Maifon de Simiane, des Seigneurs de la Cofte. François n'eut qu'une fille, & Jean fut père de Pierre, dont la fille unique entra dans la Maifon de Simiane;

3. Et RAPHAEL, qui fuit.

V. RAPHAEL DE FERRE, OU FERRY, épousa, en 1520, Béatrix Bergé, du lieu d'Oppède dans le Comtat-Venaissin. Il mourut sans tester, & ses trois sils se partagèrent les biens qu'il laiss, par acte du 16 Mai 1552 (Denis Michel, Notaire Royal du lieu de Banon). Ses ensans surent:

1. MICHEL, qui fuit;

 BARTHÉLEMY, auteur de la troisième branche rapportée ci-après;

 Et Sébastien, chef de la cinquième, mentionnée à fon rang.

VI. MICHEL DE FERRY se maria à Elisabeth de Farges, & en eut:

1. MARC-ANTOINE, qui fuit;

 & 3. CLAUDE & PIERRE, morts fans postérité.

VII. MARC-ANTOINE DE FERRY ÉPOUSA, par contrat passé devant du Mestre, Notaire à Simiane, le 15 Octobre 1582, Antoinette Brunel, dont:

VIII. JEAN-THOMAS DE FERRY, marié, le 3 Février 1636 (Poncet Sally, Notaire à Limans), à Laurence de Bermond, fille de Gafpard, Seigneur de Malcor, & de Madeleine Rives. Ses enfans furent:

 François, qui n'eut qu'un fils nommé Joseph, mort fans postérité.

2. JEAN-ANTOINE, mort jeune;

3. Joseph, qui n'eut qu'un fils appelé

MARC, Seigneur d'Autet, lequel n'eut point de possérité.

4. Et Melchior, qui fuit.

IX. Melchior de Ferry, Seigneur de Vaunière, épousa, par acte passé devant François Ouvière, Notaire Royal à Pourrières, le 2 Septembre 1668, Catherine Gueyrard, dont il eut:

X. Janvier de Ferry, Seigneur de Vaunière, qui se maria à Françoise d'Escrivan, fille de noble César, & de Claire Nielly, par acte passé devant Anic, Notaire Royal au Puget, le 7 Août 1703. Il eut entr'autres fils: 1. César-Melchior, qui fuit;

2. Et Pierre, rapporté après son aîné.

XI. CÉSAR-MELCHIOR DE FERRY S'allia, par acte reçu par Pernet, Notaire, le 5 Janvier 1730, à Elifabeth Hermite, fille de Jofeph, Commissaire d'Artillerie du fort Saint-Louis de Toulon, dont est issu.

JOSEPH DE FERRY, Ecuyer.

XI. PIERRE DE FERRY, fils puîné de JANVIER, & de Françoife d'Eferiran, fut taxé comme noble, par Arrêt de M. de la Tour de Glené, Intendant en Provence, du 3 Juin 1749. Il avoit époufé, par contrat passé devant Béraud, Notaire à Roque-Broussane, le 3 Septembre 1735, MARGUERITE DE FERRE, fille de JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de la Combe, & de Madeleine d'Eferiran. De ce mariage sont nés deux fils jumeaux:

I. JANVIER, mort jeune;

2. & 3. RAPHAEL-MELCHIOR, & GABRIELLE DE FERRE.

TROISIÈME BRANCHE établie à Saint-Maximin.

VI. Barthélemy de Ferre, second fils de RAPHAEL, & de Béatrix Bergé, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

I. JEAN, mort sans postérité.

2. Et Joseph, qui fuit.

VII. JOSEPH DE FERRY ÉPOUSA Peironne de Beauchamps, par contrat passé devant Amoureux, Notaire à Vachères, le 17 Mars 1597. Il eut entr'autres ensans:

1. FRANÇOIS, qui fuit;

2. Et Jean, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VIII. François de Ferre s'allia à Anne Marguerite, le 12 Septembre 1649, contrat passé devant Martin, Notaire, dont:

г. Снізторне, père de

Joseph, mort sans postérité. 2. Et Jacques-Joseph, qui suit.

IX. Jacques-Joseph de Ferre épousa, par contrat passé devant Vincenty, Notaire à Saint-Maximin, le 15 Septembre 1687, Madeleine de Maurel, dont:

1. JOSEPH, qui fuit;

2. Antoine, rapporté après son frère aîné;

3. Et Jean-Baptiste, menionné après fes deux frères.

X. Joseph de Ferre épousa, le 6 Janvier 1710 (Maurel, Notaire), Madeleine d'Ef-

crivan, fille de noble Céfar, & de Claire Nielly. De son mariage il a eu:

I. GAETAN;

2. CLAIRE;

 Et Elisabeth, mariée à Joseph-Pons de Ferre, Seigneur de la Combe, mentionné au degré XI de la première branche.

X. Antoine de Ferry se maria, le 4 Août 1723, à Catherine Vincenti, dont:

Dominique, mort jeune;

Et CATHERINE.

X. Jean-Baptiste de Ferry, troisième fils de Jacques-Joseph, s'établit à la Roque-Broussance, & s'allia, le 16 Août 1719, à Elisabeth de Montaner, dont:

1. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ;

2. & 3. JACQUES & JOSEPH-PONS;

4. & 5. MARGUERITE & MADELEINE.

BRANCHE des Seigneurs du Vallon.

VIII. JEAN DE FERRE, second fils de Joseph, & de Peironne de Beauchamps, se maria, le 19 Juillet 1654, à Marguerite Drog, dont:

IX. Louis de Ferre, allié à Marguerite

de Girieuli, qui en eut:

X. Jean-Louis de Ferre, Seigneur du Vallon, marié 1º à Marguerite de Ferre; & 2º à Anne Siloy. Il a eu du premier mariage un fils, nommé

1. FRANÇOIS.

Et du fecond lit:

2. & 3. FRANÇOIS & PASCAL-CLAIR.

BRANCHE établie à Simiane.

V1. SÉBASTIEN DE FERRE, troisième fils de RAPHAEL, & de Béatrix Bergé, eut de fa femme dont on ignore le nom:

VII. MELCHIOR DE FERRE, marié à Sufanne de Bermond, du lieu de Valfaintes, & en

eut:

VIII. HENRI DE FERRE, qui fe maria, le 3 Juillet 1633, à Anne de Vifre, fille de Gafpard, du lieu de Volonne, & de Louife de Beiras, de laquelle vint:

IX. Jean de Ferre, qui épousa, par contrat passé devant Veissière, Notaire à Manosque, le 29 Juillet 1674, Marguerite Ces-

tier, dont:

X. Antoine de Ferre, qui s'allia, par contrat passé devant du Mestre, Notaire à Si-

miane, le 24 Octobre 1712, à Elisabeth Vaugine, & en eut:

JEAN-FRANÇOIS, dont on ignore la postérité.

L'arbre généalogique tel que nous venons de le donner, d'après l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. I, pag. 379 & suiv., est enregistré aux Archives de Sa Majesté en Provence, & a été collationné par les Conseillers Gastaud & Mayol-Saint-Simon. Les armes: de gueules, à 3 annelets d'or.

FERRÉ, ancienne famille noble originaire de la Province de Bretagne, où elle a produit des Sénéchaux, un Procureur-Général au Parlement de Rennes, & des Officiers dans le Conseil des Ducs de Bretagne. Elle s'est établie en Poitou au commencement du X V stêce, a fervi avec honneur dans le militaire & a pris des alliances dans des Maisons trèsdistinguées. Le premier qui soit connu est

Yvon Ferré, Ecuyer, qui, en 1389, étoit Capitaine du Duc de Bretagne. Il fomma celui qui tenoit la place de la Roche-Rieux, pour le Comte de Penthièvre, de la rendre au

Duc, & eut pour fils:

JACQUES FERRÉ, qui, en 1420, étoit Confeiller du Duc de Bretagne. Il fut père de

Jacques Ferré, Procureur-Général au Parlement de Rennes depuis 1445, & en même tems Sénéchal jufqu'en 1466. Il eut pour fils: Jean Ferré, Ecuyer, qui vint s'établir en Poitou, & eut:

Thomas Ferré, qui épousa, en 1485, Per-

rette de Marbeuf, dont:

François Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fond, qui se maria, en 1545, avec *Anne Chioche*, de laquelle sortit:

FLORENT FERRÉ, Chevalier, Seigneur de la Fredière. Il fervit avec distinction, & eut de son mariage, contracté en 1571, avec Charlotte Vérineau:

Martial Ferré, Seigneur de la Lande & de la Fredière, qui épousa Renée Tiraqeau,

en 1602, dont:

Jacques Ferré, allié, le 2 Février 1642, à Marie Charpentier. De ce mariage vint:

Gauthier Ferré, Chevalier, Seigneur du Mas, allié, en 1681, à Marie le Clerc de la Couronne, dont:

Jacques Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fredière, qui épousa, en 1701, Marguerite le Clerc, fille d'Etienne le Clerc, Cheva-

lier, Seigneur de la Jarodie, & de Catherine de Chamborant. Il en a eu:

ETIENNE FERRÉ, Chevalier, Seigneur de la Jarodie & de la Fredière, marié, le 1er Juin 1736, à Elifiabeth de Montiers, fille de François de Montiers, Chevalier, Seigneur d'Oby, d'une famille illustre, de laquelle sont sortis plusieurs Officiers-Généraux, un Chevalier des Ordres, & un Evêque de Chartres. Ses enfans sont:

1. François, né le 29 Avril 1739, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1747;

 FRANÇOIS-AMABLE FERRÉ, né le 25 Mai 1740, reçu Chevalier de Malte au mois d'Octobre 1756;

 PIERRE-SYLVAIN, né le 24 Mai 1741, reçu aussi Chevalier de Malte en même tems que son frère;

4. ETIENNE, né en Mars 1743;

5. Et Marie, née en Février 1742.

Il est parlé de cette famille dans l'Histoire de Bretagne, par Dom Lobineau, Bénédictin, édition de 1707, & la Généalogie que nous venons d'en donner est extraite d'un Mémoire de famille envoyé.

Les armes: de gueules, à une bande d'or, chargée en chef d'une fleur-de-lis d'or, & de deux autres fleurs-de-lis d'or, au côté se-

nestre de la bande.

FERREIRA. Les Marquis de Ferreira, Ducs de Cadaval, issue so Ducs de Bragance, & qui portent: d'argent, an fautoir de gueules, chargé de cinq écussons de Portugal, sont sortis d'Alvar de Portugal, sont sortis d'Alvar de Portugal, troisième fils de Ferdinand Iet, Duc de Bragance, & de Jeanne ou Isabelle de Castro-Cadaval, qui, lors de la disgrâce du Duc de Bragance, son frère, obtint la permission de sortir de Portugal. Le Roi Emmanuel le rappela & le rétablit dans tous ses biens, & dans sa charge de ches de la Justice dans le Royaume. Ses descendans ont occupé les premières places à la Cour de Lisbonne.

Le Duché de Cadaval est une Terre à laquelle est attachée la charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, & dont le possessier et le seul qui soit honoré du titre de Duc. Nuno ALVAREZ DE PORTUGAL, Duc de Cadaval, Marquis de Ferreira, &c., né le 7 Décembre 1679, prit possession, au mois de Juillet 1701, des honneurs attachées a son rang, & qui luiétoient échus par le décès du duc de Cadaval, son

frère aîné. Il épousa, par dispense, le 16 Septembre 1702, sa veuve, Louise de Portugal, fille légitimée de Pierre, Roi de Portugal. Des Marquis de Ferreira font fortis les Comtes d'Acumar, & les Comtes de Gelves. Voyez Moréri.

FERRERO. On dit que cette Maifon est une branche de celle d'Acciajoli de Florence, qui en fortit durant les guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, & vint dans la Lombardie. Elle a donné un Cardinal-Evê-

que de Bologne dans:

Jean-Etienne Ferrero, mort en 1510, âgé de 36 ans; & trois autres Cardinaux & Evêques de Verceil, un Grand-Confervateur de la Religion de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Grand-Maître-d'Hôtel de Savoie, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1576. Un Seigneur de cette Maifon prit femme dans celle de Fiefque, & en prit le nom, & a fait la branche de Ferrero de Fiefque.

CHARLES-EMMANUEL-VINCENT FERRERO DE PALLAS, Piémontois, fils du Marquis d'Ormea, a époufé, en Juillet 1761, Marie-Jeanea, e époufé de Brancas, fille unique de Henri-Céfar-Raymond-Hyacinthe, Comte de Brancas-Laudun, & de Marie-Virginie

de Berton-Crillon.

BRANCHE

de Ferrero de Fiesque, Prince de Mafferan, dans la Seigneurie de Verceil.

Victor - Amé - Louis Ferrero de Fiesque, épousa Jeanne-Irène Caraccioli, dont il eut:

VICTOR-AMÉ-PHILIPPE, qui fuit;

Marin, né en 1721, & qui a quitté l'Etat Eccléfiastique en Novembre 1745;

MARIE-CHRISTINE, née en 1714, femme du feu Marquis de Saint-Germain, Ambassadeur en France;

Constance-Eléonore, née en 1715, mariée au Comte de Priouque;

Et Marie-Louise-Somène, née en 1717, qui a épousé 1º le Marquis de Senantes; & 2º le Marquis de Saint-Marsan, Ambassadeur en France.

VICTOR-AMÉ-PHILIPPE FERRERO DE FIESQUE, Prince de Masseran & de l'Empire, Marquis de Crévecœur, Grand d'Espagne de la première classe, Chevalier de la Toison-d'Or, le 23 Septembre 1752, & de St.-Janvier, Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Charles d'Espagne, Capitaine-Général des Armées de Sa Majesté Catholique, premier Capitaine de ses Gardes, fon Ambassadeur extraordinaire près du Roi de la Grande-Bretagne, &c., marié, le 28 Octobre 1737, à Charlotte-Louise de Rohan-Guéménée, née le 12 Mai 1722, première Dame d'honneur de la seue Reine d'Espagne, fille de Hercule-Mériadex, Prince de Guéménée, &c., & de Louise-Gabrielle-Julie de Rohan.

FERRET: d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de cerf d'or, rangées en chef.

* FERRETTE. Le Comté de Ferrette, qui étoit posséde par les Comtes de Bar & de Montbéliard, sut donné en partage à Ferri ou Frédéric, quatrième sils de Thierry, Comte de Bar, dans le XIº siècle. Ulric II, sixième Comte de Ferrette, vendit, en 1271, ce Comté à Henri de Neuchâtel, Evêque de Bâle, pour 850 marcs d'argent, & l'Evêque le lui remit pour le tenir en Fies de son Eglise, à laquelle il sut slipulé que ce Comté seroit réuni, faute d'hoirs mâles. En 1648, le Comté de Ferrette & le Sundgaw furent cédés en toute souveraineté à la France, qui paya trois millions aux Archiducs pour leurs droits.

Le Roi Louis XIV, pour récompenser les fervices du Cardinal Mazarin, lui donna, & à ses successeurs, en propriété le Comté de Ferrette, ne se réservant que la souveraineté & le haut domaine. Le Cardinal le donna à sa nièce Hortense Mancini, & à son mari Armand-Charles de la Porte, pour eux &

leurs fuccesseurs.

FERRI: d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un lion passant, aussi d'or.

FERRIER D'AURIBEAU. Cette famille, connue fous le nom de *Ferrier*, est originaire de Riez, & descend de

I. Jean de Ferrier, Co-Seigneur de cette ville, qui obtint des Lettres de noblesse du Roi René, données à Aix le 18 Juin 1475, enregistrées aux Archives du Roi en Provence le 12 Janvier 1477, & fonda une Chapelle dans l'Eglise des Cordeliers de Riez. Il paroît, par son testament du 19 Octobre 1512, qu'il eut deux semmes. On ignore le nom de la première. La seconde sut Catherine d'Arcussia-Tourves. Du premier lit vint:

Honoré, qui fuit. Et du fecond lit: Thomas, Seigneur de Sorps, marié à Delphine de Sabran-Beaudinar, dont la postérité est éteinte.

II. Honoré de Ferrier, Co-Seigneur de Riez, fit son testament le 7 Mai 1520. Il avoit épousé Honorée de Roux de Beauvezer, fille d'Antoine, Seigneur de Lamanon, dont

1. MELCHIOR, qui fuit;

2. Balthazar, Sacristain de l'Eglise de Riez;

3. Honorée, femme, en 1525, de Bertrand de Signier, Seigneur de Piozin;

 Et MARGUERITE, femme de Louis d'Ifoardde-Mathelon, Seigneur de Peynier, Maîtred'Hôtel du Roi & Chevalier de fon Ordre.

III. Melchior de Ferrier, Seigneur de Majaltre, prêta hommage pour cette terre le 11 Décembre 1527, & époufa, le 17 Novembre 1531, Madeleine de Graffe, fille de Louis, Seigneur de Mas & de Callian, dont:

1. Antoine, qui fuit;

 ROLLIN, Sacriftain de l'Eglife de Riez, Prieur de Cotignac & Fondateur de la Maifon de Notre-Dame-de-Grâce;

3. Andrivette, mariée, en 1559, à Charles de Barras, Seigneur de Mélan;

4. Et Marguerite, femme de Joseph de Fabre, Co-Seigneur de Riez.

IV. Antoine de Ferrier, Seigneur en partie de Riez, de St.-Julien, d'Affe & de Callian, tranfigea avec Henri de Graffe, Seigneur de Mas, Efcragnoles & Callian, pour raifon des droits de Marguerite de Graffe, fa mère; il lui revint la quatrième partie de la terre de Callian le 12 Février 1562, Il laissa de Francoife d'Autric-de-Vintimille-de-Beaumettes, qu'il avoit épousée le 11 Novembre 1558:

1. CLAUDE, qui fuit;

MADELON, reçu Chevalier de Malte le 7 Février 1608;

3. Et Gaspard, Sacristain de l'Eglise de Riez.

V. CLAUDE DE FERRIER, Seigneur de Saint-Julien, épousa, le 29 Septembre 1605, Honorée de Cosne, fille & héritière d'Olivier de Cosne, Seigneur d'Auribeau, dont il eut:

- CHARLES, Seigneur de Saint-Julien & d'Auribeau, marié, en 1637, à Françoife de Villeneuve-Tourettes, fans enfans;
- Gaspard, Sacristain de l'Eglise de Riez;
 Balthazar, Chanoine de la même Eglise;

4. Et MADELON, qui fuit.

VI. MADELON DE FERRIER, reçu Chevalier de Malte en 1646, quitta la Croix, & épousa, le 4 Juin 1657, Sufanne de Villeneuve-Tou-Tome VII. rettes, fille de Céfar, Seigneur de Tourettes, de Vence, & de Françoife de Blaccus. Ses enfans furent:

1. Balthazar-Louis, qui fuit;

2. César, Sacristain de l'Eglise de Riez, &

Prieur de Cotignac;

 Henri, reçu Chevalier de Malte en 1691, Capitaine dans le Régiment de Nivernois, mort Commandeur à Malte le 19 Janvier 1751;

4. Honorée, mariée à Henri de Castellane, Seigneur de Majastre, fils de Charles;

5. Et N...alliée à Augustin de Rivier, Seigneur de Romoules.

VII. BALTHAZAR-LOUIS DE FERRIER, Seigneur d'Auribeau & de Saint-Julien, époufair ° Rofe de Caftellane de Saint-Juers; & 2°, le 19 Novembre 1698, Thérèfe de Gantès, fille de Jean-François, Seigneur de Valbonnette, Confeiller au Parlement d'Aix, & de Gabrielle de Clapiers-de-Vauvenargues, coufine germaine de M. le Marquis de Gantès, Lieutenant-Général. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du fecond vinrent:

1. HENRI-GASPARD, qui fuit;

2. Et Susanne, mariée, en 1719, à Joseph de Gautier, Baron de Sénèz & d'Aiguines.

VIII. HENRI-GASPARD DE FERRIER, Seigneur d'Auribeau, Chevalier des Ordres militaires de Saint-Lazare & de Saint-Louis, ancien Capitaine d'une des Galères du Roi, avec rang de Colonel, l'un des Syndics de la Noibelse de Provence, est veus de Catherine de Rémusat, de la ville de Marseille, qu'il avoit épousée en 1738. Il n'en aeu qu'un fils nommé

IX. HENRI-CÉSAR-MADELEINE DE FERRIER, qui a été Officier dans le Régiment d'Eu, In-

fanterie, mort en 1761.

Les armes: d'or, à 5 écussons de gueules, posés 2, 2 & 1; l'écu surmonté d'une couronne à l'antique d'or, que le Roi René a accordée à JEAN DE FERRIER & à sa postérité en 1475.

FERRIER, autre famille, établie à Arles, qui avoit été anoblie en 1598, & s'est éteinte dans la Maison de Régis Fuveau. Ses armes étoient: de gueules, à un fer de cheval d'argent renversé; au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or. (Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, tom. 1, pag. 384 & suiv.)

FERRIER DU CHATELET, famille

noble originaire d'Espagne, où elle subsiste encore, dont une branche est venue s'établir dans la ville de Salon, de Cray en Provence, au Diocèse d'Arles, après que Jean Ferrier, né à Terraréga en Aragon, Archidiacre de l'Eglise de Lérida en Catalogne, Camérier du Pape Alexandre VI, & Evêque de Melphes au Royaume de Naples, eut été nommé, par le Roi Louis XII, à l'Archevêché d'Arles le 28 Novembre de l'an 1498, en récompense de plusieurs légations importantes, dans lefquelles ce Prince avoit intérêt.

Cette famille est connue dès le XIII estècle, & est regardée comme noble & ancienne. Du mariage de Guillaume Ferrier avec Constance de Miguel, naquirent à Valence en És-

pagne:

1. PIERRE;

2. Boniface, qui fuit;

3. Et Vincent, mis au nombre des Saints, fous le nom de Saint-Vincent-Ferrier.

Boniface Ferrier, devenu veuf, entra dans l'Ordre des Chartreux, & en devint le Général. Don Martin, Roi d'Aragon, étant mort fans postérité en 1410, Boniface & son sière Vincent Ferrier furent du nombre des neus Juges choisis pour décider à qui appartenoit sa fuccession. Le Conseil n'étoit composé que de gens de qualité.

L'Archevêque d'Arles étoit leur petit-neveu. Celui-ci maria son neveu Pierre Fer-

RIER à Salon. Il étoit trifaïeul de

REYNAUD, né en 1627, & mort en 1654. GILLES FERRIER, fon fils, né à Salon en 1642, orphelin à l'âge de deux ans, entra fort jeune au service. Il eut plusieurs enfans, dont:

JEAN-PIERRE FERRIER, qui mourut en 1748. Il est le seul garçon qui ait laissé postérité, sa-

voir pour fils unique:

Pierre-Joseph Ferrier du Chatelet, Capitaine de la Légion de Soubife, né à Barviliers près de Belfort, dans la Haute-Alface,

le 25 Mai 1739.

JEAN-PIERRE FERRIER, Ecuyer, Avocat, & pourvu d'un Office de Confeiller au Confeil Supérieur d'Alface, & François-Vincent Ferrer, Ecuyer, Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, fur la réquifition qu'ils ont faite le 27 Décembre 1720, à Charles d'Hozier, Juge d'armes & Garde de l'Armorial Général de France, de ce qu'on avoit donné à leur père Gilles Ferrier pour armoiries, un écu d'azur, à une grue d'or, po-

fée en pied, & tenant dans fon bec une lance d'or, ferrée d'argent, la pointe en bas, & un chef de gueules, chargé de trois étoiles; & ayant intérêt de conferver, pour eux & leur posérité, ses armoiries, telles que les ont portées leurs ancêtres, les ont fait réformer, & suivant le brevet que leur en a expédié le Juge d'armes de France, le 18 Janvier 1721, les armes de cette samille sont: d'argent, à quatre fers de lances d'azur, posés en sautoir, les fers appointés.

Ce font celles que les Ferrier d'Espagne portent, & que portoit l'Archevêque d'Arles, vivant sous Louis XII, & qui ont été reconnues par le Juge d'armes en 1696, par les Commisfaires députés sur le fait des armoiries, & par

Charles d'Hozier en 1721.

FERRIER, FRERRIER ou FERROLL-LAT, noms qu'une ancienne Maison de Salins prenoit indifféremment. Le Cartulaire de l'Abbaye de Balesmes sait mention de:

HUGUES DE SALINS, dit FERROILLAT, Che-

valier, lequel eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;

2. Renaud, auteur d'une branche établie dans

la Châtellenie d'Arbois;

3. Et Simonnette, alliée à Guy de Fertans.

Jean, dit Ferrier, Chevalier, nommé dans l'hommage du Château Sainte-Anne, rendu par Jacques, Seigneur de Rans, à Jean de Châlon, Sire d'Arlay, l'an 1277, eut pour fils:

RENAUD FERRIER, Chevalier, qui étoit mort en 1294, fuivant le testament d'Alix, son épouse, par lequel elle choifit fa sépulture dans l'Eglise de Saint-Maurice de Salins, & institute institutes ses trois filles:

BLANCHE, femme de Bérard de Ceys, Damoi-

Comtesse, mariée à Renaud de Bonnay, Damoiseau:

Et MARGUERITE, alliée à Pierre de Saint-Quentin, aussi Damoiseau. (Nobiliaire de la ville de Salins, tom. Il, pag. 152.)

* FERRIÈRE (LA), Subdélégation de Domfront, en Normandie: Terre qui est qualifiée d'ancien Comté; mais elle n'ajamais eu d'érection. Elle a appartenu à M. le Maréchal Duc de Belle-Ile, lequel l'a vendue à M. Dupleix, qui la possède encore aujourd'hui.

FERRIÈRE (DE LA). Les Seigneurs de la Ferrière, en Saintonge, descendent de Gas-

pard de Comminges, un des fils de Bernard de Comminges, Seigneur de Guitaut. Ils n'ont formé que IV degrés, & ont fini à Louis de Comminges, Seigneur de la Ferrière, mort au mois de Janvier 1695, sans avoir été marié.

- * FERRIERE (LA), Seigneurie érigée en Marquifat, par Lettres du mois de Décembre 1692, enregistrées le 17 du même mois, en faveur d'Arnaud de la Briffe, Procureur-Général au Parlement de Paris.
- * FERRIÈRE (LA), Châtellenie érigée en Marquisat en faveur de Jean le Maître, Confeiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois de Juillet 1665, enregistrées le 5 Septembre suivant.
- * FERRIÈRE (DE LA), famille de Normandie. Françoife, Dame de Raveton, porta en dot à fon mari Jean de la Ferrière, Baron de la Vernie, la Baronnie de Tessée au Maine, depuis érigée en Comté. Leur fils unique, N... de La Ferrière, Gouverneur de Domfront, étant mort fans enfans, eut pour héritière des Baronnies de Tessé, de la Vernie & d'Ambrières, fa sœur aînée Thomasse de la Ferrière, qui étoit mariée à André, Seigneur de Froulay, de Montflours, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi.

Les armes: d'or, à fix fers de mulets d'azur, cloués d'argent, 3, 2 & 1, à la bordure en cercle de Bretagne.

FERRIÈRE(LA), en Bretagne, porte: d'argent, à trois fers de mulets de fable, 2 & 1.

FERRIÈRE (LA), autre famille en Bretagne, qui a pour armes: d'argent, à trois fers de cheval de gueules, 2 & 1, cloués chacun de fix clous d'or.

FERRIÈRE (DE LA), famille du Vendomois, dont étoit Marie de La Ferrière, née le 30 Avril 1681, fille d'Hélle de La Ferrière, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, & de Charlotte de Rameşay. Elle fut reçue à Saint-Cyrau mois de Novembre 1691, après avoir prouvé qu'elle defcendoit de Calais, Seigneur de La Ferrière, & de Madeleine des Loges, qu'il avoit épousée l'an 1520.

Les armes: d'argent, à deux léopards de fable, couronnés & armés d'or, & pofés l'un fur l'autre.

* FERRIÈRE au Val-Germont (DE LA), dans le Thimerais: Terre & Vicomté possé-

dée par M. le Marquis de Puisaye de la Coudrelle, Grand-Bailli du Perche. Elle estentrée dans cette Maison par le mariage d'André-Nicolas de Puisaye, Chevalier, Marquis de la Mesnière, avec Dame Marie-Françoise Manduit de Saint-Simon, Dame de ladite Terre dela Ferrière. Voy. PUISAYE.

FERRIÈRES, en Normandie: Orderic Vital dit que Guillaume de Ferrières est nommé parmi les illustres Normands qui vivoient sous le Duc Robert II, en 1090. Cette famille avoit de grandes possessions sous le règne de Philippe-Auguste.

HENRI DE FERRIÈRES, Chevalier Banneret, Seigneur de plusieurs Fiefs relevans de lui, est nommé dans une Charte de 1205. Il eut

pour fils:

Guillaume de Ferrières, qui épousa une fille de la Maison de Tancarville, dont il eut:

Godefroy de Ferrières, Baron dudit lieu, qui laissa d'Amicie de Meullent, son épouse, trois fils, savoir:

- 1. Huc, qui fuit;
- 2. VAUQUELIN;
- 3. Et Hugues, qui fut fondateur du Prieuré de Bosc-Morel.

Huc, Baron de Ferrières, épousa la fille du Comte d'Evreux, & en eut:

JEAN, Baron de Ferrières, Chevalier, vivant en 1333, qui s'allia à Alix d'Harcourt, de laquelle fortit:

VAUQUELIN, Baron de Ferrières, marié avec la fille du Comte de Vendôme. De cette alliance il eut:

Jean de Ferrières, IIe du nom, Chevalier, qui fit le voyage d'Allemagne. Il fut reçu à Carentan avec huit Ecuyers, le 1et Novembre 1387, & épousa Jeanne de Préaux, dont vint:

JEAN DE FERRIÈRES, IIIº du nom, Chevalier & puissant Seigneur de Montfort-le-Rotrou, Chambellan du Roi en 1402; il eut de Marguerite d'Harcourt, son épouse:

- 1. JEAN, mort fans alliance;
- 2. CHARLES, qui fuit;
- 3. Et Guillaume, Seigneur de Fresles, Bailli de Beaujolois, père de:
 - Jean, Chevalier, Seigneur de Fresles, Chambellan du Roi, Gouverneur de Mousson, qui épousa, le 24 Octobre 1462, Marguerite de Bourbon, fille légitimée de Jean, Duc de Bourbon, Connétable de France.

Charles, Baron de Ferrières, épousa Jean-

ne de Neufbourg, & fut père de

JEAN, Baron de Ferrières, Chevalier, haut & puissant Seigneur, Chambellan du Roi en 1453, qui eut un différend avec Guy de la Roche-Guyon, pour la préséance de l'Echiquier. De son mariage avec Jeanne de Tilly, morte le 26 Janvier 1495, sortirent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Guillaume, rapporté après fon aîné.

JEAN DE FERRIÈRES, IVe du nom, Baron dudit lieu, vivoit en 1491. Il eut pour femme *Emare Geoffroy*, dont:

 LÉONORE, Dame de Montfort-le-Rotrou, mariée 1º à Henri de Montigny, Seigneur de Freſne; & 2º à Chriſtophe de Montbéron, Vicomte d'Aunay;

2. Renée-Catherine, femme de François, Sire de Pons:

 Françoise, mariée à Antoine d'Arces, Seigneur de la Bâtie;

4. Ét Marguerite, alliée à Philippe d'Arces, Seigneur de Saint-Maurice.

Guillaume de Ferrières, Chevalier, Baron de Thury & de Dangu, second fils de Jean & de Jeanne de Tilly, épousa 1° la fille du Comte de Danmartin; & 2° en 1502, Jacqueline Fayrel, dont il eut:

1. PIERRE, qui fuit;

 Et Françoise de Ferrières, femme de Ferry-d'Aumont, dont la fille aînée fut mariée à Claude de Montmorency, Baron de Fosseux.

Pierre de Ferrières, Baron de Thury & de Dangu, fut, dit la Roque, le dernier mâle de cette famille, & fes biens paffèrent à fa nièce Anne d'Aumont, qui les porta à fon mari Claude de Montmorency. Il avoit épousé Anne Basset.

HENRI DE FERRIÈRES passa en Angleterre avec Guillaune le Conquérant. De sa semme, nommée Berthe, il eut trois sils:

1. & 2. ENGUERRAND & GUILLAUME;

 Et ROBERT, Comte d'Erby, fous le Roi ETIENNE; cette branche s'est continuée en Angleterre y étant fort considérée. Elle avoit changé ses armes & pris celles de Marmion, qui sont: de Vair.

Les armes: de gueules, à un écusson d'hermines & une orle de fer à cheval d'or; & selon un Armorial d'Angleterre: d'argent, à 6 fers de cheval de sable.

La ressemblance des armes des deux fa-

milles fuivantes pourroit faire croire qu'ils font de la même Maifon; mais la Roque n'en parle point, & dit positivement que cette famille est éteinte dans Pierre de Ferrières.

FERRIERES, en Normandie, Seigneurs de la Tresbasnelière, qui portent: d'or, à 6 fers de mulets d'azur.

FERRIÈRES, aussi en Normandie, Seigneurs de Paillepré, dont les armes sont: de fable, à 6 fers de cheval d'argent.

FERRIÈRES, famille du Poitou. Tho-MASDE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Champigny-le-Sec, époufa, en 1542, *Ifabeau Bi*net. dont vint:

Antoine de Ferrières, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de sa seconde femme; mais de la première, nommée Jacquette Martel, qu'il épousa, en 1580, il eut:

JACQUES DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Champigny, maintenu dans sa noblesse en 1668. Il épousa, 1° le 21 Décembre 1626, Geneviève de Brilhac; & 2° le 6 Juin 1644, Marie de Marconnay. Du premier lit fortit:

JACQUES, Chevalier de Malte;

Et du second vint:

CHARLES-JACQUES, qui fuit;

CHARLES-JACQUES DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Monteil & de Charray, s'allia, le 21 Novembre 1674, à Marguerite Petit-Jean, dont:

- 1. Antoine-Joachim, qui fuit;
- 2. Et Jacques, Chevalier de Malte.

Antoine-Joachim de Ferrières, Ecuyer, Seigneur de Massée & de Monteil, maintenu dans sa noblesse, le 3 Août 1715, épousa, la même année, Renée-Catherine Thoreau, fille de Charles-Philippe Thoreau, Ecuyer, Seigneur des Giraudières, de laquelle est issu entr'autres ensans:

NICOLAS-ANTOINE-RENÉ, qui fuit;

Michas-Antone Penne, qui fuit, get l'accours - François, Ecuyer, Seigneur de Maffée, Monteil, la Guiberdrie, vulgairement appelée Charray, &c., ci-devant Chevalier de Malte, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de la Mestre-de-Camp, qui a époulé, par contrat du 13 Septembre 1754, Louise-Rénée de Briçonnet, fille aînée de seu Jean de Briçonnet, Ecuyer, Seigneur de Montplaisir, & de Renée-Louise Sansais-de-Bussière, dont il a cu:

- René, Ecuyer, né le 20 Décembre 1758;
- 2. Jacques-René, né le 19 Janvier 1760; 3. Victoire, née le 29 Juin 1757;

4. Et Anne-Marie, née le 6 Juillet 1765.

NICOLAS-ANTOINE-RENÉ DE FERRIÈRES, né le 2 Décembre 1715, reçu Page du Roi dans sa Grande-Ecurie, le 11 Décembre 1731. (C'est ce que nous savons sur cette samille saute de Mémoire; il en est parsé dans l'Armorial génér. de France, reg. I, part. I, p. 231.)

Les armes: d'azur, à 3 pommes de pin

d'or, 2 & 1.

FERRIÈRES-SAUVEBŒUF, en Limousin: famille noble dont étoit Anne-Geneviève de Ferrières de Sauvebœuf, veuve de N..... de Vassan, Brigadier des Armées du Roi, & morte dans sa Terre d'Aigueperse, près Limoges, le 10 Novembre 1770, âgée de 84 ans.

Les armes : d'argent, au pal de gueules à une bordure denticulée du même. (C'est ce

que nous favons fur cette famille.)

FERRIOL - D'ARGENTAL. JACQUES DE FERRIOL, Confeiller au Parlement de Metz, & Commissaire à la Chambre de Justice en 1662, mourut en 1666, dans la 45° année de son âge, laissant entr'autres enfans de Marie de Silvecane, son épouse:

CHARLES DE FERRIOL, Baron d'Argental, cidevant Ambassadeur Extraordinaire de France à Constantinople, sous le feu Roi, mort, âgé de 70 ans, le 26 Octobre 1722.
 Mémorial généal. & hist., année1754, p. 4;

2. Et Augustin, qui fuit.

AUGUSTIN FERRIOL, Seigneur de Pont-Veyle en Bresse, & d'Argental en Forez, épousa Marie-Angélique Guérin de Tencin, sœur aînée du Cardinal, morte le 2 Février 1736. Son mari décéda le 3 Février 1737, Président honoraire au Parlement de Metz, après avoir été Trésorier, laissant pour fils:

 Antoine, appelé le Comte de Ferriol, Sieur de Pont de Veyle, ci-devant l'un des deux Lecteurs de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Intendant-Général des Classes du Royaume, a épousé N... Bose du Boucher, fille du seu Intendant de Limoges, dont il n'eut point d'ensans;

 Et CHARLES-AUGUSTIN FERRIOL, Sieur d'Argental, reçu Confeiller au Parlement de Paris, le 21 Janvier 1721, & Confeiller d'honneur au même Parlement, en 1744, & Ministre du Duc de Parme en France. (Mercure de Février 1737, p. 405.)

FERROLLES. PIERRE DE FERROLLES, Marquis d'Avoir, frère de PIERRE-ELÉONOR, Marquis DE FERROLLES, Gouverneur de l'Isle de Cayenne, Lieutenann-Général des Isles de l'Amérique, avoit épousé N... de Sourches de Montsoreau, fille du Marquis de Sourches, Grand-Prévôt de France, dont il a eu:

URBAINE DE FERROLLES, morte en Poitou le 16 Août 1729, âgée de 82 ans; elle avoit été mariée à Charles, Marquis de Clermont-Tonnerre. (Mercure du mois d'Août 1729, p. 1900.)

* FERRON DE LA FERRONNAYS, famille noble & ancienne en Bretagne, qui a donné fon nom à la Terre de la Ferronnays, fituée auprès de Dinan en Bretagne, Evêché de Saint-Mâlo. L'Histoire de cette Province fait mention de cette famille dès l'an 1118, tems où un Ferron fit une fondation en faveur de quelques Abbayes. Cette anecdote est citée par l'Histoiren, qui dit l'avoir tirée des titres de l'Abbaye de Marmoutiers. Elle a constamment servi nos Rois & les Ducs de Bretagne, & elle a produit, dans ces tems reculés, des Capitaines d'hommes d'armes, & des Chevaliers de l'Ordre du Roi.

Jacques Ferron de la Ferronnays passa à la revue des Ecuyers, avec Jean de Beaumanoir & autres, le 17 Janvier 1356. Il eut

pour enfans:

OLIVIER, JEAN & GEOFFROY FERRON, tous trois qualifiés *Chevaliers* dans l'affociation que firent, en 1379, les Seigneurs & Gentilshommes Bretons, pour la garde & le main-

tien du droit ducal en Bretagne.

Il y a une revue de dix-neuf Chevaliers, à la tête desquels ontrouve les Seigneurs Amaury de Clisson, Robert de Beaumanoir, Robert de Guitté & Geoffroy Ferron. Cette revue sut faite à Paris le 27 Janvier 1382, & l'extrait a été tiré de la Chambre des Comptes de Paris.

OLIVIER FERRON DE LA FERRONNAYS, qualifié Chevalier dans un aveu qui lui fut rendu, en 1478, eut de sa femme, dont on ignore le nom:

1. OLIVIER, mort fans enfans.

2. & Louis, qui suit.

Louis Ferron de la Ferronnays épousa Phélipotte Bodin, de laquelle vint:

OLIVIER FERRON DE LA FERRONNAYS, qui se

maria, par contrat du 12 Novembre 1436, à Marie le Porc-de-la-Chesnaye, dont l'alliance apporta dans la fuite, aux Ferron de La FERRONNAYS, les Terres de la Chesnaye en Bretagne, des Moustiers & de Belleval en Normandie. Ses ensans furent:

1. Eustache, qui fuit;

2. Et RAOUL. Ils firent le partage de leurs biens en 1492, &, par un acte de 1502, Eustache donne à RAOUL, fon frère, une pension viagère pour fa part dans les biens.

· Eustache Ferron de la Ferronnays époufa Guillemette du Breil, dont sortirent;

1. ROLAND, qui fuit.

2. & 3. CHARLES & JULIEN, qui firent leurs partages nobles, le 4 Mars 1526.

ROLAND FERRON DE LA FERRONNAYS S'allia, par contrat du 10 Avril 1516, à Louise Trousfier, de la Maison de la Gabetière. Il en eut:

GILLES FERRON DE LA FERRONNAYS, qui étoit, en 1573, Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut en 1576. Il avoit épousé, 1º en 1546, Jeanne Glé de la Costardais; & 2º en 1573, Jeanne du Breil du Chalonge. Du premier lit vint:

1. François, Seigneur de Belleval, tué au fervice, en 1570, fanslaisser d'enfans de Jeanne de Coetquen, son épouse.

Et du fecond lit:

2. René, qui fuit.

René Ferron de la Ferronnays étoit en bas âge, lors de la mort de fon père. Jeanne du Breil, sa mère, en sut instituée tutrice par l'avis des Seigneurs, Marquis de Coetquen, Chevalier de l'Ordre du Roi; Toussaint de Beaumanoir, François du Breil, Chevalier de l'Ordre du Roi; Jean d'Acigny, Jean du Breil, Seigneur du Rays, & de vingt-quatre autres Gentilshommes tous parens aussi du mineur; cet acte est du 26 Juin 1576. Il époufa, en 1596, Jeanne d'Evigné, de la Maison de de Languevinais, & en eut:

JACQUES FERRON DE LA FERRONNAYS, IIº du nom, qui époufa, le 10 Février 1624, Made-

leine de Govon, dont:

JACQUES FERRON DE LA FERRONNAYS, IIIº du nom, Seigneur de Petit-Bourg, Commandant, pour le Roi, de la Citadelle de la Ferré, & du Château royal de Vincennes: il fut reconnu d'ancienne extradion & maintenu dans tous les titres & privilèges dus à sa naiffance, par Arrêt des Commissaires députés

pour la réformation de la Noblesse en Bretagne, de l'an 1670. De son mariage avec Marguerite du Vouldy, qu'il épousa, le 25 Novembre 1661, naquirent:

Pierre-Jacques, qui fuit;

2. Louis-Auguste, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom;

3. Charles, Major du Régiment de Cavalerie de la Ferronnays;

4. Antoine-Hercule, Capitaine au Corps des Carabiniers du Roi;

5. Et François, Major du Régiment du Maine, Cavalerie, mort fans enfans, ainfi que fes trois frères.

Pierre-Jacques Ferron, Comte de la Ferronnays, Brigadier des Armées du Roi, Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de fon nom, époufa, par contrat du 23 Mars 1697, Marie de Constantin. C'est par cette alliance que la Terre de Saint-Marc est entrée dans la famille de FERRON DE LA FERRONNAYS. Il

eut pour fils:

PIERRE-JACOUES - LOUIS - AUGUSTE FERRON, Marquis de la Ferronnays, d'abord Mestrede-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, ensuite Maréchal-de-Camp, mort le 11 Février 1753, à 54 ans, en son Château de Saint-Marc, près de Nantes en Bretagne. Il avoit épousé, par contrat du 14 Décembre 1722, Françoise-Renée le Clerc, qui lui apporta le Comté de la Bigottière, les Terres du Veau, de Nay, des Brosses, du Sentier & de Soufigné en Anjou, ainfi que celles de Thuré & du Tertre dans le pays du Maine. Ses enfans font:

1. PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE, qui fuit;

2. Autre Pierre - Jacques - François - Louis-Auguste, Vicomte de la Ferronnays, Meftre-de-Camp de Cavalerie, Aide-Major de la Gendarmerie de France, marié, en 1765, à N... le Noir;

3. GABRIEL-AMÉDÉE, Chevalier de la Ferronnays, Lieutenant-Colonel à la fuite de la

Cavalerie, en 1770;

4. ETIENNE-Louis, appelé le Marquis de la Ferronnays, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Commandant à St.-Domingue, marié, le 12 Mai 1772, à N... Binau, Demoiselle Créole de Léogane;

5. Jules - Basile, Evêque de Saint-Brieuc, depuis le 24 Décembre 1769, puis transféré à l'Evêché de Bayonne en 1774;

6. JEAN-JULES - AUGUSTE - ANTOINE, Chevalier

de la Ferronnays, Enfeigne des Vaisseaux du Roi, mort en 1757 à Brest, de la maladie épidémique qui y régnoit, au retour d'une campagne de Canada;

7. PAUL, appelé le Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Capitaine au Régiment de Rohan-Chabot, Dragons, aujourd'hui Colonel-Commandant de la Légion Royale;

8. Emmanuel-Henri-Eugène, Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Sous-Lieutenant des Carabiniers, aujourd'hui Guidon des Gendarmes de Provence;

9. Et Françoise, mariée, le 2 Mars 1745, à Louis Jaillard de la Maronnière.

Pierre-Jacques-François-Louis-Auguste FERRON, Comte de la Ferronnays, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier, ci-devant Mestrede-Camp d'un Régiment de Dragons de son nom, à présent Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Dôle en Franche-Comté, a époulé, le 29 Janvier 1754, Charlotte-Jacqueline-Josèphe de Marnais de Saint-André de Verceil, morte le 2 Juin 1762, fille de Charles de Marnais de Saint-André, Comte de Verceil, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759, & de Claude-Françoife-Jacqueline Petit de Paffy. De ce mariage il a eu:

- 1. Pierre-Jacques-François-Joseph-Auguste FERRON DE LA FERRONNAYS;
- 2. Et Charlotte-Jacqueline-Perrette.

Les armes: d'azur, à fix billettes d'argent, 3, 2 & 1; au chef cousu de gueules, chargé de 3 annelets d'argent. Supports: deux léopards. Cimier : une rose. Ce cimier a été changé depuis long-tems par MM. de la Ferronnays, qui ont pris à la place un bras nu, armé d'une épée antique, avec ces mots pour devise: In hoc Ferro vinces.

* FERTÉ (LA), Subdélégation de la Ferté-Vidame: Terre qui étoit une Châtellenie, avec haute Justice & Maîtrise des Eaux & Forêts. Elle fut adjugée par décret avec la terre & Châtellenie de Beaussard, ayant pareil titre de haute Justice & Maîtrise, à seu Messire Claude, Duc de Saint-Simon, Pair de France, en 1634. Ces deux Terres & Châtellenies ont été, par Lettres-Patentes de 1734, érigées conjointement en Comté, & distraites dela Baronniede Châteauneuf-en-Thimerais, en la mouvance attachée à la Tour du Louvre, avec attribution d'appel de la haute Justice au Parlement, & de la Maîtrise à la Table de Marbre, en faveur de Messire Louis, Duc de Saint-Simon, fils de Claude.

FERTÉ (LA), en Nivernois: d'hermines. au fautoir de gueules.

FERTÉ (LA), en Normandie. Le premier qu'on connoisse est

Bernard, Baron de la Ferté, en 1088, qui eut pour fils:

Foulques de la Ferté, qui eut GEOFFROY DE LA FERTÉ, père de

Guillaume de la Ferté, marié, en 1261, à la sœur de Henri-Clément, Seigneur d'Argentan. Leur fils,

Geoffroy de la Ferté, épousa, en 1304, en secondes noces, la fille du Seigneur de Sillèse, dont naquit:

Guillaume de la Ferté, qui épousa Mar-

guerite de Merle, dont

Guillaume de la Ferté, qui épousa une fille de la Maison d'Harcourt, & en eut

JEAN DE LA FERTÉ, dont le fils, aussi nommé JEAN DE LA FERTÉ, ÉPOUSA Marguerite d'Hauteville. De ce mariage vint:

René de la Ferté, qui épousa Marie de Coué, fille du Seigneur de Fontenailles, & de Jeanne de Clermont-Gallerande. Ils eu-

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Madeleine de la Ferté, qui époufa Jacques de Saint-Remy, fils d'Ambroise, & d' Yolande Délaré. Ambroise étoit fils de Jean-Baptiste de Saint-Remy, vivant en l'année 1462. Voyez SAINT-REMY.

JEAN DE LA FERTÉ, tué à la bataille de St.-Denis, en 1567, avoit époufé une fille de la Maison de Breslé, dont il n'a pas eu d'enfans.

FERTÉ (LA), en Ponthieu: branche de l'ancienne & illustre Maison de Chatillonfur-Marne, qui a pour auteur Jean de Cha-TILLON, Seigneur de la Ferté, &c., second fils de Gaucher, IIe du nom, Comte de Porcéan, Connétable de France, & d'Isabelle de Dreux, Princesse du Sang Royal de France, sa première femme. Le Duc de Châtillon d'anjourd'hui descend de ce Jean de Chatillon. Voy. CHATILLON.

- * FERTÉ-CHAUDERON (LA), Ville en Nivernois, Diocèfe de Nevers, qui a le titre de Baronnie. Le Seigneur prend la qualité de Maréchal & Sénéchal du Nivernois.
 - * FERTÉ-FRESNEL (LA). Beaucoup de

Terres en France ont le nom de Ferté. On y a joint le nom ou le fobriquet des anciens Seigneurs qui les ont possédées dans le tems que les noms sont devenus héréditaires, c'est-à-dire dans le onzième siècle. Delà sont venus les Ferté-Imbault, Ferté-Macé, Ferté-Fresnel, &c. Celle-ci est une des anciennes Baronnies de la Normandie. Elle a été possédée, dès l'origine de ce Duché, par des Seigneurs qui en ont adopté le nom, lorsque l'usage de prendre le nom de sa princi-

pale Seigneurie s'est introduit. La Maison de la Ferté-Fresnel, suivant des titres originaux qui sont dans les Archives du Marquis de Chambray, père, lequel nous a fourni ce Mémoire, se partagea en deux différentes branches à la fin du XIIe siècle. La branche aînée continua de jouir de la Terre, dont elle portoit le nom. La branche cadette s'établit dans la Terre de Chambray, & en prit le nom; mais pour conserver les traces du fang, que la variété des noms dans une même famille auroit pu faire perdre, les Seigneurs de Chambray tinrent en parage, à cause de lignage, cette Terre des Seigneurs de la Ferté-Fresnel, leurs aînés, & ce parage ne laisse aucun doute sur l'identité de ces deux Maisons.

Suivant les anciens ufages de la Normandie, le parage duroit pendant fix degrés de confanguinité. Celui, dont il est question entre les Seigneurs de la Ferté-Fresnel & les Seigneurs de Chambray, a subsisté, sans interruption, depuis la fin du XII° siècle jusqu'en 1528, qu'il finit par la mort de Jean de Chambray, IV° du nom, qui remplissoit le sixème degré de descendance.

Lorfque la Maison de la Ferté-Fresnel donna naissance à celle de Chambray, en la personne de Simon de la Ferté-Fresnel, premier Seigneur de Chambray, fecond fils de Richard de la Ferté-Fresnel, IIº du nom, & d'Enméline de Laigle, les armoiries n'étoient pas encore fixées. On fait qu'elles ne l'ont été qu'en 1270, à la dernière Croifade: c'est ce qui sait que les armes de la Ferté-Fresnel & celles de Chambray font différentes, car la branche de Chambray s'étoit formée avant l'établissement des Armoiries. Auparavant ce tems-là les Seigneurs de LA FERTÉ-Fresnel, ainsi que les Seigneurs de Chambray, usoient du même sceau, à l'empreinte duquel on reconnoissoit l'authenticité de leurs Chartes. C'est ce qui se voit à six Chartes de l'an 1239, confervées à l'Abbaye de Liré, dont trois contiennent des donations que Simon de Chambray faifoit aux Moines du Défert, & les trois autres, les confirmations de ces aumônes, par Guillaume de la Ferté-Fres-NEL, oncle dudit Simon de Chambray, lequel étoit fils de Simon de la Ferté-Fresnel, frère puîné dudit Guillaume. Ces Chartes font toutes scellées du même sceau, représentant une espèce de quinte-feuille à branches égales, larges & rondes dans les extrémités, venant rendre en pointe au centre; c'étoit le sceau de famille, les seules légendes en sont différentes. L'une porte : S. Willelmi DE LA FERTÉ-FRESNEL, & l'autre S. Simonis DE CHAMBRAY.

Quand les nobles prirent des armes, les Seigneurs de LA FERTÉ-FRESNEL prirent: une aigle éployée de gueules, becquée & onglée d'azur; & les Seigneurs de Chambray: a'hermines, à 3 tourteaux de gueules, posés 2 & 1. Elles font ainsi représentées à une Charte de l'an 1283, qui est conservée au Couvent de la Chaise-Dieu, près de Laigle, par laquelle Jean de Chambray, fils de Simon, ci-desfus nommé, aumôna huit livres de rente à ce Monastère, à prendre sur la terre de Chambray, en faveur de Pétronille & d'Odeline, fes deux filles, qui y avoient pris l'habit monastique; & comme le droit de parage des aînés rendoit les puînés dépendans d'eux dans tout ce qui étoit aliénation des propres, qui avoient fait anciennement le partage de la branche cadette, JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL confentit à cette aliénation, & mit fon fceau à la même Charte, fur l'empreinte duquel on voit l'aigle éployée, comme on voit les tourteaux & le champ d'hermines à celui de Jean de Chambray, qui pend à la même Charte; au lieu qu'à la génération précédente, les sceaux des deux Maisons étoient les mêmes entre l'oncle & le neveu, & n'étoient point des sceaux d'armoiries.

Après cette courte explication sur la Maifon de LA FERTÉ-FRESNEL, nous allons donner la Chronologie de la branche aînée jufqu'à son extinction, & on trouvera la suite de ses descendans, sous le nom de *Chambray*, qui est la branche cadette, & la seule qui subfisse actuellement. Voy. CHAMBRAY.

I. Thurulphe, l'un des Seigneurs qui accompagnèrent Rollon à la conquête de la

Normandie en l'an 912, fut Baron de la Fer-TÉ-Fresnel, Diocèle d'Evreux & eut pour fils Radulphe, qui fuit. (Voyez l'Histoire de la Maison d'Harcourt & les Mémoires de M. de Saint-Georges de Moges, Conseiller au Parlement de Normandie, Commissaire aux Requêtes du Palais.

11. RADULPHE, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, vivoit à la fin du X° siècle & au commencement du XI°. Il sut père de :

GUILLAUME, qui fuit; Et ROBERT. (Voyez les auteurs ci-dessus cités, & l'article suivant.)

III. L'existence de Guillaume, Baron de LA FERTÉ-FRESNEL, & de ROBERT, son frère, fe prouvent, ainsi que celle de RADULPHE & de Thurulphe, leur père & aïeul, par une Charte de l'année 1035, qui est conservée dans le Chartrier de l'Abbaye de St.-Evroult. Elle porte que Guillaume & Robert de la FERTÉ-FRESNEL, frères, étoient fils de RADULрне; celui-ci fils de Thurulphe, donna à Thierry, Abbé de Saint-Evroult, la Forêt de Notre-Dame-au-Bois. Peu de tems après, Robert consentit à la fondation du Prieuré de Bolbec, dans le Pays de Caux, & cette fondation fut confirmée par Guillaume le Con-QUERANT, Duc de Normandie en 1071. GUIL-LAUME DE LA FERTÉ-FRESNEL fut père de:

IV. RICHARD, Baron DELA FERTÉ-FRESNEL, qui fut en 1099, avec Robert, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. Il fut un des Favoris & un des Grands-Officiers de Richard Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il fit bâțir dans fa vieillesse le Château de la Ferté - Fresnel, & épousa Edme, dont il eut huit garçons, qui tinrent avec lui le parti de Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Botte, contre le Roi Henri ler en 1118. Son Château de la Ferté-Fresnel, qu'il avoit fait réédifier, ou auquel il avoit ajouté de nouvelles fortifications, fut assiégé en 1119; mais il se reconcilia avec le Roi. & fur la fin de la même année il se retira à l'Abbaye de Saint-Evroult, où il prit l'Habit Monastique, & mourut peu de tems après. (Voyez Orderic Vital.) Il avoit donné à cette Abbave la moitié des dîmes de la Paroisse de la Gonfrière. Des huit enfans de Ri-CHARD DE LA FERTÉ-FRESNEL, & d'Edme, sa femme, Orderic Vital ne nomme que l'aîné, GUILLAUME qui suit:

Tome VII.

V. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de LA FERTÉ-FRESNEL, donna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dîmes de la Paroisse de Gauville. Il augmenta le revenu des Abbayes de Lire, du Bec & de la Chaife-Dieu. Il fe trouva à la Dédicace de l'Eglise de Notre-Dame-du-Désert, le 28 Avril 1125, qui étoit le 4 des Calendes de Mai, & y donna cinq fols de rente à prendre fur les revenus de la terre de la Ferté-Fresnel, ainsi qu'on le voit dans la Charte de Robert, Comte de Leicester, Seigneur de Brethel, conservée à l'Abbaye de Lire. Il fut présent, & affista comme témoin à la Dédicace de la nouvelle Eglife de la Chaise-Dieu, l'an 1132, avec Richer, Seigneur de Laigle, qui en étoit le Fondateur. Il s'arma l'an 1138, avec ses six frères, contre Robert Giroye, Sire d'Echauffour & de Montreuil, qui avoit commis plusieurs violences dans le Diocèse d'Evreux, sur les terres de Robert, Comte de Leicester. Guillaume de LA FERTÉ-FRESNEL, & ses six frères, sont employés dans la liste des Seigneurs qui prirent le parti d'Etienne de Blois, contre MATHILDE, fille de Henri Ier, Roi d'Angleterre, mort fans enfans mâles le 1er Décembre 1135. Il époufa Alix de Marnefer, dont il eut:

 Guillaume, Sire de la Ferté, qui donna à l'Abbaye de Saint-Evroult le patronage & les dixmes de Gouy, & mourut fans enfans;

2. RICHARD, qui fuit;

3. & 4. PAYEN & GUEFFIER, Chevaliers.

VI. RICHARD, IIe du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, héritier de Guillaume, son frère aîné, aumôna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dixmes de la Paroisse de Gouy. Il souscrivit, comme témoin, à une Charte de Robert, Comte de Leicester, Seigneur de Brethel, conservée à l'Abbaye de la Chaise-Dieu en présence de Rotrou, Evêque d'Evreux: cette Charte n'est point datée; mais ce Rotrou fut Evêque d'Evreux depuis l'an 1139, jusqu'en 1162, qu'il fut fait Archevêque de Rouen. Richard de la Ferté-Fres-NEL épousa Enmeline, fille de Richer, IIº du nom, Baron de Laigle, & de Béatrix, lefquels ont leurs tombeaux dans l'Eglise de la Chaife-Dieu. De ce mariage vinrent:

1. GUILLAUME, qui fuit;

 SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL Chevalier, qui ent en partage la terre de Chambray, à condition qu'il la tiendroit de GUILLAUME, fon frère aîné, & de ses descendans, par parage pendant fix degrés de confanguinité: tel étoit anciennement l'ufage de la Normandie. Ce fut ce Simon de la Frenté-Fresnel, qui donna naiffance aux Seigneurs du nom de Chambray. Voyez ce mot; 3. Et Richard, dont on ignore la destinée.

VII. GUILLAUME, IIIº du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, est fouscrit comme témoin, ainsi que Simon Dislou, à une Charte de Gilbert de Laigle, 11º du nom, datée du mois de Mars 1205, conservée à l'Abbaye de Lire. Il y a un Arrêt de l'Echiquier tenu à Falaise, l'an 1207, qui fut rendu pour lui & Girard de Barneville, son beau-frère, fils de Robert Bertrand, avec lequel il avoit des différends pour des droits de Fief. On voit aussi au Chartrier de l'Abbaye de la Trappe une Charte, par laquelle il donne à cette Abbaye 20 fols de rente à prendre sur la Prévôté de Laigle, du consentement de Simon, son frère: la Charte n'est point datée; mais cette aumône fut confirmée par Gilbert de Laigle en 1211. Dans un ancien rôle des Fiefs de Normandie, pour les années 1210 & 1218, il est qualifié Chevalier-Banneret du Perche, (Vovez l'Histoire de la Maison d'Harcourt, tom. Il, pag. 1584.) Il confirma l'an 1220, en qualité d'aîné, l'aumône que Richard, son frère, fit du Boisporet à l'Abbaye de Saint-Evroult. Par une Charte de l'an 1230, confervée à l'Abbaye de Lire, il donna à cette Abbaye 100 fols de rente à prendre fur la terre de la Ferté-Fresnel. Il se trouve compris dans la liste des Seigneurs qui se distinguèrent dans les Armées de Philippe-Auguste. (C'est ainsi qu'en parle la Roque, dans son Histoire de la Maison d'Harcourt, tom. II, pag. 262.) Il est employé dans les rôles conservés à la Chambre des Comptes de Paris, pour l'année 1214 & autres fuivantes dans les articles qui ont pour titre: Milites Normaniæ ferentes Bannerias Feoda Britolii, &c. Guillelmus DE LA FERTÉ. (Voyez encore l'Histoire de la Maison d'Harcourt, tom. IV, pag. 2162, 2170 & 2172.) Enfin on le voit encore paroître à une Charte, conservée à l'Abbaye de Lire, en date de l'an 1239, par laquelle il confirme les dons faits aux Moines du Défert par Simon de Chambray, son neveu. Il s'allia avec une Demoiselle de la Maison de Bricquebec-Bertrand, dont vint:

VIII. JEAN, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, dont l'alliance est ignoré. Il exerça sur Jean

de Chambray, son cousin issu de germain. le même droit d'aînesse que Guillaume, son père, avoit exercé sur Simon de Chambray, fon neveu; ce qui se voit par deux Chartes différentes. La première, conservée à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, est du mois d'Avril 1283. Elle contient que Jean de Chambray ayant donné à ce Monastère 8 livres de rente à prendre sur la terre de Chambray, en saveur de Pétronille & Odenille, ses deux filles, qui y avoient pris l'habit Monastique, JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL confirma ce don. La feconde est conservée au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, & contient que Marguerite du Fresne, veuve de Jean de Chambray, ayant vendu au Chapitre de cette Cathédrale les dixmes inféodées au Fief de Chambray, qui appartenoient à ses enfans mineurs, en présence & du consentement de Jean de Chambray, Seigneur de Blandey, leur tuteur; Jean de la Ferté-Fresnel, en vertu de fon droit de parage sur les Seigneurs de Chambray, confirma cette vente. Il fut père

IX. Guillaume, IVº du nom, Baron de la Ferré-Fresnel, qui épousa Marie Bertrand, Vicomtesse de Fauguernon, fille de Robert Bertrand, Vicomte de Fauguernon. Elle étoit veuve 1º de Jean Paynel, Baron de Hambye & de Bricquebec, son cousin du quatrième au cinquième degré; & 2º de Yon de Garencières. (Le P. Anselme, tom. VI, pag. 690, & l'Hissoire de la Maison d'Harcourt, tom. IV, pag. 2042, disent qu'ils vivoient en 1300.) Ils eurent:

1. JEAN, qui fuit;

 Et COLIBEAUX, Chevalier, nommé parmi ceux qui accompagnèrent le Roi CHARLES VI à la guerre contre les Flamands, l'an 1382.

X. Jean, IIº du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, Vicomte de Fauguernon, est qualifié Chevalier-Banneret dans une montre reque à Pont-Audemer le 2 Septembre 1357. Il assista au siège de Château-Gaillard, prenant qualité de Maréchal de France; & Nicolas Ode, Trésorier des Guerres dans son compte de l'an 1362, le qualifie Messire Jean de l'an terré, Maréchal de Normandie. M. l'Abbé le Brasseur, dans son Hissoire du Conté d'Evreux, pag. 31 de l'Avertissement, dit que Jean de la Ferté-Fresnel, & Claudin d'Hellenvilliers, sont nommés Maréchaux

de Normandie dans un Traité de trève fait en 1365, entre le Roi Charles V, dit le Sage, & CHARLES, Roi de Navarre, duquel ils étoient établis Conservateurs; ce Traité est cité dans l'inventaire des Chartes de la Couronne. Le 23 Décembre 1366, Jean, Duc de Bretagne, rendant hommage à CHARLES V, Roi de France, à l'Hôtel de Saint-Paul à Paris, Jean Baron de la Ferté-Fresnel, Maréchal de Normandie, y assista comme témoin. Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris font mention de Messire Jean de La FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, Chevalier-Banneret, époux d'Alix de Meullent, lequel fut reçu à Saulieu avec deux Bacheliers & huit Ecuyers le 1er Mai 1367, & à Provins le 31 Mai 1368, avec deux Chevaliers & huit Ecuyers. (Voyez l'Histoire de la Maifon d'Harcourt, pag. 149.) Il y a cinq autres Registres cités aux pages 1262 & 1263, dans lesquels il a les mêmes qualités, & qui portent qu'il est recu au nombre de 50 hommes d'armes pour les années 1367 & suivantes; & qu'en qualité de Chevalier-Banneret, il s'est présenté avec onze Chevaliers & huit Ecuyers qui ont été reçus à Provins, Meaux & autres lieux. Il épousa Alix de Meullent, Dame de Neufbourg, en Normandie, de Gacé & de Maule, fille de Valeran, Baron de Neufbourg, & de Jeanne de Bouville, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Alix, mariée à Foulques ou Foucaut du Merle. (La Roque le nomme Foucaut, & le P. Anselme Foulques, Il dit, tom. VI, pag. 647, qu'il fervoit en Poitou, & fut retenu à Fougères le 11 Août 1353, avec deux Chevaliers & trois Ecuyers.) Les petits-enfans de cette Alix devinrent les héritiers de la branche aînée, de la Maifon de La Ferté-Fresnel.

XI. Jean, IIIº du nom, Baron de la Ferté-Fresnel, Vicomte de Fauguernon, Baron de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches & Maréchal de France, écarteloit fes armes de Meullent, qui font: de fable, au lion d'argent rampant, à la queue fourchue. Les Registres de la Chambre des Comptes de Paris, & entr'autres celui de Guillaume d'Enfernet, Tréforier des Guerres, commençant le 1º Mars 1382, & finissant le 28 Février 1383, touchant ceux qui avoient servi le Roi dans fes guerres de Flandre contre les Anglois, font mention de Monseigneur Jean de La Ferté-

Fresnel, Maréchal de Normandie, chef & Capitaine des Lances ordonnées en ce payslà, qui fut reçu à Saint-Sauveur-le-Vicomte le 1er Juin 1383. Il faut observer que la qualité de Maréchal de Normandie étoit la même que celle de Maréchal de France. La première étoit référée au Roi; & la feconde au fils aîné de France, Duc de Normandie. Dans un compte de Jean Flamand, Tréforier des Guerres pour les années 1387 & 1388, ledit Jean de la Ferté-Fresnel, servant aux guerres de Guyenne, y est employé avec la même qualité de Maréchal de Normandie. A la revue faite à Carentan le 1er Septembre 1387, il est appelé Monseigneur Jean, Sire de La FERTÉ-FRESNEL, Chevalier-Banneret, Maréchal de Normandie. Il rendit, le 6 Avril, vigile de Pâques 1389, aveu de la Terre de Chambray à Dame Agnès des Esfarts, en vertu du parage par lignage qu'il avoit droit d'exercer sur Yon, Seigneur de Chambray, les aînés du parage restant propriétaires en dignité des terres de leurs puînés pendant six degrés de génération & de confanguinité. Il mourut peu après cet acte, & avoit épousé Béatrix de Rosny, dont il eut:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et Pierre, lequel fut Evêque de Lisieux.

XII. JEAN, IVe du nom, fut Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches, d'Auteuil, de Villarceaux, & Vicomte de Fauguernon. On voit au Trésor des Chartes du Roi, dont un extrait a été communiqué par Duchesne, que l'an 1391 JEAN, Sire DE LA FERTÉ-FRESNEL, intervint pour le Roi au traité de mariage d'entre Isabelle de France, fille aînée du Roi, & JEAN, fils aîné du Comte d'Alencon. Il rendit aveu, le 1er Mars 1399, à Jean de Lombelon, Seigneur des Essarts, pour & au nom du Seigneur de Chambray, sur lequel il exerçoit ainsi son droit de parage comme aîné. Il passa plusieurs autres actes de la même nature, & en vertu du même droit d'aînesse, par rapport à la Terre & Seigneurie de Chambray, possédée par ses puînés, qui en portoient le nom les 28 Novembre 1400, 23 Avril 1401 & 16 Février 1402. Il épousa Jeanne de Garencières, Dame de Villarceaux, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 8 Janvier 1412, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Evroult, comme descendant des Fondateurs. On y voit encore fon tombeau & fon épitaphe. C'est ainsi que finit la branche aînée de la Maison de La Ferté-Fres-NEL.

Les petits-enfans d'Alix de la Ferté-Fresnet, fa tante, & de Foulques du Merle, héritèrent de ce Jean ci-dessus. Ils eurent une fille unique, nommée Agnès du Merle, qui épousa Jean de la Champagne, Seigneur d'Aurilly, dont deux filles, savoir : Agnès, qui suit; & Jeanne qui cut pour son partage de la succession de Jean de la Ferté-Fresnel, la Baronnie de Gacé. Elle épousa Nicolas Paynel, Baron de Hambye, Moyon & Bricquebec, dont Jeanne Paynel, héritière des sussibles terres, qui épousa Louis, Sire d'Eftouteville.

Agnès de la Champagne eut, de la succession de Jean de la Ferté-Fresnel, la Terre des Planches & la Baronnie de la Ferté-Frefnel. Elle épousa Roger d'Hellenvilliers, & lui transmit le droit d'aînesse ou de parage par lignage que les Seigneurs de la Ferté-Frefnel avoient fur les Seigneurs de Chambray. On voit au Chartrier de Chambray un acte du 12 Janvier 1415, par lequel M. Hutin le Baveux, Seigneur de Maillebois & de Chagny, ayant demandé au Seigneur de Chambray l'aveu qu'il lui devoit pour partie de la Terre de Chambray, il appela à garant noble homme Roger d'Hellenvilliers, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Fresnel à cause de Madame fa femme, le 16 Février 1415, parce que les aînés étoient chargés de tous les devoirs de fief pour leurs puînés pendant fix degrés; & le Sergent de Glos déclare à M. le Sénéchal de Chagny qu'il a ajourné M. Roger d'Hellenvilliers, chargé de faire favoir ledit ajournement à Madame sa femme, Dame de la Ferté-Frefnel. Ils eurent un fils nommé Jean, marié à Catherine de Loré, dont un fils nommé Alain, allié à Marie de Boiffay. Cet Alain d'Hellenvilliers paya, le 20 Février 1468, à Jeanne le Baveux, Dame de Maillebois & de Chagny, cinq écus pour le relief de la mort de Jean de Chambray, fon puîné, qui étoit décédé en 1460. Le 20 Octobre 1484, Alain d'Hellenvilliers ayant voulu foutenir que la mouvance de la Terre de Chambray lui appartenoit à cause de sa Terre de la Ferté-Fresnel, parce qu'il y avoit trois siècles que lui & ses prédécesseurs étoient dans l'usage d'en rendre les aveux, &

d'en faire les foi & hommage, pour & au nom du Seigneur de Chambray, il fut soutenu au contraire par le Seigneur des Esfarts, véritable fuzerain, & fut jugé devant le Bailli d'Evreux, que le droit des Seigneurs de la Ferté-Fresnel sur la Terre de Chambray n'étoit qu'un parage anciennement établi entre les prédécesseurs communs, lequel n'attribuoit aucun droit féodal, mais feulement donnoit aux représentants de la Maison de la Ferté-Fresnel la préférence sur les Seigneurs fuzerains, pour le retrait en cas de vente, & pour la réversion de la terre en cas de ligne éteinte; en conféquence de ce jugement, Jean de Chambray, IVº du nom, donna le détail de fa terre de Chambray audit Alain d'Hellenvilliers le 27 Janvier 1487, pour qu'il pût en rendre aveu au Seigneur fuzerain; & il est dit, laquelle est tenue dudit Alain, à caufe de lignage.

Alain d'Hellenvilliers eut de Marie de Boissay, son épouse, un fils nommé Jacques, qui donna procuration, le 29 Septembre 15 20, pour soutenireontre le Seigneur de Danwille, que le fief de Varennes relevoit de la terre de Chambray. Ce sut là le dernier acte du parage entre les Seigneurs de Chambray, puinés de la Maison de la Ferté-Fresnel, & les Seigneurs d'Hellenvilliers, représentant la branche aînée, de cette Maison. Il étoit arrivé au VI° degré de descendance en ligne directe, & suivant l'ancienne Coutume de Normandie, ce droit de parage ne devoit pas

s'étendre plus loin.

Jacques d'Hellenvilliers épousa Marguerite de Maricourt, dont cinq enfans & quatre filles, savoir: Nicolas, marié à Anne de Rouville, dont il n'eut point d'enfans. Ses quatre sœurs héritèrent de lui. L'aînée fut mariée à Jacques Teffart, Seigneur des Effarts, & fut Dame des Planches & d'Auteuil. La feconde fut Dame de Beuville, & époufa Jean de Mainbeville, Seigneur de l'Aunay. La troisième, nommée Marie, épousa Pierre d'Oinville, Seigneur de Puiset & d'Honnetteville. Elle eut la terre d'Hellenvilliers, & ayant partagé avec fa fœur la Baronnie de la Ferté-Fresnel, par acte du 3 Mai 1571, elle fut Dame de la portion aînée. La quatrième, nommée Charlotte d'Hellenvilliers, fut Dame de la portion puînée, & épousa Gilles de Saint-Pierre, Seigneur des Authieux, dont Françoise, fille unique, qui épousa Guillaume

Vipart, fils puîné, qui eut la partie de la | Ferté-Fresnel.

De Marie d'Hellenvilliers, & de Pierre d'Oinville, Vint Pierre d'Oinville, II° du nom, lequel fut père de Philippe d'Oinville, Seigneur de Sestres, qui de sa semme, Marie de la Pereuse, eut Antoine d'Oinville, alliée avec Marie Despotot, dont Louis d'Oinville, qui épousa Louise de Vieuxpont, de laquelle fortirent deux filles & un fils nommé Jean d'Oinville, lequel de Geneviève de Rasent, son épouse, a eu plusieurs ensans de l'un & de l'autre sexe.

La Baronnie de La Ferté-Fresnel est actuellement possédée par N... de Bulley, & par N... Marquis de la Porte. Voy. CHAM-BRAY.

* FERTÉ-MACÉ (LA), Subdélégation de Falaife: Baronnie qui est du domaine du Roi. Elle a passé ès-mains de M. de Crossac, enfuite en celles de seu M. d'Argouges, Marquis de Ranes, & est possédée aujourd'hui par M. le Chevalier de Ranes, l'un de se ensans cadets.

* FERTÉ-NABERT (LA), ou la FertÉ-SAINT-NECTAIRE OU SENNETERRE, dans l'Orléanois-propre, Diocède d'Orléans: Terre, Seigneurie & Baronnie qui étoit possédée dans le XVº siècle, par Jean d'Estampes, Seigneur des Roches, &c., Maître-d'Hôtel du Comte d'Angouléme, puis du Roi Louis XI. Cette Terre a passé ensuite dans la Maison de St.-Nedaire, par le mariage, le 2 Juillet 1522, de Marguerite d'Estampes avec Nedaire, Seigneur de Saint-Nedaire ou Senneterre, Bailli d'Auvergne, de la Marche & de Saint-Pierre-le-Moutier.

Ce fut en faveur de fon petit-fils Henri, IIe du nom, Seigneur de Saint-Nedaire, Maréchal de France, en 1651, & Chevalier des Ordres du Roi en 1661, que la Baronnie de la Ferré-Nabert fut érigée en Duché-Pairie, fous le nom de la Ferté-Senneterre, par Lettres du mois de Novembre 1665, registrées au Parlement le 2 Décembre suivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Mai 1666. De sa feconde semme Madeleine d'Angennes, qu'il avoit épousée, le 25 Avril 1655, il laiss entr'autres ensans Henri-François de Saint-Nedaire, Duc de la Ferté, Pair de France, &c., par la mort duquel, sans hoirs mâles, arrivée le 1er Août 1703, ce Duché-

Pairie fut éteint. Cette Terre qui repritalors son premier titre de Baronnie, sortit de cette Maison par le mariage, le 28 Juillet 1698, de Françoise-Charlotte de Saint-Neclaire, sa fille, avec François-Gabriel Thibaut, Marquis de la Carte, Gouverneur de Joinville & Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans. Elle s'est remariée, en Avril 1729, à François de Malorti, dit le Marquis de Boutteville, & est morte le 4 Novembre 1745. Elle a laissé de son premier mari Philippe-Louis Thibaut de la Carte, né le 24 Avril 1699, appelé le Marquis de la Ferté, Colonel du Régiment de la Marche, marié, en 1746, à N... de Rabodanges, fille de Henri-François, Marquis de Rabodanges, qui avoit lui-même pour mère Cécile-Adélaïde de Saint-Nectaire, sœur du dernier Duc de la Ferté.

En 17.. la Baronnie de la Ferté a été vendue à Ulric-Frédéric-Woldemar, Comte de Lowendal, & de l'Empire, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de Saint-Alexandre-Newski, & de Saint-Hubert, créé Maréchal de France, le 17 Septembre 1747, Colonel d'un Régimentd'Infanterie Allemande de fon nom, auparavant Chevalier de Malte, & Général en chef des Armées de l'Impératrice de Russie, mort à Paris le 17 Mai 1755, au Palais du Luxembourg, dans la 56° année de fon âge. Voy. LOWENDAL.

Les armes de la Ferté-Senneterre font: d'azur, à 5 fusées d'argent.

* FERTÉ-VIDAME (LA), Comté possédé aujourd'hui par M. le Comte de Valentinois, au droit de Madame la Comtesse son époule, sille de seu M. le Duc de Ruffet, sils aîné de M. le Duc de Saint-Simon, dernier décédé, à qui il avoit été assure-Simon, dernier décédé, à qui il avoit été assure-Simon, dernier decédé, à qui il avoit été assure-Simon, dernier decédé, à qui il avoit été assure-Simon, dernier decédé, à laquelle la jouissance, retenue par M. le Duc de Saint-Simon, après sa mort, en 1755, est revenue à M. le Duc de Rufset étant mort avant son père.

* FERVACQUES, Subdélégation de Lifieux : Terre qui relève de la Baronnie d'Auquainville.

FESNIÈRES, famille noble & ancienne de Beauce. Jean de Fesnières, Ecuyer, Seigneur de Guillerville & Sémonville, vivant en 1305, eut pour fils:

Guillaume de Fesnières, ler du nom, E-

cuyer, Seigneur de Morainville, Sémonville, Poinville en Beauce & de Villebourgeon en Sologne. Il fut père de:

GUILLAUME, qui fuit;

Et Robert, rapporté ci-après.

Guillaume de Fesnières, IIº du nom, Ecuyer, Seigneur dédits lieux, mourut en 1505. Il avoitépoufé Catherine d'Allonville, morte en 1492, fille de Charles, Chevalier, Seigneur d'Oifonville, dont des enfans.

ROBERT DE FESNIÈRES, frère dudit GUIL-LAUME, 11º du nom, Seigneur de Poinville & des Carnaux, époufa 1º Ifabelle de Villequoy, en 1485; & 2º Jeanne des Roches, morte en 1510. Du premier lit il eut:

Etiennette, mariée, 1º en 1523, à Jean de Loliflant; & 2º à Jean de Roffard, Ecuyer.

Du second lit vinrent:

Plusieurs enfans qui ont laissé postérité.

C'est ce que nous favons sur cette famille, faute de Mémoire.

Les armes: d'argent, au chef denché de fable.

FESQUES, en Normandie, Elections de Mortagne & de Verneuil.

JEAN DE FESQUES, ler du nom, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Paillé, sut père de :

JEAN, qui fuit;

Et Louis, Ecuyer, Seigneur de Paillé. Ils partagèrent, en 1420, les biens de leurs père & mère.

JEAN DE FESQUES, II° du nom, Seigneur de Chartrigny, de Paillé & de Gennetoy, eut pour fils:

JEAN DE FESQUES, IIIº du nom, Seigneur defdits lieux, marié, en Mai 1450, avec Jeanne de l'Esperonnière, dont entr'autres enfans:

JEAN DE FESQUES, IVe du nom, Seigneur desdits lieux, qui s'allia, en 1520, à Jeanne Buget, de laquelle il eut:

NICOLAS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny, lequel épousa, en 1537, Claude

le Beveux. Il fut père de

François de Fesques, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Marmande, Enfeigne d'une Compagnie d'hommes d'armes de Sa Majesté, & maintenu dans sa noblesse en 1598; il épousa, en 1560, Anne de Monstiers-de-la-Folie-Herbault. Ses enfans surent:

1. François, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny

& de la Folie-Herbault, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enfeigne d'une Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté;

2. CHARLES, qui fuit;

3. Et Lucrèce, mariée à Charles de Cofne, Ile du nom, Seigneur du Houssay.

CHARLES DE FESQUES, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande, épousa, en 1595, Jeanne de Chambon, fille de Pierre de Chambon, Ecuyer, Seigneur de Goudainville, de Maigneville & de Gaudreville. De ce mariage sortirent:

1. JEAN, qui fuit;

2. Et MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de l'Argentière, rapportée ci-après.

JEAN DE FESQUES, V° du nom, Ecuyer, Seigneur de la Noue & de Marmande, fe maria, le 1° Février 1626, avec *Nicole de Lhomeau*, de laquelle vint:

Charles de Fesques, Ilo du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de la Noue, qui laissa de Marie de Ferrières, qu'il avoit

épousée en 1655:

JEAN-CHARLES DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Marmande, qui s'allia, le 4 Mars 1685, à Marie-Madeleine de Souvigné, fille d'Urbain de Souvigné, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bousseau. De ce mariage est issu:

Louis-Josephde Fesques, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bousseau, maintenu dans sa noblesse, en 1715. Il épousa Marie-Madeleinde Vassé, fille d'Artus-Joseph de Vassé, Ecuyer, Seigneur d'Eguilly, de Marcilly & des Grandes-Maisons, dont:

Charles-Louis-Joseph-Marie de Fesques, né le 13 Juin 1720, reçu Page du Roi dans

sa Petite-Ecurie, le 12 Mars 1734.

BRANCHE

des Seigneurs de L'ARGENTIÈRE.

MICHEL DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de l'Esperonnière, fils puîné de Charles, Ier du nom, & de Jeanne de Chambon, fut maintenu dans sa noblesse en 1667. De son mariage avec Jeanne de Barville, vint:

Jacques de Fesques, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de Montemain, mort le 21 Juin 1673. Il laissa de *Madeleine Hubert*, qu'il

avoit époufée le 17 Février 1670:

1. NICOLAS, qui fuit;

2. Et François, Ecuyer, Sieur de Montaigu, né le 21 Juillet 1673.

NICOLAS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de l'Argentière, né le 10 Mai 1672, fervit d'abord dans la Marine en qualité de Cadet & fut ensuite dans la Compagnie du Duc de Duras. De Catherine le Pelletier, de Nogent-le-Rotrou, qu'il épousa le 3 Avril 1716, sont issus:

1. ANTOINE;

2. CATHERINE-JUDITH;

3. Et Denise-Catherine.

C'est ce que nous favons d'après l'Armorial gén. de France, reg. I, part. I, p. 232.

Les armes: d'or, à une aigle de gueules à deux têtes.

FESSIER-DU-FAY (LE), en Normandie,

Généralité d'Alençon.

GILLES LE FESSIER, Sieur du Fay, Chevalier de Saint-Louis, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, fut anobli lui & les siens, par Lettres du mois de Mars 1738. Il épousa, le 21 Octobre 1727, Geneviève de Manoury, fille de François de Manoury, Ecuyer, & en eut:

1. Joseph, Ecuyer, né le 13 Juin 1730;

2. Et Marie, née le 28 Juillet 1728. (Armorial génér. de France, reg. II, part. 1.)

Les armes: de gueules, à une aigle d'or, les aîles abaissées & tenant de sa patte dextre une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or.

FETANS, en Bresse: ancienne Noblesse, qui remonte à

I. Jean de Ferans, Damoifeau, vivant en 1300. Il laissa:

1. GUILLAUME, qui fuit;

 ETIENNE, Damoiseau, mort sans hoirs de Henriette de Toulongeon, fille de Gautier, Seigneur de Toulongeon, qu'il avoit époufée vers l'an 1330;

3. Et Ancelis de Fetans, mariée à Hugonet de Dommartin, Damoifeau, & morte en 1361.

11. Guillaume de Fetans, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, Damoifeau, vivoit l'an 1362, & fut père de

III. Pierre, Seigneur de Fetans, Damoifeau, qui épousa Anne de Loyes, & testa le 25 Mai 1380. Ses enfans furent:

1. Guillaume, qui fuit;

 & 3. ALIX & HENRIETTE, dont on ignore la destinée.

IV. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Fetans & de l'Isle-fur-Martigna, testa le 1er Août 1439. Il fut marié 1º à Antoinette de l'Isle, fille du Seigneur de l'Isle & de Pelagey; & 2º à Anne de Bocfozel. Du premier lit vinrent:

1. Antoine, mort avant fon père;

2. Alix, décédée fans alliance.

Et du second lit sortirent:

Geoffroy, qui fuit;
 & 5. Isabelle & Alix de Fetans, dite la jeune.

V. Geoffroy, Seigneur de Fetans, testa le 23 Novembre 1498. Il avoit épousé Françoise Daniel, fille d'Antoine Daniel, Seigneur du Châtelard, de Luyres, & d'Antoinette Damas, & laissa:

1. ANTOINE, qui fuit;

2. ETIENNE, Prêtre, Curé de Crans;

3. 4. & 5. Louise, Pernette & Antoinette.

VI. Antoine de Fetans, Seigneur dudit lieu, fe maria avec *Louife de la Borie*, d'une famille de Beaujolois, dont il cut:

1. ETIENNE, qui fuit;

2. & 3. CLAUDE & PERONNET, Chevaliers;

4. Philippe, Religieux en l'Abbaye de Saint-Rambert de Bugey;

5. Antoinette, Religieuse en la Chartreuse de Poletins;

6. Et BÉRAUDE, femme de Jean du Rost, Seigneur de Chasselay.

VII. ÉTIENNE, Seigneur DE FETANS, épousa Eléonore de Varey, Dame de Montgriffon, veuve de Philippe de Gramont, Seigneur de Montgriffon & des Echelles, fille de Charles de Varey, Seigneur d'Avauges & d'Emeraude de l'Eschallier. De ce mariage naquirent:

1. AYNARD, qui fuit;

 Et François, Seigneur de Boscuy & de Brosses dans la Paroisse de Sandrans.

VIII. AYNARD, Seigneur DE FETANS & de Montferrand, s'allia, le 2 Septembre 1562, à Bertrande de la Balme, fille de Jean-Louis de la Balme, Seigneur de Verfey, & de Philiberte de Saint-Point, dont:

1. Madeleine, morte fans alliance:

2. Et JEANNE, qui fuit.

IX. Jeanne de Fetans épousa, le 14 Juin 1584, Jean-Antoine de la Fontaine, dit de la Terfsonnière, Seigneur de Vèze, lequel se remaria à Françoife Gros de la Court, veuve de Jacob de Rivière, Seigneur de Saint-Simphorien-le-Chastel, dont il eut trois filles:

1. Olive de la Fontaine, dite de Fetans, mariée, le 6 Juillet 1603, à Jean Chapellier,

Seigneur de la Maffonnière;

2. Jacqueline de la Fontaine dite de Fetans, femme fans enfans, 1º de Pierre-Guillaume de la Griffonnière, fils de Jean - Philibert de la Griffonnière, Seigneur de Pirajoux, & de Jeanne de la Charme; 2º de Jean de Guiffray, Seigneur du Vachat; & 3º d'Antoine Afard, Seigneur de Buffières, veuf de Louife de l'Eflouffe, et fils de Claude Afard, Seigneur de Buffières, & de Jeanne de Bronna;

3. Et Jeanne de la Fontaine, dite de Fetans, femme de Jean de Forets, Prévôt d'Am-

bronay.

Les armes: d'azur, au chevron d'or.

FEUARDENT. C'est une famille noble de la Basse-Normandie, Sergenterie de Tollevast, Election de Valognes, dont il est parlé dans Roiffy & Chamillart, lors des recherches de 1598 & 1666. De cette famille étoit le fameux Père Feuardent, Docteuren Théologie, mort non à Paris, comme le dit le Dictionnaire de Bayle, mais aux Cordeliers de Bayeux, fuivant un manufcrit du tems, qui est entre les mains de M. l'Abbé Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, où il est dit que François Feuardent, Cordelier au Couvent de Bayeux, Docteur en Théologie, l'un des plus favans hommes de fon siècle, célèbre Prédicateur, & Auteur d'un grand nombre de livres contre les hérésies & les Huguenots, mourut le 22 Janvier 1610, âgé de 72 à 73 ans, & est enterré devant le grand Autel de l'Eglise des Cordeliers de Bayeux. Nous ignorons si cette samille subsiste.

Les armes: d'argent, à l'aigle de fable, onglée & becquée d'or.

FEUGÈRES (DE), famille de laquelle étoit ANTOINETTE DE FEUGÈRES, mariée, vers le milieu du XVº fiècle, à *Jean de Tenay*, Chevalier, Seigneur de Saint-Christophe, dont postérité.

Les armes: d'azur, au chef losangé d'or & de gueules de 2 traits & 2 demi.

'FEUGERETS, Terre de la Subdélégation de Bellême, autrefois érigée en Marquifat, mais qui n'est point rapportée aujourd'hui en Marquisat, l'enregistrement n'en ayant jamais été fait. Elle est toujours possédée par la famille du même nom, qui porte : d'argent, à trois branches de sapin de sinople, 2 & 1, les deux du chef pofées, l'une en bande, & l'autre en barre.

FEUGRÉ (ne), en Champagne: d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs-de-lis d'or, & accompagnée de 2 lions de gueules, armés & lampaffés d'azur..

* FEUILLADE (LA), au Comté de la Marche: Terre, Seigneurie & Baronnie, de l'ancien domaine des Vicomtes d'Aubusson, dans la Marche, dont ils étoient anciennement Vicomtes. Dans le XIIIe siècle, la Seigneurie de la Feuillade fut donnée en partage, avec celle de la Borne & de Monteil-au-Vicomte, à RANULPHE, fils puîné de RAYNAUD, VIe du nom, Vicomte d'Aubusson, qui fut le neuvième aïeul de Georges d'Aubusson, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de la Marche, Maréchal-de-Camp, nommé à l'Ordre du Saint-Efprit, en faveur duquel la Baronnie de la Feuillade fut érigée en Comté. par Lettres du mois de Novembre 1615. Il mourut en 1628, père de François d'Aubusson, IIe du nom, Comte de la Feuillade, tué à Castelnaudary en 1632, & aïeul de Francois, IIIº du nom, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, créé Duc de Rouannois, qui acquit du Roi, par échange, la Vicomté d'Aubusson, vendue anciennement aux Vicomtes de Limoges, & pour laquelle il céda au Roi la Seigneurie de Saint-Cyr, près de Versailles. Ce Maréchal, qui fit bâtir la place des Victoires à Paris fous le règne de Louis XIV, & qui a laissé des fonds pour son entretien, entre les mains de MM. le Prévôt des Marchands & Echevins de Paris, mourut le 19 Septembre 1691. Voy. AUBUSSON.

FEUILLÉE (LA), famille l'une des plus anciennes de la Province de Bretagne, d'où elle tire son origine, & qui est tombée dans la Maison de Rieux, de la branche d'Asserac. Elle avoit pour auteur:

I. Thibaud, Seigneur de la Feuillée, vivant en 1263. Il eut pour fils:

II. Sylvestre, Seigneur de la Feuillée, qui vivoit en 1286, & fut père de

III. THIBAUD, II' du nom, Seigneur de la Feuillée, vivant ès-années 1320 & 1336. Il eut de sa femme:

1. Sylvestre, quifuit;

2. OLIVIER, auteur de la branche des Seigneurs de la Ribaudière, rapportée ci-après; 3. Et Jeanne, femme de Geoffroy Budes, Seigneur du Plessis-Budes.

IV. Sylvestre, IIedu nom, Seigneur de LA FEUILLÉE, fut grand Partifan de Charles de Blois. Ses enfans furent:

1. Thibaud, qui fuit;

2. Et JEANNE, mariée à Jean de Malestroit, Seigneur de Kaer.

V. THIBAUD, IIIe du nom, Seigneur DE LA Feuillée, vivant ès-années 1392 & 1400, épousa Catherine de Coetmen, Vicomtesse de Pléhédel & de Languerseau, dont il eut:

1. Sylvestre, Seigneur de la Feuillée, vivant

en 1432, & mort fans hoirs;

2. OLIVIER, qui fut Seigneur de la Feuillée après son frère, & l'un des principaux Capitaines d'Artus de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France; il mourut aussi sans enfans;

3. JEAN, qui fuit;

4. JEANNE, Dame de Keinmerhe;

5. Et MARGUERITE, mariée à Guillaume du Boisbouessel, Seigneur de Kergarentel.

VI. JEAN, Seigneur de la Feuillée, Vicomte de Pléhédel & de Languerfeau, vivant ès-années 1443 & 1460, épousa Tiphaine le Vayer, nommée mal-à-propos Jeanne, dans quelques généalogies, fille de Guillaume le Varer, Seigneur de Tressalagan, & d'Isabeau, Dame de Coetmenec, Vicomtesse de Plonider. De ce mariage vinrent:

1. Sylvestre, qui fuit;

2. & 3. Catherine & Marguerite, mortes filles;

4. PAULETTE, mariée à François, Seigneur de Maure, & morte l'an 1462;

5. Et JEANNE, femme de Pierre Harel, Sei-

gneur de Kermarker.

VII. Sylvestre, IIIe du nom, Seigneur de la Feuillée, Coetmenec, Treffalagan & Languerseau, Vicomte de Pléhédel & de Plonider, vivant ès-années 1410 & 1490, époula Marguerite du Périer, fille de Tristan, Baron de Quintin, & d'Isabeau de Montauban, dont:

1. PIERRE, Seigneur de la Feuillée, qui vivoit ès-années 1500 & 1510, & mourut, sans enfans de Fiacre de Kermavan, fon épouse, fille de Tanneguy, Sire de Kermavan, & de Louise de la Forest;

2. Et François, qui fuit.

Tome VII.

VIII. François, Seigneur de la Feuillée, & de Coetmenec, se maria avec Cyprianne, fille de François de Rohan, Seigneur du Gué & de l'Isle, & de Jacquette de Peillac. Il mourut l'an 1538, laissant :

 Rénée, Dame de la Feuillée, mariée à François de Rieux, Seigneur d'Assérac, fils de Jean, Sire de Rieux, IVe du nom, & d'Ifabeau de Broffes, dite de Bretagne, sa troisième femme;

2. Et Adelice, mariée l'an 1538, à Jacques de Beaumanoir, Vicomte de Besso, auquel elle porta en dot Coetmenec & Plonider.

BRANCHE

des Seigneurs de LA RIBAUDIÈRE.

IV. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière, second fils de Thibaud, IIº du nom, Seigneur de la Feuillée, mourut en 1366, Iaiffant pour fils:

V. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IIº du nom, Seigneur de la Ribaudière en 1381. Il eut de

fa femme, dont on ignore le nom:

VI. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IIIe du nom, Seigneur de la Ribaudière, qui époufa Ifabeau le Bartz, Dame de la Grande-Boissière. de laquelle vint:

VII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IVe du nom, Seigneur de la Ribaudière & de la Boissière. Il fut à la bataille d'Azincourt en 1415, & épousa *Gervaise*, Dame *du Bourgneus*, dont:

1. OLIVIER, qui fuit;

2. Alain, Seigneur de Caebouc, Chevalier. mort fans hoirs, l'an 1443;

3. Et Gervaise, femme de Jean, Seigneur de Poilley, fils de Pierre, Seigneur de Poilley.

VIII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Ribaudière, mourut l'an 1450. Il avoit époufé, l'an 1419, Jeanne de Conesme, fille de Jean, Seigneur des Landes, & de Marie de Cheveigné, dont:

1. CHARLES, qui fuit;

2. Jacques, Seigneur de la Ribaudière, mort l'an 1482, laissant seulement sept bâtards;

3. Jean, Seigneur de la Ribaudière après ses frères, mort aussi fans hoirs, l'an 1482;

4. MARIE, femme de Georges le Bouteiller, Seigneur de la Chefnaye

5. CLÉMENCE, alliée à Michel de Partenay, Seigneur de Périgné & de la Rigaudière,

dont elle n'eut point d'enfans; 6. BÉATRIX, femme de Jean le Bouteiller, Seigneur des Landes & de Maupertuis;

Et ALIETTE, morte fans alliance.

IX. CHARLES DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière & du Bourgneuf, en 1456, épousa Bonne de Saint-Gilles, Dame du Barton & du Boisgeffroy, dont il eut une fille unique, nommée

RAOULETTE, femme 1º de François de Maure, fils aîné de Pierre, Seigneur de Maure; 2º de Charles l'Enfant; & 3º de Jean de Malefroit, Chevalier, fils aîné d'Alain de Malefroit, Seigneur d'Oudon. Elle mourut l'an 1468, fans enfans d'aucun de fes trois maris.

Les armes : d'or, à la croix dentelée, ou plutôt engrêlée d'azur.

FEUILLENS: Ecartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de fable, aux 2 & 3 d'or, à 3 chevrons de gueules.

* FEUQUIÈRES, Terre confidérable en Picardie, qui entra, vers l'an 1320, dans la Maifon de Pas, par le mariage de Jeanne, Dame de Feuquières, avec Jean de Pas, Seigneur d'Agny, neuvième aïeul d'Ifaac de Pas, créé Marquis de Feuquières, par Lettres du mois de Mai 1646, enregifitées le 4 Mai 1659, père d'Antoine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont le petit-fils étant mort en 1730, en bas âge, ce Marquifat échut à fa tante, Pauline-Chorifante de Pas de Feuquières, mariée, en 1720, à Joachin-Adolphe de Séglière, Marquis de Soyecourt. Voy. SÉGLIÈRE.

Quant à l'ancienne Maison de Feuquières, elle remonte à Fouques de Feuquières, Chevalier, Seigneur de Feuquières, vivant ès-anées 1203 & 1205. Il fit plusieurs donations aux Abbayes de Saint-Germer, de Cy & de Saint-Lucien de Beauvais: De lui descendoit,

après plufieurs générations:

Jean de Feuquières, Chevalier, vivant en

1400. Il eut pour enfans:

1. JEAN, dont nous allons parler;

 Et JEANNE, femme de Louis Gayant, Lieutenant au Gouvernement de Clermont en Beauvoifis.

JEAN DE FEUQUIÈRES, IIe du nom, vivoit en 1455, & épousa Marguerite de Brestel, dont:

1. Louis, qui fuit;

2. Et Pierre, Seigneur de Grandramp, marié à Jeanne Coquerel, de laquelle fortit:

Françoise de Feuquières, femme de Claude de Forceville, Seigneur d'Applincourt.

Louis, Seigneur de Feuquières en 1467, épousa Jeanne de Caverel, fille de Jean, Seigneur de Caverel, & de Jeanne du Gard, dont:

1. JÉRÔME, qui fuit;

2. Et Françoise, femme de Simon le Clerc, Seigneur de Bussy. Jérôme, Seigneur de Feuquières en 1524, eut de fon mariage avec Jacqueline de Creil, fille de Nicolas de Creil, Seigneur de Hécourt, & de Marie d'Auvergne:

CHARLES, Seigneur DE FEUQUIÈRES, de Thory & de Lihus, qui épousa Marie de Guillebon, fille de Philippe de Guillebon, Seigneur d'Angevilliers, & de Gabrielle de Chaffevat, dont:

1. Louis, qui fuit;

2. EtJérôme, Chevalier de Malte, morten 1622.

Louis, Seigneur de Feuquières & de Lihus, épousa *Blanche Loifel*, fille de *Philippe*, Seigneur des Granges, & d'Alix le Roy, & laissa:

 Charles, Seigneur de Feuquières, mort fans hoirs;

2. Antoine, Jéfuite;

3. Et MADELEINE, femme, en 1607, de Nicolas le Clerc, fils de François le Clerc, & de Marie le Vilain, fon époufe.

Les armes: d'or, au maillet de gueules, couronné de même.

FEURS, en Mâconnois. RENARD DE FEURS, Seigneur d'Effours en Mâconnois, vivant l'an 1330, épousa *Ifabelle de Salornay*, de l'ancienne famille de *Salornay*, en Mâconnois, & en eut, entr'autres enfans:

Bernard ou Bérard de Feurs, Seigneur d'Eftours, qui s'allia à Catherine de Bletterans, fille du Seigneur de Pierreclos. Elle testa le 27 Janvier 1380, laissant pour fils:

Guichard de Feurs, Seigneur d'Eflours, & de la Baftie-de-Vers, qui époufa Guyotte de Grolée, fille de Guy de Grolée, Seigneur de Saint-André, de Briord, & de Bonne de Chalant. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui fuit;

 Et Louis, Seigneur de la Bassie-de-Vers, en 1466, marié à Antoinette de Saint-Simphorien, fille de Dalmace de Saint-Simphorien, Seigneur de Chamousset, & de Marguerite, Dame de Cucurieu, dont il n'eut point d'ensans.

JEAN DE FEURS, Seigneur d'Estours, épousa, le 19 Juillet 1466, Antoinette de Sachins, fille & héritière d'Antoine de Sachins, Seigneur d'Asnières, & de Marie de Genoss. Ce mariage se fit à la charge qu'il prendroit le nom & les armes de Sachins. Ses ensans furent:

1. GEORGES, qui suit;

 Et Philibert de Feurs, dit de Sachins, qui eut de la fubfitution de fa mère les Terres d'Afnières & de la Tour-de-Replonge. Il époufa, le 26 Juin 1509, Claudine de Vautravers, veuve d'Antoine Monchet, Seigneur de Cernans, & fille de Charles de Vautravers, Seigneur de Chamery, dont:

- CLANDE DE FEURS, dit de Sachins, Seigneur d'Afnières, qui fit hommage au Roi François Ier, le 5 Avril 1536, & mourut fans hoirs;
- Et François de Feurs, dit de Sachins, Seigneur d'Afnières, mort aussi fans hoirs en 1563.
- Antoine, Prieur d'Irigny, Abbé de Ferrières, Doyen de Lyon, puis Evêque de Nevers, & Président au Parlement de Paris en 1507;
- 4. Louise, femme du Seigneur de Laye en Beaujolois;
- Gabrielle, mariée à Guillaume de Nancuife, Seigneur de Boha;
- 6. Et Philiberte, alliée à Louis de Montmoret, Seigneur de Licana en Comté.

Georges de Feurs, Seigneur d'Estours & de la Bastie-de-Vers, épousa Hélie de Belle-comble, fille de Jacques de Bellecomble, Seigneur de Vinzelles, & de Marguerite de Germoles, de laquelle vinrent:

1. CLAUDE, qui fuit;

 Et Françoise, femme, 1º d'Antoine d'Oncieu, Seigneur de Montiernos, fils de Philippe d'Oncieu, Seigneur de Montiernos, & de Jacqueline de Montjouvent; & 2º de Jean, Seigneur de Chales, en Dombes, vivant en 1536.

CLAUDE DE FEURS, Seigneur d'Estours, de la Bastie-de-Vers & de Serrières, sit alliance avec Claudine de la Baulme, veuve de Philibert de la Teyssonière, Seigneur de Chaneins et le Baulme, Seigneur de Montsalconnet, & de Philiberte de Tenay. Decemariage il eut une fille unique, nommée

PHILIBERTE DE FEURS, Dame d'Éstours, la Bastie-de-Vers, Afnières & la Tour-de-Replonge. Elle se maria, 1° le 12 Juin 1561, avec Jean de la Baulme, Seigneur de Marterey, fils de Philibert de la Baulme, Seigneur de Pérèz, & de Françoise Damas; mais leur mariage ayant été distous à cause de leur proximité, elle s'allia 2° à François de Nanton, Seigneur de Pizay, Nobles & Gratay, dont sortit Pierre de Nanton, Seigneur d'Asnières, qui épousa, le 1° Janvier 1584, Françoise de la Baulme, sille de Louis de la Baulme, Comte de Saint-Amour, Chevalier de l'Ordre de Savoie, & de Claudine de la Teyssonière, sa première semme.

Les armes : losangé d'or & de sable.

FEVRE (LE), en Normandie, Election de Valognes. Robert le Fèvre, Ecuyer, Seigneur de Gaffard, fut témoin dans une information du 16 Avril 1380, à la Chambre des Comptes: d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de cinq étoiles de même, 4 en chef & 1 en pointe.

FÈVRE (LE), même Province, Election de Carentan, Ecuyer, Seigneur de Marpalu, ancien Chevau-Léger ayant un fils & deux filles: d'aqur, au croissant d'argent chapé d'or, à 2 ombres de foleil de 16 raies de gueules.

FÈVRE (LE), en Normandie, généralité de Rouen, Seigneurs de Beautot & de Beauval, famille qui fut maintenue dans fa Noblesse le 20 Janvier 1667, & qui porte: d'argent, à deux fasces ondées & denticulées par le bas, accompagnées de six fleurs-de-lis de sinople.

FÈVRE (LE), même Province, Election d'Argentan, qui porte: d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croissans d'argent.

Beaucoup d'autres familles du nom de LE Fèvre fubsissent en disserentes Provinces du Royaume, mais nous n'allons donner ici que les Généalogies connues sous ce nom, dont il est parlé dans Moréri, &c., & la notice de quelques autres mentionnées dans divers Auteurs.

FÉVRE-DE-CAUMARTIN (LE), famille noble originaire de Ponthieu, où elle a acquis la terre de Caumartin, mouvante du Roi à cause du Comté de Ponthieu. Duchesne en parle dans fon Histoire des Chanceliers, & Blanchard, dans ses Présidens à Mortier & ses Maîtres des Requêtes. Moréri dit qu'elle descend de Huart le Fèvre, Sieur de Peirette, auquel le Roi Charles VI donna plufieurs beaux privilèges, par fes Lettres de 1400, en considération de fes belles actions & services. Il eut pour frère Pierre le Fèvre, Président à Mortier au Parlement de Paris en 1413, & Huart eut pour fils Jean LE Fèvre, Chevalier, premier Roid'armes de la Toisond'Or. La Généalogie qu'on en trouve dans le P. Anselme, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI, p. 543, commence à

1. Aubert le Fèvre, qualifié Ecuyer, Seigneur de Villers dans l'acte de foi & hommage, rendu par fon fils, pour la terre de Caumartin. Il épousa, fuivant un extrait de transaction du 26 Mai 1560, & tiré du Gresse de la Prévôté de Saint-Quentin, & délivré le 1er Octobre 1668, Antoinette Damiette, fille de N... Seigneur de Béthencourt, & en eut:

II. JEAN LE FÈVRE, Seigneur de Caumartin, dont il fit hommage au Roi le 12 Mars 1540, de Villers, de Rossignol, de Machy, de Courtemanche & de Sauvillers. Il fur Général de Finances en 1555, & étoit mort en 1560. Il avoit épousé 1º Colaye Bigant, Dame de Tilloloy, fille d'Antoine, morte en 1533; & 2º Marie Aux-Couteaux, fille de Nicolas Aux-Couteaux, & de Françoise Sacquespée. Il eut du premier lit:

 CATHERINE, mariée, le 8 Octobre 1533, à Jean du Gard, Ecuyer, Seigneur de Fresneville & de Tilloloy-en-Vimen, Licutenant-Général au Bailhage d'Amiens;

2. Colaye, feconde femme, le 12 Avril 1539,

d'Honoré le Blond;

3. Jeanne, mariée, le 8 Mars 1541, à Jean du Bois, Confeiller-Examinateur à Amiens, nort le 8 Septembre 1588.

Et du fecond lit:

4. JEAN, qui fuit;

5. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de Guibermesnil, rapportée ci-après;

6. Firmin, Chanoine de Saint-Quentin; 7. Marguerite, femme de Christophe des

Effarts, Seigneur d'Orbigny;

 Et Marie, alliée en 1550 à Guillaume Manneffier, Seigneur de Maison-Roland.

III. Jean le Fèvre, IIº du nom, Seigneur de Caumartin, de Rossignol, de Vis-sur-Authie, de Saint-Marc & de Sauvillers, Baron de Saint-Port, Terrequil, qu'il acquit, en 1571, de François de l'Hôpital, Seigneur de Vitry, dont il rendit hommage à la Reine CATHERINE DE Médicis, Comtesse de Melun, qui lui accorda un brevet de don des droits de rachat & autres droits seigneuriaux en considération de ses fervices. Il avoit aussi acquis, en 1563, d'Antoine d'Essourmel, Seigneur de Guibermesnil, la charge de Général des Finances de Picardie. Il y fut recu le 23 Février 1564. Il mourut à Paris le 6 Décembre 1579, & fut enterré dans l'Eglife de Saint-Nicolas-des-Champs, fous une tombe de marbre noir. Il avoit époufé, le 25 Septembre 1548, Marie Varlet, morte le 10 Juillet 1581, fille de Louis, Seigneur de Gibercourt, & de Catherine Lallier, dont:

1. Louis, qui fuit;

 François, auteur de la branche des Seigneurs de Mormant, rapportée ci-après;

3. Adrien, Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle;

4. Jacques, mort fans alliance;

 CATHERINE, mariée, le 16 Janvier 1575, à Jean de Maillard, Seigneur de la Boissière en Beauce, Chevalier de l'Ordre du Roi;

 MARIE, alliée 1º à Jean-Jacques de la Vergne, Seigneur de Saint-Leu, Confeiller au Parlement de Paris; & 2º à Elie du Tillet, Seigneur de Gouaix, Maître des Requêtes;

7. Et Rénée, mariée à Jérôme le Maître, Sei-

gneur de Bellejamme.

IV. Louis LE Fèvre, Chevalier, Seigneur de Caumartin & de Boiffy-le-Châtel en Brie, né en 1552, Conseiller au Parlement de Paris le 11 Avril ou le 1er Août 1579, Maître des Requêtes le 4 Octobre 1585, reçu Président au Grand-Conseil le 2 Juin 1587, Intendant de Poitou en 1588, & de Picardie en 1590, Conseiller d'Etat en Octobre 1594; Ambassadeur en Suisse en 1605, Président honoraire au Grand-Confeil le 29 Mai 1607, & Garde des Sceaux de France le 22 Septembre 1622, cut beaucoup de part aux affaires fous les règnes de HENRI IV & de Louis XIII. Il mourut le 21 Janvier 1623, âgé de 72 ans, & fut inhumé dans l'Eglife de Saint-Nicolasdes-Champs. Il avoit époufé, en 1582, Marie Miron, morte le 4 Juin 1645, fille de Marc Miron, Seigneur de l'Hermitage, Conseiller du Roi enfon Conseil Privé, & de Marie Gentien, & fœurde Charles Miron, Evêqued'Angers, puis Archevêque de Lyon. Ils eurent:

1. Louis, qui fuit;

 JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Port & de Cailly, rapportée ciaprès;

2 N... Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle, mort

à Venise;

4. François, aufli Abbé de Saint-Quentin-enl'Isle, après fon frère, nommé, en 1617, co-Adjuteur de l'Evêque d'Amiens, pour fuccéder à M. de la Marthonie. La même année il alla à Rome, où le Pape Paul. V lui donna l'Evêché de Hiérapolis, puis des Bulles de l'Evêché d'Amiens; fit fon entrée à Amiens le 1^{et} Juillet 1618, fut fait Confeiller d'Etat, & mourut d'apoplexie à Amiens, le 17 Novembre 1652;

5. MARIE, Religieuse Ursuline;

6. Et Anne, mariée, le 24 Mai 1615, à Charles-Emmanuel de Boffut, Baron d'Efery & de Saint-Seine, neveu de Henri de Gondi, Cardinal de Retz. Il fut tué, en 1621, au fiège de Saint-Jean d'Angély.

V. Louis le Fèvre, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Caumartin & de Boissy, né le 12

Mai 1586, fut d'abord Abbé de Saint-Quentinen-l'Isle en 1600, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 28 Février 1608, Maître des Requêtes le 15 Avril 1614, ensuite Président aux Requêtes du Palais, Intendant de Picardie conjointement avec fon père, puis feul, & enfuite Conseiller d'Etat. Il mourut d'apoplexie en allant en Ambassade à Venise le 15 ou 16 Août 1624. Il avoit époufé 1º Marie Luillier, morte sans ensans, fille de Geoffroy, Seigneur de Malmaifon & d'Orgeval, & de Claire Faulcon de Ris; & 2º en Avril 1622, Madeleine de Choify, morte le 18 Novembre 1672, fille de Jean, Seigneur de Balleroi, & de Madeleine le Charon, dont pour fils unique

VI. Louis-François LE Fèvre, Seigneur de Caumartin, &c., né le 16 Juillet 1624, Confeiller au Parlement de Paris en 1644, Maître des Requêtes le 14 Juin 1653, Intendant de Champagne en 1667, & Confeiller d'Etat au mois de Mars 1672. Il assista deux fois en qualité de Commissaire aux Etats de Bretagne en 1682 & 1683, & mourut d'apoplexie le 3 Mars 1687. Il avoit époufé, 1º le 10 Novembre 1652, Marie-Urbaine de Sainte-Marthe, morte le 15 Janvier 1654, fille unique de Nicolas de Sainte-Marthe, Seigneur du Frefne, Lieutenant-Général de Poitiers, & d'Urbaine de Launay, sa seconde semme; & 2º le 22 ou 23 Février 1664, Catherine-Madeleine de Verthamon, morte le 28 Octobre 1722, âgée de 80 ans, & inhumée aux Minimes de la Place-Royale à Paris, dans la Chapelle de Verthamon, fille de François de Verthamon, Baron de Bréau, Conseiller d'Etat, & de Marie Boucher d'Orfay. Il eut du premier lit:

1. Louis-Urbain, qui fuit.

Et du second lit:

2. Louis-François, rapportée ci-après;

3. JEAN-FRANÇOIS-PAUL, né le 16 Décembre 1668, d'abord Chevalier de Malte, puis Abbé de Buzay, Doyen de la Cathédrale de Tours, l'un des 40 de l'Académie Françoise & honoraire de celle des Infcriptions & Belles-Lettres, nommé Evêque de Vannes en 1717, puis transféré à l'Evêché de Blois, pour lequel il prêta ferment le 17 Juillet 1720; mort dans fon Diocèfe le 30 Août 1733;

4. Felix, Seigneur de Mézy, Enseigne de Vaisfeau en 1692, Lieutenant en 1693, puis Capitaine de Frégate légère, mort le 28 Février 1696, âgé de 25 ans, & enterré à Saint-Ni-

colas-des-Champs;

5. PAUL-VICTOR-AUGUSTE, Seigneur d'Argouges, né le 16 Octobre 1676, Chevalier de Maste non prosès en 1695, commandant les Galiotes fur le Pô pendant la guerre du Milanois, mort à Paris le 16 Juillet 1725:

6. JEANNE-BAPTISTE, morte le 25 Février 1693 femme, le 9 Janvier 1690, de Barthélemy Mascrany, Seigneur de Verrières, Maître des Requêtes, mort le 11 Février 1698;

7. MARGUERITE, née le 3 Mai 1672, mariée, le 14 Janvier 1693, à Marc-Kené Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, Maître des Requêtes, Lieutenant-Général de Police à Paris, Confeiller d'Etat en 1709, puis Garde des Sceaux de France; elle est morte de la petite-vérole à Paris le 31 Juillet 1719, & a été enterrée à Saint-Nicolas-du-Chardon-

8. Madeleine-Charlotte-Emilie, femme, le 8 Mars 1693, de Jacques de la Cour, Seigneur de Manneville & de Balleroi, Confeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, mort le 19 Mai 1725, & elle le 9 Mai 1749;

9. ELISABETH-ANTOINETTE-JULIE, morte fans enfans à Bordeaux le 11 Avril 1713, mariée, le17 Juillet1696, à François-Delphin d'Aulède de Leflonac, Marquis de Margaux (fils du premier Président de Bordeaux), qui se maria en fecondes noces, le 11 Décembre 1715, à Marie-Antoinette-Charlotte de Lénoncourt, Chanoinesse de Remiremont, morte à Paris le 2 Février 1755, & enterrée dans l'Eglife des Religieufes de l'Avé-Maria, fille de Charles-Henri-Gaspard de Lénoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, Grand-Chambellan de Léopold, Duc de Lorraine, & de Charlotte-Yolande de Nettancourt. Le Marquis d'Aulède n'a point eu d'enfans de fes deux femmes, & est mort à Paris le 26 Août 1748, dans la 89e année de fon âge. Il est enterré aux Célestins;

10. Et Marie-Louise-Mélanie, femme, le 28 Février 1702, de Jérôme-Joseph de Goujon, Marquis de Thuify, Sénéchal héréditaire de Reims, Confeiller au Parlement & Maître des Requêtes, Il est mort à Paris le 20 Avril 1740, âgé de 74 ans, & elle de la petite-vérole le 7 Janvier 1717; elle a été enterrée aux Minimes de la Place-Royale à Paris.

VII. Louis-Urbain le Fèvre, Seigneur de Caumartin, Marquis de Saint-Ange, Comte de Moret, né en 1653, Conseiller au Parlement de Paris le 16 Février 1674, Maître des Requêtes en 1682, Commissaire pour les grands jours en Poitou en 1688; Intendant des Finances en 1690, Conseiller d'Etat au mois de Janvier 1697, mort Sous-Doyen du

Conseil le 2 Décembre 1720, avoit épousé, le 6 Juin 1680, Marie-Jeanne Quentin de Richebourg, décédée le 21 Mai 1709, fille unique de Charles Quentin, Seigneur de Richebourg & de Saint-Ange, Maître des Requêtes, & de Marie Feydeau, dont:

 LOUIS-CHARLES, Marquis de Saint-Ange, né le 12 Avril 1681, mort fans alliance le 18 Août 1699, âgé de 18 ans & 4 mois;

2. Henri-Urbain, né le 2 Septembre 1682, mort en 1687:

mort en 1687; 3. Denis-Urbain, Seigneur de Vautourneux,

né le 6 Juin 1690, mort le 1er Mai 1695;
4. Et Louise-Cécile, morte à deux ans.

VII. Louis-François le Fèvre-de-Cau-Martin, IIº du nom, Seigneur de Boissy-le-Châtel, fils aîné de Louis-François, & de Catherine-Madeleine de Verthamon, sa seconde semme, né le 3 Mai 1666, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 4 Mai 1686, Maître des Requêtes le 18 Février 1694, Intendant du commerce en 1708, mort le 13 Juillet 1722, & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris dans la Chapelle de se sacétres, avoit épousé, le 19 Octobre 1695, Charlotte Bernard, morte le 28 Août 1708, âgée de 28 ans. De ce mariage sont issue.

I. ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS, qui fuit;

2. Timoléon, mort de la petițe-vérole, le 17

Octobre 1717;

 Et CHARLOTTE - EMILIE, mariée, en Juin 1721, à Nicolas-Alexandre de Segur, Préfident à Mortier au Parlement de Bordeaux, & morte en Novembre 1729, dont des enfans.

VIII. Antoine-Louis-François le Fèvre-DE-CAUMARTIN, Marquis de Saint-Ange, Comte de Moret, &c., né le 6 Septembre 1696, a été reçu Conseiller au Parlement de Paris Ie 27 Janvier 1719, Maître des Requêtes le 24 Juillet 1721, reçu au Grand-Conseil le 14 Avril 1722, ensuite nommé Rapporteur du point d'honneur au Tribunal des Maréchaux de France, Président au Grand-Conseil le 2 Janvier 1742, Conseiller d'Etat en Juillet 1745, & premier Président du Grand-Confeil pendant l'année 1747, est mort le 14 Avril 1748, âgé de 52 ans. Il avoit époufé, par contratdu 18 Août 1722, Elisabeth de Fieubet, Dame de Cendrey & de Ligny, fille de Paul de Fieubet, Seigneur de Cendrey, Maître des Requêtes, Conseiller au Conseil de la Régence, & d'Angélique-Marguerite de Fourcy, petite-fille du Chancelier Boucherat, dont:

1. Antoine-Louis-François, qui fuit;

2. Anne - Elisabeth, née le 14 Juillet 1723, mariée, le 30 Juillet 1739, à Pierre-Francois-Jean de la Porte, Seigneur de Meslay, né au mois de Juin 1710, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1734, veuf sans enfans en premières noces de Marie-Anne-Colette Morgan, morte le 16 Juillet 1735, fils unique de Pierre de la Porte, Fermier-Général, & de Catherine de Soubeyran, morte en couches de lui le 20 Juin 1710, fille de Pierre de Soubeyran, Garde des Registres du Contrôle général des Finances, mort au mois de Janvier 1729, & de Marie-Françoife de Breilly, morte le 23 Août 1741. Pierre-François-Jean de la Porte a été nommé à l'Intendance de la Généralité de Moulins le 10 Septembre 1740, au mois de Novembre 1744 à celle de Grenoble; a fait en cette qualité l'intendance de l'armée du Roi en Italie pendant les campagnes de 1745 & 1746, & a eu de son mariage Pierre-Nicolas de la Porte, né en Novembre 1745;

 & 4. Louise-Charlotte-Emilie & Athemaïs-Françoise-Julie, mortes peu de jours

après leur naissance.

IX. Antoine-Louis-François le Fèvre-DE-CAUMARTIN, IIº du nom, Marquis de St.-Ange, né le 30 Juillet 1725, reçu Confeiller au Grand-Conseil le 27 Août 1746, Maître des Requêtes le 12 Juin 1749, Prélident au Grand-Confeil le 3 Mars 1751, après Guillaume Castanier d'Auriac; Intendant de Metz en Mai 1754, & de Lille en 1756, sut nommé, en Août 1778, Prévôt des Marchands de Paris; il étoit oncle maternel de la Comtesse de Melfort, mariée en 1759. Il avoit épousé, le 30 Juin 1749, Geneviève-Anne-Marie Moufle, morte le 25 Janvier 1763, fille de Jean-Simon Moufle, Secrétaire du Roi & Receveur-Général des Finances, & de Geneviève-Marie Brochet de Pontcharrot, dont:

1. MARC-ANTOINE, né le 14 Mars 1751;

2. Auguste-Jean-Louis, né le 9 Janvier 1753, mort le 12 Juin 1754;

 Et Casimir - Antoine - Louis - François-Metz, né à Metz le 2 Août 1754.

BRANCHE

des Seigneurs de Saint-Port & de Cailly.

V. Jacques Le Fèvre-de-Caumartin, Seigneur de Saint-Port, Saint-Affife, Marquis de Cailly, fecond fils de Louis, Garde des Sceaux de France, & de Marie Miron, Confeiller au Grand-Confeil, le 30 Juin 1622, puis au Parlement de Paris le 17 Décembre 1623, Maître des Requêtes le 7 Janvier 1631, Ambassadeur en Suisse & Conseiller d'Etat, mourut d'apoplexie le 11 Décembre 1667, & fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs. Il avoit épousé, le 28 Janvier 1624, Geneviève de la Barre, morte le 15 Janvier 1693, à 87 ans, fille d'Adam de la Barre, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de Geneviève Regnault. De ce mariage vinrent:

1. Louis-François, qui fuit;

2. HENRI, Abbé de Saint-Quentin-en-l'Isle,

mort le 30 Janvier 1693;

 JACQUES, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève à Paris, mort Prieur de Longjumeau en Septembre 1719, âgé de 81 ans;

 ROBERT, Chevalier de Malte, Commandeur de Loifon, enfuite de Chantraine en Hainaut, mort le 24 Décembre 1729, dans fa 90° année;

5. FÉLIX, Chevalier de Malte, tué à l'Armée; 6. MADELEINE, morte le 27 Août 1683, femme,

le 4 Juillet 1650, de Claude de Créquy, Seigneur de Hémont, Maréchal-de-Camp, fils de Philippe de Créquy, Seigneur d'Auffeu, & de Louife de Vieuxpont;

7. GENEVIÈVE, femme de Charles du Museau, dit Morelet, Marquis de Garennes & d'Archères, Seigneur de Rebais, dont une fille unique Marie-Geneviève de Morelet du Mufeau, Marquife d'Archères & de Garennes, Dame de Rebais & de Frémainville, morte le 12 Avril 1741, à Paris, âgée de 71 ans, femme, le 21 Décembre 1692, de Jean de Maffol, feul Avocat-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & premier Président du Bureau des Finances. Chambre du Domaine & Tréfor de la Généralité de Paris, mort le 3 Avril 1729, dont pour fils unique Antoine-Bernard de Massol, né le 11 Avril 1728, reçu Avocat-Général en la Chambre des Comptes au lieu de fon père, le 17 Septembre 1729, marié à N... de Billard de Lorière, fille de Guy-Michel, Seigneur de Charenton, Saint-Maurice, Confeiller au Grand-Confeil, & de Marie-Henriette de Rouvroy-Saint-Simon, Dame de Vaux;

 & 9. Alphonsine & Henriette, Religieufes aux filles de la Croix, Faubourg Saint-Antoine à Paris. La dernière est morte au mois de Mai 1725.

VI. Louis-François Le Fèvre-De-Caumartin, Marquis de Cailly, a époufé, 1º le 16 ou 19 Septembre 1666, Anne de Sevigné, fille de Renaud de Sevigné, Comte de Montmoron, Doyen des Conseillers du Parlement de Bretagne, & de Bonaventure Bernard, morte le 22 Décembre 1675; 2° en Septembre 1681, Françoise-Elisabeth de Brion, fille de Marc-Cyrus de Brion, Seigneur de Hautefontaine, & de Louise Gaudart; & 3° en 1694, Marie-Marguerite Baron, fille d'Antoine, Seigneur de Costainville, & d'Adrienne de Maupeou-d'Ableiges, morte sans ensans le 27 Janvier 1715. Du second lit sont nés:

 HENRI-LOUIS, Marquis de Cailly, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Rouffillon, tué au combat des lignes de Turin, le 7 Septembre 1706;

2. MARC-Louis, mort jeune;

3. Et Marie - Elisabeth , Dame de Cailly , morte le 27 Août 1717, âgée de 27 à 28 ans. Elle avoit époufé, le 20 Octobre 1710, Pierre Delpech , premier Avocat-Général en la Cour des Aides de Paris, mort le 9 Mars 1733, dont postérité.

BRANCHE des Seigneurs de Mormant.

IV. François le Fèvre-de-Caumartin, fecond fils de Jean, Seigneur de Caumartin, & de Marie Varlet, Seigneur de Mormant & de Boiffètes, fut pourvu de la charge de Général des Finances en la place de fon père, & mourut le 11 Décembre 1649. Il avoit époufé 1º Gabrielle de Chantecler, fille de Pierre de Chantecler, Confeiller au Parlement, & de Madeleine Pichon: & 2º Géraude de Helin, fille de Robert de Helin, Seigneur de Margency, & d'Anne le Clerc de Cottier. Il eut du premier lit:

 Françoise, première femme de Charles de Machault Doyen des Confeillers d'Etat, morte au mois d'Août 1643;

 MARIE, femme de Claude le Tonnelier, Seigneur de Breteuil, Confeiller d'Etat & Procureur-Général à la Cour des Aides de Paris;

 ELISABETH, mariée à Jean Floret, Seigneur de Buffy, Confeiller au Parlement;
 GABRIELLE, Religieufe à Variville.

Et du second lit:

5. Louis, qui fuit.

V. Louis Le Fèvre-de-Caumartin, Seigneur de Mormant, Confeiller au Parlement de Paris, mort le 31 Octobre 1657, avoit époufé Denife Gamin, fille de Pierre, Confeiller au Parlement, & de Denife de Vic. Elle fe remaria avec Charles de Morelet du Mufeau, Marquis de Garennes, & mourut le 20 Juillet 1667. De son premier mari elle eut:

 François, Seigneur de Mormant, Ecuyer de la Reine, mort sans avoir été marié, le 24 Avril 1711, âgé de 82 ans & enterré à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris;

 MERRY, Chevalier de Malte, tué en Candie;
 DOMINIQUE, Chanoine de l'Abbaye de Saint-Victor de Paris, qui vivoit en 1730;

 ELISABETH, mariée à Antoine de Belloy, Seigneur de Francières, Capitaine au Régiment des Gardes - Françoifes, & morte veuve & mère de plusieurs enfans, le 16 Mars 1710;

 Et Marie-Anne, première femme de Louis-Nicolas le Tonnelier, Baron de Breteuil & de Preuilly, Introducteur des Ambassadeurs, son cousin germain; & morte en Août 1670, sans enfans.

BRANCHE

des Seigneurs de Guibernesnil.

III. Antoine le Fèvre, fils puiné de Jean Le Fèvre, Seigneur de Caumartin, & de Marie Aux-Couteaux, fa feconde femme, sut Seigneur de Moyenville, de Guibermessinis Lintel, & Trésorier de France à Amiens. Il épousa Anne des Essarts, fille d'Antoine, Seigneur du Plessis-Gobert, dont:

1. Antoine, qui fuit;

2. MARGUERITE, semme de François Briet, Seigneur de Famuchon;

MADELEINE, mariée, le 14 Juillet 1608, à
Jacques du Fay, Seigneur de Carnois;
 BARBE, mariée à Louis d'Acheux, Seigneur

de Bienfait;

5. & 6. Anne & Jacqueline, Religieuses.

IV. Antoine le Fèvre, II° du nom, Seigneur de Guibermesnil, Maître-d'Hôtel du Roi, en 1623, épousa 1º Marguerite le Veau, fille d'Alain le Veau, Conseiller au Parlement de Paris & de Marie de Longueil; & 2º en 1612, Catherine de Bragelogne, fille de Jacques, Seigneur de Hautefeuille, & de Barbe Robert, dont:

FEV

1. FRANÇOIS, qui fuit;

2. CATHERINE, mariée à Antoine de Caumont, Seigneur de Gauville;

 Et Anne, mariée, en 1626, à Charles de Templeux, Seigneur de Gremainvilliers.

V. François le Fèvre, Seigneur de Guibermesnil & de Lintel, épousa, en 1663, Marie-Philoclée Bourdin, fille de Nicolas Bourdin, Marquis de Villaines, Baron de Chappellaines, Gouverneur de Vitry, & de Cléophile Cauchon de Neuflise, de laquelle il eut:

1. MARC-ANTOINE, qui fuit;

2. CHARLES, Seigneur de Mondement, non

marié, vivant en 1730;

 Et Marie-Anne-Cléophile, alliée, en 1698, à Jean-Alexandre de Blair, Seigneur de Fayolles, mort à Marfeille au mois de Janvier 1730.

VI. MARC-ANTOINE LE FÈVRE, Seigneur de Lintel, s'est marié, en 1698, à Sufanne du Bellay, fille de Salomon du Bellay, Seigneur de Sufy-aux-Bois, & de Marie de Salenove, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes: d'azur, à 5 fasces d'argent. (P. Anselme, Histoire des Grands-Officiers de la Couronne, tom. VI.)







Document no. p. 1.5 Non-sirozzie oj kom RF

